UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00859782 5

Loire, le 20 Sett. 1923. Raymond Vielj

LA PENSÉE
ET LA LANGUE

Ferdinand BRUNOT
DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

LA PENSÉE ET LA LANGUE

MÉTHODE, PRINCIPES ET PLAN D'UNE THÉORIE NOUVELLE DU LANGAGE APPLIQUÉE AU FRANÇAIS

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS-VIe
1922

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

COPYRIGHT 1922 BY
MASSON ET Cie

A MA CHÈRE

ÉCOLE DE SÈVRES

POUR QUI CETTE MÉTHODE A ÉTÉ CRÉÉE

A L'ACADÉMIE ROYALE

DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

DE BELGIQUE

HOMMAGE

DU PREMIER MEMBRE FRANÇAIS

DE LA SECTION DE PHILOLOGIE

INTRODUCTION

Ce livre n'est pas une « Psychologie ». J'ai même évité avec soin de consulter les psychologues et leurs œuvres, ne voulant point me laisser entraîner à des analyses dont la finesse et la complexité eussent dépassé de beaucoup les analyses sommaires et superficielles auxquelles je suis obligé, moi, de me borner, pour ne pas excéder ma matière, et suivre fidèlement le travail des foules dont le parler commun est le résultat.

Ce n'est pas non plus une « Grammaire ». Sans doute on y retrouvera les mots d'adjectifs, de verbes, d'adverbes, ainsi de suite. On y retrouvera aussi les règles qui régissent les variations des mots et leur agencement. J'ai fait la critique de plusieurs de ces règles, je n'en ai écarté aucune, me bornant à mettre mon lecteur à même de distinguer celles qui ont une autorité véritable. Mais mon but n'a pas été de donner une grammaire revue et corrigée.

Ce que j'ai voulu, c'est présenter un **exposé méthodique des faits de pensée, considérés et classés par rapport au langage, et des moyens d'expression qui leur correspondent.**

Voici comment et pourquoi j'ai été conduit à faire ce livre.

L'étude des langues, une des plus anciennes des disciplines humaines, qui a fourni à Aristote quelques-uns des principes essentiels de sa philosophie, une des reines incontestées du Moyen Age, quoiqu'elle ait été rajeunie ou pour mieux dire renouvelée de fond en comble depuis un siècle et demi par les découvertes de la grammaire comparée et de la grammaire historique, qui l'ont élevée au rang d'une science d'observation, est aujourd'hui, dans nos classes, un enseignement de rebut, une école d'ennui, effroi des élèves et des maîtres.

Ce n'est pas ici le lieu de chercher les responsabilités. En acceptant le droit d'imposer une doctrine par l'enseignement, les concours et les examens, l'Administration de l'Instruction publique acceptait le devoir de suivre les progrès de la science. Personne n'oserait soutenir qu'elle l'a toujours fait, et qu'elle ne s'est pas servie de son autorité pour barrer la route aux nouveautés. En physique et en chimie, dès qu'une erreur était reconnue, on l'envoyait rejoindre la théorie de l'horreur du vide ou la liste des gaz permanents. Les applications pratiques y obligeaient. Elles

eussent bon gré mal gré commandé ces renouvellements. La doctrine grammaticale, elle, n'avait pas et ne pouvait avoir pareille fortune. Tout y semblait acquis et fixé à jamais, puisque la convention orthographique, la plus apparente et la plus commune des applications grammaticales, restait immuable.

Où la bureaucratie universitaire, si bien intentionnée qu'elle fût, eût-elle pris le goût de retoucher son catéchisme ? Quelquefois, sous l'impulsion d'esprits éclairés, informée de la décadence de l'enseignement, elle a eu quelques velléités d'innover, d'unifier, de simplifier, de rajuster. Mais quand il eût fallu imposer, elle tolérait. Elle acceptait une amélioration, comme on pardonne une faute.

Un moment on a pu espérer que l'État allait trancher dans le vif, que l'orthographe, fléau de l'éducation grammaticale, allait être réformée. Sur ce point, essentiel pourtant, la peur de l'opposition, et des coalitions d'intérêts matériels ont eu vite raison des vœux répétés du Conseil Supérieur.

A cela il n'y a malheureusement nul remède ; la carence des pouvoirs à qui a été remis le soin de régler périodiquement l'orthographe crée une situation sans issue. C'est le péché originel. Tant qu'on n'aura pas abjuré, tant que l'orthographe restera ce qu'elle est, aussi longtemps que le préjugé public attribuera une valeur de premier ordre à la connaissance de pures conventions d'écriture, l'enseignement véritable de la langue en souffrira ; il restera gêné, étouffé, faussé, au moins dans les classes élémentaires. Les arbres empêchent de voir la forêt.

***

Parmi les maîtres, bon nombre qui gardaient la foi, sachant le profit que pouvait tirer l'enfance d'une étude intelligente de la langue, ont essayé de réagir et cherché les moyens de redonner à cette discipline son effet éducatif.

On s'est ingénié à trouver des simplifications, à renouveler les exercices, à réduire tout ce qui use sans profit l'attention et l'effort. C'était améliorer la pédagogie. La doctrine restait intacte.

La plupart, découragés, ont renoncé à tout exposé suivi. Ils sont retournés à l'empirisme ; la lecture des textes doit suffire. N'est-ce pas ainsi que se sont formés nos bons écrivains classiques ? On feint d'oublier qu'ils ont eu Vaugelas et ses disciples, que Racine consultait Bouhours et emportait les « Remarques » à Uzès ; que les hommes et les femmes de ce temps vivaient dans un milieu très étroit, fermé, dans une Cour tout éprise de bon usage, où un mauvais mot vous déclassait, où la correction du langage se pratiquait comme une vertu.

Les fervents de l'antiquité comptent sur le latin. La version latine obligatoire doit tenir lieu de tout. Dirai-je qu'il y a là une toute petite part de vérité ? En traduisant — quand il comprend, bien entendu, après des années et des années — pour rendre son texte, l'élève se trouve dans la nécessité de comparer les expressions et les tours qui diffèrent d'une langue à l'autre. Il a là l'occasion de réfléchir quelques minutes, de temps en temps, sur la structure de son idiome. Notre français attrape ainsi des reliefs du latin, la part de la bonne. Ronsard trouvait déjà que c'était peu pour une demoiselle de bonne maison, qui depuis a été recherchée de toute l'Europe.

Mais que faire ? On entend partout le même cri : Quel livre prendre, quelle méthode suivre ? En vérité, je le dirai sans amertume, mais je suis obligé de le dire en toute sincérité. Il en coûte, en conscience, quand un enfant sait l'orthographe, de l'engager plus avant dans l'étude des manuels en usage (1).

Partout ou presque partout, c'est d'abord la confusion de l'orthographe et des formes, comme s'il suffisait d'écrire des flexions pour leur donner une réalité, et ainsi, dès les premières pages, on voit surgir la kyrielle des pluriels sans existence véritable et des féminins imaginaires, qui empêchent de voir les vrais ; c'est une suite de règles si extravagantes que si l'instinct et la pratique ne les redressaient, en parlant suivant ces théories, on se ferait moquer de soi, comme ces enfants formés pour la dictée qui prononcent toutes les lettres — j'en ai entendu — dans : *les poules couvent !*

Un temps précieux est gaspillé à aligner des verbes actifs et passifs, et à établir entre *je chante un air* et *l'air est chanté* des correspondances qui bravent l'usage. Mais que deviendrait la vieille façade sans ces fausses fenêtres ?

La syntaxe est pire encore. Si épineuse que l'aient faite les raffineurs, son défaut principal est moins dans les subtilités exagérées que dans les erreurs positives. Erreur de principe d'abord. Malgré les découvertes de la linguistique moderne, le concept fondamental n'a pas changé. L'idée que la langue est fixée reste debout, dans sa fausseté séculaire. Et par là s'explique cette étroitesse de doctrine qui fait condamner pêle-mêle les déformations corruptrices et les nouveautés heureuses.

Partout des barricades de toile d'araignée ferment les avenues où l'usage s'avance, souverain et irrésistible. Au lieu d'une loi de vie, d'un code souple, adapté, à jour, on réimprime une ordonnance de police, toute

(1) « Si nos grammairiens avaient l'habitude de lire, ils nous donneraient certainement parfois d'autres règles que celles qu'ils trouvent chez leurs devanciers. Qui a lu une grammaire, dit avec raison Léger Noël, les a lues toutes, et aucune ne vaut rien. » (BASTIN, *Glanures*, 25).

pleine de prohibitions, de restrictions, de chicanes, sur laquelle veillent quelques commissaires de bonne volonté, qui croient sauver la « tradition nationale ».

Des explications ridiculement attardées, fondées non sur le développement historique, mais sur les pires rêveries des logiciens du XVIIIe siècle ; ce qui est dans les phrases interprété par ce qui n'y est pas ; les prétendus illogismes de la construction réelle et vivante ramenés de force à des formes régulières, seules munies d'une patente ; une analyse qui accommode, transforme le réel pour ses besoins, déclare passifs les actifs et sujets les compléments, jamais à court puisqu'elle ne s'embarrasse point des faits, et les recrée pour les conformer à ses vues à priori.

Au milieu de ce fatras, un renversement total des valeurs, des faits anciens et primordiaux transformés en exceptions, des observations essentielles reléguées dans l'oubliette d'une remarque, les mots invariables — indispensables à l'expression des rapports dans un idiome comme le nôtre — sacrifiés à des inutilités d'écriture : pluriel des mots composés ou des noms propres, lesquels doivent régner et dominer, puisque le bonheur de leur naissance leur a permis de donner lieu à des difficultés d'orthographe.

Un défilé effrayant de méprises manifestes : des temps pris pour des modes, comme le futur dans le passé déguisé en conditionnel, ou des modes pour des temps, comme l'imparfait du subjonctif dans beaucoup de ses rôles, des théories bâties sur ces contresens grossiers, des règles qui doivent jouer quand même, même quand elles portent à faux, telles ces règles de correspondance des temps dont on a substitué la pauvre mécanique, tout extérieure et formelle, aux rapports véritables de la chronologie (1).

---

(1) Voici une note d'inspecteur insérée dans la *Revue pédagogique* de Septembre 1921. On jugera d'après cela si le mal que je signale est imaginaire.

Le professeur explique que l'article est un adjectif : les élèves n'en comprendront pas mieux la notion d'adjectif, étant donné surtout qu'il définira l'adjectif « un mot que l'on ajoute au nom pour en rendre le sens plus précis ou plus complet ». Le sens du mot ne dépend évidemment pas de l'adjectif, et mieux vaudrait dire simplement que le nom peut s'employer sans l'adjectif, mais que l'adjectif, qui ajoute au nom une idée particulière, ne peut s'employer sans le nom. Mieux vaudrait surtout le montrer nettement aux élèves de telle sorte qu'ils ne confondent jamais ces deux « parties du discours ». Si tous les distinguent nettement, à quoi bon philosopher, à faux, sur des notions rébarbatives ?

Le professeur arrive ensuite à distinguer l'article défini, l'article indéfini, l'article partitif. Il déclare donc que l'article défini s'emploie devant un objet nettement défini, nettement déterminé, l'article indéfini devant un objet quelconque, et que l'article partitif marque que l'on prend une partie d'un tout. Et cependant on dit sans aucune détermination : *L'homme est mortel* et avec détermination : *Un homme s'est présenté chez vous*. On dit : *J'ai mangé de la soupe ce matin*, même si on a mangé toute la soupe de la soupière. Mais il reste entendu que *du*, *de la*, sont des articles partitifs lorsqu'ils amènent un complément d'objet et *des* un article défini, même si le bon sens et la réflexion y trouvent à redire. A quoi bon enseigner de telles notions sans application pratique possible et contraires à la saine formation du jugement ? Ce même professeur, dans l'analyse logique de cette phrase : *L'enfant qui travaille est récompensé*

Bref, une matière d'observation extraordinairement riche, variée et mouvante, incomparable école de réflexion psychologique et logique, à volonté simple ou complexe, dont les exercices gradués pourraient conduire aux plus extrêmes délicatesses de la pensée, gâchée par le souci exclusif de l'écriture, par l'esprit de routine, et, il faut bien le dire, par l'ignorance, voilà ce que la plupart des livres offrent aux descendants de ceux qui ont été au XVIIIe siècle « les grammairiens de l'Europe ». « Secs petits bouquins », dit Anatole France, qui devine ; « livres honteux », dit A. Meillet, qui sait.

Des réformateurs, comme MM. Sudre, Yvon, et quelques autres, ont ouvert la voie. Il est temps qu'on les suive résolument. L'ère des grammaires fabriquées en vue des succès de librairie doit se clore. Qu'on nous donne d'abord hardiment ce *Manuel des fausses règles*, que j'aurais voulu avoir le temps d'écrire, qui deviendra bientôt un bréviaire pédagogique, et un livre d'affranchissement national.

*
* *

Je ne recommanderai plus, comme je l'ai fait ailleurs, de renoncer à la méthode déductive. Je crois que le sacrifice en est fait, et que bientôt, sauf quelques attardés, personne ne s'entêtera plus à définir un verbe ou même un adverbe, comme on définit une abstraction, telle qu'un triangle. En effet, une fois un radical bien défini, celui de *prendre* ou de *mourir* devenait si difficile à saisir qu'il en était introuvable ; on s'en est aperçu ; il a bien fallu se rendre compte aussi que pratiquement on n'éclairait pas beaucoup les sens de *même*, en déclarant qu'« un adjectif déterminatif est celui qui indique la manière d'être particulière sous laquelle on envisage le nom ».

Ces aberrations ne se soutiennent plus ; cela est heureux pour l'enseignement grammatical, et j'ajouterai pour l'éducation tout entière, car cette dogmatique, placée à la base des études, tendait à fausser l'esprit de la race, déjà trop porté à la logique abstraite et intempérante. Elle abolissait, au profit d'un dogme présenté comme absolu et souverain jusque

---

veut, comme l'auteur de son manuel, que la proposition *qui travaille* soit complétive du nom enfant « parce qu'elle le complète ». Il est difficile de prendre au sérieux cette définition du complément qui complète, puisque tout complète tout. Mais dans la phrase examinée, la proposition *qui travaille*, équivaut en fait à « lorsqu'il travaille » ou à « parce qu'il travaille », et se trouve donc être, en réalité, un complément circonstanciel de la proposition principale. Alors pourquoi se complaire dans une nomenclature vide au lieu de regarder de près les réalités ? La nomenclature de 1911 est déjà trop compliquée : ne la surchargeons pas et disons seulement que la proposition *qui travaille* est subordonnée et reliée au sujet de la proposition principale par le pronom *qui*, nous ferons ainsi l'économie d'une erreur et d'un terme obscur. Simplifions pour de bon, regardons de près les réalités du langage et évitons le pédantisme. Monsieur X. est un excellent maître dévoyé par un manuel d'ailleurs estimable et des plus répandus.

dans ses caprices, le sens de la vie, tel qu'il se reflète dans le langage.

Mais je crois devoir ajouter que la méthode inductive n'est pas meilleure, si elle doit conduire à des classifications comme but dernier. Non seulement cet étiquetage détourne de l'objet véritable, qui est de reconnaître et de comprendre les idées sous les signes, mais pareil désir d'ordre apparent mène doucement et inévitablement à l'erreur.

Les éléments linguistiques n'ont pas une valeur constante. Ils ne sont pas partout semblables à eux-mêmes. Au centre de leur aire, ils apparaissent bien caractérisés ; sur les bords, ils se confondent avec d'autres. Les « parties du discours » sont aussi mélangées que les classes sociales. Aucun censeur n'est en mesure de donner à l'une un brevet de conjonction, à l'autre une petite fonction d'adverbe. Souvent les éléments à cataloguer se présentent en chauves-souris. Je suis préposition, voyez mon complément; je suis adverbe, puisque vous me rencontrez seul. Aussi voit-on s'écrouler à chaque instant les séparations les mieux établies. Malgré l'apparence, les propositions elles-mêmes, en voisinant, se sont confondues : coordonnées, si l'on veut ; subordonnées, si on préfère.

J'ai dit ailleurs : L'objet pratique des études grammaticales est de mettre à même de tout comprendre et de tout exprimer. **L'objet scientifique, celui que se propose un enseignement un peu élevé, est de donner une idée de ce qu'est réellement le langage, avec ses nuances, ses inconséquences, mêlée perpétuelle d'éléments que des forces naturelles poussent vers la confusion, pendant que d'autres organisent et distinguent, enchevêtré, indécis, complexe comme la nature, et non réduit, simplifié, ordonné, aligné comme la fausse science.**

***

Il y a quelque trente ans, on a tout espéré de la grammaire historique, pour réveiller la curiosité. On l'a même rendue obligatoire dans les classes, avant qu'elle fût faite. Personne n'attend que je dise du mal de l'histoire de la langue. N'eût-elle point rendu d'autre service, elle a au moins enseigné à comprendre et à interpréter les textes, et ce fut un immense bienfait. Elle a en outre commencé à faire pénétrer dans quelques cerveaux une conception nouvelle de la règle grammaticale ; elle y a introduit l'idée du mouvement, elle en a ainsi ruiné l'absolutisme, car, en faisant connaître l'âge et les origines des dogmes, elle a permis d'en mesurer la valeur véritable. Elle a, de la sorte, commencé à substituer à la foi naïve de jadis une confiance raisonnée et limitée, plus digne d'hommes qui pensent.

Mais il ne m'en coûte pas de dire qu'elle s'est un peu égarée. En général, elle s'est plus attachée à l'explication des particularités disparues, qu'à l'explication de la partie encore vivante de la grammaire ; elle a trop archaïsé, en portant son effort vers les époques les moins connues, comme vers les faits les plus difficiles. Ces préférences, tout à l'honneur de ceux qui faisaient les recherches, puisqu'elles augmentaient leur labeur et leurs risques d'erreur, ont empêché le lien de s'établir, comme il l'eût fallu, entre la science et la pédagogie quotidienne.

J'ajoute, et ceci est plus grave, que, tout bien considéré, la grammaire historique n'est pas celle qui peut fournir le cadre d'un exposé exact et réel de la langue d'aujourd'hui.

Elle explique comment notre usage est sorti de l'usage antérieur et nous préserve ainsi d'interprétations directes erronées, comme on les donnait autrefois. Mais il faut se garder de croire que hier se confond avec aujourd'hui. Un seul exemple le fera comprendre. Considérons cette simple phrase : *Te voilà !* S'il s'agit de savoir comment elle s'est formée, il est indispensable de montrer que *voi* est l'ancien impératif qui s'est peu à peu soudé à l'adverbe *là*. Mais s'il s'agit d'expliquer le sens de *te voilà*, ce n'est assurément pas en le traduisant par *regarde toi là* qu'on en viendra à bout, qu'on donnera la valeur véritable, ni qu'on déterminera le rôle de cette exclamation dans l'expression des sentiments.

Il se peut que dans l'origine *celui* ait été un démonstratif, mais il ne l'est plus ; que dans : *Vive la France, la France* ait été le sujet de *vive*, mais il n'apparaît plus comme tel au sujet parlant. Or, c'est là ce que l'observateur doit considérer. C'est une étude de suivre les variations des langues ; — je lui ai fait ici une large part — c'en est une autre, et assez différente, de les examiner telles qu'elles sont. Après l'erreur logique d'autrefois, ne tombons pas dans l'erreur étymologique.

* * *

Quand on aura fait les révisions nécessaires, que la grammaire dogmatique, purgée de ses fautes, corrigée de ses excès, aura été ramenée à son caractère véritable et réduite à son rôle, qu'elle sera le témoin fidèle de l'usage, la conseillère modeste et judicieuse de ceux qui entendent parler et écrire exactement, toujours éprise de l'ordre et de la règle, mais accueillante aux créations justifiées et aux changements nécessaires, la réforme sera-t-elle faite ? Je ne le crois pas.

L'étude des faits du langage repose, depuis l'antiquité, sur une classification générale de tous les éléments linguistiques qui peuvent composer

une phrase, et qui forment les « parties du discours ». On n'a jamais pu se mettre d'accord sur le nombre de ces parties, ce qui prouve déjà que le principe adopté n'est pas d'une grande solidité, ni d'une clarté indiscutable.

Mais passons. Ces parties du discours, les unes variables, les autres invariables, rangées dans un ordre à peu près immuable, sont étudiées successivement dans leurs formes et dans leur rôle, c'est-à-dire qu'on passe en revue les accidents qui leur surviennent, variations en nombre, en genre, en cas, en personnes, etc., et ensuite qu'on examine leur fonction dans les combinaisons qui forment les phrases. Quelques auteurs ont réuni ces deux parties : morphologie et syntaxe. Le plus souvent elles sont traitées séparément. Tout le monde a présente à l'esprit la disposition intérieure des chapitres ordinaires : de l'Article, du Nom, etc. Inutile de la rappeler en détail.

Je ne veux pas discuter si ce plan, imaginé pour la langue grecque, lui convenait de tous points. Il serait facile de montrer que non. En tous cas, appliqué à une langue analytique comme la nôtre, il a perdu, ou à peu près, toute sa valeur, et ne constitue plus qu'un archaïsme, dont il est surprenant que la grammaire historique se soit accommodée jusqu'ici. Des orientalistes m'ont déclaré — après Spinoza — qu'appliqué aux langues d'autres familles, il est souvent une gêne pour leurs études ; il paralyse les nôtres, comme je vais essayer de le montrer.

Dans une géométrie, quand on étudie les triangles, le chapitre forme un tout qui n'empiète sur aucun autre et sur lequel rien n'empiète. L'étude peut être plus ou moins complète, elle n'excède pas la matière, et la matière ne la dépasse point. Il y a concordance entre le sujet et l'exposé qui en traite, lequel reste cohérent et limité.

En grammaire usuelle, il n'en est pas, il ne peut pas en être ainsi. Jamais par exemple un mode français ne suffit à exprimer la modalité à laquelle il est censé correspondre. Jamais non plus il ne se borne à elle. Ainsi le conditionnel est en pleine vie. Mais il n'exprime pas les conditions : *pourvu qu'elle serait là* est barbare. Il exprime d'autre part tout autre chose que des conditions ou même que des éventualités conditionnées : *Pourriez-vous me donner un peu de feu ? Au cas où vous seriez fatigué, retirez-vous.* Si donc j'institue une étude du conditionnel, il me faut le suivre bien loin hors des conditions, d'autre part toute une série d'expressions des conditions reste en dehors du chapitre. Ce double vice est si grave qu'il rend absolument impossible, suivant moi, toute rénovation véritable de la grammaire sur l'ancien plan.

Donnons quelques exemples. Je prends les premiers au chapitre des Modes. Si la syntaxe de l'infinitif est traitée comme elle doit l'être, on y

voit l'infinitif paraître comme nom verbal, en qualité de sujet, d'objet, puis servir de complément de temps, de but, puis devenir une forme d'hypothèse, puis prendre le sens de l'indicatif, celui de l'impératif, ainsi de suite. Bref, c'est une syntaxe à transformations qui défile, où une même forme, grimée de vingt façons, se montre dans les rôles les plus divers, sans que les paragraphes soient ni puissent être reliés par un lien quelconque, et dans laquelle tout se trouve, sauf le fait fondamental qui justifierait la présence de l'infinitif parmi les modes, à savoir une valeur modale qui lui soit propre.

Avec le subjonctif, la démonstration serait plus facile et plus concluante encore, car tantôt celui-là marque des relations logiques, tantôt il marque des modalités, tantôt il n'est qu'un simple outil de subordination. Et dans chacune des catégories, les espèces sont si éloignées les unes des autres, que pour les réunir dans une étude d'ensemble, il faut parcourir la série des propositions. Mais prenons un mode aux emplois plus restreints, dont le domaine, semble-t-il, est plus compact et mieux défini : l'impératif.

C'est, dit-on, le mode du commandement. Il faudrait d'abord y regarder de plus près. Quand Bébé dit « *Maman, donne-moi un bonbon* », il ne commande pas, il demande. La différenciation peut se faire. Soit ! Seulement l'impératif n'a-t-il point d'autre rôle ? Ainsi n'entre-t-il pas dans des hypothèses : *Faites ce que vous voudrez, vous ne retrouverez pas la confiance du public*. Est-ce qu'il y a là un ordre, une demande, un conseil ? Si on en trouvait un, implicite, ce serait justement celui de ne rien faire, exactement le contraire de ce que signifie proprement la forme employée.

Je ne voudrais plus donner qu'un exemple, mais qui fasse réfléchir. Arrêtons-nous un instant au mot *que*. Il est à la fois pronom, adverbe et conjonction. Admettons qu'on arrive à faire exactement le départ entre la première de ces fonctions et les deux autres, et il ne semble pas que la chose soit si aisée, puisqu'un de mes collègues les plus expérimentés, professeur dans un grand lycée de Paris, s'y est mépris.

Restera à distinguer *que* adverbe et *que* conjonction. Si on y parvient, il n'y aura plus qu'à examiner les cas où on emploie chacun. Voici l'exposé des rôles de la conjonction. Je l'emprunte au meilleur des Dictionnaires français, œuvre d'un homme justement fier de son esprit logique et épris de classifications, A. Darmesteter. L'article du « Dictionnaire Général ». se résume ainsi :

QUE 1° Conjonction relative. *Je désire qu'il vienne*. Par analogie, *vu que*, *attendu que*...

2° Formant avec un antécédent une locution conjonctive : *depuis que*, *bien que*, *de même que*, *de sorte que*, *avant que de*.

3° Résumant l'antécédent sous-entendu : *Que chacun se retire ; Qu'on* (il faut que) *l'adore, ce Dieu ; Qu'est-ce que tout cela qu'un* (si ce n'est un) *avertissement ? Sors vite, que* (de peur que) *je ne t'assomme ; Venez ça tous que* (pour que) *je vous distribue mes ordres ; Que bien* (tant bien) *que mal elle arriva ; On n'entend que* (rien autre que) *des cris ; Il n'est que* (il n'est telle chose que) *de jouer d'adresse en ce monde ; La douce chose que* (que c'est) *d'aimer ; Que* (s'il arrive que) *le bon soit toujours camarade du beau ; Sans que* (sans cette circonstance que) *mon bon génie au devant m'a poussé ; Que* (j'ajoute que) *si son rang la distinguait.*

En tête d'un chapitre, pour en indiquer la matière : *Que* (on y montre que) *notre désir s'accroît par la malaysance.*

Imaginons qu'on corrige dans cet article toutes les explications arbitraires et les inventions sans fondement, quel désordre dans cet ordre, quelle débandade d'observations s'en allant en tous sens, et de nature à donner à celui qui lit l'impression que la conjonction *que* s'emploie à tort et à travers, pour tout dire ou tout cacher !

Or il en est de même à chaque chapitre, à chaque paragraphe, qu'on regarde un temps comme l'imparfait, une préposition comme *de*, un conjonctif comme *qui*. Et il ne s'agit point là de dépassements accidentels, qu'une remarque ajoutée à propos suffirait à indiquer, mais de débordements, si je puis dire, réguliers, de discordances fondamentales entre les signes et les choses qu'on leur donne pour fonction de signifier. Cela est naturel. Les formes du langage, si nombreuses qu'elles soient, sont toujours en quantité bien moindre que les formes de la pensée. Chacune des premières est donc employée à divers offices. Ceux qui ont étudié l'histoire des langues savent qu'il y a d'autres causes encore.

Quoi qu'il en soit, si on comprend que des linguistes puissent s'accommoder de ce plan, s'y plaire même parfois, parce qu'il leur révèle l'origine, et le caractère des mouvements divers dont l'ensemble constitue une évolution, quelle pédagogie fonder sur ces ribambelles d'observations sans suite, qui dispersent l'attention et la perdent ? Où chercher son centre d'intérêt, comme on dit au Jardin d'enfants ? Partir de la valeur première, choisir à l'ancienneté ? Ce sera se conformer à l'histoire, et la chose a son prix. Mais si la valeur première a disparu, comme dans *mais*, ou bien si le sens primitif est devenu rare et négligeable ?

Partir de la valeur principale, choisir d'après l'importance ? C'est se régler, semble-t-il, sur la pratique. Mais alors on retombe dans tous les embarras signalés plus haut. Quel est l'emploi fondamental de *que ?* Si on le trouvait, croit-on qu'il en résultât beaucoup d'ordre ? L'incohérence hiérarchisée n'en est pas moins l'incohérence.

Aucun artifice de classement ne peut donner à un des chapitres dont nous parlions plus haut : *Syntaxe du subjonctif* ou *Emploi de que*, je ne dis pas l'apparence d'une chose composée, ceci serait de l'art, mais cette unité logique qui permet d'embrasser une matière, d'en rattacher les parties les unes aux autres, de la rendre féconde pour l'esprit et assimilable pour la mémoire.

*
* *

Resterait d'ailleurs une autre difficulté, la principale. Nos grammaires gardent encore une apparence d'ordre, parce qu'il y manque les trois quarts de ce qui devrait y être. Prouvons-le avant d'aller plus loin.

Voici le chapitre des *Degrés des adjectifs*. Pourquoi des adjectifs ? Les adverbes n'ont-ils pas de degrés ? *Plus souvent*, dirait Gavroche. Et les noms, et les caractérisations de toute nature : *plus nature*, *plus comme il faut ? plus homme de bien ?*

En outre pourquoi trois degrés ? Parce qu'il y avait trois formes en latin et en grec, comme encore en allemand ? Que nous importe ? Ces trois formes ont du reste induit les grammairiens anciens à la plus fâcheuse des confusions. N'est-il pas contraire à toute méthode de mettre pêle-mêle degrés relatifs comme le comparatif ou le superlatif relatif, et degrés absolus ?

Ceux-ci ne sont-ils réellement que deux ? De *presque tiède* à *brûlant*, n'y a-t-il point d'intermédiaires ? Le thermomètre marque les degrés de température, le langage ne les exprime-t-il pas ? La vérité est qu'il y a toute une série de degrés, qui pourraient être groupés en trois classes : *inférieurs*, *moyens*, *supérieurs*, qui iraient de l'*hyposulfite* au *permanganate*, *d'assez beau* à *parfaitement beau*, *ravissant*. Les langues anciennes aussi avaient mieux que ce que des grammaires étriquées laisseraient deviner. Les nôtres sont *d'une richesse* !... conforme à nos besoins. On trouvera dans ce livre la série des moyens d'enchérir sur une appréciation. Il n'y en a pas moins de treize. Est-ce enseigner la langue que les passer sous silence, à l'exception de deux ou trois ?

Retournons-nous maintenant vers les degrés relatifs. Sitôt qu'on a ôté les œillères que la tradition nous impose, que de découvertes ! *Major*, *minor*, *plus grand*, *plus petit* sont des comparatifs de supériorité. N'y a-t-il donc pas de comparatifs d'infériorité : *moins grand ?* Et les comparatifs d'égalité ? Pourquoi sont-ils à peu près escamotés ? Sans doute parce qu'ils ne jouent qu'un rôle effacé. En effet ! Ils contiennent seulement toutes les équations des sciences. Quantité négligeable ! Seulement ils n'avaient pas de formes spéciales en latin.

Raison de plus peut-être pour chercher et pour exposer comment le

rapport d'égalité s'exprimait avant la diffusion des mathématiques et comment il s'est exprimé depuis. *Quant*, *autant*, *tant*, *si*, *aussi*, valent d'être expliqués. Leur syntaxe moderne exige même beaucoup d'attention, j'en appelle aux étrangers.

Dès lors une question se pose, impérieuse. Si on veut étudier la langue, où intercaler ce qui manque dans les livres de doctrine ?

Est-il possible de faire un chapitre des *Degrés de l'adjectif*, où il sera traité des degrés de l'adverbe et du nom, de l'emploi et du choix des adverbes de quantité, de *même*, comparatif par essence, et de vingt autres choses ? Peut-on dresser un chapitre de l'impératif où figureront les futurs et les infinitifs à sens d'ordres, plus tous les mots ou groupes de mots jetés en commandements : *Silence ! Dehors ! Arme sur l'épaule ! Tenir debout !* où seront rangés parmi les demandes, les exclamations qui exigent, conseillent, supplient, accompagnées des formules qui les accentuent en revendications ou les atténuent en prières, avec pêle-mêle les conditionnels et les imparfaits des demandes honteuses, toutes les inventions de la platitude, toutes les subtilités de la politesse ? Par quel artifice rattacher ce foisonnement d'expressions, ce formulaire social compliqué où une race raffinée a mis son empreinte, et des siècles de vie commune leurs marques diverses, à cette pauvre forme de l'Impératif, sans personnes, presque sans temps, mutilée, rapiécée, qu'on rencontre parfois, mais assez rarement dans ce labyrinthe ?

Un exposé de cette sorte serait un monstre contrefait, éclatant d'enflure et de gibbosités, un composé d'appendices. Je le dis pour l'avoir essayé, car j'ai commencé par là.

***

Et cependant le nécessaire doit être introduit ; la langue doit entrer dans les grammaires. Par quel moyen ? A mon sens il n'y en a qu'un, mais il suffit. Entre les formes les plus diverses de l'expression, entre les signes les plus disparates, il y a un lien, c'est l'idée commune que ces signes contribuent à exprimer. Si on la prend pour centre, il ne s'agit plus de choisir entre des rattachements abusifs ou des omissions forcées, tout s'ordonne autour d'elle ; elle groupe des éléments linguistiques venus de toutes parts, et dont d'autres chapitres se trouvent allégés. Tout se complète, s'organise, se classe. De la sorte, quelques *hommes* cesse d'être aux indéfinis, pendant que des *hommes* est à l'article, une poignée *d'hommes* au nom, vingt *hommes* aux noms de nombre ; les expressions de quantité précises ou imprécises se cataloguent dans le langage, comme le font ailleurs les nombres et les mesures.

Les vingt façons de marquer la cause, compléments sans préposition, compléments prépositionnels, adjectifs, formes temporelles, propositions coordonnées, subordonnées, tout ce qui concourt à l'expression de ce rapport, est rapproché, non point bien entendu pour se confondre dans un chaos nouveau, mais pour se répartir par valeur et par signification, comme autant de signes, synonymes et approchants syntaxiques, proposés au choix de celui qui pense et qui parle. Les outils étudiés, vient l'examen des faits entre lesquels s'établit le rapport et de leurs modalités diverses, puis les causes certaines se séparent des probables, celles qu'on accepte de celles qu'on écarte, jusqu'au point où on voit clair dans cet énorme travail de l'esprit, qui de toute part enchaîne des faits ou des éventualités, et observe leurs relations.

Il me paraît inutile de citer ici d'autres exemples. On en trouvera un dans chacun des chapitres qui composent cet ouvrage.

***

La première objection qu'on ne manquera pas de me faire à savoir que c'est là retourner à l'idéologie, ne me fait pas peur. Une idéologie moderne est gardée à jamais des spéculations *a priori* et des constructions en l'air qui ont perdu celle du XVIIIe siècle ; la science positive des langues est là pour la retenir désormais dans la voie de l'observation scientifique.

On s'est moqué de Condillac, et on a plaint le petit prince de Parme, qui « à huit ans connaissait déjà le système des opérations de son âme », et « comprenait la génération de ses idées ». Le prince était en effet en avance, et il ne s'agit point de former de petits prodiges de ce genre. Mais on conviendra que l'étude de la langue maternelle serait peu de chose, si elle ne menait d'une part à l'intelligence des textes et des auteurs, si d'autre part elle ne contribuait à l'éducation générale de l'esprit.

Dès 1903, ma conviction était faite, et dans des Méthodes élémentaires que j'ai publiées à cette époque, en collaboration avec M. Bony, dont la dernière est de 1908, j'ai fait des applications, timides encore, du système, en réunissant tous les moyens d'expression qui servent à marquer les causes, les buts, les conséquences, les hypothèses, etc. Dans le *Cours de méthodologie*, que je professais alors à la Sorbonne (1908), je marquais fortement la nécessité d'abandonner les « parties du discours » (1).

(1) Voir *L'Enseignement de la langue française*, Paris. A. Colin, in-12, chap. XV, p. 155 et suiv. Nécessité d'un ordre nouveau. Les parties du discours. Nos adieux à Priscien. « Si on se donne pour programme de respecter l'ordre traditionnel des « parties du discours », il sera impossible d'obtenir cette coordination des faits si précieux pour les faire comprendre....

J'eus bientôt le plaisir de voir que mes idées fondamentales avaient de grandes analogies avec celles de mon éminent collègue de l'Université de Genève, M. Charles Bally, le créateur de la Stylistique française (1).

Malgré tout, on ne rompt pas facilement avec une tradition tant de fois séculaire et j'ai remanié quinze ans, de dix façons, le Cours de langue que je faisais à l'École de Sèvres, et qui n'est autre que ce livre.

Après chaque tentative, je suis revenu à la même conclusion. Aucune retouche à l'ancien plan ne peut suffire, aucun reclassement des faits du langage ne donnera satisfaction, tant qu'on s'en tiendra à la classification par parties du discours.

Il faut se résoudre à dresser **des méthodes de langage, où les faits ne soient plus rangés d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées.** Ce sont elles qui doivent être classées non point sans doute en elles-mêmes et pour elles-mêmes, comme elles le seraient par la psychologie pure, mais en vue de leurs signes et relativement à eux. La scolastique, ici encore, doit mourir.

Il ne s'agit pas du tout d'empiéter sur la psychologie, ni de faire de la grammaire une branche de la philosophie. Si je cherche à la reconstituer, c'est pour elle-même, pour ses fins propres comme par ses moyens propres. Et le résultat sera toujours de faire apparaître des dissemblances profondes entre la psychologie ou la logique pure d'une part, de l'autre la psychologie ou la logique reflétées dans le langage d'un peuple.

*
* *

Je m'attends à une autre critique. Le langage a sa vie propre ; c'est vrai, et j'ai des raisons de ne pas l'ignorer. Il y a des catégories entières de faits, particulièrement les faits matériels de la phonétique — et on sait le rôle qu'ils ont eu dans la découverte des lois de l'évolution des langues — où l'esprit n'est pour rien. Ils ne sauraient donc entrer dans ma classification. Mais avaient-ils une relation quelconque avec l'autre ?

Nous avons présenté, dans la Méthode-Brunot-Bony, un spécimen de ce que pourrait être un ordre nouveau.... Les faits y sont classés d'après les idées à rendre, non d'après la nature grammaticale des moyens d'expression. Et les idées sont rangées en catégories, de façon à former des groupes naturels, etc.

(1) « Partant du fait de pensée, on devrait établir la relation avec le fait d'expression qui lui correspond, et alors chercher par quel procédé linguistique le fait de pensée est devenu fait d'expression. Cette méthode « d'identification » que j'ai exposée et suivie systématiquement dans mon *Traité* (voir vol. I, 2e partie, 1909-1910) me semble être le remède le plus efficace contre le formalisme qui paralyse encore les études linguistiques et surtout l'enseignement des langues. Cette méthode s'applique, bien entendu, non-seulement aux mots, mais à tous les faits d'expression (p. ex. aux faits de syntaxe, de prononciation expressive, etc.» (*Stylistique et linguistique générale*, Arch. für das Studium der neueren Sprachen, Avril 1912).

Il semble du reste, au fur et à mesure que la science se perfectionne, qu'il se découvre des rapports essentiels entre la pensée et les intonations de la phrase, qui expliquent dans le développement des sons des faits importants ; j'en ai indiqué plusieurs, et toutes formeront un jour la matière d'études systématiques. En outre, maintenant qu'aux premières recherches en succèdent de nouvelles, nécessairement plus approfondies, on s'aperçoit que toutes sortes de causes ont contrarié ou dérangé l'évolution phonétique. Sous le mot jadis bien vague d'« analogie », se précise l'action tour à tour destructrice et constructrice de l'esprit, ramenant à la simplicité de séries suivies la diversité excessive des formes, corrigeant ainsi d'instinct les résultats des développements proprement matériels. D'autres influences troublantes ont été révélées par les pénétrantes études que M. Gilliéron a consacrées aux parlers vivants, presque toutes d'origine psychologique, comme ce besoin de distinction qui domine le choix des mots, revanche des forces de l'esprit sur la matière sonore, dont les accidents menacent de troubler la netteté des signes.

Il faut toujours en revenir là, si on considère l'ensemble, le langage est un signe. Ce qui le commande et le domine, c'est l'idée à signifier. Les signes ne sont que pour elle et par elle.

Non pas bien entendu que les deux mouvements soient concomitants et marchent ni à même allure, ni toujours dans le même sens. Loin de là. Il y a eu une conception de l'*humanité* en France, longtemps avant que ce mot existât pour désigner l'ensemble des humains. Et l'oubli où sont tombées les *chandelles* dans la jeunesse bourgeoise n'a pas empêché le tennis d'abord, l'aviation ensuite, de prendre là, dans ces dernières années, l'image : *faire une chandelle*.

Aussi bien il ne s'agit pas d'introduire dans la science une conception grossière de finalité, dont se révèlerait tout de suite la fausseté. Toute la question est de savoir si, dans l'étude scientifique comme dans l'étude pratique des langues, il n'y a pas intérêt, grand intérêt, à grouper les faits d'après les idées.

Sur l'ensemble, personne ne peut contester. L'assimilation du langage aux espèces vivantes, et de la linguistique à l'histoire naturelle, est abandonnée. Tout le monde est d'accord, je crois, pour considérer le langage comme un fait sociologique, qui se produit, se développe, s'altère, se perfectionne en fonction de la société à laquelle il appartient, qui en reflète la pensée collective, avec les nuances que peuvent y apporter, consciemment ou inconsciemment, les groupes et les individus. Ne paraîtra-t-il donc pas avantageux dans le détail, d'examiner les divers chapitres de la psychologie des générations, telle qu'on l'aperçoit à travers leur langage,

de suivre par exemple le développement de l'idée de finalité, telle que le montre la distinction progressive des propositions, des compléments, des modes de finalité, si peu distincts en ancien français ?

Assurément on peut réunir, et on l'a fait, tous les exemples qu'offre la langue d'adjectifs ou de participes restant invariables, quand ils précèdent le nom. Rapprocher *ci-inclus* de : *sauf exception*, de : *vu la requête*, de : *témoin vos deux lettres*. La question est de savoir si on doit s'en tenir là. Un vrai savant ne le soutiendra pas. Or, sitôt qu'on examine le fait généralisé, qu'on en cherche la loi, il est impossible de ne pas apercevoir qu'il y a là autre chose qu'un hasard de syntaxe, et que l'immobilité du terme variable placé à cet endroit s'explique par ce fait que le nom avec lequel doit se faire l'accord n'a pas encore été exprimé. Dans ces conditions, le rapport n'est pas perçu, ou du moins ne l'est pas de la même manière. N'est-ce pas là déjà une caractéristique de l'esprit français ? Un déplacement de mot embarrassait-il de la même manière un Latin ? Nullement. Impossible de comprendre et d'interpréter le phénomène, qui est ici la difficulté de perception d'un rapport, sans entrer en pleine psychologie ethnique.

Encore n'est-ce pas là tout ce qu'on peut tirer des faits de cet ordre, si on veut bien considérer quelques-uns d'entre eux d'après la méthode que je préconise. *Vu*, *attendu*, *vu que*, toutes les expressions de cette nature ont un rôle commun. Elles seront donc classées ensemble, sans considérer si les unes sont des prépositions, les autres des conjonctions. Or, sitôt qu'on examine leur sens, on découvre sans peine pourquoi elles sont nées à peu près ensemble et à leur date. Pour les *exposés de motifs*, à une époque où le français débutait dans son rôle de langue administrative et judiciaire, il fallait des outils ; on les a faits, et je ne crains pas de me servir ici de ces mots, dans une matière où certainement, étant donnée leur culture, les créateurs étaient sinon tout à fait, du moins à demi conscients.

On pourrait apporter d'autres exemples et en nombre. L'imparfait de cause ne doit-il pas être étudié en même temps que le développement sémantique de *du moment que*, le plus-que-parfait de cause en même temps que *puisque ?* Dans les deux cas, n'est-ce pas le même passage du sens temporel au sens causal ? Et qu'importe que deux faces du même fait, deux phénomènes concordants appartiennent à des parties du discours différentes ?

Il y a place pour des études globales, sur *de* ou *que*, elles ont été faites. Mais il y a place aussi pour des études sur l'origine, la causalité, la conséquence, etc., où l'on suivrait parallèlement la marche de l'esprit et celle du langage, dans leur accord et leur divergence. Le regretté Sturel avait

pensé à un livre sur les Oppositions. Il y en a cent à faire de ce genre.

Sans doute je ne prétends pas que la dispersion actuelle ait pour la linguistique les suites désastreuses qu'elle a ailleurs. Dans les recherches d'ordre scientifique, des renvois rétablissent les liens que le plan adopté semble couper. Les savants verront bientôt si ma méthode leur apporte le moyen d'enfoncer plus avant dans l'étude de certaines fonctions des mots et des formes, de les démêler mieux, de rapprocher des phénomènes et d'en trouver les lois.

***

Peut-être les philosophes et les sociologues trouveront-ils à glaner, eux aussi, dans certains de mes chapitres. Il y a là, attestés par le langage, et quelquefois datés, des faits de vie intellectuelle, logique et psychologique, qui peuvent jeter quelque lumière sur les procédés de l'esprit français ;

Mais je m'adresse surtout à ceux qui enseignent les langues et qui cherchent avec tant de zèle opiniâtre et d'ingéniosité la technique de leur art, une méthode libérée de la routine suivie dans l'étude des langues mortes, qui veulent élever cette méthode au-dessus d'un empirisme vulgaire, lequel, sous couleur de pratique, n'imite qu'extérieurement la nature, et ignore ou dédaigne les lois profondes qui enchaînent les faits linguistiques, permettent de les acquérir et en assurent la complète possession. Puissent-ils trouver ici le cadre général où, avec l'unité fondamentale commandée par l'unité de l'esprit, se concilie la diversité des moyens d'expression que fournissent des langues souvent si différentes !

Quant aux maîtres de français, à tous degrés, pour lesquels j'ai travaillé avant tout, je les convie à faire l'expérience que j'ai faite, non seulement en Sorbonne, mais dans cette École de Sèvres, où les esprits sont si aiguisés, les curiosités si fraîches, les traditions même si jeunes et si souples encore.

Le difficile n'est pas de s'assimiler la nouvelle méthode, c'est de désapprendre l'ancienne, entrée en nous si profondément qu'elle est devenue un instinct auquel inconsciemment on obéit, si on n'y prend garde. Mais les jeunes enfants n'éprouvent rien de cette gêne, dont les préserve leur ignorance. Plusieurs de mes collègues — un entre autres, qu'une aimable collaboration a tenu depuis des années au courant de mes recherches, M. Frey, professeur au Lycée Michelet — ont fait l'essai dans leur classe, avec un succès tel qu'un inspecteur général m'en disait son ébahissement.

Ramené dans sa vraie voie, remis en possession de sa matière véritable, l'enseignement de la langue fécondé retrouve la vie. L'enfant est d'abord conduit à voir clair dans sa pensée, à analyser ce qu'il veut dire

ou écrire, et cela est d'un grand profit pour la formation de son esprit. Il prend plaisir à examiner, à comparer, à choisir les formes d'expression qu'il préfère et ainsi il se fait un style. En effet, dès qu'il est délivré de l'obligation d'apprendre de suite les cent emplois du subjonctif, et qu'on lui enseigne cas à cas, occasion par occasion, à s'en servir judicieusement, qu'on lui met en main les outils et le travail à faire, qui est ici de s'exprimer le plus justement possible, il y prend un goût extrême, car l'amour des choses du langage, dévoyé chez quelques-uns, n'est pas mort en France. A la vieille rhétorique de procédés, d'effets, d'imitations, se substitue un apprentissage d'élocution vraie, précise, réglée, qui, combiné avec un apprentissage parallèle du vocabulaire, peut commencer de très bonne heure, et ne finir qu'avec les plus hautes études, apprentissage où chacun éprouve la joie de trouver, et garde la liberté d'agir, suprême joie de la vie intellectuelle comme de l'autre.

Les maîtres donneront l'exemple, car on pense bien que dans un ouvrage aussi nouveau, et dans un sujet aussi vaste, je ne me flatte pas d'avoir épuisé la matière. Plusieurs volumes n'y eussent pas suffi. J'ai cherché et trouvé un plan ; ce n'est pas une pure création de mon esprit ; il est né en moi de la considération de la nature des choses, et je le crois fondé sur elle. Ceux qui en essayeront auront l'occasion quotidienne d'y insérer des remarques personnelles, peut-être d'y ajouter des chapitres. Avoir donné branle à tout un mouvement, qui entraînerait les professeurs de langues à observer par eux-mêmes, leur avoir fourni l'occasion d'être plus et mieux que des glossateurs et des arrangeurs d'exercices, ce serait là pour moi la plus précieuse récompense.

Après avoir ébauché l'histoire de la langue française, après avoir institué en Sorbonne une École où se forment — enfin ! — des spécialistes destinés à en propager la connaissance dans le monde entier, je lui aurais donné une méthode libératrice, qu'on lui empruntera sans doute, mais qui aura été créée pour elle. J'aurais ainsi mérité la chance que j'ai eue de travailler sur la plus belle matière que le langage offre à la curiosité des hommes (1).

FERDINAND BRUNOT,
Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris.

---

(1) Je ne puis terminer cette Introduction sans adresser mes vifs remerciements à M. Frey, dont j'ai déjà parlé et à M. Bony, qui ont bien voulu lire ce livre en épreuves, et dont les observations m'ont été si précieuses.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

I

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

a. f. = ancien français.
f. m. = français moderne.
G. = GODEFROY. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris, 10 vol., 4°.
H. L. = BRUNOT (FERDINAND). *Histoire de la Langue française*, Paris, A. Colin, in-8°.
L. = LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hach., 4 vol., 4° avec Supplément.
l. fr. = *langue française*.
m. f. = moyen français.
o. c. = ouvrage cité.

II

SIGNES.

> veut dire : devient, passe à.

< veut dire : provient de.

Fautes de signes spéciaux, il a été impossible de figurer phonétiquement la prononciation. Nous avons essayé de la représenter du mieux possible avec les caractères ordinaires.

III

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES RENVOIS AUX TEXTES

Pour tous les ouvrages marqués d'un astérisque, se reporter à la bibliographie détaillée donnée dans l'*Histoire de la Langue*, tome et page indiqués. Sauf indication contraire, tous les ouvrages sont publiés à Paris, et sont in-8°.

A

AB. HERM. renvoie à HERMANT (ABEL). *Conf. Enf.* = *Confession d'un Enfant d'hier*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill. ; — *Fam. Com.* = *La Fameuse comédienne*, Lemerre, 1913, in-16.
A. DAUD., voir à DAUDET.
A. d. B. ou A. DE BOIS REG. — ANDRY DE BOIS REGARD * (III, IX). *Refl.* = *Reflexions sur l'usage present de la langue françoise* ; — *Suit.* = *Suite des Reflexions.*
AICARD — AICARD (JEAN). *Maur. d. M.* = *Maurin des Maures*, coll. Nelson.
Aiol — éd. J. Norm. et Gast. Raynaud, S. A. T. (Société des Anciens Textes).
Al. ou *Alex.* — *La vie de St Alexis* * (I, XXV).
A. ou ALC. DE St MAUR. — ALCIDE DE St MAURICE * (III, IX). *Rem.* = *Remarques sur les principales difficultés de la l. fr.*

Aimer. de N. — AYMERI DE NARBONNE * (I, XXVI).
AM. JAM. — AMADIS JAMYN * (II, XVIII). *Œuvres poétiques.*
AMYOT — AMYOT (J.) * (II, V). *Œuv. mor.* = *Œuvres morales ;* — *Vies* = *Les Vies des hommes illustres.*
Anthol. des pros. franç. du XIXe s. — *Anthologie des prosateurs français contemporains*, Delagrave, in-12.
Art et Déc. — *Art et Décoration*, Revue mens., Lib. des B.-Arts, 4°.
ARVERS — ARVERS. *Mes heures perdues*, Cinqualbre, 1878.
ASSOL. — ASSOLANT (ALF.). *La fête de Champdebrac*, Dentu, 1882.
A. Th. fr. — *Ancien Théâtre françois* * (I, XXV).
AUBERT. — AUBERTIN. *Gram.* = *Grammaire moderne des écrivains français*, Bruxelles et Paris, 1861.
AUB. (D') Voir à D'AUBIGNÉ * (II, VI). *Trag.* = *Les Tragiques.*
Auc. — *Aucassin et Nicolete* * (I, XXVI).
AUG. — AUGIER (ÉMILE). *Théâtre*, Calm. Lévy, 1886 ; — *Av.* = *L'Aventurière.*, etc.
AULARD — AULARD. *Rév.* = *Hist. de la Révolution française*, Arm. Col., 1901 ; — *Par.* = *Paris pendant la réaction thermidorienne*, 1898 et suiv.

B

BAÏF — BAÏF (ANT. DE) * (II, VI). *Eun.* = *L'Eunuque.*
BALLY — BALLY (CHARLES). *Précis de stylistique*, Genève, Eggimann.
BALZ. — BALZAC (GUEZ DE) * (III, X). éd. Mor. = édit. Moreau, Lecoffre, 1851, 2 v.
BALZ. — BALZAC (HONORÉ DE). *Birott.* = *César Birotteau*, 1838, 2 v. ; — *Corr.* = *Correspondance*, Calm. Lévy ; — *Cous. Pons* = *Le Cousin Pons*, Laffite, Idéal Biblioth. ; — *Envers* = *L'Envers de l'histoire contemporaine*, Œuv. comp., Alex. Houssiaux, 1855, XIV ; — *Ét. phil.* = *Études philosophiques*, avec *Louis Lambert ;* — *Grandet* = *Eugénie Grandet*, Calm. Lévy, 1897 ; — *Let. à l'étr.* = *Lettres à l'étrangère*, Calm. Lévy, 1899 ; — *L. Lamb.* = *Louis Lambert*, Calm. Lévy, 1896 ; — *Méd. de c.* = *Médecin de campagne* Œuv. compl., Al. Houssiaux, XV ; — *Pays.* = *Les Paysans*, œuv. compl., même édition, XIV ; — *Proscr.* = *Les Proscrits* (à la suite de *L. Lambert*) ; — *Urs. Mir.* = *Ursule Mirouet*, Paris, Ollendorff.
BARB. D'AUREV. — BARBEY D'AUREVILLY. *Une vieille Maîtresse*, Lemerre, 1879, in-12.
BARB. — BARBIER. *Iamb.* = *Iambes*, Dentu, 1862.
BARON — BARON * (IV, XIV). *Théâtre.*
BARRÈS — BARRÈS (MAUR.). *Bérén.* = *Le jardin de Bérénice*, Charpentier, 1894 ; — *Coll. insp.* = *La Colline inspirée*, Em. Paul, 1913 ; — *Un h. l.* = *Un homme libre*, Ib. ; — *L'enn. d. l.* = *L'ennemi des lois*, Perrin, 1893 in-16 ; — *La gr. pit. des Égl.* = *La grande pitié des Églises de France*, Em. Paul, 1914.
BAUDEL. — BAUDELAIRE. *Fl. d. Mal* = *Les Fleurs du Mal*, Calm. Lévy, 1878.
BAYLE — BAYLE * (IV, XIV). *Dict.* = *Dictionnaire.*
BEAUMANOIR — BEAUMANOIR. *Coustumes du Beauvoisis* * (I, XXVI).
BEAUM. — BEAUMARCHAIS. *Barb.* = *Le Barbier de Séville ;* — *Fig.* = *Le Mariage de Figaro*, dans le *Théâtre*, Furne.
BÉDIER — BÉDIER. *Trist.* = *Tristan et Yseult*, Piazza et Cie, in-12.
BECQUE — BECQUE. *Les Corbeaux*, dans *Théâtre Complet*, Biblioth. artistique et littéraire, 1898 ; — *Les Polichinelles*, Illustration théâtrale, 8 oct. 1910.
BELL. — BELLEAU (RÉMI) * (II, VII). *La Rec.* = *La Reconnue.*
Beneeit — BENOÎT * (I, VI). *Ducs de Normand.* = *Chronique des ducs de Normandie.*
BENIÈRE — BENIÈRE (LOUIS). *Papillon, dit Lyonnais le juste*, Illustr. théâtr., 6 nov. 1909.
BERNSTEIN — BERNSTEIN. *Le Marché*, Fasquelle, 1900, in-12.
BÉROALDE DE VERVILLE — BÉROALDE DE VERVILLE * (II, VII). *Le Moyen de parvenir.*
Berte — *Li rounmans de Berte aus grans piés* * (I, XXVI).
BOIL. — BOILEAU DESPRÉAUX * (IV, XIV). *Epît.* = *Les Épîtres ; A. p.* = *L'Art poétique ;* — *Sat.* = *Les Satires ;* — *Réfl.* = *Réflexions sur Longin.*
BONIFACE — BONIFACE. *Manuel des amateurs de la langue française*, Pillet, 1825.
BOREL — PETRUS BOREL. *Put.* = *Madame Putiphar*, Wilhem, 1877, 2 v.

BOSS. — BOSSUET * (IV, XV). *Anne de Gonz.* = *Or. funèb. d'Anne de Gonzague* ; — *Av. aux Prot.* = *Avertissements aux Protestants* ; — *Condé* = *Or. funèb. du Prince de Condé* ; — *Expl. de la Messe* = *Explication de quelques difficultés sur les prières de la Messe* ; — *Henr. d'Angl.* = *Or. funèb. d'Henriette d'Angleterre* ; — *Henr. Fr.* = *Or. funèb. d'Henr. de France* ; — *Mar. Th. d'Aut.* = *Or. funèb. de Marie-Thérèse d'Autriche* ; — *H. Univ.* = *Discours sur l'Histoire Universelle* ; — *Let. aut.* = *Lettres autographes* ; — *Max. des S.* = *Maximes des Saints* ; — *Panég. S. Paul.* = *Panégyrique de Saint Paul* ; — *Prédic. évangél.* = *Sermon sur la Prédication évangélique* ; — *Ém. dign. des pauv.* = *Serm. sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église* ; — *Mort* = *Serm. sur la Mort* ; — *Néc. de la Vie* = *Serm. sur les nécessités de la Vie.*

BOUCHET — BOUCHET * (II, VIII). *Serées.*

BOUH. — P. BOUHOURS * (III, XI et IV, XVI). *D.* = *Doutes* ; — *Entret.* = *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* ; — *Rem.* = *Remarques sur la l. fr.* ; — *Suit.* = *Remarques nouvelles* ; — *Im.* = *Critique de l'Imitation de J.-C.* dans Rosset, *Entretien, Doutes, critiques et remarques du P. B.*, Grenoble, 1908.

BOURG. (P.) — PAUL BOURGET. *Corn.* = *André Cornélis*, Lemerre, 1886 ; — *Crim. d'Am.* = *Un Crime d'Amour.*

BOURG. et BASS. — BOURGET et BASSET. *Un cas de conscience*, Plon et Nourrit, 1910, in-16.

BOURS. — BOURSAULT * (IV, XVI). *Let.* = *Lettres nouvelles* ; — *Théâtre.*

BOYL. — BOYLESVE. *Iles Borr.* = *Le Parfum des Iles Borromées*, Nouv. Coll. Ill., Calm Lévy.

BRANTÔME — BRANTÔME * (II, VIII). *G. Cap.* = *Vies des Grands Capitaines.*

BRÉBEUF — BRÉBEUF * (III, XI). *Luc. trav.* = *Lucain travesty.*

BRISSAUD — Dr BRISSAUD. *Hist. des expr. pop.* = *Histoire des expressions populaires relatives à la médecine*, Masson, 1892, in-12.

BRONGNIART — BRONGNIART. *Hist. nat.* = *Histoire naturelle populaire*, Flammarion, 1892, 4°.

BRUNOT — BRUNOT (FERDINAND). *Doctr.* = *La Doctrine de Malherbe*, 1891 ; — *L'Enseignement de la langue française*, A. Colin, in-12 ; — *H. L.* = *Histoire de la langue française.*

BUSSY-RAB. — BUSSY-RABUTIN * (IV, XVI). *Mém.* = *Mémoires.*

C

CAILLIÈRES — DE CAILLIÈRES * (IV, XVIII). *Mots à la M.* = *Des Mots à la Mode* ; — *Du b. et mauv. us.* = *Du bon et du mauvais usage.*

CAMUS — CAMUS * (III, XII). *Hom. dom.* = *Homélies dominicales* ; — *Iphig.* = *Iphigène.*

CAP. — CAPUS (ALFRED). *Ange* = *Un Ange*, Illustr. théâtr., 22 janv. 1910 ; — *Ann. d'Av.* = *Années d'aventures*, Ollendorff, 1895 ; — *Châtelaine* = *La Châtelaine*, Charp. et Fasq., 1904 ; — *Hélène Ard.* = *Hélène Ardouin*, Illustr. théâtr., 10 mai 1913 ; — *Piégois*, ib., 27 mai 1905 ; — *La pet. fonct.* = *La petite fonctionnaire*, Chapp. et Fasq., 1904.

CHAMPFL. — CHAMPFLEURY. *Cont.* = *Contes d'automne*, Vict. Lecou, 1854.

CHAMPMESLÉ — CHAMPMESLÉ * (IV, XVII). *La Rue St-Denis.*

CH. D'ORL. — CHARLES D'ORLÉANS * (I, XXVII). *Poésies.*

Cheval. a. d. Esp. = *Li chevaliers as deus espees*, éd. Foerster, Halle, 1877.

CHAP. — CHAPELAIN * (III, XII) *G. d'Alf.* = *Guzman d'Alfarache* (trad.).

CHAT. — CHATEAUBRIAND. *Gén.* = *Le Génie du christianisme* (*Œuv.*, éd. Pourrat) ; — *Mém.* = *Mémoires d'Outre-Tombe*, Ib.

Chev. de la T. L. — *Chevalier de la Tour Landry* * (I, XXVII).

CHIFFLET — CHIFFLET * (III, XIII). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise.*

CHREST. DE T. — CHRESTIEN DE TROIES * (I, XXVII). *Erec* = *Erec et Enide* ; — *Perc.* = *Perceval* ; — *Chev. au l.* = *Yvain ou le Chevalier au lion.*

Ev. Nic. = CHRÉTIEN A. DE COUTANCES. — *L'Evangile de Nicodème*, S. A. T. 1885.

Chron. Mousket. — *Chroniques de Mousket* * (I, XXXIV).

Chron. du M. St-Mich. — *Chroniques du Mont St-Michel*, éd. Sim. Luce, S. A. T.

Civil. — *Nouveau traité de la Civilité* * (IV, XVII).
CL. TILLIER — TILLIER (CLAUDE). *Benj.* = *Mon oncle Benjamin*, coll. Nelson.
C. Nouv. nouv. — *Les Cent Nouvelles nouvelles* * (I, XXVIII).
COMM. — COMMINES * (I, XXVIII).
COMTE (A.) — COMTE (AUGUSTE). *Esp. pos.* = *Discours sur l'esprit positif*, Société positiviste, 1898.
CONST. (B.) — CONSTANT (BENJAMIN). *Ad.* = *Adolphe*. éd. Rudler, Manchester, 1919.
Conv. sur la Crit. de la Princ. de Clèves — *Conversation sur la Critique de la Princesse de Clèves* * (IV, XVII).
COPP. OU COPPÉE. — COPPÉE (FR.). *Coup.* = *Le Coupable*, Nouv. Coll. Illustr., Calm. Lévy ; — *Vr. Riches* = *Vrais Riches*, même coll. ; — *Cont.* = *Contes en prose*, même coll.
CORN. — CORNEILLE (PIERRE) * (III, XIII), (Ed. des Gr. Écrivains). *Androm.* = *Andromède* ; — *Cid* = *Le Cid* ; — *Cin.* = *Cinna* ; — *Clit.* = *Clitandre* ; — *Gal du Pal.* = *La Galerie du Palais* ; — *Hér.* = *Héraclius* ; — *Hor.* = *Horace* ; — *Ill.* = *L'Illusion* ; — *Im.* = *L'Imitation de J.-C.* ; — *Ment.* = *Le Menteur* ; — *Pol.* = *Polyeucte* ; — *Pulch.* = *Pulchérie* ; — *Rodog.* = *Rodogune* ; — *Suit. du M.* = *La Suite du Menteur* ; — *Théod.* = *Théodore*.
CORN. TH. — THOMAS CORNEILLE (V. à Th. Corneille).
Cor. L. — *Le Couronnement de Louis* * (I, XXVIII).
COSTAR — COSTAR * (III, XIV). *Let.* = *Lettres*.
COUCI — CHATELAIN DE COUCY. *Chansons*, éd. Franc. Michel, 1830.
Courr. Vaug. — *Le Courrier de Vaugelas*, par EMAN MARTIN, Journ. semi-mensuel, 1869 et suiv., in-4°.
CRÉBILLON — CRÉBILLON. *Atrée et Th.* = *Atrée et Thyeste* (*Œuvres*), Liège, 1729, in-12.
CUREL — DE CUREL. *Nouv. Id.* = *La Nouvelle Idole*, Stock, 1900, in-12.
CUVEL. — CUVELIER * (I, XXVIII). *Du Guesc.* = *Chronique de Bertrand Duguesclin*.

D

D'ABL. — PERROT D'ABLANCOURT * (III, 28). *Apophl.* = *Apophtegmes*.
DANC. — DANCOURT * (IV, XVIII).
D'ANGL. — * (I, XX, XVIII). *Voyage* = *Le Saint Voyage de Jérusalem du Sr d'Anglure*.
D'AUB. — D'AUBIGNÉ * (II, VI). *Œuv.* = *Œuvres* ; — *Trag.* = *les Tragiques*.
A. DAUD. — ALPHONSE DAUDET. *Belle Niv.* = *La belle Nivernaise*, Marp. et Fl., 1886 ; — *Cont.* = *Contes du lundi*, Charp. 1898, in-12 et *Contes choisis*, Pet. Bib. Charp., in-12, 1892 ; — *Im.* = *L'Immortel*, Nouv. Coll. Ill. ; — *Jack*, Paris, Dentu, 1882 ; — *Let. Moul.* = *Lettres de mon moulin*, coll. Nelson ; — *Nab.* = *Le Nabab*, Charpentier, 1886 ; — *Num. Roum.* = *Numa Roumestan*, Ib., 1887 ; — *Pet. par.* = *La petite paroisse*, Nouv. Coll. Illustr., Calm. Lévy ; — *Port. Tar.* = *Port Tarascon* éd. Guillaume ; — *Rois* = *Les Rois en exil*, Dentu, 1879 ; — *Saph.* = *Sapho*, Charpentier, 1884 ; — *T. Alp.* = *Tartarin sur les Alpes*, Marpon et Flamm. ; — *Tart. Tar.* = *Tartarin de Tarascon*, coll. Guillaume ou éd. Lemerre, 1886.
De Venus = *De Venus la déesse d'amor*, éd. Forster, Bonn, 1880.
DEIMIER — DEIMIER * (III, XIV). *Acad.* = *Academie de l'art poëtique*.
DE L'ESTANG — DE L'ESTANG * (III, XV). *Trad.* = *De la Traduction*.
DE RÉGN. — DE RÉGNIER. (H.) *La Flambée*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill.
DÉROUL. — DÉROULÈDE (PAUL). *Ch. du sold* = *Chants du soldat*, Calm. Lévy, in-18.
DESCARTES — DESCARTES * (III, XV). *Méth.* ou *Méthode* = *Discours sur la Méthode*.
DES ESCUTEAUX — DES ESCUTEAUX * (III, XV).
DESM. — Voir à REGN. DESM.
DES PER. — DES PERIERS (BONAVENTURE) * (II, XII). *Nouv. Récr.* = *Nouvelles récréations et joyeux devis*.
DESPOIS — DESPOIS (EUG.). *Le théâtre français sous Louis XIV*, 1874, 2 v.
DESP. — DESPORTES * (II, XII).
DEST. — DESTUTT DE TRACY. *Éléments d'idéologie*, 1803.
Dict. du lang. vic. — PLATT DE CONCARNEAU. *Dictionnaire critique... du langage vicieux...*, Aimé André, 1835.
DID — DIDEROT. *Nev. de Ram.* = *Le neveu de Rameau*, Jannet, in-12 ; — *P. de Fam.* = *Le père de famille*, Amsterdam, MDCCLVIII ; — *Richardson*, Jannet, in-12.

DOLET — DOLET (ÉTIENNE) * (II, XIII). *Enf.* = *Second Enfer* ; — *Gest de F. de Val.* = *Les Gestes de Francoys de Valois* ; — *Man. de trad.* = *La Manière de bien traduire.*

DOMERGUE — DOMERGUE. *Grammaire française simplifiée*, 1782, in-12 ; — *Manuel des étrangers* 1805. ; — *Solutions grammaticales*, 1808.

DONN. — DONNAY (MAURICE). *Patr.* = *La Patronne*, Illustr. théâtrale, 19 déc. 1908.

DOON — DOON DE MAYENCE, 1859, in-12.

DORNIER — DORNIER. *L'Ombre* = *L'Ombre de l'homme*, Soc. fi^se d'Imprimerie.

D'OUVILLE — D'OUVILLE * (III, XVI). *Cont.* = *L'Elite des Contes* ; — *L'Esp. fol.* = *L'Esprit follet* ; — *La Coif. à la Mode* = *La Coiffeuse à la Mode.*

D. P. — [DENIS POULOT]. *Le Sublime ou le travailleur comme il est*, Lacroix Verboeckhoven, 1872.

DU BART. — DU BARTAS * (II, XIII). *Œuvres.*

DU BEL. — DU BELLAY * (II, XIII). *Déf.* = *La Deffence et illustration de la langue françoise* ; — *Let. in.* = *Lettres inédites.*

Durmart le Gal. — *Li Roman de Durmart le Gallois*, éd. Stengel, Tubingen, 1873.

DUMAS (A.) — DUMAS (ALEX. père). *Antony* (*Œuv. compl.*), Théâtre, Charp., 1834-36.

DUMAS (A.) — DUMAS (ALEX. fils). *Aff. Clém.* = *L'Affaire Clémenceau*, Nouv. Coll. Illustr., Calm. Lévy ; — *Dem. Monde.* — *Le Demi-Monde*, Théâtre, Calm. Lévy ; — *L'Étr.* = *L'Étrangère* (Ib.) ; — *Les Id. de Mme Aubr.* = *Les Idées de Madame Aubray* (Ib.) ; — *Tul.* = *La Tulipe noire*, éd. Brandon, New-York, Amer. B.C^y.

D'URFÉ — D'URFÉ * (III, XVII). *Astr.* = *L'Astrée.*

DUR. — DURUY (GEORGE). *Uniss.* = *L'Unissoy*, Hachette, 1888.

DU VAIR — DU VAIR * (II, XIV). *Œuvres.*

DUVAL — DUVAL * (III, XVII). *L'Esch. fr.* = *L'Eschole françoise.*

DU VERDIER — DU VERDIER. *Flat.* = *Le Flatteur*, Cl. Barbin, 1697.

E

E. DESCH. — EUSTACHE DESCHAMPS * (I, XXIX). *Œuvres.*

Esp. salyr. — *L'Espadon salyrique* * (III, XVIII).

EST. (H.) — ESTIENNE HENRI * (II, XV). *Apol.* = *Apologie pour Hérodote* ; — *Conf.* = *La Conformité du fr. avec le grec* ; — *Hypom.* = *Hypomneses de gallica lingua.*

EST. BOIL. — ESTIENNE BOILEAU * (I, XXVII). *Liv. d. Mest.* = *Le Livre des Mestiers.*

Év. des Quen. — *Les Évangiles des Quenouilles* * (I, XXX).

F

FAB. — FABRE. *Mme Fust.* = *Madame Fuster*, Charpentier, 1887 ; — *Tigr.* = *L'Abbé Tigrane* ; — *Barnabé* et *Oncle Cél.* (*mon Oncle Célestin*), sont cités d'après les *Œuvres choisies*, Delagrave, in-12.

FAGUET — FAGUET (ÉMILE). *Théât. cont.* = *Notes sur le théâtre contemporain*, Lecène et Oud., 1-3e sér., 1888-1890.

FAUCH. — FAUCHET (CLAUDE) * (II, XV).

FÉNELON — FÉNELON. *Télém.* = *Les Aventures de Télémaque.*

FEUILL. — FEUILLET (OCTAVE). *Morte* = *La Morte*, Calm. Lévy, 1886.

FLAMENT — FLAMENT. *Le Masque* = *Le Masque et le Bandeau*, Illustr. théâtr., 30 janv. 1909.

FLAUB. — FLAUBERT (GUSTAVE). *Bov.* = *Madame Bovary*, Charp., 1889 ; — *Éduc.* = *L'éducation sentimentale*, Mich. Lévy, 1870, 2 v. ; — *Éd. sent.* = *L'Éducation sentimentale*, Prem. version, Charp., tome III des *Prem. Œuvres* ; — *Lég. St Jul. l'Hosp.* = *La Légende de St Julien l'Hospitalier*, avec les suivants : — *Par les Champs.* = *Par les Champs et par les Grèves* ; — *Un cœur simple*, P. Laffite, Idéal Bib., 1909 ; *Let. à G. Sand*, éd. Calm. Lévy ; — *Sal.* = *Salammbô*, Mich. Lévy, 1863 ; — *Pag. ch.* = *Pages choisies*, A. Colin.

Fleurs de l'Eloq. fr. — *Les fleurs de l'eloquence françoise* * (III, XVIII).

FONTEN. — FONTENELLE. *Hist. des Or.* = *Histoire des Oracles*, Soc. Textes fr. mod.

FORCAD. — FORCADEL (ESTIENNE) * (II, XV). *Œuvres poétiques.*
FOUR. — FOURIER. *Œuvres complètes*, 1846, Librairie sociétaire.
FRANCE (A.) — FRANCE (ANATOLE). *Hist. com.* = *Histoire comique*, Calm. Lévy ; — *Les Dieux ont soif*, Ib., 1912 ; — *Mann.* = *Le Mannequin d'Osier*, Ib. ; — *Orme* = *L'Orme du Mail*, Ib. ; — *Ping.* = *L'île des Pingouins*, Ib. ; — *Rôtiss.* = *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, Ib., 1899 · — *Sylv. Bonn.* = *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, Ib., Nouv. Coll. Ill. ; — *Vers l. meil.* = *Vers les temps meilleurs*, Pelletan, 1906.
FROISS. — FROISSARD * (I, XXX). *Chron.* = *Chroniques.*
FROM. — FROMENTIN (EUGÈNE). *Domin.* = *Dominique*, Plon, 1896 ; — *Corr. et frag. in.* = *Correspondance et fragm. inédits*, Ib., 1912, in-16.
FURET. — FURETIÈRE * (IV, XX). *Dict.* = *Dictionnaire* ; — *Fact.* = *Factums* ; — *Parab. de l'Ev.* = *Les Paraboles de l'Evangile.*

G

G. — GODEFROY * (I, XXX). *Dictionnaire de l'ancienne langue française.*
GAR. — GARASSE (P. FRANÇOIS) * (III, XIX). *Doct. cur.* = *Doctrine curieuse* ; — *Mém.* = *Mémoires* ; — *Rab.* = *Le Rabelais réformé.*
GAUT. — GAUTIER (THÉOPHILE). *Alb.* = *Albertus*, Charpentier, 1896 ; — *Frac.* = *Le Capitaine Fracasse*, Ib., 1876, 2 v. ; — *Jeune Fr.* = *Les Jeunes-France*, Ib., 1894 ; — *Romant.* = *Histoire du romantisme*, Ib.
GAUTIER — GAUTIER. (Paul). *Un prophète, Edgar Quinet*, Plon, 1917.
G. COINC. — GAUTIER DE COINCY. *Les miracles de la Ste Vierge*, 1857, 4°.
GAVAULT — GAVAULT. *Ma T. d'Honfl.* = *Ma tante d'Honfleur*, Ill. théâtr., 27 juin 1914.
GAVAULT ET ROB. CHARVAY — GAVAULT et ROB. CHARVAY. *Mme Joselle, ma femme*, Illustr. théâtr., 12 janv., 1907.
G. DE NERVAL — GÉRARD DE NERVAL. *Boh. gal.* = *La Bohême galante*, Mich. Lévy, 1856 ; — *Voy. en Or.* = *Voyage en Orient.*
GELLO — GELLO * (II, XVII). *Cité.*
GIRAULT DUVIVIER — Voir *Gr. des Gr.*
G. MUIS. — GILLES LE MUISIS, éd. Kerv. de Lettenhove, Louvain, 1882.
GODARD — GODARD. *L. fr.* = *La langue françoise* * (III, XIX).
GOMB. — GOMBAULT * (III, XIX). *Endim.* = *L'Endimion* ; — *Ep.* = *Les Epigrammes.*
GONC. — GONCOURT (Les Frères). *G. Lac.* = *Germinie Lacerteux*, Fayard, Mod. Bib., in-4° ; — *Journ.* = *Le Journal des Goncourt*, Charp., 1883, 9 vol. ; — *Sœur Phil.* = *Sœur Philomène*, Fasq., 1903.
GONC. — GONCOURT (EDM. DE). *Fr. Zemg.* = *Les frères Zemganno*, Charp., 1876.
GOURNAY — DE GOURNAY * (III, XIX). *O.* = *L'Ombre* ; — *Adv.* = *Les Advis.*
Gr. des G. du Monde — THOMAS-LEFEBVRE. *La Grammaire des gens du Monde*, Hachette, 1843.
Gr. des Gr. — GIRAULT DUVIVIER. *Grammaire des Grammaires*, Cotelle, 1853.
Gr. gén. — *Grammaire Générale* (de Port-Royal) * (IV, XXVI).
Gram. méth. — D'ALLAIS. *Grammaire méthodique* * (IV XVIII).
GRAMMONT — GRAMMONT. *Traité pratique de prononciation française*, Delagrave, in-12.
GRENIER — GRENIER (ED.). *Œuvres*, Lemerre, 1895, 3 vol. in-12.
GRESSET — GRESSET. *Le Méch.* = *Le Méchant* dans *Œuvres*, Londres, 1780, 2 vol. in-32.
GRÉV. — GRÉVIN * (II, V). *Les Esb.* = *Les Esbahis* ; — *Disc. sur la l. fr.* = *Discours sur ce qu'on appelle usage dans la Langue Françoise*, à la suite du *Traité sur le commerce de Lettres*, Jacq. Estienne, 1708, in-12.
G. SAND. — GEORGE SAND. *Champ.* = *François le Champi*, Calm. Lévy, 1896 ; — *Corr.* = *Correspondance*, Calm. Lévy ; — *Elle et L.* = *Elle et Lui*, Nouv. Coll. Ill. ; — *Hist. de ma vie* = *Histoire de ma vie*, Lecou, 1854, 2 v. ; — *Ind.* = *Indiana*, Nouv. Coll. Ill. ; — *Jaq.* = *Jacques*, *Œuvres*, Bonnaire, 1837, 2 v. ; — *La Mare au Diable*, Lecou, 1850 ; — *Lélia*, Calm. Lévy, 1894, 2 v.
GUIZOT — GUIZOT. *Essai sur l'Hist. de Fr.*, Ladrange, 1836.

H

HAUTEROCHE — HAUTEROCHE * (IV, XXI). *Théâtre.*
H. CAPET — H. CAPET * (I, XXXI).
Hept. — *Heptaméron* (Voir MARG. DE NAVARRE).
HÉRÉDIA — HÉRÉDIA. *Troph.* = *Les Trophées*, A. Lemerre, in-12.
HERV. — HERVIEU (P.). *Cours fl.* = *La Course du flambeau*, Illustr. théâtr., 20 janv. 1909 ; — *Flirt*, Modern-Bibliothek, Art. Fayard.
HUGO. — Voir à V. H. (VICTOR HUGO).
HUG. — HUGUET. *Synt. de Rab.* = *La syntaxe de Rabelais*, Hachette, 1894.
HUYSM. — HUYSMANS. *Là-Bas*, Tresse et Stock, 1891 ; — *La Cathédrale*, Ib., 1899 ; — *En route*, Ib., 1895.

I

Int. consol. — *Le livre de l'Internelle consolation* * (I, XXXI).

J

J. B. P. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, 1515-1536, éd. Lalanne, J. Renouard, 1854.
Jard. fr. — *Le jardinier françois* * (III, XXI).
JAUR. — JAURÈS (JEAN). *Act. Soc.* = *Action Socialiste*, Bellais, 1899.
J. CHARTIER — J. CHARTIER. *Chroniques de Charles VII*, Jannet, 1858, 3 in-12.
J. DE PAR. — *Le roman de Jean de Paris* * (I, XXXII).
J. DE SCHEL. — JEAN DE SCHELANDRE * (III, XXI). *Tyr et Sidon.*
JOD. — JODELLE * (II, XIX). *Eug.* = *L'Eugène.*
JOINV. — JOINVILLE * (I, XXXII).
Journal de Perlet. — Voir. à AULARD.
Joyes — *Les Quinze Joyes de mariage* * (I, XXXV).

K

KARR (A.) — KARR (ALPHONSE). *A bas les Masques*, Calm. Lévy, 1883 ; — *Com. d. la Réf.* = *Comédie de la Réforme* (à la suite du précédent) ; — *Guêpes* = *Les Guêpes*, Mich. Lévy, 1858 ; — *Tilleuls* = *Sous les Tilleuls*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Illust.

L

LAB. — LABICHE. *Th.* = *Théâtre.* (Les titres sont ceux des différentes pièces), Calm. Lévy, 1885.
LA BR. — LA BRUYÈRE * (IV, XXII). *Les Caractères* (Éd. des Gr. Écrivains). Les renvois sont faits aux chapitres.
LAFAYE — LAFAYE (B.). *Dictionnaire des synonymes français*, Hachette, 1884.
LA FONT. — LA FONTAINE * (IV, XXII). (Éd. des Gr. Écrivains). *Cont.* = *Les Contes* ; — *Eun.* = *L'Eunuque*, comédie ; — *Fab.* = *Les Fables.*
LAFORGUE — LAFORGUE. *Poés.* = *Poésies complètes*, L. Vanier, 1894.
LAM. — LAMARTINE (ALPH. DE). *Harm.* = *Les Harmonies*, Hach., 1897 ; — *Joc.* = *Jocelyn*, Ib., 1858 ; — *Médit.* = *Méditations*, éd. Lanson, Ib., 1915 ; — *N. Médit.* = *Nouvelles Méditations*, Furne ; — *Raph.* = *Raphaël*, Perrotin et Furne, 1849 (cité aussi d'après l'éd. Garnier, 1857) ; — *Rec. po.* = *Recueillements poétiques*, Furne, 1863.

LAMENN. — LAMENNAIS. *Esq d'une philos.* = *Esquisse d'une philosophie*, Pagnerre, 1846 ; — *Liv. du p.* = *Livre du Peuple*, Bruxelles, Langlet et Cie, 1838, in-12 ; — *Par.* = *Paroles d'un croyant*, t. XI des *Œuvres compl.* Paul Daubrée et Caillaux, 1836.

LA MESNARD. — LA MESNARDIÈRE * (III, XXII). *Poés.* = *Poésies.*

LA MOTHE LE VAYER — LA MOTHE LE VAYER * (III, XXII).

LAR. — LARIVEY * (II, XX). *Esc.* = *Les Escolliers ;* — *Jal.* = *Les Jaloux.*

LA ROCH. — LA ROCHEFOUCAULD * (III, XXII). (Éd. des Grands Écrivains).

LAVED. — LAVEDAN (HENRI). *Leur beau phys.* = *Leur beau physique*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill. ; — *Nouv. jeu* = *Le nouveau jeu*, Ib., 1897.

LEC. DE L. — LECONTE DE LISLE. *Po. ant.* = *Poèmes antiques*, Lemerre, in-12 ; — *Po. barb.* = *Poèmes barbares*, Ib. ; — *Po. tr.* = *Poèmes tragiques*, Ib. (*Erin.* = *Les Erinnyes*, même recueil).

LEEST — LEEST. *Syntakt. Studien über Balzac*, Kœnigsberg, 1889.

LEM. — LEMAÎTRE (JULES). *Rois* = *Les Rois*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Illust. ; — *La Massière*, Calm. Lévy, 1905.

LEMAIRE — LEMAIRE (A.). *Grammaire*, Delalain, 1862.

LEM. DE BELG. — LE MAIRE DE BELGES * (II, XX). *Illustrations des Gaules.*

LE PETIT — LE PETIT * (III, XXVII), *Chron. scand.* = *Chronique scandaleuse, ridicule et burlesque.*

LES. — LESAGE. *Pages choisies*, A. Colin, 1896 ; — *Gil Blas*, Rouen, Ferrand, 1780, 4 v. ; — *Le diable boiteux*, éd. Jannet, 2 vol. in-12.

L'EST. — L'ESTOILE * (II, XXI). *Journ. de H.* = *Mémoires et Journal depuis la mor de Henri III.*

Let. d'Henri IV à de Vil. — *Lettres inédites de Henri IV à De Villiers* * (III, XX).

LÉVIZAC — DE LÉVIZAC. *L'art de parler et d'écrire coorrt la l. fr.*, Rémont, an X, 2 v.

LÉVY — LÉVY (J.). *Corr.* = *Les Gaietés de la Correctionnelle*, Flammarion.

LICHTENBERGER — LICHTENBERGER. *Trott* = *Mon petit Trott*, Plon, 1898.

L. d. Rois ou Q. L. des Rois = *Les Quatre livres des Rois* * (I, XXXV).

L. LAB. — LOUISE LABÉ * (II, XIX). *Débat de Folie et d'Amour.*

LOMB. — LOMBARD (J.). *Byzance*, Soc. d'éd. litt. et art., 1901.

LORET — LORET * (III, XXIII). *La Muze historique.*

LOTI — LOTI (PIERRE). *Chrys.* = *Mme Chrysanthème* (*Œuv. comp.*, Calm. Lévy, IV); — *Dés.* = *Le Désert*, Ib., VII) ; — *Mat.* = *Matelot*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill. ; — *Pêch.* = *Pêcheur d'Islande*, Calm. Lévy ; — *Pitié.* = *Le Livre de la Pitié et de la mort*, Calm. Lévy ; — *Pag. ch.* = *Pages choisies*, A. Colin et Calm. Lévy.

LOUVEAU — LOUVEAU. *Les facétieuses nuits de Straparole*, éd. elzév., 1857, 2 vol. in-12.

M

MAETERL. — MAETERLINCK. *Sag.* = *La Sagesse et la Destinée*, Charp., 1899, in-12.

MAINDR. — MAINDRON. *Dariolette*, Lemerre, 1912.

Mme DE MAINTENON — Mme DE MAIRTENON * (IV, XXIV). *Let.* = *Lettres.*

MALOT — MALOT (HECTOR). *P. chois.* = *Pages choisies*, A. Colin.

MALH. — MALHERBE * (II, XXII). (Éd. des Gr. Écrivains).

MAR. DE FR. — MARIE DE FRANCE * (I, XXXIII). *Œuvres.*

P. V. MARG. — MARGUERITTE (PAUL et VICTOR). *Brav. gens.* = *Les Braves Gens*, Plon N., 1901 ; — *F. nouv.* = *Les Femmes nouvelles*, Flammarion, Sel. Collect. ; — *Poum*, Plon, 1897.

P. MARG. — MARGUERITTE (PAUL). *Sur le Retour*, Plon N.

MAIRET — MAIRET * (III, XXIV). *Sylv.* = *Sylvie.*

MAR. — MAROT * (II, XXII). *Œuvres.*

MARG. DE NAV. — MARGUERITE DE NAVARRE * (II, XXII). *Hept.* = *Heptameron ;* — *Dern. po.* = *Dernières poésies*, A. Colin, S. H. L.

MARIV. — MARIVAUX. *Œuvres*, Hachette, 2 vol. in-8.

MARTINON — MARTINON. *Prononc.* = *Comment on prononce le français*, Larous. in-12.

MAUP. ou MAUPAS — MAUPAS * (II, XXIII). *Gram.* = *Grammaire.*
MAUPASS. — MAUPASSANT (GUY DE). *Bel Am.* = *Bel-Ami*, Ollendorff ; — *Notre cœur* Conard, 1909. — *Yv.* = *Yvette*, Ib., 1902.
MAYN. — MAYNARD * (III, XXV). *Œuvres.*
MEIGRET — MEIGRET (LOUIS) * (II, XXIII).
Mém. Soc. l. — *Mémoires de la Société de linguistique de Paris.*
MÉNAGE — MÉNAGE * (III, XXV). *O.* ou *Obs.* = *Observations sur la l. fr.* ; — *Menagiana* * (IV, XXIV).
Mén. de Paris — *Le Ménagier de Paris*, Soc. du Bib. fr., Crapelet, 1846, 2 v.
MÉRIMÉE — MÉRIMÉE (PROSPER). *Chr. Ch. IX* = *Chronique du règne de Ch. IX*, Calm. Lévy, 1890 ; — *Col.* = *Colomba*, Ib., 1920. (*Les Ames du Purgatoire*, et *La Vénus d'Ille* avec le précédent).
MICHEL. — MICHELET. *Bib. de l'hum.* = *La Bible de l'humanité* ; — *Hist. Fr.* = *Histoire de France*, Marp. et Flammar. ; — *Hist. Rév.* = *Histoire de la Révolution française*, Ib., 1879 ; — *La Mer*, C. Lévy, 1898 ; — *L'Amour*, Ib. ; — *Ma Jeunesse*, Flammarion ; — *Convention*, éd. Nelson.
MIGAULT. — MIGAULT. *Journal de Migault*, 1910.
MIGNET — MIGNET. *Charles-Quint* ; — *Hist. de M. St.* = *Histoire de Marie-Stuart.*
Mir. N. D. — *Miracles de Nostre Dame* * (I, XXXIV).
MIRB. — MIRBEAU (OCTAVE). *L'Épidémie*, dans *Farces et Moralités*, Garn., 1904 ; — *Le Foyer*, Illustr. théât. 12 déc. 1908 ; — *Mauv. berg.* = *Les Mauvais bergers*, Fasquelle, 1898.
MOL. — MOLIÈRE * (III, XXV). (Éd. des Gr. Ecrivains). *Am. méd.* = *L'Amour médecin* ; — *Amph.* = *Amphitryon* ; — *Av.* = *L'Avare* ; — *B. G.* ou *Bourg.* = *Le Bourgeois gentilhomme* ; — *Dép. Am.* = *Le Dépit amoureux* ; — *D. Garc.* = *Don Garcie de Navarre* ; — *D. Juan* = *Don Juan* ; — *Éc. d. f.* = *L'École des Femmes* ; — *Escarb.* = *La Comtesse d'Escarbagnas* ; — *Ét.* = *L'Étourdi* ; — *Fâch.* = *Les Fâcheux* ; — *F. sav.* = *Les Femmes savantes* ; — *G. Dand.* = *Georges Dandin* ; — *Impr.* = *L'Impromptu de Versailles* ; — *Mal. Im.* = *Le Malade Imaginaire* ; — *Mar. forc.* = *Le Mariage forcé* ; — *Méd. m. l.* = *Le Médecin malgré lui* ; — *Mis.* = *Le Misanthrope* ; — *Préc.* = *Les Précieuses ridicules* ; — *Scap.* = *Les Fourberies de Scapin* ; — *Sgan.* = *Sganarelle* ; — *Tart.* — *Tartuffe.*
MONET — MONET (LE P.) * (III, XXV).
MONN. — MONNIER (HENRY). *Sc. pop.* = *Scènes populaires*, Dentu, 1890.
MONSELET — MONSELET. *Les Aveux d'un pamphlétaire*, Lecou, 1854, in-12.
MONTCHREST. — MONTCHRESTIEN * (II, XXIV).
MONTESQ. — MONTESQUIEU. *Let. Pers.* = *Lettres Persanes*, Garnier ; — *Ars. et Ism.* = *Arsace et Isménie*, à la suite du précédent ; — *Esp. d. l.* = *Esprit des lois* ; — *Rom.* = *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.*
MONTFL. — MONTFLEURY * (III, XXVI). *Théâtre.*
MONTLUC — MONTLUC (BLAISE DE) * (II, XXIV).
MOSELLY — MOSELLY. *La Vie Lorraine*, Nouv. libr. nation., 1908, in-18.
M. PRÉV. — Voir à PRÉVOST.
MURGER — MURGER. *Jeun.* = *Scènes de la vie de jeunesse*, Mich. Lévy, 1854 ; — *Vie Boh.* = *Scènes de la vie de Bohême*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill.
M. TIN. — TINAYRE (MARCELLE). *M. Péché.* = *La Maison du Péché*, Calm. Lévy.
MUSS. — MUSSET (A. DE). *Œuv.*, Charp. et Fasq., in-4°. (Le titre qui suit est celui de l'œuvre ou du morceau.)
Myst. du v. Test. — *Le Mystère du Vieux Testament* * (I, XXXIV).

N

N. DE TR. — NICOLAS DE TROIES * (II, XXIV). *Le grand Parangon des nouvelles.*
NOEL DU FAIL — NOEL DU FAIL * (II, XIII). *Contes et Discours d'Eutrapel.*

O

Omn. du lang. — *Omnibus du langage à tous*, Corréard, 1829, in-12.
ORS. B. — ORSON DE BEAUVAIS * (I, XXXV).
OUDIN — OUDIN (ANT.) * (III, XXVII). *Grammaire.*
Ouvrier. — *L'Ouvrier*, Revue, Blériot in-4°.

P

P. ADAM — P. ADAM. *Myst. d. f.* = *Mystère des Foules*, Ollendorff, 1895, 2 vol. in-18
PALAPRAT — PALAPRAT * (IV, XXV). *Œuvres*, Ribou, 1702.
PALISS. — PALISSY * (II, XXV). *Œuvres*.
PASC. — PASCAL (BLAISE) * (III, XXVII). *Pens.* = *Les Pensées* ; — *Prov.* = *Lettres d'un provincial*.
PASQ. — PASQUIER (EST.) * (II, XXV). *Rech.* = *Les Recherches de la France*.
Path. — *Pathelin* * (I, XXXV).
Pel. — *Pelerinage de Charlemagne à Jerusalem* * (I, XXXV).
PELET. D. MANS — PELETIER DU MANS * (II, XXV).
PERRAULT — PERRAULT * (IV, XXV). *Contes*, Flammar., in-12 ; — *Rec. div. ouv.* = *Recueil de divers ouvrages*.
PIRON — PIRON. *Métr.* = *La Métromanie*, dans les *Œuvres*, Amsterdam, 1764.
POISSON — POISSON * (III, XXVIII). *Œuvres*.
PONT. DE TYARD — DE TYARD (PONTUS) * (II, XXVI). *Err.* = *Erreurs amoureuses*.
PRÉV. — PRÉVOST (ABBÉ). *Manon* = *Manon Lescaut*, Bib. des Amis des Lettres, 1830.
M. PRÉV. — PRÉVOST (MARCEL). *Le jardin secret*, Mod. Biblioth. ; — *Le Mariage de Julienne*, Ib. ; — *Let. à Fr. mariée* = *Lettres à Françoise mariée*, Juven.
Princ. de Cl. — Mme DE LA FAYETTE * (IV, XXII). *La Princesse de Clèves*.
PROUD. — PROUDHON. *Rév. soc.* = *La Révolution sociale démontrée par le Coup d'État du 2 déc.*, Garnier, 1852.

Q

QUILLAC — QUILLAC (ABBÉ J. A.). *La langue et la syntaxe de Bossuet*, Tours, Cattier, 1903.
QUINAULT — QUINAULT * (III, XXVIII). *Théâtre*.

R

RAB. — RABELAIS * (II, XXVI).
RAC. — RACINE * (IV, XXVI). (Éd. des Gr. Écrivains *Andr.*). = *Andromaque* ; — *Ath.* = *Athalie* ; — *Bér.* = *Bérénice* ; — *Brit.* = *Britannicus* ; — *Mithr.* = *Mithridate* ; — *Phèd.* = *Phèdre* ; — *P. R.* = *Histoire de Port-Royal* ; — *Rem. s. Od.* = *Remarques sur l'Odyssée* ; — *Théb.* = *La Thébaïde*.
RACAN — RACAN * (III, XXIX). *Œuvres*.
R. CAMB. — RAOUL DE CAMBRAI * (III, XXIX).
R. DE GOURM. — RÉMY DE GOURMONT. *Le Problème du style*, Soc. du Merc. de Fr.
REGN. — REGNARD * (III, XXIX). *Mén.* = *Les Ménechmes* ; — *Sér.* = *La Sérénade*.
REGN. — REGNIER * (II, XXVII). *Sat.* = *Satires*.
REGN.-DESM. — RÉGNIER-DESMARAIS * (IV, XXVI). *Traité de la Grammaire françoise*.
REN. — RENAN. *Jés.* = *La Vie de Jésus*, Michel Lévy, 1863 ; — *Souv. Enf.* = *Souvenirs d'Enfance*, coll. Nelson.
REN. ou RENARD — RENARD (JULES). *L'Écornifleur*, Ollendorff, 1904 ; — *Poil de Carotte*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill.
RENAUD — RENAUD. * (III, XXIV). *Manière de parler*.
RICHEP. — RICHEPIN (JEAN). *Ch. des Gueux* — *La Chanson des Gueux* ; — *Miarka*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill.
RICHER — RICHER * (III, XXX). *Ov.* = *Ovide bouffon*.
RIVOIRE ET BESN. — RIVOIRE ET BESNARD. *Mon ami Teddy*, Illustr. Théâtr. 12 nov. 1910.
R. M. — *Revue des Deux Mondes*.
ROB. — ROBERT. *Gram.* = *Grammaire française*, Groningue, 1919 ; — *Idiom.* = *Études d'idiome et de syntaxe*, Ib., 1917.
DE ROB. — ROBERT (LOUIS DE). *L'envers d'une courtisane*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill. ; — *Rom. du Mal.* = *Le Roman du Malade*, Ib.
RODENB. — RODENBACH. *Bruges la Morte*, Marp. et Flam.
ROG. DE COL. — ROGER DE COLLERYE * (I, XXXVI).
Rol. — *La Chanson de Roland*, éd. L. Gautier, Tours 1881.

ROM. ROLL. — ROMAIN ROLLAND. *Jean Christ.* = *Jean Christophe*, Cahiers de la Quinzaine.
Roman — *Romania*, p. p. PAUL MEYER et GASTON PARIS, 1872 et suiv.
RONS. — RONSARD * (II, XXVI). Sans indication, renvoie à la Collection de la Pléiade de Marty-Maveaux ; — Bl. = éd. Blanchemain ; — *Po. ch.* = *Poésies choisies*, éd. Becq de Fouquières.
ROSNY — ROSNY. (J. H.). *G. du Feu* = *La Guerre du Feu*, éd. Lafitte, in-4 ; — *Valgr* = *Daniel Valgraive*, Lemerre, 1891.
ROST. — ROSTAND (EDMOND). *Chant.* = *Chantecler*, Fasquelle, 1919 ; — *Rom.* = *Les Romanesques*, Ib. ; — *L'Aiglon*, Ib.
ROTR. — ROTROU * (III, XXX). *Théâtre. Heur. Const.* = *L'Heureuse Constance* ; — *Bélis.* = *Bélisaire* ; — *Deux puc.* = *Les Deux pucelles* ; — *Célim.* = *La Célimène* ; — *Venceel.* = *Venceslas*.
ROUSS. — ROUSSEAU (J.-J.). *Œuvres*, Genève et Paris, Volland, 16 vol. in-4° ; — *Extraits*, éd. Hachette ; — *Contr. soc.* = *Le Contrat Social*.
RUT. OU RUTEB. — RUTEBEUF * (I, XXXVII).

S

S^t. AM. — SAINT AMAND * (III, XXX). *Œuvres*.
Ste BEUV. — SAINTE-BEUVE *Corr.* = *Correspondance*, Calm. Lévy, 1878 ; — *Crit. et port.* = *Critique et portraits littéraires*, R. Bocquet, 1841, 5 v. ; — *Lund.* = *Causeries du Lundi*, Garnier, 1852 ; *Pens. août* = *Pensées d'Août*, Renduel, 1837 ; — *Po.* = *Poésies complètes*, Charpentier, 1890 ; — *Portr. de f.* = *Portraits de femmes*, Didier, 1845 ; — *P. R.* = *Histoire de Port-Royal*, Hach., 1860 ; — *Port. cont.* = *Portraits contemporains*, Mich. Lévy, 1876 ; — *Vol.* = *Volupté*, Charpentier, 1834.
S. GEL. — SAINT GELAIS * (II, XXVIII). *Œuvres*.
S. RÉAL — SAINT RÉAL * (IV, XXVII). *De la Critique*.
SAINT SIM. — SAINT SIMON * (IV, XXVII). *Mém.* = *Mémoires* (Éd. des Gr. Écrivains).
Saint Thomas. — GARNIER DE PONT-SAINTE-MAXENCE * (I, XXXVII). *Saint Thomas le Martyr*.
SCARR. — SCARRON * (III, XXX). *Gigant.* = *Gigantomachie* ; — *Rom. com.* = *Le Roman comique* ; — *Virg.* = *Virgile travesti*.
SCÈVE — SCÈVE (MAURICE). *Délie*, éd. Scheuring, 1862.
SCRIBE — SCRIBE. *L'hérit.* = *L'héritière*, Mich. Lévy, 1859 ; *Part. et rev.* = *Partie et Revanche*, Ib. ; — *V. garç.* = *Le vieux garçon*, Ib ; — *L'ours et le pacha*, Ib.
SCUDÉRY — SCUDÉRY * (III, XV). *Mathilde*.
Secr. de la C. — *Le Secrétaire de la Cour* * (III, XXXI).
SEGRAIS — SEGRAIS. * (III, XXXI). *Nouvelles françoises*.
SENANCOUR — SENANCOUR. *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, 1910. Soc. Textes fr. modernes.
Sent. crit. s. car. — *Sentiments critiques sur les Caractères de la Bruyère* * (IV, XXVIII).
Serm. D'O. MAILL. — *Sermons* D'OLIVIER MAILLARD * (I, XXXVI).
SÉV. — Mme DE SÉVIGNÉ * (IV, XXVIII). (Éd. des Gr. Écrivains ; le chiffre indique le n° de la lettre).
SEYSS. — SEYSSEL (CLAUDE DE) * (II, XXXVIII). *Suc. d'Al.* = *L'Histoire des successeurs d'Alexandre*.
SOREL — SOREL * (III, XXXI). *Berg. extr.* = *Le Berger extravagant* ; — *Franc.* = *La vraye histoire comique de Francion*.
Sr CHANT. — SŒUR CHANTAL * (III, XXXI). *Lettres*.
SOUV. — SOUVESTRE (ÉMILE). *Clair.* = *Clairières*, Bruxelles, Muquardt, 1852, in-16.
STAPFER — STAPFER. *Récr.* = *Récréations grammaticales*, 1910.
STUART MERRILL — STUART MERRILL. *Po.* = *Poèmes*. Soc. du Merc. de Fr., 1897.
SUE — SUE (EUGÈNE). *Myst.* = *Les Mystères de Paris*, Bruxelles, Méline, 1845, tome II ; — Id. Paris, Albin Michel, tome I.
SULLY PRUDH. — SULLY-PRUDHOMME. *Poésies*, Lemerre, 1879.

T

TAHUR. — J. TAHUREAU DU MANS * (II, XXIX).
TALL. — TALLEMANT DES RÉAUX * (III, XXXII). *Hist.* = *Historiettes*.

TALLEM. — TALLEMANT (ABBÉ) * (IV, XXVIII). *Décisions* = *Remarques et Decisions de l'Academie françoise.*

TH. CORN. — CORNEILLE (THOMAS) * (II, XIII). *Am. à la mode* = *L'Amour à la Mode* ; — *Ch. de la voix* = *Le Charme de la Voix* ; — *Dom Bertr. de Cig.* = *Dom Bertrand de Cigarral* ; — *Com. d'Org.* = *La Comtesse d'Orgueil.*

Thèbes — *Le Roman de Thèbes*, éd. Constans. S. A. T.

THÉOPH. — THÉOPHILE DE VIAU * (III, XXXIII).

THEUR. — THEURIET (ANDRÉ). *Lucile Désenclos*, Flammar., 1889, in-16.

A. THIERR. — A. THIERRY. *Réc. mér.* = *Récits des temps mérovingiens*, Garnier.

THUROT — THUROT * (II, XXIX). *De la prononciation française.*

TOB. — TOBLER. *Mél.* = *Mélanges de grammaire française*, trad. Kuttner et Sudre, 1905 ; — *V. Beitr.* = *Vermischte Beitraege*, Leipzig, I-IV.

TOURN. — TOURNEBU (ODET DE) * (II, XXX). *Cont.* = *Les Contens.*

TRIST. BERN. — TRISTAN BERNARD. *Poulaill.* = *Le Poulailler*, Illust. théâtrale, 1909.

V

VAUG. — VAUGELAS * (III, XXXIII). *Rem.* = *Remarques.*

V. H. — VICTOR HUGO (Éd. Hetzel). *Actes* = *Actes et paroles* ; — *Année terr.* = *L'Année terrible* : — *Chât.* = *Les Châtiments* ; — *Cont.* = *Les Contemplations* ; — *Dern. j.* = *Le Dernier jour d'un condamné* ; — *F. d'aut.* = *Les Feuilles d'automne* ; — *Hern.* = *Hernani* ; — *Lég.* = *La Légende des siècles* (le titre est celui de la pièce) ; — *Le Roi s'am.* = *Le Roi s'amuse* ; — *Mar. de L.* = *Marion de Lorme* ; — *Mis.* = *Les Misérables* ; — *N. D. de P.* = *Notre-Dame de Paris* ; — *Or.* = *Les Orientales* ; — *Philos.* = *Philosophie* ; — *Ray. et O.* = *Les Rayons et les Ombres* ; — *Rhin* = *Le Rhin* ; — *R. Blas* = *Ruy-Blas.*

V. H. L. — *Variétés historiques et littéraires* * (III, XXXIII).

VIDEL — VIDEL * (III, XXV). *Mél.* = *Mélanie.*

VID. — VIDOCQ. *Mém.* = *Mémoires*, Garnier, 1911, 2 v.

VIGNY — VIGNY (ALFRED DE). *Cinq-Mars*, Delagrave, 2 v. ; — *Po.* = *Poésies*, Ib. ; — *Quille pour la peur* (dans le *Théâtre*, éd. Nelson) ; — *Serv. et gr. mil.* = *Servitude et Grandeur militaire*, Calm. Lévy, Nouv. Col. Ill. ; — *Stello*, éd. Nilsson.

VIGOR — VIGOR * (II, XXVIII). *Sermons.*

VILLEH. — VILLEHARDOUIN * (I XXXVIII).

VILLIERS DE L'I. AD. — VILLIERS DE L'ISLE ADAM. *Cont. cru.* = *Contes cruels*, Calm. Lévy, Nouv. Coll. Ill.

VILLON — VILLON * (I, XXXVIII). *Œuvres.*

VOG. — VOGUÉ (M. DE). *Hist. et Po.* = *Histoire et Poésie*, Arm. Colin ; — *Mail. de la Mer* = *Le Maître de la Mer*, coll. Nelson ; — *Regards* = *Regards historiques et littéraires*, A. Colin, in-12 ; *Sp. cont.* = *Spectacles contemporains*, Ib.

VOLT. — VOLTAIRE (Éd. du *Siècle*). *Com. sur Corn.* = *Commentaire sur Corneille* ; — *Ch. XII* = *Histoire de Charles XII* ; — *Ess. s. les m.* = *Essai sur les mœurs* ; — *Let. phil.* = *Lettres philosophiques* ; — *L'Ing.* = *L'Ingénu* ; — *Orph. de la Chine* = *L'Orphelin de la Chine.* Diverses autres œuvres sont citées par leur titre.

W

WEY — WEY. *Remarques sur la langue française*, Didot, 1845, 2 v.

Z

ZOLA — ZOLA (ÉMILE). *Naïs Micoul.* = *Naïs Micoulin*, Calm. Lévy, Nouv. coll. illust. ; — *Abb. Mour.* = *La Faute de l'Abbé Mouret*, Ib., 1921 ; — *Cont. à Nin.* = *Contes à Ninon*, Flammarion, Sél. Collection ; — *Corr.* = *Correspondance*, Charpentier, 1919 ; — *Déb.* = *La Débâcle*, Ib., 1919 ; — *Germ.* = *Germinal*, Ib., 1885 ; — *Dr Pasc.* = *Le Docteur Pascal*, Ib., 1920 ; — *Jacques Damour* (à la suite du suivant) ; — *Mme Neigeon*, Ib. ; — *Assomm.* = *L'Assommoir*, Charpentier, 1898 ; — *Romanc.* = *Les Romanciers naturalistes*, Charpent., 1914 ; — *Rêve* = *Le Rêve*, Ib., 1888 ; — *Une p. d'am.* = *Une Page d'amour*, Ib.

GÉNÉRALITÉS

DU CRI A LA PHRASE

GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE PREMIER (1)

LES CRIS. — LES MOTS. — LES RAPPORTS ENTRE LES MOTS

Cris et mots. — L'homme s'exprime souvent, comme les animaux, par des cris, réflexes ou non, qui traduisent surtout ses sensations et ses sentiments. Les uns sont de vrais cris : *Bah ! Pst ! Hop !* les autres sont des mots : *Halte !* Il arrive du reste bien souvent que les mots ainsi employés, à force d'usure, sont passés à l'état de cris. *Aïe* n'a rien gardé de son ancienne valeur de subjonctif (*aïüe : aidez-moi, à l'aide !*), c'est une simple exclamation de douleur ; *dame* n'est plus l'invocation : *Seigneur !*

Toute idée, simple ou complexe, se traduit par des sons, des groupes de sons, et des bruits, qui forment des mots, signes des idées : *enrier, vivre, demain* (2).

La division en mots. Réalités et apparences. — Assurément, un mot est un élément irréductible, puisqu'on peut en général le retrouver identique à lui-même dans diverses combinaisons, ainsi *bec* ou *mont*. Personne ne songe pourtant à analyser *bec-de-cane*, ou *mont-de-piété ;* de même pour *parce que* ou *vis-à-vis*.

On a depuis longtemps reconnu là des mots composés. On admet des locutions prépositives, conjonctives, adverbiales, etc. Il faut généraliser cette notion : *avoir lieu* est un composé comme *pied-à-terre ;* il a un sens unique, celui d'*arriver, se produire*. De même pour les locutions verbales *devoir compte, être en peine, faire l'effet*, etc... et pour les locutions adjectives : *bon marché, hors cadre, comme il faut*.

Un seul exemple, celui du mot *prendre*. Dans une foule de phrases telles que : *j'ai pris un bain, voulez-vous prendre ma main ? je vais prendre le train, prends tes précautions*, aucun doute, *prendre* est un élément que l'analyse peut et doit isoler.

Cela est déjà moins net lorsqu'il s'agit d'expressions, où une image est intervenue pour changer le sens général, telles que : *prendre le mors aux*

---

(1) Nous ne donnons ici, comme l'indique le titre, qu'une introduction générale. La plupart des faits qui y sont indiqués seront étudiés en détail ultérieurement.

(2) De la constitution matérielle des mots, des sons, et en général de la partie phonétique du langage, si essentielle et si mal connue, nous ne dirons rien ; il y a un bon livre, auquel il suffira de se reporter : Grammont, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave.

dents ; prendre le taureau par les cornes ; prendre la poudre d'escampette ; prendre barre sur quelqu'un.

Il devient tout à fait faux et contraire à une analyse véritable de considérer à part le verbe *prendre*, quand il entre dans des locutions qu'on a raison d'appeler toutes faites, attendu que le sujet parlant n'en assemble pas lui-même les éléments, mais qu'il les trouve tout agglutinées par un long et lent travail qui les a composées pour donner à l'ensemble un sens unique.

Ces locutions peuvent être SUBJECTIVES : *la mèche* **a pris feu** ; *l'ébauche* **prend tournure** ; *voilà notre malade qui* **a pris bonne mine** ; *vos épreuves* **prendront** *bientôt* **fin** (1).

Certaines reçoivent au contraire un COMPLÉMENT D'OBJET : **prenez garde au chien** ; *le* 87e **a pris part à l'action** ; *j'ai* **pris goût à la botanique.**

Elles reçoivent aussi des compléments DE LIEU : *les élus* **prendront place à la droite du Père** ; *il* **prendra rang après le sous-lieutenant.**

DE BUT, DE FINALITÉ : *j'ai* **pris date, rendez-vous pour la signature.**

DE PROPOS : *il ne peut* **prendre son parti du mariage de sa fille** (2).

D'ORIGINE : *il* **prend texte de cette phrase** *pour mener campagne ; nos adversaires* **prennent avantage de chacune de nos fautes.**

DE RELATION, D'ACCOMPAGNEMENT : *l'avant-garde* **a pris contact avec l'ennemi.**

Enfin des COMPLÉMENTS qui ne sont pas susceptibles de classification : **prendre plaisir à l'étude.**

Sur le principe, il ne peut y avoir contestation, mais les applications doivent être surveillées, car aucune liste ne saurait être dressée : des composés de ce genre sont perpétuellement en formation, leur extension s'accroît ou décroît sans cesse; j'entends qu'ils circulent d'un milieu à un autre, et aussi d'une contrée à une autre, gagnent en diffusion ou au contraire se restreignent. De sorte qu'il serait souvent téméraire d'affirmer qu'ils sont parvenus à l'état de complète réalisation. Par exemple, *prendre la mer* qui, pour un marin, est à peu près l'équivalent de *partir* sera analysé par un terrien (Cf. prendre terre). *Prendre le volant* exprime aujourd'hui l'acte de celui qui conduit une voiture automobile ; il se peut que demain, étendu de proche en proche par la vulgarisation de l'automobile, il ait pour tous le sens de *conduire*, comme jadis *tenir les rênes, le gouvernail.*

En outre, il y a lieu de se souvenir qu'on ne parle et qu'on n'écrit pas par mots isolés, simples ou composés, mais par groupes de mots, qui entrent en combinaison suivant les besoins de l'idée. Séparer les mots est parfois nécessaire pour les étudier, mais l'objet essentiel est d'observer *comment ils se réunissent. Au feu* présente deux mots, que l'on peut sans doute considérer à part l'un de l'autre, mais dont la réunion constitue un appel qui, comme signe, est indivisible.

---

(1) Cf. : *prendre parti, corps, forme, chaud, froid, courage, peur.*

(2) Cf. : *prendre ombrage, souci.*

Les rapports entre les mots. — Pour marquer les rapports, on emploie divers moyens :

1°) Ordre des mots. Si je dis : *le mur cache les arbustes*, c'est le mur qui est présenté comme faisant l'action de cacher, et les arbustes qui sont cachés. Avec un ordre inverse le rapport serait entièrement changé : *Les arbustes cachent le mur.*

Le rôle de la construction n'est pourtant pas si absolu qu'on ne puisse l'intervertir dans certains cas. Pour que la phrase reste compréhensible, il faut alors qu'une autre marque permette de se retrouver dans les rapports, comme ici : *Ont été arrêtés pour vol les nommés* x, y, z.

La langue fournit beaucoup d'exemples de rapports marqués par l'ordre des mots. C'est le voisinage qui fait qu'on attribue à un nom l'épithète qui lui est accolée sans copule d'aucune sorte : *une vaste maison.* Il ne s'agit point d'accord, *vaste* n'a pas de forme variable qui fasse distinguer le féminin. Au reste on rapporterait aussi bien à *maison* un nom : la *maison type.* De même pour l'apposition : *Ils faisaient des guérisons, soit par l'imposition des mains, soit par l'onction de l'huile*, **l'un des procédés fondamentaux de la médecine orientale.** (rex., *Jés.*, ch. xviii).

2°) Formes variables des mots. — Malgré les réductions apportées par le temps dans le système morphologique du français, il reste dans la forme même des mots quelques variantes qui permettent de les mettre en rapport avec d'autres. Dans : *les enfants viennent, ils sont gais*, les rapports sont marqués par l'accommodation des mots *les, viennent, ils, sont, gais*, au mot **enfants.**

Cette accommodation, appelée *accord*, est aujourd'hui fort restreinte dans la réalité, pour la raison que les formes manquent, ou n'existent plus que dans l'écriture : *l'eau baisse ; les eaux baissent. Les* seul a une forme changeante ; *x, nt* ne sont que des signes graphiques.

3°) Mots-outils. — Pour marquer les rapports entre les mots, on emploie des signes exprès, des « *mots-outils* », dont c'est la fonction. Dans *feuille de papier, vin à emporter, défense d'entrer, de* et *à* sont les mots-outils. Quand on établit une relation à l'aide d'un de ces mots, la construction s'appelle *indirecte*, par opposition à la *construction directe*, où n'entre pas de mot destiné à marquer le rapport. Comparez : *il passe pour riche* à : *il est riche.*

4°) Rapports implicites. — Il arrive très souvent que les rapports ne sont marqués par rien du tout. Les mots ne sont ni accordés ensemble, ni rapprochés, ni placés à un endroit caractéristique. L'esprit n'en saisit pas moins sûrement les relations qu'ils ont entre eux. Il faut considérer, pour expliquer cette faculté, qu'il est guidé par l'analogie des phrases où un signe marque le rapport. Un adjectif paraîtra ainsi rapporté à un nom, si éloigné qu'il en soit, parce que par nature il se rapporte toujours à un nom. Mais il faut reconnaître que le français moderne, contrairement à la langue logique du xviiie s., aime ces phrases sans rapport apparent : *un mur de la Souléiade fût renversé, qu'on ne put remettre debout, tout un écroulement dont la brèche resta béante* (zola, *Dr Pasc.*, 276).

Changements dans l'expression des rapports. — Le choix entre les moyens d'expression des rapports a varié au cours de l'histoire de la langue, comme ces moyens eux-mêmes. On a abandonné des mots-outils et on en a créé d'autres, on a oublié des formes et on leur a substitué des mots-outils. L'ordre des mots s'est lentement fixé ; l'accord s'est réglé tardivement ; l'usage des prépositions ne s'est précisé dans certains cas que tout récemment. Le choix même entre construction directe et indirecte est pour bien des verbes très moderne; tout change et changera toujours. Les forces d'usure et de reconstitution du langage n'ont jamais cessé d'agir. Si on veut expliquer l'état actuel des choses, il est indispensable, ici comme partout, d'étudier le passé et de suivre les développements à travers les siècles. On ne s'explique le complément donné par Molière au verbe subjectif *brûler* quand il a écrit : *Et je brûle* **qu'un nœud** *d'amitié* **nous unisse** (*Mis.*, 258), qu'à la condition de suivre l'analogie qui a amené *brûler* dans le sens de *désirer avec ardeur* à la même construction que *désirer*.

Or le développement historique a conduit de proche en proche un élément qui servait à marquer un rapport à en marquer un autre, puis un autre, si bien qu'au bout du chemin rien ne reste de la première valeur ; c'est l'histoire de presque toutes les prépositions. Il n'y a eu aucun changement de sens quand on a dit *ressembler à* au lieu de *ressembler*. Ce n'est pas autre chose qu'une *modification de construction*. Elle a le caractère d'un pur accident de forme, qui n'a aucune signification rationnelle ni psychologique.

Conclusions relatives à la méthode. — C'est le rôle de la *grammaire historique* de suivre et d'expliquer ces mouvements. Mais rien ne serait plus faux que d'appliquer les observations historiques à l'interprétation de la langue d'aujourd'hui. *Puisque* a pu être *temporel*, c'est actuellement une conjonction qui marque le motif et jamais le temps. **Le langage doit être considéré tel qu'il est dans le cerveau du sujet parlant à l'époque où il parle, sous peine des pires erreurs d'analyse.**

Il y a lieu toutefois de retenir des avertissements fournis par l'histoire deux règles essentielles. 1° On ne doit pas chercher à expliquer *logiquement* des faits de langage qui sont *analogiques* (1).

2° Il ne faut pas prétendre à des classifications rigoureuses. Partout les catégories voisines se pénètrent. Un complément *de but* ou *de lieu* passe au rôle *d'objet*, une *fin* devient une *cause*, etc. C'est l'image même de la pensée, avec ses complexités et sa souplesse. Une méthode de langage, qui veut avoir une valeur psychologique quelconque, doit la suivre fidèlement dans ses démarches, et sacrifier résolument à la vérité de trompeuses apparences de netteté. **Ce qui importe, ce n'est pas d'étiqueter, c'est de comprendre et d'enseigner à comprendre** non seulement les états, mais les mouvements.

(1) Prétendre ranger *pour femme* (l'a. f. disait *à femme*) dans une catégorie de compléments ou d'attributs où il voisinerait avec des *pour* marquant *l'échange*, *le prix*, etc., conduit à l'absurdité pure.

CHAPITRE II

LES INDICATIONS

Il arrive souvent qu'on ne cherche ou qu'on ne donne que de simples *indications :* dans les étiquettes, les affiches, les annonces, les prospectus, les livres d'adresses, les catalogues de toutes sortes, on ne trouve rien d'autre ; des volumes entiers tels que les *Annuaires*, le *Tout-Paris*, le *Bottin*, etc., en sont faits. Il paraît chaque jour par milliers dans les journaux des *indications* de toutes espèces ; il y en a dans les rues, sur les enseignes, partout : *Épicerie en gros, Docteur médecin, Maladies des yeux, Défense d'afficher, Transports par camions, Banque de Paris et de la province, Mercredi, au Louvre, solde de toilettes d'été, A désinfecter à l'arrivée, Ne pas différer.*

Il ne faudrait pas croire qu'il y ait là une forme inférieure du langage ; ces indications ont un rôle immense dans la vie, et exercent une influence sensible sur le développement de la langue. Depuis le XIXe s. surtout, elles contribuent fortement aux changements du lexique, à cause de leurs besoins propres. Elles ne sont pas non plus sans action sur la syntaxe, par les réductions auxquelles les obligent les places, les prix, et la nécessité d'être lues d'un coup d'œil ; c'est un style télégraphique d'un autre genre, qui a ses règles obscures, dont la principale est de faire le plus d'effet avec le moins de mots possible. L'orthographe elle-même en est influencée : une faute attire l'œil : « *Bouillon Kub. Exigez le K.*

A noter que, la détermination étant souvent faite par le lieu même où est posée une étiquette, point n'est besoin de déterminants. *Appartement à louer* signifie, soit : *il y a* un *appartement à louer*, si l'affiche est à la porte de la maison ; soit : cet *appartement est à louer*, si la même affiche est posée sur la persienne close.

Les titres se passent de même d'articles : *Discours de la méthode ; Essai sur les mœurs ; Nouvelles Méditations ;* quoique cet usage soit loin d'être général : Les *Orientales ;* Les *trois Mousquetaires ;* Les *Rois en exil ;* L'*Éducation sentimentale.*

En général, les indications suivent les règles ordinaires de la langue. On affiche *Ferraille à vendre*, ou *A vendre de la ferraille*, comme on dirait en phrases ordinaires : J'ai *de la ferraille à vendre*, j'ai *à vendre de la ferraille.*

CHAPITRE III

LES PRÉSENTATIONS D'ÊTRES, DE CHOSES, D'IDÉES, D'ACTIONS

Voici, voilà. Naissance et développement de ces présentatifs. — Les êtres, les objets, les idées sont souvent présentés : *Voici votre père ; voilà votre affaire.* En a. f. on se servait du mot héréditaire *es, as :* **Es** *me,* (me voici ; *Al.*, st. 46) ; — **As vus** *Rollant sur son cheval pasmet* (*Rol.*, 1889). Mais ce mot était d'un emploi très restreint, on le trouve surtout avec les pronoms.

Dans *voici, voilà*, on reconnaît facilement l'ancien impératif *voi*, suivi des particules de lieu *ci* et *là*, qui figurent aussi dans les démonstratifs. Ronsard disait encore : *Approchez*, **voy** *me*-**cy** (IV, 285) ; — **Voy**-*les*-**là** *toutes deux* (IV, 294 ; cf. H. L., II, 382). Puis les éléments se sont soudés.

Il est à noter qu'il y avait autrefois deux formes *vecy, velà* (H. L., II, 383). La première a disparu ; il est probable que c'est la seconde qui se conserve sous la forme *v'là*, déjà usitée au temps de Molière, mais qui n'est pas classique

Originairement, *voici* et *voilà* présentent entre eux la même différence que *celui-ci* et *celui-là*. Mais, depuis longtemps, ce sens primitif s'est effacé, et à partir du XVIIIe s., les deux mots tendent à se confondre ; aujourd'hui *voilà* annonce très souvent des choses qui vont suivre au lieu de se rapporter à ce qui précède, quoique tous les grammairiens, y compris Littré, maintiennent la distinction : *Voilà* **ce qui va arriver,** *le taux de l'intérêt baissera.* A *voilà* s'est ajouté dans les temps modernes l'enclitique *t-il* — *ti : En voilà-t-il un tas de jobards !* Il y a un composé, *revoici, revoilà : revoilà le printemps.*

Êtres, actions, caractérisations présentées. — Le rôle des mots *voici, voilà* est extrêmement considérable.

1° — Ils présentent des *êtres* et des *choses : Mère, voici* **ton fils ;** — *voici* **qui** *nous contentera tous deux* (MOL., *G. Dand.*, III, 6) ; — *voici donc* **le grand art :** *faire un peu rendre à un succès le son d'une catastrophe* (V. H., *Mis.*, 1e p., 1, 2) ; — *voilà* **qui** *vaut la peine que l'on vive* (AUG., *Av.*, I, 5) ; — *adhérer à Jésus en vue du royaume de Dieu, voilà* **ce qui** *s'appela d'abord être chrétien.* (REN., *Jés.*, ch. XXVIII).

2° — Ils présentent des *actions* ou des *états*. On les fait suivre ou bien d'un infinitif : *voilà* **parler ;** ou bien d'un participe : *voilà* **notre homme pincé ;** — *mes funestes pressentiments,* **les voilà** *donc* **accomplis !** ou bien d'un conjonc-

tif avec un verbe : *voici le grand jour* **qui arrive** ; — *voilà le soleil* **qui se lève** ; — *le voilà* **qui rugit**, *madame, taisez-vous* (V. H., *Hern.*, III, 6) ; ou même d'un *que* avec un verbe : *voilà* **qu'il entre** ; — *voilà-t-il pas* **qu'il m'offre** *de devenir son associé.*

3° — Ils présentent des caractérisations : *me voilà* **vieux** ; *voilà mon homme* **au désespoir** (MOL., *Fourb.*, I, 2).

4° — Nous retrouverons *voici* et *voilà* à peu près dans chacun des livres suivants, mettant en lumière un élément de phrase : *voici* **par quel procédé** *on réussit à isoler ce corps ; — Ces jeux de deux enfants, loin des yeux de leurs mères, Qui prennent pour amour leurs naïves chimères ; Risible enfantillage et des sens et du cœur ! Voilà* **ce qui** *du ciel en vous* **serait vainqueur !** *Voilà* **pour quel appât,** *voilà* **pour quelle cause** *Vous trahiriez le vœu que ce temps vous impose ?* (LAM., *Joc.*, 5e ép., 183).

On les rencontre formant avec leur complément une proposition isolée : *Voici* **par quel procédé.** (Cf. *voici* **pourquoi,** *voici* **comment,** *voici* **à quelle occasion.**)

CHAPITRE IV

LES ÉNONCIATIONS. IDÉES ET PROPOSITIONS

La proposition. — La forme usuelle et qui a été longtemps considérée comme le type de l'énonciation, est un assemblage formé de plusieurs termes :

a) un *être*, une *chose*, une *idée* dont on parle.

b) *ce qu'est* ou *ce que fait* cet être, cette chose, cette idée. Ex. : *Pierre dort ; — la machine ronfle ; — le temps est menaçant.*

Cette énonciation peut être complète en trois termes : ainsi en parlant de l'eau, on dira : *l'eau est fraîche.* Il y a là un nom, *l'eau*, c'est le sujet ; ensuite un verbe *est*, et un attribut, *fraîche.* On bien deux termes suffisent, un sujet, un verbe : *l'eau rafraîchit.* Ailleurs, il n'y a qu'un mot, le verbe : *Avancez.* C'est cela qu'en logique ou en grammaire on appelle *proposition.* Il n'y a aucun inconvénient à garder le nom et la chose, pourvu qu'on ne prétende pas ramener tout à ce type, comme autrefois. Le défaut de la vieille analyse était de suppléer, d'imaginer, de déformer sans aucun respect de la réalité du langage, de façon à restituer partout la trinité logique : sujet, verbe, attribut. *Il parle* était expliqué par *il est parlant ; écoutez*, par *vous, soyez écoutants.* L'ère de ces folies est close. On n'a aucun droit de traduire *obéissez !* par *soyez obéissants !* ni *Charles passe* par *Charles est passant. Soyez obéissants* n'a pas absolument le sens de *obéissez*, et si le présent *Charles est passant* a existé en a. f. (il est dans *Roland*) c'était avec le sens de *Charles est en train de passer.* Cette forme a disparu au XVIe s., il n'en est rien resté ; on ne saurait la réinventer, sous prétexte de logique, comme une forme que le verbe serait censé suppléer. *Is coming* se dit en anglais, en français non. **La première règle que les maîtres doivent s'imposer, s'ils veulent imposer les autres aux enfants, c'est de respecter le langage réel, la vérité du langage.**

Formes ordinaires de la proposition. — Les formes généralement reconnues de la proposition sont les suivantes :

A. — Sujet, verbe, attribut : *Le projet est important, il est d'un intérêt vital, il me paraît destiné à réussir.*

B. — Sujet, verbe subjectif : *Les choses marchent ; le problème se pose ; l'ancien projet n'est plus* (1).

C. — Sujet, verbe, objet : *La solution exige toute notre attention ; la Chambre va l'étudier ; elle y consacrera plusieurs séances.*

Ce sont là en effet des formes usuelles, ce ne sont pas les seules.

---

(1) Le verbe *être* cesse ici d'être une simple copule, il entre au nombre des verbes subjectifs.

Observations. I. — Il faut d'abord renoncer à la convention suivant laquelle toute proposition devrait renfermer un sujet exprimé : *Avancez, allons-y*, n'ont jamais eu de sujets. Quand on dit : *Vous, venez près de moi, vous* n'est pas sujet de *venez*. C'est là un interpellatif, par lequel on appelle l'intéressé, homme, animal, être ou objet quelconque, à qui on s'adresse. La tendance analogique qui poussait à introduire ici un sujet n'a pas abouti ; le sous-entendre est absurde. **Dès lors il n'y a point lieu de disputer pour savoir si les groupes où figure un infinitif ou un participe sont ou non des propositions,** suivant la présence ou l'absence d'un sujet ; c'est simple convention.

II. — Il n'est pas exact qu'il faille, pour qu'il y ait proposition, que le verbe soit à un mode personnel. La répulsion s'exprime souvent par une forme parfaitement adéquate, et non elliptique, qui consiste à donner un sujet à un infinitif : *mes enfants* **mendier !** *J'aimerais mieux les tuer et me tuer ensuite.* (ZOL., *Germ.*, 291).

L'infinitif dit de narration, aujourd'hui considéré non seulement comme correct, mais comme élégant, en offre un autre exemple : *Grenouilles* **de rentrer** *en leurs grottes profondes* (LA FONT., *Fab.* II, 14).

III. — Si largement qu'on puisse entendre le mot *attribut*, on ne pourra arriver à considérer comme des attributs les compléments de toute espèce, qui, joints au verbe *être*, forment bel et bien proposition : *Il est* **là** ; *la famille est* **à table** ; *les taxes sont* **à la veille d'être votées** ; *soyez* **sur vos gardes** ; *les deux armées sont* **aux prises** ; *le vin est* **en plus** ; *la statue est* **de Rodin.**

Les éléments de la proposition. — Chacun des termes d'une proposition peut être composé de plusieurs mots ; avec le nom va l'article, le démonstratif, etc. ; le verbe a ses auxiliaires, non seulement ceux qu'on lui reconnaît dans les formes composées, mais bien d'autres : *Votre frère* **vient d'arriver.** Il existe en outre des locutions nominales ou verbales : *j'*ai **froid** ; — *j'ai* **fait venir** *des pommes de terre de Bretagne :* — *j'*ai **à cœur** *de réparer :* nous en avons parlé plus haut. A chaque instant se présentent des cas où il faudrait se garder de décomposer ; souvent, considérer à part le *nom sujet*, ou le *nom objet*, ou le *nom attribut* est une grave erreur. Ce n'est pas ce nom qui est le sujet, c'est le groupe qu'il forme avec d'autres termes qui se rapportent à lui. Ex. : *une* **honnête femme** *n'a pas de* **ces sortes de pensées** ; — **tout le monde** *le considérait comme* **un bon citoyen** ; — *c'est* **un homme d'esprit.**

La remarque ne s'applique pas seulement à ces sortes d'expressions où on pourrait reconnaître quelque chose de voisin des mots composés. Considérons : *je ne confierais pas cette mission à un* **envoyé quelconque** ; l'idée n'est pas qu'on ne la confierait pas à un envoyé, elle porte sur **envoyé quelconque.** (Cf. : *je n'épouserai qu'une* **femme instruite** ; *une pareille attitude ne convient pas à* **un homme qui se respecte**).

TERMES MULTIPLES. — Une proposition peut renfermer plusieurs sujets,

plusieurs attributs, plusieurs compléments d'objet, etc. Ces termes multiples expriment, soit des idées différentes : *la* **raison** *et la* **justice** *demandent la liberté ;* soit des idées voisines : *on estime la* **franchise,** *la* **loyauté** ; soit des idées en gradation : *je me trouve* **indisposé, malade.** Les différentes parties d'un terme multiple sont séparées par des pauses ou réunies par les conjonctions *et, ou, ni,* etc. Le plus souvent, ces parties sont des mots de même nature : noms, infinitifs, adjectifs, etc. : *Le Roi se tourne gravement vers Monsieur : « Ah ! ce sont ies carmélites* ; *je savois bien qu'elles étoient des* **friponnes,** *des* **intrigueuses,** *des* **ravaudeuses,** *des* **brodeuses,** *des* **bouquetières** ; *mais je ne croyois pas qu'elles fussent des* **empoisonneuses** » (SÉV., *Let.*, 663) ; — *Là, tragique, écoutant* **ta chanson, ton délire,** *Bruits confus. J'opposais à ton* **luxe,** *à* **ton rêve,** *à* **ton rire,** *Un refus.* (V. H., *Chât.*, Au mom. de rent. en Fr.).

Il arrive qu'on reprenne par un mot qui les représente ces termes multiples : *les femmes aiment surtout les dépenses qu'on fait pour elles ; et* **vos fréquentes sérénades,** *et* **vos bouquets continuels, ce superbe feu d'artifice** *qu'elle trouva sur l'eau,* **le diamant** *qu'elle a reçu de votre part, et* **le cadeau** *que vous lui préparez,* **tout cela** *lui parle bien mieux en faveur de votre amour que toutes les paroles* (MOL., *B. G.*, III, 6).

Voici un exemple-type de phrases de ce genre : *une fleur, une herbe, une plante, la première chose venue, des arts, des métiers, des étoffes, tout lui fournissoit de quoi dire et instruire, mais si naturellement, si aisément, si coulamment et avec une simplicité si éloquente et des termes si justes, si exacts, si propres, qu'on étoit également enlevé des grâces de ses conversations, et en même temps épouvanté de l'étendue de ses connoissances qui lui faisoient expliquer toutes ces choses comme auroient pu faire les botanistes, les droguistes, les artisans et les marchands les plus consommés dans tous ces métiers* (ST. SIM., *Mém.*, VIII, 85).

Le terme multiple est souvent le verbe : *Son image me* **suivit** *le jour, m'***obséda** *la nuit, m'***agita** *partout. J'en perdis la gaieté, la santé, le repos ;* — *Durandal flamboyant semble un sinistre esprit ; Elle* **va, vient, remonte** *et* **tombe, se relève, s'abat** *et* **fait** *la fête effrayante du glaive* (V. H., *Lég.*, Le petit roi de Gal.).

On a fait une grande affaire de savoir s'il y a ici autant de propositions que de verbes. Il ne s'agit pas de compter les termes ni les propositions, mais de savoir ce qu'il faut réunir et ce qu'il faut séparer pour le sens. Ainsi : *on a posé à la porte un* **va et vient** ; — *prendre un* **aller et retour** ; — *Tes* **père et mère** *honoreras ;* — *j'ai pris un* **chaud et froid,** offrent des exemples où il faut très nettement réunir en un groupe unique deux mots. Il faut expliquer qu'il arrive bien ailleurs que les parties d'un terme fassent un tout indivisible : *Professer une doctrine et en pratiquer une autre est une indignité.* L'indignité résulte de la contradiction des deux actes. Les deux forment un tout. Il n'y a qu'*un sujet.*

CHAPITRE V

AUTRES FORMES DE LA PROPOSITION

La base de la proposition est un événement, non un être ou une chose. — La pensée se présente souvent comme ayant pour base, non plus l'idée d'un être, d'une chose, etc., marquée par un nom, mais l'idée d'existence, de nécessité, de convenance, de suffisance, etc., en tous cas une idée exprimée soit par un verbe : *il pleut ; il convient d'y aller*, soit par un verbe accompagné d'un nom, d'un adjectif, etc. : *il y a urgence ; — il faut une décision ; il sera bon d'y regarder de près.*

Il ne faut tenir aucun compte des explications fantaisistes données traditionnellement de ces tours. Une analyse exacte y montre un procédé de la pensée qui ne peut pas être ramené au premier : *Dieu existe* se dit, mais *Dieu est* est une phrase de philosophe. La phrase dont use le langage courant, c'est : *il y a un Dieu*. Le pronom *il*, qui s'y trouve, lui donne l'allure extérieure d'une proposition ordinaire. C'est une apparence. *Il* n'est pas sujet ; ce mot ne joue aucun rôle véritable. L'infinitif qui vient derrière dans : *il ne me convient pas de le recevoir* n'est pas un sujet ; c'est un complément, comme celui de : *je ne veux pas le recevoir.*

Dans : *il s'agit de bien s'y prendre*, où est le sujet ? où est la copule ? où est l'attribut ? C'est cependant une phrase française. On tomberait dans le ridicule en voulant ramener au type commun ce simple dialogue : *qu'est-ce qu'il y a donc ? — Il y a que je suis furieux.*

On peut appliquer la même réflexion aux phrases impersonnelles les plus ordinaires. Interpréter : *il te pousse de la moustache* par *ta moustache pousse*, c'est ne pas tenir compte du procédé réel de l'esprit ; on ne saurait retourner arbitrairement des phrases naturelles. Si je dis, non : *un bouton me pousse sur le nez*, mais : *il me pousse un bouton sur le nez*, c'est que mon esprit ne part pas de l'idée d'un bouton, mais de l'idée qu'il me pousse quelque chose qui sera déterminé ensuite. Cf. *Peut-être aussi se mêlait-il à ce calcul, sans qu'elle s'en rendît compte, quelque vanité de femme* (B. CONST., *Ad.*, VIII).

Sans doute il ne faut pas grossir l'observation ; il n'en reste pas moins vrai qu'à la phrase-type l'usage courant substitue à chaque instant des variantes ; une page d'un journal ou une conversation de cinq minutes suffisent à le prouver : *il convient de remarquer que le geste de M. Millerand a obtenu le résultat cherché. S'il a fallu un mois de chicane pour obtenir l'évacuation de la zone neutre, il est permis d'affirmer que rien n'aurait pu vaincre sa force*

d'inertie, si l'Allemagne n'avait pas subi ce moyen de pression. (*Le Journal*, Sam. 15 mai 1920, 6e col.). Cet usage n'est pas nouveau, comme on pourrait croire : *il y a quarante ans que je n'étais point, et qu'il n'était pas en moi de pouvoir jamais être, comme il ne dépend pas de moi, qui suis une fois, de n'être plus* (LA BRUY., *Car.*, Esp. Forts) (1).

C'est. Les phrases construites sur cette formule. — Il faut faire ici mention des phrases où entre la formule *c'est*. Il ne s'agit pas d'en expliquer l'origine et le développement, qu'on trouvera plus loin, mais d'en considérer la physionomie actuelle. Il est bien certain que des phrases telles que : *c'est aujourd'hui mercredi* ne peuvent être analysées en attribuant à *mercredi* un rôle de sujet, ni à *ce* un rôle d'attribut, ou inversement. Cf. : *C'est aujourd'hui marché* et : *il y a marché aujourd'hui ; — c'est un homme maintenant ; — alors ce furent des cris.*

Considérons seulement la variété des formes où entre cette locution *c'est*. Elle est accompagnée d'un nom ou d'un nominal (2) : *c'est ma sœur ; — c'est une peste, un ange : — c'est vous.*

Au nom s'ajoute un participe : *c'est un compte réglé, une affaire faite ;* une relative : *c'est la pluie qui tombe.*

Au lieu d'un nom ou d'un nominal, on peut avoir une proposition avec le nominal *ce qui, ce que : c'était ce qu'il y avait de plus simple ; — c'est tout ce qu'il y a de mieux.*

On peut aussi avoir un adjectif ou un mot servant à caractériser : *c'est sage, surprenant, à ravir.*

Aux éléments précédents s'ajoute un autre terme, nom ou infinitif : *c'est un scandale que cette proposition ; — c'est drôle cette histoire ; — c'est un plaisir de l'écouter, que de l'écouter ; — depuis tant d'années, c'était ma joie et ma paix, de les entendre toutes deux* (LOTI, *Pitié*, 267).

Le rôle du *nom*, de l'*infinitif* peut être tenu par une conjonctionnelle commençant par *comme, si, quand*, etc. : *c'est bizarre comme il vieillit ; — Ah ! c'est vous méprendre sur mon compte, si vous supposez que je me résignerais vilainement à devenir insolvable*, (HERV., *Cours. fl.*, II, 4).

C'est peut être aussi accompagné d'un adverbe ou d'un complément adverbial de circonstance : *c'était là une nouveauté ; — C'était, il m'en souvient, par une nuit d'automne* (MUSS., *Nuit d'oct.*).

Tous les éléments quelconques de la phrase peuvent être ainsi cons-

---

(1) Voici une page des *Lettres Persanes* (let. XCV) : *de peuple à peuple* il est rarement besoin de tiers *pour juger, parce que les sujets de disputes sont presque toujours clairs et faciles à terminer. Les intérêts de deux nations sont ordinairement si séparés* qu'il ne faut *qu'aimer la justice pour la trouver : on ne peut guère se prévenir dans sa propre cause.*

Il n'en est pas de même *des différends qui arrivent entre particuliers. Comme ils vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus,* il y en a de tant de sortes différentes qu'il est nécessaire *qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir.* Il n'y a *que deux sortes de guerres justes : les unes qui se font pour repousser un ennemi qui attaque, les autres pour secourir un allié qui est attaqué.* Il n'y aurait point *de justice de faire la guerre pour des querelles particulières du prince.*

(2) Pour l'explication de ce mot, voir plus loin.

truits avec *c'est*, compléments prépositionnels ou propositions commençant par une conjonction : *c'est à vous que je m'adresse ; — c'est pour lui que je travaille ; — c'est devant vous que je veux marcher ; — c'est par vos soins qu'il a été élevé ; — c'est afin de suffire aux besoins de son enfant, parce qu'elle a un enfant, qu'elle cherche du travail.*

C'est est aussi directement suivi de *que : c'est qu'il y croit ! — c'est que je ne sais pas comment m'y prendre !*

On a fini par aboutir à des formules où *c'est, est-ce*, entrent comme éléments composants : *qu'est-ce-que c'est que cette logique ?* (MOL., *Bourg.*, II, 4) ; — *savez-vous, vous, ce que c'est que vous dites à cette heure ?* (Id., *Ib.*, III, 3) ; — *qu'est-ce que c'est donc, que vous me regardez toute effarée ?* (Id., *Escarb.*, 6).

RÔLES MULTIPLES DE CES PHRASES. — Si maintenant on considère le rôle joué par *c'est* dans l'expression de la pensée, on voit combien il est étendu et varié. On s'en sert :

1° Pour expliquer un mot ou une phrase : *c'est dire que les Chambres ne sont pas d'accord.*

2° Pour identifier : *c'est elle ! — le coupable, c'est lui ! — « c'était là le manteau de la déesse, le zaimph saint que l'on ne pouvait voir »* (FLAUB., *Sal.*, 115).

3° Pour présenter : *Sonnet... C'est un sonnet... L'espoir, C'est une dame.* (MOL., *Mis.*, 305).

4° Pour estimer, apprécier, caractériser : *c'est quelque chose ; — c'est toute une affaire ; — c'est une révolution ; — c'est délicieux ; — c'est à en pleurer ; — c'est à hausser les épaules.*

5° Pour marquer l'existence, l'accomplissement d'un fait : *c'est donc une affaire convenue* (F. FABRE, *Barnabé*, Œuvres choisies, 214) ; — *c'était devenu définitivement ma nièce, cette personne, imprécise au début, qui m'accompagnait* (LOTI, *Pitié*, 188).

6° Pour exprimer un rapport d'appartenance : *c'est à toi d'agir ; — c'est maintenant à l'humanité de prendre la place du divin Sacrifié* (BARRÈS, *Coll. insp.*, 193).

Rien que la sèche — et incomplète — énumération qui précède (il eût fallu parler du rôle de *c'est* dans la mise en relief des divers éléments de la phrase) permet d'entrevoir quel usage le français fait de cette formule *c'est*. Il n'est pas rare de la trouver deux ou trois fois de suite, et elle est si naturelle qu'on ne s'y arrête pas : **c'est** *par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation que* **ce sera** *dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes... d'avoir servi sous le Prince de Condé* (BOSS., *Condé*, 523-524) ; — *Oui, je vous entends,* **c'est** *un ridicule que d'être trahi,* **c'est** *une gloire que d'avoir pris les devants.* **C'est** *comme cela que je raisonnais autrefois avec vous,* **c'était** *notre code.* (G. SAND, *Elle et Lui*, ch. VIII, 88).

Rien de plus usuel que le mélange des *c'est* et des *il*, on le remarque à peine : **il y a** *une chose à laquelle tu n'as certainement pas songé :* **ce sont** *les*

conséquences de cette petite plaisanterie ; — **il y a** *huit jours que je ne vous ai vu, et je ne vous ai point mandé de nouvelles du diamant que vous me mîtes entre les mains pour lui en faire présent de votre part ; mais* **c'est que** *j'ai eu toutes les peines du monde à vaincre son scrupule, et* **ce n'est que** *d'aujourd'hui qu'elle s'est résolue à l'accepter.* (MOL., *Bourg.*, III, 6) (1).

---

(1) Type d'exercice. Essayez de faire disparaître les *c'est* de la phrase suivante : *N'est-ce pas que c'est bien et d'une femme honnête ? N'est-ce pas que je peux sans scrupule à présent Prendre place parmi ce monde méprisant, Et que j'y paie assez mon droit de bienvenue Pour ne pas y rougir comme une parvenue ? O mon frère ! sens-tu quel légitime orgueil C'est d'entrer là sans mettre un masque sur le seuil ! Ce n'est plus mon fantôme, une apparence vaine Qu'à ce rang souhaité j'introduis à grand'peine ; C'est moi-même, c'est moi, c'est ma réalité, Qui respire à son aise en pleine honnêteté !* (AUG., *Av.*, III, 4).

CHAPITRE VI

PROPOSITIONS A FORME RÉDUITE

Mots ou groupes de mots substitués à des propositions. Les questions. — Sans doute les interrogations sont souvent des propositions à formes normales : *que vaut un argument de ce genre ? — quel profit en retiriez-vous ? — ne suis-je pas à votre goût ? — voulez-vous m'accompagner ?* Mais, sous une foule de formes diverses, des questions apparaissent, où on ne saurait reconstituer une proposition. Ce sont d'abord des mots simples : *qui ? quoi ? pourquoi ? comment ?* puis des groupes de mots : *en quel cas ? pour quelle raison ? à quel propos ? à quoi bon ? que penser ? quoi dire ? que faire ?*

Les expressions du sentiment. — Le sentiment, par nature, s'accommode particulièrement d'exclamations, de brèves expressions, de groupes de mots à allure irrégulière : *diable ! tiens ! dame ! bon ! heureusement ! malheureusement ! très bien ! superbe ! n'importe ! jamais ! tant pis ! de mieux en mieux !* — Nicole — *Apprends que...* Covielle — *Non, traîtresse.* Lucile — *Écoutez !* Cléonte — *Point d'affaire...* Luc. — *Cléonte !* Clé. — *Non.* Nic. — *Covielle !* Cov. — *Point.* Luc. — *Arrêtez.* Clé. — *Chansons.* Nic. — *Entends-moi.* Cov. — *Bagatelles !* Luc. — *Un moment.* Clé. — *Point du tout.* Nic. — *Un peu de patience.* Cov. — *Tarare !* Luc. — *Deux paroles.* Clé. — *Non, c'en est fait.* Nic. — *Un mot.* Cov. — *Plus de commerce* (mol., *Bourg.*, iii, 10) ; — *Endurer un affront comme celui-là, en notre présence !* (Id., *Préc. rid.*, 14) ; — *avoir été prince, empereur et roi ! Avoir été l'épée, avoir été la loi ! Géant, pour piédestal avoir eu l'Allemagne ! Avoir été plus grand qu'Annibal, qu'Attila, Aussi grand que le monde !... et que tout tienne là !* (v. h., *Hern.*, iv, 2).

Les ordres. — Les ordres, qui gagnent à être brefs, sont également traduits par toutes sortes de mots ou groupes de mots. De même la prière et la demande : *debout ! silence ! attention ! halte ! Louis, votre leçon ! à la porte ! à bas les traîtres ! bonjour ! tout doux ! tout beau ! à d'autres ! à huitaine ! à demain ! à boire ! — Allons, Monsieur, la révérence ! Votre corps droit. Un peu penché sur la cuisse gauche. Les jambes point tant écartées. Vos pieds sur une même ligne. Votre poignet à l'opposite de votre hanche. La pointe de votre épée vis-à-vis de votre épaule. Le bras pas tout-à-fait si étendu. La main gauche à la hauteur de l'œil. L'épaule gauche plus quartée. La tête droite. Le regard assuré* (mol., *Bourg.*, ii, 2) ; — *Tant pour les coups de fouet qu'il reçut*

à la porte ! César ! tant pour l'amen ! tant pour l'alleluia ! Tant pour la pierre où vint heurter sa tête morte ! (V. H., *Châtt.*, A un martyr).

Les énonciations ordinaires. — Les énonciations ordinaires se suffisent aussi dans beaucoup de cas, avec des mots isolés ou des groupes réduits de mots. Il faudrait d'abord citer la série des réponses positives ou négatives : *oui, certes, bien sûr, point de doute, jamais de la vie.* Ajoutez tous les cas où l'on complète la question : *comment vous trouvez-vous ? tous malades ; — A quoi songez-vous ? Mais à sauver ce qui peut être sauvé !*

Il y a d'autres énonciations ainsi exprimées : *rien à signaler ; — rien de meilleur ;— plus personne ;— à vous de voir ;— à vous de juger ;— pas la peine.*

Il ne s'agit pas ici de se demander si les groupes de mots dont nous venons de parler sont des débris de phrases complètes et s'il n'y a pas eu là, autrefois, un *c'est* ou bien un *il y a*. L'origine ne fait rien à l'affaire. La question est de savoir si actuellement ils apparaissent au sujet parlant tels qu'ils sont, ou au contraire sous une forme pleine qu'il abrégerait consciemment. Il est incontestable que dans un certain nombre de phrases où manque un élément, le verbe par exemple, on se trouve en présence de phrases incomplètes que volontairement on a abrégées. Il y a alors **ellipse,** une ellipse que l'esprit supplée. On pourrait citer d'innombrables exemples pris à la langue courante ou bien à la langue littéraire, où manque le verbe *être : qui a vécu un seul jour a vécu un siècle ; même soleil, même monde, mêmes sensations* (LA BR., *Car.*, Espr. Forts) ; — *C'est en bienfaisance, comme en poésie. Rien de plus facile que d'attraper l'apparence* (BALZ., *Env. Vie pol.*, 2e épisode); — *Dans cette prison, pas un brin d'herbe, pas un atome de terre, pas un rayon de soleil* (DUMAS, *Tul.*, ch. VI); — *Ces polissons-là, murmura l'ecclésiastique, toujours les mêmes* (FLAUB., *Bov.*, I, 6, p. 122) (1).

Prétendues ellipses.— Qu'ajouterait-on pour restituer des phrases complètes et normales dans les exemples suivants : *Eternel soir ou éternel matin, il était impossible de dire : un soleil qui n'indiquait plus aucune heure* (Loti, *Pêch.*, 62) ; — *ils sont tous comme cela ici : des spéculatifs, des intelligences ; tous des idées, mais rien de pratique* (VOGÜÉ, *Mait. de la Mer*, 23) : — *La vertu de nos baguettes s'est évanouie, et de puissantes reines que nous étions, nous nous sommes trouvées de vieilles femmes... avec cela notre pain à gagner et des mains qui ne savaient rien faire* (A. DAUD., *Cont.*, Fées de Fr.) : — *la noblesse, la fortune, l'argent, les titres, elle ne sortait pas de là* (Id., *Jack*, 15) ?

Et même quand on peut restituer, ne serait-il pas arbitraire parfois de le faire ? *Il n'osait lever les yeux, en proie à un singulier combat. Mélange de timidité farouche, d'orgueil souffrant, la crainte douloureuse qu'elle ne l'aimât*

---

(1) Cf. *si par hasard un forçat a un ami, la chaîne l'en sépare. Dernière des misères.* (V. H., *Dern. j. d'un cond.*) ; — *Bien sinistre aussi, le salon de lecture, tous les journaux en main, ces centaines de têtes penchées autour des longues tables vertes, sous les réflecteurs. De temps en temps une baillée, une toux, le froissement d'une feuille déployée, et, planant sur ce calme de salle d'étude, debout et immobiles, le dos au poêle, solennels tous les deux et sentant pareillement le moisi, les deux pontifes de l'histoire officielle.* (A. DAUD., *Tart. sur les A.*, 19).

pas (P. et V. MARG., *Fem. nouv.*, 76) ; — *Autour de la table, sous la pauvre lumière d'une lampe, ils forment une petite société d'amis... Paysage charmant et singulier que cette tablée de prêtres, de frères et de nonnes, un très vieux paysage* (BARRÈS, *Coll. Insp.*, 107) ; — *mais le devoir avant tout, vous savez* (FLAUB., *Bov.*, II, 6, p. 125) (1).

NAISSANCE DE FORMULES. — De cet usage sont nées de vraies formules où il ne serait plus possible de rien modifier, **heureux si : heureux si** *sans autre outil que sa pensée, il a fouillé assez avant pour faire saigner un cœur sous l'æs triplex du magistrat !* (V. H., *Dern. j.*, préf. 1832).

L'apparence que : *mais quand nos cœurs unis auraient mêmes souhaits,* **l'apparence qu'***Éraste y consente jamais ?* (TH. CORN., *Am. à la mode*, II, 2).

Le moyen de : le moyen de *n'être pas aussi malade par l'esprit, que l'est dans sa personne cette comtesse que je vois tous les jours devant mes yeux ?* (SÉV., *Let.*, 1433). — **Le moyen que : le moyen qu'***un juré condamne après l'avoir lu !* (V. H., *Dern. j.*, Comédie).

On ne saurait trop insister sur les observations qui précèdent. L'éducation grammaticale a vécu jusqu'ici des sous-entendus imaginaires. Un seul exemple de ce qui s'enseigne : « *Il importe d'insister sur la nature des* **déterminatives concessives** *en français. En réalité, ce sont des propositions* **complexes** *et comme le résumé de trois propositions différentes, savoir : une* **principale,** *une* **subordonnée complétive** *introduite par* **que** *et une* **subordonnée relative** *introduite par un* **corrélatif.** *Prenons, par exemple, la phrase : quels qu'ils soient, je ne les crains pas. Si nous décomposons la détermination concessive : quels qu'ils soient, nous y trouvons :*

1° *Une* **principale** *sous-entendue : (j'accorde, j'admets, je concède) ;*

2° *Une subordonnée* **complétive** : *complément de la précédente : qu'ils soient* (tels) ;

3° *Une subordonnée* **relative elliptique** *quels* (vous voudrez eux).

On voit que, dans cette dernière proposition, le sujet (**vous**) *le verbe* (**serez**) *et l'attribut verbal* (**voulant**) *sont sous-entendus. Il ne subsiste, pour la représenter dans la* **déterminative concessive** *réduite, que le corrélatif* **quels,** *attribut du complément direct, également sous-entendu* (**eux**) (2). Que penser de cette « logique » ?

---

(1) Les auteurs du XIXe s., poètes et prosateurs, fourmillent de semblables exemples :

Voir la pièce II du livre III des CONTEMPLATIONS. *Une terre au flanc maigre... Et que tout cela fasse un astre dans les cieux !* — CF. : *ils intriguaient, s'agitaient, et lui immuable* (MICHEL., *Révol.*, 1re éd., II, 325) ; — *les lourds rameaux neigeux du mélèze et de l'aune. Un grand silence. Un ciel étincelant d'hiver. Le Roi du Hartz... Regarde resplendir la lune large et jaune* (LEC. de L., *Po. tr.*, 68) ; — *Voir, entendre, sentir ? Vent, fumée et poussière. Aimer ? la coupe d'or ne contient que du fiel* (Id., *Ib.*, 105) ; — *elle finit par raconter que, si les uns accusaient simplement M. Grandguillot d'avoir joué à la Bourse, d'autres affirmaient qu'il avait des femmes à Marseille. Enfin, des orgies, des passions abominables* (ZOLA, *Dr Pascal*, 248) ; — *sans doute, le père Fouchard venait de la rappeler, quelque besogne à finir* (Id., *Débâcle*, p. 533) ; — *au milieu de l'océan Indien, un soir triste où le vent commençait à gémir* (LOTI, *Pitié et Mort*, 289) ; — *On a beau être un lapin comme le président, allez donc vous méfier du lit d'auberge où l'on couche, de la chaise où l'on s'assied, de la rampe du paquebot qui cédera tout à coup pour une chute mortelle. Et les cuisines préparées, le verre enduit d'un poison invisible* (A. DAUD, *Tart. sur les A.*, 127).

(2) Petitjean, *Tableau d'analyse logique*, Hachette, p. 13 et 14.

CHAPITRE VII

FORMES A REPRISES

Reprises de toutes sortes dans toutes les phrases. — Même dans les propositions les plus simples, il y a des reprises, Il y en a une, à bien dire, dans une présentation telle que : *en voilà des affaires! en voilà une chance!* (on dit aussi aujourd'hui : *en voilà d'une chance !*). Ces reprises sont si fort dans le génie de la phrase française, que Vaugelas, malgré la passion de régularité qui régnait de son temps, a favorisé la plus usuelle. Il trouvait une « merveilleuse grâce » au tour : *les plus grands capitaines de l'antiquité,* ce *furent Alexandre, César, Hannibal* (*Rem.*, I, 414). On sait combien cette forme de langage est courante : *ce qui m'a décidé,* c'*est l'idée de lui rendre service ; — ce qui m'a vingt fois fait tomber de mon haut,* C'*est de vous voir au ciel élever des sornettes* (MOL., *F. sav.*, IV, 2) ; — *le juif, l'homme immonde qui ne peut toucher denrée ni femme qu'on ne la brûle, l'homme d'outrage sur lequel tout le monde crache,* c'*est à lui qu'il faut s'adresser* (MICHEL., *Moyen-Age*, 1re édition, III, 112).

Il y a beaucoup d'autres reprises : *France, être sur ta claie à l'heure où l'on te traîne Aux cheveux, O ma mère, et porter mon anneau de la chaîne, Je* le *veux* (V. H., *Chât.*, Au mom. de rent. en Fr.).

De même qu'on reprend ce qui précède, on annonce ce qui suit : *je m'*y *entends, en fait d'agriculture ;* — *un groupe de femmes se chagrinent qu'*il *tarde tellement, celui qui savait donner un aliment à leurs âmes* (BARRÈS, *Coll. insp.*, ch. V) ; — *en suis-je* là, *mon Dieu ! de vouloir qu'on m'abuse ?* (AUG., *Av.*, II, 7).

CHAPITRE VIII

PROPOSITIONS A TERMES COMPLÉTÉS

Additions de compléments, leurs rôles. — Les divers termes de la proposition peuvent recevoir un développement nécessaire ou utile, quand leur nature grammaticale s'y prête ; seuls les mots-outils, *prépositions, conjonctions*, etc., n'en reçoivent point, les articles non plus.

Sans entrer ici dans des études de détail qu'on trouvera par la suite, rappelons que :

1° Les termes sont ainsi repris pour être identifiés, développés, expliqués, corrigés : *faute de cette solution je n'en vois qu'*une troisième, c'est que je me tue pour en finir (G. SAND, *Elle et l.* ch. III, 37).

2° Ils sont limités par toutes sortes de restrictions, ainsi : *les nègres sont* d'habitude,... *sont*, en général, *précoces*. Au lieu que les nègres soient tous compris dans ce jugement, il ne s'applique qu'à la majorité d'entre eux ; de même si je dis : *vous avez raison* sous ce rapport, je retire au jugement son caractère absolu. (Cf. : En ce qui concerne la souscription, *je suis d'accord avec vous*). Dans : *cette statue est belle* de lignes, je restreins la qualification, ainsi de suite.

3° Il peut y avoir détermination : *la beauté* du visage *est un frêle ornement ; — Célébrer avec vous la fameuse journée* Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée (RAC., *Ath.*, I, 1).

4° Il peut y avoir une caractérisation : *une fille* sans dot ; — *Il y a... des tempéraments* ennemis de toute résistance, *des naturels* rétifs, que la vérité fait cabrer, qui toujours se roidissent contre le droit chemin de la raison, *et* qu'on ne mène qu'en tournant où l'on les veut conduire (MOL., *Av.*, I, 5) ; — *cette maison* sans maîtres, *ce couvent* sans directeur, *ce travail et ce repos* sans âme *les accablent* (BARRÈS, *Coll. insp.*, V).

5° Il peut y avoir des indications de circonstances : *sortir* par un temps pareil *serait de la dernière imprudence ; — un mariage* par l'entremise de cette personne *ne me plairait pas.*

Bref, des compléments de toute espèce s'ajoutent aux éléments principaux.

Composition grammaticale de ces additions. — Si on regarde la structure grammaticale des compléments, on voit que ce sont :

1° Un ou plusieurs mots rattachés par construction directe : *un tir* trop précipité *n'est pas efficace ; un tir*, toutes les minutes, *est insuffisant.*

2° Des compléments indirects, c'est-à-dire introduits par des mots-outils : *un tir* **sans réglage d'avions, sur des buts cachés,** *donne des résultats nuls.*

3° Des propositions conjonctives, c'est-à-dire introduites par des conjonctifs : *un tir* **qui n'atteint pas les secondes lignes,** *ne prépare que des déceptions à l'assaillant.*

4° Des propositions conjonctionnelles, c'est-à-dire introduites par des conjonctions : *un tir,* **jusqu'à ce qu'il ne reste plus du tout d'obstacle,** *a le défaut de se prolonger et de prévenir l'ennemi.*

Il convient d'insister ici pour faire observer que, contrairement au préjugé régnant, les propositions compléments de termes, même quand elles sont des conjonctionnelles, se rapportent à d'autres éléments qu'au verbe, par exemple : **la crainte qu'elle ne mourût** *dans l'opération faisait hésiter le chirurgien ;* — **assurée que son mari reviendrait,** *elle tenait bon, malgré la misère croissante.*

Reconnaissons toutefois que dans l'immense majorité des cas, c'est au verbe que se rattachent les compléments formés de propositions conjonctionnelles : *puisque vous* **voulez que je parle** *d'une autre façon,* **souffrez que je me mette** *ici à la place de mon père* (MOL., *Av.*, III, 7).

Il va sans dire que tous ces compléments s'ajoutent, se combinent, se rattachent les uns aux autres et se complètent eux-mêmes, ce qui donne à la phrase des formes extrêmement variables.

Importance de ces compléments. — Il se peut que toute l'idée soit dans les compléments : *Au levant, au couchant, partout, au sud, au pôle, Avec de vieux fusils sonnant sur leur épaule, Passant torrents et monts, Sans repos, sans sommeil, coudes percés, sans vivres, Ils allaient, fiers, joyeux et soufflant dans des cuivres, Ainsi que des démons* (V. H., *Chât.*, A l'ob. pass.). L'idée n'est pas dans *Ils allaient.* Voici encore un exemple, tout simple, pris à un journal, qui montre l'importance de ces additions : *Est-ce pour de tels résultats qu'il est sage et opportun de tuer la confiance du pays dans des conditions de paix dont la valeur se mesure, pour la France, à l'acharnement que l'Allemagne apporte à vouloir les changer, et qui, si on les changeait dans le sens du forfait, aboutiraient au règlement même que la délégation allemande à Versailles recommandait il y a un an ?* (A. TARDIEU, *Ill^n^ du* 1er *mai* 1920, p. 261). Toute la pensée est dans le développement donné par les compléments au mot objet : *la confiance* (1).

(1) Comparez : *l'on condamne celle (la mode) qui fait de la tête des femmes la base d'un édifice à plusieurs étages, dont l'ordre et la structure changent selon leurs caprices, qui éloigne les cheveux du visage, bien qu'ils ne croissent que pour l'accompagner, qui les relève et les hérisse à la manière des bacchantes, et semble avoir pourvu à ce que les femmes changent leur physionomie douce et modeste en une autre qui soit fière et audacieuse* (LA BR., *Car.*, la Mode). Ce qu'il s'agissait de montrer, c'était l'édifice.

CHAPITRE IX

DE LA PROPOSITION A LA PHRASE

Une proposition comme terme d'une autre proposition. — Les divers termes d'une proposition peuvent être des propositions aussi bien que des mots : **qui vivra** *verra ; mon avis est* **que tu y ailles,** *seulement je crains que son parti ne soit déjà pris.*

A L'OBJET. — L'objet du verbe, au lieu d'être un être ou une chose, est une action, un état, un mouvement de cet être ou de cette chose. Par exemple : *tu regardais aussi la Malibran mourir.* On appelle proposition infinitive le groupe formé par *la Malibran* et *mourir.* C'est une convention acceptable, mais il est bien évident qu'il n'y a point de différence essentielle entre : *j'ai fait tomber mon crayon ;* — *j'ai fait venir du poisson de Dieppe,* et *j'ai laissé l'***abcès se développer ;** — *j'ai laissé le* **poisson mordre,** où les groupes soulignés forment proposition.

D'autre part, on considère, et avec raison, qu'il y a deux propositions dans *je regarde l'oiseau qui est sur la branche ;* cela est exact ; mais avec une forme toute semblable, on peut exprimer une idée fort différente : *je vois mon frere* **qui arrive ;** — *j'ai ma mère* **qui se meurt.** On ne peut plus ici analyser en séparant la conjonctive du nom. On a affaire à un objet double, qui est en même temps *un être* et *une action.* Or ces constructions sont fort régulières : *nous voyons avec effroi* **la dette qui s'enfle** *et* **la fortune publique qui s'en va.** Elles sont classiques : *Au-devant de ton bras* **je le sens qui s'avance** (RAC., *Phèd.*, 706).

HORS DE L'OBJET. — Des propositions de cette sorte se rencontrent bien ailleurs qu'à l'objet : *qu'est-ce qu'il y a ? c'est mon neveu* **qui arrive ;** — *et ma diable de noce* **qui est toujours là ! ;** — *et nous* **qui avons refusé** *son invitation à Deauville !* (RIVOIRE et BESNARD, *Mon ami Teddy*, I, 18) ; — *voilà le train* **qui s'en va** (1). — Va-t-on reconstruire ici je ne sais quelle proposition sous-entendue ? Faut-il chaque fois mettre à part la proposition commençant par *qui ?* De quel droit diviser ce que la nature du langage réunit ? *Quand un des termes de la proposition est une proposition, est-on en présence d'une simple proposition ? Est-on en présence d'une phrase ?* Affaire de convention.

Un terme complété par une proposition comme terme de la

(1) V. Tobler, *Mél.*, 315.

proposition. — Nous avons dit déjà qu'un des termes pouvait être non pas seulement un nom et son article, mais un nom accompagné de ses compléments divers.

Il n'en est pas autrement quand une proposition se substitue à l'un des compléments. Dans cette phrase de Molière : *je hais seulement La science et l'esprit qui gâtent les personnes* (MOL., *F. sav.*, 1276), le personnage se défend de haïr la science et l'esprit, c'est une sorte de science et d'esprit seulement qu'il a en horreur : *l'esprit* **qui gâte les personnes ;** aucune séparation n'est possible entre la conjonctive et les deux substantifs auxquels elle se rapporte. Que l'analyse trouve dans cette conjonctive une proposition distincte, soit ! mais **il importe de faire sa part à la synthèse,** et de marquer que les deux noms et leurs déterminations ne font qu'un. Voici une autre proposition : *un sonnet sans défauts vaut seul un long poème* (BOIL., *A. P.*, ch. II, v. 94). Qu'on mette : *un sonnet* **qui n'a point de défauts...,** sera-ce une phrase ? Il est cependant visible que rien n'est modifié dans l'idée. *Chaque fois qu'un terme d'une proposition est complété par une proposition, doit-on considérer qu'il y a phrase ?* Affaire de convention encore.

CHAPITRE X

GROUPEMENTS DE PROPOSITIONS

Isolées et indépendantes. — Les idées peuvent être indépendantes les unes des autres ; les propositions qui les expriment le sont aussi : *ne soyez point en peine de mon séjour ici ; je m'y trouve parfaitement bien ; j'y vis à ma mode ; je me promène beaucoup ; je lis, je n'ai rien à faire* (SÉV., *Let.*, 577); — *Je m'étais endormi la nuit près de la grève, Un vent frais m'éveilla, je sortis de mon rêve, J'ouvris les yeux, je vis l'étoile du matin. Elle resplendissait au fond du ciel lointain* (V. H., *Chât.*, Stella).

Souvent, pour laisser à chaque idée sa valeur, on décompose en quelque sorte l'ensemble ; on dira : *vous acceptez, j'espère*, de façon à faire ressortir *vous acceptez*. Cf. *vous avez écrit, je suppose ; votre médecin vous a conseillé le repos, paraît-il*. Une mère impose sa volonté : *Tu iras, que je te dis !* (1)

Combinées. — Il y a des propositions qu'on pourrait appeler combinées, qui ont un terme commun. Parmi elles se trouvent les propositions où un même auxiliaire sert à plusieurs verbes : *vous avez froidement... terni, flétri, souillé, déshonoré, brisé Diane de Poitiers, comtesse de Brézé* (V. H., *le Roi s'amuse*, I, 5).

Pendant longtemps la liberté de ces constructions a été grande. A un auxiliaire *être* suivi d'un premier participe, on ajoutait un second participe, qui, régulièrement, aurait dû se construire avec *avoir*. C'est au XVIIe s. seulement que s'est manifestée nettement l'idée que chaque proposition doit avoir — sauf exception justifiée — tous ses éléments à soi. Corneille disait encore : *Dieu* **m'a mis** *dans le trône et* **soutenu** *son choix* (CORN., IX, 323, *Complies*, v. 14).

Remarque. — La construction au moyen des conjonctifs établit souvent un lien entre les propositions par un terme qui semble jouer un rôle dans les deux à la fois : **qui** *m'aime me suive !* — *Cherchez* **qui** *vous conseille !* Le premier type est peut-être moins répandu qu'autrefois, il se rencontre pourtant fréquemment : *Jésus,* **qui** *voit ton front croit voir le front du jour* (V. H., *Chât.*, A un martyr) ; — **Quiconque** *a frappé par l'épée périra par l'épée.* La plupart du temps *qui* a été remplacé par *celui qui, ce qui :* **ce qui** *était vrai hier l'est encore aujourd'hui ;* — **ce qui** *se conçoit bien s'énonce clairement.*

---

(1) Comparez dans les *Rayons et les Ombres* (Trist. d'Olympio) la longue apostrophe, qui suit *Alors, il s'écria*, au vers fameux : *Allons ! faites donner la garde, cria-t-il* (*Chât.*, l'Exp.).

En fait on ne peut pas considérer le conjonctif comme jouant un rôle grammatical dans les deux propositions. C'est la proposition tout entière qui est ou sujet ou objet du verbe principal. Dans : *cherchez qui vous conseille, qui vous conseille* est l'objet. Dans : *qui m'aime me suive, qui m'aime* est sujet.

Coordonnées et subordonnées. — Les idées sont reliées par des rapports : les propositions se présentent sous forme de *coordonnées* ou de *subordonnées*.

Coordonnées. — On considère comme coordonnées les propositions ou principales ou subordonnées qui sont reliées par un mot de coordination, une conjonction : *et, ou, mais, car, donc, or,* ou bien un adverbe qui joue le même rôle : *aussi, pourtant, cependant, néanmoins.*

Mais il arrive que des propositions non rattachées par une copule sont fortement coordonnées par le sens : *cette femme avait perdu son mari, elle est morte de chagrin.* Ici le rapport est visible, ailleurs il faut y regarder de près pour le découvrir. Soient ces vers de Victor Hugo : *Jeune, il avait encore de longs jours parmi nous. Il n'en a pas compté le nombre ; Il était à cet âge où le bonheur fleurit ; Il a considéré la croix de Jésus-Christ Toute rayonnante dans l'ombre.* (*Chât.*, A un martyr). On peut regarder ici les phrases comme indépendantes, on peut aussi, on doit même se rendre compte qu'il y a là deux groupes successifs, où les idées s'opposent, si bien qu'on pourrait introduire entre eux *cependant,* ou *néanmoins :* **cependant** *il n'en a pas compté le nombre...* **néanmoins** *il a considéré.*

Subordonnées. — Nous avons parlé plus haut des termes complétés. Il n'y a en général aucune différence théorique entre les compléments qu'on ajoute à un terme et les compléments qu'on ajoute à l'ensemble d'une proposition. Comparez : *je le sais depuis que j'ai perdu ma mère* à : *ma vie, depuis que j'ai perdu ma mère.* Il y a en particulier si peu de différence entre ce qui se rattache au verbe et ce qui se rattache à la proposition dans l'ensemble qu'on a souvent, à tort, considéré comme dépendant du verbe ce qui dépend en réalité de l'ensemble : *un amant fait sa cour où s'attache son cœur* (MOL., *F. sav.*, 211).

MOYENS DE RATTACHEMENT EN SUBORDINATION. — Les procédés de rattachement sont divers :

I. — Il n'y a point de lien apparent : *il le verrait, il ne le croirait pas.*

II. — Le lien s'établit par les formes : *dussé-je en mourir, j'essaierai ! la tourmente passée, il respira.* Beaucoup considèrent *la tourmente passée* comme un simple complément. Convention.

III. — Le lien est établi au moyen des mots-outils : les conjonctives sont rattachées par un conjonctif : *Oui, mais il veut avoir trop d'esprit,* **dont** *j'enrage* (MOL., *Mis.*, II, 5) ; — *j'ai été obligé de le renvoyer,* **ce qui** *m'a fait beaucoup de peine.*

Les conjonctionnelles sont rattachées par une conjonction ou une locution conjonctive : *les lois sont là* **pour qu'***on les exécute* (v. h., *Chât.*, Paroles d'un cons.).

Indécision dans le caractère de diverses phrases. — Il n'est pas toujours facile de reconnaître s'il y a subordination. On s'en fie aux conjonctions : *car* est coordonnant, *parce que* est subordonnant. Le critère est peu sûr, et avec certaines conjonctions il fait défaut. *De sorte que* est aussi bien coordonnant que subordonnant. De même les synonymes : *de manière que*, etc., ex. : *il vous a donné le denier à Dieu ? Oui.* **De sorte que** *l'appartement est loué.* On peut faire des observations analogues sur *tandis que, au lieu que.*

Il n'y a non plus subordination qu'en apparence dans les phrases populaires où entre *quoique : je suis bien forcé de croire ce que tu me dis de lui,* **quoique je ne l'aurais pas cru** *comme ça.* La subordination n'existe plus ici telle qu'elle serait, si on disait *encore que, bien que... il se soit donné des airs de brave garçon. Quoique* joue à peu près le même rôle que *et pourtant.*

Enfin la langue abonde en formules que nous verrons dans nos divers chapitres : *même que, avec ça que, peut-être que, bien sûr que, heureusement que.* Il est difficile de les considérer comme des propositions; or, en fait, elles en jouent le rôle : *heureusement que je m'en suis aperçu !* est sensiblement synonyme de ; *il est bien heureux que je m'en sois aperçu ! je m'en suis aperçu et c'est bien heureux* (Cf. *Oh oui, que ça sentait mauvais*) (1).

Coordonnées, subordonnées et conjonctives. — Une coordonnée peut être remplacée par une conjonctive : *je n'avais qu'une fille, qui est morte.* La conjonctive, dont les rôles sont multiples, et que nous retrouverons avec la valeur d'une finale, d'une consécutive, etc., peut en effet n'être que l'équivalent d'une proposition liée par une copule à la précédente, et souvent elle ne sert ni à déterminer, ni à caractériser. Elle ajoute une idée à une autre, et les lie, ex. : *les deux enfants se mirent en marche derrière la majestueuse hallebarde qui rythmait leurs petits pas* (A. DAUD., *Jack*, 213). On peut couper : *elle rythmait leurs petits pas.* C'est un procédé de rattachement, rien de plus (2). Mais souvent le seul fait du rattachement fait naître un rapport. Ex. : *Elle heurta la chaise, qui tomba* La chute est due au heurt.

CLASSEMENT DES SUBORDONNÉES. — Dans certains cas, il y a intérêt à classer les propositions subordonnées d'après leur forme, suivant qu'elles sont conjonctionnelles, conjonctives, etc. ; mais le principal est de comprendre et de montrer quel rôle elles jouent, et surtout quel sens elles ont :

(1) Sur ces tours, voir Tobler, *Mél.*, I, 73.

(2) Cf. *ils s'en allèrent devant la grand'maman, qui avait peine à les suivre* (Id., *ib.*); — *votre petite fille Louison était avec eux, qui pourra vous en dire des nouvelles* (MOL., *Mal. imag.*, II, 7).

si elles sont sujet ou objet, si elles expriment *un rapport de temps* ou bien *un rapport logique*, tel que celui de finalité, et ceci ne se reconnaît pas toujours aux conjonctions qui les introduisent. *Outre que* ajoute toujours quelque chose, *sauf que* marque toujours une restriction ; il y a peu de chances d'erreur. Mais *tandis que* peut indiquer soit :

a) une concordance dans le temps : *tandis qu'on parlemente, la situation se gâte de plus en plus ;*

soit b) une opposition : *vous l'avez mis au lycée, tandis qu'il aurait fallu lui faire suivre un enseignement professionnel.* Et il en est ainsi avec beaucoup d'autres conjonctions.

Tout l'effort d'analyse doit porter moins sur des classifications formelles que sur l'intelligence exacte du rôle joué par les éléments de la phrase. Le beau mot d'« hypothétique » n'explique rien ; mieux vaut distinguer une supposition d'une condition : **si nous achetons du blé** *à l'étranger*, **nous comblerons le déficit** *de la récolte nationale ;* — **à supposer que la récolte soit bonne,** *il* **nous manquera encore des millions de quintaux de blé.**

Conclusion. — On voit par tout ce qui précède, sans qu'il soit besoin d'y insister, qu'aucune ligne de démarcation précise, pour peu qu'on s'attache aux idées et non aux formes, ne sépare une proposition d'une phrase : *je ne puis vivre* **sans vous** est une proposition : **sans vous** *je ne voudrais pas de la vie* en est une aussi. Cependant *sans vous* a la valeur de *si vous n'étiez pas là, si ce n'était de vous. J'irai* **en revenant** équivaut à *j'irai au retour. En revenant* est un complément de temps dans une proposition. **En revenant trop tôt,** *vous inquiéteriez la malade* est un système hypothétique, où *en revenant* joue le rôle d'une proposition. Est-on en présence d'une phrase ? Convention.

CHAPITRE XI

LE SENS ET LA FORME DE LA PHRASE

Idée principale et proposition principale. — Théoriquement, la proposition principale est celle autour de laquelle se groupent les autres propositions. C'est souvent vrai ; pourtant la recherche de la proposition principale ne se confond pas toujours avec la recherche de l'idée essentielle.

D'abord telle phrase peut avoir une forme de subordonnée et être une principale, voire une isolée. Un regret se traduit par : *si j'avais su !* ou bien par : *quand je pense que j'ai eu l'occasion d'acheter cette propriété pour* 15.000 *francs !* Mais même dans une phrase complète et régulière, il y faut regarder de près ; il n'y a pas de règle absolue pour distinguer l'idée essentielle. Elle apparaît très souvent, sans conteste, pour ce qu'elle est, dans quelque enchevêtrement de subordonnées qu'elle soit enclose : *Tant qu'il sera là, ce gueux, ce prince, Par le pape béni, monarque malandrin, Dans une main le sceptre et dans l'autre la pince... Tant qu'il se vautrera, broyant dans ses mâchoires, La vertu, le serment, l'honneur religieux... Quand même grandirait l'abjection publique A ce point d'adorer l'exécrable trompeur, Quand même l'Angleterre et même l'Amérique Diraient à l'exilé : Va-t-en ! nous avons peur ! Quand... Quand...* **Je ne fléchirai pas !** (v. H., *Chât.*, Ult. Verb.). La principale ressort.

Mais il y a de nombreux cas où la structure extérieure de la phrase ne correspond pas à son caractère réel. Quand Mme X s'écrie : *Crois-tu que mon pauvre mari a changé !* l'idée principale n'est pas la question.

Voici une phrase d'Anatole France, où, malgré l'apparence, la subordonnée de temps exprime aussi une idée principale : *les sept cents pyrots désespéraient d'éclaircir jamais cette ténébreuse affaire,* **quand** *tout à coup ils découvrirent, par une lettre volée, que les quatre-vingt mille bottes de foin n'avaient jamais existé, qu'un gentilhomme des plus distingués, le comte de Maubec, les avait vendues à l'État, qu'il en avait reçu le prix, mais qu'il ne les avait jamais livrées, attendu que, issu des plus riches propriétaires fonciers de l'ancienne Pingouinie, héritier des Maubec de la Dent du Lynx, jadis possesseurs de quatre duchés, de soixante comtés, de six cent douze marquisats, baronnies et vidamies, il ne possédait pas de terres la largeur de la main et qu'il aurait été bien incapable de couper seulement une fauchée de fourrage sur ses domaines* (A. FRANCE, *Ile des Ping.*, 219). Il y a en vérité là deux idées principales : *ils désespéraient* et *ils découvrirent.*

Dans notre langue actuelle, nous avons des formes qui ont pu être jadis des propositions, mais qui en réalité sont réduites au rôle d'éléments lexico-

logiques : *tu dis qu'il ne va pas dans cette maison,* **n'empêche** *qu'on l'y a encore vu hier soir.* On ne peut, sans abuser de l'analyse, essayer de retrouver dans *n'empêche que* le sens et la valeur d'une principale dont dépendrait le reste ; *n'empêche que* veut dire à peu près : *et cependant*.

On est autorisé à penser que des faits analogues ont dû se présenter à toute époque.

Moyens de mettre un élément en relief. — Dans d'autres cas, il est visible qu'on a considéré comme nécessaire de mettre en relief une idée qui eût pu être ailleurs, mais à laquelle on accorde une importance particulière. La structure ordinaire de la proposition ou de la phrase est abandonnée.

Pour les isolements et les mises en relief, la langue a toutes sortes de ressources :

1° Elle intervertit l'ordre ordinaire et substitue à la forme normale une forme à reprises : *ton frère, je ne l'ai pas vu ; — l'envoyer en pension, je n'y consentirai jamais ; — qu'on m'ait proposé cette affaire, j'en conviens ; — que tout cela fût pris à la lettre par les disciples, c'est ce qui éclate dans les écrits du temps avec une évidence absolue* (RENAN, *Jés.*, XVII) ; — *ah ! qu'emporté par une action héroïque, on coure à sa fin d'un élan magnifique et insensé, le fait s'explique par l'ivresse momentanée des facultés* (L. de ROBERT, *le Roman du Malade*, 28).

2° Elle se sert d'isolants : *quant à, en ce qui concerne, pour ce qui est de : quant au luxe des vêtements, comment rivaliser avec celui que Dieu a donné à la terre ?* (RENAN, *Jés.*, X).

3° Elle fait passer dans la principale ce qui est à souligner : Molière eut pu dire : *vos façons de faire donnent à rire à tout le monde depuis longtemps.* Il a dit : *il y a longtemps que vos façons de faire donnent à rire à tout le monde,* (MOL., *B. G.*, III, 3). On eût pu dire aussi : *seuls des sots et des sottes, ma femme, se railleront de moi.* Molière a dit : *il n'y a que des sots et des sottes, ma femme, qui se railleront de moi,* (*Ib.*, III, 3). L'intention est de mettre en vedette l'idée contenue dans l'adjectif *seuls*.

Quand il s'agit d'exprimer le jugement que l'on porte, le sentiment qu'on éprouve sur une action, le désir qu'on en a, ainsi que nous le verrons dans le chapitre consacré à cette matière, tantôt on use d'un complément, d'un adverbe, d'une subordonnée, tantôt on construit exprès une proposition principale. Si l'on compare : *il est probable qu'il s'en tirera encore une fois,* et *il s'en tirera probablement encore cette fois,* on voit le changement. La première phrase répond plus expressément à une question telle que : *qu'est-ce que vous en pensez?* Cf. *Il y eut alors quelques mois, une année peut-être, où Dieu habita vraiment sur la terre* (REN., *Jés.*, ch. V) ; — *ce ne fut qu'après sa mort que l'on vit se constituer des églises particulières* (Id., *Ib.*, XVIII) ; la circonstance devient l'essentiel.

Usage de c'est. — *C'est* — qu'on considère ou non cette formule comme

faisant une proposition — joue dans ces transpositions d'idées un rôle énorme. Soit l'exemple : *ce match aura lieu à Paris, le* 12. On veut insister sur la date et le lieu ; on retourne la phrase ; les notions complémentaires deviennent les principales : **c'est à Paris,** *c'est* **le 12** *qu'aura lieu le match. Je le vois pour la première fois,* devient : **c'est la première fois** *que je le vois ; — il faut agir maintenant,* **c'est maintenant** *qu'il faut agir ; — Qui peut, en cet instant où Dieu peut-être échoue, Deviner Si* **c'est du côté sombre** *ou joyeux que la roue Va tourner ?* (V. H., *Chât.*, Au mom. de rent. en France).

N'importe quel élément de la pensée peut ainsi devenir l'essentiel et être spécialement mis en lumière.

Le sujet : *c'est* **vous** *qui l'aurez voulu ; — sitôt que la conscience s'éveille et se met à vivre dans un être,* **c'est une destinée** *qui commence* (MAETERL., *Sag.*, ch. CI).

L'attribut : *c'est* **une chose singulière** *que la maladie dans ces intérieurs de paysans* (A. DAUD., *Jack*, 251); — *et* **c'est là la vraie grandeur, la vraie puissance** *des poètes, de s'adresser à tous dans l'histoire d'un seul* (Id., *Ib.*, 325).

L'objet : **c'est lui** *qu'elle désire voir; — d'après la convention passée entre moi, Barca, et les ambassadeurs des Mercenaires,* **c'est vous** *que je choisis, et je vous garde !* (FLAUB., *Sal.*, ch. XIV).

L'objet secondaire : **c'est à cet homme** *que je dois mon bonheur ; —* **c'est à celui-là,** *c'est à* **Nostre Loti** (en français, *Monsieur Loti*) *qu'il faut faire vos remerciements* (LOTI, *Pitié*, 205).

La manière : **c'est comme cela** *que tu me déranges ; —* **c'est avec un vrai soulagement** *qu'il retourne à son banc ; —* **c'est de bonne amitié** *de part et d'autre, n'est-ce-pas ?* (ZOLA, *Assom.*, 308) ; — *c'est* **dans cette posture** *si naturelle à un prêtre que les chanoines surprirent Rufin Capdepont* (FABRE, *A. Tigr.*, 169).

Le but : *c'est* **pour te tromper** *qu'il t'a dit cela ; — c'était* **pour la gloire de l'Église** *uniquement que je songeais à gravir les échelons de la hiérarchie* (Id., *ib.*, 162-163) ; — *le chrétien sera loué d'être mauvais fils, mauvais patriote,* **si c'est pour le Christ** *qu'il résiste à son père et combat sa patrie* (REN., *Jés.*, ch. XIX).

La cause : **c'est pourquoi les barons** *pressèrent le roi Marc de prendre à femme une fille de roi* (BÉDIER, *Tristan*, 53).

Une comparaison : **c'était comme si** *une brise avait rafraîchi mes tempes.*

Une conséquence : *les hommes jetaient leurs armes ;* **c'était à pleurer** *de honte.*

Un résultat : **c'est en vain** *que je lui écris lettre sur lettre*, etc.

Dans beaucoup de phrases, *c'est* n'est plus qu'une formule. Ainsi dans des types tels que : **c'est qu'il me le faut** *pour demain ; —* **c'est que mon argent est mangé,** il est encore possible de traduire : *la chose, l'affaire, le point* est que ; mais il est impossible de résoudre de même : **c'est qu'il le ferait ; c'est qu'***en vérité* **mes cheveux sont** *dans un désordre...* (BEAUMARCH., *Fig.*, II, 3). *C'est que* est destiné là à faire ressortir le fait énoncé.

CHAPITRE XII

FORMATION DE LA PHRASE FRANÇAISE

Ce que c'est qu'une phrase. — D'après tout ce qui précède, une phrase française c'est l'assemblage, autour d'une idée essentielle et d'une proposition principale, dont les termes peuvent être complétés de tout ce qui leur est nécessaire, et peuvent être eux-mêmes des propositions, d'un nombre indéterminé d'idées exprimées dans des compléments ou des propositions, qui reçoivent à leur tour toutes les additions et modifications nécessaires.

La période. — La phrase peut avoir une ligne ou une page : en ce dernier cas on l'appelle souvent *période*, ex. : *Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse sur la mer et sur la terre durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser Sa puissance, a voulu qu'elle survéquît à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont plus grandes et plus élevées ?* (BOSS., *Henr. Fr.*). — *De ce qu'une nature universelle qui pense exclut de soi généralement tout ce qui est matière, il suit nécessairement qu'un être particulier qui pense ne peut pas aussi admettre en soi la moindre matière ; car bien qu'un être universel qui pense renferme dans son idée infiniment plus de grandeur, de puissance, d'indépendance et de capacité, qu'un être particulier qui pense, il ne renferme pas néanmoins une plus grande exclusion de matière, puisque cette exclusion dans l'un et l'autre de ces deux êtres est aussi grande qu'elle peut être et comme infinie, et qu'il est autant impossible que ce qui pense en moi soit matière, qu'il est inconcevable que Dieu soit matière : ainsi comme Dieu est esprit, mon âme est esprit* (LA BR., *Car.*, Esp. forts, 37).

La langue a passé par des siècles de tâtonnements avant de trouver la « période », c'est-à-dire cette forme harmonieuse de lignes, équilibrée et souple, qui groupe dans un ensemble logique une série d'idées, ayant chacune leurs éléments nécessaires.

Les phrases tronquées. — Il y a encore des phrases défectives ou elliptiques, comme il y a des propositions ayant ce caractère. Il ne s'agit pas

bien entendu des fragments de phrase par lesquels, dans un dialogue, un personnage continue ce que l'autre a commencé, mais de phrases non entrecoupées. Elles donnent de la vivacité au style et ne sont ni des négligences, ni des faiblesses : *Et comme la grosse veuve lui demanda où il allait :* — **Cela vous semble drôle,** *n'est-ce pas?* (FLAUB., *Bov.*, 146) ; — **Cette** *maigreur livide, cette raide démarche contracturée,* **il crut** *à un de ces pauvres névropathes... dont les muettes apparitions... faisaient un tel contraste aux rires de santé* (A. DAUD., *Immort.*, 70) ; — *Mais ma mère, entr'ouvrant la chambre paternelle Et nous poussant du geste : A genoux, nous dit-elle* (LAM., *Joc.*, 20 juil. 1800).

Il y aussi des coordonnées tronquées : *Voltaire n'a pu faire accepter que Zaïre et Alzire,* **et encore !** (BALZAC, *Corr.*, t. 24, 11).

Il y a des subordonnées qui ne se rattachent à rien : *d'autant plus que le monsieur en question ne me plaît pas !*

Mais les phrases « sans construction » sont devenues exceptionnelles, et ce sont des phrases où rien n'empêche de voir la suite des idées. La régularité grammaticale seule manque : *tous deux condamnés à souffrir, tous deux faibles, incomplets, blessés par toutes nos jouissances, toujours inquiets, avides d'un bonheur sans nom, toujours hors de nous, voilà notre destinée commune, voilà ce qui fait que nous sommes frères...* (G. SAND, *Lélia*, 1re p., 3).

Coup d'œil sur l'histoire. Tâtonnements et progrès. — Il fallut d'abord rendre régulière l'expression des rapports. En a. f. le conjonctif pouvait faire défaut : *James n'iert home plus se vueillet vengier.* La conjonction manquait aussi dans n'importe quelle espèce de propositions : *jamais n'iert jurz, de tei n'aie dulur* (*Rol.*, 2901 ; jamais il n'y aura de jour que de toi je n'aie douleur).

Autre chose était de savoir combien de fois ces rapports devaient être exprimés, dans quel cas une préposition ou une conjonction suffisait, dans quel cas au contraire une répétition s'imposait, ou du moins une substitution. Longtemps on n'avait pas connu ces exigences ; c'est la génération de Vaugelas qui a établi les règles modernes, si précises et si minutieuses. Corneille pouvait encore écrire : *que je meurs s'il s'achève ou ne s'achève pas* (*Cid*, 124). On lit jusque dans Balzac : *mais pour peu qu'elle se veuille aider el apporter de correspondance au dessein qu'il a* (éd. MOR., I, 117). — Après 1660, chaque membre de phrase dut avoir ses éléments propres au complet et on marqua les liens qui le rattachaient aux autres portions de la phrase. On ne toléra même plus : *les Gaulois... croient qu'Apollon chasse les maladies, Minerve préside aux ouvrages, Jupiter est le souverain des Cieux.*

Une forme adoptée dut être continuée ; par exemple, une phrase qui avait commencé par un conjonctif était conjonctive, elle dut le rester jusqu'au bout. On ne dit plus comme Montaigne : *il s'en voit plusieurs que*

la passion pousse hors des bornes de la raison, et leur fait prendre des conseils violents, injustes et téméraires (1).

Les exigences sur ce point ont été telles que longtemps on a estimé ne pas pouvoir permettre de donner à un verbe des compléments d'objet d'ordre différent, *noms* et *propositions* par exemple. Il en est resté du moins que jamais plus deux verbes qui comportent des compléments de construction différente, ne purent en avoir un seul pour eux deux : *lorsque nous goûterons et nous nous trouverons saintement enivrés d'un plaisir céleste* est une phrase que le f. m. ne tolère pas.

Les instruments de liaison ont été examinés, choisis, criblés autant que possible. On a cherché à se débarrasser de ceux qui manquaient de précision, comme le *que* populaire, bon à tout. Ce *que* est demeuré en possession de se substituer à d'autres instruments de rapport plus précis, mais à la condition que ceux-ci aient paru antérieurement et donné à la proposition son caractère : *C'était le bon temps de la haine ! Alors,* **quand** *on haïssait quelqu'un, quand on l'avait enlevé, dans une surprise, ou pris de trahison dans une entrevue, mais* **qu'***on l'avait enfin,* **qu'***on le tenait, on pouvait à son aise le sentir mourir à toute heure, à toute minute* (FLAUB., *Par les champs*, 77-78).

La règle supérieure est en effet que les rapports doivent être clairs. Tout ce qui dans l'ordre des mots est de nature à les troubler, s'évite. Les mots jouant le même rôle ont été rapprochés et groupés : sujets ensemble, objets aussi. Ils ont été ensuite placés suivant la règle la plus rigoureuse qu'on pouvait prescrire. Les enfants apprennent à ne pas écrire comme faisaient de braves jansénistes, peu soucieux de l'élégance : *Jésus aperçut un peu plus loin deux autres pêcheurs qui raccommodaient des filets, avec leur père, qui s'appelait Zébédée, dans sa nacelle ;* ou encore comme un jésuite humaniste : *on a représenté une femme fort laide qui voulait être aimée, par un épouvantail.*

Quand on veut représenter quoi que ce soit, il faut aujourd'hui s'arranger pour qu'un même représentant n'ait pas deux rôles. St Simon écrit encore, sans aucun souci de la confusion qui résulte de ce qu'un *il* renvoie à un personnage, pendant que le suivant en représente un autre : *Monsieur, hors des gonds, dit au Roi qu'en mariant son fils,* **il lui** *avoit promis monts et merveilles, que cependant* **il** *n'en avoit pu arracher encore un gouvernement, qu'*il *avoit passionnément désiré de faire servir son fils pour l'éloigner de ces amourettes, et que son fils l'avoit aussi fort souhaité, comme* **il** *le savoit du reste, et* **lui** *en avoit demandé la grâce avec instance ; que puisqu'*il *ne le vouloit pas,* **il** *ne s'entendoit point à l'empêcher de s'amuser pour se consoler* (St SIMON, *Mém.*, VIII, 318). On ne permettrait plus ces entrecroisements de *il* ou de *lui*.

On a enseigné à éviter l'enchevêtrement excessif des rapports : *le frère*

(1) Ce n'est pas un latinisme, mais il se peut que la syntaxe latine ait contribué à répandre ce tour. Il était encore commun au XVIIes. : *des périls glorieux Dont je puis faire hommage à l'éclat de vos yeux, Et par eux m'acquérir, si le sort m'est propice, La gloire d'un revers...* (VOL., *D. Garcie*, 206). *Lequel* restait même parfois tout à fait en l'air : *Pour contribuer à frester un vaisseau hollandois* **lequel**, *moyennant mille écus, le capitaine nous devoit recevoir en son bord* (*Journal de Migault*, 185).

que tu m'as dit que tu avais. Phrase claire pourtant, mais à laquelle on préfère des tours qui décomposent la pensée. Tout ce qui dans les périodes rappelait les embrouillements du XVIe s., a été banni, depuis que l'imitation impossible du latin a cessé d'obséder les esprits : *que pour obtenir, laquelle si on veut considérer, lequel observé,* etc. Il n'en reste que des traces : *de ce jour, cédant aux infirmités qu'elle n'avait plus de raison pour secouer, elle s'était mise à vivre de la vie étroite et renfermée des vieillards* (GONCOURT, *Germ. Lacert.*, 23).

En même temps l'unité de la phrase se faisait. Sans écarter les reprises, qui sont indispensables, on a fait disparaître tout ce qui était répétition superflue. Les classiques eux-mêmes écrivaient encore : **ceux qui** *commençoient à le goûter, n'osant avaler le morceau qu'ils ont à la bouche,* **ils** *le jettent par terre* (LA BR., *Car.*, I, 221).

On a proscrit les parenthèses un peu longues. Il y a des recommencements : on tolère les *dis-je*, mais seulement dans de longs développements. Les répétitions doivent servir à l'effet oratoire : **que dirait** *ce Napoléon qui, parmi tant de combats prodigieux, est allé, à huit cents lieues de Paris, provoquer la vieille barbarie moscovite à ce grand duel de* 1812 ? **que dirait** *ce sublime esprit qui n'entrevoyait qu'avec horreur la possibilité d'une Europe cosaque, et qui, certes, quels que fussent ses instincts d'autorité, lui préférait l'Europe républicaine* ; **que dirait-il,** *lui ! si, du fond de son tombeau, il pouvait voir que son empire, son glorieux et belliqueux empire, a aujourd'hui pour panégyristes, pour apologistes, pour théoriciens et pour reconstructeurs qui ?* **des hommes qui,** *dans notre époque rayonnante et libre, se tournent vers le nord avec un désespoir qui serait risible, s'il n'était monstrueux,* **des hommes qui,** *chaque fois qu'ils nous entendent prononcer les mots démocratie, liberté, humanité, progrès, se couchent à plat ventre avec terreur et se collent l'oreille contre terre pour écouter s'ils n'entendront pas enfin venir le canon russe !* (V. H., *Actes* Disc. s. Constit. du 17 juillet 1851).

D'autres progrès se sont réalisés. Ils ont donné à notre phrase des qualités de sobriété, d'équilibre, de variété, de légèreté, de souplesse, d'harmonie et de rythme. Mais ce sont là choses de style.

PARTIE I

LES ÊTRES, LES CHOSES

LIVRE PREMIER

LES ÊTRES - LES CHOSES - LES IDÉES ET LEURS NOMS

CHAPITRE PREMIER

LES NOMS PROPRES

Observations générales. — On a coutume de diviser les noms en deux catégories : *noms propres* et *noms communs*. Théoriquement, le nom propre est celui qui est particulier à un être, à une ville, à un peuple, tandis que le nom commun s'applique à un groupe plus ou moins vaste d'êtres ou de choses.

Il est peu de noms propres qui désignent uniquement *une* ville ou *une* personne : beaucoup de villes des Etats-Unis portent le nom de villes de l'ancien continent : *Paris, Amsterdam, Syracuse, St-Cloud, Memphis*... En France il y a beaucoup de localités qui se nomment *Villefranche, Villeneuve, Saint-Étienne ;* les mêmes noms de personnes s'appliquent très souvent à des gens qui n'ont entre eux aucune parenté : combien y a-t-il de *Lefebvre* ou de *Ferry ?* Comment prétendre que le terme de *Parisiens*, qui s'applique à plusieurs millions d'individus, soit un nom propre suivant la définition ? Inversement, comment se fait-il que des mots comme *l'enfer, le paradis*... qui ne s'appliquent qu'à *un* seul objet, soient considérés comme noms communs ?

L'étude de l'origine des noms propres montre mieux encore combien la distinction habituelle entre noms communs et noms propres est une distinction fragile et conventionnelle. Les noms passent sans cesse d'une classe dans l'autre (1).

Les gens et les pays. Onomastique et toponomastique. — L'ÉTUDE DES NOMS PROPRES. — PRÉCAUTIONS A PRENDRE. — L'étude des noms

(1) Les conventions ordinaires se trouvent marquées dans l'écriture : le nom propre prend une majuscule, le nom commun n'en prend pas. C'est un usage récent. Changeons de siècle, les choses ne vont plus de même : *la Foi* au XVIIe s. ne s'écrit qu'avec une grande lettre (cf. l'écriture allemande).

propres a donné naissance à une science. L'*onomastique* est l'étude des noms de personnes; *la toponomastique* est l'étude des noms de lieux (1).

En pareille matière les difficultés sont extrêmes, car des altérations continuelles défigurent les noms propres, et il ne faut tenter de les interpréter que quand on possède des documents voisins du temps où ces noms ont été donnés ; encore faut-il user des plus minutieuses précautions.

La *rue aux Ours* s'appelait vraiment la *rue aux oues* (aux oies), et *St-André des-Arts*, *St-André-des-Arcs*. (Il y avait là des arcades). De même à la campagne. On imagine facilement que *St-André-le-Gaz* porte un nom déformé, puisque le gaz est d'invention récente. C'est *St-André-le-Gua* (= le gué) (2).

Or, les scribes du Moyen-Age ont commis d'aussi lourdes erreurs. *Sannois* (on nasalisait *an*), a été compris comme *cent noix*, et traduit gravement en latin *centum nuces*.

Les noms de localités et l'histoire. — Ce qu'on sait de réel de la provenance des noms de lieux est extrêmement curieux ; c'est l'histoire générale ou locale qui s'est écrite là dans les noms comme dans des monuments. Les moins connues des populations ancestrales ont laissé leur souvenir dans des noms ; les Ligures à *Manosque* (Bas.-Alp.), *Venose* (Isère), *Mantoche* (Hte-Saône), *Syroz* (Jura) ; les Gaulois ont donné à des accidents géographiques, à des villes, des noms qui subsistent encore : *Nantes* (marais), *Condé* (confluent). *Beuvray*, *Bourbonne*, *Verdun*, *Lyon*, portent leurs noms gaulois évolués (*Bibracte*, *Borvonis*, *Virodunum*, *Lugdunum*, où le suffixe *dunum* exprimait l'idée de hauteur. Cf. *Dun les places*, *Donon*, *Autun*, *Issoudun*, etc.).

On voit se développer la civilisation romaine au pullulement des *villas*, établissements ruraux autour desquels se construit le *villatieum*, les dépendances et aisances, qui sont devenues le *village*, lequel porte encore souvent le nom de son propriétaire : *Sévigny* (*Sabini-acum*), *Vitry* (*Victori-acum*).

Puis, c'est le christianisme ; les *Saint-Martin*, *Saint-Cloud*, *Saint-Blaise*, *Saint-Sébastien*, à qui on donne le nom du patron du lieu. On retrouve d'autres traces du christianisme dans *La Croix aux Mines*, le *Martroi*, *Dammarie*, *Dammartin*, *Dampierre*, etc.

---

(1) (Se reporter particulièrement aux beaux travaux de Longnon. Le petit livre de LORÉDAN LARCHEY (*Dictionnaire des noms contenant la recherche étymologique de vingt mille noms*) est un livre d'amateur.

(2) La carte d'Etat-Major, faite par un corps d'officiers fort instruits, mais étrangers au pays et ignorants des parlers locaux, fourmille de méprises. Elle renferme un nombre exagéré de *Mon moulin* et même un *Lou sabés pas*. Le paysan interrogé sur le nom du moulin s'est trouvé être le propriétaire ; *Lou sabés pas* est une réponse : *Est-ce que vous ne le savez pas ?* Le bois de *la Bessée* (des Bouleaux) est devenu le bois de l'*A. B. C.* et le plateau de l'*Arenier* (sablière), un plateau de *l'Atraignée*. M. A. de Rochas raconte qu'en Dauphiné, près de Saint-Geoire, il demanda à plusieurs personnes le nom du petit plateau sur lequel il se trouvait. Un paysan lui répondit : *Ochué*. Un autre : *Louchu* (C'était *Au seuil*, transformé par l'habitude locale de chuinter et de supprimer les finales). L'instituteur du village voisin expliqua : « C'est le *chut*, ainsi nommé probablement parce que l'endroit est solitaire... Un capitaliste du lieu dit : *Suez*; le propriétaire, flairant un contrôleur de l'impôt, déclara qu'il fallait dire : *aux suées*, à cause de la peine que l'on avait à cultiver ce terrain pierreux :

Les Barbares envahissent le pays roman. Ils sont cantonnés : des *Sarmates* à *Sermaize*, des *Taïfales* à *Tiffauges sur Sèvre*, des *Marcomans* à *Marmagne*. Ils refoulent les Gallo-Romains ou les dépossèdent, et la limite de leur domaine se marque par des noms tels que *Fenestrange*, *Morhange*. En Normandie *Caudebec*, *Quillebeuf*, *Barfleur*, *Yvetot*, *le Hâvre* révèlent des établissements fondés par les Danois, nouveaux venus.

La vie cénobitique se généralise. Il s'établit des : *Moustier* (Corrèze, Lot-et-Garonne, Nord), *Le Moustoir* (Côtes-du-Nord, Morbihan), *Monestier* (Dordogne), *le Monêtier* (Hautes-Alpes), sans compter les diminutifs : *Montreuil*, *Monesterol*, *Monistrol*, *Montereau*. (Cf. *Noirmoutier*, *Moyenmoutier*).

Puis c'est l'âge féodal. Ce sont les *fertés* et les *chateaux : La Ferté-Gaucher*, *Château-Thierry*, *Châteauneuf*, *Châteauvillain*, *Castel-Sarrazin*.

Des privilèges sont accordés à des villes de fondation récente pour y attirer les habitants ; ils sont rappelés dans les noms de *Villefranche*, *Francheville*, *la Sauvetat*, *Sauveterre*, *Monségur*. Et l'histoire moderne se reflète là comme l'histoire plus ancienne, ainsi qu'en témoignent *Charleville* ou *Brazzaville*.

Multiplicité des noms de lieux dits. — Les cartes, même les plus détaillées, ne donnent qu'une infime partie de cette nomenclature. C'est le cadastre qui révèle les innombrables noms des *lieux-dits*, où se sont enregistrés les petits faits de l'histoire locale : la *Basse du Cerf* (où on a tué un cerf), *la Croix-Louis* (où il y eut un homme mort et un monument), *la Cannebière* (où poussait du chanvre), *les Jonchères* (où croissaient des joncs), *La Ferrière* (où on extrayait du fer), etc.

La vie des générations, dans ce qu'elle a eu de général ou de particulier, de normal ou d'accidentel depuis vingt siècles, s'est marquée là dans une nomenclature sans fin, qu'achève de varier à l'infini la diversité des parlers dialectaux, et dont l'étude est loin d'être achevée.

Les noms de personnes. — Noms de baptême et prénoms. — Très souvent le nom de famille n'est autre chose qu'un ancien nom de baptême, le seul qui comptât pour l'Église, le seul qu'elle connaisse aujourd'hui encore dans les cérémonies (Ne intres in judicium cum servo tuo *Petro*... Prière des morts). Aussi y a-t-il d'innombrables *Jacques*, *Gilles*, *Martin*, *Albert*, etc. Ces noms subissent naturellement l'influence du parler local et ont la forme qu'il leur impose. En outre ils reçoivent des suffixes diminutifs ou autres : à *Jacques* comparez *Jaquet*, *Jacquot*, *Jacquier*, *Jacquou*, *Jacquemin*, *Jaqueminot*, *Jacquin*, *Jacquinet*, *Jacquinot*, *Jacquart*.

Depuis une loi de l'an II, les *noms de baptême* sont devenus des « *prénoms* ». A cette époque, et pour des raisons historiques, on donna aux enfants des noms pris à la nature ou bien aux événements contemporains : *Brutus*, *Racine de la Liberté*, *Régénérée Vigueur*, *Siboulette* ou même *Caffé Billard*. Il y a aussi des *Mirabeau*, des *Robespierre*, des *Pétion*.

Aujourd'hui, suivant une loi de germinal an XI, les prénoms doivent être ou des noms de personnages connus de *l'histoire ancienne*, ou des noms qui figurent aux différents calendriers. Le nombre en est donc considérable, mais limité. Théoriquement aucune fille ne devrait s'appeler *Henriette*, malgré *Henriette* de France, aucun garçon : *Joffre* ou *Wilson*. L'usage fait assez souvent violer la règle, et tout mouvement n'est pas arrêté (1).

Il n'y a point en France de prénoms « tabous ». Les filles peuvent s'appeler *Marie*, au lieu d'être, comme en Espagne, par respect religieux, baptisées d'une appellation relative à la Vierge : *Dolores*, *Concepcion*, *Assompcion*. Cependant peu de garçons portent le prénom de *Jésus*.

Noms de famille. — En ce qui concerne les *noms* de famille (les titres), on n'a pas naturellement attendu l'état-civil pour donner des noms aux individus, afin de les distinguer autrement que par leurs noms de baptême. L'idée de *fils d'un tel* est à l'origine dans le *nom* qu'on ajoute au prénom ; longtemps l'appellation qui rattachait les générations les unes aux autres exprimait la filiation : *Pierre Ganelon* signifiait *Pierre* fils de *Guenes*, comme dans les langues anciennes. Peu à peu cette notion s'est effacée et *George Baron* n'éveille aucunement l'idée de *George fils de Baron*.

Signification des noms. — 1° Noms d'origine. — Ils disent le lieu où est né ou bien d'où est venu celui qui le porte : *Bourguignon*, *Breton*, *Liégeois*, *Poitevin*, *Picard*, *Lebreton*, *Lelorrain*, *Dupuy* (puy = hauteur), *Durupt* (ru = ruisseau), *Dumas* (mas = maison), *Desmasures*, *Dumont*, *Delaunay*, *Laboulaye* (lieu planté de bouleaux), *Lareille*, *Lafont*, *Laval*.

La « particule ». — Les noms « nobles » ne sont pas à mettre à part : ce sont originairement des sobriquets de terre. On peut écrire *Monsieur du Pont* comme *M. Dupont ; de Launoy* ou *Delaunoy ;* l'origine est la même.

Il faut arriver à notre siècle, où la vanité nobiliaire a recommencé à sévir, pour que le *de* suffise à constituer un titre de noblesse. Au XVIIe s. on savait fort bien que le *de* ne signifiait rien. Molière (dans *Le Bourgeois gentilhomme*) de Caillières (dans ses *Mots à la Mode*, p. 131), ont ridiculisé les prétendants à la particule. Les vrais grands seigneurs signaient non point : *de Condé*, *d'Aumale ;* mais : *Condé*, *Aumale*. Louis XIV signait *Louis ;* Philippe d'Orléans, *Orléans*.

2° Noms de professions. — Citons : *Boulanger*, *Charron*, *Bourrelier*, *Cordier*, *Savetier*, *Sabatier*, *Grolier* (qui fait des *grolles*, des souliers), *Meunier*, *Fèvre*, *Bouvier*, *Masson*, *Bourrelier*, *Parmentier* (ouvrier en *parements*), *Taillandier*, *Letailleur*, *Lecorbelier*, *Leprêtre*, *Loiseleur*, *Tubeuf*, *Mouillefarine*, *Taillefer*.

---

(1) La liste — non officielle — publiée en 1865, renferme d'ineffables bouffonneries : *Léontine* ou *Juliette* n'y figurent pas, mais on y trouve *Perpet* et *Eusébiote ; Hortense* en souvenir d'*Hortensius*, est donné comme un masculin. (V. Éd. Lévy, *La Question des Prénoms*, libr. Judic, 1913).

3° Noms diversement caractéristiques. — Ici la variété est infinie. Tout ce qui se peut apercevoir de manières d'être physiques ou morales, d'aspects, d'attitudes, de dispositions, d'habitudes, de tics, a fourni à l'observation ; les rois eux-mêmes ont eu leur surnom, de *Louis le Débonnaire* ou *le Gros* à *Napoléon le Petit*. Mais combien fades sont ces créations de courtisans et de politiques auprès des trouvailles de l'esprit populaire ! *Maufait, Bestourné, Lehérissé, Courbet, Grisard, Crépin, Petitjean, Magre, Malgras, Grasset, Lerouge, Lebref, Lebrun, Legros, Lajeunesse, Leborgne, Courtecuisse, Malapert, Mauclerc, Courtois, Testevuide, Malfilâtre* (mauvais beau-fils).

Les habitudes, les caractères sont rappelés : *Boileau, Engoulevent, Pipenbois.*

Les analogies avec les animaux inspirent et relèvent toute cette nomenclature : *Brachet* (petit braque), *Cochet, Connil* (lapin), *Fouquet* (écureuil), *Hérisson, Fauconnet, Poisson, Lejars, Loiseau, Loison, Lesinge, Lachèvre.*

Les noms de plantes servent également : *Poirier, Pommier, Fougère, Vigne, Malherbe, Malebranche, Laprune, Larose.*

Le rôle des surnoms et des sobriquets. — Pour marquer l'importance de ces appellations qui renouvellent les signes auxquels on reconnaît les individus et indiquer le genre de leçons à faire avec les matériaux locaux, je donnerai en exemple l'onomastique d'un village de l'Auxois autour de 1870 (*Villy-en-Auxois*).

1° *Noms de dignités ou de grades.* — Les gamins portaient des bonnets de laine pointue, l'un d'eux s'était présenté avec un bonnet neuf, dont la partie supérieure restait verticale. Ses camarades s'écrièrent : « On dirait la mitre du pape ». Le sobriquet lui resta. Ses descendants étaient des *Pape*. Le grand père fut *Pierre Pape* (de son vrai nom *Gallien*). De plus savants l'appelaient le *Saint-Père*. Sa fille fut *Manette Pape* (Marie-Anne Gallien). Son petit-fils « *le moinet de chez le père Pape* ». *Empereur, Commandant, Capitaine, Bonaparte*, avaient été appliqués à d'anciens soldats de Napoléon, qui avaient constamment ces mots à la bouche. Les guerres du second empire avaient créé un *Cuirassier*.

2° D'autres habitants étaient distingués par leurs particularités physiques : *Le Grand Charles, le Grand Fleurot, le petit Glaude, le gros Guenau, le vieux Louis, Jean le Gros, le Bogueria* (le bègue), *le Gambi* (le boiteux), *le Poifin* (le poil fin), *l'Écherbeuté* (le mal peigné), *le Bane* (le borgne), *le Beussu* (le bossu). Inutile de dire que ces surnoms restaient, même quand la vie avait effacé le caractère distinctif. Le *jeune Lachot* avait 88 ans.

3° D'autres s'étaient signalés par leurs particularités morales : *Trécaissier* (tracassier, chercheur de procès). *Raillouc* (railleur), *Diverse* (remuant).

4° Aux noms de familles on substituait des prénoms. Les *Fournier* étaient des *Toussaint*, du prénom de l'un d'eux : *Jean Toussaint, Marie Toussaint ;*

les *Faucillon* devenaient de même des *Milan* (Emiland) : *Catherine Milan ;* de même *Charles Louis* était le fils de *Louis Ménétrier.*

Il arrivait aussi que le mari prenait le prénom de sa femme : *Charles Thérèse* était un *Ménétrier* dont la femme s'appelait *Thérèse* (nom rare).

5° *Sobriquets d'origine accidentelle.* Un beau-père avait la vanité de son gendre, qui était riche. On l'appela *Genre* (gendre). Un autre, nommé Gallien, s'entortilla dans un procès en faveur d'un fils mineur, il fut désormais *Mineur.* Cet autre s'était montré un peu bêta : *Bastien.* En revenant de la ville, un jeune paysan eut l'imprudence d'appeler sa sœur : *sœurette ;* ce nom prétentieux lui resta. Quant à *Cul-Blanc*, c'était un « ramassé », un étranger, venu de Dampierre, pays pauvre, aux champs encombrés de tas de pierre, où le *cul-blanc* va nicher ; de plus il était plâtrier. Double justification.

La liste de ces sobriquets n'est jamais close. Un *Charles Bovary* quelconque arrive, le visage couvert de taches de rousseur. On parle de lui : Tu sais, celui qui a le *nez garni.* Voilà un *Nez Garni.* Dans bien des endroits les noms sont autant dire hors d'usage, on ne connaît que les sobriquets vieux ou neufs : *Cartille, Napoléon, la Baronne, Barbe de bigne*, etc.

Nécessités et fantaisies. — A dire vrai, l'esprit populaire obéit à un instinct profond. Le village est souvent composé de cinq ou six familles. Les parrains et les marraines sont les mêmes et donnent leurs prénoms aux enfants, qui se trouvent avoir même nom et même prénom. On réagit.

Puis la malice s'en mêle. Aux sobriquets nécessaires s'en ajoutent d'autres, et tout le monde se trouve rebaptisé. Or, ces appellations se perpétuent et se transmettent. Au temps où l'état-civil n'existait pas, ni les registres de baptême, où rien ne garantissait l'immutabilité légale des noms de famille, on s'imagine facilement le rôle prépondérant joué par ces sobriquets, dans une société dont la vie était généralement sédentaire. Ils devenaient des noms héréditaires, jusqu'au jour où la fantaisie trouvait bon de les remplacer. Aujourd'hui, ils fournissent les *noms à côté.*

Les noms étrangers. — Il y en a beaucoup : *Muller, Scott, Abbéma* (hollandais), *Garros* (espagnol), *Paoli* (italien), *Bergson* (suédois), etc. Souvent aussi les étrangers portent le nom de leur pays : *Lallemant, Liégeois, Gantois.* Ils ont reçu un sobriquet. Les Juifs, auxquels on a donné un état-civil seulement à la fin du XVIIIe s., ont pris ou gardé des noms ou prénoms hébraïques : *Lévy, Siméon, Abraham, Isaac ;* des noms de lieux : *Bordeaux, Caen, Lyon-Caen, Carcassonne, Lisbonne, Spire, Landau, Hadamar, Rosenthal* (la vallée des roses) ; des noms de plantes ou d'animaux : *Blum* (fleur), *Hirsch* (cerf), *Loewe* (lion), *Myrtil.* Beaucoup de ces noms sont allemands ou alsaciens.

Les noms de l'antiquité hébraïque, grecque et latine. — Les noms savants ne pouvaient point être l'objet d'un travail de l'esprit populaire. Ils devaient être empruntés tels quels. Cependant une adaptation partielle pouvait les franciser d'aspect.

Au XVIe s., la tendance était d'adapter des noms antiques. On usait de plusieurs moyens : « on leur troussait la queue », comme dit Henri Estienne, en transformant les désinences. La désinence véritable était remplacée par un *e* muet : *Eneas* — *Enée*, *Titus* — *Tite*, *Brutus* — *Brute ; o* devenait *on : Dido* — *Didon ;* ou bien on leur donnait une forme française voisine par le son de la forme antique : *Krémès* — *Krémé.*

En poésie, il n'y avait pas grand inconvénient à franciser comme il plaisait les mots antiques, mais la question se posait plus sérieuse pour les traducteurs. *Amyot* n'hésita pas : il naturalisa les noms propres; *Montaigne* eût voulu qu'on les laissât tels quels, déclarant avec raison qu'autrement ils ne seraient plus reconnaissables. Mais il était trop tard déjà, on ne pouvait revenir en arrière : *Térence* est resté, comme *Plaute* ou *Virgile.* Corneille traitait encore les noms propres avec une grande liberté. A côté de formes toutes latines, on en rencontre chez lui de très francisées. Il en est de même dans les romans de son temps : dans la même phrase de *Cyrus*, la moitié des noms propres ont leur forme latine, l'autre moitié la forme adaptée. Vaugelas prétendit régler la question en disant que, quand un mot était trop connu, il fallait le franciser, sinon, qu'on le laissât tel quel. Mais ce n'est là que l'apparence d'une règle : il suffit en effet d'un chef-d'œuvre pour rendre un nom inconnu célèbre du jour au lendemain, *Polyeucte* par exemple.

Au XIXe s., le souci du pittoresque et de l'exotisme a fait reprendre les noms anciens. Leconte de Lisle fit de cette restauration des noms propres un véritable système ; non seulement dans les œuvres grecques il emploie les noms grecs : *Zeus* et non *Jupiter*, *Héphaïstos* et non *Vulcain*, *Poseidon* et non *Neptune ;* mais il rétablit sous leur forme exacte des noms depuis longtemps entrés dans la langue : *Hektôr* au lieu d'*Hector*, *Agamemnôn* au lieu d'*Agamemnon*, *Ainéias* au lieu d'*Énée*, *Akhilleus* au lieu d'*Achille*.

Périphrases nominales. — A l'aide de son démonstratif simple, la langue ancienne faisait des périphrases, équivalentes en réalité à des noms : *Ceux de Paris* = *Les Parisiens. E* **cil de France** *le cleiment a guarant* (*Rol.*, 1161) ; **ceulx de la Flèche** (DES PER., *Nouv. Récr.*, XXVI). — Maupas donne pour exemple : *Ceux de la Religion, ceux de Paris* (1). En langue préclassique, les exemples sont encore très nombreux : *Et ne m'obligez point aux mêmes compliments Que* **celles de Paris** *rendent à leurs amans* (ROTR., *Célim.*, III, 4). Cet usage n'a jamais été abandonné. La difficulté de connaître les noms des gens de chaque ville rend le tour nécessaire : *ceux de Pont-à-Mousson.* Tout le monde ne connaît pas les *Mussipontains* (2).

(1) *Les ceux* est cité dès le XVIe s., mais c'est un tour populaire.
(2) Cf. à la Caractérisation, I: XVI, ch. 3; le peuple dit: *Tu as vu arriver* **les Pont à Mousson?**

Il faut joindre ici la périphrase du type de **Celui** *qui règne dans les cieux* (= Dieu), dont nous reparlerons à propos des noms communs.

Les pseudonymes. — Quand pour une raison quelconque, on ne veut pas se nommer par son nom, on garde l'anonymat. On use de X, ou bien de ***, ou encore on se sert d'un *pseudonyme :* Molière se nommait Poquelin ; Voltaire, Arouet.

On peut aussi remplacer le nom par le nominal *un tel : sans me mettre en cervelle Ce que peut dire* **un tel** *ou penser* **une telle.** (TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1) (1).

Nous verrons, au chapitre de l'affirmation, la déformation volontaire des noms sacrés qu'on introduit dans les jurons.

(1) Cf. au pluriel : *tel et tel* m'ont fait demander.

CHAPITRE II

LES NOMS COMMUNS, L'EMPRUNT.

Les noms communs. Les noms héréditaires. — Quand on considère dans son ensemble la nomenclature française, on s'aperçoit qu'à beaucoup d'idées s'appliquent encore les noms qu'elles avaient dès les origines, tels *chien, cheval, paix, homme*. C'est le latin parlé qui se continue dans ces mots, avec ses éléments grecs (*bocal*), gaulois (*lieue*), germaniques (*guerre, épée, fauteuil*).

Les noms nouveaux. — Une multitude d'autres noms sont nouveaux ; on se les est procurés, soit pour exprimer des choses nouvelles ou nouvellement observées : *croisade, obus, harmonie, téléphone, quinine*, soit pour nommer autrement des choses anciennes : *incendie, fantassin, intrigue*.

Les noms d'emprunt. — Parmi ces nouveaux venus, nombreux sont les noms d'emprunt. On a pris consciemment ou inconsciemment des noms à d'autres langues. Les moyens de communication multipliés et rapides que la vie moderne met à la disposition des hommes pour leurs relations, contribuent à augmenter les échanges de cette sorte ; mais si leur importance a varié suivant les époques et les circonstances, ils n'ont jamais cessé d'avoir lieu. D'autres causes, rencontres prolongées, influence d'une civilisation sur une autre, les rendent inévitables.

Inconvénients et avantages de l'emprunt. — L'emprunt a des inconvénients que tout le monde aperçoit. Malgré l'adaptation des éléments étrangers, il défigure souvent le langage. La difficulté d'assimilation est parfois telle qu'elle reste insurmontable : *high-life* ne parvient pas à se franciser comme *club* ou *tilbury*, de même *pyroscaphe*. En admettant qu'ils entrent, ils demeureront des monstres incompréhensibles à la masse. (Cf. *five o'clock*). Mais d'autres ont fait leur trou : *handicap, bookmaker*, et leur sens est fort bien perçu par des gens sans instruction, habitués des courses.

Il est également incontestable que l'emprunt est souvent affaire de mode. L'anglais est bien porté aujourd'hui comme autrefois l'italien. On y puise sans besoin, indiscrètement, pour paraître.

En revanche, le principe qui fait emprunter des noms se comprend sans peine, et beaucoup des applications qu'on en fait se justifient. Une nouveauté est apportée du dehors, les chemins de fer par exemple ; le vocabulaire suit l'objet : *Rail, wagon, tunnel* entrent avec les ingénieurs anglais

qui dirigent la construction. En vain allègue-t-on qu'il est superflu d'emprunter quand on possède déjà le nécessaire, et que *wagon* ne dit rien de plus que *voiture*. Si ! il arrive adapté à une *voiture* particulière, *la voiture de chemin de fer* (cf. l'appel : *En voiture !*). Si *tunnel* (a. f. : *tonnel*) est le même que *tonneau*, peu importe ; il a subi en Angleterre un travail d'appropriation qui le rend capable de désigner le passage souterrain auquel il s'applique. *Tonneau* n'a pas ce pouvoir. De même pour *budget, bill, reporter, square, mess*, et une foule d'autres.

De là le succès de certains noms empruntés qui sont aujourd'hui répandus partout, tels que *jockey, bifteck, tramway, bock, kirsch, piano, clown, bar, foot-ball, bolchevik*. D'autres en revanche restent à la surface et ne sont en usage que dans des groupes plus ou moins étendus : *lunch, sleeping-car*. Cela tient à ce que les objets auxquels ils s'appliquent ou les actions qu'ils désignent sont peu connus de la masse.

Il arrive aussi que certains de ces noms n'ont qu'un temps, soit que la chose disparaisse, comme le *carrik*, soit qu'un autre mot remplace le premier. Ainsi *bock* s'est substitué à *moss*, à la mode vers 1840. Ce qui précède explique pourquoi, dans la masse des emprunts, les noms tiennent la place la plus considérable. Ils arrivent avec les choses.

Les grandes époques de l'emprunt. — On trouvera dans les livres spéciaux les listes de nos emprunts. C'est surtout au XVIe, et au XVIII-XIXe s., qu'ils ont été abondants.

Au XVIe s., l'Italie domine intellectuellement le monde ; elle le charme, l'attire, l'instruit, elle est l'éducatrice. N'y eût-il eu ni guerres d'Italie, ni contact avec les populations d'au delà des Alpes, ni mariages italiens à la Cour de France, que l'ascendant de l'art, de la science, de la civilisation italienne se fût néanmoins imposé. Malgré les protestataires, en dépit du nationalisme linguistique d'Henri Estienne, le penchant à l'imitation était naturel. La mode a achevé de le rendre tout puissant. Jamais, depuis les invasions barbares, la langue n'avait reçu pareille empreinte : des centaines de mots bien vivants en sont témoins : *balcon, bouffon, caresse, caisson, disgrâce, fantassin, infanterie, intrigue, manège, soldat, sonnet*, etc. Ils appartiennent à tous les domaines : sciences, arts, lettres, métiers, mœurs, à toutes les formes de la vie matérielle et morale.

L'anglais a commencé à nous rendre en partie ce que nous lui avions donné, au moment où les idées anglaises ont influencé fortement la pensée française, c'est-à-dire après Louis XIV. Dans certains domaines, par exemple en politique, il a dès lors fourni les noms d'une foule de choses nouvelles et inconnues en France, depuis le *jury* jusqu'au *club* ; l'échange n'a jamais cessé ensuite d'être très actif. Des catégories entières de noms, par exemple ceux des courses ou des sports, viennent d'outre-Manche, mais il y en a de toutes sortes. Citons : *banknote, bar, bluff, box, break, chèque, cottage, dandy, snob, flirt, five o'clok, hall, home, interwiew, humoriste,*

lunch, match, mess, music-hall, punch, reporter, sandwich, skating, sleeping, speech, stock, stopper, toast, tramway, trust, verdict, wagon, etc. (1). Quelques-uns de ces mots sont entrés si profondément dans la langue qu'ils y ont fait souche : *truster, wagonnet, sportif.*

Les autres langues comptent peu, même l'espagnol. Quand l'influence de l'Espagne s'exerça, il était trop tard. A ce moment-là le français était formé et fermé, soumis à une discipline sévère, dont la règle principale était qu'il fallait se contenter des mots indigènes. Aussi les mots espagnols sont-ils beaucoup plus rares dans notre langue que les mots italiens : *bastonnade, mousse, cassolette, fanfaron.*

C'est à la présence de soldats allemands au service de la France que sont dus des noms tels que : *choucroute, bloekhaus, boulevard, loustic.* La science allemande a eu pourtant son influence : *subjectif, impératif catégorique, thalweg*, etc. viennent d'elle. Depuis le XIXe s., il est entré aussi quelques mots russes : *moujick, rouble, ukase*, ou polonais : *polka, mazurka, troïka*, etc. Le reste de l'élément étranger est peu de chose : *kimono, krach, razzia*, en tout quelques centaines de mots.

Il ne faut pas oublier pourtant que le français, même celui de Paris, a une immense quantité de noms qui ne lui sont pas propres, mais qui appartiennent à ses dialectes. L'emprunt a été le plus souvent inconscient. *Cap* ou *bouillabaisse* n'ont pas de parrains, c'est la vie et les relations qui les ont introduits ; mais à certaines époques, les écrivains ont professé que c'était à ce fonds qu'il fallait s'adresser pour enrichir la langue. Au XVIe s. surtout, cette doctrine a eu de chauds partisans. Abandonnée depuis Malherbe, elle a été remise en pratique par George Sand et une foule de romanciers ou de poètes du XIXe s. Citons parmi les noms empruntés : *aiguière, avalanche, barrique, besson, brandade, crétin, estaminet, galet, herscheur, houille, lazaret, mélèze, soubrette, tôle.*

Le fonds latin et grec. — Malgré ce qui vient d'être dit des rapports avec les autres langues vivantes, le principal réservoir où notre langue a cherché des noms, c'est l'antiquité. Dès le IXe s., il y eut en France des gens, en petit nombre, il est vrai, qui lisaient. Ils lisaient en latin, sans quoi ils n'eussent rien eu à lire. Peut-on vraiment parler d'emprunt à propos de mots comme *chrétien ?* Non. Sans doute *chrétien* n'est pas un mot régulièrement évolué suivant les lois phonétiques, mais ce n'est pas un mot d'emprunt. Comment supposer une époque quelconque où il n'eût pas été dans les bouches, quand il était un des premiers que la mère apprenait à balbutier à l'enfant ? Ce sont des mots dont la forme a été gardée des altérations normales par la tradition rituelle. Pour les « clercs » le latin avait le prestige d'être la langue de leur religion, de leurs maîtres, de leurs textes, la langue de la grammaire ou de la philosophie, de la médecine ou de l'astrologie ;

(1) Voir Bonnafé, *Dictionnaire étym. et hist. des anglicismes*, Paris, 1920.

ils le parlaient à l'école. Aussi allaient-ils à l'emprunt latin avec une candeur qui exclut toute idée consciente. Ils n' « empruntaient » pas avec le désir d'embellir leur langue ; la vérité est que pour eux la peine eût été bien plus grande de penser certaines choses en langue vulgaire. Le vocable latin s'offrait ; rien de plus tentant que de le calquer, en lui donnant une terminaison française.

Le latinisme devint cependant, sur la fin du Moyen-Age surtout, une mode, dont la fureur atteignit son maximum au XVe s.,; les chroniqueurs de Bourgogne et de Flandre forment alors une véritable école de latiniseurs ; les chefs, les Chastellain et les Molinet, sont restés célèbres par leur baragouin. Il ne faut pas considérer comme exact que l'abus du latinisme soit la conséquence de l'enthousiasme de la Renaissance française pour l'antiquité latine ; le courant lancé depuis longtemps était déjà torrentiel au XVe s. Il y aura moins de latinismes chez Ronsard que chez un rhétoriqueur de la cour du Téméraire.

Les noms que l'on a tirés du latin sont de toutes sortes ; ils se rapportent aux choses les plus diverses, administration, politique, sciences, arts : *abondance, action, agriculteur, apostolat, délation, dextérité, facilité, opinion, préface, quotient, semestre, structure, véhicule.* C'est par milliers qu'il faut ici compter. Il est utile de rappeler que ces mots repris avaient souvent survécu, déformés par l'évolution phonétique : *captif* doublait *chétif*, mais pas dans son sens, et c'est là l'important. Ce qui a favorisé la reprise, c'est que le mot ne représentait plus l'idée. On allait rechercher un signe, en place de celui qui s'était altéré. Il en est de même lorsqu'il ne s'agit pas de doublets. C'est au moment où *aveuglement* a pris un sens moral qu'on va chercher *cécité*.

En somme tous ces noms empruntés ont beaucoup augmenté la richesse du vocabulaire français aux dépens de son ancienne homogénéité. Il n'est pas certain que cette invasion fût nécessaire. La langue vulgaire s'était fait en divers domaines des termes fort propres (1). Des progrès étaient possibles, les moyens ne manquaient pas. Jusqu'où fussent-ils allés ? On ne raisonne pas par hypothèse sur des faits historiques.

Au XVIe s., un nouveau mouvement commença. Le roi avait créé une chaire de grec au Collège de France ; on se mit à enseigner cette langue dans quelques collèges, comme celui de Coqueret, où professait Daurat. Le prestige de la civilisation grecque devint immense. Toutefois, si on excepte les poètes de la Pléiade, qui se jetèrent dans l'hellénisme avec passion, au moins pendant les premiers temps, la langue littéraire ne fut pas profondément pénétrée. C'est par la science, alors comme aujourd'hui, que le grec est entré dans le français. Dès le Moyen-Age, par l'intermédiaire du latin, beaucoup de mots grecs avaient été francisés. Ils furent rejoints par une foule

(1) Le Dr Brissaud l'a prouvé en ce qui concerne la médecine et les noms des maladies (*Hist. des expres. pop.*, Paris, 1892).

d'autres. Tous les livres de science qu'on commence alors à écrire en français sont bourrés de grec.

On s'explique facilement cette vogue. D'abord le grec est d'une richesse incomparable. Ensuite il se prête mieux qu'aucune langue à faire des composés nouveaux, et il n'est pas étonnant que le monde entier se soit tourné vers lui pour suffire aux besoins de son vocabulaire scientifique international.

CHAPITRE III

ADAPTATION DE VOCABLES EXISTANTS

Substantification de vocables existants. — Pour satisfaire à ses besoins, qui sont immenses, ou à ses caprices, qui sont continuels, la langue emploie en outre des procédés divers : 1° Elle utilise comme noms des vocables qui servent à un autre usage. 2° Elle crée des vocables nouveaux.

Ces applications nouvelles sont singulièrement facilitées en f. m. par l'usage, qui est devenu une règle depuis Vaugelas, qu'aucun nom ne peut jouer son rôle syntaxique de nom sans être accompagné ou d'un article ou d'un mot équivalent (démonstratif, possessif, etc.). Il en résulte que tout mot qu'on accompagne ainsi, pour mieux dire tout son, tout bruit quelconque peut être fait nom : des **hauts** *et des* **bas** ; — *on entendit* **un pstt** *retentissant ;* — *il vient d'acheter* **une trente chevaux** ; — *elle en est à* **l'a. b. c.** ; — **le vous, le tu** *s'échangent dans nos tragédies ;* — **les quand, les qui, les quoi** *pleuvent de tous les côtés de la salle ;* — *ce n'est, après tout, qu'*un *vulgaire* **m'as tu vu** ; — *je l'ai toujours dit de te méfier de* **ce pas grand'chose** ; — *étudier* **les à côté** *de l'histoire ;* — *éviter* **les à peu près** ; — **un tiens** *vaut mieux que deux* **tu l'auras.**

Les noms propres. — Un individu quelconque a marqué une chose de sa personnalité, il l'a créée, mise en circulation, elle porte son nom. Les monnaies s'appelaient autrefois du nom de celui qui les avait fait frapper : un *louis*, un *napoléon*. Une voiture s'appellera du nom du « lanceur » : une *victoria ;* de même un chapeau : un *bolivar* (1).

Au XIXe s., où les créations de l'industrie se sont succédé plus rapidement que jamais, une foule de choses de toute espèce ont porté des noms ainsi adaptés de créateurs ou de fabricants : *gibus, godillot, lebel, poubelle, raspail, chouberski. Maillechort* est une combinaison du nom des deux inventeurs : *Maillot* et *Choriez* (2). Tantôt le nom d'espèce subsiste, au moins quelque temps : un *fusil chassepot*, un *fusil gras*, tantôt l'application du nom est immédiate : *un giffard, une aubine.*

Nombreux sont dans cette catégorie les noms de personnages pris aux œuvres littéraires et qui sont devenus des types génériques, d'*Harpagon* à *Gavroche*, en passant par *Pipelet* et *Prudhomme.*

---

(1) Dans leur lutte contre l'Espagne, les combattants de l'Amérique du Sud portaient des chapeaux à larges bords.

(2) Comparez les nouvelles nomenclatures : *coulomb, ohm, ampère, volt, henry, joule, watt.*

Les adjectifs. — Les manières d'être sont très souvent et très naturellement traduites par des adjectifs substantivés : *Il a* **du bon ; le singulier** *de la situation;* **l'odieux** *de sa conduite.* Puis, souvent, le sens de la manière s'efface, et l'adjectif substantivé n'est plus qu'un nom ordinaire, sans marque aucune de la caractéristique : *journal* (cf. un *quotidien*).

Les adjectifs ainsi employés sont fort anciens en français, *le relatif, le propre, le général* remontent à la scolastique. Au XVIe s., les poètes en usaient avant la Pléïade (v. scève, *Délie*, clxvi).

Mais Du Bellay prétendit faire du procédé un des moyens d'enrichissement du lexique. « Uses donque hardiment de l'adjectif substantiué, comme *le liquide des eaux, le vuide de l'air, le fraiz des umbres, l'epes des forestz, l'enroué des cimballes*, pourueu que telle manière de parler adioute quelque grace et vehemence... » (du bellay, *Def.*, l. ii, ch. 9, dans h.l., ii, 189). On trouve chez lui et ses amis des exemples tels que : **l'obstiné** *de ma loyauté* (pont. tyard, *Err.*, 18) ; — **le brun** *de ce teint* (ronsard. i, 28, *Bl.*) ; — **l'armonieux** *de sa voix* (forcad., p. 48, 23-24).

Au XVIIe s., la mode n'était pas passée. Les adjectifs destinés à énoncer l'abstraction se trouvaient en effet en rapport direct avec le développement de l'esprit précieux : *il fut difficile de remettre cette conversation dans* **le sérieux** (segr., *Nouv. franç.*, 4e Nouv., 248) (1). — Cf. *de l'attention et de la seconde veuë, qui polissent* **le rude** *et démestent* **le confus** (balz., iie *disc.*, éd. Mor., i, 244) ; — **le plus poly** *d'une enclume* (d'urfé, *Astr.*, ii, 563) ; — **Le Sombre** *de la Nuit* (la mesnard., *Poés.*, 45); — **le vague** *des airs* (racan, *Ps.*, ciii).

Cependant, dans la 2e moitié du XVIIe s., Bouhours et son école prétendirent limiter la liberté dont on avait usé jusque-là dans la langue littéraire (*D.*, 46-48). L'usage persista dans la langue technique, mais réduit. Bossuet est un des derniers écrivains du XVIIe s., qui ont fréquemment employé l'adjectif en guise de substantif ; sa langue a souvent quelque chose d'abstrait et de scolastique : *L'époux sacré ne dit pas toujours qu'il aime l'épouse : à la fin cela tomberait dans* **le froid** (*Expl. de la Messe*, 149-150). — *Nostre critique* (R. Simon) *a peu connu, je ne dirai pas cette justesse d'esprit qui ne s'apprend point, et le bon goût d'un style simple : mais je dirai* **le grave et le sérieux** *qui convient à un traducteur de l'évangile* (boss., *Inst. sur ta vers. du Nouv. Test.*, in-12, 1702, p. 154).

De là nous sont restées beaucoup d'expressions, telles que *découvrir le fort et le faible de quelqu'un ; l'ennuyeux, c'est que.* Au XIXe s., l'adjectif substantivé a repris faveur, dans la langue scientifique d'abord : *le non conscient, le subconscient, le discontinu, le contingent*, en langue poétique aussi, car les romantiques, Hugo en particulier, ont eu une véritable prédilection pour ce moyen d'expression : *Les modes substituent* **le chic, le poncif** *et le procédé d'atelier à l'étude austère de chaque chose* (*Philos.*, i, 25).

---

(1) Après avoir été en concurrence avec *sériosité, sérieux* finit par prévaloir.

Les réalistes, puis les décadents ont continué cette pratique : *la hauteur de la salle...* **le poli** *des réchauds... tout ce bien-être luxueux établissait dans la pensée de Frédéric un contraste* (FLAUB., *Educ.*, I, 330) ; — *Arnoux, au milieu de ses postiches... parlait du tournage et du tournassage, du* **truité** *et du* **glacé** (Id., *Ib.*, I, 307) (1).

ÊTRES ET OBJETS NOMMÉS PAR DES ADJECTIFS SUBSTANTIVÉS. — L'homme perçoit non pas les objets, mais les qualités des objets, ou mieux, les sensations causées par ces qualités. C'est le Moyen-Age, avec sa fausse doctrine de la substance, qui avait répandu le mot de *substantif*, nom aujourd'hui exclu de la nomenclature (2).

Le XVIIe s. avait édicté quelques restrictions à l'emploi des adjectifs substantivés. (3).

Elles empêchèrent l'abus, elles n'ont point tué l'usage, comme le prouvent la foule des adjectifs passés de nos jours à l'état de noms : *apéritif, automobile, la droite de l'assemblée, un dyspeptique, l'extrême-gauche, un naturaliste, l'officiel, ce romantique, notre syndicaliste.*

PARTICIPES PASSANT AU RÔLE DE NOMS. — Il n'y a pas lieu de séparer ici le participe présent, ni le participe passé de l'adjectif proprement dit.

Une foule de participes passés sont devenus noms dans la langue : *un fait, un reçu, une éclaircie, une armée, la criée, un émigré, un insurgé, un adjoint, un tracé, la donnée d'un problème, un rendu, un miraculé, les délégués, les récupérés, les rescapés, les agglomérés, un cliché.* Les participes présents fournissent également : *les constituants, les communiants, un manifestant, le montant* d'une facture, *le volant* de l'auto ; *A des voyageurs las, à* **des errants** *sans nombre, Elle montrait du doigt une route dans l'ombre* (V. H., *Art d'être G. P.*, Fraternité) (1).

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est qu'adjectifs et participes s'appliquent à divers êtres ou objets, ce qui n'empêche pas de comprendre dans chaque milieu à quoi il est fait allusion. *Le principal* pour un notaire, c'est le capital de la dette, pour un professeur de collège, le chef de l'établissement ; pour un soldat d'administration, l'officier à quatre galons, etc.

---

(1) Cf. *l'immédiat de la vie...* (ROSNY, *Valgr.*, 56 ; — **le positif** *de la souffrance* (*Ib.*, 161) : *Le jeune, lui... amusé par l'***incertain** *et le* **nouveau** *de ses journées trop pleines* (P. et V. MARG., *Brav. gens*, 300) ; — *Fortes moustaches brunes, l'œil hardi, il gardait dans sa distinction de clubman, le* **délibéré** *du lieutenant de hussards* (Id., *Femm. nouv.*, 21) ; — *Au* **transcendental** *en-allé* LAFORGUE, *Po.*, 166). — Ainsi se satisfait le goût si prononcé du français pour l'abstraction.

(2) Cf. ARISTOTE, *Métaphysique*, L. V. VIII, ch. III.

(3) *On a veu de nostre temps quelques Poëtes licencieux qui ont voulu donner cours à plusieurs termes de ceste façon, disant ainsi parlant de leurs maistresses,* **ma divine, ma loyauté, ma beauté, ma brave, ma parfaite**, *mais cela estoit si galimatias et hors de mesure que rien plus, aussi on l'a rejecté comme chose non moins impropre que nouvelle* (DEIM., *Acad.*, 116 ; cf. H. L., III, 201 et IV, 149).

(4) La langue populaire et l'argot usent beaucoup du procédé : *une cuite, une floppée, une lapée, une tripotée, une loquante, la collante.*

CHAPITRE IV

FORMATION DE NOMS NOUVEAUX. LA COMPOSITION.

Onomatopées. — On procède quelquefois par un essai pour imiter le bruit de l'objet à nommer : un *teuf-teuf ;* le *tic-tac* de la mitrailleuse, de l'horloge ; le *glouglou* de la bouteille ; le *frou-frou* de la soie ; faire un *pouf* (1).

Composés. — Malgré une erreur courante, les composés sont très nombreux en français. Ils sont toujours formés de mots (2), les uns joints suivant les règles syntaxiques ordinaires : *aide de camp*, *Conseil d'État*, ce sont des juxtaposés ; les autres joints avec ellipse : *timbre-quittance* (timbre *à mettre sur les* quittances).

La condition nécessaire et suffisante pour qu'il y ait composition, c'est que le groupe représente une idée unique. Elle ne se réalise la plupart du temps que progressivement. *Pomme de terre*, qui, avant de désigner le tubercule ainsi nommé, existait déjà, appliqué au topinambour, est un composé pour tout Français. *État-civil* l'est-il au même point? On ne saurait l'affirmer. Pour l'administration, sans aucun doute. Elle vient d'établir dans les régions où on s'est battu des bureaux de *l'État-civil militaire*, ce qui serait purement absurde si *état civil* ne signifiait pas l'ensemble des actes concernant les militaires décédés ou disparus. La femme du peuple qui achète un *bois de lit de fer* ne décompose plus ; *le bois de lit* pour elle, c'est la carcasse du lit, le *châlit*.

Mais précisément comment déterminer quels sont les composés uniformément indécomposables pour tous ? Avec certains, point de doute, ils sont anciens : *fer à cheval*, *pierre de touche*, *cheval de frise*, *maréchal des logis*, *pot de vin*. *Chemin de fer*, plus récent, peut hardiment être compté dans le nombre. Quand on a changé la matière des rails, il n'est venu à personne l'idée de défaire le mot et de dire : *chemin d'acier ;* aussi dit-on : *voyager en chemin de fer*, *prendre le chemin de fer*. De même *femme de ménage*, *homme de peine*, *bateau à vapeur*, *juge de paix*, *hôtel de ville*, *corps de garde*. Mais une foule d'autres ne présentent une idée unique qu'à un groupe de Français plus ou moins restreint, tel *gardien de la paix*, composé pour les Parisiens, non pour les Lyonnais, qui disent *garde urbain ; blanc de zinc* familier aux enduiseurs,

(1) On peut rapprocher les formations enfantines : *oua oua* (chien), *tonton*, *nounou*. Ces derniers sont en réalité des imitations imparfaites des mots véritables, *oncle*, *nourrice*.

(2) Jamais le français ne compose de thèmes, comme le faisait le latin, où on n'ajoutait pas *silva* (la forêt) à *colere* (habiter), mais où on joignait deux éléments n'ayant point de vie indépendante. A l'élément *silv* suivi d'une voyelle thématique *i*, se joignait l'autre élément *col* (de *colere*), et un suffixe *a* donnait à l'ensemble : *silvicol-a*, à la fois son existence et son caractère : *habitant des forêts* (cf. *agricola*).

architectes, entrepreneurs de peinture, mais que les parlementaires ont probablement décomposé, quand il s'est agi de discuter la substitution obligatoire du *blanc de zinc* au *blanc de céruse*. Dans le monde aisé, *robe de chambre*, *robe d'intérieur*, *coin de feu*, sont des noms de vêtements ; à un autre degré de l'échelle sociale où il n'en est pas fait usage, on les interprète encore par leurs éléments (1). Et ainsi l'existence d'un assez grand nombre de composés, très réelle, est limitée ethnographiquement et socialement.

Les signes extérieurs et internes de la composition. — Pour reconnaître la composition, un seul signe extérieur a une valeur réelle, c'est la fusion des éléments : *plafond*, *piédestal*, *gendarme*, *verjus*, *licou*, *vinaigre*. On voit afficher du *vinaigre de bois*, *d'alcool*, opposé au *vinaigre de vin*.

Les autres signes orthographiques ne sont pas distinctifs. Le trait d'union n'a pas été bien utilisé, il ne pouvait guère l'être, sous peine d'une revision perpétuelle de l'orthographe ; *arc-en-ciel*, *char-à-bancs*, *rez-de-chaussée* l'ont, *corps de garde*, *machine à battre* ne l'ont pas. Il ne faut rien déduire de son absence.

Les vrais signes doivent être cherchés ailleurs. C'est d'abord l'absence de l'article devant le mot en dépendance. Quand il manque, c'est déjà qu'on est en présence d'une expression où le second terme fait corps avec le premier : *cheval de trait*, *chemin de ronde* (2). Néanmoins il y a des juxtaposés avec article, tel que celui dont nous parlions plus haut : *gardien de la paix*. Le mieux est d'essayer de qualifier, par exemple d'ajouter à *chien de chasse* un adjectif : *un chien de chasse excellent*. Si l'épithète s'applique à l'ensemble et ne peut s'appliquer qu'à lui, la composition est faite : *un tas de bois* peut recevoir une épithète appliquée à *bois*, *un tas de bois* **pourri**, *un tas de* **vieux** *bois* (3). Si au contraire je considère la phrase : *monter sur les* **chevaux de bois,** il est visible que toute épithète va s'appliquer à l'ensemble : *des chevaux de bois* **très modernes**, *mus à l'électricité*. Il en est de même avec des juxtaposés d'un autre type, tel que : *libre penseur*, *bonne année*, *grand monde*.

On trouve cependant des adjectifs rapportés à un des termes : V. Hugo a dit : *Qui sait si l'homme n'est pas un repris de justice* **divine** (MIS., L'idylle, VII, 1).

---

(1) Comparez ce qui nous arrive en présence des noms composés étrangers : *handschuh*, le gant ; nous commençons par décomposer : *soulier de la main*.

(2) Buffier donnait déjà une théorie générale très intéressante : l'article indéfini, dit-il, (c.-à-d. *de*) se met devant les noms régis par un autre nom substantif, duquel ils marquent l'espèce, le caractère, la cause, la matière, la qualité, la nature, le pays : comme *gens de mérite... procès de conséquence... maladie de langueur... chevaux de Barbarie... l'esprit de parti* est de cabaler... parti est pris ici pour caractériser une sorte d'*esprit* : mais si le second nom n'est pas mis pour caractériser le premier, et qu'au contraire le premier soit pour marquer une partie, une production, une propriété, une dépendance, un éfet du second ; alors on mettra l'article défini avant le second : ainsi on dira *le toit de la maison*, *une faute de l'Imprimeur*... au lieu que si le deuxième nom était mis pour caractériser le premier, on dirait : *un toit de maison*, *une faute d'Imprimeur* (*Gram.*, 335).

(3) Renouveler l'expérience avec *esprit de vin*, *raz de marée*, *ver de terre*, *terre de fer*, *cour d'appel*.

Les composés à ellipse, eux, même formés de mots restés distincts, sont reconnaissables du premier coup à leur ellipse : *commode-toilette*, *commode* qui est en même temps une *toilette*. Pour ceux où entrent des particules ; *arrière-cour*, ils se décèlent d'eux-mêmes.

Principaux types de composés. — Les principaux types de noms composés sont les suivants :

1° Deux ou même trois noms sont joints par une apposition : *bateau-mouche*, *café-concert*, *charron-forgeron*, *carte-lettre*, *coupé-lit*, *coton-poudre*, *tente-abri*, *chimiste-expert*, *homme-femme*, *roman-feuilleton*, *wagon-restaurant*, *logeur-vendeur-recéleur*, *jupe-culotte*, *robe-chemise*, *papier-monnaie*. Le rapport est assez variable : *bateau* léger comme une *mouche*, *café* où se donne un *concert*, *charron* qui est en même temps *forgeron*, etc.

2° Un nom est accompagné d'un adjectif : *carte postale*, *eau forte*, *faux col*.

3° D'un nom en dépendance : *timbre-poste*, *carte correspondance*, *train-poste*. L'influence des langues étrangères tend à multiplier aujourd'hui les noms de ce type.

4° Un élément verbal est suivi d'un nom objet : *coupe papier*. Le premier composé de ce genre est dans Roland, c'est le nom d'un cheval : *Passe-cerf*. Ceux qui apparaissent ensuite sont des noms d'hommes : *Brise miche*, *Gratepance* (H. L., I, 508). A la fin du Moyen-Age, ils servent à désigner des objets aussi bien que des personnes (1). Darmesteter croyait avoir démontré que la portion verbale était à l'origine un impératif. Les raisons qu'il a données ne sont pas décisives. En tous cas, aujourd'hui, il n'y a là aucun impératif, mais une forme verbale qui est peut-être celle des substantifs verbaux dont nous parlerons plus loin, et que l'esprit interprète par un indicatif : *coupe-papier*, *qui coupe le papier*. Ces composés sont en nombre très considérable, appliqués soit à des êtres, comme *souffre-douleur*, *garde-chasse*, soit à des choses : *garde-crotte*, *compte-gouttes*, *serre-joints*, *tue-mouches*.

Composés latins et grecs. — La langue en fût restée à ces moyens, si depuis le Moyen-Age l'importation de mots latins, dont beaucoup sont devenus de bonne heure très français, ne l'avait préparée à exploiter les richesses que ce nouveau vocabulaire lui apportait en moyens d'expression. Les composés latins ont fini par fournir à l'analogie des éléments de composition : tels sont, pour n'en citer que quelques-uns : *uni*, *bi*, *tri* : **uni***latéral*, **bi***cyclette*, **bis***cotte*, **tri***porteur* ; *ex* : **ex***-député* ; *in* : **in***culture* ; *cide* : *insecti***cide** ; *culteur* : *pisci***culteur** ; *culture* : *arbori***culture** ; *moteur* : *loco***moteur** ; *motion* : *loco***motion** ; *pare* : *vivi***pare** ; *vore* : *fumi***vore**.

Mêmes observations pour le grec, avec cette différence que la grécomanie

(1) Au XVIe s., les poètes ont affectionné ce procédé dont ils ont même tiré des adjectifs : *l'or* **chasse-peine**, *l'été* **donne-vin**, *le mouton* **porte-laine**.

ne remonte pas au delà du XVIe siècle. Les éléments composants d'origine grecque sont fort nombreux et commencent à être très féconds. Citons *anthropo* (homme) (**anthropo***métrie*) ; *auto* (soi-même) (**auto**-*biographie*) ; *bio* (vie) (**bio***logie*) ; *biblio* (livre) (**biblio***manie*) ; *chrono* (temps) (**chrono***graphe*) ; *chromo* (couleur) (**chromo***lithographie*) ; *crypto* (cachette) (**crypto***graphie*) ; *cyclo* (cercle) **cyclo***style ; dactylo* (doigt) **dactylo***graphie ; electro* (aimant) **électro***thérapie ; gastro* (ventre) **gastro***logie ; géo* (terre) **géo***logie ; hélio* (soleil) **hélio***gravure ; hemat* (sang) **hémat***urie ; hydro* (eau) **hydro***thérapie ; laryngo* (larynx) **laryngo***tomie ; litho* (pierre) **litho***graphie ; mono* (seul) **mono***théisme ; néo* (nouveau) **néo***chrétien ; odont* (dent) **odont***algie ; œno* (vin) **œno***logie ; ophtalmo* (œil) **ophtalmo***logie ; paleo* (autrefois) **paléo***graphie ; pan* (tout) **pan***germanisme ; philo* (aimer) **philo***mathique ; photo* (lumière) **photo***graphie ; poly* (beaucoup) **poly***mathie ; proto* (premier) **proto***zoaire ; pseudo* (faux) **pseudo**-*science ; pyro* (feu) **pyro***gène ; tele* (loin) **télé***gramme ; thermo* (chaud) **thermo***chimie ; typo* (type) **typo***graphie ; zoo* (vie) **zoo***logie*.

D'autres éléments forment les fins de mots : *algie* (douleur) *névr***algie** ; *céphale* (tête) *hydro***céphale** ; *cratie* (domination), *bureau***cratie** ; *gène* (issu de), *hydro***gène** ; *graphie*, *graphe* (écriture), *hélio***graphie**, *ortho***graphe** ; *lâtrie* (adoration), *mario***lâtrie** ; *logue*, *logie* (qui étudie), *archéo***logue**, *anthropo***logie** ; *mane*, *manie* (folie), *éthéro***mane**, *anglo***manie** ; *mètre* (mesure), *alcoo***mètre** ; *morphe* (qui a forme de) *anthropo***morphe** ; *nome* (règle), *métro***nome** ; *orama* (vue) *maré***orama** ; *pathie* (souffrance), *adéno***pathie** ; *phagie* (manger) *ichtyo***phagie** ; *phile* (ami), *timbro***phile** ; *phobe* (peur), *prétro***phobe** ; *plastie* (formation), *galvano***plastie** ; *pode* (pied), *myria***pode** ; *ptère* (aile), *ortho***ptère** ; *scope* (regard), *micro***scope** ; *tomie* (coupe), *gastro***tomie**.

Observation. — Ces formations pullulent, de jour en jour plus envahissantes. Il n'est si modeste lotion qui ne porte le nom de *philocome ;* un collectionneur de *timbres-poste* est un *philatéliste ;* la « bécane » porta longtemps le nom de *vélocipède*.

Sous cette influence, et en très grand nombre naissent des hybrides gréco-français, latino-français, gréco-latins, tels que : *autosuggestion*, *pyrogravure*, *aquafortiste* et *automobile* (1).

En outre, et ceci est beaucoup plus important, la langue, renonçant à son génie propre, se remet à créer sur des thèmes : *électro-aimant*, *radio-activité*.

Réactions populaires. — Cependant, comme il est naturel, le peuple réagit contre ces usages. Ces mots « *savants* » étant inaccessibles à son esprit, il les altère par simple déformation ou par étymologie populaire : *laudanum* devient *lait d'ânon*, *pilules opiacées*, *pilules à pioncer ; les coliques hépatiques* sont des *coliques antipathiques*.

Le procédé le plus récent, mais qui a de l'avenir, c'est l'apocope ; on coupe

(1) Cf. *boulodrome*, *motocyclette*.

et on abrège : *photo, kilo, ciné, moto, typo, métro, vélo, aéro, pneu, sténodactylo.* (Cf. *troubade*, de *troubadour*).

Par suite certains suffixes témoignent de croisements singuliers. Ainsi l'*o* de dynam*o* (mot grec) est une voyelle thématique d'un mot abrégé ; *o* dans turc*o* vient du sabir d'Afrique influencé par l'espagnol ; enfin *ot* existait en français comme diminutif. Ils se sont tous trois fondus ensemble, de telle sorte qu'il en résulte un suffixe de bric-à-brac qui n'est ni français, ni grec, ni espagnol, et n'a, à vrai dire, même pas d'orthographe fixe : *moblot, sergot, tringlot, typo, poivrot, vélo.*

Depuis quelques années on va plus loin. L'initiale suffit : *R. P., C. G. T.* Ces mots sont si bien adoptés qu'on en tire des dérivés : *erpéiste, cégétiste.*

Autres types de composés. — On compose aussi à l'aide de particules. La particule est tantôt un adverbe ou un adverbialisé : **mal***aise*, **arrière**-*boutique*, **avant**-*goût*, *un* **tôt**-*fait*, du **bien**-*être*, un **premier** *né*, tantôt une préposition : **contre**-*ordre*, **contre**-*proposition*, **en**-*cas*.

Il y a d'autres types de composés : *boute-en-train, juste au corps, à coup, sans le sou, rien du tout, riz-pain-sel, va-te-laver, tout-venant, haut-le-corps, laisser-aller, aller et retour, va-et-vient.*

CHAPITRE V

LA DÉRIVATION

Les suffixes. — Il existe un nombre considérable de noms en *isation : naturalisation, cristallisation.* N'importe qui en détache au besoin la finale commune : *isation*, et s'en sert pour former un nouveau mot, sûr de rendre sa pensée et d'être compris, ainsi *départementalisation, standardisation, taylorisation* sont nés d'hier. Ces nouveaux mots peuvent être barbares. Ils sont faits régulièrement, et ils sont immédiatement compréhensibles. La partie détachable, qui s'attache ainsi à un nouveau mot, s'appelle *suffixe ;* le procédé est la *dérivation* (1).

La dérivation repose, comme toute formation de mots en série, sur l'instinct analogique, qui pousse à reproduire un type existant pour avoir un mot semblable. Dans *cristallisation*, on sent l'idée de *cristal*, et en outre l'idée de *formation de, passage à l'état, transformation en.* En l'appliquant à *germain*, on aura un dérivé *germanisation*, dont la signification sera : *passage à l'état de germain, efforts pour produire cette transformation.*

Le procédé n'a rien de savant, il est familier aux enfants, qui en usent sans se tromper. Le danger est qu'ils en usent trop, pour faire des mots qui n'existent pas. Il faut leur expliquer ce qu'ils font inconsciemment ; mais ce qu'il y a lieu de leur apprendre, c'est à ne pas abuser et créer des barbarismes, même bien faits, hors de propos. *Sapinière* n'autorise pas *hêtrière ; teinturerie* ne conduit pas à *peinturerie.*

Les préfixes. — Il y a des cas, très nombreux, où la dérivation se fait par des *préfixes*, qui se détachent comme les suffixes de mots existants ; un assez grand nombre de noms français commencent part *co*, qui y apporte l'idée d'un accompagnement, d'une simultanéité : *cohéritier*, qui hérite en même temps. D'instinct *co* s'ajoute à des noms pour leur donner une signification analogue : *coéquipier, cofermier, coinculpé, copropriétaire, colistier.*

Il arrive aussi qu'il y a addition simultanée d'un *préfixe* et d'un *suffixe*. De *vergue* on tire : *envergure*. De même *affouillement.*

La différence essentielle entre ces procédés et les procédés de composition, c'est que les éléments qui servent ici ne sont pas des mots : *co* ou *isation* n'ont point de vie particulière ; mais, dans l'état actuel des choses, il ne faut pas s'exagérer cette différence. Les éléments des mots savants

(1) Il arrive qu'on dérive sur des composés : *bongarçonisme, centre gaucher, petit fournier.*

tels que *centi*, *logie*, qui entrent dans *centiseconde* ou *bactériologie*, pourraient fort bien être retenus ici en qualité de préfixes et de suffixes.

La vie des suffixes. — La condition pour qu'un élément linguistique se détache des mots auxquels il appartient et en produise d'autres, est avant tout qu'on le perçoive comme un élément propre, et ayant une valeur. *Eil* a été un suffixe, il ne l'est plus, et ne pourrait pas se détacher de *soleil*, de même *eul* de *tilleul*, ou *ison* de *trahison*. Il arrive souvent qu'un suffixe a plusieurs sens, ainsi *oir*, qui veut dire *outil servant à* dans *fermoir*, et *lieu où une action se fait*, dans *lavoir*. Le sens peut être même très effacé, il suffit que le suffixe apparaisse comme donnant au mot qu'il forme la valeur et le caractère d'un nom, tel *ette* dans *lorgnette*.

Il n'est pas nécessaire que le nombre des mots types soit très considérable. Naturellement la fécondité des suffixes dépend de toutes sortes de conditions, dont la première est leur utilité. A une époque de machines, comme la nôtre, les suffixes qui servent à faire des noms de machines ont une activité particulière, ainsi *euse* : *mitrailleuse*, *moissonneuse*, *batteuse*, etc. ; *ateur* : *réfrigérateur*, *accumulateur* (Cf. *trice*).

La réclame, dont dépend en grande partie la vie industrielle et commerciale, affectionne les noms d'apparence savante, qui donnent à un produit, souvent quelconque, l'air d'une invention scientifique. De là la multiplication des mots à physionomie grecque en *ine*, *ol*, *ose*, *yl*, *ène*. Voici ceux des annonces de la *Presse Médicale* du 19 novembre 1917 : *théobromine*, *digitaline*, *pipérazine*, *choléine*, *iodine*, *tricalcine*, *valbornine*, *minéralovine*, *broméine* ; *lactéol*, *néol*, *iodogénol*, *théosol*, *gaïacol* ; *phospharsyl*, *galyl*, *dialyl*, *stannoxyl*, *tannurgyl* ; *théosalvose*, *santhéose*, *iodalose*. Ces suffixes en *ine*, *ose*, *ol*, *yl* passent forcément de ce journal, lu surtout par les spécialistes, à la quatrième page des grands quotidiens ; ils s'étalent en tous lieux sur les affiches ; de telle sorte que ces éléments linguistiques arrivent à avoir sinon un sens, du moins une valeur, même pour l'homme du peuple le plus ignorant. Pour lui, *ine*, *ose*... etc., s'appliquent vaguement à des choses qui coûtent cher, qui se vendent chez le pharmacien, mais qui guérissent.

D'autres raisons interviennent, la mode littéraire ou populaire. Dans notre langue contemporaine, poètes et prosateurs ont eu des toquades. Les noms en *ance* et en *is* ont foisonné : *fulgurance*, *luisance*, *unisonance* (CHAT., *Mém.*, IX, 228, I, 263) ; — *attirance* (GAUT., *Frac.*, XVII) ; — BAUDEL., *Fleurs*, XLVII) (1) ; — *friselis* (STUART MERRIL, *Po.*, 70) (2).

Certains suffixes ont été abandonnés : *ail* (*fermail*), *ain* (*vilain*), *esse* (*humblesse*), *euil* (*chevreuil*), *ois* (*suédois*), *une* (*rancune*), *ion* (*champion*), *ole* (*banderole*), etc.

D'autres ont changé de sens, ainsi *ard*, autrefois attaché à des noms

(1) Cf. *élirances*, *voyance*, *scintillance*, *assouvissance*, *transhumance*.
(2) Cf. *grouillis*, *enlacis*, *friselis*.

propres : *Bernard, Renard,* aujourd'hui accolé à des noms communs, auxquels il donne une nuance défavorable : *dreyfusard, revanchard.* Les causes de ces changements ne se démêlent pas toujours avec sûreté. *Il* était phonétiquement assez consistant (*aissil*). Ce suffixe avait un sens très perceptible, il a pourtant disparu. Les suffixes ont, comme les mots, des destinées, où agissent des causes accidentelles, des faits de vie.

Un des faits qui méritent d'être notés, c'est la concurrence due à la vulgarisation des mots d'origine savante, dont les suffixes s'imposent à l'esprit : *animation, conservation, vaccination. Ation* élimine ainsi peu à peu *aison,* de *livraison* ou *fenaison ; déclinaison* reste, mais nous parlons de *dérivation* et non de *dérivaison.* C'est à ces tendances d'esprit qu'est dû le foisonnement des mots en *isme* et en *iste,* qui triomphent partout en politique et en art : *cubisme, naturisme, possibilisme, futurisme.*

Changements matériels. — Les suffixes changent aussi dans leur forme. La transformation la plus commune est un renforcement, un allongement, qui le plus souvent se fait par agglutination avec un suffixe qui précède. D'*épicier* on tirait *épicerie* (la signification était : *endroit où est celui qui s'occupe d'épices*) ; *erie* a semblé ne faire qu'un, et aujourd'hui il supplante *ie,* moins consistant. Depuis le XVIIe s., le peuple dit *mairerie* au lieu de *mairie.* De *roué* est venue *rouerie,* de *rosse, rosserie,* de *veule, veulerie.* Ce cas se présente fréquemment dans les diminutifs : *elet* (*porcelet*) est fait de *el* (eau) + *et ; elette* de *el* + *ette : gouttelette ; eron* (*chaperon*) de *er* + *on.*

D'autres phénomènes se constatent. Autrefois l'addition d'un suffixe, toujours accentué, amenait des changements importants, changements de timbre en particulier dans la voyelle finale : *bergier* faisait *bergerie.* Ce changement nommé *apophonie* a toujours lieu, mais il n'est plus aussi régulier ni général ; de *volontaire* le peuple a tiré *volontairiat.*

Il faut aussi noter les introductions de consonnes. De *chapeau* on avait tiré *chapelier,* aujourd'hui, on tire *chapeauter* (1). De même de *bijou, bijoutier ;* de *café, cafetière ;* de *tabac, tabatière* (2). On s'explique mal *ornemaniste* de *ornement.* Ailleurs c'est un *d* qui s'est intercalé : *brelan, brelandier.*

Enfin les suffixes changent de *mot d'attache.* Ainsi *age* s'ajoute en général à des verbes ; cependant on a tiré *charronnage, factage* directement de *charron, facteur,* sans passer par les verbes *charronner, facter.*

(1) Cf. *punneauter, tuyauter, noyauter.*
(2) Cf. *échotier, ferblantier, morutier.*

CHAPITRE VI

LES NOMINAUX

Un mot sur le terme de « nominaux ». — A côté des noms véritables, il y a des noms ou des expressions qui ont été généralement classées soit parmi les noms, soit parmi les pronoms, parce qu'on répugnait à changer le nombre des « *parties du discours* ». De toutes provenances, ces mots ne sont pas arrivés à avoir tous les mêmes caractères ; il est cependant nécessaire de les réunir, et il m'a paru que le nom d'*expressions nominales* ou de *nominaux* leur convenait assez bien, car, on le verra par la suite, ils se rapprochent des noms sans se confondre avec eux : ils sont abstraits, n'éveillent point d'image et ne peuvent pas recevoir toutes les caractérisations ou les déterminations que reçoit le nom.

Nominaux personnels. — La personne qui parle est la 1re personne. Elle se désigne par le mot *moi* (dans certains rôles, par *me*), au pluriel *nous*. *Cette sacoche est à* **moi**. *Moi, nous*. sont des nominaux.

La personne à qui on parle est la 2e. Elle se désigne par le mot *toi*, au pluriel *vous : je m'adresse à* **toi**. *A qui cette observation a-t-elle été faite ?* **A toi**, *n'est-ce-pas ? O* **toi**, *qui vois la honte où je suis descendue* (RAC., *Phèd.*, 813). Dans divers compléments que nous verrons, au lieu de *toi*, on emploie *te* au singulier : *Ta mère* **t'***appelle*.

La personne, la chose, l'idée dont on parle est la 3e. Elle se désigne par diverses formes, suivant le genre et le nombre :

Lui, elle	dans d'autres rôles	*Il, le, la,*
eux, elles	syntaxiques	*les, leur.*

Nominaux non personnels. — Je citerai seulement : *quelqu'un, quelque chose, personne, nul, un tel, rien, tout.* Il y en a beaucoup d'autres ; nous les verrons plus loin, en parlant des *indéterminés* et des *déterminés :* **Quelque chose** *de bleu qui paraissait une aile* (V. H., *Lég.*, Booz) ; — *On y distingue encore le front, le nez, la bouche, Les yeux,* **je ne sais quoi** *d'horrible et de farouche* (Id., *Cont.*, Aur., VI) ; — *Et* **rien** *n'était petit quoique* **tout** *fût enfant* (Id., *Lég.*, Le Sac. de la f.) ; — *L'Être resplendissait* **Un** *dans* **Tout, tout** *dans* **Un**. (Id., *Ib.*) ; — *Pourrais-je... chaque soir marchant sans but dans mon chemin, Me dire :* « **Rien** *ici,* **rien** *là-bas,* **rien** *demain* » ? (LAM., *Joc.*, 15 août 95).

Il faut ajouter, et ceci est très important, que la plupart des représentants, dont nous aurons à parler, peuvent devenir des nominaux. Une femme fait

des reproches à son mari : *Tu ne travailles pas, tu es toujours à causer avec* **celui-ci,** *avec* **celui-là,** *avec* **l'un,** *avec* **l'autre** (1). On ne peut pas considérer *celui-ci, celui-là* comme des représentants ; ils sont ici comme y serait *un tel* et *un tel.*

Nous insisterions plus sur l'espèce de termes que nous appelons *nominaux*, si nous ne devions les retrouver par la suite dans d'autres rôles qui expliquent leur sens. La théorie que nous donnons ici suffira sans doute à appeler l'attention sur ces prétendus pronoms, qui fourmillent dans les textes.

Les nominalisés. — On fait des noms avec tout; on fait aussi des nominaux avec certains éléments de langage, à l'aide de l'article. On se rend compte ainsi très facilement de façons de parler rebelles autrement à toute analyse, telles que : *Elle fut désignée, malgré* **son peu** *d'ancienneté. Peu* étant ici nominal est déterminé par *son* et porte un complément.

Les périphrases nominales. — Parmi les nominaux, il convient de rappeler la périphrase avec verbe, si commune : **ce qui tombe** *est perdu* (entendez ; *les chutes sont perdues*). On ne saurait trop appeler l'attention sur le rôle de cette construction. Il est immense. A-t-on retranché d'une somme quelque chose, on peut dire : *laissez* **le reste, le restant,** mais on peut dire aussi : **ce qui reste.** De même, au lieu de : *comptez les survivants*, on peut dire : **ceux qui survivent.** Ainsi partout, avec ce tour, on double les noms. On les remplace aussi, là où ils n'existent pas ; il répond à tous les besoins de la pensée. Nous ne pouvons pas dire : *voyons* **les choisis** (2), mais **ceux que vous avez choisis ;** ni : *regardez* **les revenus** *d'Allemagne* (3), mais : **ceux qui sont revenus** *d'Allemagne.* — *A* **ce qui naît le jour** *Dieu fait place le soir* (LAM., *Joc.*, 20 juil. 1800) ; — *O poète, tes chants, ou* **ce qu'ainsi tu nommes** (V. H., *Cont.*, Aur., V) ; — *Comme* **ce qui est beau** *sera laid, comme* **ce qui est gracieux** *paraîtra sot* (FLAUB., *Par les Champs*, 79) ; — *Hélas !* **ce que la mort touche de ses mains froides** *Ne se réchauffe plus aux foyers d'ici-bas.* (V. H., *Chât.*, Souv. de la nuit du 4) ; — *à ses pieds* **ce qu'on peut cultiver et cueillir ;** *sur sa tête* **ce qu'on peut étudier et méditer** (Id., *Mis.*, Fant., I, XIII).

Noms remplaçant des nominaux. — Les nominaux, personnels ou non, étaient souvent remplacés en a. f. par des noms.

Corps : E tantes lairmes por **le tuen cors** *plores* (= *pour toi*) (*Alex.*, XCV, 2). On lit plusieurs fois dans *Roland : son cors adubel.* C'est l'équivalent de *s'adoube* (4). Des exemples de cette expression se rencontrent jusqu'au XVIe s. : *sans hoirs* **de son corps** (SEYSS., *Succ. d'Al.*, 14 r°). D'où l'expres-

(1) Cf. *Je la vois tous les jours entrer* (la Fortune) *chez* **celui-ci,** *Chez* **celui-là** (LA FONT., *Fab.*, VII, 12).

(2) Cf. *Montrez votre choix.*

(3) Cf. *les* « **retour** *d'Allemagne* ».

(4) Cf. *si vaillant homme que* **li corps de lui** *estoit* = qu'il étoit (FROISS., VII, 461).

sion *à son corps défendant* (*en se défendant, pour se défendre*) (1). *Personne* a joué un rôle analogue ; d'où l'expression de procédure : *parlant à sa personne* (= à *lui-même*). *Chose* équivalait à *il : Si fu* **la chose** *devisee... que on iroit...* (VILLEH., 30[d]) ; — *Or* **avint chose** *que li cuens Henris descendi de ses sales de Troies* (JOINV., p. 33).

Nominaux devenant noms. — Les nominaux tendent à devenir en certains cas des noms véritables : *Je lui rapporterai* **un petit rien ;** — *Je voudrais manger* **un petit quelque chose.** Certains sont communs dans ce rôle : **le moi** *est toujours haïssable.*

(1) On disait aussi *chef, chair : si disent que XI* **chies de princes** *estoient demoret sur le place* (FROISS., v, 75).

CHAPITRE VII

TABLEAU SOMMAIRE DES DIVERSES CATÉGORIES DE NOMS QUE L'ON FORME, CLASSÉS D'APRÈS LEUR SENS

Professions, métiers, états, situations. — Dérivés par suffixes (1):

at — professorat, mandarinat, salariat, anonymat, protectorat.

ise — prêtrise, maîtrise, fainéantise.

erie — épicerie, charcuterie (entrer dans l' —).

Composés en :

culture — pisciculture, ostréiculture.

Gens attachés à ces occupations. — Dérivés par suffixes :

aire — dignitaire, garnisaire, pensionnaire, actionnaire, actuaire, parlementaire.

eur, euse — couvreur, polisseur, fraudeur, scieur, viveur, jouisseur, brodeuse, finisseuse, laveuse, ravaudeuse.

ateur, atrice — administrateur, agitateur, filateur, cultivateur, aviateur, accompagnatrice, spectatrice.

ier, ière — conférencier, égoutier, jardinier, boulevardier, boursicotier, couturière, chambrière.

ien — comédien, académicien, électricien, politicien, statisticien.

iste — fumiste, lampiste, feuilletoniste, publiciste, naturaliste, ébéniste, automobiliste, bicycliste, spécialiste, récidiviste.

on — planton, tâcheron.

ard — chançard, débrouillard (ce sont des adj. subst.), fêtard.

Participes employés comme noms :

ant — protestant, contrevenant, manifestant, militant.

Composés descriptifs : garde-chasse, porte-drapeau, trouble-fête, risque-tout.

Gens qui ont été attachés à des professions, qui remplacent les titulaires. — Composés par préfixes :

ex — ex-député, ex-ambassadeur.

---

(1) Nous avons déjà fait observer qu'un suffixe peut exprimer diverses idées fort différentes : *ier* est dans ce cas : un *chapelier* fait des chapeaux, mais un *voiturier* conduit les voitures, un *cuirassier* porte une *cuirasse*, un *geôlier* tient en *geôle* les prisonniers qui sont dans la prison, comme les pigeons et les colombes dans le *colombier*. Par suite un même suffixe se trouvera donc dans plusieurs des tableaux qui suivent.

Inversement ce n'est pas toujours le suffixe qu'on attendrait qu'on trouvera employé. Celui qui fait profession de voyager est un *voyageur*. Celui qui fait profession de commercer n'est pas un *commerceur*, mais un *commerçant*.

vice — vice-consul, vice-roi (cf. simili-or, simili-soie, et lieutenant).

Gens et choses qui ont subi une action. — PARTICIPES : les amputés, les mutilés, les administrés, un raté, un exalté, les députés, les élus, la mariée.

— **qui doivent la subir.**

ande — multiplicande, dividende.

Arts, sciences, études. — DÉRIVÉS PAR SUFFIXES :
ique — musique, mécanique, céramique, botanique, acoustique, optique, dynamique, phonétique.

COMPOSÉS EN :
logie — minéralogie, biologie, météorologie, bactériologie, sociologie.
nomie — agronomie, gastronomie, astronomie.
graphie — cristallographie, hydrographie, bibliographie, orographie, chronographie.
métrie — anthropométrie, trigonométrie, hygrométrie.

Gens occupés à des arts, sciences, etc. — Appareils et articles qui y servent. — DÉRIVÉS ET COMPOSÉS EN :
iste — naturaliste, polémiste, violoniste.
logue — archéologue, géologue.
log + *iste* — météorologiste, biologiste.
graphe — paléographe, hydrographe, pantographe.
nome — gastronome, métronome.
mètre — hygromètre, podomètre.

Partis, systèmes, doctrines, opinions, usages, modes. — DÉRIVÉS EN SUFFIXES :
isme — jansénisme, patriotisme, absolutisme, syndicalisme, rationalisme, favoritisme, fonctionnarisme, illogisme, académisme, bégueulisme, lyrisme, parisianisme.

Gens qui sont attachés à des doctrines.... — DÉRIVÉS EN SUFFIXES :
ien — cartésien, épicurien, luthérien, saint-simonien, voltairien.
iste — socialiste, anarchiste, nationaliste, réaliste, verslibriste, spécialiste, fantaisiste.
er, *ier* — centregaucher, droitier, routinier (cf. les adj. subst. en *ain* : républicain).

Doctrine opposée à une autre. — COMPOSÉS AVEC PRÉFIXE *anti* ET SUFFIXE :
isme — anti-cléricalisme, antiesclavagisme.

Gens attachés à cette opposition. — PRÉFIXES *anti* et *contre* avec SUFFIXES :
iste — antigrèvegénéraliste, antibonapartiste.
aire — contre-révolutionnaire.

Usines, ateliers, lieux où l'on s'occupe d'un produit, où a lieu une action, où on place un objet, milieux. — Dérivés en suffixes :
age — garage, pâturage, patinage, tissage, entourage.
ance — ambiance.
ure — dorure, (atelier où on dore), teinture.
ature — filature.
ier, ère, ière — encrier, plumier, vaisselier, ravier, pénitencier, houillère, ardoisière, garçonnière, sapinière, rizière.
erie — lampisterie, forcerie, tannerie, fumerie.
oir — abattoir, dansoir, lavoir, isoloir, réservoir.
atoire — laboratoire, observatoire, conservatoire.
ium — aquarium, sanatorium, préservatorium.
at — externat, pensionnat, orphelinat.

Instruments et outils. (Cf. p. 67). — Dérivés en suffixes :
ailles — tenailles, cisailles.
et, ette — sifflet, jouet, tranchet, lavette, bavette, lorgnette.
eret — couperet, feuilleret.
eur, euse — concasseur, ascenseur, encreur, numéroteur, batteuse, fraiseuse, moissonneuse.
ier — onglier, chandelier.
teur, trice — injecteur, projecteur, motrice.
ateur — carburateur, isolateur, percolateur, vaporisateur, perforatrice.
oir, oire — arrosoir, assommoir, repoussoir, baignoire, balançoire, rôtissoire.

Composés descriptifs : aide-mémoire, couvre-pieds, tire-boutons, essuie-plumes, porte-manteau, casse-noix, brise-lames, attrape-mouches, pèse-bébé, relève-jupe, serre-frein, presse-papier, tourne-broche, protège-pointe, monte-charge, passe-plats, passe-lacet, tire-bouchon, vide-poche.

Œuvres. — Dérivés en suffixes :
ade, ide — Henriade, Franciade, Philippéide, Caroléide, Napoléonide.

Actes, effets produits, objets. — Dérivés en suffixes :
ade — cotonnade, orangeade, pochade.
age — lainage, attelage, couchage, nappage.
erie — soierie, rouennerie, vannerie.
if — pendentif, réactif, siccatif.
ise — marchandise.
ine — lustrine, popeline, aniline.
on — molleton, suçon.
ure — ferrure, serrure.
isme — organisme, mécanisme.

Objets relatifs à un être ou à une chose. — Dérivés en suffixes :
ière — jarretière, molletière, sous-ventrière.
on — manchon.

Noms d'actes devenus des noms d'objets. — Par suite d'une opération très commune de l'esprit, le nom d'acte devient un nom d'être ou de chose : *l'emballage*, c'est l'acte d'emballer, c'est aussi la caisse, le carton qui sert à cet effet. La chasse est la poursuite du gibier : *une belle chasse* c'est beaucoup de gibier ; *l'agrandissement* d'un magasin ce sont les travaux qui se font à cet effet, puis les nouveaux locaux eux-mêmes : *Visiter nos agrandissements.*

Dérivés en suffixes :
ade — promenade.
age — bavardage, camouflage.
ance — vengeance, alliance.
aison — frondaisons, salaisons.
ement — embellissements, ameublements, rendement.
esse — faiblesse, rudesse.
ie — acrobaties, garanties.
erie — gâteries, mufleries, songeries.
eur — douceur, lenteurs.
ité — spécialités, actualité, sommités.
ure — pourriture, balayure, râclure, dorures, cassures.

Ajouter les noms tirés du radical verbal : *déblai, remblai, gare, réclame, combat, décor, entrave, foule, pli, reflet.*

Métaux, produits chimiques et pharmaceutiques. — Dérivés en suffixes :
ium — potassium, aluminium, hélium, radium.
on — néon, niton.
at — alcoolat.
ate — nitrate, sulfate, benzoate.
ure — cyanure, tellure, sulfure, iodure.
al — veronal, sulfonal, chloral.
ine — brillantine, dextrine, glycérine, morphine, vanilline.
ite — graphite, lignite, sulfite, pyrite.
ol — lysol, thymol, formol, phénol.
ose — glucose, saccharose, cellulose.
ène — méthylène, acétylène, benzène.
gène — hydrogène, oxygène, cyanogène.
ane — méthane.
yle — éthyle, méthyle.
amide — cyanamide, acétamide.
amine — méthylamine, vitamine.
one — acétone, peptone.
ile — acétonitrile.

Plantes, individus et espèces. — Dérivés en suffixes :
ia — hortensia, fuchsia, dahlia.

ée — azalée, jasminées, graminées.
acées — cucurbitacées, renonculacées, papavéracées.
ium — géranium, oïdium.

Composés en :
game — cryptogame, phanérogame.
pétale — apétale, gamopétale, polypétale.
sépale — monosépale, polysépale.
mono — monocotylédone, monopétale, monosépale.
di — dicotylédone, dipétale.

Animaux, individus et espèces. — Dérivés en suffixes :
in — bovins, caprins, félins.
idé — bovidés, équidés.
ide — arachnides.
ien — batracien, saurien.

Composés en :
ptère — hélicoptères, coléoptères.
vore — carnivores, herbivores.

Dérivés en suffixes :
eur — rongeur, grimpeur.

Participes et adjectifs :
ruminants, rapaces, carnassiers.

Maladies. — Dérivés en suffixes :
ose — hématose, psychose, névrose, tuberculose.
isme — paludisme, noctambulisme, rhumatisme.
ite — laryngite, bronchite, phlébite.
ie — hystérie, frénésie, pleurésie.
ole — variole, rougeole, roséole.

Composés en :
algie — coxalgie, névralgie, odontalgie.
urie — albuminurie, polyurie, hématurie.

Composés divers :
Hémoptysie, hémiplégie, hypertrophie.

Malades. — Dérivés en suffixes :
eux — varioleux, lépreux, tuberculeux, cancéreux, scrofuleux, fiévreux.
ique — typhique, rachitique, paralytique, diabétique, ataxique.

Participes en :
é — anémié, gazé, grippé.

Collectivités d'êtres ou d'objets. — Dérivés en suffixes :
ance — gérance, maîtrance.
at, iat — syndicat, patronat, épiscopat, prolétariat, salariat.
aille — volaille, ferraille, limaille, rocaille, épousailles, fiançailles.

age — branchage, outillage, feuillage.
ade — colonnade, arcade, palissade.
as, asse — plâtras, filasse, paperasse.
ée — ramée, feuillée.
ement — gouvernement, commandement.
erie — gendarmerie, franc-maçonnerie, épicerie, batellerie, truanderie, argenterie, boiserie.
ie — bourgeoisie.
is — ramassis, abatis, cailloutis.
ure — mâture, voilure, chevelure.
ature — musculature, ossature.

Mesures. Contenu de. — Dérivés en suffixes :
ée — assiettée, charretée, pochetée, voiturée (On emploie souvent le nom du contenant : une *assiette de soupe*). (Voir plus loin liv. III. ch. IX).

Durée.
at — septennat, triennat.

ÊTRES, IDÉES EN RELATION AVEC D'AUTRES ÊTRES ET D'AUTRES IDÉES

Rapprochement, réunion. — Composés avec préfixes :
con, co — cohéritier, confrère, cofermier, coarrivée.

Différence, séparation.
dis, des, dé — dissentiment, désharmonie, déhanchement.

Opposition.
contre — contremarche, contrepoison, contrepartie, contrefer.
anti — antipyrine, antipape.

NOMS DE MANIÈRES D'ÊTRE

Adjectifs et participes employés nominalement : le froid, le sérieux, du calme.

Expressions qualificatives : le bon marché de cette étoffe m'a séduit ; on intercale souvent le mot caractère : le caractère provisoire de cette mesure était évident.

Dérivés en suffixes :
ance — assurance, aisance, concomitance.
eur — maigreur, froideur, fraîcheur.
ement — emportement, désœuvrement.
ie — folie, bonhomie.
erie — rouerie, canaillerie.
esse — petitesse, robustesse.

ise — couardise, traîtrise, franchise, sottise.
(i)tude — plénitude, latitude, vastitude, exactitude.
té, été — habileté, pureté.
ité — animosité, ingéniosité, partialité, vulgarité.
ure, ature — froidure, courbature.

Très souvent les noms de manière d'être ou d'agir deviennent des noms d'actes et de choses : ne pas s'émouvoir de *ces petitesses ;* s'enfoncer dans les *solitudes ;* enlever *les remplissages,* éviter *les bavardages.*

ÊTRES, OBJETS, IDÉES NOMMÉS AVEC INDICATION D'UN OU DE PLUSIEURS CARACTÈRES (1)

Indication de lieu. — Composés avec particules :
avant — avant-bras, avant-scène.
anti — antichambre.
arrière — arrière-bouche, arrière-garde.
circum, circon — circumnavigateur, circonvolution.
en — endivisionnement, encaisse.
contre — contre-filet, contre-pente.
entre — entrefilet, entrevoie.
hors — hors concours, hors-d'œuvre.
infra — infrastructure.
outre — outremer, outretombe.
pro, pour — proéminence, protubérance, pourtour.
rétro — rétrogradation, rétropédalage.
sous — sous-verge, sous bois, sous-marin, sous-sol, sous-commission.
sur, super — surplomb, superstructure, superposition.

Indication de temps. — Composés avec préfixes :
après — après-dîner, après-midi.
pré — pré-avis, prémourant.
avant — avant-propos, avant-hier.
inter, entre — intersession, entretemps.
anti — antidate.
méta — métagramme, métachronisme.
post — postface, postcommunion.

Indication de privation et d'absence.
non — non-paiement, non-être, non-valeur, non-lieu, non-intervention.
in — inculture, irrespect, immaturité.
sans — sans-gêne, sans-culotte, sans-cœur.
a — aboulie, amoralité.
des, dé — déshonneur, désordre, défaveur.

(1) Voir à chacun des chapitres spéciaux du livre XVI.

Indication de but, d'usage. — Composés descriptifs : boîte aux lettres, fer à repasser, fer à cheval, pointe à marquer, fil à coudre, boîte à couper.

Composés en :
fère — calorifère, vélocifère.
fuge — ignifuge, fébrifuge.

Indication d'activité (1). — Composés en :
cide — insecticide, bactéricide.
culteur — arboriculteur, gréviculteur.
pare — vivipare, ovipare.
vore — budgétivore, omnivore.

Indication de mesure et nombre. — Composés en :
soli — solipède, soliloque.
bi, bis — bicyclette, binocle, bicarbure, bisaïeul.
tri — tricycle, triporteur, trinôme.
quadri, tétra — quadrilatère, tétraèdre, tétragone Ajouter la suite des nombres, particulièrement les multiples et sous-multiples du système métrique (2).
multi — multi-millionnaire, multivalue.
poly — polygone, polyèdre.
omni — omniscience, omniprésence.
pan — pangermanisme, pangéométrie.
plus — plus-value, plus-que-parfait.
moins — moins-value.
hypo — hyposulfite, hypothermie.
hyper — hyperchlorhydrique, hypertrophie.
sur, super — surnombre, surtaxe, superphosphate.
ultra — ultramicroscope.
épi — épigénèse.
semi — semi-consonne, semi-preuve.
demi — demi-monde, demi-botte.
mi — mi-corps, mi-carême.
hémi — hémiplégie, hémisphère.

Indication de petitesse (3). — Dérivés avec suffixes :
at — louvat.
et, ette — ballonnet, cordonnet, garçonnet, camionnette, fillette, casquette, voiturette. (Beaucoup de ces noms ont perdu tout caractère diminutif : *bicyclette, toilette, charrette*).
ot, otte — poivrot, îlot, menotte.

---

(1) V. à l'*Action*, liv. VII, ch. I.
(2) Considérer aussi les séries organiques : *pentane, hexane*,
(3) V. à la *Caractérisation*, liv. XVI, ch. II.

elle — ruelle, poutrelle.
eau — chevreau, renardeau.
elet — gantelet, bandelette.
elot — angelot.
ille — brindille, bulbille, charmille.
ole, iole — gaudriole, absidiole, artériole.
erolle — banderolle, moucherolle.
on — veston, ânon, jupon.
eron — moucheron, aileron.
illon — négrillon, grapillon.
eteau — louveteau.
ereau — poëtereau.
iche — caniche, barbiche.
oche — sacoche.
ule — formule, valvule, granule.
icule — théâtricule, principicule.
iculet — versiculets.

Indication dépréciative (1). — Dérivés en suffixes :
aille — valetaille, mangeaille.
aillon — prêtraillon, moussaillon.
ard — chéquard, vantard.
asse — vinasse, relavasse, savantasse.
âtre — marâtre (des adjectifs : *bellâtre*, sont devenus des noms).
in — galantin, diablotin.

Composés par préfixes :
bes, be — bévue.
mal (autref. *mes*) — malveillance, malfaçon, mal-être, mésestime.

Indication approbative.
bien — bien pensant, bien-être.

ÊTRES, OBJETS NOMMÉS PAR UN OU PLUSIEURS DE LEURS CARACTÈRES

Notation d'origine. (2) — Du champagne, du bourgogne, du vieux-Rouen (cf. l'elbeuf, l'andrinople, le brie, le cantal, le géromé, la valence, la montmorency).

Autres déterminations et qualifications. — Adjectifs, participes employés comme noms. — Un brave, un hypocrite, un juste, un méchant, un malheureux, les radicaux, les modérés, un dirigeable, un complet, un rapide, un excentrique, un faux, un antiseptique, un explosif, le

(1) V. à la *Caractérisation*, liv. XVI, ch. II.
(2) V. *ib.*, ch. III.

métropolitain, un périodique, une capitale, une circulaire, une première, une verticale, la neuvième, la troisième, une lavallière.

Orner un livre de *bois*, *d'eaux-fortes* (de gravures sur bois, de gravures à l'eau-forte).

Pour donner un seul exemple, les Écoles sont presque toutes ainsi désignées : *Polytechnique*, *Normale*, *Navale*, *Centrale*. D'où : entrer *aux Mines*, aux *Arts-et-Métiers*.

Composés descriptifs français, latins, ou grecs. — Un huit reflets, un haut de forme, une huit ressorts, la sans fil, une daumont, un demi-sang, du tord-boyaux, etc. ; robe-fourreau, corset cuirasse, gouvernement-caporal ; pseudo-comte, autodidacte, héliogravure.

Noms propres devenus des types. — Un Sedan, les Napoléon, des prudhommes, un gavroche, mon pipelet, deux pandores : *Ils aiment des attitudes forcées ou immodestes, une manière dure, sauvage, étrangère qui font... une* **Diane** *d'une femme de ville ; comme d'une femme simple et timide une* **amazone**, *ou une* **Pallas** ; *une* **Laïs** *d'une honnête fille, un* **Scythe**, *un* **Attila**, *d'un prince qui est bon et magnanime* (La Br., *Car.*, De la mode).

CHAPITRE VIII

LE NOM COMME SIGNE

Noms adéquats à l'idée. — En langue scientifique, la valeur du nom est absolue : *pentagone, triangle, acide sulfurique* disent avec une précision rigoureuse ce qu'ils veulent dire. C'est pour arriver à ce résultat qu'on a créé les *nomenclatures :* la nomenclature chimique d'abord, d'autres ensuite, comme celle des poids et mesures, sous la Révolution, de nos jours, celle de l'électricité. La fixité en est assurée par des règlements publics. Ce serait une histoire curieuse de montrer la résistance qu'ont offerte d'anciennes dénominations : *la corde de bois, une pointe de* 6 *lignes, un diamant de* 35 *carats, une distance de* 4 *lieues.* Dans la plupart des cas, il y a eu accommodation par changement de signification : les vieux noms persistants ont été rapportés à une mesure métrique ; une *livre* est invariablement un demi-kilogramme. Cet arrangement a demandé près d'un siècle, ce qui prouve que l'habitude prévaut même sur le besoin de précision.

Noms qui exposent l'idée et noms ordinaires. — La plupart des noms sont dépourvus de cet avantage qu'ont les mots techniques, tels que *litre* ou *stère.* Ils nomment, mais sans définir. Encore faut-il distinguer. Les uns exposent l'idée : *tire-ligne, presse-citron, casse-noisettes, boîte aux lettres, timbre-poste ; abattoir, garage, fumoir.* Ceux-là semblent avoir un très grand avantage, ils sont compréhensibles par leur composition même.

D'autres nomment aussi, mais ils n'ont rien en eux-mêmes qui les attache spécialement à la chose signifiée, tels : *hache, main, pied, foie, arbre, fenêtre, peur, joie.* C'est la tradition qui en fait le signe de l'idée. Il en est particulièrement ainsi dans les mots empruntés : *balcon, imbroglio, kirsch, lock-out ;* le lien entre le signe et la chose signifiée a été noué hors de chez nous, chez le peuple d'où ces mots sont venus ; il n'est pas perceptible pour nous.

Il ne faudrait pas croire pourtant que ces conditions déterminent ni la valeur sémantique ni la force de résistance d'un nom. Même alors que rien ne le désigne pour ce rôle, un nom peut devenir ou rester le signe de l'idée. *Artillerie* n'était pas approprié aux canons, il s'appliquait à un autre matériel ; il est demeuré au nouveau. Au contraire, *embarcadère* paraissait bien approprié à l'endroit où on allait prendre le train, il a cédé à *gare,* qui désignait l'endroit où se garaient les trains (1).

---

(1) C'est ici le lieu de répéter que les mots ne sont pas toujours contemporains des choses, tant s'en faut : *Christianisme* ou *humanité* sont récents.

Les noms se trouvent ainsi perpétuellement renouvelés par des changements qui vont jusqu'à l'oubli du sens propre. De toutes les figures la plus essentielle est la *métaphore*.

Les dénominations par images. Rôle de la métaphore. — Il suffit de regarder autour de soi les premières choses venues pour apercevoir l'essaim serré des métaphores, de la *feuille* de zinc qui couvre le toit au *soupirail* de la cave, du nœud de l'*embrasse* au *gland* du cordon de tirage, de la *main* de papier qui est sur la table, au *pied* de cette même table, ou au *bec-de-cane* de la porte. Si au lieu d'errer au hasard, et d'attendre les rencontres, l'esprit se concentre sur une idée, immédiatement, à côté des noms dits propres, elle lui apparaît avec les noms imagés, que la masse anonyme ou bien le génie de quelque créateur a inventés pour elle. Un simple *chapeau* devient un *casque*, un *boisseau*, un *tuyau de poèle*, *un melon*, *une galette*, *un camembert;* écrasé, c'est un *accordéon*, etc.

L'eau porte vingt noms. Pendant que le pharmacien la déguise sous l'appellation scientifico-commerciale de *protoxyde d'hydrogène*, l'ironie populaire l'affuble de sobriquets caustiques, de *sirop de grenouille* à *Château-la-Pompe*.

En revanche, les noms relatifs à l'eau entrent dans une quantité de locutions qui ont été ou sont encore des images : une *onde* sonore, un *flot* de paroles, une *vague* de froid, le *tourbillon* des affaires, la *source* de bien des difficultés, un *fleuve* de sang, une *rivière* de diamants, un *torrent* de larmes, une *cascade* de péripéties, une *grêle* de pierres, une *pluie* de fleurs, une *larme* de café, un *déluge* de paroles, passer par le *canal* de M. un tel, un *bain* de mercure, un *océan* de maux, les *mares stagnantes* du Parlement (1).

Souvent les images n'éclatent plus aux yeux, on ne sait plus pourquoi le *panier à salade* désigne la voiture qui transporte les inculpés ou les condamnés (2). Aucune troupe ne porte plus le *casque à mèche*; le nom reste pourtant dans l'usage, attaché au bonnet de coton. La langue fourmille d'images usées, qui sont demeurées des noms (3).

Les manières d'être de l'homme sont si fréquemment exprimées de cette façon qu'on remarque à peine les images auxquelles elles ont donné lieu. On en relèverait des milliers d'exemples chez les auteurs : *ce* **tigre** *altéré de tout le sang romain* (CORN., *Cin.*, 168); — *Et que dans votre sein ce* **serpent** *élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé* (RAC., *Andr.*, 167); — *Et* **lions** *au combat, ils meurent en* **agneaux** (CORN., *Pol.*, 1442); — *Vous êtes* **mon lion** *superbe et généreux !* (V. H., *Hern.*, III, 4).

---

(1) On peut comparer *l'arbre :* un *arbre* généalogique, la *racine* d'une dent, le dernier *rejeton* d'une famille, une *branche* d'études, une *feuille* de tôle, un homme très bon sous sa rude *écorce*, la *sève* généreuse d'une race, le *fruit* d'un long travail, etc.

(2) Il était autrefois à claire-voie.

(3) Il n'est que de considérer le mot *chandelle*. C'est un produit presque hors d'usage, au moins dans les villes : on n'en continue pas moins à parler de *brûler la chandelle par les deux bouts*, *d'économiser sur les bouts de chandelle*, *de voir trente-six chandelles*. Et tout à coup, une de ces expressions pousse un rejeton. Ainsi, du tennis, *faire une chandelle* passe à l'aviation.

La langue populaire abonde en transpositions de cette espèce. Chaque jour ce sont de nouvelles trouvailles. Un homme volage est un *papillon ;* étourdi, une *girouette;* grand, une *asperge;* très long, un *gratte-ciel;* simple d'esprit, un *niais* (faucon au nid), un *béjaune*, un *serin*, une *moule*, une *huître ;* ignorant, un *âne ;* vaniteux, un *paon ;* prodigue, un *panier percé ;* une femme sotte est une *oie ;* prétentieuse, une *pintade*. Des milliers et des milliers d'exemples pourraient être apportés (1). Or, quand un ouvrier appelle *poire*, en raison de sa forme, l'appareil où est le bouton d'une sonnette électrique, quand l'homme du peuple baptise *roue de derrière* une pièce de cent sous, l'un et l'autre emploient exactement le même procédé d'esprit que le poète qui crée une image.

Coup d'œil sur l'histoire de la métaphore. — Dans la langue littéraire, les métaphores ont été tour à tour en faveur ou décriées. Jusqu'au XVIIe s. elles foisonnaient dans les textes, imitées ou créées ; pendant la période classique on devint plus sobre, les uns par goût, les autres par contrainte. Les théoriciens examinent les métaphores, les discutent et les pèsent, aussi se comptaient-elles ; une nouvelle image était comme un nouveau mot, elle passait par les ballottes. Au XVIIIe la sécheresse fut extrême, la langue tournant à l'abstraction et au raisonnement pur ; mais par une brusque révolution, les Romantiques, qui voulaient la langue plastique et pittoresque, ont restauré la liberté. La victoire d'*Hernani* a été la victoire de l'image.

C'était, disent certains, un recul, puisque, en éveillant deux idées pour établir un rapport entre elles, on affaiblit l'expression. Erreur insoutenable et contraire aux résultats les plus évidents des recherches linguistiques. Le métaphorisme est une nécessité littéraire en même temps qu'une nécessité de la vie ordinaire du langage. Prenons un seul exemple, la fin de *Booz ;* il est frappant. En éveillant l'idée d'une *faucille* et d'un *champ d'étoiles*, l'auteur non seulement peint la lune, mais il la peint comme doit la voir dans son rêve la femme qui est une glaneuse et qui vient de travailler aux champs. L'image rapporte le rêve à l'ensemble du sujet.

Usage et abus. — Il faut dire pourtant que l'abus de l'image est une source de trouble profond pour la langue, et qu'un peu de discipline volontaire conviendrait. La mode est un peu courte, les noms en faveur s'usent trop vite. *Le « poilu tel qu'on le parle »*, en offre des preuves certaines. L'*obus*, le *café* ou le *capitaine* y portaient des noms qui changeaient chaque mois. Ce n'est plus un mouvement, mais un tourbillon. Là aussi on « tourne », mais si ce kaléidoscope donne la sensation de l'animé, il est loin d'arriver à la

(1) *Un homme* sandwich, *une* coquille *de noix, une* branche *d'études, le* rejeton *d'une famille, l'*œil-*de-bœuf du troisième, la* clef *de voûte du système :*

A priori pourrait-on dire, telle appellation est destinée à être supplantée, ainsi les *chemins de fer à voie étroite : tacauds, tortillards*, remplacent la lourde désignation administrative.

netteté. La vie de l'esprit s'accommoderait mal à la longue de cette trépidation.

Le maître ne doit pas ignorer cette tendance, et le moyen qu'il a de la combattre, c'est de montrer aux élèves combien il est préférable d'arriver à des appellations précises et à une expression rigoureuse de la pensée. S'ils s'amusent à appeler un cheval *zèbre* ou *canasson*, au lieu de les haranguer, le meilleur sera sans doute de leur montrer quel avantage il y a à remplacer *cheval* par des mots caractéristiques, suivant le besoin.

On leur expliquera que le cheval peut être considéré dans sa race : *normand, percheron ;* dans sa nature physique : *cheval, jument, hongre, étalon ;* dans sa couleur : *alezan, bai ;* dans son emploi : *limonier, sous-verge, cheval d'armes, de selle ;* dans sa valeur : *rosse, haridelle.* De la *haquenée* et du *palefroi* au *pur sang du Grand Prix*, quelle revue à faire ! Et les mots s'attacheront tout naturellement aux choses (1).

Divers noms d'une même chose. Les synonymes. — L'étude des synonymes est très utile, à condition qu'elle enseigne à distinguer les mots, et non, comme le faisaient les vers latins, à les confondre. Il faudrait procéder avec un peu de méthode.

Méthodes de classement. — D'abord il y a des mots généraux et des mots particuliers. *Jardin* est un terme général ; on distingue *parc, parterre, verger, potager, jardin d'agrément, de plaisance ;* chacun de ces jardins particuliers a son aspect et sa nature propre. Il suffit pour trouver des exemples analogues de chercher des mots d'espèce (2).

D'autres noms ne s'emploient pas dans les mêmes milieux sociaux : ainsi *salaire, appointements, émoluments, traitement, honoraires, paye, solde, prêt, indemnité.* C'est le même objet dans des mondes différents. Cette différence est très importante. Le *coryza* se soigne, non le *rhume de cerveau* (3). Quand les noms sortent de leur milieu, il leur arrive de perdre leur sens, ainsi *panne* ou *équipée.*

D'autres s'appliquent à des objets voisins, mais non identiques : *stère* et *mètre cube. Stère de bois, mètre cube de gaz* (4).

Ici les différences varient à l'infini. C'est une étude qui ne doit jamais cesser, pour laquelle les textes offrent des exemples sans fin.

Il faut bien tenir compte aussi, à l'occasion, des différences locales. *Gloriette* se dit dans l'Est, *estaminet* dans le Nord, *bastide* dans le Midi. Mais ces différences sont peu de chose par rapport aux différences d'époque. De la langue classique à la nôtre, une foule de noms ont changé de sens.

---

(1) Il est vrai que les livres manquent. Mais M. Bally les a promis.

(2) Comparez parmi les verbes : *coudre* d'une part, et de l'autre : *piquer, surfiler, faufiler, bâtir, surjeter, ourler.*

(3) Cf. *coccite* et *fièvre aphteuse.*

(4) Cf. *argot* et *jargon*, *patois* et *dialecte.*

Enfin — nous y reviendrons en parlant des caractéristiques — les noms diffèrent par l'impression qu'ils nous donnent et les sentiments qu'ils nous inspirent ; la précision, qui semble là particulièrement difficile à atteindre, oblige à les distinguer avec la plus grande finesse. Une idée comme celle de *mélange* se présente sous tant d'aspects ! Pendant que la chimie sépare *mélange* et *combinaison*, les langues techniques *alliage* et *amalgame*, la pharmacie connaît la *mixtion*, l'économie politique la *fusion ;* les luttes électorales le *panachage*. Dans la langue courante on dira une *mixture*, et, si peu que l'idée de désordre intervienne, un *fouillis*, un *pêle-mêle*. Les images ne manquent pas : une *bouillabaisse*, une *salade*, une *macédoine*, un *salmigondis*, un *arlequin*, un *pandémonium*.

CHAPITRE IX

MODIFICATIONS AUX DÉNOMINATIONS

Les à peu près. — Au nom exact se substitue un nom par à peu près, soit que la mémoire fasse défaut, ou que le nom exact soit inconnu. Comme types on peut citer : *chose, machin, machine, truc, fourbi, bricole.* L'usage n'en est pas nouveau : *Ecoutez,* **Chose,** *allez-vous en un peu chez* **Chose,** *pous voir si... si... mon* **Chose** *est prest* (CHAMPMESLÉ, *La Ruë St Denys,* sc. 3) ; — **Chose,** *le Romain qui retourna chez les Carthaginois, pour tenir sa parole* (SÉV., *Lett.,* CCXXXVIII).

Ou bien, faute d'un nom exact, on donne un nom en marquant qu'il ne convient pas tout à fait : *une* **espèce de** *vaurien, une* **sorte de** *géant; l'homme, une* **espèce de** *Maure, Saisit un pistolet qu'il étreignait encore* (V. H., *Lég.,* Apr. la bat.) ; — *Il commença par établir sur la berge une* **manière de** *chaussée qui permettait de descendre jusqu'au chenal* (FLAUB., *Lég. de St J. l'Hosp.,* 62) ; — *Je vous ai esquissé là une* **manière de** *système de ma vie* (AB. HERM., *Conf. d'un enf.,* let. I) ; — *tandis qu'ils flânaient, apparut le capitaine,* **sorte de** *colosse à figure éteinte* (LOTI, *Mat.,* 23).

On dit aussi : *quelque chose comme...* ou simplement *comme : c'est* **comme** *des élancements qui me donnent dans toute la mâchoire ; — la Seine étroite...* **quelque chose comme** *une miniature du Rhin,* (A. DAUD., *Jack,* 525) ; — *ils jetaient* **comme** *une lueur* (BALZ., *Les Pays.,* 240).

LA CHOSE EST INCOMPLÈTE ; ON RETRANCHE SUR LE NOM. En langue moderne on retranche volontiers à un nom quelque chose de son sens, en le composant avec *presque.* On est parti des noms qui signifient une quantité, *la presque totalité des électeurs,* on est arrivé à en employer d'autres : *Malgré la* **presque absence de femmes** (A. DAUD., *l'Imm.,* 41) ; — *une* **presque surdité** (1).

Les noms qu'on évite. Euphémismes. — LES EUPHÉMISMES ET LA LANGUE LITTÉRAIRE. Bien des choses portent ou ont porté par décence et par politesse des noms déguisés. Pendant toute la dernière guerre, à *maîtresse* s'est substitué dans la langue administrative l'euphémisme de *compagne.* Les noms du *lavement* se sont succédé depuis deux siècles : *clystère, remède, lavage intestinal,* etc...

(1) Cf. *une demi-vérité ;* on dit aussi *un quasi-délit,* une *quasi-évidence.*

La « politesse » française a, à diverses époques, poussé très loin ces délicatesses. Il y a eu des noms considérés comme bas, parce qu'ils se disaient dans le petit peuple ; mais il y en a eu d'autres, et en très grand nombre, considérés comme bas, parce qu'ils exprimaient certaines choses. Le cas de *poitrine*, par exemple, est très curieux. *Pis* écarté parce qu'il se disait de la vache, *poitrine* le fut parce qu'on disait *poitrine de veau ; estomac* ne plaisait guère, si bien qu'on ne savait comment dire (1). L'époque de Malherbe et des Précieuses est allée en ces matières à une extrême sévérité, poussée jusqu'au ridicule. Les classiques ont suivi la tradition, et les post-classiques y ont ajouté. Pendant que dans les genres déclassés, comédie, satire, vaudeville, on s'en donnait à cœur joie, dans les genres nobles tout était suspect, jusqu'aux syllabes.

A lui seul, le corps humain fournit les exemples nécessaires. Sans parler des organes ou des fonctions dont il n'est pas convenable de s'entretenir en société, des pudeurs inexplicables déclassaient les noms : *nez, barbe, joue, menton*, etc. *Sein* n'était noble qu'au figuré, où il remplaçait *ventre ;* au propre il cédait la place à *gorge* ou à *poitrine*.

On pourvoyait aux nécessités par la substitution d'un autre mot : *génisse* remplaçait *vache*. Ou bien on usait, soit d'un mot général, soit d'une périphrase : *vase* devait tenir lieu de *verre, bouteille, plat, assiette, cruche, chandière, chaudron*, etc. *L'astre du jour* était mis à la place de *soleil ;* la *lune* était *la reine des nuits ; le porc* passait au rang d'un philosophe : *le gras épicurien qu'on engraisse de glands*. On sait de quelle ingéniosité les prétendus poètes de l'Empire ont fait preuve pour nommer le *sucre* ou le *café*. Ces élégances de la langue post-classique furent, sous l'influence du romantisme, décréditées, et la langue se tourna vers la précision : *J'ai dit à la narine : « Eh mais, tu n'es qu'un nez !* s'écrie Hugo (*Cont.*, Aur., VII). Et encore : *Je nommai le cochon par son nom ; pourquoi pas ?* (Ib.). Cela est vrai. Toutefois ce n'est qu'avec l'école naturaliste que la langue s'est résignée à tout dire, sans souci de la pudeur et du bon goût.

Les noms qu'on souligne. — MÊME. UN DE SES RÔLES. Pour insister sur un nom, et marquer qu'il désigne exactement l'homme, la chose dont on veut parler, on se sert de *même ; c'est l'évidence* **même** (a. f. : *meïsme, mesme*). Il se plaçait indifféremment autrefois avant ou après le nom. Corneille dit encore : *Sais-tu que ce vieillard fut la* **même** *vertu* (*Cid*, 399) : — *Elle passe à vos yeux pour la* **même** *infamie* (Id., *Rodog.*, 619). — L'a. f. avait gardé l'adjectif simple *es* (LAT. *ipsum*), qu'on a surtout employé dans certaines expressions : *en es le pas* (sur-le-champ) : *Endormi s'est* **en es le pas.**

Ce sont les nominaux personnels surtout qu'on accompagne de *même*. En a. f. on ajoutait aussi la périphrase *mes cors, ses cors* (son corps) : *Je*

(1) Cf. *cadavre, face*, etc., H. L., III, 158 et 162.

meïsme **mes cors** (*Ors. B.*, 585). Nous disons, au besoin, *en personne, en corps et en âme*, mais *même* suffit : *Je t'ai cherché* **moi-même** *au fond de tes provinces* (RAC., *Andr.*, 1358).

On distingue pour l'accord de *même* le cas où il renforce simplement un pronom ou un nom, et le cas où le mot porte sur la liaison des idées : *nous l'avons vu* **nous-mêmes** ; — *les belles actions, les crimes* **même** *sont pour certains hommes un sujet de vanité.*

La distinction n'est d'ailleurs pas toujours aisée à faire. Pour marquer nettement le cas où *même* est adverbe, Vaugelas avait eu une singulière imagination : écrire *même* à côté d'un nom pluriel, et *mêmes* à côté d'un nom singulier (H. L., III, 471).

AUTRE. On précise encore le sens des personnels en y ajoutant le mot *autre*, qui oppose la personne en question à ceux dont on la sépare : **Nous autres,** *gens d'étude* (MOL., *Dép. am.*, 1273) ; — **Nous autres,** *grands médecins* (MOL., *Le Méd. m. lui*, II, 4) ; — **Vous autres, beaux esprits** (MOL., *F. sav.*, 1338); — **Nous autres,** *nous voulons que les choses restent comme elles étaient* (ZOLA, *Germ.*, 244).

L'addition de *autres* au pronom pluriel de la 3e personne se rencontrait au XVIIe s. : **Eux autres** *rarement passent pour gens de bien* (MOL., *L'Et.*, 1666). — Aujourd'hui *eux autres* est tombé dans le langage vulgaire.

Les noms qu'on explique. — UN NOM EST PRÉCISÉ, CORRIGÉ. Si le nom employé paraît insuffisant pour exprimer ce qu'on a à dire, il est repris, précisé, remplacé : *Son jardin.* **un pauvre petit carré** *de légumes de cinq à six mètres de long ; — une femme.* **la mère,** *se présenta.* Ailleurs on corrige : *sa maison,* **oh ! une maisonnette...**

FORMULES POUR INTRODUIRE CES CORRECTIFS. Pour introduire ces reprises, corrections ou explications, on se sert souvent de diverses formules, *c'est-à-dire, pour mieux dire, je voulais dire, ou plutôt, ou pour parler plus juste, plus exactement,* etc. : *Cette recrue continuelle du genre humain,* **je veux dire** *les enfants qui naissent* (BOSS., *Serm. Mort*).

De même les expressions qui sont générales sont développées, détaillées : *Une clameur accrut leur incertitude,* **des plaintes, des hurlées, des ricanements** (ROSNY, *G. du Feu*, 34). En ce cas on emploie souvent *savoir, à savoir : il entra en possession de son héritage,* **à savoir** *une maison, sise.... deux champs...*

Une idée générale se développe ainsi par ses détails : c'est ce qui s'appelait en rhétorique *l'énumération des parties.* Elle est très commune.

Les explications, développements, ainsi fournis sont souvent des propositions : *Avec cette différence* **que celle-ci est un sentiment volontaire** (LA BR., *Car.*, de l'Homme). Elles peuvent être introduites par *à savoir que : Le ministre... n'eut à donner qu'une assez pauvre explication,* **à savoir que...** *on n'avait pas pu poursuivre* (MICHEL., *Rév.*, I, 304) ; — ou par *que : Ce dernier*

mot eut cet avantage **que** *je mis un point d'honneur à le démentir* (BOURG., *Corn.*, 42) ; — Les propositions peuvent aussi être coordonnées : *Ils m'ont donné une singulière explication :* **c'était le vent qui avait fermé brusquement la croisée ;** — *la mesure a eu bien des inconvénients,* **les populations ont été effrayées.**

LIVRE II see page 927

LES SEXES ET LES GENRES

CHAPITRE PREMIER

L'IDÉE DE SEXE ET LE GENRE DES NOMS

Les sexes. — Un certain nombre d'êtres nous apparaissent comme des mâles ou des femelles. Ils ont un sexe : *l'homme, la femme ; le cheval, la jument ; le chat, la chatte.* Les mots *homme* et *femme* correspondent à une différence naturelle ; *mari, épouse* présentent l'homme et la femme dans leur union légale, *père* et *mère* les caractérisent par rapport aux enfants ; ils s'appellent *Monsieur* et *Madame* pour le monde et les domestiques. Leurs noms ont un genre. Ils sont masculins (mâles) ou féminins (femelles). Les objets, eux, n'ont pas de sexe. Quand on parle d'objets mâles ou femelles, par exemple : le *bouvet mâle* (qui fait la rainure) le *bouvet femelle* (qui fait la languette), c'est par figure. De même quand on dit le *rubis mâle* et le *rubis femelle.* A cette distribution s'attache une idée de valeur : l'*encens mâle* est plus apprécié que l'*encens femelle.* C'est dans le même sens qu'on dit : *les effets sont mâles et les promesses femelles.* Mais, ainsi présentée, la notion de sexe paraît beaucoup plus générale qu'elle ne l'est réellement.

1° Il y a des noms qui s'appliquent à l'homme et d'où la notion de sexe semble être complètement absente, quoique les emplois puissent être tenus par des individus des deux sexes ; citons parmi ces noms à genre unique : *une bête, une canaille, une crapule, un sage.* On ne peut pas dire : *un canaille* (cf. *un auteur, un professeur, un écrivain*).

2° Il s'en faut bien que nous fassions toujours la différence de sexe quand nous pourrions la faire. L'homme et la femme, le Français et la Française ne se confondent pas. Cependant nous employons souvent le masculin comme terme générique, il comprend alors les deux sexes : **l'homme** *est un animal raisonnable ;* — **les Français** *ont la réputation d'être légers.* On dira aussi, quoiqu'on puisse distinguer *cheval* et *jument :* **Ce cheval** *ne marche pas.* Comme c'est sa vitesse qui importe dans la circonstance, qu'on ne considère la bête que comme bête de trait, on néglige le sexe, au rebours de ce que ferait un éleveur, ou simplement un homme habitant les pays

d'élevage. Comparez l'homme qui s'écrie : *Oh ! le beau chien ! le joli chat !*

Dans le langage de la tendresse, ces confusions sont communes. Le mari appelle sa femme : *mon petit, mon chéri.* Dans *Le Poulailler* de Tristan Bernard, il y a une scène comique, où la notion de sexe semble ainsi renversée à dessein. D'un usage l'auteur fait un moyen dramatique. Au contraire les distinctions seront soigneusement maintenues par des chasseurs (ils ne tuent pas les femelles) entre *le coq faisan* et *la poule, le brocard* et *la chèvre, le cerf* et *la biche.*

3° En outre, il s'en faut bien que tous les êtres vivants soient considérés comme appariés en couples. Nous ne faisons aucune différence de sexe entre les petits animaux : *la mouche, la puce, l'escargot ;* de même pour les oiseaux : *l'hirondelle, le pinson.* Cf. *les poissons, les grenouilles,* etc. De même encore pour les animaux sauvages ou exotiques : *le blaireau, le lynx, le chacal, la panthère, le vautour.* De même enfin pour les animaux fabuleux : *le sphinx, l'hydre, la licorne, les dragons.* Après bien des hésitations, les conciles ont fini par décider que les *anges* n'ont pas de sexe.

Nous connaissons aujourd'hui les procédés de reproduction des plantes. Mais c'est là une notion scientifique, qui n'est à peu près pas entrée dans la langue. *Fougère mâle* est appliqué à une espèce spéciale dans le langage courant. La plante reste, comme un objet quelconque, asexuée. thank God for that !!

On peut dire en somme qu'en ce qui concerne la plupart des êtres — l'homme mis à part — la distinction du mâle et de la femelle est peu régulière, et n'a lieu que lorsqu'une raison spéciale appelle l'attention sur le caractère sexuel.

Les genres. — Il est impossible au contraire de ne pas donner aux noms leur genre, et les formes correspondantes aux mots qui accompagnent le nom. Quoique *table* et *tableau* n'aient pas de sexe, il est impossible de dire *un table, une tableau.* La notion linguistique de genre est donc fort souvent à part de la notion de sexe, elle a une tout autre valeur et une tout autre importance.

Il ne faudrait pas croire que cette distinction de genre soit nécessaire au langage. En indo-européen, dit Meillet, l'opposition du masculin et du féminin se marque uniquement dans l'adjectif qui se rapporte à un substantif, non dans le substantif lui-même (*Mém., S. Ling.*, n° 61 CLXXXIX).

Dans les langues anciennes, il y a un genre pour les inanimés : le neutre. Mais l'attribution de ce genre aux noms n'était pas plus régulière qu'elle ne l'est en allemand, où le neutre existe. Des êtres avaient le genre neutre : (lat. : *jumentum, la bête de somme*) et des choses avaient le genre masculin ou féminin (lat. : *murus, le mur ; conscientia, la conscience*). Le genre neutre a disparu dans les noms à l'époque du passage du latin au français ; les neutres ont été entraînés par diverses analogies dans les féminins (*folia* — *la feuille*) ou dans les masculins (*vinum* — *le vin*). Il en résulte qu'en français tous les noms de choses, tous les noms d'idées ont, soit le genre masculin,

soit le féminin, comme des êtres : *le plafond, la porte, l'esprit, la cour, la pensée.*

L'attribution du genre. — Dans les noms de choses qui ont été formés, ce ne sont point des considérations de sexe qui ont déterminé la répartition dans un genre ou dans l'autre, mais des analogies et des raisons de forme. Pendant des années, on a hésité entre *un automobile* et *une automobile.*

Le plus grand embarras a été d'attribuer un genre à des noms donnés par syllepse : le ballon *la République.* On était porté à dire *le République* comme *un trompette.* Mais *un trompette* n'a jamais pu entraîner *un clarinette,* à plus forte raison *le République.* (Les titres de journaux et de livres restent intacts : *la Gallia christiana, la Liberté*) (1).

Les personnifications. — Pour les personnifications, on voit clairement que c'est le genre qui a déterminé le sexe. *La Garonne, la Loire,* dont le nom était héréditairement féminin, ont été représentées en femmes. A Lyon, par un hasard heureux, un grand et un petit fleuve formaient un couple : *le Rhône, la Saône.* Mais ailleurs le hasard des genres a créé aux artistes de grands embarras. *La Grâce, la Beauté, la Science,* prenaient facilement figure de femme, mais la *Force ?* On a eu recours à *Hercule !*

Les noms de pays. — Le genre des noms de pays et de villes a été très longtemps indécis. On dit *la Suisse, la nouvelle Allemagne, la Russie,* mais : *le Portugal, le Maroc, le Brésil.*

Pour les noms de *villes,* l'influence du féminin *ville* se fait sentir. Cependant on emploie le plus souvent le masculin. *Paris est beau en mai ; Lyon est souvent brumeux.*

Les noms d'action. — L'action n'a en français aucun rapport avec l'idée de sexe. Pourtant les noms d'action ont un genre tout comme les noms d'objets : *la ponte, le repos, la relève, le redressement.* Quant au verbe, il n'a point de genres. Seules certaines de ses formes (comme le participe passé) prennent le genre de l'auteur ou de l'objet de l'action.

(1) On entend dire *un espèce de vaurien.* L'idée de la qualification dénominatrice prévaut.

CHAPITRE II

LES FORMES DES GENRES

Noms où aucune différence de forme ne marque les genres. — Beaucoup de noms qui s'appliquent aux deux sexes gardent la même forme : ce sont pour la plupart des noms terminés en consonne articulée (suivie dans l'écriture d'un *e* muet) : *adversaire, camarade, concierge, élève, garde, locataire, patriote, philosophe.* A noter les très nombreux noms en *iste : artiste, copiste, touriste,* et les noms de nationalité : *Russe, Tchèque.*

Les hommes et les femmes se distinguent par leurs prénoms : *Jean, Pierre, Henri : Rosalie, Marie.* Quelques-uns de ces prénoms sont communs : *Camille, Bénigne, Théodore.* Dans les parlers populaires on entend souvent des noms féminisés : *La Thibaude* est la femme de *Thibaud.* Mais l'article féminin suffit : *La Masson.*

Formes du masculin et du féminin. — Les deux sexes sont parfois nommés de deux noms différents : *le gendre, la bru ; le frère, la sœur ; le neveu, la nièce ; un singe, une guenon ; un coq, une poule ;* ou encore, sans avoir recours à deux noms distincts, on emploie deux mots dont l'un est tiré de l'autre : *cane, canard.*

Les formes usuelles. Type en e. — Dans la plupart des noms, c'est une variation de forme qui marque les genres différents : *le chat, la chatte ; le communiant, la communiante ;* c'est le type le plus ordinaire. Les formes des noms sont ici semblables à celles des adjectifs, dont nous parlerons plus loin ; elles en viennent du reste. C'est par analogie qu'elles sont passées des adjectifs aux noms (1). Ce type a gagné de proche en proche : *Avocate* est dans Bossuet : *afin que la Vierge Marie fut l'* **avocate** *de la vierge Ève* (*Ann.*, 1re part., éd. Leb. II, 16). — *Canarde* se trouve chez Melle Clairon, *vieillarde* chez V. Hugo. Cf. *des* **vieillardes** *si vieilles qu'elles ont comme du... moisi sur la figure* (Gonc., *Journ.*, II, 194) ; — *un cœur d'homme est comme une marée* **fuyarde** *des endroits qui l'ont mieux attirée* (Muss., *Prem. po.*, Marr. du feu, sc. I).

Des noms en *an* on tire des féminins en *ane, anne : titane ; artisane : tyranne : demande à ce démagogue de Marius s'il n'est pas l'esclave de cette*

(1) Voir pour le classement de ces formes et leurs particularités, à la *Caractérisation*, liv. XIV, ch. 2. Il suffira de rappeler ici que la différence créée par la présence de *e* n'est qu'une différence apparente. L'orthographe empêche de voir la réalité des choses. Ce qui distingue *avocate* de *avocat*, c'est que le premier mot se termine par un *t*.

petite **tyranne** *de Cosette* (V. H., *Mis.*, V, 350) ; — *Et le peuple qu'au fond votre impuissance blesse, Rit devant la* **titane** *avortée en diablesse* (Id., *Relig.*, V, 194) ; — *voilà que l'on se croyait en droit de me reprocher ma pauvreté... l'autre... une qualité de fils* **d'artisane** (A. DUM., *Aff. Clém.*, IV).

Des noms en *on* on tire des féminins en *onne : compagnonne, pigeonne*, etc.: *qui m'envoie une duègne, affreuse* **compagnonne** (V. H., *R. Blas*, IV, 7) ; — *Un pigeon aime une* **pigeonne** (Id. *T. la lyre*, II, 185) ; — cf. : *pionne, piétonne*, tout à fait admis aujourd'hui ; *bougonne* (LEMAÎTRE, *Rois*, 86). — Au contraire une **souillon** (GONC., *G. Lac.*, 82).

Notre temps a vu naître pas mal d'autres féminins analogues, ainsi *aigrefine : Quant à ses trois compagnes de route, ce sont des* **aigrefines** *dont je voudrais bien connaître le nom* (É. SOUV., *Clair.*, 87).

Peureux, heureux faisaient au féminin *peureuse, heureuse*. Ce n'était là qu'une application de la règle générale.

Type en esse. — Un certain nombre de féminins sont en *esse : abbé, abbesse ; maître, maîtresse ;* (cf. : *princesse, pauvresse, tigresse, ânesse*). Cette forme désigne soit des femmes qui remplissent telle ou telle fonction, soit les femmes de ceux qui possèdent une dignité ou exercent une fonction. Ce féminin gagne chaque jour du terrain dans la langue ; certains disent : *la mairesse ; la notairesse :* **Madame la mairesse** *s'assied chez le concierge et son mari monte* (A. KARR, *Guêpes*, 1re série, 142) : — *Césarine est si coquette, dit* **la notairesse** (A. THEUR., *Luc. Dés.*, II).

L'analogie qui avait étendu ce type à *ânesse, tigresse, sauvagesse*, s'exerce toujours : *moinesse, faunesse* sont dans V. H. ; *adultéresse*, chez P. Borel (*Pul.*, II, 197) ; — *singesse* dans les Goncourt (*G. Lac.*, 19) ; — *centauresse* dans Anatole France (*Orm.*, 47). La langue vulgaire se sert aussi fréquemment de cette forme féminine : *bougresse, chefesse, gonzesse, ivrognesse, typesse...*

Types en eresse, euse. — Beaucoup de noms qui faisaient leur féminin en *esse* avaient un masculin terminé en *eur*. D'où un féminin en *eresse*. Ce féminin était très répandu au moyen-âge et au XVIe s. : *broderesse* (PALSGRAVE, 154), *menteresse* (ROB. ESTIENNE), *pécheresse* (CAUCHIE, éd. 1570, 66). Il n'est resté que quelques formes anciennes : *défenderesse, pécheresse, chasseresse*.

Mais, au cours du XVIe s., un féminin *euse* se substitua dans beaucoup de cas au féminin en *eresse :* en effet l'*r* final du masculin cessait de se faire entendre, de telle sorte qu'un adjectif-nom comme *menteur* se prononçait *menteu*. Il n'était plus distinct d'un adjectif du type *peureux*, où *x (s)* ne se prononçait pas non plus. D'où, par analogie : *menteuse*.

Parmi les nouvelles formes en *euse*, les unes sont littéraires, comme *tourmenteuse : la mémoire est* **la tourmenteuse** *des jaloux* (V. H., *N. D.*, II, 194) ; — cf. : *vous tairez-vous, Madame* **la souteneuse ?** (P. BOREL, *Pul.*, I, 29).

D'autres sont ou ont été populaires, comme *tailleuse*, dont l'Académie ne fait mention qu'en 1878, aujourd'hui tout à fait entré dans la langue, où il s'ajoute à la série : *blanchisseuse, laveuse, repasseuse.*

Vainqueur ne fait ni *vainqueresse* ni *vainqueuse : Aurois-je pour* **vainqueur** *dû choisir Aricie ?* (RAC., *Phèd.*, 102).

Type en trice. — La forme féminin en *trice* n'était pas encore reçue au XVIIe s., où on ne la rencontrait que dans une quinzaine de noms. L'emploi que l'on en fait dans la langue de la science et de l'industrie a contribué à vulgariser ce féminin (*motrice, génératrice, bissectrice*). On dit couramment aujourd'hui : *directrice, inspectrice, organisatrice, fondatrice, distributrice, accompagnatrice.*

La langue littéraire emploie fréquemment aussi ce type : P. Hervieu parle d'*une grâce* **rédemptrice** (*Flirt*, 126), Huysmans, d'*expiatrices nuits* (*Là-bas*, 212). Ailleurs, ce sont des *voix* **vociférâtrices** (GONC. *Fr. Zemg.*, LXV).

Le développement du féminisme et les formes grammaticales. — Il y a encore quelques fonctions essentiellement propres à chaque sexe : *nourrice ; marin ; chambrière ; scaphandrier ; soldat ;* cf. : *rosière.* Un auteur moderne a écrit une nouvelle plaisante : *Le rosier de Madame Husson.*

D'autres fonctions avaient apparu longtemps comme réservées aux hommes : *docteur, sculpteur, ingénieur.* Pour diverses causes, les portes de ces professions se sont ouvertes ou bien s'ouvrent aux femmes. Un ministre a eu pour *sous-chef* de cabinet sa propre fille ; il y a des femmes au barreau, d'autres qui exercent la médecine, etc. La question s'est donc posée pour la langue. Quelle forme allaient prendre les titres jusque-là réservés ? Se féminiseraient-ils et comment ?

Pour un certain nombre de mots, la question s'est résolue sans peine : *avouée, avocate, agrégée* n'ont rien qui choque ; mais *docteur* a fait difficulté, et aussi *professeur, ingénieur ; croque-morte* a l'air d'une funèbre plaisanterie. Le problème n'est pas simple. Dans beaucoup de cas, on s'en est tiré en ajoutant le mot *femme :* exposition des *femmes peintres et sculpteurs.* Ce n'est qu'un pis aller. Quelques formes se féminiseraient facilement ; *ingénieure, professeure,* s'écriraient comme *supérieure,* mais *doctoresse* empêche *docteure. Chefesse* est horrible.

Ce qui augmente la difficulté, c'est que beaucoup de femmes croiraient n'avoir rien obtenu, si l'assimilation n'était pas complète. Elles veulent porter tout crus des titres d'hommes : *Mademoiselle le Dr, un tel : On n'a noté qu'*une seule **médecin auxiliaire** *dans les hôpitaux du front et qu'*une seule **médecin chef** *à l'intérieur,* **Madame le Dr** *Girard Mangin dans l'Est et* **Madame le docteur** *Thys-Monod à Lyon* (*Rev. de P.*, 1916, 207, dans ROB., *Idiom.*, 198).

Formation de masculins. — Il n'y a guère que deux exemples de masculins formés sur des féminins, c'est *veuf* sur *veuve* et *machin* sur *machine.*

CHAPITRE III

GENRE DES NOMINAUX. LE NEUTRE

Parmi les nominaux, les uns n'ont qu'une forme pour les deux genres : *moi, toi; nous, vous;* les autres ont deux formes distinctes : *lui, elle ; eux, elles ; Puisqu'il est mort pour* **nous,** *je veux mourir pour* **lui** (V. H., *Chât.*, A un martyr).

Les nominaux neutres. — Les nominaux *il, ce, ceci, cela, tout,* ne sont ni masculins, ni féminins, ils sont neutres : **ceci** *tuera* **cela ;** *donnez-moi* **quelque chose** *de bon ;* **rien** *de nouveau ; — dites :* **ce qui** *viendra* (ROST., *Chant.*, II, 1). En a. f. on trouve avec des nominaux l'adjectif neutre : *pur ço que plus* **bel** *seit* (*Rol.*, 1001). Mais ce neutre n'a point d'autre forme en f. m. que celle du masculin. Il n'y a donc pas lieu d'y insister.

On trouve souvent le nominal neutre employé pour désigner des personnes, surtout à l'époque classique : **Tout ce qu'***il y a de beaux esprits au monde savent* (MALH., *Lett.*, II); — *on en fit deux originaux signez de* **tout ce qu'***il y avait de gentilshommes* (BUS.-RAB., *Mém.*, I, 219). La langue classique met alors presque toujours le verbe au pluriel : **tout ce qu'il y a de rois sembloient** *faits pour m'aimer* (CORN., *Psyché*, 791); — **tout ce qu'***il y avoit de prêtres et de lévites* **se retirèrent** *auprès d'eux et leur* **demeurèrent** *toujours attachés* (RAC., *Ath.*, préf.).

CHAPITRE IV

LES CHANGEMENTS DE GENRES

D'après ce que nous avons dit de l'attribution des genres, on pourrait conclure déjà que les genres ne sont pas immuables. Le genre des mots comme *steppe, phalène, effluve, pagne* et d'autres, plus communs, tels qu'*antichambre, noël, omoplate, orbite, orléans* n'est connu que des gens qui parlent français avec sûreté ; mauvaise condition pour se perpétuer. Mais il faut bien dire que d'autres noms ont perdu leur genre, bien qu'ils fussent dans des conditions à le garder.

A. **Changements de genre artificiels.** — Il y a eu dans certains cas action savante. Un mot a été ramené, soit par des écrivains, soit par des grammairiens, au genre qu'il avait en grec ou en latin. C'est le cas pour *comète, erreur, idole,* qui ont été faits souvent masculins. Ils ne le sont pas restés. Mais on dit aujourd'hui *un emplâtre* à cause du grec. Sous cette pression, certains noms ont deux genres, tels *automne, après-midi.* Mais dans plusieurs cas, les théoriciens se sont refusés à accepter la liberté, et ils ont inventé les distinctions qu'on enseigne au sujet d'*amour, hymne, orgue.*

B. **Changements de genre naturels.** — 1° Influence de la finale. — C'est la désinence dite féminine, qui exerce l'action principale. Cette action a été très forte. Elle a, à certains moments, failli entraîner des noms désignant des êtres masculins par définition, comme le *pape* (cf. *prophète*) ; *mensonge, navire, reproche, cloaque, doute* ont été féminins (H. L., III, 439) ; *épigramme, épithète, épitaphe* le sont restés. La langue populaire dit : *une grosse légume, une concombre.* On hésite sur *amulette, tentacule, disparate.*

2° Influence de l'initiale. — On l'observe dans des noms à initiale en voyelle : *image ; enterrement.* Elle est due au mouvement de dénasalisation de l'article indéfini *un. Un* en a. f. s'est d'abord prononcé *u* + *n.* Puis la voyelle a passé à *œ* nasal : *œne charte, œne porte.* Devant voyelle l'*œ* sourd du féminin élidé ne s'entendait pas : *œn ane, œn anesse.* Comme *œ* restait nasal au féminin, ainsi qu'au masculin, la prononciation de l'article était pareille aux deux genres. Dès lors, si le nom n'avait pas une forme qui le marquât distinctement comme féminin, il pouvait être pris pour un masculin (H. L., III, 277). La méprise a été fréquente : **un** *admirable* **Iliade** (du Bell., *Def.*, 2e part., 5) ; **un ombre** *espars* (Ronsard, *Él. de mon*

tombeau). Le mot *image* se rencontre ainsi très souvent au masculin, et il ne peut être question de retour au latin, puisqu'*image* est féminin en latin.

De nos jours le phénomène inverse se produit et fait passer des mots masculins au genre féminin. *Œ* (*un*) se dénasalise. A Paris, on entend, ou *e* (nasal), ou *u* + *n* : *u* + *n homme*, comme *une âme*. D'où *un*(*e*) *ouvrage*, *un*(*e*) *enterrement*, où *un* se prononce comme *une* devant *erreur*. Sous cette influence on considère ces noms comme féminins, et ils gardent ce genre, même là où ils ne sont pas précédés immédiatement de *un*, *une* ; *cette grosse orage*, *de la belle argent*, *une grande enterrement* (1).

3° Influence du sens. — Le sens exerce lui aussi une forte influence sur les genres : ainsi *été*, *automne*, sont devenus masculins d'après *printemps* et *hiver*. *Personne* a été originairement féminin, comme il l'est dans **une personne** *âgée*, *mais forte* (de même *rien*). En devenant des nominaux, *personne*, *rien* sont devenus masculins ou neutres : *personne n'est plus fort en grec*, *rien n'est plus cruel*.

Gens eût certainement suivi le même chemin, si le changement eût commencé plus tôt. Mais les grammairiens l'ont arrêté. D'où les bizarres contradictions de la règle : *les* **vieilles** *gens* ; *les gens du Nord sont en général* **grands** *et* **forts.**

Le plus bel exemple qu'on puisse donner dans la langue actuelle est celui des noms en *oir*, *oire* ; *un arrosoir*, *une mangeoire*. Ayant même sens et même son, ils se brouillent complètement : *battoir* et *battoire*. On essaie en vain d'en faire deux mots.

---

(1) On hésite sur *antichambre*, *échappatoire* qui commençant par voyelle et terminés en consonne, ont double raison de rester féminins. *Épiderme* (m.) *hémisphère* (m.), sont des mots savants, sans racine dans la langue.

LIVRE III wrong again p 427, 8

LES NOMBRES

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION DE NOMBRE

Dans le langage, *êtres, choses, actions* sont nécessairement considérés, soit comme étant seuls, soit comme étant plusieurs. D'où les deux nombres fondamentaux : le singulier pour l'unité, le pluriel, pour tous les autres nombres : *une maison, des maisons ; une opération, des opérations ; toi, vous.*

Êtres et choses nombrables. Êtres et choses non nombrables. — Une distinction très importante pour le langage, et qu'on ne fait guère, est celle-ci. Il y a des choses qui se comptent, ce sont les choses nombrables : *des lits ; cent lieues ; vingt nuits ; dix grammes ;* s'il y en a plusieurs, ce sont plusieurs unités.

Il y a d'autre part des choses qui se divisent en parties, comme *le plomb, le vin, la soupe.* D'une quantité donnée de soupe on fait des portions : assiettées, cuillerées, etc., non des unités. Ce sont là les choses non nombrables.

Mais, comme nous le verrons, les choses non nombrables deviennent très facilement nombrables. Il y a bien *des soupes* et bien *des vins.* Un même nom sera tantôt *un nom de choses nombrables,* tantôt *un nom de choses non nombrables ;* ex. : *un gâteau. Acheter* **trois** *gâteaux* (nombrables) ; *donnez* **du gâteau** *à ces enfants* (non nombrable).

La notion de pluriel. Les noms propres et le pluriel. — Par définition tous les êtres, toutes les choses nombrables sont susceptibles d'être conçus, soit au singulier, soit au pluriel. Tous les noms qui leur appartiennent peuvent donc être employés au pluriel. Il n'y a point d'exception pour les noms propres, sauf bien entendu quand ils sont strictement propres, c'est-à-dire quand le nom n'appartient réellement qu'à un seul, par exemple la *Meurthe* ou le *mont Cervin.* Quant aux noms de personnes, comme nous l'avons remarqué plus haut, la plupart d'entre eux sont portés par plusieurs individus, et par plusieurs familles :

il y a eu *douze Césars ;* il y a un nombre énorme de *Boulanger* ou de *Lefèvre.*

Outre cela, les noms propres sont employés comme noms communs. *Un Véronèse,* c'est un *tableau de Véronèse.* On pourra donc demander : *Combien y a-t-il de Véronèses au Louvre ?* (cf. il achète *tous les Corots* qu'il rencontre). Il y a en circulation *des Rodins* qui n'ont pas été vendus par le maître. On dira de même : il a toujours *deux Racines* sur sa table ; j'ai perdu l'un après l'autre *deux Chéniers,* c'est-à-dire deux exemplaires des œuvres de Racine, de Chénier.

Nous avons vu aussi que les noms propres, de montagnes, de fleuves ou d'hommes, sont employés figurément pour nommer des types du genre de celui que nomme le nom propre : *des Pactoles, des Césars, des Harpagons ; une sorte de Lacédémone américaine où l'individu n'existerait que pour servir la société plus omnipotente, absolue, infaillible et divine que* **les Grands Lamas** *et* **les Nabuchodonosors** (FLAUB., *Éduc.,* I, 239) ; — *un poète, mâle ou femelle, lançait autour de lui, sur les têtes recueillies et décoiffées* **des vieilles Saphos** *et* **des jeunes Corinnes** *de l'endroit sa large et puissante poésie* (A. DUM., *Aff. Clém.,* XXIII, 38 ; (cf. H. L., III, 456).

Donc, même sans devenir des noms communs, les noms propres sont, dans une foule de cas, employés en parlant de plusieurs ; ils sont au pluriel.

Les choses non nombrables et le pluriel. — Par définition, les choses non nombrables n'ont pas de pluriel : *l'argent, l'hydrogène, l'encre.* Mais la plupart des matières existent en plusieurs espèces : il y a bien *des encres.* Il y a de *l'or jaune,* de *l'or rouge,* de *l'or vert.* Ce sont des *ors.* Il y a de même *des zincs, des terres, des eaux, des mélasses, des sucres,* différents de composition, de forme ou de goût, de couleur, de prix, etc. Et par là s'introduit déjà l'idée de pluralité. Elle existe pour ainsi dire dans tout pour les techniciens. Il y a *l'électricité statique,* et *l'électricité dynamique* pour le physicien ; pour le chimiste, *l'acide sulfurique anhydre* et *l'acide sulfurique du commerce ;* pour l'épicier *la moutarde de Dijon* et *celle de Bordeaux,* etc. ; — *Et l'Abyssin venait y prendre* **des ivoires** (V. H., *Lég.,* Lions).

D'autre part les objets faits avec les matières portent les noms de ces matières. Il y a dans le commerce *des bronzes.* On nettoie *les cuivres* avec diverses préparations. Il a été fabriqué *des zincs d'art.*

La règle qui dit que les noms de matières n'ont pas de pluriel est une règle fausse, et qui l'était déjà, quand les grammairiens de la fin du XVIIe s. l'ont promulguée. Les tarifs de douane de Colbert la démentaient en cent endroits (H. L., III, 361 et IV). C'est une plaisanterie, rien de plus, que de dire, comme on le fait souvent, *des argents,* pour *de l'argent : il me faudrait* **des argents.** Mais voici qui est très sérieux : *Elle avait fait entrer dans la somme* **tous les argents** (GONC., *G. Lac.,* 70) ; — *Pour ces chiffres,* **ces argents,** *je vous en prie... causez plutôt avec mon gendre* (HERV., *Cours. fl.,* IV, II).

Les idées abstraites, les noms de qualités, de manières d'être, donnent lieu à des observations analogues. Soit la *sensibilité.* D'abord il y en a de bien des

espèces, que le philosophe analyse, qu'exprime le poète ou le romancier. De même pour *l'intelligence, la bonté, la modestie, la perversité.* C'est ainsi qu'on dira de quelqu'un qu'il a *toutes les ambitions* (Cf. *le Dieu* **des humbles fois** *descend du ciel sur nous* (LAM., *Joc.*, 5 mai 98). En second lieu, la mise en œuvre de cette qualité, l'acte qu'elle inspire, où elle se réalise, porte souvent son nom. On a des *bontés* pour quelqu'un ; on fait à une personne *une amabilité ;* on lui dit *des fadeurs* (cf. *placer ses disponibilités, les actualités théâtrales,* etc.).

Le pluriel augmentatif. — Il semble aussi parfois qu'on augmente la valeur du mot abstrait en le mettant au pluriel. Déjà au Moyen-Age on en trouve des exemples. Dans le *Roman de la Rose : la lei de maestez.* Ces pluriels augmentatifs ont été très en faveur au XVIIe s., dans la langue de la galanterie. Les prétendants assuraient les dames de *leurs soumissions.* (Cf. *Mes respects à Madame*). Dans les romans, le théâtre, on en rencontre à chaque page : **vos volontez** *n'estant plus suiettes que de* **vos affections,** *le mesme desir que j'avois en ce temps là s'est reveillé à la veuë de* **vos perfections** *que je coniure du plus violant de* **mes intentions** *de gratifier* **mes desirs** (DES ESCUTEAUX, *Adv. fort. d'Ypsil.*, 269 ; H. L., III, 461). Corneille écrit dans *le Cid : Et que tout se dispose à* **leurs contentements** (III, 107, var.). Il est allé jusqu'à hasarder *des éternités : ah ! combien ces moments de quoi vous me flattez, Alors pour mon supplice auroient* **d'éternités** (*Hér.*, 901-902). Mais vers 1650 on commença à discuter cette mode. Balzac trouvait à redire aux *patiences* du sonnet de Job ; l'Académie blâmait *contentements* dans le vers de Corneille cité plus haut. Les abstraits au pluriel ne disparurent pas pour cela. Racine écrit : *Thésée à* **tes fureurs** *connaîtra* **tes bontés** (*Phèd.*, 1076). La mode devait reprendre au XIXe s., plus forte que jamais. On trouve des mots abstraits au pluriel, déjà chez les romantiques ; **des ingénuités** *dont les moindres faisaient trois ou quatre quintaux* (GAUT., *Alb.*, 14). Mais c'est surtout l'impressionnisme qui allait leur être favorable, puisque ce que prétendait noter l'école, c'étaient les impressions faites sur nous par les objets. Aussi au lieu d'entasser les adjectifs comme les romantiques, les Goncourt ou Daudet se servent-ils de substantifs, dont ils emploient un grand nombre au pluriel : **des blancheurs** *qui défaillent* (GONC., *Sœur Phil.*, 41) ; — *il s'échappait, battait les buissons avec d'adroites* **cruautés** *de furet* (A. DAUD., *Saph.*, 48) ; — *le perron officiel que franchissaient chaque jour tant d'* **ambitions** *frémissantes* **d'inquiétudes** *aux pieds trébuchants* (Id., *Nab.*, 4).

Certains des écrivains contemporains continuent à user du même procédé : *Venise est douce à toutes* **les impériosités** *abattues* (BARRÈS, *Un h. lib.*, 227) ; — *des voies larges achevées à l'extrémité d'* **étroitesses** *de places* (LOMB., *Byz.*, 2).

D'après ce qui vient d'être dit, on voit que toutes les idées à peu près sont susceptibles d'être conçues au pluriel. Celles qui y échappent n'y échappent que provisoirement. On a pu lire au XIXe siècle : *jusqu'* **aux tréfonds** *de*

moi-même (LOTI, *Pitié*, 246) ; — *enseigner ou secourir leurs prochains* (DE PRÉMARTIN, *Libert. maç.*, Ouvrier, 1900, 661).

La notion de singulier. — Il y a des objets, des idées, qui ne semblent pas être conçus au singulier, ainsi *les mœurs, les manières* (cf. *aux aguets*). Ces mots sont beaucoup moins nombreux qu'autrefois (H. L., III, 458). Les grammairiens en ont dressé de longues listes. En réalité, il en est beaucoup qui sont concevables et sont en effet conçus aussi bien au singulier qu'au pluriel, tels *pleur, broussaille* ou *décombre*. On dit *un pleur* non seulement dans l'expression *verser un pleur*, qui a quelque chose de plaisant, mais ailleurs : *il dérobait quelque* **pleur involontaire** (Ste BEUVE, *Portr. cont.*, I, 11). Hugo a employé excellemment *broussaille : point obscur où tressaille La mêlée, effroyable et vivante* **broussaille** (*Chât.*, Exp.). Cf. *Moi, baron dans ma tour, larve dans* **un décombre** (*Lég.*, Welf). — G. Sand a dit : *le châtiment qui l'a frappé n'est qu'une* **représaille** (*Lélia*, II, 103). — On trouverait chez les auteurs contemporains *vêpre* (usuel en a. f.). *Un appointement* se dit fréquemment d'après *un salaire ; l'intestin* est aujourd'hui courant, etc.

L'unité composée. — Un objet peut être formé de plusieurs parties ; c'est ainsi qu'un escalier se trouve composé d'un certain nombre de marches. L'a. f. avait une forme intéressante pour exprimer ce concept double : il mettait l'article *un* au pluriel : *uns degrés, uns ciseaus*. Cette forme a vécu jusqu'à la fin du XVe s. A partir de cette date, on a remplacé *uns* par *des : des ciseaux ; des tenailles*.

C'est par là que s'explique la forme plurielle de certains mots comme : *funérailles, fiançailles, accordailles*, qui désignent un ensemble de cérémonies pour la célébration d'un évènement. *Noces* a de même été longtemps employé exclusivement au pluriel, c'est au XIXe s. qu'il a définitivement pu être mis au singulier.

A côté de la forme *uns*, la vieille langue employait aussi la locution *une paire de : une paire de chausses*. L'expression servait naturellement à désigner des objets que l'on ne sépare point : *une paire de joues*. Puis elle s'est étendue aux objets uniques composés de deux ou plusieurs parties ; c'est ainsi qu'on a dit : *une paire de culottes, une paire de ciseaux*, non point pour désigner *deux* culottes, *deux* ciseaux, mais un *vêtement avec deux jambes, un ciseau à deux branches* (par opposition au ciseau de menuisier, de sculpteur, de graveur) ; *une paire d'habits* désignait ce que nous appelons aujourd'hui *un complet*. Les *lunettes* sont les deux petites lunes de verre, dont la réunion forme un appareil d'optique (cf. *la lunette*). Ces pluriels, aujourd'hui mal compris, font analogie. On entend dire *mes lorgnons*.

Le singulier d'espèce. — Quand il s'agit de l'espèce entière, l'esprit français semble abandonner volontiers le pluriel en faveur du singulier.

C'est ainsi que dans *l'Oraison funèbre de Condé*, Bossuet dira : *le sang enivre* **le soldat.** Cf. **l'Autrichien** *arrive ; — d'autre part,* **l'Espagnol, le Suisse,** *vous voilà pris de trois côtés* (MICHEL., *Rév.*, III, 47).

Cet usage est plus en vogue que jamais, et il ne faudrait pas croire qu'il ait quoi que ce soit de littéraire. Aux Halles s'établit tous les matins le prix de *la carotte ;* on signale que *la pomme de terre* est chère en ce moment : que *le poisson* a été abondant, ainsi de suite. Cf. : **la truite** *aime les eaux courantes et fraîches ; — un professeur de piano court* **le cachet ; — le Turc** *a encore baissé.*

CHAPITRE II

LES FORMES DU PLURIEL

Leurs origines. — Si l'*s* est devenue « la marque du pluriel », c'est là un accident de l'évolution des formes. En a. f. *s* ne distinguait les nombres que dans les féminins *une flor, des flors ; une rose, des roses.* Dans les masculins, il était un signe flexionnel, qui, comme nous le verrons, distinguait le sujet singulier et l'objet pluriel : sing. s. : *li mur*s, obj. : *le mur ;* Plur. s., *li mur,* obj. : *les mur*s (H. L., I, 179, 335, 413). Mais dans un certain nombre de masculins, le sujet singulier n'avait pas ce *s : li pedre* comme *le pedre.*

A la fin du Moyen-Age, quand cette déclinaison eut perdu les cas-sujets, il se trouva uniformément que, soit au féminin, soit au masculin, la présence d'un *s* distinguait les pluriels : *la rose, le mur, le père ; — les roses, les murs, les pères.* Dès ce moment la langue avait donc une flexion de nombre.

L'âge ancien du pluriel. — Cette flexion était réelle, en ce sens que *s* se faisait entendre, sauf devant consonne: *mur(s) blans.* Ailleurs elle sonnait *z* devant voyelle : *mur*z *épais, s* devant une pause : *mur*s. C'est ce que nous avons encore dans les noms de nombre : *si(x) murs, si*z *œufs ;* j'en veux *si*s. Cf. *tous.* Se rappeler la phrase *je les regarde comme supérieurs à* **tou**z **autres ; en tou(s) cas,** *je les prends* **tous.**

La prononciation de *s* entraînait certaines modifications dans les consonnes qui précédaient *s* (H. L., I, 183). Les labiales tombaient : *col*p (coup) *col*s ; *ga*b (gageure) *ga*s ; *baillif* (bailli) *baillis.* (Cf. aujourd'hui *bœuf* > *bœuf*s ; *œuf* > *œu(f)*s). De même la labiale nasale *m : ver*m (ver) *ver*s.

Les palatales tombaient également : *sac, sa*s. Les dentales demeuraient, combinées dans l'écriture en un *z* (qui sonnait *ts*) : *den*t, *den*z ; *aman*t, *aman*z. Si la dentale était précédée d'un premier *s*, elle était étouffée entre les deux : *o*st (armée) *o*z. Après *l*, (qui se prononce en a. f. avec la pointe de la langue contre le palais dur), rien de particulier ne se produit d'abord, *s* s'articule après *l*. Puis ce *l*, fort voisin de *ou*, passe à la voyelle *ou* et *als* est désormais *aus* (aous). De même *els* > *eus* etc. D'où : *chev*al > *chev*als > *chev*aus ; *chev*el > *chev*els > *chev*eus. Si le mot était terminé par un *l* mouillé, la mouillure disparaissait et le traitement était celui de *l* simple : *trav*ail, *trav*aus ; *gen*oil, *gen*ous ; *n*eil, *y*eus.

La chute de s. — On ignore à quel moment et pourquoi le *s* final s'assourdit, et finit par ne plus être prononcé ; ce qui est sûr, c'est qu'à la

fin du XVIe s., on ne l'entendait plus. Mais il ne disparut pas sans laisser de traces.

Par une sorte de phénomène compensatoire, la voyelle de la finale s'allongea. « Quand on la voudra supprimer (l'*s*), dit un grammairien du commencement du XVIIe s., si faut-il tenir la syllabe un peu longuette ». Cet allongement persista jusqu'aux environs de la Révolution. On l'entend encore dans diverses province du Centre : *un ami, des amīs*. C'est à ce changement qu'est due la différence qu'on entend entre *œ* dans *œuf*, où il est ouvert et *œu(fs)*, où il est fermé. (Cf. un *ò s* : des *ó(s)*.

Survivances. — Un grand nombre des pluriels anciens subsistèrent, dont quelques-uns vivent toujours : *un bœuf, des bœufs ; un mal, des maux ; un travail, des travaux ; un œil, des yeux ; un échec, des éche(cs)*.

Parfois il en résulta deux mots distincts : *appas* et *appast, appât* (qui s'est refait un pluriel : *appâts, jeter des* **appâts** *dans la rivière*). Cf. *un col* et *un cou*.

L'âge nouveau. — *S* une fois amuï, la lutte entre les pluriels anciens et les pluriels nouveaux a duré longtemps. Dès le XVIe s., des pluriels nouveaux apparaissent dans la série en *al* : *des bals, des bocals, des madrigals* (H. L., III, 294). De même dans la série en *ail* : *bails, portails, attirails*. Ils sont plus nombreux encore dans les séries en *el, eil, eul, euil* : *les ciels, les hostels, les chevreuils*. Pourtant Malherbe lui-même ne sait encore trop que décider, et il conseille assez naïvement de fuir les pluriels des noms en *euil*, comme si un garde-chasse, par exemple, pouvait se passer de compter des *chevreuils*.

Au XVIIe s., les *Cahiers de l'Académie* (p. 89) formulèrent la règle : la plupart des mots en *al, ail*, disaient-ils, ont leur pluriel en *aux* par *x*. Suit une liste de mots qui gardent l'ancien pluriel et qui sont considérés comme des exceptions.

Naturellement, les hésitations étaient encore nombreuses; les difficultés se présentaient particulièrement pour les mots en *al*. Les grammairiens étaient partagés sur la forme que doivent prendre au pluriel des mots comme *cristal, madrigal, amiral, arsenal* ; leur indécision fut telle qu'ils finirent par décider que certains adjectifs en *al* n'auraient pas de pluriel masculin : on dira *frugales*, mais non pas *frugals* ni *frugaux* (A. de B., *Réfl.*, 235).

Du XVIIe s. à nos jours, les pluriels en *aux* se sont de plus en plus affermis dans la langue : *étaux, fanaux, idéaux*. Il reste sept mots en *ail*, qui font leur pluriel en *aux* : *bail, corail, émail, vitrail, soupirail, vantail, travail* ; *ciel* fait d'ordinaire *cieux*. Mais on dit des *ciels de lit, les ciels d'un peintre* ; *œil* fait *yeux*. Il reste *œils* dans *œils de chat, de perdrix* ; *aïeul* a deux formes, différentes de sens : *aïeux*, qui est la forme commune, et *aïeuls*, les grands-parents.

Réaction du pluriel sur le singulier. — Nous avons en langue moderne des noms dont la forme au singulier n'est plus la forme primitive. Ce sont des

singuliers influencés par la forme du pluriel. Tels sont *genou* (a. f. *genouil*) refait sur *genoux* (cf. le verbe *s'agenouiller*), *pou* (a. f. *pouil*, cf. *pouiller*).

La série la plus nombreuse est celle des noms en *eau*, autrefois *el* : *oiseau*, *pinceau*, *jouvenceau*, *tonneau*, etc. Les dérivés *oiseleur*, *tonnelier* n'ont pas suffi à conserver la forme primitive. Dans les adjectifs, la réaction n'a pas été complète : la forme en *el* a continué à vivre à côté de la forme en *eau*. C'est qu'ici la vieille forme pouvait mieux se maintenir grâce au féminin : *belle* assurait *bel*. D'où l'emploi des deux formes au masculin, celle en *el* devant une voyelle : *un* **bel** *animal ;* celle en *eau* devant une consonne : *il est* **beau** *de savoir souffrir sans se plaindre*. Il en est de même pour les adjectifs en *ol* (*fol*, *mol*, *fou*, *mou*) : *un* **mol** *oreiller*, *un* **fol** *espoir*.

Il faut noter du reste que la réaction du pluriel sur le singulier dure toujours : l'entrepreneur dit : *un matériau ;* le paysan : *ton bestiau*. On connaît l'histoire du maître d'école de Blangy, contée par Balzac : un petit garçon venu trop tard s'excusait ainsi : *Dame, m'sieu, j'ai mené boire notre* **chevau** ! — *On dit* **cheval, animau** !

L's écrite. Les liaisons. — Nous avons conservé l'obligation d'écrire l's dans les finales des pluriels, même là où elle n'a aucune valeur. Dans une langue imprimée et enseignée la chose devait avoir des conséquences, et elle en a eu en effet. Sous l'influence de la lecture, *s* reparaît en liaison, beaucoup plus fréquemment qu'autrefois, avec la valeur de *z*. Au « grand siècle » les liaisons étaient peu fréquentes (H. L., IV, 213). Une consonne, muette devant consonne, tendait à demeurer muette devant voyelle. On hésitait pour la prononciation de *gens inconnus* entre *janz inconnu* et *jan inconnu*. « De cent personnes qui parleront dans une conversation, quelles qu'elles soient, il y en aura bien quatre-vingt qui ne prononceront pas les consonnes finales » dit un contemporain, Hindret. Dangeau témoigne que les gens de son temps prononcent : *Iron nou à Paris ?* Il ajoute qu'on prononce l's dans *vou*s i*rez*, *nou*s i*rons*, « *parce que* **irez, irons,** *est le verbe du pronom personnel* ». En plein XVIIIe s., d'Olivet écrivait encore : « La conversation des honnêtes gens est pleine d'hiatus volontaires qui sont tellement autorisés par l'usage, que, si l'on parlait autrement, cela serait d'un pédant ou d'un provincial ». (LITTRÉ, *Diction.*, Préf.).

Aujourd'hui les acteurs, les instituteurs, les maîtres de diction ont enseigné à la bourgeoisie que les liaisons étaient une marque de bonne éducation, et qu'elles s'imposaient rigoureusement, si on ne voulait ni rendre les vers boiteux ni défigurer le langage. Malgré les protestations qu'on trouve chez les grammairiens instruits comme Littré, *États-Unis* a prévalu sur *Éta-Unis*. On dit : *des rose*z *épanouies*, *des homme*z *éminents*, sans paraître se rendre compte combien cette affectation est contraire à l'harmonie en même temps qu'à la vraie tradition.

Quelquefois l'absence de liaison marque une nuance de sens : *une fabrique d'arme*s *anglaises* dit autre chose que *une fabrique d'arme(s) anglaise*. Abou-

tira-t-on à dire des *sacz à terre*, des *canifz épointés*, en détruisant, par fidélité à l'orthographe, l'effet des lois instinctives qui avaient fait disparaître ces groupes dans la langue des ancêtres ? Ce sera du pédantisme et le triomphe de l'ignorance. Que deviennent, dans ces conditions, les vers de La Fontaine : *Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux Mais beaux* et *bons sangliers, daims et cerfs bons* et *beaux (Le lion et l'Ane chassants)* ? Ou celui-ci, de Racine : *mes promesses* aux uns éblouirent *les* yeux (*Brit.*, 1153) ? Et les simples expressions : *deux heures* et *quart, des chars à bancs, des pots à eau, des boîtes* aux *lettres* ? Il ne s'agit pas de proscrire les liaisons, mais il convient d'enseigner à ce sujet quelques règles :

I. Ne pas se fier à la versification. Elle a une influence fâcheuse sur la diction en prose.

II. Ne pas se régler sur l'exemple des acteurs.

III. Ne pas s'en rapporter à certains pamphlets récents de l'Académie, où il est question de « langue forte » (1).

En principe, dit Martinon, les substantifs ne se lient guère au singulier qu'en vers on dans la lecture (le temps est beau pour la saison).

Après *r*, prononcer *s* serait grotesque : *un corpz ensanglanté, prendre le mors* aux *dents*. Au contraire, au pluriel, on dit fort bien : *deux corps ennemis*.

En parlant, on ne fait pas toujours la liaison avec *s* du pluriel, tant s'en faut. On dit *dos* à *dos, de temps* à *autre*. Mais on ne doit pas dire : *nez* à *nez, du riz* au *lait*, ni *Paris est grand*. On ne dit pas *deux moulins ont survécu ; — deux cents soldats ont péri*. Il faut, pour qu'on entende *z* qu'il y ait un étroit rapport syntaxique entre les mots : *il y a là des hôtels achalandés ; que voulez-vous faire avec des soldats exténués ?* Encore cette liaison n'est-elle pas très nécessaire ni très usuelle. Dans une foule de cas, elle est absolument proscrite, ainsi après les mots en *f* : *des œufs au lait*. De même l'éviter après *c* : *sucs amers, sacs en tas*, après *r* : *des velours à côte, des morts amoncelés*.

Conclusion. — La vérité linguistique qu'il faut retenir au sujet des pluriels est celle-ci : **la plupart des noms français n'ont plus de forme du pluriel.** L'idée du pluriel est dans les mots qui accompagnent nécessairement le nom : *articles, noms de nombres, possessifs*, etc.

Malgré toutes les contraintes auxquelles on soumet les enfants pour leur enseigner la première règle de la langue écrite, le résultat linguistique ne peut être que très médiocre. Un signe d'écriture ne remplace pas une forme. Nous avons gardé une *s* de convention. Elle peut avoir son prix, mais elle demeure comme extérieure à la langue, si bien qu'elle est souvent négligée, et que de grands écrivains s'en affranchissent même à l'occasion : *de ce passé la présence est si forte, Que je vous tends les bras, que mon âme m'emporte Vers vous et dans le sein* d'autre fantôme cher, *Que je crois* les *revoir* (LAM., *Joc.*, 5 mai 1798).

---

(1) Voir MARTINON, *Comment on prononce*, 372, 385.

CHAPITRE III

LE PLURIEL ORTHOGRAPHIQUE

Le pluriel n'ayant cessé d'être une réalité pour la phonétique et pour la morphologie qu'à l'âge où la langue cherchait à se faire une orthographe, c'est-à-dire une règle commune et constante d'écriture, il n'était guère possible qu'on abandonnât les signes qui marquaient le pluriel. Après avoir eu une *forme* du pluriel, on a eu une *marque* du pluriel. C'est l'âge du pluriel orthographique. Il a commencé au XVIIe s. Il dure encore.

Z. X. S. — Le pluriel se marque en français dans l'orthographe, tantôt par *z*, tantôt par *x*, tantôt par *s*.

Nous avons vu l'origine de ce *z*, primitivement équivalent à *ts*. Quand l'élément dental disparut, au XIVe s., *z* resta comme signe et on l'utilisa pour éviter les confusions. Au XVIe s., derrière un *e*, il marquait que cet *e* était *é* fermé : *vous dictes, dictez*. Après l'introduction des accents, il devenait inutile. Mais on le conserva longtemps, en concurrence avec *s*. On écrivait : *ez* ou *és*. Il est aujourd'hui confiné dans les verbes : *vous rest*ez (cf. *ils sont rest*és).

Origine de x. — L'introduction de *x* comme signe de pluriel est due à une erreur graphique : le groupe *us* était représenté au moyen-âge par des signes abréviatifs, qu'il suffisait de bien peu de chose pour transformer en une *x*. Aussi le prit-on pour *x* : *chevals* s'écrivit donc *chevax*. Puis on éprouva le besoin de réintégrer dans le mot l'*u* que l'on n'y reconnaissait plus, d'où : *cheva*ux, ensuite, comme l'étymologie latine d'une part semblait méconnue, que de l'autre le rapport avec le singulier *cheval* cessait d'être marqué, on ajouta une *l* : *chev*aulx. De telle façon qu'à un certain moment (XVIe s.,) l'*u* se trouvait en somme trois fois représenté (u, l, x = us). Cette orthographe se maintint assez longtemps.

La langue ne s'est pas complètement débarrassée de ce pluriel extraordinaire : il est encore admis dans *des aulx*. Il est vrai qu'on ne l'emploie guère, on dit surtout *de l'ail*.

Quant à l'*x*, elle est toujours de règle (sauf dans le mot *landaus*, qui, étant étranger, a échappé à la règle). On n'en voit pas bien l'utilité. Pourquoi *cadeaux* avec *x* ? A quoi bon *feu*x et *pneu*s ? *pou*x et *fou*s ? Un acte de courage nous débarrasserait d'une complication absurde et inutile (1).

---

(1) Il n'y a que quelques mots en *oux* : *bijoux, cailloux, choux, genoux, joujoux, hiboux, poux*.

L'emploi de s. — L'embarras de l'écriture ne vient pas du reste de la multiplicité des signes, mais bien de ce que les conventions orthographiques admettent que certains noms ne prennent pas la marque du pluriel.

Ce sont 1° ceux qui ont déjà *s, x, z : temps, nez, gaz.* Rien à objecter.

2° Des mots qui sont accidentelleemnt substantifs : *l'enfant traçait* **des sept** ; — **des pourquoi** ; — **des si** *et* **des quoi** ; — **nos hier** *valaient mieux que* **nos** *mornes* **aujourd'hui** ; — *recueillir* **des on dit.** Il y a déjà là quelque illogisme. Si on fait passer un adverbe ou un autre mot invariable dans la catégorie des noms, pourquoi refuser d'autre part de lui appliquer les règles d'écriture qui concernent le nom ? Cette demi-mesure est d'autant plus baroque que le verbe, l'article, l'adjectif vont s'accorder avec ce mot qui lui-même ne porte point dans l'écriture la marque du pluriel.

La raison donnée, — et elle ne manque pas d'une certaine force, — c'est qu'on rendrait ces mots méconnaissables : ex. : *des* **ouis** ; *des* **ts.** Tant il est vrai qu'on ne peut trouver d'écriture rationnelle qu'en suivant le langage parlé et en se conformant à ses usages. Le reste n'est qu'arbitraire et pour corriger, il faut sans cesse avoir recours à un nouvel arbitraire.

L'orthographe des noms propres. — Les règles que l'on a posées à ce sujet ne sont guère fondées en raison. On apprend à l'enfant que les noms de famille prennent la marque du pluriel quand ils représentent une famille célèbre. Ainsi on écrira : *les Bourbons, les Saint-Simons* ; mais on ne mettra pas d'*s* dans *les Carnot, les Périer.* Où commencent donc les familles dignes de l'*s*, signe de grandeur et de pouvoir ? Voltaire ignorait ces restrictions ; il écrit : *les Pichons : j'ai une grâce à vous demander ; c'est pour les* **Pichons.** *Ces* **Pichons** *sont une race de femmes de chambre et de domestiques, transplantés à Paris... Un Pichon vient de mourir à Paris et laisse de* **petits Pichons** (*Let. à Tronchin*, 29 juil. 1757).

D'après les règles établies, les noms propres exprimant des types littéraires ne prennent pas la marque du pluriel : **les Werther** ; **les René.** De même pour les noms d'artistes qui s'appliquent à leurs œuvres : *j'ai* **trois Flaubert** *sur ma table.*

Pourtant ne s'agit-il pas dans le premier cas de plusieurs individus, encore qu'ils aient tous de la ressemblance avec le héros de Gœthe ou celui de Chateaubriand ? et dans le second n'a-t-on pas affaire, bien qu'elles soient toutes trois du même auteur, à des œuvres différentes ? D'ailleurs la règle se préoccupe si peu d'être d'accord avec elle-même qu'après avoir condamné l'*s* dans ce cas-là, on l'emploie quand il s'agit de noms de pays ; il faut écrire : *les deux* **Amériques.**

L'orthographe des noms composés. — Les règles concernant les mots composés sont pour la plupart fondées, elles aussi, sur l'arbitraire :

1° Pour ceux qui ont soudé leurs éléments, il n'y a pas de difficulté. Ils prennent l'*s* du pluriel selon la règle concernant les noms ordinaires : *des*

*gendarme*s, *des plafond*s, *des entresol*s. Quelques-uns font cependant varier leurs différents éléments : ma*dame* — mes*dame*s ; mon*sieur* — mes*sieur*s ; ma*demoiselle* — mes*demoiselle*s. L'autre pluriel de *madame*, savoir *des madame*s a un sens différent du premier. (*Gentilshomme*s est ancien).

2° Quand le nom composé est formé *d'un adjectif* et *d'un nom*, le pluriel est de rigueur pour les deux éléments : *beau*x-*frère*s, *rouge*s-*gorge*s.

3° Quand le nom composé est formé *d'un élément invariable et d'un nom*, le nom seul prend l's : *des avant-scène*s, *des arrière-cour*s.

De même quand les noms sont formés *d'un élément verbal : des couvre-nuque*s, *des passe-poil*s, *des casse-noisette*s.

Les « *composés à ellipse* » demeurent en général invariables : *des pied-à-terre*.

Observations et réserves. — Toutes ces règles comportent déjà de nombreuses exceptions, par exemple, si le deuxième terme du juxtaposé est un invariable : *des salles à manger*. C'est pis encore, quand on vient aux composés où il faut se fier à l'analyse. *Chemin*s *de fer* s'y prête, et aussi : *pomme*s *de terre*. Mais quelle analyse peut-on appliquer pratiquement à *chef*s-*d'œuvre* ou à *aide*s-*de-camp ?* Faut-il savoir, avant d'écrire, s'il y a un ou plusieurs *banc*s dans les *char*s-*à-banc*s, si on accrochera une ou plusieurs clefs aux *porte-clef*s ?

On pense être sorti d'embarras, quand le deuxième élément est un nom de matière non nombrable, comme dans *pèse-lait, gagne-pain ;* mais nous avons vu avec quelle facilité la langue fait des noms de choses non nombrables des noms de choses nombrables. On peut admettre qu'un *pèse-lait* sert à peser *les laits ;* qu'un *porte monnaie* sert à porter *des monnaies*, ou les *chasse-neige* à chasser *les neiges*. C'est une règle bien dangereuse que celle qui oppose *des coupe-papier* à *des ouvre-lettres*. C'est la même qu'on a soutenue à propos de *table de hêtre* et *forêt de hêtre*s. A ce compte on devrait dire un *casse-tête*s ; le singulier se justifie-t-il comme dans *fume-cigare*, parce qu'on n'en fume qu'un à la fois ? Dans un exemple comme celui-là, l'interprétation peut passer, mais comment écrire : *des caprices de femme, un lit de plume, un magasin de soierie, une salade de laitue, un banc de pierre ?* Faudra-t-il examiner s'il s'agit d'un monolithe ? Monsieur et Madame ont leurs *cartes de visite*. En bonne logique il faudrait le pluriel, puisque ces cartes leur servent à faire leurs visites. Mais ils vont ensemble chez une dame, ne la trouvent pas. Ils n'ont fait qu'une visite. Ils laissent leurs *cartes de visite*. Ce sont là des chinoiseries, que les plus grands écrivains ignoraient. Châteaubriand écrivait encore : *les autres genres* **d'apologies** *sont épuisés* (*Génie*, 8). — Cf. V. H., : *Croix de Napoléon ! joyau guerrier ! pensée ! Couronne de* **laurier**, *de rayons traversée* (*Ray. et ombr.*, Reg. dans une mansarde) ; — *Ce vieillard possédait des champs* **de blés** *et* **d'orge** (*Lég.*, Booz) ; — *chaque arbre du verger avait son chœur champêtre, son orchestre élevé sur de vieux troncs* **de hêtre** (LAM., *Joc.*, 1er mai 1786) ; — *il me montra les tas de*

mousses *et de* **feuille** (Id., *ib.*, 25 sept. 90). — Lamartine va jusqu'à se permettre : *je chausse mes pieds nus de ses souliers* **à clou** (*Ib.*, 2 août 1795). (1).

Personne n'orthographie à coup sûr, ce qui est déjà un grave inconvénient. La règle en a un autre, très sensible pour le linguiste : elle va à contresens de la langue, elle force à analyser ce que précisément l'esprit de synthèse tend à unir ; elle fait décomposer les mots qui vont vers la composition.

Noms d'origine étrangère. — Pour les noms d'origine étrangère, la pire fantaisie règne. On écrit *des Te Deum*, mais *des albums*. Pis encore, un certain nombre de gens affectent d'employer le pluriel de la langue originelle : *les maxima, des sanatoria ; des soli, des ciceroni.* C'est parler latin ou italien en français.

(1) *Il y a dans cette armoire un beau pâté de* **foies** *gras* (Scribe, *Vieux garç.*, sc. 4), — *coudoiement de typos alertes, de journalistes* **à monocle** (P. et V. Marg., *Femm. nouv.*, II, 3).

CHAPITRE IV

LA QUANTITÉ

Questions sur la quantité des êtres, des objets, etc. — Pour s'informer de la quantité, la vieille langue avait un adjectif *quant*. Il a totalement disparu. On se sert aujourd'hui surtout de l'adverbe *combien : Combien de prunes voulez-vous? combien êtes-vous?* On dit aussi : *quelle quantité vous en faut-il ?*

L'unité et l'article un. — Théoriquement l'idée d'unité se marque par le singulier du nom. Mais nous avons montré comment les formes du pluriel et du singulier ont peu à peu cessé d'être différentes l'une de l'autre. Au fur et à mesure que cette confusion s'accroissait, on vit s'étendre l'emploi de mots divers servant, entre autres choses, à marquer l'unité et la pluralité.

Au premier rang est le mot *un*. C'est un adjectif de nombre et un nominal héréditaire qui sert à compter, et que nous retrouverons. Mais il accompagne le nom dans une foule de phrases où il ne s'agit pas de compter. *Un* n'a pas toujours eu ce rôle, comme on peut le voir en comparant la vieille langue à la nôtre. La cantilène d'Eulalie commence ainsi : *Buona pulcella fut Eulalia, Bel avret cors, bellezour anima ;* il n'y a point de *un* auprès des noms ; l'auteur dit : *Eulalie fut bonne jeune fille, beau corps avait, plus belle âme.* Devant chaque nom en f. m., nous mettrions *un, une : une bonne fille, un beau corps.* Or cet *un* ne sert évidemment pas à nombrer, puisque chacun de nous n'a qu'*un corps* et qu'*une âme. Un* est un article. Dès une époque très ancienne, *un* commence à se rencontrer ainsi, sans qu'il soit nécessaire au sens, alors que l'idée d'unité est suffisamment exprimée par la forme du singulier donnée au nom : un *faldestoel i out d'un olifant* (il y avait un fauteuil d'ivoire, *Rol.*, 609) ; — *Rollanz ferit en* une *pierre bise* (Roland frappa sur une pierre bise, *Ib.*, 2338). A mesure qu'on avance, *un* devient plus commun : cependant il n'est pas encore régulièrement employé ni au XIVe s., ni au XVe s. Même au XVIe s., il ne peut pas être considéré comme ayant conquis sa place définitive. L'usage moderne ne fait encore que s'annoncer.

Un est alors absent :

a) Là où il pourrait l'être encore aujourd'hui, par exemple dans les phrases négatives, et aussi dans des questions où l'on veut donner aux noms une compréhension la plus grande possible : *avez-vous jamais entendu raisonnement pareil ? — je n'ai de ma vie rencontré semblable niais.*

b) En outre, soit au complément d'objet, soit après préposition, *un*

manque encore souvent : *le roy.*,. **leua grosse armee**. (DOLET, *Gest. Fr. V.*, 41).

c) De même quand le nom est accompagné d'adjectifs tels que *autre, tel, même, tout :* **telle manière** *de parler adjoute quelque grace* (DU BELL., *Déf.*, II, 9).

Enfin nulle part il n'est obligatoire.

Malgré tout, de fortes tendances préparaient déjà les régles modernes. C'est ainsi que l'article indéfini tendait désormais :

a) à accompagner régulièrement l'attribut du verbe être ; *suys-je* **ung** *larron,* **ung** *guetteur de chemin ?* (DOLET, II *Enf.*, 32).

b) à accompagner les noms compléments d'objet des verbes, quand ils étaient concrets : *afin d'éviter* **une nouvelle guerre** (*Let. d'Henri IV à de Vil.*, fév. 1600).

c) *un* devenait aussi plus fréquent après une préposition : *comparaison de moy à* **ung** *si juste personnage* (DU BELL., *Let. in.*, 49).

L'article nu en langue moderne. — Au commencement du XVIIe s., Maupas enseignait résolument l'usage nouveau : *j'ai acheté un cheval, prêtez-moy une espée* (111) ; « le propos seroit beant qui diroit : *j'ai acheté cheval, voilà espée* ». Quarante ans après, Vaugelas posa une règle nouvelle, suivant laquelle on ne devait plus écrire : *c'est* **chose** *glorieuse*, mais : *une chose* (I, 353). Il nous est resté beaucoup d'expressions telles que *c'est mauvais signe.*

On rencontre aussi désormais *un* avec *tel, autre,* quoique les exemples où il manque se prolongent très tard (1).

Il nous en est resté certain nombre de façons de parler. *Un* n'accompagne pas le nom :

1° Quand ce nom est construit avec *en* (préposition toute spéciale) : *en pareille occasion, en belle posture, en semblable occurrence.* (Si on employait *dans,* l'article reparaîtrait). L'article n'est pas introduit dans beaucoup de compléments prépositionnels : *approcher à grande allure, agir avec prudence, précaution, calculer avec exactitude, livrer sur commande ; un lit à baldaquin, un fruit à noyau.*

2° Dans des phrases impersonnelles : *il y a marché tous les samedis, il n'y a pas grand mal ; c'est folie, pitié, dommage ; c'est chose facile.*

3° Dans un certain nombre de locutions verbales : *faire compliment, insulte, rapport.* Beaucoup ont disparu : *donner bal, recevoir nouvelle*, etc.

La valeur sémantique de *un* ainsi employé est minime ; c'est en réalité un article qui accompagne les noms d'êtres et de choses nombrables, concrètes, ou abstraites, non définies. Il marque surtout qu'ils sont au singulier.

(1) Tout en se corrigeant, Mlle de Gournay n'en soutient pas moins ses théories « C'est bien faict de parler de la sorte : *J'ay telles affaires en l'esprit que je n'en dors point,* et mal faict de dre ainsi : *Commet-on cet homme en de telles affaires que celles-là,* et c'est faillir de dire encore : *Il ne fut jamais en de telles affaires ;* puisque le babil superflu d'un *de* se rend importun en de tels endroicts, quoy que puissent prescher nos Critiques. » (*Advis*, 762 ; cf. H. L., III, 431).

CHAPITRE V

LES QUANTITÉS IMPRÉCISES

Une portion imprécise d'une chose partageable. — Le français s'est créé une forme pour exprimer une portion d'une chose partageable et non nombrable. Elle n'existait pas dans la vieille langue, où *manger pain* signifiait aussi bien *manger du pain* que *manger un pain*, tandis qu'il est impossible aujourd'hui de dire : *donnez-moi viande*, et que *du*, *de la* sont nécessaires devant *les noms de choses non nombrables*, qui, tous, sont du singulier : *du pain ; de la viande.*

On comprend facilement l'origine de ces formes. Au masculin, *de* s'est contracté avec *le* (parce que deux *e* sourds se suivaient) : *de le* > *del* > *deu* > *du*. Devant les noms en voyelle, il n'y a pas eu vocalisation de *l* : *de l'onguent*. Au féminin, *de* et *la* sont restés distincts. Pour le sens, on est parti des tours de phrase où *de* se faisait suivre de *le*, *la*. Par exemple dans *Roland*, le poète dit : *deit hum perdre et* **del quir** *et* **del peil ;** (un homme doit perdre et *du cuir* et *du poil ;* il faut comprendre : *de son cuir* et *de son poil*). Ailleurs on trouve dans le même poème : *trop a perdu* **del sanc** (2229). Entendre : il a trop perdu *du sang* ou *de son sang* (cf. H. L., I, 163). *De* signifiait *en prenant sur*, puis il a signifié *une partie de*, et enfin *une certaine quantité de : Et puis si prist des flors et* **de l'erbe** *fresce et des fuelles verdes* (*Auc.*, 26 = il prit *des* fleurs et *de l'*herbe fraîche et *des* feuilles vertes). Cette construction fut longtemps particulière à l'objet du verbe.

Naissance de l'article partitif. — Peu à peu l'usage de faire précéder ainsi les noms de formes *partitives* s'étendit de proche en proche. Elles devinrent de véritables articles qui accompagnèrent les noms (H. L., II, 280, 391) : *en aucuns lieux elle produit* **du charbon** *fort utile, en d'autres lieux elle conçoit et engendre* **du fer, de l'argent, du plomb, de l'estain, de l'or, du marbre, du iaspe** *et* **de toutes espèces** *de minéraux* (PALISSY, 35) ; — *habillée en servante, qu'on envoyoit puiser* **de l'eau** (MONT., liv. I, ch. 2).

Henri Estienne donna de cet usage une théorie significative dans la *Conformité* (p. 50). Par imitation du grec, il accepte encore qu'on dise : *manger pain ;* mais en réalité nous savons par d'autres témoignages que l'usage de l'article était dès lors à peu près obligatoire. Il le devint tout à fait dès les premières années du XVIIe s. Maupas déclare qu'on emploie *du, de l', de la* pour les substances « partageables en parties similaires » (111). *Du, de la* est devenu l'article des choses non nombrables, qui sont toujours, ainsi

que nous l'avons vu, au singulier (1). Seules en langue moderne certaines locutions verbales ne prennent pas l'article ; ce sont des locutions composées, telles que : *avoir peur, faire tort, prendre patience.* Certaines furent très discutées au XVIIe s., ainsi : *avoir esprit* ou *avoir de l'esprit.* Ce ne fut aussi qu'après de longues hésitations que l'usage se fixa dans les cas où ces locutions entraient dans une phrase négative ou dans une exclamation. Là le *de* avait tendance à reparaître : *que vous avez* **de** *tort ! vous n'avez point* **de** *tort ; — les pauvres enfans n'eurent pas moins* **de peur** *que quand il tenoit* (PERR., *Cont.*, 152) ; — *je n'ay pas, interrompit le Roy, tant* **de tort** *que vous pensez* (*Menagiana*, II, 281-282).

Par analogie, le partitif accompagne aussi les noms de choses abstraites : *montrer* **de l'impatience** ; — *cette étoffe a* **de la mine** ; — *cette femme a* **du mérite** ; — on dit aussi : *c'est* **du théâtre** *et* **du bon** ; — *c'est* **du Hugo** ; — *on jouait* **du Wagner.**

En langue contemporaine, le développement de cet article est considérable, Ainsi avec le verbe *faire*. Les médecins disent qu'un malade *fait* **de l'ataxie, de la typhoïde** ; — les automobilistes *font* **du quatre-vingts** à *l'heure*, etc.

De et de la. — Aux deux genres, il se présente une difficulté de forme. Il a toujours été d'usage, quand un adjectif se trouvait entre l'article et le nom, d'employer *de* aussi bien que *du* ou *de la*. Maupas a posé en règle que devant adjectif *de* suffisait et qu'il ne faut pas écrire *de la fine soye*. Cette règle est encore dans toutes les grammaires. Mais l'usage ne s'y conforme guère. Une femme qui demanderait dans un magasin : *je veux* **de** *fine gance*, aurait l'air d'en demander plusieurs (*de fines ganses*). Cf. il faut *de gros fil*. Les écrivains modernes ont fini par suivre l'exemple de la langue populaire, et par écrire même devant adjectif *du, de la. Car le peuple après tout, c'est* **de la** *bonne terre* (BARB., *Iamb.*, 169) ; — *Retrousse tes manches, fais-moi* **de la** *propre besogne* (ZOLA, *Cont. Nin.*, 53) ; — *il devrait y avoir ici un jardin d'été comme le parc Monceau, ouvert la nuit, où on entendrait* **de la** *très bonne musique* (MAUPAS., *Bel Ami*, 14) ; — *Flaubert déclarait... que pas un imprimeur de Paris n'avait* **de la** *bonne encre* (ZOLA, *Romanc.*, 217).

Quelque. — Pour exprimer une quantité non précise d'une chose non partageable, on se sert aussi de *quelque : il y a* **quelque vertu** *à faire cela ; vous aurez* **quelque peine.**

On trouvera plus loin d'autres expressions telles que : *peu, guère, beaucoup*, qui s'appliquent également aux choses non nombrables et aux choses nombrables : il *ne gagne* **guère d'argent** ; — *il gagne* **beaucoup d'argent.**

---

(1) Quelques exceptions : *manger des confitures ;* mais on appelle *confiture* toutes sortes de confiseries qui forment non pas une masse, mais des morceaux détachés : pâtes d'Auvergne, etc. Il est intéressant de comparer *du raisin, des raisins, un raisin* (une portion de raisins).

CHAPITRE VI

LES CHOSES NOMBRABLES

Naissance de l'article des. — Théoriquement, au pluriel, quand il s'agissait d'exprimer une certaine quantité de choses nombrables, il suffisait de mettre le nom au pluriel. Mais par un progrès tout à fait analogue à celui des formes *du, de la*, le pluriel *des* s'introduisit auprès des noms d'êtres ou de choses nombrables au pluriel. Ce fut d'abord un partitif. Puis le sens s'effaça et de proche en proche, *des* gagna les noms qui n'exprimaient aucunement une partie d'un tout. De : *vos donra* des *terres que il tient* ou de : *si vos donra assez* des *terres*, on passe à : *si vos donra* des *terres*.

Ce *des* servit de pluriel à *un* (1). Il faut bien le remarquer. *Malgré la ressemblance des formes*, du, de la *d'une part et* des *de l'autre n'appartiennent plus à la même série d'articles*. Aussi est-ce une erreur que de leur appliquer les mêmes règles. *Du* et *des* arrivent à se rejoindre. Comme on dit : la truite *abonde dans cette rivière* (= les truites) en employant le singulier d'espèce, si on construit le partitif avec ce singulier : *il y a* de la truite *dans ce lac*, on exprime une idée très voisine de *il y a* des truites (êtres nombrables). Mais c'est là un cas particulier. Du *est un partitif*, des *est le pluriel de* un.

Les deux formes des et de. — Elles coexistaient déjà en moyen f. et étaient en concurrence : *je congnoy* des *grans dames* (*Chev. de la T. L.*, 23) ; — *il n'y eust jamais* de si bonnes nopces *qu'il n'en y eust* de mal disnés (COMM., I, 90, M.) ; — *Jehan de Paris envoya au roy d'Angleterre* de viande toute chaulde (*J. de Par.*, 48 ; cf. H. L., I, 463-4).

La même incertitude persistait au XVIe s. : *de simples femmelettes* (PASQ., *Rech.*, VIII, ch. 14, t. I, p. 787 C) ; — *des grands seigneurs* (D'AUB., *Œuvr.*, II, 270 ; cf. H. L., II, 391, 433).

Au XVIIe s., Malherbe et Maupas estimaient qu'on devait dire *de*, quand le nom est précédé d'un adjectif, et Vaugelas considérait cette règle comme essentielle : il *y a* d'*excellens hommes : il y a* des *hommes excellens* (II, 6). C'était là probablement une des règles de rigueur dans la bonne compagnie. Mais il s'en faut bien qu'elle fût appliquée par ceux qui écrivaient ; on trouve souvent alors *de*, et non *des*, devant le substantif : *les lèvres sont* d'appas *dont l'esprit s'empoisonne* (MAYN., I, 47) ; — *Adieu, belles rostisseries Où j'ay*

(1) Le pluriel ancien *uns* (conservé de nos jours dans *les uns, quelques-uns*) avait un rôle spécial, que nous avons vu. Il se mettait près des objets composés de plusieurs parties : *il avoit une grande hure plus noire qu'une carbouclée, et... avoit* unes *grandes joes et* uns *grans dens.* (*Ane.*, 24). V. p. 98.

veu fumer **d'aloyaux** (St Am., I, 217). — Inversement *des* se rencontre devant adjectif.

En langue moderne la règle a été maintenue, sauf quelques cas particuliers. On dit bien : *ne semez point* **de fleurs** ; mais on peut dire aussi, si l'on veut faire une opposition : *ne semez point* **des fleurs**, *semez* **des légumes** ; — *la France épuisée ne demande pas* **des louanges**, *mais* **des réparations**.

Si l'adjectif forme avec le nom un nom composé, naturellement la règle ne s'applique pas : *des belles-mères, des francs-maçons, du pain blanc, du vin rouge*. Il faut ajouter que même dans les cas où elle est applicable, cette règle est souvent violée par les écrivains. Nyrop a cité (II, 362-4) une foule d'exemples. (Cf. Bastin, *Glanures*, 45). Il serait facile d'en centupler le nombre : *Fera* **des petites éditions** *qui voudra, mais notre grande sera unique* (Volt., *Let.*, 25 juin 1761) ; — *on peut se les figurer comme assez analogues aux meilleures populations du Liban, mais avec le don que n'ont pas celles-ci de fournir* **des grands hommes** (Ren., *Jés.*, ch. IX) ; — *des remèdes pour* **des petites blessures** (Loti, *Péch. d'Isl.*, 74) ; — *des bébés... jouaient dans le sable comme* **des petits chiens** (Herv., *Flirt*, 80) ; — *un imbécile se croirait là chez* **des honnêtes femmes** ! (Maupass., *Yv.*, 15).

Dans la langue parlée, on entend à chaque instant *des* pour *de*. Il s'en faut bien pourtant que l'usage de *des* soit aussi étendu que celui de *du*. Tel homme cultivé qui parle sans hésiter de *boire* **du** *bon vin*, ne dira jamais : *voir* **des** *beaux pays*.

Expressions de quantité qui accompagnent les noms. — Pour exprimer une quantité imprécise d'êtres ou de choses nombrables, on se sert de divers adjectifs, d'adverbes, d'expressions nominales.

Certains adjectifs sont vieillis.

Maint. L'origine en est inconnue. Elle n'est peut-être pas latine. Ce mot est demeuré très en usage jusque vers la fin du XVIIe s., Vaugelas le trouvait poétique (I, 252, II, 410), La Bruyère le regrettait. Cet adjectif ne traîne plus qu'un reste de vie : *en maintes occasions* (H. L., III, 298).

Quant. Il servait à l'interrogation, mais aussi à l'exclamation (outre qu'il marquait l'égalité). Il a vécu jusqu'au XVIIe s., dans les expressions *quantes fois, toutes et quantes fois* : — **Quantes fois** *lorsque sur les ondes, Ce nouveau miracle flottoit* (Malh., I, 47).

Petites quantités. — 1° On emploie aujourd'hui les adjectifs : *divers, certains, plusieurs, plus d'un* : **divers...** *orateurs se succédèrent* ; — *Sans chercher à savoir et sans considérer Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme, Et si* **plusieurs** *s'en vont qui devraient demeurer* (V. H., *Chât.*, Ult. verba).

L'adjectif le plus usité aujourd'hui est : *quelque*, qui, composé depuis le moyen français, a fini par se souder en un mot unique : *il n'avait que* **quelques hommes** ; — *on trouve là* **quelques vestiges** *de l'ancien château*.

2° On se sert aussi de nombres précis, qui prennent un sens vague. Dans

l'ancienne langue, *deux* servait ainsi souvent pour désigner une quantité très petite. On le faisait suivre de noms de matières d'une faible valeur : *ail, dé, denier, esperon, espi, ferdin, fétu, nois, parisis, pois : il ne vos prisent vaillant* **deus esperons.** On retrouve ce *deux* en f. m. *A moi, comte,* **deux mots** (CORN., *Cid*, 397) ; — *cela ne valait pas* **deux liards.**

Trois, quatre apparaissent aussi très souvent dans l'ancienne langue : *Ço dit la Geste, plus de* **quatre** *milliers* (*Rol.*, 1685) ; — *A* **quatre pas** *d'ici je le le fais savoir* (CORN., *Cid*, 403). Nous disons encore : **trois** *ou* **quatre** *fois ; — ne pas dire* **quatre** *mots*, etc.

3° On emploie des adverbes de quantité : *peu, guère : j'ai vu* **peu** *d'acheteurs : — on n'a* **guère tiré de coups de fusil.**

4° On se sert d'expressions nominales : certaines d'entre elles sont figurées : *on prend dans son thé* **une goutte, une larme, un soupçon, un nuage** *de lait : — on mange* **une bouchée, un morceau, une miette** *de pain* (cf. *gros comme* **une noisette** *de viande) : — on demande* **une pincée** *de sel*, etc..

Grandes quantités. — 1° ADVERBES DE QUANTITÉ. — L'ancienne langue avait un mot héréditaire *moult, moult*, qui a disparu ; on dit aujourd'hui : *beaucoup, bien, pas mal : —* **beaucoup d'hypothèses** *sont possibles : —* **bien des hommes** *ont cru à ce miracle.* En exclamation, *que de, combien, tant de : Oh !* **combien de marins, combien de capitaines,** *Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines* (V. H., *R. et Omb.*, Oceano nox) ; — **tant de générations** *ont passé. Ce que* est vulgaire : **ce qu'***on en a vu !* — **ce qu'***il prend !*

2° NOMBRES PRÉCIS. — Ils commencent à *sept : sept* est un nombre fatidique (sept jours) ; *plus de sept* signifie un assez grand nombre : *il y en a* **plus de sept** *qui accepteraient.* (De même en a. f., *si t'en mercie bien* **sept fois** (*Durmart le Gall.*, 4391).

Le nombre *trente-six* a dans la langue populaire un emploi particulier : *il m'a interrompu* **trente-six fois** ; *voir* **trente-six chandelles.** *Vingt, cent, mille* sont très classiques : **Vingt fois** *sur le métier remettez votre ouvrage* (BOIL., *Art p.*, I, 174) ; — **mille songes** *affreux*, **mille images** *sanglantes Ou plutôt* **mille amas** *de carnage et d'horreur* (CORN., *Hor.*, 216). Malherbe protestait quand on employait devant lui ces façons de parler. Il avait tort ; c'est là un procédé, conforme aux lois du langage, qui a parfaitement sa place, même en poésie.

3° EXPRESSIONS NOMINALES. — Deux sont à mettre à part, c'est *quantité de* et *nombre de*, qui s'emploient sans articles comme de véritables expressions quantitatives.

Force dans le sens de beaucoup, que Buffier trouvait vieilli (par. 333), a peut-être été sauvé par le vers de La Fontaine : *j'ai dévoré* **force moutons.** Cette expression n'est cependant pas d'un grand usage. On dit *une quantité, un grand nombre, une foule.* Les expressions figurées sont aussi fort nombreuses :

une file, une enfilée, une enfilade, une queue, une kyrielle, un chapelet. Celles-là se rapportent à des choses formées en longues lignes : *un* **chapelet** *d'injures, une* **enfilade** *de colonnes. Une pluie, un déluge, une avalanche* se disent de choses qui semblent tomber : **un déluge** *de maux,* **une bordée** *d'injures ; (qui éclatent comme une* **bordée** *de canon).* D'autres sont des noms de mesures relatives au volume : *une poignée, une hottée.* La langue est extraordinairement riche en expressions de cette sorte.

Un de ces collectifs indique la variété en même temps que le nombre, c'est *toute sorte de* (cf. *divers*). On a hésité à le mettre ou au singulier ou au pluriel ; l'usage est encore libre (cf. *toute espèce de*).

La quantité approximative. — Pour exprimer l'idée de quantité d'une façon approximative, on peut se contenter souvent de prendre un nom tel que *une douzaine, une vingtaine, une centaine,* qui ne signifie pas toujours *douze, vingt, cent ;* ou bien on a recours à un adverbe spécial : *environ.* Étymologiquement il signifie : en tournant autour (cf. virer). Il arrive naturellement à s'appliquer aux mesures de quantité qui marquent l'approximation : *il m'en faudrait* **environ deux cents.** On use aussi d'autres adverbes : *à peu près, autour de ; il en a emporté* **à peu près vingt.** *Quelque* se place souvent devant le nom de nombre pour marquer que ce nombre ne doit pas être considéré dans sa précision arithmétique : **quelzques sept ou huyt cens personnes** (Comm., I, 207).

Il arrivait souvent dans la vieille langue et dans la langue classique que *quelque,* dans ce sens, eût la marque du pluriel : **quelques huit jours** (CORN., *Clit.,* 399). Aujourd'hui, avec *s, quelques* prendrait devant le nom de nombre une valeur de multiplicateur, ce qui serait tout différent de la valeur qu'il a dans les exemples cités : **quelques** *cent mille francs* voudrait dire *plusieurs centaines. Quelque* au sens d'environ a en effet été déclaré invariable par Vaugelas (I. 55 ; H. L., III, 520).

Nous disons aussi : *quelque chose comme, dans les : elle a* **dans les quarante ans.** Ou bien nous marquons les limites entre lesquelles il faut se tenir : **de deux à trois mois,** *des enfants* **entre trois et quatre ans ;** — **deux au moins, trois au plus.**

Nominaux numéraux. — Plusieurs des expressions que nous venons de voir s'emploient comme nominaux : *puisque* **beaucoup** *s'en vont;* — **Combien** *ont disparu, dure et triste fortune !* (V. H., *R. et Omb.,* Oceano nox). Cet emploi de *beaucoup* a été l'objet de controverses au XIXe s. Pouvait-on dire : **beaucoup** *ont étudié ?* Les puristes rejetaient cette forme. On ne voit pas cependant pourquoi la langue n'accepterait pas *beaucoup* comme sujet, alors qu'elle tolère parfaitement *peu :* **peu** *y réussissent. Tant* numéral, est très usité : *Combien ce poulet ? C'est* **tant.** — *Un d'eux, le plus hardi, mais non pas le plus sage, promit d'en rendre* **tant** (LA FONT., *Fab.,* VI, 4); — **Tant** *pour les coups de fouet qu'il reçut à la porte, César,* **tant** *pour l'amen,* **tant**

pour l'alleluia (v. h., *Chât.*, A un martyr). De là *tant et plus*, qui a le sens de beaucoup (cf. en mathématiques n + 1).

Il arrive souvent que l'adjectif et le nominal ont une forme différente : *quelques, quelques-uns. Quelques-uns* est formé de *quelques* et du pluriel *uns*, que nous avons déjà vu. Ce nominal peut s'employer, soit avec un complément : *quelques-uns d'entre vous*, soit seul : *quelques-uns estiment.* Pendant longtemps on disait aussi *aucuns.* Aujourd'hui la forme — *un* peu archaïque du reste — est *d'aucuns : il y en a* **d'aucunes** *qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents* (mol., *Mal. im.*, ii, 6) ; — *Tristapatte est jeune, bien bâti ;* **d'aucuns** *prétendent qu'avant l'offense, la femme s'était déjà vengée* (muss., *Let. Dup.*, let. 3).

Jadis *autre*, soit au singulier, soit au pluriel, s'employait sans article. Desportes écrivait encore : *et par mesmes appasts,* **autres** *pourchasseront,* (*El.*, i, 9). — La forme *autres* s'est conservée jusqu'à l'époque classique. Malherbe a exigé *d'autres* (iv, 364). On le trouve au singulier : *mais je ne serai point à* **d'autre** *qu'à Valère* (mol., *Tart.*, 817). Aujourd'hui, par suite de la concurrence de *de* et de *des*, on tend à dire *des autres : vous en trouverez* **des autres.**

A *autre* au singulier on ajoutait souvent en a. f. *tel : autre tel.* Le mot ne se trouve plus en f. m. Nous ne dirions plus avec Malherbe : *elle ne prit rien qu'un manchon et quelques gants et* **autres telles** *gentillesses* (iii, 126). — Nous disons : *et autres semblables, et autres ejusdem farinæ.*

Autrui — *Autrui* est une ancienne forme de *autre*, à laquelle nous reviendrons ; c'est un vrai type de nominal indéterminé. Il a été sauvé par Vaugelas. Malgré cela, on peut dire qu'il n'entre plus que dans un petit nombre d'expressions : *le bien* **d'autrui,** *ne pas faire* **à autrui,** etc. Il ne désigne jamais que des personnes. Il s'emploie aussi bien pour désigner une personne que plusieurs.

Quelque chose n'est devenu qu'au XVIIe s. un mot composé de genre masculin, où le nom féminin *chose* n'a plus donné son genre à l'expression (vaug., i, 351 ; ménage, *O.*, 16 ; h. l., iii, 518). On remarquera la différence en comparant à *une chose :* **une chose** *m'inquiète et* **elle** *est grave ;* **quelque chose** *m'inquiète et* **cela** *est sérieux.* La Mothe le Vayer estimait encore que : *ai-je fait* **quelque chose** *que vous n'ayez* **fait,** ou **faite** étaient tous deux bons (*Œuv.*, ii, 639).

CHAPITRE VII

QUANTITÉS PRÉCISES

Caractère grammatical des noms de nombre. — Ils sont ou nominaux, ou adjectifs ou représentants : **six** *et* **trois** *font* **neuf** (nominaux) ; — **six maisons** *et* **trois pièces** *de terre* (adjectif) ; — *j'avais convoqué* **six collègues** (adjectif), **trois** *seulement sont venus* (représentant nominal) (1).

Ces emplois demandent à n'être pas confondus. Prenons *un*. Il était autrefois usuel comme nominal : *Comme* **un** *qui prend une coupe* (RONSARD, *Po. ch.*, B. de F., 84) ; — **un** *qui n'avait jamais sorti de Corinthe* (RAC., V, 496 ; H. L., III, 300). Ce n'est pas du tout la même chose que quand nous disons : *Je voulais des perdreaux, je n'en ai trouvé qu'* **un** *au marché*. — Ici *un* représente *un* perdreau. Il est accompagné de *en*, à l'effet d'établir le lien. De même *de trois hommes, il n'en est resté qu'* **un**. — Cf. : **un**, *très jeune, petit et maigre, la tête à moitié emportée, serrait sur son cœur... une photographie de femme* (ZOLA, *Déb.*, 336).

Zéro. — *Zéro* est un mot récent (le même que *chiffre*), qui s'est introduit avec la numération arabe ; c'est à la fois un nom (**le zéro** *est éliminatoire*), un nominal (*qu'avez-vous obtenu ?* **zéro**) et un adjectif. En effet, sous l'influence de l'école, les enfants disent : *j'ai eu* **zéro** *faute*. Le système décimal a grandement contribué à son développement dans le commerce : 0,50, 0,75.

ADJECTIFS = ZÉRO. — L'adjectif héréditaire, c'est *nul*, *nule* (auj. *nulle*). On peut théoriquement l'employer partout, même au pluriel. *Il n'a* **nulles excuses.** — *Ma Reine est un but à ma lyre, Plus juste que* **nulles amours** (MALH., I, 210). En fait, il est de moins en moins usité. Personne ne dira : *je n'ai nuls buts*. — Mais au singulier, il est encore fort commun : *je n'en ai* **nulle envie** ; — *je n'en éprouve* **nul besoin.** Il n'est plus négatif à lui seul dans une phrase, mais se fait accompagner de *ne* : **nul ne** *sait ce que pense cet homme*. C'est la conséquence de l'évolution des mots tels que *aucun*, dont nous allons parler. Ils ont tous été assimilés les uns aux autres. Ils ne sont plus proprement ni des négatifs ni des positifs.

Aucun était originairement un mot positif. La contagion de la négation l'a transformé. Oudin dit vers 1640 que *il y a quelques personnes* est préférable à *il y a aucunes personnes* (H. L., III, 521). Mais on trouve encore à cette

(1) En certains cas, les nominaux deviennent de véritables noms : *les Quarante*; — *le conseil des Cinq Cents* ; — *le conseil des Cinq*, etc.

époque *aucun* dans son ancien sens, pour peu que la phrase soit hypothétique. Ainsi voici une phrase de Descartes : *J'étais en l'une des plus célèbres écoles de l'Europe, où je pensais qu'il devait y avoir de savants hommes, s'il y en avait en* **aucun endroit** *de la terre* (*Méth.*, 21). Peu à peu, en qualité d'adjectif, il tend à remplacer *nul : Je ne connais* **aucun peintre** *qui le vaille.*

Nominaux = zéro. — La langue avait des nominaux positifs ayant eu originairement la valeur de *une personne*. C'était *âme* et *corps d'homme*. Tous deux avaient fini, sous l'influence des phrases négatives où ils figuraient, par prendre le sens de *personne :* **corps d'homme** *n'était avec moi.* — Nous disons encore : *je n'ai pas rencontré* **âme qui vive.** Maupas donne, en 1607, les exemples : *je n'ay veu* **âme** *à qui parler* (190) ; — *A qui avez-vous parlé ?* — **à âme.** — Mais en 1638, ce dernier exemple est supprimé (179).

Dans le sens d'*aucun homme*, nous employons *nul : que* **nul** *ne s'y frotte !* Nous employons surtout *personne :* **Personne** *n'est venu ;* — *je ne connais* **personne** *de si peureux.* Le mot est alors un nominal masculin. Ce changement est récent. Vaugelas estimait encore qu'on pouvait dire : *je ne connais* **personne si heureuse** *qu'elle* (I, 59). Et jusqu'au XVIIIe s., les grammairiens citent des exemples analogues : *il n'y a* **personne** *qui soit plus* **votre servante** *que moi* (desm., *Gram.*, 318). Cet exemple n'est pas probant.

Personne se fait accompagner de la négation, quoiqu'il ait pris lui-même par contagion un sens négatif : *Qui reste en arrière ?* **Personne** (déroul., *Ch. du sold.*). Il y a lieu du reste d'y regarder de près. En vérité *personne* tient la place de *quelqu'un*, sitôt que la phrase prend une nuance négative : *qui... ne veut pas que* **personne** *vous parle !* (mol., *Méd. m. l.*, III, 3).

Aucun nominal, comme *aucun* adjectif, avait autrefois le sens positif : *de satisfaction, je n'en fis de ma vie. Et d'éclaircir* **aucun** *je n'en ay nulle envie* (d'ouv., *Espr. follet*, I, 1).

Nul, nominal, ne s'emploie que comme sujet du verbe : **Nul** *n'aura de l'esprit hors nous et nos amis* (mol., *F. sav.*, 924). Molière disait encore : *ne détachez vers lui* **nulle** *de vos pensées* (*Val de Gr.*, 216).

Il n'y a celui. Les classiques employaient encore souvent cette expression : *il n'y a celui qui :* **n'i ad celui ki** *mot sunt* (*Rol.*, 111) : — **il n'y eut celuy qui** *ne s'interessât de leurs maux* (vaug., *Q. C.*, V, 5). *Il n'y a celui* a passé de mode à la fin du XVIIe s., (cf. alc. de s^t maurice, *Rem.*, 68).

Pas un était fréquent chez les classiques : *je serais comme un saint que* **pas un** *ne réclame* (mol., *Ec. d. f.*, 92). — Il est toujours d'usage : **Pas un** *ne recula* (v. h., *Châl.*, Exp.).

Rien est aujourd'hui un nominal négatif, qui signifie *aucune chose : pas ser la nuit à bien dormir et le jour à* **rien** *faire ;* (1) — *Qu'attendez-vous ?* **Rien.** Mais, comme il a été positif, il entre encore dans des phrases à nuance négative ou hypothétique avec le sens de *quelque chose : j'aurois cru faire*

(1) Autrefois on trouvait *rien* accompagné de *ne : vous* **ne comptez pour rien** *les pleurs de Bérénice* (rac., *Bér.*, 1147).

un crime à vous **rien** *déguiser* (TH. CORN., *Ch. de la Voix*, III, 1) ; — *mais consultez-vous bien avant que d'en* **rien** *faire* (Id., *Am. à la mode*, IV, 5) ; — *En même temps, une souffrance inouïe, comparable à* **rien**, *soulevait les muscles crispés de Gilliatt* (V. H., *Trav.*, Hetz., II, 147).

Néant (en a. f. *nient*), est aussi ancien que la langue ; il servait tantôt d'adverbe, tantôt de nominal : *fair s'en voelt, mais ne li valt* **nient** (*Rol.*, 1600). Sa forme moderne *néant* est encore très usitée, en comptabilité par exemple.

Renforcement des mots qui signifient zéro. — On renforce volontiers l'idée de *rien*, soit par des additions : *rien au monde, rien du tout, rien de rien : il n'a rien* **au monde** *à se mettre ;* soit en remplaçant l'idée abstraite par une image. On prend une chose très petite et de nulle valeur, et on la fait précéder de *pas : pas un zeste ; — pas un fiferlin ; — il n'a rien à faire, pas une panse d'A. ; — il ne vaut pas les quatre fers d'un chien.* (On comparera les mots complétifs de négation).

CHAPITRE VIII

NUMÉRATION DE UN A UN MILLIARD

La quantité précise est l'objet des mathématiques, c'est-à-dire qu'elle a une terminologie spéciale, très développée et très complexe. Nous n'examinerons ici que ce qui fait partie du langage courant, et tout d'abord la *numération*.

Origine des numéraux. — La numération française est composite ; les nombres qui y entrent sont, les uns d'origine latine, les autres d'origine celtique, d'autres enfin d'origine française.

Un — en a. f. était déclinable :

		MASC.	FÉM.			
SINGULIER	Suj.	*uns*	*une*	Pluriel	*un*	*unes*
	Rég.	*un*	*une*		*uns*	*unes*

Il ne subsiste plus aujourd'hui au pluriel que dans quelques expressions : *les uns, les unes, quelques-uns, quelques-unes.*

Deux était aussi déclinable en a. f.

Suj.	*dui,*		*does*
Rég.	*dos,*	*deus,*	*does* (1).

Trois se déclinait aussi :

	Masc.	*Fém.*	*Neutre*
Suj.	*trei*	*treis*	*treie*
Rég.	*treis*	*treis*	

Cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize sont des mots héréditaires invariables.

Pour *dix-sept, dix-huit, dix-neuf...* on a compté par le chiffre des dizaines, auquel s'est ajouté celui des unités. On compte donc *par addition*, d'où l'introduction de *et* : *dix* et *sept* (2).

---

(1) En a. f. un autre mot signifiait *les deux* (masculin : *ans*, féminin : *ambes*); *Ambe* (fém.) s'accolait souvent avec le masculin *dui* ; on le trouve sous cette forme dans le *Roland* : ambedui *unt merveillus vasselage* (1094). Il a vécu jusqu'au XIIe s., on ne le trouve plus dans Joinville.

(2) En a. f. *et* était régulier. Il se rencontre encore fréquemment au XVIe s. Au XVIIe s., les grammairiens ne furent pas tous du même avis. Ménage voulait qu'on dît *vingt* et *un, trente* et *un, soixante* et *un*, mais il admettait : *cent un, quatre-vingt-un* (*O.*, I, 482). Les écrivains du temps emploient le plus souvent la conjonction : *Un amy de* vingt et deux *ans* (BALZ., I, 187) ; soixan e et neuf *professes* (RAC., IV, 619, *P.-R.*). Mais dès la fin du XVIIe s., l'emploi de la con-

Les noms des dizaines. — Pour les nombres des dizaines, la langue a eu recours en même temps à des systèmes différents :

1° *Dix, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante,* sont d'origine *latine,* et aussi *septante, huitante* (octante), *nonante.* Ils étaient très usuels au XVIIe s., encore que Vaugelas les eût condamnés (II, 111) : *quatre mille trois cent* **septante** *neuf livres douze sous huit deniers à votre marchand* (MOL., *B. G.*, III, 4) ; — *il eut ordre de former une assemblée vénérable de* **septante** *Conseillers* (BOSS., *Hist. univ.*, 2° p., ch. III).

2° D'autre part, nous employons encore *quatre-vingts.* C'était un système celtique de numération par 20, autrefois d'un emploi étendu ; on disait *six-vingts, sept-vingts, onze-vingts, quatorze-vingts,* etc. Cette numération par *vingt* n'a subsisté que dans quelques rares expressions, telles que : *l'Hôpital des* **Quinze-Vingts.** *Six-vingts,* encore usuel au XVIIIe s., et que l'Académie approuvait en 1762, a disparu ainsi que *sept-vingts* et *huit-vingts : Remarquez que dans cette scène il n'y a presque que deux mots à reprendre, et que ta pièce est faite depuis* **six-vingts** *ans* (VOLT., *Comment. s. Cin.*, XIe rem.). Reste *quatre-vingts.*

3° *Quatre-vingt-dix* représente une combinaison des deux systèmes précédents. A *vingt* on ajoutait *dix.* Pendant longtemps on a dit *deux vingt et dix* (pour 50), *trois vingt et dix,* etc., d'où *quatre-vingt-dix.*

4° Dans *soixante-dix,* on conserve le même procédé d'addition de *dix,* mais avec cette bizarrerie qu'on ajoute *dix* non pas à un nombre de *vingt,* mais à une dizaine : *soixante.*

Il faut noter que dans beaucoup de provinces le peuple a résisté, et s'entête, malgré les élégants, à dire *septante* comme *quarante ;* de même *nonante ;* mais *uitante* (*octante*) est mort.

Orthographe de vingt et cent. — Les règles actuelles, relatives à l'orthographe de *vingt* et de *cent,* étaient inconnues au XVIe et au XVIIe s., : Palsgrave déclarait seulement que *vingt* et *cent* restent invariables, quand ils ne sont pas multipliés, que sinon, ils prennent *s.* De même Meigret. Personne ne se souciait alors de savoir si un autre nom de nombre suivait ; on écrivait *quatre* **vingts** *et un, deux* **cents** *mille* comme *deux cents,* etc. La règle moderne est une invention de la fin du XVIIe s., dont l'auteur n'a pas encore été retrouvé. Elle fut acceptée par les grammairiens de la fin du siècle, bien que l'Académie en 1762 l'ignorât encore. Elle a passé de là dans les manuels. Que perdrait-on à l'abandonner ?

Mille avait plusieurs formes : *mil,* qui représentait la forme singulière,

---

jonction devient plus rare, l'Académie l'abandonne. Notre langue actuelle conserve encore *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un.* Elle a cessé de dire *cent et un* (*Le livre des Cent et un*). La conjonction est certainement appelée à disparaître dans ce cas-là, comme elle a fini de disparaître de *cent* et *un.* Il est vrai qu'on entend dans *vingt-deux* un *t* ; on s'est demandé s'il n'y avait pas là un reste de *vingt et deux.* Il est plus probable que nous sommes en présence d'une analogie de *trente deux, quarante trois.*

milie, qui correspondait à la forme plurielle. C'est cette seconde forme qui se trouve aujourd'hui écrite *mille* (pron. : *mil*). La langue a tout à fait perdu le sentiment qu'il y avait là un pluriel. *Mil* et *milie* coexistaient en a. f., employés à peu près indifféremment ; c'est ainsi que l'on trouve souvent *mil* pour le pluriel : *Cel jorn i oul* **cent mil** *lairmes ploredes* (*Al.*, CXIX, 5).

On commença à légiférer à ce sujet au début du XVIIe s. Oudin et Richelet (1680) n'admettent plus *mil* qu'en parlant des années. Vaugelas avait fait observer que *mille* « n'avoit point de pluriel » ; c'est aussi l'avis de Ménage (*O.*, II, 116). C'est qu'il arrivait que, par analogie, on trouvait *mille* avec l's du pluriel chez certains écrivains. Leur exemple n'a pas été suivi. La règle s'est imposée dès le XVIIIe s.

Les gros nombres. — Au delà de *mille* on comptait autrefois par dizaines et centaines de mille ; au delà on ne comptait plus (H. I., II, 310-11 ; III, 475). A quoi bon de gros nombres précis, alors que rien n'en faisait sentir le besoin ? Pour désigner un nombre énorme, on employait l'expression *milliasse : Tant de* **milliasses** *d'hommes enterrez avant nous nous encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie dans l'autre monde* (MONT., I, 171, L.). — S'il fallait préciser, on disait *dix fois cent mille :* **milante mil** (G. DE COINCY, 187, 324). Les premiers exemples de *million* apparaissent chez Commynes et dans Juvénal des Ursins. Le mot est sans doute d'origine italienne. Il devint courant au XVIe s. : (*de*) *Nymphes* **un million** (LEM. DE BELG., *Œuvr.*, III, 106).

Au-dessus d'un *million*, la numération demeura longtemps incertaine : *dont on peult bien conter* **millions** *plus de mille* (LEM. DE BELG., *Œuv.*, III, 130) ; **cent mille millions** *de fois* (LAR., *les Esc.*, I, 3).

Enfin *milliard* apparut, mais avec une valeur variable. Dans Peletier du Mans (*Arith.*, 1554, 2 r°) il signifie *million de millions*, c'est en somme un nombre vague, comme *milliasse*. Ce n'est que de nos jours, que par la faute des budgets croissants, le mot est devenu courant. *Trillion*, *quadrillion* restent de pures expressions arithmétiques. 10^n tend à remplacer les nombres démesurés.

CHAPITRE IX

LES MESURES

Tradition et système métrique. — Le français actuel a encore des noms de mesure qui remontent au gaulois, comme *lieue* et *arpent*. On avait pris en outre comme types toute espèce d'objets de diverses dimensions, *pied*, *pouce*, *boisseau*, etc. Tantôt on tirait, comme nous l'avons vu, un dérivé du nom d'un vase, ou d'un contenant quelconque : *une cuillerée*, *une verrée*, *une charretée*, tantôt on se servait du nom même de ce contenant : *un sac*, *un panier de poires*, *un tonneau de vin*, *une cuiller de sirop*.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail de ces mesures, qui sont en nombre énorme : *paire*, *couple*, *douzaine*, *grosse*, *main*, *rame* ; pour les longueurs, *nœud*, *brasse*, *mille* ; pour les surfaces, *hommée*, *ânée*, *journée*, *perche* ; pour les volumes et les capacités, *queue*, *barrique*, *boisseau*, *corde*, *moule*.

Le *système métrique* a introduit une nomenclature officielle. Les noms ont été pris au grec ou au pseudo-grec, et ils ne sont pas des trouvailles linguistiques, tant s'en faut.

Ces noms ont eu beaucoup de mal à s'introduire en France ; ils ont rencontré une vive résistance. Les habitudes des diverses professions ont même contrecarré la diffusion de certaines de ces mesures, de telle sorte que l'État a dû tolérer des noms anciens, mais en général l'Administration les a rapportés aux mesures nouvelles ; c'est ainsi que la *livre* a représenté invariablement 500 gr.

Les mœurs ont contribué du reste à répandre certains noms de mesure. Vers 1840, les hommes de lettres n'entrevoyaient qu'avec horreur l'idée de remplacer *lieue* par *kilomètre*. Alphonse Karr lançait ses *Guêpes* à l'attaque des décimalistes. Aujourd'hui les étapes où on compte par kilomètres, la bicylette, l'automobile ont vulgarisé les noms officiels, si bien que l'expression *faire du trente à l'heure* est immédiatement comprise par tout le monde sans même que *kilomètre* soit exprimé !

Nouvelles unités légales de mesure. — La loi du 2 avril 1919, suivie du décret du 26 juillet, a institué de nouvelles unités de mesure, dont la réunion forme le système M. T. S. (*mètre*, *tonne*, *seconde*). L'enseignement en est obligatoire en France depuis le 26 juillet 1920. Il complète le système C. G. S. (*centimètre*, *gramme*, *seconde*).

Aux *préfixes* et aux *symboles* qui servaient à désigner les multiples et les

sous-multiples du système ancien des Poids et Mesures, ont été ajoutés les suivants :

100 000,	hectokilo	hk	0,0001,	décimilli	dm
1 000 000,	méga	M	0,00001,	centimilli	cm
			0,000001,	micro	μ

Mesures de longueur, de surface, de volume. — Parmi les mesures de *longueur*, de *surface*, de *volume*, il convient d'ajouter ces nouveaux noms de multiples et de sous-multiples à ceux qui étaient déjà en usage. On a ainsi : Longueur : mégamètre (Mm. = 1.000.000 m.) — micron (μ = 1/1.000.000) — millimicron (μμ = 1.1/000.000.000).

Autres mesures. — Il y a des mesures d'angles, de masse, de force, d'énergie, de puissance, de pression, de température, d'électricité, de lumière. Demain, il est à prévoir que le *centisthène* sera aussi commun que l'*hectowatt*.

CHAPITRE X

LES CALCULS ET LE LANGAGE

Exclusions et additions. — On ne saurait examiner ici les procédés linguistiques employés en mathématiques. C'est là une technique spéciale. Je renvoie aussi au chapitre des *Rapports* les additions, retranchements, etc., concernant les propositions.

Pour « exclure toute addition », la langue se sert du mot *seul, seulement. Une dame seule* signifie une dame non accompagnée ; *dames seules* veut dire aussi : *dames seulement ; la chasse* **seule, à elle seule,** *peut remplir une vie : j'en ai* **seulement** *deux de rechange.* On se sert aussi de *unique : il a perdu* **son fils unique.**

En a. f. on usait, comme en latin, de la préposition *par : par lui* (= *lui seul*) ; — *Cil sunt* **par** *els en un val suz un tertre* (*Rol.*, 3065) ; — *La dame... s'en rit* **tout par elle** *soubz les draps* (*XV Joyes*, I). Cette façon de parler nous est restée dans *à part lui*, dont l'orthographe cache le sens véritable.

On se sert aussi de restrictifs : *ne que ; ne rien que; rien que : il* **n'***y a vu* **que** *du feu :* — *ce* **ne** *sont* **que** *festons, ce* **ne** *sont* **qu'***astragales* (BOIL., *A. p.*, I, 58) ; — **rien que** *les potasses d'Alsace constituent une richesse énorme.*

Il arrive aussi qu'après avoir exprimé l'être, la chose, on ajoute des négatives : *je le recevrai lui,* **mais pas d'autre.** On ajoute aussi les locutions : *rien de plus ; ni plus ni moins.*

Le mot *sans* sert également à ces exclusions : *lui,* **sans elle** ; — *la mère,* **sans ses enfants** ; — *deux,* **sans trois.** D'où l'expression **sans plus.**

Quand on veut annoncer qu'il y a quelque chose à ajouter, on se sert couramment de *ne pas... que.* C'est une expression toute moderne. Elle a été combattue avec acharnement par E. Deschanel et par Littré ; néanmoins les exemples en sont extrêmement nombreux, aussi bien chez les auteurs que dans les journaux et dans la langue courante. D'une promotion de jeunes filles très cultivées, aucune ne s'imaginait que ce fût une faute : *il* **n'***y a* **pas que** *moi de bel homme dans le monde* (SCRIBE, *L'ours et le pacha*, sc. 5) ; — *tu* **ne** *me donnes* **pas que** *du courage pour supporter les difficultés de la vie* (BALZ., *Let.* 1er déc. 1833, dans Lebreton, *Balz.*, 186) ; — *Gustave Flaubert* **n'a pas que** *le souhait de clarté* (ZOLA, *Romanc.*, 136) ; — *il* **n'y a pas que** *des demoiselles Loiselier au monde* (M. TINAYRE, *Mais. d. P.*, VII, 75).

Et. Plus. En outre. — La forme mathématique de l'addition, c'est plus (+). Elle se répand dans le langage : 20 *francs par jour*, **plus** *les pourboires, c'est beaucoup.* Mais la vieille forme de la langue, c'est la conjonction *et : deux* **et** *deux font quatre ; — toi* **et** *moi.*

On redouble souvent *et*, moins souvent toutefois qu'à l'époque classique.

A *et* on adjoint souvent *aussi, en outre, par surcroît, encore, en sus, pardessus le marché : On y a retrouvé des poteries, et* **en outre** *des sépulcres de pierre ; — de l'audace, et* **encore** *de l'audace ; — il a reçu dix livres* **en sus** ; — *une jolie jeune fille, et une dot* **par dessus le marché** ! On additionne aussi d'autre façon. D'abord au moyen de *avec : et* **avec** *cela, Madame ? — Bertrand* **avec** *Raton, l'un singe et l'autre chat ; — le singe* **avec** *le léopard Gagnoient de l'argent à la foire* (LA FONT., *Fab.*, IX, 16 ; IX, 3).

A l'aide de *outre, en plus de*, on forme des compléments, où on met l'idée à laquelle on veut ajouter quelque chose : *A Strasbourg,* **outre la cathédrale,** *le Temple St Thomas mérite une visite : —* **en plus** *des frais ordinaires, il faut compter les gratifications de fin d'année.*

Pour ajouter un nom à un nominal, à côté de la forme ordinaire : *ton père et moi*, on se sert d'un pluriel qui englobe les diverses personnes : **nous deux ton** *père.* On dit aussi : *nous le disions souvent avec ton père.*

On souligne l'addition. — Quand on veut souligner l'addition, on introduit l'incise *qui plus est : Toute doctrine sociale qui cherche à détruire la famille est mauvaise, et,* **qui plus est,** *inapplicable* (V. H., *Philos.*, I, 199).

Ni. — Quand deux ou plusieurs idées dépendent d'une négation commune, exprimée ou implicite, on les joint par *ni* au lieu de *et*. Ainsi à la formule *une foi et un roi*, on peut comparer la formule négative *ni foi ni loi : il n'y aura* **ni riches ni pauvres** *au royaume des Cieux : — je n'écouterai* **ni ses suggestions ni ses ordres.**

Ni (anciennement *ne*) est un mot héréditaire. Au cours de l'histoire de la langue, il a été plus ou moins employé. En moyen français il apparaissait à la place de *et* sitôt qu'il y avait négation. Ainsi dans les comparatives après *ne :* **ny** *que mon cœur* **ny** *que moy.* On le rencontre jusque chez les classiques même dans des phrases sans *ne : les choses qui servent plus aux délices qu'à la nécessité* **ni** *au profit* (MALH., II, 19 ; H. L., III, 653). *Sans* est une négation suffisante pour entraîner l'emploi de *ni :* **sans** *vivres* **ni** *lumière : —* **sans** *feu* **ni** *lieu ; —* **sans** *paix* **ni** *trêve.*

Quand il y a interrogation, on voit aussi apparaître *ni : Ai-je jamais reçu de vous* **ni** *caresses* **ni** *amitié ?* (A. KARR, *Tilleuls*, 35).

Dans certains cas, il n'y a point de règle formelle qui impose *et* ou bien *ni*. Mais des finesses de sens se marquent dans ce choix. *Ni*, tout en joignant les termes, disjoint les idées : on dira *qu'on ne s'avise pas de toucher aux libertés acquises* **et** *aux lois entrées dans l'usage.* L'idée est qu'on porterait atteinte à la fois *aux lois* **et** *aux libertés.* Ce serait un double attentat. Avec

ni, l'idée est qu'il ne faut toucher à aucune de ces deux choses, que l'on doit se garder ou de l'un ou de l'autre de ces attentats. (Cf. *il a vécu huit jours* **sans** *boire* **et** *manger* à : **sans** *boire* **ni** *manger*).

AUSSI et NON PLUS. — La langue moderne, pour marquer qu'il y a quelque chose à ajouter à une idée négative, emploie *non plus : ma femme n'y a rien compris, ni moi* **non plus.** L'ancienne langue, elle, employait *aussi*, dans une phrase négative comme dans une phrase positive : *sachez que leur objet n'est pas de corrompre les mœurs ; ce n'est pas leur dessein, mais ils n'ont pas* **aussi** *pour unique but celuy de les réformer* (PASC., *Prov.*, V).

L'usage aujourd'hui ne reste libre qu'avec *ne que*. Un écrivain moderne pourrait écrire comme au XVIIe s. : *la Tradition du peuple juif, et celle du peuple chrétien* **ne** *font ensemble* **qu'***une même suite de religion ; et les écritures des deux Testaments* **ne** *font* **aussi qu'***un même corps et un même livre* (BOSS., *Hist. univ.*, II, ch. 13). Mais on dirait difficilement : *si ce n'est pas un goût déréglé qui doit décider du choix d'un état, ce n'est pas* **aussi** *un respect humain* (MASS., *Car.*, L. Nombreux exemples dans Littré, *Rem.*).

La somme. Totalité. — L'idée de totalité est marquée en mathématiques par les mots de *total* et de *somme ;* en langage courant, par *tout : toute la France ; — tout l'été nous restons à Deauville ; — tous les hommes.*

D'après ce que nous avons dit des choses partageables et des choses nombrables, on différenciera facilement *tout le gâteau* et *tous les gâteaux*. Le premier *tout* signifie *le gâteau entier*, *tous* signifie *la totalité des gâteaux existants.*

Les êtres ou les choses exprimés par des nominaux peuvent également être totalisés : **vous tous,** *soyez témoins ! — la scène* **nous** *a émus* **tous deux** ; — *Nous avons trouvé ici un homme comme il* **nous** *le faut* **à tous deux** (MOL., *B. G.*, I, 1). On ajoute souvent, pour indiquer qu'il n'en manque point : *depuis... jusqu'à :* **Depuis** *madame Rivals...* **jusqu'à** *la vieille servante...* **tout le monde...** (A. DAUDET, *Jack*. 215).

En ce qui concerne l'accord, *tout* adjectif ne présente aucune espèce de particularité : *toute la ville ; toutes les concessions possibles.*

Autrefois *tout* se construisait régulièrement sans article ; il nous en est resté de nombreuses expressions : *en tous cas, à tous égards, de toute sorte, de toute(s) façon(s), de toute manière.* Depuis le XVIIe s., l'article est obligatoire : *non, elle est générale, et je hais* **tous les** *hommes* (MOL., *Mis.*, 118).

Dans le premier sens, on use aussi des mots *entier*, *tout entier* (cf. *intégral*). Dans le second, on peut dire : *en totalité* (cf. les mots *unanime*, *unanimité*).

Il y a une autre façon d'exprimer la totalité, c'est d'employer le distributif *chacun*. Si on pose le principe : *chacun doit le service militaire personnel*, cela revient à dire que *tous* le doivent. Inversement : *nous sommes allés* **tous les ans** *à Chamonix depuis* 1910, peut se traduire par : *chaque année.*

La seule différence est que, dans le second cas, on porte la pensée sur les idées isolées, au lieu d'en faire la somme ; on distribue au lieu de grouper. Mais il faut bien reconnaître qu'il n'y a guère de différence entre *repeindre la façade de sa maison* **chaque** *dix ans* ou *la repeindre* **tous les** *dix ans.*

La presque totalité. — La presque totalité s'indique comme tous les nombres approximatifs par *à peu près, presque : à peu près tous ; presque tous.*

Dans d'autres cas, on marque qu'il s'agit seulement du plus grand nombre, on dit alors, *en général, généralement, en grande partie, pour le plus grand nombre, pour la plupart.* On passe de là à l'idée de *majorité* (1).

Retranchements. — En mathématiques, ils s'expriment par le mot *moins* (—) : A — B ; 5 — 3 = 2. En langue vulgaire, on dit : *qui de* 5 **retranche, ôte** 3, *reste* 2.

Le retranchement se faisait en a. f. à l'aide de la préposition *fors ; tout est perdu,* **fors** *l'honneur et la vie, qui est sauve ; — il le faut avouer avecque vérité, il me passoit en tout,* **fors** *en fidélité* (RAÇAN, *Berg.*, I. 138).

Une variante phonétique de *fors*, à savoir *hors* (venu de *dehors*), a remplacé le vieux mot : *le tyran avait toute la tête,* **hors** *le visage enveloppée* (*Journal de Perlet*, 12 thermidor an II) ; — **hors** *la loi même du mouvement, tout est mobile dans la nature et dans l'humanité* (PROUD., *Rév. soc.*, 98).

Mais on dit aujourd'hui de préférence *hors mis.* (Pour la manière dont ces mots de retranchement sont devenus prépositions, voir aux *Compléments*). *Sauf* est toujours invariable, ainsi que *hormis. Excepté* redevient adjectif après le nom : *les fêtes de Noël et de Pâques* **exceptées** ; — *on les a tous écartés,* **sauf** *deux.* Ces mots s'emploient devant une autre préposition : *j'ai vu Ruy Blas pitoyablement joué,* **sauf** *par Sarah* (FLAUB., *Lett. à G. Sand*, 305).

Sans. On retranche aussi quand, au moyen de *sans*, on indique qu'un ou plusieurs êtres ou objets n'entrent pas dans le compte : **sans** *le beau-père, ils étaient sept tous les jours à table.* (Pour *sauf que, sauf si*, et les propositions d'exception, etc., voir aux *Rapports non logiques*).

Si ce n'est est un vrai mot composé : *qui donc a droit d'espérer,* **si ce n'est** *celui qui porte en lui l'affranchissement du monde ?* (MICH., *Rév.*, I, 309).

Sinon ne faisait pas dans la vieille langue un mot composé, c'était le *se* (si) accompagné de la négation pleine *non*, dont plusieurs mots pouvaient le séparer : **se** *par un pont* **non.** Depuis le XVIe s., les deux éléments se sont soudés, et après un temps de défaveur, *sinon* est devenu un synonyme courant de *excepté : personne de ses amis n'est entré,* **sinon** *vous* (2).

(1) Ajoutons que souvent à l'idée que *tous les êtres, toutes les choses* ont pris part à une action, se sont trouvés dans un état donné, s'ajoute l'idée accessoire d'un empressement, d'une sorte de concurrence entre eux : *c'était* **à qui** *apporterait des fleurs ; — ce fut* **à qui** *parlerait,* **à qui** *gémirait,* **à qui** *lèverait les mains au ciel* (V. H., *Dern. j.*, Préf.). On comprend d'où est venue cette façon de parler : *on joue à qui perd gagne ; — on courl à qui mieux ;* d'où : *à qui mieux mieux ; c'était à qui réussirait le mieux.*

(2) Voir aux *Hypothèses* (V^e part.).

Quelquefois, pour retrancher, on fait des phrases spéciales, contenant les réserves : *je ne parle pas de, en mettant à part, si l'on excepte, en ne tenant pas compte de.*

Multiplication. Multiplicatifs et Multiplicandes. — Des multiplicatifs existaient en latin. Ils n'ont pas subsisté en f. m., sauf *double*. Quant à *triple*, c'est une forme savante. Elle a remplacé *treble*. *Quadruple* a remplacé *quadruble*.

Nous avons aussi, depuis le XVIe s., réemprunté une série de multiples en *uple : sextuple, décuple, centuple*, etc.

Encore ne faudrait-il pas croire que la forme *double* de l'a. f. eût la valeur nette qu'elle a aujourd'hui. *Double* était souvent un simple synonyme de *fois ; cent doubles* signifiait *cent fois : car sa joie li iert a* **cent doubles** *doublee* (BERTE, 1986, G.).

C'était là la vraie manière française de multiplier. On se servait de noms placés devant le nombre à multiplier et on faisait précéder le tout du multiplicateur, comme nous faisons encore aujourd'hui quand nous disons *quatre fois huit*.

Un des principaux multiplicandes étaient *tant : bien* **II. tans** *plus que l'autre gros* (CHREST., *Percev.*, G.). De *tant* on avait tiré *autretant*, et *autant* (une autre fois), qui existe encore. On se servait aussi de *voie, empaintes, onde*, et en particulier de **coup** (1). *Coup* a encore ce sens dans diverses locutions de la langue moderne, telles que *encore un coup, du premier coup, tout d'un coup, à tous les coups : mettons* **encore un coup** *toute la Grèce en flammes* (RAC., *Andr.*, 1158) ; — **tout d'un coup** *son visage a pâli* (MOL., *Am. méd.*, I, 6). — De là l'adverbe *beaucoup*, qui a fini par remplacer *moul*.

Le mot *fois* est aujourd'hui seul en possession de jouer le rôle de multiplicande : *mille fois, deux cent trente et une fois.*

En langue moderne, on use de préfixes multiplicatifs : *bi, tri, poly*, dont nous avons déjà parlé : **bi***cyclette, phosphate* **tri***calcique,* **poly***syllabe,* **multi***millionnaire* (cf. *unicolore, bicolore, tricolore*).

Partage et division. — Les choses nombrables partageables se divisent en parties égales ou inégales. Le total à partager se construit avec *de :* **de tous,** *j'en ai élevé deux ;* — **de toutes les misères** *parisiennes, les plus difficiles à découvrir... sont celles des gens honnêtes* (BALZ., *Env. h. cont.*, 135); — **de tout** *ce qu'il m'a fallu sacrifier,* **de tant d'ambitions foudroyées,** *ce que je pleure, c'est vous* (A. DAUD., *Pet. par.*, 23). Le développement de ce complément est très grand. On dit par analogie : **de lui** *ou* **de sa femme,** *on ne sait qui mourra le premier.* On trouve aussi : *entre, parmi, sur* : *le grand mouve-*

(1) Au début, ce mot signifie proprement *une gifle*. Après avoir passé par le sens de *choc* produit par un objet quelconque, il en arrive à être le synonyme de *fois*.

ment ombrien du XIIIe s., qui est, **entre tous les essais** *de fondation religieuse, celui qui ressemble le plus au mouvement galiléen* (REN., *Jés.*, ch. XI) (1).

Nous disons aujourd'hui *l'un des trois, l'une des dix.* Autrefois ce n'était pas seulement le nombre *un* qui prenait l'article comme aujourd'hui, mais les autres nombres, pour marquer une partie plus ou moins considérable d'un nombre exprimé ou sous entendu : *E Bramimunde les turs li ad rendues,* **Les dis** *sunt granz,* **les cinquantes** *menues* (*Rol.*, 3655) ; — **les trois** *batailles des sept garderoient l'ost par defors* (VILLEH., 170 d). — Encore au XVIIe s., **Des trois, les deux** *sont morts, son époux seul vous reste* (CORN., *Hor.*, 995) ; — *j'avois pris cinq bateaux pour mieux tout ajuster ;* **les quatre** *contenoient quatre chœurs de musique* (Id., *Ment.*, 264). Le sens est : **deux sur trois** *sont morts,* **quatre sur cinq** *des bateaux.*

Le complément du partitif est souvent dans le représentant *en : ces poires sont belles, j'*en *veux une douzaine.*

Les distributifs. — 1° Pour répartir, distribuer en portions, on indique par un nombre l'effectif de chaque portion, et on fait précéder ce nombre de la préposition *par : défiler* **par quatre** (quatre de front) ; — *les invités s'en allaient* **par deux, par groupes** *de deux.* Ou bien on exprime deux fois soit le nombre, soit le nom, en reliant au moyen de *à, par : les enfants s'avançaient deux* **à** *deux, trois* **par** *trois, enfant* **par** *enfant.* — *Tous les fantômes vagues, riants ou funèbres, que peut contenir une conscience, revenue et rappelée* **rayon à rayon, soupir à soupir** (V. H., *Cont.*, Préf.).

2° On se sert du nominal *qui..., qui.* Cette expression était suspecte à Vaugelas (I, 121 ; H. L., III, 298); mais, soutenue par l'Académie, elle finit par demeurer (*ils n'ont pas manqué de dire que cela procédait* **qui** *du cerveau,* **qui** *des entrailles,* **qui** *de la rate,* **qui** *du foie* (MOL., *Méd. m. l.*, II, 5); — **qui** *sortant des maisons,* **qui** *des petites rues adjacentes,* **qui** *des soupiraux des caves* (V. H., *N. D.*, I, 104). — Ce *qui* est généralement sujet (2).

CHACUN et CHAQUE. — Ce distributif a toute une histoire. Il figure dans les *Serments de Strasbourg : in* **caduna** (*chadune*) *cosa* (en chaque chose). Les Latins avaient adopté le grec *cata,* en l'unissant au latin *unu,* d'où : *chadun.* D'autre part ils employaient *quisque,* d'où *cesque.* Ces deux mots se sont mélangés pour aboutir à un mot bâtard *chesqun, chascun,* où on retrouve le *cha* de *chadun* et le *sq* de *cesque.* Cette forme fut longtemps unique, et servait à la fois d'adjectif et de nominal. La situation dura ainsi jusqu'au XVIe s. Un phénomène analogique se produisit alors : avec *que(l)qu'un* on avait

(1) On dit fort bien : **Parmi tous ces élèves** *je n'en trouverai donc pas un qui sache cela.* Le nombre est indéterminé. Mais on ne dit pas : **Parmi mes trois élèves,** *je n'en ai aucun qui ait réussi à l'examen.* Il faut pour que *parmi* soit possible, qu'il s'agisse d'une masse, d'un groupe considérable : *parmi mes trente élèves.*

(2) Autrefois *que bien, que mal,* voulait dire *tant bien que mal : un coquin approuvé tel, s'enflant d'orgueil et de vent, veut se dire grand seigneur, sous l'ombre de quelques douzains qu'il a* **que bien que mal** *acquis* (CHAP., *G. d'Alf.*, I I, 33 ; H. L., III, 298). **Que bien que mal,** *elle arriva, sans autre aventure fâcheuse* (LA FONT., *Fab.*, IX, 2).

un adjectif *que(l)que*. Il arriva un moment où un adjectif *chaque* fut tiré de *chacun*. *Kekun : chacun ; keke : chaque*. Cette forme *chaque* se répandit avec une rapidité telle que Malherbe a proscrit *chacun* adjectif : *chacun jour* (cf. VAUG., II, 393). Au XVIIe s., la situation moderne est établie : *chaque* et *chacun* ont pris des fonctions distinctes. l'un étant nominal, l'autre adjectif. Mais ils ne devaient pas en rester là : *chaque* tend à tout envahir. Le peuple dit souvent : *je les ai achetés* **deux francs chaque,** au lieu de dire : **deux francs chacun.** Considérez aussi **chaque deux** *jours*.

Chaque une fois né, on vit se développer *un chacun*, nominal encore usuel au commencement du XVIIe s. Mais il parut trop familier à l'époque classique. Corneille a corrigé : **Un chacun** *à soi-même est son meilleur ami*, en : **chacun** *en son affaire* (*Mél.*, 537, var.). — Cf. : *hautement* **d'un chacun** *elles blâment la vie* (MOL., *Tart.*, 137). *Un chacun* ne s'est pas relevé de ce discrédit. On dit aujourd'hui : *tout chacun* (et qqf. *tout un chacun*).

Chacun et les possessifs. — *Chacun* a le sens de *tous : elle étourdit* **chacun** *de son caquet* (MONTFL., *Dupe*, I, 2), tout en ayant en même temps le sens distributif : **Chacun en a sa part** *et tous l'ont tout entier*. En divisant par le distributif *chaque* une somme ou un produit, en réalité on envisage les unités de cette somme ou de ce produit une à une ; mais si on les considère toutes, on considère tout de même le nombre total. Ceci a des conséquences syntaxiques curieuses, qui expliquent les polémiques sans fin entre les grammairiens à ce sujet.

Je suppose que je dise : *j'ai donné à ces douze enfants une pomme*, la pensée ne serait pas suffisamment claire; j'ajoute *à chacun*, et cela veut dire que j'ai donné douze pommes et que j'ai donné une pomme par enfant : *chaque enfant a eu sa pomme*. Avec ce tour pas de difficulté. Mais doit-on dire : *ils ont eu chacun* **sa** *pomme* ou *chacun* **leur** *pomme ?*

Il y a, comme nous le verrons, deux séries de possessifs en français : des *possessifs de l'unité* et des *possessifs de la pluralité : mon*, dans *mon chapeau* est un possessif de l'unité. *mon* ne se rapportant qu'à un seul possesseur ; *nos chapeaux* n'est pas le pluriel de *mon chapeau* (le pluriel de *mon* c'est *mes : mes chapeaux*) ; *nos* est le possessif de la pluralité, c'est un possessif à plusieurs possesseurs. Avec *chacun*, qu'est-ce qui convient, le possessif de l'unité ou celui de la pluralité ? Faut-il considérer les douze enfants en prenant chaque enfant individuellement, ou faut-il considérer la somme ? De même doit-on dire : *les hommes ont mis* **chacun son** *chapeau*, ou : *ils ont mis* **chacun leur** *chapeau ?* Les uns ont tenu pour *son chapeau*, les autres pour *leur chapeau ;* on invoquait de prétendus principes logiques. En réalité il n'y a pas de logique là-dedans, il y a deux façons de considérer une même action accomplie par une collectivité. Voilà des gens à table, ils sont six ; ils ont bu *chacun sa bouteille*, ou ils ont bu *chacun leur bouteille*. Les deux façons de parler sont acceptables. Les théoriciens qui le nient disent : Du moment que vous divisez l'action d'ensemble (puisque vous faites intervenir le distri-

butif *chacun*), vous la considérez comme formant autant d'actions de détail, donc vous devez pour chacune employer le terme qui convient à une action et non à plusieurs. La vérité est que l'ancien usage était de dire *son, sa ;* c'est l'usage latin et traditionnel en a. f. L'usage moderne tend au contraire à introduire le possessif de la pluralité avec *chaque,* mais non avec *chacun.* C'est que pour un Français qui n'a pas fait d'études spéciales, cette expression de *chaque* se présente comme une expression invariable ; il dit *chaque homme, chaque femme ;* dès lors, il tend à dire : *ils ont bu leur bouteille chaque* (et non *chacun*) c'est-à-dire à prendre l'ensemble et à le diviser par cette espèce de distributeur invariable. Le sujet est pluriel, il met le possessif pluriel, *ils ont bu leur bouteille chaque.* Au contraire, s'il se sert de *chacun, chacune,* élément variable, il considère l'idée en division, et d'instinct il indique que c'est *chacun* qui en avait *une,* en mettant le possessif de l'unité pour bien marquer qu'il divise.

Faisons une phrase où le singulier est sensible à l'oreille ; prenons par exemple le mot *cheval :* ils soignent *chacun son cheval,* ou *chacun leur cheval? Treize cavaliers attendent, et il n'y a que douze chevaux, ils n'ont pas chacun* **son cheval.** *Chacun leur cheval* signifierait plutôt qu'ils n'ont pas *chacun* le cheval qu'ils ont l'habitude de monter.

Les fractions. — Les plus anciennes expressions sont formées avec les vieux adjectifs ordinaux dont il sera parlé en leur lieu : *un tiers, un quart.* (*Moitié* est aussi un vieux nom).

Au delà de *un quart,* les fractions ordinaires se forment avec les nouveaux ordinaux : *le cinquième, le quinzième, le centième.* Les décimales deviennent du reste de plus en plus usuelles : *un dixième, un vingtième.*

Les sous-multiples. — Le système métrique et les autres nomenclatures de mesures ont vulgarisé les préfixes diviseurs : *déci* (mètre) *centi* (mètre) : *décisecondc, centiseconde,* qui, sous l'influence des sciences, tendent à entrer dans la langue courante. Elle a incorporé une abréviation de *milli(mètre)* sous la forme de *mille.* Les ouvriers disent : *cette baguette a un* **mille** *de trop.*

On compose avec *demi : demi-mesure, demi-brigade.* (Cf. *mi, semi*).

Conclusion. — Ce bref exposé suffit à montrer l'opposition profonde entre les procédés employés par la vieille langue pour parler des matières de mathématiques, et les procédés qui tendent à se vulgariser aujourd'hui. Tant qu'il a suffi d'une arithmétique élémentaire, la numération s'arrêtait court ; les procédés pour les calculs étaient simples et concrets. On partait comme ailleurs d'objets réels pour signifier des unités : *trois tanz, trois fois.* Les fractions, les proportions, tout s'exprimait par les moyens généraux du langage.

Tout cela a changé ou tend à changer, au fur et à mesure que les mathé-

matiques pénètrent de plus en plus dans l'éducation, le commerce, la vie politique et sociale ou la vie privée. Les opérations de crédit, les calculs en vue d'assurance et de retraites, etc., ont énormément accru le rôle de l'arithmétique dans la langue usuelle : *le* $3\frac{1}{2}$, *du trois net; la valeur nominale, capitaliser à* $5\frac{1}{2}$.

Tous les jours on emprunte à la science des expressions, des signes, des formules : *la Chine est* **une quantité négligeable ;** — *j'en prends à dose* **infinitésimale ;** — *il le lui a dit* **n** *fois, toujours sans succès ;* — *le* **coefficient** *assurance compte beaucoup dans les concours ;* — *Je vous démontrerai* **par A + B** *qu'il m'est impossible de faire ce que vous exigez ;* — *Donne m'en* **ε** : — *l'erreur est* **de l'ordre** *du millionième ;* — *Escompter* se dit non plus seulement d'une valeur, mais d'un succès : *on escompte sa vie.* Le *quotient,* par la politique, est entré dans la langue courante, etc. (1).

---

(1) Qu'on examine seulement les deux mots : *riche* et *capitaliste.* « *La richesse* dit encore Littré, c'est l'ensemble des choses qui servent à la satisfaction de nos besoins. *Le capital,* c'est l'ensemble des moyens de satisfaction qui résultent d'un travail antérieur. Le capital est un des trois éléments de la production : *agents naturels, travail, capital.* » Nous sommes loin de ces définitions, quand on parle de *l'émigration des capitaux, du capital travail,* etc.

LIVRE IV

INDÉTERMINATION ET DÉTERMINATION

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION DE DÉTERMINATION

Il y a indétermination quand on parle d'êtres ou d'objets quelconques, sans indiquer quels sont les êtres ou les objets particuliers dont on parle : *un soldat ; des fleurs.* Il y a détermination en cas contraire : *le soldat en faction à la porte du Ministère des finances ; les fleurs que j'ai rapportées hier.*

Il peut y avoir détermination d'individu, ou détermination d'espèce : *la route de Paris à Antibes,* c'est *une* route déterminée ; *les routes nationales,* c'est *une espèce* de routes déterminées (1).

Qu'est-ce qui est déterminatif ? — On parle d' « une table ». On veut en acheter une. Si on se présente chez un marchand avec cette idée, avant de montrer toutes sortes de tables, différentes de forme, de matière, etc., il demandera des précisions : une table destinée à quel usage ? de quel prix environ ? Ce sera, je suppose, une table à thé, à double plateau, marquetée, etc. Avec tout cela, il n'y a pas détermination, jusqu'à ce que l'acheteur ait choisi *la table* qu'il préfère. C'est seulement quand, entre les diverses tables analogues, la préférence aura été donnée à l'une d'elles, qu'on sera passé de l'indéterminé au déterminé : le client peut alors la montrer : *je*

(1) La compréhension d'une idée consiste dans le nombre des éléments qui la composent, dans celui des idées dont elle est formée ou extraite. Son extension consiste dans le nombre des objets auxquels elle est appliquée actuellement, parmi tous ceux auxquels elle convient, et dans la manière dont ils sont considérés. Ainsi les adjectifs *pauvre, faible, maigre* modifient une idée dans sa compréhension, car, si je les joins à l'idée *homme,* j'ajoute à toutes les idées qui composent cette idée *homme,* les idées de pauvreté, de faiblesse, de maigreur, qui n'entrent pas nécessairement dans sa formation.

Au contraire, les adjectifs : *le, ce, tout, un, plusieurs, chaque, quelque, certain* et autres semblables, modifient une idée dans son extension, car, si je les joins à cette même idée *homme,* ils la déterminent à être appliquée aux individus à qui elle peut convenir, ou d'une manière indéfinie, ou avec précision, ou collectivement ou distributivement, ou en totalité, ou partiellement (DEST. DE TRACY, *Idéol.,* 1803, 101-105).

prends **cette table-ci.** Il demande qu'on lui envoie **sa table** le plus tôt possible. Il ne la reçoit pas : il réclame **la table qu'il a achetée.** Point de réponse : il vient voir pour **la table,** etc. (1).

Il y a détermination sitôt qu'il y a accord entre celui qui parle et celui qui écoute ou qui lit, sur l'individualité des êtres, des objets, des actions, des espèces dont il est question au propos.

Tout est déterminatif et rien ne l'est. Impossible d'indiquer « à priori » les précisions qui suffisent, une seule parfois, dans d'autres cas, toute une série. Ainsi on présente *deux pianos,* un *Érard,* un *Pleyel,* vous achetez *le Pleyel.* La détermination est faite. Y en a-t-il plusieurs de chaque marque ? Il faut recourir au prix, ou à une autre caractéristique. De même pour tout. *Du tabac à priser* est déterminé, s'il n'y en a que d'une sorte; sinon il faudra indiquer la qualité.

Dès lors, pour certaines désignations, les caractéristiques vont s'enfiler les unes derrière les autres : *le groupe de la statuaire du Moyen Age qui m'a le plus frappé au Louvre, c'est* **le groupe qui se trouve dans une petite salle du rez-de-chaussée, qui vient de Bourgogne** *et* **qui représente des pleureuses** *portant une dalle funéraire* (le tombeau de Philippe Pot) ; — *la dame* **que nous avons rencontrée à la Comédie-Française, qui portait une petite toque avec une plume blanche, qui était dans l'avant-scène de droite,** *et* **qui applaudissait tout le temps.**

Comment on demande une détermination. — Pour demander une détermination, on peut poser des questions très générales: *on est venu vous demander.* **Qui ?** — *Il me reste beaucoup à faire.* **Quoi ?** Mais l'interrogatif essentiel c'est *lequel, laquelle,* etc. *Ton cousin est venu te demander. Mon cousin ?* **lequel ?** — *Celui de Nantes ;* — *je viens vous demander une faveur :* **laquelle ?**

Jusqu'au XVIIIe s., on pouvait employer *quel* sans article : *Juge-nous un peu sur une gageure que nous avons faite* — **Et quelle ?** (MOL., *Imp.,* 4) ; — *je viens vous annoncer la meilleure nouvelle du monde* — **quelle ?** (MOL., *B. G.,* IV, 5) ; — **quelle** *des deux aurai-je, ou la mort ou Cassandre ?* (ROTROU, *Venceslas,* II, 2) ; — **quels** *de vos diamants me faut-il lui porter ?* (CORN., *Suite du M.,* II, 3). « Il n'y a qu'une sorte de phrase où *quel* sans article puisse être employé sans l'accompagnement d'un substantif ; c'est, par exemple, lorsque quelqu'un ayant dit : *j'ai une grâce à vous demander,* on lui répond : *quelle ?* au lieu de dire : *quelle grâce ?* (RÉGNIER DESMARAIS, *Gram.,* 1706, in-12°, 281).

Lorsqu'il s'agit de faire un choix entre des personnes parmi lesquelles doit se trouver celle dont on parle, on emploie *qui* ou *lequel* suivi du complé-

(1) Sur les mots mêmes *défini, indéfini, déterminé, indéterminé,* on trouvera des réflexions très intéressantes dans un article de M. Yvon (Revue de philologie, tome XVI). L'auteur critique avec raison ces expressions, dont il a été fait du reste un emploi si incohérent, qu'il est très difficile actuellement de leur attribuer une valeur rigoureusement exacte.

ment partitif : *qui de vous deux* ou *lequel de vous deux ira le trouver ?* Cependant *qui* est en décadence, tandis qu'en langue classique il était encore fréquent : **qui de nous deux** *à l'autre a droit de faire loi ?* (MOL., *Sgan.*, 7). Quand il s'agit de choses, *lequel* est maintenant de règle absolue. Il était volontiers nominal en langue classique : *je transissois, je brûle maintenant.* **Lequel** *vaut mieux ?* (LA FONT., *Cont.*, II, 5, 276). Cet emploi est aujourd'hui fort rare.

Quel est complètement sorti de l'usage. Il était déjà archaïque chez La Fontaine : *la question ne fut que de savoir* **quelle** *des deux dessus l'autre l'emporte* (LA FONT., *Cont.*, I, 63) ; — cf. *Mais quand on voit les miracles et doctrines suspects d'un mesme costé, alors il faut voir* **quel** *est le plus clair* (PASC., *Pens.*, éd. Molin., II, 77) ; — *Je doute* **quel des deux** *est moins m'assassiner, Ou de la retenir, ou de m'abandonner* (ROTROU, *La Sœur*, IV, 4).

Il faut ajouter qu'ici comme ailleurs les périphrases interrogatives jouent un rôle important. Dans les exemples de *lequel* qui sont donnés par Oudin en 1645, on note déjà l'introduction de *est-ce :* **lequel est-ce** *qui a fait cela de vous autres ?* **lequel est-ce** *de vos frères qui est venu chez vous ?* (*Gr.*, 130). De même au lieu de *qui est venu ?* on dira : *qui est-ce qui est venu ?* Dans la langue populaire, ces périphrases sont quasi de règle : *lequel est-ce* ou même *lequel c'est qui ira ?* On entend : *qui c'est qui vient ?* et aussi avec une réduction sans verbe de ce tour : *lequel qui ira ?* A éviter.

Il est bien entendu, d'après ce qui a été dit de la détermination, que ce ne sont là que les interrogatifs généraux. Puisqu'on peut répondre par toutes sortes de spécificatifs, on peut aussi questionner en posant des questions de toutes sortes : on cherche à retrouver un roman publié par la « Revue de Paris ». La première question sera : *de quel auteur ?* — Je l'ignore. — *Quand a-t-il été publié ?* — Il y a une dizaine d'années. — *Quel était le sujet ?* — Un Français, déguisé en femme turque, assassinait, etc.

CHAPITRE II

LES INDÉTERMINÉS

Indéterminés par nature. — Les cas où on ne détermine pas les choses dont on parle sont nombreux, soit qu'on ne puisse pas, soit qu'on ne veuille pas les déterminer : une jeune fille attend **un** mari, elle ne sait ni les prétendants qui se présenteront, ni celui qu'elle agréera. La première phrase venue offre des exemples : *C'était, il m'en souvient,* **par une nuit d'automne** (MUSS., *La Nuit d'oct.*) ; — **Un homme,** *était-il grec, juif, chinois, turc, persan ! Un membre du parti de l'ordre, véridique Et grave, me disait* (V. H., *Chât.*, Par. d'un conserv.) ; — *Dans* **une fête, un jour, je ne sais plus laquelle** (Id., *Ib.*).

Il y a des nominaux indéterminés par nature ; l'un d'entre eux est **on,** dont nous reparlerons au *Sujet du verbe,* liv. VII, ch. XV. Rappelons aussi :

Quelqu'un, prononcé anciennement *quequ'un* (THUROT, II, 263) : *quelqu'un est venu. Il est venu quelqu'un ; Vous demandez quelqu'un ?*

Quelque chose, dont nous avons déjà parlé. Ces mots peuvent être accompagnés d'un déterminant : **quelqu'un de ces prêtres...** *achètera... cette royale maison* (LA BR., *Car.*, Biens de Fort.).

Qui que ce soit, quoi que ce soit, qui sont devenus de vrais mots composés : *je n'en parlerai à* **qui que ce soit** (= je n'en parlerai à personne) ; — *je suis aveugle à tout, sourd à* **quoi que ce soit** (MOL., *Ét.*, 1041).

Un tel : On sait à point nommé : **un tel** *a composé la plus jolie pièce du monde sur* **un tel sujet** ; — **une telle** *a fait des paroles sur* **un tel air... Monsieur un tel** *écrivit* **hier un sixain à Mademoiselle une telle... un tel auteur** *a fait* **un tel dessein** (MOL., *Préc.*, 9). Nous ne l'employons jamais plus adjectivement. Il était encore dans La Bruyère : *il y a* **un tel livre** *qui court, et qui est imprimé chez Cramoisy en tel caractère* (LA BRUY., *Car.*, Ouvr. de l'Espr.).

Tel : **tel** *partit tout baigné des pleurs de sa Lucrèce* (BOIL., *Sat.*, X).

Quiconque, qui est à proprement parler un conjonctif indéfini, mais tend à devenir un simple synonyme de *qui que ce soit : Il ne faut pas en parler* **à quiconque** ; — *Il a à cela autant d'intérêt que* **quiconque** ; — *aussi bon enfant pourtant que* **quiconque** (A. ASSOL., *Champdeb.*, 236) ; — *ces messieurs qui se font une loi d'honneur de chercher à arracher la vie à* **quiconque,** *même à un ami, qui par hasard les froisseroit* (P. BOREL, *Pat.*, I, 131). *Qui* est à rapprocher de *quiconque : Il est assez ordinaire de mépriser* **qui nous méprise** (LA BR., *Car.*, De l'hom.) ; — *il disait :* **Qui me suit,** *aux anges est pareil* (V. H.,

Lég., Le Christ) ; — *Jésus*, **qui voit** *ton front, croit voir le front du jour* (v. h., *Chât.*, A un martyr). (1). A dire vrai, le tour n'est pas populaire, mais il est très répandu, à cause des formules proverbiales : **Qui vivra** *verra*. Sous l'influence de l'analogie générale, *celui* a tendu à devenir usuel devant ce *qui* indéterminé : *Heureux* **celui qui** *voit sa trace et l'a suivie !* (v. h., *Lég.*, Le Christ).

Moyens d'indéterminer les noms. — Ils ne sont pas très nombreux.

1° On emploie des adjectifs devant ou après le nom commun ou propre : **Certain** *renard gascon, d'autres disent normand* (la font., *Fabl.*, iii, 11) ; — **un certain Bertrand.** Au pluriel, *certains* signifie : *quelques*, nous l'avons vu ; mais en outre, précédé ou non de l'article *de*, il implique qu'on pourrait désigner plus expressément les personnes, les choses : *A* **de certains** *maris faits* **de certain** *modèle...* (2).

Un à lui seul suffit à indéterminer les noms propres : **un** *M. Myrtil.*

On emploie aussi et surtout **quelconque,** qui suit toujours le nom. C'est le mot indéterminant par excellence : *Je veux parler à l'Inspecteur. Lequel ? Un Inspecteur* **quelconque ;** — *Quel chapeau voulez-vous ? Un canotier* **quelconque,** *pour m'en aller à la campagne.*

Cet adjectif est devenu maintenant un véritable adjectif qualificatif. *Il était quelconque.* Comprenez : il n'avait aucune espèce de caractère qui le distinguât d'aucune espèce de personnes ; c'est le type même de la vulgarité banale. *Comment est-il, son tableau ? — Oh ! quelconque !* (3).

Tout se prend avec le sens de *n'importe lequel : ouvert à* **tous venants ;** — **Toute saison, tout ciel,** *sont bons quand on est deux* (lam., *Joc.*, 20 sept. 1793).

Tel, que nous avons vu employé comme nominal, se joint au nom en qualité d'adjectif : *Nous disons à celui qui n'est pas encor né Quel jour au point du ciel* **tel astre** *ramené Viendra de sa lueur éclairer l'étendue* (lam., *Joc.*, 8 août 1801) (Cf. *en tel ou tel cas*).

2° L'indétermination peut être marquée par des propositions spéciales indéterminatives : *Une autorité,* **quelle qu'elle soit, quelle qu'elle puisse être.** On a dit jusqu'au XVIIe s. : *un homme, qui qu'il soit.* Malgré les grammairiens, **tel qu'il soit** se dit toujours (Voir liv. xxiv, ch. viii). Dans ces phrases, c'est au subjonctif du verbe qu'échoit le rôle d'indéterminant. *Soit* signifie en réalité *puisse être.*

Quel + nom + *que* est une ancienne forme, qui se trouve jusqu'au XVIIe s., **En quel lieu que** *ce soit, je veux suivre les pas* (mol., *Fâch.*, 1762).

---

(1) Pour le tour : *Bonne chasse, dit-il,* qui l'aurait *à son croc*, voir à *l'Hypothèse*, liv. XXIV, ch. VIII.

(2) *Certain* a fini par faire corps avec des noms auxquels il est souvent accolé ; ainsi : *certaine raideur britannique*, d'où la locution : *certaine raideur*, à laquelle va se joindre l'article défini : *Ses manières ont une grande aisance, on y voit tout de suite l'homme du monde* ; **la certaine raideur britannique** *qui les accompagne doit être, aux yeux de bien des gens, une qualité de plus* (d'hauterive, *Ouvrier*, 1900-1901, 706).

(3) Il ne s'emploie jamais plus avec la valeur d'un nominal : *Quelconque de mes frères.*

Vaugelas lui-même écrit encore ainsi. La règle moderne est dans Richelet (1680) : *Quelque mérite qu'on ait.*

On a été longtemps indécis sur le choix entre *qui* et *qu'il, qu'elle*, derrière *quelque : Quelque disgrâce* **qui** *lui arrive* ou **qu'il** *lui arrive. Quelque... qui* est classique, et il reste nécessaire dans d'autres phrases, où le verbe n'est pas impersonnel : *Ah ! sache,* **quelque ardeur qui** *m'impose des lois, Que mon front a rougi pour la dernière fois* (MOL., *D. Garc.*, 782). (Voir liv. XXIV, ch. VIII).

N'importe, ancien verbe, est devenu une formule qui s'ajoute à *quel* suivi d'un nom, ou bien à *qui, quoi*, nominaux, pour les indéterminer. On se rappelle la fameuse formule donnée à une certaine politique française : *Mettre* **n'importe qui n'importe où,** *pour* **n'importe quoi.**

Ajoutez d'autres formules : **Le premier venu** *fera l'affaire ;* — *Là pas d'astre, et pourtant* **on ne sait quel regard** *Tombe de ce chaos* (V. H., *Lég.*, Le Parric.) ; — *Ce* **je ne sais quel** *Dieu qui veut qu'on soit vainqueur* (Id., *Ib.*, Mar. de Rol.).

Enfin on peut dire que l'absence d'article indéfini achève d'indéterminer. Ainsi dans les proverbes ou formes de langage proverbiales : *A bon chat bon rat ;* **Belle hôtesse** *et qui rie vaut autant que* **bon vin** *en une hôtellerie* (ROTROU, *Deux Puc.*, II, 1) ; — **Petite pluie abat grand vent ;** — **Jamais siècle passé** *n'a vu monter empire, Où* **le siècle présent** *verra monter le tien* (MALH., *Poés.*, LXXXVII).

Comparez d'autres phrases, très courantes, où une idée est prise dans toute sa généralité : *Pour qu'il y ait* **escroquerie,** *au sens propre du mot ;* — *Je ne vois dans tout cela qu'***enfantillages ;** — *Le volcan fermera ses gouffres entr'ouverts, Et n'aura sur ses flancs que* **fleurs** *et* **gazons verts** (V. H., *Hern.*, V, 3). De même dans les phrases négatives : *Il n'y a* **homme qui** ; *Il n'y a si* **grand plaisir qui** *n'ait une fin.*

CHAPITRE III

LES NOMS DE PERSONNES, DE PAYS, DE VILLES ET LA DÉTERMINATION

Théoriquement les noms propres n'ont pas besoin de détermination. Mais nous avons vu avec quelle prudence il faut considérer ce terme de *noms propres*. *Dieu* peut n'avoir besoin d'aucune détermination ; mais on peut aussi déterminer ce mot : **le Dieu** *des Chrétiens*, **le Dieu** *des Juifs* ; **le Dieu** *des Bouddhistes*.

Les notions qui semblent les plus déterminées ne le sont que si certaines conditions sont réalisées. A plus forte raison une détermination intervient-elle auprès des noms qui appartiennent à plusieurs *montagnes, cours d'eau, localités*, etc. : *le grand Donon* (il y en a un petit) ; *la petite Loire, St Martin aux bois, St Martin d'Uriage, Audun-le-Roman, Plessis-les-Tours, Condé-sur-Sarthe*. Villon disait par dérision : *Paris, emprès Pontoise*.

Quoique la France soit une, et qu'on puisse, de certains points de vue, la considérer comme telle, le langage admet qu'on parle de deux Frances : **celle d'avant** *et* **celle d'après la Révolution ;** *de* **la France continentale** *et de* **la France d'outre-mer.** Il y a un livre intitulé : *Les Deux Allemagnes*.

Pour les noms de personnes, nous avons indiqué plus haut comment ces noms provenaient pour la plupart du besoin de déterminer. Notons seulement ici, sans répéter ce qui a été dit des noms et des sobriquets, que l'ancien rapport entre noms et noms de baptême a été renversé. C'est le nom qui est l'essentiel aujourd'hui ; le prénom est l'accessoire qui distingue les membres d'une même famille.

Il faut dire en outre qu'aux noms, et aux prénoms s'ajoutent diverses déterminations : dans les familles royales, princières, ou simplement nobles, aux prénoms s'ajoutaient des numéros : *Thierry III de Lorraine, Henri II de France*. **Les Estienne,** simples imprimeurs, ont eu le même honneur *Henri Estienne II*. (Cf. *Scaliger le Grand*).

Ailleurs on donne la filiation : *Madame Bernard* **mère,** ou plus simplement, **la mère** *Bernard*, **le fils** *Séverin*. Ces déterminations sont très fréquentes dans les noms des firmes : *Poirot père et fils ; Les fils de Cartier-Bresson*.

Dans les actes administratifs et judiciaires, d'autres déterminatifs sont nécessaires : le lieu et la date de naissance, la filiation, la profession : Je *soussigné, Gabriel Huguenin, né à Nancy, le* 3 *novembre* 1870, *Professeur de mathématiques au Collège de Charleville*, etc. Il arrive que toutes ces « qualités » sont données pour justifier l'acte fait par la personne en question. *Nous, Pierre Labry, huissier audiencier près le Tribunal de* 1re *instance de Chartres*. Mais souvent aussi, l'énumération n'a lieu que pour identifier sans doute possible la personne.

CHAPITRE IV

ÊTRES ET CHOSES IMPLICITEMENT DÉTERMINÉS

Une petite fille est allée porter une ordonnance chez un pharmacien ; elle y retourne une heure après : *Monsieur, je viens chercher* la *potion ;* le pharmacien n'hésite pas, ne questionne pas. Il n'y a aucune détermination dans la phrase de l'enfant, mais il y a un rapport entre sa première démarche et la seconde. Si elle était venue demander une potion, on lui aurait dit : *quelle potion ?* mais elle a apporté auparavant une ordonnance ; quand elle revient, c'est évidemment la potion conforme à l'ordonnance qu'elle vient chercher. De même, au moment du baccalauréat, on commande à l'appariteur : *Faites entrer* les candidats. Nul besoin de dire : *les candidats au baccalauréat*, cela résulte du lieu, de la date, des personnes présentes, élèves et examinateurs.

Ces déterminations implicites sont extrêmement nombreuses. Les circonstances, le milieu suffisent pour qu'un nom général soit appliqué à une catégorie particulière. Pour un conservateur ou un visiteur de musée, le mot général *collection* suffit. Il suffit aussi aux magasins du Louvre, sans que l'on ait besoin d'ajouter, dans le premier cas, *de tableaux*, dans le second, *d'échantillons*. De même *le Conseil*, pour une Société, c'est le *conseil d'Administration ;* pour un soldat, *le conseil de guerre ;* pour une Faculté, *la réunion des professeurs* et ainsi de suite. Combien y a-t-il de présidents ! Dans chaque corps, chaque Société, on s'adresse au président, et on sait duquel il s'agit.

CHAPITRE V

DÉTERMINATIONS EXPLICITES. A. — LA DÉMONSTRATION

Les démonstratifs. — Pour déterminer, il n'est tel qu'un geste qui montre la personne ou l'objet (1) : *Regardez* **cette figure.** Les démonstratifs montrent l'être ou l'objet, c'est là leur sens essentiel : **Cette maison** *me plaît; j'aime* **ce ciel** *un peu gris; — arrêtons-nous, asseyons-nous sur* **ces roches.**

Il y avait en a. f. quelques restes des démonstratifs latins : *d'***ist** *di en avant* (*Serm. de Strasb.*). Il n'en reste que le *o* de *o-il* (*cela lui*). *Viendra-t-il ?* **O-i!** (il fera *cela*; cf. *Irai-je ?* **O-je**). D'où notre **oui.**

Les formes et leur évolution. — Nos démonstratifs usuels ont été originairement, avec le renforcement qu'ils avaient subi, l'équivalent de : *celui que voici ; celui que voilà.* Plus de distinction de personnes, mais des distinctions de distance, la chose prochaine, la chose lointaine. Ils appartenaient à trois séries.

		I	II	III
Singulier	*Masc.*	cist cest cestuy	cil cel celui	Neutre ço, ce
	Fém.	ceste cesti	cele celi	
Pluriel	*Masc.*	cist cez	cil cels, ceux	
	Fém.	cestes, ces	celes	

En moyen f., la confusion de la série *cil* et de la série *cist*, dont le sens ne s'opposait plus assez, amena à ajouter *ci* et *là :* on eut donc une richesse extraordinaire de formes :

			Neutre	
Singulier :	i ce	ci la		
		Masc.		Fém.
Singulier :	i cil	ci la	i cele	ci la
	i celui	ci la	i celi	ci la
	i cel	ci la	i cele	ci la
Pluriel :	i cil	ci la	i celes	ci la
	i cels	ci la	i celes	ci la

(1) Nous avons dans ce livre, laissé de côté le geste, qui ne nous appartient pas. Il ne faudrait pas oublier que c'est un langage.

Singulier :	i cist	ci / là	i ceste	ci / là
	i cestui	ci / là	i cesti	ci / là
	i cest	ci / là	i ceste	ci / là
Pluriel :	i cist	ci / là	i cestes	ci / là
	i cez	ci / là	i cestes, cez	ci / là

Plus tard, grâce à une discrimination spontanée, qui a demandé plusieurs siècles, mais qui a été complète et parfaite, il n'est resté que les formes nécessaires, et toutes ont été spécialisées dans un rôle syntaxique. Nous avons, 1° une série de démonstratifs adjectifs, *ce(t)*, *cette* (1), *ces* (2), avec la possibilité de distinguer entre l'objet lointain et l'objet prochain, au moyen de *ci*, *là*, ajoutés au nom : *cet homme-ci*, *ces hommes-là*.

2° De l'autre, une série de nominaux et de représentants :

celui / — ci / là	celle / — ci / là	ce / — ci / là
ceux / — ci / là	celles / — ci / là	

La langue a hésité entre *ci* et *ici*. Malgré Vaugelas, elle a préféré le premier (H. L., III, 293), forme mieux faite pour être enclitique. Le même Vaugelas avait voulu supprimer les façons de parler telles que *cet homme (i)ci*, qu'on disait populaires (*Rem.*, II, 68). Heureusement elles ont survécu ; mais on observera que : *ce Monsieur-là*, et autres formules analogues, n'expriment pas respectueusement. Il faut dire : *Monsieur que voilà* (3).

Les démonstratifs qui accompagnent des noms les précèdent toujours et s'accordent avec eux : *cette prairie*, *ces fleuves*.

Les démonstratifs comme signe. Leur valeur déterminative. — La présentation est souvent purement abstraite ; les démonstratifs ne sont pas seulement des gestes, et il ne faut pas prendre leur nom dans un sens trop étroit. Ils ne mettent pas toujours sous les yeux. Sitôt qu'il ne s'agit plus d'un objet matériel, mais d'un être ou d'une idée, leur rôle devient figuré. Ils spécifient donc aussi le temps : *Elle était moins gaie*, cette *année ;* — *à* ce *soir ;* — ce *jour-là, nous rirons bien*. Ils marquent souvent des rapports vagues : Ces *dames vont bien ;* — *Oh !* cette *idée !* — *Voyons* cette *langue ;* — *et* ce *mariage, où en est-il ?* — *tous les amis, le ménage Lormeau, Madame Lechaptois,* ces *demoiselles Rochefeuille* (Flaub., *Un cœur simple*, 16).

(1) *Ste* s'est conservé, mais avec un caractère populaire marqué. Au XVIIe s. il eût été pédant, dit Th. Corneille, de prononcer autrement.

(2) Cette réduction de *cestes* à *ces* a été expliquée tantôt par c *st's* > *cez* ; tantôt par un emprunt de la forme féminine au masculin ; tantôt par l'analogie de *les*, *mes*, *tes*.

(3) L'addition de *ci* et de *là* réduisait singulièrement le rôle du démonstratif. Certains dialectes l'ont abandonné et lui ont substitué l'article : *Regarde donc* l'homme là (Lorraine).

Souvent la démonstration est une référence à ce qui a été dit antérieurement : *A* **ce** *prix* **là,** *je vous prends votre récolte.* (On vient de dire le prix) ; — *à* **cette** *époque* **là,** *la vie humaine comptait pour peu de chose.* (On fait allusion à une époque qui a été désignée auparavant) ; — *L'audace d'une femme, arrêtant* **ce** *concours, En des jours ténébreux a changé* **ces** *beaux jours* (RAC., *Ath.*, 13 ; le poète vient de décrire l'empressement du peuple) (1).

Il ne faudrait pas croire que la personne à laquelle renvoient les démonstratifs soit toujours connue : *Un homme est venu vers 3 heures ;* **cet** *individu, après nous avoir demandé où vous étiez, prétendait entrer ici.* On ne sait pas de qui il s'agit. **Cet individu** renvoie à un inconnu ; on sait seulement qu'il s'agit de l'homme dont il a été question.

Articles et démonstratifs. — L'article était un démonstratif, qui a peu à peu diminué de valeur. Les démonstratifs nouveaux tendaient à reprendre le chemin qu'il avait suivi.

Dans les textes on relève des articles comme démonstratifs et, inversement, des démonstratifs tenant à peu près le rôle d'articles. Voici des vers d'Orson de Beauvais : *Ce fu ou mois de mai. Que li tens renouvalle, Que florissent* **cil bois** *et verdissent* **ces herbes** (1741). *Cil, ces* tiennent exactement le rôle d'articles : *que fleurissent* **les** *bois, que verdissent* **les** *herbes.* On peut citer une foule d'exemples anciens de ce genre : *Après la messe ne vost plus demorer Li rois, ainz fet tout son oirre aprester. Lors veisiez* **ces chevax** *enseler, Metre* **ces frains** *et* **ces hernois** *trouser* (*Aymeri*, 1243). — Il y en a aussi en moyen fr. Commines écrit par exemple : *Au meillieu de ce pont fut faict un fort treillis de boys, comme on faict aux cages de* **ces** *lyons* (I, 313, M.). Quels lions ? Les *célèbres* lions peut-être. Peut-être aussi simplement *des lions.*

Le sens vraiment démonstratif une fois sauvé, il sembla que la détermination marquée par là fût suffisante et n'en comportât pas d'autre. Allait-on continuer à dire : *Puisque de Dieu je reçois* **cette grâce** *De voir encore de mon seigneur la face ?* Les grammairiens du XVIIe s., se sont, l'un après l'autre, prononcés contre cette façon de parler. Quand ils rencontraient une phrase telle que celle-ci : *en* **cet état** *où je suis,* ils y trouvaient « de la superfluité ». Il leur semblait qu'il fallait dire ou : *en cet état,* ou : *en l'état où je suis ; — il m'a fait* **l'honneur** *de me dire,* et non : *il m'a fait* **cet** *honneur de me dire.* Au XVIIIe s., on admettait difficilement des vers comme ceux-ci : *C'est là ce Nérestan, ce héros plein d'honneur, Ce chrétien si vanté, qui remplissait Solyme De* **ce** *faste imposant de sa vertu sublime !* (VOLT., *Zaïre*, IV, 5).

L'usage n'a pas cédé ; on lit dans Hugo : *Quand même grandirait l'abjection publique, A* **ce** *point d'adorer l'exécrable trompeur* (*Chât.*, Ult. verb.) (2).

(1) Il existe des démonstratifs de rappel : *ledit, le susdit, le susvisé,* mais ils ne sont jamais sortis vraiment du langage des hommes de loi.

(2) Cf. *Bateleurs de l'autel, voilà quels sont vos rôles, Et quand un galant homme à de tels compagnons Fait* **cet immense honneur** *de leur dire : Mes drôles, Je suis votre homme, dégaînons.* (*Ib.*, A des journ. de rob. c.). Le démonstratif n'est là que pour marquer l'importance de *l'honneur fait.* Il souligne, c'est la suite qui détermine.

On emploie aussi très bien l'article en guise de démonstratif, d'où les exclamations : *Oh !* **la** *bonne blague !* à peu près équivalent à : *Oh !* **cette** *bonne blague !* Il est même parfois impossible d'employer le démonstratif : *Oh !* **le** *délicieux pays !*

Ce 18 *février* se met encore dans les lettres. C'est du style de Palais qui s'est généralisé. (Cf. **ce***jourd'hui*).

Les nominaux démonstratifs. — *Ça* n'est pas ancien. Dans les transcriptions phonétiques du XVIIe s., on trouve encore *sla*. Cependant *ça* existait déjà alors dans le parler populaire. Il est écrit dans une lettre de La Fontaine du 10 septembre 1661 : *si ça est ;* on le trouve chez Mme de Sévigné (13 mai 1680). Il est pourtant taxé quelquefois encore de forme populaire. En réalité : *Écoutez ça ; donnez-moi ça,* etc. sont universellement employés.

CHAPITRE VI

B. — L'APPARTENANCE. LES POSSESSIFS

La détermination peut se faire au moyen des mots qui marquent le rapport d'appartenance. Ex. : *J'ai rencontré Pierre avec* **sa sœur** ; — *le jeune Dupuy est mort,* **sa vie** *aura été bien courte.*

Moyens d'exprimer le rapport d'appartenance. — Adjectifs possessifs ; leurs formes. — Une première série de ces mots rapportent à un seul possesseur : ce sont les *possessifs de l'unité.* Il y en a un pour chaque *personne.* Ils varient de forme d'après le genre et le nombre de la chose possédée. Une deuxième série comprend les *possessifs de la pluralité,* il y en a aussi un pour chaque personne. Ils sont variables en nombre, mais non en genre.

En a. f. les possessifs avaient deux cas, comme les noms. Il en sera parlé plus loin. Depuis que les cas ont disparu, les formes se résument dans le tableau suivant :

		Une chose possédée		Plusieurs choses possédées
		Masc.	*Fém.*	*Formes des deux genres*
Un possesseur	1re pers. :	mon	ma	mes
	2e —	ton	ta	tes
	3e —	son	sa	ses
Plusieurs possesseurs	1re pers. :	notre	notre	nos
	2e —	votre	votre	vos
	3e —	leur	leur	leurs

Les formes des possessifs de la pluralité appellent quelques observations. Autrefois, on disait *nostre, vostre.* Quand le *s* s'est éteint, un allongement se produisit vraisemblablement, mais il n'a pas subsisté, parce que ces mots placés devant le nom perdaient leur accent propre. Dès le XVIe s., les grammairiens constatent une différence de timbre et de longueur entre *notre jardin* et *le nostre.* Aussi, quand l'orthographe se fixa, songea-t-on à marquer cette différence : *notre, votre,* adjectifs, n'eurent point d'*s*, et plus tard point de circonflexe. La même action phonétique tend, dans la prononciation courante, à réduire *notre, votre* à *not', vot' :* **vot'** *pèr(e),* **not'** *maison.*

Au pluriel, il est vraisemblable que c'est une raison du même genre qui explique les formes réduites : *nos, vos.* Elles sont fort anciennes : *tu n'ies mie des* **noz,** dit un personnage du *Roland* (2286). — *Stres,* même quand

le mot était tonique, s'abrégeait en *sts*, d'où *z* (= ts), suivant la loi générale : *osts* > *oz*. Dans certains dialectes, ces formes abrégées ont donné tout un développement ; en français, non. Elles sont spéciales aux adjectifs.

Quant à *leur*, c'est un génitif latin (*illorum*) qui signifie *d'eux* (1). Il était originairement invariable, puis il a été compris comme un adjectif de la série *nostre*, *vostre*. Ainsi que ses congénères, il a alors pris *s* au pluriel (XIIIe s.).

Au XVIe s., il a failli, avec les autres mots en *eur*, perdre *r*, qui a été ensuite rétabli ; *teu* est une forme du bas peuple et des dialectes. A l'époque grammaticale, on a distingué *leur* pronom. en décrétant qu'il ne prendrait pas d'*s* (2).

Emploi des possessifs de pluralité. — Malgré la différence fondamentale entre possessifs de la pluralité et possessifs de l'unité, on emploie naturellement les premiers, quand, par politesse, on substitue le pluriel *vous* au singulier *tu*, en parlant à une seule personne : *Vous avez laissé tomber* **votre** *mouchoir*.

A la 1re personne, la substitution est moins fréquente ; on dit en effet moins communément *nous* au lieu de *je*. Au XVIIe s., les élégantes disaient : **mon** *quartier* ; les bourgeoises : **notre** *quartier*. Les religieuses aussi parlaient de la sorte, disant **notre** *habit* ; cet usage, qui rappelait la communauté, n'a pas complètement disparu du langage des ordres religieux. Mais peu à peu cet emploi de l'adjectif de la pluralité fut considéré comme propre au peuple, et bon pour les domestiques, qui disent : **not'** *maître*.

Substitution de mon à ma, etc., devant voyelle. — Les possessifs construits avec des noms précèdent toujours le nom, et s'accordent avec lui : *nos chevaux*, *ma jument*. Au cours du Moyen Age, le rapport de genre entre le possessif et le nom qu'il précède a été profondément troublé par la substitution des formes masculines *mon*, *ton*, *son*, aux formes régulières *ma*, *ta*, *sa*, devant un nom féminin commençant par une voyelle.

Dans ce cas, l'a. f. faisait l'élision avec *ma*, comme avec l'article *la* : *m'espée*, *t'espérance*, et de cet ancien usage, il nous est resté deux expressions : *m'amie* (qu'on a incorrectement coupé en *ma mie*) et *m'amour*, qu'on traite comme un nom dans l'expression familière *des mamours*.

La substitution de *mon* à *m'* (ma) apparaît pour la première fois dans les *Sermons de St Bernard*. On la trouve ensuite chez des écrivains champenois : Rutebeuf, Chrestien de Troyes ; cette bizarrerie semble avoir été originairement une particularité du français de l'Est, mais on ne peut la localiser avec précision à ses débuts. Elle passa ensuite dans le français de Paris, et dès le XIVe s., fut admise partout. Les explications qu'on a données jusqu'ici de ce phénomène, d'abord purement dialectal, ne sont pas complètement satisfaisantes.

(1) Cf. *chandeleur* (festa *candelarum*, fête des chandelles).
(2) Le peuple dit : *tu leurs y diras*.

A la 3e personne, le rapport entre le nombre du possesseur et le possessif n'a jamais été aussi profondément troublé. On trouve quelquefois le possessif de l'unité après plusieurs noms de possesseurs : *Li soleil e la lune perdirent* **ses** *clartés* (*Alex.*, *Grand*, B. B, 23. éd. P. Meyer) ; — *Es vanitez dou siecle mettent* **s'***entente toute* (*G. Muis.*, II, 169). — Mais les exemples sont rares, et depuis le XVIe s., dire, comme certains écrivains l'ont fait : *avoir les vices en* **son** *extrémité* est un pur gasconisme.

Autres expressions de l'appartenance. — A. Le rapport de possession pouvait s'exprimer en a. f. sans préposition ; le nom était mis au cas régime : *l'ostel* **mon seignor mon pere** ; — *la main* **Dieu.**

B. On pouvait en outre se servir de *à* comme nous le faisons quand nous disons avec un verbe : *Cette maison est* **à lui** ; *ce champ est resté* **à ma sœur.** (Cf. sans verbe : *A toi à jouer !*). Ce tour, qui paraît être d'origine celtique, était commun en a. f. : *Tant vus avrai en curt* **a rei** *portée* (*Rol.*, 446). — Il s'est maintenu jusqu'au XVIe s., Ronsard parle encore de : *l'Eglise* **à Jesus-Christ** (*Po. ch.*, éd. B. de F., 367). — Desportes écrit : *la fille* **à Galafron.** — Mais Meigret trouvait déjà à redire à cette façon de parler. Malherbe et Oudin l'ont condamnée. Aujourd'hui elle est populaire : *la vache* **à Colas,** *la fille* **au garde-barrière** (H. L., III, 189, 644).

Maintien de ce tour. — Il reste un cas où, dans la meilleure langue, le rapport de possession est traduit sinon par *à* et un nom, du moins par un nominal ou un représentant équivalent : *la tête* **me** *fait mal. Me* ne joue pas le même rôle exactement que dans : *tu* **me** *fais mal.* Ce n'est pas un objet. Il y a simplement expression du rapport personnel. Cf. **la tête lui** *bourdonnait* (GONC., *G. Lac.*, 79) ; — **la main lui** *tremble rarement* (ZOLA, *Cont. Nin.*, 16) ; — *pour retarder le moment où sa femme de chambre voudrait...* **lui** *lacer* **le corset** (HERV., *Flirt*, 7).

C. On employait la préposition *de* : *le cors* **de mi** (*Auc.*, 24, 54). — Ce tour devint plus rare à partir du XVe s. (H. L., I, 229 ; II, 418). On le rencontre pourtant encore au XVIe s. : *tout le plaisir de ton Gorde, et* **de moy** (DU BELL., *Regrets*, LVII). Il a persisté jusqu'au XVIIe s.

Aujourd'hui, il reparaît quand on ne peut guère s'exprimer autrement, par exemple, après un premier terme où déjà la possession est marquée : *le jardin de ma sœur et* **de moi.** A l'aide de ce tour, on peut distinguer s'il s'agit d'un bien unique possédé par plusieurs, par opposition à plusieurs biens possédés par diverses personnes : *La fortune* **de ton frère** *et* **la tienne** indique qu'il s'agit de deux fortunes différentes. *La fortune* **de ton frère** *et* **de toi** signifie qu'il s'agit d'un seul bien indivis.

Au reste, si on ne se sert plus guère de *de* suivi d'un nominal personnel, si on n'emploie plus *de toi, de vous,* on dit fort bien avec les noms : *Le livre* **de Pierre.** Ce tour a même eu un immense développement, dont nous aurons à reparler : *Les blés* **du fermier,** *les colonies* **de l'Angleterre.**

En. — Au complément par *de*, se substitue souvent *en*. On rencontre

cet *en* dès les origines de la langue : *Li cors* **en** *gist en Rome la citet* (*Al.*, CIX, 543, = *son corps gît*). Jusqu'au XVIIe s., on usa librement de *en*, quel que fût le nom : *Colas est mort de maladie : tu veux que j'***en** *plaigne le sort* (GOMBAULD, *Épigr.*, LVI).

CONCURRENCE DE **en** ET DES POSSESSIFS. — Vers 1660, les distinctions commencèrent. Port-Royal posa une règle : « Le pronom *son, sa, ses*, ne se doit dire ordinairement que des personnes. On ne peut pas dire en parlant d'une chose (une maison de campagne par exemple) : *Sa situation me plaist;* il faut dire : *la situation m'en plaist.* Exceptez :

1° les noms collectifs de personnes (*une assemblée*) ;

2° les noms de choses animées par prosopopée (*la nature*) ;

3° les noms des choses spirituelles (*l'Église*) ;

4° les cas où il est question de qualités propres et essentielles au sujet possesseur : *une riviere est sortie de* **son** *lit. Dans un triangle, le plus grand costé est celuy qui soustient* **son** *plus grand angle* » (*Gr.*, 63-5).

En fût devenu ainsi le possessif appliqué aux choses. Bouhours approuva (*Rem.*, 157), et les exemples conformes à la règle sont extrêmement nombreux : *Je tâte votre habit, l'étoffe* **en** *est moelleuse* (MOL., *Tart.*, 917). Mais les exemples des possessifs abondent aussi, d'abord dans des phrases où *en* est impossible : *Tous ceux qui étoient là doivent venir à* **sa première représentation** (Id., *Crit. Éc. des F.*, 6) ; — *Et qu'il ne s'échauffât le sang à* **sa lecture** (RAC., *Plaid.*, 479).

On en trouve ailleurs aussi : *Mais quand vous avez fait ce charmant « quoi qu'on dire », Avez-vous compris, vous, toute* **son énergie ?** (MOL., *F. Sav.*, 794-795) ; — *Qui considéreroit bien le prix du temps, et combien* **sa perte** *est irréparable* (LA BR., *Car.*, De la Ville, 20) ; — *J'approche d'une petite ville... une rivière baigne* **ses murs...** *Je la vois dans un jour si favorable, que je compte* **ses tours** *et ses* **clochers.** (Id., *Ib.*, Soc. et Conv., 49).

C'est au XVIIIe s. que la doctrine acheva de se préciser. « Quand il s'agit des choses qui ne sont pas personnifiées, dit Condillac, on doit se servir du pronom **en** toutes les fois qu'il peut entrer dans la construction de la phrase ; lorsqu'il est impossible de faire usage de ce pronom, on doit employer l'adjectif possessif **son, sa, ses, leur, leurs.** En effet, quoique ces adjectifs possessifs paraissent plus particulièrement destinés à marquer le rapport de propriété aux personnes, il est cependant naturel de les employer pour marquer ce même rapport aux choses, lorsqu'on n'a pas d'autre moyen ; en conséquence, on doit dire : *l'Église a* **ses** *privilèges, le parlement a* **ses** *droits ; si la ville a* **ses** *agréments, la campagne a* **les siens** ; par la raison qu'il n'est pas possible de substituer ici le pronom **en.**

Mais on dira de la ville : *les agréments* **en** *sont préférables à ceux de la campagne ;* d'une république : *les citoyens* **en** *sont vertueux ;* d'un parlement : *les magistrats* **en** *sont intègres ;* de l'Église : *les privilèges* **en** *sont grands ;* par cela seul que le pronom **en** entre très bien dans la construction de la

phrase. Par la même raison, on dira : *ce tableau a* **ses** *beautés ; cette maison a* **ses** *commodités*, ou les *beautés* **en** *sont supérieures ; les commodités* **en** *sont grandes* » (*Gr. fr.*, ch. XVII).

Aujourd'hui, on donne la même règle sous la forme suivante :

A. — Quand l'objet possédé est dans la même proposition que le possesseur, *son, sa, ses*, est obligatoire : *Le Rhin a* **sa** *source dans les Alpes.*

B. — Quand le possesseur figure dans une proposition précédente :

a) 1° si l'objet possédé est sujet d'un autre verbe que *être*, on emploie *son, sa, ses : Ces arbres sont bien exposés, mais* **leurs fruits** *ne mûrissent pas.*

2° si le nom de l'objet est précédé d'une préposition, il faut encore le possessif : *Je connais bien la Suisse, je ne me lasse pas de* **ses paysages.**

b) Au contraire, *en* est nécessaire 1° lorsque le nom de chose est sujet de *être : Cette affaire est délicate,* **le succès en** *est douteux.*

3° si le nom à déterminer est objet direct d'un verbe transitif : *Nourri dans* **le sérail, j'en** *connais les détours.*

Cette règle est très incomplète. En outre elle n'a jamais été imposée avec la rigueur de certaines autres. Littré (*Dict.*, 1863) n'est pas affirmatif : « La règle générale, dit-il, est d'employer l'adjectif *son, sa, ses*, lorsqu'on parle des personnes ou des choses personnifiées, c'est-à-dire auxquelles on attribue des vues et une volonté. Hors ce cas, il vaut mieux employer *en*. Au lieu de dire : *le soin qu'on apporte au travail empêche de sentir* **sa fatigue,** dites : *d'***en** *sentir* **la fatigue.** Cependant ce n'est point une loi grammaticale qui y oblige, c'est la clarté et l'élégance, et plus d'une fois les écrivains s'en sont départis ».

En effet, certains auteurs, comme Lamartine, ne sachant pas où mettre *en*, le mettent partout : *Elle avait suspendu une petite lampe à bec de cuivre contre le mur, la lueur* **en** *tombait sur le drap et sur le visage endormi* (*Raph.*, XI). Au contraire, ils ne l'emploient pas là où il le faudrait (1). On a cité des « fautes » dans Châteaubriand, Lamennais, G. Sand, etc. Il y en a partout. Une analogie invincible et heureuse ramène les possessifs : *Elle faisait nommer les outils, les accessoires, indiquer* **leurs prix, leurs débitants** (GONC., *G. Lac.*, 52) ; — *ce sujet si vaste... il fallait trouver* **sa forme, son drame, ses types** *individuels* (LAM., *Joc.*, Avert.) (2).

PÉRIPHRASES. — Il existe diverses périphrases pour exprimer la possession. On emploie des propositions possessives : *Je trouve un peu bien prompt le dessin* **où vous êtes** (MOL., *Mis.*, 1525) ; — *à l'âge* **que vous avez** (Id., *B. G.*, III, 3) ; — *je ne veux point d'obstacle aux désirs* **que je montre** (Id., *F. sav.*, 440) ; — *Dans le siècle* **où nous sommes** (Id., *Mis.*, 117).

(1) Cf. *Gram. des g. d. monde*, 74.

(2) Au contraire certains écrivains font sans scrupule le plus large usage de *en : je vous* **en** *préférerais pour l'héroïne* (DE RÉGNIER, *La Flambée*, 81).

Les possessifs comme signes. Adjectifs possessifs ou adjectifs personnels ? — Le rapport marqué par les diverses expressions possessives, en particulier par les adjectifs possessifs, n'est pas toujours un rapport d'appartenance, tant s'en faut.

Quand un enfant dit : **ma mère** *me l'a commandé*, ce n'est déjà plus la possession véritable qu'exprime *ma ;* ce mot donne plutôt l'idée du rapport de filiation qui existe entre les deux personnes.

Quand je dis : *mon pays*, ce n'est pas le pays que je possède, mais le pays que j'habite, auquel je suis attaché, dont je suis citoyen, où je suis né, etc...

Autrefois, on usait très librement des possessifs : *Vous et moi pour* **nos maux** *damnez aux plus bas lieux* (c'est à-dire *pour les maux que nous avons faits*) ; — *Encore eut-il pitié de* **ma fatalité** (*de la fatalité qui pèse sur moi*). Malherbe fit semblant de ne pas comprendre.

On employait aussi le possessif devant un nom suivi d'un participe passé : *L'horreur de* **mon crime commis** (MAYNARD, II, 128. Nous dirions aujourd'hui : *l'horreur du crime commis par moi*). — De même : *pour* **mes maux soufferts** (*pour les maux que j'ai soufferts*). Déjà rare au XVIe s., ce tour disparut avec la langue classique.

Pour comprendre les divers sens qui sont ainsi développés et que marquent les possessifs, qu'on pourrait nommer bien mieux des *adjectifs personnels*, il faut d'abord remarquer que la personne à laquelle se rattache l'adjectif possessif peut être sujet : **mon travail**, c'est le travail que je fais ; ou au contraire objet : **à ma vue**, *le voleur s'enfuit*, c'est le voleur qui m'a vu ; *à ma vue* veut dire : *à la vue de moi*. L'adjectif a ainsi tantôt un sens subjectif, tantôt un sens objectif. On trouve parfois les deux dans une même phrase : **sa** *justification se trouve dans* **son** *péril* (BALZ., *Pays.*, 301 ; = *le péril qu'il court est la justification de lui*, **le** *justifie*).

Nous ne traiterons ici que du sens subjectif (1).

Extension du sens des possessifs. — 1° On se sert du possessif pour accompagner le nom d'un être, d'une chose dont il a été question, sur laquelle porte le récit, la conversation : *Voilà* **mon homme** *pris, et* **ma vieille** *attrapée* (CORN., *Veuve*, 1483) ; — *Il y tombe, en danger de mourir. Et* **mon chat** *de crier* (LA FONT., *Fab.*, VIII, 22).

2° Le possessif peut s'appliquer à un objet que l'on s'est pour ainsi dire approprié par son travail, son étude, etc. : *Cet élève a bien su* **sa** *fable ; il possède bien* **son** *arithmétique*. On forme ainsi beaucoup de locutions avec les verbes *connaître, savoir, posséder : Connaître* **son** *histoire ; savoir* **son** *chemin ; posséder* **son** *affaire*. Une mention spéciale est due à la locution *savoir son monde : fille qui* **sçait son monde** *a saison oportune* (RÉGNIER, *Macette*, 93). Elle était très classique, pour des raisons que l'état de la société du XVIIe s. explique facilement.

(1) Pour le sens objectif, v. à l'*Objet*, liv. IX, sect. II, ch. II.

3° Très souvent, le possessif évoque l'idée d'un acte qu'on répète, qui est devenu habituel, qui appartient par là en quelque sorte à la personne, d'où les expressions telles que : *elle s'en allait de* **son pas lent** ; — *il me répondit de* **son air doux.** L'idée d'habitude est très nette dans : *il faisait* **sa petite promenade** ; — *je prends* **mon café,** *attendez-moi.*

4° On passe de là à l'idée de ce qui est du devoir, de la convenance de quelqu'un, de ce qui lui suffit, etc. : *dire* **son** *bréviaire ;* — *célébrer* **sa** *messe ;* — *faire* **ses** *Pâques ;* — *je vais lui régler* **son** *compte ;* — *elle a* **son** *affaire.*

5° Le possessif en arrive à ne plus exprimer que des rapports fort subtils et à peu près rebelles à l'analyse : *Cette femme gagne* **ses trois francs** *par jour ;* — *cette auto fait* **ses soixante** *à l'heure ;* — *il trompe* **son monde** ; — *la peinture ne fait guère vivre* **son homme** ; — *elle dispose de tous* **ses dimanches** ; — *j'ai tout* **mon temps** (1).

Valeur déterminative des possessifs. — Les possessifs ne sont pas invariablement déterminatifs. Dans une phrase comme : **ce** *canif est à moi,* c'est *ce* qui détermine le canif dont il est question. *A moi* sert à marquer une idée de possession, comme *cassé* servirait à marquer un état.

Ce qui prouve surabondamment que le possessif n'est pas toujours déterminatif, c'est l'existence de formes comme *un mien ami,* aujourd'hui *un ami à moi,* où l'indétermination reste entière. Jusqu'à la fin du XVIIe s., on disait de même *un vostre ami, quelque vostre ami,* tout aussi bien que *ce vostre ami* (H. L., II, 418 ; III, 190). Dans tous ces exemples, *ami* n'est pas déterminé du tout.

Dans le même ordre d'idées, il faut observer que si une expression telle que *ta mère* renferme un nom parfaitement déterminé, puisqu'on n'a qu'une mère, en revanche, *ton frère, ta tante,* ne seront déterminés qu'au cas où celui auquel on parle n'a qu'un frère et qu'une tante. S'il en a plusieurs, il est nécessaire d'ajouter quelque chose : *cadet ; aîné... ton frère Charles ; ta tante maternelle ; sa tante Anna.*

De même, quand un propriétaire dit : *ma maison,* la détermination n'est suffisante que s'il a une seule maison.

Les possessifs et l'article. — Comme le rapport entre une chose et une personne est parfois inhérent à la chose même, on se passe de marquer le rapport, et au possessif se substitue alors l'article (démonstratif dégénéré).

En a. f. on trouve le plus souvent le possessif à sa place normale : **Sa** *barbe blanche cumencet à detraire* (*Rol.*, 2930) ; — *li roys seigna* **sa** *bouche* (JOINV., 435b). — Le possessif s'emploie même si un personnel indique déjà à qui est la chose en question : *Puis, si* **li** *tolent* **sun** *sceptre e* **sa** *curune* (ils *lui* enlèvent son sceptre et sa couronne (*Rol.*, 2585).

(1) Pour les cas où les possessifs marquent soit le respect, soit le dédain, v. à la *Caractérisation*, liv. XIII, ch. IV.

Toutefois l'article était déjà commun avec les noms des parties du corps : *Tant ad seiniet,* **li oil** *li sunt trublet* (il a tant saigné que *les* yeux *lui* sont troublés, *Rol.*, 1991). La différence entre article et possessif est si faible qu'on les voit alterner ; *Li quens Rollanz veit l'Arcevesque à tere, Defors* **sun cors** *veit gesir la buele ; Desuz* **le frunt** *li buillit* **la cervele** ; *Desur* **sun piz,** *entre les dous furcheles, Cruisiées ad* **ses blanches mains,** *les beles,* = Le Comte Roland voit l'Archevêque à terre ; hors de son corps il voit gésir les boyaux. Dessus le front lui bouillit la cervelle. Sur sa poitrine, entre les deux clavicules, il a croisé ses belles mains blanches (*Rol.*, 2246).

Au XVIe s. l'article est commun, même s'il n'y a point de nominal personnel. On lit dans Ronsard : *Les Amours qui eventoient* **La sommeillante poitrine,** *De plus en plus augmentoient Les grâces de Catherine* (*Odes*, III, 3) (1).

Autour de 1600, l'usage normal était déjà de considérer l'article comme suffisant quand il s'agissait des diverses parties du corps (MAUP., 60). Vaugelas en avait fait une règle, mais il ne la publia pas (II, 156), de sorte que chez les classiques, une foule d'exemples montrent qu'on ignorait les rigides prescriptions qui ont prévalu depuis : *après avoir lavé* **ses mains** (LA BR., *Car. Théoph.*, Superst. ;) *il a été à deux doigts de* **sa mort** (LA ROCH., III, 273). La règle moderne se trouve chez Andry de Bois-Regard (*Refl.*, 631) : **se** *laver* **les** *mains* et non *laver* **ses** *mains*. Désormais elle fut reproduite partout.

En étudiant la question de plus près, on fut cependant amené à distinguer. La règle de la *Grammaire des Grammaires*, résumant les théories du XVIIIe s., acceptait des réserves. « On met l'article, et non pas l'adjectif pronominal possessif avec un nom en régime, quand un des pronoms personnels, sujet ou régime, comme, *je, tu, il, me, te, se, nous, vous* y supplée suffisamment, ou que les circonstances ôtent toute équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai mal à* **ma** *tête ; il a reçu un coup de feu à* **son** *bras ;* on dit : *j'ai mal à* **la** *tête, il a reçu un coup de feu* **au** *bras*. Dans ces phrases, les pronoms personnels *je, il,* indiquent d'une manière claire le sens qu'on a en vue; alors il n'y a pas d'équivoque à craindre.

« Mais si le pronom personnel n'ôte pas l'équivoque, on doit joindre alors l'adjectif pronominal possessif au nom : *comme je vois que* **ma** *jambe s'enfle.* Et si l'on s'exprime ainsi, c'est parce qu'on peut voir s'enfler la jambe d'un autre aussi bien que la sienne. C'est encore pour cette raison que l'on dit : *Elle lui donna* **sa** *main à baiser ; il a donné hardiment* **son** *bras au chirurgien ; il perd tout* **son** *sang ;* car dans ces phrases il n'y a que les adject fs possessifs qui indiquent d'une manière positive qu'on parle de sa main, de son bras, de son sang, et non de la main, du bras, du sang d'un autre.

(1) Les auteurs gascons substituent très facilement l'article dans toute espèce de cas : *jettent au pied* **les armes** (DU BART., IIe Sem., 1er jour) ; — *quelque femme éplorée à qui la mort inique avoit ravi* **l'époux** (Id., *Judith*, IV). — On s'en moquait à la Cour : *Chut, chut, leur dit-il* (la Calprenède) *ne me nommez point, car si* **le père** *le sceavoit... Une fois que* **le père** *qui ne vouloit pas* (TALL., *Histor.*, VI, 381).

Au contraire, on trouve chez les mêmes *son, sa, ses,* là où on attendrait l'article : *adressant* **ses paroles** *audit seigneur* (Montl., *Exr.*); — *il es arbouille* **sa teste** (Du Bart., 2e sem., 1e j. Voir Lanusse, *Infl. du dial. gase.*, 387 et s.).

« Les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne ôtent communément toute équivoque ; et quand je dis : *je me suis blessé à* **la** *main,* il est évident que je parle de ma main ; alors dans ce cas l'emploi de l'adjectif possessif seroit une faute.

« Cependant l'usage autorise à dire: *Je me suis tenu toute la journée sur* **mes** *jambes ; je l'ai vu de* **mes** *propres yeux ; je l'ai entendu de* **mes** *propres oreilles* » (343).

Il faut ajouter, et cette remarque est fort importante, que si le nom est accompagné d'une qualification, le possessif reparaît : *elle leva* **les** *bras,* mais : *elle leva* **ses bras** *chargés de bracelets ; — Rouvre* **tes yeux** *qu'emplit la lueur du tombeau ; — la machine souleva encore* **son genou** *de géante.*

En outre le possessif reparaît quand il s'agit d'indiquer un des rapports dont il a été question plus haut : *J'ai mal à* **mon bras** (au bras qui me fait mal d'ordinaire). — *Elle a toutes* **ses dents** (les dents qu'elle doit avoir, les dents normales).

Enfin, il y a des caprices de langue : *j'y perdrai* **la vie, la raison** ; *j'y perdrai* **mes cheveux.**

On peut conclure que le possessif est la forme normale pour l'expression du rapport aux personnes ; mais l'article se substitue à lui, comme un substitut suffisant, quand le rapport n'a pas besoin d'être fortement marqué. Encore faut-il ajouter que beaucoup d'écrivains en usent très librement. Ainsi Lamartine a écrit : *La biche impatiente au vent tendait* **sa tête** (*Joc.*, 7 déc. 1794).

CHAPITRE VII

C. — L'ORDRE ET LE RANG. LES ORDINAUX

La détermination d'un être, d'un objet peut se faire par l'ordre, le rang qu'il occupe dans une série. *Les soldats s'alignent ; le sergent crie : Rentrez les épaules, le numéro 3.*

Questions sur le rang, l'ordre. — Pour demander l'ordre, le rang, on usait autrefois couramment de *quantième*. **La quantième** *est-ce des planètes ?* (MONET, *Dict.*). Le mot s'est conservé quand il s'agit d'interroger sur le jour du mois : **Le quantième** *sommes-nous ?* **Quel quantième** *avons-nous ?* Cette dernière forme, si baroque, recommandée depuis la fin du XVIIe s. (A. D. B., *Refl.*, 521), indique combien le mot a vieilli.

Nous sommes obligés de prendre, pour le remplacer, des tours éloignés : *Quel est son rang ? — Quel numéro avez-vous ?* — C'est ce mot italien *numéro* (du XVIe s.) qui joue aujourd'hui le grand rôle. Le *numéro un* remplace : *le premier ;* on dit donc : *le numéro combien ?* D'où les *numéroteurs*, instruments qui sont des compteurs-classeurs. D'où aussi l'expression figurée : *Celui-là, je sais son numéro* (sa valeur).

Les ordinaux, leurs formes. — Les formes des ordinaux ont changé complètement au cours de la langue. On disait autrefois :

1° *prim, prime*, auj. *premier* (cf. *parer prime, printemps, primesautier*). (*preu* est un mot d'écolier.)

2° *second* (prononcez : segon) ; il a été en concurrence avec *deuxième*. On a dit aussi *altre* pour *second* (cf. l'*autre* main).

3° *tiers* (*le tiers, le Tiers-Etat, parer tierce, le tiers-ordre*) ; il a cédé à *troisième*.

4° *quart, quarte*, (*un quart de beurre, parer quarte, la fièvre quarte*) ; il est aujourd'hui remplacé par *quatrième*.

5° *quint, quinte* (*Charles-Quint, une quinte à trèfle*), auj. *cinquième*.

6° *siste*, auj. *sixième*.

7° *sedmes* (*siedme, setisme*), auj. *septième*.

8° *uidmes* (*huitain, uitime*), auj. *huitième*.

9° *niefmes* (*novain, novime, noveme*), auj. *neuvième*.

10° *disme* (la *dime, dizain, dizime*), auj. *dixième* (H. L., I, 187 ; II, 311, 411).

C'est au XIVe s. que la forme en *ième* a supplanté la forme en *isme*, et

commencé à éliminer les formes concurrentes. Dans la première moitié du XVIe s., on hésitait encore entre les anciens ordinaux et les nouveaux. A la fin du siècle, les vieux ordinaux sont définitivement battus et destinés à ne plus survivre que dans des coins du lexique.

Ordinaux et cardinaux. — En même temps, on peut noter une tendance à substituer le nombre cardinal au nombre ordinal. On dit toujours : *Charles* **second,** *Henri* **troisième** ; mais on commence à dire : *les* **quatre** *et* **sixieme** *livres de Virgile* (PASQUIER, *Rech.*, VII, 6, t. I, 708 B.) ; — *le Caduc est* **le Sept** *des Aages le dernier* (RONS., VI, 406, M.-L.). — Il est intéressant de voir Montaigne, au cours de ses éditions successives, se corriger et remplacer l'ordinal par le cardinal. Le même flottement se constate chez l'Estoile.

Au XVIIe s., Vaugelas eût voulu que la langue résistât à la tendance nouvelle : « Quand on cite un livre ou un chapitre, écrit-il, ou que l'on nomme un Pape ou un Roy, ou quelque autre chose semblable, il faut se servir du nombre adjectif ou ordinand, et non pas du substantif ou primitif, qu'ils appellent » (I, 215). On rencontre d'ailleurs l'ordinal très fréquemment encore : *J'ai receu vostre letire du* **vingt septieme** *du mois passé* (BALZ., I, 200) ; — *dès le règne d'* **Henri quatrième** (SCARR., *Rom. Com.*, I, 176) ; — **Philippe second** *fit mourir son fils* (LA ROCHEF., I, 280). Les successeurs de Vaugelas étaient indécis. Patru admet *chapitre quatre* dans un discours ; il tolère qu'on emploie le chiffre cardinal au lieu de l'ordinal pour désigner les rois de France (mais ceux de France seulement). Thomas Corneille, Bouhours et Ménage font des concessions analogues. A toutes ces discussions, il était visible que l'usage allait changer : dans la langue courante, on employait plutôt les adjectifs cardinaux que les adjectifs ordinaux. Mme de Sévigné écrit : *Il y a vingt trois jours que j'en suis malade : depuis* **le quatorze,** *je suis sans fièvre et sans douleur* (*Lett.*, D) : — *elle est dans* **son neuf** (*Lett.*, CCCCXLI = *son neuvième mois de grossesse*).

La Fontaine brouille anciennes et nouvelles formes : *Puis souffre un coup avec grande constance ;* **Au deux,** *il dit : Donnez-moi patience. Mon doux Jésus, en tous ces accidens :* **Le tiers** *est rude ; il en grince les dents, Se courbe tout, et saute de sa place.* **Au quart,** *il fait une horrible grimace ;* **Au cinq** *un cri* (*Cont.*, XI).

La substitution des adjectifs cardinaux aux ordinaux s'explique. On dit que l'usage suivi dans un cas particulier, — celui de deux nombres juxtaposés — s'est petit à petit généralisé. Parce qu'on disait : *Il est dans sa* **vingt** *ou* **vingt et unième** *année*, on était amené à *dire le* 21 *août*. — Quoi que vaille cette raison, il paraît y en avoir une autre. C'est au moment où l'imprimerie a commencé à répandre les textes français que l'adjectif cardinal a commencé à prendre la place exclusivement occupée jusqu'alors par l'adjectif ordinal. Or, l'ordinal était écrit en chiffres : II, IV. Le chiffre est un idéogramme, où chacun a l'habitude de lire un groupe de sons qui forme

le nombre cardinal. Il y a entre la figure et la chose un lien si constant que ce qu'on peut écrire près du nombre est tout à fait secondaire. Un point après II, III, quand il existe, est peu de chose. On fait comme s'il n'était pas.

Peut-être le changement eût-il été moins rapide, si dès lors la série des ordinaux eût été comme aujourd'hui très proche de forme de la série des cardinaux. Mais *II.* devait se lire *second*, *III. tiers*. Il dut se passer ce qui se passe quand nous lisons des chiffres dans un texte étranger. Nous les lisons dans notre langue, sous la forme par laquelle ils traduisent d'ordinaire l'idée. Dans *Im Iahre* 1520, nous sommes tentés de lire : *quinze cent vingt*. De même à II, III, étaient attachés essentiellement les mots *deux*, *trois*, on n'allait pas chercher *second* et *tiers*.

Cette tendance est aujourd'hui arrivée à son maximum : nous disons, *Boniface VIII*, *Henri II*, *Henri III*, *Alphonse XIII*, *Pie IX*. Nous datons toujours avec l'adjectif cardinal : *le* 28 *février*. Les numéros des rues sont indiqués en chiffres cardinaux. Les receveuses des tramways appellent, non *le second... le troisième...*, mais : *le deux*, *le trois*. On entend même *le un*. (Au contraire, le coiffeur appelle : *le premier de ces messieurs*).

Syntaxe des ordinaux. — Invariablement, depuis l'âge moderne, les cardinaux se placent avant le nom : *le deuxième rang*, la *vingt-huitième dynastie* (1).

L'accord est normal : *Le premier consul*, *la trente-deuxième demi-brigade*.

Les cardinaux qui tiennent lieu des ordinaux viennent derrière le nom : *le bâtiment* 3, *l'ordre n°* 22. Ils ne varient naturellement pas.

Valeur déterminative des ordinaux. — Les ordinaux, nous l'avons dit, servent à *classer* un objet dans une série ; ils le mettent à son ordre, soit dans l'espace, soit dans le temps. Et par là ils le distinguent souvent des autres objets : *C'est la* **trente-septième** *maison après le pont ; — le Maire du* **quatorzième arrondissement** : — *Après un* **deuxième mensonge**, *je la renverrai*.

De là leurs sens d'appréciatifs : *premier* signifie supérieur, excellent : *De la viande* **première** (qualité) ; — (cf. *seconde*) *il a fait cela* **en première**, dit le peuple. On lui oppose *dernier*. Le peuple dit : *c'est la* **dernière** *des* **dernières**. Il ne s'agit plus là que de qualification.

(1) Il reste des traces de l'ancienne liberté : *à la première heure*, *à son heure dernière*.

CHAPITRE VIII

D. — AUTRES DÉTERMINATIONS

Les compléments les plus divers, soit seuls, soit en groupe, servent à l'individuation. Ils peuvent apporter des notions de toutes sortes. Ils peuvent consister en adjectifs, participes, compléments, relatives : *l'ancien régime, le brevet supérieur, le budget de demain, les matières premières que nous tirons de nos colonies*, etc.

Nous parlerons plus loin des caractéristiques spéciales de lieu, de temps, d'origine, de prix, de manière ; or, caractéristiques à un endroit, elles sont déterminations dans un autre.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'il existe des compléments de détermination qui ne se rapportent véritablement à aucune de ces caractéristiques.

Une détermination parfaite est celle qu'on obtient par le rapport d'identité : si je dis : *vous avez* **la même robe** *que vous aviez dimanche*, cette robe est strictement déterminée : — *j'ai déjà trouvé* **la même opinion** *chez Rousseau.*

Compléments et propositions de détermination. — 1° Pendant toute la période de l'a. f., le complément déterminatif se construisait, en certains cas, sans préposition. Le nom se mettait alors au cas objet (héritier des fonctions du génitif latin) : **le rei** *gunfanuniers* (le gonfanonier au roi, *Rol.*, 106) (1) ; — **l'enseigne Carle** *n'i devum ublier* (*Ib.*, 1179) ; — *a* **feste Seint Michiel** (*Ib.*, 37). — On trouve généralement, dans cette construction, le nom déterminant après l'autre : *Mère* **Dieu** ; *la meson* **son père** ; — *A la grand feste* **Seint Michiel de l'Peril** (*Rol.*, 152). — Elle s'étendait même aux féminins, qui n'avaient point de cas distincts : *li filz Sainte Marie*. On trouve aussi le pluriel : *les demoiselles les reïnes*.

Il nous en est resté des noms tels que *l'Hôtel-Dieu, l'Église Notre-Dame*.

2° On se servait d'un complément construit avec la préposition *de*. Au latin *Urbs Romæ* succéda à la décadence *Villa de Roma* (en f. la *ville de Rome*). Ici nous avons affaire à une apposition, *de* est simple copule. Ailleurs, il y a dépendance : *le chemin de Rome ;* mais la préposition n'a pas pour cela un sens plus particulier : *si recevrez la* **lei de chrestïens** (*Rol.*, 38) ; — **branches d'olive** *en voz mains porterez* (*Ib.*, 72).

En f. m., *de* a continué à être d'usage constant, *le fond* **de la rivière** ; —

(1) V. Foulet, *o. c.*, 15 c. s.

les arbres de la forêt ; — *les tragédies* de Racine ; — *l'habitude* de se contraindre ; — *les rôles* d'ingénue ; — *le maître* d'écriture ; — *le théâtre* de la Foire ; — *les rêves* de la jeunesse ; — *l'instinct* de la conservation ; — *l'instrument* du crime. — *Eh bien, oui, j'ai retrouvé l'ami* de ma jeunesse (DUMAS, *L'Étr.*, x, 112).

3° En f. m., un adjectif tient très souvent la place du nom en dépendance : *critique* musical, *morceaux* historiques, *convention* postale. Cet emploi a été souvent critiqué, sans que le développement en pût être arrêté. Il est devenu très important. On entend dire : *la question ferrugineuse, le réseau ferroviaire.* Si l'adjectif n'existe pas, on l'invente.

4° On se sert souvent de propositions conjonctives : *le livre* que vous réclamez *vous a été rendu en juillet dernier ;* — *la situation* à laquelle vous prétendez *n'est pas digne de vous ;* — *le chemin* par lequel il faut passer *prend à côté de l'Église ;* — *l'honneur* qui vous échoit *est bien mérité.*

Rapports entre déterminatifs et déterminés. — Ces rapports ont été longtemps assez mal réglés, et il arrivait qu'ils fussent peu clairs.

Malherbe exigeait que le possessif eût un antécédent bien déterminé, auquel on pût le rapporter grammaticalement et avec lequel on le fît accorder. En examinant ces vers : *Mais quel autre nuage, en si grande jeunesse, Peut troubler votre esprit, sinon quelque maîtresse ?...* Leur *cœur est variable,* il feint de ne pas comprendre. *Le cœur de qui ?* demande-t-il. *Le poète devait dire :* Le cœur des femmes *est variable* (*Comm. s. Desp.*, IV, 101). L'accord par syllepse se trouverait ainsi condamné. A dire vrai, on en trouverait des exemples jusque chez Malherbe lui-même : *C'est mal vivre que de commencer toujours à vivre, pour ce que* leur vie *est toujours imparfaite* (*Épître* XXIII. *Leur vie* est mis pour : *la vie de ceux qui commencent*) ; — *ces salles à festin étaient alors inconnues... Deux pieux fourchus soutenoient les deux côtés de* leurs loges (*Épître Sénéq.*, XC., *Leurs loges* désignent *les loges des hommes du Ier siècle*). Néanmoins, dès ce moment, la lutte contre les équivoques commença. Vaugelas poursuivit le travail (II, 368) ; il était fort nécessaire. Depuis le XVIIIe s., on en use fort étroitement (H. L., III, 692). Seul un Lamartine, avec sa négligence ordinaire, brouille les *son* et les *sa : Un réseau noir serrait* ses cheveux *dans* sa maille ; *Deux tresses seulement descendant sur* sa taille. *Où quelques blanches fleurs des prés s'entremêlaient.* (*Joc.*, 6 juil. 1793) ; — *Comme Pygmalion, contemplant* sa statue, *Et promenant* sa main *sous* sa mamelle *nue* (*Réc. poét.*, A. M. Fél. Guillem.)

CHAPITRE IX

LE SIGNE DE LA DÉTERMINATION. L'ARTICLE DES DÉTERMINÉS

Le, la, les. — Quand un nom d'individu est déterminé, il est d'usage en f. m. de le présenter comme déterminé, au moyen de l'article *le, la, les*, assez mal appelé « article défini ». Ex. : **le** *portique de la Madeleine*, **la** *fin du XVIIe s.*, *l'orgue du Trocadéro.*

Les noms qui expriment une espèce sont aussi présentés comme déterminés par l'article défini : **les** *poissons ;* **les** *sapins.* Peu importe du reste la compréhension de la catégorie, qu'il s'agisse d'un embranchement, d'un genre ou d'une simple variété : *les arbres fruitiers ; les statues grecques ; les figurines de Tanagra.*

Il faut observer tout d'abord que le rôle de l'article s'étend aux noms qui sont déterminés sans qu'aucune détermination les accompagne. Soit *une table.* Sitôt que, pour une cause quelconque, on sait de quelle table il s'agit, l'article intervient : *maman met* **la table** (il s'agit de la table à manger). C'est même l'article qui seul sert à empêcher qu'on ne pense à une table quelconque (1).

Les formes de l'article. — Ce n'est que fort lentement que les « articles définis » ont pris leur rôle. Le latin les ignorait. Ils sont nés à la fin de la période latine, ou plutôt se sont alors dégagés de leur fonction démonstrative (H. L., I, 97); **ille** *novicius signum faciat* (BENOIST DE NURSIA cf. A. I., L, IX, 506), dans un texte de la décadence, veut dire à peu près : *que* **le novice** (dont il a été parlé) *fasse le signe* (2). En a. f., l'article avait deux cas, comme le nom ; il en sera parlé plus loin. Avec les prépositions, il s'est combiné en des **formes contractes,** semblables à celles dont nous avons parlé : *de le > del > deu, du ; a le > al > au ; en le > ent > el > eu, ou ; su(r) le > sul ; de les > des ; a les > als, aus, aux ; en les > es.* C'est une raison de phonétique syntaxique qui explique ces formes ; dans *à le mur,* les syllabes ne forment qu'un mot phonétique, *e* disparaît par

(1) Cf. *passez-moi* **le plat** (celui qui est sur la table ou dans le voisinage) ; — *c'est un œuf* **du jour** (du jour où nous sommes).

(2) Ce qui importe étymologiquement, c'est comment *ille* a pu donner *li* en même temps que *il.* Tantôt *ille* était accentué, tantôt non. Soit : *ille videt,* d'une part ; *ille murus,* de l'autre. Dans le premier exemple, *ille* (sujet) se trouve ordinairement séparé de *videt* ; il conserve l'accentuation qui lui est propre, sur *il.* Dans le 2e exemple, *ille* (ou *illi*) accompagne toujours son nom *murus,* de telle sorte qu'ils forment ensemble un véritable mot phonétique unique. Il est naturel dans ce cas que l'accent du groupe se portant sur la première partie de *murus, il* de *ille,* devenu proclitique, tombe ; *le* seul demeure (*li murs*).

conséquent, on passe à la forme *al mur;* toutes les formes contractes en *l* s'étant vocalisées normalement, *al* devient ensuite *au :* cf. *del, deu ;* de *deu*, on passe à *du*, comme dans *seur, sûr ; meur, mûr. Enl, el*, devient de même *eu*, qui par un changement dont on retrouve ailleurs l'analogue, se transforme en *ou. Des, es* sont des formes analogiques.

Ces formes constituent en réalité une véritable déclinaison, une des seules que nous ayons en français, car lorsque vous les mettez à la file : *le, du, au, es, ou*, elles représentent vaguement un sujet, un génitif, un datif, un accusatif et un locatif ; c'est ce qui explique l'opinion des grammairiens du XVIe s., qui s'entêtaient à trouver des cas en français et à décliner le nom. Ex. : *le mur ;* génitif : *du mur* etc. A dire vrai, le nom français se décline par son article.

Disparition de **es** et de **ou** — La disparition de *ou* est antérieure à celle de *es*, qui n'était pas complète encore au commencement du XVIIe s. ; on connaît les expressions qui ont survécu : *bachelier* **ès** *lettres*, etc.

Développement de l'article.— L'évolution du sens a été assez lente. Longtemps il resta quelque chose de la valeur primitive dans *le, ia, les : Ça dist li reis :* **al** *Jesu e* **al** *mien* (*Rol.*, 339 = à celui de Jésus et au mien). — A proprement parler, *à la Saint Jean* signifie *à* **celle** *de St-Jean* (à la fête de St-Jean). Mais tel n'est plus le sentiment moderne. On ne sent en aucune façon que *la* représente le mot *fête. La* est article dans *la St-Jean*, comme dans : *le jour de l'an ; le 14 juillet.*

Dès la plus ancienne langue, l'article défini apparaît pour marquer que l'extension du substantif est limitée à certains objets ou à certains êtres, qui sont connus ou déterminés d'une manière quelconque : *Dist Blancandrins : apelez* **le Franceis** (*Rol.*, 506).

Au contraire, quand le substantif est pris dans toute son extension, le plus souvent l'article défini manque : *pur sa beltet* **dames** *li sunt amies* (*Rol.*, 957 = pour sa beauté (les) dames lui sont amies). Mais il ne faut pas croire à une extension rationnelle fondée sur des besoins. A chaque instant l'article manque là où on eût pu l'attendre.

Depuis le début du XIIIe s., jusqu'au XVIe s., les progrès de l'article furent constants. Comme il avait perdu son caractère démonstratif, il s'étendit par analogie (H. L., I, 342, 462-4), tout en restant relativement rare avec les noms abstraits : *jusques* **mort** *me consume* (VILLON, *Ball. à un gentilh.*) ; — *puis* **paix** *se faict* (Id., *Ball. de la grosse Margot*). — Au XVIe s., quoiqu'il ne puisse être question de « règle », à proprement parler, un poète comme Ronsard est là-dessus d'accord avec un grammairien comme Meigret : les articles omis défigurent l'oraison (H. L., II, 386-399).

L'article se généralise désormais même devant les noms abstraits. Le progrès sur ce point se marque nettement du début à la fin du XVIe s. : *... toutes les choses, que la Nature a crues, tous* **les ars** *et sciences, en* **toutes les** *quatre parties du monde* (DU BELL., *Déf.*, 48-49). — On le trouve aussi après une

préposition : **en l'esté** (BOUCHET, *Serées*, I, 69) ; — *troublé de guerres civiles*, **sous les prétextes** *de religion et bien public* (L'EST., *Journ. de H. III*, 35).

L'AGE CLASSIQUE. — Au XVIIe s., le dernier pas fut franchi. On dit encore : *à tous égards*, mais c'est une locution, comme *en tous cas*. Fût-ce avec *tout*, l'article est d'usage. Il faut dire : **tous les hommes ; toutes les femmes.** De même avec les abstraits, l'analogie l'a imposé : **l'honneur, la piété, l'avarice.**

L'article et les locutions verbales ou nominales. — Jusqu'alors, le verbe suivi du nom sans article ne pouvait être considéré comme une locution verbale composée véritable, puisqu'il était à peu près facultatif de mettre ou non l'article. Désormais la différence entre une expression juxtaposée et une phrase ordinaire fut souvent marquée par l'absence de l'article. Ainsi : *promettre mariage*, *avoir envie*, *entendre raison* (1). Oudin marquait déjà la différence entre *prendre médecine* et *prendre la médecine*. « Si l'on vient à spécifier, on y peut adjouter l'article » (*Gr.*, 63 ; H. L., III, 422 et s.). Les grammairiens ne discutent plus que sur des cas particuliers. Vaugelas s'interroge sur *vent du midi* et *vent de midy* ; l'Anonyme de 1657 sur *fruict d'esté* ou *fruict de l'esté* (21). — Autour de La Bruyère, on polémique sur *ouvrages d'esprit* ou *ouvrages de l'esprit*.

L'article et la grammaire logique. — Ainsi, de plus en plus, tout nom, pour tenir dans la phrase un rôle syntaxique, doit être accompagné d'un article ou d'un mot jouant un rôle analogue. Vaugelas pose en principe que le nom, pour qu'on puisse lui rapporter un relatif, doit être accompagné de l'article ou d'un de ses équivalents (*Rem.*, II, 104). La théorie générale est donnée par Port-Royal, qui en a fait un exposé d'une netteté puissante :

Le nom commun, comme **Roy.**

sans article	ou n'a qu'une signification fort confuse	*il a fait un festin* **de Roy,** *ils ont fait des festins* **de Roys.**
	ou en a une déterminée par le sujet de la proposition ,	*Louis XIV est* **Roy,** *Louis XIV et Philippe IV sont* **Roys.**
avec l'article **le** *signifie ou*	l'espèce dans toute son étendue	**le Roy** *ne dépend point de ses sujets.* **Les Roys** *ne dépendent point de leurs sujets.*
	un ou plusieurs singuliers déterminés par les circonstances de celui qui parle, ou du discours.	**Le Roy** *a fait la paix, c'est à dire* **le Roy Louis XIV,** à cause des circonstances du temps : **Les Roys** *ont fondé la principale abbaye de France*, c. à d. *les Roys de France.*

(1) Il y a naturellement des locutions avec article : *prendre le change, la fuite.* Certaines qui n'avaient pas l'article tendent à le reprendre en f. m. : *la ferme que le garçon d'ailleurs* n'avait pas l'envie *de quitter* (ZOLA, *Déb.*, 565).

avec l'article	**un** au singulier	signifie	un ou plusieurs	individus vagues.	**un Roy** *détruira Constantinople.*
	des ou **de** au pluriel.				*Rome a été gouvernée par* **des Rois** (ou) *par* **de grands Roys.**

Assurément il y a là-dedans un peu trop de rigueur logique. Il suffit de considérer une phrase du temps pour voir que la présence des articles ne se justifie pas aussi rationnellement que le prétendaient les Solitaires. Dans les exemples mêmes qu'ils donnent, l'expression *faire la paix* dément la doctrine. Mais la règle est juste dans son ensemble, et c'est le cas de dire que les exceptions la confirment. Ce ne sont pas en effet des exceptions.

Limites actuelles de l'extension de l'article. — 1° Considérons d'abord les appositions : *Pierre Marie, évêque de Soissons.* L'apposition sert en réalité de qualification, comme un adjectif : *la mer réfléchissait ce globe d'or vivant. Ce monde,* **âme et flambeau** *du nôtre* (v. u., *Orient.*, Feu du ciel) ; — *la lune,* **astre des morts,** *sur leur pâleur sanglante Répandait sa douce pâleur* (Id., *Ib.*, les Têtes du sérail). — La règle n'est pas en jeu ici.

2° Dans les compléments prépositionnels, ceux du moins qui servent à caractériser, l'article manque aussi : *les marchands* **de bois** ; *des bêtes* **sur pied** ; *les statues* **de marbre** *du Luxembourg ont souffert de la mauvaise saison : les transports* **par voie ferrée.**

Mais d'autres compléments prennent l'article : *le dépôt* **des** *vins,* **des** *marbres : l'eau* **de la** *mer.* On sent fort bien les différences : *la halle aux blés,* c'est l'endroit où se déposent **les blés** ; *le grenier à blé,* c'est un grenier où l'on met **du blé.** Rien d'absolu. On peut dire *le poisson d'étang* ou *le poisson des étangs* pour opposer l'espèce à une autre : *le poisson de rivière* (1).

Il y a, et souvent, des accidents linguistiques : *la carrière* **des lettres,** *les gens* **de lettres** ; *le vent* **d'Est,** *le vent* **du Midi.** Mais là encore la règle n'est pas en question.

3° Les locutions verbales composées. — Ce sont des verbes composés, où précisément la composition se marque par la suppression de l'article, et où le nom ne joue plus son rôle d'objet : *prendre rang, avoir envie.* (Voir p. 163).

4° Les proverbes. — Du fait que dans l'ancienne langue l'article était supprimé devant les noms abstraits, l'article est encore absent dans des phrases comme : *pauvreté n'est pas vice ; contentement passe richesse.* Ce sont là des archaïsmes, imités parfois dans des sentences modernes.

5° Il n'y a qu'un cas général d'omission de l'article auprès d'un nom

(1) Cf. *un air de doute* et *l'air du doute : Elle me regarda quelque temps avec* **l'air du doute** (B. const., *Ad.*, ch. x).

jouant dans la phrase un rôle syntaxique, c'est le cas d'une énumération. Là l'ancienne liberté a survécu : **femmes, moine, vieillards,** *tout était descendu* (LA FONT., *Fab.* VII, 8) ; — *jetant* **shakos, manteaux, fusils,** *jetant les aigles* (V. H., *Chât.*, Exp.).

Il ne faudrait pas croire du reste que, dans l'énumération même, l'omission de l'article soit obligatoire : *sous son éclair.* **les bras, les cœurs, les yeux, les fronts** *tremblent* (V. H., *Lég.*, Pet. R. de Gal.) (1). Elle donne une allure plus rapide, tandis que l'article donne quelque chose de plus pesant ou de plus compassé. Elle donne aussi une généralité plus grande.

En fait, l'article est partout où son rôle l'appelle, près des noms d'espèce et près des noms d'individus : *l'humanité ; l'homme primitif ; le Masque de fer ;* près des abstraits et des concrets : *la science ; la victoire de la Marne ; la gare de l'Est ;* près des noms implicitement déterminés, comme de ceux qu'une détermination accompagne : *pendant la guerre ; par ordre de la Faculté* (la Faculté de Médecine) ; *entends-tu la cloche, nous allons être en retard* (la cloche peut être celle du collège, celle de l'église, celle de l'hôtel, etc.).

Répétition des articles. — Quand il s'agit de déterminations, il y a lieu de consulter le sens.

Chaque fois qu'on vise à présenter comme déterminés des espèces ou des individus, sauf dans des expressions toutes faites, l'article s'impose, disent les grammairiens. C'est trop généraliser. L'usage n'en est pas là ; sans doute il faut dire : **le grand et le petit commerce ; la viande fraîche et la viande de conserve.** Mais une expression telle que : **les lois divines et humaines** n'est nullement une exception. On dit : *les bois de pins et de hêtres font la richesse du pays ; — les sous-marins ont menacé les côtes italiennes et françaises ; — cet homme a montré toutes les vertus publiques et privées ; — les gares d'Austerlitz et d'Orsay étaient menacées par l'eau.*

Quand il y a plusieurs caractérisations, il n'y a pas lieu non plus de répéter l'article : **la vieille et bonne eau-de-vie** *est un poison tout comme l'autre ; — il sapait* **le culte antique et vénéré** *des dieux ; — Je viens selon* **l'usage antique et solennel** (RAC., *Ath.*, 2) (2).

Ce n'est que devant des caractérisations non reliées entre elles qu'on répète l'article, comme si chaque fois il s'agissait d'une qualification distincte : *Oh !* **la bonne, la charmante** *femme !*

Il y a des groupements, des ensembles de noms auxquels un seul article suffit : *communiquer* **aux officiers, sous-officiers et soldats ;** *seuls,* **les parents et amis** *sont invités* (3).

---

(1) **L'article** est naturel ici, parce que les personnages auxquels appartiennent *bras, cœurs,* etc., ont été déterminés.

(2) Les classiques ne pratiquaient pas toujours ainsi : **la douce et l'innocente** *proie* (LA FONT., *Fab.*, VII, 1).

(3) Prendre garde aux cas où il s'agit d'un juxtaposé : *le Conservatoire* **des Arts-et-Métiers**; *le service* **des Poudres et Salpêtres** ; *observer* **les allées et venues** *des promeneurs.*

S'il y a substitution d'un mot à un autre pour explication, correction, etc., un seul article suffit aussi : — *la fièvre aphteuse ou cocotte.*

A remarquer, parmi ces noms conjugués, ceux qui, tout en restant chacun au singulier, forment un ensemble pluriel : **tes** *père et mère.* Ces formes déplaisaient à Vaugelas qui les avait condamnées (H. L., III, 706). Elles ont néanmoins survécu, mais en petit nombre : **tes frère et sœur ;** *le massacre* **des 2 et 3** *septembre ;* **les mardi et vendredi** *de chaque semaine.* On pourrait écrire : **les acides chlorhydrique et sulfurique** *sont également corrosifs de la peau ;* **les codes civil et pénal** *ont besoin de retouches.* Ce n'est pas usuel.

CHAPITRE X

LA VALEUR DE L'ARTICLE

Ses rôles essentiels. — Nous avons dit le rôle morphologique de l'article. Il contribue avec les autres mots de même ordre à marquer le nombre et le genre des noms. Ce n'est pas cependant son seul rôle.

Dans l'état actuel de la langue, sitôt qu'il y a détermination, l'article apparaît : *j'ai vu* **une** *maison forestière ; c'est* **la maison** *forestière du* **Blanc-Rupt ;** — *j'aime à aller* **en automobile ;** *j'aime à voyager* **dans une** *automobile Peugeot ; j'aime à voyager dans* **l'automobile de mon oncle,** *elle est très douce* (1). Comparez : **un** *programme de restauration économique ;*

le *programme* **d'une** *restauration économique ;*

le *programme* **de la restauration économique.**

On peut, à l'aide de l'article, marquer une foule de semblables différences. Ex. : *c'est l'œuvre* **du fou ;** *c'est l'œuvre* **d'un fou ;** *c'est* **une** *œuvre* **d'un fou** *qui s'appelait Michel ; c'est* **une** *œuvre* **du fou** *qui s'appelait Michel ;* **une** *œuvre* **de fou** (2).

Dit-on : *il a* **la** *plaisanterie féroce,* on implique que toutes ses plaisanteries ont ce caractère. *Des plaisanteries...* voudrait dire qu'il n'emporte le morceau que de temps en temps.

Extension de l'article hors de son rôle propre. — Ce qui caractérise le f. m., c'est que l'article, loin de manquer là où le nom est déterminé, s'est de proche en proche étendu à des noms qui ne le sont pas : D'abord il se joint à des noms pris dans toute leur généralité : *un ouvrier travaille* **le bois, le fer, les métaux ;** *un homme aime* **le vin ; le lait** *est la nourriture des enfants du premier âge ; cette étoffe tache* **à l'eau ;** *un poète écoute le bruit* **des vagues ;** *une compagnie s'est montrée héroïque* **sous le feu.**

Nous avons parlé des cas où l'article était en concurrence avec le possessif : *avoir mal* **à la tête.** Là il marque un rapport, mais comme il a gagné de proche en proche, le sens s'est effacé : *il prenait* **le café** *chez Durand* peut à la rigueur s'expliquer par *le café qu'on prend d'habitude,* après le déjeuner (comme **son café**); mais à quelqu'un qui ne prend jamais d'apéritif on dira tout aussi bien : *venez-vous prendre* **l'apéritif ?** que : *venez*

---

(1) Quelquefois les types sans articles sont seuls usités : *aller à âne.* Cf. : *monter à cheval; monter à bicyclette.* Pour introduire des articles, il faut changer de préposition : *Henri est venu sur* **la bicyclette de Jeanne.**

(2) Cf. : *il lui faudrait* **un** *rayon* **de** *soleil,* **les** *rayons* **du** *soleil,* **les** *rayons* **du soleil d'Algérie, les** *rayons* **de soleil du bonheur.**

vous prendre **un apéritif ?** Est-ce parce que ce poison est dans les habitudes générales ? (1)

Il ne faudrait pas croire que ces façons d'employer abusivement l'article défini soient récentes. En voici des exemples du XVIIe s. : *qu'il soit le premier de sa race et n'ait pas* **le liard** *en sa bourse* (MALH., *Épit. Sénéq.*, LXXVI) ; — *Mais l'art d'en faire* **les couronnes** *N'est pas su de toutes personnes* (*Id.*, *Poés.*, LIII, v. 145 ; en 1611, *des*) ; — *il me seroit du tout impossible d'oublier jamais* **la personne** *de votre sorte* (*Le Secret. de la Cour*, 7).

On trouve alors déjà l'article défini, employé comme il l'était en langue moderne, dans les affiches où les cheminots grévistes d'avant-guerre réclamaient *la pièce de cent sous : Aprés toutes ces couleurs imaginaires qu'ils jettent, comme de la poudre aux yeux de leurs spectateurs, ils fixent pourtant leurs boëtes d'oruiétan ou* **à la piece de quinze,** *ou* **à la piece de trente sols...** *Ensuite d'une telle dorure, il vient à estimer son livre tâchant secrètement d'inspirer l'envie de l'avoir pour* **la pièce de trente sols.** *De bonne foy il me semble entendre ces Gilles de théâtre, qui reprennent le fil du discours après que leur maître est las de parler sur ses remedes. Ce n'est* **que la piece de quinze et de trente sols,** *Messieurs, disent ces badins* (*Le Merc. répr.*, 27). Partout l'article précède le mot *pièce*. Des phrases analogues abondent au XVIIIe s., mais beaucoup plus variées. Comparez en langue moderne : *avoir le sourire, faire la tête ; — une ancienne gérante de family-hôtel... qui avait* **la forte somme** (J. LEM., *Rois*, 43).

Confusions entre le et un. — Les théoriciens du XVIIe s. ne pouvaient déjà se mettre d'accord sur : *il lui coupe* **une oreille** ou **l'oreille,** car *oreille* est ici indéterminé (2). Et la Bruyère écrivait dans une même phrase : *l'ostentation... est dans l'homme une passion de faire montre* **d'un bien** *ou* **des avantages** *qu'il n'a pas* (*Car. Théoph.*, de l'Ost.). Il y a en effet des cas où les nuances sont à peine perceptibles : *la solution du problème exige* **la** (ou **une**) *connaissance approfondie de toutes les propositions faites antérieurement.*

L'article, dans son extension continue, a peu à peu perdu de son sens au fur et à mesure que ses emplois s'accentuaient, et il serait bien difficile de le justifier logiquement dans les phrases suivantes : *il a pris* **le lit** ; *il s'amuse à tirer* **à la carabine** ; *faire* **le pied de grue** ; *faire* **l'exercice, la noce** ; *vendre* **la mèche** ; *passer* **la licence** ; *perdre* **l'espoir** ; *avoir* **la foi** ; *venir* **à la rescousse** ; *declarer* **la guerre** ; *passer* **le temps** ; *faire* **la cuisine** ; *ils sont* **dans le commerce** ; *ça sent* **la friture** *ici ; ils tiennent* **la chaussure** ; *je l'ai vu* **la nuit** *rôder autour d'ici : — il y a de pauvres ouvriers qui après avoir* **limé le fer** *ou* **raboté le bois** *tout* **le jour,** *s'enferment* **la nuit** *dans leur*

(1) Ce tour est d'origine populaire : *hommes ou femmes, tout le monde y fumait en dansant... et la plus aimable galanterie que l'on pût faire aux nymphes qui venaient à ce rendez-vous était de leur offrir* **le pruneau,** *c'est-à-dire la chique sentimentale* (VIDOCQ, *Mém.*, II, 56).

(2) On dit encore : *le ministère lui a* **fendu l'oreille.**

mansarde (LAM., *Joc.*, NOUV. Préf., 22). — **La neige** *est tombée sur le Puy-de-Dôme* (cf. : *il est tombé* **de la neige**) ; — *c'est* **le vent** *qui a déraciné cet arbre*. Comment expliquer l'expression : *avoir le dos* **au feu** *et le ventre* **à table** ?

Comme l'article a peu de valeur, il arrive qu'il se retranche aussi bien qu'il s'ajoute. Depuis plus de cent ans on dit : *à revoir* pour *au revoir* (WEY, *Rem.*, I, 220).

L'article et les noms propres. — Théoriquement les noms propres sont déterminés par eux-mêmes. Point n'était donc besoin de les présenter comme déterminés. En a. f. ils sont sans article, non seulement les noms de personnes, mais les noms de peuples : **Franc** *e* **paien** *i fierent des espees* (*Rol.*, 3561) ; — de même les noms de pays : *Jo l'en cunquis e* **Anjou** *e* **Bretagne** (*Ib.*, 2322).

De même encore les *noms d'objets uniques : ciel, terre*, par analogie *diable : — la faire* **diaule** *servir* (*Eul.*, 4) ; — *quand* **soleiz** *esclarcist* (*Pel.*, 443).

Du XIIIe au XVe s., l'article commença à s'étendre aux noms de peuples : *les Judeus* (*Evang. Nicodème*, 850, cf. 861, 877). On le rencontre désormais assez souvent devant les noms géographiques, surtout devant les noms de fleuves : *Vi* **le Nil** *qui croist et descroist* (CHRIST. DE PIS., *Chemin de l'est.*, 1321 ; H. L., I, 462). Toutefois il ne s'employait guère avec les noms de montagnes et de provinces : *Etna, Allemagne, Gascogne*.

Au XVIe s., nouveaux progrès (H. L., II, 386). Il devient commun devant les noms propres de rivières et de montagnes : *le long* **de la Gironde, de la Garonne, du Lot; les Alpes.** Les poètes cependant l'omettent encore souvent : *que* **Seine** *embrasse* (RONS., *Franc.*, III, 167, Bl.).

Au contraire, devant les noms de provinces, il est assez rare au début du siècle : *Entre* **Dauphiné** *et* **Provence** (MARG. DE NAV., *Heptam.*, 73). L'hésitation continue pour les noms de pays ; on le trouve : *elle peult faire guerre et à* **la Grèce** *et à* **l'Italie** (DOLET, *Gestes de Fr. de V.*, 18).

A partir de l'âge classique, l'usage s'est nettement divisé. Les noms propres topographiques ont pris l'article : **la** *Seine*, **le** *Tibre*, **la** *Tamise* (rivières) : **les** *Alpes*, **le** *Puy-de-Dôme*, **le** *Vignemale* (montagnes).

Les noms de pays sont partagés, des règles contradictoires les régissent. On les a discutées une à une au XVIIe s. : *aller* **en** *Chine*, **au** *Portugal?* Les décisions ont varié, suivant qu'il s'agit de « grands lieux » ou de « petits lieux » (H. L., III, 425). Mais alors pourquoi *de France* et *de la Chine ? un gobelet de bois* **de la Chine** (SOREL, *Berg. Extr.*, L. V, I, 348). Dans le cas particulier, la règle a été généralisée : *en France, en Chine*. Malheureusement loin qu'elle le fût partout, la langue n'a jamais plus échappé aux contradictions : *aller* **en** *Meurthe-et-Moselle*, **dans le** *Doubs; habiter* **dans la** *Meuse*, **en** *Corrèze*. Toutefois la contagion n'atteint pas les noms de villes : *Paris, Toulouse*. Tous ceux qui ne dérivent pas visiblement d'un nom commun, comme *la Rochelle, la Ferté* sont sans article.

Pour les noms d'homme, les solutions ont été meilleures. On a arrêté

l'envahissement : *Le Pétrarque* fut condamné; on se régla sur l'usage italien : *l'Arioste* (VAUG., I, 397). En outre il fut établi que dire : *la Joséphine, la Marie* était vulgaire (H. L., IV, 368). La règle est restée. Nous ne disons même plus : *la Bartet*, comme autrefois *la Champmeslé, la Malibran*, sauf pour les danseuses. Est-ce parce que la plupart portent des noms italiens : *la Zambelli ?* En tous cas, l'analogie l'étend à toutes ou presque : *la Loïe Fuller.*

Bien entendu, les noms communs qui complètent un nom propre ont pris aussi l'article : *Jean* **l'Évangéliste,** *Théon* **le grammairien** (AMYOT. *Œuv. mor.*, II, 373, v°, G).

On est souvent embarrassé avec les noms propres qui renferment l'article : *il vient* **du** *Hâvre, il est* **au** *Hâvre* est courant. Mais avec les noms de personnes, les déformations sont impossibles. Alors ? Faut-il écrire : *le succès de* **Le gendre de M. Poirier** ou **du gendre ?** On s'en tire par des détours : *de la comédie Le gendre...*

Les abstractions personnifiées devaient tendre à une assimilation avec les noms de personnes : il n'en fut rien. Ils gardèrent leur article : *a Paix, la Discorde :* **la Déroute**, *géante à la face effarée* (V. H., *Chât.*, Exp.); tant il est vrai qu'il n'y avait là qu'une fiction d'art.

LIVRE VI

LA REPRÉSENTATION

CHAPITRE PREMIER

LA REPRÉSENTATION DES NOMS ET DES NOMINAUX

A) **Représentants simples et conjonctifs.** — Au lieu de répéter les noms des êtres et des objets, on les représente : Ex. : *Christ sourit à qui le repousse ; Puisqu'*il *est mort pour nous, je veux mourir pour* lui (V. H., *Châtiment*, A un martyr) ; *Il, lui* représentent *Christ*. Cette représentation est une représentation simple ; elle se fait au moyen de représentants qu'on appelle ordinairement *pronoms personnels*, qu'on pourrait appeler *relatifs simples*.

Si au lieu de dire : *j'ai un ami à Lyon*, il *arrive aujourd'hui*, je dis : *j'ai à Lyon un ami* qui *arrive aujourd'hui*, outre que *qui* représente *un ami*, il fait ligature entre la seconde proposition et la première, c'est un *relatif conjonctif*.

B) **Représentation avec détermination.** — En même temps qu'on représente le nom, on peut se servir de diverses formes qui expriment du même coup une détermination. Par exemple : *une dame a perdu son porte-monnaie, elle vient* la *réclamer au bureau des objets perdus*. C'est la représentation simple. Si au contraire on dit : *une dame vient acheter un porte-monnaie ; elle a perdu* le sien *la veille, le sien* représente bien l'idée du *porte-monnaie* perdu, mais en ajoutant que cet objet lui appartenait. Il est déterminé par ce rapport de possession. L'employé lui en présente plusieurs : celui-ci *vous plairait-il, ou bien* celui-là ? La dame les considère : chacun *a ses avantages*. Le mot *celui-ci* représente encore l'idée de *porte-monnaie*, mais ce mot ajoute une détermination par démonstration : *ce porte-monnaie que voici*. *Chacun* représente aussi *porte-monnaie*, mais ajoute une idée distributive, comme ferait *l'un* et *l'autre* : c'est un représentant numéral, etc.

D'après ce qui vient d'être dit, on peut classer les divers modes de représentation de la façon suivante :

A) I. — Représentation simple : *j'aime mieux ton frère*, lui *au moins est franc*.

II. — Représentation conjonctive : *j'aime mieux ton frère,* **qui** *au moins est franc.*

B) III. — Représentation possessive : *j'aime mieux ton frère que* **le sien.**

IV. — Représentation démonstrative : *des deux frères que tu m'as présentés, j'aime mieux* **celui-ci.**

V. — Représentation déterminative ou qualificative : *de tes deux frères, j'aime mieux* **celui qui a été blessé à Verdun ;** *j'aime mieux* **le plus jeune.**

VI. — Représentation numérale et distributive : *j'ai eu trois frères,* **l'un** *a été tué à la guerre,* **les deux autres** *ont échappé,* **tous** *sont passés par l'École Centrale ; mais* **chacun** *avait son idée d'avenir, ils ne se ressemblaient guère* **l'un l'autre.**

CHAPITRE II

ÉLÉMENTS DE LANGAGE QUI PEUVENT ÊTRE REPRÉSENTÉS

Représentation du nom. Considérations générales. — Pour désigner les mots qui représentent, on se sert du terme de *pronom*, et les grammaires définissent ordinairement le pronom : *un mot qui tient la place du nom.* On voit déjà d'après ce qui précède ce que cette définition a de faux. D'abord on ne peut pas dire que le pronom remplace le nom, il le représente. Ainsi souvent le représentant ne peut pas être qualifié, comme le nom : *lui vieux* est du petit nègre. D'autre part, le pronom n'éveille aucune des idées qu'éveille le nom : il est vide d'impressions, il est abstrait.

Le mot *pronom*, comme il a été employé, donne des idées fausses. On l'a appliqué à des mots qui remplacent tout autre chose que des noms. Ils représentent des adjectifs : *belle, elle* **l'***est ; le savant* **que** *vous êtes*; des verbes : *allez-y, il* **le** *faut ;* des idées entières : *elle défit sa chevelure, et* **cela** *avec la simplicité d'une enfant : je bois de l'eau,* **ce qui** *me réussit très bien.* Il faudrait donc distinguer des *pronoms*, des *proadjectifs*, des *proverbes*, des *prophrases*. Pour éviter ces mots équivoques ou barbares, nous dirons *représentants*, et nous traiterons à part de la représentation des noms, des caractérisations, etc., dans chacun des chapitres qui se rapportent à ces matières.

Il faut ajouter que fort souvent, dans le cas même où le « pronom » représente un nom, ce n'est pas toujours le nom seul qui est son antécédent, mais bien l'idée d'ensemble que renferme le nom accompagné de ce qui le détermine, le caractérise, etc. Ex. : **une femme honnête** *s'habille de façon à ne pas être remarquée,* **elle** *se garde à la fois de la négligence et d'un luxe tapageur :* **les belles œuvres classiques que** *l'on étudie en classe sont-elles réellement à la portée des enfants ?*

Un individu nommé figurément par son caractère sera représenté directement : *il n'y a pas de plus* **fine bouche** *que* **lui,** et non : *que* **la sienne.** C'est l'idée de *gourmand* exprimée par *fine bouche* qui est représentée par *lui.*

Condition nécessaire pour qu'un nom puisse être représenté. — En f. m. un nom, pour être représenté, a besoin d'être accompagné de l'article, ou d'un de ses équivalents. Cela veut dire qu'une expression verbale ou nominale une fois composée, on ne peut en détacher un élément, pour porter sur lui la pensée. Soit un nom composé comme *pomme de terre ;* un *qui* mis à la suite représentera nécessairement l'ensemble et non *terre*. De même dans *prendre place, place* ne peut plus être isolé. Si

place doit devenir un objet de verbe, et être suivi d'un *qui*, ou d'un *que*, il faut rétablir l'article : *je veux prendre* **la** *place* **que** *j'ai louée par téléphone*.

Semblable obligation ne pouvait naître qu'au moment où les locutions verbales devenaient vraiment des composés, distincts d'un groupe ordinaire de mots. Malherbe n'y fait encore aucune allusion. Vaugelas pose la règle pour les conjonctifs : il déclare impossible : *être blessée* **d'un coup de flèche** *qui était empoisonnée ; il a fait* **cela par avarice,** *qui est capable de tout*, dit-il encore, est mal parler (*Rem.*, II, 103). Port-Royal a repris la doctrine et en a fait un beau spécimen de grammaire logique (1).

Vaugelas acceptait : *il s'y portera* **avec affection. Celle** *que vous m'avez témoignée*... Bouhours ne trouvait rien à redire à : *si vous ne me* **faites justice,** *je me* **la** *feray moy-mesme*. Il tolérait : *il* **a tort** *et je ne* **l'***ai pas* (*Rem.*, 128-130). Et en effet Racine écrit encore : *quand je me* **fais justice,** *il faut qu'on se* **la** *fasse*. Mais peu à peu tous ces « rapports vicieux » furent condamnés, et même : *plus* **avides de gloire** *que dignes de* **la** *posséder*.

Le XVIIIe s. acquiesça lentement (2). Ni *qui*, ni *le*, ni même *en* ne représentèrent plus des noms sans article : *j'ai raison de me plaindre et vous ne l'avez pas de m'accuser* cessa d'être français. Malgré le parti pris de certains écrivains contemporains, il est impossible d'aller contre cette règle, qui représente le résultat d'un long développement naturel (3).

Les nominaux personnels peuvent être représentés. *O* **toi, qui** *vois la honte où je suis descendue* (RAC., *Phèd.*, v. 813). D'autres nominaux peuvent aussi être représentés : *quelque chose, quelqu'un :* **quelqu'un que** *j'ai rencontré ; — cela ne me dit* **rien qui** *vaille ; — il a découvert* **quelque chose qu'***on avait trouvé déjà ; — si j'ai frappé* **quelqu'un,** *que* **celui-là** *me frappe* (v. n., *Lég.*, L'an neuf). D'autres ne le sont jamais : *ou qui* n'a pas de sens.

---

(1) Furetière seul la contestait et citait : *c'est* **un paquet de lettres qui me sont** *adressées*. On peut dire aussi : *Avarice, qui cause tant de mal*. Dans le deuxième exemple, il y a personnification.

(2) V. Féraud, *Dict.*, au mot *le*.

(3) On tend de nos jours à représenter l'idée contenue dans un nom sans article : *tu pourrais aussi me souhaiter bonne chance ! — je te* **la** *souhaite, Adolphe ! je te* **la** *souhaite cordialement* (P. GAVAULT, *Ma tante d'Honfleur*, I, 11).

CHAPITRE III

REPRÉSENTATION SIMPLE (1)

Ire et IIe personnes. — Au sujet, *je*, *tu*, sujets inséparables du verbe, vraies formes de conjugaison, ne peuvent être considérés comme représentant quoi que ce soit ; *me*, *te*, *moi*, *toi* non plus. Ce sont des nominaux. Au pluriel, *nous*, *vous* représentent quelquefois réellement : *j'ai vu Jeanne et Georges ;* **nous** *mettrons la table dans le jardin. Nous* représente *Jeanne*, *Georges* et *moi*, dont il fait en quelque sorte la somme. Cf. : *Le roi, l'âne ou moi,* **nous** *mourrons* (LA FONT., *Fabl.*, VI, 19).

IIIe personne. — A la IIIe, la représentation simple est fournie par les « personnels » *il*, *elle*, *le*, *la*, *lui*, *eux*, *elles*, *leur*, auxquels il faut ajouter les adverbiaux *en* et *y : vous qui pleurez, venez* **à lui,** *car* **il** *pleure ; — l'Alsace est un pays de ressources. Je ne saurais vous* **en** *énumérer toutes les richesses ; — c'est un grand devoir, j'***y** *consacrerai tout mon temps.*

Le, la ET **elle.** — Jusqu'au XIXe s., avec la locution *c'est, ce sont*, on a employé la forme légère des pronoms attributs : **ce l'est,** *ou je consens à passer pour un fou. — Si* **c'est elle,** *je veux qu'on me coupe le cou. — Si* **ce** *ne* **l'est,** *je veux que, devant que je sorte... — Moi, si* **ce l'est,** *je veux que le diable m'emporte* (MONTFL., *Éc. des Filles*, IV, 7). Le 2e vers montre qu'on employait aussi *c'est elle*. Aujourd'hui, on ne trouve plus ni *le*, ni *la*, ni *les*, dans cet emploi.

En ET **y.** — ORIGINE DE **en.** — C'est un adverbe de lieu : *li sanes* **en** *ist* (Rol., 3165) signifie : *le sang* **en** *sort*. Aujourd'hui encore : *j'***en** *arrive* signifie *j'arrive de là*. Comme le montrent les deux exemples, *en* peut être traduit par *de ce lieu*.

De l'idée de lieu, on passa à l'idée d'un lieu figuré, d'une date, et de proche en proche, *en* finit par remplacer un nom quelconque précédé de *de*, quel que fût le sens de ce *de*. Ce développement est très ancien : *eslit furent li message : si* **en** *fu* **li uns** *Mahius* (VILLEH., 184, 1 = *l'un d'eux fut Mahieus*).

En, par ses origines, représentait essentiellement la IIIe personne ; aussi l'emploi de *en* a-t-il toujours été plus libre avec cette personne qu'avec les

(1) Les réfléchis seront étudiés à l'*Objet*, liv. IX, ch. X.

autres : *je vais mettre en vos mains Pompée et Cornélie :* **En voici** *déjà* **l'un,** *et pour l'autre elle fuit* (CORN., *Pomp.*, 759).

Néanmoins *en* a tendu à s'employer comme représentant de la 1re et de la 2e personne: *En public, en secret, contre vous déclarée, J'ai voulu par des mers* **en** *être séparée* (RAC., *Phéd.*, 601). Les exemples sont particulièrement fréquents avec le verbe *parler*. Mais là on peut considérer *en* comme signifiant *de ce sujet.*

En est complément partitif : *il n'***en** *prit que dix ;* il est complément possessif : *j'***en** *vois les inconvénients.* Nous l'avons déjà vu dans ces fonctions. Il représente des compléments de lieu, d'instrument, de moyen, de cause, qu'on trouvera chacun à leur place dans la suite de ce cours.

Le sens de *en* s'est extrêmement affaibli au fur et à mesure que ce mot gagnait en extension. Il en résulte que bientôt on l'ajouta ou qu'on le retrancha à peu près indifféremment, et sans que le sens fût changé. Voici des exemples où *en* manque encore dans la langue classique (1) : **il est** *du véritable amour comme de l'apparition des esprits* (LA ROCH., I, 63) ; — *si tu es un habile homme, tu as tort de ne pas parler ; mais s'***il n'est** *pas ainsi, tu en sais beaucoup* (LA BR., *Disc. Théoph.*).

Nous avons pas mal d'expressions où *en* s'est introduit, et où il ne représente plus rien du tout ; *s'en aller* est un exemple frappant : *s'***en** *aller* **de Paris.** On peut comparer *c'en est fait*, au lieu de *c'est fait.* On serait bien empêché de traduire exactement *en* dans l'expression des Poilus : *en mettre* (2).

Il arrive par suite que, dans la langue populaire, il s'accole inséparablement à certains verbes : on dit *ensauvé, en allé : Dieu ! comme il se sera brusquement* **en allé !** (V. H., *Roi s'am.*, V, 3).

SENS PRIMITIF DE **y**. — Dans *y*, comme dans *en*, originairement, le sens local a dominé : *pluie n'***i** *chiet* (*Rol.*, 981) ; puis le lieu a pu être un lieu figuré : *il nus* **i** *cuvient guorde* (*Rol.*, 192, entendez : *en cette occurrence*). Le sens s'est ensuite effacé, et *y* a signifié *à cela, pour cela : j'***y** *fais tout mon effort* (MOL., *Amph.*, 1490). Puis on a été plus loin : *jamais philosophie n'a esté plus à la mode qu'***y** *fut celle de Platon* (FONTEN., *Hist. des or.*, ch. III) ; *y* représente *à la mode.*

Longtemps le féminin *li* (du personnel *lui*) survécut obscurément. Est-ce cette survivance qui facilite au pronom *y* certaines usurpations ? En tous cas, dans la langue populaire, il se dit couramment : *offrez-***y** *donc un gloria* (D. POULOT, *Sublime*, 19) ; *y* joue le rôle de *lui.*

Très souvent *y*, comme *en*, finit par ne plus rien représenter : *il faut* **y** *passer ; — il* **y** *a* **là** *beaucoup de monde.*

Genres, nombres et cas dans les représentants simples. — Certains représentants simples ont un cas sujet, *il ;* un cas objet, *le ;* un cas objet second, *lui ;* nous montrerons comment le cas est choisi suivant le rapport :

(1) Cf. VAUG., I, 366 ; BOUH., *Suit.*, 587.

(2) Dans *ne pas s'en faire*, on sent encore vaguement *ne pas se faire de bile.* Cf. : *il en a dévidé au bout l'une de l'autre !* La langue classique avait ses locutions analogues : **en** *donner à garder.*

il faut **le** *restituer ; il faut* **le lui** *restituer : une restitution à* **lui-même** *vaudrait mieux.*

Le genre, le nombre, la personne du représentant sont au contraire choisis suivant le genre, le nombre, la personne du représenté, nommé *antécédent.* Il y a accord. *Je suis obligée de faire teindre* **ma robe. Elle** *est usée.*

Les nominaux *ceci* et *cela* pouvaient être représentés en a. f. par une forme neutre comme eux, et qui avait le même sens : c'est *il,* qui n'est pas du reste un neutre originel, mais le *il* du masculin. *Il* se trouve encore très fréquemment au XVIe s. : *il ne faut point plorer de tout* **cecy** *que je vous compte, car peult estre qu'*il *n'est pas vray* (DES PÉR., *Nouv. Récr.,* II, 10). La Bruyère écrit : *goûtez bien* **cela, il** *est de Léandre* (*Car.,* Des femmes). Cf. : **Tout** *est à St-Germain, comme* **il** *étoit* (SÉV., *Lett.* DXCVIII). Cet *il* est resté dans l'expression moderne, toute faite, *il est vrai : Je suis jeune,* **il est vrai** (CORN., *Cid,* 405).

Est-ce le même *il* qui sert dans les propositions impersonnelles : **il est jugiet** *que nus les ocirum* (*Rol.,* 884) ? C'est plus que douteux. En tous cas, de très bonne heure, ce ne fut plus là qu'une formule de langage, où *il* n'avait pas de sens propre, mais servait exclusivement de sujet analogique au verbe : *quant li jorz passet et* **il** *fut anoitiet* (*Al.,* 51) (V. liv. VIII, sect. II, ch. 2).

Par analogie, on a quelquefois employé le pluriel *ils.* Ex. : *Il y a quelquefois plus de peine à prendre qu'à donner ; car pour ne rien donner à l'un au préjudice de l'autre, puisqu'*ils **sont pareils,** *étant faits avec la vertu* (MALH., *Bienf. Sénèq.,* l. VI, ch. XLIII, II, 212). Mais des exemples analogues sont extrêmement rares.

Le représente également un neutre, à l'objet : *tout cela, je* **le** *reconnais ; — mon cœur me* **l'***avait dit : toute âme est sœur d'une âme* (LAM., *Joc.,* 16 sept. 1793). Ici *le* annonce ce qui suit. *Le* a un concurrent populaire dans le pronom *y,* surtout dans certaines provinces. A vrai dire, il n'est pas facile de démêler, dans diverses phrases, s'il y a lieu de se servir de *y* ou bien de *le,* malgré la distance apparente. D'où les confusions.

Le neutre a été aussi en concurrence avec *lui, elle.* On le trouve encore chez les classiques pour un pronom de la 3e personne : *ce ne* **l'***étoit pas* (= *ce n'était pas* **elle**). La règle moderne est dans Andry de Bois-Regard (*Refl.,* 285). *L'est-ce* ne se dit que des choses, s'il se dit.

Emploi irrévérencieux des représentants de la IIIe personne. — Au XVIIe s. déjà, on considère comme une incivilité de désigner par *il* une personne présente (H. L., IV, 379). Aujourd'hui l'emploi de *il* devient courant. Trop souvent un enfant mal élevé dira en parlant de sa mère : *c'est* **elle** *qui ne veut pas !*

(Pour la *Représentation réfléchie,* voir à l'*Objet*).

CHAPITRE IV

REPRÉSENTATION CONJONCTIVE

Elle se fait de telle façon, nous l'avons dit, que le représentant employé représente le nom, et en même temps établit un lien entre la proposition dont il fait partie et celle de l'antécédent. Cf. : *J'ai rencontré Mme X.*, elle *revenait de Strasbourg*, et : *j'ai rencontré Mme X* qui *revenait de Strasbourg.*

Formes des conjonctifs. — Nous parlerons plus loin de la déclinaison. Il suffira ici de présenter un tableau général des formes des conjonctifs, pour qu'on aperçoive combien ils sont divers :

Forme sans cas *Sans genre ni nombre*	Formes avec cas *Sans nombre*		Formes avec cas *Sans genre ni nombre*	Formes avec cas *Avec genre et nombre*	
	Masc. et Fém.	Neutre		Singulier	
	sujet : *qui*	*que*		*lequel*	*laquelle*
	attribut : *que* (1)	*que*		*lequel*	*laquelle*
que	objet : *que*	*que*		*lequel*	*laquelle*
	cas prép[1] : *qui* (a. f. *cui*)	*quoi*	*dont*	*duquel*	*de laquelle*
			où	*duquel*	*à laquelle*
				Pluriel	
				lesquels	*lesquelles*
				lesquels	*lesquelles*
				desquels	*desquelles*
				auxquels	*auxquelles*
				par lesquels	*par lesquelles*

Qui, *dont*, *où*, sont héréditaires.

Lequel est formé de l'article *le* et de *quel*. Il n'est guère sorti d'abord des traductions. A partir du XIIIe s., il devint plus commun, et en m. f. on le trouve à peu près partout, mais surtout chez des écrivains « savants », qui s'essayent à calquer les conjonctifs latins pour faire des périodes cicéroniennes et, d'autre part, dans les pièces administratives et judiciaires.

(1) *Que* attribut est le plus souvent représentant d'adjectif : *l'homme que je suis ; en femme dévouée que je suis ; — Rendons-nous à leurs vœux, trop foibles* que nous sommes ! (MOL., *Dép. am.*, 615).

C'est là qu'aujourd'hui encore il est d'emploi courant. Peu littéraire, impropre à la poésie, il s'emploie pour marquer plus fortement le lien avec ce qui précède ou pour éviter toute ambiguité : *le cousin de ma mère*, **lequel** *est en danger de mort.*

RELATIFS ET CONJONCTIFS SE CORRESPONDENT :

SINGULIER	*Sujet*	il, elle ;	qui, lequel, laquelle ;
	Attribut	le,	que,
	Objet	le lui, la, elle ;	que, lequel, laquelle ;
	Objet sec. et cas prépos[1].	lui, lui, elle ;	qui, auquel, à laquelle ; quoi, lequel ;
PLURIEL	*Sujet*	ils, elles ;	qui, lesquels, lesquelles ;
	Objet	les, eux, elles ;	que, lesquels, lesquelles ;
	Objet sec. et cas prépos[1].	leur, eux	qui, auxquels, auxquelles ;
		eux, elles ;	qui, lesquels, lesquelles ;
SING. ET PLURIEL	*Cas prepos*[1].	en,	dont ;
		y,	où.

Désordre dans les formes de qui. — D'abord *que* servait en place de *cui : par l'aide de leur lignage*, **que** *ils durent faire honnour* (JOINV., 675b). D'autre part *qui* ou *cui* faisaient fonction d'objet direct : *Les autres roys qui ont estés devant vous*, **cuy** *Diex absolve* (JOINV., 856c) ; — *son fil* **qui** *il voloient à signeur* (FROIS., I, 27). — Puis *cui* a fini par se confondre avec le sujet *ki* (écrit *qui*).

En a. f. le féminin sujet était *que*. Le *qui* sujet masculin s'étendit aussi peu à peu au féminin. **Que**, féminin, se trouve encore au XVIe s. : *pour la cause* **que** *dicte est* (*C. Nouv. nouv.*, I, 78). Il a totalement disparu.

L'ANCIEN NEUTRE **que.** — En a. f. il y avait un neutre sujet *que : dites ce* **que** *vos plaira*. Il a survécu pendant le moyen français : **ce que** *ne restera impuny*. D'où nos expressions modernes : *Advienne* **que** *pourra ; ce* **que** *bon me semble ; vaille* **que** *vaille*.

Longue confusion de qui et de qu'il. — Ce n'est pas seulement entre elles que les formes conjonctives se brouillaient. Comme *il* se prononçait *i*, il y avait autrefois identité phonétique entre *qui* et *qu'il*, comme dans la prononciation vulgaire de nos jours ; l'orthographe était par suite extrêmement variable : *s'il y a vivres dedans et gens* **qu'ils** *soyent léaulx à leur dame* (*J. de Par.*, 9) ; — *rendre à chacun ce* **qu'il** *lui apartient* (MAILL., *Serm.*, 19). Malherbe avait corrigé cette faute dans Desportes, mais il la commettait (Cf. *Comm. s. Desp.*, Élég., l. I ; et *Lett.* I). Vaugelas a posé la règle : *ce* **qu'il** *vous plaira* (*Rem.*, I, 56). Des discussions eurent lieu à propos de *quoi qu'il arrive* et *quoi qui arrive* (A. D. B., *Suit.*, 299) ; *la meilleure éducation* **qui soit possible** *ou* **qu'il soit possible** (BOUH., *D.*, 176). —

Les classiques négligeaient encore nos distinctions : *Vous avez la plus fertile imagination* **qui soit possible** *de concevoir* (LA BR., II, n. 2 ; *Let.*, XXI).

En langue moderne, quand *il* appartient à un impersonnel, il arrive souvent qu'on confonde encore. On trouve des *qui* pour des *qu'il* et inversement. *Léonard Astier... émietta...* **ce qu'il restait** *du fromage d'Auvergne dans son assiette* (A. DAUD., *Imm.*, 15) ; — *je ne sais pas, ni vous non plus, ce* **qu'il va sortir** *de tout ça* (LAVED., *Nouv. Jeu*, Ire p., ch. III) ; — *je n'écris pas la lettre que je peux... Qu'est-ce* **qui m'appartient,** *à moi, de faire pour mon mari ?* (HERV., *Cours. fl.*, II, 7).

Confusion de dont et de d'où. — *Dont* est resté longtemps confondu avec *d'où*. L'identité phonétique entre eux était complète (1). Au commencement du XVIIe s., certains grammairiens ne les reconnaissaient pas encore l'un de l'autre (DUVAL, *Esc. fr.*, 272). Vaugelas (*Rem.*, II, 31), a posé la règle : on ne dit jamais : *le lieu dont je viens*, quoique ce fût sa première et vraie signification, mais : *la maison dont il est sorti*. La phonétique aida à la syntaxe. Dans *on*, *o* devint plus ouvert et la résonance nasale fut plus sensible. Dès lors on put facilement distinguer, comme nous le faisons, *dont* et *d'où*.

Les disparates du matériel conjonctif. — Les formes de représentation conjonctive que nous venons de voir sont tout à fait disparates. Les unes sont diverses, suivant le cas : *qui* au sujet, *que* à l'objet. Nous en reparlerons. Elles ne marquent ni genre, ni nombre. Les autres, invariables, *où*, *dont* expriment un rapport casuel ; elles n'ont ni genre ni nombre.

Que n'exprime à peu près rien que la ligature conjonctive ; il n'a ni genre, ni nombre, ni cas.

Au contraire, le type *lequel*, variable en genre et en nombre, et dont les formes, comme celles de l'article, marquent une sorte de déclinaison casuelle, est en contradiction complète avec les autres séries.

Les conséquences de ces diversités se sont fait longtemps sentir. Elles s'aperçoivent encore. Commençons par la plus importante.

Que. — Le *que* invariable formait une ligature extrêmement commode : on le trouve très anciennement. *E s'i vont les beles dames cortoises*, **que eles** *ont deus amis ou trois avec leur barons* (*Auc.*, 6, 36 = **qui** *ont*) ; — *Quatre capitaines* **que leurs** *soldats les tuoient par derriere* (MONTLUC, 32) ; — **celui qu'elle** *donne a mengier* (FROIS., III, 213, 12) ; — *un flum...* **que** *on n'i puet passer se par un pont de pierres non* (VILLEH., 163 = *sur lequel*). — Ce *que* était encore souvent employé au XVIIe s.

(1) *O* nasal paraît avoir eu en a. f. la valeur d'un *o* très fermé, avec résonance nasale. D'où la confusion *mont* pour *mout*, *convent* pour *couvent*, etc.

A) Dans les circonstances de lieu, de temps, etc. : *Valenciennes*, **du côté que** *le Roi la fit attaquer* (RAC., *Camp. de Louis XIV*). Andry signale comme bonne construction l'exemple : *Quel fut* **le jour** *heureux* **qu'***on la vit sortir comme la Colombe de l'Arche?* (*Refl.*, 518); — *A* **l'heure que** *je parle, on vous cherche* (MOL., *Scap.*, III, 2) ; — **le jour que,** *d'un faux bien sottement amoureux...* (BOIL., *Ép.*, III, 52).

B) De même pour les compléments de manière : *de* **la façon qu'***il parle* (MOL., *Mal. im.*, I, 4) ; — *de* **la manière** *enfin* **que** *la pure nature Exprime de l'amour la première blessure* (Id., *Éc. d. f.*, 944). — Vaugelas (*Rem.*, II, 467) estimait que le *que* ne se mettait pas toujours bien pour *avec*. Mais il y a peu d'observations sur ce point au XVIIe s. On retrouve *que* aujourd'hui encore dans une foule d'expressions : *du moment que ; du côté que ; de la manière que ; depuis si longtemps que.*

Il est populaire de dire : *il avait* **un bâton qu'il** *le tapait, il a venu par* **le train qu'il** *avait parti.* Cependant on écrit fort bien avec Flaubert : **Les jours qu'***il faisait trop chaud* (*Un cœur simple*, ch. 2).

Que servait aussi, en langue classique, dans beaucoup d'autres constructions : *ils parleront de* **ce qu'***on parlait quand ils sont entrés* (PASC., *Pens.*, VI, 15) ; — *Vous avez de quoi rendre de bons offices aux* **gens qu'***il vous plaira* (MOL., *Am. Magn.*, I, 3).

RECUL DANS LA LANGUE ÉCRITE, DÉVELOPPEMENT DANS LA LANGUE POPULAIRE. — Ce développement de *que* a continué en langue populaire. Il sert d'une sorte de copule derrière laquelle se construit une phrase ordinaire, avec son sujet, son objet, etc. C'est le type du mot-outil dépouillé de toute notion accessoire, de cas, de nombre, de genre, comme le français les aime. On peut dire qu'il est la particule conjonctive par excellence. Néanmoins il est exclu d'une foule d'usages auxquels la langue populaire l'a accommodé : *Elle a entré dans* **un taudis qu'***on n'***en** *a jamais vu un pareil;* **la femme que** *j'y ai dit ça ; il y a* **des gens que** *le travail* **les** *effraie ; c'est* **une femme qu'***i a pas moyen d'***lui** *parler ;* **sa fille qu'***elle* **en** *était si fière.* Tous les écrivains qui reproduisent le parler commun en offrent des exemples : *Car, enfin, à quoi cela sert-il, toutes vos gazettes,* **qu'***on n'y comprend rien ?* (MURGER, *V. de Boh.*, ch. I) : — *c'est* **moi que** *je suis Théodore* (SCRIBE, *Le p. garç*, 9) ; — *Le corps aurait dans ses cadres* **un sergent qu'***il aurait sauvé un général* (J. NORIAC, *Le 101e rég.*, 112) ; — *c'est* **moi que** *je viens vous prendre* (A. DAUD., *Num. Roum.*, 252).

Que sert aussi de ligature entre des phrases : *Il y a tout de même là-dedans des choses* **que,** *si on les suivait, le monde serait meilleur qu'il est* (VIDOCQ, *Mém.*, ch. XLV). Là encore, on le condamne, mais nous le retrouverons.

Longue hésitation sur l'emploi des cas. — Étant donné qu'avec certains conjonctifs, il fallait une préposition pour marquer le cas, il était fatal qu'avec d'autres qui l'exprimaient par eux-mêmes, on le marquât une

seconde fois. Or, il pouvait être aussi dans l'antécédent; d'où des syntaxes diverses : *c'est à vous que ; c'est vous à qui ; c'est à vous à qui.*

Le pléonasme était très courant à l'époque classique : *C'est* **à vous,** *mon Esprit,* **à qui** *je veux parler* (BOIL., *Sat.*, IX, 1) ; — *et que c'est* **à sa table à qui** *l'on rend visite* (MOL., *Mis.*, 626) ; — *c'est* **d'elle** (de ta protection) **dont** *j'espere avoir la delivrance* (RACAN, *Psaum.* LXX) ; *C'est* **d'eux d'où** *le soleil emprunte sa splendeur* (Id., *Berg.*, III, 1) ; — *ce fut surtout* **à Rome où** *ces Pères se signalèrent* (RAC., *P.-R.*, 1re part.). — On hésite aussi sur : **c'est où** *je vous attends* et **c'est là que** *je vous attends.*

Où et **lequel.** — *Où*, qui a une signification locale, s'étendit au commencement de l'âge moderne, bien en dehors de son emploi propre (1). Il en était arrivé à être l'équivalent de *lequel*. On disait *vers où*. Chapelain y voyait une élégance, qui fut condamnée par l'Académie : *Il se rendit à un tel lieu,* **vers où** *l'armée s'avançoit* (cf. VAUG., *Rem.*, II, 50) (2).

Conjonctif adjectif. — Il existait en a. f. un conjonctif adjectif, c'était *leque , li quex.* Il est très commun en a. et moy. f. : **de la quele mort** *il desplaisoit grandement a son linage* (FROIS., VI, 186, 15) ; — **pendant lequel temps** *sa bonne femme garda très bien son corps* (*C. Nouv.*, XIX, I, 101).

Il est à remarquer que *lequel* adjectif équivalait souvent à *de qui : li prevos des marchans qui moult l'amoit et* **par quel pourcas** (par l'intervention de qui) *delivrés estoit* (FROIS., V, 97, 22).

Les exemples de *lequel* adjectif sont extrêmement rares au XVIIe s. dans le « beau style ». Molière le met dans la bouche de ses médecins, comme un pédantisme. L'expression la plus commune alors, c'est : *toutes lesquelles choses. Lequel* adjectif a laissé une dernière trace, l'expression *auquel cas.*

Essais de spécialisation des conjonctifs. — A l'époque du m. f., la langue, d'une extrême pauvreté, était arrivée à une assez grande richesse ; mais en syntaxe, comme peut-être aussi quand il s'agit de vocabulaire, la richesse consiste moins à avoir des synonymes parfaits, que des formes ayant chacune leur destination propre et leur utilité spéciale. Or ce n'était pas du tout ici le cas :

1° On pouvait concevoir deux systèmes de conjonctifs, un ordinaire, un autre de rechange pour ainsi dire, comme eût été *lequel*, dont les formes, distinctes de genre et de nombre, permettaient de renvoyer à un mot plus sûrement, quelque éloigné qu'il fût. Il y a bien quelque chose de cela dans notre système actuel, mais l'ensemble est imparfait, *lequel* ayant été mutilé.

2° On pouvait imaginer une fusion des éléments, totale et complète. Ce qui la rendait difficile, c'est que la langue avait deux ordres de conjonctifs, essentiellement distincts : les uns à forme variable, suivant le genre et le

(1) Sur *où* objet secondaire voir à l'*Objet secondaire*, liv. X, ch. IV.
(2) Cf. *par où : S'il avoit trouvé le secret* **Par où** *tu composes les charmes* (RACAN, *Odes*, I, 217).

nombre, les autres à forme fixe. Aussi cela ne s'est-il pas produit, et n'a-t-il jamais été essayé.

Échec du 1er système. **Lequel** mutilé. — Au XVIe s. *lequel* eût pu offrir les formes qui manquaient. Mais il recula au lieu de progresser. Certains théoriciens, comme Patru, ne le souffrent pas du tout en poésie, où « il n'entre que dans le burlesque ». Les plus libéraux le restreignent ; ainsi Vaugelas (approuvé par l'Académie) admet qu'on dise :

1° Au « génitif ». — *J'ay envoyé un courrier exprés, au retour* **duquel** *je verray* (il faut *duquel* et non *de qui*) ; *j'honore infiniment sa vertu, en consideration* **de laquelle** (et non *de qui*) ;

2° Au « datif » masc. — *C'est un heureux succés,* **auquel** *je n'ay contribué que de mes vœux* (et non *à qui*, ni *à quoi*).

3° Au cas prépositionnel. — *C'est un sujet* **sur lequel** *on peut dire beaucoup de choses* (jamais *sur qui ;* quelques-uns disent *sur quoy ;* il est moins bon que *sur lequel*). De même au féminin et au pluriel.

4° A « l'ablatif ». — Jamais *duquel*, il faut *dont*, sauf en cas d'équivoque : *c'est la cause de cet effet,* **dont** *je vous entretiendray.*

5° Au « nominatif ». — Il faut s'abstenir de *lequel*, qui est rude, sauf à répéter *qui*. Quelquefois, on peut admettre un *lequel*, mais pour la clarté, (vaug., *Rem.*, I, 206-209). Ex. : *c'est un effet de la divine Providence,* **lequel** *est conforme à ce qui nous a esté predit* (bouh., *D.*, 189) (1). Tel est aussi l'avis d'Andry de Bois-Regard (*Refl.*, 526). Il y eut une décision conforme de l'Académie. *Lequel* était désormais incomplet.

6° Au cas-objet. — Au complément d'objet, *lequel* fut également exclu. Voiture, Descartes, en avaient pourtant fait fréquemment usage. On le trouve même chez d'Ablancourt, un puriste : *Il vouloit dire à mon avis* (*qu'ils font du bien*) *à leurs héritiers,* **lesquels** *ils enrichissent par ce moyen* (*Apopht.*, I). Mais Vaugelas l'avait considéré comme peu élégant, tout le monde a fait chorus ; on ne l'accepta plus, comme au sujet, que pour éviter l'équivoque.

La conséquence était qu'au sujet et à l'objet, *qui* et *que* devaient servir à la fois pour les personnes et les choses : **les personnes qui** *ont survécu ;* **les objets qui** *sont restés entre ses mains.*

Essais de spécialisation des conjonctifs aux cas obliques — **Dont** et **duquel.** — Vaugelas (*Rem.*, I, 125-6) était peu favorable à l'emploi de *à qui* en parlant des choses. Ce pronom était réservé pour représenter les personnes ou les choses personnifiées. L'analogie du sujet s'y opposait. Cependant la règle a fini par passer (2). On lit encore dans Corneille : *Je*

(1) *Lequel* était encore très usuel au nominatif au XVIe s. : *A mon las cueur,* **lequel** *s'en va mourir* (mar., II, 175) ; — et même au temps de Descartes : *le cœur,* **lequel** *incontinent après se désenfle* (*Méth.*, 5e p., Ordre des questions de phys.).

(2) Les exemples, fort nombreux, de la langue moderne où *qui* représente des choses, sont des imitations, des archaïsmes.

triomphe aujourd'hui du plus juste courroux **De qui** *le souvenir puisse aller jusqu'à vous* (*Cin.*, 1609).

Par une conséquence naturelle, *de qui* devait seul représenter les personnes, à l'exclusion de *duquel* : « *Un homme* **duquel** *la vertu est hors de soupçon.* L'usage préfère *dont* ou *de qui* », dit Régnier Desmarais (*Gr*,. in-12°, 286). L'usage de *duquel* a néanmoins persisté.

Un essai fut tenté aussi pour restreindre l'usage de *dont*, mais il n'a eu aucune suite.

Au XIXe s., on a du moins essayé d'établir des règles pour l'usage des formes *de qui* et *dont*, représentants de personnes (1).

Dont et duquel ne servent pas indifféremment à la ligature conjonctive (2). On dit : *l'homme* **dont** (ou **duquel**) *nous avons rencontré la fille ;* **dont...** (ou **duquel**) *la fille a épousé un lieutenant du 3e dragons.* Mais on ne peut pas dire : *l'homme* **dont** *vous avez assisté à l'enterrement hier,* il faut : *à l'enterrement* **duquel** *vous avez assisté.*

Autrement dit , quand le conjonctif dépend du sujet ou de l'objet, *dont* est possible. Il ne l'est plus, sitôt qu'il dépend d'un autre terme de la phrase. Ce n'est pas que les exemples fassent défaut. Il y en a en a. f. et en français classique : *Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.* **Dont par le doux rapport** *les âmes assorties S'attachent l'une à l'autre et se laissent piquer Par ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer* (CORN., *Rod.*, 359); — *lui,* **dont à la maison** *Votre imposture enlève un puissant héritage* (MOL., *Dép. am.*, 410). On retrouve de nos jours de semblables phrases : *contre ce William,* **dont elle n'est pas même certaine** *de l'existence, que veux-tu qu'on fasse ?* (GONC., *La Faustin*, 63). Mais ces phrases donnent une impression de maladresse et d'obscurité (3).

---

(1) Boniface me paraît être celui qui, malgré des erreurs, est arrivé le mieux à préciser les emplois de chacune des formes *dont, duquel, de qui* (*Manuel des amat. de la l. fr.*, 348) :

1° Lorsque, dit-il, par un pronom relatif à une personne ou à une chose, on veut exprimer entre cette personne ou cette chose un rapport de possession, on se sert de *dont*, si le pronom précède le substantif qui exprime la chose possédée : *le mensonge est* **un vice dont** *on ne saurait avoir trop d'horreur.* Mais on emploie *duquel* lorsque le nom de la chose possédée est après une préposition : *on en fit des colonies, par* **le moyen desquelles** *on s'assura de la fidélité des provinces.*

2° On emploie *dont* et non *de qui* ou *duquel* pour éviter une équivoque : *Henri IV, dont la bonté est assez connue.* De *qui* pourrait signifier *par qui* (*a*).

3° On emploie *dont* comme régime d'un verbe : *j'approuve la manière* **dont** *vous distribuez votre temps ; la personne* **dont** *il s'agissait.* Il est en général, ou seul possible, ou meilleur que *duquel.*

Toutefois, on emploie mieux *lequel* pour éviter une équivoque : *La bonté de Dieu,* **de laquelle** *on ne peut douter, me rassure ; dont* serait équivoque.

De même : *cet homme* **de qui** *le pays est assez bien connu, nous aidera dans nos recherches ; dont* serait équivoque (?).

4° *De qui* est absolument nécessaire dans ces phrases : *on ne peut rien exiger* **de qui n'a rien.** (C'est évident, la ressemblance n'est qu'apparente. Il ne s'agit pas ici du conjonctif ordinaire).

5° *De qui* est mieux que *dont* dans les phrases suivantes : *L'homme* **de qui** *j'ai appris cette nouvelle est véridique. Celui* **de qui** *je tiens mon bonheur est celui que je croyais le moins mon ami.*

Boniface hasarde l'opinion que *de qui* exprime mieux l'origine précise, que *dont* exprime plus vaguement le point de départ ; il n'a pas tort.

(2) Cf. TOBLER, *Verm. B.*, III, 12.

(3) Cf. : *un cercle* **dont** *j'ose vous promettre* **qu'il vous sera agréable de faire partie** (P. CONST. *Ad.*, IX, 80).

(*a*) En réalité *dont* a eu aussi ce sens, et la règle n'a pu naître qu'à une époque où il l'avait perdu.

Qui, quoi, REPRÉSENTANT DES CHOSES. — Vaugelas (*Rem.*, I, 125) a condamné *à qui* rapporté aux choses : *objets* **à qui** *notre esprit se colle et s'attache avec passion* (MALH., *Bienf. Sénèq.*, l. I, ch. XI). Après maintes contestations, l'Académie finit par admettre la règle, sauf qu'elle réservait les animaux domestiques et les choses morales, acceptant qu'on pût dire : **une vertu** *sincère* **à qui...** On recommandait *à quoi : des artifices* **à quoi** *il faut prendre garde* (A. D. B., *Refl.*, 522 et *Suit.*, 3).

Au cas prépositionnel, mêmes distinctions : on ne disait plus : *Soutiendrez-vous* **un faix sous qui** *Rome succombe ?* (CORN., *Pomp.*, 170). L'usage changea, en effet.

Où. — Il avait longtemps représenté des personnes : **c'est un homme où** *j'ai remarqué beaucoup de vertu.* Ce tour fut blâmé dans Malherbe par Chevreau (I, 274). C'était rompre avec l'usage de tout le XVIIe siècle. Cf. *Mon âme ... ne voit que* **Mascarille où** *jeter sa pensée* (MOL., *Dép. Am.*, 930).

En somme, à la fin du XVIIe s., l'affectation de *qui* aux personnes avait à peu près réussi. Mais les représentants de choses restaient multiples, et même *duquel, auquel* continuaient à garder leur emploi général.

NOUVELLE SPÉCIALISATION. **Quoi** CONJONCTIF DE L'INDÉTERMINÉ. — Anciennement *quoi* a représenté des personnes : **li Sarrazins... de quoy** *il avoient fait lour chievetain* (JOINV., 176) (1). Puis il a représenté longtemps des choses nommées : *tous* **les biens de quoy** *l'on pourroit jamais loer homme* (*C. Nouv.*, XLVII, I, 287). L'époque classique voulut même faire de *quoi* le représentant particulier des noms de choses aux cas obliques : *Ce blasphème, Seigneur,* **de quoi** *vous m'accusez* (CORN., *Androm.*, 266) ; — *d'un peu de* **vos faveurs, après quoi** *je soupire* (MOL., *Tart.*, 1449) ; — *ces* **libres vérités sur quoi** *s'ouvre mon âme* (Id., *D. Garc.*, 441). A la fin du XVIIe s., on l'acceptait encore dans ce rôle : *l'unique objet* **à quoi** *nous devons nous appliquer.*

Mais dès ce moment, *quoi* tendait à devenir ce qu'il est aujourd'hui. Quand l'Académie discuta la remarque de Vaugelas (*Rem.*, I, 124), quelques-uns prétendirent que « le principal emploi du pronom *quoy* devait être pour quelque chose d'indéterminé, sans rapport à un substantif qui précède, comme en ces exemples : *c'est* **de quoy** *il est coupable plus qu'un autre : c'est* **à quoi** *il s'applique tous les jours* ». C'était l'âge moderne qui s'annonçait. Marmontel désapprouvait formellement *quoi*, lorsqu'il s'agissait de représenter « un nom variable ». Il représente aujourd'hui : *ce, rien*, etc., c'est-à-dire des nominaux neutres ou des indéterminés, ou bien se met derrière *voilà : ce* **à quoi** *j'aspire, c'est... voilà* **à quoi** *vous m'avez sacrifié !*

Quoi est possible aussi avec les mots *chose, point, raison*, qui ont quelque chose d'indéterminé, ou bien quand on peut assimiler l'antécédent à quelque chose d'indéterminé : *ce sont* **choses à quoi** *vous ne prenez pas garde* (2).

---

(1) Il ne faut pas tenir compte des exemples où le verbe est *parler : cette bonne femme* **de quoy** *vous me parliez* (*N. de Tr.*, 236).

(2) *Quoi* peut encore à la rigueur représenter neutralement l'idée qui précède : *vingt-cinq mille mauvais soldats,* **en quoi** *consistait alors la garde du pays.*

Coup d'œil général sur les résultats. — En somme la classification n'a pas abouti. La cause de cet échec, qui contraste si fort avec la réduction harmonieuse et l'adaptation parfaite des démonstratifs, c'est d'abord sans doute l'hétérogénéité des conjonctifs à fondre; mais il faut l'attribuer aussi à l'époque tardive où elle fut tentée, où le pur instinct populaire ne pouvait plus agir librement, contrarié qu'il était par l'action des théoriciens. Au fond, une raison plus profonde encore, c'est que le développement complet des formes conjonctives n'apparaît pas aux langues populaires comme une nécessité. Quand le peuple use de conjonctifs, il s'y embrouille, les multiplie, les confond ; il ne parle pas par périodes et préfère par conséquent les relatifs aux conjonctifs. Pour faire la ligature, quand elle est nécessaire, il a son *que*, qui lui permet de ne rien déranger à la construction des phrases : *Une femme* **qu'on lui** *aurait donné le Bon Dieu sans confession* représente le type véritable de la syntaxe populaire. (Cf. p. 702.)

CHAPITRE V

REPRÉSENTATION AVEC RAPPORT D'APPARTENANCE

Formes possessives. — La représentation possessive se fait au moyen de représentants possessifs. Comme les adjectifs analogues, les représentants se divisent en deux catégories, suivant qu'il y a un ou plusieurs possesseurs.

		Une chose possédée		Plusieurs choses possédées	
		Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Un possesseur	1re pers. :	*le mien,*	*la mienne,*	*les miens,*	*les miennes,*
	2e —	*le tien,*	*la tienne,*	*les tiens,*	*les tiennes,*
	3e —	*le sien,*	*la sienne,*	*les siens,*	*les siennes,*
Plusieurs possesseurs	1re pers. :	*le nôtre,*	*la nôtre,*	*les nôtres,*	
	2e —	*le vôtre,*	*la vôtre,*	*les vôtres,*	
	3e —	*le leur,*	*la leur,*	*les leurs.*	

L'histoire des formes des représentants à un seul possesseur comprend deux périodes. Au début, les formes, proches de leur étymologie, sont fort différentes dans les trois personnes :

			1re pers.		2e pers.	3e pers.
Sujet	*singulier*	masc.				
		fém.	*meie,*	*moie,*	*toe,*	*soe.*
	pluriel		*meies,*	*moies,*	*toes,*	*soes.*
Objet	*singulier*	masc.	**mien** (1),		*tuen,*	*suen,*
		fém.	*meie,*	*moie,*	*toe,*	*soe.*
	pluriel		*meies,*	*moies.*	*toes,*	*soes.*

Une première analogie assimila les féminins de la 2e et de la 3e personne à celui de la 1re, *toe* > *toie*. Les choses ne devaient pas en rester là. Mais ce premier changement est significatif, c'est la première personne qui prévaut.

Au XIVe s., les possessifs perdent leur déclinaison, comme le nom. En même temps, on note un nouveau mouvement analogique. L'objet masculin *mien* entraîne un féminin *mienne*, qui fait disparaître le féminin *moie ;* on lui donne aussi un masculin pluriel *miens*, et un féminin pluriel *miennes*, qui se substituent aux formes anciennes.

(1) La forme masculine du cas objet, *meon*, qui se lit dans les *Serments de Strasbourg*, ne reparaît plus dans les textes ultérieurs. Il n'est pas sûr que cette graphie ait été tout à fait exacte.

Par analogie, les formes de la 2e et celles de la 3e personne se modèlent sur celles de la 1re et deviennent :

tien,	*tienne,*	*tiens,*	*tiennes,*
sien,	*sienne,*	*siens,*	*siennes.*

De sorte que toutes les formes modernes, unifiées, proviennent du seul type *mien*. C'est un remarquable cas d'analogie morphologique, qui montre comment l'instinct unifie des séries de formes correspondantes (H. L., I, 423).

Au possessif de la pluralité, *leur*, devenu adjectif, a reçu *s* des autres adjectifs, et l'a gardé. Les grammairiens en ont fait le signe du possessif opposé au personnel : *il a gardé son manteau : il* **leur** *a ôté* **les leurs.**

Représentants et adjectifs. — Les fonctions des représentants possessifs se sont différenciées très lentement de celles des adjectifs correspondants. En a. f., elles se confondaient, et il resta longtemps des traces de cet état de choses. C'était l'article qui caractérisait les représentants, car on pouvait fort bien dire jusque dans la langue classique : *cet habit est* **m'en** (= à moi), à côté de : *cet habit est* **le mien** ; *il est* **vôtre** *et non* **mien.** Le tour est vieilli.

Hors de ces constructions attributives, les formes qui sont aujourd'hui celles des représentants se rencontraient aussi dans les adjectifs épithètes : *ce* **mien** *père, quelque* **vostre** *ami : — cist* **meon fradre** *Karlo* est dans les *Serments*. Les possessifs de la pluralité cessèrent les premiers de s'employer ainsi. Puis ce fut le tour de *mien, tien, sien*. Il n'en reste que quelques façons de parler, qui sentent le style marotique, et où il y a indétermination : *un* **sien** *cousin*.

CHAPITRE VI

REPRÉSENTATION AVEC DÉMONSTRATION

Formes des démonstratifs. — La représentation démonstrative se fait à l'aide des représentants démonstratifs :

	Masc.	Fém.	Neutre
Sing.	*celui-ci*	*celle-ci*	*ceci,*
	celui-là	*celle-là*	*cela*
Plur.	*ceux-ci*	*celles-ci*	
	ceux-là	*celles-à* (1).	

Nous avons vu plus haut les formes de l'a. f., et montré comment disparurent les cas, puis comment les formes de la série *cest* devinrent adjectives.

Dans la série *celui*, le cas sujet, *cil*, se maintint longtemps. Les poètes de la Pléiade l'affectionnaient, il était bref et commode. Mais il ne passa pas au XVIIe s. Au contraire, *cestui* survécut assez tard. Il n'est pas rare chez les écrivains du 1er tiers du XVIIe s. Dans la langue populaire, *sti-là* (*cestui-là*) resta longtemps en usage.

Celui, celle, furent longtemps adjectifs aussi bien que représentants : *Si veit venir* **cele gent** *paienur*. Jusqu'au XVIe s. cet état de choses dura. Il n'en reste que l'expression *à seule fin* (mal orthographiée pour : *à celle fin*). Aujourd'hui *celui, celle* et leur pluriel sont toujours représentants (2). Mais ils ne sont jamais plus représentants à eux tout seuls. La lutte avec leurs composés remonte naturellement à la date où ces composés ont été formés. Elle dura longtemps. **Cele** *vient de visce et* **ceste** *de vertut* (*Job*, 515) : — *Car de* **ceulx** *n'eschapoit nul ou bien peu* (comm., I, 207, m.).

La disparition de *cestuy*, dans le premier tiers du XVIIe s., rendit impossible la continuation de l'usage antérieur.

Valeur de celui-ci, celui-là. — Les démonstratifs distinguent les objets par leur situation dans l'espace : *celui-ci* marque la proximité, *celui-là* l'éloignement. Mais cette distinction primitive a souvent besoin pour être nette d'être renforcée : *celui-là là-bas* (3). Ailleurs la distinction est relative au temps, ou encore *celui-ci* et *celui-là* servent tout simplement à distinguer des objets comme le feraient *l'un, l'autre*. C'est aussi avec ces formes qu'on

(1) A côté de *celui*, etc... existait en a. f. une forme complète *icelui*

(2) On a vu paraître une forme avec l'article : *les ceux*, comme : *les siens*. Mais elle n'a vécu que dans le parler populaire de diverses provinces.

Là où les adjectifs ont disparu, on a fait un représentant à l'aide du mot *autre* : *l'aut'ci, l'aut'là*.

(3) On remarquera la confusion de *ici* et de *là*. On entend dire : *celui-ci, là*.

renvoie aux noms antérieurement prononcés, en se servant de *celui-là* pour le nom prononcé le premier : *Vivoient le Cygne et l'Oison ;* **Celui-là** *destiné pour les regards du maître ;* **Celui-ci,** *pour son goût* (LA FONT., *Fab.*, III, 12) ; — *Deux sortes de gens fleurissent dans les cours, et y dominent dans divers temps, les libertins et les hypocrites :* **ceux-là** *gaiement, ouvertement...* **ceux-ci** *finement, par des artifices* (LA BR., *Car*, Espr. forts. 26).

Concurrence des personnels et des démonstratifs. — *Il, la, elle*, etc. sont d'anciens démonstratifs. Ils ont été en concurrence avec les formes propres que le français s'était créées : *cil, cel, icil.*

En a. f., il n'est pas rare qu'un pronom d'une série remplace un pronom de l'autre : *El cel munta par devant* **ceus** (CHREST., *Ev. Nic.*, 1059). Longtemps, dans le complément des partitifs, il fut d'usage de se servir d'un démonstratif : *Et li puisné qui sont de grant borné* **Chascuns de ceux** *porte un faucon ramé* (*Aymeri*, 1596-7). — Le démonstratif le plus usuel en pareil cas était *icelui*, employé après toutes les prépositions. En style administratif et judiciaire, il vécut longtemps. Mais les Salons du XVIIe s. le considéraient comme un mot de praticien. Vaugelas déclara que c'était le plus mauvais mot de la langue. Ce fut son arrêt de mort. On n'en trouve quelques rares traces que dans le langage judiciaire : *Distraction d'objets saisis et* **détournement d'iceux.**

Usage de ceci, cela. — Ces neutres ne peuvent théoriquement représenter des êtres ou des objets, puisqu'il n'y a point de noms neutres en français. Ces représentants renvoient à une idée contenue dans un groupe de mots. Nous les retrouverons employés en cette qualité : *Remettez-vous-en à votre médecin,* **cela vaudra mieux ;** — *Nous allons y mettre un entredeux,* **ce sera très bien.** — Mais en outre ces démonstratifs peuvent remplacer des nominaux neutres : *mettez* **quelque chose** *de chaud,* **cela** *vous fera du bien ;* — **quelque chose** *qui arrive du pays,* **c'***est encore une joie ;* — *prenez* **cela, c'***est pour votre bien,* **c'***est bon.*

En outre, les représentants, nous l'avons dit, représentent non seulement un mot, mais un mot avec ce qui l'accompagne. Inversement, quand ils représentent un groupe de mots, par une extension facile à comprendre, ils en arrivent à représenter seulement l'un d'entre eux. Évidemment, à la rigueur, il faudrait dire : *buvez cette tisane,* **elle** *vous réchauffera,* si on veut que le représentant renvoie à *tisane ;* mais quand on dit : *buvez cette tisane,* **ça** *vous réchauffera,* il serait téméraire de soutenir que **ça** représente tout le groupe : *buvez cette tisane*. C'est sur la valeur de *la tisane* qu'on insiste, c'est elle qu'on recommande. Pour bien dire, c'est surtout l'idée de *tisane* que *ça* représente dans la phrase : *ça vous réchauffera,* non point avec la précision de *elle,* mais tout de même.

Ça représente quelquefois des personnes, avec une nuance péjorative : *Ces sales ouvriers ont encore choisi un jour où j'ai du monde. Allez donc faire du bien à* **ça** ! (ZOLA, *Germ.*, V, ch. 5).

Ça peut être aussi un terme de tendresse : *Les grand-mères,* **ça** *ne fouette*

jamais. Une mère dira, en montrant son enfant : *Vous voyez comme on est attaché* à **ça.**

Usage de ce, ça. — Pour ne pas compliquer outre mesure, nous considérerons ici d'ensemble ce qui s'applique à *ce* représentant d'êtres, de choses, et à *ce* représentant d'idées.

Ço, ce étaient très usités en a. f. : **Ço** *peiset els, mais altre ne puet estre* (*Alex.*, CXVI, 5) ; — *Ne placet Deu,* **ço** *li respunt Rollanz* (*Rol.*, 1073). Tantôt il renvoyait à ce qui venait d'être dit, tantôt il annonçait ce qui suivait : **ço** *peiset mei que ma fin tant demoret* (*Alex.*, XCII, 5) ; — **Ço** *dist Chernubles, ma bone espee ai ceinte* (*Rol.*, 984).

Le développement des formes avec addition d'enclitiques : *ceci, celo,* a changé le rôle de *ce,* mais ne l'a pas fait disparaître. On ne l'a plus employé comme objet : *dites* **ce**, *j'ai* **ce** *fait.* La seule locution survivante est peut-être : *pour* **ce** *faire ;* encore a-t-elle été réprouvée par Vaugelas (I, 420). Les incises : *ce dit-on, ce dis-je,* sont devenues *dit-on, dis-je. Ce* ne sert plus non plus de complément à des prépositions, comme autrefois : **Pur ço** *le fist* (*Rol.*, 1779). Au commencement du XVIIe s. on trouvait encore *pour ce, à cause de ce.* Mais Oudin les déclarait « un peu antiques » (*Gr.*, 113), et Vaugelas condamnait *outre ce* (I, 418 ; cf. H. L., III, 496). D'autres ont blâmé *à cause de ce, non content de ce.* Seul, **sur ce** nous est resté. Comme sujet, *ce* a également disparu, sauf devant le verbe *être* et devant *devoir être* : **c'est** *ma mère ;* — **ce doit être** *mon frère qui a sonné.* (De l'ancien usage, il n'est resté que la locution *ce me semble*). Néanmoins, par *c'est, ce* joue un rôle immense, ainsi que nous l'avons vu.

Le partage d'attributions entre *ce* et *cela* a été très délicat. Visiblement, quand il s'agit de représenter expressément une chose dont on a parlé, *cela* est nécessaire : *Nous avons revendiqué l'Alsace-Lorraine,* **cela** *n'était en aucune façon demander une conquête.* On peut dire assurément : **ce** *n'était pas revendiquer une conquête,* mais *ce* n'est pas là le représentant véritable de ce qui précède ; c'est une simple formule.

Toutefois, aucune des règles générales qu'on a posées n'est assurée d'être vraie dans tous les cas. On dit avec un adjectif aussi bien : *c'est bon,* que *cela est bon ; c'est faux,* que *cela est faux.*

Quand l'attribut est un nom, c'est au contraire *ce* qui s'impose : **c'***est une* **vérité** *reconnue ;* — **c'***est une* **erreur** *de croire...* Nous n'écririons plus avec Molière : **cela** *est* **étrange,** *que mes propres enfants me trahissent* (*Av.*, I, 4). La raison en est encore que *ce* est là dans son rôle général de formule introductive.

On comprend les hésitations de la langue : *cela* a pour lui l'analogie de tous les verbes, *ce* a pour lui une des formules les plus communes de la langue : *c'est* (1).

Il est à remarquer que l'abréviation populaire de *cela : ça,* n'entre pas en concurrence avec *ce :* on ne dit pas : *ça est faux ;* c'est un belgisme.

(1) Nous retrouverons *ce* avec un sens affaibli quand nous parlerons des *impersonnels,* où il est en concurrence avec *il.*

CHAPITRE VII

REPRÉSENTATION PAR REPRÉSENTANTS SUIVIS DE DÉTERMINATIONS

Démonstratif usé. Celui, celle. — La représentation peut se faire par un ancien représentant démonstratif diminué de valeur, le simple *celui*, suivi d'une détermination. Cette détermination est aussi variée que possible : *Connaissez-vous des cathédrales gothiques ? Oui. J'ai vu* **celles de Paris, de Reims, de Rouen. Celle de Reims** *m'a toujours paru d'une richesse incomparable ; — les halles d'Ypres étaient les plus belles de toutes* **celles que j'aie jamais visitées.**

La répartition de fonctions entre les démonstratifs et *celui* ne put naturellement commencer qu'à la fin du Moyen-Age. Elle fut lente. Cependant, dès le XVIe s., divers observateurs constataient le nouvel usage : « *Celui qui* est beaucoup mieux que *celui là qui* » (H. ESTIENNE, *Hypom.*, 183). — « Nous abusons de *sesi* et *sela* pour *se ; comme tou sesi ou tou sela ce vous dites ne ser de rien* », dit de même Ramus (*Gr.*, 1562, 86). Les observations des grammairiens ont été des règles à partir de Malherbe (IV, 399), Oudin (*Gr.*, 111) et Vaugelas (I, 446). Une fois le simple en possession de son emploi, il tendit à se rapprocher de la détermination qui suivait. C'est par archaïsme poétique que Rotrou écrit : *Et* **ceux** *posséderont des mérites étranges,* **Qui** *se pourront vanter d'avoir de mes louanges* (*Heur. Constance*, II, 2).

Ce n'est pas à dire que *celui-ci, celui-là* soient totalement impossibles devant conjonctifs ; quand il y a emphase, opposition, etc., ils reparaissent : *Puisque* **ceux-là sont morts qui** *brisaient les bastilles* (V. H., *Chât.*, Obéiss. passive. Ici Hugo se conforme du reste à la règle de Vaugelas : *ceux-là* est séparé de *qui* par un verbe). Toutefois on ne dit plus : *Un profond somme occupoit tous les yeux même* **ceux-là qui** *brillent dans les cieux* (La Font., IV, 37).

Usage de celui. — Il arrivait souvent autrefois qu'on se passait d'employer le représentant *celui* là où nous le considérons comme nécessaire : *Par le sanc... l'yaue devenoit... aussi froide comme de fonteinne* (JOINV., 1266) ; — *En icelle ville de Bourges sejournèrent huit jours le Roy de France et d'Espaigne* (*J. de Par.*). — On voit l'équivoque, il semblerait que le roi de France fût en même temps celui d'Espagne.

Des exemples analogues sont encore communs au commencement du XVIIe s. : *C'est mon quartier et de Mme la Comtesse ; — L'imitation des biens*

vient de l'émulation ; et des maux, de l'excès de la malignité naturelle (LA ROCH., I, 122, Var. 3). Vaugelas a discuté longuement la phrase : *En vostre absence, et de Madame vostre mere* (I, 341). Racine écrit encore : *Vous, la place d'Hélène, et moi, d'Agamemnon* (*Andr.*, 1160). Puis l'usage, comme le prévoyait Furetière, a fini par imposer le démonstratif, mais seulement au XVIIIe s. Cependant on retrouverait, en prêtant bien attention, beaucoup de phrases où l'on a fait l'économie d'un *celui* : *La porte de l'église s'est ouverte toute grande. Le son saccadé de la petite cloche s'est mêlé à* **une autre** (= à celui d'une autre) *qui lui répondait, et toutes deux, s'approchant en grandissant...* (FLAUB., *Par les Champs*, 87) (1).

Nous reparlerons, dans les comparaisons, des phrases comme celle-ci, fort communes au XVIIe s. : *La doctrine est la même que* **ces cinq propositions** (entendez : *que celle de ces cinq propositions*).

Ce neutre. — 1° DEVANT CONJONCTIF. — On trouvait parfois *ce* neutre devant un conjonctif dans l'a. f., mais il était très fréquent de l'omettre, suivant la tradition latine : *Li reis Marsilies i fist mult* **que** *traître* (*Rol.*, 291). Encore au XVIe s. *que* suffisait : *Voilà, ce nous semble,* **que** *nous devons respondre à ces gens* (LANOUE, 84). *Ce* était aussi fréquemment omis devant un interrogatif : *on ne seut* **qu'***ils devindrent* (AMYOT, I, 107). Le *ce* s'introduisit lentement dès le XIIIe s. : *Dieu lor otroit* **ce qu'***il porchacent* (BUT., I, 241). Puis il devint ordinaire, et enfin, depuis le XVIIe s., obligatoire. La question n'avait pas préoccupé Malherbe ; Maupas avait cité sans observation une phrase sans *ce* : *Dites moy* **que** *vous voulez* (1607, p. 161). Mais pour Oudin, la nécessité de la règle moderne se faisait sentir très nettement : « *Vous saurez assez* **que** *je cherche* seroit défectueux, dit-il. Il faut : **ce que** *je cherche* » (*Gr.*, 1645, p. 128). Vaugelas enregistra le changement de l'usage : « On ne dit plus guere maintenant *que c'est*, comme l'on disoit autrefois. On dit : *ce que c'est*. Par exemple, M. de Malherbe dit : *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est que l'ingratitude*. Aujourd'hui l'on dit : *qui nous apprenne* **ce que c'est que** » (I, 287 ; cf. H. L., III, 499). Les écrivains se conformèrent d'une façon générale à cette règle (2).

Ce a fini par former avec *que* une locution : *ce que*, dont la destinée a été grande dans la langue moderne. Non seulement elle sert à faire des locutions nominales : *Faites* **ce que** *vous voudrez*. Mais elle entre dans la composition d'une foule de locutions invariables : *parce que, jusqu'à ce que*, etc. *Ce que, de ce que* constituent une formule qui, dans certains cas, comme nous le verrons, rend grand service, non seulement à la langue parlée, mais à la langue écrite : *on trouvait étrange* **de ce qu'***il supportait la vie* (PASC., *Pens.*, I, 4) ; — *J'aime mieux encore que tu me menaces,* **que ce que** *tu me*

(1) Cf. *Votre conduite est* **d'un honnête homme** ; *cette modération n'est que* **des grands hommes.** Mais il n'est pas du tout certain qu'on ait ici affaire au même tour. Il est vraisemblable qu'il s'agit d'un complément d'appartenance.

(2) De l'ancien usage il nous reste quelques locutions : *qui plus est.*

traites (D'ABL., dans A. D. B. *Refl.*, 107). Il n'est pas besoin de marquer combien il serait vain de chercher à les analyser dans leur état actuel, *Ce* n'est là ni nominal ni représentant.

Ce NEUTRE POUR **celui, celle.** — On trouve, par une espèce d'indétermination, le *ce* neutre là où on attendrait un nom d'homme ou de femme. Les grammairiens du XVIIe s. trouvaient cette façon de parler, ancienne du reste, assez élégante (BOUH., *Rem.*, 32) : *C'est peu de voir un père épouser* **ce que** *j'aime* (RAC., *Mithr.*, 660) ; — *Vous me défendez d'être à* **ce que** *j'ose aimer* (MOL., *Tart.*, 1288). Il ne faudrait pas croire seulement à un euphémisme, à un fait de politesse ; il y a là un phénomène grammatical : *ce* apparaît pour désigner des *collectivités d'hommes et même d'animaux* qu'il embrasse dans leur généralité : **Tout ce qui est** *au-dessous... ne* **peuvent** *espérer que de voir... Leur plus bel âge* (RACAN, *Lett.*, I, 322). Cf. p. 91.

CHAPITRE VIII

REPRÉSENTATION PAR DISTRIBUTIFS

Peuvent être considérés comme représentants distributifs divers éléments de langage, d'abord :

1° Les distributifs spéciaux : *chacun, l'un, l'autre,* etc. : *Les enfants se rangèrent le long du mur ;* **Chacun** *avait à la main un petit bouquet de violettes ;* — **Les uns** *au tronc de l'arbre adossés* **deux ou trois ; Les autres** *garnissant les marches de la croix ;* **Ceux-là** *sur les rameaux,* **ceux-ci** *sur les racines Du noyer...* **Quelques-uns** *sur la tombe* (lam., *Joc.*, 8 août 1801).

2° Les numéraux : *dix, vingt-cinq, la plupart,* etc.

3° Les ordinaux : *le premier, le dixième.*

4° Tous les éléments de langage qui font partition, c'est-à-dire qui, dans une masse, distinguent des unités ou des groupes quelconques : *Parmi les cygnes,* **les noirs** *passent pour les plus méchants ; — de tous les ouvriers,* **les mineurs** *sont peut-être ceux qui mènent la vie la plus pénible.* On voit ce qui résulte de cette observation, c'est qu'il faut considérer comme représentant l'adjectif, le complément de caractérisation quelconque qui, ajouté à un article, forme comme une sorte de groupe elliptique, où le nom manquerait : *On m'a présenté deux corsages. Je préfère décidément* **le rose.**

CHAPITRE IX

RAPPORTS ENTRE REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTÉS

Rapports avec les antécédents. — Les rapports entre représentants et noms sont marqués par l'accord, quand il est possible : *on a appelé les jeunes filles,* **elles** *arrivent.* Quoique cet usage soit ancien comme la langue, longtemps les rapports ont manqué de clarté et de régularité. Aujourd'hui des règles strictes prescrivent d'éviter soigneusement toute phrase où ils n'apparaissent pas clairs.

L'accord se fait quelquefois avec la pensée : *Ajoutons que Coppenole était du peuple, et que ce public qui l'entourait était du peuple ; aussi la communication entre* **eux et lui** *avait été prompte* (V. H., *N. D.*, II, ch. IV). — Il faut pour cela qu'il n'y ait aucun doute.

Ce qui est nécessaire, c'est qu'on aperçoive du premier coup ce qui est représenté. Les classiques manquaient encore à cette règle. Molière écrit : *Tout le spectacle se passe sans qu'***il** (le berger) *y donne la moindre attention. Mais* **il** *se plaint qu'***il** (le spectacle) *est trop court, parce qu'en finissant* **il** *le* (le berger) *sépare de son adorable bergère* (*Mal. Im.*, II, 5). De l'Estang, dans son traité de *la Traduction* (p. 75), enseignait comment il fallait éviter ce vice de *ils* se rapportant à divers antécédents. Dire : « *Peu à peu ie m'accoustumay à remarquer le lieu où j'estois, et à vouloir faire connoistre mes desirs à ceux qui pouvoient les executer : mais ie me trouvois le plus souvent dans l'impuissance de le faire, par ce que* **mes desirs** (et non pas : *ils*) *estoient au dedans de moy, au lieu que* **ces personnes** (et non : *ils*) *estoient au dehors et ne pouvoient par aucun de leurs sens, penetrer jusque dans mon ame* ». Le moyen indiqué, c'est donc de répéter *mes désirs*, et de remplacer le second *ils* par *les personnes*. Nous avons des moyens moins grossiers. Mais c'est là affaire de style.

Rapprochement du représentant et du représenté. — Un des meilleurs moyens pour parvenir à la clarté, est le rapprochement du représentant et du représenté. Malgré la confusion qui devait résulter de la similitude des formes, l'a. f. était très hardi dans les séparations : *En paradis avras ton herberjage,* **Que** *nostre Sire à ses buens amis guard* (CON. LOOIS, 395-396) ; — *Sy gecta la mer grant plenté des noyez devers les Hébrieux,* **qui** *armes avoient,* **dont** *ilz les despoullèrent* (D'ANGL., *St Voyage*, 55, 225) ; — *Priant ledict Robertet d'en scavoir le plus tost qu'il pourroit la volonté du Roy,* **qui** *luy dist qu'il ne scauroit plus s'advancer que d'y aller incontinant sur l'heure* (M. DE NAV., *Hept.*, II, 98).

Malherbe a blâmé ces séparations, si dangereuses pour le style : *Roland regarde tout*, **qui a** *l'âme saisie* (IV, 285). — Et Vaugelas, se corrigeant lui-même, acceptait seulement qu'un génitif séparât les deux termes, mais non un verbe (II, 440). On vit donc disparaître les phrases comme : *Je vis...* **une chose** *chez Mlle* **qui** *me fit plaisir* (SÉV., *Lett.* CXLIV) ; — **la Fortune** *étoit debout devant lui*, **qui** *lui délioit la langue* (LA FONT., *Vie d'Ésope*).

On ne saurait regretter une aussi funeste liberté qui gâte nombre de passages des meilleurs écrivains : *Je me trouvai hier devant la Reine, auprès de* **lui, où** *je m'informai de toute cette affaire*, **qui** *me la conta comme M^r^ le Prince la conte* (MALH., III, 440).

Représentation superflue. — Il faut éviter une représentation superflue. Au temps où la phrase française était peu organisée, on y trouvait des représentants plus ou moins inutiles : *De cette prison de cent chaînes fermée, Vous n'***en** *sortirez point que par l'huis du tombeau* (MALH., 1, 2) ; — *Quand je m'***y** *suis mis quelquefois*, **à considérer** *les diverses agitations des hommes* (PASC., *Pens.*, IV, 2). Longtemps on trouva même à ces tours une certaine grâce, puis on les jugea négligés ; il est prescrit aujourd'hui de les éviter.

Il reparaît sitôt qu'il peut renforcer l'idée, marquer une opposition, etc : *Mon âme est à mon Dieu, mon sang est à ma foi ; Mais* **mes jours** *profanés*, **ils** *ne sont plus à moi* (LAM., *Joc.*, 6 août 1795, soir).

Même quand le nominal était l'indéterminé *quiconque*, la tendance de la langue était de garder la construction ordinaire, et de représenter *quiconque* par *il : quiconque le veut*, **il** *l'a*. De même avec *qui : bel esprit*, **il** *ne l'est pas qui veut* (MOL., *F. sav.*, 822). Puis lorsque la phrase s'est unifiée, on a donné aux deux verbes le même sujet : **quiconque** *s'y applique y réussira ;* — **quiconque** *a frappé par l'épée, périra par l'épée ;* — **qui** *vivra, verra :* — *le blâme* **qui** *voudra, moi je l'aime, ce prêtre* (DÉROUL., *Ch. du Sold.*).

On voit bien ce que la langue a gagné en brièveté et en fermeté. Il faut voir aussi ce qu'elle a perdu. Voltaire (*Com. sur Cinna*, II, 2) regrettait déjà : *il passe pour tyran quiconque s'y fait maître*, où l'on avait la liberté de suivre l'ordre de la pensée.

Double représentation. — Si un conjonctif est employé, il ne faut pas lui adjoindre un autre représentant. La représentation simple ne peut pas se cumuler avec la conjonctive. *Dont* et *en* ne vont pas ensemble. Cet abus se trouve souvent encore au XVIIe s. : *on lui a donné vingt mille hommes,* **dont il en** *a détaché quatre mille ;* — *Elle demandoit cinq villes,* **dont Metz en** *étoit* **l'une** (MALH., III, 582) ; — *Il alla trouver Samilcar,* **à qui** *ayant fait mille reproches de sa timidité, il* **lui** *fit promettre...* (BUS. RAB., *Hist. am.*, I, 28) (1).

(1) On comparera certaines phrases négligées d'aujourd'hui : *Tous les jours on envoyait à la mort des hommes qui ne connaissaient pas plus que moi le motif de leur arrestation, et* **dont** *la fortune ou la position sociale ne les désignaient pas davantage aux passions politiques* (VIDOCQ, *Mém.*, I, 33).

Représentation défectueuse. — Il faut l'éviter encore plus que la représentation superflue.

1° On se passait autrefois d'un représentant personnel devant un *qui* destiné à reprendre des noms ou des nominaux ; on disait : *Elle croit son miroir et me croit aussi,* **qui sommes** *beaucoup plus fidèles que vous* (BALZ., *Let.* IX, 7). Nous mettrions : *nous qui sommes* (1).

2° En a. f., comme dans certaines autres langues, il arrivait souvent qu'on n'exprimait pas le pronom conjonctif : *En la citet n'en ad remes païen,* **Ne seit ocis o** *devient chrestïens* (*Rol.*, 191). Il ne peut pas être omis.

3° Si un système de représentation a été adopté, il n'est pas loisible d'en changer plus loin. En a. f. une phrase était conjonctive, on lui rattachait une autre phrase qui ne l'était pas : **Ce que je** *vueil et* **il** *me plaist.*

On trouve des phrases ainsi interrompues jusque chez les classiques : *Des périls glorieux ;* **Dont** *je puis faire hommage à l'éclat de vos yeux, Et* **par eux** *m'acquérir, si le ciel m'est propice. La gloire d'un revers* (MOL., *D. Garc.*, 206 et 207). Elles sont exclues de la langue moderne.

---

(1) Il peut n'y avoir pas d'antécédent exprimé : *Ah! insensé* **qui crois** *que je ne suis pas* ***toi!*** (V. H., *Cont.*, Préf.). L'antécédent, c'est l'interpellé, *insensé*. Le nominal *toi* n'est nullement nécessaire ici.

CHAPITRE X

REPRÉSENTANTS SUBSTITUÉS A DES NOMS

Souvent les représentants représentent une personne, une chose qu'il n'est pas besoin de désigner autrement : *Toujours* **lui, lui** *partout*. C'était alors *Napoléon*. Ailleurs *Elle*, ce sera la bien aimée, ainsi de suite.

Un certain nombre de représentants, à force de représenter les mêmes êtres et les mêmes choses, finissent par prendre à peu près la valeur des noms de ces êtres et de ces choses.

Le, la. — Ce représentant se rencontre depuis le Moyen-Age avec un sens très vague de : *la chose, l'affaire : Mult* **le** *fist bien Tyerris de Los* (villeh., 483 a). Le sens est : *ce qu'il avait à faire*, puis *la chose*, en somme : il se conduisit bien. D'où une foule d'expressions : **le** *donner*, **le** *disputer ; vous* **l'***entendez mal ; vous* **le** *prenez d'un peu haut*.

Au féminin, **la** *donner belle*, **l'***échapper belle ;* en langue populaire : *je* **la** *trouve mauvaise, amère ; il ne faut pas me* **la** *faire*.

Elle. — *Elle* a fini par vouloir dire *la chose : Non,* **elle** *est bien bonne. — Ah ! non,* **elle** *est trop drôle ! bégayait Loubet, la bouche pleine, en agitant sa cuiller.* (zola, *Déb.*, 43).

En. Pour Pathelin, c'était *du drap*, pour la plupart, c'est *de l'argent : Ah ! il* **en** *faut aujourd'hui*.

Quelques possessifs remplacent aussi des noms qu'ils ont souvent représentés : *les siens, les tiens* (ses parents, tes parents) : *Chacun* **les siens.** — *Ne te lasse donc pas de protéger* **les tiens** ; — *Bonjour à tous* **les vôtres.**

Le sien veut dire son bien : *y être* **du sien,** *chacun* **le sien,** *sans y mettre* **du sien** ; — Cf. *depuis que* **le tien** *et* **le mien** *ont fait le partage du monde* (gomb., *Ép.*, 178) : *sans y mettre beaucoup* **du vôtre** (1).

Celle-ci a longtemps signifié : *cette lettre*, jusqu'à ce que Vaugelas eût condamné l'expression (ii, 226) ; *je me dérobe le temps de* **celle-ci** *sur mon repos*, (la roch., iii, 52 ; cf. aujourd'hui : *la présente*).

Celle-la veut dire : *cette histoire, cette affaire-là :* **celle-là** *est forte ;* **celle-là** *est verte ; je ne m'attendais pas à* **celle-là** (2).

Ce développement est à rapprocher du développement des noms généraux, tels que : *affaire, coup, machin, chose*, qui tiennent lieu des noms exacts.

---

(1) On disait autrefois : *l'autrui, le bien d'autrui*. Cette expression a été condamnée par Oudin (*Gr.*, 122).

(2) Jusqu'au début du XIXe s., on avait dit aussi : *celui-là. Je vais me marier... Je ne m'attendais pas à* **celui-là** (regnard, *La Sérén.*, 7).

PARTIE II

LES FAITS

LIVRE VII

LES FAITS

CHAPITRE PREMIER

L'ACTION NOMMÉE

Actions et états. — Un des objets du langage est d'exprimer les actions et les états. Il ne faut pas oublier que ces mots « action » et « état », comme tous ceux qu'on peut employer à cette occasion, doivent s'entendre dans un sens large et conventionnel. Si on considère en effet la phrase : *Ce meuble* **a reçu** *un fameux coup*, on ne peut pas dire qu'il y ait action du meuble, ou du moins action faite par le meuble. En réalité, l'action a été subie par lui, et cependant on emploie la même forme grammaticale que s'il y avait action véritable, savoir *un verbe à l'actif*.

Dans d'autres phrases : *Ce pantin* **vaut** *treize sous ; cette question* **concerne** *l'administration ; cela ne* **compte** *pas ;* **j'ai** *encore ma mère ;* il n'y a en réalité aucune espèce d'action, ni faite, ni reçue (1).

On a longtemps prétendu diviser les verbes en deux grandes catégories, ceux qui marquent l'état et ceux qui marquent l'action ; ce qui précède suffit déjà à ruiner la classification. Où placer les verbes des phrases citées plus haut ou des suivantes : *l'appartement* **comprend** *quatre pièces ; l'appareil* **consiste** *en un tube ; la poudre noire se* **compose** *de soufre, de salpêtre et de charbon ?*

Ajoutez qu'un même verbe signifie tantôt l'état, tantôt l'action, suivant la forme où on l'emploie. Comparez : *il* **fortifie** *sa position* et *sa position* **est** *singulièrement* **fortifiée.** Il arrive même que la forme ne change pas, et que cependant il s'agit dans un cas d'actions, dans l'autre d'états. Comparez : *les lettres* **sont distribuées** *à 8 heures du matin* (action) ; *il est 8 heures et demie, les lettres* **sont distribuées** (état).

Les noms d'action. — L'action et l'état peuvent être exprimés par un

(1) Il en est à plus forte raison de même partout où l'on a affaire à de véritables auxiliaires ou à des demi-auxiliaires : **Il vient** *de sortir ;* **j'ai fini** *par y entrer ;* **il faut** *accepter son offre ;* **je peux** *le voir demain.*

nom : *le* **départ** *du courrier ; l'*exécution *des travaux ; l'*existence *d'un stock important.* Le complément qui suit ce nom peut, ainsi que nous le verrons, contenir le sujet : *le recul* **de l'ennemi.** Il peut aussi contenir l'objet : *les transports* **de charbon** *sont difficiles* (1). Malgré l'identité de construction, l'esprit n'hésite point sur le rapport.

Les noms d'action sont, comme les autres noms, 1° des *mots héréditaires ;* 2° des *mots empruntés ;* 3° des *mots adaptés* ou *créés.*

1° **Noms héréditaires.** — *Le jeu, l'écriture, le saut, la* **haine** *de l'étranger.*

2° **Noms empruntés.** — Des noms d'action ont été empruntés comme d'autres, sous les mêmes influences et dans les mêmes conditions. Mais ceux qui sont venus des langues modernes sont infiniment moins nombreux que les noms d'objets. On n'importe pas les manières d'agir comme des produits, des ustensiles ou des étoffes. Citons : *intrigue, volte* (ital.), *flirt* (angl.), *krach* (allem.). Le latin et le grec ont beaucoup fourni : *convulsion, inflammation, métamorphose,* etc...

3° **Adaptation de vocables servant à d'autres usages.** — I. Participes passés. — Certains noms venus des participes passés sont très anciens et conservent des formes de participes disparues. Ainsi : *ponte* (*la* **ponte** *des œufs*), *vente* (*la* **vente** *aux enchères*), *chute* (*une* **chute** *de neige* (2). D'autres rappellent les participes encore en usage : *la* **criée** *du poisson, le* **défilé** *des troupes ; l'*entrée *à Paris ; la* **sortie** *des marchandises ; la* **tombée** *du jour ; l'*amenée *des eaux.*

II. Infinitifs. — A dire vrai, la forme verbale qui, tout naturellement, passe à la fonction de nom, c'est l'infinitif. Par lui-même et sans être substantivé, l'infinitif est la forme substantive du verbe : *le désir de* **vaincre.** (Cf. *notre désir de victoire*) ; *la joie de* **pardonner** (Cf. *la joie du pardon*) ; — **Mourir** *pour la patrie, c'est le sort le plus beau.*

C'est en cette qualité que nous verrons l'infinitif remplir les différentes fonctions syntaxiques du nom, être sujet, objet, complément, etc. Ex. : *A mon point de vue,* **recevoir** *la vie engage autant que la* **donner** (Hery., *Cours. fl.*, I, 11) ; — **chanter** *n'est pas* **vivre,** *c'est se* **délasser** *ou se* **consoler** *par sa propre voix* (Lam., *Méd.*, 1re *Préf.*, éd. Lans., II, 368); — **donner** *et* **recevoir,** *c'est* **faire vivre** *l'âme...* **être** *bon, c'est bien* **vivre** (V. H., *Cont.*, Aur., I, VI).

L'infinitif substantivé. — En outre l'infinitif achève de prendre le caractère d'un nom véritable par l'adjonction d'un article. Cet usage se

(1) Les exemples cités dans la suite donneront les noms d'action accompagnés tantôt de leur sujet, tantôt de leur objet. L'esprit ne les confond point, mais il est bon de s'habituer à les reconnaître.

(2) Cf. *fuite, suite, fonte, issue, perte.*

rencontre dès la plus vieille langue. *Dreit à Lalice revint* **li sons edrers** (**Son errer** *revint droit à Lalice* (*Alex.*, 380) ; — *J'ois* **al corner** *que gueres ne vivrat* (*J'entends* **au corner** *qu'il ne vivra guère ; Rol.*, 2108). Au XVIe s., les infinitifs ainsi employés sont encore tout à fait communs : **le** *longtemps* **vivre** *et* **le** *peu de temps* **vivre** (MONT., I, 19) ; — **le renaistre** *d'Homere* (DU BELL., *Def.*, II, 5). L'imitation du grec achevait de les rendre fréquents.

Il en est résulté de vrais noms, qui passent au pluriel et sont assez nombreux : *des vivres, un bon dîner, le lever du roi, le coucher des internes, le parler d'une région*, etc. (H. L., II, 189). Le développement du sens ne s'arrête point là. *Un dîner*, c'est non seulement l'acte de *dîner*, mais les mets qui y sont servis.

CAUSES DE LA DÉCADENCE DU PROCÉDÉ. — Vers la fin du XVIe s., l'*r* finale qui se trouvait dans les verbes comme *parler*, avait cessé de se faire entendre ; c'est à peu près aussi le moment où l'on cesse de former d'une façon courante des substantifs avec des infinitifs. Ces deux phénomènes paraissent bien être dans le rapport de cause à conséquence. En effet, du jour où l'*r* de l'infinitif n'était plus perçue par l'oreille, il devenait impossible de distinguer entre l'infinitif et le participe passé : *chasser*, *chassé* (1). Soit le verbe de formation toute récente *téléphoner ;* la langue voudrait-elle former un substantif avec cet infinitif, la confusion serait certaine. Les uns comprendraient *le téléphoner ;* le plus grand nombre penseraient, non plus à l'action par laquelle on téléphone, mais à la personne à qui l'on s'adresse par ce moyen : *le téléphoné*. Cf. pour *mandater*, *gazer*, etc. Il faut, pour un usage commode de l'infinitif substantivé, des verbes dont le participe et l'infinitif soient distincts : *l'être*, *l'avoir*, *le devenir*. Les verbes de la 1re conjugaison sont par suite exclus.

La disparition de l'infinitif substantivé en *er* donne aux autres infinitifs qu'on substantifie désormais un air savant : *le non-être*, *l'agir*. Dans l'usage ordinaire, on a recours à des noms à suffixe, dont le développement a certainement profité de la rareté des infinitifs substantivés en langue moderne.

4° **Formation des noms d'action.** — NOMS FORMÉS DU THÈME VERBAL. — Il existe un procédé très spécial pour former des noms d'action avec des verbes, c'est celui qui a donné des noms tels que : *la pousse*, *la relève*, *l'arrêt* (des verbes : *pousser*, *relever*, *arrêter*). Ce procédé est aussi vieux que la langue. A l'époque de la décadence, le latin avait multiplié les noms en *us*, *um ; a*, *am*, formés sur radical verbal. Ce suffixe étant atone, la voyelle *u* disparut ; la voyelle *a* se conserva assourdie en *e* sourd. *De dolus*, *dolu(m)*, on eut donc au cas régime, un nom *duel ;* de *volus*, *volum*, un nom *vuel* qui est dans les *Serments : cist meon vol*. De *proba*, on eut un substantif

(1) L'orthographe de certains mots a hésité : *souper*, *soupé ; après-dîner*, *après-dînée* (Cf. *matinée*) ; *le lever du soleil*, *le levé de plans*.

prueve. Ces noms se trouvaient identiques au radical verbal de : *il vuel(t), il prueve*.

Dès les origines, les noms ainsi formés apparurent comme directement tirés du radical du présent de l'indicatif des verbes. Ils varient, suivant la forme dont ils ont été tirés, 1re ou 3e personne. Ils sont masculins (A), à l'exception de ceux qui se terminent en voyelle *e* (œ), qui sont ordinairement féminins (B).

A) *cri* (de : je cri), *pardon* (de : je pardon), *relief* (de : je relief). Cf. : *accueil, tir, protêt, jet, bris ; — le* **départ** *du courrier ; — demander un* **report** ; *— le* **jet** *de pierres ; — le* **coût** *de l'opération sera élevé ; — les* **transports** *par eau sont économiques.*

B) *avance* (de : j'avance), *cesse* (de : je cesse), *presse* (de : je presse). Cf. : *quête, frappe ; — l'***élève** (*du bétail*) ; *— la* **pose** *d'un tapis.* — La vieille formation continue ; *tape, relève, casse, épate, déport, revient*, sont d'hier. Le tout ferait une liste d'environ cinq cents mots : *accord, affront, charge, chasse, coute, couche, décor, dégoût, dépouille, détour, dispute, élan, espoir, offre, pêche, pli, pose, prêt, relais, séjour, souci, soutien*. Ce sont les plus beaux noms de la langue. Leur avantage principal est de ne pas employer de suffixe, de sorte qu'ils sont légers et courts. En outre ils ne riment pas entre eux, mais présentent les formes infiniment variables des divers radicaux des verbes. Il est extrêmement regrettable que *conserve* cède à *conservation, loue* à *location*, ou *consulte* à *consultation*. Loin de déprécier les « *post-verbaux* » ou de laisser croire qu'ils ont quelque chose de vulgaire, il y a lieu de les accueillir et de les recommander.

II. Formation par addition de suffixes. — Les principaux suffixes sont :

ade : *bousculade, bravade, promenade ; — des* **galopades** ; *— les* **noyades** *de Carrier ;*

age : *chauffage, cuivrage, lotissage, marchandage, sauvetage ; — l'***astiquage** *des cuivres ; — le* **vernissage** *des tableaux ; — l'***arrachage** *des pommes de terre ;*

aison — ison : *comparaison, livraison, guérison ; — la* **trahison** *de Moreau ; — la* **combinaison** *du chlore et de l'or donne un chlorure d'or ; — une* **comparaison** *des deux textes serait instructive* (1) ;

tion, sion, ition, ation (c'est ce dernier surtout qui est d'un usage quotidien) : *comparution, association, démoralisation, mobilisation ; — la* **coopération** *du capital et du travail ; — la* **majoration** *des prix ; — la* **stabilisation** *des changes.*

faction, ification sont devenus de vrais suffixes : *la* **raréfaction** *des produits ; — la* **vérification** *des écritures ; — la* **vitrification** *du silicate* (2).

(1) Ces suffixes sont à peu près abandonnés, ils ont été remplacés par les suivants.

(2) La plupart des mots en *ification* sont cependant tirés d'un verbe, ainsi : *électrification* de *électrifier*.

Les mots en *isation* proviennent de même pour la plupart des verbes en *iser* : *civilisation* de *civiliser*.

ance : (cf. *ence*) : *l'***abondance** *du poisson a amené une baisse de prix ; — je veux échapper à toute* **dépendance ;** — *la* **vengeance** *d'un crime ; — l'***assistance** *aux malheureux ;*

ment, ement : *braiment, abaissement, perfectionnement ; — l'***endiguement** *de la rivière est une nécessité ; — l'alcool travaille à l'***abrutissement** *de la race ;*

erie : *flatterie, singerie, pruderie ; — la* **flatterie** *des journalistes a une mauvaise influence sur un artiste ;*

ure, ature, eture : *la* **peinture** *de la porte a exigé une semaine ; — la* **clôture** *du marché ; — la* **signature** *de la paix ; — la* **fermeture** *des débits s'impose* (1).

Noms qui renferment des idées particulières. — Outre les noms généraux d'action, la langue forme des noms qui renferment des indications particulières.

A) Entrée dans l'action : dérivés en **escence :** *turgescence, efflorescence, intumescence.*

B) Cessation : Composés de **de, des :** *décompression, détaxe.*

C) Non réalisation : Composés de **non, in :** *non-paiement, non-renvoi ; imprévoyance, inconsistance.*

D) Recommencement : Composés de **re :** *réouverture, réemprisonnement* (2).

E) Lieu, temps, mesure, opposition, etc. : *encellulement, surproduction, sous-évaluation ; contre-mine.*

Nous aurons à reparler de ces noms dans divers chapitres.

Il ne faut pas oublier non plus que la langue savante possède un certain nombre d'éléments passés plus ou moins complètement à l'état de suffixes, qui donnent aux mots où ils entrent le sens d'actes spéciaux :

lâtrie (acte de rendre un culte) : *Mariolâtrie, Hugolâtrie ;*

phagie (acte de manger) : *anthropophagie, hippophagie ;*

scopie (acte de regarder) : *endoscopie* (cf. introspection), *radioscopie ;*

tomie (acte de couper) : *gastrotomie* (opération où l'on ouvre l'estomac) :

cide (acte de tuer) : *suicide, fratricide.*

Remplacement des noms d'action. — A) La périphrase nominale **le fait de.** — Là où le nom manque, une périphrase très usuelle le remplace, c'est *le fait de :* **le fait d'***être bouffi,* **d'***être dévot.* C'est une sorte de passe-partout qu'on substitue aux noms d'action ou d'état absents, ou qui entre en concurrence avec ceux qui existent, pour exprimer les nuances de la pensée. **Le fait d'être ivre** *une fois ne constitue pas* **l'ivrognerie.**

---

(1) Dans les *Noms* nous avons signalé les « noms de manière d'être ». Il ne faut pas oublier qu'ils signifient aussi « le passage » à cette manière d'être ; *pourriture* marque l'état de ce qui est pourri, mais aussi la marche vers cette corruption : *l'humidité favorise la* **pourriture** *des fruits.*

(2) Cette formation est très répandue dans la langue populaire : *une* **recassure.**

B) Un participe joint a un nom. — Les classiques ont souvent, à l'imitation du latin, remplacé le nom abstrait suivi de son complément, par un participe rapporté à ce complément. Au lieu de dire : *la* **destruction** *de l'impie Achab*, Joad parle de *l'impie Achab* **détruit** (rac., *Ath.*, 114). Il y a de nombreux exemples analogues : *Mais tu récitais des faits moins glorieux ;* **Sa foi** *partout* **offerte et reçue** *en cent lieux ;* **Hélène** *à ses parents dans Sparte* **dérobée,** *Salamine témoin des pleurs de Péribée, Ariane aux rochers* **contant** *ses injustices,* **Phèdre** *enfin* **enlevée** *sous de meilleurs auspices* (rac., *Phèd.*, 83) ; — *Là on célébra* **Rocroi délivré, les menaces** *d'un redoutable ennemi* **tournées à sa honte, la régence affermie,** *la France en repos, et* **un règne** *qui devait être si beau,* **commencé** *par un si heureux présage* (boss., *Condé*) ; — **L'échafaud relevé** *fut une violence faite au roi* (v. h., *Mis.*, ive, part. 3, L'idylle) ; — *En me fermant l'Éden, tu m'as ouvert l'espace. Et* **tes bienfaits repris** *me délivrent du frein* (dornier, *L'Ombre de l'h.*, L'Ombre).

Cette syntaxe peut avoir, dans plusieurs des exemples cités, un caractère latin (Cf. : *post bellum Punicum perfectum*). Néanmoins elle n'est pas née de l'imitation. On dit déjà en a. f., *ainz soleil levé* (avant le lever du soleil). Et le français le plus vulgaire l'emploie : *Tu ne vas pas mettre cette bonne à la porte pour* **une assiette cassée.** On a affiché dans Paris récemment : **Les couverts lavés** *à la saponite évitent la contagion.* — Cf. : *Ils la battaient pour* **une goutte d'eau versée** (zola, *Cont. Nin.*, 37) ; — *ils disaient la profanation suprême de* 1709, **les bâtiments rasés, les tombeaux violés, les morts dévorés par les chiens** (m. tin., *Mai. Péch.*, 111).

Rôle des noms d'action. — Le français a toujours fait un fréquent usage des noms d'action. Ces noms tiennent souvent la place qu'on eût réservée en latin à un verbe : *j'attends* **le départ** *du courrier ; il faudra vérifier* **l'exécution** *des travaux.* C'est là une caractéristique du génie de notre langue, sur laquelle on ne saurait trop insister. Elle explique la création en nombre très considérable des noms d'action et le développement des moyens pour en créer.

De nos jours, ces substantifs sont plus employés que jamais : *Quelques semaines furent consacrées à l'* **installation** *du jeune ménage dans un joli hôtel ; — Vous croyez possible* **l'aménagement** *d'un port sur cette mer.* — La langue littéraire en fait un usage bien plus hardi : *Les cèdres et les pins, les hêtres, les érables, Dans leur antique orgueil des siècles respecté, Haussent de toutes parts avec rigidité* **La noble ascension** *de leurs troncs vénérables* (lec. de lisle, *Po. tr.*, 115) ; — *Elle se dressait dans un* **allongement** *passionné de ses courtes jambes* (zola, *D. Pasc.*, 21) ; — *Après* **l'ajustement** *du chapeau de ces dames et* **l'enfilement** *des pardessus des messieurs, on descendit au perron* (p. marg., *Sur le Ret.*, 80).

Ce n'est là que l'extension d'un tour classique. Bossuet multipliait déjà les noms abstraits : **le dépérissement** *de son cœur,* **ses immolations pré-**

coces, etc. (1). Toutefois il faut noter à part le tour formé par le verbe *avoir* et un nom : *Elle eut* **un rêve, un mouvement, un soubresaut**, pour : *Elle rêva, remua, sursauta.* Les écrivains de la deuxième moitié du XIXe s., Flaubert, Les Goncourt, Zola, ont affectionné cette façon d'écrire : *Droite au milieu de la pièce, elle eut* **un étirement** *de tout son corps* (ZOLA, *Une p d'am.*, 341). Ce qui explique la faveur spéciale dont jouissent de nos jours ces noms d'action, c'est le besoin qu'éprouvent les écrivains de marquer dans leur style les mouvements, les attitudes, les aspects des êtres et des choses. Soit la phrase : *dans le parc,* **des hérissements** *de kiosques, de belvédères,* **des miroitements** *de serres, de bassins* (A. DAUD., *Rois*, 163). Si recherchée que puisse paraître une expression telle que *des hérissements de kiosques*, elle s'explique par le désir de noter, non l'existence de kiosques, chose indifférente, mais avant tout la forme ou la couleur que ces édifices, en se dressant, donnent au paysage. On comprend dès lors pourquoi le tour devait se développer particulièrement au XIXe s., dans une littérature éprise de pittoresque, et perpétuellement à la recherche d'impressions (2).

Les adjectifs d'action. — Les adjectifs qui éveillent une idée d'action sont, comme les autres, héréditaires, empruntés ou créés. Ceux qu'on a empruntés n'ont pas toujours donné naissance à des analogues, ainsi *moribond, vagabond;* mais d'autres ont fourni de vrais suffixes, désormais naturalisés :

atoire : *une mesure conservatoire ; — une loi attentatoire à la liberté ;*

if : *curatif ; — le pouvoir exécutif, — un capital productif d'intérêts* (3).

Quand il y a entrée dans l'état, on se sert de **escent** : *turgescent ; un peuple dégénérescent.*

ACTIONS SPÉCIALES. — Certains adjectifs expriment des actions spéciales :

fère : *somnifère, soporifère ;*

fique : *calorifique ·*

cole : *sericicole ; — les régions viticoles ;*

cide : *instincts liberticides ; intentions fratricides ;*

fuge : *vermifuge, ignifuge, centrifuge ;*

pare : *ovipare, vivipare ;*

phile : *œnophile ; — les sociétés colombophiles ; — des opinions francophiles ;*

Une foule d'adjectifs sont identiques aux noms voisins, tels la série des adjectifs en *teur, ateur : machine motrice, groupe électromoteur, loi émancipatrice.*

---

(1) Cf. ALBALAT, *Formation du style*, 291-2, et BALLY, *Stylistique générale et stylistique française*, dans le tome XIII des *Roman. Jahrb.* de Vollmœller, I, 201.

(2) Cf. Ch. *De la Caractérisation*, liv. XIII, et Miss Burns, *La lang. de Daudet*, 262.

(3) Pour *able* (*pilotable*) et *ible* (*inconvertible*), voir plus loin chap. du *Passif*, p. 367, l. IX, sect. III, ch. II.

CHAPITRE II

L'ACTION PRÉSENTÉE, L'ACTION ÉNONCÉE ET LE VERBE

Action présentée. — Au lieu de nommer l'action, on peut avoir à la présenter, comme on présente un être ou une chose. Les présentatifs sont les mêmes : *voici*, *voilà*.

L'action peut être 1° dans un infinitif : *C'est le coup scélérat par où tu m'expédies ; Et* **voilà couronner** *toutes tes perfidies* (MOL., *Tart.*, 7) ;

2° dans un participe : *Te* **voilà revenue !**

3° dans une proposition : *Et* **voici qu'apparaît,** *toute blanche d'écume,* **La mer mystérieuse** *où vint sombrer Hellé* (HÉRÉDIA, *Troph.*, Ravissement d'Andromède).

Au lieu de cette proposition, on trouve un nom suivi d'une relative : *voici votre* **mère qui arrive ! — Voilà Madame qui parle** *pour vous contre votre rival* (MOL., *Escarb.*, 5) ; (1).

Action énoncée. — Malgré l'existence des tours dont nous venons de parler pour exprimer l'action, le verbe demeure la forme par excellence. On l'a remarqué, et cela est véritable, il énonce l'action en temps et en mode. En effet, le temps est marqué en général par le verbe, et aussi le mode : *L'enfant pleure ; il a pleuré ; il ne pleurerait plus, si on lui laissait prendre son jouet ; prends-le, mon petit.* Toutefois, il faut se garder de fonder là-dessus des définitions, et de dire que seul, le verbe a le privilège d'exprimer l'action en temps et en mode. Voici un programme : *Départ de Paris le 21, à 8 h. 30 ; arrivée à Avallon sur les 2 heures ; séjour dans cette ville jusqu'au lendemain, visite de la vallée du Trinquelin ; le 23, excursion à la Pierre qui vire.* Si nous sommes au 15, tout ce qui est dit là est incontestablement annoncé comme futur. Mais rien dans la forme des noms d'action employés ne marque ce futur (2). De même : *en avant !* commande aussi bien que : *marchons ! Au pas, à genoux, debout,* sont aussi des ordres, qui ne sont point dans des verbes. L'expression *au lit !* équivaut à : *allez vous coucher ;* elle est impérative sans impératif : *En cas de danger, tirez la poignée,* exprime parfaitement une éventualité sans l'aide d'un mode éventuel. D'autre part, une phrase aussi simple que : *la terre tourne autour du soleil* présente une action située hors du temps.

Ces remarques n'interdisent néanmoins en aucune façon de signaler le rôle particulier et les caractères spéciaux des verbes.

---

(1) Par suite de la longue confusion de *qui* et de *qu'il*, la forme *le voici qui vient* a été longtemps en concurrence avec *le voici qu'il vient*. La confusion s'était étendue au féminin : *la voici qu'elle vient.*

(2) Cf. *Il était officier de la Légion d'honneur, membre du conseil général de l'Aude, député, pair de France un de ces jours* (FLAUB., *Éduc.*, I, 31).

CHAPITRE III

FORMATION DES VERBES

Les verbes hérités. — Un grand nombre d'actions ou d'états sont énoncés par des verbes héréditaires, que le français possède de toute ancienneté : *boire, vivre, confire, rendre, dormir, vêtir, manger, aimer, pêcher, étendre, rester, gagner, guérir, choisir, épargner*, etc...

Les verbes empruntés. — D'autres ont été pris depuis à des langues étrangères diverses ou à des dialectes : *carguer, chavirer* (prov.) ; *accaparer, accoster, arborer, briller, escroquer, faciliter* (ital.) ; *escamoter, habler, toper*, (esp.) ; *frelater, gruger* (néerl.) ; *blinder, estomper* (all.) ; *blackbouler, disqualifier, puddler, stopper* (angl.).

Verbes qui meurent et créés. — Aux causes ordinaires qui amènent des créations de mots, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas, s'ajoutent des causes spéciales. Les verbes hérités ont des « conjugaisons », c'est-à-dire des systèmes de formes variables, souvent difficiles et sans rapports suffisants avec d'autres. L'analogie ne les soutenant plus, il arrive qu'ils cèdent peu à peu à d'autres. Tels *résoudre* (on commence à dire *solutionner*) (1), *férir, bruire, traire* (abandonné dans beaucoup de pays pour *tirer*), *vêtir* (on dit *habiller*), *clore* (on dit *clôturer*), *contondre* (on dit *contusionner*), etc...

Voies et moyens de formation. — La formation des verbes ne présente rien que nous n'ayons vu en parlant des noms Sur des mots existants on forme des verbes :

1° par adjonction d'un suffixe ;

2° par adjonction d'un préfixe ;

3° en employant simultanément les deux procédés ci-dessus.

Il faut seulement remarquer qu'il y a, dans cette façon d'exposer les faits, quelque chose d'un peu sommaire. L'addition d'un suffixe ne donnerait naissance qu'à l'infinitif ; il faut, pour qu'un verbe existe, qu'il prenne la série des formes temporelles et modales correspondantes à son infinitif, comme ont fait *stopper* ou *chapeauter*, autrement dit, qu'il entre dans un système de conjugaison.

Verbes en er. — Dans le français actuel, l'addition d'un suffixe tonique

(1) Celui-ci est tout près de *solution*. *On* **réceptionne** *un avion ; un boxeur est* **ovationné**.

n'entraîne plus régulièrement les modifications phonétiques qu'elle entraînait autrefois. De *frein*, on tire *freiner*, où *ei* demeure sous forme d'*è* ouvert et long (cf. *refréner* qui est ancien, où l'*é* n'a pas le même caractère). Mais il ne faudrait pas croire pour cela que les voyelles restent telles quelles. Dans *frein*, on a un *e* nasal. Dans *freiner*, toute trace de nasalisation a disparu.

Les verbes actuellement formés reçoivent à peu près tous à l'infinitif le suffixe *er* et entrent dans la conjugaison de *chanter* (1).

Les primitifs des verbes formés sont :

a) des noms : *barrer*, *bitumer*, *chambrer*, *meubler*, *poudrer* ;

b) des adjectifs : *activer*, *griser*, *fausser*.

Toutes les observations que nous avons faites sur les suffixes de noms s'appliquent aux suffixes de verbes. Ainsi, de même qu'on tire *bijoutier* de *bijou*, dans les temps modernes, on a souvent intercalé un *t* entre le nom en voyelle et le suffixe verbal : *abriter*, *agioter*, *bleuter*, *caillouter*, *filouter*, *biseauter*, *tuyauter*.

Suffixes composés. — Le suffixe *er* avait été, dès l'époque latine, combiné avec d'autres, comme on le voit dans les verbes : *chevancher* (*caballicare*), *charger* (*carricare*) ou *trembler* (*tremulare*). Ce ne sont point là des suffixes français. Il n'y a pas à en parler. *Trembler* doit être considéré comme un verbe héréditaire.

Il n'en est pas de même des suffixes *ouiller*, *eter*, *oyer*. C'est à l'époque française que se sont formés *chatouiller*, *gazouiller*, *denteler*, *craqueter*, *sauteler*, *charroyer*, *côtoyer*, *flamboyer*.

D'autres suffixes composés sont encore sentis comme tels, et apportent aux verbes des nuances diverses, que nous verrons plus loin :

eter : *becqueter*, *voleter* ;

oter : *tapoter*, *vivoter* ;

onner : *chantonner*, *mâchonner* ;

asser : *écrivasser*, *rêvasser* ;

ailler : *écrivailler*, *tournailler* ;

iller : *grappiller*, *fendiller*, *mordiller* ;

ocher : *effilocher*.

La langue savante a en outre emprunté au latin, qui le tenait lui-même du grec, un suffixe *iser*, lequel, devenu courant aujourd'hui, a formé sur des noms ou des adjectifs de nombreux verbes : *brutaliser*, *idéaliser*, *utiliser*, *vulgariser*, *dramatiser*, *égaliser*, *macadamiser*, *monopoliser*, *mécaniser*, *révolvériser*.

fier est devenu lui aussi un véritable suffixe : *amplifier*, *bêtifier*, *bonifier*, *codifier*, *momifier*, *barbifier*.

Verbes en ir. — Pendant longtemps la langue a fait des verbes tels

(1) Le suffixe *ier* (= *ier*) était commun en a. f., d'après *chevalchier*, *chevalchier*, où il était produit par le jeu régulier des lois phonétiques. Aujourd'hui *ier* (= *ier*) s'introduit par analogie de *charrier*, *gontifier* et autres, dans des formations nouvelles : *plagier*, *conférencier*.

que : *grandir*, *blêmir*, dont les formes appartenaient à une autre série, caractérisée par la présence de la syllabe *is* dans un grand nombre de formes : *blêmissait*, *blêmissant*. Aucun sens particulier n'y était attaché.

Les verbes ainsi faits étaient formés :

a) sur des noms : *lotir* ;

b) sur des adjectifs : *verdir*, *mûrir*, *grossir*.

La formation des verbes simples en *ir* est devenue de plus en plus rare ; aujourd'hui elle a peu près cessé : *foreir*, *rosir* ou *violir* sont des exceptions, presque des phénomènes.

Suffixe composé. — Dans les verbes *éclaircir*, *noircir*, venus du latin, la finale *cir* est étymologique. Elle s'est détachée et a donné une sorte de suffixe composé *cir*, qu'on retrouve dans : *durcir*, *obscurcir*.

Verbes formés par composition. — Un préfixe se place devant un verbe déjà formé. Les principaux préfixes sont :

a, ad (par assimilation *ac*, *af*, *ag*, *ap*, *ar*, *as*, *at*) : *abaisser*, *affaiblir*, *arranger*, *assaillir*. (Il y a à démêler, ici et ailleurs, ce qui n'est qu'orthographe) ;

contre : *contre-balancer*, *contresigner*, *contrevenir* ;

con (*com*, *cor*, *co*) : *contourner*, *combattre*, *correspondre*, *coexister* ;

dé (correspondant à *de* ou à *des* de l'a. f.) : *déchoir*, *décharger*, *déloger*. (Cf. *disqualifier*) ;

é (autrefois *es*) : *échanger*, *émouvoir*, *éprouver*, *émarger* ;

en, em (préposition *en*) : *embarbouiller*, *embrouiller* ;

en, em (a. f. *en* = de là, comme dans : je m'*en* vais) : *enlever*, *emporter*, *enfuir* ;

entre : *s'entredéchirer*, *entremêler*, *entre-bâiller* ;

inter : *interjeter* ;

mé, mes : *méfaire*, *mépriser*, *mésestimer* ;

par : *parachever*, *parfaire* ;

pré : *prédisposer*, *préétablir* ;

pro : *projeter*, *proposer* ;

post : *postposer*, *postdater* ;

re, ré, ra : *racheter*, *recourber*, *refaire*, *réunir*, *rafraîchir* ;

sous, sou : *soupeser*, *soussigner*, *sous-louer* ;

super : *superposer* ;

sur : *surajouter*, *surchauffer*, *surpayer* ;

trans, (tres, tra) : *transparaître*, *tressauter*.

Il arrive que, dans un même verbe, on réunisse deux préfixes à la fois : *renforcer* (re + en), *réassortir* (ré + a), *réappareiller* (ré + a) ; *déconcentrer* (dé + con).

Les verbes composés sont extrêmement nombreux. Un même primitif en a donné parfois toute une série, et il peut arriver que ce primitif, qui

constitue l'élément commun à toute la famille, disparaisse, tandis que les composés continuent à pousser chacun dans sa direction : ainsi *duire* n'existe plus, mais ses composés n'ont rien perdu de leur vitalité : *conduire*, *déduire*, *induire*, *introduire*, *produire*, *réduire*, *séduire*, *traduire*.

Dérivation et composition simultanées. — De *barque*, on forme *embarquer*, en ajoutant le préfixe *en* et le suffixe *er*, sans passer par l'intermédiaire d'un verbe *barquer*.

Ces verbes, qui portent le nom barbare de *parasynthétiques*, sont en *er* ou en *ir*.

Ceux qui sont en *er* sont généralement tirés de noms : *aborder*, *attabler*, *débarquer*, *défroquer*, *dégaîner*, *écorner*, *époumonner*, *ébrancher*, *écheniller*, *écrémer*, *expatrier*, *s'extravaser*, *endimancher*, *embaumer*, *embourber*, *embouteiller*, *infiltrer*, *transborder*.

Les verbes en *er* formés d'adjectifs sont plus rares. Citons : *affoler*, *allonger*, *empirer*, *enivrer*, *ensanglanter*, *échauder*, *écourter*.

Les verbes qui sont en *ir* sont au contraire fréquemment tirés d'adjectifs : *adoucir*, *assourdir*, *défraîchir*, *dégourdir*, *embellir*, *enrichir*, *élargir*. Ici la formation en *ir* est toujours vivante.

Il est rare qu'on en forme avec des noms ; cependant citons : *aboutir*, *aguerrir*, *enorgueillir*. La langue moderne n'a guère formé que *amerrir*, à la ressemblance de *atterrir*.

CHAPITRE IV

LE SENS DES VERBES

Un seul suffixe pour plusieurs sens. — Les moyens de former des verbes sont beaucoup moins nombreux que les moyens de former des noms, nous venons de le voir. En outre ils ne sont pas très différents les uns des autres. *Ir* et *er* jouent souvent le même rôle. *Fleurir*, c'est *pousser des fleurs*, comme *bourgeonner*, c'est *pousser des bourgeons*. Les deux suffixes ont le même rôle. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans les verbes créés les séries variées et distinctes qu'on trouve dans les noms.

Mais, faits à l'aide d'un même suffixe, ou d'un même préfixe, les verbes d'une même série présentent avec leur primitif (1) des rapports très différents. *Enfanter*, c'est *mettre au monde un enfant ; singer*, c'est *faire le singe ; peler*, c'est *enlever la peau ; miser, mettre une mise ; orchestrer, transcrire pour orchestre ; patoiser, mêler de patois, patronner, se faire le patron de ; parler patois ; boissonner, se livrer à la boisson ; buissonner, s'arrêter aux buissons ; hancher, faire saillir les hanches ; germaniser, rendre germain ; brutaliser, se conduire brutalement ; étatiser, mettre entre les mains de l'État.* Vingt autres exemples montreraient vingt autres rapports.

Malgré tout, l'esprit ne s'embarrasse aucunement de cette diversité. Le sens linguistique y pourvoit. Il aperçoit les analogies — il le faut pour comprendre — il ne les pousse pas au delà du réel. *Ramper* n'a rien du sens de *rampe ;* ni *lamper* de celui de *lampe ; tabler* ne se rapporte plus à *table*, ni *gourmander* à *gourmand ; verbaliser* s'est détaché de *verbal*. On ne les rapproche point hors de propos. Si un verbe est partagé entre deux sens, tel *rapporter* 1° (*faire un rapport sur*) : **rapporter** *une loi :* 2° (*abroger*) : **rapporter** *un décret*, nul ne s'y trompe.

Un nouveau verbe paraît-il ? Il est pris dans son sens ; ainsi *gazer*, produire du gaz : *ça gaze*, qui commence, grâce à l'automobile, à signifier : *ça marche*.

Catégories de verbes. — Ce n'est pas une raison pour se fier totalement à cette intuition linguistique. Ici comme partout, l'étude du langage peut systématiser et rendre conscient ce qui n'est qu'instinct. Il n'y a point de

---

(1) A dire vrai, le mot de « primitif » lui-même ne doit pas induire en erreur. Dans une foule de cas, l'analyse des philologues seule distingue si le verbe est tiré du nom, ou au contraire le nom du verbe : *souffle* de *souffler*, ou *souffler* de *souffle*. (Cf. : *attache* et *attacher ; remblai* et *remblayer, arrêt* et *arrêter*).

raison d'étudier les sens des noms et de négliger les sens des verbes, qui précisément se classent avec d'autant plus de difficulté que leurs formes linguistiques sont moins distinctes. Semblable étude apparaît même comme plus nécessaire pour cette raison. Non seulement, quand elle est un peu poussée, elle précise la connaissance du vocabulaire ; mais elle contribue singulièrement à éclaircir la notion du rapport entre un verbe et son objet, dont nous aurons à parler plus loin. Il y a, malgré tout, soit dans les verbes composés, soit dans les simples, des séries d'analogues, qu'il est possible et utile de rapprocher. Seulement il y faut quelque précaution. Se souvenir d'abord que l'équivalent qu'on donne d'un verbe n'est qu'approximatif, et que rarement il est unique : *courbaturer*, c'est *donner une courbature*, on peut traduire aussi : *rendre courbatu ; chloroformer*, c'est *donner le chloroforme*, c'est aussi *insensibiliser au moyen du chloroforme*.

Se souvenir aussi que des classifications de ce genre ne peuvent prétendre à être rigoureuses ou immuables. Les verbes y entrent et en sortent. Les liens entre eux et leurs primitifs se relâchent. *Tracer* ne veut plus guère dire : *marquer une trace ; fermer* est bien loin de *ferme*, et *partir* de *part*, etc... D'autre part, il se fait des rapprochements inattendus. *Habiller*, influencé par *habit*, cesse de se rapporter à *habile* (Cf. : *rhabiller une montre*) (1).

Enfin il ne faudrait pas s'imaginer que les verbes ainsi formés sont la totalité des verbes. Il y en a d'autres, fort nombreux, sans aucun rapport avec un primitif, qui vivent et prospèrent : *rouler, noyer, tuer, guérir, épargner*. De même des verbes plus récemment formés ou empruntés, tels qu'*onduler*, sans rapport réel avec *onde*.

Or, si on compare la série *cuire, bouillir, rôtir, frire*, à *griller*, qui signifie : *cuire au moyen d'un gril*, on serait tenté de croire que ce dernier, appuyé sur son primitif, présente une supériorité sur les autres (malgré *cuisson, bouillie, rôtissoire, friture*). En réalité il n'en est rien. *Griller* n'a ni plus de sens ni plus de force de résistance que *cuire* (2).

Ces réserves faites, voici quelques catégories principales.

1° Verbes de production. — Ce sont des verbes qui signifient *produire* ce qu'indique le radical : *choquer* (donner un choc, le produire), *chanter* (exécuter un chant). Comparez : *travailler, marquer, couper, cuisiner, intriguer, manœuvrer, embarrasser, révolutionner, ascensionner, festonner, impressionner, masser, mousser, nocer, posticher, pétitionner, progresser, razzier, ronronner, concurrencer, réglementer*. Tous pourraient se traduire à peu près par *faire*, suivi du nom correspondant : *faire un travail, une marque, une coupe, la cuisine*, etc. (3).

---

(1) Parfois c'est le verbe qui attire le nom : *leguer* a attiré *legs*, qui n'est qu'une forme de *laisser, lais*, aujourd'hui mal orthographiée.

(2) La seule infériorité de vieux verbes comme *bouillir*, c'est la difficulté qu'on éprouve à les conjuguer. La complexité de leurs formes les menace de mort, comme il a été dit plus haut.

(3) A ces simples, il faut joindre des composés qui semblent n'avoir pas d'autre valeur que de marquer la production de ce qui est signifié par le primitif : *ajourer* (pratiquer des jours) ; *apeurer* (produire de la peur), *anéantir* (réduire au néant). Beaucoup de gens confondent les préfixes *e* et *a* : *épointer* et *appointer* (tailler en pointe, qu'il faudrait écrire *apointer*).

On peut en rapprocher les verbes qui signifient *donner*, *fournir à*, *munir de* : *alimenter*, *peupler*, *conseiller*, *corser*, *cravater*, *baser* (donner une base), *documenter*, *mandater*, *médailler*, *souffleter*, *giffler*, *consigner*, *contagionner*, *botter*, cf. *baleiner*, *tremper*, *corseter*, *chapeauter*. Les contraires sont en *dé*, *des*, *dis* : *déboiser*, *déchausser*, *décacheter*, *discréditer* (cf. *accréditer*).

2° Verbes instrumentaux. — D'autres verbes signifient : *produire un résultat* à l'aide de l'instrument, du moyen dont le nom entre dans la formation du verbe : ainsi *raboter*, enlever du bois avec un rabot ; — *scier*, le couper avec une scie ; ce sont des instrumentaux. De même *bêcher la terre* ; — *balayer le parquet* ; — *pomper de l'eau* ; — *limer du fer* ; — *tourner des pots*. On peut comparer *fusiller*, *mitrailler*, *canonner l'ennemi* ; — *cravacher sa monture* ; — *cacheter une lettre* ; — *barrer un passage* ; — *aiguiller un train* ; — *harponner une baleine* ; — *siffler un air* ; — *claironner une nouvelle* ; — *la tambouriner* ; — *photographier une scène* ; — *laminer du fer* ; — *guillotiner un condamné* ; — *métrer de la peinture* ; — *camionner des marchandises* ; — *véhiculer quelqu'un* ; — *pivoter* sur place (tourner au moyen d'un pivot) ; — *patiner sur la glace* (glisser sur des patins) ; — *pister un malfaiteur* (le suivre à la piste) ; — *vitrioler* (brûler au vitriol).

Dans la série des instrumentaux, l'idée de l'effet, du résultat, en est venue souvent à dominer celle du moyen, et voilà le rapport détruit. *Cirer des meubles* n'est plus aujourd'hui *mettre de la cire*, cette opération s'appelle *encaustiquer* ; les *cirer*, c'est les rendre luisants ; on *cire* aussi les souliers, et les souliers n'ont point vu la *cire*, mais le *cirage* (1).

De même *afficher* (proprement *faire connaître au moyen d'une affiche*) voudra dire simplement : *montrer*, (afficher du désintéressement) ; *embrasser* (serrer au moyen des bras) veut dire *baiser* ; *borner* (limiter au moyen d'une borne) veut dire *restreindre* : *borner son ambition*.

3° Verbes de matière. — D'autres verbes indiquent qu'on introduit une matière, en particulier qu'on en recouvre l'objet ; ce sont des verbes de matière. Tels sont : *fuchsiner*, *argenter*, *étamer*, *bétonner*, *bitumer*, *caoutchouter*, *macadamiser*, *ripolinner* (passer au ripolin). (V. à *la Caractérisation*.)

4° Verbes de manière. — D'autres marquent une manière : *serpenter* (s'avancer à la manière des serpents) ; *escalader* (monter par escalade) ; *miroiter* (briller à la façon d'un miroir) ; *cochonner* (salir à la façon du cochon) ; *fouiner* (fouiller comme les fouines) ; *marivander* (causer et faire la cour dans le goût des personnages de Marivaux) ; *bourdonner* (résonner comme un bourdon) ; *prodiguer* (dépenser à la façon d'un prodigue).

5° Verbes marquant la mise dans un état, une manière d'être. — Ils sont formés, soit sur un nom marquant la forme, la couleur, etc. : *croiser* (poser en forme de croix) ; *biseauter* (tailler en biseau) ; cf. *anémier*, *masser*, *vallonner* ; soit sur un adjectif : *creuser*, *décupler*. Ils sont en *er* comme ceux que nous venons de citer, ou bien en *ir* : *blanchir*, *bleuir*, *aigrir* (un caractère).

(1) Au contraire, le *meuble ciré* se distingue du *meuble verni*, parce qu'il est passé à la cire.

D'autres suffixes sont employés :

cir : *obscurcir ;*

iser : *utiliser, uniformiser, féminiser, laïciser, vaporiser, éterniser ;*

fier : *bêtifier, gazéifier, liquéfier, codifier.*

Suffixes et préfixes sont ajoutés à la fois (v. p. 211) : *approprier, assurer, accommoder, affamer, assoiffer ; ameublir, affranchir, assourdir, anoblir, attendrir ; éclairer, éclaircir.*

6° Verbes marquant l'entrée dans un état. — (1)

Suffixes **er, ir** : *rouiller, verdir, rancir, épaissir ;*

cir : *durcir ;*

iser : *cicatriser ;*

oyer : *rougeoyer, verdoyer.*

(Nous reviendrons sur ces verbes à la *Caractérisation*, liv. XIII).

7° Verbes de renouvellement : *recommencer un travail ; regagner son logis ; rapprendre une leçon.*

8° Verbes négatifs ou qui indiquent cessation : *méconnaître, mépriser, déshériter, disqualifier, désaffecter, déshabiller, déclasser, décommander, démobiliser.*

9° Verbes locatifs. — Ils marquent :

A) la situation de la chose, de l'acte, par rapport à un lieu.

Avec suffixe **er** : *camper, siéger, trôner.*

Avec préfixes :

sur : *surplomber ;*

super : *superposer ;*

sous : *soutirer.*

trans, très : *transpercer, transposer, trépasser.*

B) des mouvements par rapports à un lieu. 1° *Entrée.*

Avec suffixe **er** et préfixe **en** : *embarquer, embourber, emmagasiner, endiguer, enregistrer ;*

in : *incorporer, infiltrer.*

2° *Sortie.*

Avec préfixe **ex, es, é** : *expatrier, essouffler, essoriller, ébarber, égrener, épiler, épointer.*

3° *Départ, séparation.*

Avec préfixe **en** : *emporter, enlever.*

10° Verbes temporels. — Ils marquent antériorité, postériorité :

Avec préfixe **anti** : *antidater ;*

pré : *prévenir ;*

post : *postdater.* Ces verbes sont très peu nombreux.

---

(1) On verra plus loin qu'en devenant pronominaux, les verbes de la catégorie qui précède entrent dans celle-ci : *se putréfier.* Le changement se fait aussi sans addition de *se* : *vieillir.*

11° Verbes de caractérisation. — Certains verbes ont un caractère dépréciatif. Suffixes :

ouiller : *bredouiller, bafouiller ;*
onner : *griffonner ;*
asser : *révasser, finasser ;*
ailler : *rimailler, intriguailler, criailler ;*
ocher : *flanocher* (1).

12° Verbes qui marquent une mesure.

A. Ils contiennent une idée de petitesse et expriment une action réduite, diminuée :

eter : *voleter, tacheter ;*
oter : *vivoter, toussoter ;*
iller : *sautiller, quadriller.*

B. Ils expriment une action normale.

α) Cette action est complètement accomplie, poussée jusqu'au bout : *parfaire, parachever, pourchasser.*

β) Elle n'est pas exécutée jusqu'au bout. Il n'y a que demi-exécution. On use de **entre** : *entr'ouvrir la fenêtre ; entre-bâiller la porte ; — elle reposait... les lèvres entre-closes* (Flaub., *Éduc.*, I, 134).

Dans cette catégorie, on peut ranger les verbes qui contiennent l'idée d'excès : *surfaire, suralimenter, surpeupler ;* ou d'insuffisance : *sous-estimer, sous-évaluer.*

13° Verbes qui marquent des rapports entre l'acte qu'ils énoncent et d'autres actes.

A) *Rapprochement.* — Préfixes **con, co** : *copartager.*

B) *Opposition* — **contre** : *contrevenir.*

C) *Réciprocité* — **inter** : *interposer ;* **entre** : *s'entretenir, s'entre-gâter ;* **re, ra** : *roffrir.*

---

(1) Autrefois on a usé des préfixe *bes, mes, for : bestourner, mesprendre, forfaire.*

CHAPITRE V

LOCUTIONS VERBALES

Leur fréquence. — Nous avons signalé, plusieurs fois déjà, l'existence de « locutions verbales ». Elles augmentent singulièrement le nombre des verbes. Il faut reconnaître une locution verbale dans tout groupe de mots réunis par le sens et qui équivaut à un verbe simple : *avoir faim, battre monnaie, prendre froid, tenir compte, porter plainte, tirer vengeance.*

Quoique nous en ayons perdu qui étaient encore très courantes en langue classique : *acquérir créance, avoir appui, faire harangue, donner commencement, faire voyage,* il nous en reste beaucoup : *avoir honte, porter fruit, porter plainte, porter préjudice, payer tribut ; avoir congé, avoir chaud ; donner cours, passage ; faire diligence, litière, honte ; prêter appui ; prendre garde, part, froid ; tenir lieu, tête.*

Il est fort difficile parfois de savoir si on a affaire à une locution verbale. Dans : *Elle a donné l'ordre de nous suivre au pas,* on peut considérer *donner l'ordre* comme l'équivalent de *commander ;* mais cette analyse ne s'impose pas absolument.

Signes auxquels on reconnaît une locution verbale. — Aujourd'hui, on reconnaît ordinairement qu'un groupe de mots forme une locution verbale quand le nom qui y entre n'est pas précédé de l'article. En effet, à partir du XVIe s., où l'article est devenu nécessaire, la locution *rendre justice* est devenue distincte de l'expression ordinaire : *rendre la justice.* On dit ainsi : *baisser pavillon devant quelqu'un, demander grâce,* ce sont des locutions. Si on a affaire à des expressions ordinaires, l'article ou quelque mot équivalent reparaît : *amener* **son** *pavillon ; demander* **la** *grâce du condamné, ne faire* **aucun** *doute.*

Cependant on ne peut se fier à ce critérium.

1° L'article existe en effet dans certaines locutions : *avoir* **l'air** *d'être indifférent ; — prendre* **le temps** *de réfléchir ; — faire* **la guerre** *à l'Allemagne.*

2° Même là où l'article n'existe pas normalement, comme dans : *faire cas, avoir confiance,* il réapparaît souvent, dès que l'idée devient négative : *ne pas faire* **de** *cas d'un avis.* De même dans des exclamations : *combien vous avez* **de** *confiance en vous !*

3° Les locutions, quand il y a une détermination qui suit, tendent à reprendre l'article : *j'ai eu tort* devient *j'ai eu* **le tort** *de refuser.* Certains

modernes écrivent constamment ainsi : *Il n'avait pas* **l'envie** *de quitter* (ZOLA, *Déb.*, 565) ; — *ayant* **la hâte** *de se contenter enfin* (Id., *Dr Pasc.*, 195) ; — *ayant* **le besoin** *de sortir pour respirer* (Id., *Une p. d'am.*, 266). Nous disons tous les jours : *demander pardon de ses fautes.* Il serait possible, mais vraiment subtil, de distinguer cette expression de : *demander le pardon de ses fautes.* (Cf. *porter* **pavillon** ou **le pavillon** *de l'amiral N.*)

C'est le caractère interne de la locution qui importe, non sa forme. Il faut que les idées exprimées par les mots qui la constituent soient devenues inséparables et forment un tout unique, qu'en un mot, il y ait composition : *Le sang des morts* **crie vengeance** ; — **j'ai mal** *à la tête.*

La locution verbale étant un véritable composé, lorsqu'on lui ajoute des compléments, ils se rapportent, non au verbe seul, ni au mot qui l'accompagne, mais à l'ensemble : *L'artiste a* **bien tiré parti** *de son sujet :* le mot *bien* qualifie la locution *tirer parti ; vous ne vous êtes pas* **suffisamment rendu compte** *de mes intentions.* C'est toute la locution qui est qualifiée par *suffisamment.* C'est pour cela qu'on se sert d'adverbes.

Au contraire : *Avoir peur atroce, faire bruit infernal* ne sont pas du f. m. On trouve des analogues au XVIe s. : *elle l'a* **fait dommage irréparable**, *et auquel n'as ú puissance de donner ordre* (L. LABÉ, *Déb. de Fol.*, disc. V) ; — (ceux qui) *font iustice* **particuliere** *aux dépens de la iustice publique* (MONT., l. I, ch. III, t. I, p. 16, note 3). Il n'est plus loisible, en général, d'ajouter ainsi au nom une caractérisation.

Néanmoins, même aujourd'hui, une locution verbale n'est pas à ce point figée que l'on ne puisse modifier en quantité l'un de ses termes : *l'enfant a* **très** *faim ; le voyageur a eu* **bien** *froid.* Les adverbes *très, bien,* marquent le degré de la faim, du froid.

On peut aussi introduire certains adjectifs très usuels. *Avoir* **grand'** *peine, faire* **grand'***peur* sont des locutions anciennes ; on peut dire aujourd'hui : *il a tiré* **bon** *parti de.* (Cf. *faire* **bonne** *figure, prendre* **bonne** *note, savoir* **bon** *gré, faire* **grand** *bruit*).

Il est à remarquer que certaines locutions n'existent que sous une forme où le nom est qualifié : *tenir table ouverte, faire main basse.* Ou bien l'expression simple coexiste : *avoir cours, avoir cours forcé.*

Il faut, pour terminer, ajouter qu'il y a beaucoup de locutions verbales, où le nom n'est pas objet du verbe et qui sont formées très diversement : *être* **de connivence, de mèche, d'intelligence** ; — *prendre* **en pitié, en plaisanterie, en main, en haine** ; — *venir* **à résipiscence, à bout** ; — *cela* **vient à l'appui** *de ce que je vous ai dit ;* — *la vérité* **se fait jour** *peu à peu ;* — **couper court** *à la discussion ;* — **mettre à jour** *ses comptes ;* — **mettre au jour** *un enfant ;* — *il* **avait pour principe** *qu'un jeune homme doit éviter avec soin de faire ce qu'on nomme une folie* (B. CONST., *Ad.*, ch. 2).

Les compléments divers, les attributs sont entrés en composition comme les objets.

Renouvellement des verbes et des locutions verbales. — Comme pour les noms, le renouvellement se fait, même sans qu'il y ait usure des mots existants, pour satisfaire au besoin ou aux fantaisies de l'esprit, qui aperçoit de nouveaux aspects des actions, de nouveaux rapports entre elles, ou qui cesse de comprendre les anciens.

Un verbe comme *s'enivrer* entre en concurrence avec vingt autres verbes ou expressions, exactement comme le nom *d'eau-de-vie*, dont nous avons parlé. L'imagination populaire fournit sans cesse. *Se sauver, dormir, manger* sont dans le même cas.

Ici comme là, le rôle de l'image est immense, on la rencontre partout : *talonner l'ennemi* (proprement *lui marcher sur les talons*) ; *liquider une aventure ; étoffer un raisonnement ; culotter une pipe ; dégommer un préfet ; saboter un travail ; gober quelqu'un*, etc.

CHAPITRE VI

MODIFICATIONS A L'EXPRESSION DE L'ACTION

A) **Approximations.** — Malgré l'abondance des verbes et des locutions verbales, on n'arrive parfois qu'à une approximation, on se sert de *comme*. On dira avec des noms :

C'était **comme dix années** *de notre propre vie, que nous venions d'enfouir là dans la terre* (LOTI, *Pitié*, 150) ; — *J'ai* **comme une hésitation** *religieuse à sonder cet abîme*. De même avec un verbe : *il a* **comme hésité**, *il a* **comme étendu** *le bras*.

B) **Restrictions.** — La langue se sert de *compléments* ou de *propositions*. **En principe** *j'accepte ;* **en général, généralement** *vous ne vous trompez pas ; vous avez raison* **en droit,** *pas* **en fait ;** *le Sénat a voté* **en première lecture.**

D'autres sont des adverbes communs tels que : *pratiquement*. Ils restreignent l'extension à donner à l'idée. Certaines de ces locutions, comme *en thèse générale*, ont eu du mal à se faire accepter (1).

Plusieurs de ces restrictifs portent sur la quantité. *J'y ai aidé*, **dans la mesure du possible, autant que je pouvais, dans la limite de mes moyens.** *Des précautions étaient prises...* **autant que la situation le permettait** (MICHEL., *Rév.*, III, 108) ; — *Je puis même dire*, **autant que je suis capable d'un sentiment de ce genre,** *que je suis amoureux d'Aliette* (FEUILL., *Morte*, 55) ; — **Si tant est** *que les onze cultivateurs picards à qui cette succession tomba des nues, se regardèrent comme spoliés* (BALZ., *Pays.*, 301).

D'autres locutions restreignent le nombre des êtres, des choses, des idées auxquelles peut se rapporter l'énonciation Ex. : *en matière de : en fait de :* **En matière de** *finances, on ne prend jamais trop de précautions ;* — **en fait de** *beaux-arts, je partage vos opinions, mais pas en politique ;* — **en ce qui concerne** *le portail, l'église St-Nizier de Lyon est franchement Renaissance.*

La restriction se fait par une interprétation qui enlève à l'affirmation quelque chose de sa généralité : *Thérèse avait moins d'esprit que lui*, **en ce sens** *qu'elle était naturellement rêveuse et paresseuse à causer* (G. SAND., *Elle et l.*, ch. II).

Il arrive ainsi et très souvent qu'on restreint l'idée en marquant sous quel rapport elle est vraie : *Il y a de même*, **eu égard à la meilleure constitution d'un État,** *des bornes à l'étendue qu'il peut avoir* (ROUSSEAU, *Extr.*, Hachette, III, 331) ; — *Ainsi, M. Germain*, **eu égard à la localité,** *a donc été, comme vous dites, bon voisin avec Mademoiselle Rigolette?* (E. SUE, *Myst.*, I, 179).

---

(1) WEY trouvait encore celle-ci pédante (*Rem.*, I, 328).

Dans cette catégorie, il faut signaler l'expression *sous le rapport de*. Elle s'est développée au XIXe s., malgré l'opposition des grammairiens : *Lameth succéda*, **sous un rapport,** *à Mirabeau* (MICHEL., *Rév.*, III, 7) ; — *Je veux dire* **sous le rapport des** *charmes* (G. DE NERV., *Voy. en Or.*, I, XV) ; — *Les ordres religieux n'ont été*, **sous beaucoup de rapports,** *que des sectes philosophiques* (CHAT., *Gén.*, IVe p., l. III, ch. 4). D'où l'expression : *sous ce rapport*.

Malgré les oppositions, presque tout le monde dit et écrit aujourd'hui *au point de vue de :* **Au point de vue de** *la théorie* (LAMENNAIS, *Esq. d'une philos.*, IV, 31) ; — *Sans doute ils avaient raison*, **au point de vue de** *l'autorité sacerdotale* (PROUDH., *Rév. soc.*, 47).

C) **Mise en relief de l'action.** — 1° Dans une foule de cas, le verbe est en réalité en tête de la phrase. Il en est ainsi lorsqu'il n'a devant lui que des personnels ou impersonnels de conjugaison : *je, tu, nous, il*, qui, nous le verrons, ne sont que des formes de flexions : **il faut** *du courage pour mener une pareille vie ;* — **je viens** *dans son temple adorer l'Éternel* (RAC., *Ath.*, I) ; — **Je passe** *et* **je reviens, je dérange** *les branches*. **Je fais** *du bruit dans l'herbe et les morts sont contents* (V. H., *Rayons*, Dans le cim. de D). De même à l'impératif, où le verbe n'est précédé d'aucun sujet : **Sortez, taisez-***vous*.

2° Avec des noms-sujets, des inversions se produisent : **Restait** *cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne* (BOSS., *Condé*). Elles mettent l'action en vedette.

3° REPRISES. — Pour la faire ressortir, on met aussi le verbe en tête de la phrase, en le faisant précéder d'un personnel, repris ensuite : **Il est parti,** *votre cousin !* — **ça t'étonne** *ce que je te dis là ?* Ailleurs, il n'y a pas de reprise : **cela me remue** *si doucement le cœur de te voir rire* (MEILH. et HAL., *Frou-Frou*, III, 6).

C'est, nous le verrons, par un tour tout à fait analogue que l'on donne au verbe la forme impersonnelle : **Il est arrivé** *un train à 11 h.* au lieu de : *Un train est arrivé à 11 heures*. L'effet est visible. L'idée verbale est mise en tête. Comparez : **Il en reste** *encore deux ;* — **il en est tombé** *des hommes, dans cette attaque !* — **il en résultera** *deux faits principaux*. C'est là une forme essentielle de notre langage.

4° On ajoute des *compléments*, qui isolent et relèvent l'idée : **Pour avoir ri,** *j'ai ri, je l'avoue ;* — **quant à souffrir, pour ce qui est de souffrir,** *elle souffre, vous pouvez être sûr qu'elle souffre*.

5° On souligne le verbe par *c'est que : On me dit de faire des avances, oui, mais* **c'est que** *je ne peux pas :* — **C'est que** *M. X. n'a pas pris cela comme on le pensait*.

D) **Répétition du verbe.** — Le verbe n'est pas nécessairement repris, chaque fois que le sujet change : *Il faisait la guerre avec adresse, et les deux rois avec vivacité* (VOLT., *Charl. XII*, l. I). Pourtant, de plus en plus, en langue moderne surtout, quand, comme ici, le nombre du sujet varie d'une proposition à l'autre, la tendance est de répéter le verbe.

CHAPITRE VII

REPRÉSENTATION DE L'ACTION

Le verbe substitut faire. — Dès les origines de la langue, on trouve, surtout dans des comparaisons, le verbe convenable remplacé par un verbe de remplacement à tous usages, qui est le verbe de sens général *faire : Plus* **aimet** *il traïsun... Qu'il ne* **fesist** *trestut l'or de Galice* (*Rol.*, 1636) ; — *Mielz en* **valt** *l'ors que ne* **funt** *cinc cenz livres* (*Ib.*, 516).

Au XVIe s., l'usage de *faire* était encore très étendu : *ces reistres ne* **craignent** *gens tant qu'ils* **font** *les Turcz* (BRANTÔME, *Gr. Cap.*, v, 120).

Au XVIIe s., le verbe *faire* est aussi extrêmement fréquent. On le trouve comme substitut d'un verbe objectif : *je te* **traiterois** *comme j'ai* **fait** *mon frère* (CORN., *Hor.*, 604) ; — **J'aime** *autant son esprit que tu* **fais** *son visage* (Id., *Gal. du Pal.*, 30) ; — *Ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur* **nuit** *davantage que ne* **fait** *à quelques autres leur sottise* (LA BR., I, 226).

On le trouve aussi avec un personnel, un démonstratif, etc. jouant le rôle d'un complément quelconque : *Il t'en* **conte** *de nuit, comme il* **me fait** *de jour* (CORN., *Ment.*, 1688, var.) ; — *Le comte d'Harcourt ne se* **servit** *pas mieux de cet avantage qu'il* **avoit fait de ceux...** (LA ROCHEF., II, 339). La construction est parfois extrêmement libre : *Ce n'est point le sang qui fait épandre le sang ; si quelques-uns* **le font,** *cela n'arrive pas bien souvent* (MALH., II, 314, *Ép. de Sén. ; font* représente *épandre*).

Nos auteurs font souvent suivre *faire* d'un *de :* [Il faut] *suivre l'exemple qu'ils* les étrangers *nous ont donné en* **étudiant** *profondément nos poètes primitifs, comme* **ils ont fait des** *leurs* (G. DE NERV., *Boh. Gal.*, 18) ; — *Cette nouvelle faveur... l'emplit d'une telle joie qu'*il **baisa** *l'enveloppe comme* **il eût fait d'une** *lettre d'amour* (MAUPASS., *Bel Am.*, 116).

Faire a conservé son emploi, mais il est d'un usage plus restreint : *en y* **allant** *tous les jours, comme* **tu fais.** A mesure que l'esprit de précision a façonné la langue, on l'a interdit dans les phrases passives, ainsi que nous le verrons, et, de façon plus générale, on a enseigné à l'éviter.

LES REPRÉSENTANTS **le, en, y.** — Ces neutres servent à représenter un verbe : *Sortez, je* **le** *veux ; — je jugeai par ses corrections qu'il aimait, comme Navarro me* **l'***avait dit, les expressions recherchées et l'obscurité* (LESAGE, *Gil-Blas*, X, V) ; — *Il se corrigera?* **En** *êtes-vous sûr ?*

Représentants de toute la proposition — Il y a des cas où représenter le verbe, c'est en réalité représenter toute l'idée. Ainsi quand on dit : *Elle*

se meurt, *tu* le *sais, tu* en *as entendu parler.* Mais il se produit ici ce que nous avons constaté avec les représentants de noms. La représentation n'est nullement limitée à un mot. Elle porte à la fois non seulement sur le verbe et son sujet, mais sur le verbe et ses compléments. Stapfer (*o. c.*, 7) se moque de : *Épousez une autre femme. — J'*en *aurai la force et le courage.* C'est usuel. *Il ne faut point juger les gens sur l'apparence. Le conseil* en *est bon* (LA FONT., *Fabl.*, XI, 7) ; — *L'hôte lui dit : « je suis fort ignorant et je m'*en *trouve bien »* (VOLT., *Candide*, ch. XVII) ; — *ils se tiennent tous la main, en foulant les arts sous les pieds. — Oui, je le sens, dit Stello, pâle et agité, mais quelle* en *est donc la cause impérissable ?* (VIGN., *Stello*, ch. XXXVIII) (1).

De même avec *y : Elle tâche à se vaincre et son cœur* y *succombe ; Et l'effort qu'elle* y *fait la jette sous la tombe* (CORN., *Théod.*, 303) ; — *L'injuste aura son tour ; il* y *faut plus de temps* (LA FONT., *Fabl.*, XI, 5).

REPRÉSENTANTS CONJONCTIFS qui, ce qui. — On se sert également des représentants conjonctifs. Toutefois les classiques disaient couramment : *quand Henri IV commença à régner,* qui fut *en* 1589, et l'Académie trouvait encore ce tour plus élégant que celui qui consistait à faire précéder *qui* de *ce* (*Décisions* 6). Les exemples sont innombrables : *Vous êtes sans doute devenu impatient,* qui *est une qualité inséparable des poètes* (RAC., VI, 393, *Let.*) ; — *Le duc d'Anjou avait eu le dessein de se faire roi...* à quoi *les Turcs ne voulurent point entendre* (Id., V, 135, Fragm.) ; — *je me suis contentée de boire à longs traits,* dont *je me porte à merveilles* (SÉV., *Lett.*, 658).

Cet usage a disparu peu à peu au XVIIIe s. On dit aujourd'hui *ce qui, ce dont, chose qui : Il a accepté une réduction de la commande,* ce qui, chose qui *a surpris tout le monde.*

REPRÉSENTANTS DÉMONSTRATIFS. — *Cela* peut aussi représenter l'idée contenue dans une phrase : *Il s'agenouilla, et* cela *devant toute l'armée ; — La contemplation de cette femme l'énervait comme l'usage d'un parfum trop fort.* Cela *descendit dans les profondeurs de son tempérament* (FLAUB., *Éduc.*, I, 119).

REPRÉSENTANTS DISTRIBUTIFS. — *Un* était souvent autrefois nominal neutre : *Promettre est* un, *et tenir est* un autre. (Cf. *c'est tout un*). Cet *un*, accompagné ou non de l'article, pouvait représenter une action : *Tu m'as fait égosiller. — Et vous m'avez fait, vous, casser la tête :* l'un *vaut bien* l'autre (MOL., *Mal. im.*, I, 2) ; — *Il pleura... en condamnant des coupables et dit qu'il donnoit* l'un *à la Nature et* l'autre *à la Loy* (D'ABL., *Apopht.*, 316).

Deux et les autres numéraux ont eu la même valeur : *c'était une nécessité que le Roi eût des enfans ou qu'il n'en eût pas. Lequel des* deux *qui pût arriver, l'astrologie triomphoit* (FÉN., *Dial. des Morts*, LXXII). Cela est sorti de l'usage.

(1) On peut rapprocher les exemples où le verbe est à l'infinitif : *Rois, qui croyez* gagner *par raison les esprits D'une multitude étrangère, Ce n'est jamais par là que l'on* en *vient à bout !* (LA FONT., *Fabl.*, X, 11).

LIVRE VIII

LE SUJET. LA PERSONNE

SECTION I : LA PHRASE PERSONNELLE

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION DE SUJET

Les voix. — L'être, la chose, dont on dit l'action, dont on expose l'existence, l'état, la manière d'être, porte le nom de *sujet*. Mais il faut pour cela que la proposition, le verbe, soient *actifs*, ou, comme on dit, à la *voix active*. Par exemple : *le sucre fond dans l'eau chaude ; il est soluble aussi dans l'eau froide*. Ce sont des phrases actives, où *le sucre* et *il* sont sujets ; au contraire, dans : *le sucre est dissous par l'eau*, nous sommes à *la voix passive*, *le sucre* n'est plus l'auteur de l'action, c'est *l'eau* qui dissout, le sucre demeure pourtant le *sujet* de la phrase. *Sujet* est un mot grammatical, qu'on ne peut pas employer d'une façon générale pour *auteur de l'action*.

On s'étonnera peut-être de me voir conserver cette catégorie purement grammaticale. A quoi je répondrai que mon but n'est nullement d'abolir l'ancienne méthode, mais d'en créer une. Pour qu'elle soit exacte, il faut qu'elle se soumette rigoureusement aux faits, aux faits grammaticaux comme aux autres. Or le sujet n'est pas une création de l'analyse, c'est une réalité de la parole, réalité vivante que l'analogie a même étendue de proche en proche à des formes qui n'en avaient pas besoin pour l'expression de l'idée. Essayer de la remplacer ou de la supprimer serait vain et trompeur. Mais on verra combien, tout en conservant la notion de sujet, il y a lieu de transformer l'exposé qu'il faut en faire.

Nombre et personne dans le sujet. — Les sujets sont du nombre singulier ou du nombre pluriel : *l'arrivée* **d'un régiment,** *l'arrivée* **des régiments;— un régiment** *a été décimé*, **deux régiments** *ont été décimés*. Ils sont de la 1re, de la 2e ou de la 3e personne : **Je** *viens ;* — **ton** *départ ;* — **il** *s'en va*.

La notion de personne. — C'est ici le lieu de revenir en y insistant, sur

cette notion de personne, que nous avons déjà rencontrée dans les *Généralités*.

La langue française conserve dans certains mots la faculté de marquer les trois personnes ; cela est très net dans les nominaux dits *personnels* (1), et aussi dans les adjectifs et représentants *possessifs*. Toutefois la langue a perdu ailleurs cette possibilité de marquer la personne, ainsi dans les démonstratifs. *Cette maison-ci* n'exprime nullement que la maison désignée ait, comme en latin, à voir quoi que ce soit avec *moi*, avec *toi*, ou avec *lui*. Le nom a également perdu la possibilité d'indiquer par sa seule forme qu'il est le nom de la personne à qui l'on s'adresse. Le français n'a plus de « cas vocatif » (2).

Dans les verbes, au contraire, la notion de personne est très vivante ; elle s'est maintenue intégralement jusqu'à nos jours, comme dans les personnels.

---

(1) Voir p. 63, *Nominaux*.

(2) Les traces laissées par cette forme casuelle sont extrêmement rares. Citons les noms des deux puissances auxquelles on adresse des prières : *Dame* (domine) et *sire* (seior < senior).

CHAPITRE II

L'ACTION EST DANS UN NOM

A. SUJETS DES NOMS

Les noms d'action peuvent n'être pas accompagnés d'un terme désignant l'auteur, ou au contraire en avoir un. Quand on parle du *progrès*, l'idée de ce qui progresse n'est pas spécifiée. Sont-ce les sciences, les arts, l'humanité ?

Complément subjectif. — Si on complète en ajoutant aux mots *le progrès* un complément, par exemple, *des sciences*, on désigne ce qui progresse. Ce complément pourrait être appelé *subjectif*. Cf. *la capitulation* **de Bazaine** ; *l'arrivée* **d'un train** ; *la mort* **de mon beau-frère** ; *le retour* **de l'Alsace-Lorraine** *à la France; l'accession* **de tous** *aux fonctions publiques*. (Cf. *le danger* **d'Ellénore** *devint tout à coup plus imminent*, B. CONST., *Ad.*, X).

LE COMPLÉMENT SUBJECTIF EST DANS UN ADJECTIF. — Le complément subjectif peut être remplacé par un adjectif : *Le succès* **ministériel**, *l'arrivée* **présidentielle**, (= du ministère, du président) ; cf. *la situation* **budgétaire**. Cette substitution d'un adjectif au complément précédé de *de* a donné lieu à des critiques. Elles paraissent impuissantes à empêcher l'extension du tour.

Parmi les adjectifs ainsi employés, se trouvent les possessifs des diverses personnes. Le mot de « possessif » ne convient point du reste, il n'y a ici aucune idée de possession. Les possessifs sont des adjectifs personnels qui introduisent dans ces compléments l'idée de personne : *J'y penserai dès* **mon arrivée** ; *j'attends* **son retour**.

B. SUJETS DES INFINITIFS

Quand l'action est exprimée dans un infinitif, malgré l'analogie entre infinitif et nom, le sujet ne doit pas être recherché là où il serait avec un nom, il n'est pas dans un nom en dépendance. Plusieurs cas se présentent :

1° L'INFINITIF N'A POINT DE SUJET PROPRE. — Le sujet de l'infinitif est un terme contenu dans la phrase.

α) C'est le sujet du verbe principal : **Je** *voudrais* **être** *mauvais prophète ;* —

Je *rentre pour* **prévenir** *mon père ; — le* **témoin** *a juré de* **dire** *la vérité ; — puisses-***tu réussir ! — elle** *est laide* **à faire peur** (1).

β) C'est l'objet premier ou secondaire du verbe principal : *On* **nous** *défend de* **sortir ; —** *je* **lui** *ai donné deux heures pour me* **répondre ; —** *au XVIIe s., on condamnait une* **tragédie** *pour* **avoir manqué** *aux règles des trois unités.*

2° L'INFINITIF A UN SUJET PROPRE. — α) *Le sujet n'est pas exprimé.* C'est alors un sujet général, et l'infinitif a le même sens qu'aurait un verbe précédé de *on : il faut toujours* **se méfier** *des sots* équivaut à : *il faut toujours qu'***on se méfie** *des sots.*

Ce cas est extrêmement commun, quel que soit le rôle joué par l'infinitif dans la phrase : **souffler** *n'est pas* **jouer** (quand *on souffle*, ce n'est pas comme si *on jouait*) ; — **se présenter** *ne veut pas dire être élu ; —* **à dire vrai,** *ce tableau ne vaut pas cher ; — voilà un conseil* **à suivre ; —** *cette poire est bonne* **à manger.** Nous verrons plus loin toutes sortes d'infinitifs ainsi construits derrière des adjectifs et des noms et dépourvus de sujet : *triste à pleurer, eau à boire.*

Quand le verbe est réfléchi ou réciproque, si l'idée est générale, le pronom est le réfléchi de la 3e personne. **J'ai été** *pris d'une tristesse à* **se faire** *sauter la cervelle.* Un personnel apparaît quand l'idée est appliquée particulièrement à un être : *à* **me faire** *sauter la cervelle.*

Il arrive souvent qu'on rapporte ainsi une idée générale à un cas particulier. Si, par exemple, on s'écrie en apprenant la misère d'un ami : *Avoir tant travaillé et en être réduit là !* il est certain qu'on lui fait application d'une idée générale. Il n'y a pas de sujet exprimé, mais il y en a un par allusion.

Quand l'infinitif précédé de *de* est complément d'objet d'un nom, le sens peut être général, ainsi : *le désir de* **paraître** *pousse à toutes sortes de sottises.* Au contraire, si *le désir* est attribué à une personne en particulier, l'idée exprimée par l'infinitif se rapporte également à cette personne : **son** *désir de* **paraître** *lui a fait faire des dépenses excessives.* De sorte que pour attribuer l'action exprimée par l'infinitif à un sujet différent de la personne qui éprouve le désir, on a recours à une périphrase faite avec le verbe *voir : le désir* **de voir réussir** *son fils.* Cf. *la crainte de* **la voir se compromettre.** On arrive ainsi à l'équivalent de véritables propositions compléments d'objet qu'on peut d'ailleurs employer : *le désir* **que son fils réussît,** *la crainte* **qu'elle se compromît.**

Des observations analogues trouvent place quand l'infinitif dépend d'un adjectif : *une femme désireuse de plaire* est une femme qui désire plaire en personne. Pour attribuer l'action à un autre sujet on se servira de *voir.* Cf. *une femme désireuse de voir sa fille se marier.*

β) *Le sujet est exprimé.* — En ce cas il faut considérer si l'infinitif est dépen-

(1) Seuls les dialectes de l'Est et Nord emploient un infinitif avec un sujet, quand c'est la même personne qui fait l'action du verbe principal et celle de l'infinitif : *Je n'ai plus rien pour moi vivre.* Le tour est déjà dans Joinville.

dant ou non. Il est dépendant dans la proposition dite « infinitive » : *Tu regardais aussi* **la Malibran mourir.** Il est indépendant dans : **Grenouilles** *aussitôt* **de sauter** *dans les ondes. Grenouilles* **de rentrer** *dans leurs grottes profondes* (LA FONT., *Fab.*, II, 14).

Nous verrons, chacun à leur place, ces différents tours. Nous ne signalerons ici particulièrement que ces sortes de propositions qui expriment un sentiment d'indignation, de surprise, telles que : *Lui, mourir !* — **Elle, prendre** *la place d'une mère que j'ai tant aimée, jamais !* — **Gaston épouser** *Fernande ! après tout ce ne serait pas si mal !* Il faut observer que souvent il y a une pause entre le sujet de l'infinitif et cet infinitif. Le sujet est comme détaché. Il n'y a pas lieu cependant d'en faire une règle, ainsi que le montre le dernier exemple.

On remarquera les phrases telles que la suivante : *Son mari va me l'emporter,* **pour courir tous deux** *la fortune au pays de Stangy !* (HERV., *Cours. fl.*, IV, 8).

L'infinitif est présenté par un présentatif. — Il se peut qu'il n'y ait point de sujet : *Voilà parler.* Mais souvent l'infinitif est accompagné de son sujet. Les écrivains du XVIe s. et les classiques ont employé les noms et les personnels en pareil cas, ce qui s'explique peut-être par le fait que *voici* et *voilà* n'étaient pas encore devenus tout à fait des mots indécomposables et abstraits : *Voicy le Dieu venir* (DU BELL., I, 397) ; — *Voicy derechef les friandes Harpies Tourner dessus la table* (RONS., IV, 174).

En langue moderne, il s'est formé des locutions où l'infinitif suit immédiatement le présentatif. Le sujet vient derrière, si c'est un nom : *Voici venir le jour ;* — *Mais les voici venir* (MOL., *Ét.*, 2023). C'est un tour peu développé : *Et voici resplendir l'aurore du retour* (LEC. DE L., *Po. tr.*, 177, Eryn.).

CHAPITRE III

L'ACTION EST DANS UN ADJECTIF OU UN PARTICIPE

Sujets des adjectifs et des participes

Si l'action est dans un adjectif, le sujet est dans le nom auquel l'adjectif se rapporte. Ainsi dans : *une personne désireuse de vous voir.*

Participes passés. — De même pour les participes : *une nation armée pour sa défense.* Le nom ne désigne bien entendu l'auteur de l'action que si l'adjectif ou le participe a le sens actif : *un forçat échappé, les délais expirés hier.*

Dans un assez grand nombre de cas, la forme est la même, que l'action soit une action qui a son auteur ou une action qui s'est faite spontanément. *Une lampe* **éteinte** signifie aussi bien *une lampe qui* **s'est éteinte** qu'*une lampe* **qu'on a éteinte.** Les grammairiens logiciens ont, à plusieurs reprises, discuté l'expression de Racine : *ce héros expiré* (*Phèd.*, 1567), et essayé d'arrêter le développement de ce tour. Il s'étend néanmoins ; les poètes d'aujourd'hui parlent volontiers *d'espérances envolées.* Cependant, tous les participes des intransitifs ne se construisent pas sur le modèle de : **eux partis, eux sortis,** *la discussion continua.* Ceux des verbes conjugués avec *avoir* sont exclus : *Eux dormi* n'a aucun sens.

Le participe peut avoir pour sujet un autre terme de la phrase, comme dans les vers célèbres de La Fontaine : *Et,* **pleurés** *du vieillard, il grava sur* **leur** *marbre...* (*Fabl.*, XI, 8).

Il arrive, à la suite de dérivations de sens, que le nom n'est pas celui de l'auteur de l'action : *une place assise* (une place où le voyageur peut être assis).

Participes présents. — Quand l'action est dans un participe présent, l'auteur est le plus souvent exprimé dans un nom, auquel est rapporté le participe : *ce* **spectacle** *me* **déplaisant,** *je suis parti ;* — **Te** *voilà encore* **bayant** *aux corneilles ;* — *L'***ennemi, ayant** *prévu l'attaque, s'était renforcé ;* — *on* **l'***a rencontré* **titubant ;** — **sa femme étant** *atteinte d'une maladie grave, il n'a pu continuer son commerce ;* — *La Légende* **la** *passionnait... prise toute, au point de ne plus vivre de la vie quotidienne, sans conscience du temps,* **regardant** *monter, du fond de l'inconnu, le grand épanouissement du rêve* (ZOLA, *Rêve*, 30).

Il arrive cependant que ce nom ne désigne pas l'auteur de l'action : *une rue passante* (rue où on passe).

Le participe peut avoir pour sujet un terme d'une autre proposition, et être construit très librement : *Il prit trois tabourets autour de la table ovale, sous le buste du monarque et* **les ayant approchés** *de l'une des fenêtres, ils* **s'assirent** *l'un près de l'autre* (FLAUB., *Bov.*, 155). C'est une imitation de la syntaxe classique, qu'on avait eu le tort de vouloir contraindre, sous prétexte de régularité.

GÉRONDIFS. — Avec le gérondif, qui n'est pas un adjectif, la construction est beaucoup plus libre encore qu'avec le participe. D'abord, fort souvent, le gérondif n'a pas de sujet déterminé : *L'appétit vient en mangeant* (quand on mange). Les grammairiens ont bien essayé de pousser ici aussi la rigueur jusqu'au bout. Ils ont condamné divers tours où ce gérondif ne se rapportait pas au sujet de la phrase. Ils n'ont pu faire accepter leur règle : Quand on dit : *Mon cœur battait en montant l'escalier*, le gérondif se rapporte à l'idée de *moi* contenue dans le sujet *mon cœur*, mais non à ce sujet lui-même, il faudrait au moins dire que le gérondif est correctement rapporté soit au sujet exprimé, soit au sujet implicitement contenu dans un déterminatif (1).

Mais on trouve aussi des constructions bien plus hardies. Le gérondif peut avoir pour sujet l'objet de la phrase : *Si son astre, en* **naissant,** *ne l'a formé poète* (BOIL., *A. p.*, I, 4). Il peut aussi avoir un sujet qui suit : *Dites-moi,* **étant jeune fille,** *rien ne vous faisait prévoir qu'*elle *deviendrait joueuse ?* (CAPUS, *Un ange*, I, 6).

(1) Cf. *Dès que* ses lèvres *les avaient touchés*, en disant *Si Dieu veut, je veux, les malades étaient guéris* (ZOLA, *Rêve*, III, 69).

CHAPITRE IV

L'ACTION EST DANS UN VERBE A UN MODE PERSONNEL

Sujets des verbes a un mode personnel

Quels peuvent être les sujets ? — Si l'action est énoncée dans un verbe conjugué, le sujet est dans un mot ou un groupe de mots qui constitue le sujet, et qui est la base de la proposition.

α. Peuvent être sujets d'un verbe à la 3e personne :

1° *les noms.* — **Le tambour** *battit la charge*, **l'attaque** *fut l'ouragan... A présent...* **la surprise** *était décidément impossible...* **le canon** *avait commencé le rugissement*, **l'armée** *se rua sur la barricade* (V. H., *Mis.*, Jean Valjean, XXI).

2° *les noms complétés.* — **Un enfant trouvé** *lui remplaçait sa famille ;* — **un homme de sang-froid** *n'eût pas fait cela.*

3° *les éléments quelconques de langage substantifiés : un* **je ne sais quoi** *manquait encore ;* — **le difficile** *est qu'il n'a pas l'âge.*

4° *les nominaux : comment* **ça** *va ?* — **rien** *n'avance ;* — **personne** *ne répond ;* — **lui** *s'en moque, mais* **elle** *s'en préoccupe.*

Parmi les nominaux, il faut faire une place toute particulière à la périphrase dont nous avons parlé dans l'étude des noms : *celui qui, celle qui, ceux qui, ce que :* **Ce qui** *restait de l'armée belge s'était couché le long du talus du chemin de fer.*

Il faut aussi mentionner les *indéterminés, généralisés* ou non : **on** *vient ;* — **quiconque** *frappe avec l'épée périra par l'épée ;* — **qui** *vivra verra ;* — **qui** *dort dîne.*

5° *les infinitifs non substantifiés : en* **être refusé** *n'en est pas un bon signe* (CORN., *Cid*, 218) ; — **si reconnaître** *une erreur passée et* **confesser** *une foi nouvelle est un devoir*, **nier** *cette erreur ou la* **dissimuler...** *est une sorte d'apostasie* (G. SAND, *Lélia*, préf. p. 8) ; — **Ne rien posséder** *fut le véritable état évangélique* (REN., *Jés.*, XI).

Souvent, comme nous l'avons dit déjà, cet infinitif, suivi ou non de compléments, est rappelé par le mot *ce* : *le* **demander** *du sang*, **c'***est exposer le tien* (CORN., *Cin.*, 24) ; — **obéir, c'***était vivre* (ZOLA, *Rêve*, 25).

L'infinitif sujet est souvent précédé de la préposition *de : Mais* **de faire fléchir** *un courage inflexible :* **De porter** *la douleur dans une âme insensible*, **D'enchaîner** *un captif en ses fers étonnés... C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite* (RAC., *Phèd.*, 449) ; — *on ne se comprend pas toujours : souvent l'on se dispute ;* **d'être si près** *empêche de se bien voir* (P. ET V. MARG., *F. Nouv.*, 25).

6° *les propositions :* **que l'on ait enregistré sa demande** *ne signifie pas qu'on la considère comme justifiée.* La proposition est très souvent reprise par *ce, cela :* **Que j'aie pensé à ce mariage, c'***est la vérité ;* — **que son père eût porté un nom retentissant, cela** *ne l'empêchait pas de s'appeler Jack* (A. DAUD., *Jack*, Le retour).

Dans une phrase comme : *sa consolation est qu'il lui reste une fille*, que faut-il prendre pour le sujet ? le terme A : *sa consolation* ou le terme B : *qu'il lui reste une fille ?* On pourrait disserter là-dessus sans fin. En réalité grammaticale, le sujet est *sa consolation*. Il n'est même pas nécessaire d'appeler attribut ce qui suit le verbe *être*, qu'on retrouverait ailleurs remplacé par un complément (1).

7° *les représentants :*

A. — *Un relatif personnel* rappelant un antécédent précédemment nommé : *Marius combattait à découvert.* **Il** *se faisait point de mire.* **Il** *sortait du sommet de la redoute plus qu'à mi-corps* (V. H., *Mis.*, Jean Valjean, XXI).

B. — *Un relatif conjonctif : Comprend-on... ces hommes* **qui** *avaient promis de nous rejoindre... et* **qui** *s'y étaient engagés d'honneur, et* **qui** *sont nos généraux et* **qui** *nous abandonnent* (V. H., *Mis.*, Ib.).

C. — *Un représentant démonstratif : examinez les deux questions :* **celle-ci** *me paraît presque insoluble.*

D. — *La périphrase* formée de *celui* et *d'un déterminatif* quelconque : *considérez ces deux propositions ;* **celle de votre frère** *ne me plaît pas.*

E. — *Un représentant possessif : nos santés n'ont pas été brillantes ;* **la mienne** *laisse encore à désirer.*

F. — *Un distributif* quelconque : *des trois* **les deux** *sont morts* (CORN., *Hor.*, 999) ; — *de tous les soldats envoyés en Orient,* **beaucoup, une moitié, la plupart** *ont eu la fièvre paludéenne ;* **les jeunes** *n'y ont pas échappé plus que les vieux ; — de toutes les langues,* **la grecque** *est encore une des plus utiles à apprendre.*

β. A la première et à la seconde personnes il n'y a point d'autres sujets que les personnels de conjugaison : *je meurs ; — tu écoutes ; — Non,* **je** *ne puis souffrir cette lâche méthode* (MOL., *Mis.*, 41). Cependant les nominaux pluriels représentent parfois des sujets antérieurement exprimés : *sortez,* **vous,** *les enfants ; ta mère et moi,* **nous** *resterons.*

Il arrive même qu'on se servira de *nous*, de *vous* pour représenter une famille, une nation, un groupe dont il a été question : *les Français ont le cœur prompt, et l'oubli facile.* **Nous** *ne savons pas haïr, comme l'Allemand.*

Questions sur le sujet du verbe.— Pour savoir qui est l'auteur de l'action, qui est dans l'état, on questionne à l'aide de *nominaux simples* ou de *nominaux périphrastiques.* Ces formes sont tout à fait improprement nommées « pronoms ». Elles ne remplacent jamais de noms : **Qui** *peut, en*

(1) *Elle a la consolation* **qu'il lui reste une fille.** Cf. *Vous aurez la consolation* **qu'elle** sera morte dans les formes (MOL., *Am. Méd.*, II, 5).

ce moment où Dieu peut-être échoue, Deviner Si c'est du côté sombre ou joyeux Que la roue va tourner ? **Qu'est-ce qui** *va sortir de la main qui se voile, O Destin ?* (V. H., *Chât.*, Au mom. de r. en Fr., I).

Les périphrases datent déjà de l'a. f. On peut dire qu'elles sont très communes au XVe s. : **qui esse qui** *m'a frappé ?* (*Myst. du v. Test.*, 4763) ; — *Point de nous declaira* **Lequel c'est qui** *premier viendra* (*Ib.*, 5752 ; H. L., I, 431, II, 319).

Les grammairiens du XVIIe s. jugèrent que *est-ce* était là superflu, et tous se prononcèrent en faveur des formes simples. On trouve encore des grammaires attardées où cette doctrine se conserve. En réalité, sont vraiment populaires les formes périphrastiques où entre *c'est :* **qui c'est** *qui vient ?* (1) ; mais la forme *qui* **est-ce** *qui frappe ?* est dans toutes les bouches. On interroge aussi par *interrogation* dite *indirecte : dites-moi* **qui** *vient ;* — *dis-moi...* **qui** *peut t'inspirer une peur d'un si mauvais augure* (MOL., *D. Juan*, I, 1). S'il s'agit de choses, on se sert de **ce qui** : *Dites-moi* **ce qui** *cause ton chagrin.*

Que ET **Qui.** — Il serait assez singulier, au moins dans certains cas, que nous fussions obligés par avance de choisir la forme de la question, avant de savoir s'il s'agit d'un être ou d'une chose ; par exemple, au sujet d'un carreau cassé, est-ce le vent qui a fermé brusquement la fenêtre ? est-ce un gamin qui a jeté une pierre ? On évite cet embarras, en ne disant pas : **qui** *a cassé le carreau ?* mais en prenant un autre tour : *comment ce carreau est-il cassé ?*

En effet, en langue moderne, nous usons de formes différentes pour interroger sur les personnes et sur les choses : **qui** *vous a dit cela ?* **que** *se produit-il, si on fait passer un courant électrique ?* De même avec les périphrases : **qui** *est-ce qui vous a dit cela ?* **qu'***est-ce qui arrivera ?*

Cette distinction peu heureuse est récente. Chez les classiques, *qui* s'employait encore en parlant des choses : *Va donc,* **qui** *te retient ?* (CORN., *Pol.*, 1717) ; — **Mais qui** *cause, Seigneur, votre inflammation ?* (MOL., *Dép. am.*, 730) ; — **qui** *vous a fait aviser de ce tour ?* (LA FONT., VI, 37, *Cont.*) ; — **Qui** *fait l'oiseau ? c'est le plumage* (Id., *Fab.*, II, 5) ; — *Si ces autres oracles eussent esté rendus par des prestres imposteurs,* **qui** *obligeoit ces prêtres à se décréditer eux-mêmes ?* (FONTEN., *Hist. Or.*, 17).

(1) Le peuple a d'autres formes encore : *qui qui, qui que.* **Qui qui** *t'a dit cela ?* et **qui qu'en** *veut ?* sont de la langue la plus basse.

CHAPITRE V

NOMS EN FONCTION DE SUJETS

À QUOI ON RECONNAISSAIT LE NOM SUJET EN A. F.

Dans l'a. f., le nom avait des formes spéciales, selon qu'il était *sujet* ou *objet*, soit au singulier, soit au pluriel. C'étaient là les restes de l'ancienne déclinaison latine réduite par l'usure phonétique et l'analogie. Cette déclinaison présentait deux cas : *un sujet, un complément ;* ou bien trois : *un sujet, deux compléments.*

DÉCLINAISON DES NOMS EN A. F.

Les féminins. — La plupart des féminins n'avaient pas de déclinaisons. Ils présentaient en effet les mêmes formes à l'objet et au sujet.

Féminins indéclinables.

Type *fille, maison*

	SINGULIER	PLURIEL
Sujet-Objet	*la* / *une* — *fille* / *maison*	*les* / *des* — *filles* / *maisons*

Féminins déclinables.

A. — Type *nonain*

Sujet — la, une sage none	*les, des sages nonains*
Objet — la, une sage nonain	*les, des sages nonains*

B. — Type *seror*

Sujet — ma grant soer	*mes granz serors*
Objet — ma grant seror	*mes granz serors*

Les masculins. — Les noms masculins ont une déclinaison caractérisée par la présence de *s* final, *qui s'entend*, au sujet singulier :

A. — Type *mur*

SINGULIER	PLURIEL
Sujet — li, uns murs	*li, des murs*
Objet — le, un mur	*les, des murs*

C'est là le type essentiel, qui comprend le plus grand nombre de noms ; aussi a-t-il exercé une influence analogique très forte.

ERRATA

Page **237.** — 4me ligne en bas de page colonne de droite : PLURIEL

au lieu de : **li, des murs**

lire : **li, des mur**

B. — Type *pere*

Singulier	Pluriel
Sujet — mes tendre pere, puis *peres* (1)	*nos tendre pere* (2)
Objet — mon tendre pere	*nos tendres peres*

C. — Type *cuens*

α *Noms où l'accent tonique restait sur la même syllabe.*

Singulier	Pluriel
Sujet — li cuens	*li conte*
Objet — le conte	*les contes*

β *Noms où l'accent se déplaçait.*

Type *lerre*

Sujet — li lerre	*li larron*
Objet — le larron	*les larrons*
Sujet — ses emperere	*si empereor*
Objet — son empereor	*ses empereors*

Disparition de la déclinaison des noms. — De bonne heure, la déclinaison à deux cas a cessé d'affecter tous les noms. D'abord elle n'existait pas dans tous les parlers français ; en outre, comme elle manquait à la plupart des noms féminins, c'est-à-dire à une bonne partie des noms, on perdit peu à peu le sens de ces différences casuelles dans les noms masculins, et le *cas objet* prévalut partout. La décadence du système casuel, très avancée dans l'Ile-de-France au XIIIe s., est complète au XIVe.

Dès ce moment le nom a la même forme, qu'il soit *sujet* ou qu'il soit *objet*. Le souvenir des flexions casuelles se perdit si totalement que Villon, voulant faire une ballade en a. f. et ayant remarqué dans ses lectures que les avait existé dans certains mots, n'arrive pas à se rendre compte du rôle qu'il jouait. Il met *s* à tort et à travers et brouille tout. Il écrit : *ou de France* li roy *tres* nobles (*roy* devrait être *roys*).

(1) Les noms du type *pere* qui, primitivement, n'avaient pas *s* final au sujet singulier, prennent ce *s* dès le XIIe s., par analogie de *murs* (H. L., I, 179).

(2) L'absence de *s* au cas sujet pluriel est due à l'influence du type *mur*.

CHAPITRE VI

TABLEAU SYNOPTIQUE
DE LA DÉCLINAISON DES MOTS QUI ACCOMPAGNENT LE NOM ET S'ACCORDENT AVEC LUI

SUJET

	Singulier			Pluriel		
Féminin	une la ma, nostre ta, vostre sa, lor	bele fort	tor	unes, des les mes, nostres, noz tes, vostres, voz ses, lor	beles forz	tors
	(i) ceste (i) cele nule chascune	povre	none seror	(i) cestes (cez) (i) celes nules treis	povres	nonains serors
Masculin	uns li mes, nostres tes, vostres ses, lor	bels forz	murs	des li mi, nostres, noz ti, vostres, voz si, lor	bel fort	mur
	(i) cist (i) cil nuls	orz	fel lerre	(i) cist (i) cil nul	ort	fel larron
		sages	prestre	trei	sage	prestre

OBJET

	Singulier		Pluriel	
Féminin	une la ma ta sa, lor	bele tor saracineis	des les mes tes ses	beles tors saracineis
	(i) ceste (i) cele nule chascune	povre nonain grant seror	cestes (cez) celes nules treis chascunes	povres nonains granz serors
Masculin	un le mon ton son	bel fort	chastel	des les mes tes ses	bels forz	murs
	(i) cest (i) cel nul	ort	felon larron	ces ces nuls	orz	felons larrons
	chascun	sage	provaire	treis sages chascuns	provaires	

CHAPITRE VII

NOMINAUX ET REPRÉSENTANTS EN FONCTION DE SUJETS

Déclinaison a deux formes

I - Personnels des 1re et 2e personnes

		1re personne		2e personne	
		tonique (1)	*atone*	*tonique*	*atone*
Sing.—	Sujet	jo, je	je	tu	tu
	Objet	mei, moi	me	tei, toi	te

Le pluriel n'a jamais connu de formes distinctes :

		tonique	*atone*	*tonique*	*atone*
Plur.—	Sujet :	nos, nous	nos, nous	vos, vous	vos, vous
	—	nos, nous	nos, nous	vos, vous	vos, vous

Déclinaison a trois formes.

La déclinaison à trois formes est particulière aux nominaux et aux représentants. Si bien que tel d'entre eux, *nuls*, par exemple, ou *altre*, qui a trois formes, n'apparaît qu'avec deux, quand il cesse d'être représentant et, en qualité d'adjectif, accompagne les noms. Leur pluriel n'a que deux formes.

3e personne

		Masc.		*Fém.*		*Neutre*	
		tonique	*atone* (2)	*tonique*	*atone*	*tonique*	*atone*
Sing.—	Sujet —	il		ele		el	
	Objet — 2	lui	li	li	li		
	Objet — 1	lui	lo, le	li	la		lo, le
Plur.—	Sujet —	il		eles			
	Objet — 2	lor	lor	lor	lor		
	Objet — 1	els, eus	les	eles	les		

(1) Ces formes différentes s'expliquent par la phonétique syntaxique. Tantôt *me*, *te*, étaient placés devant le verbe et formaient avec lui un mot unique, n'ayant qu'un seul accent. Ils étaient atones, et évoluèrent comme tels. Au contraire, après le verbe ou après une préposition, ils étaient toniques, la voyelle s'allongea et se diphtongua, d'où *mei*, aujourd'hui *moi*. Mais les noms d'atone et de tonique ne leur conviendraient pas en f. m. On dit généralement *formes toniques*, *formes lourdes*.

(2) La forme atone, au sujet, eût été celle de l'article : *ille videt*, comme : *ille murus*. Comparez *le* à l'objet; la forme tonique *il* a suppléé.

Démonstratifs.

	Masculin	*Féminin*	*Neutre*
Sing.	(i) cil (i) celui (i) cel	(i) cele celi cele	cel
Plur.	(i) cil (i) cels, (i) ceux	celes	
Sing.	(i) cist (i) cestui (i) cest	ceste cesti ceste	
Plur.	(i) cist (i) cez	cestes, cez	
			ço, ce.

Les représentants démonstratifs ont gardé longtemps un certain nombre de formes distinctes, que leur avait données la déclinaison casuelle. Mais *représentants* et *adjectifs* se séparèrent trop tard pour que les uns pussent, pendant que les adjectifs auraient nettement suivi l'analogie des noms, suivre l'analogie des personnels et des conjonctifs. En se fondant, ils se sont réduits à un seul cas.

celui ci / là celle ci / là ce ci / la ceux ci / là cel'es ci / là (1)

Le neutre *cel* disparut de bonne heure. *Ce* resta seul neutre.

Conjonctifs.

Masculin	*Féminin*	*Neutre*
ki	ki	que
cui	cui	
que	que	

La régularité de la déclinaison du conjonctif a été profondément troublée, ainsi que nous l'avons vu, p. 178-179.

Ce fut vraisemblablement l'analogie de il (prononcé *i*) qui rétablit la déclinaison, à une date où le sens des cas n'existait plus. Et aujourd'hui les formes du conjonctif se répartissent ainsi.

	Masculin	*Féminin*	*Neutre*
Sujet	qui (cf. i(l)s)	qui	qui
Objet	que (cf. le)	que	que
Objet second^re / Compl. prép.	qui (cf. lui, li)	qui	quoi

Qui peut être séparé du verbe : *un homme qui, plein de suffisance, méprisait tout le monde ; il* ne peut pas se séparer ainsi. Mais, à part cela, le parallélisme est évident. Les deux mots *il* et *qui* se correspondent exactement (2).

(1) A côté de *celui-ci*, on rencontre encore *cestui-ci* jusqu'au commencement du XVIIe s. Comme il n'avait pas de sens particulier, il ne s'est pas maintenu.

(2) *Li quels* n'a point d'autre déclinaison que l'article et l'adj. *quels* dont il est formé. On notera les formes contractes, analogues à celles de l'article : *duquel, auquel, ouquel, esquelles* (en lequel, en lesquelles).

CHAPITRE VIII

RESTES DE LA DÉCLINAISON

Dans les noms. — Il reste des sujets sans cas complément : *fils, prêtre, traître, ancêtre.* Il reste des sujets et des compléments : *pâtre, pasteur* (celui-ci refait) ; *sire, seigneur ; maire, majeur ; nonne, nonnain.* Mais ce sont désormais des *mots distincts*, qui ont pris chacun une valeur propre. De la valeur syntaxique de la flexion casuelle, rien n'a demeuré dans les noms.

Le système casuel de l'a. f. est au contraire tout à fait vivant dans des nominaux ou des représentants, que leurs fonctions près du verbe a fixés dans leurs formes casuelles, au point que certains d'entre eux, *je* et *tu*, sont passés à un vrai rôle de flexions d'avant.

Personnels et représentants personnels. — *Première et deuxième personnes.* — Sujets. — Au singulier sont encore exclusivement sujets :

1re personne : *je*
2e personne : *tu.*

Ils se placent devant le verbe affirmatif et après le verbe interrogatif : *je viens, tu écoutes ; gagnerai-je ? viendras-tu ?*

Formes élidées du sujet. — *Je* est réduit à *j'* devant voyelle. Devant consonne, dans la prononciation populaire, il se réduit à *j'*, si la consonne est une sonore : *j'viens ; j'dors ;* à *ch'*, si la consonne est une sourde : *ch'te dis*, (je te dis), *ch'cou* (je couds).

A la seconde personne, on trouvait autrefois assez fréquemment une forme élidée *t'*. Il est possible qu'on ait ici une élision de *tu*, car on la trouve très anciennement : *Se* **t'***iès françois,* **t'***aras le poing copé* (*Huon de Bord.*, 5423). Mais il est vrai que, très anciennement aussi, on rencontre la forme analogique *te* pour *tu : Ha ! vielle, dist li rois, di, pourquoi* **traisis te** *Bertain ?* (*Berte aux gr. pies*, 2222).

Jusqu'au XVIe s., *t'* se rencontre même dans la langue littéraire : *ne combats point, afin que, n'estant le plus fort,* **T'achetes** *une honte aux despens de la mort* (Ronsard, iv, 130, Bl.). Toutefois, dès le commencement de l'âge classique, *t'* n'apparaît plus que dans la langue populaire, où il est encore, comme *te*.

Formes conjointes. — *Je* et *tu* ne sauraient aujourd'hui être séparés

de leur verbe, comme ils l'étaient autrefois (1). Il nous reste toutefois la vieille formule juridique : **Je,** *soussigné, reconnais...*

Formes disjointes. — *Première et seconde personnes.* — *Moi, toi* ne sont jamais sujets à eux seuls, dans les formes personnelles ; mais ils peuvent servir à renforcer le sujet : **moi, je** *ne le crois pas ;* **toi,** *qui as tant travaillé,* **tu** *échouerais ?* Cet usage est ancien.

On les trouve seuls, dans des phrases de commandement. Ils n'y sont pas sujets : *Et* **toy** *di, taille bien m'espée* (*Mir. N. D.*, vi, 24, n° 33, 644).

Ils accompagnent parfois un autre sujet : *et irons* **moi et vous** *ou regne de Berri* (*Ors. B.*, 800) : — *mais* **moy n'autres** *ne s'en puet percevoir* (e. deschamps, v, 61).

Compléments. — A) Sont exclusivement compléments d'objet premier ou second :

1re personne : *me ;* 2e personne : *te.*

Ils précèdent immédiatement le verbe ou un autre pronom rattaché au même verbe, et ne peuvent être déplacés : *je* **te** *crois.*

B) Sont compléments d'objet premier ou second, ou compléments prépositionnels :

1re personne : *moi ;* 2e personne : *toi.*

Ils se placent toujours après le verbe ou après un pronom dépendant du même verbe : *dis-***moi,** *rends-le-***moi ;** *viens à* **moi.**

Au pluriel, *nous et vous*, n'ayant qu'une seule forme, peuvent avoir les diverses fonctions de *sujet, d'objet*, de *complément préposition el :* **nous** *partons ; il* **vous** *regarde ; il part avec* **vous.**

Ils peuvent être ajoutés au sujet ou à l'objet pour en renforcer l'idée : **ous,** *nous partons ; on vous a blâmé,* **vous !**

Troisième personne. — Est exclusivement sujet au singulier et au pluriel le pronom *il*, qui, au pluriel, sous l'influence du nom, est devenu *ils*, dans la période moderne de la langue (2). Le féminin *elle, elles* peut avoir d'autres rôles. Comme sujets, *il, elle*, se placent avant le verbe affirmatif : *il vient ; elle plaît ;* après le verbe interrogatif : *vient-il ? plaît-elle ?* Mais *il, ils* ne peuvent être éloignés du verbe (3), tandis que *elle* se détache librement : **elle,** *à son avis, ne pouvait accepter cette offre.*

---

(1) *Fier de la lance e* **jo** *de Durandal* (*Rol.*, 1120) ; — *le plus longuement que* **il** *et sa dame osèrent* (*C. Nouv. n.*, i, 72 ; h. l., i, 457 ; ii, 414).

(2) La prononciation a longtemps été *i*; aujourd'hui encore dans la langue familière on entend : **i** *m'a dit.* Au pluriel on a longuement disputé pour savoir si on devait prononcer *il, ils* ou *is.* Le seul point sur lequel on s'est accordé, c'est que, dans le style soutenu, il faut prononcer *ils.* Féraud (1783) opinait encore que, dans la conversation, on devait prononcer : *is ont dit.* Aujourd'hui on entend *ils* et *is* devant voyelle, *il* et *i* devant consonne.

(3) Il n'en était pas de même en a. f. : *ne vus ne* **il** *n'i porterez les piez* (*Rol.*, 260).

Est exclusivement objet le pronom *le, la, les*. Il se place immédiatement avant ou immédiatement après le verbe et ne peut en être séparé que par un autre personnel : *chacun* **le** *croit ; nous* **les** *fréquentons ; chassez-***le** ; *respectez-***la.**

La forme plurielle *leur* sert d'objet secondaire. Elle se place immédiatement avant ou après le verbe, sans pouvoir en être séparée, sauf par le pronom *le* après le verbe : *cette nouvelle* **leur** *déplaît ; donnez-***leur** *ce qu'ils demandent ; donnez-le* **leur** (1). Nous avons noté (p. 148) que *leur* a été déclaré invariable par les grammairiens, contrairement à *leur* possessif.

La forme correspondante du singulier *lui* joue le même rôle : *cela* **lui** *déplaît ; parle-***lui** ; *donne-le* **lui.** Mais à la différence de *leur, lui* peut aussi servir de complément prépositionnel : *pensez* **à lui.** *Lui* peut aussi être adjoint au sujet ou à l'objet : **lui,** *on le condamnerait ! il succomberait,* **lui !**

Le pluriel masculin *eux* et le féminin *elle, elles*, ont les mêmes emplois comme compléments prépositionnels que *lui : songez* **à eux** ; *songez* **à elle** ; *défiez-vous* **d'eux** ; *parlez* **pour elle.**

Ils peuvent aussi renforcer le sujet ou l'objet : *votre mère dit cela,* **elle** ; *vous les voyez,* **eux.** *Lui, eux* peuvent être sujets : **lui** *parle,* **eux** *travaillent.*

---

(1) *Leur* avait été au XVIe s. réduit à *leu, leus* (cf. les noms en *eur : chasseu*(r)). *Leus* est resté longtemps vivant dans la langue populaire : *il leus a dit ; il leus y a donné.* Était-ce l'influence de *eux ?* (H. L., II, 313).

LES FORMES DES PERSONNELS ET LEURS EMPLOIS

			SUJET	RENFORCEMENT DU SUJET	COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT	RENFORCEMENT DE L'OBJET	OBJET SECONDAIRE CONSTRUIT SANS PRÉPOSITION	RENFORCEMENT DE L'OBJET SECONDAIRE	COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL
1re Personne	SINGULIER		JE (*je* sais)	MOI (je n'irai pas, *moi*)	MOI (écoute-*moi*) ME (cela *me* gêne)	MOI (tu m'abandonnerais, *moi*)	MOI (obéis-*moi*) ME (cela *me* plaît)	MOI (*moi*, ça me convient)	MOI (venez à *moi*, plaidez pour *moi*)
1re Personne	PLURIEL		NOUS (*nous* savons)	NOUS (nous ne voulons pas, *nous*)	NOUS, tu *nous* ennuies, laisse-*nous*)	NOUS (tu nous trahirais, *nous*)	NOUS (cela *nous* nuit)	NOUS (*nous*, cela nous déplaît	NOUS (venez à *nous*, venez avec *nous*)
2e Personne	SINGULIER		TU (*tu* vois)	TOI (*toi*, tu as de la chance)	TOI (rends-*toi*) TE (cela *te* regarde)	TOI (il te laisse, *toi*)	TOI (nuis-*toi* tant que tu voudras) TE (cela *te* convient)	TOI (cela te plaît, à *toi*)	TOI (pense à *toi*, il part sans *toi*)
2e Personne	PLURIEL		VOUS (*vous* entrez)	VOUS (vous feriez cela, *vous*)	VOUS (on *vous* voit)	VOUS (*vous*, on vous connaît)	VOUS (il *vous* obéit)	VOUS (*vous*, on ne vous demande rien)	VOUS (songez à *vous*, j'arrive avant *vous*)
3e Personne	SINGULIER	Masc	IL (*il* rit) LUI (*lui* passait)	LUI (il y va bien, *lui*)	LE (on *le* respecte), LUI (je ne vois que *lui*).	LUI (on le respecte, *lui*)	LUI (cela *lui* convient)	LUI (*lui*, cela lui convient)	LUI (allez à *lui*, passez avant *lui*)
3e Personne	SINGULIER	Fém.	ELLE (*elle* rit)	ELLE (elle y va bien, *elle*)	LA (on *la* respecte), ELLE	ELLE (on la respecte, *elle*)		ELLE (*elle*, cela lui convient)	Elle (allez à *elle*, passez avant *elle*)
3e Personne	PLURIEL	Masc.	ILS (*ils* rient) EUX (*eux* reviennent)	EUX (ils y vont bien, *eux*)	LES (tu *les* vois), EUX	EUX (tu les connais, *eux*)	LEUR (je *leur* écris)	EUX (*eux*, cela leur convient)	EUX (venez à *eux*, demandez pour *eux*)
3e Personne	PLURIEL	Fém.	ELLES (*elles* rient)	ELLES (elles y vont bien, *elles*)	LES (je *les* vois), ELLES.	ELLES (tu les connais, *elles*)		ELLES (*elles*, cela leur convient)	ELLES (venez à *elles*, demandez pour *elles*)

CHAPITRE IX

A QUOI ON RECONNAÎT LE SUJET EN FRANÇAIS MODERNE. LE SUJET ET L'ORDRE DES MOTS

Au temps où beaucoup de sujets avaient leur forme spéciale, comme nous venons de le voir, il n'y avait pas un besoin absolu de distinguer d'autre façon le sujet du verbe. La place du nom sujet par rapport au verbe restait donc relativement libre. La langue, gardant des traces de la morphologie latine, conservait ainsi quelque chose de la souplesse de la construction ancienne : *Voldrent la veintre* **li Deo inimi** (voulurent la vaincre les ennemis de Dieu ; *Ste Eul.*). A vrai dire, même dans la vieille langue, le sujet précédait déjà le plus souvent le verbe : **Li Emperere** *est par matin levez* (*Rol.*, 669). Et cette tendance était si nette que, dès les temps les plus lointains, l'ordre inverse, accompagné bien entendu d'une intonation spéciale, donnait un sens interrogatif à la phrase : **ies tu** *des noz ?* Néanmoins, l'a. f. usait très librement de l'arrière-position du sujet ; il ne faut pas considérer comme des inversions des constructions comme celles-ci : *Et sanz trop longuement pleidier, An prist la foi* **mes sire Yvains** (CHREST., *Yvain*, 3280); — *Coarz est-***il**, *quant il me crie* (Id., *Ib.*, 1223). On pratiquait même régulièrement l'arrière-position du sujet dans plusieurs cas :

A) Quand en tête de la phrase se trouvait le complément d'objet du verbe, ou un attribut se rapportant soit au sujet, soit à l'objet : *Ombre li fet* **li plus biaus arbres,** *Qu'onques poïst feire Nature* (Id., *Ib.*, 382).

B) Quand la phrase commençait par une circonstance : *Ores fut-***il** *cois.*

Lorsque la déclinaison à deux cas fut disparue, c'est-à-dire au XIVe s., comme on ne pouvait plus distinguer le sujet d'après sa forme, la tendance s'accentua de lui donner une place invariable, qui permît de le reconnaître.

La construction normale. — La construction dite « directe » s'établit donc d'une façon de plus en plus fixe ; le sujet ouvrait la phrase, le verbe occupait la seconde place, enfin l'attribut du sujet ou le complément du verbe venait à la troisième.

Sans doute, on trouve souvent encore en m. f. le sujet après le verbe. Mais il peut déjà être question d'inversions, c'est-à-dire, somme toute, de dérogations à l'usage ordinaire : *Orgueilleusement* **feirent** *une saillie* **ceulx de dedans** (COMM., I, 100, M.) ; — *Alors descendit* **Gymnaste** *de son cheval*

(RAB., *Garg.*, ch. 30 ; H. L., II, 480). — Malgré des milliers d'exemples, que l'imitation du latin multipliait, l'ordre moderne s'imposait de plus en plus : *Et ne faut pas faire comme* **Aristote** *escrit* (AMYOT, *Œuv. mor.*, 60, v° F.) ; — *Voilà comment* **la ville de Cumes** *fut délivrée* (Id., *Ib.*, 243, v° G.) ; — *Et* **à la fin, l'héritage** *demoura... à sa fille Rolandine* (MARG. DE NAV., *Heptam.*, 365).

Au XVIIe s., le dernier pas vers la fixité fut fait. L'ordre dit « logique » devint obligatoire. Les grammairiens le préconisent comme répondant à l'ordre même de la pensée. Bien loin de se plaindre de la rigidité de cette forme directe, ils en tirent vanité. Meigret l'avait déjà fait en 1550. Le Laboureur, puis tous les logiciens du XVIIIe s., reprirent la thèse.

On peut donc considérer que, dans le français de l'époque classique, le sujet se présente normalement à la même place que dans la langue moderne ; le personnel sujet est devenu comme une **préflexion de conjugaison,** qui ne se met après le verbe que dans des cas déterminés et qui ne s'en éloigne jamais. Le sujet nominal a sa place normale en tête de la phrase.

Restes des anciens usages. — Il ne reste, en dehors de la poésie, que peu de cas où le verbe se présente en tête de la proposition. Cela se produit encore :

a) avec quelques verbes subjectifs, comme *rester, suivre, survenir, entrer, venir :* **Survint** *le gros hiver de* 1879 ; — *Puis* **s'alternaient,** *séparés par une bande rouge, des* **losanges de velours** *et de poil de lapin ;* **venait** *ensuite une* **façon de sac** *d'où* **pendait... un petit croisillon de fils d'or** (FLAUB., *Bov.*, 2). Cette inversion n'a lieu qu'au cours d'un récit.

On place aussi d'ordinaire le sujet après le verbe quand la phrase commence :

b) par certains attributs : **tel** *était* **le cas.**

c) par certains adverbes : **Aussi** *faut-*il *accepter ;* **Encore** *en est-*il *bien dans le siècle où nous sommes.*

d) par un complément circonstanciel : **A cette raison** *s'ajoute* **le mépris ridicule** *qu'ils affectent pour les peuples chrétiens* (VOLT., *Charl. XII*, I).

Toutefois, il y a une tendance très marquée à se rapprocher, même dans ces phrases, de l'ordre moderne : **Aussi, je lui ai dit** *de revenir.* Racine déjà met toujours le sujet avant le verbe, lorsque la phrase commence par *peut-être :* **Peut-être** *convaincu de votre aversion,* **Il** *va donner un chef à la sédition* (*Phèd.*, 355).

Aujourd'hui même, dans les rares constructions où l'arrière-position du sujet peut encore avoir lieu, elle n'est pas obligatoire : *Certes, il est bon et pur, monseigneur, et* **peut-être on** *le verra bientôt* (V. H., *Hern.*, III, 1).

L'inversion du sujet n'est de règle que dans une proposition intercalée dans un texte : *Je pense,* **dit le prince,** *que je voudrais lui ressembler* (VOLT., *Charl. XII*, I). Encore dans la langue populaire a-t-on peine à se plier à cet usage ; on y substitue les formes vulgaires : *Je pense,* **que lui dit** *le*

prince, **que** *le prince lui* **dit.** Nous verrons que là est une des raisons profondes qui font disparaître peu à peu l'ancienne inversion interrogative, et qui font qu'à *vient-il ?* se substitue : *Est-ce qu'il vient ?*

Elle est fréquente dans les conjonctives : *l'histoire que raconte* **votre frère.**

On trouve ailleurs l'inversion, par effet de style : *tout à coup* **s'élança** *d'une ruelle un grand jeune homme pâle* (Flaub., *Éduc.*, II, 76).

Séparation des sujets. — Au lieu d'exprimer avant le verbe tous ses sujets, on affecte parfois de n'en exprimer qu'un et de reprendre les autres après le verbe : **son instinct** *l'en assurait, et* **le nombre des bêtes furtives** *qui suivaient la route des aurochs* (Rosny, *G. du feu*, 16). C'est un archaïsme (1).

(1) M. des Aulnays *tâcha de l'adoucir*, le cousin Joseph, le précepteur, Forchambeaux lui-même (Flaub., *Éduc.*, I, 390).

CHAPITRE X

RAPPORTS DU VERBE ET DU SUJET. LES FORMES VERBALES

Les formes numérales et personnelles du verbe. — Les formes verbales constituent des groupes qui varient suivant leur valeur temporelle et modale. Mais en outre, théoriquement, chacun de ces groupes renferme deux séries de formes, les unes du singulier, les autres du pluriel. Chaque série a trois formes, correspondant à la première, à la seconde, à la troisième personne. Ex. :

Présent de l'indicatif.

SING.	Je suis Tu es Il est	brave	PLUR.	Nous sommes Vous êtes Ils sont	braves

L'ensemble de ces variations en personnes, en nombre, en mode, en temps, forme la conjugaison.

Les diverses conjugaisons. — Le système de variation des formes n'est pas identique pour tous les verbes. Il y a plusieurs « conjugaisons ». Nous avons vu au chapitre de la *formation des verbes* que, à peu près seule aujourd'hui, la première dont l'infinitif est en *er*(*é*) est en possession de former des verbes simples : *radiographier, phagocyter, cinématographier.* Elle est seule vraiment vivante.

La seconde est celle des verbes qui présentent partout, ou à peu près partout, une syllabe caractéristique *is*. On l'appelle souvent *inchoative*, parce qu'elle provient de verbes où, en latin, cette syllabe *isc* signifiait l'entrée dans l'action : *gem-o, gem-isc-o*, fr. *gemis*. C'est un abus de l'étymologie ; ces mots n'ont jamais eu en français le sens inchoatif.

Les autres conjugaisons : *je rends, j'aperçois, je revêts*, comprennent fort peu de verbes, mais des verbes très usuels. Aucun verbe nouvellement formé ne s'y conforme. Elles sont mortes comme types (1).

Changements analogiques. — Les conjugaisons sont perpétuellement troublées par l'analogie. D'abord les formes des conjugaisons vivantes tendent à s'appliquer à des verbes de l'autre. C'est ainsi que la IIe conjugaison (*obéir*) tend à s'appliquer à d'autres verbes. *Vêtir* tend à une forme *vêtissait*, au lieu de *vêtait*. Il y a des verbes arrêtés à mi-chemin

(1) Pour la série des formes et l'importance faussement attribuée aux distinctions par l'infinitif, se reporter à la *Méthode de langue fr.* Brunot-Bony, 3e livre.

comme *cueillir*, qui est à la fois de la Ire : *je cueille* (présent) et de la IIIe : *je cueillis* (passé). Des changements très importants avaient eu lieu, avant la naissance du français ; des temps et des modes avaient disparu, d'autres étaient nés. Mais en somme les conjugaisons continuaient d'exister. Elles existent encore. Ce qui les conserve, c'est le besoin de distinctions qui n'ont pas disparu et qu'il faut faire : *toi manger* est du petit nègre. Il faut, pour ces distinctions, ou des formes reconnaissables : *nous mangeons, vous mangez*, ou des mots auxiliaires. La force destructrice, c'est en premier lieu l'usure phonétique : *s* final venant à disparaître, les flexions en *s* perdent leur valeur : *aime*s et *aime* sont semblables, malgré l'apparence orthographique. D'un temps à l'autre, d'un mode à l'autre, l'attraction assimile les formes, nous le verrons en parlant des temps et des modes. Ce qu'il importe de marquer ici, c'est que, dans l'intérieur d'un même temps ou mode, une influence semblable s'exerce. Une voyelle, par exemple, apparaît comme une sorte de caractéristique commune. Les formes qui en présentent une autre s'assimilent. C'est ainsi qu'au XVIe s. *aimasse, aimassent*, etc. entraînent la disparition d'*aimissions, aimissiez*. Les temps ou les modes forment des séries qui tendent à l'uniformité interne.

Les variations de radical. — Les alternances de radical ne sont ni des distinctions personnelles ni des distinctions temporelles. Tel temps, comme l'imparfait, a le même radical à toutes les personnes. En outre, certains verbes n'ont aucune variation de radical. Elles n'en sont pas moins à mentionner ici, car dans beaucoup de verbes, elles jouent un grand rôle. Sans expliquer l'origine lointaine de ces variations, disons seulement qu'à l'époque de la décadence, *aux personnes où le radical portait un accent tonique et où la voyelle n'était pas obligée de porter l'articulation de plusieurs consonnes voisines, la voyelle s'est allongée, puis elle s'est modulée et enfin diphtonguée*. Le changement était fait à l'époque française. Quand le radical était atone, la voyelle ne s'était pas diphtonguée : *ve-ons*. Là où la voyelle du radical était « entravée » (c'est-à-dire suivie de deux consonnes dont la seconde n'était pas *r*), elle ne se modula pas ; dans ce cas, le radical resta immobile : *chant-es, chant-ez*.

Voici quelques types de radicaux variables de l'a. f. :

je *lef*,	nous *levons*.
j'*aim*,	nous *amons*.
je *lief*	nous *levons*.
il *vient*,	nous *venons*.
il *peiset*,	nous *pesons*.
il *muert*,	nous *morons*.

Il y a eu des radicaux plus éloignés l'un de l'autre, tel je *manju*, nous *mangeons* ; je *desjun*, nous *disnons*. Beaucoup de verbes avaient, non pas deux, mais trois radicaux : *vien, venons, vint* (H. L., I, 198 ; II, 345).

Souvent le « radical » — la partie invariable du verbe — est en réalité

réduit à une consonne, comme on le voit dans : *sai*, *sache*, *sus*, qui n'ont de commun que *s* initial. Donc prendre garde aux définitions.

Dès le début, l'analogie tendit à réduire ces différences. Mais les alternances de radical n'ont pas disparu, tant s'en faut. Ce sont elles qu'on retrouve dans : *je lève*, *nous levons ; je sème*, *nous semons ; je m'assieds*, *nous nous asseyons ; je meurs*, *nous mourons*, etc. Il importe de ne pas les confondre dans l'enseignement avec les simples variantes orthographiques, telles que : *jette*, *complète*, et de les enseigner dans leur vérité. Ce sont elles qui expliquent la formation de certains temps, comme le futur : *je sèmerai* (je sème), *j'appellerai* (j'appelle).

Décadence des formes personnelles du verbe. — Les flexions destinées à marquer la personne dans le verbe étaient beaucoup plus nettes et aussi plus variées en a. f. que dans la langue actuelle. En même temps que l'action phonétique, l'action de l'analogie s'est exercée sur elles pour les user et les confondre : telle désinence qui n'existait qu'à une personne, s'est introduite à d'autres personnes, qui ne l'avaient pas. D'autres distinctions nécessaires ont disparu, de sorte que le système est devenu confus et pauvre, surtout à certains temps.

Restes des flexions. Présent de l'Indicatif. — Singulier. 1re PERSONNE. — La flexion de la 1re personne, au singulier, varie avec les verbes. Elle est *dans l'écriture : e* (sourd, quelquefois tout à fait muet) pour ceux du type *aimer :* j'aim*e* (j'èm). Elle est : *s* pour les autres types : je subi*s* (je subi), je par*s*, je reçoi*s*, je prend*s*.

La flexion **e.** — L'a. f. ne connaissait pas *e*. Il disait : je *chant*, j'*aim*, ce qui distinguait nettement la 1re personne des suivantes. L'évolution phonétique entraînait même parfois des différences plus grandes encore : *je li***ef**, *il lie***ve**, selon que la labiale sonore devenue finale s'assourdissait, ou, devant voyelle, restait sonore. C'est vers le XIIIe s. que — par analogie avec les verbes où *e* sourd s'ajoutait au radical comme voyelle d'appui (*entr***e**) — cet *e* s'est étendu à la plupart des autres ; l'on a dit *j'otroi***e** ; *je liè***ve**. Toutefois les formes régulières se trouvent jusqu'au XVIe s. : je *supply*, je *pri* (H. L., II, 331). L'extension de cet *e* a été à la fois un avantage et un grave inconvénient pour la langue française. Là où il avait une valeur, même réduite, il a contribué à donner de l'harmonie ; il a empêché aussi les sonores de passer aux sourdes, comme elles l'auraient fait si elles avaient été finales ; il a fourni des rimes verbales aux noms et adjectifs féminins. Il a en revanche causé d'extrêmes embarras, un mot comme : je *prie* ne pouvant entrer dans un vers qu'à condition d'élider *e* sur une voyelle initiale : *il prie avec ferveur*.

La flexion **s.** — Elle n'existait pas en a. f. : je *sui*, je *voi*. Peut-être faut-il voir dans son extension une action analogique des verbes qui avaient *s*

étymologique (je *puis*). Quoi qu'il en soit, *s* s'introduit dès le XIIe s., devient fréquent au XIVe s. Les formes sans *s* ne sont pas encore complètement disparues au XVIe, et, à vrai dire, embarrassent beaucoup les théoriciens de cette époque, qui ne savent trop que prescrire à leur égard (H. L., II, 325), l'amuissement partiel de *s* permettant de discuter à perte de vue sans heurter l'usage. Au XVIIe s., tous les verbes prirent peu à peu l'*s* (écrite) jusqu'à ce que l'Académie l'imposât.

2me PERSONNE. — La flexion est *s*. Mais ce *s* est peu à peu devenu, lui aussi, une *s* purement orthographique. Il semble que dès le XVIIe s., il ne s'entendît plus jamais devant une consonne (H. L., III, 318). A la pause, il n'est plus d'usage non plus de le faire sentir. Devant une voyelle, *s* n'a plus de valeur phonétique. Mais, en f. m., l'habitude des liaisons a partiellement rétabli le *z* : *tu vien*s *ici* (tu vienz-isi).

3me PERSONNE. — La flexion était primitivement un *t*. *Chantet*, *aimet* sont les types primitifs, phonétiquement réguliers. Mais, dans les verbes comme *aimer*, le *t* tomba dès la fin du XIe s. En sorte qu'à la fin du Moyen Age, il n'y eut plus de différence entre la 1re et la 3e personne : *j'aime*, *il aime*.

Pluriel. *La flexion* **ent.** — A la 3e personne, la finale est *ent*. Elle n'était pas viable sous cette forme. Ou bien il fallait que l'accent se déplaçât sur cette syllabe, ou bien *nt* devait disparaître. Le déplacement de l'accent s'est produit dans certains dialectes régionaux ; en Berry, par exemple, les paysans prononcent toujours : *i yeu dis*ont (ils leur disent), la prononciation de la finale pouvant être d'ailleurs, selon les villages, *on*, *in*, ou *an*. En dehors des dialectes, l'*n* disparut d'abord, et de bonne heure le groupe *ent* se réduisit à *et*. Au XVIe s. le *t*, à son tour, ne s'entendit plus devant une consonne; à partir du XVIIe s., il fut muet devant une voyelle. De nos jours, on ne fait plus sonner le *t* que dans le cas de liaison : *arrive(n)t-ils ?* Ainsi la chute de *n* et de *t* a fait ressembler, quant à la prononciation, la 3e personne du pluriel aux trois personnes du singulier, dans les verbes en *e*. A ces quatre personnes, les flexions sont réellement à peu près mortes pour la langue parlée. Au contraire, les flexions de la 1re et de la 2e personnes du pluriel sont restées vivantes.

1re PERSONNE. — Ici la désinence est *ons*. Dès l'a. f., cette désinence était à peu près seule en usage. Il n'y a d'exception que pour le verbe *être*, où, d'assez bonne heure, l'usage a décidé en faveur de *omes*, à l'exclusion de *ons* (*nous sommes*, au lieu de : *nous sons*). Cette désinence *ons* ne représente aucune des désinences qu'eût justifiées l'évolution phonétique régulière (*ains*, *eins*, *ins*). Elle a fini par remplacer même la désinence *mes*, qui ne vécut pas (*faimes*, *dimes* ; H. L., I, 200).

A côté de *ons*, se développa la désinence *ions* dans certains temps, aux dépe s de *iens* et sous l'influence de *ons*.

Une confusion évitée. — En m. f., une défaillance morphologique a failli amener une nouvelle cause de discordance entre le nombre du verbe et le nombre du sujet. A la première personne, pluriel et singulier se confondaient : *j'avons* prenait la place de *j'ai*. Cette confusion s'explique fort bien par ce fait qu'à la 1re personne du pluriel, la flexion caractéristique était sensible, donc la notation par le personnel était superflue et *j'avons* prenait la place de *nous avons*. On rencontre des *j'avons* jusque chez les écrivains les plus purs, mais pas au delà du XVIe s., en français du moins. Les patois présentent en effet fort souvent cette forme. Molière la mettra dans la bouche de la servante des *Femmes savantes* (II, 6).

2e personne. — La flexion est *ez*. Dans l'a. f. *eiz* existait à côté de *ez*, mais, de bonne heure, *eiz* a été remplacé, dans tous les verbes, par *ez*.

Vue d'ensemble sur le système de conjugaison. — D'après cette étude sommaire des flexions du présent de l'indicatif, on voit qu'en somme, sur les six formes personnelles du français moderne, quatre n'ont plus de flexion. Restent vivantes seulement les flexions : *ons*, *ez*, qui ont l'accent tonique.

La décadence des flexions en *s* et en *t* a été quelque peu retardée par la versification. Il faut bien en tenir compte, si on ne veut multiplier hiatus et vers incomplets : *Bertrand dit à Raton : « Frère il faut aujourd'hui Que tu fasses un coup de maître »* (La Font., *Fab.*, IX, 17). De nos jours, l'enseignement orthographique tend à les restaurer. En marquant fortement la liaison de ces finales avec le mot suivant commençant par une voyelle, les maîtres facilitent à leurs élèves l'écriture de ces formes verbales ; il leur arrive même de faire sonner des consonnes contrairement au bon usage. Cette double action toutefois ne se produit pas quand le verbe est placé à la fin d'un groupe : *Pense toujours à ce que* **tu dis** ; *je crois qu'*il **repart,** ou bien quand le verbe est suivi d'une consonne : *Tu* **parles trop** *fort ; il* **court des** *dangers*. Enfin, cette renaissance des flexions est un peu entravée par l'usage populaire qui tend à restreindre les liaisons. Il y a d'ailleurs des liaisons que les exigences de l'oreille rendent impossibles (1). En principe, la liaison ne s'impose que si le verbe est inséparablement lié par le sens au mot qui suit. On fera la liaison après *voit* dans : *il voit* **arriver** *sa mère ;* mais elle ne s'impose plus dans : *il voit à côté de lui sa mère*. De même il y aura liaison dans *tu rend*s **hommage** *à mes intentions ;* mais elle n'est pas nécessaire dans : *je rends aujourd'hui mes comptes*. Toutefois les liaisons tendent à devenir usuelles, même dans la langue courante. Elles sont réputées élégantes.

(1) V. au *Pluriel des noms*, p. 103.

Avec les verbes en *e*, la liaison à la 2e personne (*es*) est de moins en moins observée. On ne lie plus l'*s* dans : *tu aime*s *à jouer ; tu chante*s *à ravir ; tu téléphone*s *à ton aise*. A la 3e personne du singulier en *t*, la liaison s'observe au contraire le plus souvent : *Il vien*t *à point ; il vi*t *encore*. Cependant, on ne l'observe pas dans : *il sor*t *à l'instant. il par*t *en voyage :* elle se fait là avec *r*. A la 3e personne du pluriel, il y a lieu de distinguer. Les finales *ent* sont complètement mortes. On ne fait plus sans pédantisme la liaison dans : *ils aimen*t *à tout savoir ; ils écriven*t *à leurs parents*. Mais dans les finales toniques en *ont*, le *t* se lie à la voyelle suivante : *ils von*t *à la chasse ; ils fon*t *un grand bruit*.

CHAPITRE XI

LES FLEXIONS DE NOMBRE ET DE PERSONNE AUX AUTRES TEMPS ET MODES

Présent du subjonctif. — A ce temps, les flexions sont les mêmes pour les verbes des deux types, qui ont *e* ou *s* au présent de l'indicatif :

SINGULIER	1re personne :	*e*	que j'	*aime*,	*sorte*
	2e —	*es*	— tu	*aimes*,	*sortes*
	3e —	*e*	— il	*aime*,	*sorte*
PLURIEL	1re personne :	*ions*	— nous	*aimions*,	*sortions*
	2e —	*iez*	— vous	*aimiez*,	*sortiez*
	3e —	*ent*	— ils	*aiment*,	*sortent*

Si plusieurs de ces flexions présentent une grande ressemblance avec celles des verbes en *e* au présent de l'indicatif, c'est que l'analogie s'est exercée d'une forme à l'autre.

1re CONJUGAISON. — Aux trois premières personnes, on pense que c'est l'action des verbes qui avaient un *e* (*semble*) qui a introduit l'*e* sourd dans les autres (*que j'aime*). A la 1re et 2e du pluriel, les désinences régulières *eins*, *ains*, et *eiz* sont devenues d'abord, par analogie avec le présent de l'indicatif : *ons*, *ez*. Ces formes, encore usuelles au XVe s., ont été à leur tour en conflit avec les formes *ions*, *iez*, qui finirent par s'imposer au XVIe (H. L., I, 202 ; II, 341).

Impératif. — Les flexions de l'impératif ont suivi également celles du présent de l'indicatif :

tu	*vois*	*vois*	donc,
tu	*prends-*	*prends-*	le,
nous	*chantons*	*chantons*	ensemble,
nous	*finissons*	*finissons*	tout de suite,
vous	*venez*	*venez*	avec nous,
vous	*partez*	*partez*	à l'instant,

Toutefois la 2e personne du singulier des verbes en *e* n'a pas pris l'*s* qui termine la personne correspondante du présent de l'indicatif.

Imparfait de l'indicatif. — A ce temps, tous les verbes ont pris finalement les mêmes flexions :

SINGULIER	1re personne :	*ais* *(ois)*
	2e —	*ais*
	3e —	*ait*
PLURIEL	1re personne :	*ions*
	2e —	*iez*
	3e —	*aient*

L'origine de ces désinences est assez obscure. Au début, les flexions ne sont pas les mêmes dans tous les dialectes : *je chantoe* est de l'Ouest, *je parteie* est de l'Est. C'est ce dernier qui devait l'emporter. Depuis le XIIe s., on peut dire qu'il existe seul :

je	*parteie*	
tu	*parteies*	
il	*parteit*	
nous	*partiiens,*	*partions*
vous	*partiiez*	*partiez*
ils	*parteient,*	

Plus tard, la diphtongue *ei* étant passée à *oi*, on eut : *je partoie*, *il partoit*, *ils partoient*. Enfin, après une nouvelle altération de la prononciation : *oi* étant passé à *ai* (1), l'orthographe a fini, au XVIIIe s., par se conformer à la prononciation. Quant à la généralisation de *s* à la première personne, elle s'est faite du XVIe au XVIIe s., en même temps qu'au présent des verbes en *s* et pour les mêmes raisons. *Je rendoy* était encore plus commun que *je rendois* au XVIe s.; la forme *rendoie* allait visiblement à la décadence. Seuls les poètes y tenaient pour la commodité du vers.

Passé simple de l'indicatif. — Dans ce temps, les flexions varient avec les verbes : il y a trois types généraux :

aim ai	*part is*	*reç us*
— *as*	— *is*	— *us*
— *a*	— *it*	— *ut*
— *âmes*	— *îmes*	— *ûmes*
— *âtes*	— *îtes*	— *ûtes*
— *èrent*	— *irent*	— *urent*

Les flexions du premier type ont été formées de bonne heure. La 2e personne du singulier, qui eût dû être en *ast*, a perdu le *t* sous l'influence des autres deuxièmes personnes du singulier. Le *t* disparut aussi de bonne heure de : *il aimat*. La 1re personne du pluriel : *aimumes*, prit une *s* sous l'influence de la seconde : *aimasmes* d'après *aimastes*, puis *s* s'assourdit, d'où : *aimâmes*, *aimâtes*. (L'accent circonflexe représente orthographiquement l'allongement de la voyelle). La 3e personne du pluriel a hésité aux XVe et XVIe s. entre la forme régulière *aimèrent*, et la forme analogique *aimarent*, où l'*a* était vraisemblablement très ouvert (2). Celle-ci fut définitivement condamnée à la fin du XVIe s.

Les désinences en *is* proviennent de divers types qui se sont fondus :

perdi	*mis*	*vi*
perdi	*mesis*	*veis*
perdiet	*mist*	*vit*
perdimes	*mesimes*	*veimes*
perdistes	*mesistes*	*veistes*
perdierent	*mistrent*	*virent*

(1) *Oi*, originairement diphtongue accentuée sur *o*, est devenu successivement *ué* et *é*.
(2) Cf. *asperge* et *asparge* (H. L., II, 338).

Le premier qui disparut fut *perdi, perdiet.*

Imparfait du subjonctif.— Les flexions de ce temps dérivent de celles du passé simple de l'indicatif :

aim-asse	*part-isse*	*reç-usse*
— *asses*	— *isses*	— *usses*
— *â*	— *ît*	— *ût*
— *assions*	— *issions*	— *ussions*
— *assiez*	— *issiez*	— *ussiez*
— *assent*	— *issent*	— *ussent*

Dès le début, c'est vraisemblablement l'action analogique du subjonctif présent qui, à la 1re personne du singulier, a fait triompher la forme *chant***asse**, *fin***isse**, sur les formes phonétiques *chantas, finis* (H. L., I, 206). L'histoire de ces flexions les montre constamment influencées par celles du passé simple de l'indicatif. Cependant, jusqu'au XVIe s., malgré *aimas, aimasmes*, les formes des 1re et 2e personnes du pluriel en *assions, assiez*, étaient loin d'être fixées, et les formes concurrentes en *issions, issiez* semblent avoir joui d'une faveur réelle : *laississions, allissions, mangissions*, etc... se rencontrent encore chez les auteurs les plus français (H. L., II, 340).

Futur de l'indicatif. — Il y a trois types de futur en français : les futurs contractes (*mourrai*), les futurs tirés de l'infinitif (*obéirai*), les futurs tirés du présent de l'indicatif : *jouerai, jetterai*. Les flexions sont partout celles du présent de l'auxiliaire *avoir : ai, as, a, ons, ez, ont.* (Voir ci-dessous).

Conditionnel et Imparfait du futur. — Les formes du conditionnel ont été obtenues de la même façon que celles du futur de l'indicatif , mais en employant les terminaisons du verbe *avoir*, à l'imparfait de l'indicatif : *ais, ais, ait, ions, iez, aient.* Il est à noter que si l'imparfait de l'indicatif a hésité entre les finales *oe* et *ie*, le conditionnel n'a jamais eu que la finale en *ie : chantereie*, puis *chanteroie, chanterois, chanterais.*

LES FLEXIONS DES AUXILIAIRES

Présent de l'indicatif.

ETRE	AVOIR
sui(s)	*ai*
es	*as*
est	*a*
sons, sommes	*avons*
estes, êtes	*avez*
sont	*ont*

Imparfait de l'indicatif.

estoie, étais	*avoie, avais*
estoies, étais	*avoies, avais*
estoit, était	*avoit, avait*
estiens, étions	*avions*
estiez, étiez	*aviez*
estoient, étaient	*avoient, avaient*

La forme *estoie* a remplacé une forme héréditaire : *ière*, *ières*, *ièrent*, qui n'a vécu que très peu de temps.

Passé simple de l'indicatif.

fui (assimilé en *fus*)	*oi*	*eus*, par analogie avec 2me pers.
fus	*oüs*,	*eüs*, *eus*
fu, *fut*	*ot*	*out*, *eut*
fusmes, *fûmes*	*oümes*, *eüsmes*, *eûmes*	
fustes, *fûtes*	*oüstes*, *eüstes*, *eûtes*	
furent	*ourent*, *orent*, *eurent*	

Futur de l'indicatif et conditionnel.

serai, *serois*	*arai*, *avrai*, *avrois*
serais...	*aurais*...

Les formes du verbe *être* à ces temps, formes irrégulières, sont issues d'un radical *ser*, obscur. Les formes remontant au radical *estre* (ou *ester*) : *estrai*, n'ont pas survécu.

Présent du subjonctif.

seie,	*soie*, *sois*	*aie*
seies,	*soies*, *sois*	etc..
seiet,	*soiet*, *soit*	
seiens,	*soiens*, *soyons*	
etc...		

Imparfait du subjonctif.

fusse etc...	*ousse*, *eusse*, etc...

Vue d'ensemble sur les flexions. — Cet exposé, si sommaire qu'il soit, montre le résultat du travail d'assimilation. A certains temps, il est achevé. Toutes les différences primitives — et elles étaient nombreuses — qui séparaient les conjugaisons, se sont effacées, l'uniformité est complète. Ailleurs, elle n'est que partielle ; mais telle qu'elle est, elle suffit à ruiner d'artificielles distinctions fondées sur l'infinitif.

Il n'est pas douteux qu'il survit quelque chose des flexions, et que ce peu de chose, que la conjugaison des auxiliaires, si usités dans les temps composés, a, sans doute, contribué à faire durer, doit être enseigné. Ce n'est pas seulement de l'orthographe (1).

---

(1) Mais pourquoi se croit-on obligé d'étudier tous les temps à la fois ? Il n'y a aucun avantage à fatiguer l'enfance d'une kyrielle de formes dont la suite n'éveille dans les esprits que confusion. Ne vaut-il pas mieux étudier chaque temps et chaque mode en son lieu ? Ce que nous avons voulu ici, c'est seulement rappeler qu'il y a des flexions réelles qui marquent les personnes, et des flexions orthographiques susceptibles de reparaître, au moins partiellement. Les conclusions s'imposent. Il faut commencer cette étude par les verbes et par les temps d'où cette double démonstration va jaillir ; par exemple : *avoir* (au présent) les autres verbes au futur. Aucun ordre n'est de rigueur. Pourquoi le présent d'abord ? On continuera par *aime*, *finis*, au présent et à l'imparfait (mélange de flexions réelles et de flexions orthographiques). Ce qui facilitera l'étude de ces temps-là, ce sera de prendre des exemples dans les vers, où les flexions comptent et jouent un rôle, tels que : *Ayez soin que tous deux* **fassent** *en gens de cœur* (CORN., *Cid*, 1455) ; — *Unissez-vous ensemble et* **faites** *une armée* (Id., *Ib.*, 1561) ; — **Tu** *me* **contois alors** *l'histoire de mon père* (RAC., *Phèd.*, 71) ; — **Je remis** *en vos mains tout le soin de son sort* (Id., *Ath.*, 190) ; — *D'une tige coupable* **Il craint** *un rejeton* (Id., *Ib.*, 107).

CHAPITRE XII

LE ROLE DES PERSONNELS DE CONJUGAISON

Origines. — En f. m. les personnels se sont substitués aux flexions. Ils ne forment avec le verbe qu'un mot phonétique, qu'on prononce : *je chante* ou bien : *ch'chante*. De même ils ne font avec lui qu'une forme. Il n'en a naturellement pas toujours été ainsi. Dans la vieille langue, on omettait très souvent le pronom sujet, soit dans une proposition isolée, soit dans une proposition complétive, voire dans une proposition interrogative : *Oncles, fait-il,* **estes** *sains et haitiez ?* (*Cor. L.*, 1157). A lui seul, le verbe suffisait à exprimer la personne, comme le temps ou le mode.

On employait cependant les personnels, d'abord lorsqu'on voulait insister sur l'idée du sujet : **Tu** *por ton pere,* **jol** *ferai por mon fil* (*Alex.*, 31, 5) ; — *Quand* **tu** *ies morz, dulur est que* **jo** *vif* (*Rol.*, 2030; H. L., I, 226). On le trouvait aussi quand le verbe était *avoir, faire, être*, et commençait la proposition : **jo** *ai païens veüz* (*Rol.*, 1039) ; ou bien si un complément précédait le verbe : **jo vos** *plevis* (*Ib.*, 1058). Il faut ajouter que, dès cette époque, on rencontre le personnel près de verbes où rien ne semble l'appeler spécialement, et, dès le XIIIe s., au fur et à mesure que le sentiment des flexions verbales s'affaiblit, la présence du pronom sujet devint de plus en plus commune (H. L., I, 455) : — *Mès le bon homme ne peut partir ne laisser sa femme, et est à l'aventure prins et mené prisonnier villainement, et est batu et paye une grousse ranczon... pour eschiver qu'* **il** *ne soit pas prins,* **il** *se retrait en ung chasteau. Mais* **il** *va et vient de nuict en sa maison, parmy les bois et à tastons... tant qu'* **il** *est tout rompu et depiecé* (*XV Joies*, 132). Au XVIe s., malgré la nécessité de suppléer aux flexions verbales défaillantes, l'usage du pronom sujet devant le verbe fut lent à se régulariser, et le pronom est souvent absent : *Si voulez venir avecques moi iusques chez le frippier à qui les* **ay baillées** (LAR., *Jal.*, I, 3) ; — *Que* **reste** *plus ?* (JOD., *Eug.*, V, 2) ; — **Veult** *bien la terre me porter ?* (GRÉV., *Les Esb.*, II, 6). Et Desportes écrit : **Viendra** *jamais le jour qui doit finir ma peine ?* (H. L., II, 412). Il n'est pas impossible que ces fréquentes omissions du pronom sujet soient dues à l'influence latine. A partir du XVIIe s. la question fut vidée, un pronom dut marquer la personne ; on le voit à la rigidité des règles qui exigent un sujet, sitôt que la personne change.

Il ne reste comme exception que des formules : *Non fay, comprends pas ! As pas peur !* Ce sont des éléments lexicologiques qui ne font pas autorité pour la syntaxe (H. L., III, 478).

Extension des personnels. L'impératif et l'analogie. — Quand la chose énoncée est un ordre, un souhait, une demande, le nom de celui à qui on s'adresse n'est jamais exprimé dans le cas où l'on se sert de l'impératif à la seconde personne. On ne dit pas : *Tu viens*, mais : *viens* ; de même *venez !* L'analogie générale avait poussé à l'introduction des personnels de conjugaison devant les impératifs : *Vous soyez les bienvenus* s'est dit en a. et m. f. Cf. **tu** *nos i fai venir* (*Alex.*, 335). Le XVIIe s. a vu la disparition de ce tour (H. L., I, 226 ; II, 414). Mais le sujet reparaît à la 3e personne : *Qu'elle soit bénie !* et aussi, naturellement, quand le commandement est exprimé par un futur : *Tu passeras le premier.*

Les vocatifs. — L'observation qui précède ne signifie nullement que le nom de la personne ou de la chose ne figure pas dans la phrase impérative. Soit qu'il y ait lieu de les désigner, soit qu'on veuille y insister, on l'exprime, mais il est détaché du verbe : **Toi, mon frère,** *écoute-moi un instant ;* — *Venez,* **peuples,** *venez maintenant, mais venez surtout,* **princes et seigneurs** (BOSS., *Condé*). (1).

Les mots « vocatifs » ou interpellatifs sont souvent, par politesse, précédés de possessifs de respect, dont : *Madame, Monsieur, Messire, Monseigneur* ont fourni le type. L'usage militaire (ignoré dans la marine) de faire précéder de *mon* le titre des officiers, *mon général, mon lieutenant,* tend à généraliser ce tour ; des prévenus disent : *Mon président.* On entend *Mon maire.*

L'article *le, la, les,* au rebours du possessif, est souvent familier : *Bonjour l'ami.*

Des expressions de commandement où il n'y a pas de verbe s'accompagnent tout naturellement du même vocatif. *Debout, les morts ! En avant, les gars !*

(1) Réfléchir sur une phrase comme : *Allons, vous, en avant !*

CHAPITRE XIII

ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET

Réalité de l'accord. — L'USAGE GÉNÉRAL. — « *Le sujet donne la loi au verbe* », disait Vaugelas. La formule est assez heureuse ; elle correspond bien à la réalité. Le verbe, élément variable, en rapport étroit avec le sujet, se met au même nombre, dans certaines formes où il a un genre, au même genre, et, dans les formes où il a des personnes, à la même personne que son sujet. Il y a *accord*, et accord nécessaire : *Des chevaux boit*, ou : *vous boivent* n'est pas du français. D'instinct toute personne qui sait la langue dit : *boivent, buvez* (1). Cependant, si simple que semble pareille règle, elle présente, et en grand nombre, des difficultés d'application.

Il faut distinguer en effet, aux temps composés, entre les verbes construits avec *être* et les verbes construits avec *avoir*. Les premiers accordent normalement leur participe avec le sujet : **Elles sont arrivées** *par la pluie*.

Les seconds gardent leur participe invariable, s'ils sont subjectifs : *Elles avaient cependant bien* **couru** *pour éviter l'averse*.

Ils l'accordent ou ne l'accordent pas avec l'objet, suivant des cas que nous verrons, s'ils sont objectifs : *L'averse* **qu'***elles* **ont reçue** *ne* **les** *a heureusement pas* **transpercées ;** *elles* **avaient gardé** *des manteaux*.

Il y a plus. Les verbes construits avec *être* ont été aussi, — à tort — alors qu'ils étaient pronominaux ou réfléchis, assimilés aux verbes construits avec *avoir*. Quand ils ne sont pas réfléchis, ils s'accordent avec leur sujet. Nous redresserons en temps et lieu la fausse règle que l'on donne à ce propos.

A. ACCORD AVEC UN SEUL SUJET

1° **Accord avec le sens.** — Il arrive d'abord que la forme du sujet n'est pas en rapport exact avec le sens. Un singulier peut éveiller une idée de pluriel, nous l'avons dit à propos du singulier d'espèce. Il y a d'autres cas, qui se rencontrent dès l'a. f. Ainsi *gent* entraîne souvent un verbe au pluriel : *Si s'en* **commurent** *tote* **la gent** *de Rome* (*Alex.*, CIII, 1). Cet accord avec le sens, et non avec la forme, se rencontre encore au XVIe s. : *et* **le trefle** *y* **croissoient** *par les pastis herbeux* (AM. JAM., II, 213) ; — *Ne tay que* **leur**

(1) On ne peut pourtant pas, à proprement parler, dire qu'il y a accord en personne entre le verbe et le sujet, puisque les pronoms sujets sont là pour marquer la personne. En tous cas, personne du verbe et personne du sujet vont ensemble, commandées par l'idée. Il y a accord.

bonté royale Ont ouvert *la main liberale* (BAÏF, II, 459). Cette « syllepse », classée comme figure, et qui est commune en latin, ne déplaisait pas à Vaugelas, malgré son amour du régulier.

L'époque moderne n'a pas complètement abandonné cet usage : *En vain le jour succède au jour,* **Ils glissent** *sans laisser de trace* (LAM., *Médit.*, 8). Le mot *jour* est bien employé au singulier dans la première proposition, mais comme il est répété, il suggère l'idée du pluriel qui apparaît dans la 2e proposition.

Inversement un pluriel peut évoquer une idée de singulier : **Cinquante domestiques est** *une étrange chose* (SÉV., *Lett.*, DCCCX). Voici une phrase de St-Simon tout à fait irrégulière, mais fort juste : **les diverses façons** *qu'on leur donna* (aux billets de loterie) **fit** *l'amusement du roi* (VII, 140).

Le sujet peut être un nominal de quantité : *la plupart, peu, beaucoup ;* alors le verbe se met d'ordinaire au pluriel : *Les hommes devraient tous travailler à leur perfectionnement moral.* **la plupart** *n'y* **pensent** *même pas,* **beaucoup** *y* **échouent, peu se montrent persévérants** (1).

Avec *plus d'un,* il se produit des hésitations bien compréhensibles (2). La forme sent le singulier, le sens est incontestablement un pluriel. L'usage a hésité : **Plus d'une** *Pénélope* **honora** *son pays* (BOIL., *Sat.*, X) ; — **Plus d'un** *guéret* **s'engraissa** *Du sang de* **plus d'**-*une bande* (LA FONT., *Fab.*, IV, 6) ; — Au contraire : *Plus d'une parmi elles* **sont sorties** *du monastère comme j'en sors aujourd'hui* (MUSS., éd. Lem., III, 296). (3).

2° **Le sujet est accompagné d'un nom en dépendance.** — Il arrive fort souvent que l'idée de pluralité est éveillée par un nom en dépendance du sujet : *Quand le* **dos escumeux des ondes** *empoullées* **S'enflent** (RONSARD, IV, 118 et 389) ; — **L'aspet de Mercure et Saturne** *Me* **firent** *prompt* (BAÏF, II, 460 et 170). Cette syntaxe du XVIe s. n'est pas étrangère à la langue contemporaine : **Aucun** *des gens qui étaient là ce soir ne* **sont** *nos amis* (DON., *La Patr.*, I, 1).

LE SUJET EST UN NOM OU UN NOMINAL DE QUANTITÉ. — Le cas le plus fréquent est celui où le sujet est un nom ou un nominal collectif

(1) Au contraire : *Ainsi l'officier pour les pièces d'honneur était vraiment inutile : beaucoup de cierges* **valait** *mieux !* (Flaub., *Éduc.*, II, 245) Sur toutes les difficultés d'accord, voir BASTIN, *Le verbe dans la l. fr.*, St Pétersb., 1896.

(2) Jusqu'au XVIIe s., on hésita aussi entre : *vingt et un cheval* et *vingt et un chevaux* (H. L., III, 475).

(3) **Dérogations à l'accord à cause d'un infinitif qui suit.** Après l'amuissement de *e*, on disait : *elle est venue* avec un *u* long, *elle est venu chercher son* enfant, avec un *u* bref. Vaugelas voulait donc que le participe restât invariable. Ménage et d'autres jugèrent qu'on compliquait inutilement les choses en imposant : *elle m'est venu voir* (O., I, 58 ; cf. Vaug., II, 281 ; A. de B., *Refl.*, 352 ; Bouh., *Sait.*, 347). Beaucoup d'écrivains classiques laissent le participe invariable, ce qui explique l'opinion de Vaugelas : *Combien avons-nous... de noms illustres que la fortune n'a point mis entre les mains du peuple, mais qu'elle même est allé quérir sous terre* (Malh., *Epit. de Sén.*, LXXIX, II, 615) ; — *Quelques mouches qui estoient venu troubler son repos* (Balz., *Œuv.*, II, 360) — *Elle est morte à Auteuil, dans la maison d'un maître à danser, où elle étoit venu prendre l'air* (Rac., *Lett.*, CLXXX, note 17).

suivi d'un nom en dépendance au pluriel : *une foule de gens étaient partis ; une partie du pain était mangé.* Sur ce point Vaugelas avait donné une règle générale : l'accord devait se faire avec le nom en dépendance. Le vrai sujet, à ses yeux, n'est pas le collectif, mais l'expression complète, collectif et complément. Toutefois, même après Vaugelas, l'usage des auteurs présente une grande incertitude : *ce* **peu de chrétiens** *métis...* **fut** *bientôt* **exterminé** *ou* **réduit** *en servitude* (VOLT., *Ess. s. les Mœurs*, LVIII) ; — *J'estime* **qu'une douzaine d'années suffira** *pour changer en hommes ces automates vivants* (FOURIER, *Œuv.*, I, 67) ; — *cette intime dépendance où* **l'ensemble de nos conditions** *propres tant intérieures qu'extérieures* **retient** *inévitablement chacune de nos études positives* (COMTE, *Esp. pos.*, 21) ; — **Un torrent de pensées** *me* **roulait** *dans la tête* (LAM., *Joc.*, 26 sept. 1800) ; — **un bataillon de verres** *à moitié pleins* **couvrait** *le plancher* (FLAUB., *Éduc.*, I, 214).

Les pluriels, bien entendu, abondent dans les textes : **une foule d'officiers** *de tout grade* **arrivaient** *chaque jour en poste* (MICHEL., *Rév.*, I, 370) ; — **Tout** *ce que je vois de* **personnes de bon sens entrent** *plus dans ses raisons que dans les vôtres* (BOURSAULT, *Let. nouv.*, I, 167) ; — **Un nombre infini de filles ravies ou séduites font** *les hommes beaucoup plus mauvais qu'ils ne sont* (MONTESQ., *Let. Pers.*, LXXXIV) ; — **bien peu d'idées,** *de façons de sentir leur* **étaient communes** (P. et V. MARG., *F. nouv.*, 75) ; — **peu d'amis** *la* **regrettèrent** (FLAUB., *Un cœur simple*, 30).

Mais il y a des cas où l'expression de quantité est l'idée importante. L'accord se fera donc dans ces cas avec l'expression de quantité : **Le peu de connaissances** *qu'il possédait a déterminé son échec.* L'échec est dû non pas aux *connaissances*, mais *à leur petite quantité* (cf. : **Le peu de connaissances** *qu'il possède lui* **ont été** *très utiles.* Ce sont *les connaissances* qui ont été utiles, et non pas le petit nombre). D'après cela on comprend qu'on puisse dire : **un trop grand nombre d'enfants** *ne se* **rendent** *pas compte des sacrifices de leurs parents*, et que Pascal ait écrit : **un trop grand nombre d'enfants peut** *ruiner une famille.*

Mais ces distinctions, trop rigoureusement logiques, ne sont pas toujours observées, loin de là, au XIXe s. (1). A côté de : **Le peu de meubles** *qui* **se trouvent** *dans les habitations espagnoles* **sont** *d'un goût affreux*, on trouve : **Le peu d'ouvrages** *dont je me suis pénétrée, depuis que j'existe*, **a développé** *les quelques qualités que Dieu m'a données* (G. SAND). Cf. *Il a vendu* **le peu de biens** *qui lui* **restait** (DUMAS, *Monte-Christo*, I, 254, dans BASTIN, *o. c.*, 8).

L'ACCORD AVEC **un des.** — Dans une phrase comme : **une des misères** *des gens riches* **est** *d'être trompés en tout*, aucune contestation, il faut le singulier. Mais quand le déterminant est suivi d'un relatif, le verbe doit-il être au singulier ou au pluriel ? Dans l'ancienne langue, l'accord était libre. Au

(1) L'arrêté du 26 Février 1901 autorise indifféremment : *un peu de connaissances suffit* ou *suffisent*. Cf. les exemples réunis par les grammairiens hétérodoxes, tels qu'AUBERTIN, *Gra. mod. des écrivains français*, 4e éd., 1861, 427 et suiv.

XVIIe s., on ne parvint pas à établir une règle générale, et les grammairiens ont par la suite essayé de faire une distinction, suivant que le relatif se rapporte à *un* ou au déterminant. La distinction n'est pas toujours facile, et l'Académie accepte : *L'astronomie est* **une des sciences qui a fait** ou **qui font** *le plus d'honneur à l'esprit humain* Cf. **Une des femmes** *d'Angleterre qui* **a** *le plus d'esprit* (VOLT., *Let. Phil.*, XI) ; — *C'est* **une des plus charmantes femmes qui se puissent** *trouver à votre cour* (SARDOU, *Mme Sans Gêne*, III, 103) ; — *C'est* **une de mes poésies qui a** *le plus de retentissement, dans l'âme de mes lecteurs* (LAM., *Comment. de la* 14e *Méd.*) ; — *Rousseau est* **un des auteurs qui a eu** *le plus d'esprit* (DUCH. DE CHOISEUL, dans LANSON, *Lettres du XVIIIe s.*, 400) (1).

B. ACCORD AVEC PLUSIEURS SUJETS

La règle générale. — Le verbe peut avoir plusieurs sujets. La tradition était de ne faire l'accord qu'avec le plus rapproché (H. L., I, 222). Les théoriciens du XVIIe s. se montraient encore hésitants. Vaugelas avait l'instinct qu'il fallait considérer le sens des noms sujets, et que, quand ils étaient unis par *et*, si le second ne faisait que doubler en quelque sorte le premier, dont il était « synonyme ou approchant », l'idée était une. Il fallait donc garder le singulier : *Sa clémence et sa douceur était incomparable* (H. L., III, 527). L'Académie ne partagea pas l'avis du maître. Elle formula ainsi son opinion : « On a jugé non seulement que deux synonimes les plus parfaits qu'on pourroit trouver regissent le verbe au pluriel, mais que ce seroit pecher contre le genie de nostre langue que de leur faire gouverner un singulier. » (VAUG., I, 351).

La question resta en suspens, et l'on continua à discuter s'il convenait d'additionner ou non les sujets singuliers. Le sens des conjonctions servant à l'union des sujets importait avant tout. *Ou*, par exemple, ne marquait pas une réunion aussi forte que *et*. Les controverses portèrent donc sur la signification à donner aux conjonctions de coordination, et le débat se poursuivit tant que dura l'école des logiciens.

Particularités dans l'accord en nombre. — A. SUJETS UNIS PAR **et.** — Dans les cas ordinaires, point de doute ; les sujets s'additionnent : *le frère aîné et la sœur sont là.* On a même professé que cette règle ne comporte pas d'exception, c'est une erreur.

La théorie la mieux fondée en raison paraît être celle de Domergue, très judicieuse et très tolérante, d'après laquelle, lorsque, dans plusieurs noms, l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui précèdent, soit parce qu'il est plus énergique, soit parce qu'il est d'un

(1) L'arrêté de 1901 considère que la question d'accord dans ce cas est une délicatesse de langage qu'on n'essaiera pas d'introduire dans les examens. (Voir des exemples et une discussion serrée dans TOBLER, *Mél.*, 300).

tel intérêt qu'il fait oublier les autres, les mots correspondants (verbe-attribut, adjectif, pronom) s'accordent avec le dernier nom. Dans cette transgression de la règle des grammairiens, je vois, dit-il, un véritable respect pour les principes de la grammaire (*Gram.*, 128). Domergue n'admet du reste guère que l'on puisse employer *et*, lorsqu'il n'y a pas addition des sujets.

Malheureusement les textes ne renseignent pas toujours sûrement ; ils ne pourraient faire foi que s'ils n'avaient pas été corrigés par les protes. Voici des exemples qui ont précédé l'établissement de la règle et qui sont très caractéristiques : **Bérénice et son fils fut tuée** *par Séleucus Callinicus* (PASCAL, *Pens.*, éd. Molin., I, 220). Le personnage important est *Bérénice*, l'accord a lieu avec ce seul sujet. — **Dieu et les apôtres... a mis** *dans l'Écriture et les prières de l'Église des mots et des sentences contraires* (Id., *Ib.*, I, 196). L'idée de *Dieu* l'emporte sur celle de ses serviteurs ; — **le blanc et le rouge** *les* **rend** *affreuses* (LA BR., *Car.*, des Fem., 6). L'idée est une idée globale, le fard (1). On cite d'autres phrases, du XVIIIe s. : **La douceur et la mollesse** *de la langue italienne* **s'est insinuée** *dans le génie des auteurs italiens* (VOLT., *Des diff. goûts des peuples*) ; — *Souvent* **la véhémence et la triste sévérité** *de son discours* **protégera** *la vertu opprimée et* **fera** *trembler le vice triomphant* (D'AGUESSEAU, *Disc. sur l'union de la philos. et de l'éloq.*).

L'un et l'autre. — Quand deux sujets sont représentés par *l'un et l'autre*, il semble que l'idée de pluralité s'impose dans le sujet et que par conséquent le verbe doive se mettre au pluriel. Sous l'influence de la syntaxe latine, quelques grammairiens admettaient le singulier ; mais la plupart exigent que le verbe soit au pluriel. Quant aux écrivains, leur doctrine n'est pas fixe : les classiques hésitent entre les deux usages, et l'on en trouve qui les suivent tour à tour : **L'un et l'autre rival,** *s'arrêtant au passage*, **Se mesure** *des yeux*, **s'observe, s'envisage** (BOIL., *Lutrin*, V, 113) ; — **L'un et l'autre,** *à mon sens*, **ont** *le cerveau brûlé* (Id., *Sat.*, IV, 72). Même au XIXe s., on trouve encore des verbes au singulier. Aubertin (*o. c.*, 246) cite : *leurs yeux se rencontrèrent dans la glace :* **l'un et l'autre fut embarrassé** (MÉRIMÉE). Mais la règle actuelle exige le pluriel : **l'un et l'autre sont** *également protégés par nos lois* (DUFAURE, *Pour l'év. d'Orléans*, 1860, ib.).

B. SUJETS UNIS PAR **avec.** — *Avec* peut joindre au sujet un autre sujet de même importance, ou bien il peut introduire un accessoire du sujet. Dans le premier cas, le verbe se met au pluriel : **Le singe avec le léopard Gagnaient** *de l'argent à la foire* (LA FONT., *Fab.*, IX, 3) ; — **Le Comte Piper, avec quelques officiers... étaient sortis** *de ce camp* (VOLT., *Charl. XII*, l. IV).

Dans le second cas, il s'accorde avec le premier mot qui seul est sujet :

(1) Dans les vers, on laissait souvent le verbe au singulier : *On dit que* **ton front** *jaune et* **ton teint** *sans couleur* **Perdit** *en ce moment son antique pâleur* (BOIL., *Lutrin*, I, 231).

mon père, *avec ses deux domestiques* **est arrivé** *ce matin ;* — **c'est Phalante, avec ses Lacédémoniens, qui a** *fondé ce nouveau royaume* (FÉNELON, *Tél.*, IX, fin).

Il en est de même quand les sujets sont réunis par *comme, ainsi que.* Y a-t-il liaison, le verbe se met au pluriel. Les théoriciens donnent des exemples : **Votre père** *en mourant,* **ainsi que votre mère,** *Vous* **laissèrent** *de bien une somme légère ;* — *dans la Grèce,* **Bacchus ainsi qu'Hercule étaient adorés** *comme des demi-dieux.*

Mais s'il y a une idée de comparaison, le verbe se met au singulier. On cite : **le nourrisson du Pinde, ainsi que le guerrier,** *A tout l'or du Pérou* **préfère** *un beau laurier ;* — **l'éléphant, comme le castor, aime** *la société de ses semblables.* L'arrêté de 1901 tolère toujours le verbe au pluriel, et il a raison, car sur des sujets unis par *et* on pourrait faire les mêmes distinctions : **la nuit et toutes ses horreurs va** *descendre en notre âme* (P. BOREL, *Pul.*, I, 37) ; — *mais ce n'est pas l'* **Église et ses voûtes sublimes,** *Ses porches, ses vitraux, ses lueurs, ses abîmes, Sa façade et ses tours,* **qui fascine** *mes yeux* (V. H., *Ray. et Omb.*, IV, Reg. jeté dans une mans.).

C. SUJETS UNIS PAR **mais encore.** — L'accord n'a généralement lieu qu'avec le dernier sujet. Donc, s'il est singulier, le verbe reste au singulier. Vaugelas du moins avait donné cette règle : **non seulement toutes ses richesses** *et tous ses honneurs,* **mais encore toute sa vertu s'évanouit** (II, 88). Cependant on trouve souvent le pluriel. Bastin cite : **non seulement sa chambre** *ou sa cellule,* **mais sa table** *même* **étaient** *toujours bien* **rangées** (Cte D'HAUSS., *Lacord.*, 175, R. M., 1er mai 1895).

D. SUJETS NON UNIS PAR UNE CONJONCTION. — Quand il y a plusieurs sujets au singulier, qui ne sont pas synonymes, mais expriment des idées distinctes, on met naturellement le verbe au pluriel : *il faut du temps pour s'accoutumer à l'espèce humaine, telle que* **l'intérêt, l'affection, la vanité, la peur,** *nous* **l'ont faite** (B. CONST., *Ad.*, ch. I) ; — **le ton, l'attitude, trahissaient** *la grande familiarité dans la maison de la bonne à tout faire mal rétribuée* (A. DAUD., *Imm.*, 7).

Cependant il y a lieu de considérer si le dernier sujet n'attire pas particulièrement l'attention, soit parce qu'il exprime une idée nouvelle, soit parce qu'il renchérit sur les autres, soit pour toute autre raison, auquel cas, on le met en lumière en ne faisant l'accord qu'avec lui seul : *J'ai pour aïeul le père et le maître des Dieux ;* **Le ciel, tout l'univers est plein** *de mes aïeux* (RAC., *Phèd.*, 1275) ; — **Louis, son fils, l'État, l'Europe** *est dans vos mains* (VOLT., *Poème de Fontenoy*) ; — **une étendue, une ampleur, une rotondité qui sentait** *le barreau* (Ste BEUVE, *P.-R.*, II, 548) ; — **sa longue redingote noire, tout son costume sentait** *le pédagogue* (FLAUB., *Éduc.*, I, 89).

Il est bien entendu que le singulier s'impose, si devant le verbe se trouve un mot tel que *tout, rien, personne,* qui résume en quelque sorte les divers

sujets : *Remords, crainte, périls,* **rien** *ne m'*a *retenue* (RAC., *Brit.*, 1279) ; — *Femmes, moine, vieillards,* **tout étoit** *descendu* (LA FONT., *Fab.*, VII, 9) (1).

E. SUJETS CONJOINTS OU DISJOINTS PAR **ni.** — Ici il y a hésitation. On distingue une tendance chez les grammairiens à imposer le singulier, quand il ne peut y avoir qu'un des sujets qui fasse l'action : *ce ne sera* **ni Mr le Duc, ni Mr le Comte** *qui sera nommé ambassadeur ;* — **ni l'un ni l'autre n'est** *mon père*, parce qu'il n'y a qu'un ambassadeur à nommer, qu'il n'y a qu'un père. Mais si les deux sujets font l'action, il faut le pluriel : **Ni la douceur ni la force n'y peuvent** *rien ;* — **Ni le Juif ni le musulman n'ont compris** *cette délicieuse théologie d'amour* (REN., *Jés.*, ch. V).

L'usage des auteurs ne s'accorde pas toujours avec ces théories, et on rencontre fort souvent le singulier là où la règle réclame le pluriel : **Ni mon grenier ni mon armoire Ne se remplit** *à babiller* (LA FONT., *Fab.*, IV, 3) ; — **L'un ni l'autre** *jamais* **n'ose** *lever les yeux* (RAC., *Phèd.*, 868) ; — **Ni l'une ni l'autre manière n'est élégante** (VOLT., *Comment. s. Hor.*, II, V, 5) (2).

En langue moderne, le pluriel est extrêmement fréquent : **Ni le mari ni la femme ne regardaient** *à l'argent* (BALZ., *Birott.*, I, 87) ; — *Mais* **ni la Reine ni l'évêque ne crurent** *prudent de parler au roi* (MICHEL., *Rév.*, III, 28).

L'arrêté de 1901 tolère les deux syntaxes.

F. SUJETS CONJOINTS OU DISJOINTS PAR **ou.** — Il est peu de points sur lesquels il y ait moins d'accord entre les grammairiens. La théorie qui se dégage de leurs discussions est que, s'il y a véritablement exclusion de l'un des sujets, l'accord doit se faire avec le dernier seulement : **Quel charme ou quel poison** *en* **a tari** *la source ?* (RAC., *Phèd.*, 190).

Mais si les deux sujets ont pu contribuer à l'action, *on* supporte le pluriel : *Bailliage, lieu dans lequel* **le Bailly ou son Lieutenant rendent** *la justice* (ACADÉMIE, *Dict.*, 1694) ; — *une suffisante unité philosophique, équivalente à celle que* **constituèrent** *passagèrement* **la théologie ou la métaphysique** (COMTE, *Esp. pos.*, 37) ; — **l'exil, ou la prison, ou le couteau mortel, N'épargnent** *nul de ceux qui montaient à l'autel* (LAM., *Joc.*, 6 août 1795, soir).

L'arrêté de 1901 est muet sur ce point.

ACCORD NON GRAMMATICAL. — Dans certains cas, il ne peut être grammaticalement question de deux sujets. Il y a pourtant plusieurs auteurs de l'action. Il en résulte des pluriels : **la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont**

---

(1) Il peut se faire que le mot *tout* placé en tête domine toute la suite des sujets et par conséquent entraîne le singulier : **Tout** *ce que j'ai souffert,* **mes craintes, mes transports, La fureur de mes feux, l'horreur de mes remords. Et d'un refus cruel l'insupportable injure N'étoit** *qu'un foible essai du tourment que j'endure* (RAC., *Phèd.*, 1226).

(2) Cf. *Dans ce cœur malheureux son image est tracée ;* **La vertu ni le temps** *ne l'*ont *point* **effacée** (VOLT., *Œdipe*, III, 1).

élu *malgré lui* (Sév., *Lett.*, MCLI) (1) ; — **M. Petit, soutenu de M. Belay, l'ont** *premièrement fait saigner quatre fois en trois jours* (Ead., *Ib.*, DCCXXVI).

L'instinct de la langue va très loin en ce sens : **Un jeune montagnard, près d'une jeune fille,** *Sur la même racine* **étaient assis** *tous deux* (LAM., *Joc.*, 6 juil. 1793) ; — *heureux d'être, joyeux d'aimer, ivres de voir. Dans l'ombre, au bord d'un lac, vertigineux miroir.* **Étaient assis,** *les pieds effleurés par la lame,* **Le premier homme auprès de la première femme** (V. H., *Lég.*, Sacre de la f.) ; — *nous allions nous mettre à table devant le grand feu de la haute cheminée,* **où rôtissaient un rable de lièvre flanqué de deux perdrix** *qui sentaient bon* (MAUPAS., *Le Vagabond*, 103, Un réveillon).

Inversement il y a deux sujets, en ce sens que le sujet est formé de deux termes, mais l'idée est unique, le singulier prévaut : **le naistre et le mourir est** *presque un mesme poinct* (MONTCH., *Trag.*, 87, Escoss.) : — *Cliton n'a jamais eu en toute sa vie* **que deux affaires, qui est** *de dîner le matin et de souper le soir* (LA BR., *Car.*, De l'homme, 122).

Dérogations à l'accord sous l'influence de l'inversion. — En a. f., quand le sujet ou les sujets suivaient le verbe, il arrivait souvent que l'accord ne se faisait point ; le genre, le nombre du sujet étant inconnus au moment où l'on prononce le verbe, rien n'impose encore une variation de forme destinée à le mettre en accord avec le sujet : **kar des dames est avenu** *L'aventure dont li lais fu* (MAR. DE FRANCE, *El.*, 25). Au XVIe s. : *semblable chose que moy* **a faict Leonard Aretin, Sannasare, Petrarcque, Bembe** (DOLET, *Man. de trad.*, 4) ; — *comme* **fait le vin et l'amour** (MONT., III, I ; H. L., II, 440). Comparez au XVIIe s. : *Celui qui règne dans les cieux... à qui seul* **appartient la gloire, la majesté et l'indépendance** (BOSS., *H. de Fr.*) ; — *la providence des Dieux, de qui* **dépend toutes choses** (RAC., VI, 63, *Rem. s. l'Odyss.*) ; — *quel nouveau trouble* **excite** *en mes esprits* **Le sang du père,** *ô ciel,* **et les larmes du fils** (Id., *Mithr.*, 1645 ; H. L., III, 535).

Des exemples analogues se rencontrent jusqu'au XIXe s., mais seulement quand le verbe a plusieurs sujets non liés par conjonction : *une grande chose commençait ;* **quel** *en* **serait le progrès, l'issue, les résultats,** *qui pouvait le dire ?* (MICHEL., *Rév.*, I, 147) ; — *Des mandragores, des ciguës, des ellébores, des belladones,* **montait un vertige** *à leurs tempes,* **un assoupissement** *qui les faisait chanceler* (ZOLA, *Ab. Mourel*, 257).

La différence dans l'usage général tient certainement à ce qu'en langue moderne nous usons d'un tour impersonnel, dont il a été parlé plus haut. Soient les phrases : *Alors* **n'estoit nulles nouvelles** *de guerre en France* (*J. de Paris*, 3) ; — *Dy moy comme sa race autres fois ancienne Dedans Rome accoucha d'une Patricienne, D'où* **nasquit dix Catons et quatre vingt preteurs** (REGN., *Sat.*, X). Partout, en langue moderne, nous emploierons *il :*

(1) Nous avons dit qu'en pareil cas il n'était pas encore d'usage de dire : *et celle de Vitré.* (V. p. 192-193).

il n'était *pas question de guerre*, **il naquit** *dix Catons ;* cf. **il en est** *parti trois cents*, **il en est mort** *vingt*, etc.

Accord en personne. — Une première question se présente, celle de savoir à quelle personne mettre le verbe, quand il y a des sujets de personnes différentes. Il se met à la 1re personne, si l'un des sujets est de la 1re ; à la 2e, s'il n'y a que des sujets de la 2e et de la 3e personnes. Dans tous les cas, le verbe se met au pluriel : **Vous et moi avons** *eu tort de nous fier à ses promesses ;* — **Vous et lui** *vous en* **repentirez ;** — **Elle ainsi que moi évitions** *autant que possible ces rencontres* (E. SUE, *Myst.*, II. 62) ; — *Il a eu la basse cruauté de me dire... que* **moi et mes dépenses exagérées l'avons ruiné** (A. KARR, *Tilleuls*, 142). Au lieu de : *nous sortions tous les jours, lui et moi*, on dit très souvent en f. m. : **nous sortions** *tous les jours* **avec lui ;** — **nous nous sommes rencontrés** *encore une fois* **avec le président** *de la commission* (1). Cf. *ce que nous disions*, **nous deux ton frère.** L'esprit se porte sur le groupe, d'où le pluriel du verbe. Quant à la personne, elle est choisie suivant les mêmes usages qu'ailleurs.

La personne dans les propositions conjonctives. — Dans les propositions conjonctives, deux possibilités se présentent : mettre le verbe à la même personne que le représentant sujet, qui est toujours de la IIIe, ou, par dessus le représentant, considérer le représenté, qui peut être de la 1e ou de la IIe. Il y a, dans les plus anciens textes, des exemples de cette dernière syntaxe, là où le sens l'imposait : *Bels reis* **qui** *tot* **governes** (*Alex.*, XLI, 201). Meigret la recommande au XVIe s. Cependant l'autre était fort commune : *Loger chez* **moy, qui** *le* **tiendra** *comme un hoste estranger* (RONS., *Él.*, IV). Depuis l'âge moderne, il est d'usage de faire l'accord : **Vous** *qui* **pleurez,** *venez à lui*. Restaient des cas particuliers. D'abord celui où le personnel est précédé de *c'est*. Un seul exemple montrera combien à l'époque classique on hésitait encore : *Monsieur, n'est-ce pas* **vous qui vous appelez** *Sganarelle ? — Eh quoi ? — Je vous demande si ce n'est pas* **vous qui se nomme** *Sganarelle* (MOL., *Méd. m. l.*, I, 5). Mais Vaugelas posa en règle qu'il fallait s'en rapporter à l'antécédent : *Si c'estoit* **moi** *qui* **eusse** *fait cela*. Peu à peu la langue littéraire se conforma à cette règle, qui avait les apparences de la logique. Toutefois Vaugelas lui-même notait que le grand usage était pour : *si c'estoy* **moy** *qui* **eust** *fait cela* (I, 168).

Le peuple ne s'est pas rangé à ces théories (B. L., III, 535-536). Il suit l'usage ancien : *C'est vous qui parle* (LA FONT., *Le Magnif.*, 162). A l'exemple de la maréchale Lefebvre, qui s'écriait : **c'est nous qui sont** *les princesses*, il continue à dire : **c'est moi qui l'a fait** (2).

Il y avait hésitation aussi quand l'idée était générale : *je ne vois que* **vous**

(1) Tobler, *V. B.*, 3e sér., 14.

(2) Tobler a cité des exemples modernes, sans bien les comprendre (*Mél.*, I, 243).

qui le puisse *arrêter* (CORN., *Nic.*, 37). Et ceci est fort naturel, l'idée est en effet : je ne vois personne qui le puisse arrêter, sauf vous. A l'époque classique, on trouve parfois la 3e personne : *Il n'y avait que* **moi qui la pût** *informer de tout ce qui s'étoit passé* (LA ROCHEF., II, 29) ; — *Britannicus est seul. Quelque ennui qui le presse. Il ne voit dans son sort que* **moi qui s'intéresse** (RAC., *Brit.*, 655). Aujourd'hui encore, il paraît logique de dire : *Je ne vois que* **vous qui puisse** *le tirer d'affaire.*

La question devient très délicate, quand il y a entre le verbe et le conjonctif un attribut qui pourrait être l'antécédent du conjonctif. Doit-on dire : *Nous sommes* **de pauvres voyageurs qui sommes** ou : **qui sont** *égarés. Nous sommes* **les voyageurs qui avons...** ou **qui ont été** *envoyés dans une fausse direction ?* Dans le 1er cas, il y a tendance à faire l'accord avec le personnel, quoiqu'on trouve la IIIe pers. ; dans le second, au contraire, c'est l'attribut qui détermine la personne du relatif. En effet, la conjonctive fait corps avec l'antécédent, ce qui légitime la présence de l'article défini ; on emploie la IIIe personne. Cf. *Nous sommes ainsi quelques fossiles qui* **subsistent** *égarés dans un monde nouveau* (FLAUB., *Let. à G. Sand*, éd. Charp., 187).

Quand le conjonctif avait pour antécédent *celui*, autrefois on faisait fréquemment l'accord avec l'antécédent de *celui : Je suis* **celui qui suis** ; — *Je suis* **celuy qui ay** *porté ces nouvelles à la Royne* (DUVAL, *Esch. franç.*, 186) ; — *Êtes-vous* **celui qui devez** *venir?* (BOSS., *Cœci vident*, 1665, 1er ex.). Malgré la préférence que certains théoriciens du XVIIe lui accordaient, ce tour a disparu dès le XVIIIe.

CHAPITRE XIV

TROUBLES DANS L'EMPLOI DES NOMBRES ET DES PERSONNES

INFLUENCE DE L'ESPRIT DE POLITESSE

Emploi de la 2e personne du pluriel. Vous, Tu. — Pour témoigner du respect, on fait la substitution du pronom pluriel au pronom singulier de la même personne. A un vieillard, à un inconnu, on dit : *Vous permettez ?* au lieu de : *Tu permets ?* Cette 2e personne plurielle est plus ancienne que le français. Au Ve s. de notre ère, les auteurs latins la considèrent comme une marque de respect. Elle est venue probablement de l'usage de s'adresser aux empereurs qui étaient deux ; on l'a anciennement employée chez le pape (Ve s.). Dans les plus anciens textes français, *vous* et *tu* alternent (H. L., I, 236) ; — *Sire Alexis, touz jorz* **t'ai** *desidret E toutes lairmes por* **le tuen cors** *ploret, E toutes feiz por* **tei** *en loinz guardet. Se revenisses* **ta spose** *conforter, Por felonie nient ne por lasser !* (*Alex.*, 95) ; — *O bele boche, bels vis, bele faiture, Com vei mudede* **vostre** *bele* **figure** ! *Plus* **vos** *amai que nule creature. Si grant dolor ui m'est apareude ! Mielz me venist, amis, que morte fusse* (*Ib.*, 97).

Au XVIe s., Pasquier a fait de l'usage du pluriel pour le singulier l'objet d'une de ses *Recherches :* « encore tutoyons-nous ceux-là... avec lesquels nous exerçons une bien grande privauté, et encore nous dispensons-nous quelques-fois dans nos œuvres Poëtiques » (Liv. VIII, ch. IV). Au XVIIe s., dans la langue de cour, on n'emploie le *tu* que pour les gens de basse condition (H. L., IV, 375-378). Même en famille, on se dit *vous*, comme en Angleterre : « On ne dit jamais *tu* ny *toy* en François, dit un manuel du temps : il n'y a qu'un maistre qui puisse dire *tu* ou *toy* à son valet, qu'il doit même traiter de *vous* en luy écriuant. La ciuilité dont toute nôtre langue est remplie, me dispense d'en apporter des exemples, parce que ce seroit vne chose superfluë. Je diray seulement icy en quelles rencontres on peut dire *toy*, en parlant, ou en faisant parler quelqu'vn. On peut dire *toy* lorsqu'on fait parler deux égaux, pour marquer, ou leur grande familiarité, ou leur grande affection, lorsqu'on fait parler quelqu'vn, ou avec grande indignation ou avec grande haine : lors qu'vn homme est fort en colere, ou qu'il parle auec mépris contre quelqu'vn ; lors que Dieu, vn Ange, ou vn Prophete parle aux hommes ; lors qu'on fait parler vn barbare, ou vn homme fort inciuil,

pour marquer son incivilité ; lors qu'on parle à vn homme mort, ou qu'on le fait parler luy-méme ; et lors qu'on se parle à soy-méme, à son ame ou à son corps, ou à vne partie de soy-méme » (DE L'ESTANG, *De la traduction*, 57).

Au théâtre, *tu* et *vous* alternaient souvent, appliqués à la même personne, parce que ces mots correspondaient à deux états d'âme qui se succèdent chez celui qui les emploie : Néron, parlant à l'affranchi Narcisse devant Burrhus, lui dit : **Vous,** *Narcisse, approchez* (RAC., *Brit.*, 372). Et lorsqu'ils sont seuls, il le questionne ainsi : *Narcisse, qu'en* **dis-tu ?** (Id., *Ib.*, 409). Mais, lorsque Néron a promis de se réconcilier avec Britannicus, l'arrivée de Narcisse redevient importune : *Narcisse, c'est assez, je reconnois ce soin Et ne souhaite pas que* **vous alliez** *plus loin* (Id., *Ib.*, 1397). Ce dernier ressaisit son influence sur l'âme de Néron, qui entraîne ce détestable conseiller, en lui disant : **Viens,** *Narcisse, allons voir ce que nous devons faire* (Id., *Ib.*, 1480). Dans *Andromaque*, Hermione accueille Oreste, qui soupire après sa main, en lui disant : *Le croirai-je, Seigneur, qu'un reste de tendresse* **Vous** *fasse ici chercher une triste princesse ?* (477). Mais lorsque pour lui plaire, Oreste a assassiné Pyrrhus, Hermione, qui aimait ce dernier, éclate en reproches : **Tais-toi,** *perfide, Et n'impute qu'à* **toi ton** *lâche parricide* (1533). La même Hermione, qui dit d'abord à Pyrrhus : *Non, non la perfidie a de quoi* **vous** *tenter ; Et* **vous** *ne me* **cherchiez** *que pour* **vous** *en vanter* (1315), éclate tout à coup, quand ce prince prétend qu'elle ne l'a jamais aimé : *Je ne* **t'***ai point aimé, cruel ? Qu'ai-je donc fait ? J'ai dédaigné pour* **toi** *les vœux de tous nos princes ; Je* **t'***ai cherché moi-même au fond de* **tes** *provinces* (1356).

La haute poésie conservait le privilège de dire *toi* à Dieu et au roi par respect.

Rien d'essentiel ne fut changé tant que dura l'ancien régime. Mais sous la Révolution, le tutoiement devint le symbole de l'égalité ; ce fut une marque de civisme, et, comme tel, il devint théoriquement obligatoire. Le *Mercure national* l'avait proposé dès décembre 1790. En 1792, les sociétés populaires s'appliquèrent à le propager : il fut adopté par le Comité de Salut Public (brumaire an II). Cependant le tutoiement fut supprimé dès messidor an III. Dans l'armée, il l'avait été dès frimaire an III.

L'emploi de *vous* au lieu de *tu*, est, à vrai dire, plutôt une question d'histoire sociale que de langue. Le tutoiement populaire est mal porté dans certains milieux. Les enfants y doivent dire *vous* aux parents, le mari à sa femme, au moins en public : *observe-***toi,** *je* **t'***en prie, observe-***toi.** *Je* **te** *dis encore* **toi** *parce que nous sommes seuls, mais tout à l'heure, devant le monde, ce sera :* **vous,** *tout le temps :* **vous** (PAILLERON, *Le Monde où l'on s'ennuie*, I, 2). Même constatation peut être faite dans ce passage des *Effrontés* d'Emile Augier, où les personnages expliquent eux-mêmes pourquoi ils emploient *tu* ou *vous : Savez-***vous** *ce qu'il me dit en me quittant ? — Parfaitement,* **tu** *me le répètes chaque fois que* **tu...** — *Je* **vous** *prie de remarquer que je ne* **vous** *tutoie pas. — Parbleu !* **tu** *es fâché contre moi qui ai fait des lettres de change ;*

mais moi je ne le suis pas contre **toi** *qui les as payées. Je n'ai aucun motif de* **te** *parler sévèrement.* Il est assez curieux de constater à ce propos que le *tu*, régulièrement employé en s'adressant à des personnes que l'on aime, et par conséquent que l'on respecte, avec lesquelles on est en intimité, fera place au *vous*, sitôt qu'on voudra exprimer à quelqu'un son indignation ou son mépris. Dire : *Monsieur,* **vous êtes** *un goujat !* à un homme qu'on tutoyait autrefois, et qui a abusé de votre confiance, est sans doute la dernière forme du mépris. Et cependant l'on emploie, pour le lui signifier la forme *vous*, réputée la forme de politesse. De même des parents, en colère contre leurs enfants, cesseront de les tutoyer, voulant marquer ainsi, par une dignité exagérée et seulement apparente, qu'ils les jugent coupables d'une conduite fâcheuse ou d'une vilenie, que, par conséquent il y a amoindrissement de leur considération à leur égard. L'emploi du pluriel pour le singulier, bien loin de marquer alors la politesse, est dicté par le désir de donner à son attitude la raideur et l'indifférence qu'on témoigne à des étrangers, c'est-à-dire à ceux pour qui, d'ordinaire, le *vous* est une appellation indiquée. Au régiment, lorsqu'un soldat dit *vous* à un camarade de chambrée, cela indique nettement qu'il n'a plus pour lui aucune espèce d'estime.

Pronom de la 1e personne. Nous, Je. — *Nous*, substitué à *je*, n'a pas eu la même fortune que *vous*. Il s'emploie cependant dans quelques cas. Dans le style administratif : **Nous,** *Jean Polydore, évêque de... ; — Par-devant* **nous,** *Fernand Lechat, maire de la commune de... a comparu.* — Le pluriel est ici une marque de considération. En revanche, un auteur emploie *nous* pour *je* dans la préface d'un livre, par modestie : **Nous** *avons cru devoir aborder ce sujet.* En littérature, l'emploi de *nous* pour un singulier tient peu de place. On le trouve chez les classiques : *Eh bien, que* **nous** *veut-on ?* (MONTFL., *Femme juge et partie*, III, 8) ; — *Ils s'aiment, c'est ainsi qu'on se jouoit de* **nous** (RAC., *Mithr.*, 1117). Ce pronom *nous* alterne parfois avec le singulier : *Non, ne* **révoquons** *point l'arrêt de* **mon** *courroux. Qu'il périsse ! aussi bien il ne vit plus pour* **nous.** *Le perfide triomphe, et se rit de* **ma** *rage* (Id., *Andr.*, 1407).

La 3e personne. — La politesse a amené un changement assez singulier dans l'emploi des personnes. Depuis le XVIIe s., s'est répandu l'usage que les serviteurs parlassent à leurs maîtres à la troisième personne, au lieu d'employer la deuxième. Sur le modèle des formes : *Sa Majesté veut-elle ?* on a dit : *M. Jourdain veut-il ? Monsieur désire-t-il ?* Aujourd'hui la bourgeoisie a fait de cette troisième personne une règle obligatoire pour les domestiques. Dans la langue populaire, l'emploi de cette forme de politesse est une moquerie. On entend constamment, dans la rue, en toutes circonstances, des gavroches, des cochers, apostropher ainsi ceux qui font les dédaigneux. Un caporal dira à l'homme à qui semble

répugner telle ou telle corvée : **Monsieur** *voudrait peut-être des gants ?* C'est alors le *ton* de la voix qui marque le sentiment ainsi traduit

Changement de personne par ménagement. — Par figure, le sujet parlant se met à la place de la personne à qui il parle, et la Ire se substitue à la IIe : *Eh bien !* **nous avons** *donc été* **grondée ?** (J. LEM., *Rois*, 24). Celui qui parle ne veut pas faire à son interlocuteur le chagrin de lui attribuer à lui seul la réprimande, il en prend sa part, s'y associe. Cf. *Eh bien, sœurette, fit André,* **on** *ne se décide pas ?* **Nous sommes** *donc aussi* **coquette** *que les autres ?* (P. et V. MARG., *F. nouv.*, ch. VI) : — **Nous sommes embellie,** *fit-il avec un bon rire* (Id., *Ib.*, ch. II) ; — *Bonjour, Madame.* — *Cristi, comme* **nous sommes élégante ! Tu as** *là une robe de trois mille francs* (BECQ., *Polich.*, I, 9).

La hiérarchie et l'ordre des personnes. — Qu'on se dise *vous* ou *tu*, la politesse demande que la personne qui parle se nomme la dernière : *toi et moi, vous et nous.* Il a même été poli de ne pas se nommer. « Il faut aussi éviter en faisant une histoire... si la chose s'est passée en la compagnie d'un grand Seigneur, de parler en pluriel comme : *nous allâmes là, nous fîmes cela,* etc... Il ne faut parler que du grand Seigneur, sans parler de soi-même et dire : *Monsieur N..., il alla, il fit cela* » (*Civ.*, 27). Ces délicatesses sont bien oubliées.

CHAPITRE XV

SUJETS INCONNUS, SUJETS INDÉTERMINÉS

Quand le sujet d'un verbe est une personne inconnue ou dont on veut, pour une raison quelconque, taire le nom exact, on peut se servir de divers moyens que nous avons vus en parlant des *noms indéterminés* et des *nominaux*.

On. — Pour exprimer un sujet indéterminé, il existe un mot tout à fait spécial, et toujours employé comme sujet, c'est *on* (ancien cas-sujet de *homme*, dont il paraît, à cause de l'orthographe pédantesque de celui-ci, bien éloigné ; H. L., III, 297). *On* est très ancien en ce sens. On voit comment il l'a pris, en considérant des phrases comme celle-ci : *Pur sun seignur deit* **hum** *suffrir destreit* (*Rol.*, 1010). Dès ce même texte, on trouve *om* passé au sens indéfini : *Einz que* **om alast** (2230) (1).

A *on*, on joint parfois l'article *le : l'on*. Cette forme *l'on* se rencontrait autrefois derrière aussi bien que devant le verbe, lorsque celui-ci se terminait par une voyelle : *ira-l'on ?* Mais depuis le XVIIe s., on voit apparaître dans ce cas un *t* analogique de : *est-on ? voit-on ? vient-on ?* c'est-à-dire des verbes qui ont la 3e personne en *t*, peu nombreux, mais très employés. De là : *va-***t***-on jouer*. Ce *t* était prononcé depuis le XVIe s., on le voit par les vers, mais on ne l'imprimait pas. A *aime-on* a ainsi succédé *aime-***t***-on*, qui ne s'écrivit qu'au XVIIe s.

On se sert aussi de tous les indéterminés dont nous avons parlé au chapitre de l'*Indétermination : quelqu'un, quiconque*, etc.

Ils indéterminé. — Le pronom *ils* a été aussi très anciennement pris dans un sens indéterminé : *Ensi... ala devant l'autel... et* **il** *li* **cousirent** *la croiz* (VILLEH., 68) ; — **Ils ont laissé** *par escrit de l'orateur Curio que...* (MONT., III, 9, note 4) ; — *Madame*, **ils** *ne vous* **croiront** *pas* (BAC., *Brit.*, 854). Il faut remarquer toutefois que souvent l'idée des personnes représentées par le pronom *ils* n'est pas complètement indéterminée : *Mais Pied d'Alouette parla et dit :* « — **Ils m'ont pris** *mon couteau. — Qui cela ?* » *Le chemineau, levant le bras, tourna la main du côté de la ville et ne fit point d'autre réponse. Cependant il suivait le cours de sa lente pensée, car un peu de temps après il dit :* « — **Ils** *ne me l'***ont** *pas* **rendu** (A. FRANCE, *Mannequin*, 65) ; — Alphonse

(1) Il est remarquable que ce développement, étranger à la plupart des parlers romans, coïncide avec celui de l'allemand *man*.

Daudet, dans *Tartarin de Tarascon*, voulant désigner les êtres mystérieux qui poussent Tartarin à entreprendre son expédition, intitule un chapitre de son livre : *Ils ;* — Cf. *Ah ouit ! loué !... pas un chat ! les écriteaux, les annonces, rien n'y fait... Comme disait Védrine à son exposition particulière : « Je ne sais pas ce qu'* **ils ont, ils ne viennent pas** (A. DAUD., *Imm.*, 8). Pendant la guerre, un journal ayant souvent répété la même idée : *Les Allemands sont encore à Noyon,* on a dit ensuite pour désigner le changement survenu : **Ils** *ne sont plus à Noyon.*

Par ce mot vague *ils*, le peuple désigne souvent l'autorité, les gens qui gouvernent : **Ils ont** *encore augmenté le tabac !*

Nous indéterminé. — *Nous* subit une généralisation analogue : *Quand* **nous nous trompons,** *nous acceptons rarement qu'on nous le prouve.* Il s'agit d'une maxime qui s'applique à l'humanité, à une race, etc. D'où la correspondance fréquente entre ce *nous* et *on : Quand* **on est** *au tombeau, tous* **nos tourments** *s'apaisent* (RAC., *Thèb.*, 1260, var. 1) ; — **On peut** *par politique en prendre le parti, Quand de* **nos jeunes ans** *l'éclat est amorti* (MOL., *Mis.*, 979).

Vous indéterminé. — *Vous* est fréquemment employé aussi dans un sens indéterminé : **vous** *diriez un prince ;* — **vous** *croiriez le toucher.* — *Eh bien, il se rencontre dans le milieu d'acteurs qui composent la grande troupe de Paris, des Hyacinthes sans le savoir... qui* **vous** *apparaissent comme la personnification de toute une époque, pour* **vous** *arracher une bouffée de gaieté quand* **vous vous promenez** *en dévorant quelque chagrin amer causé par ta trahison d'un ex-ami* (BALZ., *Cousin Pons*, 5).

Il faut dire pourtant qu'on trouve surtout ce *vous* à l'objet, où il est tout naturel, puisque *on* ne peut pas avoir cet emploi syntaxique. De sorte que *on* et *vous* se correspondent souvent : **Peut-on** *faire bonne mine à ces gens qui* **vous** *insultent ? — C'est qu'elle a des yeux qui* **vous** *entrent au cœur comme des vrilles* (FLAUB., *Bov.*, 144) ; — **On ne songe** *à rien, continuait-il, les heures passent.* **On se promène** *immobile dans des pays que* **l'on croit** *voir, et* **votre pensée,** *s'enlaçant à la fiction, se joue dans tes détails... Elle se mêle aux personnages ; il semble que c'est* **vous qui palpitez** *sous leurs costumes* (Id. *Ib.*, 90).

Soi. qui de sa nature n'est jamais sujet, le devient et renforce *l'on ; quand* **soi, l'on vient** *du froid* (HERV., *Cours. fl.*, I, 1).

Indéterminés pour déterminés. — **On de modestie.** — Le *moi* est haïssable. Pour éviter de se mettre en avant, au nominal personnel les raffinés substituaient fort souvent l'indéterminé *on*, qui, étant plus vague, ne choque pas. C'est ainsi que Bélise minaude, faisant de la prétention dans sa modestie affectée : *Il suffit que* **l'on** *est contente du détour Dont s'est adroitement avisé votre amour, Et que, sous la figure où le respect l'engage,* **On** *veut bien se résoudre à souffrir son hommage, Pourvu que ses transports, par l'honneur éclairés,*

N'offrent à **mes** *autels que des vœux épurés* (MOL., *F. sav.*, 313); — **On** *est faite d'un air, je pense, à pouvoir dire Qu'* **on** *n'a pas pour un cœur soumis à son empire ; Et Dorante, Damis, Cléonte et Lycidas, Peuvent bien faire voir qu'* **on** *a quelques appas* (Id., *Ib.*, 375). Rien n'est plus commun chez les Précieuses, et les grammairiens du temps l'ont remarqué : « *On* s'emploie à toute heure dans un sens nouveau. Au lieu de dire : **je** *vous en seray obligé ;* nous disons : **on** *vous en sera obligé* » (BOUH., *Entret.*, 84). Richelet donne le sens de *on* et confirme ainsi l'opinion de Bouhours. On trouvera dans le *Lexique de Molière* par Livet de nombreux exemples : *Là je vous ferai voir une preuve fidèle De l'infidélité du cœur de votre belle, Et si pour d'autres yeux le vôtre peut brûler,* **On** *pourra vous offrir de quoi vous consoler* (MOL., *Mis.*, 1129). Il ne faudrait pas croire à une mode passagère : *Ce ne fut pas sans trouble qu'elle s'y décida, et qu'elle en vint à tout expliquer. La fierté féminine... avait une rude atteinte à subir. Il fallait avouer qu'* **on** *était sensible, et cependant ne pas le laisser voir ; il fallait dire qu'* **on** *avait tout compris et cependant paraître ne rien comprendre. Il fallait dire enfin qu'* **on** *avait peur* (MUSSET, *Les deux Maîtresses*, ch. IV).

La substitution de *on* à *je* dans les préfaces s'explique par les mêmes raisons : « Il y a des occasions où il est plus poli et plus modeste de se servir de *on*, en parlant de soi-même, que de se servir de *je* (A. D. B., *Suite*, 212) (1).

On de vanité. — Il faut dire qu'en même temps, *on* peut marquer la vanité : *Jehan... dit, en fermant à demi les yeux, dédaigneux :* **On** *a un frère archidiacre et imbécile* (V. H., *N. D.*, liv. VII, ch. VI) ; — *Et puis,* **on** *est bourgeois de Gand* (Id., *Hern.*, I, 3).

On pour je, nous. Ce qui précède explique que parfois *on* n'exprime pas très nettement ces nuances, et soit purement et simplement l'équivalent des personnels : *Mon père... est mort sur l'échafaud, condamné par le sien. Or quoiqu'* **on** *ait vieilli depuis ce fait ancien, Pour l'ombre du feu roi, pour son fils, pour sa veuve, Pour tous les siens, ma haine est encor toute neuve !* (V. H., *Hern.*, I, 2). Rien n'est plus fréquent que cette substitution dans la langue populaire : *On y va = j'y vais.* Cf. **On** *a été du côté des fortifications ; — sans Mademoiselle, il y a longtemps qu'* **on** *aurait quitté.*

On entend même à Paris des phrases comme celles-ci : **Nous, on** *est là qu'* **on** *mange ; —* **on** *a du pain pour* **nos** *vieux jours.* Une fois cet *on* devenu personnel, on lui adjoint des personnels, afin de le détailler en le précisant : **on** *y a été* **nous deux** ; — **on** *est parti* **nous** *deux Émile* (= *Émile et moi*).

On = vous. — Le pronom *on* s'emploie aussi pour désigner la personne à qui l'on s'adresse : *Ce Monsieur Trissotin dont* **on** *nous fait un crime*

(1) Le P. Bouhours dit de même : « *L'ouvrage qu'* **on** *donne au public.* Cela est mieux que : *L'ouvrage que* **je** *donne.* » A ce propos, une dispute s'éleva même avec les jansénistes. St Réal, dans *La Critique* (224) répondit à Bouhours que *on* des jansénistes se justifiait parce qu'ils étaient plusieurs à faire leurs ouvrages, mais que lui, parlant de lui-même en *on*, était insupportable, que cela était une espèce de pluriel équivalant au *nous* dont se servent les rois et les autres puissances.

(MOL., *F. sav.*, 631). C'est Philaminte qui, par ce mot méprisant, relève les critiques que son mari, Chrysale, vient de formuler. Dans *Le Malade imaginaire*, Toinette devenue médecin, gourmande le pouls de son maître : *Allons donc, que* l'**on** *batte comme il faut* (III, 10). Parfois *on*, ainsi employé, implique supériorité : *Vous, Narcisse, approchez, Et* **vous, qu'on** *se retire ;* **Gardes, Qu'on** *obéisse aux ordres de ma mère* (RAC., *Brit.*, 372 et 1304). Ailleurs *on* est affectueux : *Eh, Eh ! Il me semble qu'***on** *a bien grandi depuis deux ans.* C'est ainsi sans doute qu'il faut interpréter le *on* du vieillard dans *Hernani : Enfin ! C'est aujourd'hui ! Dans une heure* **on** *sera Ma Duchesse ! Plus d'oncle ! et* **l'on** *m'embrassera !* (III, 1). Mais là aussi les nuances s'effacent ; *on* prend la place de *tu* ou de *vous : Eh bien ! c'est ainsi qu'***on** *fait attendre un vieux camarade ?* De tels exemples cependant ne sont guère probants, ces sortes de phrases pouvant toujours être considérées comme des remarques d'ordre général, des aphorismes qui s'appliquent accidentellement à la personne qu'on interpelle.

On = Il, elle. — On remplace aussi le pronom sujet de la 3e personne, soit au masculin, soit au féminin : *Et cette Doña Sol !... Comte, si je suis fait empereur, par hasard, Cours la chercher. Peut-être* **on** *voudra d'un César* (V, II, *Hern.*, IV, 1) ; — *L'audace de Sténio excita donc plus de joie que de colère, et* **l'on** *refusa le rendez-vous, certaine que Sténio ne s'y rendrait pas moins... et quand l'heure fut venue,* **on** *résolut d'y aller pour l'accabler de mépris* (G. SAND, *Lélia*, LII). On parlera ainsi chaque fois qu'il s'agira de personnes auxquelles tout le monde pense, mais qu'on ne veut pas nommer, ou lorsqu'on désire donner à la conversation un ton confidentiel, faire des allusions, etc. *Les parents n'étaient au courant de rien, personne ne se doutait :* **on** *s'écrivait en cachette, et* **l'on** *parlait d'avenir.*

CHAPITRE XVI

RÉPÉTITION, REPRISE, MISE EN RELIEF DU SUJET

Un verbe, un sujet. — Par tradition, on lâcha longtemps des phrases où des subordonnées présentaient un verbe sans sujet : *J'ay reçu les lettres que m'avez envoyées.*

Mais, à vrai dire, la seule question qui restât ouverte, quand la période classique commença, était de savoir s'il fallait un sujet dans chacune des propositions, alors qu'elles étaient coordonnées et intimement unies par *et*. On vit bien, malgré tout, que ce qui importait, c'était moins le caractère de la ligature que l'unité interne, et, après Vaugelas, la règle s'établit que le seul cas où l'on puisse tolérer l'absence d'un sujet propre, c'est celui ou plusieurs verbes ont un sujet commun et sont au même temps, au même mode, au même nombre, à la même personne. Comme toujours, il se trouva des rigoristes pour aller plus loin. D'après eux, il eût été incorrect de dire avec Joad : *Je crains Dieu, cher Abner,* **et n'ai** *point d'autre crainte* (RAC., *Ath.*, 64). La règle n'alla pas jusque-là ; mais on vit disparaître des phrases telles que celles-ci, dont les spécimens ne sont pas rares au XVIIe s. : **Le bras** *toûjours vainqueur du grand Dieu des armées* **Fera mordre** *la poudre à ces audacieux ;* **Et verront** *à leur honte... Qu'en vain* **ils opposoient** *les foudres de la terre A la foudre des cieux* (RACAN, *Psaum.*, XIX) ; — **nous avons** *passé les rivieres les plus rapides,... et* **n'aurions** *pas fait tant de belles actions, si nous estions demeurez oisifs* (VAUG., II, 143).

Quand le sujet était un représentant, les mêmes règles s'imposèrent. On lit encore dans Nicot : *houx est un petit arbrisseau dont les feuilles sont armées de picquons tout autour,* **et garde** *sa verdeur mesme au plus fort de l'hyver* (340, col. 2). Il en fut ici comme partout. Le conjonctif devint nécessaire en même temps que les autres pronoms. On s'abstint de le reprendre dans les mêmes conditions .

Dans notre langue actuelle, il faut, pour ne point donner de sujet à un verbe, qu'il soit intimement uni à un autre, de telle façon que les diverses actions soient pour ainsi dire les portions, les phases d'une action d'ensemble : **il** *jure, renie, proteste ;* **ils ne sacrifient** *pas leurs rancunes,* **et comptent** *bien un jour ou l'autre tirer vengeance de leur échec ;* — **il** *leur* **déroba** *des marches,* **occupa** *des passages avantageux,* **sacrifia** *quelque cavalerie pour donner le temps à son infanterie de se retirer en sûreté.* **Il sauva** *ses troupes* (VOLT., *Charles XII*, l. IV) ; — *Alors,* **elle fixa** *sur lui ses grands yeux bleus, pour une dernière prière sans doute ; puis* **croisa** *les deux bouts de son tartan,*

attendit *une minute encore, et* **s'en alla** (FLAUB., *Éduc.*, I, 315). En dehors de ce cas, lorsque chez un écrivain comme Michelet on rencontre des exemples où le pronom n'est pas exprimé, il n'y a pas lieu d'y attacher d'importance. Flaubert s'est enhardi jusqu'à écrire : *Son père...* **écrivit,** *en fournissant les explications les plus précises, et* **terminait** *sa lettre par une badinerie* (*Ib.*, II, 42). Ces cas, assez rares d'ailleurs, ne sont que des archaïsmes ou des fantaisies (1).

D'ordinaire, si peu que les actions soient distinctes, quels que soient les rapports et les ligatures, chaque verbe a son sujet : *Arnoud se plaignait de la cuisine ;* **il se récria** *considérablement devant l'addition, et* **il la fit** *réduire* (FLAUB., *Éduc.*, I, 11).

La reprise du sujet. — Dans l'ancienne langue, le sujet se trouvait souvent répété, soit par souci de clarté, soit par gaucherie : *Bien l'avez entendut ;* **li quens Rollanz, il** *est mult iraseuz* (*Rol.*, 776) ; — **li bourgois de Troies,** *quant* **il** *virent que...* **il** *mandèrent* (JOINV., 58 A).

Au XVIe s., le sujet se répétait encore souvent sans utilité : **ceux** *sur lesquelz regna Janus,* **ils** *voulurent estre nommes Janigenes* (LEM. DE BEL., 14 ; cf. HUG., *Synt. de Rab.*, 349).

Les exemples sont encore nombreux au XVIIe s. : **M. de Turenne,** *ayant avis que Mademoiselle avoit voulu voir l'armée en bataille,* **il** *fit marcher ses troupes* (LA ROCHEF., II, 393) ; — **Dieu** *voyant les Religieuses infectées de l'hérésie des cinq Propositions,* **il** *avait opéré ce miracle* (RAC., IV, 472, *P.-R.*). Cependant, en langue classique, les cas où le sujet se trouve répété sont ceux où la clarté l'exige, le sujet étant un peu éloigné de son verbe. Il peut en être séparé.

a) PAR UN DÉTERMINATIF QUELCONQUE, particulièrement par un participe et ses dépendances : **L'ame** *la plus robuste et la mieux preparée Aux accidens du sort, Voyant auprès de soy sa fin toute asseurée.* **Elle** *s'estonne fort* (THEOPH., I, 211) ; — **Du** *siecle les* **mignons,** *fils de la poule blanche,* **ils** *tiennent à leur gré la fortune en leur manche* (RÉGN., *Sat.*, III).

b) PAR UN CONJONCTIF : **L'Aurore** *qui... Voit....* **Elle** *pleure et rougit de honte* (THEOPH., II, 62).

c) PAR UNE PROPOSITION CONJONCTIONNELLE : **Annibal,** *après qu'il eut exactement appris...* **il** *fit voir* (MALH., I, 156).

La répétition avait lieu particulièrement lorsque la phrase débutait par un conjonctif généralisé : **Qui** *se contraint au monde,* **il** *ne vit Qu'en torture* (REGN., *Sat.*, XV) ; — **Qui** *me croit absent,* **il** *a tort* (MALH., I, 293) ; — **Qui** *délasse hors de propos,* **il** *lasse, et* **qui** *lasse hors de propos délasse* (PASC., *Pens.*, art. VII, 30). Cf. p. 197.

(1) Dans la langue familiale, il arrive qu'on omette le pronom sujet, lorsqu'on s'adresse à un petit enfant : *n'a pas embrassé sa maman ce matin, a fait le vilain hier !* C'est qu'alors on se rabaisse au niveau des enfants à qui l'on parle, en adoptant leur propre langage. L'enfant en effet (comme le primitif) parle ainsi : *non ! veux pas !*

Vaugelas condamna ce pléonasme (II, 4). La répétition du sujet a disparu au fur et à mesure que l'art s'est assuré, et que la phrase française a été mieux constituée. On y voit un sujet dominer toute une période, sans qu'on ait besoin de le répéter : **vous-même,** *inquiet, étonné, Plus que Britannicus* **paraissez** *consterné* (RAC., *Brit.*, 377).

La reprise du sujet est aujourd'hui tout à fait nécessaire quand un complément est joint au sujet de la Ie ou de la IIe personne : **tu** *parles ainsi,* **toi** *que j'estimais tant.* Jusqu'à l'époque moderne, on se dispensait de reprendre ainsi le sujet exprimé par *je, tu, il,* même si une proposition conjonctive dépendait de ces pronoms : *Comme seriez-***vous** *âpre à exiger,* **qui** *avez si peu de patience à rendre?* (MALH., II, 210) ; — *comme supporterois-***je** *d'un homme,* **qui** *ne puis pas supporter le vin ?* (Id., II, 645).

C'était un cas un peu particulier que celui où un personnel, un démonstratif, etc., reprenaient des sujets antérieurs. On se dispensait souvent de cette sorte de reprises, jusque chez les classiques : *le duc de Luynes, Noirmoustier et moi,* **fûmes** *lieutenants généraux* (LA ROCH., II, 121). Elle se fait d'ordinaire aujourd'hui. Nous groupons les sujets à l'aide d'un *nous* (Voir p. 270).

Mise en lumière des sujets. — 1° Lorsqu'on veut insister sur l'idée du sujet, si ce sujet est un nom, on le détache en tête de la phrase, puis on le répète par un pronom : **Cette femme, elle est** *déjà venue hier.* Ou bien on l'annonce : **Il ira, cet** *ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger ;* **il ira** *en cette Grèce polie* (BOSS., *Panég. St Paul,* 1er point) ; — **elle devait** *bien compter sur ses charmes.* **la dame** *qui se servait d'une pareille Dariolette !* (GAUT., *Frac.*, I, 40).

2° S'il s'agit d'un nominal, on use des mêmes procédés. A la 1re et à la 2e personne du pluriel, comme il n'existe qu'une seule forme de pronoms : *nous, vous,* cette forme sert aussi à répéter le sujet.

A la 3e du pluriel et aux trois personnes du singulier, on se sert des formes lourdes. (Voir le tableau donné p. 246).

1re pers. — *Moi, j'irai ;* **Moi,** *pour vouloir si peu,* **je** *ne suis pas si fou* (V. H., *Hern.*, I, 4).

2e pers. **Tu t'abaisserais** *ainsi,* **toi ?**

3e pers. **S'il venait, lui,** *pensez-vous qu'on le prendrait ? — Puisque Angélique aime réellement Valère, elle doit l'épouser malgré son défaut, et* **lui,** *il* **continuera** *de jouer, sauf à la rendre malheureuse* (Ste BEUVE, *Lundis,* VII, 11).

REMARQUE. — La reprise du pronom sert souvent à marquer l'opposition entre deux sujets : *Comme Montaigne, comme Madame de Sévigné, et mieux encore, La Fontaine a l'invention du détail.* **Eux, ils ne l'ont** *que dans le style, et* **lui, il l'a** *dans le style à la fois et dans le jeu des petites scènes* (Ste BEUVE, *Lundis,* VII, 525) ; — *Il n'était pas de ceux que la critique*

console de l'art... **lui, il n'a su** *que haïr la vie du moment, pour parler son langage, qu'elle n'était plus la jeunesse sacrée* (Id., *Ib.*, VIII, 373).

PERSONNEL ACCOMPAGNÉ DE **même.** — Il arrive souvent qu'un personnel tonique accompagné de *même* fait disparaître le personnel de conjugaison : *D'un perfide ennemi j'ai purgé la nature ; A ses monstres* **lui-même a servi** *de pâture* (RAC., *Phèd.*, 969).

Le pronom accompagné de *même* peut renforcer le sujet, même non exprimé, par exemple à l'impératif : **Toi-même** *en ton esprit* **rappelle** *le passé* (Id., *Ib.*, 683).

C'EST. — Mais le moyen essentiel qu'emploie la langue pour mettre en lumière tout élément qui doit ressortir, c'est l'emploi de la formule *c'est* devant le mot à souligner. (Cf. p. 30) : **C'est moi qui** *ai fait cela ; — Hippolyte ? Grands Dieux !* — **C'est toi qui** *l'as nommé !* (RAC., *Phèd.*, 261) ; — *Quand l'esclavage du corps était le fruit terrible de la victoire, le ciel agissait ainsi par pitié pour le vaincu : mais quand* **c'est l'âme qui** *subit l'étreinte funeste de la débauche, le châtiment est là tout entier* (G. SAND, *Elle et L.*, XIII, 123).

On augmente aussi le relief que prend le sujet quand, au lieu de dire : **c'est l'avenir** *de ma fille qui me préoccupe*, on renforce en disant : **ce qui me préoccupe, c'est** *l'avenir de ma fille*, c'est-à-dire en mettant le sujet derrière, après l'avoir fait attendre, et l'avoir annoncé. *Quel que soit le plafond ou la voûte qu'un enfant a au-dessus de sa tête,* **ce qui se reflète** *dans ses yeux,* **c'est le ciel** (V. H., *Quatre-vingt-treize*, III, III, 7) ; — Comparez : **une chose qui l'ennuyait, c'est qu'il ne savait** *comment rembourser Jérome.*

Isolement du sujet. — L'expression *de moi* s'est employée à cet effet jusqu'à l'époque classique : **De moi,** *que tout le monde à me nuire s'apprête* (MALH., I, 30) ; — **De moy,** *je ne puis que le loüer* (BALZ., 1665, I, 234 ; H. L., III, 646). Mais Vaugelas conseillait de garder pour la poésie cette expression : *de moy.* Il déclarait *pour moy* plus usuel en prose, et cette dernière formule a éliminé l'autre : *je ne vois pas.* **pour moi,** *que le cas soit pendable* (MOL., *Mis.*, 29).

On dit aussi : *pour ma, ta, sa part :* **pour ma part,** *je n'y crois pas.* Molière écrivait encore : *je saurai* **de ma part** *expliquer ce silence* (*Mis.*, 1645. Le sens primitif est : *de mon côté*).

On se sert enfin de *quant à : Je joue les Bradamante et ne suis pas poltronne :...* **quant à notre duègne,** *elle est un peu sorcière* (GAUT., *Frac.*, I, 52). La langue possède encore d'autres locutions : *en ce qui le concerne, pour ce qui est de*, etc. : **En ce qui le concerne,** *il est prêt.*

SECTION II : LA PHRASE IMPERSONNELLE

CHAPITRE PREMIER

LES FORMES IMPERSONNELLES DE L'ACTION

La forme impersonnelle. — Il existe, nous l'avons dit (1), et c'est là chose très importante pour celui qui veut étudier les rapports de la pensée et du langage, une façon spéciale de concevoir l'action ou l'état, où la pensée part de l'idée de l'acte, non du sujet qui le fait. On a plusieurs fois parlé de verbes « *unipersonnels* » : *il neige*, c'est « *impersonnels* » qu'il faut dire. Ils n'ont point de personnes, pas même une. Ces verbes étaient très nombreux en a. f. Quelques-uns ont disparu tout à fait : *il estoet* (est besoin) ; *il chaut, il me vient, il grieve, il poise, il deust, il pert.* D'autres sont archaïques : *il appert* (il apparaît), *il conste*, (il est certain), *il sourd, il me souvient, il me fâche, il m'ennuie.* Mais il en reste qui sont en pleine vie : *il faut, il advient.* Les phénomènes de la nature sont exprimés pour la plupart sous cette forme : *il pleut, il neige, il vente, il tonne.* Elle sert aussi à l'expression de toutes sortes d'idées abstraites : *il convient, il est, il y a*, dont nous reparlerons plus loin.

Verbes personnels construits impersonnellement. — Il importe de remarquer qu'en dehors des verbes peu nombreux qui ne sont qu'impersonnels, comme *falloir*, il y a une foule de verbes ordinaires qui s'emploient impersonnellement. Pour mieux dire, il y a, à côté de la construction personnelle ordinaire : *un wagon arrive aujourd'hui*, une construction impersonnelle : *Il arrive aujourd'hui un wagon.* Pour mesurer l'extension de cette forme impersonnelle, instrument essentiel de langage, il faut considérer qu'elle s'applique à des verbes actifs, ou simples ou pronominaux : *Il arrive, il se peut*, et aussi à des verbes à forme passive. Si on ne dit plus : **Il fut oublié** *d'y employer* (MALH., IV, 128) ; — **Il fut dansé, sauté, ballé** (LA FONT., *Cont.*, I, 518), on dit encore fort bien : **Il fut arrêté** *qu'on irait ;* — **il est prouvé** *qu'ils étaient complices ;* — **il n'étoit parlé que** *des grands préparatifs...* (RAC., V, 253). Ou bien, en substituant au passif le pronominal : **Il se fait** *des souliers à deux cents francs :* — **Il se coupait** *bien de temps en temps en France une tête par-ci, par-là* (V. H., *Dern. j.*). Aux verbes, il faut ajouter

(1) Voir p. 13.

les expressions verbales où entrent noms et adjectifs : **Il est temps** *d'y penser ;* — **Il serait bon** *d'y penser.*

De sorte qu'en f. m. les phrases de cette sorte pullulent : **Il est arrivé** *une auto pleine de monde ;* — **il s'est produit** *une fissure ;* — **il s'y mêle** *autant de vanité que de dévouement ;* — **il en vient** *des touristes ici !* — **Il n'en manque pas** *des fabriques autour de chez nous* (A. DAUD., *Cont.*, Monol. à bord). Comme nous allons le voir, elles n'ont pas peu contribué à varier la syntaxe et à embrouiller l'analyse.

CHAPITRE II

EXTENSION DU SUJET AUX VERBES IMPERSONNELS

Dans l'ancienne langue. — En a. f., les verbes impersonnels n'avaient en général pas de sujet. Ils en ont pris un comme les autres : *il pleut, il tonne.*

La langue n'a pas suivi sur ce point la logique, car logiquement une action n'a pas nécessairement un auteur qui la fait. Quand on s'écrie : *Tiens ! il neige*, on ne suppose pas que quelqu'un précipite de la neige sur le sol ; on exprimerait exactement la même pensée par les mots : *Tiens ! la neige.*

Dans l'*Alexis*, sur 41 verbes impersonnels, 40 ne sont pas précédés de *il* (ou bien il n'y a aucun pronom, ou l'on trouve *ço*). Toutefois des exemples de *il* apparaissent dans *Roland :* **Il** *n'en* **i ad** *chevalier ne barun* (2418). On voit par là que *il*, sujet de l'impersonnel, n'est pas le résultat de la survivance du pronom neutre latin ; c'est l'extension au verbe impersonnel du *il* masculin, employé devant les verbes ordinaires.

Extension de il. — A partir du XIIe s., mais surtout en m. f., l'usage de *il* s'étendit. Il est déjà général au XVIe s., si bien que, tout en employant lui-même des verbes impersonnels non précédés de *il*, Malherbe critiquait vivement certains passages de Desportes où manque le pronom. Dans les exemples que donnent les grammaires du temps, *il* se rencontre partout. Cela explique que Vaugelas et ses successeurs n'en aient point parlé ; l'usage du pronom *il* leur paraissait établi (H. L., I, 226 ; II, 412 ; III, 480). On peut considérer que, dès cette époque, on dit : *il pleut, il convient*, etc...

Survivances. — Toutefois beaucoup de verbes impersonnels se sont longtemps employés sans le mot *il : arrive, convient, si besoin est, bon fait, semble, me souvient que.*

Aujourd'hui encore il reste des traces de l'ancien usage dans des locutions toutes faites, moins fréquentes de nos jours qu'au XVIIe s., moins fréquentes dans la langue littéraire que dans la langue populaire, qui pourtant ne sont pas négligeables.

Il y a est aujourd'hui la seule forme correcte, et pourtant on peut dire encore : *tant* **y a** *que : — puisque Madame* **y a.** On dit encore quelquefois : *comment vous* **va ?** — *S'entend* est admis, comme au XVIIe s. : *Je veux que l'hymen vous unisse... Pourvu qu'il te plaise,* **s'entend** (MONTFL., *Trigaud.*, IV, 3) ; *si besoin est* est devenu, en changeant l'ordre des mots, *s'il est*

besoin (1); — *m'est avis* est un peu familier : **m'est avis** *que vous méritez ce qui vous arrive.*

L'absence de sujet se constate encore avec *rester* dans les expressions : **reste** *à dire*, **reste** *à faire*. En arithmétique, on dit presque toujours : *de 5 ôté 3*, **reste 2.** Avec *sembler*, dans *que vous* **semble** *de ? si bon me* **semble,** point de *il*. Avec *servir : que* **sert** *de se plaindre? Rien* **ne sert** *de courir* (LA FONT., *Fab.*, VI, 10). Avec *valoir*, dans *mieux vaut :* **mieux vaudrait** *une louve affamée en quelque âpre forêt* (MUSSET, *D. Paez*, I) : si on déplace les mots, il faut employer le sujet : *il vaudrait mieux*. Comparez : *vaille que vaille* ; — *Enfin*, **vaille que vaille,** *J'aurois sur le marché fort bien fourni la paille* (RAC., *Plaid.*, 19) ; — **autant vaut** *partir tout de suite*. Avec *venir* nous avons gardé *d'où vient :* **d'où vient** *que vous rentrez si tard ?*

Il faut encore rapprocher diverses expressions : *tant s'en faut : peu s'en faut ; — plaise à Dieu ; à Dieu ne plaise ; — qu'importe ? n'importe ; — suffit ; — n'empêche* (H. L. I, 226 ; II, 412). Toutefois plusieurs d'entre elles ne sont que des formules qui appartiennent au lexique. Le même mathématicien qui dit : *suffit*, dira : *pour que deux triangles soient égaux*, **il faut et il suffit,** jamais : *faut et suffit*.

Mais, en langue populaire, l'omission du pronom est encore vraiment commune avec différents verbes : **Faut** *pas y aller ;* — **suffit** *que je lui ai dit*. Les auteurs qui la reproduisent n'ont pas manqué de s'en souvenir : **Paraît** *que nous sommes de l'arrière-garde, dit la voix blagueuse de Loubet* (ZOLA, *Déb.*, 28) ; — *Rien à faire, ça tournait mal*, **valait** *mieux chercher plus loin !* (Id., *Ib.*, 159) ; — *Venez donc...* **y a** *des chevaux qui claquent* (Id., *Ib.*, 447). Pour l'impersonnel le plus commun *il y a*, il est incontestable que dans la langue soignée, on dit toujours : *il y a* (2) ; mais c'est là un usage récent ; en a. f. on ne trouve presque jamais que *i a*, et il n'est pas facile de savoir ce que représente cet *i*, car dans la prononciation *i(l)* et *y* se confondaient absolument, ainsi que nous l'avons vu.

Autres sujets des verbes impersonnels. Ce et Il. — *Ce* et *il* ont été longtemps en concurrence devant les impersonnels. Aujourd'hui encore on peut dire : *ce me semble* et : *il me semble*. Mais jamais on n'emploie *ce*, quand il y a un objet qui vient après *sembler :* **il** *me semble que vous vous trompez.*

Quand il s'agit non de verbes, mais de locutions impersonnelles, *ce* et *il* s'emploient tous deux. La langue a introduit très subtilement une différence à laquelle elle est en général restée fidèle. Quand l'expression est faite d'un nom, d'un adverbe, d'un attribut qualifié, quand en somme elle présente une idée propre, c'est *ce* qui s'emploie : **c'est une œuvre pie** *que de le tirer de cette affaire ;* — **c'est trop** *de deux stylographes ;* — **c'est mal fait** *de le raconter*

(1) Cf. **Pas n'est besoin** *de dogmes pour faire balayer les rues* (PLAUB., *Éduc.*, I, 312).

(2) Le peuple a refait des formes nouvelles *nya, nyena :* **nyen** a *beaucoup*. La forme correspondante négative est *nia pas :* **nia pas** *d'eau*, **nia pas** *tombé de pluie.*

à tout le monde ; — les noms qui se prêtent à cette construction sont du reste en nombre assez limité : *c'est folie, raison, dommage*, etc.

Au contraire, *il* suffit quand il ne s'agit que d'une qualité, d'une manière d'être, quand la phrase forme un tout où l'expression impersonnelle joue le rôle d'une sorte de caractérisation : **il m'est agréable** *de vous le dire ;* — **il est temps** *de partir ;* — **il est impossible** *de rien y changer* (1).

Naturellement les applications sont délicates. On dit : **Il** *n'est pas en mon pouvoir de le faire*, mais : **ce** *n'est pas dans mes attributions de le faire*. En outre, il faut se garder d'appliquer l'observation aux expressions impersonnelles qui ne sont pas suivies de compléments. On dit en effet : *quoi qu'***il** *en soit* et non : *quoi que* **c'***en soit*, comme on disait jadis ; de même, **il** *était six heures*, **il** *était temps*. En revanche, on dit : **c'***est bien fait*, et non : **il** *est bien fait*.

C'EST. — (2) C'est là sans doute la raison profonde d'analogie qui explique l'évolution par laquelle on a abouti à la formule *c'est*. En a. f. *ce* était incontestablement l'attribut : *ce suis-je*. Il est devenu aujourd'hui le sujet : *c'est moi*. Ce changement a eu lieu en m. f. On avait commencé par dire : *ce sui je, c'es tu, c'estes vous*, où *je, tu, vous* étaient sujets. Puis le sens de cette construction s'est obscurci, et *ce*, placé devant le verbe, a été peu à peu considéré comme le sujet, d'où une tendance à accorder le verbe avec lui : *c'est vous*, et à substituer *moi, toi*, à *je, tu*. Au XVIe s. l'ancienne forme est encore courante : *C'***est il** (ROG. DE COLLERYE, 115). Mais déjà l'usage était répandu de dire : *est-ce moi ? est-ce toi ?* quand on interrogeait. Au début du XVIIe s., la règle n'était pas encore définitivement fixée. Maupas donne encore les deux formes : *c'est moi, ce suis-je* (*Gram.*, 147). Dès le premier tiers du XVIIe s., la forme moderne l'a emporté.

Toutefois l'évolution, en raison même de l'époque où elle devait se terminer, n'est pas allée jusqu'au bout. Tandis que toutes les autres personnes se construisaient avec *c'est* invariable : *c'est moi, toi*, etc., la 3e personne du pluriel continuait, au XVIe s., à varier assez régulièrement ; on disait devant un nom pluriel : **ce ne sont** *pas* **les gens** *de pied... il faut que* **ce soient les gens** *de cheval* (BRANTÔME, *G. Cap.*, V, 125) ; de même devant le pronom *eux :* **c'est** *eux* ou **ce sont** *eux*. Sans aucun doute, si la langue avait été laissée à elle-même, elle aurait fini par ne plus connaître, au bout d'un temps plus ou moins long, que le seul *c'est*. On eût dit : *C'est les gens de pied, c'est eux*, comme on disait : *c'est nous, c'est vous*. Mais les grammairiens sont intervenus et ont fixé la règle avant que l'invariabilité totale fût acquise. Par exception, si le verbe *être* tombe sur un substantif ou sur un pronom de la troisième personne du pluriel, il peut en recevoir l'accord : **ce sont** *les ennemis ;* —

(1) « Le substantif, par sa nature, empêche dans la forme du jugement une impersonnification de l'expression et exige un *ce ;* l'adjectif n'a pas ce caractère indépendant ; il ne dit pas ce que quelque chose est, mais ajoute seulement à ce quelque chose une certaine qualité » (KJELLMAN, *La construction de l'inf. dép. d'une locution impers.*, Upsal, 1913, 4).

(2) V. p. 14 et suiv., et H. L., II, 441 ; III, 534.

c'étaient *d'excellents fruits ;* — **ce sont** *eux ;* — **ce furent** *elles qui l'aidèrent.* Le pronom *ce* devient alors un attribut : *Les ennemis sont* **ce** (*dont je parle*); *Elles qui l'aidèrent furent,* d'après l'analyse officielle, **ce** (*dont il s'agit*) !

Malgré tout, les grammairiens acceptent que parfois le verbe, même suivi d'un pluriel, garde souvent le démonstratif pour sujet : **Ce n'est plus ces promptes saillies** *qu'il savait si vite et si agréablement réparer* (BOSS.). L'Académie constate qu'on peut écrire également : *Quand* **ce serait** ou *quand* **ce seraient** *les Romains ;* — **Ce n'était** ou **ce n'étaient** *que festins.*

Il y a, dit-on, une nuance de sens entre les deux expressions.

1° « Avec le verbe au pluriel, on porte l'attention sur le mot qui commande l'accord ; le sujet alors domine l'action : **Ce sont les grands** *qui ont donné du crédit à l'impie* (MASSILLON) ; — **ç'ont été vos premiers plaisirs** *et comme les jeux de votre enfance* (FLÉCHIER).

2° « Avec le singulier, on laisse au démonstratif toute sa portée, et c'est sur l'idée, sur l'action même qu'il attire la réflexion : **C'est eux** *qu'il faut récompenser* (Acad.) ; — **Ce n'est pas** *seulement des hommes à combattre,* **c'est** *des montagnes inaccessibles,* **c'est** *des ravins et des précipices* (BOSS.) ; — **Ce n'est** *pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit* (RAC., *Andr.*, 228). Le singulier insiste sur l'idée principale attachée aux verbes *récompenser, combattre, poursuivre.* La différence des deux tournures est donc réelle, quoique délicate : c'est une richesse de style à conserver. » (LEMAIRE, *Gr. fr.*, 153).

Un respect superstitieux entoure cette règle. *C'est eux* est considéré comme populaire, on l'évite. En fait, les curieux ont recueilli chez les meilleurs auteurs d'innombrables exemples du singulier (1). D'autre part, la règle — les théoriciens l'admettent eux-mêmes — convient fort mal à la forme interrogative ; *sont-ce* n'est guère moins barbare que *seront-ce* ou *furent-ce.*

La courte histoire qui précède suffit à faire juger la valeur d'une doctrine fondée sur une ignorance totale de la marche du langage. Nous avons là le type même de la distinction imaginaire, intervenue au moment où de soi-même tout se clarifiait et s'unifiait, *c'est* devenant une formule invariable (2).

CELA, ÇA. — Les impersonnels tendent à prendre un autre sujet que *il.* Dans beaucoup de cas, *ça* représente une idée exprimée antérieurement, il joue le rôle de représentant : *Ne vous fourrez pas dans cette affaire,* **ça** *sent la faillite ; ça* renvoie à *cette affaire* (3). Mais en outre, surtout dans le langage familier, on emploie souvent de nos jours le mot *ça,* sans qu'il représente un autre sujet : **Ça** *me fâche* **de penser** *que vous êtes parti sans m'avertir ;* — **Ça** *vous fatigue peut-être* **de marcher.** On entend même dire : **ça** *chauffe,* **ça** *pleut,* **ça** *fume,* **ça** *sent le brûlé.*

(1) Voir BASTIN, *Glan.*, 23-25.

(2) Voir FOULET, *Comment on est passé de* **ce suis-je** *à* **c'est moi** (*Romania*, Janv. 1920).

(3) *Ce que,* si cher à Vaugelas, ayant été remplacé par *de ce que,* on en arrive à dire : **De ce que** *ces jeunes gens chantent l'Internationale,* **ça** *ne signifie pas qu'en cas de guerre ils tireraient sur leurs généraux* (DON., *La Patr.*, I, 1).

CHAPITRE III

LE PRÉTENDU SUJET LOGIQUE DES IMPERSONNELS

On peut accepter que, dans certaines phrases, l'esprit considère comme un sujet les mots placés après le verbe impersonnel. *Il est arrivé un malheur* apparaît comme l'équivalent de : *un malheur est arrivé*, avec cette différence que le premier tour met l'action en relief. La phrase part de là.

Il en est ainsi dans une foule de cas où l'on construit impersonnellement un verbe quelconque. Mais il s'en faut bien que cette notion de sujet logique puisse s'appliquer partout, et convenir à l'analyse des phrases impersonnelles en général.

Nous avons dit qu'il fallait considérer comme un véritable complément d'objet les séquences des impersonnels : *Il faut du pain ; — il conviendra de vous décider ; — il faut que vous choisissiez ; — il est utile que vous le fassiez le plus tôt possible.*

C'est sous l'influence de la Grammaire logique qu'on analyse : *il faut de la vertu, il faut faire cela, il serait bon d'y aller*, en disant que *il* est le sujet grammatical, *de la vertu, faire cela* ou *d'y aller* le sujet logique.

Tout en affirmant que *de mentir* était logiquement le sujet, les grammairiens ne savaient en vérité ce que faisait là le *de*. Ils ont analysé d'abord *de mentir* comme un complément en dépendance, puis comme une sorte d'apposition (1).

On sait aujourd'hui comment se sont formées les phrases telles que : *il est honteux de mentir* (2). On est parti du type : *de mensonge vient honte*, puis : *de mentir vient honte*. De là on est passé à : *de mentir est honteux ;* d'où, par le renversement des termes : *(il) est honteux de mentir*. C'est une extension purement analogique ; essayer de lui appliquer l'analyse directe et chercher un sujet ou un complément dans *de mentir*, c'est aller de parti pris à l'arbitraire et à l'erreur. Même observation sur : *il suffit de le savoir, il suffit d'un accident pour mourir* (3).

(1) « Après les formes impersonnelles, les infinitifs et les propositions précédées de la conjonction *que* ne sont pas un complément du verbe, mais servent à déterminer le sujet. Ainsi : « *il faut voir le monde pour se former* » s'explique par : *il* (ceci) *voir le monde faut*, est nécessaire. — « Il importe que vous partiez ». *Il* (à savoir) *que vous partiez, importe*, est important.

Dans le même cas, après un adjectif mis en attribut, l'infinitif avec la préposition *de* se rattache encore au sujet *il*, qui signifie vaguement *la chose, l'acte, le fait* : « *Il est important de se hâter* ». *Il* (le fait) *de se hâter est important.* « *Il est bon de savoir à quoi s'en tenir* ». *Il* (l'acte) *de savoir est bon* » (LEMAIRE, *Gr. fr.*, 255).

(2) TOBLER, *Mélanges*, 269 et suiv.

(3) Voir KJELLMAN, *o. c.*, *p.* 37 et suiv.

Dès l'époque latine, c'était l'accusatif ou l'ablatif qu'on trouvait derrière *pluit : pluit sanguinem,* auquel correspond le français : *il pleut du sang.* Et beaucoup d'autres locutions se sont formées sur ce type : *il grêle des balles, il tombe des hallebardes, il en pleuvait du fer sur ce talus !*

Avec des verbes comme *falloir,* qui n'étaient pas héréditairement impersonnels, on peut admettre que ce qui suivait le verbe, l'infinitif ou le nom, a été sujet, tant que le verbe employé personnellement a eu un sens identique à celui qu'il avait dans la locution impersonnelle. Ainsi dans : *Il faut un bras d'homme pour soulever ce poids, un bras* a pu être sujet aussi longtemps que l'on a pu entendre : *il faut un bras* dans le sens de : *un bras manque.* Mais nous sommes loin de cela et depuis longtemps : *faillir* et *falloir* font deux verbes, si bien qu'on en arrive à dire : *vous avez tout ce qu'il vous faut,* et assurément cela ne signifie pas : *vous avez tout ce qui vous manque,* pure absurdité.

Dans l'expression actuelle — fort ancienne — *il faut de la vertu,* il est impossible de considérer *de la vertu* autrement que comme un complément et non point un sujet. Dans la phrase : *il me faut le faire,* même explication. L'infinitif est le complément, tout comme dans : *je dois le faire ;* le sens est du reste à peu près équivalent. La désignation de l'être qui a l'obligation est ajoutée dans l'objet secondaire *me,* au lieu que la phrase parle de l'idée de cette personne, voilà toute la différence ; elle est d'ordre sémantique. En tous cas le lien qui attache l'obligation exprimée à un objet est le même dans les deux phrases.

Quant à *il,* il ne désigne point assurément un sujet auteur d'action. Il est analogique et ne représente rien ; il n'en est pas moins le sujet, et ne joue en aucune façon le rôle qu'on lui a attribué d'annoncer un vrai sujet qui viendrait derrière. Ce sujet qui suit est un objet.

S'il était besoin d'insister sur la démonstration d'un fait aujourd'hui établi par l'histoire de la langue, on pourrait considérer les phrases où les impersonnels peuvent être suivis d'une proposition commençant par *que.* Ainsi : *il faut, il convient* **que vous lui fassiez** *une visite.* (Cf. *il est possible* **qu'il fasse** *bon accueil à nos propositions ; — il est certain* **qu'elles sont** *acceptables*).

Il sera bon de citer quelques exemples : *Comment se fait-il qu'on l'ait rencontré à cette heure là dans la rue ? — Il se peut que l'entreprise réussisse, mais il y a peu de chances ; — Il était d'usage qu'on baisât la main aux dames ; — Il me tarde... que je n'aie des habits raisonnables* (MOL., *Mar. f.,* 2) ; *— Il est mieux que je n'aie pu te parler* (A. KARR, *Tilleuls,* 32) ; *— il était fort à craindre... qu'il ne partît au hasard des coups de fusil* (MICHEL., *Rév.,* III, 97) ; *— Il suffisait alors à M. de Bouillé que l'Autrichien fît une démonstration extérieure* (Id., *Ib.,* III, 30).

Assurément rien n'empêche qu'une proposition nominale soit sujet d'un verbe, mais il importe d'observer que, dans les exemples, le mode varie suivant le sens du verbe impersonnel. Où prend-on qu'un mode dans une

proposition qui serait sujet puisse se régler d'après le verbe ? Cela est essentiellement dans le caractère de la proposition attribut ou de la proposition objet : *C'est un bonheur qu'il ait encore reçu la dépêche.*

A ces phrases il en faut même ajouter d'autres telles que : *ce qui m'étonne, c'est qu'il se* **croie** *jamais assez fort... pour oser en rejeter une* (religion) (BENJ. CONST., *Ad.*, x). Le subjonctif y est amené par *étonne*, ainsi que dans *je m'étonne que.*

En vain ferait-on un rapprochement avec des phrases comme : *qu'il puisse rendre des services dans cette situation, c'est chose douteuse.* Ce n'est pas en effet sous l'influence du mot *douteuse* que le subjonctif *puisse* apparaît ici. Il existerait tout aussi bien si à *douteuse* on substituait *certaine : qu'il puisse rendre des services, c'est chose certaine*, et cependant on dirait : *c'est chose certaine qu'il pourra rendre des services.* En réalité, c'est la transposition qui entraîne le subjonctif. Quand on détache ainsi au début de la phrase une idée, on la présente au subjonctif : *qu'il soit travailleur, je l'affirme ; — qu'il veuille bien faire, je le reconnais hautement.* C'est là un fait de mécanisme grammatical qui n'a rien à voir avec l'enchaînement logique des idées, et qui n'est pas très ancien dans la langue.

Comme, malgré tout, il y aurait peut-être des inconvénients — surtout pédagogiques — à considérer résolument comme des objets ou des attributs les éléments de phrase qu'on doit reconnaître comme tels, on pourrait, tout en renonçant à la vieille analyse, ménager les transitions, et, pour ne point choquer de front les habitudes, appeler en attendant les termes en question : *dépendances des verbes impersonnels subjectifs* ou *séquences.* Ces mots ont un très grand avantage : ils ne signifient rien.

Verbes impersonnels devenant personnels. — De même que les verbes personnels passent à la construction impersonnelle, de même les verbes impersonnels s'emploient personnellement. La Fontaine a dit : *Contrat passé,* **notre homme** *Tranche du roi des airs,* **Pleut, vente** (*Fab.*, VI, 4). Et Bossuet : **lui** *qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, et* **qui pleut** *sur les justes et sur les injustes* (*Serm., Néc. de la vie*, 1er p.). On peut même rencontrer des impersonnels à d'autres personnes : **Pleuvez** *donc, je vous en conjure, Et* **pleuvez** *à bonne mesure* (SCARR., *Virg.*, II, 73). L'exemple est burlesque. Il pourrait être sérieux : *Forces du ciel,* **pleuvez** *sur lui ! — Misères et deuils,* **vous pleuvez** *sur moi.* Ces formes de langage sont du reste peu nombreuses.

LIVRE IX

PORTÉE DE L'ACTION

SECTION I : L'ACTION SUBJECTIVE

CHAPITRE PREMIER

LES PHRASES SUBJECTIVES

Considérées dans la portée qu'elles peuvent avoir, les actions se divisent en deux grandes catégories, suivant qu'elles portent ou ne portent pas sur un objet. Dans le premier cas, elles sont *objectives : vous voyez le résultat ;* dans le second, elles sont *subjectives : la foudre est tombée.*

1° **L'existence.** — La première des actions subjectives, c'est d'*exister.* Il ne faudrait pas, en raison du rôle énorme du verbe *être* dans le langage, s'imaginer que les phrases d'existence où entre ce verbe aient une importance particulière, ni même soient les plus communes. A dire vrai, l'existence se traduit quelquefois par le verbe *être : Au commencement* **était** *le Verbe ; — la lumière* **fut** ; — *je pense, donc* **je suis** ; — **il est** *temps,* **c'est** *l'heure ; — Le roi n'***est** *plus, Madame ; il faut prendre sa place* (RAC., *Phèd.*, 342) ; — *Toujours Jack se trompait. Aussitôt* **c'était** *des joies, des rires* (A. DAUD., *Jack*, 251) (1). Mais le verbe *exister* est au moins aussi usuel dans les phrases personnelles. Quant aux impersonnelles, qui sont d'un emploi constant, *il est* y est beaucoup moins employé que *il y a.*

Il y a apparaît très anciennement sous la forme *i a* ou *a : En France en* **ad** *mult merveillus turment. Orez* **i ad** *de tuneire e de vent* (*Rol.*, 1423). Les deux verbes ont été longtemps usités assez indifféremment. Cependant, dès le commencement du XVIIe s., les observateurs ont remarqué qu'on ne pouvait se servir de *il est* en parlant de choses matérielles, de distances, etc. : **il est** *un grand profit,* **il est** *dix lieues* (H. L., III, 526). Vaugelas a en outre

(1) Cf. *Quel objet se présente à mes yeux !* **Ce n'est pas** *seulement des hommes à combattre,* **c'est** *des montagnes inaccessibles ;* **c'est** *des ravines et des précipices d'un côté ;* **c'est** *de l'autre un bois impénétrable, dont le fond est un marais...* **C'est** *partout des forts élevés et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux ; et au-dedans,* **c'est** *Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès* (BOSS., *Condé*).

observé qu'*il est* se rencontrait plus communément en phrases négatives (II, 19). En effet Boileau a dit : **Il n'est point** *de serpent ni de monstre odieux* (*A. p.*, III, 1). Mais il ne faudrait pas croire pour cela que toutes les phrases négatives prennent *il n'est*. Il y a des phrases très usuelles où peut seul entrer *il n'y a* : **il n'y a** *qu'une expression qui soit la bonne ;* — **il n'y a** *qu'un an.*

A la vérité, *il est, il n'est,* sont des formes littéraires. **Il est** *près du sentier, sous la haie odorante, Une pierre petite, étroite, indifférente Au pas distrait de l'étranger* (LAM.). L'impossibilité de faire entrer *il y a* dans un vers, en raison du prétendu hiatus (Comp. *Iliade*) a probablement contribué à maintenir *il est*, que la langue vulgaire ne connaît plus, sauf dans les indications de temps : **Il est** *dix heures ;* **il est** *temps de partir.* Malgré ces survivances, on ne voit pas comment *il est* pourrait remplacer *il y a*, soit en vers, soit en prose, dans la plupart des cas : **Il y a** *des poires cette année ;* — **Il y eut** *une exclamation d'étonnement, puis un silence* (FLAUB., *Éduc.*, I, 220).

On use en outre d'autres impersonnels, tels que *il se rencontre, il se trouve : parmi les mélèzes,* **il s'en rencontre** *fort peu de fourchus ;* — **Il s'en trouvait** (des natures) *de plus fines, de plus aristocratiques* (A. DAUD., *Jack*, 262).

REMARQUE. — Toute proche de l'idée d'existence se trouve l'idée d'un événement qui se produit : *un fait nouveau* **s'est produit ;** — *un changement considérable* **a lieu ;** — **il arrive** *des surprises.*

2° **Identités.** — Sont aussi des phrases subjectives les phrases qu'on pourrait appeler d'identité, sans prendre bien entendu ce mot dans un sens étroit : 12 *est le produit de* 4 *par* 3 ; — *je suis le propriétaire de la ferme ;* — *Il est elle, elle est lui* (V. H., *Cont.*, Aur., IX).

La même construction intervient chaque fois qu'il est question d'un exposé, d'une explication du sujet : **Son plan** *était* **d'entourer** *son entreprise de mystère ;* — **mon désir** *est de* **le rencontrer seul ;** — **la première règle** *est de* **bien écrire** *ses chiffres ;* — **Les seuls événements** *de notre solitude Sont* **le ciel plus clément** *ou* **la saison plus rude, La fleur tardive** *éclose aux fentes des rochers* (LAM., *Joc.*, 15 oct. 1794) ; — **Mon mouvement naturel** *est* **de la fuir** (la figure humaine) *pour délibérer en paix* (B. CONST., *Ad.*, ch. I, 3) ; — **Le travail** *devrait être* **une fonction et une joie : il** *n'est bien souvent qu'*une **servitude et une souffrance** (JAUR., *Act. Soc.*, I, 107).

La formule *c'est* joue là un rôle très grand : *vivre* **c'est** *agir ;* — *ses apôtres,* **c'était** *lui-même* (REN., *Jés.*, XVIII) ; — *L'homme de l'avenir,* **c'est** *l'ouvrier* (A. DAUD., *Jack*, 259).

3° **Etats et manière d'être.** — Il faut ajouter les phrases d'état, dont nous aurons à parler à la *Caractérisation*, et qui ont pour but de marquer qu'un sujet se trouve, entre, reste, paraît être dans un état, une situation, une manière d'être quelconque, soit qu'il y ait été mis, ou bien qu'il y

soit pour une cause qu'on donne ou qu'on ne donne pas : *Une grille est ouverte, elle a été ouverte, elle reste ouverte, elle paraît ouverte*, etc. (1).

4° **Actions subjectives.** — Enfin il y a des actions proprement dites qui sont subjectives en ce sens que l'action ne sort pas du sujet : *je tousse ; — la rivière coule ; — l'opération a réussi.*

Il faut bien prendre garde, lorsqu'il s'agit de distinguer une de ces actions subjectives d'une action objective dont le complément n'est pas exprimé. Ainsi, dans cet exemple : *Elle n'avait jamais* **mangé** *que dans ma main,* **Répondu** *qu'à ma voix,* **couru** *que sur ma trace,* **Dormi** *que sur mes pieds, ni* **flairé** *que ma place* (LAM., *Joc.*, 6 janv. 1794). Seules, deux actions sont subjectives : *couru, dormi ;* les autres sont des objectives dont l'objet n'est pas indiqué. Cf. *Les siècles ont* **tâtonné** *pour que je sache, Ils ont* **joui** *et* **souffert** *pour que je sente* (AB. HERM., *Conf. enf.*, let. I).

(1) De même que les verbes objectifs peuvent s'employer sans objet, il y a des verbes subjectifs attributifs sans attribut ; c'est ainsi qu'on dit couramment : *il voulait paraître, c'est ce qui l'a perdu.* Il n'y a pas d'attribut sous-entendu, et d'autre part, *paraître* n'est pas dans son sens subjectif ordinaire de *apparaître.*

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION DE L'ACTION SUBJECTIVE

1° **Les noms.** — L'action subjective peut être dans des noms : *le sommeil, la veille, une insurrection, un roulement de tambour, l'inflammation de la plèvre.* Le sujet du verbe subjectif est alors, comme nous l'avons vu, dans le complément : c'est le tambour qui roule, la plèvre qui s'enflamme (1).

2° **Les adjectifs.** — L'action est dans des adjectifs : *un produit explosif.* Elle est aussi dans des participes. De tout temps, le participe passé d'un verbe subjectif a été employé seul comme dans les expressions modernes : *un enfant réfléchi, un préjugé tombé, un soldat disparu.* Les formes pronominales elles-mêmes donnent des participes passés employés de la sorte : *un caractère obstiné, une fille repentie, un mur écroulé.* Cependant ces participes ont été très discutés. Dans ce vers de Racine : *ce héros* **expiré** *N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré* (*Phèd.*, 1567), l'emploi de *expiré* paraissait hardi aux puristes du XVIIIe s., qui eussent voulu : *ce héros* **ayant expiré.** On ne peut pas dire du reste que n'importe quel participe puisse être ainsi employé. Cependant le français moderne en admet beaucoup, en vers et en prose : *Oh ! ces spectres* **surgis** *par millions du sol ensanglanté* (LEC. DE L., *P. tr.*, Le Talion) ; — *des hommes passaient devant lui :* **entrés** *par une porte et* **partis** *par l'autre, avant qu'il eût le temps de les regarder* (MAUPASS., *Bel Am.*, ch. I) ; — *L'esprit...* **résulté** *du développement... de cet état primordial* (A. COMTE, *Espr. pos.*, ch. I, 3).

3° **Les verbes subjectifs.** — *Courir, venir, tomber,* sont des verbes subjectifs. Il y en a mille autres : *le soleil luit ;* — *le canon tonne ;* — *un train part ;* — *un ruisseau déborde ;* — *des étoiles brillent ;* — *une corde vibre.* En outre une foule de verbes objectifs peuvent s'employer aussi subjectivement : *la moisson commence ;* — *le bout de l'oreille passait ;* — *la persienne pendait ;* — *ton grand-père a bien changé ;* — *leur opinion ne compte pas.*

Formes du verbe subjectif. — Le verbe subjectif peut être :

1° UN VERBE SIMPLE : *la bombe éclata ;* — *ma maison prospère ;* — *ses affaires ont doublé ;* — *le travail consiste à rattacher les fils qui cassent.*

2° UN PRONOMINAL : *tu te trompes ;* — *elle se repent ;* — *la photographie... se pâlissait dans les combles* (A. DAUD., *Sapho*, 183).

(1) Voir liv. VII, ch. Ier.

Pronominaux et réfléchis. — Les verbes pronominaux ont exactement les mêmes formes que les réfléchis dont il sera question plus loin. (Voir Sect. II, ch. X). Mais ils en sont bien distincts par le sens. Dans un réfléchi, il y a une action objective. Elle porte sur le sujet, comme elle peut porter sur un objet quelconque. Soit le verbe *voir : Un enfant* **se voit** *dans l'eau.* Dans **se voit,** l'action est réfléchie.

Dans un pronominal, ou bien α) le verbe n'existe pas sous forme ordinaire, par exemple : *se repentir.* (Il n'y a pas de verbe *repentir.* Cf. *s'abstenir*) ; ou bien β) le verbe existe à l'état simple. En ce cas il peut être subjectif, par exemple : *aller* (d'où le pronominal *s'en aller :* Cf. *se mourir*). Il peut être aussi objectif; seulement, quand on y ajoute le *se*, ce mot *se* n'est pas l'objet du verbe, l'action ne se réfléchissant pas sur le sujet. Par exemple, on dit bien *taire* un secret, mais *se taire* ne signifie pas *cacher sa personne par le silence.* (Comparez *s'étonner*). Il est parfois aisé de distinguer un subjectif pronominal d'un réfléchi. Dans la phrase : *La fillette* **se regarda** *dans la glace et* **se trouva** *changée*, on reconnaît aisément le sens réfléchi. D'autre part dans : *après cet événement, sa fortune* **se trouva** *changée*, on aperçoit tout de suite que *se trouva* n'est plus un objectif réfléchi, mais bien un subjectif. Dans : *cet homme* **s'est élevé** *par son propre mérite*, le verbe peut être considéré comme réfléchi. L'activité du sujet a produit un certain effet sur le sujet lui-même. Mais dans : *la température* **s'est** *beaucoup* **élevée** *hier*, on n'a plus un sens réfléchi. Le verbe équivaut à un intransitif : *a monté.* Comparez : *Cet homme* **s'est mal conduit** *avec moi* (pron.) et *cet aveugle ne peut pas* **se conduire** (réfl.) ; *Je* **me présente** *à vous* et *une occasion* **se présente.** Seulement la différence est souvent moins marquée (1).

Dès l'époque la plus ancienne, le réfléchi *se* (ou *soi*) accompagnait le verbe sans représenter toujours un objet. Le verbe avec *se, soi*, signifiait une activité interne, qui se produisait dans le sujet ; il marquait un intérêt particulier du sujet dans l'action. Dans l'a. f., des verbes subjectifs se présentent déjà sous forme pronominale : *Carles* **se dort,** *li emperere riches* (*Rol.*, 718) ; — *Ensi* **se remest** *cele bataille* (VILLEH., 181) ; — *Ensi* **s'en rentra** *l'empereres en Constantinoble* (Id., 2079). (Cf. *s'apartenir, se combatre, se targier ;* H. L., I, 237). En m. f., l'analogie accrut si fort le nombre de ces verbes qu'on put croire un moment que tout verbe subjectif allait devenir pronominal. On trouve alors : *se disner, se soupçonner, se desdaigner, se feindre, se sourire*, etc... Mais le mouvement s'arrêta au début de l'époque classique ; il y eut même un grand nombre de retours en arrière. Une foule de verbes qui se rencontrent à l'état de pronominaux jusque dans les textes du XVIe et du XVIIe s., sont aujourd'hui revenus à la forme simple (2). Ainsi *se disparaître : Il y en a* (des bienfaits) *qui peu à peu* **se sont disparus** *devant nous* (MALH., II, 216) ; — *se délibérer : Il* **se délibéra** *d'accomplir ce*

(1) Comment considérer *il se tenait* dans cette phrase de Flaubert : *En dehors de ces crises, il se tenait taciturne* (*Éduc.*, I, 302) ?

(2) V. GODEFROY, *Lexique de Corneille*, I, 44.

qu'il avait prendre (SUBEL. *France*, IV) : — *s'éclater : le premier qui les vit de rire* s'éclata (LA FONT., *Fab.*, III, 1). Aujourd'hui le nombre des verbes de sens subjectif qui ont gardé la forme pronominale est assez considérable (H. T., II, 485 ; III, 801). Je me porte bien *en ce moment : — c'est un défaut de ne pas savoir* se taire ; — *sa fortune* s'évaporait *en fadaises : — sa Sainteté* se promenait *toute seule. — le facteur* se dépêche ; — *le feu* s'éteint ; — *sa nature de poète* se révèle *tous les jours*. Nous employons même sous la forme pronominale de nombreux verbes subjectifs que la langue ancienne employait sous la forme simple : *convertir : ca vuelt li reis Par amur* cunvertisset (*Rol.*, 3074) : *cf. écrier, évanouir, taire, en aller*.

La formation de subjectifs pronominaux n'est aucunement arrêtée : *le lait* se tarissant (FLAUB., *Bov.*, 106) : — *On vit les yeux du petit-fils mourant* se chavirer (ZOLA, *Pech.*, 155).

Inversement des pronominaux sont devenus simples : *bouger, poser* (1).

Ces échanges permettent déjà de deviner que, malgré les différences réelles qui existent entre simples et pronominaux (*mourir* et *se mourir*), il y a souvent entre eux identité de sens : *Le bois* fend ou se fend ; — *le fil* casse ou se casse ; — *le poêle* arrête ou s'arrête ; — *du fer* rouille ou se rouille ; — *les viandes* gâtent ou se gâtent ; — *Le carrosse où il était*, rompit (VOLT., *Charl. XII*, liv. 4).

3° LOCUTIONS VERBALES. — Les locutions verbales de sens subjectif sont très nombreuses : *faire feu, frapper pied, prendre fin, perdre courage, rendre l'âme*. Certains verbes surtout, comme *avoir, faire*, entrent dans beaucoup de locutions : *avoir chaud, froid, mal ; avoir lieu, faire naufrage, fortune, banqueroute, figure*. Le verbe y est un objectif qui est entré en composition avec son objet (Voir p. 202) (2).

Emploi des auxiliaires dans les verbes subjectifs. — La plupart des verbes subjectifs conjuguent leurs formes composées avec l'auxiliaire *avoir* : *courir, croître, tuer*. Cependant certains verbes subjectifs se conjuguent exclusivement avec *être* : *aller, arriver, décéder, mourir, naître*. Naturellement, un verbe qui est employé tantôt objectivement, tantôt subjectivement, peut prendre dans un cas l'auxiliaire *avoir*, dans l'autre l'auxiliaire *être* :

Il a monté *la malle.*	*Il* est monté *à Fontainebleau.*
*J'*ai monté *l'escalier.*	*Il* était monté *à cheval à midi.*
As-tu rentré *ta bicyclette ?*	*Je* suis rentré *à neuf heures du soir.*

C'est ainsi que certains composés de *venir* ont *avoir* : *on* a circonvenu *mon frère*. — *Une marchande des quatre saisons* a contrevenu *à un règlement de*

(1) Se trouver cité comme dans Balzac : *La cousine Bonnet* : « Jamais très les hommes le cette [illegible] [illegible] femme habitant à se poser » (*Ne*, 1 *le Garis*., 63).

(2) Il contient de ranger aussi, parmi les locutions verbales, certaines expressions qui remplacent un verbe simple, mais au moyen = naître. Nous parlerons plus loin des compléments qui sont les seuls [illegible] en composition avec le verbe, comme a fait l'objet.

police ; — *c'est lui qui* **a subvenu** *à l'entretien de sa nièce*. D'autres prennent *être* : *Depuis la guerre on en* **est** *bien* **revenu** ; — *il* **est devenu** *fabriquant* ; — *un député* **est intervenu** *dans l'affaire*. Un certain nombre de verbes expriment des nuances différentes de sens en changeant d'auxiliaire (1). On cite :

La pluie **a cessé** ;	*Ma surprise* **est** *bientôt* **cessée** (Boss.)
Ils **ont paru** *et* **disparu** *pour toujours* (Mass.) ;	*A mes yeux étonnés leur troupe* **est disparue** (Rac.).
Madame **a passé** *du matin au soir comme l'herbe des champs* (Boss.) ;	*Depuis longtemps sa douleur* **est passée**.
Ils **ont accouru** *m'avertir* ;	*Je* **suis** *elle* **accouru**.
Le bail **a expiré** *hier* ;	*Les délais* **sont expirés**.

Certaines distinctions qu'on fait traditionnellement sont du reste fort peu sensibles. Il en est au contraire qui ne laissent point de doute. Les unes sont de nature sémantique : *Ils* **ont demeuré** 23, *rue Lafayette* signifie : *ils ont habité*. *Ils* **sont demeurés** *inébranlables* signifie : *ils sont restés*.

Il faut en outre signaler, et cette observation a une portée générale, que dans les verbes qui marquent l'entrée et la progression dans un état, l'auxiliaire change suivant qu'il s'agit de l'action elle-même ou de l'état qui en résulte : *il a vieilli* marque qu'il y a eu passage d'un état à un autre, plus avancé dans la vieillesse. *Il est vieilli* signifie qu'il est arrivé à un certain état de vieillesse. On constaterait une semblable nuance entre : *il a grandi* et : *il est grandi* ; — *elle a embelli* et *elle est embellie*. Nous y reviendrons en étudiant les notions de temps.

Auxiliaires dans les pronominaux. — Les pronominaux, comme les réfléchis, ont, aux temps composés, l'auxiliaire *être*. *Je m'ai tu* est une forme dialectale, comme *je m'ai coupé*. Le français dit : *Je me* **suis**, *je m'* **étais**, *il vaut mieux* **s'être tu**.

Objectifs employés subjectivement. — Un verbe objectif peut prendre la valeur subjective. Toutefois le passage à la subjectivité est beaucoup plus rare que le changement inverse. *Un rayon*, **dardant** *entre deux nuages*, *les dorait* (ZOLA, *Une page d'am.*, 144). Quelquefois le passage s'est fait par l'intermédiaire de la forme pronominale. *Crouler* a voulu dire renverser : (*crouler ses fondements*), d'où est venu *se crouler*. *Les choses... tantôt elles s'entr'ouvrent, tantôt elles penchent, tantôt elles* **se croulent** (MALH., II, 557). Enfin *crouler* a signifié : se démolir : *la muraille* **croule**.

(1) Il y a eu naturellement bien des variations. J.-J. Rousseau écrivait encore : *Si j'avais resté avec lui* (*Confessions*, l. IV).

SECTION II : L'ACTION OBJECTIVE

CHAPITRE PREMIER

LES OBJECTIFS ET L'OBJET

L'action peut sortir du sujet, et porter sur une chose, un être, une idée. Elle « passe » alors sur eux, comme on dit, et ces êtres, ces choses sont considérés comme les *objets* de l'action. Ainsi : *Un bûcheron abat* **un arbre** ; *un médecin sauve* **un malade** ; *un savant expose* **une théorie** ; *l'arbre, le malade, la théorie* sont dits « *objets* » de l'action. Les noms : *un arbre, un malade, une théorie* sont dits « *compléments d'objet* » du verbe correspondant.

Une question de nomenclature. — Nous avons déjà eu l'occasion de voir qu'on appelle aujourd'hui « *complément direct* », tout complément *rattaché directement au mot complété*, c'est-à-dire sans mot-outil. C'est à une construction que se rapporte désormais cette appellation. De sorte qu'un *complément direct* peut être un complément d'objet : *une mère gronde* **son enfant**, *elle ne* **le** *bat pas :* mais un complément direct peut être aussi tout à fait autre chose qu'un objet. Ainsi : *il empoisonne* **l'ail**, *il a couru* **vingt pas**, *elle va* **le matin** *à la clinique.*

D'autre part, un complément d'objet peut être de construction indirecte : *la mousse* **nuit aux arbres** ; *obéissez* **à mes ordres** ; *l'artillerie* **préludait à l'attaque** ; *l'arrivée de cette division* **décida du sort** *de la bataille ; cette génération ne* **rêvait** *que* **de gloire** *militaire ; — elle n'avait fait que* **changer de beauté** (LAM., *Raph.*, 16).

Nous verrons plus loin que cette construction indirecte du complément d'objet se rencontre toujours avec des verbes pronominaux de sens objectif : **s'attaquer à** *une tâche difficile.* De même avec des locutions verbales objectives : **prendre soin de** *son vieux père :* **ajouter foi à** *des mensonges.*

Il résulte de ce qui précède que toutes les distinctions relatives à l'objet reposent sur l'étude de la fonction. L'avantage est grand, car il y a là matière à de fécondes observations. Néanmoins, il importe de se souvenir que toutes les règles d'accord sont fondées sur l'ancienne notion de complément direct. Il faut donc, si on veut les expliquer, maintenir fermement la classification formelle des compléments d'objet en *compléments d'objet directs* et *compléments d'objet indirects* (1).

---

(1) Avec cette précaution, certaines subtilités s'éclairent, ainsi la règle des participes de *valoir* et *coûter*.

La notion d'objet. — La notion d'objet est, dans une foule de cas, extrêmement claire. L'objet est facile à distinguer. Soit un *livre*, il peut être l'*objet* d'une foule d'actions. On le compose, on le publie, on le vend, on l'achète, on le broche, on le relie, on le lit, on l'étudie, on l'ouvre, on le ferme, on l'aime, on le délaisse, on le reprend, ainsi de suite. Soit un acte, par exemple celui de *vendre*. Il peut s'appliquer à la multitude des *objets* dont on fait commerce. On vend du charbon, de l'épicerie, des étoffes, des rubans, etc., à l'infini. Dans les deux séries, rien n'est plus clair que le rapport qui chaque fois unit l'action à son objet.

Rôles de l'objet. — Essentiellement, l'*objet* restreint la signification générale du verbe. Par lui, l'action se spécialise à un nombre quelconque d'êtres ou de choses, parmi la série indéfinie des êtres et des choses auxquels elle pourrait s'appliquer. *Savoir* est sans limites. Dans : *il sait la langue allemande, il sait tout ce qu'un homme peut savoir*, l'objet limite en quelque façon ce que sait le sujet, si étendu que soit cet objet. Comparez : *pêcher* et *pêcher la crevette ;* — *étudier* et *étudier les mathématiques ;* — *tailler* et *tailler des arbres*.

C'est là, en réalité, une valeur déterminative, de sorte que si on substitue un nom au verbe, l'objet va se trouver dans le complément déterminatif de ce nom : *chasser* **la bécasse** : *la chasse* **de la bécasse.**

Mais si les rapports de verbe à objet sont clairs, ils sont loin d'être identiques et simples, comme l'observation précédente le ferait croire. *Écrire un livre, l'imprimer*, c'est faire un travail de production dont résulte le livre même. Le *lire*, c'est déjà une tout autre chose, et le *cataloguer*, c'est en faire mention dans un catalogue. Nous voilà loin du rapport de production qui, dans le premier exemple, unit le verbe et son objet. C'est ici qu'il faut se rappeler les classifications dont nous avons donné un aperçu, en parlant de la formation des verbes nouveaux (liv. VII, ch. IV).

Il y a des verbes instrumentaux, des verbes de matière, de manière ; des verbes locaux, des verbes temporels, etc. Prenons l'exemple des verbes locaux comme : *traverser Paris* (passer à travers la ville) ; *approcher quelqu'un* (venir près de lui), *longer la Seine* (marcher le long de la Seine) ; *survoler une ville* (voler au-dessus d'elle), *entourer son père* (se ranger autour de lui); *abaisser le pavillon* (le descendre au bas du mât) ; *éloigner un importun* (le renvoyer loin de soi) ; *suivre ses chefs* (aller derrière eux) ; *dépasser un groupe* (passer en avant de ce groupe) ; *affronter un danger* (tourner la face vers lui), etc. L'objet est ici la personne ou la chose par rapport à laquelle on exprime une situation ou un mouvement.

Supposons d'autre part un ouvrier hésitant devant une planche qu'il s'agit de tirer de largeur. *Doit-il la raboter ? La sciera-t-il ?* L'action n'est pas en question, ce n'est pas non plus sur l'objet que porte le doute ; c'est sur *l'instrument* qui va servir à l'exécution du travail. Pour exprimer ce doute, l'ouvrier pourrait employer l'une ou l'autre de ces propositions :

Est-ce que je la tirerai de largeur avec la scie ou avec le rabot ? ou : *Est-ce que j'emploierai la scie ou le rabot ?* Il renferme cependant toutes ces idées dans les seuls verbes avec complément d'objet : *la scier* ou *la raboter ?*

Chaque fois qu'on change de catégorie de verbes, le rapport entre l'acte et son objet se présente autrement. Qu'on compare seulement : **épouser** *une jeune fille* et **la marier.** Dans le premier cas, on la prend pour femme, dans le second, on lui donne un mari. On change aussi le sens en variant l'objet : *s'assurer* **d'une chose,** c'est la vérifier; *s'assurer* **d'une personne,** c'est l'arrêter.

Limites de la notion d'objet. — Où s'arrête dans ces conditions la notion d'objet ? où cesse-t-on d'être en présence d'un objet ? C'est là chose fort difficile à marquer. D'abord, de même qu'on entend le mot « *action* » au sens large, il faut entendre aussi au sens large le mot « *objet* ». Il faut donc considérer qu'on se trouve en présence d'un objet dans une phrase telle que : *l'enfant* **a cinq ans;** *il* **ressemble à son frère aîné.** Mais en outre, quelle que soit la catégorie des compléments que l'on considère, compléments de cause, de but, de propos, etc., on ne tarde pas à rencontrer des exemples où il serait impossible d'affirmer qu'on ne se trouve pas en présence de véritables compléments d'objet. Prenons « le but » pour exemple. Avec *partir pour Paris* point de difficulté, *pour Paris* est un complément de but ; mais si je dis : *viser Paris*, il est incontestable que Paris reste le but, et cependant on est bien en présence d'un complément d'objet. Voici une phrase d'un autre ordre : *Le Ministre est très inquiet au sujet de la situation financière*, je change l'expression : *le ministre s'inquiète, se préoccupe vivement de la situation financière ;* il semble bien que le complément marque encore nettement à propos de quoi le ministre éprouve des préoccupations. L'interprétation serait-elle aussi sûre avec la phrase : *la Chambre s'occupe du budget ?*

Or des embarras analogues vont se présenter à chaque pas. Il est bien évident que dans : *je suis désolé que ta femme ne soit pas là, que ta femme ne soit pas là* est ce qui cause ma désolation. Si je change le verbe et que je dise : *je regrette vivement qu'elle ne soit pas là*, l'absence de la personne dont on parle reste la cause de mon regret, mais en même temps mon regret porte là-dessus. Cette absence en est l'objet (1).

Suivons la marche inverse. *Mordre le doigt* ne prête à aucun doute. Mais *mordre à l'hameçon, mordre au gâteau* et les expressions figurées telles que *mordre au latin* présentent-elles aussi un vrai complément d'objet ?

Par des transitions de toutes sortes, on verrait les divers compléments s'acheminer au rôle de compléments d'objet (2). Mais dans bien des cas,

(1) Cf. : *les lions* **se plaignaient de l'homme;** — *Avant l'incident qui fit découvrir la supercherie, bien des savants* **doutaient de l'authenticité** *de la tiare du Louvre.* Que sont les compléments de *se plaignaient*, de *doutaient ?* Sont-ce des objets ? Être affirmatif dans l'analyse de phrases de ce genre serait singulièrement téméraire.

(2) Sur la phrase : *Mon cousin n'habite pas* **Paris**, il semble qu'il n'y ait aucune hésitation : *Paris* est l'objet. De même pour *sa maison*, si je dis : *il n'habite pas* **sa maison** *de la rue Miromesnil.* Mais ailleurs, les constructions sont moins reconnaissables et l'analyse moins facile. *Il habite* **l'avenue** *de l'Opéra* présente un complément d'objet. Dans : *il habite* **avenue** *de l'Opéra*, on a affaire à un complément de lieu.

on ne saurait les reconnaître comme tels, sans que la classification prête à discussion. Il y aura toujours là quelque chose de délicat et même de conventionnel, comme dans toute distinction d'ordre psychologique.

Mais quel besoin est-il de classer les compléments, puisqu'aucune règle de syntaxe ne s'appuie ni ne peut s'appuyer sur semblable classification ? Ce qui importe pour l'étude de la langue, c'est, dans chaque cas particulier, de bien distinguer le sens. Il n'y a pas d'étude plus difficile, mais il n'y en a pas de plus fructueuse. Comparez : *sa vigueur physique* **lui** *a beaucoup servi* et : *son habitude du monde* **l'***a bien servi ;* — *cette œuvre* **me** *satisfait pleinement* et : *elle satisfait pleinement* **à** *toutes les conditions exigées ;* — *je consens encore* **ce sacrifice** et : *je consens* **à son mariage,** etc.

CHAPITRE II

L'OBJET DES NOMS

L'objet est un nom. — Les noms d'action peuvent être objectifs, et par conséquent suivis d'un complément qui exprime l'objet de l'action. Quand on dit, par exemple : *la destruction* **de la cathédrale** *de Reims sera une honte éternelle*, le complément *de la cathédrale*, appelé souvent « complément déterminatif » n'est pas autre chose que le complément d'objet du nom *destruction*. Cf. *l'examen des candidats ; — le dédain des subtilités ; — la tenue des livres ; — l'achat d'un domaine ; — la relève des unités ; — la prise de la Bastille ; — la fabrication du papier ; — l'observation des règlements ; — la comparaison des écritures ; — l'essai de l'or ; — le souvenir de mon père ; — le désaveu d'un enfant ; — le chauffage de la salle ; — la visite de l'hôpital.* Tous ces noms sont des noms d'action suivis de leur objet.

Les noms qui indiquent l'auteur de l'action se prêtent à la même construction. Eux aussi peuvent être suivis d'un complément exprimant l'objet : *Un buveur* **d'alcool** ; — *les défenseurs* **de Bitche** ; — *le vainqueur* **de l'Allemagne** ; — *Le Téméraire, insatiable mangeur* **de domaines** *et carnassier* **d'hommes** (*La Liberté*, 18 nov., 1918).

Construction de l'objet du nom. — En a. f., le régime sans préposition ne pouvait pas suffire pour exprimer l'objet du nom. On n'eût pas dit : *la traïson Rollant* pour : *la trahison* qui livrait *Roland*. En f. m., on construit le plus souvent ce complément objectif du nom avec *de*, comme on l'a vu dans les exemples ci-dessus. Mais il arrive aussi qu'il est introduit par d'autres prépositions : *la* **chasse au renard** ; *des* **retouches à la Constitution.**

Les noms sont construits comme les verbes ou les adjectifs correspondants : *le* **remède au phylloxéra** (cf. *remédier à*) ; — *il fallait leur donner le courage, la résignation, la* **résistance à la douleur** (ROSNY, *G. du Feu*, II,15 ; cf. *résister à*) ; — **l'inattention au mal** *dont souffrait cette victime* (VOG., *Mait. de la Mer*, 120 ; cf. *attentif à, faites attention à*).

Objet du nom dans un adjectif. — Le complément d'objet d'un nom peut être dans un adjectif : *l'élection* **présidentielle** (= du président) ; *la culture* **betteravière** (= de la betterave).

Objet du nom dans un adjectif possessif. — L'adjectif qui renferme le complément peut être un possessif (ou pour mieux dire : un personnel).

La langue a été autrefois fort loin dans ce sens. On disait, *ses obedienz*

(*St Thom.*, 5200), et cela voulait dire : *obéissant à lui*. La construction était surtout usuelle avec des participes devenus substantifs : *lor bienveillans* (*Chron. Mousket*, 27122) ; — *Je me fais apeler Oiseuse, dist ele, à tous* **mes congnoissans** (*mes* connaissants, ce sont ceux qui me connaissent, les connaissants *de moi*) ;

Mais on la trouve avec des noms : *Ço dist li reis : Vus estes* **mi felun** (*Rol.*, 3814).

Le nom n'est pas nécessairement un nom d'homme. Ce peut être un nom abstrait, tel que *amour, crainte*, etc. : *Pur* **sue amur** *altretel funt li altre* (*Rol.*, 3123) ; — *Por le douceur de li et por* **s'amor** *me descenderai jë ore ci* (*Auc.*, 284). Les exemples analogues ne manquent ni au XVIe ni au XVIIe s. *Je n'ai pas entrepris, Injurieux ami, De soulager ta peine avecque* **son mépris** (MALH., *Ode à Du Périer*) ; — *Et vous ne deviez pas envelopper d'un crime Ce que votre victoire ajoute à* **votre estime** (CORN., *Nic.*, 475) ; — *De faire voir aux gens que* **leur perte** *nous blesse* (MOL., *Dép. Am.*, 1398).

Il nous reste des locutions très nombreuses ainsi formées : *mon successeur, ton héritier, leur assassin, sauf votre respect ; — viens à mon aide ; — je vole à ton secours ; — je me sentis faiblir à sa vue ; — le dîner est donné en son honneur ; — la messe est dite à son intention.*

En outre l'emploi objectif du possessif reste permis ailleurs : **son élection** *date du* 15 *sept.* 1905 ; — **sa condamnation** *serait un scandale.*

Quelque étrange que cela puisse paraître, on ne sait souvent si le sens est objectif ou non. Par exemple dans : *travailler pour* **son salut.** C'est bien travailler pour le salut *de soi*, mais étant donné que *le salut* est un bien, une récompense, et que *salut* peut être pris dans un sens concret, on peut interpréter l'expression comme on interprèterait : *verser pour sa retraite* (1).

L'emploi du possessif avec un sens objectif donnait lieu souvent à des équivoques. Les expressions : *ma cruelle, ma rebelle*, fréquentes dans la poésie galante d'autrefois, signifient-elles *une cruelle que j'aime* (sens subjectif) ou une personne *cruelle envers moi* (sens objectif) ? Cela est souvent difficile à décider à distance. Il semble que ces expressions doivent être considérées comme de vrais possessifs, car on disait bien aussi : *ma brave, ma parfaite, ma divine*. Mais le doute reste permis dans beaucoup de cas (2).

Aussi, au fur et à mesure que le français s'éprit de clarté et de précision, les formules précédentes furent-elles critiquées, et de grandes restrictions ont été apportées à la liberté d'autrefois. Bouhours écrivait : « On dit, en parlant d'un Prince comme le nostre, *la terreur de son nom, la terreur de ses armes* ; mais je ne sçache pas qu'on dise : *sa terreur*, pour marquer l'épou-

(1) Il faut rapprocher de ce cas celui où le possessif ne joue pas à proprement parler le rôle d'un objectif. Les exemples sont très nombreux : *Je me tiendrai toujours de* **ton intelligence.** (CORN., VIII, 300; *Im.*). Cf. en fr. mod. : *mon égal, ton aîné, son supérieur, votre obligé ; à mon endroit, à son sujet, à leur propos* ; — *La haine que pour vous elle a si naturelle A* **mon occasion** *encor se renouvelle* (CORN., *Nic.*, 15).

(2) *Mon haineux* est tout à fait commun : *Il fait de* **ses haineux** *une belle vengeance* (DU BEL., II, 187). Sont-ce les gens qui le haïssaient ou qu'il haïssait ?

vante qu'il répand partout » (*Dout.*, 88). La phrase suivante : *Elle ne veut point recevoir de consolation de leur perte*, qui s'applique à une mère ayant perdu ses enfants, contient une double faute, selon le même, d'abord *recevoir consolation de ;* ensuite il faut dire : *de la perte qu'elle a faite d'eux* (Id., *Suit.*, 52).

En a naturellement été substitué au possessif. Au lieu de ; *je déplore sa perte*, on dit : *j'*en *déplore la perte*. A : *évitons* sa *rencontre*, on préfère : *évitons-*en *la rencontre*... Lamartine a encore employé le possessif : *L'Assyrien frappé tombait sans voir la main, D'un souffle de* ta peur *tu balayais ses tentes* (*Harm.*, IV, 2 ; cf. *Gr. des g. du M.*, 79).

L'objet du nom est une proposition. — Le complément objectif des noms peut être une proposition, surtout quand les noms signifient : *idée, pensée, croyance,* : Ma conviction que les questions économiques vont *bientôt l'emporter sur les questions politiques est ancienne ; — s'y veut contenter de la fausse* pensée *Qu'ont tous les autres gens* que nous sommes heureux (MOL., *Amph.*, 180) ; — *Et vous donner.... une* preuve certaine Que je veux, sans retour, sortir *de votre chaîne* (Id., *Dép. am.*, 1333) ; — *je puis... me rendre ici ce solennel* témoignage que je n'ai jamais agi *par calcul* (B. CONST., *Ad.*, VIII, 78) ; — *Les autres s'attablèrent, rassurés par la* certitude que la dame n'était pas morte (LAM., *Raph.*, 56) ; — *Son spiritualisme... et son* opinion *arrêtée* que la figure du vieux monde allait passer *ne lui laissaient de goût que pour les choses du cœur* (REN., *Jés.*, ch. XIII) ; — *Leur* persuasion que Dieu est en elles... *est si forte qu'elles ne craignent nullement de s'imposer aux autres* (Id., *Ib.*, ch. V) (1).

Les noms qui signifient : *bruit, nouvelle, dire,* comportent la même construction, et aussi d'autres qui signifient : *garantie, convention : Il y a un* pacte *tacite* qu'on nous fera du bien (DIDER., *Nev. Ram.*, 98) ; — *Le* bruit *s'est bientôt répandu* que l'auteur avait peint, *dans ce roman, un grand nombre de personnalités parisiennes* (ZOLA, *Romanc.*, 316).

---

(1) Ce tour se développe de plus en plus : *La foule était dans une terrible* inquiétude que Foulon ne se sauvât (MICHEL., *Rév.*, I, 290) : — *Necker... s'en remettait à la foi, au miracle, au vague* espoir qu'un peuple, *incapable de payer moins,* allait pouvoir payer plus (Id., *Ib.*, I, 373) ; — *La* conviction *indomptable* que son Institut était appelé *à rendre des services éclatants ; la* certitude que le Jugement-Dernier... pouvait être sauvé... *tout cela... émut, bouleversa, vainquit* (FAB., *Fust.*, 162) ; — *C'est* l'opinion *de papa* que les jeunes filles doivent être instruites *d'une foule de choses qu'on s'applique d'ordinaire à leur cacher* (DUR., *Uniss.*, 71) ; — *Car, dans le* désespoir que Marie-Jeanne se consumât *sous l'adversité subie par son ménage, je n'avais pas craint d'assurer, à elle et à son mari, que vous m'aviez déjà favorablement répondu* (HERV., *Cours fl.*, IV, II) : — *Et toujours* ce long rêve *en mon cœur indompté,* Que je sortais *d'un sang fait pour la liberté* (LEC. DE LISLE, *Po. trag.*, 211) : — la pensée qu'il faudrait faire *encore quatre ou cinq heures de voiture... l'avait inquiétée* (LOTI, *Pech.* 36) ; — *Comment lui infliger* l'évidence que mon cœur serait *dorénavant partagé?* (HERV., *Cours. fl.*, I, XV) ; — *Mais avec* l'impression qu'il faut vivre, *se débrouiller, lutter, et, si l'on peut, arriver* (DON., *La Patr.*, I, 1).

CHAPITRE III

L'OBJET DES ADJECTIFS

L'objet est un nom. — Les adjectifs et les participes, comme les noms, peuvent avoir un complément objectif : *soucieux* **de sa réputation** ; — *respectueux* **de la loi** ; — *conscient* **de sa destinée** ; — *désireux* **de bien faire** ; — *sainte Agnès*, **dont** *ils étaient fort* **dévots** (ZOLA, *Rêve*, 131) ; — *ignorante* **des mauvais bruits** (VOG., *Mait. de la Mer*, 109).

En langue moderne, on rencontre des constructions semblables avec un infinitif : *cette demi-hallucination du vertige qui la rendait si* **peureuse de passer** *la Seine* (GONC., *G. Lac.*, 98) ; — *J'étais depuis longtemps* **indécis de publier** *mes souvenirs* (CHAMPFL., *Cont.*, 303).

Le complément d'objet de l'adjectif est une proposition. — Avec les adjectifs ou participes qui marquent un état de la pensée, tels que : *sûr, certain, convaincu*, etc., le complément d'objet peut être une proposition : *Je laissais passer les heures sans les compter*, **certain que j'avais** *devant moi les heures sans fin* (LAM., *Raph.*, 72) ; — *C'était aussi le sentiment de M. Mauval qui se déclarait* **partisan qu'une certaine liberté fût laissée** *aux jeunes gens* (DE RÉGN., *Flamb.*, 29).

CHAPITRE IV

L'OBJET DES VERBES

Quelques mots sur une question de nomenclature. Objectifs ou transitifs ? — Les verbes qui ont un complément d'objet : *ouvrir une fenêtre, casser un verre,* sont des « objectifs ». Il vaudrait peut-être mieux, en considération de ce qui va suivre, dire : *verbes employés objectivement.*

1° Parmi les verbes objectifs, il y a d'abord ceux que la nomenclature officielle appelle *transitifs directs* et que, par respect de la tradition et du sens des mots, il serait préférable d' appeler simplement *transitifs.*

La « nomenclature grammaticale » prescrite par l'arrêté du 25 juillet 1910 ne s'applique qu'à la *forme* des verbes, rangés en *actifs, passifs* et *pronominaux.* Elle ne s'occupe pas du *sens.* A la vérité, dans la circulaire interprétative du 28 septembre 1910, il est dit que le maître pourra parler du *complément d'objet ;* et dans celle du 21 mars 1911, on lit : « Il s'ensuit que pour désigner le sens des verbes... il y a lieu de recourir aux termes *transitif* et *intransitif,* qui sont d'un usage courant dans les livres de grammaire, et qu'exige l'adoption du terme *complément d'objet,* mentionné dans la circulaire. »

Que vaut cette appellation de *verbe transitif* appliquée à tout verbe objectif, par une addition indirecte à la nomenclature grammaticale ? Peu de chose. En effet, *transitif* est pris là dans le sens nouveau de : qui a un complément d'objet. Il en résulte que, quelle que soit la construction de ce complément, qu'elle soit directe ou qu'elle soit indirecte, le verbe sera toujours *transitif.* On a été forcément amené à distinguer le *transitif direct :* **je veux un jouet,** et le *transitif indirect :* **je songe à vous.**

Mais, dans les dictionnaires, ces derniers verbes (les transitifs indirects) sont considérés comme *intransitifs,* parce que leur complément n'est pas *direct.* Le nom de *transitif* y est réservé aux verbes de forme active qui prennent un objet direct. C'est là le sens étymologique et traditionnel des deux appellations. Il est à craindre qu'en prétendant les changer arbitrairement, comme le fait la nouvelle nomenclature, on n'amène des confusions. En outre, on perd le moyen pratique que l'on conseillait aux élèves pour reconnaître si un verbe est transitif, moyen qui consistait à essayer de le transformer en verbe passif, en faisant de l'objet le sujet.

Ce n'est pas que nous nous fassions illusion sur la valeur du mot *transitif.* Comme la plupart des autres, il ne vaut rien. Tous les *transitifs* ne se prêtent pas à l'expérience, tant s'en faut. Qu'on essaie de mettre au passif :

Le soldat **avait une pipe** *en terre, et il* **la fumait.** (Nous reviendrons sur ce point). Mais ce sera encore pis, si *transitif* doit signifier en général : qui passe sur un objet directement ou indirectement.

Moyens d'exprimer l'action objective dans un verbe. — 1° Verbes simples. — L'action objective peut être exprimée dans un verbe simple : **écrire** *un article ;* — **faire** *sa déclaration ;* — **acheter** *une terre.*

2° Verbes pronominaux. — L'action objective peut être exprimée dans un verbe de forme pronominale : **s'apercevoir** *d'une erreur ;* — **se souvenir** *de cette journée ;* — **s'attaquer** *à une position imprenable ;* — **se reprendre** *à la vie ;* (1) — **se douter** *que rien n'est changé ;* — **se convaincre** *que l'heure est venue de se mettre au travail ;* — **se rappeler** *qu'il est temps de partir.*

3° Locutions verbales. — L'action objective peut être dans une locution verbale : **faire peur** *à un enfant* (cf. l'effrayer) ; — **faire tort** *à sa réputation* (cf. lui nuire) ; — **porter secours** *à la Belgique* (cf. la secourir) ; — **faire droit** *à une réclamation* (cf. l'accueillir).

Une foule de locutions verbales sont ainsi susceptibles de recevoir un objet. Beaucoup sont faites avec les verbes de sens général : *faire, avoir, prendre, porter, rendre.*

Faire : *il a* **fait appel** *à ses amis ;* — *il* **fait envie** *à tout le village.*

Avoir : *Cette lettre* **a trait** *à votre demande ;* — *la mère* **a droit** *à une indemnité ;* — *elle* **a peur** *de vous ;* — *Mon zèle n'*a **besoin** *que de votre silence* (rac., *Phèd.*, 894).

Prendre : **prendre part** *à l'attaque ;* — *Je lui bâtis un temple, et* **pris soin** *de l'orner* (rac., *Phèd.*, 280).

Porter : **porter secours** *à un malheureux ;* — **porter remède** *aux abus ;* — **porter préjudice** *à autrui ;* — **porter ombrage** *à son voisin ;* — *Jésus put aller à l'excès et* **porter atteinte** *aux conditions essentielles de la société humaine* (ren., *Jés.*, ch. x).

Chercher : *Don Gormas* **cherche querelle** *à Don Diègue ;* — *un taquin* **cherche noise** *à ses camarades.*

Rendre : *je* **rends justice** *à sa bonne volonté ;* — *il m'a* **rendu service** ; — *le vassal* **rendait hommage** *à son suzerain.*

Une foule d'autres verbes sont ainsi entrés en composition et forment des locutions objectives : **ajouter foi** *à tous les cancans ;* — **donner prise** *à la médisance ;* — **demander pardon** *à sa mère ;* — **tenir tête** *à l'invasion ;* — **tenir lieu** *de père à un enfant ;* — **tirer parti** *de tout.* Il faudra se garder soigneusement des procédés rigides de l'ancienne analyse, et se souvenir de ce qui a été dit au sujet de la *Composition.* Achevée dans certains cas (*porter*

(1) On trouve aussi *reprendre : Ellénore semblait* **reprendre** *à la vie* (b. const., *Ad.*, 91. C'est un helvétisme, qui est également chez Madame de Staël).

préjudice, *faire cas*, *tenir lieu*), elle est en formation dans d'autres (*rendre les honneurs*). Telle association de mots, usuelle dans un groupe social, y forme une locution, ainsi *faire appel* chez les gens de loi. Pour des gens étrangers à la loi et aux procès, les mots retrouvent leur individualité, et il n'y a pas locution.

Dans ces conditions, les locutions verbales objectives peuvent donner lieu à des interprétations différentes et également acceptables. Non seulement il faut s'y résigner, mais les retenir, comme un excellent moyen de faire comprendre et suivre le mouvement de formation du langage.

CHAPITRE V

PASSAGE DU SUBJECTIF A L'OBJECTIF.

Facilité des échanges. — Une erreur très répandue consiste à considérer les verbes objectifs comme une classe fermée. La différence entre les verbes objectifs et les autres n'est pas une différence de nature, mais d'emploi.

Un même verbe a souvent les deux emplois Ex. : *l'eau* **monte** *dans le tube, la mer* **monte,** *la voix* **monte.** Dans ces cas, *monte* n'est pas objectif. Mais il l'est dans une foule d'autres phrases : **monter** *un cheval rétif,* **monter** *un magasin, un rayon,* **monter** *une horloge,* **monter** *un moteur,* **monter** *une pièce,* **monter** *les prix.*

Historiquement, l'erreur est aussi grave, car, loin que les verbes restent parqués dans l'une ou l'autre des deux catégories, on en voit constamment et à toutes les époques qui deviennent objectifs ou qui cessent de l'être. La volonté de les enfermer dans des classes bien distinctes remonte à Vaugelas, qui condamnait : **croître** *des malheurs,* (I, 436) ; **tomber** *quelqu'un* (II, 397) ; **sortez** *mon cheval,* **bouger** *quelque chose* (II, 37) (1) ; **prospérer** *les gens de bien* (II, 381) ; **pencher** *quelqu'un* (II, 444) ; **dériver** *un mot* (II, 385) (2).

Façons de passer d'un emploi à l'autre. — Le passage d'un emploi à l'autre se fait de bien des façons.

1° Le verbe devient objectif en prenant la valeur factitive, ce qui signifie qu'au lieu d'exprimer une action qui a lieu, il signifie : faire qu'une action ait lieu. *Je sonne une cloche* signifie : *Je la fais sonner, je fais qu'elle sonne.* De même pour une foule d'autres verbes :

cesser,	je le rends objectif en disant :	*cesser le travail ;*
mûrir,	—	*mûrir un projet ;*
rentrer,	—	*rentrer du foin ;*
échouer,	—	*échouer un bateau ;*
désespérer,	—	*désespérer quelqu'un ;*
tomber,	—	*tomber un adversaire.*

Voici des exemples pris aux textes : *deux eunuques... prêts à* **expier** *dans mon sang* **l'affront** *de la regarder* (MONTESQ., *Ars. et Ismén.*, 367) ; — *soutenant le front* **que** *la mort* **pâme** (LAM., *Joc.*, 7 déc. 1794, min.) ; — *On* **l'a entré** *dans l'église* (FLAUB., *Par les champs*, 87) ; — *Le grand air qui*

(1) *Vingt-deux chariots à quatre roues ne l'auroient jamais pu* **bouger** *de là* (RAC., *Rem. s. Odys.*).
(2) Presque toutes ces remarques n'ont pas été publiées de son vivant. Malherbe avait du reste déjà essayé de maintenir le caractère « neutre » à *courroucer* (IV, 467) et à *crouler* (IV, 39 b).

dérangeait les cheveux, **les envolait** *au-dessus du front* (A. DAUD., *Sapho*, ch. VI, 117) ; — *A peine s'il* **la sortait** *de loin en loin* (GONC., *G. Lac.*, 14) (1).

2° Un certain nombre de verbes, dont nous aurons à reparler plus loin, prennent la valeur objective pour signifier qu'on donne à l'objet la qualité exprimée par le radical, ainsi : *vieillir une dame*, c'est lui attribuer, lui faire avoir un âge qu'elle n'a pas réellement ; — *Le crépuscule* **blémissait son beau front** (V. H., *Mis.*, l. V, ch. VI) ; — *ce coin d'humanité souffrante dont la faim* **enrageait les appétits** (ZOLA, *Déb.*, 445).

3° On donne à un verbe un objet exprimant l'idée nominale contenue dans son radical : **pleurer des larmes** *de sang*. Les types de cette expression, sont : *dormir son sommeil*, qui est classique, ou *vivre sa vie*, qui est moderne. L'idée de l'objet est déjà incluse dans les verbes *dormir* et *vivre*, mais de façon générale ; l'objet précise en restreignant : on dort *son* sommeil, on vit *sa* vie ou *une* vie *quelconque*, qui est indiquée : *vivre* **une vie de galérien** ; — *Vous avez* **pleuré des larmes de joie** *et* **des larmes de désespoir** (MUSS., *On ne bad. pas avec l'am.*, II, 5) : — *qu'ils boivent dans cette goutte L'oubli* **des pas qu'** *il faut* **marcher** (LAM., *Joc.*, 16 mai 1801) ; — *Sans vous laisser dompter*, **souffrez votre souffrance** (Ste BEUVE, *Po.*, 261) ; — (*Il*) **pirouetta une gambade** (V. H., *N. D.*, l. VII, ch. VI, II, 53).

1° Par une extension très compréhensible du tour précédent, l'objet, au lieu d'être l'objet contenu dans le radical du verbe, est autre. Au lieu qu'on *sue de la sueur*, ou *suera du sang : Je suais* **sang et eau**. Par une nouvelle extension, on prendra un autre objet dans un autre ordre d'idées. *Comme des condamnés* **suaient leurs agonies** (LAM., *Joc.*, 6 août 1795, soir). De même, au lieu de dire : *pleurer des larmes*, on finira par **pleurer son cœur**. On commence par : *courir une course... un steeple*, puis on en vient à : **courir sa chance**.

Vivre offre un développement très intéressant en ce sens : *vivre ses vers, son œuvre, des heures difficiles ; — Les chefs mâles ne* **vivaient** *plus que* **la guerre** (ROSNY, *G. du feu*, 19).

Voici d'autres exemples : *Georgette jasait. Ce qu'un oiseau chante, un enfant* **le jase** (V. H., *Quatre-vingt-treize*, liv. III, ch. I) ; — *Où le Jacque en haillons, plus vil que l'animal,* **Geint** *lamentablement* **sa pitoyable vie** (LEC. DE LISLE, *P. tr.*, Les siècles maud.) ; — *un orgue poitrinaire qui* **toussait les débris** *d'une polka démodée* (COPPÉE, *Coup.*, 21) ; — *Leurs poitrines qui* **hurlèrent l'agonie** (ROSNY, *G. du feu*, 7) ; — *Goûn* **parla sa pensée** *et celle des autres* (Id., *Ib.*, 124) ; — *un petit monde de souffrants qui* **hurlaient leur douleur** (ZOLA, *Dr Pasc.*, 123).

5° Au lieu de se servir d'un complément exprimant le temps, la manière, la cause, etc., on fait de ce complément l'objet même du verbe. Type : *jouir sa douleur*. Supposons quelqu'un qui *dort à un cours*, si on dit : *il a dormi*

(1) La « faute » *observer à quelqu'un* pour *lui faire observer* n'est donc peut-être pas impardonnable. Nous verrons plus loin que la langue use aussi du verbe *faire* suivi de l'infinitif pour se composer des factitifs : *faire venir son beurre de Bretagne*.

ce cours, on indique qu'il l'a passé tout entier dans un sommeil qui l'a pour ainsi dire embrassé. L'effet de style est visible : *Madame de Pocaney chaque matin, en peignant ses cheveux au miroir*, **baillait** *d'avance* **sa journée...** (DE RÉGNIER, *Le bon plaisir*, éd. Mod. Bibl., 15) ; — *Puis, ils* **causaient le plan**, *arrêtaient ensemble les grandes scènes* (ZOLA, *Romanc.*, 239) ; — *Mais non, qu'on potine tout simplement ; c'est vrai, on devrait pouvoir dire :* **potiner quelqu'un.** *S'il y a un verbe actif, c'est bien celui-là* (DONN., *La Patr.*, I. 1).

Un bon nombre d'expressions de ce genre sont maintenant reçues : *grelotter la fièvre* (à côté de : *grelotter de fièvre*), *bramer la faim, causer une valse* (pendant une valse) au lieu de *la danser*.

Le peuple va tout aussi loin que les stylistes dans cette voie. Au lieu de dire : *dîner de lentilles*, il dira : *dîner des lentilles*, ce qui signifie qu'on en compose tout son dîner.

REMARQUE. — Le passage se fait fort souvent par le participe passif. Pascal parle de Jésus... *rejeté, méconnu, trahi, soufflété*. Il intercale *craché* (*Pens.*, éd. Molin., II, 8). Cf. *une lettre répondue : Sur cent lettres de ce genre, vingt étaient toujours* **répondues** (VIDOCQ, *Mém.*, I. 143).

Voici quelques exemples : *Basse-cour où le roi* **mendié** *sans pudeur. A tous ces affamés émiette la grandeur* (V. H., *Hern.*, IV, 1) : — *Comme on sentait son regret désespéré de la vie, dans les mots* **tremblés** *annonçant la naissance de l'enfant !* (ZOLA, *Dr Pascal*, 385) ; — *c'était un bruit* **piétiné, chuchoté** (A. DAUD., *Sapho*, ch. IX, 233).

Rareté des verbes qui répugnent à devenir objectifs. — Par ces différentes routes, presque tous les verbes arrivent à prendre quelque emploi objectif. Les exemples que fournit l'histoire de la langue sont innombrables.

Mourir : **Mort as mun filz** *par le mien escientre* (*Rol.*, 3591) :

Arriver : *Cil qui nous conduisoient en la galée,* **nous ariverent** *devant une herberge* (JOINV., 228 B) ;

Démordre : *La constance... jamais ne* **démord ce qu'***une fois elle a résolu* (MALH., *Épit. Sén.*, LXVII) ;

Fermenter : *Il inventa... le levain pour* **fermenter la paste** (RAB., *Pantagruel*, l. IV, ch. LXI) ;

Tarder : *A des cœurs bien touchés* **tarder la jouissance ;**

Croître : *C'est infailliblement leur* **croître le désir** (MALH., *Poés.*, LXXIV) :

Ecouler : *Et surtout de voir les jours* **écouler ma vie** *sans vous et loin de vous* (SÉV., *Lett.*, DXLVIII) ;

Déborder : *C'est la Seine en fureur, qui* **déborde son onde** *Sur les quais de Paris* (MALH., *Poés.*, LII, Mort de Henri IV) ;

Consulter : *Mais pourquoi* **consulter des choses** *résolues ?* (ROTROU, *Belisaire*, II, 5) ;

Pencher : *Non qu'une folle ardeur de son côté* **me penche** (CORN., *Cid*, 1701) ;
Rôder : *Depuis plus de vingt ans,* **je rôde l'univers** (REGN., *Bat*, 10) ;
Germer : *C'est une semence illustre, vive et forte, Qui de nouveaux martyrs* **germe une ample moisson** (CORN., IX, 609, *Hymnes*, 11).

D'autre part, tel verbe qui n'est plus objectif dans un sens, l'est resté dans un autre, on ne dit plus : *un fleuve déborde son eau*, mais : *une troupe déborde l'ennemi.*

Subjectifs irréductibles. — Pour que le changement soit impossible, il faut que l'idée exprimée soit immuablement subjective. Or il est réellement peu d'idées dans ce cas. Prenons l'idée de *mourir*. L'a. f. a *mourir* comme verbe objectif, au moins aux temps composés, nous venons de le voir. Et de nos jours les Goncourt ont écrit : *Les heures de* **la vie qu'***elle* **vivait** *de sang-froid, en se voyant elle-même, en regardant en sa conscience, en assistant à ses hontes, lui semblait si abominables ! Elle aimait mieux* **les mourir** (*G. Lac.*, XXXIII, 71).

Je n'ai pas rencontré *naître*. Mais, dans certains élevages, il y a des *naisseurs*, et on imagine facilement une Précieuse voulant éviter le mot *accoucher*, et parlant de *naître les enfants*, ou un poète parlant de l'homme qui, par la mort, *naît une deuxième vie*. Malherbe a dit de même *éclore : ce n'est pas à dire... que la nature ne soit capable d'***éclore... quelque accident** *qui n'ait encore jamais été vu* (II, 83).

Les verbes vraiment rebelles à l'objectivité semblent être ceux qui n'expriment pas d'action proprement dite, mais qui marquent un rapport entre un être, une chose et une qualité; tels sont : *demeurer, devenir, être, paraître, rester, sembler*, qui sont proprement des copules.

CHAPITRE VI

VERBES OBJECTIFS SANS COMPLÉMENT

Dans un grand nombre de phrases, il ne serait pas possible de s'arrêter après le verbe, sans lui donner le complément d'objet nécessaire : *Cet incident me* **rappelle... ;** — *Hier à l'Académie de Médecine, M. X.* **a communiqué... ;** — *Pasteur* **a découvert... ;** — *On voudrait* **connaître... ;** — *Le poète* **a mis... ;** — *Les événements actuels* **ont détourné... ;** — *En me promenant,* **j'ai rencontré...** Tous ces verbes ont besoin d'un *objet* précis.

Mais très souvent le sens de la phrase s'accommode d'un verbe objectif sans complément. Ex. : *L'homme* **propose** *et Dieu* **dispose ;** — *L'alcool* **abrutit ;** — *Des actions qui* **rapportent.**

Cette absence de complément s'explique et se justifie de plusieurs manières. 1° Le verbe peut avoir un sens général : *J'attends, je regarde, elle coud, nous lisons ; — un ouvrier tourne, rabote, lime, peint, forge auprès de nous ; — une grand'mère tricote, ravaude, repasse, lave ; — le chien est dangereux, il mord ; — Naoh guettait, dans les ténèbres, les crocs qui coupent, les griffes qui déchirent* (ROSNY, *G. du Feu*, 12).

Un homme consacre sa vie aux lettres, il *écrit*. Il n'est pas obligatoire de dire ce qu'il écrit, si ce sont des romans ou des pièces de théâtre. Si on exprime exactement sur quoi porte son travail, quel est le genre de ses productions, on arrive à empêcher le verbe *écrire* d'envelopper toute la vie de cet homme, parce qu'on a l'air de limiter à des productions qui ont un terme, qui n'occupent qu'un certain temps, un verbe qui doit embrasser sa vie tout entière. De même, dans la langue religieuse, le mot *prier*. *A quoi occupez-vous vos journées, ma sœur ? Je* **prie.** N'allez pas demander ni qui la religieuse prie, ni ce qu'elle demande dans ses prières, si elle prie Dieu, les Saints ou les bons Anges du Paradis ; l'important n'est pas de savoir à qui elle s'adresse, mais comment elle sanctifie sa vie. Un homme est retiré des affaires. Il est installé sur une berge de la Marne. Que fait-il là ? Il **pêche à la ligne ;** *il pêche du poisson* signifierait qu'il en prend, tandis que pour le moment il trempe du fil dans l'eau, avec un espoir vague. Quand la Reine dit à Ruy-Blas dans la fameuse scène : *Je soulevais le coin de la tapisserie*, elle ajoute : *Contemplant ton esprit qui* **veut, juge** *et* **résout.** *Qui résout* quoi ? aurait dit Malherbe : qui *résout tout :* qui *juge quoi ?* qui *juge tout.*

2° L'objet reste parfaitement déterminé, mais il n'est pas exprimé, parce qu'il est suffisamment indiqué par le contexte, par les circonstances, le lieu où l'on se trouve, le personnage à qui l'on parle, de qui l'on parle. Ex. :

L'infanterie **tirait** (il s'agit naturellement de coups de fusil). Je commande : *Ouvrez.* Ce qu'il s'agit d'ouvrir est déterminé par l'endroit où je me trouve. Un candidat se rend à la Sorbonne. *Il passe à 2 heures.* Il passe évidemment un examen et la personne à qui on parle sait lequel. Madame dit à la bonne : *Servez.* L'heure indique de quel repas il s'agit (1).

Il faut bien prendre garde que l'on ne peut pas toujours dire : Voilà un verbe qui se passe de complément. Il s'en passe dans un milieu où l'on sait de quoi il est question, non ailleurs. Une fille *aspire.* Au couvent, la phrase a un sens précis ; hors du couvent, non.

Par suite, il se trouve que certains verbes changent de sens, suivant le milieu où on les emploie. *Charger* pour un cuirassier, c'est mettre son cheval au galop et sabrer l'ennemi ; pour un fantassin ou un artilleur, c'est mettre une cartouche ou une gargousse ; pour un cocher, c'est prendre un client ; pour un conteur, ou un dessinateur, c'est exagérer ; pour un employé des postes, c'est mettre le pli dans les « valeurs déclarées ».

L'emploi des verbes objectifs sans complément déplaisait à Malherbe. Trouvant dans Desportes : *Père de toutes choses..., qui* **conduis,** *qui* **disposes ;** « *Qui conduis quoi ? qui disposes quoi* » dit-il. (*Comm. s. Desp.*, IV, 420). Il ne se rend pas compte qu'il y a précisément beaucoup plus de force dans l'idée exprimée avec sa généralité ; Desportes aurait eu beau dire « *qui conduis le monde, qui dispose l'univers* », rien ne rendrait la toute-puissance universelle de Dieu aussi sensible que ces verbes sans complément. L'Académie, à son tour, condamne dans *Le Cid : Je le remets au lieu pour* **venger** *et* **punir** (272 ; cf. H. L., III, 542). C'était méconnaître un des droits de la pensée.

D'abord cette faculté de taire l'objet favorise certaines décences : *Bébé fait.* On se souvient des vers de Racine, si pleins de délicatesse. Phèdre avoue d'abord à Hippolyte sans préciser : **J'aime.** Ce n'est qu'ensuite qu'elle ajoute : *Ne pense pas qu'au moment que* **je t'aime,** *Innocente à mes yeux, je m'approuve moi-même* (*Phèd.*, 673). Pouvait-elle, toute décidée qu'elle fût à se déclarer, débuter par là ?

Ailleurs il semble qu'en ajoutant un objet, on alourdirait bien inutilement ou même on affaiblirait l'expression : *Le devoir aujourd'hui est de* **vaincre ;** — *Quand elle était assise, ses pieds dansaient sur le parquet. Elle* **frottait, nettoyait, rangeait, battait, secouait, lavait** *sans repos ni trêve, toujours à l'ouvrage* (GONC., *G. Lac.*, 38) ; — *Des hérons* **guettaient,** *au bord des criques roussâtres* (ROSNY, *G. du feu*, 7) ; — *La cavalerie prussienne, fraîche venue, s'élance, vole.* **sabre, taille, hache, tue** *et* **extermine** (V. H., *Mis.*, *Cosette*, I, ch. XIII) ; — *La femme s'occupe alors... convoque les avoués, préside les notaires...* **vend, achète, règle, j'ordonne, promet** *et* **compromet, lie** *et* **résilie, cède, concède** *et* **rétrocède, arrange, dérange,** *thésaurise.* **prodigue** (V. H., *Mis.*, Marius, II, ch. V).

(1) Cf. *ce marcheur allonge* (le pas) ; — *je ne crois plus* (à la religion) ; — *il mène bien* (ses chevaux).

Dans certains cas on fausserait la pensée. Qu'on considère cette phrase : *Le sénat s'assembla*, **chercha, parla, avisa, consulta.** L'absence d'objet marque que tous ces actes tombèrent dans le vide, portèrent à faux. Il arrive même que le sens général n'est pas du tout le même que le sens particulier. *Il boit du vin* ne signifie pas ce que signifie *il* **boit,** c'est-à-dire : *il est ivrogne* (1).

Il faut accorder aux passionnés de classification que le verbe ainsi employé n'est pas toujours facile à distinguer d'un verbe subjectif. Comment faut-il entendre : *la fanfare* **jouait ?** Assurément elle *jouait des airs*. Mais l'idée de ce complément ne s'impose nullement. On peut considérer *jouait* comme objectif sans complément ou comme subjectif. Affaire de convention. Il en est ainsi souvent : cf. *un gamin* **sifflait** et *le train* **sifflait ;** — *les assistants* **criaient,** et *l'essieu* **criait.** Si les nuances infinies du langage ne s'accommodent point des classifications rigides qu'on veut faire, tant pis pour ces classifications. La science doit s'accommoder à la nature. La nature ne peut s'accommoder à la science.

(1) Cf. p. 295.

CHAPITRE VII

L'OBJET EST UN ÊTRE, UNE CHOSE, UNE IDÉE
L'OBJET EST DANS UN NOM

Questions sur l'objet. — Aujourd'hui, quand une question porte sur l'objet du verbe, l'interrogatif varie, suivant qu'il s'agit d'une personne ou d'une chose, de même qu'au sujet. Pour une question relative à une personne, on emploie *qui :* **qui** *demandez-vous ?* Pour une chose, *que :* **que** *voulez-vous ?*

Autrefois, on employait *que* (ou *qu'est-ce que*) dans tous les cas, pour demander l'objet du verbe. Cet emploi se retrouve jusque chez les classiques : **Qu'est-ce que** *vous aviez en vostre compagnie ?* (RACAN, I, 100, *Berg.*, IV, 5). Lorsqu'il s'agissait de choses, pendant longtemps, *quoi* a été employé tout comme *que :* **Quoi** *ferez ?* **quoi** *dirai-je ?* On l'emploie d'ailleurs encore assez volontiers avec l'infinitif : **Quoi** *faire ?* **Quoi** *tenter ?* (1).

A l'objet, comme au sujet, et pour les mêmes raisons, les périphrases interrogatives tendent à remplacer les interrogatifs simples : **qui est-ce que** *vous demandez ?* **qu'est-ce que** *vous voulez ?* Cette substitution est fort rare, lorsque la question forme l'objet d'un verbe principal. On dit : *Je ne sais* **que** *croire*, **que** *vous dire ; — je vous demande* **qui** *vous avez rencontré* (2). Bien entendu, si l'objet doit être construit indirectement, l'interrogatif est précédé de la même préposition que le complément. Ainsi *faire du tort à quelqu'un :* **A qui** *faites-vous du tort ?*

Derrière une préposition, *que* est toujours remplacé par *quoi :* **A quoi** *pensez-vous ?* — **De quoi** *avez-vous hérité ?*

Signes auxquels on reconnaît le nom en fonction d'objet. — On a vu plus haut, à propos du sujet, que l'a. f. distinguait le cas-sujet et le cas-objet dans les noms. C'était une assez pauvre distinction, puisque la plupart des féminins ne l'avaient pas, et que, d'autre part, la forme de l'objet n'était pas propre au nom employé en cette qualité. Il l'avait aussi comme complément prépositionnel quelconque.

Quoi qu'il en soit, c'est le cas-objet qui a prévalu et qui est resté seul

---

(1) Lorsqu'il s'agit de choisir entre plusieurs objets, de faire une détermination, on emploie *lequel* (Voir à la *Détermination*, p. 136-137).

(2) Dans la langue populaire, l'interrogation relative aux choses se fait aussi à l'aide de formules surpériphrastiques : **Qu'est-ce que c'est que** *tu dis ?* On dit aussi : **Quoi c'est que** *tu demandes ?* Aucune de ces formules ne peut pour le moment être acceptée.

dans la langue moderne. Par cela même, aucun signe extérieur ne distingue plus l'objet. C'est la place du mot qui marque son rôle.

Place de l'objet. — En a. f., grâce au reste de déclinaison qui survivait, la place du nom-objet était relativement libre. On disait aussi bien : *l'olifant sonez* que : *sonez l'olifant*. Dans un certain nombre d'expressions, il nous est resté des vestiges de l'ancien usage : *chemin faisant, sans coup férir, geler à pierre fendre*. Mais, en règle générale, le complément d'objet suit aujourd'hui le verbe : *la mort surprit* **cet homme** *en pleine force ;* — *Les collines ayant* **des lys** *sur leur sommet* (V. H., *Lég.*, BOOZ) ; — *Je ne reverrai pas* **ta rive** *douce et triste, Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours* (V. H., *Chât.*, Ult. Verba).

C'est au commencement du XVIIe siècle que Malherbe a posé la règle ci-dessus et condamné la vieille construction : *l'espoir ne sert à rien qu'à* **mes maux** *empirer* (IV, 356 ; H. L., III, 671). Il ne faisait que constater un usage général et l'imposer.

Le nom-objet est en règle générale placé plus près du verbe que les autres compléments : *La loi sur les accidents assure* **une indemnité** *à la victime*. Mais cette règle n'a rien d'absolu. Que le complément d'objet soit un peu long, il passe derrière d'autres compléments plus brefs : *La loi assure en tous cas à la victime* **une indemnité proportionnelle à l'incapacité de travail qui résulte de l'accident.**

Construction du nom-objet. Objets directs et indirects. — La construction du nom-objet est tantôt directe, tantôt indirecte : *éviter un danger* est de construction directe ; *échapper à un danger* de construction indirecte.

Dans la construction indirecte, la préposition la plus usitée est la préposition *à* : *renoncer* **à la vie,** *applaudir* **à un succès,** *aider* **à la moisson** ; — *je pense toujours* **au disparu** ; — *il s'attarde* **à des regrets inutiles** ; — *mon grand-père a survécu dix ans* **à sa femme** ; — *Et parfois, n'en déplaise* **à votre austère honneur,** *Il est bon de cacher ce qu'on a dans le cœur* (MOL., *Mis.*, 75) ; — *Une fraîcheur répandue, la légèreté de l'air, aidaient* **à la bonne humeur** *des voyageurs* (A. DAUD., *Jack*, 524).

Quelques verbes cependant construisent leur complément d'objet avec de : *Témoigner* **de son innocence,** *hériter* **de ses qualités,** *profiter* **d'une occasion.** (1).

VARIATIONS HISTORIQUES. — Il ne faudrait pas croire que la construction du complément d'objet d'un verbe soit fixée d'une façon invariable pour chaque verbe. Tout au contraire, tel verbe, qui est suivi d'un complément direct, avait autrefois un complément indirect : nous disons : *insulter quelqu'un ;* on disait autrefois : *insulter à quelqu'un ;* — *Moi qui contre*

(1) Peut-on ajouter *convenir d'une mesure ?*

l'amour fièrement révolté. **Aux** *fers de ses captifs ai longtemps* **insulté** (RAC., *Phèd.*, 531). Inversement un complément indirect a pu se substituer au complément direct. Corneille disait : *Je n'ai point* **prétendu la main** *d'un empereur* (*Pulch.*, 296). Il faudrait aujourd'hui : *à la main.* On dit actuellement : *renoncer à quelqu'un.* Molière disait : *si vous dites vrai, nous* **la renoncerons** *pour notre sang* (*G. Dand.*, II, 7).

Les changements de construction ont commencé de très bonne heure, ils n'ont jamais cessé. Voici des exemples de verbes qui ont eu jadis une construction indirecte, et qui en ont une directe aujourd'hui. : *combattre à : S'il ne cumbat* **à** *cele gent hardie* (*Rol.*, 2603) (nous disons : *combattre l'ennemi*) ; — *servir à : pour faire que nous servions* **au** *Dieu vivant* (BOSS., *Élév. s. Myst.*, IXe Sem.,9e élév. ; nous disons : *servir Dieu*). — De même *dominer à : qui domine* **à** *la puissance de la mer* (BOSS., *Dev. des r.*, 1662, 1re p.) ; — *contrarier à : Jamais la raison ne contrarie* **au** *devoir* (D'URFÉ, *Astrée*, 1615, I, 199 b).

Voici au contraire, des verbes dont le complément est aujourd'hui indirect, et qui précédemment avaient un complément direct : *survivre : Par quel sort pourrons-nous survivre* **ton trépas ?** (ROTROU, *St Genest*, V, 2) ; — *croire : Ils croient* **les miracles** de *Vespasian, pour ne pas croire* **ceux** *de Moïse* (PASC., *Pens.*, XXIV, 99) ; — *un Turc, un hérétique, qui ne croit* **ni Ciel, ni Enfer, ni loup-garou** (MOL., *D. Juan*, I, 1) ; — *échapper : Il ne faut point qu'ils se flattent d'avoir échappé* **l'anathème** *qu'ont mérité les Pélagiens, sous prétexte qu'ils ne le sont qu'à demi* (BOSS., *Hist. Var.*, II, 661 ; cf. H. L., II, 437 ; III, 543) (1).

NUANCES DE SENS. — Il ne faut pas se fier aux distinctions rigoureuses qu'on a faites dans des livres de théorie, et qui ne correspondent à l'usage d'aucun temps (2). D'autre part, nous avons abandonné certaines de celles qu'on faisait encore au commencement du XIXe siècle, ainsi entre *aider* et *aider à quelqu'un*, *éclairer* et *éclairer à quelqu'un*. On peut dire *rêver mariage* et *rêver de mariage ; — on dirait un corail* et *on dirait d'un corail* (3). Toutefois des différences d'emploi ou de sens séparent souvent les deux constructions.

A) Il arrive qu'on use de constructions diverses, suivant que l'objet est une chose ou une personne : *on supplée un professeur, on supplée à l'insuffisance d'une organisation : — on croit quelqu'un* ou *en quelqu'un ; on croit à une doctrine ; — on essaie un vêtement ; on essaie d'un tailleur.*

B) *Tenir quelqu'un*, c'est l'avoir en main ; *tenir à quelqu'un*, c'est lui être attaché ; *tenir de quelqu'un*, c'est lui ressembler ; — *viser le but* se dit au sens matériel, *viser au but*, au sens figuré ; — *User une chose*, c'est l'amener à

(1) Il reste souvent, dans la langue actuelle, des expressions qui rappellent une ancienne construction, ainsi *l'échapper belle.*

(2) Voir surtout LAFAYE, *Dict. des Syn.*, 54.

(3) *On dirait* **de quelque océan pétrifié** (FLAUB., *Par les Champs*, 88).

l'état d'usure ; *user d'une chose*, c'est simplement s'en servir ; — Dans *atteindre l'âge de 20 ans*, l'idée est celle de *parvenir*, sans plus; *atteindre à la perfection* implique un effort ; — *Commander ses hommes* et *commander à des hommes* sont aussi séparés par une fine nuance. Le premier signifie les *diriger vraiment* (1).

C) Enfin certains verbes changent de construction, suivant que le complément d'objet s'accompagne ou non d'un autre complément ; *il a hérité d'une grosse fortune*, et : *il a hérité cette maison de son père* (2); — *consentir à quelque chose, consentir une avance à quelqu'un ; — Jean le Bon avait consenti l'abandon à Édouard III de toutes les possessions des Plantagenets* (LEGOUIS, *Chaucer*, 5). — *On espère en quelqu'un, on espère quelque chose de lui.*

Construction de l'objet des pronominaux et des locutions verbales. — Les pronominaux objectifs (qu'il ne faut pas confondre avec les réfléchis comme *s'attribuer une part*) sont toujours de construction indirecte : **s'attaquer aux** *puissances d'argent ; — il* **se prit à** *moi ; — il* **s'aperçut de** *sa méprise ; — on* **s'avisa de** *ma présence.*

Les locutions verbales ont aussi un complément d'objet indirect : *la première note* **a trait aux** *origines de Rome ; — sa conduite* **a donné lieu à** *des plaintes.*

---

(1) Cf. *satisfaire ses passions et satisfaire à son devoir ; — présider l'assemblée* et *présider aux travaux de l'assemblée ; grimper à un arbre* et *grimper la côte.*

(2) *Celui dont j'avais hérité l'âme ombrageuse* (BOURG., *A. Corn.*, 163).

CHAPITRE VIII

L'OBJET EST DANS UN NOMINAL OU UN REPRÉSENTANT

L'objet peut être un nominal ou un représentant, aussi bien qu'un nom : *Je ne sais* **rien** ; — *Je* **vous** *voyais; votre œil, irrité sans furie,* **Les** *foudroyait d'éclairs* (v. h., *Ruy-Blas*, III, 3).

Le représentant peut être un relatif, un conjonctif, un démonstratif, un possessif, un distributif quelconque : *vous m'aviez suggéré deux idées, j'ai pris malheureusement* **la mauvaise.**

Les compléments d'objet nominaux ou représentants peuvent être compléments directs ou compléments indirects. Directs : *ton voisin* **te** *regarde ; donne-moi le livre* **que** *tu as acheté.* — Indirects : *tu penses donc* **à moi ?** — *l'homme* **à qui** *je songe.*

Remarques sur les formes. — Nous avons vu que certains nominaux ou représentants n'avaient point de déclinaison a), que d'autres en avaient une à trois formes indistinctes b), que d'autres en avaient une à trois formes bien distinctes c).

a) il *vous* connaît, il *vous* a répondu.

b) il *me* connaît, il *m'*a répondu.

c) il *le* connaît, il *lui* a répondu.

Au cas où le verbe a une construction indirecte, la forme du pronom à valeur d'objet indirect est naturellement celle qui doit être employée. *Lui, leur* sont les équivalents de *à lui, à eux, à elles : leur bagoût intarissable* **leur** *nuit beaucoup.*

Crases. — En a. f., dès que la phonétique syntaxique eut commencé à réunir les mots en groupes, les formes en *e* sourd, furent réduites par des crases : *je le vei* > *jel vei : ne le veit* > *nel veit.*

Certaines de ces crases ont toujours lieu aujourd'hui : *vous l'voyez, je l'sais bien,* ou — plus rarement — *j'le sais bien.* L'orthographe et la versification contribuent à faire considérer comme négligées ces formes, produits normaux des lois phonétiques (1).

Formes lourdes et formes légères. — Ce qui a achevé de compliquer l'usage des objets, c'est qu'il existe des formes légères et des formes lourdes, pour un même cas ; par exemple, dans les personnels : *me, moi* (2). En

(1) Un défaut assez marqué, à Paris notamment, consiste à prononcer longue ou double la consonne du pronom *le, la, les : je l'l'achète, je l'l'emporte.* Il date de plusieurs siècles.

(2) *Me* provenait d'une forme atone, *mei*, d'une tonique ; mais jamais la forme tonique n'a été exclue d'emplois où on eût attendu l'atone : *se est ki* **mei** *en creit* (*Rol.*, 576); — *Vaslet corurent plus de vint Por* **lui** *desarmer a esploit* (Chestien, *Er.*, 1298-99) ; — *Et* **els** *avoit asis a Andrenople* (Villeh., 282). Aussi vaut-il mieux se servir du terme « forme légère » pour *me, te,* et « forme lourde », pour *moi, toi.*

outre, une forme de cas-objet indirect s'emploie comme forme lourde du cas direct : *Tu l'attaques,* **lui** ! *je ne connais que* **lui**.

La répartition des emplois entre les diverses formes a été très lente.

Quand la forme du verbe dont dépendait l'objet était un infinitif, un gérondif, un participe, il resta d'usage, jusqu'en m. f., d'employer la forme lourde : *pour* **moi** *vengier*. Chez Commynes, on sent déjà un changement. Néanmoins ce n'est qu'au XVIe siècle que la syntaxe moderne se précise et s'affirme définitivement. Désormais les formes atones du pronom tendent à s'employer exclusivement devant le verbe, quand le pronom est immédiatement joint. Les formes lourdes sont réservées pour les autres emplois.

Cette évolution eut lieu avec tous les verbes objectifs, qu'ils fussent transitifs, réfléchis ou même simplement pronominaux : *Il sera temps de* **me** *marier quand j'auray attaint l'aage de discretion* (TOURN., *Cont.*, II, 1) ; — *Je me haste de* **me** *produire et de* **me** *presenter* (MONT., l. II, ch. 8) ; — *Je fus contraint...* **me** *faisant journellement battre,* **me** *desrober de luy et* **m'***en fuyr* (Id., *Ib.*, ch. 12).

En français moderne, il n'y a plus d'exception. Quand le personnel est préposé au verbe, c'est toujours la forme légère qui entre en usage ; derrière le verbe, c'est toujours la forme lourde.

Pour la 1re personne : { *me, tu* **me** *vois,* / *moi, observe-***moi**.

Pour la 2e personne : { *te, il* **te** *voit,* / *toi, retire-***toi**.

Pour la 3e personne, A l'objet premier : { *le - lui : je* **le** *vois,* **lui**. / *la - elle : je* **la** *vois,* **elle**. / *les - eux : je* **les** *vois,* **eux, elles**.

Pour la 3e personne, A l'objet secondaire : { *lui - elle : il* **lui** *obéit,* **à lui, à elle**. / *leur, eux, elles il* **leur** *obéit,* **à eux, à elles**.

Les personnels objets *me, te, le, la,* sont nécessairement conjoints au verbe, soit avant, soit après : *viens* **m'***aider, aide-***le** *aussi*. Au contraire : *tu* **nous** *aides,* mais aussi : *tu ne vois que* **nous**.

De la répartition des fonctions entre personnels lourds et légers résulte parfois un certain embarras syntaxique. Il faut dire : *Je veux mettre* **toi** *et* **moi** *à l'abri de ta générosité* (A. KARR, *Tilleuls*, 67), ou bien répéter le verbe : *Je veux* **me mettre** *et* **te mettre** *à l'abri*.

En joue des rôles variés. Il a, nous l'avons vu, le sens du partitif : **En** *prendrez-vous encore un peu ? Non, merci, je n'***en** *veux plus*. Mais il remplace aussi le nom-objet : *Vous avez demandé des renforts, j'***en** *amène ; — J'admire vos choux, nous n'***en** *avons pas de pareils*. (Cf. les expressions très nombreuses où entre cet *en : en vouloir, s'en croire, s'en faire*).

Ailleurs, *en* est représentant d'un objet indirect . *Mon père avait une grande force de caractère, j'espère* **en** *avoir hérité*.

CHAPITRE IX

UNE SURVIVANCE : L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ DU VERBE AVEC LE NOM, LE NOMINAL ET LE REPRÉSENTANT OBJET

Histoire sommaire de l'accord. — L'histoire, si complexe, de l'accord du participe passé employé avec *avoir* peut se résumer en trois parties.

1° Pendant une première phase, comme on le verra à la formation des temps composés, il n'y a pas eu en réalité de forme verbale composée, l'unité de sujet n'étant pas définitivement réalisée. Dans : *(j')ai letres escrites*, la personne qui a écrit n'est pas nécessairement la même qui a les lettres. *Escrites* est une épithète, elle s'accorde avec *letres*.

Néanmoins, même à cette époque, le participe passé ne s'accorde pas toujours. C'est une question d'ordre des mots. En a. f., quand le déterminé précède son déterminant, il arrive qu'il reste invariable. Donc : *escrit ay letres* se rencontre.

2° Ensuite l'unité qui résulte de la composition de l'auxiliaire avec le participe est faite. Même séparés, participe et auxiliaire constituent une forme qui n'a plus qu'un sujet, celui de l'auxiliaire.

L'accord a lieu encore, suivant la tradition. Mais les cas où il ne se fait pas se multiplient. On a là le résultat de l'instinct qui fait accorder une forme verbale avec son sujet, et, en second lieu, l'effet de l'ordre des mots dont j'ai parlé plus haut : *escrit (j')ai letres*.

Des réactions ont été notées. Au XIIIe et au XIVe siècles, il semble que l'habitude de faire l'accord devienne plus constante (H. L., I, 477).

Puis les choses reprennent leur cours, et au XVe siècle, le participe reste presque invariablement au masculin singulier dans : *j'ai escrit letres* et : *escrit j'ai lettres*.

3° **Naissance de la règle moderne.** — Au XVIe siècle, un incident se produisit, qui devait avoir une portée immense, étant donné qu'on commençait à imprimer du français, et que la langue allait devenir une langue lue en même temps que parlée. Le roi François Ier, ayant eu la fantaisie d'être informé sur la variation du participe, s'adressa à Marot. Celui-ci, s'appuyant de façon naturelle, mais malencontreuse, sur l'italien, donna la formule : *M'amour vous ay donnée*.

> Voilà la force que possede
> Le feminin quand il precede.
> ... tous pluriers n'en font pas moins ;

Il fault dire en termes parfaictz :
Dieu en ce monde *nous a faictz*,
Fault dire en parolles parfaictes :
Dieu en ce monde *les a faictes* (H. L., II, 468-470).

Le meilleur des grammairiens du temps, Meigret, eut beau protester contre ces « lourdes incongruités » (66 r°) (1) ; la commodité d'avoir une règle l'emporta. On apprit par cœur ces vers dans les ateliers d'imprimerie, et le mal fut fait. Le développement normal de la langue était arrêté. Malherbe d'abord, Vaugelas ensuite complétèrent l'œuvre. Le dernier, en proclamant qu'il n'y avait rien en toute la grammaire française de plus important, a établi le préjugé moderne. Et cependant, en avouant en même temps qu'il n'y avait « rien de plus ignoré », il reconnaissait qu'il n'existait pas d'usage établi qui s'imposât (H. L., III, 601).

Il posa deux règles fondamentales : I. *J'ai reçu les lettres ;* — II. *Les lettres que j'ai reçues.* C'était la doctrine de Marot, fondée sur l'ordre des mots (2).

Réserves. — Il ne faut pas oublier toutefois que Vaugelas ne poussait point jusqu'au bout. A cette époque, non seulement un féminin tel que *prise* était distinct de *pris*, mais le féminin *rendue*, avec son *u* long, ne se confondait point avec *rendu*. Même observation pour *sentis*, qui, tout aussi bien que *sentie*, avait la voyelle longue, tandis que *senti* l'avait brève. Or il est probable que cet allongement n'était perceptible que devant une pause. Quand au contraire le participe était suivi immédiatement d'autres mots, l'allongement ne se faisait pas.

Vaugelas ne s'en est expressément expliqué que pour un cas : *Le commerce l'a rendu puissante ;* mais d'après les réserves de certains de ses successeurs, on aperçoit fort nettement que le sentiment de cette différence phonétique a empêché temporairement, autant et plus que les considérations logiques qu'on allègue, la généralisation de la règle.

Quoi qu'il en soit, auteurs et théoriciens du XVIIe s. laissaient le plus souvent le participe invariable quand il ne terminait pas la proposition.

1° *La peine que m'*a donné *cette affaire ;*

2° *premiere partie, que tous les Peres* avoient exposé *en l'honneur de Jesus-Christ* (GAR., *Rab. ref.*, 82) (3) ;

3° *C'est une fortification que j'*ay appris *à faire :*

4° *Les habitants nous* ont rendu *maîtres de la ville ; — Le commerce l'*a rendu *puissante ;*

5° *Je les* ai fait *peindre* (H. L., III, 603).

(1) Les auteurs du XVIe s., après comme avant Marot, en usent à leur gré : *Mignonne allons voir si la rose Qui ce matin* avoit desclose *Sa robe de pourpre au soleil...* (RONS., *Od.*, I, 17).

(2) Elle s'applique aussi au cas désormais exceptionnel : *J'ai les lettres reçues.*

(3) Les autographes de nos classiques ont en général le participe invariable : *Je vous envoie à toutes fins, copie des attestations que Mad. Guyon a* eu *de moi* (BOSS., *Let. aut.*, 14 Juil. 1698) ;— *Mandez-moi bien quelle réception vous aura* fait *cette belle reine* (SÉV., *Lett.*, XLI).

Extension de l'accord. — Nous verrons plus loin ce qu'il est advenu des trois derniers cas. Dans les deux premiers, la « logique » a triomphé de la phonétique et, depuis le XVIIIe s., l'accord se fait.

Mais il ne manque pas de cas alambiqués. On se demande, par exemple, si le pronom complément *que* représente un nom collectif ou le complément de ce collectif : *Cette foule d'hommes que j'ai* **vus** ou *que j'ai* **vue.** *Le peu de peine que j'ai* **eue** ou *que j'ai* **eu.** Des discussions sans fin n'ont pas abouti à une règle étroite. L'accord se fait ou non. On consulte le sens.

Il est remarquable que, tandis que le conjonctif *que* était considéré comme objet direct, le relatif partitif *en* était considéré autrement, et qu'il ne faisait pas varier le participe : *J'ay plus perdu de pistoles en un jour que vous n'en avez* **gaigné** *en toute vostre vie* (VAUG., II, 100) (1).

Après bien des discussions, cette règle s'est maintenue : *J'ai laissé plus d'objets que je n'*en *ai* **rapporté.** *Plus il a demandé de soumission, moins il* en *a* **obtenu.** Sauf après *combien : Des larmes ! Ah !* **combien** *il* en *a* **versées !**

Les participes de peser, valoir, coûter. — Dans un temps où l'on ne reconnaissait pas volontiers la facilité avec laquelle les verbes deviennent objectifs, on a établi avec une grande rigueur les règles de l'accord concernant les participes de ceux qui ont un double sens : *peser, valoir, coûter : Les cent kilogrammes que cet homme a longtemps* **pesé** *l'ont empêché d'aller à la guerre ; les ballots trop lourds qu'il a* **pesés** *lui ont causé une hernie.*

Coûté est le seul de la série auquel on n'a pas pu se résoudre à donner une double syntaxe. Il est toujours invariable — théoriquement. Inutile de dire que nos grands écrivains classiques n'ont rien su de ces ergoteries modernes.

Les verbes impersonnels ont été aussi soustraits à la règle : *les chaleurs qu'*il **a fait,** *les grandes pluies qu'*il **y a eu.** Ceci est contraire, nous l'avons vu, à une analyse exacte.

Observation générale. — Avant de clore ce chapitre, il importe de marquer combien la règle artificielle qui dure encore violait l'instinct profond qui fait accorder le verbe avec son sujet, et combien, pour cette raison, il a été difficile de la faire accepter. Un homme scrupuleux sur l'orthographe, comme Bossuet, la négligeait constamment, revenant, sans s'en douter, à la vraie règle, savoir de laisser le participe invariable, ou de l'accorder avec le sujet du verbe : *dans l'espérance qu'*ils *auraient* **conçus** *d'être présents à un jour si beau* (*Nativ. de Marie*, 1652, éd. Leb., I, 164) ; — *un serment inviolable que* **nous** *avons* **prêtés** *au baptême* (*Circoncision*, 1653, Ib., I, 277) ; — *quelle famille s'est contentée des titres qu'*elle *avait* **reçue** *de ses ancêtres !* (*Nécessités de la vie*, 1660, Ib., III, 301). Cf. *plus éveillés que lorsqu'*ils *ont* **commencés** *de se mettre à table* (RAC., V, 553, éd. Hach. *Trad.*).

(1) C'était méconnaître le sens de *en* dont nous avons parlé plus haut : *Avez-vous des poires ? J'*en *mangerais volontiers. En* représente *des poires.* C'est un objet.

CHAPITRE X

L'ACTION SE RÉFLÉCHIT

Si, au lieu de porter sur un être, une chose, une idée extérieure à lui, l'action faite par un sujet se retourne sur lui-même, on dit qu'elle *se réfléchit*. Cette réflexion peut se produire quand l'action est dans un nom : *l'amour de soi*, quand elle est dans un adjectif : *sûr de soi*, quand elle est dans un verbe : *madame s'habille...* L'acte d'habiller est fait par elle. La personne habillée est elle-même. Il y a identité entre le sujet et l'objet.

Théoriquement tous les verbes qui expriment une action peuvent ainsi devenir réfléchis : **je me lave ; tu te nuis** *par ta paresse ; il ne faut pas toujours* **penser à soi.** Il y a dans tous ces cas identité entre l'objet direct ou indirect et le sujet (1).

La réflexion à la Ire et à la IIe personnes. — A la première et à la deuxième personnes, soit du singulier, soit du pluriel, rien de particulier dans les formes. Le verbe a pour objet la forme objet du personnel : **je me baigne** *dans la rivière*. L'identité des personnels suffit à marquer la réflexion, sans erreur possible.

Suivant les règles générales qui s'appliquent aux phrases ordinaires, c'est tantôt la forme légère, tantôt la forme lourde qui entre en jeu.

1re PERS.	*singulier :*	forme légère	*me*	:	je *me* baigne,
		» lourde	*moi*	:	je pense *à moi*,
	pluriel :	» commune	*nous*	:	nous *nous* amusons.
2e PERS.	*singulier :*	forme légère	*te*	:	tu *te* regardes.
		» lourde	*toi*	:	retourne-*toi*,
	pluriel :	» commune	*vous*	:	vous *vous* vengez.

La réflexion à la IIIe personne et aux formes non personnelles. Le personnel réfléchi. — A la troisième personne, le verbe réfléchi, comme le pronominal, emploie un personnel spécial qu'on appelle « *réfléchi* ». Ce mot a deux formes :

1° Une forme légère, qui sert pour les deux nombres, *se : le malade* **se** *regarde comme sauvé ; — les malades* **se** *regardent comme sauvés.*

2° Une forme lourde, qui ne s'emploie plus qu'au singulier, *soi : l'égoïste ne pense qu'à* **soi.**

Comme les personnels *me*, *te*, le personnel réfléchi avait en effet deux

(1) La réflexion peut du reste se produire entre d'autres compléments et le sujet. Nous en reparlerons.

formes. De la forme tonique venait *sei* (depuis : *soi*); de la forme atone, *se*.

Aujourd'hui le personnel réfléchi employé devant le verbe est exclusivement *se*, qu'il s'agisse d'un complément d'objet direct : *ton frère* **se** *compromet*, ou d'un complément d'objet indirect : il **se** *nuit*, *elle* **se** *nuit*, *les menteurs* **se** *nuisent*.

La concurrence de se et soi. Coup d'œil historique. — La forme *soi* ne s'emploie plus qu'après le verbe : *Chacun pense* **à soi.** Ce n'est qu'après une longue évolution que les emplois se sont ainsi répartis. Jusqu'à l'âge moderne, il y a eu concurrence entre les réfléchis et les personnels d'une part, de l'autre entre les réfléchis *se* et *soi*.

Dès les origines du français, on trouve le pronom *se* devant les verbes pronominaux. La *Chanson de Roland* en offre de nombreux exemples : **se** *drecet* (218); — **s'***est forfaiz* (608) etc. Mais, en a. f. *soi* se mettait fort bien aussi devant le verbe : *Ki traïst, hume,* **sei** *oeit e altrui* (*Rol.*, 3959). En m. f., c'était l'usage de mettre *soi* (comme *moi*, *toi*, *eux*) devant l'infinitif ou le participe, c'est-à-dire devant les formes verbales non personnelles : *La dame ne faict rien que mignoter et* **soy plaindre.** Au XVIe s. l'emploi de *soi* était encore général : *les magistres feirent veu de ne* **soy descroter** *jusques à ce que...* (RAB., I, 75, M.-L.).

Puis le réfléchi léger *se* tendit très nettement à prendre uniformément place partout devant le verbe : *le premier refuge est* **soy retourner** *à Dieu... et* **se humilier** *devant luy* (COMM., I, 370, M.) ; *...executeroit ses promesses pour* **se oster** *de peril* (I, 236).

A la fin du XVIe s., la forme atone avait visiblement presque chassé l'autre. Montaigne l'emploie constamment.

Au XVIIe s., c'est chose définitivement acquise. *Se*, placé devant le verbe, a éliminé *soi* à l'objet. Il s'est formé une sorte de conjugaison pronominale avec *se*, qui s'est étendu à tous les modes et à tous les temps. Reste un témoin de l'ancien usage, l'archaïsme *soi-disant*.

Se fait corps avec le verbe. — Dès lors, le réfléchi *se* tend à rester conjoint à son verbe et à ne plus bouger d'auprès de lui. Dans les temps composés, et aussi avec un demi-auxiliaire, Vaugelas préférait encore le mettre devant l'auxiliaire, comme en ancien français : *Hum ki là vait repairier ne* **s'en poet** (*Rol.*, 293) ; — *le soleil... tousjours* **se va cracher** *sous l'onde* (THEOPH., II, 77). Mais déjà Patru était d'un avis opposé. Et si l'usage littéraire hésitait encore, l'usage courant était bien décidé en faveur de : *elle va* **se baigner.** *Elle* **se va** *baigner* a pourtant survécu. On l'écrit.

Concurrence des réfléchis et des personnels. — Comme le verbe réfléchi utilise les personnels ordinaires à la 1re et à la 2e personnes : *me*, *te*, *nous*, *vous*, il devait se produire de bonne heure une tendance à employer aussi les personnels à la 3e personne.

Au lieu du réfléchi, *se*, *soi*, on rencontre en effet — surtout devant un infinitif — les formes : *lui*, *le*, *elle*, *elles*, *eux* : *As tables juent pur* **els** *esbaneier* (*Rol.*, 111) ; — *De* **lui** *vengier jamais ne li iert sez* (*Ib.*, 1966).

En m. f., le personnel se répand de plus en plus : *Sans* **eulx mesler** *d'un costé ne d'autre* (SEYSSEL, *Suc. Al.*, 15, v°) ; — *Et deliberent d'***eulx venger** *d'Hannon* (LEM. DE BELG., III, 18).

Au seuil de la période classique, l'hésitation est cessée, au moins sur un point. Comme objet préposé au verbe, *se* est désormais seul en usage.

Ailleurs la concurrence continue. Les personnels éliminent peu à peu le réfléchi.

Au pluriel d'abord, dès le commencement du XVIIe s., *soi* est hors d'usage.

Au singulier, avec un nom de personne, quand cette personne est déterminée, la langue classique penche peu à peu vers le personnel : *cet homme pense à* **lui**, plutôt que : *pense à* **soi**.

Ce n'est qu'avec les noms de choses que *soi* demeure d'un usage fréquent. Les grammairiens classiques préconisaient encore en ce cas l'emploi de *soi* (BOUH., *Rem.*, 287). Mais là aussi, *lui* s'employait de plus en plus (1).

Soi réfléchi de l'indéterminé. — A la fin de la période classique, quelqu'un prononce déjà que le réfléchi s'emploie quand on parle d'une façon générale, autrement dit quand le sujet est indéterminé (BOUH., *Rem.*, 287). Cet observateur avait vu juste. D'Olivet a posé le principe que *soi* ne convient qu'avec des termes collectifs et indéfinis, comme *on*, *quiconque*, *chacun*.

En effet, *soi* est aujourd'hui exclusivement employé pour marquer la réflexion là où le sujet est indéterminé. On l'emploie :

a) Avec des noms qui marquent une action réfléchie : *le respect de* **soi** ; *l'amour excessif de* **soi**.

b) Avec un infinitif : *s'aimer* **soi-même** ; *ne penser qu'*à **soi**.

c) Même avec une forme verbale personnelle, dont le sujet est un indéterminé : *On ne voit que* **soi**, *au lieu de songer au péril commun* ; — *chacun n'obéit qu'à* **soi**. — *Il y a plus d'individualités, comme on dit, quand l'individu n'a d'autre fin que* **soi** (AB. HERM., *Conf. Enf.*, let. 1).

Il faut remarquer : 1° que *lui* est possible, si le sujet est *chacun*, *un homme qui*, un nom accompagné d'un indéterminant : *tout homme qui prétendra n'obéir qu'*à **lui** *sera en réalité son propre esclave* (2).

---

(1) Ajoutons que, même hors de l'objet, la décadence, sans être aussi prompte, s'accusait aussi. Voici quelques exemples de *soi* :

I. Au pluriel : *Ce fut alors aux Insubriens à... s'enfuir sans regarder derrière* **soi** (MALH., I, 444). Vaugelas, dans ce cas, exclut le pronom *soi* (sauf dans la location de *soi* ((II, 269).

II. Au singulier. α) En parlant de personnes : *Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus sage. Qu'en recueillant chez* **soi** *ce dévot personnage* (MOL., *Tart.*, 145) ; — *Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après* **soi** (RAC., *Phéd.*, 461).

β) En parlant de choses : *Le savoir garde en* **soi** *son mérite éminent* (MOL., *Fem. sav.*, 1903).

(2) Cf. hors de l'objet : *Tout auteur qui voudra vivre encore après* **lui**, *Doit s'acquérir votre suffrage* (LA FONT., *Fab.*, VII, A Mme de Montesp.).

Cependant, à la rigueur, si le sujet du verbe est un nom de chose, on peut employer *soi*, même si ce sujet est déterminé : *L'aimant attire le fer à* **soi.** Mais c'est un archaïsme.

Conclusion. — A considérer cette histoire dans son ensemble, elle est facile à comprendre. Si l'analogie n'a pas été jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la suppression totale du réfléchi, c'est qu'à la 3e personne, l'emploi du personnel pour le réfléchi eût créé des incertitudes dans le langage, parfois de vraies équivoques. Comment aurait-on distingué le cas où le pronom personnel désigne un être qui est le sujet de l'action, de celui où il désigne un être autre que le sujet ? *Cet homme énergique a lutté jusqu'au dernier jour pour* **le** *sauver de la misère*, aurait dû convenir à la fois au cas où cet homme travaillait pour lui-même, et au cas où il se dépensait pour un autre. Le pronom *se* : *pour* **se** *sauver*, en ne s'appliquant qu'au sujet même de l'action : *cet homme*, permet de réserver *le* pour le deuxième cas. L'instinct a fait garder *se*, et l'a même généralisé. Il a très heureusement aussi gardé *soi*. Mais il faut convenir qu'en restreignant ainsi le rôle de *soi*, la langue moderne a quelquefois perdu la possibilité de traduire certaines nuances de la pensée. Il y a plus. Les exemples ne manquent pas, où il serait impossible, sans se reporter au contexte, de savoir la valeur exacte de *lui* et de *elle* : *Félicité, un quart d'heure après, était installée chez* **elle** (FLAUB., *Un cœur simp.*, 8) (1).

Il ne faut pas manquer d'observer du reste que si les personnels ont pris le rôle du réfléchi, d'autre part les réfléchis ont pénétré dans des phrases où il n'y a pas à proprement réflexion, mais simplement renvoi à un personnel. *On a souvent besoin d'un plus petit que* **soi** (2).

Substituts des réfléchis. Les personnels renforcés. — Aux personnels ordinaires on ajoute *même* : *toi-même, lui-même, eux-mêmes*. Les mots ainsi constitués servent dans une certaine mesure de réfléchis : *Tu ne me trompais pas, tu te trompais* **toi-même** ; — *Ne pense pas qu'au moment que je t'aime, Innocente à mes yeux, je m'approuve* **moi-même** (RAC., *Phèd.*, 673).

Il est évident que c'est là un pis-aller, puisque ces formes peuvent n'avoir aucune valeur réfléchie. *Il ne faut pas voir son employé, il faut* **le** *voir* **lui-même** ; — *la nature,* **d'elle-même...** *se tire doucement du désordre* (MOL., *Mal. Im.*, III, 3).

Soi-même. — *Soi-même* a suivi à peu près la destinée de *soi*. Cependant il s'est maintenu un peu plus longtemps que *soi* pour renvoyer à un nom

(1) La perte est surtout sensible hors de l'objet. On ne peut plus marquer, par exemple, l'opposition qui est dans les phrases suivantes : *Qu'il fasse autant pour* **soi** *comme je fais pour* **lui** (CORN., *Pol.*, 912). Cf. *Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui, Pour l'élever à* **soi** *descendrait jusqu'à* **lui** (VOLT., *Zaïre*, I, 1).

(2) Un écrivain a pu dire : *C'est tellement* **soi** *qui souffre.*

de personne : *L'homme seul. . Met un brutal honneur à s'égorger* **soi-même** (BOIL., *Sat.*, VIII, 153). De même pour renvoyer à un nom de chose : *Ta fureur, s'irritant* **soi-même** *dans son cours* (RAC., *Brit.*, 1685).

Mais *soi-même* a aussi un sens non réfléchi : *Il faut faire ses affaires* **soi-même.**

Les auxiliaires des verbes réfléchis. — Contrairement aux verbes objectifs ordinaires, qui forment toujours leurs temps composés avec *avoir*, les verbes réfléchis ou réciproques — comme tous les verbes pronominaux — forment leurs temps composés avec *être : elle s'est présentée chez moi hier ; — ces dames se sont bien fait du tort par leur imprudence.*

Il n'est pas rare d'entendre dire : *je m'***ai** *trompé, je m'***ai** *coupé le doigt: C'est ce que* **je m'ai tué** *à lui demander* (SOUV., *Clair.*, 97). C'est un provincialisme, qui s'explique par l'analogie des objectifs, mais qu'il faut éviter.

CHAPITRE XI

L'IDÉE DE RÉCIPROCITÉ. — LES VERBES RÉCIPROQUES

Il arrive que l'action attribuée à plusieurs êtres va d'un des auteurs de cette action à l'autre, et aussi, de celui-ci, retourne au premier. On dit qu'il y a réciprocité.

L'idée de réciprocité s'attache à des noms, à des adjectifs, à des verbes : *nos devoirs* **les uns envers les autres** ; — *indulgent* **l'un pour l'autre** ; — *Deux frères doivent s'entr'aider* **l'un l'autre.** — *Tout le développement de la mutualité est dû au sentiment de la solidarité des hommes* **les uns envers les autres.**

Moyens d'expression. — Certains noms ou verbes renferment en eux-mêmes l'idée de réciprocite. Ce sont ceux qui sont composés avec *entre*. Les écrivains du XVIe s. les ont fort aimés et en avaient accru le nombre : *s'*entre*répondre*, *s'*entre*nuire*, *s'*entre*pousser*, *s'*entre*piller*, *s'*entre*croiser*. (Cf. *entreparleurs*) (H. L., II, 194).

Depuis le XVIIe s., ces composés ont beaucoup diminué de nombre ; mais la particule *entre* est toujours vivante et féconde, et il est fâcheux qu'on lui substitue *inter*, pris tout cru à des composés latins : *les commissions* inter*ministérielles*, *les entrevues* inter*parlementaires*. On employait aussi *contre* : contre*respondre*, contr'*aborder*, contr'*amour*.

Il y a lieu de tenir compte également du préfixe *re*, qui signifie *rendre à quelqu'un* l'équivalent de ce qui vous vient de lui : *il m'a offert une tournée, je lui en ai roffert une*, dit-on dans le peuple.

La forme ordinaire des verbes réciproques est la même que celle des réfléchis : *si vous voyez deux chiens qui* **s'aboient,** *qui* **s'affrontent,** *qui* **se mordent** *et* **se déchirent,** *vous dites : « Voilà de sots animaux »* (LA BR., *Car.*, Des jug., 119). Cf. *leurs regards* **se croisèrent** ; — *les deux façades* **se correspondent** (1).

Mais on remarquera qu'une phrase comme : *ces deux hommes* **s'observent** peut signifier que chacun d'eux s'observe lui-même dans son attitude, et aussi que l'un observe l'autre et réciproquement. Ceci ne va pas sans inconvénient. Ex. : *Les deux jeunes gens* **se sont mariés** *le 12 juillet*. Pour faire cesser l'équivoque, s'il s'agit d'un même mariage, il faut ajouter l'adverbe

(1) Cf. *Tout ce que la haine la plus implacable avait inventé contre nous, nous* **nous** *l'appliquions naturellement, et ces deux êtres malheureux, qui seuls* **se connaissaient** *sur la terre, qui seuls pouvaient* **se rendre justice, se comprendre** *et* **se consoler,** *semblaient deux ennemis irréconciliables, acharnés à* **se déchirer** (B. CONST., *Ad.*, ch. V).

ensemble. Dans le cas contraire, il convient d'ajouter aussi un complément, par exemple : *chacun de son côté*.

Le verbe réciproque ayant pris la forme du réfléchi, en a aussi l'auxiliaire *être : Les enfants* **s'étaient** *jeté des boules de neige*. Toutefois l'assimilation du verbe réciproque avec le réfléchi quant à la forme n'est pas allée jusqu'au bout. Le pronom *soi* n'a point d'emploi dans la réciprocité, sauf peut-être dans la locution *entre soi : Il ne faut pas s'attaquer ainsi* **entre soi.**

En a. f., on marquait la réciprocité dans le verbe, en le construisant avec *l'un l'autre*, sans *se : lour fiz pardonner lour maltalent et* **besier l'un l'autre** (JOINV., 102, D) (1).

De là est venu notre tour moderne où *l'un l'autre* renforce la notion de réciprocité : *En ce monde, il* **se** *faut* **l'un l'autre** *secourir* (LA FONT., *Fab.*, VI, 16) ; — *on ne se doit point marier pour* **se** *faire enrager* **l'un l'autre** (MOL., *Mar. forc.*, 2).

Entre ces mots *l'un, l'autre*, l'usage moderne introduit les prépositions qui sont demandées par le verbe. L'expression est analysée : *mon sort et le vôtre N'ont rien à se pouvoir reprocher* **l'un à l'autre** (MOL., *Dép. am.*, 1917). — *Grâce à mes bons offices, ils ont fini par se rapprocher* **l'un de l'autre.**

La même expression *l'un l'autre*, avec une préposition, sert lorsque l'idée de réciprocité est contenue dans un adjectif ou un nom : *Ces frères étaient dévoués* **l'un à l'autre** ; — *Ils étaient aimables* **l'un pour l'autre** ; — *cette habitude charmante où l'on avait hâte de déférer à chaque prière* **l'un de l'autre** (HERV., *Peints p. c. m.*, dans ROB., *Idiom.*, 122).

Les compléments réciproques d'adjectifs s'étendent à des verbes : *étrangers l'un à l'autre* fait dire : *s'aliéner l'un à l'autre : ces épreuves qui achevaient de* **nous aliéner l'un à l'autre** (BOURG., *Corn.*, 73).

---

(1) Voir TOBLER, *Verm. Beitr.*, IV, 86.

CHAPITRE XII

ACCORD DU PARTICIPE DANS LES FORMES PRONOMINALES

Nous avons fait remarquer que le verbe réfléchi et le verbe réciproque emploient l'auxiliaire *être* dans leurs formes composées : ils ressemblent en cela à tous les verbes de forme pronominale. Nous traiterons donc de l'accord du participe passé dans tous les verbes de forme pronominale.

Autrefois, le participe passé des verbes pronominaux était considéré comme l'attribut du sujet ; on faisait en général l'accord dans tous les cas avec le sujet, et Montaigne pouvait écrire, selon l'usage : *Jusques aux enfants qui se sont* **donnés** *la mort.*

Vaugelas ne considérait pas encore les verbes pronominaux autrement que les passifs : aussi ne donnait-il point de règle particulière qui s'appliquât à leur participe passé. Dans un très grand nombre de textes classiques, l'accord du participe passé se fait avec le sujet du verbe pronominal : *Nous nous sommes* **rendus** *tant de preuves d'amour* (CORN., *Mélite*, 1738, t. I, 245, note 3).

Bouhours lui-même accepte cette syntaxe. Mais à la fin du XVIIe s., les grammairiens de l'Académie ont changé de point de vue. Ils ont considéré ces verbes comme s'ils étaient conjugués avec *avoir*, puisqu'ils ont un objet et que seuls, paraît-il, les verbes avec *avoir* ont le droit d'avoir un objet. Ils ont donc étendu au participe du réfléchi *se donner* la règle concernant le simple *donner*. On dit : *les plaisirs* **qu'***elle s'est* **donnés**, comme : *les plaisirs* **qu'***elle a* **donnés.**

Cette règle paraît logique. Cependant, outre les embarras que cause son application, et sans considérer qu'elle est contraire à la tradition de la langue, elle a le défaut d'être une pure création arbitraire, qui substitue une forme à une autre. On repousse avec horreur l'analogie qui dans beaucoup de pays fait dire : *l'épaule que je m'ai blessé*. Et on prescrit l'accord comme si cette forme était la vraie.

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici la distinction qu'on fait entre les verbes, suivant qu'ils sont ou non essentiellement pronominaux. Dans ces derniers, le pronom complément est réputé « complément direct », et par conséquent l'accord du participe a toujours lieu avec ce pronom, sauf pour *s'arroger*.

Il est piquant de constater qu'avec la règle ordinaire, on est obligé de faire une exception du seul verbe pronominal essentiel qui exprime

une réflexion indirecte. Comme il est « *pronominal essentiel* » il devrait s'accorder avec le réfléchi. Mais l'analyse ne le permet pas. Il est acquis que *elle s'est arrogé des droits, les droits qu'elle s'est arrogés*, doit être présenté comme équivalent à *elle a arrogés à elle, qu'elle a arrogés à elle !* Donc point d'accord possible avec *se* (1).

L'accord dans les verbes réciproques est soumis aux mêmes règles et donne lieu aux mêmes observations. *Les boules de neige que les gamins se sont* **jetées,** *les concessions que les deux pays se sont* **faites**.

La règle à enseigner est la suivante : **Tout verbe de forme pronominale, que ce verbe soit actif, passif, réfléchi, réciproque, du moment qu'il est construit avec être, accorde, comme les verbes simples conjugués avec être, son participe avec son sujet :**

Elles *se sont* **tues, repenties, écroulées,** (pronominaux actifs).
Elles — **vendues, tachées,** (pronominaux passifs).
Elles — **lavées, habillées,** (réfléchis).
Elles — **taquinées, averties** *l'une l'autre* (réciproques).

Il n'y a qu'une exception. Si le verbe peut être tourné par le *participe avec avoir*, et que le pronom *se* soit, dans l'ancien sens du mot « complément indirect », c.-à.-d. suivant la nouvelle nomenclature, ne soit pas complément d'objet direct, on applique la règle des verbes conjugués avec *avoir :*

la tâche **qu'***il s'est* **donnée ;**
les facilités **que** *les deux peuples s'étaient* **accordées ;**
elle s'était **croisé les bras ;**
ils s'étaient **donné** *mutuellement* **tous leurs biens** (2).

Si cette doctrine paraît révolutionnaire, on voudra bien considérer qu'elle était déjà — en partie — celle de la *Grammaire des Grammaires :* « Cette règle (celle des participes construits avec *être*)... est applicable aux participes des verbes réfléchis et réciproques... quand l'analyse ne permet pas de remplacer l'auxiliaire *être* par *avoir*. Ex. : *Ces dames se sont aperçues de leur erreur ; la vigne s'est plue dans cette terre ; elle s'est tue* » (1812, I, 543-4).

(1) Les gens du peuple ignorent bien entendu ces règles et accordent avec le sujet ; les midinettes disent : *le chapeau que je me suis faite*. Instinct fort juste. Flaubert, un jour d'oubli, l'a suivi : *toutes les injures* **que l'on s'est dit** *pour défendre le pur langage* (*Ed. Sent.*, 281).

(2) Cette règle ne s'applique pas à *elles se sont ri de lui*. Avec ce verbe, l'ancienne règle ne s'appliquait pas non plus.

CHAPITRE XIII

L'OBJET EST UNE ACTION

Moyens d'expression de l'action-objet. — L'objet peut être l'accomplissement d'une action. Tout naturellement l'idée de l'action peut se trouver dans les mots où elle se trouve d'habitude, c'est-à-dire dans un nom ou dans un verbe : *J'aime le patinage, j'aime patiner, j'aime qu'on s'amuse.*

Le choix entre les constructions est déterminé par le sens lui-même. Il faut en effet considérer si l'action dont il est question est prise en général, si elle est faite par un sujet, déterminé ou non.

J'aime le jeu et *j'aime jouer* peuvent paraître synonymes, mais *j'aime déclamer* et *j'aime la déclamation* sont fort différents. Le premier indique que l'on aime faire l'action, qui est ici de réciter des vers ou de la prose ; l'autre signifie qu'on aime de façon générale qu'elle soit faite ou par soi-même ou par autrui.

La construction avec verbe se prête mieux que l'objet nominal à exprimer une action à sujet déterminé. Toutefois, après ce que nous avons dit de la possibilité de donner un sujet au nom d'action, on se rend compte que les noms peuvent, eux aussi, exprimer une action à sujet déterminé : *Je désire le succès de ton fils, je désire son succès* se dit aussi bien que : *je désire qu'il réussisse.*

CHAPITRE XIV

L'AUTEUR DE L'ACTION-OBJET EST LE MÊME QUE CELUI DE L'ACTION PRINCIPALE

En ce cas, on peut se servir à l'objet :

A) d'un nom : *il a demandé* **la vie.** Le nom est général, il a une compréhension plus vaste, il en est fait une application particulière au sujet.

B) d'un infinitif sans sujet : *il demande* **à vivre,** *je désire le* **convaincre,** *lui* **rendre service.**

Tous les verbes ne peuvent se faire suivre d'un infinitif ainsi lié au sujet principal. Il faut que le verbe principal signifie *pouvoir, savoir, penser, vouloir, croire, dire, nier, aimer, désirer, devoir : Je* **crois** *être juste : — je* **peux** *me tromper : — je* **sais** *agir : — je* **désire** *y assister : — j'***ai oublié** *de lui écrire; — je* **déclare** *y renoncer : — Ils* **doivent** *pratiquer la pauvreté absolue* (REN., *Jés.*, XIX).

Par analogie, certains verbes prennent parfois cette construction : *Enfin, tu* **n'admets pas te tromper...** *avoir remis toi-même cette maudite feuille à sa place* (DON., *La Patr.*, IV, 1). Il y a là parfois imitation du grec (non du latin).

On emploie naturellement l'infinitif composé, comme le simple ; en ce cas, on accorde, s'il y a lieu, le participe : *tu me surprends en parlant de ces formalités, je croyais* **les** *avoir* **faites.**

Construction des infinitifs. — La construction des infinitifs est tantôt directe, tantôt indirecte. Au cours des siècles, cette construction a souvent changé. Tel verbe qui, en a. f., était suivi immédiatement d'un infinitif, prend aujourd'hui une préposition, ou inversement.

Un verbe comme *aimer* offre un exemple frappant de la facilité avec laquelle s'échangent les constructions. *J'aime faire du jardinage* est absolument l'équivalent de : *J'aime à faire du jardinage.* On entend même dire : *il aime de parler.*

Il arrive aussi que tel verbe était suivi de *à*, qui aujourd'hui prend *de*, ou bien c'est le contraire. Voici quelques exemples historiques, qui suffiront à le prouver : *Il n'y a ici personne qui veuille avouer* **d'y avoir** *de l'intérêt* (MALH., *Let.*, IV, 143) ; — *Il cherche* **d'être** *allégé* (Id., I, 41) ; — *Je consens* **de périr** *à force de t'aimer* (CORN., II, 526) ; — *Ou qu'on tâche* **à semer** *de méchants bruits de vous* (MOL., *Mis.*, 171).

Faillir, manquer, se sont longtemps construits avec *à* devant l'infinitif

comme ailleurs : *faillir* **à** *faire*, comme *faillir* **à** *ses engagements : un obstacle dont je ne me défiais point, et qui faillit* **à rompre** *entièrement mon dessein* (PRÉV., *Man. Lesc.*, 31). Puis la construction directe a prévalu ; d'après les autres auxiliaires, quand le verbe est auxiliaire, on dit : *il a failli casser une vitre* (H. L., III, 550).

Aujourd'hui encore, un verbe comme *commencer* hésite entre *à* et *de* : *Je commence* **à avoir** *envie d'écrire* (FLAUB., *Let. à G. Sand*, CXVI).

On ne peut cependant pas dire que le choix entre les différentes constructions soit toujours indifférent. D'une façon générale, il semble que la préposition *à* accompagne les verbes qui expriment une tendance de l'activité, soit physique, soit mentale, vers un objet : *consentir à parler, chercher à plaire, contribuer à vaincre*. Le XVIIe s. paraît avoir eu un vague sentiment de cette valeur de *à*, mais à un moindre degré cependant qu'à l'époque actuelle, où les théoriciens se sont efforcés de l'établir.

Substitution à l'infinitif d'une proposition-objet. — Après certains verbes comme *affirmer, avouer, croire, espérer, s'imaginer, nier, penser, prétendre*, etc., on peut remplacer l'infinitif par une complétive : *j'affirmerai l'avoir vu* > *j'affirmerai que je l'ai vu* ; — *Il pensait me rencontrer vendredi* > *il pensait qu'il me rencontrerait vendredi*.

CHAPITRE XV

L'AUTEUR DE L'ACTION-OBJET N'EST PAS LE MÊME QUE CELUI DE L'ACTION PRINCIPALE. LA PROPOSITION CONJONCTIONNELLE

Les constructions. — Deux cas peuvent se présenter. A. L'auteur de l'action-objet peut n'être pas déterminé : *je vois venir.* B. L'auteur peut être déterminé : *je vois une voiture venir, je vois qu'une voiture vient.*

La construction essentielle et fondamentale est la dernière, la construction par proposition conjonctionnelle. Elle est une des caractéristiques des langues romanes, et particulièrement du français, par rapport au latin : *Je sais* **qu'il chante bien** ; — *je veux* **que vous veniez** ; — *j'admets* **qu'il se soit trompé** ; — *il est à regretter* **que** *votre voyage* **soit annoncé** ; — *on s'aperçoit* **que tu maigris.** Il est à remarquer que la proposition conjonctionnelle se rencontre aussi bien après des verbes qui construisent indirectement le complément d'objet, nom ou pronom, qu'après des verbes où la construction est directe. On dit : *je me souviens* **de lui** (construction indirecte) ; on n'en dit pas moins : *je me souviens* **que je l'ai vu** *chez M. X.*

Le sens du complément d'objet introduit par *que* dépend du verbe principal, qui peut être :

a) un verbe servant simplement à *constater* un fait : *Je vois qu'il vient. je sais que vous êtes bon.*

b) un verbe de *sentiment : Je regrette que vous soyez venu par ce froid.*

c) un verbe de *volonté : J'ordonne qu'il vienne. je veux que vous réfléchissiez.*

Nous aurons à en reparler à propos des *Modalités.*

Objet des locutions verbales. — Après les locutions verbales, il peut être ajouté aussi une proposition complément d'objet : **faites**-*lui* **signe qu'il vienne** ; — **ayez l'œil que personne n'en sorte** (MOL., *Éc. d. M.*, 932) ; — *Albert et moi* **sommes tombés d'accord Que tu satisferois** *Ascagne sur ce tort* (Id., *Dép. am.*, 1667) ; — *l'idée de prier... me vint au cœur comme elle vient à toute âme... qui* **a besoin qu'une force mystérieuse et surhumaine se surajoute** *à l'impuissante tension de ses désirs* (LAM., *Raph.*, 59).

Il est assez difficile parfois, étant donné que les noms ont aussi des compléments d'objet, de savoir si la proposition dépend du nom seul ou de la locution formée avec lui. On se reportera aux observations faites à propos des *Locutions* (p. 220). Ex. : *Il* **eut** *une vague* **conscience que des maisons, des murs... passaient** *indéfiniment à ses côtés* (A. FRANCE, *Hist. com.*, 89) ; —

Rendez-*moi cette* **justice que, depuis trois mois,... c'est la première** (*question*) *que je vous adresse* (G. SAND, *Elle et l.*, ch. II, 22) ; — *Il* **est d'avis que l'aventure arrivée est toujours plus puissante** *que l'aventure inventée* (ZOLA, *Romanc.*, 312).

Les ligatures. — QUE. — En a. f., le *que* manquait souvent : *Ço ad juret li Sarrazins Espans : S'en rere-guardetroevet le cors Rollant. Cumbatrat sei* (*Rol.*, 612). Il est devenu d'obligation stricte.

Quand les objets multiples sont des propositions conjonctionnelles, dès l'ancienne langue, la conjonction *que* est répétée devant chaque subordonnée, toutes les fois que le sens de ces propositions exige qu'on insiste sur leur rapport à la principale : *Si li pria por deu le grant* **Qu'***en son ostel le herberjast Et* **que** *fors nel laissast* (S. GRÉG., B. 83, 19) : — *Quant nos bien savum* **que** *la mort vendrat e* **que** *tuit morrunt* (*Reimp.*, 83 b ; Ritchie, *o. c.*, 159 et s.). En langue moderne, cette répétition est nécessaire. D'où une lourdeur inévitable.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire dans les *Généralités* que cette lourdeur, due à l'abondance des *qui* et des *que* n'a pas empêché les meilleurs écrivains français d'en faire un usage qui va jusqu'à l'abus : *Que ne me dites-vous* **que** *des affaires de la dernière conséquence vous ont obligé à partir sans m'en donner avis,* **qu'***il faut* **que,** *malgré vous, vous demeuriez ici quelque temps, et* **que** *je n'ai* **qu'***à m'en retourner d'où je viens...* **qu'***il est certain* **que** *vous brûlez de me rejoindre, et* **qu'***éloigné de moi, vous souffrez ce que souffre un corps* **qui** *est séparé de son âme ?* (MOL., *D. Juan*, I, 3) ; — *Il* (Perrault) *commence la censure* **qu'***il fait d'Homère par la chose du monde la plus fausse,* **qui** *est* **que** *beaucoup d'excellens critiques soutiennent* **qu'***il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère,* **qui** *ait composé l'Iliade et l'Odyssée ; et* **que** *ces deux poèmes ne sont* **qu'***une collection de plusieurs petits poèmes de différens auteurs* **qu'***on a joints ensemble* (BOIL., *Réfl.*, III).

Cependant Bouhours critiquait ces périodes trop chargées de complétives, et, à partir de ce grammairien, on commença à les éviter, sans pour cela renoncer à la phrase périodique. Le XVIIe s. n'a pas connu le « *style coupé* », c'est au siècle suivant qu'il fut surtout cultivé.

A CE QUE. — A est la préposition la plus commune devant l'objet indirect. On dit : *je consens* **à** *son mariage*, d'où : *Je consens* **à ce qu'***une femme...* au lieu de : *Je consens* **qu'***une femme ait des clartés de tout*, comme Molière a dit (*Fem. sav.*, 218). Par là s'explique la substitution, aujourd'hui commune, d'*à ce que* au simple *que*. *Je m'attendais que*, qu'on trouve encore dans Musset : *Je m'attendais* **qu'***il allait m'éviter* (*Confess.*, 1e partie, ch. I), est souvent remplacé par : *je m'attendais* **à ce que.**

A ce que s'étend de jour en jour par analogie. Aujourd'hui, *je demande à ce que*, est courant : *Cette femme... aurait volontiers demandé* **à ce que** *Mlle Avril ne fût pas si assidue dans ses visites journalières* (*R. M.*, 15 oct.

1884, 731) ; — *la féroce convoitise avec laquelle ses yeux sauvages se fixaient sur le collier de perles d'Isabelle demande* **à ce qu'***on surveille ses démarches* (GAUT., *Frac.*, I, 104).

AUTRES LOCUTIONS CONJONCTIVES. — Comme le complément d'objet, ainsi que nous l'avons vu, a été souvent d'abord un complément de cause, de but, etc., il arrive aussi que la proposition-objet vienne d'une autre proposition modifiée, et par conséquent soit introduite par toutes sortes de locutions conjonctives.

Ainsi la conjonction est souvent *de ce que*. Il est correct d'écrire : *Je suis fâché* **que** *vous ne m'ayez pas prévenu*. Mais comme on dit : *être fâché d'une chose*, la construction s'étend au verbe, d'où : *Je suis fâché* **de ce que** *vous ne m'ayez* (ou *avez*) *pas prévenu*. (Cf. *Il se plaint* **qu'***on l'a calomnié;* et : *il se plaint* **de ce qu'***on l'a calomnié*).

SI. — Cette conjonction, avec certains objets que nous verrons, est aussi régulière qu'ailleurs *que : je leur ferai voir* **si,** *pour donner la loi. Il est dans la maison d'autre maître que moi* (MOL., *F. sav.*, 1443) ; — *Il ne faut pas s'étonner* **s'***il frappa sur ces obstacles* (MICHEL., *Rév.*, III, 16-17).

CHAPITRE XVI

DÉCOMPOSITION DE LA PHRASE CONJONCTIONNELLE

Les incises. — Il est très important de noter que, comme nous l'avons fait prévoir plus haut, les phrases que nous venons d'étudier se décomposent fréquemment pour les besoins de la pensée ou du style. A : *vous dites qu'ils reviendront*, on substitue : *ils reviendront*, **dites-vous.** De même : *ils reviendront*, **je pense** ; — *j'irais bien*, **pensais-je** ; — *ils accepteront*, **j'espère.** On remarquera que, lorsqu'il n'est pas fait usage de formules faites, un représentant neutre *le* rappelle l'idée. Ce sont en somme de ces phrases à reprises, dont nous avons parlé aux *Généralités : Ils reviendront, je* **le** *sais.* Les verbes dont on use ainsi sont ceux que commande le sens : *dit-on, reprit-il, repartit-il, ajouta-t-il, questionna-t-il, concéda-t-il, remarqua-t-il, objecta-t-il, grommela-t-il : Vous êtes donc décidée à rester ?* **ajoute-t-il.** — *Oui,* **dit-elle,** *et j'ai eu tort* (FLAUB., *Bov.*, III, 257).

La langue populaire, rebelle à l'inversion, remplace ce tour, par une proposition où l'ordre des mots est gardé : *Bien sûr,* **qu'il m'a fait.** — *Je n'ai pas le temps,* **qu'elle se disait** ; — *il est mort ce matin,* **qu'on m'a dit** (1).

Le style indirect. — La langue possède divers moyens de rapporter, ou ses propres paroles et pensées, ou les paroles et les pensées d'autrui :

1° On les exprime à la personne convenable du verbe, en les mettant dans la bouche de celui qui pense ou qui parle : *Je lui disais : « Reste encore un moment » ; elle me dit : « Quelque chose me tourmente »* (V. H., *Cont.*, Aur., XV) ; — *Elle répondit : « Madame s'habille ».* — *Marc fit la moue attrapée de l'enfant qui sort sa langue, puis jeta : « Oh ! alors ! » avec un sourire gouailleur indiquant qu'il y en aurait pour longtemps* (P. MARG., *Sur le Rel.*, 29).

Dans l'écriture, les guillemets indiquent qu'on cite textuellement des paroles (2) : *L'aïeule regarde déshabiller l'enfant. Disant : « Comme il est blanc, approchez donc la lampe ! »* (V. H., *Chât.*, Nuit du 4).

2° On se sert du style indirect. A) Un mot, ayant le sens de *dire, penser*, verbe ou nom, est suivi de phrases non rattachées par conjonction, où sont rapportées les paroles ou les pensées.

La fable de La Fontaine *Le Coche et la Mouche* montre un exemple, où

---

(1) *Vous dis-je* insiste sur l'affirmation ; d'autres propositions de ce genre expriment au contraire des réserves : *il est vrai,* **à ce que je crois.** Nous en parlerons donc aux *Modalités.*

(2) Les guillemets fourniront au professeur l'occasion de donner aux élèves une leçon de probité intellectuelle et une leçon de prudence : le respect de la parole d'autrui doit être absolu. On ne doit mettre entre guillemets que des paroles textuelles.

l'on n'en vient qu'en second lieu à cette construction : *La Mouche, en ce commun besoin, Se plaint qu'elle agit seule et qu'elle a tout le soin, Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire ;* **Le moine disoit** *son bréviaire :* **Il prenoit** *bien son temps ! Une femme* **chantoit : C'étoit** *bien de chansons qu'alors il s'agissoit !* A partir de : *le moine disoit son bréviaire*, les paroles de la mouche cessent d'être des subordonnées.

B) Ailleurs, point de subordonnées préparatoires d'abord ; on commence tout de suite par une indépendante : *bien qu'elle exécrât Tellier, elle blâmait Lheureux.* **C'était** *un enjôleur, un rampant* (FLAUB., *Bov.*, 148) ; — *Maurice ne disait rien ; mais il était de l'avis de Chouteau et de Loubet, qui blaguaient, débordants de mépris. A hue, à dia ! va, comme je le pousse !...* **Est-ce que le mieux n'était pas d'aller se coucher, quand on avait des chefs pareils.... Non, vrai, c'était à ficher en colère** (ZOLA, *Déb.*, 217).

Ce tour servant au style indirect est déjà usuel en a. f. : *D'une raisun oï Rolant parler : Ja ne murreit en estrange regnet* (*Rol.*, 2863) ; — *Deus chastiaus lor avoit promis, Les mellors et les miauz assis... Quant an son reaume vandroient, Cez deus chastiaus lor tiverroient, Et les rantes et la justice* (CHREST., *Er.*, 1877 ; H. L., I, 251).

Il importe de faire ici deux remarques.

1° Le mot qui renferme l'idée de dire, et que les phrases rapportées développent, peut être un nom : *Le Département... rendit un* **règlement** *fort sage pour assurer la police des sections.* **On devait** *y entrer sans armes ni bâtons, et donner...* (MICHEL., *Rév.*, VII, 122).

2° Ces constructions ne sont pas bornées au cas où il s'agit de paroles. Il s'étend aux phrases où il s'agit de pensées, de volontés : *Il prit avec moi les mêmes engagements que Montigny.* **J'étais reçu** *d'avance ;* **je ne passerais** *pas au comité ;* **on me donnerait** *des primes équivalentes* (A. DUMAS, *Demi-mond.*, Av. pr.).

Par une analogie naturelle, cette construction s'est étendue à des phrases où aucun mot n'annonce que des paroles vont suivre : *Le domestique revint : « Madame* **allait** *recevoir monsieur »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 24).

L'imparfait est le temps employé le plus ordinairement dans cette forme du style indirect : *Un jour, au dévot personnage Des députés du peuple rat S'en vinrent demander quelque aumône légère :* **Ils alloient** *en terre étrangère Chercher quelque secours contre le peuple chat ;* **Ratopolis était bloquée :** *On les avoit contraints de partir sans argent, Attendu l'état indigent De la république attaquée.* **Ils demandoient** *fort peu, certains que le secours Seroit prêt dans quatre ou cinq jours* (LA FONT., *Fabl.*, VII, 3).

Mais l'imparfait n'est, bien entendu, point seul en ce rôle. Si la chose énoncée est antérieure, on trouve le plus-que-parfait ; si elle est postérieure, le futur dans le passé : *Il était d'ailleurs plus sombre, malveillant et irascible que jamais. Dans un an, si la fortune ne changeait pas, il* **s'embarquerait** *pour l'Amérique* (FLAUB., *Éduc.*, II, 31). Nous en reparlerons à propos des *Temps*.

La syntaxe ici repose en somme sur le transfert dans des temps relatifs

des propos qu'on rapporte. On les rattache ainsi au récit et on les en fait dépendre, ce qui n'empêche pas du reste les temps absolus de reparaître : *Frédéric... se lança dans une longue période sur l'affinité des âmes. Une force* **existait** *qui* **peut** *à travers les espaces, mettre en rapport deux personnes.* (FLAUB., *Éduc.*, I, 341). Cette force agit de tout temps, d'où le présent.

Il ne faut pas s'étonner si parfois on ne sait plus au juste qui parle, le personnage ou l'auteur : *Tout à coup, ils virent entrer par la barrière M. Lheureux, le marchand d'étoffes.* **Il venait** *offrir ses services, eu égard à la fatale circonstance* (FLAUB., *Bov.*, 280). Ce sont les mots « *fatale circonstance* » qui en font un propos de M. Lheureux. Prenons un autre exemple : *Le lendemain, Mme Moreau... énuméra les bois, les fermes qu'elle* (Louise) *possèderait. La fortune de M. Roque était considérable.* **Il l'avait acquise** *en faisant des placements pour M. Dambreuse.* Cette dernière phrase pourrait être la suite du discours de Mme Moreau. En fait, c'est l'auteur qui parle. On le voit grâce à un artifice d'écriture. L'alinéa se termine après *considérable.*

Passage du style direct à l'indirect et inversement. — L'a. f. passait avec une extrême facilité du style direct au style indirect, et inversement. Il reste des traces de cette liberté chez La Fontaine : *Un octogénaire planloit. « Passe encore de bâtir ; mais planter à cet âge ! Disoient trois jouvenceaux, enfants du voisinage. Assurément* **il radotoit**. *Car, au nom des Dieux, je vous prie, Quel fruit de ce labeur* **pouvez-vous** *recueillir ?* Quelques auteurs modernes ont imité cette liberté : *Il fallait une sainte ligue, que tous les honnêtes gens se serrassent autour de la Reine.* **Le Roi sera emporté** *dans l'élan de leur amour...* **Le parti révolutionnaire ne peut faire** *qu'une campagne* (MICHEL., *Rév.*, I, 381).

Sans forcer en aucune façon la syntaxe, on passe encore aisément du style indirect au direct : *Un employé... répondit que Monsieur ne serait pas « au magasin » avant cinq heures. Mais si la commission* **pouvait** *se transmettre... — « Non ! je* **reviendrai** *», répliqua doucement Frédéric* (FLAUB., *Éduc.*, I, 37).

CHAPITRE XVII

LA PROPOSITION INFINITIVE. CONCURRENCE AVEC LA PROPOSITION CONJONCTIONNELLE

Origines. — La construction conjonctionnelle de l'objet est depuis longtemps en concurrence avec la construction latine, où l'objet est exprimé par l'infinitif : *je le vois venir, je l'entends courir.*

Très étendue en latin, cette construction infinitive n'est pas une construction commune en tout ancien français, sauf avec des verbes comme *faire, voir : En Sarraguce* **fait suner** *ses taburs (Rol., 852) ; — Carles* **verrat** *sun grant orgoill* **cadeir** *(Ib., 578).* Elle ne se développa qu'ensuite, avec un certain nombre de verbes, tels que *laissier, esteveir, deveir, saveir,* etc. (H. L., I, 249 et II, 453).

En m. f., l'influence du latin contribua singulièrement à l'étendre. *Quand les Anglois apperceurent les Françoys* **estre** *desia* **entrez** *dedans icelle ville...* (J. CHARTIER, *Chron.*, II, 132) ; — *il entendoit et connoissoit beaucoup de choses* **aller** *contre poil* (G. CHASTEL., *Chron.*, I, 14).

Au XVIe s., on la trouve partout. Le sujet est tantôt un nom : *Et d'autant plus que* **Mars, belliqueux dieu,** *On* **dict traiter** *quelque amour en ce lieu :* — tantôt un personnel : *Monseigneur, vostre gracieux langage, qui* **vous monstre avoir** *quelque compassion de moy* (S^t GEL., III, 179).

Le sujet est, soit un *démonstratif :* **J'estime celuy dire** *le mieux qui me loue le plus* (REINE MARG., *Mém.*, I) ; — soit un *conjonctif : M. de la Noue* **qu'***on disoit* **avoir quitté** *le parti et religion des huguenots* (LEST., *Journ. de H. III*, 36, 2).

En langue moderne, l'emploi de l'infinitif avec un sujet nominal s'est beaucoup réduit. Il reste fréquent avec les verbes tels que *faire, laisser, voir, regarder, sentir : je ne puis voir* **deux amants soupirer** *l'un pour l'autre, qu'il ne me prenne une tendresse charitable* (MOL., *Am. méd.*, III, 3).

On est un peu surpris quand on trouve cet infinitif en dépendance avec des verbes synonymes ou approchants de ceux-là : *quand elles* **apercevaient venir** *de loin les acquéreurs* (REN., *Souv. Enf.*, 36).

Progrès de l'infinitive. — Déjà Oudin trouvait lourdes des constructions comme celle-ci : *Pleust à Dieu qu'on m'eust conseillé que j'eusse poursuivi mon affaire ; pleust à Dieu qu'on m'eust deffendu que j'eusse pris cette resolution.* Il vaudroit mieux dire, remarque-t-il : *qu'on m'eust conseillé de poursuivre... qu'on m'eust deffendu de prendre* (1632, 203). Des expressions

telles que *commander de faire, prier de venir, charger d'écrire*, étaient déjà d'usage. *Dire de* fut longtemps rejeté par les grammairiens. Il a été employé par Molière : *Vous m'avez* **dit d'aller** *là dehors* (*Escarb.*, 6), et il est devenu usuel.

Choix entre l'infinitif et une proposition introduite par un conjonctif. — Il arrive très souvent que le verbe dont dépend l'objet est inclus dans une proposition conjonctive : *Cet enfant sans parents,* **qu'***elle dit* **qu'***elle a vu* (RAC., *Ath.*, 978). C'est là un tour très usuel dès le Moyen-Âge.

A la fin du XVIIe s., les grammairiens l'ont attaqué, et depuis il est peu en faveur ; il est du reste lourd. Toutefois il se rencontre fréquemment encore en langue moderne : *tout l'amour* **que vous voulez que je sacrifie** *aux devoirs que vous m'imposez* (A. KARR, *Tilleuls*, 122). Il est particulièrement répandu dans la langue vulgaire : *mes effets,* **qu'on savait que j'avais transportés** *d'un endroit dans un autre* (VIDOCQ, *Mém.*, I, 94). L'accord se fait normalement dans la phrase dépendante.

Pour éviter cette accumulation de *que*, on est obligé de se servir de périphrases tout aussi lourdes et peu heureuses : *les habits qu'on dit m'avoir vu porter* peut passer, puisque *voir* a ici quelque chose de son sens propre, mais *ces effets qu'on dit m'avoir vu transporter d'un endroit à un autre* ferait presque un contresens. On peut avoir *vu* le transfert, mais on peut aussi savoir qu'il a eu lieu, sans l'avoir vu.

D'autre part, les tours par l'infinitif sont parfois vraiment barbares : *le champ de pommes de terre,* **qu'elle répéta ne s'être jamais représentées** *sous cet aspect* (HERV., *Flirt*, 50) : — *chez eux* **qu'il avait crus** *le comprendre* (FLAUB., *Ed. Sent.*, 301).

Parfois, pour garder la conjonctionnelle, on remplace le relatif *que* par *dont : vous ne voudrez pas m'avoir infligé de ces émotions* **dont** *je sens* **qu'***elles me tuent* (BOURGET et BASSET, *Un cas de conscience*, I, 4). On comprend le rôle de ce *dont*. Il signifie *au sujet duquel*, et ne peut dès lors convenir que dans certains cas (V. au *Complément de propos*, p. 103).

Il se présente encore une difficulté particulière de construction, lorsque l'objet représenté par un conjonctif est l'objet d'un infinitif construit avec préposition. On trouve des phrases comme les suivantes : *Je ne savais que répondre à mes connaissances, lorsqu'on me proposait quelque partie,* **que,** *dans une situation naturelle, je n'aurais point eu de motif* **pour refuser** (B. CONST., *Ad.*, IV, 32) ; — *Il y a des choses* **qu'***on est long-temps* **sans se dire** (Id., *Ib.*, 37).

Ces constructions ont quelque chose de forcé. La langue populaire ferait du *que* une ligature, et mettrait un pronom complément : *il y a des choses* **qu'***on est longtemps sans se* **les** *dire*. Pour vulgaire que ce tour puisse paraître, il est bien supérieur à l'autre.

CHAPITRE XVIII

SYNTAXE DE LA PROPOSITION INFINITIVE

Constructions directe et indirecte de la phrase infinitive. — Il arrive que l'infinitif est employé en construction indirecte. Cf. *il* **le** *somma* **de partir** ; — *il a empêché* **ses enfants de devenir** *jamais ce qu'ils pouvaient être ; — plusieurs portaient au bas de leur vêtement une déchirure arrêtée par un galon de pourpre... et ce témoignage d'affliction empêchait* **la fente de s'agrandir** (FLAUB., *P. Chois.*, 185, Sal.).

C'est très souvent le cas derrière les verbes impersonnels. Si on dit : *il faut le recevoir*, comme : *il faut du courage*, on dit : *il suffit* **de le recevoir**, comme : *il suffit* **d'***un coup de chance ; — Il restait à* **Paul Astier de rejoindre** *sa mère* (A. DAUD., *Imm.*, 72).

On hésite souvent entre la construction directe et l'indirecte : *il fait bon vivre* et : *il fait bon* **de** *vivre. — il ne fait pas bien sûr,...* **D'***épouser une fille en dépit qu'elle en ait* (MOL., *F. sav.*, 1539).

Cette tournure par *de* n'est pas connue du très vieux français, où l'on construit avec *à* : *Tei convient* **a** *porter ; — il lui plaist* **a** *veoir*. Mais elle s'est développée depuis le XIVe s., et elle est courante depuis le XVIe s.

Place de l'infinitif et de son sujet. — Quand l'infinitif appartient à un verbe subjectif, il est souvent placé avant son sujet : *Écoutez* **parler** *le juste et le saint. J'ai vu* **tomber** *ton temple et* **périr** *ta mémoire* (VOLT., *Zaïre*). La construction ne prête à aucune équivoque, l'infinitif étant ici un verbe toujours construit sans complément.

Mais quand le verbe est objectif, cette transposition du sujet n'a pas lieu, car sujet et objet pourraient être confondus. *J'ai vu* **saigner** *le malade* pourrait signifier : *J'ai vu qu'on saignait le malade* et : *j'ai vu que le malade saignait*. Le sujet reprend donc la place ordinaire qui lui est assignée par la langue moderne. Cf. *J'ai vu avec étonnement* **votre ami donner** *de l'argent à ce misérable*.

DERRIÈRE LE VERBE **faire.** — Il y a lieu de considérer à part la construction avec le verbe *faire*. Dans son développement, cette construction est allée jusqu'au point que l'infinitif fait corps avec le verbe principal. Il semble que l'objet soit l'objet commun aux deux verbes réunis, plutôt que le sujet de l'infinitif : *Il* **fait venir sa volaille** *de sa ferme ; — Et que par eux son sort de splendeur revêtu* **Fait gronder le mérite** *et* **rougir la vertu** (MOL., *Mis.*, 131).

En réalité, le français s'est fait là, à l'aide d'un auxiliaire, une forme factitive périphrastique : *Il* **faisait valoir** *une terre en Poitou ; — Le soleil* **fait mûrir** *les moissons.* On ne peut plus dire : *le soleil fait les moissons mûrir ;* de même : *le retour de l'Alsace à la France* **fait naître** *les plus belles espérances*, mais non : *fait les plus belles espérances naître.*

Avec le verbe *laisser*, la fusion du verbe principal et de l'infinitif est beaucoup moins complète. Les deux constructions coexistent : a) *Laissez venir à moi les petits enfants ;* b) *Laissez les petits enfants venir à moi.*

Jusqu'au XVIIIe s., lorsque deux impératifs se suivaient, le complément d'objet du deuxième se plaçait avant lui : *Faites-le asseoir* et **le** *laissez parler* (1).

Réflexion dans le verbe à l'infinitif. — Quand le verbe principal est un verbe comme : *faire, laisser, voir*, etc., qui forme avec un infinitif une sorte de verbe composé, la réflexion se fait naturellement sur le sujet de *faire, laisser.* Soit la phrase : *il a laissé accuser son frère sans protester.* Que l'action, au lieu de porter sur *un frère*, se retourne sur le sujet, on a : *il* **s'***est laissé accuser sans protester.*

Il faut bien distinguer ces phrases de celles où l'action exprimée par l'infinitif se retourne sur son auteur, c'est-à-dire sur le sujet de l'infinitif : *Il a laissé ce malheureux inconscient* **s'accuser** *lui-même.*

La langue a fait de grands progrès dans ces distinctions depuis deux siècles.

---

(1) Pour l'objet secondaire dans la phrase infinitive, *Je lui ai conseillé de partir*, v. à *L'Objet secondaire*, liv. X, ch. V.

CHAPITRE XIX

SUPPRESSION DU SE *DES INFINITIFS PRONOMINAUX*

Dans les verbes pronominaux, de quelque nature qu'ils fussent, un ancien usage, qui subsistait encore à l'époque classique, faisait que l'infinitif-objet perdait son *se* caractéristique, quand le verbe principal était *sentir, voir, laisser, faire*, etc. *Faire arrêter* pouvait signifier aussi bien : *faire qu'il s'arrêtât* que : *faire qu'on l'arrêtât* : — *Ces paroles firent arrêter l'autre* (LA FONT., *Fab.*, l. X, 1).

Voici quelques exemples :

Sentir : Mais je **sens affaiblir** *ma force et mes esprits* (RAC., *Mithr.*, 1693) ; — *J'ai* **senti ranimer** *ma force languissante* (VOLT., *Orph. de la Chine*, I, 2).

Voir : Un caractère d'équité qu'on **voit évanouir** *dans la discussion* (ROUSS., *Contr. soc.*, II, 4).

Laisser : Pour moi, je suis d'avis que vous les **laissiez battre** (CORN., *Ill.* 690) ; — *il n'est pas honnête de me* **laisser morfondre** (VOLT., *L'Ing.*, ch. IV).

En langue moderne, cette particularité a cessé. Le *se* demeure : *Son mari lui écrivait... qu'il se sentait* **s'affaiblir** (LAM., *Raph.*, 162) ; — *elle l'avait vité* **s'arrêter** (ZOLA, *Cont. Nin.*, 38) ; — *je l'ai senti* **s'éteindre** *peu à peu* (LOTI, *Pitié*, 238) (1).

Faire est le seul verbe avec lequel l'usage ancien ait persisté. J'ai donné plus haut des exemples classiques : *Voyez a quoy l'amour la* **faisoit abaisser** (D'URFÉ, *Astr.*, I, 12). On pourrait en ajouter en foule : *Ceux que l'opinion* **fait plaire** *aux vanités* (MALH., *Poés.*, CVIII, 37) ; — *car quand ils sont aveugles... ils se perdent, et* **font perdre** *aussi le troupeau dont ils sont les conducteurs* (FURET., *Parab. de l'Évang.*, 96) ; — *quelques autres, dont la plupart avaient vu la bataille de Narva,* **faisaient** *tous* **souvenir** *les officiers subalternes de cette journée* (VOLT., *Ch. XII*, I, 4).

Voici des phrases modernes toutes semblables : *Ce rayon qui nous* **fit** *ensemble* **épanouir** (LAM., *Joc.*, 6 août 1795, soir) ; — *Sa forte voix sonnait,* **faisait retourner** *le monde tout le long du quai* (A. DAUD., *Imm.*, 40).

Faire forme une sorte de composé factitif avec certains verbes pronominaux très usuels, par exemple : *faire asseoir. Vous auriez bien pu le* **faire asseoir** (2) ; *cela* **ferait évanouir** *le plus brave : — vous me* **feriez repentir**

---

(1) *Le Malheur, ce vieillard à la main desséchée, Voit* **s'incliner** *leur tête avant qu'il l'ait touchée* (MUSS., *Le Saule*, VII) ; — *M. de Varandeuil ne la laissait* **se lier** *avec personne* (GONC., *G. Lac.*, 14).

(2) Il y a lieu de rapprocher des verbes subjectifs tels que *aller*. D'où *aller promener, aller coucher*.

(FLAUB., *Éduc.*, II, 57). Mais on voit *se* reparaître : *Celle-ci l'ayant* **fait s'engager** *à n'en parler jamais* (Ste-BEUVE, *Poés.*, 316) (1).

Accord du participe passé d'un verbe suivi d'un infinitif. — Dès le XVIIe s., en règle générale, le participe des verbes avec auxiliaire *avoir* s'accordait : *Il* **l'a laissée** *trop vivre* (CORN., V, 149). Mais, depuis longtemps, une tendance se manifestait de joindre intimement verbe et infinitif, et l'accord, pour des raisons de phonétique syntaxique, ne se faisait pas régulièrement : *Je* **les ay veu tenir** *trois conseils* (COMM., I, 82, M.).

Malherbe, puis Vaugelas, se prononcèrent pour : *Je* **l'ai fait venir** et non **faite.** Les classiques laissaient ainsi invariables, non seulement *fait*, mais divers autres participes : **Les** *a-t-on* **vu** *souvent se parler, se chercher ?* (RAC., *Phèd.*, 1235, éd. orig.) : — *Je* **l'ai laissé** (Junie) *passer dans son appartement* (Id., *Brit.*, 598) (2).

Au XVIIIe s., on a distingué les cas. La règle a été définitivement établie, que le participe devait rester invariable, quand le complément d'objet, placé devant le participe passé, est celui de l'infinitif : *La sévérité* **qu'***elle a* **cru montrer** ; — *les maisons* **que** *j'ai* **vu bâtir** ; — *Les ennemis* **que** *la France a* **eu à combattre** (H. L., III, 605).

Aujourd'hui encore, le verbe principal employé aux formes composées n'accorde, s'il y a lieu, son participe, que si le complément d'objet est le sien : *L'actrice* **que** *j'ai* **entendue** *chanter hier à l'Opéra est peu connue ;* — *toutes les réformes* **qu'***il avait* **vues** *échouer.* Mais on écrit : *la cantate* **que** *j'ai* **entendu chanter,** *les sottises* **que** *j'ai* **laissé dire** *en mon nom.*

Une difficulté a cependant troublé les législateurs. Puisqu'on dit : *On l'a crue morte*, ne faut-il pas dire aussi *cette femme qu'on avait crue être morte ?* On y inclinerait volontiers. Plusieurs accepteraient : *la solution qu'on m'a assurée être la meilleure.* La règle n'a pourtant pas passé, les « maîtres de la langue » ayant eu plus ou moins vaguement conscience que le complément n'est pas seulement *que* comme dans : *la maison que j'avais assurée a brûlé.*

En outre, on n'a pas pu méconnaître que *faire* suivi de son infinitif est

---

(1) Cf. *Qu'il a fait* **se retirer** *à la campagne* (ZOLA, *Romanc.*, 203) : — *lui qui n'était rien près d'eux, qui ne faisait pas* **se tourner** *les têtes et* **se fixer** *les yeux quand son nom passait dans une foule ou dans un salon* (MAUPASS., *Notre cœur*, 58).

(2) Citons d'abord des exemples où le complément est aussi le complément de l'infinitif : *...cependant on doit avertir le lecteur, que ceux qui ne l'ont jamais* **vue** *représenter ne doivent pas s'attendre d'être autant divertis en la lisant* (PALAPRAT, *Grondeur*, Préface, 8) ; — *ils connoissent.. ces défauts, sans les avoir jamais* **ouis** *nommer* (*Sentiments critiques s. les caract.*, p. 373) ; — *...des plantes rares et de belles fleurs qu'il auroit* **envoyées** *rechercher dans des lieux fort éloignés.* (FURET., *Fachums*, I, 213).

En voici d'autres : ...(les) *autres Poëtes Italiens et Espagnols, qui se sont* **laissez** *gâter l'esprit aux Romains* (*Réfl. s. la poét. d'Arist.*, 55-56) : — *On ne les a jamais vus assis... qui même les a* **vus** *marcher ?* (LA BRUYÈRE, I, 304 et note 1). Dans ce dernier exemple, le participe **vu** est au singulier dans toutes les éditions (à la ligne précédente devant *assis*, les éditions 5 et 6 sont les seules qui le fassent accorder).

dans un cas particulier. Donc point d'accord : *On* les *a* fait mourir ; — *cette femme passait, une peau d'orange* l'*a* fait tomber.

Accord du participe passé d'un verbe pronominal suivi de l'infinitif. — Lorsque l'infinitif suit un verbe pronominal, la règle est que le participe passé de ce dernier fasse l'accord comme dans le cas des verbes objectifs : *Cette personne* s'*est* laissée *aller à des expressions déplacées. Mais on lui en a fait l'observation, et elle* s'*est* laissé convaincre. — *Il était venu un moment où elle s'était méprisée de* s'*être* laissé *si grossièrement* tromper (G. SAND, *Elle et l.*, ch. VIII).

CHAPITRE XX

AUTRES EXPRESSIONS DE L'OBJET-ACTION

Action-objet dans un participe. — L'action-objet peut être dans un participe rapporté au nom, au nominal, au représentant objet. *Nous* le *voyons....* **négociant** *les accords entre l'empereur de Constantinople et le Saint Siège* (VOG., *Hist. et po.*, 12) : — *Elle se rappela...* **ses rêves tombant** *dans la boue* (FLAUB., *Bov.*, 204).

Action-objet dans une conjonctive. — Il arrive communément que l'action-objet soit exprimée par un nom ou par un représentant suivi d'une proposition conjonctive : *Je vois* **votre mère qui arrive** ; — *il* le *voit déjà* **qui préside** *le tribunal :* — *Je* les *entends ce soir* **qui tombent** *de la grande horloge* (VOG., *Hist. et po.*, 21) ; — *C'est-à-dire que j'en ai* le dos **qui m'en hérisse,** *dit Anastasie* (E. SUE, *Myst.*, II, 191) ; — *Elle* le *sentait* **qui brûlait** *ses mains* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 17) ; — *Mon père* la *vit* **qui s'ennuyait** *dans son propre salon* (BOURG., *A. Corn.*, 137). Cette construction n'est aucunement vulgaire.

On remarquera que toutes les formes atones peuvent être antécédents du conjonctif. On ne peut pas dire : *je vois les qui viennent.* Mais il est parfaitement correct d'écrire : *je les vois qui viennent.*

Le verbe principal peut être lui-même enclos dans une phrase conjonctive : *Elle regrette la montre* **qu'***elle dit* **qui** *est perdue :* — *il ne posa point la question* **qu'***on sentait* **qui** *lui brûlait les lèvres.* Il y a eu une longue confusion entre cette construction et celle qui a été mentionnée plus haut : *l'enfant qu'elle dit qu'elle a vu.* Cette confusion était d'autant plus facile que *qui* et *qu'ils* avaient, on s'en souvient, même prononciation (*ki*).

CHAPITRE XXI

LE TOUR DIT « INTERROGATION INDIRECTE »

Sur l'existence de ce tour. — On peut se demander s'il existe vraiment en français une interrogation indirecte, ou du moins un tour particulier auquel on puisse donner ce nom. Il est incontestable que, dans certaines phrases, au lieu d'être une affirmation ou une négation, l'objet du verbe peut être une question : *Je demande si vous viendrez ; — j'examine si, en augmentant le salaire, on n'augmenterait pas la production; — regarde s'il ne manque rien dans le paquet ; — voyez-moi ça, si c'est beau ; — Je voudrois bien vous demander* **qui a fait ces arbres-là...** *et* **si tout cela s'est bâti** *de lui-même* (MOL., *D. Juan*, III, 1) ; — *Nous verrons* **si c'est moi** *que vous voudrez qui sorte* (Id., *Mis.*, 742) ; — *Godefroid s'enquit* **si la maison était habitée** *par des gens tranquilles* (BALZ., *Env. de l'h. cont.*, 140).

Mais, même dans ce cas, le *si* qui introduit l'objet est la même conjonction qui figure dans des phrases affirmatives et négatives : *Je te demande si tu iras* est construit comme : *tu ne me dis pas si tu iras*, que nous avons mentionné plus haut.

Il en est de même lorsqu'on questionne sur le lieu, le temps, la manière : *Je demande* **où tu as trouvé** *cet objet ; — Laurence... Me demande* **pourquoi je pleure, à qui je pense** (LAM., *Jde.*, 28 oct. 1793) ; — *Mme Aubain, au bout de l'herbage, avec ses deux petits, cherchait éperdue* **comment franchir** *le haut bord* (FLAUB., *Un cœur simp.*, 10). La construction serait la même après le verbe *j'apprends*.

Tous les interrogatifs : *que, quoi, où, comment, à quel titre, pourquoi, à qui*, etc., pourraient figurer dans des phrases positives : *Elle allait et elle venait... et elle ne savait* **qu'imaginer, quoi faire, quoi dire,** *pour se donner* (MUSS., *Conf.*, IV, 1), pourrait se changer en une phrase positive : *tu sais bien* **quoi faire, quoi dire** *en pareil cas*.

Il y a pourtant quelques différences. 1° On entend et on trouve dans les textes des phrases comme : *je me demande* **comment est-ce qu'***il en est arrivé là ; je cherche* **où est-ce qu'***il a pris cela ; elle lui demanda* **qu'est-ce qui** *l'avait rendu malade*. Or jamais, sauf en langue populaire, ces périphrases ne se rencontrent dans des phrases positives : *je sais* **qu'est-ce qui** *l'a rendu malade*. Ces formules, créées pour suppléer à des interrogations affaiblies, gardent leur caractère. D'autre part, le simple *que* est rare dans les phrases positives : *elle savait désormais* **que** *penser de lui*. On lui substitue *quoi*. Il n'en reste pas moins vrai qu'une poussée irrésistible entraîne

à l'effacement des différences. Là où *qui* subsiste, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de personnes, il s'emploie indifféremment dans les phrases positives et dans les questions : *Cette jeune fille est bien difficile,* **je me demande qui** *elle épousera ; — Rassurez-vous !* **elle sait** *fort bien* **qui elle épousera.**

Depuis le XVIe s., *ce que, ce qui* se sont substitués au *qui* interrogatif. On dit : *demandez-leur* **ce qu'***ils ont,* et non plus : **qu'***ils ont ; je cherche* **ce que** *c'est* et non : **que** *c'est.* Cette substitution a été générale, et s'est étendue aux phrases positives comme aux autres...

Construction de ces objets derrière des noms. — En langue classique, on trouvait des « interrogations indirectes » après des noms : *Notre dispute fut...* **comme les biens peuvent être égaux** (MALH., II, 511) ; on dirait aujourd'hui : *fut de savoir...*

Quelquefois la question dépend d'une locution verbale : *aussi ne faut-il pas* **avoir moins d'égard** *qui sont ceux à qui nous donnons* (MALH., II, 28). Le Père Bouhours blâmait déjà ces constructions : *Mon fils, gardez-vous bien de vous embarrasser dans des* **disputes** *sur les secrets jugements de Dieu,* **pourquoi il abandonne l'un**... Mal construit, dit le grammairien, qui voudrait : *recherchant pourquoi* (*Imit.*, 45 ; ROSSET, *o. c.*, 153) (1). Si nous avons moins de liberté, il nous est resté du passé une expression générale *à qui* : *Deux Taureaux combattaient* **à qui** *posséderoit Une génisse avec l'empire* (LA FONT., *Fabl.*, II, 1).

(1) Voici une phrase hardie encore, mais où la question est rattachée à un verbe : *il s'enquérait* **de quelle personne** *avait sonné* (RÉGNIER, *Flamb.*, 51).

CHAPITRE XXII

AUTRES OBJETS

Leur diversité. — Il resterait à parler de diverses catégories d'objets :

1° L'objet peut être l'attribution à un être, à une chose, à un objet, d'une manière d'être, d'une caractérisation quelconque, que cette attribution soit ou non le résultat de l'action : *Je le savais malade* ; — *je le croyais à Chaville* ; — *une balle l'a rendu aveugle*. Nous en traiterons en détail à la *Caractérisation* (liv. XIII, sect. II, ch. I et II).

2° L'objet peut être une action subie par un être, une chose, etc. : *Il constata que des fruits avaient été rongés par les loirs.*

Le m. f. usait fréquemment en ce cas de l'infinitif passif : *Disons le tout* **avoir esté faict** ; — *ne souffre point sa loy* **estre flaitrie** ; — *jamais je ne* **m'***eusse pensé* **estre récompensé** ; — **laquelle** *ils estimoyent* **avoir esté mesprisée.** On rencontre encore ce tour, quand la proposition est conjonctive : *un frère,* **qu'***il dit* **avoir été tué** *sur le front.*

On use également du participe passif : *Je vois avec douleur* **ces routes méprisées** (LA FONT., *Ép. à Huet*, 33). Nous en reparlerons à propos du *Passif* (liv. IX, sect. III, ch. II).

3° Certains verbes qui signifient *savoir, reconnaître, trouver, apprendre*, comportent les objets les plus variés. Qu'il s'agisse de lieu a), de temps b), de but c), de cause d), de résultat e), d'origine f), de manière d'agir g), de quantité h), de prix i), l'idée qui renferme ces notions peut devenir l'objet du verbe.

a) *Parbleu, je ne vois pas, lorsque je m'examine,* **Où** *prendre aucun sujet d'avoir l'âme chagrine* (MOL., *Mis.*, 781) ; — *Léopold leur racontait* **au milieu** *de quels prodiges il vivait* (BARRÈS, *Coll. insp.*, V).

b) *C'est dans le registre des Insinuations que j'ai trouvé* **quand** *Bugnyon est mort.*

c) *On s'est expliqué* **dans quelle intention** *les Allemands avaient, avant la guerre, acheté des propriétés sur les bords de l'Aisne.*

d) *La découverte de l'argon montre* **pourquoi** *en ajoutant l'oxygène à l'azote on ne retrouvait pas exactement le poids de l'air ; — Ne savez-vous pas bien* **pourquoi** *je le ménage ?* (MOL., *Mis.*, 490) ; — *Mon oncle m'expliqua* **comme quoi** *la morale est le trésor le plus précieux* (A. KARR, *Tilleuls*, 44).

e) *La Synagogue ne comprit que beaucoup plus tard* **à quoi** *on s'expose en appliquant des lois d'intolérance* (REN., *Jés.*, XXVII).

f) *Je me suis étonné...* **d'où me venait** *alors tant de hardiesse* (PRÉV., *Man. Lesc.*, 28).

g) *On sait* **comment les boxeurs arrivent** *à s'entraîner ; — vous pouvez à présent concevoir* **quel rôle bienfaisant, quel personnage inespéré vous jouez** *dans ma vie* (HERV., *Cours fl.*, I, XV) ; — *Il étudia* **dans quels termes elle était** *avec Roguin* (BALZ., *Birott.*, I, 130).

h) *Je lui ai avoué* **combien je l'enviais** (DUR., *Uniss.*, 13) ; — *Ceux qui savent ce qu'est cette habitude de la sieste après les repas, comprendront* **ce qu'il lui fallut** *de courage et de dévouement pour y renoncer* (A. DAUD., *Jack*, 254).

i) *Il m'a écrit* **à combien il pourrait me livrer** *les pommes de terre.*

On pourrait citer bien d'autres types : *Il trouvera* **à qui parler**, *je demande* **à réfléchir**, etc.

CHAPITRE XXIII

OBSERVATIONS DIVERSES SUR L'OBJET

Double objet. — Une action peut, nous l'avons dit, porter sur des objets multiples : *je connais mes droits et mes devoirs ; — elle pratique la bienfaisance, l'austérité, le renoncement.* Mais il faut pour cela que les objets, si différents qu'ils puissent être, même s'ils s'excluent comme dans : *pratiquer sinon la bienfaisance, du moins la justice*, apparaissent liés au verbe de la même façon, par le même rapport, qu'ils soient de même nature. Sinon il se produit des sortes de jeux de mots : *cet escroc faisait des mariages et des dupes* (1).

Il est tout à fait impossible de donner à la fois à un même verbe deux objets de construction directe dont l'un désigne une personne, l'autre une chose : *enseigner la langue les enfants*, malgré les exemples latins, n'a jamais été admis, même par les pires pédants.

L'un des deux objets est toujours dans un complément de forme indirecte : *enseigner quelque chose* **à** *quelqu'un, informer quelqu'un* **d'***un malheur.* C'est tantôt la personne, tantôt la chose qui reste à l'état d'objet premier : *escroquer quelque chose* **à** *quelqu'un*, et : *escroquer quelqu'un* **de** *sa fortune.*

Mais il arrive souvent que la pensée porte à la fois successivement sur un être (ou bien une chose) d'une part, sur une action de l'autre, par conséquent sur un objet-nom ou représentant d'une part, sur un verbe de l'autre. Ainsi : *Avertissez* **cet élève que le proviseur le demande.** L'avertissement doit toucher un élève, il doit lui faire connaître une action du proviseur. Cf. *On* **m'***avertit* **qu'il fait tous ses efforts** *pour lui parler* (MOL., *Méd. m. lui*, III, 7).

De même avec un infinitif : *Avertissez-***le de prendre garde ;** — *suppliez-***le de remonter ;** — *il accusait* **les incrédules de se refuser à l'évidence** (REN., *Jés.*, XX) ; — avec une proposition : *Je puis* **l'***instruire au moins* **combien sa confidence Entre un sujet et lui doit laisser de distance** (RAC., *Brit.*, 167).

Là aussi il y a eu des changements de construction. Un objectif de construction directe n'a pas toujours eu cette construction. Au XVIIe s. encore, *empêcher* se construisait avec à : *la jeunesse...* **à qui** *la violence de ses passions* **empêche de connaître** *ce qu'elle fait* (BOSS., *Loi de Dieu*, 1653, 1re p.). On dirait aujourd'hui : **que** *la violence.*

On trouve ce double objet avec des verbes qui signifient :

---

(1) Les calembours naissent souvent de ce que le verbe prend avec chaque objet un sens différent : *il savait l'art de toucher les cœurs et des bénéfices ; il refaisait des vêtements et sa clientèle.*

A) *informer, avertir : informez-*le que sa demande est rejetée.

B) *prier, implorer, supplier : Et je prierai* les dieux que, *dans cet entretien,* Vous ayez assez d'heur *pour n'en obtenir rien* (CORN., *Sertor.*, 119.). Cf. *Je prie* Dieu qu'il vous ait *en sa sainte garde.*

C) *reprendre, blâmer, empêcher : La sécheresse empêche* l'eau de remonter ; — *Si quelqu'un* me *reprend* que mes vers eschauffez Ne sont *rien que de meurtre et de sang estoffez* (D'AUB., *Trag.*, Princes) ; — Tout ce qu'*on* le *blâmoit (mais c'étoient tours d'école),* C'est qu'il faisait mal sûr *de croire à sa parole* (CORN., *Ment.*, 1468, var.).

C'est l'être, la chose qui est l'objet direct, dont on fera le sujet au passif : Il *a été averti que le proviseur le demande.*

Objets de diverses formes réunis. — Autrefois, on pouvait joindre sans difficulté deux compléments d'objet de nature grammaticale différente. L'époque classique fournit des milliers d'exemples : *Oui, je crains* leur hymen, et d'être *à l'un des deux* (CORN., *Rodog.*, 353) ; — *je vous demande* la continuation *de vos bonnes grâces, et* que vous me croyiez (*La Rochef.*, III, 41) ; — *il fallut,* ou les rapprendre *avec le temps,* ou que ceux qui les avoient conservés, les reportassent *aux autres* (BOSS., *H. Un.*, 13) ; — *Je prie Notre-Seigneur* de vous changer et que je vous retrouve, *à mon retour, modeste, humble, timide* (MAINTENON, *Corresp.*, I, 236).

Ces constructions avaient été vivement attaquées par des grammairiens de second ordre. On blâmait : *je voy vôtre dessin, et que vous etes prest de l'executer* (CHEVREAU, *Ms. Niort*, 15). Mais Bouhours, dans un long chapitre, a justifié l'usage contre Andry de Boisregard (*Suit.*, 171 et suiv.).

Il semble que, malgré l'étroitesse de certaines règles inspirées d'une passion excessive pour la symétrie, jamais les écrivains ne se privèrent de cette liberté : *Elle avait vu ses espérances* trompées, *sa jeunesse* passer *sans plaisir* (B. CONST., *Ad.*, I) ; — *Elle me raconta* ce qu'elle avait souffert... que de fois *elle avait espéré que je la découvrirais malgré ses efforts,* comment le moindre *bruit qui frappait ses oreilles lui paraissait annoncer mon arrivée,* quel trouble, quelle joie, quelle crainte, *elle avait ressentis en me revoyant,* par quelle défiance *d'elle-même... elle s'était livrée aux distractions du monde* (Id., *Ib.*, 25).

En tous cas, les romantiques ont remis cette diversité en honneur : *Dis, ne voudrais-tu pas* voir *une étoile au fond ?* Ou qu'une voix *des nuits, tendre et délicieuse, S'élevant tout à coup,* chantât (V. H., *Hern.*, V, 3) ; — *Je leur conte* la vie, *et* que *dans nos douleurs,* Il faut *que la bonté soit au fond de nos pleurs* Et que... (Id., *Cont.*, Aur., VI) ; — *je vous ai conseillé* une longue patience, *Béatrice,* et de tout espérer *du temps* (G. LEROUX, *Maison des Juges*, II, 3) (1).

(1) Même renaissance de la liberté avec les attributs : *jamais Charles ne lui paraissait* aussi désagréable, avoir les doigts aussi carrés... *qu'après ses rendez-vous avec Rodolphe* (FLAUB., *Bov.*, 207).

CHAPITRE XXIV

REPRISE, RÉPÉTITION ET MISE EN RELIEF DE L'OBJET

Jusqu'au XVIIe s., il n'était pas nécessaire de reprendre l'objet, même quand il s'agissait de résumer en un pluriel des objets différents : *elle croit son miroir et me croit aussi*, **qui** *sommes beaucoup plus fidèles que vous* (BALZ., *Lett.*, IX, 7). Aujourd'hui on dirait : *nous qui sommes*. (Cf. au *Sujet*, p. 281).

Répétition de l'objet. — Quand il y a plusieurs verbes, on exige, depuis le XVIIe siècle, la répétition du pronom, si les verbes ne se combinent pas en un sens unique. Corneille a été blâmé pour avoir écrit dans *Le Cid : Cet hymen m'est fatal, je* **le** *crains et souhaite* (121). Vaugelas exigea la répétition, quand les idées étaient différentes ou contraires : *envoyez-moy ce livre pour* **le** *revoir et* **l'***augmenter* (II, 232). Les exemples où cette règle est violée deviennent très rares en langue classique ; il y en a un dans *Bajazet : Songez-vous que je tiens les portes du palais. Que je puis vous* **l'***ouvrir ou fermer pour jamais ?* (507) (1).

Mise en relief. — Pour mettre en relief l'objet, on emploie des moyens analogues à ceux dont nous avons parlé à propos du sujet.

1° Au lieu de construire l'objet à la suite du verbe, on le place en avant de la proposition, sauf à le répéter par un pronom : **Toi,** *tu sais, je* **te** *rattraperai ;* — **Le bien,** *nous* **le** *faisons :* **le mal,** *c'est la Fortune* (LA FONT., *Fab.*, VII, 14) ; — *Mais* **cette rectitude** *Que vous voulez en tout avec exactitude,* **Cette pleine droiture** *où vous vous renfermez,* **La** *trouvez-vous ici dans ce que vous aimez ?* (MOL., *Mis.*, 205).

On peut considérer comme des variantes de ce type des phrases comme les suivantes : **Un vif désir de s'instruire, un goût décidé pour les problèmes géographiques,** *sa conversation ne trahissait pas autre chose* (VOG., *Mait. de la Mer*, 59).

Il faut noter que l'objet ainsi mis en tête de la phrase peut être une proposition : **Qu'il ait provoqué** *ce scandale, je* **le** *reconnais ;* — **s'il l'a dit,** *oui ou non, je* **l'***ignore ;* — **comment il s'y est pris,** *je ne serais pas fâché de* **le** *savoir ;* — **Que nous soyons** *dans un siècle de lumière, c'est* **ce** *dont quelques personnes ont douté* (CHAT., *Gén.*, I, 25).

2° On se sert des isolants ordinaires : *quant à, pour, pour ce qui est de :* **Quant à ton père,** *je* **l'***attendrai devant l'église.*

---

(1) Pour la suppression de l'objet en présence de l'objet secondaire, v. à l'*Objet secondaire*, ch. V.

Comme dans les autres cas, où il faut mettre en relief un élément quelconque de la phrase, on se sert surtout de la formule *c'est* : **C'est vous** *que je visais* ; **Ce serait un fier service** *que je vous aurais rendu* ; — *L'avenir vous apprendra que* **c'est toute ma vie que** *je vous donne* (A. KARR, *Tilleuls*, 109).

3° On annonce aussi par un représentant des objets qu'on exprime ensuite : *Je* **l'***attendais*, **cette accusation** *d'affamer le peuple et de vivre de sa sueur* (ZOLA, *Germ.*, 126) ; — *Parbleu, je* **le** *sais bien*, **que les fleurs vont éclore.**

SECTION III : L'ACTION SUBIE. LA VOIX PASSIVE.

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La voix passive. — On peut souvent exprimer l'action objective en retournant la phrase, de façon que l'*objet* devienne *le sujet ;* l'auteur de l'action devient alors le *complément d'agent.* C'est la *voix passive*, comme disent les grammairiens. Soit la phrase suivante, de forme active : *Suivant la Constitution, les Ministres contresignent les décrets du Président de la République ;* elle se présente au passif sous la forme : *Suivant la Constitution, les décrets du Président de la République sont contresignés par les Ministres.* Le verbe *contresigner* a passé de la voix active à la voix passive.

Toutefois il ne faut pas pousser trop loin cette conception des choses. Il est vraiment trop scolaire et mécanique de chercher partout cette correspondance entre actif et passif. Très souvent l'esprit part de l'idée qu'un fait a lieu, sans que l'auteur de ce fait importe ni à celui qui parle, ni à celui qui écoute. Nous retrouvons là une observation que nous avons faite à propos des verbes actifs sans sujet. *La France a fait un emprunt. Il* **a été souscrit.** On ne recherche pas pour le moment *par qui.* Et c'est ce qui explique les rapports étroits qui existent dans une foule de cas entre une phrase subjective active et une phrase subjective passive. Le rapport est non seulement dans la forme, mais dans la pensée : *Rien n'est assuré, rien n'est acquis, même la ruine* (AB. HERM., *Conf. enf.*, let. 1).

Ce n'est pas à dire que la notion de « voix » soit abolie. Elle ne peut pas l'être. L'idée de l'action qu'on subit se distingue en effet essentiellement de l'idée de l'action qu'on fait. *Aimer* et *être aimé, vaincre* et *être vaincu, examiner* et *être examiné* sont à l'opposite.

Ce n'est pas à dire non plus que la phrase avec verbe passif soit rare. Elle est au contraire assez commune. Ouvrons un numéro de journal : **Poursuivi** *en correctionnelle et* **condamné à...** *il demanda à* **être renvoyé** *en cour d'assises, ce qui lui* **fut accordé...** *Il* **fut** *alors* **acquitté ;** — *l'engagement ne* **fut** *pas* **tenu ;** — *le château...* **a été** *complètement* **détruit** *par un incendie ;* — *lorsque tout* **fut signé,** *les deux complices...* — *Liberté* **sera donnée** *de s'élancer sur la glace ;* — *la fameuse séance où* **fut discuté** *le principe...* — *Une délégation* **sera reçue** *ce matin par le directeur ;* — *La cérémonie* **sera présidée** *par M. Eugène Étienne ;* — *les neuf centimètres réglementaires ne*

seront *peut-être pas* **atteints** *tout à fait ; — un nommé G..., qui se livra sans résistance, et* **fut conduit** *à la Questure* (*Excelsior*, 18 janv. 1911).

Passage de l'actif au passif. — Il s'en faut de beaucoup, pour bien des raisons, que tous les verbes susceptibles d'avoir un complément d'objet direct puissent passer au passif. Le verbe *avoir* par exemple ne le peut pas du tout ; le verbe *pouvoir* non plus. Soit les propositions : *Il a de l'argent, il peut tout ;* ces propositions ne peuvent être mises au passif (1).

D'autre part, même des verbes qui, théoriquement, seraient capables de l'emploi passif, ne le prennent pas dans l'usage. On ne retourne pas à volonté toutes les phrases. En voici des exemples fort simples : *Les nègres portent volontiers des habits de couleur voyante ; — j'ai déjà vu cet homme ; — la jeune fille baissait les yeux sans répondre ; — vous y avez mis beaucoup de bon vouloir ; — j'ai perdu ma femme, il y a un an ; — je veux votre bonheur.*

On pourrait apporter mille exemples semblables. La transivité des verbes objectifs directs est toute théorique. Ils devraient peut-être passer au passif pour s'accommoder aux caractères qu'on leur donne dans les grammaires, mais ils n'y passent pas.

Il faut remarquer aussi que les divers objets que nous avons successivement examinés ne se prêtent pas également à la construction passive.

A) Le complément d'objet direct est un nom ou un représentant. C'est le cas le plus simple : *On m'a donné une mission, une mission m'a été donnée.* La phrase passe au passif.

B) Le complément d'objet direct est une action.

1° L'infinitif est sans sujet. La phrase ne passe pas au passif : *Il désirait mourir ; — vous tâchez de comprendre.*

2° L'infinitif objet du verbe actif a un sujet : *J'ai regardé la procession passer.* La phrase ne passe pas au passif.

3° L'objet-action est dans une phrase conjonctionnelle. La phrase passe parfois au passif, parfois non : *Tu dis que tu te maries*, ne peut pas être mis au passif ; *il juge que cet appartement est trop cher*, non plus.

Mais quand il y a un double objet, la phrase peut passer au passif, l'objet-nom devient le sujet du passif : *Mon frère m'avait informé qu'il venait* > *j'avais été informé par mon frère qu'il venait.*

On peut mettre en particulier au passif des phrases de ce genre dont le sujet est indéterminé : *On m'avait dit que vous alliez construire ; il m'avait été dit que vous vous alliez construire.* Le sujet de l'actif étant indéfini, au passif, le verbe se présente sous la forme impersonnelle.

Il serait possible du reste d'ajouter au verbe passif un complément d'agent désignant l'auteur de l'action : *Il m'a été dit par diverses personnes, par une personne qui l'approche, que...* Cette forme impersonnelle est une de celles

(1) Le verbe *avoir* ne passe au passif que dans la langue des philosophes ou dans celle des écrivains qui cherchent un effet de style : *Autrefois ils avaient des danseuses, aujourd'hui ... ils* **sont eus** *par elles* (A. KARR, *Guêpes*, 1re série, 34).

qui se prêtent le mieux à la construction passive. Dans le langage parlé, on ira jusqu'à dire : *Il a été demandé à ce qu'il se fasse remplacer, quand il ne peut pas venir.*

4° L'action porte sur un objet suivi d'une relative : *On l'a vu qui longeait le quai de l'Horloge.* La phrase passe au passif : *Il a été vu qui longeait le quai de l'Horloge.*

5° L'objet est l'attribution à un être, à une chose d'une manière d'être. La phrase passe au passif : *La faim avait rendu ce chien méchant* > *ce chien avait été rendu méchant par la faim ; — on a nommé M. X. député* > *il a été nommé député.*

Si la qualité n'est pas attribuée par l'effet du verbe, la phrase passe aussi au passif : *Mon domestique l'a vu ivre* > *il a été vu ivre par mon domestique.*

6° L'objet exprime la cause, la manière dont une action a lieu, etc. : *Vous avez su pourquoi il avait échoué. Il m'a raconté comment il a échoué.* La phrase ne passe pas au passif. Si le sujet est indéterminé, alors la phrase peut passer au passif impersonnel : *On m'a raconté pourquoi vous vouliez vous retirer de la vie politique ; vous avez tort* > *il m'a été raconté pourquoi vous vouliez vous retirer. ; vous avez tort.* C'est peu usuel.

En somme, l'être ou la chose objet exprimés dans un complément direct peuvent seuls devenir sujets du verbe passif (1).

Passage au passif des verbes factitifs. — Les verbes composés avec *faire* sont-ils susceptibles de passer au passif ? Au XVIIe s., on disait : *il fut fait venir, il fut fait mourir.* Vaugelas condamna cet usage. Il considérait la construction : *il fut fait mourir* comme « barbare et tres vicieuse » (2).

Passage des verbes marquant l'achèvement. — En revanche, nous avons gardé la possibilité de mettre au passif des locutions marquant l'achèvement : *elle est* **achevé d'abîmer** *par la perte de vos bonnes grâces* (SÉV., *Lett.*, CLIX). Aujourd'hui, ce tour devient de plus en plus usuel : *ma robe est* **commencée de garnir** ; *ma jupe est* **finie de coudre** ; *son linge est* **achevé de laver** ; *mes copies sont* **finies de corriger** ; — **Achevé d'imprimer le** ; — *il n'était pas* **achevé d'être bâti** (FLAUB., *Bov.*, 110) ; — *les lettres* **finies de lire** (LOTI, *Péch.*, 71) (3).

---

(1) C'est encore une preuve de l'intérêt qu'il y a à distinguer le *complément d'objet direct*, nom, nominal ou représentant (V. p. 300).

(2) THOM. CORN. estime que la construction au passif de : *faire mourir quelqu'un* est mauvaise, car en réalité « *quelqu'un* n'est pas gouverné par *faire*, comme le substantif le serait dans : *il fut fait religieux* ». La construction passive ne convient donc pas. Il faut dire à l'actif : *on le fit mourir* et au passif : *il fut exécuté à mort*, ou tout simplement : *il fut exécuté* (I, 395).

(3) Cf. RODOLFO LENZ, *La Oracion y sus partes*, Madrid, 1920, 84. L'auteur cite d'autres langues. Les remarques qui précèdent étonneront moins, si on songe qu'en anglais par exemple, la phrase : *the boy showed the gentleman the way* peut passer au passif, non seulement sous la forme : *The way was shown by the boy*, mais aussi : *The gentleman was shown the way.*

CHAPITRE II

FORMES DU PASSIF

Le passif dans les noms et les adjectifs. — Dans les noms d'action, les formes ne sont pas nettes. Il existe assurément des noms à sens passif : *la démolition du château par les Allemands*. Mais ce mot de *démolition* apparaît surtout comme l'expression d'une action qu'on fait. Un *entrepreneur de démolitions* est un homme dont le travail consiste à démolir. Sans doute, dans la phrase : *il attend son élection à l'Académie*, l'expression *son élection* est très visiblement synonyme de : (il attend) *d'être élu*... Mais elle peut aussi se traduire par (il attend) *qu'on l'élise* à l'Académie.

Le sens passif est plus sensible dans les noms des êtres qui ont subi une action : *les oubliés, les méconnus, les dédaignés, les élus, les damnés, les réprouvés*, parce que ces noms sont d'anciens participes. Or le participe seul a, en français, une valeur passive.

Pour les adjectifs, le sens passif se rencontre dans ceux qu'on forme à l'aide de *able, ible* et *uble* : *une proposition* **acceptable**, *une loi* **inapplicable**, *un enfant* **insupportable**, *une thèse* **indéfendable**, *un effet* **payable** *à 30 jours*, *une propriété* **vendable**.

Un emprunt **inconvertible**, *une contribution* **exigible**, *des exigences* **irréductibles**, *une armée* **invincible**, *une étoile à peine* **visible**.

Un corps **soluble**, *un problème* **insoluble**.

Mais on remarquera que 1° Beaucoup des adjectifs ainsi formés ont perdu le sens passif à proprement parler, ainsi : *agréable, nuisible, aimable*.

2° Plusieurs ont à la fois le sens actif et le sens passif : *une misère pitoyable*, c'est une misère qui mérite d'être prise en pitié, mais *un homme pitoyable*, c'est celui qui la prend en pitié.

3° Le sens de ces adjectifs est le plus souvent potentiel : *Une maison vendable* ne signifie pas : *qui est vendue*, mais qui peut l'être. D'autre part, *payable* signifie *qui doit être payé*, et non : *qui est payé*.

4° Un certain nombre de ces adjectifs ne peuvent pas être traduits par des passifs ; ils ne proviennent pas de verbes transitifs : *une route carrossable, une piste cyclable, l'enfant était né viable*. On entend dire : *Ceci n'est pas entrable*.

Le passif dans les verbes. Le participe passé. — Dans le verbe, il reste une forme de la conjugaison passive : le participe passé (1).

---

(1) Dans l'a. f., il existait un autre participe passif : *Au jor du tremblant jugement* (*tremblant* devant lequel on doit trembler). Ces formes ont disparu.

Il est incontestable que le participe passé exprime aujourd'hui encore par lui-même l'idée passive : *un homme tué, une bataille perdue ;* — *La leçon* **finie,** *on passa à l'écriture* (A. DAUD., *Cont.*, Dern. classe); — *Le trou* **refermé,** *la nuit revint* (LOTI. *Péch.*, 7). C'est la seule forme verbale qui ait cette valeur.

Le participe passé lui-même n'a pas toujours le sens passif, tant s'en faut. Comme il entre dans les formes composées des verbes actifs, il a beaucoup perdu de sa valeur propre. C'est ainsi qu'issu de verbes subjectifs, simples ou pronominaux, il n'a plus la valeur passive (1) : **restés** *à la maison, ils s'ennuyaient ;* — *L'Empire* **écroulé,** *l'auteur d'Obermann ne fit rien pour se remettre en évidence* (Ste BEUVE, *Port. cont.*, I, 148) ; — Cf. : *un homme* **arrivé ;** *un obus* **éclaté ;** *une femme* **tombée, repentie.** Même avec des verbes objectifs, le participe passé peut ne pas avoir de valeur vraiment passive : *un homme* **osé ;** *un commerçant* **failli** (2).

Les verbes réfléchis et pronominaux fournissent des participes passés à double sens. *Voué à Dieu* peut signifier : *qui s'est voué* (il vient en ce cas de *se vouer*), mais aussi : *qu'on a voué* (il vient alors de *vouer*). Cf. *mêlé : Et nous sommes encor tout* **mêlés** *l'un à l'autre, Elle à demi vivante et moi mort à demi* (V. H., *Lég.*, Booz) (3).

Conjugaison passive. — Elle n'existe pas en français, ou du moins elle n'a pas de formes propres.

---

(1) Il arrive que, par une recherche de style, sérieuse ou plaisante, certains verbes subjectifs semblent se présenter au passif : *être démissionné*. C'est que par plaisanterie on dit : *démissionner quelqu'un*.

(2) TOBLER, *Mél.*, I, 180.

(3) *Un homme bien mis*, est-ce un homme *qu'un vêtement habille bien* (sens passif), ou *qui s'habille bien* (sens actif) ? *Une femme habituée au travail* se dit également de celle à qui l'on a donné l'habitude du travail ou de celle qui se l'est donnée.

CHAPITRE III

MOYENS D'EXPRESSION DU PASSIF

La proposition avec être. — Pour suppléer à la conjugaison passive absente, on emploie le participe passé (ici passif), joint aux formes du verbe *être* : *Ce malheureux* **a été écrasé** *place de la Concorde ;* — *Elle* **sera reçue** *à son baccalauréat.*

Cette construction où entre le participe passé conjugué avec *être* ne diffère pas essentiellement d'une proposition attributive, où le participe serait remplacé par un adjectif qualificatif : *Cet enfant est bien élevé*, ressemble à : *cet enfant est travailleur ;* — *l'avenue est plantée d'arbres* à : *l'avenue est ombreuse.* Qu'on compare les deux propositions : *l'une des vitres est entière, l'autre est brisée.* Les deux propositions s'équivalent. Dans la deuxième, on pourrait remplacer *brisée* par : *en morceaux.*

Il est donc souvent difficile à l'analyse la plus pénétrante de distinguer si la forme verbale composée a ou non le sens passif. Qu'on considère : *L'abonnement au journal et l'entrée aux conférences* **sont compris** *dans cette somme ;* — *ces personnes* **sont abonnées** *depuis Mars dernier ;* — *les communications avec Marseille* **sont interrompues ;** — *nos villes du Nord* **sont dévastées ;** — *le Musée* **est ouvert ;** — *la loi* **est abrogée.** Comment faut-il interpréter : *la source des longs entretiens* **était tarie ?** Si quelque chose l'avait tarie, nous avons affaire à un passif ; si elle s'est tarie d'elle-même, à un actif.

Comment on fait réapparaître l'idée d'une action subie. — Pour marquer la valeur passive, la langue à recours à divers moyens :

1° On ajoute un complément d'agent : *Des rideaux en gros de Tours rouge,* **relevés par des cordons de soie** (Balz., *Grandet*, 25).

2° On ajoute un complément indiquant le moyen, l'instrument de l'action : *Les matériaux* **sont montés au moyen d'un treuil.**

3° On ajoute un complément de temps : *Les biens séquestrés* **sont vendus au jour le jour** (si l'on disait simplement : *sont vendus*, on marquerait un état. L'addition du complément : *au jour le jour* indique que l'action est en train de s'accomplir) ; — *de solides volets,* **ôtés le matin,** *remis et* **maintenus le soir** (temps) **avec des bandes de fer boulonnées** (moyen) (Balz., *Grandet*, 5).

4° On ajoute un complément quelconque, de manière, de but, etc. : *La plupart des crimes* **sont commis en état d'ivresse ;** — *vos amis* **sont attendus avec impatience ;** — *sous un ministère de répression,* **sous un président du**

conseil à poigne, la guerre est déclarée aux socialistes, *aux syndicats* (*Documents du Progrès*, I, 1910, 14).

Substituts du passif. — **1° L'actif pour le passif.** — Au lieu d'exprimer sous la forme passive une action subie, on tourne par l'actif. Ainsi, au lieu de dire : *cette étoffe est beaucoup portée en ce moment*, on dit : *On porte beaucoup cette étoffe*. Ici rien d'illogique. Il ne s'agit que d'une préférence. Il n'en est pas ainsi quand un infinitif actif a l'air de tenir lieu d'un passif comme dans : *Maison à vendre ; — ceci n'est pas à faire. — De la toile à laver*, c'est de la toile qui sert à laver, mais c'est aussi de la toile qui doit être lavée.

On explique la plupart du temps ces expressions en les considérant comme passives : *agréable à porter* équivaudrait à : *agréable à être porté*. C'est là une fausse analyse. Sauf par imitation du latin, on n'a jamais écrit ni parlé de la sorte.

Les infinitifs actifs ainsi construits sont en particulier tout à fait communs avec les adjectifs : *avantageux à acheter, bon à manger, bon à tirer, commode à résoudre, curieux à voir, dur à apprendre, facile à admettre, long à reproduire, raide à monter, superbe à voir ; — Ma main est jeune, frère, et* **rude à sentir** (MUSS., *D. Paez*, II) (1).

Si on a besoin de preuves qu'on est bien ici en présence d'un actif, qu'on considère :

1° Les phrases où l'infinitif est accompagné d'un complément d'objet, qu'un passif ne saurait avoir : *Que de gens à qui il n'en faut pas tant pour* **les** *guérir !*

2° Les phrases où le verbe est subjectif ou intransitif : *Bête à* **pleurer,** *ennuyeux à* **périr,** *triste à* **mourir.** C'est ainsi qu'on affiche : *des occasions à* **profiter,** *du terrain à* **bâtir.** C'est un style de réclame, mais il met en évidence l'interprétation du tour. Il serait en effet absurde de supposer que l'infinitif actif *profiter* doit se traduire par *être profité*, que jamais depuis un siècle bouche française n'a proféré.

Enfin il faut ici se souvenir de l'histoire. Or ces façons de parler ne sont pas nouvelles. Dans l'ancienne langue, le rôle du passif est très souvent tenu par l'actif : *El plait ad Ais en fut jugiez* **a pendre** (*Rol.*, 1409). Au XVIe siècle encore, on trouve des substitutions très hardies et très caractéristiques : *Me voyant digne* **d'estimer** (MARG. DE NAV., IV, 134) (2).

C'est encore le même sujet indéfini *on* qu'il faut suppléer dans : *j'ai vu* **démolir cette maison.** (Les auteurs du travail ne sont pas en cause, c'est l'action seule que l'on veut signaler). De même : *J'ai entendu* **parler de lui ;** *il* **se sentit frapper.**

---

(1) Cf. avec les noms : *Un projet* **à étudier.**

(2) H. L., I, 239 : II, 433. On dit en a. f. : *N'en puez partir* **senz les membres trenchier** (COR. L., 1539). Cela signifie non pas : *sans trancher vos membres*, mais, *sans qu'on vous tranche les membres* (Cf. TOBLER, *Mel.*, 116).

Cependant, sitôt qu'on veut indiquer l'auteur de l'action, on ajoute un complément d'agent. *J'ai vu* **démolir** *cette maison* **par des ouvriers de votre chantier** ; — *Cette impression si aisée à* **recevoir par un peuple timide** (LA ROCHEF., II, 116) ; — **Par les traits de Jéhu,** *je vis* **percer** *le père ; Vous avez vu les fils massacrés par la mère* (RAC., *Ath.*, 151) ; — *Le sénat chaque jour et le peuple, irrités De s'ouïr* **par ma voix dicter** *vos volontés* (Id., *Brit.*, 1241).

Les fervents de la logique ne manqueront pas de triompher. Comment un verbe actif pourrait-il construire comme un passif son complément d'agent, désignant l'auteur de l'action ? Tout simplement parce que le verbe, n'ayant pas de forme passive, on emploie la forme nominale, savoir l'infinitif, à la façon des autres noms, avec une valeur où la voix n'est pas distincte. On dirait fort bien : *j'ai vu votre percement, il est bien fait* (sens actif) ; et : *j'ai vu le percement de Panama par les Américains* (sens passif). De même : *j'ai vu percer l'isthme par les Américains.*

Il faut marquer ici, quelque répugnance que la logique puisse inspirer pour cette constatation, que l'esprit s'accommode très bien de la construction commune de ces infinitifs-objets qui s'interprètent tantôt par l'actif, tantôt par le passif. On dit : *Je l'ai laissé attaquer*, et cela peut vouloir dire : *je l'ai laissé se livrer à une attaque ;* mais cela signifie aussi : *je l'ai laissé subir une attaque.* De même *je l'ai vu frapper ; je l'ai entendu appeler* (1).

Un bon écrivain évite les équivoques. Il s'abstiendra de dire : *ce qui fait vaincre la France*, mais dans une foule de cas, l'infinitif actif suffit au sujet parlant (2).

2° Le pronominal pour le passif. — On emploie très souvent, au lieu du passif, la forme pronominale : *Cela* **se porte** *beaucoup ; il faut que la récolte de l'année dernière puisse* **se vendre.**

L'emploi du pronominal à sens passif était inconnu au tout ancien français. Il apparut au XIVe s., et devint commun au XVe : *il n'est dueil que au bout de quelque temps ne* **s'appaise** (*J. de Par.*, 38) ; — *et* **se peut** *lors* **congnoistre** *le bon vouloir qu'il avoit... envers son maistre* (COMM., I, 210, M. ; H. L., I, 164).

Au XVIe s., sous l'influence de l'italien, de l'espagnol et des dialectes du Midi, ce tour devient très fréquent. On le considère comme une mode : « *la soupe se mange*, c'est pindariser, dit Béroalde de Verville ; je cuidois dire : *On mange la soupe* » (*Moy. de parv.*, ch. II). En réalité, ce pronominal est chez tous les écrivains, italianisants ou non ; il est dès lors entré dans la langue (H. L., II, 434 ; III, 383).

(1) A noter les réfléchis : *se faire craindre, se faire estimer*, etc.

(2) Il ne sert de rien de dire que l'accord du participe, suivant qu'il est fait ou non, différencie les deux tours. D'abord il n'y a point de variation au masculin singulier. Et ensuite la vérité est qu'il faut se livrer d'abord à l'interprétation pour appliquer la règle d'orthographe.

On en retrouve une foule d'exemples en langue classique et en langue moderne : *Ce dessein* **s'est conduit** *avec plus de mystère* (RAC., *Brit.*, 1619) ; — *Vous prêchez des maximes de vivre Qui* **par d'honnêtes gens ne se doivent point suivre** (MOL., *Tart.*, 37).

Mais il faut observer que le pronominal passif ne s'emploie guère qu'à la 3e personne. C'est exceptionnellement qu'on dit : *Je me nomme Pierre, tu t'appelles Bertrand.* Au contraire à la 3e, l'usage est général : *Ce produit se trouve, se vend, se fabrique, se donne, se conserve, se cuit, se détruit* ; — *Cela se rencontre rarement* ; — *La question s'est posée récemment* ; — *Ce que l'on conçoit bien* **s'énonce** *clairement* (BOIL., *A. p.*, I, 153) ; — *Comme un homme jugé dont l'arrêt* **se prononce** (LAM., *Joc.*, 7 déc. 1794) ; — *Hernani* **se répétait,** *et au tumulte qui* **se faisait** *autour de la pièce...* (GAUT., *Hist. du Romant.*, 6) ; — *On était gai. Il* **se versait** *des petits verres* (FLAUB., *Éduc.*, I, 3) ; — *La maison, basse et abritée par des massifs de verdure, ne* **s'apercevait** *pas de l'intérieur* (LEM., *Rois*, 83).

Le substitut du passif est comme le passif lui-même ; il se confond avec l'actif : *Un fusil, dit-on, ne se prête pas*, voilà un pronominal à sens passif ; *une étoffe de laine se prête*, voici un intransitif.

Subjectifs avec valeur de passifs. — Au lieu du pronominal de sens passif : *cela se loue bien*, on entend dire avec l'intransitif : *ça* **loue** *bien.* Cf. *mon pied* **blesse** ; — *cette roue est usée, elle* **fatigue** *beaucoup* ; — *ce tissu ne* **tache** *pas à l'eau* ; — *ce corsage* **boutonne** *par derrière* ; — *la porte ne* **ferme** *pas bien* (1). La forme pronominale coexiste du reste avec l'autre : *ça* **se loue** *bien, ce corsage* **se boutonne.**

(1) Cf. TOBLER, *Mél.*, 47. On retrouve ces confusions au participe présent : *une couleur voyante* signifie *qui se voit.* Dans *une rue passante*, il n'est plus question d'actif ni de passif, ce n'est ni *une rue qui passe*, ni *une rue qu'on passe*, mais *une rue où l'on passe.* Cf. *un endroit commerçant*, où il se fait du commerce. Objectifs et subjectifs ne se distinguent pas aussi nettement que le voudraient les théoriciens.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DE LA PHRASE PASSIVE

Règle générale de l'accord. — Elle est la même que dans les verbes subjectifs. Le verbe auxiliaire *être* s'accorde en nombre et en personne avec son sujet. Quant au participe, comme dans tout verbe construit avec l'auxiliaire *être*, il s'accorde aussi, en nombre et en genre, avec le sujet du verbe : **Les fruits** *ont été* **récoltés** *par un beau temps;* — **la vendange** *a été* **faite** *à temps*. L'accord se fait toujours, que le sujet soit avant ou après le participe : **Ne seront considérés** *comme assujettis à l'impôt que* **les commerçants** *qui...*

Jadis, le participe passé restait parfois invariable, quand il précédait le sujet du verbe : *Fut* **conclud** *la bataille* (J. CHART., *Chron.*, I, 42) ; — **Venu** *à la congnoissance du Roy la mutation faicte en Normandie* (COMM., I, 85 M. ; H. L., I, 77). — De là est née la forme impersonnelle, que nous avons vue : **Il a été pris** *une quantité de harengs.*

ACCORD DES VERBES PRONOMINAUX FAISANT FONCTION DE PASSIFS. — La règle est encore la même que pour tous les verbes conjugués avec l'auxiliaire *être*. Ils s'accordent avec leur sujet : **La truite s'est vendue** *aujourd'hui douze francs la livre ;* — **les positions** *à la hausse* **se sont liquidées** *assez facilement.* (V. p. 335).

CHAPITRE V

L'AUTEUR DE L'ACTION. LE COMPLÉMENT D'AGENT

Syntaxe de ce complément. — Dans les phrases passives, les auteurs — hommes ou choses — de l'action exprimée au passif, sont indiqués, s'il y a lieu, par un complément d'agent : *l'eau des pluies est absorbée* **par la terre** ; — *la France a été renouvelée* **par la Révolution de 1789** ; — *il sera approuvé* **de tous ses amis** ; — *il est sorti, accompagné* **d'une foule enthousiaste.**

Les prépositions **de** et **par**. — Comme on le voit par ces exemples, deux prépositions se partagent le rôle d'introduire le complément d'agent, savoir *de* et *par* (1).

Dans l'ancienne langue, *de* est de beaucoup plus commun : *Ne placet Deu, ço li respunt Rollanz, Que ço seit dit* **de** *nul hume vivant* (*Rol.*, 1073).

Jusqu'au XVIe s., *de* s'employa ainsi avec toutes sortes de verbes : *se laisser transporter* **de** *la colère* (st gel., iii, 200 ; h. l., ii, 476). Au XVIIe s. même, *de* était encore très fréquent : *J'ai su tromper les yeux* **de** *qui j'étois gardé* (rac., *Phèd.*, 968).

La différence faite généralement aujourd'hui par les grammaires, c'est que *de* s'emploie quand il s'agit d'actes intérieurs de l'âme ; *par*, quand il s'agit d'actes matériels, ou que *de* figure déjà dans la phrase. Cette question a donné lieu à toutes sortes de subtiles distinctions. Suivant Clédat, on retrouve encore dans les verbes construits avec *de* l'idée d'origine, de point de départ : *effrayé* **de** *son acte* (cf. **par** *l'auto*) ; — *approuvé* **de** *tout le monde* (cf. **par** *le Sénat*). La théorie est spécieuse, mais doit n'être acceptée qu'avec beaucoup de réserve. Comment l'appliquer à : *précédé* **d'***un huissier, accompagné* **de** *son fils, mangé* **des** *vers, entouré d'eau* **de** *tous côtés, pris* **de** *frayeur ?*

La préposition **à**. — Les compléments d'agent sont aussi construits avec *à : mangé* **aux** *vers* (2). Nous verrons plus loin qu'avec l'infinitif, *à* s'explique autrement : *laissez-le entreprendre* **à d'autres.**

Compléments d'agent des pronominaux. — Quand au passif on substituait le pronominal, le complément d'agent en m. f. et en français clas-

(1) V. clédat, *Rev. de phil. fr.*, 1900, 218.

(2) Cf. les compléments d'adjectifs : *inapprivoisable même* **aux** *gâteries tendres* (a. daud., *Saph.*, 200).

sique s'exprimait comme après un passif : *les choses précieuses ne se desirent que* **des gentilz courages** (DES PÉR., *Nouv. Récr.*, II, 79) ; — **Par tous les conviés** *s'est appelé Chapon* (BOIL., *Sat.*, III, 48) ; — *le commerce s'établit entre les Indes orientales et l'Europe,* **par les vaisseaux et les armes** *du Portugal* (VOLT., *Ess. s. mœurs*, CXVIII).

On dit que ce complément ne peut plus se construire ainsi en langue contemporaine. Cependant :

Divers auteurs du XIXe s. ont imité sur ce point la syntaxe classique : *Tous ces sacrifices se faisaient* **par** *des riches et* **par** *des pauvres* (MICHEL., *Rév.*, I, 328). C'est ce même complément qu'il faut reconnaître dans : *Les fossés dont la pente s'adoucit* **par la terre** *qui s'émiette des bords et* **par les pierres** *qui tombent des créneaux* (FLAUB., *Par les Champs*, 76) ; — *Toutes les grandes choses se font* **par le peuple** (REN., *Jés.*, XV).

Toutefois il ne faut pas confondre le complément d'agent et le complément d'instrument, qui se construit couramment avec le pronominal : *L'espace était occupé presque tout entier par trois lits qui se fermaient* **par des portes de bois** (LAM., *Raph.*, 55). On pourrait dire : *au moyen de portes de bois* (1). La différence est du reste fort difficile à marquer : *Une haine qui ne pouvait s'assouvir que* **par la mort** (Id., *Ib.*, XX) (2).

---

(1) Ailleurs, il s'agit d'un complément de cause, ainsi : *Quelquefois il se faisait un long silence* **par l'embarras même** *et* **par l'excès des paroles** *qui s'accumulaient dans nos cœurs* (LAM., *Raph.*, 270).

(2) Ce complément se trouve aussi bien avec des intransitifs qu'avec des pronominaux : *tout à coup,* **par le jeu cruel** *d'une puissance inconnue, ce mieux mensonger disparaissait* (B. CONST., *Ad.*, X, 92).

CHAPITRE VI

REPRÉSENTATION D'UNE ACTION PASSIVE

On a beaucoup discuté la question de savoir si l'on peut dire : *Je ne veux pas le traiter comme* **je l'ai été,** c'est-à-dire si le pronom **le** peut représenter l'idée attributive (*traité*) contenue dans le verbe précédent, qui est à l'actif. Aujourd'hui, malgré une règle qui date de Bouhours (*Dout.*, 147), les plus grands écrivains ne se font pas scrupule d'élargir l'usage de *le : s'était-elle jamais consolée, ou pouvait-elle* **l'être** *un seul instant?* (G. SAND, *Elle et L.*, III, 36) ; — *Madame de Stael... qui était venue là pour voir applaudir son père, nous dit qu'il* **le fut** *en effet* (MICHEL., *Rév.*, I, 152) ; — *ce n'est pas moi que vous embrassez... et j'avoue que je crois pouvoir* **l'être** *pour mon compte* (GAUT., *Jeun. Fr.*, 111).

Ce n'est pas là innover. Des classiques ont écrit ainsi : *Si nous établissons la confiance, comme elle* **l'est** *déjà de mon côté* (SÉV., *Lett.*, MXIX).

La même question se pose à propos du verbe substitut *faire*. Peut-il remplacer l'idée contenue dans un passif ? Assurément il semble que le verbe *être* convienne beaucoup mieux. *Après avoir été compromis comme il* **l'a été.** Cependant telle est la force de l'analogie qu'on trouve *faire* dans cet emploi : *une scène d'un drame élevé, très belle, très bien écrite.... mieux* **dite** *que ne l'eût pu* **faire** *aucune actrice du Théâtre-Français* (A. KARR, *Guêpes*, Ve série, 63).

CHAPITRE VII

CONCLUSION. EXTENSION DE L'OBJET-ACTION AUX PASSIFS

Objet des passifs. — Le fait dont nous avons parlé plus haut, que des adjectifs ont une proposition-objet comme complément, est important. Adjectif ou participe passé ont en commun cette construction. Ainsi *sûr* et *assuré* : **Sûr que vous viendrez, assuré que vous viendrez;** — *je n'ai qu'à m'en retourner d'où je viens.* **assurée que vous suivrez** *mes pas le plus tôt qu'il vous sera possible* (MOL., *D. Juan*, I, 3).

Or le participe passé est d'origine passive. Il en résulte que des phrases d'apparence passive ont un objet : **Soyez convaincu que je prends bien part** *à votre peine ;* — **Jésus était convaincu que les prophètes n'avaient écrit** *qu'en vue de lui* (REN., *Jés.*, XVI) ; — **Ils sont persuadés qu'un sentiment vaut mieux** *qu'une définition* (VOLT., *Enf. prod.*, Préf.) ; — **J'étais impatienté qu'un œil ami observât** *mes démarches* (B. CONST., *Ad.*, X, 96).

Cela est particulièrement fréquent avec le tour impersonnel, et là des passifs véritables ont un objet : **il est prouvé qu'il est venu ;** — **il lui a été accordé qu'il pourrait** *la voir jeudi ;* — **Il était reçu que le Messie en ferait** *beaucoup* (de miracles) (REN., *Jés.*, XVI). En présence d'une phrase comme : *on vote,* **il est décidé** *par la majorité* **que le bureau sera maintenu,** il n'y a point d'hésitation possible, *il est décidé*, équivalent de *on décide*, a le même objet, savoir la proposition-complément. Or *il est décidé* est bien une phrase passive. Cf. **Il m'était démontré que l'on se racontait** *mon histoire* (B. CONST., *Ad.*, IX, 82) ; — **il me fut révélé que je devais** *comme lui, m'adresser à une femme* (AB. HERM., *Conf. d'un enf.*, lett. I). Au reste on retrouve des objets de passifs sous une autre forme : **il ne nous est pas donné de prévoir** *notre destinée.* Cf. **Il a été expliqué pourquoi nous devons** *nous tenir sur nos gardes.*

LIVRE X

L'OBJET SECONDAIRE. LES AUTRES COMPLEMENTS

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION D'OBJET SECONDAIRE

Le nom et la chose. — On peut appeler *objet secondaire* le terme qu'on trouve après l'objet dans cette phrase : *Il a légué ses biens* **à l'Université de Paris,** *mais il s'en est réservé l'usufruit* (1).

Ce complément d'objet secondaire n'est pas indispensable ; il n'y a pas de complément qui soit toujours nécessaire, pas plus l'objet qu'un autre. Mais l'objet secondaire peut être essentiel. D'un propriétaire qui a des hypothèques sur sa maison, qui a des dettes, on dira : *il doit.* Pour achever le sens, on peut ajouter : *il doit cent mille francs*, en ajoutant un objet, mais on peut aussi dire : *il doit au Crédit Foncier*, en ajoutant un objet secondaire.

Dans un certain nombre de phrases, faute de ce complément, la pensée resterait en l'air, ou aurait une signification trop générale, ex. : *Les parents confient l'éducation de leurs enfants....* (il faut bien ajouter *à qui*, par exemple, **à des maîtres**). Cf. *Nous n'avons imprimé le cachet de notre temps ni* **à nos maisons,** *ni* **à nos jardins,** *ni* **à quoi que ce soit** (MUSS., *Conf.*, 1re Part., ch. IV). — Supprimez *ni* **à nos maisons,** etc., la phrase n'a plus de sens.

Il arrive que dans certaines phrases l'objet secondaire seul trouve place : *Le Bureau* **vous** *a déjà donné ; — Ne me dérangez pas, j'écris* **à ma mère.** En particulier, lorsque l'objet secondaire et l'objet premier sont également des personnels, très souvent, nous l'avons vu, l'objet n'est pas exprimé. Dans d'autres phrases, il y a un objet premier et un objet secondaire. C'est

(1) Le nom qu'on employait autrefois, *complément indirect*, ne peut plus convenir, puisque cette expression est affectée aujourd'hui à toute espèce de complément construit à l'aide d'un mot-outil. Celui de *complément d'attribution* ferait confusion avec *attribut* et d'autre part n'irait guère avec les verbes comme *ôter*. *Complément d'intérêt* est trop étroit ; *destination* se rapprocherait trop de *but*. *Objet second* ou *secondaire* me paraît mieux convenir. Il rappelle les rapports étroits dont nous parlerons, qui unissent l'objet secondaire à l'objet, et explique les mutations qui se produisent entre eux.

extrêmement fréquent, ils échangent souvent leur rôle. Un léger déplacement de l'idée fait tout à coup d'un des termes l'objet premier. Et rien ne montre mieux combien les deux compléments sont voisins. Qu'on compare : **Annoncez-lui** *la mort de sa mère* à : **informez-le** *de la mort de sa mère.* (Voir à *L'Objet*, p. 357). De même : **obliger quelqu'un à une chose** et : **imposer une chose à quelqu'un** ; — **payer une note à un commerçant** et : **payer un commerçant** (1) ; — **fournir de la laine à une usine** et : **fournir de laine une usine.**

Il peut y avoir identité entre l'objet secondaire et le sujet. Il y a alors réflexion : *le fondateur* **s'***attribua une grosse part ; il* **se** *prépare des déceptions.*

On joint particulièrement un objet secondaire à un objet-action : *Il* **lui** *commande* **de partir.** (Cf. avec un objet premier : *il* **l'***obligea* **à s'en aller** ; — *ils* **se** *promettent* **de bien jouir** *de leurs vacances.*

De même dans des phrases impersonnelles : **il lui a plu de revenir** ; — **il ne me convient pas de renouer** *des relations avec lui ;* — **il me faut partir.**

(1) Cet exemple est d'autant plus curieux que *payer* signifie originairement *apaiser* ; on dit de même : *donner des apaisements.* Cf. *pardonner une faute à quelqu'un* et *pardonner quelqu'un.*

CHAPITRE II

RAPPORTS DE L'OBJET SECONDAIRE AVEC L'OBJET ET LES DIVERS COMPLÉMENTS

Objet et objet secondaire. — Il est extrêmement difficile de marquer la ligne de séparation entre objet premier et objet secondaire, quand il n'y a qu'un complément. Des verbes qui, à l'époque latine, prenaient le « datif », sont passés en masse à la construction directe : *flatter, consentir, maudire, menacer.* Pour ceux-là, point de difficulté. Personne ne conteste que dans *flatter quelqu'un, quelqu'un* ne soit l'objet premier.

La difficulté commence quand ce changement de construction ne s'est pas fait. On considère, nous l'avons vu, comme objets premiers des compléments indirects. Ainsi dans *nuire, servir, aider, contribuer, coopérer...* **au succès.** Où doit-on arrêter cette liste ? En particulier, où fixer la limite, là où la construction est nécessairement indirecte ?

A) Avec les pronominaux a sens réfléchi ou non, tels que : *se résigner à la misère ; — s'opposer à l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations. S'attendre à*, qu'une nuance sépare d'*attendre* dans : *s'attendre à un succès et éprouver une déception*, peut être considéré comme ayant un objet premier. De même peut-être *se résigner.* Mais conclurait-on de même pour *s'appliquer*, et considérerait-on que le complément a le même rôle dans : *cette remarque* **s'applique à la vie morale,** et dans : *il applique son esprit, son travail, bref, il* **s'applique** *tout entier* **au perfectionnement** *de sa machine ?*

B) Avec les noms. — L'objet secondaire et l'objet ont même construction. Toute distinction ici serait vaine. Ex. : *un* **secours à l'enfant** *serait nécessaire.* Osera-t-on trancher, et déclarer *à l'enfant* complément d'objet premier ? (V. p. 373).

C) Avec les adjectifs. — Il est également difficile d'analyser de façon différente : *cette mesure* **nuit à nos intérêts** et : *elle est* **nuisible à nos intérêts.** *A nos intérêts* est-il donc l'objet premier de *nuisible ?* Possible. En est-il encore ainsi dans *utile, favorable* **au bien public, au bon ordre ?** Et dans *nécessaire* **au développement** *de notre influence ?* (Voir p. 373).

D) Avec les locutions verbales. — Il est facile de comprendre que les distinctions sont ici plus dangereuses que partout ailleurs. Plus le verbe et

son sujet tendent à constituer une locution composée, plus le rôle de l'objet secondaire s'approche du rôle de l'objet. Prenons pour exemple : **Vous portez beaucoup d'intérêt à cet enfant,** *je le sais. A cet enfant* est un objet secondaire. Mais si j'emploie la locution : *vous* **portez intérêt à l'enfant,** où *porter intérêt* est une locution verbale, peu susceptible d'être décomposée, *à l'enfant* ne devient-il pas un vrai objet construit indirectement ? Il n'y a point de doute en tous cas, si à : *porter intérêt* on substitue : *porter préjudice, atteinte, ombrage : Il* **m'a porté préjudice ;** — *faire cela serait* **porter atteinte à mes droits** (1).

Il y a plus ; *prendre part* est une locution, donc dans : *prendre part à un banquet*, les mots *à un banquet* forment théoriquement un objet premier de construction indirecte. Faut-il analyser autrement : *prendre une grande part à votre malheur*, et conclure ici que *à votre malheur* est devenu un objet secondaire ? (2)

Or, nous l'avons dit en parlant de ces locutions verbales, on est souvent fort embarrassé de les reconnaître. Une locution peut être composée pour un groupe et ne l'être pas pour un autre. Par exemple, dans le monde du commerce, *faire bon accueil*, appliqué à un effet, à une traite, est incontestablement une locution ; de même pour un peintre ou un critique d'art, *servir de fond*. Peut-on affirmer que le commun du public ne décompose plus ces groupes de mots ? Il n'y a pas de critère sûr.

Conclusion. — Ce n'est donc pas là qu'il peut y avoir matière à règles et à catalogues fixes. *En aucun cas, il ne doit être question d'étiqueter des compléments de cette sorte*, suivant les habitudes de l'ancienne analyse. Ce sont des objets, entre lesquels le langage ne distingue guère (3).

Objet secondaire et compléments divers. — Les cas latins, si peu nombreux, servaient déjà à marquer les rapports les plus différents. Les prépositions banales qui les remplacèrent, *à, de, par*, n'apportèrent pas plus de précision. Elles ne servirent en somme qu'à lier les mots, sans marquer plus expressément la nature du lien ni son caractère.

C'est le cas avec une foule d'adjectifs : *contraire, apte, propre, semblable, habile*. Comparez : *Tous nos sentiments ne* **nous** *étaient-ils pas* **communs ?** et : *une petite pluie serait bien* **utile à la terre** (4).

Pour les verbes, il suffira de citer : *dire, donner, écrire, pardonner, consentir,*

---

(1) V. au *Complément d'objet des locutions verbales*, p. 309.

(2) *Tous ceux qui avaient* **pris la moindre part au sacrifice** *étaient cités, jugés* (MICHEL., *Bib. de l'Hum.*, Grèce, I) ; cf. *mettre fin à* et *mettre une fin à*.

(3) Ne pas chercher, par exemple, à déterminer à quel objet on a affaire dans : *chercher querelle à quelqu'un, porter bonheur à un débutant, faire plaisir à des amis, faire honneur à un dîner, tenir compte à quelqu'un de sa bonne volonté, avoir recours à des expédients.* — *J'en dois compte, Madame, à l'empire romain* (RAC., *Brit.*, 181) ; — *Peut-être il voudra bien lui tenir lieu de père* (Id., *Phèd.*, 805) ; — *Et faisons un peu grâce à la nature humaine* (MOL., *Mis.*, I 16). C'est l'exercice à ne pas faire.

(4) Cf. avec des adverbes : *conformément à, contrairement à*.

commander, qui ont héréditairement un complément d'objet secondaire, successeur d'un datif latin.

D'autre part, dans beaucoup de compléments, le caractère particulier s'est peu à peu effacé, et ils sont venus se fondre, par analogie, dans la masse des compléments d'objet secondaire. Ici encore rien n'induirait plus sûrement en erreur dans l'analyse de la langue contemporaine, que de vouloir la fonder sur l'histoire. L'état présent s'explique par l'état ancien, mais ne se confond nullement avec lui.

Ainsi c'est la disparition de *es* au commencement du XVIIe s., qui a amené une foule de compléments de lieu, qui se construisaient avec *es* (en les) à se construire avec *aux*. Par là s'expliquent des phrases comme : *elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun* **aux femmes d'aujourd'hui** (MOL., *Av.*, II, 5 ; H. L., III, 631). Il serait absolument abusif de reconnaître là un complément de lieu (1). Considérons quelques exemples, d'abord des compléments qui ont originairement marqué le but, la direction. En certains cas, ce sens se retrouve, très net encore : *envoyer un colis à Marseille, envoyer une plainte au procureur ;* d'où : *se plaindre au procureur* (2). Par des transitions insensibles, la construction s'est étendue des lieux réels aux lieux figurés : *apporter son concours à une œuvre ;* puis, de proche en proche, elle a gagné par analogie, de telle sorte qu'il serait abusif de retrouver un complément d'adresse dans : *lire ses vers* **à** *des amis ; — expliquer, détailler, résumer une théorie* **aux** *assistants ; — cette mesure s'étend* **à** *tout le monde ; — j'ai abonné mon fils* **à** *la « Nature » ; — je m'exerce* **au** *maniement des armes ; — limiter ses relations* **à** *un groupe d'amis.*

Autre exemple : Le complément d'*arracher* a pu être originairement construit avec *a* (*ab*). Il marquait le point de départ, la séparation. (Cf. *arracher quelqu'un* **de** *ses griffes*). C'est le *ab* des *Serments de Strasbourg* : *Et* **ab Ludher** *nul plaid nunquam* **prindrai** (3). Mais aujourd'hui, **à**, venu de *ab*, est confondu avec **à** de direction, et *arracher un enfant* **à** *sa mère* est construit comme *prendre, ôter*, lesquels sont eux-mêmes construits comme *donner, rendre*. Il ne peut être question de complément de séparation. De même : *enlever une tumeur* **à** *un malade* est exactement parallèle à *couper un membre* **à** *un blessé*.

Un exemple encore : Un complément a été originairement destiné à marquer la rencontre, la jonction, l'opposition, bref, les relations entre des personnes ou des choses. Le rapport devient ensuite un simple rapport d'objet secondaire, par exemple : *avoir affaire* **à** *quelqu'un ; — collaborer* **à** *un travail,* **à** *une revue ; — Elles eurent partout des sanctuaires dans la*

---

(1) Cf. *Il ne voyait de cassures* **au carrelage** *que quand on quittait les lieux* (BALZ., *Biroll.*, I, 180). Le complément n'est pas, malgré l'apparence, un pur complément de lieu. Le propriétaire, quand il louait, ne voulait pas voir de cassures *à son carrelage*, comme on ne voit pas de défauts *à sa mère*. La finesse est dans **voir** qui signifie ici *reconnaître*.

(2) Cf. *arriver* **à** *un compromis ; — compliments* **à** *Madame ; — félicitations* **au** *nouveau chevalier.*

(3) Comparez : *exiger des comptes* **du** *gouvernement* et : *demander des comptes* **au** *gouvernement.*

pelasgique es Dodone, dans la mystérieuse Samothrace, où elles s'adjoignaient **aux** *génie du feu* (MICHEL., *Bibl. de l'Hum.*, Grèce, I) ; — *Oui, je vois ces défauts dont votre âme murmure. Comme vices unis* **à** *l'humaine nature* (MOL., *Mis.*, 173).

Il faut donc, ici encore, se résigner. On ne saurait donner trop d'attention aux nuances de sens qui séparent les constructions, quand il y a des constructions différentes (1). Mais ailleurs il faut considérer l'état réel des choses, et accepter de confondre ce que l'esprit et le langage confondent. Il n'y a pas de pire méthode que de substituer des interprétations arbitraires à la réalité (2).

---

(1) EX. : *Intéresser quelqu'un* **à** *une affaire*, c'est faire qu'il y prenne de l'intérêt ; *l'intéresser* **aux** *bénéfices* c'est faire qu'il y touche des intérêts ou des dividendes ; on dit alors qu'on *l'a intéressé dans l'affaire.*

(2) Ne pas donner à analyser : *Je ne conçois rien à votre douleur ; — il n'entendait rien aux mathématiques ; — j'adhère à la société ; — il faut le temps d'adapter son esprit à ces nouvelles recherches ; — cela correspond à des préoccupations bien légitimes ; — cette note se rapporte au paragraphe précédent ; — j'attache beaucoup d'importance à cet incident ; — l'infirmière lui a posé des ventouses ; — il y aura lieu de faire des observations à votre correspondant.*

CHAPITRE III

ÉLÉMENTS DE LANGAGE AUXQUELS SE RATTACHE L'OBJET SECONDAIRE

1° Noms. — Avec certains noms, nul doute n'est possible sur le rôle du complément : **Défense à Dieu** *de faire miracle en ce lieu :* — **abandon** *de biens* **à l'Assistance publique ;** — **un legs aux Orphelins de la guerre ;** — *son* **dévouement à la chose publique ;** — **l'octroi** *d'une charte* **à la nation ;** — **l'enlèvement** *d'Hélène* **à son mari ;** — **l'application** *de ces méthodes* **à l'industrie cotonnière.** On trouve des constructions plus hardies : **l'inutilité** *des arts* **à l'état social** (vign., *Stell.*, 225).

2° Adjectifs. — Les adjectifs ont des compléments, qu'on peut considérer comme des compléments d'objet secondaire : **utile à l'agriculture ;** — *Et les autres, pour être* **aux méchants complaisants** (mol. *Mis.*, 120) ; — **très souple à toutes les ondulations** *d'une soirée oisive* (lam., *Nouv. méd.*, xxxii) ; — *quelle invention* **bonne à la profusion des arts** *ou* **aux besoins** *de la vie a signalé votre nom ?* (vign., *Stell.*, 227) ; — **Doux au faible, loyal au bon, terrible au traître** (v. h., *Lég.*, P. R. Gal.). (V. p. 377).

3° Adverbes. — Ils ont parfois les mêmes objets secondaires que les adjectifs correspondants : *Pourquoi l'Anglais émigre-t-il si aisément et si* **utilement pour l'Angleterre même ?** (michel, *Am.*, Introd., 40).

4° Verbes objectifs et locutions verbales objectives. — Les verbes objectifs peuvent avoir, outre l'objet, un objet secondaire : *L'État* **lui a commandé** *une statue ;* — *le libraire* **lui a rendu** *son manuscrit :* — *Ceux qui* **nous ravissent** *les biens par la violence... et qui* **nous ôtent** *l'honneur par la calomnie,* **nous marquent** *assez leur haine pour nous ; mais ils ne* **nous prouvent** *pas également qu'ils aient perdu à notre égard toute sorte d'estime* (la br., *Car.*, De l'homme, 78).

Les verbes objectifs peuvent être réfléchis : *Sa mort vous laisse un fils* **à qui vous vous devez** (rac., *Phèd.*, 343) ; — *Toute autre* **se seroit rendue à leurs discours** (Id., *Brit.*, 1249).

Quand le verbe objectif a pour objet d'attribuer une manière d'être à un être ou à une chose, on peut, à la suite du mot qui exprime cette manière d'être, construire un objet secondaire. Sur le type **rendez ceci clair,** on dit :

rendez-le clair aux enfants. Cf. *rendre la vie* **difficile à son entourage** ; — *Qui rendez le retour* **impossible au coupable** (AUG., *Ap.*, III, 5).

5° VERBES SUBJECTIFS. — Les verbes subjectifs peuvent, eux aussi, avoir leur complément d'objet secondaire. C'est là précisément une des caractéristiques de ce complément, et qui l'oppose à l'objet : *la barbe* **lui pousse** ; — *tu sais la chance qui* **lui arrive** ; — *un héritage* **lui est tombé** *du ciel* ; — *une dernière consolation* **restait au malheureux** ; — *la fortune* **lui souriait** *enfin* : — *Que ces vains ornements, que ces voiles* **me pèsent !** (RAC., *Phèd.*, 158) ; — *La première pensée qui* **me vint** *fut de me demander* : « *Que ferai-je à présent ?* » (MUSS., *Conf. d'un enf.*, 1re part., ch. 4) ; — *l'amour* **à l'un grandit** *Et par le temps empire,* **à l'autre refroidit** (MUSS., Ed. Lem., I, 72-73) ; — *un cep, depuis cinq ans planté dans un rocher,* **Tient** *encore assez ferme* **à qui** *veut l'arracher* (Id., Ibid., I, 46).

Ces compléments se retrouvent tout aussi bien quand le verbe prend la forme impersonnelle : **Il me vient** *une idée* ; — **Il lui est arrivé** *des aventures* ; — **Il lui a poussé** *de la barbe* ; — **il lui coulait** *du front une sueur froide.*

De même avec les verbes qui signifient *être, paraître* : *cela* **m'est un réconfort** ; — *rien ne* **m'est plus,** *plus ne* **m'est rien** ; — *sa femme* **lui a été** *d'un grand secours* ; — **elle me semble** *bien fatiguée* ; — **il m'a paru** *à bout de forces.*

Cela ne veut pas dire que tous les verbes subjectifs se prêtent à cette construction. On ne peut pas, par exemple, construire : *Un jeune homme* **lui accourut,** comme on dit : *du secours* **lui vint.** Il n'est pas d'usage de dire : *des rougeurs* **lui persistent,** comme on dit : *des rougeurs* **lui restent** *sur la peau.*

CHAPITRE IV

NATURE ET FORMES DE L'OBJET SECONDAIRE

On interroge sur l'objet secondaire. — On se sert généralement de formes précédées de *à :* **A qui, auquel** *de les frères as-tu cédé ton fonds?* **A quoi** *travailles-tu ?* Mais on se sert aussi de *que.* **Que** *sert la colère où manque le pouvoir ?* (CORN., *Sert.*, 212). *Que sert* est devenu une formule. Impossible toutefois de dire : *Que sert cet appareil ?*

Que peut être l'objet secondaire ? — L'objet secondaire peut être :

1° UN NOM OU UN NOMINAL : *j'ai écrit une lettre* **à ma mère ;** — *elle doit* **me** *répondre prochainement.*

2° UN REPRÉSENTANT PERSONNEL OU CONJONCTIF : *la lettre que je* **lui** *ai écrite ; elle* **s'***est fait lire cette lettre par une voisine :* — *ma mère* **à qui** *j'ai écrit.*

3° UN REPRÉSENTANT DÉMONSTRATIF, POSSESSIF, etc. : *j'ai écrit* **à ma mère,** *mais pas* **à la tienne.**

4° UN INDÉTERMINÉ : *écrire* **à quelqu'un ;** *j'écris* **à qui bon me semble** (1).

Les noms et nominaux sans déclinaison. — En a. f., le cas-objet servait fort souvent, sans l'addition d'aucune préposition, à exprimer l'objet secondaire : *si preiez* **Deu** *mercit* (*Rol.*, 1132). Il fallait du reste pour cela que le nom fût un nom de personne.

En f. m., l'objet secondaire nom est toujours précédé de *à.* Les premiers exemples sont anciens : *Dist* **a ses humes** (*Rol.*, 79).

Les nominaux et représentants déclinés. — Ce changement n'a pas eu lieu avec les nominaux personnels, ni avec les représentants. Quoique des formes telles que *me, toi,* ou même *lui,* ne soient pas spéciales à l'objet secondaire, elles en ont la fonction : *je* **lui** *envoie ma lettre.*

SPÉCIALISATION DES REPRÉSENTANTS : **y** ET **lui.** — Nous avons traité (p. 182) de l'essai de spécialisation des conjonctifs. Une tentative analogue a eu lieu pour les représentants simples, mais réduite aux formes de l'objet secondaire.

Y est fort ancien dans le sens de *lui : Guardet à tere, veit le glutun gesir,*

---

(1) Cf. *De son triomphe affreux je le verrai iouir, Et conter votre honte* **à qui** *voudra l'ouïr* (RAC., *Phéd.*, 879) ; — *Dieu,* **A qui** *baise la terre obscure, Ouvre un ciel bleu* (V. H., *Lég.*, l'an 9 de l'hég.).

Ne laisserat que **n'i parolt,** *ço dit* (*Rol.*, 1251) ; — *Qu'il se donne à Mandane, il n'aura plus de crime.* — *Qu'il s'***y** *donne, Madame, et ne m'en dise rien* (CORN., *Suréna*, 1142). Cf. p. 176.

Les grammairiens du XVIIe s. ont essayé de faire la part de *y* et celle de *lui*, en excluant *lui* quand il s'agissait de choses. Au lieu de : *ce cheval paroîst rebours, si j'avois à me sauver, je ne me* **fierois pas à lui**, dites : *je ne m'***y fierois pas,** conseille Th. Corneille (VAUG., I, 177).

De même pour *elle*. On ne devait pas dire d'un homme qui aime la philosophie : *il s'attache fort* **à elle,** mais *il s'***y attache** *fort* (BOUH., *Rem.*, 386). En langue classique, cette façon de parler était encore commune : *son chapeau avoit pour* **elle** (la perruque) *un si grand respect, qu'il n'osoit presque jamais* **luy** *toucher* (FUR., *Rom. bourg.*, I, 13).

Les distinctions proposées n'ont pas été complètement acceptées. Cependant il est certain qu'on ne dit point : *j'ai une maison à la campagne, je* **lui** *consacre beaucoup d'argent*, on dirait mieux : *j'***y** *consacre beaucoup d'argent*. Cf. *c'est une opinion générale, je m'***y** *range*. Les personnels ne retrouvent place, que quand il y a vraiment une idée nette de personne : *la Vérité est une reine, on comprend qu'on* **lui** *ait élevé des temples*.

Leur et y. — Le pluriel *leur* a aussi son histoire. Dès le début de la langue, il avait ajouté le sens de *à eux, à elles*, à celui de *d'eux, d'elles : jo* **lur** *dirrai* (*Rol.*, 2913). Comme au sens de *d'eux*, il devint adjectif et prit l's, il tendit à la garder partout : *je leur***s** *dis*. Ainsi, au XVIe s., l'*r* s'étant amuïe, on disait, *je leu***z** *ai dit*. *R* une fois rétablie, l's survécut, et, même à la Cour, au XVIIe s., on entendait : *il leu***r z'** *a dit*. (Cf. THUROT, *o. c.*, II, 38 et 170).

Pendant longtemps, *leur* et *y* se sont employés concurremment pour les choses et les personnes : *ils comptent les défauts pour des perfections. Et savent* **y** *donner de favorables noms* (MOL., *Mis.*, 715). Puis les règles appliquées à *lui* l'ont été à *leur*.

Objet secondaire dans un possessif. — L'objet secondaire d'un nom peut être dans un possessif : *donnez lui* **son dû** équivaut à *ce qui* **lui** *est dû :* — **mon meilleur** *sera poinct ne me marier* (RAB., *Garg.*, l. III, ch. XXVIII, cf. ch. IX).

Concurrence des formes légères et des formes lourdes des personnels. — 1. APRÈS LE VERBE. — *Me* se rencontre encore après le verbe à l'impératif, quand il est élidé sur *en* ou sur *y : donnez-***m'***en*, comme *menez-***m'***y*. Mais l'analogie tend à introduire là aussi la forme lourde, et, comme *menez-moi y* est impossible, le peuple fait une liaison : *menez-moi-z'y ; donnez-moi-z'en*. Les grammairiens ont réussi à préserver *donnez-m'en* de la désuétude, mais non *menez m'y*. On entend souvent *menez-y moi*, que l'Académie recommande dès le XVIIe s. (TALLEMANT, *Décisions*, 112).

II. Avant le verbe. — L'a. f. employait à peu près indifféremment *me* et *moi*, *te* et *toi* devant le verbe : *il* **moy** *semble* (Joinv., 851 g). Sauf à la troisième personne, où *lui* ayant seul survécu, sert à la fois de forme lourde et de forme légère, c'est la forme légère qui a prévalu. Le changement était fait dès la fin du XVe s. Mais le triomphe des formes légères n'avait pas résolu toutes les difficultés. On ne disait plus : **moi** *mander*, le choix restait entre : **me** *mander* et *mander* **à moi**.

Formes légères et formes prépositionnelles. — Nous avons conservé *à moi*, d'abord dans un certain nombre d'expressions faites : *une succession* **à moi** *échue*.

Quant aux formes personnelles du verbe, il est d'usage général de les construire avec les personnels légers. Les grammairiens, dès le début du XVIIe s., considèrent que : *vous écrivez* **à moi** pour : *vous* **m'***écrivez* n'est pas français. Pascal a écrit cependant : *Qui m'y a mis, par l'ordre et la conduitte de qui ce lieu et ce temps a il été* **destiné à moy ?** (*Pens.*, éd. Mol., I, 41) ; — *je n'entends pas que vous* **soumettiez** *votre creance* **à moy** *sans raison* (*Ib.*, II, 278). Si nous évitons des phrases de ce genre, il arrive pourtant qu'on voie reparaître les formes prépositionnelles : *je viens tout en hâte, et moi-même,* **Dire** *la chose* **à toi**, *féal sujet que j'aime* (V. H., *Hern.*, I, 3) ; — **cède à moi** *qui suis juge* (Id., *Lég.*, Welf, II).

Il y a lieu de se souvenir ici de la réduction de divers compléments spéciaux au rôle d'objets ou d'objets secondaires. *Parler à quelqu'un, parlez à lui* ont été longtemps les seules formes usuelles (Maup., *Gr.*, 138-9). Et Corneille écrivait : *Mais il est mon époux et tu* **parles à moi** (*Pol.*, 788). Puis vint un temps où on prétendit distinguer des nuances de sens. Et enfin *me, te, lui* prévalurent. Il y a là matière à réflexions pour ceux qui voient dans *causer à quelqu'un*, analogique du précédent, une faute contre la pureté de la langue.

On prendra garde aux difficultés qui se présentent avec certains verbes. *Penser, songer, courir* ne causent point de doute ; il faut partout la préposition : *je songe* **à elle,** *je courus* **à lui.** Mais avec d'autres verbes, les deux constructions sont possibles, elles donnent lieu à de fines nuances : *je* **te reviens,** dit par un soldat à sa femme, n'a pas du tout le même sens que le mot d'un maître à son élève : *je reviens* **à vous,** c'est-à-dire : *je vais maintenant m'occuper de nouveau de vous.*

Le verbe est être. — I. Avec un nom comme attribut. — Le type est : *ce* **m'***est une gloire bien grande de me voir assez fortuné* (Mol., *B. G.*, III, 19). Ces phrases sont très communes en langue classique : *ce* **nous** *est une douce rente que ce Monsieur Jourdain* (Id., *Ib.*, I, 1); — *ce* **m'***est un fort bon signe* (Id., *Mis.*, 110) ; — *l'honneur de le louer* **m'***est un trop digne prix* (Boil., *Sat.*, IX, 314).

Toutefois l'emploi des formes légères a été contesté dès le XVIIe s. Il

ne faut pas dire : *ce* **m'est** *une grande gloire*, mais : *c'est* **pour moi** *une grande gloire*, ou : *il m'est bien glorieux*... de façon à éviter **ce m'est** (CAILLIÈRES, *Bon et mauv. usage*, 200). L'usage avait changé depuis Molière, qui écrivait : *Croyez-vous... que ce* **nous** *soit une gloire d'être sorti d'un sang noble lorsque nous vivons en infâmes ?* (*D. J.*, IV, 4). En f. m. on dit fort bien : *elle* **m'***était le poëme vivant de la nature et de moi-même* (LAMART., *Raph.*, ch. XXXII) : — *Oh ! qu'une douce mort* **te** *soit ta récompense* (Id., *Joc.*, 21 juil. 1800).

2° AVEC UN ADJECTIF COMME ATTRIBUT. — Type : *il* **lui** *était secourable ; — cela* **vous** *est bon : — cette opinion* **lui** *est personnelle.*

La forme légère s'emploie ainsi très couramment au XVIIe s. : *Puisque je suis mortel, il ne* **m'***est point nouveau* (RACAN, I, 100) ; — *comme je viens de vous le dire, cela* **m'***est fort honorable* (BUSSY-RAB., *Co r., Lett.* MCCLXVIII).

Ces constructions sont loin d'avoir disparu. Les textes littéraires en présentent en abondance, que la langue parlée n'emploie pas : *que cette nature en son universalité étoit belle* **à ma pensée,** *et la vie de l'homme misérable* **à mon cœur !** (SENANC., *Rêveries*, I, S. T. MOD., 16) ; — *le timbre de sa voix* **m'***est si mélodieux* (LAM., *Joc.*, 25 juil. 1794) ; — *que le résultat de la vie* **vous** *a été contradictoire à tous deux* (Ste BEUVE, *Port. cont.*, I, 153) : — *je doute que le remède soit efficace ; en tout cas il* **m'***aura été mortellement ennuyeux* (FLAUBERT, *Let. à G. Sand*, 3 juillet 1874) ; — *avec le goût délicat et subtil qui* **lui** *était inné* (BOURG., *A. Corn.*, 31) : — *la vie* **lui** *était belle, son sang coulait bien rouge* (ROSNY, *G. du feu*, 18).

Derrière le verbe *être*, au lieu d'un adjectif, il peut se trouver un attribut ou un complément quelconque : *Ce livre* **m'a été d'un grand secours.**

L'objet secondaire et les formes des conjonctifs. — **Qui.** — Le conjonctif *qui* avait en a. f. son objet second : *cui :* **qui** *qu'en peist* (1) *o* **qui** *nun* (*Rol.*, 1279). Dans la suite, le sens de la déclinaison se troubla, puis fut rétabli par l'analogie de *il*, ainsi que nous l'avons montré ; mais jamais *qui* ne retrouva sa valeur de *à qui*. Il dut se faire accompagner de la préposition. Il reste dans la langue actuelle sous forme prépositionnelle. On dit *à qui... pour qui... La personne* **à qui** *j'ai remis le paquet.*

Nous avons au contraire une forme spéciale d'objet secondaire dans *auquel : le résultat* **auquel** *il aspire ; — C'est un moyen* **auquel** *il est étonnant qu'on n'ait pas songé* (2).

Où — SA VOGUE ET SA DÉCADENCE. — *Où* a très souvent servi d'objet secondaire. Le développement de ce conjonctif depuis le XVIe s. avait été extraordinaire. On le trouvait non seulement avec son sens propre (*dan*

(1) Cf. la rue *Quincampoix (qui qu'en poist*, **à qui** *qu'il en pèse*).

(2) Nous avons vu, en parlant des conjonctifs, que souvent le peuple substitue au conjonctif l'objet secondaire personnel : *la femme qu'on* **lui** *a dit cela*, pour : *la femme* **à qui** *on a dit cela.*

lequel), mais avec les emplois les plus variés : *les misères* **où ils sont subjectz** (*Hept.*, III, 92, éd. Ler. de Lincy) ; — *Et voilà le seul point* **où Rome s'intéresse** (CORN., *Nicom.*, 323) ; — *il tansa sa femme de ne l'avoir pas averti d'un defaut* **où** *il eût pû* **trouver quelque remède** (D'ABL., *Apopht.*, 17). Au XVIIIe s., il y eut une réaction. D'Olivet n'acceptait plus le vers de *Bérénice : Un bonheur* **où** *peut-être il n'ose plus penser !*

L'objet secondaire et l'indéterminé autrui. — Le mot est relativement de peu d'usage. Il signifie proprement *à autrui*. *L'autrui* c'était autrefois *ce qui appartenait à autrui, son bien*. *Autrui* est resté un mot dont on fait difficilement un sujet, mais, comme objet secondaire, il se fait précéder de la préposition *à :* **livrer** *ses secrets* **à autrui.**

CHAPITRE V

L'OBJET ET L'OBJET SECONDAIRE EN PRÉSENCE ET EN CONCURRENCE

Leur place respective. — En général, en a. f., l'objet premier précède : *se jo ne* **l'vus** *cumant* (*Rol.*, 273). Il en a été ainsi jusqu'au XVIIe s.,

Il est toutefois rare de trouver réunis devant le verbe deux représentants de forme légère, l'un en qualité d'objet premier, l'autre d'objet secondaire : *qu'il* **me te** *daigne* est exceptionnel.

En f. m., cette réunion ne se produit plus jamais qu'à la troisième personne : *il* **me te** *donne* est impossible (cf. *on se t'arrache !*) On ne dit plus que : *il* **le lui** *donne*.

Lorsqu'un verbe est suivi d'un objet-action à l'infinitif, il se produit des rencontres qui embarrassent la langue, et produisent même des étrangetés : *Si je ne* **vous lui** *vois faire fort bon visage* (MOL., *Sgan.*, 61) est une phrase aujourd'hui impossible. Nous disons en f. m. : *si je ne* **vous** *vois* **lui** *faire bon visage*. De même pour : *s'il* **me te** *fit parler*. Nous disons : *c'est ce qui* **t'***a fait* **me** *parler*.

Objet non exprimé devant l'objet secondaire. — Quand il devrait y avoir deux personnels compléments : *le, lui*, en a. f. *le* est sacrifié à *lui* : *Armes demande Guillelmes Fierebrace. L'en* **li** *aporte* (*Cor. Lo.*, 405). En m. f. de même : *respondirent... que si doulcement ne* **leur** *bailloit, ilz* **luy tolliroient** (C. *Nouv.*, II, 215). Oudin considère : *je* **les lui** *donnerai* comme une phrase « presque vicieuse » (1645, 107). C'est Vaugelas (I, 95) qui posa la règle moderne : *Il faut que je* **la luy** *face voir*.

L'ellipse, favorisée en certains cas par la phonétique, se rencontre soit devant des temps personnels, soit devant des infinitifs prépositionnels : *le pape envoya le formulaire tel qu'on* **luy demandoit** (RAC., *P.-R.*, IV, 567) ; — *Prenez une page sur moi pour* **lui donner** (SÉV., *Let.*, DCCCXL). Malgré l'ellipse, l'accord se fait : *il a demandé la Vie des Saints, on* **lui a donnée** (Ead., *Ib.*, DCCLXXVII).

Dans ses *Remarques* non publiées, Vaugelas hésitait à demander le neutre **le** : *je* **le lui** *ai dit* (II, 125). Ce *le* pouvait encore être omis en plein XVIIIe s. : *Je ne suis point ingrate, et je* **lui** *rendrai bien* (GRESSET, *Le Méch.*, I, 2).

Choix entre objet et objet secondaire devant un infinitif d'objet-action. — Derrière des verbes tels que : *envoyer, voir, entendre, faire, laisser*, quand l'objet est une action exprimée par un infinitif, la concurrence entre objet premier et objet secondaire a été grande et dure encore.

On dit également : *je* **l'***ai entendu chanter ça plusieurs fois*, et : *je* **lui** *ai entendu chanter ça plusieurs fois*. Cf. *il* **lui** *laisse faire ses fantaisies*, et : *il* **la** *laisse faire ses fantaisies*.

L'analyse commune voit un passif dans certains infinitifs et un complément d'agent dans le terme construit avec *à*. Cela a une apparence logique, mais n'en est pas moins faux. *Faire endosser une traite* **à quelqu'un**, ne signifie pas proprement : *faire qu'une traite soit endossée* **par quelqu'un**. Il semble qu'on ait construit originairement : **a** *mil en veïssiez plorer* (*Troie*, 26344), comme : **a** *mil en veissiez des pleurs*, et : *je* **li** *ferai criembre* (craindre) comme : *je* **li** *ferai paor*. Quand au verbe subjectif *pleurer* s'est substitué un verbe objectif tel que : *je* **li** *ferai criembre chastoiement*, le tour était formé (1).

Dès l'a. f., cet usage de l'objet secondaire se répandit et devint tout à fait courant. Au XVIIe s., Oudin discuta la phrase : *je vous feray tancer* **à Madame** (H. L., III, 642). Cette façon d'écrire s'est restreinte en effet depuis lors, malgré les exemples classiques : *Ne me préparez point la douleur éternelle De l'avoir* **fait répandre à la main paternelle** (RAC., *Phèd.*, 1173) ; — **Laissez-lui croire** *ce qu'elle voudra* (MOL., *D. Juan*, II, 4) ; — *un domestique qui vole l'argent que son maître* **lui envoie porter** (LA BR., *Car.*, De quelques us., 60).

Ce n'est guère qu'avec *faire* et *laisser* qu'on continue à en user : **Laissez faire aux dieux** ; — *je me* **laissai conduire à cet aimable guide** (RAC., *Iphig.*, 501) ; — **A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter ?** (Id., *Phèd.*, 195). Nous disons de même : — *la chanson que je* **lui ai fait chanter** ; — **je ferai voir** *ce portrait* **à ma femme** ; — *si vous pouviez seulement* **lui faire changer** *d'idées !* — *Ça* **lui fait** *toujours* **passer** *quelques moments difficiles*. — On rencontre parfois cette construction avec d'autres verbes, tels que *voir*, *entendre : Un homme* **à qui j'ai** *parfois* **entendu parler** *de vous ;* — *Je ne* **lui verrai** *pas* **fouler** *aux pieds tous les droits sans protester*.

Avec les personnels *me*, *te*, *nous*, *vous*, qui ont des formes semblables à l'objet premier et à l'objet secondaire, c'est une différence dans l'ordre des mots qui signale la construction choisie. Comparez : *je vous* **l'***ai laissé accuser* (objet secondaire) à : *je vous ai laissé* **l'***accuser* (objet premier). Seulement il n'est pas toujours possible de joindre les deux pronoms devant l'auxiliaire, puisque les première et seconde personnes ne s'accommodent pas de cette place, et qu'on ne peut pas dire : *le hasard qui* **me vous** *a fait rencontrer* ou : *qui* **vous m'***a fait rencontrer*. Dès lors on se trouve obligé d'écrire : *qui* **m'***a fait* **vous** *rencontrer ; — l'accent de sincérité qui* **m'***a fait* **vous** *croire*. Il y a peu de Français qui sauraient dire quel est là le rôle de *me*, s'il est objet premier ou second (2).

(1) V. TOBLER, *Mél.*, 254.

(2) Des écrivains — de l'Académie — s'y embrouillent, et appliquent à la 3e pers. cette syntaxe que la nécessité impose aux deux premières. Bourget écrira : *La fièvre des sens* **le** *faisait la reprendre pour la quitter ensuite* (*Crime d'amour*, 192). L'auteur n'a pas osé dire : *la lui faisait reprendre*, parce qu'il était embarrassé par la suite : *pour la quitter ensuite*.

Ce n'est pas qu'il n'y ait parfois de fines différences de sens : *Je* **lui** *ai laissé faire les démarches* se dira pour marquer qu'on a abandonné à quelqu'un ce soin ; *je* l'*ai laissé...* pour marquer qu'on ne s'est pas opposé à son acte.

Ici encore on ne peut qu'admirer l'instinct linguistique qui, malgré une construction identique, attribue deux sens si profondément différents à : *j'ai fait faire un vêtement* **à mon tailleur,** et : *j'ai fait faire un vêtement* **à mon fils.** Dans le premier cas, en effet c'est le *tailleur* qui fait l'action exprimée par l'infinitif ; dans le second l'auteur de l'action est inconnu, les mots *mon fils* désignent celui qui est l'objet de l'action (1).

(1) Avec *faire savoir* la composition est poussée si loin, que la seconde interprétation est seule possible, *faire savoir* est un verbe composé factitif qui a le sens *d'annoncer :* **faites lui savoir** *la nouvelle.*

CHAPITRE VI

SENS ET VALEUR DE L'OBJET SECONDAIRE

Après ce que nous avons dit de la difficulté de distinguer les compléments d'objet secondaire des autres compléments, on ne s'attend pas à ce que nous essayions de donner ici une classification générale des compléments d'objet secondaire, en nous fondant sur leur sens. Comme pour l'objet, le rapport entre l'objet secondaire et le mot auquel il est rattaché varie suivant le sens de l'objet et suivant le sens du mot complété. Les nuances sont infinies. Est-il sûr qu'on puisse mettre dans une même catégorie : *ouvrir la frontière* **aux importations allemandes** et : *ouvrir* **à ses auditeurs** *de vastes horizons ?* L'analogie a fait son œuvre ici comme ailleurs. Elle a étendu de proche en proche une seule et même construction. Après ce développement, elle ne s'emploie plus et ne s'analyse plus de la même manière. Comparez : *enlever une dent* **à une dame** et : **lui** *remettre une dent.*

Malgré tout, comme pour l'objet, on peut faire des catégories, à condition de ne pas les clore de façon trop rigide. En voici. Prennent un objet secondaire :

1° **Donner** ET LES VERBES DE SIGNIFICATION ANALOGUE, qu'on pourrait appeler VERBES D'ATTRIBUTION : *abandonner, attribuer, céder, procurer, remettre, livrer, assurer, affecter, distribuer, ajouter, causer, proposer : On* **attribue** *tous ces décès* **à la grippe** ; — *le patron* **abandonne à son personnel** *une part des bénéfices ; — il* **a laissé** *beaucoup d'argent* **à ses héritiers** ; — *il pense* **offrir** *un compromis* **à ses créanciers** ; — *on* **me** *l'a* **présenté** ; — *un ami* **m'a proposé** *une situation ; — il faut* **lui consentir** *des avantages ; — je suis disposé à* **accorder** *un congé* **à cet employé** ; — *on ne* **lui prête** *plus rien ; — je ne voudrais pas* **lui confier** *mes intérêts ! — il* **doit à Dieu** *et* **à tout le monde** ; — *un jugement* **lui a rendu, restitué** *ses droits* (1).

On peut rapprocher des précédents les verbes qui signifient *pardonner* ou au contraire *reprocher :* **pardonne-nous** *nos offenses.*

Voici quelques exemples : *Et* **donnez au procès** *une part de vos soins* (MOL., *Mis.*, 184) ; — *qu'a-t-il fait, Qui ne* **promette à Rome** *un empereur parfait ?* (RAC., *Brit.*, 25) ; — *Poète, prends ton luth et* **me donne** *un baiser* (MUSS., *Nuit de mai*) ; — *quelques titres nouveaux que Rome* **lui défère** (RAC., *Brit.*, 79) ; — *vous* **m'avez** *de César* **confié** *la jeunesse* (Id., *Ib.*, 175) ; — *un homme s'est*

---

(1) Cf. avec les noms : *une remise aux détaillants ; un don à l'Académie* et avec les locutions verbales : *faire remise des fonds aux héritiers.*

rencontré... qui ne laissait *rien* à la fortune *de ce qu'il pouvait lui ôter* (BOSS., *H. de France*) ; — *quoi ? vous* à qui *Néron* doit *le jour qu'il respire* (RAC., *Brit.*, 15) ; — *Et* rendra *l'espérance* au fils *de l'étrangère* (Id., *Phèd.*, 202) ; — *le chant a été de tout temps* affecté aux bergers (MOL., *B. G.*, I, 2) ; — *ces douces mères qui, débarrassées de leurs enfants,* se livrent *gaiement* aux amusements *de la ville, savent-elles cependant quel traitement l'enfant dans son maillot reçoit au village ?* (ROUSS., *Ém.*, I) ; — *je* jetterai *l'opprobre* à tout *ce qu'on bénit !* (V. H., *Chât.*, Ult. verb.) ; — *Et* répandant *ainsi mon âme* à ce qui m'aime, *Sur mon isolement je me trompe moi-même* (LAM., *Joc.*, 9 nov. 1800).

A cette catégorie appartiennent les verbes qui signifient *garder, changer : Il faut* conserver *sa physionomie* à un monument ; — continuez à cette famille *votre bienveillance ;* — *on a été obligé de* substituer *un nouveau projet* à l'ancien ; — *à chaque instant* on change *quelque chose* aux règlements.

VERBES CONTRAIRES : *retirer, soustraire, retrancher, emprunter, prendre, ôter : ils* m'ont *tout* pris, *tout* emporté ; — *ils* lui ont enlevé *le fruit de sa victoire ;* — *la société* a emprunté *de l'argent* à la Banque ; — *les Allemands* ont arraché *des jeunes filles* à leur famille ; — épargnez-moi *vos consolations ;* — je lui ai évité *une démarche pénible ;* — *César pour quelque temps* s'est soustrait à nos yeux (RAC., *Brit.*, 134) ; — *pourquoi voulez-vous* ôter à ces petits innocents *la jouissance d'un temps si court qui leur échappe ?* (ROUSSEAU, *Émile*, II) ; — *Quelques sapins, que l'entaille destinée à* leur soutirer *la résine...* (GAUT., *Frac.*, I, 105).

2° VERBES QUI SIGNIFIENT dire, montrer : *annoncer, révéler, découvrir, signaler, indiquer, conter, raconter, exposer, démontrer, enseigner, avouer, crier : Que* me dis-*tu là ?* — *on* m'a signalé *ce danger ;* — *il* leur criait *son espoir ;* — se produire à des sots (MOL., *B. G.*, I, 1).

VERBES CONTRAIRES : *taire, cacher, dissimuler, dérober, déguiser : il voulait* dérober à la vue *de la mère cette scène pénible.*

3° VERBES QUI SIGNIFIENT commander : *ordonner, enjoindre, contraindre, obliger, conseiller, persuader, suggérer, recommander, souhaiter : je* vous commande *un mouvement et vous en faites un autre ;* — ordonner à un malade *une cure à Vichy ;* — *on* lui a recommandé *cette maison ;* — *je* vous souhaite *le bonjour.*

De même *permettre, passer, tolérer : on* lui passe *ses incartades ;* — *le médecin* m'a permis *un œuf à la coque ;* — *le spectacle touchant d'une famille naissante... n'*impose *plus d'égards* aux étrangers (ROUSS., *Ém.*, I).

VERBES CONTRAIRES : *défendre, interdire : les règlements* leur interdisent *tout espoir d'avancement.*

Objet secondaire et complément d'appartenance.— Le complément d'objet secondaire désigne souvent la personne ou la chose à laquelle on reconnaît une possession. Nous avons parlé déjà des rapports d'appartenance : *un ami* **à moi,** *elle est* **à moi ; *c'est ta fille* au voisin** (1). C'est un rapport tout semblable qu'on retrouve dans : *la rougeur* **me couvre** *le visage* (RAC., *Phèd.*, 182). C'est pour cela que l'article *le* accompagne le nom-objet ; *me* marque à qui est le visage dont il est question. Cf. *on* **lui versa** *l'eau sur la tête ; — il* **lui referma** *la porte sur les talons ; — mon cadet* **s'est cassé** *un bras ; — qu'as-tu à* **te gratter** *l'oreille et à* **te torturer** *l'esprit ? — il* **lui enleva** *des mains le carton ; — la jambe* **me fait mal** ; *— la main* **lui démange** ; *— son mufle énorme* **lui retombait** *sur la poitrine* (FLAUB., *Sal.*, 38).

Par une extension de la construction à d'autres verbes, le complément d'objet secondaire marque où, chez qui, se trouve l'objet : *je* **lui trouve** *du génie ; — on* **lui voit** *partout des traces de brûlures ; — on* **lui suppose** *de grandes relations* (2) ; *— J'ai pitié de* **vous voir** *la confusion que vous avez* (MOL., *D. J.*, I, 3) ; *— mon empressement... le soin que j'avais eu de me défaire de lui en l'éloignant,* **lui firent naître** *quelques soupçons* (ABB. PRÉV., *Manon Lesc.*, 31).

Objet secondaire et complément d'intérêt. — Le complément d'intérêt exprime la personne, la chose qui recueille un avantage ou éprouve un dommage, soit physique, soit moral, de l'action : *Maman* **m'a acheté** *une montre ; — leurs parents* **leur ont loué** *une villa au bord de la mer ; — le préfet* **m'a obtenu** *une autorisation d'importation.*

Comparez : **chercher** *un appartement* **à un ami** ; — **aplanir** *les difficultés* **aux commençants** ; — *il* **m'aura** *un patron dans une maison du boulevard ; — Mes filles,* **chantez-nous** *quelqu'un de ces cantiques. Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs De la triste Sion célèbrent les malheurs* (RAC., *Esth.*, 129) ; — *je* **t'aurais voulu** *de l'acajou* (GONC., *Germ. Lac.*, ch. XVIII).

Toutes sortes de verbes prennent ce complément d'intérêt : *Oh ! réjouissez-vous, les vrais jours vont* **m'éclore** (LAM., *Joc.*, 21 juillet 1800) ; — *il la servait* (la cour), *il* **lui contenait** *Paris* (MICHEL., *Rév.*, I, 367).

Les prépositions, quand il y en a, sont avant tout *à* et *pour*.

A. — **A qui** *boit à sa soif la source vaut un fleuve* (3) ; — *L'eau d'ici-bas n'a qu'amertume* **Aux lèvres** *qui burent l'amour* (LAM., *Joc.*, 16 mai 1801).

POUR. — *Le temps agit* **pour nous** ; — *Me X. a plaidé* **pour l'accusé** ; —

(1) Voir à la *Détermination*, p. 149.

(2) Cf. *je* **découvre** *tous les jours* **en lui** *de nouveaux mérites*, et : *je* **lui découvre...**

(3) *A mes yeux*, venu du sens de *à ma vue, sous mes yeux*, finit par aboutir à n'être presque dans certains cas qu'un complément d'intérêt : *la dissimulation jelle dans l'amour un élément étranger qui le dénature et le flétrit* **à ses propres yeux** (B. CONST., *Ad.*, ch. V) ; — Cf. *Cette prétention...* **A des yeux** *de seize ans, peut embellir un homme* (ÉM. AUG., *Av.*, III, 3).

c'est **pour votre bien** (1) : — *je ne suis point* **pour Albe,** *et ne suis plus* **pour Rome** (CORN., *Hor.*, 88).

Il y a eu des caprices de langue : *intéressé à* et *intéressé pour* ont été en concurrence : *Afin qu'*à **mon amour** *Taxile* **s'intéresse** (RAC., *Alex.*, 954) ; — *Mon cœur, mon lâche cœur* **s'intéresse pour lui** (Id., *Andr.*, 1404) (2).

Complément d'intérêt atténué. — Il arrive souvent qu'on ajoute un objet secondaire sous forme de personnel, non point pour marquer que l'action va porter vraiment sur la personne ainsi représentée, mais simplement pour signifier qu'elle s'y intéresse en quelque façon, pour appeler son attention, la mêler plus ou moins vaguement à la chose énoncée : *Vous allez* **me** *prendre ce chien et le mettre dehors.* Ce n'est pas à la personne qui parle ainsi qu'on prendra le chien, on indique seulement que sa volonté est qu'on le prenne. Cf. *Range-***moi** *tes cahiers immédiatement.*

L'emploi de ce tour était très étendu autrefois : *qu'on* **me lui** *fasse griller les pieds* (MOL., *Av.*, v, 2). Il s'est restreint ; néanmoins on le trouve encore fréquemment : *Allez* **me** *faire un tour de valse, et revenez à onze heures* (MUSS., *Caprice*, 3).

Le personnel de la 2e personne pourra, de la même façon, marquer l'intérêt que prend au récit non plus celui qui parle, mais celui qui écoute : *Ce maudit gamin m'avait fait un pied de nez : je cours après lui, je* **te** *l'attrape, je* **te** *le gifle* **d'importance.**

Mais il serait parfois extrêmement difficile d'analyser le rôle de ces personnels : *Corbière, Humann, Casimir Périer ! cela* **vous** *est ministre* (V. H., *Mis.*, Marius, II, III). *Vous* est là pour marquer un sentiment.

On entend fréquemment dire dans la langue populaire : *Notre homme saisit la corde qui pendait hors de la fenêtre,* **et je te tire !** *mais la corde ne céda pas.* Il semble que, dans le désir de rendre son tableau plus évocateur, le narrateur se substitue à l'auteur de l'action, et fasse le geste qu'il voulait nous présenter ; il ajoute *te* pour intéresser celui qui l'écoute.

On comprend de la sorte comment on en arrive à trouver *vous*, là où, s'il s'agissait d'un rapport précis, on attendrait bien plutôt *nous : ces pauvres auteurs sifflés qui ont toujours un manuscrit dans leur poche... et qui* **vous** *tirent cela pour* **vous** *en assommer dès que vous êtes seule un quart d'heure avec eux* (MUSS., *Il faut qu'une porte...*).

---

(1) *Peuple béni... vous* **pour qui** *toutes les chaires retentissent d'avertissements salutaires,* **pour qui** *coulent toutes les grâces dans les sacrements...* **pour qui** *Jésus-Christ est mort* (BOSS., *Effets de la Résur. de J.-C.*, 3e p.).

On rapprochera l'emploi de *pour* dans des phrases comme celles-ci : *Tous les jours se levoient clairs et sereins* **pour eux** (RAC., *Phèd.*, 1240). Mais le sens de *en leur faveur* y est beaucoup moins net.

(2) De même avec *convenable : On s'entretenait de quelques réflexions qu'on avait faites d'après de saintes lectures, ou bien d'un sermon du jour ou de la veille, dont elles trouvaient le sujet admirablement* **convenable pour** *monsieur ou* **pour** *madame une telle* (MARIVAUX, *Le paysan parvenu* 1re partie, fin).

En langue classique, on rencontrait fréquemment *me* et *vous* à la suite l'un de l'autre : *Dont la méchante, à chaque fois Que quelque ame là dedans entre,* **Vous me** *la frotte dos et ventre* (SCARR., *Virg.*, l. VI. II. 158). Encore aujourd'hui, dans la langue familière, on dit : *Moi, je* **te vous** *lui aurais coupé la margoulette en quatre pour commencer* (V. H., *Mis.*, Marius, VIII, XX) (1).

(1) On comparera aux personnels ainsi employés *se* dans certains pronominaux comme **s'***attaquer* : *Je* **vous** *l'attaque carrément* et : *Je* **m'***attaque carrément au problème.*

CHAPITTE VII

OBSERVATIONS DIVERSES SUR L'OBJET SECONDAIRE

Reprise de l'objet secondaire. — Une phrase comme : *ce qui leur* **fut** *accordé et* **à son frère,** écrite par Vaugelas, choquait l'Académie, qui préférait : **à lui** *et* **à son frère** (ALEM., *Nouv. Obs.*, 300 ; cf. BOUH., *D.*, 133). C'est ainsi que nous écrivons toujours.

Quand l'objet secondaire est repris, c'est invariablement sous la forme lourde : *je veux* **te** *le dire*, **à toi.** *Et vous* **me** *le traitez*, **à moi,** *d'indifférent !* (MOL., *Mis.*, 21). Quand il est détaché en tête de la phrase, de même : **A toi** *on confierait tout.*

Mise en lumière de l'objet secondaire.— L'objet secondaire peut être mis en lumière par les procédés ordinaires : **A vous,** *il ne fera aucune diminution, mais moi, j'ai des chances d'en obtenir une ;* — **C'est à la République** *que nous devons la liberté d'association ;* — *Si* **c'eût été à lui** *que Thérèse se fût adressée... il aurait fait une réponse quelconque* (G. SAND, *Elle et l.*, ch. II, 23).

En pareil cas, il arrivait souvent que la langue classique ne se contentait pas d'exprimer une seule fois le rapport. On disait : *C'est* **à vous,** *mon Esprit,* **à qui** *je veux parler* (BOIL., *Sat.*, IX, 1) (1).

(1) V. à la *Représentation*, p. 182

CHAPITRE VIII (1)

COMPLÉMENTS DE PROPOS

Nature de ces compléments. — Un des compléments les plus voisins de l'objet, c'est le complément de propos, celui qui répond à la question : *Sur quel sujet, à quel propos, sur quoi, de quoi : Il a fait une réclamation* **au sujet** *du colis perdu ; — Il a en même temps parlé* **de** *cette affaire à M. X., le chef de Service.*

Propos et objet. — Si on veut se rendre compte combien ce complément est devenu, en certains cas, semblable à un complément d'objet, il n'est que de suivre l'évolution du verbe *souvenir*. Anciennement (il) *me*

(1) On cherchera peut-être ici un tableau récapitulatif des principaux compléments.

Il serait tout à fait contraire à cette méthode de le dresser, et de réunir les compléments multiples du nom ou du verbe, sous prétexte qu'ils ont tous en commun ce même rôle de compléments. Ce qui nous importe, c'est la pensée, c'est celle dont nous cherchons les expressions. Nous avons donc dispersé dans les chapitres afférents tous les compléments de cause, de comparaison, etc., etc... Nous ne retenons ici que ceux qui y ont leur place marquée par la méthode même, parce qu'ils sont des compléments de l'action. Mais pour la commodité voici une table générale :

Compléments	d' appartenance.	Voir *La détermination* (liv. IV, ch. VI).
	partitif.	— *La quantité* (liv. III, ch. V et X).
	de mesure.	
	d' origine.	
	de matière.	
—	d' instrument.	— *La caractérisation* (liv. XIII).
	de prix.	
	de manière, forme, aspect.	
—	de limitation de l'idée.	— *L'action*, liv. VII, ch. VI).
	subjectif.	— *Le sujet* (liv. VIII, ch. II).
		— *L'objet* (liv. IX, sect. II, ch. II).
	objectif.	— *L'objet secondaire* (liv. X, ch. II).
		— *L'objet* (liv. IX, sect. II, ch. V).
	d' agent.	
	de lieu, et de mouvement dans le lieu.	— *Les circonstances* (liv. XI, sect. II, ch. I, et sect. III ch. V).
—	de temps et mouvement dans le temps.	
—	d' accompagnement ou de séparation, de retranchement.	— *Les rapports non logiques* (liv. XVIII, ch. I, II, IV).
	de simultanéité.	
—	d' antériorité.	— *Les rapports temporels* (liv. XIX, sect. I, ch. II, VI, IX).
	de postériorité.	
	de ressemblance et égalité.	
	de conformité.	— *Les comparaisons* (liv. XVIII, sect. II, ch. I, IV, V, VI, X).
—	de supériorité.	
	d' infériorité.	
	de cause, motif.	— *Les causes* (liv. XX).
	de conséquence.	— *Les conséquences* (liv. XXI).
—	de but, programme.	— *Les buts* (liv. XXII).
	d' hypothèse et de condition.	— *Les hypothèses* (liv. XXIV).
	d' opposition.	— *Les oppositions* (liv. XXIII).

souvient de *ma jeunesse* signifie : *quelque chose* me *vient à l'esprit* au sujet de *ma jeunesse*. D'où on passe à : *je me souviens de ma jeunesse*. Là *de ma jeunesse* apparaît si bien comme un complément d'objet que l'analogie entraîne le verbe *se rappeler*, qui, lui, a un complément d'objet direct : *se rappeler sa jeunesse*. Sous l'influence de *se souvenir*, il tend à prendre un complément indirect : *se rappeler* de *sa jeunesse*.

Comparez les compléments des verbes comme *juger : Jugez* de ma surprise ; — *Ce paysan qui m'examinoit jugea* de la vérité *de mon histoire par celle de mon appétit* (ROUSS., *Conf.*, I, IV) ; — *Rire : aimer Molière... C'est ne pas la mépriser trop, pourtant, cette commune humanité* dont *on rit* (Ste BEUVE, *Nouv. Lundis*, V, 278); — *Douter : douter* de l'affection, de la culpabilité *de quelqu'un* (cf. *un doute* à ce sujet *m'offenserait*).

PROPOS ET CAUSE. — Le complément de propos est, par un autre côté, voisin du complément de cause : *elle souffrait* de *sa solitude* signifie : au sujet de *sa solitude*, mais aussi : en raison de *sa solitude*. Cf. *il le loua* de sa sagesse ; — *Il le félicita* d'avoir résisté *à la tentation*. — *Les trois Baillard remercièrent... la Vierge* de la profusion des grâces *qu'ils avaient trouvées... et* de les avoir choisis *pour être... les apôtres du règne de l'Esprit* (BARRÈS, *Coll. insp.*, V).

Structure de ces compléments. — Ces compléments sont attachés à un verbe : *parler* de la France ; — *traiter* de l'art *au temps de la Renaissance* ; — ou à un nom : *Traité* d'algèbre ; — *une rixe* à propos de politique ; — *votre opinion* au sujet de la guerre *m'étonne*. Souvent le complément forme à lui seul un titre : des pronoms ; — des passions.

Les ligatures. — DE. — La préposition la plus usuelle est *de : Dunc lur remembret* des fieus *e* des honurs (*Rol.*, 820) ; — *Ce livre traite* de botanique ; — *décider* du succès ; — *parler* d'autre chose ; — *On racontait* de lui *des choses merveilleuses : — il avoit beaucoup d'esprit, soit qu'on dise vrai, ou que ses malheurs aient fait croire cela* de lui (RAC., *Brit.*, 2e préf.).

En ce cas, si ce complément doit être représenté, on se sert de *en* et des conjonctifs *dont, duquel*, etc. : *Le mariage? il* en *est question : — une affaire* dont *j'ai honte*.

SUR. — *Discours* sur *le style* ; — *hésiter* sur *le choix* ; — *parler* sur *l'Évangile du jour* ; — *La jalousie et l'émulation s'exercent* sur *le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres* (LA BR., *Car.*, De l'homme, 85) ; — *Dieu nous éclaire, à chacun de nos pas*, Sur *ce qu'il est et* sur *ce que nous sommes* (V. H., *Cont.*, I, AUR., I) ; — *Une enquête solennelle était faite* sur *le sang versé* (MICHEL., *Bibl. de l'hum.*, Grèce, I, 111).

On comparera l'emploi de *sur* et de *à* dans diverses locutions : *réfléchir* à *une conversation*, sur *une difficulté*.

A L'ENDROIT DE. — Il est un peu démodé : *L'inquiétude qu'elle m'avait... montrée* **à l'endroit de** *ma sécurité* (BOURG., *Corn.*, 105). (Cf. *à mon endroit*).

TOUCHANT, CONCERNANT, A PROPOS DE, QUANT A, RELATIVEMENT A : **Quant à** *l'heureux Sylla, je n'ai rien à vous dire* (CORN., *Sert.*, 809) ; — *Un geste qui peignit bien son insouciance* **quant à** *la mort du prévenu* (BALZ., *La Vie paris.*, 4) ; — *les expériences des prétendues découvertes de notre siècle,* **touchant** *la circulation du sang* (MOL., *Mal. im.*, II, 5) — *Les disputes éclataient...* **à propos** *d'une foule de pratiques* (REN., *Jés.*, XX).

POUR. — *Je m'en rapporte à vous* **pour** *la rédaction.* D'où la locution : *pour ce qui est de.*

EN FAIT DE, EN MATIÈRE DE, EN s'emploient aussi : *compétent* **en matière de** *machines à vapeur ;* — *Il est le magicien, le grand maître* **en** *métamorphoses* (MICHEL., *Bib. de l'hum.*, Grèce, I, 134).

On se sert aussi de : EN CE QUI CONCERNE : **En ce qui concerne** *les questions militaires, il est peu informé ;* cf. **en ce qui touche à** *la construction, on peut s'en rapporter à lui* (1).

Absence de ligature. — Souvent, avec les verbes qui signifient *parler,* il n'y a point de préposition du tout. On dit : *causer plans, épigraphie, politique ;* — *parler avenir, chiffons ;* — *disserter finances ;* — *il revit un petit café où ils se réunissaient pour fumer et* **pour causer politique** (FLAUB. *Éd. sent.*, ch. II, 7) ; — *ils se mirent à* **causer traites, échéances** (Id., *Éduc.*, I, 405).

Autres moyens d'expression. — Quelquefois, au lieu de se servir d'un complément pour exprimer de quoi il est question, on fait passer l'idée dans une proposition : *Il s'agit de votre fille* (cf. *c'est votre fille que cela concerne*) ; — *Il ne s'agit que d'aimer son maître* (G. SAND, *Elle et l.*, ch. IV, 43).

(1) C'est de là que sont sortis les emplois restrictifs de ces locutions.

CHAPITRE IX

COMPLÉMENTS DE PROGRAMME

Nature de ces compléments. — Dans *j'ai une lettre à terminer*, on ajoute un complément qui indique une action à exécuter. On peut exprimer de même un état à produire : *Il a une maison* **à vendre** ; — *il me reste quelques visites* **à faire** ; — *tout cela est encore* **à régler** ; — *le travail est* **à exécuter** ; — *c'est une méthode* **à essayer** ; — *Voilà la voie* **à suivre** ; — *c'est* **à prendre** *ou* **à laisser.**

Du complément de programme, on peut rapprocher le complément d'occupation : *Vous êtes là* **à bâiller** ; — *il restait là* **à attendre** : — *On s'attardait...* **à boire, à discuter, à fumer** (A. DAUD., *Jack*, 256).

On remarquera les rapports entre cette idée de programme et l'avenir. *Une chose n'est pas faite, mais* **à faire.** C'est de là qu'est né le futur : *je ferai ;* c'est primitivement : *j'ai* **à faire**, *je* **dois faire**.

Programme et objet. — Le complément de programme en arrive souvent à prendre le caractère d'un complément d'objet : *On donne une artine* **à manger** *à un enfant* (complém. de programme) ; *on lui donne* **à manger, de quoi manger** ; ces mots équivalent à **de la nourriture** ; ils sont un vrai complément d'objet.

Structure des compléments de programme. — Les compléments de programme peuvent être rapportés à un nom, à un adjectif, à un verbe. Ils entrent dans le sujet, l'objet, dans un terme quelconque de la phrase : *Les grades* **à gagner** *développent l'ambition* (BALZ., *Vie paris.*, 1), — *l'idée fixe du meurtrier de mon père* **à découvrir** (BOURG., *Corn.*, 67) ; — *la proposition d'un crime* **à commettre** *ne l'eût pas indigné davantage* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 6).

Ils entrent dans de simples indications : *Mobilier* **à vendre** ; — *Fonds* **à céder.**

Le verbe y est toujours à la voix active, qu'on dise : *j'ai* **à faire un devoir,** ou : *j'ai* **un devoir à faire.**

Les verbes subjectifs entrent dans la construction : *je n'ai plus qu'un seul endroit* **à aller** ; — *cette voiture est la première* **à partir.** Toutefois cette syntaxe est réputée vulgaire.

CHAPITRE X

COMPLÉMENTS DE RÉSULTAT

Nature de ces compléments. — Ils servent à marquer le résultat d'une action : *jeter* **au désespoir** ; — *tomber* **dans la mélancolie** ; — *une entreprise qui tourne* **à mon avantage.**

Résultat et manière. — Il est souvent difficile de distinguer ce complément d'un complément de manière : *sortes de colosses osiriens... se développant* **en longues allées** (REN., *Souv. d'enf.*, 133) ; — *L'aurore... s'élargit, elle déborde* **en lagunes de soufre, en golfes** *de béryl*, **en fleuves** *de nacre rose* (ROSNY, *G. du feu*, 10).

Ligatures. — Ce complément est le plus souvent construit avec *à*, *en*, *dans*. On remarquera la fréquence de *en* : *Les ruisseaux clairs et murmurants Ne grossissent point* **en torrents** (RAC., *Let.*, XX, VI, 136) ; — *les algues s'enflaient* **en pustules** (ROSNY, *G. du feu*, 6).

Autres tours. — Les écrivains modernes ont d'autres tours très hardis. Ils feront suivre, par exemple, une proposition de participes qui expriment le résultat du verbe principal : *Une rupture définitive avec Chaîne, que le désespoir de ne pas vivre de ses pinceaux venait de jeter dans une aventure commerciale*, **faisant** *les foires de la banlieue de Paris*, **tenant** *un jeu de tournevire pour le compte d'une veuve* (ZOLA, *Œuv.*, 292). Si l'auteur avait coupé sa phrase, ou même employé une proposition conjonctive, l'effet n'eût pas été le même. Ces participes *faisant*, *tenant*, marquent une conséquence. Nous touchons ici au sujet que nous étudierons au livre XXI (1).

(1) De même pour *fou à lier*, un *froid à périr*, voir aux *Conséquences*.

CHAPITRE XI

COMPLÉMENTS D'ÉCHANGE

Nature de ces compléments. — Le complément d'échange exprime l'être, l'objet, l'idée, l'état que l'action a pour effet de substituer à un autre. Nous retrouverons au chapitre où il est traité du *prix* les compléments d'échange, car *acheter une livre de haricots* **pour** 0,75, c'est *l'obtenir* **en échange de** *cette somme*.

Ce complément se trouve avec des verbes tels que *rendre, restituer, recevoir, donner, envoyer*, etc. : *Je priais dans mon cœur le dieu de la victoire Qu'il vous donnât mes jours de vie* **en** *jours de gloire* (V. H., *Le Roi s'am.*, I, 5) : — *Mon dégoût lui rendait* **en** *horreur ses tendresses* (LAM., *Joc.*, 22 oct. 1802).

Ligatures. — Le complément d'échange se construit avec diverses prépositions : *à, en, pour, contre : Tout se convertit* **en tristesse** (FLAUB., *Let. à G. Sand*, 305) ; — *le Galilée devait, pour prix de sa gloire, se changer* **en désert** (REN., *Jés.*, ch. VIII).

Le verbe *changer* s'est longtemps construit avec *à*. Corneille disait : *Changeât l'ardeur de vaincre* **à la peur** *de mourir* (*Cid*, 1312, var. 1) : — Cf. *Bérénice Change le nom de reine* **au nom** *d'impératrice* (RAC., *Bér.*, 59).

POUR. — *Traduire mot* **pour mot** ; — *rendre le bien* **pour le mal** ; — *échanger sa vieille montre* **pour une neuve** ; — *Compare prix* **pour prix** *Les étrennes d'un juge à celles d'un marquis* (RAC., *Plaid.*, 93) ; — **pour un tailleur** *qui sent, modèle et rectifie la nature, je donnerais trois sculpteurs classiques* (MICHEL., *Am.* Introd.).

CONTRE. — On use aussi de *contre : parier cent francs* **contre un sou** ; — *envoyer* **contre remboursement** ; — *il lui semble qu'il échange des loques pesantes de boue et de pluie* **contre un vêtement** *neuf et léger* (J. RENARD, *Poil de Carotte*, Les Poules).

CHAPITRE XII

COMPLÉMENTS DE RELATION

Nature de ces compléments. — Nous avons déjà vu un complément de cette sorte, c'est celui de réciprocité : *s'entr'aider*. Lorsqu'il ne s'agit pas d'action mutuelle, il y a simplement relation, par exemple avec les verbes : *intervenir*, *s'entremettre*.

Ligatures. — La ligature ordinaire est *entre* : *ce désaccord* **entre lui** *et vous* ; — *Le traité* **entre la France** *et la Turquie*. Mais on se sert aussi de *avec* : *la guerre* **avec l'Allemagne** ; — *le conflit* **avec l'Angleterre** ; — *Mettre les salaires en harmonie* **avec le prix** *de la vie*.

A et *avec* sont parfois en concurrence. *Causer avec* tend à céder à : *causer à*, qui est déjà dans Corneille : *Lysis m'aborde, et tu* **me** *veux* **causer** (*Pl. Roy*, 496) ; cf. *seriez-vous flatté que votre sœur, celle qui est mariée et dont vous* **me causez** *souvent, se conduisît avec quelqu'un comme je me conduis avec vous ?* (HERV., *Flirt*, VII).

CHAPITRE XIII

COMPLÉMENTS D'OPPOSITION (1)

Nature de ces compléments. — Le complément d'opposition n'est qu'un des compléments de relation dont il vient d'être question. Cela est si vrai que l'opposition se marque souvent simplement par *à* : *se heurter* **à des difficultés.** Il semble que *à* marque ici simplement un rapport général.

Il n'y a donc pu à s'étonner que ce complément d'opposition prenne dans certains cas l'allure d'un complément d'objet : *résister* **à une attaque.**

Ligatures. — Une foule de verbes ou de noms ont hésité entre *à* et *contre*. On trouvait autrefois *se courroucer à* (H. L., III, 637-8) ; *ils ne trouvent qu'obstacles* **à tous les mouvements** *dont ils ont besoin* (ROUSS., *Ém.*, I) ; — *Il y en avait qui résistaient* **au fer** *et* **à la bêche...** (A. DAUD., *l'Imm.*, 33) ; — *Ta bonté redoutable et ta haine sacrée Briseront leur puissance* **à mon cœur vide** *et fort* (DORNIER, *L'ombre de l'homme*, 11).

Néanmoins *contre* est la préposition spéciale : **Contre votre partie** *éclatez un peu moins* (MOL., *Mis.*, 183) ; — *Je vous dirai tout franc... qu'un si grand courroux* **contre les mœurs** *du temps Vous tourne en ridicule auprès de bien des gens* (Id., *Ib.*, 195) ; — *Leur bassesse ajoutait à l'indignation* **contre eux** (*Journal de Perlet*, 12 thermidor, an II, dans AUL., *Rév. therm.*, I, 1).

On dit aussi *à l'encontre* : *Comment*, **à l'encontre du temps,** *de la mort envieuse, lutta l'immense effort de la création statuaire* (MICHEL., *Bibl. de l'hum.*, Grèce, I).

---

(1) V. aux *Rapports logiques : Les Oppositions*, liv. XXIII.

CHAPITRE XIV

COMPLÉMENTS NON SPÉCIFIÉS

Un peu d'ingéniosité permettrait de pousser la classification des compléments plus loin et de créer d'autres espèces. Il suffit de considérer quelques phrases comme la suivante : **Pour la théologie juive,** *le « royaume de Dieu » n'est le plus souvent que le judaïsme lui-même* (REN., *Jés.*, ch. V). Il est certain que cette phrase présente un sens tel que le complément *pour la théologie juive* pourrait être remplacé par d'autres, construits avec diverses prépositions ou locutions prépositives : **devant les théologiens juifs.** *cet argument est de peu de poids :* **aux yeux des rabbins,** *il compte peu.* Avons-nous pour cela affaire à un groupe ?

Il serait à craindre que la subtilité à laquelle on pourrait recourir pour établir des groupes de ce genre ne fût inutilement dépensée. Classer n'est pas l'objet dernier. L'objet est de comprendre, et un émiettement excessif risque de gâter les éclaircissements réels que peuvent donner à l'esprit des divisions en nombre limité et qui s'imposent. Il est impossible d'affirmer aujourd'hui si dans : *rougir* **de sa pauvreté,** nous avons affaire à un complément de propos (au sujet de) ou à un complément de cause. De même dans : *habile* **en affaires,** bien téméraire sera celui qui décidera si on est en présence d'un complément de matière ou d'un complément de propos.

La grammaire historique tendrait ici à égarer le pédagogue. Comme nous l'avons dit à propos de l'objet secondaire, il convient de se défier d'elle. Ce qu'il faut retenir de ses enseignements, c'est l'avertissement qu'elle nous donne de ne point élever entre les phénomènes des barrières fixes, avec la prétention de les enfermer chacun à part, sur un domaine mesuré, limité et inextensible. Mais elle ne permet pas de prononcer sur l'usage présent.

Par quelque agrément que les interprétations puissent tenter, il faut les arrêter à leurs limites normales. Les nuances infinies par lesquelles nos langues analytiques sont si supérieures, peuvent et doivent être étudiées. Mais il faut se garder des excès qui ne pourraient que compromettre une méthode féconde pour l'éducation de l'esprit. C'est une question de prudence et de tact (1).

---

(1) Le champ reste large. Voici *une étoffe qui déteint* **au soleil.** *Au soleil* marque-t-il le lieu ou la cause ? La cause sans doute. On peut faire l'analyse, il faut la faire. De même : *Il m'intéresse...* **avec son aplomb** *de gandin roué* (A. DAUD., *Imm.*, 33). S'agit-il de manière d'être ou encore de cause ? Il y a intérêt à le rechercher. Cf. *durcir* **au feu** ; *se blaser* **au contact** *des réalités.*

En tous cas, il y a un point au delà duquel il serait non seulement abusif, mais très fâcheux de poursuivre. Il ne faut pas dans certains cas aller au delà d'une simple constatation, qui est celle-ci. Tel mot reçoit un complément — sans plus —; il se construit de telle manière. Ainsi *soupçonner quelqu'un* **d'indélicatesse**; — *condamner* **à la prison**; — *assister* **à une fête**; — *user* **de courtoisie**; — *disposer* **de la fortune de sa femme**; — *s'occuper* **de travaux publics**; — *se plaire* **à la conversation d'une personne**; — *mentir* **à sa réputation**; — *borner son action* **à une démonstration pacifique**; — *Sa gloire ne consiste pas* **à être relégué** *hors de l'histoire* (REN., *Jés.*, Intr.); — *Il faut fléchir* **au temps** *sans obstination* (MOL., *Mis.*, 156).

Et il ne faudrait pas croire que ces réserves ne s'étendent qu'à des compléments construits avec *à*, ou *de*, témoins : *lire Kant* **en allemand**; — *les mariés de l'été dernier plaident* **en divorce**; — *je m'épuise depuis un mois* **en vaines démarches**; — *commencer* **par l'algèbre**.

C'est là un état de choses qui, dans certains cas, résulte d'une tradition lointaine. Dans d'autres, il résulte d'un travail plus récent, où la vie de l'esprit et la vie du langage ont contribué. D'autres ont le devoir de l'expliquer. Il n'y a ici qu'à l'enregistrer.

PARTIE III

CIRCONSTANCES, MODALITÉS

LIVRE XI

CIRCONSTANCES

SECTION A : GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉPOSITIONS ET LES RAPPORTS

Les besoins en prépositions. — Nous avons dit, dans les *Généralités,* de quelle variété de moyens use la langue pour rattacher à l'idée d'un être ou d'un acte les notions complémentaires qui le situent ou le caractérisent : adjectifs ou adverbes, compléments sans préposition ou prépositionnels, propositions, etc.

Mais, quelle que puisse être l'importance des autres moyens, on se sert si souvent de compléments prépositionnels, qu'il nous a semblé indispensable de donner ici un aperçu général du développement des prépositions. Dans les livres qui précèdent, nous n'avions rencontré à peu près que des prépositions héréditaires : *à, de, pour, en, contre,...* qui existaient à la période latino-romane. Il va en être tout autrement.

Sans doute le nombre des compléments est beaucoup plus considérable que celui des prépositions, mais l'esprit attribue fort bien plusieurs sens à la même préposition. *Prenez-moi des oranges* signifie : *achetez-les pour moi,* ou bien : *achetez-les de moi.* Malgré cette facilité, l'accroissement du nombre des prépositions a été un des besoins essentiels de notre langue. Dès la préhistoire du français, ce besoin s'est fait sentir.

Formation de prépositions. — 1° On y a pourvu d'abord à l'aide de l'agglutination de prépositions, ou bien de prépositions et d'adverbes.

Avant, encontre, envers, devers remontent à des compositions populaires postérieures à l'âge latin, et antérieures à l'âge français.

Derrière (*de riere*), *dehors* (*de fors*), remontent aussi haut.

2° On s'est servi d'autres « parties du discours » adaptées :

A) *Lez* (à côté), *chez* (à la maison), sont d'anciens noms.

B) *Excepté, hormis, sauf, plein, durant, pendant, joignant,* sont des adjectifs ou des participes devenus invariables.

Nous expliquons plus loin comment ces adjectifs, quoique restant invariables, demeuraient néanmoins adjectifs. On disait : *sauve vostre grace,* ou :

sauf vostre grace. Puis le rapport primitif ayant cessé d'être aperçu, au lieu que *sauf* fût considéré comme un adjectif lié à *grâce*, *grâce* apparut comme régime, *sauf* fut donc une préposition. *A la cruche même* est semblablement devenu : *à même la cruche*.

Naturellement ces changements n'ont pas été simultanés dans toutes les expressions de ce genre. *Excepté* a été reconnu pour préposition au XVIIe s., *plein la chambre* est plus récent, et tout le monde ne fait pas encore la distinction entre *la copie ci-incluse* et *ci-inclus la copie*.

3° On a formé des composés :

A) de substantif et adjectif : *malgré*.

B) de préposition et adjectif : *atot* (a-tout), *en-droit*, *par-mi*. On comprend ce procédé, le plus important. *A tot son avoir* veut dire originairement *avec tout son avoir*. *Tout* fait ensuite corps avec *a*. D'où *atout* = *avec*, lui-même formé de façon analogue antérieurement.

4° Il s'est produit des décomposés analogiques : *Dans* a été tiré de *dedans*, pour correspondre à *sous* de *dessous*, à *hors* de *dehors* (V. p. 424).

La formation des prépositions n'a jamais cessé et dure encore.

Locutions prépositives. — Il s'est créé aussi, à côté des prépositions, un grand nombre de locutions prépositives, qui sont ou qui ont été pour la langue une immense ressource. Certaines sont mortes : *a lei de* (à la loi de) : *pour l'amour de* (= en raison de, par). Mais la plupart ont fait fortune : *à côté de*, *le long de*, *en tête de*, *aux environs de*, *à droite de*, *au sujet de*, *vis-à-vis de*. Nous en voyons naître sous nos yeux, telles que : *rapport à*, *histoire de*.

Certaines de ces locutions ont été en concurrence avec les prépositions, ainsi *autour* avec *alentour* (à l'entour) et *aux alentours*.

Changements de forme. — Il est arrivé, au cours de l'évolution de la langue, que la forme de la locution prépositive a varié. On en a un exemple dans l'histoire de *avant*. *Avant partir* s'est transformé en : *avant que partir*, puis *avant que de partir*. C'était la forme préférée par Vaugelas. **Avant** *donc* **que d'***écrire*, *apprenez à penser* (BOIL., *A. P.*, I, 150). C'est seulement depuis le XVIIIe s. que *avant de partir* a prévalu (1).

Nos ressources. — Toutes ces formations ont contribué à nous donner une série d'outils d'une extrême richesse, dont on ne saurait pousser trop loin l'étude, aujourd'hui complètement négligée. C'est là un des éléments essentiels d'une langue analytique comme la nôtre. Pauvre en formes, elle se rattrape en effet par la grande variété qu'elle présente dans les mots destinés à marquer les rapports, de sorte que finalement, dans l'expression des nuances, elle dépasse de beaucoup en ressources les langues à flexions casuelles.

(1) Il existe d'autres exemples, où *que* s'introduit auprès des prépositions : *ce Monsieur le Vicomte a bien choisi son monde*, **que de** *le prendre pour son ambassadeur* (MOL., *G. D.*, II, 1).

CHAPITRE II

ADVERBES ET PRÉPOSITIONS

Les Prépositions-adverbes. — Le rôle des prépositions, dans les manuels ordinaires, apparaît comme séparé de façon rigoureuse du rôle des adverbes. Vaugelas tenait à bien les distinguer, et il a en partie réussi. *Dedans*, par exemple, qui avait si longtemps été préposition, alors que *dans* n'existait pas, a été déclaré adverbe. De même *auparavant* (H. L., III, 646). Le P. Bouhours s'est rendu célèbre par sa distinction de *autour* et *à l'entour*, passé en pont-aux-ânes.

Mais ces classifications, qui vont au rebours de ce qu'on sait aujourd'hui de l'origine des prépositions, si souvent nées d'adverbes, n'ont pu empêcher d'agir la force invincible qui tend à rapprocher les deux groupes de mots. D'abord il faut compter avec l'esprit d'abréviation, qui pousse à l'ellipse ; en outre, il est faux qu'il soit nécessaire de séparer si complètement adverbes et prépositions. C'est là de l'arbitraire logique, que l'usage n'a jamais justifié.

Assurément, on ne peut employer indifféremment toutes les prépositions comme adverbes. *A*, *de*, *sur*, *en*, ou *chez* ne se prêtent guère à ce qu'on les place seules derrière un verbe. *Je vis à*, *je viens de*, demandent une suite, *j'agis en* n'a point de sens (1). Pourtant il faut se garder de règles trop générales : Les joueurs de billard disent qu'*ils sont treize à...*

Les plus vieilles et les plus abstraites entre les prépositions, telles que *pour*, font fonction d'adverbes à l'occasion. De nos jours les exemples de prépositions-adverbes sont très nombreux : *laisser la porte contre ; — sortir avec ; — c'est selon ; — c'est suivant ; — on ne l'a plus revu depuis ; — la pièce doit être dans les fentes du plancher, elle est tombée entre ; — La majorité a voté contre, moi j'ai voté pour ; — Ma sœur n'a pas assisté à toute la messe, elle est arrivée pendant.*

On pourrait citer des textes, en nombre. *Viens-tu avec ?* est sans nul doute un germanisme. Mais il n'y a pas trace de germanisme dans ce qui suit : *cet argent destiné à mon père...* **j'achèterai avec** *quelque chose* (A. KARR, *Tilleuls*, 32) (2).

Il n'est guère possible de marquer ici où commence l'usage légitime, Disons seulement que *avant* (3), *devant*, *derrière*, *outre*, et quelques autres

(1) Cf. *envers*, *hors*, *par*, *sous*, *sur*, *vers*, *jusque*.

(2) Cf. *la brusque façon dont il s'empara de la bouteille aurait pu faire croire qu'il allait achever* **de fendre, avec,** *la tête fêlée du vieux diplomate* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 14).

(3) *Avant* ne peut être adverbe que dans les locutions : *en avant*, *fort avant*, *trop avant*. *Sa méchanceté est aussi grande qu'avant* « est mal », disait le *Dict. du Lang. vic.*, 55.

ont, de l'aveu de tous, les deux fonctions : *il rencontrait une force immobile, la royauté, et* **derrière,** *une force active* (MICHEL., *Rév.*, III, 16).

Les locutions prépositives s'emploient aussi très facilement comme adverbes : *L'eau a passé* **au travers** ; — *elle est laide* **au prix** ; — *on est resté* **en deçà** ; — *on fait généralement de l'escompte* **en dehors** ; — *nos parents demeuraient* **vis-à-vis** ; — *Bouillé lui-même, ne peut venir* **au devant** (MICHEL., *Rév.*, III, 95) ; — *On avait tiré le lit... hors de l'alcôve ; la religieuse était* **au pied** (FLAUB., *Éduc.*, II, 242). En réalité, ces locutions ne sont réellement prépositives, que quand on y ajoute *à* ou *de*. Généralement, on les forme à deux fins : 1° EN ADVERBES : *il est* **à côté** ; 2° EN PRÉPOSITIONS : *il est* **à côté de** *moi*. Seules, quelques-unes existent à l'état de prépositions, exclusivement : *faute de, grâce à, à cause de*.

Décomposition du complément prépositionnel. — On place souvent auprès du verbe, un complément nominal qui renferme l'idée de l'être, de l'objet, dont le nom pourrait être construit avec une préposition, et on remplace alors la préposition par l'adverbe correspondant : *il* **lui** *a couru* **après** (= *il a couru* **après lui**) ; — *il* **lui** *est allé* **au-devant** (= *il est allé* **au-devant de lui**). Il ne faudrait pas croire que ces façons de parler appartiennent exclusivement à la langue vulgaire contemporaine ; elles sont au contraire très anciennes (1) : *toute la trouppe leur* **allant au devant** (VIDEL, *Mélante*, liv. I, 81) ; — *Lucide* **luy venant** *la premiere* **à la rencontre** (SOREL, *Berg. extr.*, l. V, t. I, 363).

Ce tour est très commun aujourd'hui : *il* **m'***a sauté* **dessus** ; — *Et alors, quand nous essayons, avec quatre hommes et un caporal, de désarmer cent cinquante partisans... ceux-ci nous refusent leurs fusils et* **nous** *tirent* **dessus.** — On dit à Paris : *C'est un tramway qui* **lui** *est rentré* **dedans**.

Les Adverbes-prépositions. — Les adverbes continuent de leur côté à s'employer comme prépositions : **sitôt, aussitôt le soleil couché,** *nous partirons*. On dit bien qu'il faut sous-entendre *après*, il n'en est rien (2). On est parti de formes comme *après le soleil couché* (équivalentes de *après que le soleil sera couché*) et on a construit de même *aussitôt* (3). Cf. *Je l'ai cherché* **partout Paris.** Aucun Français ne sent là le *par* de : *par monts et par vaux*. *Puis*, **ensuite** *d'un nouveau silence, il s'écria* (E. SUE, *Myst.*, II, 306).

(1) Cf. VAUG., II, 76 et 159.
(2) Cf. le *Dict. du lang. vic.*, 51.
(3) TOBLER, *Verm. Beitr.*, III, 62.

CHAPITRE III

SENS ET VALEUR DES PRÉPOSITIONS

Hérédités. — Il y a des cas où le français contemporain garde encore intacte une construction latine traditionnelle, dont la préposition n'a pas changé. Cicéron jurait *per deos immortales*, Henri IV jurait *par Dieu* ou *parbleu* (1).

Il va sans dire que tout essai d'explication directe des sens que peut avoir une préposition ainsi employée serait vaine ; ils ne s'expliquent pas par notre langue. Il n'y a qu'à les constater ; les mots ont des constructions héréditaires comme ils ont des sens héréditaires. Nous l'avons dit plus haut à propos des compléments.

D'autres emplois résistent également à l'analyse directe. Ils ne s'expliquent que par l'effacement progressif d'un rapport d'abord fortement marqué, lequel, par l'extension analogique de la construction, a fini par devenir tout à fait abstrait et sans caractère propre. C'est à la grammaire historique à en rendre compte.

Développements de sens. — Le développement type des sens prépositionnels, tel qu'on le présente d'habitude, est le suivant :

1° Sens local : *sur le champ :*

2° Sens temporel : *sur le soir ;*

3° Sens abstrait : *sur cette observation.*

C'est trop simple. D'abord diverses prépositions françaises avaient, dès l'âge le plus ancien, perdu toute valeur locale. Ainsi *pour*. D'autre part, l'enchaînement des sens n'a pas cette logique rigoureuse, que des classements artificiels prétendent lui donner (2). *Selon* (primitivement *le long*) ou *jouxte* (à côté, d'après) n'ont jamais eu de sens temporel. En outre, les extensions analogiques se sont faites en tous sens, et non dans une direction toujours la même.

Caprices de langue. — Il y a eu des caprices de langue, d'où des contradictions. Nous ne sommes plus autorisés à dire : *lire* **sur** *le journal*. Mais inversement nous disons : *le trouble se lit* **sur** *son visage*, alors que le XVIIe s. employait aussi bien *dans* (cf. racan, *Berg.*, ii, 5).

---

(1) Noter toutefois qu'*on jure sur l'Évangile.*

(2) Voir l'article A dans le *Dictionnaire général* H. D. T. Darmesteter était très fier de ce classement, qui est, en effet, une belle construction logique, mais ne représente pas la réalité historique.

Ce n'est pas seulement d'une époque à l'autre que des différences de ce genre se constatent. De nos jours, on écrit : *donner un coup de poing* **dans** *le dos*, mais : *une gifle* **sur** *la figure*. On dit : *se promener* **dans** *l'avenue*, ou **sur** *l'avenue*, mais non **dans** *les boulevards*, ni **sur** *la rue* (1).

Si on fait abstraction de ces particularités, il demeure un fait essentiel et général, le plus important de tous, c'est le passage d'un sens matériel quelconque à un sens abstrait. Donnons-en quelques exemples. Soit l'idée de *charger :* on **charge** *un homme* **d'un fardeau,** puis on finit par le **charger d'une mission, d'un cours.** L'idée de poids a disparu et partant le sens matériel de la préposition *de* (cf. **soulager d'***un fardeau*).

On sort **d'***une maladie, on* **en** *échappe, on* **en** *revient, on* **en** *est tiré :* l'idée de sortie est encore perceptible, elle ne l'est plus dans : *guérir quelqu'un* **de** *la typhoïde*.

Prenons *à*. Cette préposition marque bien une direction vers un lieu, dans : *marcher* **à** *l'ennemi, courir* **à** *l'école, inviter* **à** *dîner, engager* **à** *sortir*. Dans : *recourir* **à** *des injections de cacodylate*, **à** *des moyens désespérés*, on peut encore interpréter : *se tourner vers*. Mais dans : *crier* **au** *sacrilège*, il n'est plus possible de traduire encore comme dans : *crier* **au** *feu, appeler* **aux** *armes* (dire de venir vers le feu ou les armes) (2).

De même pour *sur*. *Influer* **sur,** c'était, du temps où l'on croyait à l'astrologie, *couler* **sur**, d'où *agir* **sur,** puisque ce *flux* des astres déterminait la vie et le caractère. Comment retrouver le sens de ce *sur* dans : *la politique influe* **sur** *le cours de la Bourse* (3).

Passons à *pour*. Dans une phrase comme : *on m'a pris ma montre* **pour** *cinquante francs*, l'idée d'échange est encore très nette, mais elle est déjà atténuée dans : *il a pris cela* **pour** *de l'or*. C'est ce sens que l'on trouve dans : *les misses* **prirent** *cette apparition* **pour** *une vache égarée* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 2-3) ; — *une espèce d'enfant au teint rose, aux mains blanches*. **Que** *d'abord les soudards dont l'estoc bat les hanches* **Prirent pour** *une fille habillée en garçon* (V. H., *Lég.*, Aym.). Mais, à la dernière étape, *pour* ne signifie plus rien, il n'est qu'une copule : *prendre* **pour** *femme*.

Or des analogies de ce genre se sont développées depuis la préhistoire. Certaines sont de la période latine ou romane, et ont atteint de vieilles prépositions héréditaires. D'autres, postérieures, ont porté sur des prépo-

---

(1) Le développement moderne de *après* défie toute logique. *Un enfant se pend* **après** *vous*. Il semble que le mouvement est tel que l'enfant est suspendu à votre corps. Il y pend comme *une passementerie* **après** *une robe, un volant* **après** *des rideaux*. On dira de même se *cramponner* **après** *la table, se retenir* **après** *le garde-fou*, **après** *une corde*.

Grimper **après** *un arbre* montre une image assez différente, mais encore visible. L'enfant y est suspendu; seulement, il avance vers le sommet, au lieu d'en descendre; on dit pourtant : *après*.

Or comment rattacher sûrement à l'un ou à l'autre de ces sens des expressions telles que : *je cherche* **après** *mon frère, j'attends* **après** *lui*, si usuelles ? Comment trouver là l'explication de *on ronchonne partout* **après** *l'administration ? elle pleure* **après** *son chat ? Elle est* **après** *à s'habiller ?*

(2) Cf. *un résultat tient* **à** *un effort ; une domestique et un maître tiennent l'un* **à** *l'autre*.

(3) Cf. le développement *reposer* **sur**, *appuyer* **sur**, *compter* **sur**.

sitions de l'âge roman, comme *devant :* On part de : *tenir ferme* **devant** *l'ennemi,* puis on dit : *Intrépide* **devant** *le danger,* où *devant* conserve encore son sens matériel. Il n'en reste plus rien dans : **devant** *les menaces, elle céda* (cf. *en présence de cette menace*).

Aucune préposition ou locution prépositive n'est à l'abri de ces changements. De proche en proche, en étendant leur sens, elles diminuent de valeur matérielle, et même, entraînées par l'analogie d'impropriétés en impropriétés, elles en arrivent à se vider de notions précises, et à n'être plus que des ligatures abstraites, qui servent à des constructions.

Croisements de constructions. — Il arrive dès lors que des prépositions de sens originairement très divers se rencontrent dans l'expression d'un même rapport. *On donne une punition à un enfant* **pour** *sa mauvaise conduite.* C'est le prix, très nettement. Si on emploie *de,* la notion est beaucoup moins nette. *On le punit* **de** *sa paresse ; on le récompense* **de** *son travail.* Il semble que le *de* ait d'abord marqué la cause. En tout cas les deux constructions se rejoignent et se croisent (1).

On s'explique de la même façon l'hésitation si surprenante qui a duré jusqu'à la fin du XVIIe s. entre : **sur** (*su*) *peine de la vie* et : **sous** *peine de la vie.* Assurément la ressemblance phonétique y était pour quelque chose ; mais comment eût-on confondu *sur* et *sous,* si le sens avait été perceptible ? Trancher était périlleux pour ceux qui légiféraient, sitôt qu'ils se fondaient sur autre chose que sur l'usage. Expliquer le choix qui a eu lieu jadis n'est pas moins périlleux aujourd'hui, si on prétend constater autre chose que le fait.

Extensions analogiques des constructions du verbe au nom et inversement. — Reste à parler d'une analogie dont les effets sont considérables. C'est celle qui pousse à étendre une construction usitée avec un verbe au nom correspondant ou inversement. Nous avons parlé de *marcher à, marcher sur,* on dira par suite : *la marche* **à** *l'étoile ; — l'historien en marche* **sur** *l'Académie* (A. DAUD., *Imm.,* 11). Nous avons parlé plus haut de *influer sur, agir sur.* D'après *agir* **sur** *l'opinion,* on dira : *action* **sur** *l'opinion ;* d'après *exécuter une sentence* **sur** *un criminel : — exécuteur de ses sentences* **sur** *des criminels* (VOLT., *Charl. XII,* liv. I).

Quelquefois le nom prend le même complément qu'aurait le verbe *être* ou un autre verbe d'état, si on l'intercalait dans la phrase. *Dans le fatras d'anecdotes qu'il tirait de ses inépuisables bajoues, pour la plupart* **des charades à mon ingénuité provinciale** (A. DAUD., *Imm.,* 27).

Les noms ont souvent aussi les mêmes compléments que les adjectifs correspondants. Ainsi on dit : *la* **douceur au** *mal* comme : **doux au** *mal ; la*

(1) C'est ainsi que *de,* qui marque l'origine, et *en* finissent par se rejoindre dans les compléments de matière : *une toiture* **de** *zinc, une toiture* **en** *zinc ;* qu'on dit : **pendre à** *un gibet* et **dépendre d'***une volonté étrangère.*

soumission, l'obéissance aux ordres, comme : **soumis, obéissant aux ordres : ses faiblesses pour elle,** comme : **faible pour elle ;** *une honte* **vis-à-vis de sa femme** comme : *honteux* **vis-à-vis d'elle** (1).

Deux noms qui ne sont pas de même espèce prendront même construction, tels : *candidat* et *candidature : il le ramenait à leur conversation de la veille,* **à sa candidature au premier fauteuil vacant** (A. DAUD., *Imm.*, 39).

Une similitude de sens entraîne une similitude de construction. Il suffit même, pour que le fait se produise, qu'on soit dans le même ordre d'idées : *L'Évangile... a été le suprême* **remède aux** *ennuis de la vie vulgaire... une...* **distraction aux** *misérables soins de la terre* (REN., *Jés.*, x).

Il n'en reste pas moins vrai en général que le choix des prépositions dépend et doit dépendre du rapport qu'on veut marquer. Pour se rendre compte du soin avec lequel l'usage a été contrôlé, il suffirait de se reporter aux discussions sans fin, qui, à l'époque classique, se sont poursuivies au sujet de telle ou telle construction. Fallait-il dire : *avoir un van* **en** *mains*, ou **dans** *les mains*, ou **entre** *les mains ?* On sentait d'instinct l'extrême importance qu'il y avait à marquer les sens précis de chaque construction, et on distingua ces synonymes syntaxiques avec le même soin que des synonymes de mots. Si parfois il n'y a là que des observations grammaticales où le sens n'entre pour rien (2), ailleurs la précision nécessaire n'a été acquise qu'à ce prix.

---

(1) Cf. *nonchalance* et *nonchalant ; incertitude* et *incertain ; fierté* et *fier.*

(2) Cf. *son dédain* **du** *monde* et *son dédain* **pour** *le monde : il est assis* **dans** *le jardin* et **au** *jardin.*

CHAPITRE IV

OBSERVATIONS DIVERSES SUR LA SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS

Rapprochement de la préposition et du nom. — Vaugelas avait posé en règle que toute préposition devait être suivie immédiatement de son complément (1). Il ne supportait pas la phrase : *l'avis de tous les Jurisconsultes et* **de presque tous les Casuistes,** quel que fut l'embarras pour la remplacer (H. L., III, 663). Cette doctrine a prévalu. La préposition est en général inséparable du terme qu'elle sert à construire.

Malgré cela, même en langue usuelle, on dit fort bien : *le désir* **de toujours** *réussir ; la joie* **de mieux** *comprendre*, etc. On remarquera cependant que l'on ne saurait donner à un adverbe ou à une locution adverbiale quelconque la place donnée ici à *toujours* et à *mieux : la joie* **de sans peine** *comprendre* est du petit nègre.

Avec, sans, s'accommodent assez bien des intercalations : **sans, pour cela, prétendre** *que... ;*—**avec, sur ses genoux, son éternelle guitare.** Les écrivains tout modernes recherchent les constructions de ce genre : **avec, pour parure, la splendeur** *de leurs dix-huit ans : — les rencontres de sa vie* **avec hélas ! la vie ;** — *si nous nous arrêtons, c'est* **pour, sans rien dire, nous serrer** *fortement les mains.*

Répétition des prépositions. — Depuis l'époque classique, la répétition des prépositions est devenue régulière. Toutes les portions de phrase tendaient à avoir chacune leur forme complète, avec les mots-outils servant à les construire. Les compléments ont naturellement obéi à cette tendance.

Vaugelas a posé en règle que seuls deux noms « synonimes ou équipollens » se suffisaient avec une seule préposition : **par les ruses et les artifices** *de nos ennemis ;* au contraire : **par les ruses et par les armes** *de nos ennemis* (H. L., III, 708). Il semble que ce soit encore la règle moderne, au moins avec les prépositions qui se répètent facilement, comme *à, en, de, par, sans, dans* (2). Une seule préposition suffit, quand les compléments, par leur nature

(1) Comme un personnel de conjugaison de son verbe. Il était guidé sans doute moins par l'usage que par des idées théoriques fondées sur la définition des prépositions.

(2) Naturellement, si les noms groupés forment un tout, nom, titre, etc., il n'y a lieu qu'à une seule préposition : *Le Roman de Paul et Virginie; La Fable du Meunier, son fils et l'âne.* Au contraire impossible de dire : *la fable du loup et le chien.* Il y a là un caprice de langue.

le permettent : *au milieu des confidences les plus intimes, il y a toujours des restrictions,* **par fausse honte, délicatesse, pitié** (FLAUB., *Éduc.*, II, 156).

On répète, sitôt que les idées contenues dans les mots régimes sont opposées ou différentes : **Pour** *sa grande bravoure et* **pour** *sa haute taille.*

On répète aussi, et il le faut souvent, pour l'effet en même temps que pour le sens : *Viens, chantons devant Dieu, chantons* **dans** *tes pensées ;* **Dans** *tes plaisirs perdus,* **dans** *tes peines passées ; Partons,* **dans** *un baiser, pour un monde inconnu... Parlons-nous* **de** *bonheur,* **de** *gloire et* **de** *folie* (MUSSET, *Nuit de mai*) ; — *Et* **de** *tant* **de** *beauté,* **de** *gloire et* **d'***espérance,* **De** *tant d'accords si doux d'un instrument divin, pas un faible soupir, pas un écho lointain !* (Id., *A la Malibran*, VI).

CHAPITRE V

COMPOSITION DES COMPLÉMENTS PRÉPOSITIONNELS

Infinitifs après prépositions. — L'infinitif complément pouvait autrefois, tout comme un nom d'action, se construire avec diverses prépositions, ainsi qu'il le fait aujourd'hui avec *après : après avoir respiré.* — *Quelques-uns par une intempérance de savoir, et* **par ne pouvoir se résoudre à renoncer** *à aucune sorte de connoissance, les embrassent toutes* (La Br., *Car.*, De la Mode, 2).

Propositions. — La langue ne paraît plus avoir la répugnance qu'elle a eue à l'époque classique à faire suivre une préposition d'une proposition conjonctionnelle. *Préparez-le* **pour quand j'irai,** *pour* **si j'y allais.** Le tour avec *quand* se rencontre déjà chez Mme de Sévigné : **pour quand j'irai** *à la campagne.* On le trouve aussi chez Molière : *Vous voulez apprendre à danser* **pour quand vous n'aurez plus de jambes** (*B. G.*, III, 3) ; — *qu'un homme qui s'est passé, durant sa vie, d'une assez simple demeure, en veuille avoir une si magnifique* **pour quand il n'en a plus que faire** (*D. J.*, III, 5). Les puristes ont cependant condamné à diverses reprises cette façon d'écrire (1). Ils n'ont pu l'empêcher de se maintenir : *C'est* **selon comment ils ont été élevés** (A. Dumas, *Les Id. de Mme Aubr.*, I, 5).

Compléments formés d'un groupe de mots ou entre déjà une préposition. — Il arrive qu'on réunisse plusieurs prépositions : **Pour dans** *huit jours ; — les chapeaux* **de chez Paul ;** — *je viens* **d'avec lui.** Flaubert a dit : *Il* (le père Rouault) *ne retirait pas volontiers ses mains* **de dedans** *ses poches* (*Bov.*, 25) ; — *un pécule... que Guilhem plaça...* **pour jusqu'à son retour** (Vill. de l'I. ad., *Cont. cr.*, 104) ; — *Si c'est... la fortune qui vient à vous,* **pour dans un laps de temps** *assez court* (Herv., *Cours. fl.*, IV, 5) ; — *il ne doutait pas qu'il ne fût heureux* **pour jusqu'***à la fin de ses jours* (Flaub., *Éduc.*, II, 150).

Cette réunion avait donné naissance à l'époque préfrançaise, à une foule de prépositions : *avant*, etc. Elle continue. Il n'y a pas là matière à scandale. *D'après* est aujourd'hui une belle et bonne préposition, qui a remplacé *après*, dans *peindre* **d'après** *Raphaël.* Quel inconvénient y a-t-il à dire *les locataires* **d'avant moi**, *les souvenirs* **d'avant mon mariage ?**

---

(1) *Dict. d. l. vic.*, 323 ; cf. Tobler, *V. B.*, III, 113.

SECTION B — LES LIEUX ET LES MOUVEMENTS

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS

Lieux réels et lieux figurés, situations. — Il n'est point besoin d'expliquer ce que c'est qu'un lieu; observons seulement que le lieu dont il est question dans les compléments de lieu est très souvent non point un emplacement dans l'espace, mais un endroit figuré, comme un texte, ou même un auteur. De même qu'on dit : *il est* **chez lui,** on dit : *j'ai trouvé cette doctrine* **chez Platon.** Ce n'est pas non plus de lieux réels qu'il est question dans : *entrer* **dans le commerce,** *sortir* **de la théorie ;** — *vous croyez-vous* **au-dessus de la loi ?** — *délibérer* **sous la présidence du juge de paix ;** — *mettre sa confiance* **en Dieu ;** — *être* **hors la loi** (1).

Le lieu est en certains cas plutôt *une situation*, qui marque non seulement l'endroit ou le moment, mais tout un ensemble de circonstances : **dans le trouble** *où j'étais :* — *il paraît* **dans un état de nervosité extrême ;** — *il passe* **par des circonstances difficiles.**

Les indications de lieu. — Les indications de lieu sont, comme la plupart des autres, tantôt d'une précision rigoureuse, tantôt au contraire vagues et générales. Les plus rigoureuses sont naturellement celles qui ont un caractère mathématique. Un navire fait son *point* pour savoir où il se trouve. Il saura qu'il est par 3° 10′ 3″ de latitude Nord et par 24° 11′ 3″ de longitude Ouest du méridien de Greenwich. De même un point trigonométrique est situé avec une précision absolue. Dans la vie courante aussi, on donne souvent des indications d'une exactitude minutieuse. Le maçon devra faire le trou dont il est chargé à 30 cm. de hauteur au-dessus du seuil, à 25 cm. à droite du chambranle de la porte. Et ainsi de suite, pour toutes les actions et toutes les situations qui comportent des calculs et des mesures. Pour écrire à M. Durand, il me suffit de savoir qu'il habite 23, bd. des Italiens, à Paris ; mais pour aller le voir, je serai obligé de savoir que c'est au fond de la cour, escalier B, 4e étage, porte à droite. Cf. *Vous le trouverez...* **chez Bouttevilain, rue Saint-Martin, 92, deuxième perron, à gauche, fond de la cour, entre-sol, porte à droite !** (FLAUB., *Éduc.*, I, 188).

---

(1) Il ne s'agit pas là d'images telles que dans la strophe célèbre : *Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages... Ne pourrons-nous jamais* **sur l'Océan des âges** *Jeter l'ancre un seul jour ?* (LAMART., *Le lac*).

Ailleurs, les indications sont vagues et indéterminées : *quelque part, autre part : il a trouvé une situation* **ailleurs.** D'autres ne sont qu'approximatives : **vers, aux environs de, du côté de** *Reims,* **dans les parages** *de Châlons.* Dans ce cas-là on introduit souvent l'adverbe *à peu près : C'est* **à peu près là** *que je l'ai perdue.*

Il y a des indications de lieu qui sont négatives : **nulle part ;— à aucun endroit** *de son discours, il n'a parlé de cela.*

Les lieux indiqués peuvent être ou isolés ou multiples : *en deux endroits, à beaucoup d'endroits, en bien des places, par ci par là.* L'idée peut être celle de *à tous les endroits : partout, universellement, de toutes parts.*

Importance des indications de lieu. — Sans les compléments de lieu, certaines phrases n'auraient point de sens, ou auraient un sens complètement différent : *Monsieur est-il ?* ... Il faut de toute nécessité ajouter : **chez lui ?** Assurément le complément de lieu peut manquer, comme l'objet, comme l'objet secondaire, comme tout autre complément. Ex. **Il est arrivé ;** — *Je suis une force* **qui va ;** — *Un poignard à la main, l'œil fixé sur ta trace,* **je vais.**

L'indication de lieu change parfois tout le sens de la phrase. Soit ce vers de Racine. *Le fer qui,* **dans ses mains,** *aide à te condamner* (RAC., *Phèd.*, 1084). L'épée d'Hippolyte est entre les mains de Phèdre. C'est parce qu'elle est là où elle est qu'elle devient accusatrice. Le complément de lieu exprime comment et pourquoi la chose énoncée se produit. Comparez : **A la guerre,** *ces défauts-là deviennent des qualités de premier ordre.*

Moyens d'expression. — Quelque importance que puisse avoir la notion de lieu en certains cas, elle n'est pas comme la circonstance de temps, attachée inséparablement au verbe ou au nom ; elle n'entre pas comme le temps dans les formes verbales. Il n'y avait plus du locatif, déjà en latin, que des traces insignifiantes. Dans les verbes rien qui marque le lieu ; aucune conjonction de lieu ; ce n'est pas une catégorie pour notre langage.

LOCALISATIONS INTRINSÈQUES. — L'idée locale peut être contenue dans le nom, l'adjectif ou le verbe même. Nous avons déjà parlé de cela à l'*Objet : embarquer des troupes* ou *survoler une ville* portent en soi l'indication du lieu où se passe l'action. Cf. *ensevelir, enfumer, endosser, endormir,* ou les verbes savants en *in : infiltrer, injecter.* Cf. aussi *intra veineux, intra utérin.*

LOCALISATIONS EXTRINSÈQUES. — La notation du lieu peut être 1° DANS UN ADJECTIF OU UN ADVERBE : *C'est le roi* **polonais** (LA FONT., II, 469). On la trouve particulièrement dans un adverbe de lieu : *Est-il* **ici ?** *ma situation* **là-bas** *est perdue ; il souffre* **intérieurement.**

2° DANS DES COMPLÉMENTS DIRECTS : *Il habite* **rue Royale ;** — *une maison* **place des Vosges.**

3° Dans des compléments indirects : *Il joue au billard tous les jours* **au Café du Commerce** ; — *il part* **pour Paris** ; — *Pierre n'est pas* **dans son atelier** ; — *une ouvrière* **en chambre** ; — *le travail* **à domicile.** — *Il y avait* **à chaque palier** *une glace* **contre le mur,** *une jardinière rustique* **devant les fenêtres, tout le long des marches** *un tapis de toile* (FLAUB., *Éduc.*, II, 23).

4° Dans des propositions conjonctives ou conjonctionnelles : *j'irai* **où vous voudrez** ; — *Voilà sept ans que je l'ai conduit* **où j'irai bientôt le rejoindre** (DURUY, *Uniss.*, 271-272) ; — *On savait* **où il avait passé la nuit** *et la matinée d'avant le crime* (BOURG., *A. Corn.*, 27); — *une attaque*, **à quelque endroit qu'on la tente,** *coûtera cher.*

Mise en lumière et représentation de l'indication de lieu. — Le complément de lieu peut être mis en lumière : **Voilà** *mon cœur ;* **c'est là** *que ta main doit frapper* (RAC., *Phèd.*, 704, cf. 1395) ; — **voilà où** *l'on arrive quand on a des intelligences avec les ennemis de monsieur le prince d'Orange* (DUM., *Tul.*, 40).

Les compléments de lieu et de situation sont souvent des représentants : *J'***y** *suis, j'***y** *reste ;* — *Mais que dis-je ? mon père* **y** *tient l'urne fatale* (RAC., *Phèd.*, 1278) ; — *Dans l'embarras* **où** *il se trouvait ; — déjà le sacré mont,* **où** *le temple est bâti. D'insolents Tyriens est partout investi* (RAC., *Ath.*, 1427).

Nous avons indiqué (p. 181) que *où* et *que* se trouvent en concurrence dans ce rôle.

CHAPITRE II

LES DIVERSES POSITIONS

Question concernant la position. — Pour demander à quelle place se trouve un objet, a lieu une action, etc., la langue se sert soit d'un adverbe interrogatif : *où*, soit d'un adjectif interrogatif : *quel*, précédé de *à* (ou parfois de *dans*) : **à quelle place, dans quel coin** *se trouve la cabane ?*

I. **A un endroit.** — 1° Adverbes. — Deux adverbes surtout sont en usage : *ici*, *là*, qui s'opposent l'un à l'autre : *Fort à propos Messieurs, vous vous trouvez* **ici !** (mol., *Mis.*, 1671) ; — *et que tout tienne* **là !** (v. h., *Hern.*, iv, 2) ; — Fig.: *Il faut montrer* **ici** *ton zèle et ta prudence* (rac., *Iph.*, 126). On sait le rôle joué par ces deux mots dans la formation de nos démonstratifs. *Ici* y a cédé la place à *ci : cet homme-ci*. En revanche *ci* a disparu au XVIe s. comme adverbe, sauf dans l'expression *ci-gît*, et dans quelques composés : *ci-après, ci-contre, ci-joint, par ci par là, de ci de là* (1).

On ajoute à *ici* et à *là* toutes sortes de renforcements ou de précisions : *ici-bas, ici même, ici où nous sommes : là-haut, là-bas, là même, là où vous êtes*. La forme *ilà*, correspondante d'*ici*, était, au XVIIe s. déjà, reléguée dans la langue populaire. Elle a fini par disparaître. L'a. f. disait aussi *illec* (*illeques*). Cette forme a vécu jusqu'au XVIe s. : *pour* **illec** *faire convenir le peuple* (pasq., *Rech.*, l. vi, ch. 46).

Ici et *là* ont fini par n'être pas très distincts. On dit : *Nous ne sommes pas* **là** *pour enfiler des perles*. Le sens est *ici*.

2° Compléments. — Les compléments sont construits avec diverses prépositions. La principale est *à :*

a. — *La vie* **au grand air ;** — *De l'argent placé* **au Crédit Lyonnais ;** — *Et bientôt* **à ses pieds** *verra toute la Grèce* (rac., *Phèd.*, 374) ; — **A quinze lieues** *autour de mon moulin, quand on parle d'un homme rancunier, vindicatif, on dit ...* (a. daud., *Lett.*, La mule du p.).

de. — Le sens de *de* s'est effacé au point qu'il peut être à peu près synonyme de *à : On entendait des coups de fusil éclater* **de toutes parts.**

II. **Dans un lieu.** — 1° Adverbes. — Deux adverbes correspondaient à *ici* et *là*, c'était *céans* et *céans* (*ci enz, là enz*). Le dernier est

(1) h. l., ii, 374. A noter *Qu'est-ce ci ?* qu'on ne sait plus guère écrire.

mort à l'époque classique (H. L., II, 376). *Céans* traîne un reste de vie : *Mes jeunes cavaliers, que faites-vous* céans ? (V. H., *Hern.*, I, 3).

2° Compléments. — **En.** La vieille préposition héréditaire était *en*. Elle se combinait avec les articles définis : *en le* > *el, ou : en les* > *es*. Devant *l'*, ou *la*, comme devant *un*, *en* restait intact : *en la maison*. *Ou* disparut dans la première moitié du XVIe s. (H. L., II, 277). *Es* fut condamné à l'époque malherbienne, et, après s'être maintenu longtemps, finit par ne subsister que dans quelques expressions : *Bachelier* ès lettres (H. L., III, 274).

En la et *en l'* ne se contractaient point. Au XVIe s., on trouve *au* (< a + le) en place de *ou* (de prononciation presque identique), et *aux* en place de *es : et entray Dans ung chasteau,* auquel *je rencontray...* (MARG. DE NAV., *Dern. po.*, 154) ; — *il* (l'homme) *a par le moyen du corps les plus excellentes qualitez, qui soient* és choses sensibles et corruptibles, *et par le moyen de l'ame les plus excellentes conditions qui soient* aux intelligibles et incorruptibles (DU VAIR, 112, 12. Cf. H. L., II, 278, et surtout III, 632). Il n'est pas besoin de souligner l'inconvénient qui résultait de cette confusion (1). Mais un nouvel organe venait de se former. L'a. f. avait un adverbe-préposition *enz*, qui a vécu jusqu'au XVIe s. : *co nos dirat qu'*enz *troverat escrit* (*Al.*, 74, 369) ; — ens *cele canbre, biaus dous nies, enteres* (*Huon de B.*, 1885). En outre il existait un composé *dedens*. *Ens* se joignait le plus souvent à *en : enz el fou* (dans le feu). *Dedens* s'employait seul. Or, à côté de *dehors, dessus, dessous*, il existait des correspondants : *hors, su(r), sous*. Par analogie, la série se compléta et *dans* sortit de *dedans* (H. L., II, 382). Il n'est pas encore chez Marot, mais on le trouve chez Ronsard : *Attaché* dans *le ciel* (*Po. ch.*, B. de F., 67). A partir de 1560, la nouvelle préposition devint tout à fait usuelle. Son succès fut même si prompt que Vaugelas put poser en règle que *dans*, comme *sur, sous*, était seule préposition, et que *dedans* ne pouvait plus servir que d'adverbe (H. L., III, 626).

En ne subsistait plus que devant *la, l' : en l'ostel, en la chambre*, ou quand d'autres mots que l'article défini accompagnaient le nom : en un *tas :* — Quelques *titres honteux qu'*en tous lieux *on lui donne* (MOL., *Mis.*, 133) ; — *... qui se retiraient* en des solitudes (FLAUB., *Bov.*, 238, cf. 117) (2).

En fait, outre son rôle de préposition abstraite (*agir en homme*), *en* est encore fort utile : *un homme* en *place*, en *situation de faire une chose :* — *venir* en *chemin de fer, aller* en *bateau*, en *voiture*, en *auto :* — *avoir de l'argent* en *poche :* — *être* en *paix*, en *manteau gris*, en *tutelle :* — *la guerre* en *dentelles*. L'analogie est si forte qu'elle entraînait *aller* en *bicyclette*. Les puristes ont soutenu *à*.

Au figuré, il existe bien des expressions où *à* et *en* s'échangent : *se fier* à Dieu, *mettre sa confiance* en Dieu.

---

(1) Malgré cela *à* s'emploie encore : *s'embarrasser* aux *détails pratiques de la vie* (FLAUB., *Bov.*, 305).

(2) A noter que dans le *Discours de la Méthode* de Descartes, sur mille mots, on trouve encore dix-huit fois *en*, pas une fois *dans*.

Dans se dit depuis le XVIIe s. des lieux réels et des lieux figurés : *une clairière* **dans** *la forêt ; — un enfant perdu* **dans** *la rue ;* — **Dans** *ton cirque de bois, de coteaux, de vallons, La pâle mort mêlait les sombres bataillons* (V. H., *Chât.*, Expiat.) ; — *Tous les pauvres mortels, sans nulle exception, Seront enveloppés* **dans** *cette aversion* (MOL., *Mis.*, 115). Sur l'emploi de *en* et de *dans* avec les noms communs, mille difficultés se sont élevées dès le XVIIe s. Fallait-il dire *mêler* **à** ou *mêler* **dans ?** *un van* **en main, dans les mains, entre les mains ?** — **Entre les bras de Dieu** *jeté dès ma naissance* (RAC., *Ath.*, 635) ; — *De ne poser le fer* **entre nos mains** *remis* (Id., *Ib.*, 1375).

En ET LES NOMS PROPRES. — Devant les noms propres de lieux désignant des pays et des provinces, *en* et *dans* sont encore en concurrence. On dit **en** *Auvergne*, **en** *Lorraine*, **en** *Allemagne*, mais **dans** *les Vosges*, **dans** *le Lyonnais*. Les règles capricieuses qu'on donne remontent au XVIIe s. Elles ont entretenu un tel désordre que, lors de la création des départements, l'usage s'est partagé. *En* se met avec les noms composés : **En** *Meurthe-et-Moselle*, **en** *Seine-et-Oise ; dans* avec les simples : **Dans** *le Doubs*, **dans** *la Meuse*. Encore cette règle n'a-t-elle rien d'absolu. On dit fort bien : X. *est élu* **dans** *le Tarn-et-Garonne ;* **en** *Hautes-Alpes* serait impossible.

Avec les noms de ville, *en* a cessé de se dire depuis le XVIIe s. (H. L., III, 634). **En** *Avignon* est un provençalisme dont s'amuse A. Daudet.

En ET LES NOMS COMMUNS. — Avec les noms communs, *à*, *en*, *dans* sont en concurrence. *A* demeure dans un assez grand nombre d'expressions : *le diable* **au corps** ; *un enfant* **au berceau.** *En* est également courant : **en** *ville*, **en** *terre* existent à côté de : **dans** *la ville*, **dans** *la terre*. Dans la langue littéraire contemporaine, *en* est de mode. On a été jusqu'à l'employer avec *le* et *les :* **en** *les poèmes*. Cet affreux barbarisme, contraire à la fois à l'usage et à la tradition, se rencontre fréquemment.

CHEZ. — Il signifie proprement : *dans la maison de : Il est réfugié* **chez** *ses parents*. On a discuté au XVIIe s. pour savoir s'il était permis de dire : **chez** *Aristote* (H. L., III, 645). Les partisans de la restriction ont été battus. On continue à dire : **chez les Grecs, chez les Stoïciens ;** — *C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui, Et je la voudrois voir partout comme* **chez lui** (MOL., *Mis.*, 1167) (1).

On se sert aussi d'autres expressions telles que : *à l'intérieur de, au dedans de, dans l'enceinte de*, et aussi *dans le sein de*, expression dont on a singulièrement abusé.

III. **Hors d'un lieu.** — Dans la formation des mots, l'a. f. se servait de *fors :* **forligner :** être hors de la ligne, **for** *bourg* (*faubourg*) qui est hors du bourg. Aujourd'hui on se sert de *hors, extra :* **hors-d'œuvre,** *commission*

(1) *Dans* se trouve encore : *un mouvement d'humeur, excusable* **dans** *un homme qui n'a pas le sou* (FLAUB., *Éduc.*, II, 40).

extra*parlementaire* (qui est formée et travaille hors du parlement). *Defors* et *fors* ont également cédé au XVIIe s., soit comme adverbes, soit comme prépositions à *hors*: *Un observatoire, pour travailler, doit être placé* **hors d'une grande ville,** *loin des fumées et de la trépidation.* De longues discussions ont eu lieu sur la façon de construire *hors* avec ou sans *de :* **hors la ville** ou **hors de la ville?** Ce dernier tour a prévalu au sens propre, à la fin du XVIIe s.

On dit aussi : *au dehors de, à l'extérieur de.* Cf. le latinisme *extra muros* opposé à *intra muros.*

IV. **Autour d'un lieu.** — Dans la formation des mots, l'a. f. se servait de *pour : pourtour.* Le f. m. use de *circon, circum :* **circum***navigation,* **circum***polaire.*

La préposition essentielle était *entour : Quant li Espagnol virent le grand siege* **entor la cité** (*Chron. S. Den.*, G.). *Entour* n'a pas dépassé le XVIe s. (H. L., II, 375). Mais il en est resté la forme *à l'entour,* qui est entrée en concurrence avec *autour.* Les discussions de la fin du XVIIe s. à ce sujet sont passées en proverbe. A partir de ce moment on dut dire : *La Reine avoit toutes ses filles* **autour d'elle,** mais *la Reine estoit en un tel lieu, et toutes ses filles* **estoient à l'entour** (MÉNAGE, OBS., I, 277).

V. **Dans le voisinage d'un lieu. Lez.** — L'a. f. se servait de *lez,* (à côté). *Lez* existe encore (mal orthographié) dans les noms de lieux : *Plessis*-**les**-*Tours : La Queue*-**les**-*Yvelines,* etc. Les prépositions étaient, outre *lez : de coste, jouste, empres.*

JOUXTE a disparu la dernière. On la trouve encore au XVIIe s. (H. L., III, 381). Nous nous servons aujourd'hui de *près, proche, à côté de, auprès de, touchant, joignant, contre.*

PRÈS a donné lieu à toute espèce de difficultés. D'abord il a fallu le distinguer de *prest, prêt,* et la langue n'y est pas arrivée avant le XVIIIe s. Racine écrit *prêt* dans : *Dans quel péril encore est-il* **prêt** *de rentrer !* (*Ath.*, 186), tout comme dans : *Je me sens* **prêt,** *s'il veut,* **de** *lui donner ma vie* (*Ib.*, 1274). Aujourd'hui l'adjectif, écrit *prêt,* est suivi de *à:* la préposition, écrite *près,* de *de:* **prêt à** *défaillir,* **près de** *défaillir : Il est* **près du** *sentier, sous la haie odorante, Une pierre petite, étroite, indifférente Aux pas distraits de l'étranger* (LAM., *Harm. p. et rel.*, III, XIV) ; — **Près de** *la lourde anémone, de charmantes petites fées, des annélides apparaissent* (MICHEL., *La Mer*, 387).

Mais la question de la construction ne s'est pas résolue en même temps que celle de l'orthographe. Fallait-il toujours dire *près de ?* C'est cet usage qui a triomphé, sauf dans de vieux noms de lieux et des expressions toutes faites : **près Lyon ;** *ambassadeur* **près la Cour** *de la Haye* (1).

PRÈS et PROCHE ont aussi été en concurrence. *Proche de* a vieilli : *Hégésippe arriva si* **proche de** *lui* (FÉN., *Tél.*, I, XIV). Depuis la fin du XVIIe s., il

(1) Des auteurs du XIXe hésitent : *il vit...* **près le jet** *d'eau, Deimar couché... Rosanette, assise* **près de lui** (FLAUB., *Éduc.*, I, 215).

était indispensable de le faire suivre de la préposition *de : proche* **de** *sa ruine.*

La vieille forme *emprès* a disparu, mais AUPRÈS DE est resté : *Il a vécu* **auprès de** *sa mère.* TOUCHANT et JOIGNANT sont des archaïsmes de la procédure. On emploie encore CONTRE ; *tout* **contre** *la porte ; elles* (les colonnes) *se touchaient à la fin* **contre** *la muraille du sanctuaire* (FLAUB., *P. choisies*, 184, Sal.). Cf. VERS : *Son maître était logé à l'écart, et apparemment* **vers un lieu couvert** *de grands arbres* (LA FONT., I, 41).

VI. **A distance d'un lieu.** — La préposition est *loin de :* **loin des yeux,** *près du cœur ; — Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres... Sont* **bien loin de** *mes yeux* (V. H., *Cont.*, A Villeq.).

On dit aussi *à distance.* Les expressions figurées : *au diable au vert* (vauvert), *aux* 36.000 *diables*, indiquent un grand éloignement.

VII. **Au dessus d'un lieu.**— Dans la formation des mots on fait entrer *sur* et *sus:* **sur***tout*, **sur***plis*, **sur***nager*, **sur***monter*, **sur***voler*, **sus***nommé*, **sus***épineux*. On se sert aussi de *super, supra :* **super***structure*, et de *epi :* **épi***cycloïde*, **épi***zootie*.

SUR (a. f. *soure*) a longtemps perdu son *r* final ; il se prononçait *su* et ressemblait tout à fait à *su*(s) devant consonne. On employait aussi *dessus : Je rejoindrai bientôt les Grecs* **sur cette rive** (RAC., *Iph.*, 206) ; — *Quelle importune main, en formant tous ces nœuds, A pris soin* **sur mon front** *d'assembler mes cheveux ?* (Id., *Phèd.*, 159) ; — *La vapeur de leur haleine passait* **sur la lumière des torches** (FLAUB., *P. chois.*, 184, Sal.).

On dit : *gravure* **sur cuivre, sur bois** ; le tourneur est *tourneur* **sur** *métaux* ou **en** *métaux*. La matière, l'être apparaît dès lors comme la chose *sur* laquelle on travaille, on essaie : *On expérimente un remède* **sur** *des chiens : — Qu'il s'essaira* **sur vous** *à combattre contre eux* (RAC., *Andr.*, 172). — D'où : *se venger sur, exercer des sévices, des violences* **sur** : *Oui, les Grecs* **sur le fils** *persécutent le père* (RAC., *Andr.*, 225). De même avec des lieux figurés : *Il nous fait souverains* **sur leurs grandeurs suprêmes** (CORN., *Cin.*, 986) ; — *O Dieux, dont le pouvoir* **sur les choses** *préside* (MOL., *Amph.*, 973). Cf. *compter* **sur,** *faire fond* **sur,** *économiser* **sur** *l'éducation.*

La notion n'est pas tellement claire qu'on ne puisse employer en certains cas *sur* ou bien *sous*. Nous avons déjà dit qu'on a longtemps hésité entre : **sur** *peine de la vie* ou **sous** *peine de la vie.* **Sur** *prétexte* et **sous** *prétexte* ont été aussi en concurrence : *On ne doit de rimer avoir aucune envie Qu'on n'y soit condamné,* **sur peine de la vie** (MOL., *Mis.*, 1154 ; H. L., III, 644).

En était très usuel en a. f. dans le sens de *sur : sis cumpainz Geriers* (*siet*) **en Passecerf** (*Rol.*, 1379) ; — **en son dos** *sa chemise* (RUTEB., II, 136) ; — **en la croix** (PASC., *Pens.*, art. XVI, 2, Hav.). Beaucoup d'expressions sont restées avec ce sens : *le casque* **en tête** ; — *Jésus est mort* **en croix** ; — *un portrait* **en pied.**

A s'employait aussi. On le trouve encore à l'époque classique : *Les cheveux cependant me dressent* **à la tête** (BOIL., *Sat.*, III, 66) ; — *Une impie*

étrangère Assise, hélas ! au trône *de tes rois !* (RAC., *Ath.*, 799). Figurément: *En insistant toujours* aux mêmes principes (BOSS., *Serm.*, Septuag.).
L'idée d'une position dominante, d'un sommet, se traduisait en a. f. par *som, en som, par som:* en som cel pin *al vent* (*Peler.*, 760). Aujourd'hui le diminutif *sommet* est seul usité : *Un observatoire* au sommet du *Mont Blanc.* On dit en haut de *la tour* (cf. *au haut de*) : au faîte *d'un mur.*

VIII. **Au dessous d'un lieu.** — Dans la formation des mots, on se sert de *sous* et de *sub :* sous-*sol*, sous-*préfet*, sou*terrain*, sous*marin*, sou*lever*, sou*peser*, sub*caudal*, sub*ordonner*. On se sert aussi de *infra :* infra*structure*, infra*rouge* et de *hypo :* hypo*gastre*, hypo*dermique*.

SOUS. — La préposition usuelle est *sous*. *Dessous* a été déclaré adverbe : *Soisy* sous *Etiolles ; — être écrasé* sous un bâtiment *qui s'écroule ; — être* sous le canon *du Mont-Valérien ; — Et mes genoux tremblant se dérobent* sous moi (RAC., *Phèd.*, 156). D'où le sens dérivé de *tomber* sous les coups ; — *Hector tombe* sous lui. *Troie expira* sous vous (RAC., *Andr.*, 148). Figurément : Sous le Directoire.
Au-dessous est en concurrence avec *sous : les enfants* au-dessous de dix ans. On dit également : *au pied de, au bas :* au pied du mur ; — *Même* au pied des autels *que je faisois fumer* (RAC., *Phed.*, 287) : — *Plusieurs portaient* au bas de leur vêtement *une déchirure arrêtée par un galon de pourpre* (FLAUB., *P. chois.*, 185, Sal.).
Par terre s'exprimait autrefois par *jus*, *Mettre jus* a ensuite été traduit par *mettre bas, mettre à bas* (H. L., II, 376).

IX. **Devant un lieu.** — Dans la formation des mots, on use de *avant, pré* et *pro :* avant-*bras*, avant-*garde*, pro*éminence*, pro*montoire*, pro*poser*, pré*poser*.
DEVANT. — La préposition essentielle est *devant :* l'a. f. disait *dedevant :* Dedavant sei *fait porter son Dragun* (*Rol.*, 3266) : — *Villotte* devant Loupy ; — *les combats* devant Verdun. *Devant* signifie aussi *en face de, en présence de : avoir* devant les yeux, *comparaître* devant le tribunal, *il l'a répété* devant moi ; — *J'ai même défendu, par une expresse loi Qu'on osât prononcer votre nom* devant moi (RAC., *Phèd.*, 603). Par devant nous est devenu une expression du formulaire.
EN TÊTE DE est relativement récent. En tête du *livre, de la colonne. A la tête* implique l'idée de commandement : *Il a chargé* à la tête de *ses hommes.*

X. **Derrière un lieu.** — Dans la formation des mots on se sert de *arrière, retro, re, post :* arrière-*bouche*, arrière-*pensée*, retro*pédalage*, rétro*grader*, re*venir*, re*-uler*, post*poser*. Les prépositions sont *derrière, en arrière de, par derrière : regarder* derrière soi. On dit aussi *en queue de, à la suite de, au bout de, à l'extrémité :* en queue de la *troupe :* — à l'extrémité, au bout du *convoi.*

XI. **Entre deux lieux.** — Dans la formation des mots, on se sert de *entre, inter :* **entre**-*filet*, **entre***voie*, **entre***larder*, **entre***croiser*, **inter***syndical*. **inter**-*parlementaire*. La préposition essentielle est *entre :* **entre** *Loire et Seine ;* — **entre** *ciel et terre :* — **entre** *quatre murs*. On dit aussi *dans l'intervalle de*. Mais cette locution s'applique surtout au temps. L'idée précise de *au milieu* s'exprimait autrefois par *emmi: Li princes fu tous drois* **en mi sa baronnie** (CUVEL., *Du Guesc.*, 13488, G.). *Emmi* a disparu ; *parmi* est resté, avec un sens vague assez voisin de celui de *dans*. Il était très classique : *Mais* **parmi ces périls** *où je cours pour vous plaire* (RAC., *Andr.*, 289) ; — *Il faut*, **parmi le monde,** *une vertu traitable* (MOL., *Mis.*, 149). Il ne se dit plus guère quand le nom est abstrait, ni au singulier : **Parmi ce grand amour** *que j'avois pour Sévère* (CORN., *Pol.*, 193).

XII. **A l'opposé d'un lieu.** — Dans la formation des mots, on se sert de *contre :* **contre***pente*, **contre***pointer* (piquer à l'opposé avec du fil).

Dans la construction des compléments, on dit surtout : *à l'opposé de, en face de, vis-à-vis : la poste est située juste* **en face de** *la mairie ; — la maison* **en face de** *vous* (1). Au figuré, on emploie *contre : travailler* **contre** *ses intérêts*. On disait aussi *à l'encontre de : il redoutait quelque lâche et subtile machination* **à l'encontre de** *la jeune comédienne* (GAUT., *Frac.*, II, 63).

XIII. **Le long de — A côté d'un lieu.** — En a. f. on se servait de *alonc* (rare), *selonc* (*selon*), *le lonc, du lonc* (*tout —*) : *Montés sor un ceval, fait il, s'alés* **selonc** *cele forest ebanoiier* (*Anc.*, 20-22). Il n'a disparu en ce sens qu'au XVIe s. *Il y a plusieurs moulins à vent*, **selon le rivage** *dudit lac* (BELON, *Sing.*, I, 69, G.). Nous disons *le long de, au long de*.

XIV. **Jusqu'à un lieu.** — Pour la limite, l'a. f. se servait de *très que* et de *jusque*, qui seul est resté : **Tres qu'***en la mer cunquist la tere altaigne* (*Rol.*, 3) ; — *Et* **jusque** *dans l'Épire il les peut attirer* (RAC., *Andr.*, 228). On se sert aussi de *dans la limite de, sans dépasser*.

XV. **En deçà, au delà d'un lieu.** — Dans la formation des mots, on se sert de *cis, trans, ultra, outre :* **cis***montain*, **trans***alpin*, **ultra***violet*, **outre***passer*, **outre**-*mer*, **outre***monts*. Les prépositions sont *au deçà, au delà*, qui ont remplacé *deça, dela* et *outre*, autrefois courants : *Ainz* (avant) *que j'aille* **outremer** (COUCI, ch. VI, str. I).

Plus outre se disait encore au XVIIe s. : *Encore un peu* **plus outre** *et ton heure est venue* (CORN., *Pol.*, 1129 ; H. L., III, 365).

---

(1) On dit aussi aujourd'hui : *en face* **le** *ministère* ; *en face* est devenu une véritable préposition simple. Cf. *vis-à-vis moi*.

CHAPITRE III

LES MOUVEMENTS

Espace et mouvement. — Les mouvements se classent en trois grandes catégories :

1° Le mouvement tend vers un point, c'est la direction : *aller vers Paris.*

2° Le mouvement part d'un point, c'est le point de départ : *venir de Paris.*

3° Le mouvement passe par un point, c'est le passage : *passer par Paris.*

Les moyens d'expression peuvent être intrinsèques : *traverser une ville, atteindre la Marne* ; ou extrinsèques, on se sert alors de prépositions : *vers Paris, de Paris*, etc. Ces prépositions de mouvement se combinent avec les termes qui servent à indiquer les lieux. Ex.: *Une infirmière est* **auprès** *du malade.* Pour exprimer qu'elle quitte cette place, on se sert d'une combinaison obtenue en ajoutant à *auprès* la préposition qui marque le point de départ, la séparation : *ne vous approchez pas d'elle, elle vient* **d'auprès d'***un malade.* On dira de même : *je viens* **d'avec** *lui* : — *elle arrive* **de chez** *sa tante, relever* **de par** *terre* : — *vous sortez* **de dessous** *terre.* De même, dans d'autres cas, on combinera *par* avec d'autres prépositions, pour marquer le passage par la position que ces prépositions indiquent : *sauter* **par dessus** *la palissade, passer* **par chez** *moi.*

L'idée de mouvement n'est pas exprimée. — Ces combinaisons ne sont pas en nombre considérable. Vaugelas ne les aimait pas. La langue moderne en fait peu d'usage. Souvent l'idée de la position particulière dans l'espace subsiste seule, et on néglige le mouvement. Par ex. : *entrez* **dans** *le salon* : — *prenez du sucre* **dans** *le sucrier.*

Il faut observer ici que la direction surtout n'a souvent aucunement besoin d'être marquée. Dans: *il vient* **ici** *tous les jours, ici* est le même adverbe que dans: *il est* **ici.** On dit: *plusieurs chemins* **y** *conduisent* comme : **y** *existent.* On dit : *aller* **en Amérique,** *entrer* **dans la tranchée,** comme : *être* **dans la tranchée.** Cf. *mon âme* **chez les morts** *descendra la première* ; — *une échappée* **sur un coin de verdure** ; — *excusez-moi* **auprès de lui** ; — *être précipité* **sous un joug rigoureux.** Ainsi l'idée de mouvement, non seulement n'est pas exprimée en français par des formes spéciales, mais souvent ne l'est pas du tout. Ce qui achève de donner à ce changement son importance, c'est que, dès les origines, les formes verbales spéciales qui marquaient la direction, comme le supin, avaient aussi disparu. C'est l'infinitif qui y supplée, tantôt avec une préposition : *inviter* **à dîner,** tantôt sans préposition : *allez-vous*

asseoir ; — *venez* **goûter,** *mes enfants ;* — *j'accours* **vous chercher,** *toi et ta maisonnée* (FABRE, *M*me *Fuster*, 178) ; — *Le jeune prince menait gaiement toute l'Europe* **souper** *à Paris* (MICHEL., *Rév.*, III, 33-34). Les écrivains contemporains développent beaucoup cette construction : *notre philosophe se jetait dans un train et* **volait apporter** *la bonne nouvelle à Paris* (F. FABRE, *M*me *Fuster*, 177). Ce caractère de la langue est d'autant plus remarquable que l'idée de mouvement prend dans la science contemporaine une ampleur extrême.

I. **Le point de départ — Moyens d'expression intrinsèques.** — L'idée de sortie, de provenance, est très souvent contenue dans les mots eux-mêmes. Elle y est introduite par diverses formes du préfixe *ex, es, e : l'*ex*patriation,* ex*traire du charbon,* e*ffeuiller des roses.* Dans la formation des mots entrent d'autres éléments, qui sont *dis, des, dé :* dé*barquer,* dés*habiller ;* et aussi *en*, qu'il ne faut pas confondre avec le *en* de en*cercler,* em*pourprer.* Ex. : em*mener,* em*porter,* s'en*fuir.* s'en *aller,* s'en *retourner.*

Moyens extrinsèques. — Les compléments se construisent avec des verbes : **parler de** *sa place ;* avec des noms : **voyage de** *Paris à Rouen ;* avec des adjectifs ou des participes: *cousin* **issu de** *germain.*

DE. — La préposition essentielle est *de : s'enfuit* **de la contrede** (*Al.*, 38 b) ;— *mon mal vient* **de plus loin** (RAC., *Phèd.*, 269) ; — *né* **de parents inconnus** ; — *un homme* **de votre pays** ; — *ce livre est* **de Victor Hugo** ; — *Malheureuse, quel nom est sorti* **de ta bouche ?** (RAC., *Phèd.*, 206) ; — *on n'apercevait* **d'en bas** *que de hautes murailles* (FLAUB., *P. chois.*, 183, *Sal.*). De l'idée de point de départ dérive l'idée de séparation, d'éloignement, de privation : *se séparer* **de son mari** ; — *ôte-moi* **d'un doute** ; — *délivrez-nous* **du mal** ; — *s'abstraire* **de ses préjugés**; — *préserver* **du froid** ; — *exempt* **d'impôts** ; — *veuf* **de Marie-Louise Jacquet** ; — *quand nous débarrassera-t-on* **de sa présence ?** (1).

A (2). — *Ele prent congié* **a Aucassin** (*Auc.*, XVI, 6) ; — *Mon pied fixé s'arrache* **au sol** *où mon cœur reste* (LAM., *Joc.*, 2 août 1795). *S'informer* **à quelqu'un** était encore classique. On a dit ensuite *s'informer* **auprès de.** *Pendre ses habits* **à un** *clou* est en concurrence avec **après un** *clou.* J'ai dit plus haut qu'on a discuté le second, de plus en plus répandu : *Il se cramponnait* **après elle.**

DEPUIS. — *La France s'étend* **depuis le Rhin** *jusqu'à l'Océan.*

A MÊME. — On dit : *boire* **à** *la cruche* **même**, d'où : **à même** *la cruche.* — *Il ne quittait sa pipe que pour boire* **à même d'une canette** *d'eau de vie placée devant lui* (E. SUE, *Myst.*, I, 8).

---

(1) De cette même idée du point de départ sont aussi issues toutes sortes d'idées dérivées, dont nous parlerons ou avons parlé en leur lieu. Pour *de* marquant la provenance, la matière, l'instrument, *vin* **de** *Saumur, table* **de** *chêne, frapper* **d'un** *bâton*, voir à *La Caractérisation*, liv. XVI, ch. III, IV. Pour *de* marquant l'origine de l'action passive : *battu* **des** *flots*, voir à *L'Objet*, p. 371. Pour *de* dans : *il est honteux* **de** *mentir*, voir à *L'Impersonnel*, p. 289. Pour *de* marquant la cause, voir aux *Rapports logiques : Les Causes*, liv. XX, ch. IV.

(2) V. au chapitre *L'Objet secondaire*, pour *demander à, arracher à.*

Le point de départ est représenté. — Pour représenter *de* et son complément, on se sert de *en* et de *dont* : *j'*en *arrive* ; *la maison* dont *je sors*, d'où *je sors*. *Dont* et *d'où* avaient la même prononciation en a. f. Il faut arriver jusqu'à Vaugelas pour qu'on les distingue (H. L., III, 505). Encore Racine écrit-il toujours : *Ménélas trouve sa femme en Égypte*, dont *elle n'étoit point partie* (*Andr.*, 2e préf.). Et Molière : *en se retournant du côté* dont *il sort* (*Av.*, V, 2) (1).

II. **Le lieu de passage.** — Dans la formation des mots, le passage s'exprimait autrefois par *très*, *tré* : tré*passer*. Nous nous servons maintenant de *trans* : trans*sibérien*, trans*border*, trans*poser*.

Par. — La préposition usuelle est *par* : *La route de Paris à Strasbourg passe* par Châlons ; — *elle est sortie* par la porte *du parc* : — *on devrait les jeter* par la fenêtre ; — *regarder* par la lucarne ; — *Jusqu'au soir, au hasard, j'ai marché* par les rues. *Comme un fou* (V. H., *Ruy-Blas*, V, 1). — D'où les adresses : *Larcouest* par Ploubazlanec.

A travers. — Il y a d'autres locutions : *à travers*, *au travers*. *On regarde* par une fenêtre *ouverte*, *on observe* à travers un rideau. L'idée est qu'il y a non seulement un point à passer, mais un obstacle à franchir. Les grammairiens ont prétendu réserver ce sens à *au travers*. La vérité est que l'on ne fait cette distinction que bien rarement : *Les religieuses cloîtrées vous parlent* à travers *un* ou au travers d'*un grillage*. Littré reconnaît que l'usage n'a pas accepté les règles qu'on a prétendu imposer.

Via. — Il est tout nouveau, c'est une expression de messageries : via Petit-Croix.

III. **La direction.** — On interroge par *où* : Où *allez-vous?* vers *quel endroit?* Pour *quelle direction?* Sur *quoi tirez-vous?*

Moyens d'expression intrinsèques. — Les indications de direction sont souvent dans les mots eux-mêmes : ar*river*, c'est venir à la rive ; *s'*at*tabler*, c'est s'approcher de la table.

L'a. f. avait un adverbe *ça*, qui a vécu jusqu'à l'époque classique : or ça, *venez* ça. Il indiquait la direction vers le lieu où on se trouvait en opposition avec ci, qui marquait la position. De ça venait ça bas, qui a disparu à l'époque malherbienne, condamné pour avoir ressemblé à *sabbat*.

Moyens d'expression extrinsèques. — Les compléments de direction se construisent :

(1) V. au chapitre *La Représentation*, p. 180.

1° avec des verbes : *marcher* **sur** *Verdun ;*

2° avec des noms : *la marche* **sur** *Verdun ;*

3° avec des adjectifs : *attentif* **à** *ses moindres signes, utile* **à** *ses intérêts.*

A. La préposition essentielle est *à : je vais* **à mes affaires ;** — *mener* **à l'échafaud ;** — *aller* **à la chasse ;** — *se rendre* **à son poste ;** — *suivre son mari* **au tombeau ;** — *envoyer* **aux provisions ;** — **A moi ! au secours !**

A a perdu quelques emplois : *Mathilde, quoy qu'elle s'en retournast* **à sa patrie** (SCUD., *Math.*, 81). Nous dirions *vers* ou *dans* (H. L., III, 635). En revanche *à* tend à s'étendre ailleurs. Malgré les anathèmes des puristes, on entend souvent : *partir* **à Paris** au lieu de : *partir* **pour Paris.**

Dès les origines, le *à* de direction s'employait dans une foule de cas où le mouvement n'est pas un déplacement dans l'espace : **A Deu** *at son talent* (*Alex.*, x, 50). Depuis lors, ces emplois n'ont fait que s'étendre en tous sens. D'où : *la paresse conduit* **à tous les vices ;** — *passer* **à un autre exercice ;** — *porté* **à la boisson ;** — *se remettre* **à son problème ;** — *prêt* **à toutes les capitulations ;** — *s'habituer* **à vivre de peu ;** — *sourire* **à un enfant,** etc. Les exemples seraient superflus.

C'est à cette habitude de marquer par *à* la direction qu'il faut attribuer ce fait que, depuis l'âge roman, *à* est en possession d'exprimer le complément d'attribution : *donner* **aux pauvres ;** — *verser de l'argent* **au bureau de bienfaisance ;** — *funeste* **au pays ;** — *dédaigneux* **au pauvre monde** (1). C'est par là aussi que s'explique l'introduction de *à* comme ligature devant les infinitifs : *aimer* **à** *travailler.*

Les autres prépositions de direction sont *pour, sur, vers.*

POUR. — *Je pars* **pour Bruxelles ;** — *voici une lettre* **pour vous ;** — *le train* **pour Lyon,** *s. v. p.* — Au figuré, les emplois de *pour* sont très nombreux : *bon* **pour la fièvre ;** — *Il a* **pour tout le sexe** *une haine fatale* (RAC., *Phèd.*, 789) ; — *J'ai conçu* **pour mon crime** *une juste terreur* (Id., *Ib.*, 307) ; — *la tendresse* **pour toute vie** (MICHEL., *La Mer*, 388). La lutte entre *à* et *pour* a été souvent très longue et le choix très tardif ; *destiné à, destiné pour* se disaient encore également au XVIIe s. De même, au figuré, *s'intéresser à* et *s'intéresser pour.*

SUR. — *La ruée* **sur Calais ;** — *cette fenêtre donne* **sur la rue ;** — *on se replia* **sur Châlons.**

VERS, ENVERS. — *De là la route se dirige* **vers Châlons ;** — *on a député* **vers le roi.** *Envers* a été longtemps en concurrence avec *vers*. Jusqu'à l'époque classique, on usait très largement de *vers : Ce compliment n'est bon que* **vers une maîtresse** (CORN., *Veuv.*, 370, var. 4). — Vaugelas a attribué à *vers* le sens matériel et à *envers* le sens de *à l'égard : poli* **envers moi** (H. L., III, 646-7). *Soupirer* **vers** a cédé à *soupirer* **après.**

(1) V. à *L'Objet secondaire*, p. 379.

On trouve *de* = *vers* : *Route* **de** *Paris* (cf. *route d'Amiens* **à** *Paris*). De sorte que *le train* **d'Italie,** c'est aussi bien *le train qui se dirige* **vers l'Italie** que *celui qui provient* **de ce pays.**

Il y a enfin des locutions prépositives : *dans la direction de*, *en direction de*, par abréviation : *direction Paris*.

Endroit a disparu. Mais on dit encore *à l'endroit de*. Des auteurs du XIXe s. ont essayé de le rajeunir : *Il n'était point tendre* **à l'endroit des rébellions** *et il se montrait d'une générosité asiatique en fait d'étrivières* (GAUT., *Frac.*, I, 140) ; — *Comme je veillais avec l'idée de quelque embûche* **à l'endroit de notre jeune amie** (Id., *Ib.*, II, 65). La faveur est plutôt à *vis-à-vis* : *une attitude hostile* **vis-à-vis de l'Église.** Ce sens figuré de *vis-à-vis* est récent. Voltaire protestait contre cette nouveauté.

On se sert également de *avec* : *Pourquoi êtes-vous si méchant* **avec moi ?** Il n'y a plus là à proprement parler que l'idée d'un rapport général.

DIRECTIONS PARTICULIÈRES. — Pour marquer la direction vers le haut et le bas, l'a. f. avait les expressions *amont* et *aval*, conservées dans *en amont*, *en aval* : *guardez* **amunt** *par devers les porz d'Aspre* (*Rol.*, 1103) ; — *De sanc vermeil taint l'erbe* **aval la praerie** (GARIN, 1° ch. XIX, G.). Ils ont été courants jusqu'au XVIe s. Aujourd'hui on ne comprend plus guère *à vau l'eau* (aval l'eau, en descendant l'eau).

SECTION C : LES TEMPS

CHAPITRE I

HORS DU TEMPS

L'idée d'une action ou d'un état n'est pas nécessairement liée à une idée de temps ; quand on parle de *la rotation de la lune autour de la terre*, ou qu'on dit que *la lune tourne autour de la terre*, on ne rapporte pas ces faits à une époque particulière, passée ou présente. Dans ce cas se trouvent non seulement les « vérités éternelles », mais toutes sortes d'énonciations : dogmes, articles de lois, croyances, observations de toutes sortes : *L'articulation est l'ensemble des parties par lesquelles les os* **sont unis** *entre eux ; — L'analyse spectrale* **a** *pour but de déterminer la nature chimique des corps à l'inspection des spectres des lumières fournies par ces corps portés à l'incandescence ; — la façade principale du château de Fontainebleau* **est composée** *de cinq pavillons principaux, à toits aigus, reliés entre eux par des corps de bâtiments formés d'un rez-de-chaussée et d'un étage ; — les topinambours* **sont** *d'une culture facile. Ils* **poussent** *n'importe où on les* **plante** ;— *Tout fait quelconque de l'homme qui porte préjudice à autrui* **entraîne** *une réparation égale au préjudice causé.*

Chaque fois qu'on veut exprimer une action et qu'on n'a pas besoin de la situer dans la durée, cette forme réapparaît. Les exemples en sont innombrables dans les textes : *Dès que* **nous remontons** *aux premiers principes,* **il ne nous reste** *qu'à avouer notre ignorance* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 463) ; — *elle disait, en effet, qu'***on ne joue** *bien qu'en jouant avec son cœur ; elle professait que pour exprimer fortement une passion,* **il faut l'éprouver,** *et qu'***il est nécessaire de sentir** *les impressions qu'***on doit rendre** (A. FRANCE, *Hist. com.*, 31).

Si l'action est dans un nom ou un infinitif, rien ne marque qu'elle est située hors du temps : **Haïr** *est un mal.* Si elle est dans un verbe conjugué, aucune forme spéciale n'existe non plus pour ces actions hors du temps. La langue se sert du présent, ainsi qu'on l'a vu dans les exemples. Le présent s'oppose, en cette qualité, à des formes marquant des temps particuliers : *Je finirai par ressembler à Marat ! qui* **est** *une belle binette, quoique ce* **fût** *un rude imbécile* (FLAUB., *Corr.*, 4e sér., 2) (1).

---

(1) Cf. *Bien qu'au mois d'Août les travaux de la culture* **retiennent** *aux champs les villageois, il n'y* **eut** *guère de maisons qui ne déléguât l'un des siens pour aller féliciter de son retour Monsieur le Supérieur* . (BARRÈS, *Coll. insp.*, V).

Mais si ce présent s'oppose bien à un passé ou à un futur, il s'oppose assez mal à un présent véritable : *Les Français* **sont** *d'humeur gaie. Mais en ce moment ils* **ont** *bien des sujets d'inquiétude ; — Le Docteur* **reçoit** *de deux à quatre, mais aujourd'hui il* **est** *absent.*

Il en est de même au subjonctif. Le présent a les deux valeurs : *Il faut qu'une expérience comme celle-là* **soit faite** *avec soin ; on ne considère pas que ce laboratoire* **soit** *actuellement en mesure de la faire.*

Si l'action est éventuelle, c'est le conditionnel présent qui sert à l'énoncer, en dehors de toute idée de temps : *Le plus odieux de tous les monstres* **seroit** *un enfant avare et dur qui* **sauroit** *ce qu'on lui demande et ce qu'il refuse* (ROUSSEAU, *Émile*, éd. Hach., 49). Là encore, la forme est la même que dans le cas d'une action actuelle : *Je* **voudrais** *bien le voir.*

En principe, on devrait user des temps qui marquent des faits hors du temps, chaque fois que l'idée sort de la « catégorie » du temps. Mais il se produit souvent des dérogations. Les temps s'attirent, et on abandonne l'expression rigoureuse. Dès le XVIIe s., il y eut des contestations entre grammairiens à ce sujet. Nous en reparlerons au chapitre de la *Correspondance des temps.*

CHAPITRE II

LES ÊTRES, LES CHOSES ET LES ACTIONS DANS LE TEMPS

A quoi est attachée l'idée de temps. — L'idée temporelle peut être attachée à un être, à une chose, à une caractérisation, à une action (1).

A — Elle est attachée a un être, a une chose :

*L'*enfant d'aujourd'hui *est l'*homme de demain ; — *les* réformes à venir ; — *le* combat du 6 octobre ; — *dans ce bel ordre qu'on admire, fait de* débris louis-quatorziens (Flaub., *Éduc.*, I, 310).

B — Elle est attachée a une caractérisation :

La Bastille, imprenable il y a deux siècles, *ne résisterait pas aujourd'hui à une demi-heure de bombardement ;* — sûre désormais *de son pouvoir ;* — Puissante alors, faible aujourd'hui, *mais* toujours belle, *Venise...* ; — aveugle depuis la bataille de Verdun ; — impassible jusque-là ; — debout depuis près d'une heure, *elle éprouvait le besoin de se reposer.*

Les participes, en particulier, reçoivent fréquemment des compléments temporels : *La Prusse,* vaincue en 1806, humiliée pendant les années *qui suivirent, triompha en* 1814.

C — Mais c'est surtout à l'action énoncée dans le verbe que sont attachées les circonstances de temps : *Il* arrive aujourd'hui ; — *il est* arrivé hier.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de la date. Qu'il s'agisse d'histoire ou d'affaires, d'une entrevue, d'un rendez-vous, d'une échéance, la question de temps domine tout. La vie, de la naissance à la mort, se divise en périodes, et finalement se résume en quelques dates principales, heureuses ou malheureuses. Un jugement, une pensée, un vœu, changent de caractère, suivant qu'on les situe à un autre endroit de la durée, qu'on y attache ou non une notion temporelle. Comparez : *ceci est impossible* et : *actuellement ceci est impossible ; — si seulement il était là* et : *si seulement il avait été là ! — cet enfant réussira* et : *cet enfant a réussi.* La question de la responsabilité du cataclysme qui vient de désoler le monde ne sera résolue que quand on sera définitivement fixé sur l'heure de certains actes.

Les actions considérées par rapport au temps. — Pour comprendre comment les actions sont présentées dans le temps par la langue,

(1) Nous dirons pour plus de brièveté *actions.* Il s'agit aussi bien des *états.*

il faut considérer que, par rapport au temps, les actions peuvent se classer en diverses catégories :

A — Actions instantanées. — *Il* **meurt** ; — *l'étincelle* **jaillit** ; — *voilà les perdrix qui* **se posent** ; — *la jeune fille* **expira.**

Nous les nommerons *actions-points*, nous les figurerons par un point.

B — Actions limitées. — Ce sont celles dont la durée, quelle qu'elle puisse être, est comprise entre des limites : *Il* **fait** *sa promenade habituelle* ; — *la cuisinière* **épluche** *ses pommes de terre* ; — *les droits féodaux* **ont été abolis** *dans la nuit du 4 août.*

Nous les nommerons *actions-limitées* nous les représenterons par une ligne bornée : ——

C — Actions illimitées. — Elles n'ont ni commencement ni fin : *Cet écrivain* **a** *un style très agréable ; cette personne* **est** *fort jolie.*

Nous les appellerons *actions illimitées*, nous les représenterons par une ligne non bornée : ——

D — Actions partiellement limitées. — Entre les deux catégories précédentes se placent :

1° les actions qui ont un commencement : *La Révolution de* 1789, *malgré des arrêts et des reculs*, **continue** *depuis un siècle et demi* ; — *cette année, votre enfant* **est** *réellement en progrès.* Nous les appellerons *partiellement limitées :* nous les figurerons par une ligne bornée au point de départ : ⊢ —

2° des actions qui ont une fin : *L'humanité* **a cherché** *ses principes essentiels jusqu'à la Révolution de* 89.

Nous appellerons aussi ces actions *partiellement limitées* ; nous les figurerons par une ligne limitée au point d'arrivée : —⊣

Il ne serait pas exact de classer les verbes eux-mêmes en verbes-points et en verbes-lignes, ainsi qu'on le fait quelquefois. Un même verbe peut signifier tour à tour une action-point ou une action-ligne : **je tourne** *la page* ; — *l'ouvrier* **tourne** *un pied de table* ; — *la terre* **tourne.**

Le contexte modifie à cet égard le caractère d'une action. On le sent tout de suite en comparant : *elle* **s'est éteinte brusquement** à : *elle* **s'est éteinte petit à petit.** Il semble *qu'apercevoir* signifie une action-point. On dira cependant fort bien : **J'aperçus longtemps** *sa main qui agitait un mouchoir blanc.* Ce sont naturellement les expressions de durée qui jouent dans ces modifications le rôle principal, nous y reviendrons. Mais toutes sortes d'autres compléments ont le même effet. Soit la phrase : *Que fais-tu* **en ce moment ?** *Je* **sème** *mon blé.* Il s'agit d'une action limitée. Soit au contraire la phrase : *Je* **sème** *mon blé* **en mars,** il s'agit d'une action qui se répète d'une façon indéfinie, donc illimitée. Comparons : *Madame* **s'habille,** action à durée limitée, à : *Madame* **s'habille bien,** action à durée illimitée. C'est l'addition

d'un complément de manière qui a fait le changement. On obtiendrait le même résultat en ajoutant un complément de lieu : *Madame* **s'habille chez X.**

Figuration. — Afin de faciliter l'intelligence des observations relatives au temps, on peut représenter la ligne du temps par une ligne indéfinie $x\ y$ où le mouvement venant de P (passé) va vers la direction F (futur). O marque le moment où l'on parle, P, le passé, F, le futur.

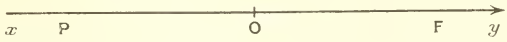

On arrive ainsi à représenter assez clairement aux yeux la situation d'une action quelconque, point ou ligne, dans le temps. On peut diviser, en effet, suivant le cas, la ligne en portions marquant les minutes, les heures, les jours, les mois, les années. Supposons qu'il s'agisse de figurer la phrase : *Pierre* **est venu me voir avant-hier,** *il n'a pas pu rester,* **il est reparti le soir.**

Le point O représentant le moment où l'on parle, je représente sur la ligne $x\ y$, en partant de O, la journée d'hier par le segment OA, la journée d'avant-hier par le segment AB. L'action commence après B en C, et se termine avant A en D, puisqu'elle a été contenue tout entière dans la journée BA.

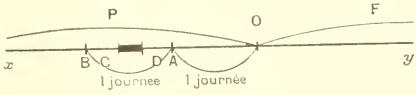

Je pourrais, en divisant AB en 24 segments égaux, représentant chacun une heure, arriver à plus de précision et marquer les heures. Ainsi dans tous les cas.

Voici la figure de : *Pierre est arrivé avant-hier à midi, il est reparti hier à la même heure.*

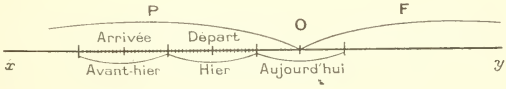

CHAPITRE III

DATES ET ASPECTS

Étant donné ce que nous venons de dire, le temps ne peut être complètement indiqué que si on exprime, d'une part, à quel moment se rapporte l'action, d'autre part, à quel point de son développement elle en est à ce moment. Voici un fait : Un déjeuner aura lieu en Octobre, il suffira de dire : *Je* **déjeunerai** *avec lui* **en Octobre ;** ou bien, dans le cas où une précision rigoureuse est nécessaire : *Je* **déjeunerai** *avec lui* **le 26 Octobre.** Il n'y a en effet qu'un déjeuner par jour.

Mais fort souvent, il ne suffit pas d'une date. Supposons qu'on donne rendez-vous à quelqu'un qui vous a présenté un manuscrit : *Revenez lundi, je* **l'aurai lu,** *nous en causerons.* Ce qu'on veut lui marquer par *je l'aurai lu*, c'est que ce jour-là la lecture sera terminée, le fait accompli. L'action se présentera sous l'aspect d'une action accomplie.

Sans avoir l'importance qu'elle a dans d'autres langues, l'indication de l'*aspect* contribue en français, avec l'indication de la *date*, à l'expression du temps.

Dates absolues. — Dates relatives. — La date peut être donnée par rapport au moment où l'on parle, c'est la *date absolue*.

Il a composé hier.

Il composera demain.

Il compose aujourd'hui.

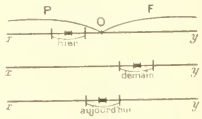

Au contraire la date peut être donnée par rapport à un autre fait, c'est alors une *date relative*. On raconte une course de bicyclistes : *Bernard est arrivé à Melun une heure après que Jandin avait passé.*

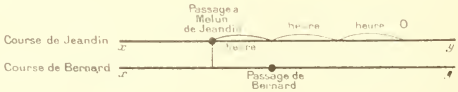

Une autre observation est nécessaire. Il est rare que la date donnée coïncide parfaitement et complètement avec l'action. Celle-ci se place à un endroit, point ou ligne, du temps indiqué par la date, rien de plus. Je suppose qu'on dise : *on l'a opéré* **hier.** Le temps de l'opération se place *dans la durée de la journée d'hier*, à une heure qui n'est pas précisée. La date donnée : *hier*, contient la période de temps où a eu lieu l'opération, elle ne coïncide pas avec elle.

CHAPITRE IV

LES LIMITES DE TEMPS

On limite souvent la durée où se placent les actions, soit qu'on en marque le point de départ, soit qu'on en marque le terme final. *Je sais cela* **depuis deux jours ;** — *j'y resterai* **jusqu'à mardi.**

Les actions encloses dans les durées ainsi limitées peuvent être de toute espèce, ce sont d'abord des points ou des lignes limitées :

Depuis son retour *d'Athènes*, **je l'ai vu deux fois.**

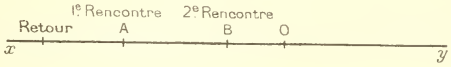

Autre exemple. Le médecin annonce : *Il* **aura encore quelques poussées de fièvre jusqu'à sa complète guérison.**

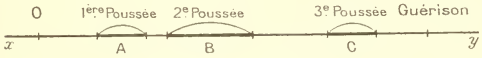

Cf. **A partir de ce jour-là,** *quand Jack n'était plus à la maison...* **on pouvait dire** *à coup sûr :* « **Il est chez les Rivals** » (A. DAUD., *Jack*, 244) ; — *Vous ayant retrouvée veuve, libre, pleine de séductions, je vous ai tout de suite désirée et j'ai tout de suite espéré devenir votre mari.* **Voici près d'un an que je vous sollicite,** *et que* **vous me faites souffrir** (HERV., *Cours fl.*, I, 15).

Les actions situées dans ces durées peuvent être des actions-points, des actions limitées ou des actions partiellement limitées : **Depuis** *le 4 Septembre* 1870, *la forme du gouvernement en France* **est** *la forme républicaine.*

Moyens de marquer les limites de début. — 1° COMPLÉMENTS PRÉPOSITIONNELS. **Dès** ET **depuis.** — Les deux prépositions les plus usitées sont *dès* et *depuis : Il travaillait* **dès l'aube ;** — *j'y suis* **depuis cinq jours ;** — *Laveuses qui,* **dès l'heure** *où l'Orient se dore, Chantez, battant du linge aux fontaines d'Andorre* (V. H., *Lég.*, P. r. de Gal.) ; — **Depuis trois ans entiers,** *qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait Qui ne promette à Rome un empereur parfait ?* (RAC., *Brit.*, 25).

Dès ET **depuis** DANS L'ANCIENNE LANGUE. — Autrefois *dès* se trouvait souvent employé là où nous employons *depuis*. On le rencontre assez fréquemment avec *jusque* marquant le terme final : **Dès** *l'enfance* **jusques** *à l'aage plus avancé* (CAMUS, *Homel. dom.*, 64). A l'époque de Malherbe, il a cédé à *depuis* (MALH., IV, 251 ; cf. H. L., III, 646). *Dès* pour *depuis* est impropre, dit Oudin, surtout quand *jusque* suit : *Vous feriez cela* **dès** *le soir* **jusqu'au matin** (*Gr.*, 270).

EMPLOI ACTUEL. — Aujourd'hui, il n'est plus d'usage de se servir de *dès* quand le terme final est marqué. Mais ailleurs *dès* continue à marquer le point de départ dans le futur ou le passé ; *depuis* ne se dit que du passé : **dès** *qu'il a paru*, **dès** *qu'il paraîtra*, non : **depuis** *qu'il paraîtra*.

De plus, même dans le passé, on n'emploie pas indifféremment *dès* et *depuis*. Le premier marque que l'action dont on parle s'est produite sitôt que la portion de la durée qui est indiquée dans le complément avec *dès* a commencé : il marque coïncidence : *il s'est levé* **dès l'aurore ;** — **dès son baccalauréat passé,** *il s'est engagé*.

Si je dis, *il a passé son baccalauréat en août :* **depuis lors** *il a fait bien des choses*, je parle d'actions situées sur la ligne qui commence à *depuis*, mais ces actions ne se placent pas nécessairement au point de départ.

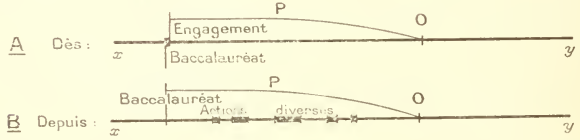

Les actions situées dans la durée passée, limitée par *dès*, doivent être au passé ; celles qui sont situées dans la durée limitée par *depuis*, peuvent être au présent : **depuis** *son baccalauréat il ne* **fait** *que des sottises*.

Il en résulte qu'on dira : *La course a commencé le* 13. **Dès dix heures,** *X était premier ;* et : **Depuis le 13 à dix heures,** *X est premier*, non : **dès le 13.** Cf. **Depuis cinq ans entiers** *chaque jour je la vois, Et crois toujours la voir pour la première fois* (RACINE, *Bér.*, 515).

Ajoutons que *depuis* s'emploie adverbialement : *Soit ! N'y pensons plus, dit-elle.* **Depuis,** *j'y pense toujours* (V. H., *Cont.*, I, XIX) (1).

EXPRESSIONS TIRÉES DE **dès** ET **depuis.** — *Dès* a contribué à former toutes sortes d'expressions : *dès auparavant : quantité de meubles et de nippes de conséquence, qu'il lui avoit donnés* **dès auparavant** (LAFONT., IX, 234, *Let.*). Nous ne le dirions plus aujourd'hui. Mais on trouve encore *dès avant : La*

(1) Jusque dans Corneille on trouve l'expression aujourd'hui vieillie, *du depuis* : *Votre âme* **du depuis** *ailleurs s'est engagée* (*Ment.*, 1701, var., 1).

double pensée politique de Mirabeau, **dès avant** *l'ouverture des États-Généraux était tout entière dans ces deux mots* (Ste BEUVE, *Lundis*, IV, 81).

DÈS LORS. DÈS L'HEURE. — Le second était encore classique : *Je me fusse* **dès l'heure**, *soulagé l'esprit* (LA ROCHEF., II, 448). Nous disons plutôt *dès lors. Désormais* a une origine analogue, que révèle la forme archaïque *dès ores mais* (dès maintenant plus) : *Sa vie est* **des or mes** *honteuse* (CHREST., *Chev. Charr.*, G.). Les éléments sont soudés depuis longtemps : *On portera le joug* **désormais** *sans se plaindre* (CORN., *Cin.*, 1758) (1).

Depuis entre aussi dans une foule de locutions : *depuis peu, depuis toujours.* Le XVIIe s. employait *depuis naguère*, dans le sens de *depuis peu : et que* **depuis naguère** *Tous deux s'étoient entre-donné la foi* (LA FONT., II, p. 308, *Cont.*).

On dit aujourd'hui : *depuis longtemps, depuis le temps : Il aurait vraiment pu venir* **depuis le temps.**

Dès et *depuis* ont formé également des locutions conjonctives : *dès que, depuis que*, dont l'emploi correspond à celui des prépositions : *Je paierai* **dès que** *je le pourrai ;* — **depuis que** *j'ai appris ce malheur, je n'ai pas fermé l'œil ;* — **depuis le temps que** *vous me promettez votre intervention !* Les propositions ainsi construites ont remplacé le tour encore classique qui permettait de faire suivre *dès* et *depuis* d'infinitifs : **Depuis avoir connu** *feu Monsieur votre père, j'ai voyagé par tout le monde* (MOL., *B. G.*, IV, 3).

DE. — Le point de départ est aussi marqué par *de :* **De ce jour-là**, *il ne m'a plus salué ;* — *il est aveugle* **de naissance ;** — **Du jour** *où je vous vis, ma vie encor bien sombre, Se dora* (V. H., *Mar. de Lorm.*, I, 2).

Nous employons ce *de* dans diverses expressions : *de longue main, de longue date.* Mais nous ne dirions plus : *Instruit qu'il est* **de jeunesse** (BRÉBŒUF, *Luc. trav.*, 131) ; ni : *Enfant, qui l'as connu* **du ventre maternel** (CORN., *Cant. de Zach.*, 34).

De a formé *dorénavant* (de maintenant en avant), qui signifie *à partir de maintenant.* Les éléments composants sont restés longtemps distincts : **D'ore en avant** *serons-nous compeignon* (*Ronc.*, 110, L.). *Nostre meseomple ne pourroit* **d'ores en avant** *exceder vingt et quatre heures* (MONTAIGNE, IV, 177, L.). Au XVIIe s., la forme moderne composée : *dorénavant* est seule en usage : *Qu'ils soient* **dorénavant** *ton unique entretien* (CORN., *Hor.*, 1277) ; — *Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince,* **dorénavant** *je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte* (BOSSUET, *Condé*) (2).

---

(1) *Désormais que* s'employait autrefois dans le sens de *maintenant que.* On le trouve encore dans La Fontaine : **Désormais que** *ma Muse, aussi bien que mes jours, Touche de son déclin l'inévitable cours* (*Dise. à Mme de la Sablière*).

(2) C'est par plaisanterie que Molière place l'adverbe sous sa forme archaïque dans la bouche de Thomas Diafoirus : *Et comme les naturalistes remarquent que la fleur nommée héliotrope tourne sans cesse vers cet astre du jour, aussi mon cœur* **dores-en-avant** *tournera-t-il toujours vers les astres resplendissants de vos yeux adorables* (*Mal. Im.*, II, 5).

A PARTIR DE. — A DATER DE. — On se sert aussi de compléments introduits par ces locutions : *Les inscriptions auront lieu* **à partir de jeudi :** — *Elle lui rendit son salut de bonne grâce, et,* **à compter de ce moment,** *ils prirent l'habitude de se souhaiter ainsi le bonjour* (MUSS., *Fréd. et Bern.*, chap. I).

PROPOSITIONS. — On affirme par une proposition exprès qu'un espace de temps, déterminé ou non, s'est écoulé depuis le début de l'action : **Il y a cinq ans que** *je le connais :* — **il y a longtemps que** *j'habite Paris.* Et cela revient à: *je le connais* **depuis cinq ans.**

Moyens de marquer le terme final. — On se sert surtout de JUSQUE, JUSQU'A. *Mon père est absent* **jusqu'à demain ;** — *je t'ai attendu dimanche* **jusqu'à deux heures.**

Jusqu'à ce que. — On construit les propositions avec: *jusqu'à ce que, jusqu'à tant que : Oui, oui, vous acceptez cette charge* **jusqu'à ce que** *vous en ayez assez !*

POUR. — On dit aussi *pour*, qui marque la durée au bout de laquelle est le terme final : *Mr. de Couaën est sorti* **pour tout le soir...** (Ste BEUVE, *Volup.*, 53) : — *Paul... s'endormit* **pour deux heures** (A. DAUDET, *Imm.*, 73).

EN ATTENDANT QUE. — *Je le soigne,* **en attendant qu'il me soigne** *à son tour.*

LA LIMITE EST A L'INFINI. — Si la limite est à l'infini, on se sert de *à*, de *pour*, suivi du mot *jamais : à jamais, pour jamais : Je n'écoute plus rien ; et* **pour jamais,** *adieu !* (RAC., *Bérén.*, 1110) ; — *Vous avez apaisé ma tristesse inféconde, Et dans mon cœur aussi vous chantez* **à jamais !** (LEC. DE LISLE, *Po. Ant.*, NOX).

Il est remarquable qu'on puisse tout aussi bien se servir de *toujours : je l'ai quittée* **pour toujours ;** — *exclu* **à toujours** *de toutes les Facultés de la République.*

Entre, dans l'intervalle. — La portion de durée comprise entre deux dates données se marque de diverses manières : **entre** *cinq et sept*, **de** *cinq* **à** *sept* (Cf. *d'ici là, d'ici demain*).

La limite est dépassée. — Quand une action-ligne non seulement atteint un point, mais le dépasse, on se sert pour le marquer de *encore : A huit heures les pompiers furent maîtres du feu, mais l'incendie dura* **encore** *toute la nuit.*

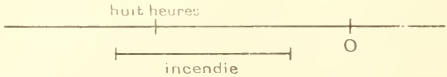

Quand l'action atteint un point, on a le choix entre *encore* et *toujours : la révolte dure* **encore, toujours ;** — *j'ai beau attendre, elle ne vient* **toujours** *pas.*

S'il s'agit d'une action dont le début a précédé le temps dont on parle, on se sert de *déjà : le 4 Septembre* 1870, *avant qu'elle fut proclamée à l'Hôtel de Ville, la République* **existait déjà** *virtuellement.*

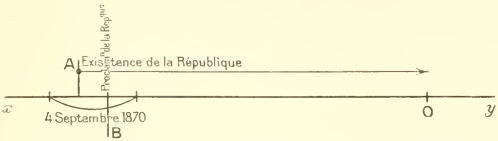

Ce n'est pas bien entendu le seul sens de ce mot *déjà*, un des plus usités de la langue.

Le vieux français usait de *ja : Sire cumpainz,* **ja** *est morz Engeliers* (*Rol.*, 1503). Ce mot a vécu jusqu'au commencement du XVIIe s., où il fut considéré comme paysan (H. L., III, 359). Depuis lors, il est remplacé par son composé : *il est* **déjà** *huit heures ; — les querelles ont* **déjà** *commencé* (1).

(1) *Ja déjà* n'a pas eu de succès, mais on dit d'ores et déjà.

CHAPITRE V

MOYENS D'EXPRESSION DES DATES

Questions concernant les dates de l'action. — Pour demander à quel moment s'est passée une action, on se sert de diverses formules : *quand, quand est-ce, pour quand, depuis quand, quel jour, à quel moment, en quelle année?* etc.... suivant le cas. Pour répondre à ces questions, les moyens sont très divers, les uns intrinsèques, les autres extrinsèques.

Moyens intrinsèques. — Formes du verbe. — Généralement, on considère que le verbe suffit à marquer le temps grâce aux formes verbales. Cela n'est vrai qu'en gros. Quoiqu'il y ait un « infinitif présent » et un « infinitif passé », un « participe présent » et un « participe passé », le plus souvent ces formes n'ont aucune valeur temporelle, et le temps de la phrase est marqué ailleurs.

Infinitif. — Pour se rendre compte de la variété extrême des temps marqués par l'infinitif dit « présent », ou plus exactement des temps auxquels il est appliqué, il suffit de considérer le tableau ci-dessous.

Il doit Il devait Il devrait Il avait dû Il aurait dû	venir ·	
C'est Ce sera C'était	à sa conscience	à l'éclairer.

Une phrase peut servir à elle seule d'exemple : *Vous voyez qu'il faut* **me retirer** (fut.), *que je ne puis* **demeurer** *plus longtemps ici* (fut.) ; *en venant, je ne croyais pas me* **trouver** *en votre présence* (fut. dans le passé)... *Je n'aurais pas dû* **rester** (passé), *vous n'auriez pas appris ce que je ne voulais* **dire** *qu'à M. de Verneuil* (fut. dans le passé). *Pardonnez-moi. Laissez-moi* **partir** (fut.) (Faure, *Un j. de fête*, sc. 3).

Participe présent et gérondif. — De même, avec un participe présent, on dira : *l'enfant était resté,* **regardant** *le lit vide*, et c'est le passé. *L'enfant est là,* **regardant** *le lit vide*, et c'est le présent. Comparez avec un gérondif : *j'ai dit souvent* **en le lisant**, *je dis souvent* **en le lisant**.

Les formes composées : *ayant augmenté, devant augmenter*, marquent un temps relatif.

Participe passé.— Le participe dit « passé » a si peu une valeur temporelle fixe que l'étiquette qui porte *vendu* peut avoir deux significations bien distinctes. On la met sur un tableau du Salon. C'est la mention qu'il a été acquis déjà par quelque amateur. La chose a eu lieu. Ailleurs : *marchandise vendue au prix coûtant*, signifie *qui se vend, qu'on vendra* à ce prix au client, s'il s'en présente. *Assis* présente les valeurs temporelles les plus diverses, suivant qu'on dit :

Assis *dans un fauteuil, je lisais :*
» » *je lis :*
» » *je lirai* (1).

Il faut bien constater aussi qu'on n'éprouve pas toujours le besoin de spécifier expressément la date d'une action. L'action se trouve par le contexte placée avec assez de netteté dans le présent, le futur, etc. Et dès lors on se servira pour l'exprimer, d'une forme non temporelle : *Que* **faire ?** *Comment la* **prévenir ?** sont des futurs, si je viens de dire : *je suis bien embarrassé !* Mais il n'en est pas de même, si je viens de dire : *j'étais bien embarrassé.* Les infinitifs se rapportent alors au passé.

Formes temporelles simples et composées du verbe. — Dans les formes temporelles elles-mêmes, il y a lieu de distinguer entre les simples et les composées. Les simples ont en général une valeur temporelle plus fixe et plus nette. D'abord en a. f., pendant que les formes passaient à l'état de composés, et se constituaient réellement, le sens variait et la valeur temporelle était souvent simplement dans l'auxiliaire. Aujourd'hui encore, il y a incertitude dans bien des cas. Soit la phrase : *la maison* **est vendue.** Il ne s'agit pas là d'une action qui se fait, mais d'une action terminée. Le « présent » marque qu'au moment où l'on parle, elle est finie. La vente a eu lieu. On en présente le résultat. Ce n'est pas du tout le sens de la même forme dans une phrase comme : *cette maison* **est habitée** *par des gens tranquilles.* Même à l'actif, on retrouve de ces doubles valeurs : *ils* **ont vécu** *heureux*, est un passé ordinaire. Si, au contraire, je dis : *il n'est plus question d'elle, elle* **a vécu,** je signifie qu'elle est morte. Je considère seulement le résultat, l'aboutissement.

Ces réserves faites, on peut dire que les formes verbales placent l'action dans une portion du temps, souvent même en indiquant quel est à ce moment-là son développement, elles marquent donc date et aspect.

---

(1) Dans quelques cas, il peut avoir une valeur de passé ; on dirait encore très bien : *Et* **monté** *sur le faîte, il aspire à descendre.* Il faut toutefois prendre garde que *monté* peut aussi bien exprimer l'état que l'action ; il correspond à : *quand il est monté* comme à : *après qu'il a monté.* C'est un parfait aussi bien qu'un passé,

C'est de là que viennent les constructions des verbes d'action-point et ligne limitée avec *à peine, sitôt* : **Sitôt arrivé,** *il a voulu repartir ;* — **à peine sorti,** *il a demandé à rentrer.* Mais ces participes ne marquent pas un passé absolu ; on peut transporter la phrase dans le futur. Ce sont des temps relatifs.

Moyens extrinsèques.— Toutes les formes de compléments que nous avons déjà vues employées à d'autres usages servent aux indications de temps : adjectifs, noms, adverbes, compléments, prépositionnels ou non, propositions conjonctives, conjonctionnelles, ou de construction directe : *L'épuisement* **actuel** *du Trésor ; — les querelles* **d'hier** ; — *il m'a quitté* **à huit heures** ; — *je l'ai revu* **tous les jours** ; — *l'éclipse* **qui suivit** ; — *une intervention* **quand le malade est si faible...** ; — *j'y suis allé,* **il y a trois semaines.**

Adverbes à valeur générale. — De plus en plus, dans le monde moderne, l'habitude des calculs mathématiques amène des précisions dans le langage. L'usage des montres portatives y a également contribué. Des expressions telles que : « *aux foins* », « *au temps des cerises* », ont cédé la place aux dates du calendrier. On laïcise aussi : au lieu de se reporter aux fêtes des saints, on donne des mois et des jours: *le* 23 *avril* et non plus : *à la* St *Georges : le* 24 *juin*, et non plus : *à la* St *Jean. Le soir, le matin, au soleil couchant* resteront toujours d'usage, mais en concurrence avec des indications telles que : *à* 4 *h., à* 17 *h.* 25. Nous verrons, à propos des portions de la durée auxquelles ils se rapportent, les divers adverbes de temps. Quelques-uns ont une valeur générale.

Alors. — *Quand tout est fini et que nous ne savons plus que faire de notre loisir,* **alors** *nous consacrons à quelques pratiques languissantes de religion ces moments de rebut* (mass., *Car., Emploi du temps*, L.).

Bientôt. — (Cf. *tôt*). *Sans moi, vous passeriez* **bientôt** *sous d'autres lois. Et vous auriez* **bientôt** *vos ennemis pour rois* (corn., *Cid*, 199) ; — *Elle a feint de passer chez la triste Octavie. Mais* **bientôt** *elle a pris des chemins écartés* (rac., *Brit.*, 1724).

Toujours. — (qui a remplacé le vieux *tousdis*) : *Hé quoi ? souffrir* **toujours** *un tourment qu'elle ignore ?* **Toujours** *verser des pleurs qu'il faut que je dévore ?* (rac., *Bérén.*, 35) : — *Je l'ai voulu sans doute. Et je le veux* **toujours,** *quelque prix qu'il m'en coûte* (Id., *Baj.*, 833).

Jamais. — *Vit-on* **jamais** *en deux hommes* (Condé et Turenne) *les mêmes vertus avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires ?* (boss., *Condé*) ; — **Jamais** *on ne vaincra les Romains que dans Rome* (rac., *Mithr.*, 836) (1).

---

(1) Au lieu de *jamais*, l'a. f. se servait de *onc, onques*, qui a vécu jusqu'au XVIIe s. : *Que nulle sorte de péril Ne lui pût* **oncques** *faire brèche* (Malh., *Poés.*, xii, 177, var.) ; — **Onc,** *il ne fut une plus forte dupe Que ce vieillard* (La Font., iii, 89, *Cout.*, note 3). Cf. : *Il eut, en ce temps-là, mille vassaux en trousse, Serfs et soudards, bandits de la plaine et du Rhin, Son cri de guerre étant : Sus !* **Oncques** *ne rebrousse !* (Lec. de Lisle, *Po. trag.*, Lévr. de Mag., 113).

Compléments. — 1° Compléments sans préposition. — Les compléments sans préposition sont très communs dans l'expression du temps : **ce matin** ; — *j'ai mal* **la nuit** ; — **un jour** *il m'a écrit* ; — *j'y étais allé* **la veille** ; — *j'y serai* **le lendemain** ; — **le 8 décembre** *il y a grande fête à Lyon.*

2° Compléments prépositionnels. — On construit les compléments de temps avec diverses prépositions.

A : **à** *dix heures* ; — **au** *lever* : — **Aux** *journées fatales*, **aux** *journées d'insurrection et d'émeute... elle essuie l'outrage avec fierté, avec noblesse* (Ste Beuve, *Lundis*, iv, 259) ; — *Naguère*, **aux jours d'orgie** *où l'homme joyeux brille, Et croit peu* (v. h., *Chât.*, Au mom. d. rent. en France).

De — **de** *nos jours* ; — **de** *tout temps* ; — **de** *bonne heure.*

Sur, vers — **Sur** *les dix heures* ; — **vers** *la mi-juin.*

Dans — *Je m'y mettrai* **dans** *huit jours.*

Par — L'emploi de cette préposition a été très général jusqu'au XVIIe s. : *ce fut* **par** *un lundi* (*Berte*, 1266, G. ; h. l., ii, 477). On s'en sert encore : *C'était, il m'en souvient*, **par** *une nuit d'automne* (muss., *Nuit d'Oct.*).

En, durant, pendant. — Quand une action se place au cours d'une période, nous nous servons beaucoup de *en* : **en** *été*, **en** *automne*. Nous avons aussi *durant* et *pendant*. On a voulu les distinguer. Théoriquement *durant* s'emploierait seulement avec une indication précise de la durée : **Durant** *trois heures, ils se battirent comme des lions* ; — *Quatre heures* **durant**... Mais on dit fort bien : **durant** *une partie de la nuit.* Il suffit, pour qu'on puisse employer *durant* que les limites de l'action coïncident avec la durée exprimée : **durant une infinité de siècles,** *la Terre a existé sans l'homme.*

Sous. — Les règnes et gouvernements constituent des époques : d'où l'emploi de *sous* : **sous** *le Consulat* : — **sous** *Louis-Philippe.*

Il faut ajouter diverses locutions : *au temps de, au moment de, au cours de.*

La date peut être indiquée comme comprise entre deux limites : *d'ici à huit jours, d'ici à peu de temps* : **d'hoi cest jur en un meis** (*Rol.*, 2751) ; — *il faudra d'ailleurs*, **d'ici à peu** *de temps, que je retourne à Besançon* (muss., *Fréd. et Bern.*, ch. v). Cf. *dans l'intervalle.*

L'addition des compléments de temps précise les dates marquées par le verbe, dont les formes spéciales vont être étudiées plus loin.

CHAPITRE VI

MOYENS D'EXPRESSION DES ASPECTS

Entrée dans l'action. — Nous n'avons point de forme spéciale du verbe qui indique que l'action commence, qu'on entre dans l'état (1). Nous nous servons de périphrases telles que : *se mettre à, commencer à*. Le XVIIe s. disait *prendre le train de*, qui signifiait à peu près *tourner à, se disposer à, menacer de : Ses malheurs* **prennent le train** *de ne finir jamais* (SÉV., *Lett.*, DCCCC).

Durée de l'action. — Une observation préalable est nécessaire. L'action qui se prolonge peut être continue ou discontinue. Autrement dit *elle dure* ou *elle se répète*.

MOYENS INTRINSÈQUES DE MARQUER CET ASPECT. — L'idée de continuation est quelquefois introduite dans le verbe lui-même, au moyen du préfixe *pour :* **pour***suivre*, **pour***chasser*.

Mais en général les verbes et les formes verbales servent indifféremment aux actions ordinaires et aux actions qu'on présente sous l'aspect duratif ou itératif : **il a crié** s'emploie pour un seul cri comme pour : **il a crié deux heures durant.**

De même pour la répétition. On peut dire, en racontant un enterrement : *on* **descend** *le cercueil, le prêtre* **dit les prières,** etc... Les mêmes formes s'emploient, quand il s'agit de ce qui se passe à la mort de chaque homme. Le poète a écrit : *Puis, rien. La terre* **s'ouvre,** *un peu* **de chair** *y* **tombe ;** *Et l'herbe de l'oubli, cachant bientôt la tombe, Sur tant de vanité* **croît** *éternellement* (LEC. DE LISLE, *Po. barb.*, Le Vent fr.).

PÉRIPHRASES DURATIVES. — Mais il existe des formes qui ont une valeur durative. En a. f., on se servait de *être* avec un participe présent. *Si l'orrat Carles, ki* **est** *as porz* **passanz** (*Rol.*, 1703). Cette forme n'a pas atteint le développement qu'elle a pris en anglais. Elle y a tendu. Perdant son sens primitif (2), elle en arrivait à se substituer à de simples présents. Desportes écrivait : *Sans qui rien ici-bas ne peut* **être naissant.** Sévèrement blâmée par Malherbe et ensuite par Balzac, elle disparut au seuil de l'âge classique.

---

(1) C'est par abus étymologique qu'on parle d'une conjugaison inchoative. Elle l'était en latin, elle ne l'a jamais été en français : *pourrir* n'est pas plus inchoatif que *obéir*.

(2) Déjà dans *Rol.*, 1173 : *Par Deu vus* **pri que ne seiez fuyant.** (Cf. H. L., III, 336, et BRUNOT, *Doctr.*, 116).

Nous usons en place de diverses périphrases de durée, *être en train de, être à, être après : Je* **suis en train de** *corriger les épreuves ; — Madame* **est à** *s'habiller ; — Que pouvez-vous donc donner pour règle à ce grand nombre d'ignorans ? la multitude ? Qu'ils voyent croistre tous les jours,* **et en train de** *se grossir beaucoup davantage?* (BOSS., *Avert. aux Prot.*, VI°, 3e part., §47) ; — *Je* **suis après à** *m'équiper* (MOL., *Fourb.*, II, 5) (1).

MOYENS EXTRINSÈQUES. — Pour marquer longueur ou brièveté, on se sert :

1° DES ADVERBES ET LOCUTIONS ADVERBIALES : *longtemps* et *longuement*, qui ont été enfin distingués ; *brièvement, rapidement* (2).

2° DES COMPLÉMENTS : *en quelques jours, minutes, mois ; — en un clin d'œil, en rien de temps : Damon, le raisonneur, qui m'a, ne vous déplaise,* **Une heure,** *au grand soleil, tenu hors de ma chaise* (MOL., *Mis.*, 577) ; — *Les chagrins qu'il me cause M'occuperont assez* **tout le temps qu'***il repose* (RAC., *Brit.*, 7).

Aspect de progression. — L'action peut être considérée dans sa progression. La langue possède pour l'expression de cet aspect une forme spéciale : elle emploie le verbe *aller* avec le participe présent ou le gérondif : *les vivres* **vont augmentant** *de prix chaque jour ; — le mur* **va s'écroulant.**

Cette forme verbale a failli mourir en même temps que la périphrase faite du verbe *être*. Elle avait à peu près le même sens en a. f. : *Car prenez fame,* **n'alez plus atandant** (*Aymer. de N.*, 1336 ; H. L., III, 337). Malgré Vaugelas, elle reprit vie, et fut sauvée dès la deuxième moitié du XVIIe s. Elle a joui de nos jours d'une véritable faveur. *Il faut convenir que les mœurs* **vont se dépravant** *de jour en jour* (V. H., *Dern. j. d'un Cond.*, 310) ; — *J'ai depuis hier un rhumatisme qui ne* **va** *qu'***en empirant** *d'heure en heure* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 88).

On insiste sur la progression à l'aide de compléments : *de jour en jour, de plus en plus : elle va s'affaiblissant* **d'heure en heure.**

Répétition. — Nous n'avons pas de formes d'itératif. Nous composons bien des verbes avec *re :* re*charger ; — il* re*dîna*. Mais nous prenons aussi constamment des verbes ordinaires pour exprimer des actions qui se répètent : *Je le crois bien ! vous les* **contrariez** *dès leur naissance* (ROUSSEAU, *Émile*, I, 1790, p. 15).

1° En certains cas, on se sert de la périphrase *ne faire que :* **Il ne fait que** *tousser : —* **il ne fait que** *gémir.*

---

(1) *En passe de*, avec certains verbes, signifie *être en train* de finir l'action : avec d'autres *être sur le point de la faire* : **être en passe** *de devenir académicien.*

(2) *Compendieusement* a eu une aventure curieuse. La longueur du mot l'a fait prendre à contre sens. Au lieu de *brièvement* il a signifié *longuement.*

2° On compte avec précision ou non, le nombre de fois que l'action a eu lieu : *Je l'ai vu* **deux fois, dix fois.**

Répétition périodique. On se sert des distributifs : *Chaque matin, chaque fois, tous les soirs, tous les ans : J'observe, comme vous, cent choses* **tous les jours,** *Qui pourroient mieux aller, prenant un autre cours* (mol., *Mis.*, 159). La langue courante dit : *chaque trois semaines, chaque cinq minutes.* Cf. **Le samedi, vers midi, dans la belle saison,** *vous n'obtiendrez pas pour un sou de marchandise chez ces braves industriels* (balz., *Grandet*, 4).

Habitude. — On se sert de *ordinairement, d'habitude, d'ordinaire, communément : il sort* **ordinairement** *à neuf heures.*

Rareté, fréquence. Pour marquer la rareté ou la fréquence, la langue possède divers adverbes ou locutions adverbiales, telles que *souvent, fréquemment* ; pour l'idée contraire on emploie : *rarement, de temps à autre, de loin en loin, parfois, des fois.*

Le nombre des mots servant à former des locutions de ce genre, si grand en a. f., s'est singulièrement réduit. On se sert surtout de *fois :* **Vingt fois** *sur le métier remettez votre ouvrage ; — je vous l'ai dit* **cent fois ; — Cent fois,** *depuis six mois que ton regard m'évite* (v. h., *Ruy Blas*, iii, 3).

A noter les expressions composées : *parfois, quelquefois, bien des fois, maintefois, souventes fois.* La dernière est vieillie comme *quantes fois :* elle était encore usuelle du temps de Malherbe. Le *des fois* de la langue populaire tend à pénétrer dans la langue écrite (1). Cf. *à diverses reprises, à de rares intervalles.*

De plus en plus, ici aussi, la multiplication des machines amène l'emploi des expressions mathématiques, telles que *tourner à 1200 tours*, etc.... Elles sont si fréquentes qu'on ne se donne plus la peine d'ajouter en combien de temps se font ces tours : heure, minute, etc. ?

Accomplissement. — Pendant longtemps, *rendre* suivi d'un participe présent ou d'un participe passé, comme il est aujourd'hui suivi d'un adjectif, signifiait mettre dans l'état marqué par le participe : **Rendre** *le cuidet o* **mort** *o* **recreant** (*Rol.*, 2733). Le tour fut blâmé et supprimé au cours du XVIIe s. (h. l., iii, 339). Il faisait encore bonne figure dans Malherbe : *Et* **rendra** *les desseins qu'ils feront pour lui nuire Aussitôt* **confondus** *comme* **délibérés** (*Poés.*, xviii, 53).

Soit à l'actif, soit au passif, on construisait le participe passé avec la périphrase *s'en aller*, pour exprimer que l'action était sur le point d'être accomplie : *mes foibles yeux, Dont les clartez* **s'en vont esteintes** (racan,

(1) **Des fois** *je m'en vais le soir,* **des fois** *je ne rentre pas* (v. h., *Mis.*, Marius, 1. 8, chap. iv).

Pseaumes, XVIII) ; — *le poulet* **s'en alloit cuit.** Le tour disparut au cours du XVIIe s. On dit aujourd'hui : *va, allait être cuit.* La même époque vit mourir aussi le tour fait du verbe *devenir* et du participe passé, qui avait un sens analogue : *A quel point ma vertu* **devient-elle réduite ?** Il s'agissait ici proprement d'une progression de l'action allant vers l'aboutissement.

Quant aux formes verbales qui marquent l'aspect accompli, nous en parlerons à propos de chacun des temps.

Mise en relief de la date ou de l'aspect. — On se sert des moyens ordinaires :

A) On commence la phrase par l'indication du temps : **A deux heures** *revue.*

B) On se sert de *c'est :* **C'est le 11 Novembre** 1918 *que la grande guerre a pris fin ;* — **c'est il y a huit jours** *qu'il fallait venir :* — **c'est en quelques heures** *que la maladie a pris ce caractère de gravité* (1).

De *voilà :* **Voilà huit ou dix jours** *pourtant que cette mauvaise émotion me revient en rêve* (G. SAND, *Elle et l.*, ch. II, 26).

C) On fait de l'indication de temps la phrase principale : **Il y a dix ans** *qu'il est parti* (2).

Il y a trente ans *que j'habite Paris ;* — *Et cependant* **voilà des siècles innombrables Que** *vous vous combattez sans pitié ni remords* (BAUDEL., *Fleurs*, L'homme et la mer) : — **Voilà six semaines** *que j'explore cette forêt dans tous les sens* (MAUR. BOUCHOR, *Th. pour les j. filles*, La Belle au Bois Dormant, 155). V. p. 457).

Durée illimitée. — On se sert de : **sans fin, sans cesse, sans trève, toujours :** *O pâles elkovans, troupe agile et sonore, Qui descendez* **sans trève** *et montez le courant !* (ED. GRENIER, *Prélude de l'Elkovan*, I, 77) : — *Vos mânes irrités volent à l'aventure Et, sans se consoler, volent, volent* **sans fin** (Id., *Ib.*, 78).

La langue populaire dit : *sans fin ni bout, sans fin ni cesse.*

On exprime l'idée contraire par divers compléments : *temporairement, momentanément, pour un temps, un moment, un instant, une minute.*

---

(1) **C'était la première fois de sa vie** *qu'il se faisait le serviteur de quelqu'un* (G. SAND, *Elle et l.*, ch. IV, 43).

(2) **J'ai mis trois semaines** *à me remettre* est, à tout prendre, une phrase du même ordre, où la durée de la convalescence forme la phrase principale. — Cf. **Stephen fut deux jours** *sans pouvoir sortir de sa chambre...* **Il se passa quelque temps** *sans que ni l'un ni l'autre voulût commencer* (A. KARR, *Tilleuls*, 19) ; —*Ces arbres-là* **sont très longtemps** *avant de produire* (DONN., *La Patr.*, II, 5).

TABLEAU SYNOPTIQUE DES FORMES TEMPORELLES DU VERBE ACTUELLEMENT EMPLOYÉES

Actif

	TEMPS ABSOLUS				
	PASSÉ		PRÉSENT	FUTUR	
	ORDINAIRE	RÉCENT		PROCHAIN	ORDINAIRE
A LA DATE DONNÉE — L'action est présentée comme se faisant	Le coup partit, deux perdrix tombèrent. Le train est arrivé en retard, il a attendu 20 minutes en gare de Lyon. Une minute après, le train partait.	J'arrive. Je viens d'arriver. Je ne fais que d'arriver. Il sort d'en prendre.	Il neige. Le fusil éclate. Les vitres volent en éclats. Le train part.	Je viens. Je vais partir. Je m'en vais vous dire. Il est sur le point de / pour partir.	Je partirai. Les fruits tomberont. On coupera le blé.
L'action est présentée comme durant, se répétant, progressant	Au Moyen Age, on chercha en vain la pierre philosophale. Les anciens ont cru la terre immobile. Sa renommée alla toujours grandissant. La puissance de la France est allée croissant jusqu'au XIXe siècle.		Cette fillette grandit. On sonne la cloche en cas d'incendie. Son mal va empirant.		Les générations béniront votre nom. Vous prendrez cette potion toutes les heures. Sa majorité ira grossissant à chaque élection.
L'action est présentée comme accomplie	Il eut vite expédié cette affaire. En un instant, il a eu expédié sa correspondance.		Le train est parti. Le malheureux a vécu (il est mort).	Je vais avoir résolu mon problème.	Je serai revenu à midi. J'aurai déjeuné pour 8 heures. J'aurai bientôt fait de le distinguer

Passif

		PASSÉ		PRÉSENT	FUTUR	
		ORDINAIRE	RÉCENT		PROCHAIN	ORDINAIRE
A LA DATE DONNÉE	L'action est présentée comme se faisant	La maison fut incendiée par la foudre. Le nouveau projet de loi se disenta le 6. Le voile du temple s'est déchiré. Le jeudi soir 2 nov., deux accords étaient signés ; le lendemain M. R. les apportait à Paris, le surlendemain la discussion se terminait par un vote favorable.	Un bulletin vient d'être publié. La succursale vient de s'ouvrir. Il sort à peine d'être condamné.	Tout à coup mon chapeau est enlevé par un coup de vent. Le verre se brise. Les tableaux de X... sont exposés au Salon d'automne.	Le traité va être signé. — est sur le point d' . . . . . Le traité est pour être signé.	Ce crime sera puni. Une dépêche sera envoyée à la famille. Cette application se fera très bien à la machine.
	L'action est présentée comme durant, se répétant, progressant	Longtemps notre pays fut appelé (s'appela) la Gaule. Les marais ont été comblés les uns après les autres. Les bénéfices se sont dissipés au fur et à mesure.		Le rocher est battu par les flots. Cela se chante sur l'air de Malbrough ; je me nomme Mathieu. La poudre est préparée avec du salpêtre, du soufre et du charbon. Les tableaux de Corot sont très recherchés. Beaucoup de crimes se commettent en état d'ivresse.		Le nouveau régime sera apprécié de tous. Le musée sera ouvert tous les dimanches, s'ouvrira tous les dimanches à 9 h.
	L'action est présentée comme accomplie	La maison a été vendue dès la première enchère. Le pré a été fauché avant midi. Son compte a été vite réglé.		Mon jardin est bêché. La pièce est jouée. Les rôles sont distribués. La soupe est servie. Il s'en moque, il est élu. Mon linge est fini de laver.	Hâtez-vous ! les billets vont être distribués (2 sens possibles).	Le résultat sera acquis ce soir. Une décision aura été prise pour la nuit.

CHAPITRE VII

LE PRÉSENT

L'idée d'une action présente est essentiellement exprimée par le présent : *il* **fait** *beau ; — on* **entend** *le canon ; — mon mari* **travaille** *à la Compagnie du Gaz.*

Pour parler d'une habitude, d'un usage, on met souvent le verbe au futur : *Les Tartares venant en course* **feront** *de trente à quarante lieues en une nuit, mettant un petit sac plein de paille attaché à la tête de leurs chevaux* (REGN., *Voyage de Pologne*).

Au subjonctif, le présent s'exprime par le temps dit « présent » : *je crains qu'il ne* **soit** *dans l'erreur.*

Il n'y a pas de présent de l'impératif ; on commande toujours pour l'avenir.

A l'éventuel, le présent s'exprime par le conditionnel simple : *S'il avait pris le train de 10 heures, il* **serait** *maintenant à Paris ; — je* **désirerais** *savoir ce que vaut ce chapeau ; — Loin de blâmer les pleurs que je vous vois répandre, Je crois faire beaucoup de m'en pouvoir défendre, Et* **céderois** *peut-être à de si rudes coups, Si je prenois ici même intérêt que vous* (CORN., *Hor.*, 951).

Nous avons vu qu'à l'infinitif ou au participe, c'est le verbe principal qui marque le temps : *je vous trouve* **essayant** *sur elle un rapt infâme ; — je voudrais bien* **être** *à cent lieues d'ici !*

Cependant, à l'infinitif, le sens du présent est parfois sensible dans la forme simple : *être* s'oppose à *avoir été.*

Les compléments de présent. — La langue avait hérité de divers adverbes : *or, ores*, qui a vécu jusqu'au seuil de l'âge moderne (H. L., III, 364) : **Or** *est li jurz que l's estuvrat murir* (*Rol.*, 1242. Voici le jour où il leur faudra mourir). *Hui* a été condamné à la même époque ; il est remplacé par son composé *aujourd'hui*, lui-même menacé dans le peuple par un surcomposé : *au jour d'aujourd'hui*. Nous usons aussi de *maintenant*, qui remonte très haut dans le Moyen-Age : *Supposons avec M. Rousseau, dit Grimm, que l'espèce humaine soit* **maintenant** *dans l'âge de vieillesse* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 321). L'adverbe embrasse ici une grande portion de la durée. Dans l'exemple suivant, cette durée est beaucoup plus limitée : *Vous chantiez ? J'en suis fort aise : Eh bien ! dansez* **maintenant** (LA FONT., *Fabl.*, I, 1).

A présent, en présent, étaient tous les deux usuels en a. f. *A présent* fut

très menacé au XVIIe s., « n'étant pas de la Cour ». On le trouve naturellement chez La Fontaine : *Frère, dormez jusqu'à demain : Vous devez en avoir envie Et n'avez* **à présent** *besoin que de repos* (IV, 56, *Cont.*). A partir de la fin du XVIIe s., il a repris faveur et s'emploie concurremment avec *présentement.*

Nous usons d'une foule d'autres locutions : *actuellement ; à notre époque ; à l'heure présente ; à cette heure* (autrefois écrit *asture*) ; *pour le moment ; de notre temps, de nos jours ; par le temps qui court : Votre domestique attelle* **en ce moment** ; — **A l'heure** *qu'il est, elle est première dans un grand magasin.*

CHAPITRE VIII

LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE L'ACTION PRÉSENTE

Aspect de durée, de progression, d'accomplissement. — Pour les deux premiers aspects, on se sert des moyens indiqués plus haut : *Elle* **est en train de** *s'habiller : — la maison* **va se dégradant.**

I. **Actif.** Le présent parfait. — La forme composée des verbes a eu originairement un sens de parfait, c'est-à-dire qu'elle indiquait l'état présent résultant de l'accomplissement d'une action passée. Cette valeur est très réelle encore dans beaucoup de verbes subjectifs d'actions-points ou d'actions limitées : *L'almanach Vermot* **est paru.** Ce que doit indiquer cette phrase, ce n'est pas qu'il a été publié, c'est qu'il est à la disposition du public. Cf. *les seuls compagnons, hélas ! que nous sommes sûrs de ne pas perdre, les seuls qui ne mourront point comme les autres, ceux dont les traits, les yeux aimants, la bouche, la voix,* **sont disparus** *à jamais.* La langue a là un véritable présent accompli.

Le parler populaire fait de ce présent un très grand usage, en l'opposant au passé. On dit : *je* **suis** *tout* **sué,** en opposition avec : *j'***ai sué.** — De même : *Comme votre enfant* **est forci !** — *comme il* **est pâli, grandi !** — **Êtes-vous dîné ?** — *Il* **est bu ;** — *elle n'***est** *jamais* **couvée** (entendez : elle n'a jamais fini l'incubation, elle ne bouge pas) ; — *Il* **est fini ;** — *ses dents* **sont percées ;** — *sa joue* **est enflée.** Les exemples foisonnent dans les textes qui reproduisent la langue parlée : *Monsieur Schaunard* **n'est pas déménagé** (Murger, *Vie Boh.*, I, 16).

Mais des formes analogues sont reçues, même dans la langue littéraire, et quelques-unes depuis longtemps : *être divorcé, dégénéré, changé, vieilli, réchappé, décampé, craqué : les pommes de terre* **sont germées ;** — *midi* **est sonné.** Seulement on les a mal expliquées.

On a bâti là-dessus des théories établissant des différences de sens : *Échapper* dans le sens de *s'esquiver, passer inaperçu,* prendrait *avoir : votre observation m'***avait échappé.** Mais, quand il s'applique à ce que l'on fait par mégarde, il se conjuguerait avec *être : A peine cette parole me* **fut-elle échappée** (A., *Dict.*, 1878). Au verbe *monter*, le même Dictionnaire de l'Académie donne deux exemples : *Il* **a monté** *quatre fois dans sa chambre pendant la journée ;* — *il* **est monté** *dans sa chambre et il y est resté.* Au verbe *sortir*, on lit : *Il* **est sorti,** *mais il va rentrer ; il* **a sorti,** *mais il vient de rentrer.* Les rédac-

teurs ont visiblement aperçu quelque chose de la différence temporelle.

Il ne faut pas dire, comme on l'a dit, que les formes avec *avoir* marquent l'action et les autres l'état. Pour être exact, il faut dire que celles avec *avoir* marquent une action *qui s'est passée à l'époque dont on parle*, et celles avec *être* un *état présent* qui en résulte. C'est là la différence entre *il a sorti* (il a fait l'acte de sortir) et *il est sorti* (il n'est pas là) (1).

Il faut ajouter que la forme avec *être* tend dans divers verbes à subsister seule, et que, dans ce cas, elle exprime naturellement les deux temps. Ainsi pour *tomber : Elle* **a tombé** a aujourd'hui quelque chose de populaire ou d'archaïque : *C'est en descendant la berge qu'elle* **a tombé** (E. SUE, *Myst.*, II, 33-34); — *Quand notre civilisation tombera ainsi qu'*ont tombé *toutes les civilisations* (ZOLA, *Cont. Nin.*, 74). De même, *il a monté* (2). De sorte que la même forme peut avoir les deux valeurs : Cf. **Il est mort** *l'an dernier* ; — *tu ne le trouveras plus*, **il est mort.**

Beaucoup de verbes résistent jusqu'ici, et n'ont pas de présent parfait avec *être : fuir, gobelotter, grimacer, grouiller, intriguer, jardiner, jaser, jeûner, jouir, lambiner, larmoyer, lanterner, lutter, marmotter, nager, mijoter, persister, pirouetter, politiquer, présider, pulluler, ruisseler, tinter, trinquer, triompher, vivoter, voter*, etc... En somme, on ne peut guère savoir si le mouvement s'étendra. L'analogie des objectifs empêche les subjectifs de développer leurs formes.

Il faut ajouter que, même avec *avoir*, ces verbes peuvent présenter le sens de parfait : *elle* **a vécu.** — *Je ne suis pas difficile, mais quand je vois un ver dans la salade*, **j'ai déjeuné.**

PARFAIT DES PRONOMINAUX. — Les verbes pronominaux ont des participes, qui, ainsi que nous l'avons vu, s'emploient sans le *se : une fille* **repentie.** Ces participes, en se joignant au verbe *être*, donnent des formes où le verbe tantôt a la valeur d'une simple copule, tantôt fait avec le participe une vraie forme verbale de présent accompli : *les murs* **sont écroulés**; — *les principales provinces* **sont insurgées** ; — *les oiseaux* **sont envolés** ; — *on l'emporte, elle* **est évanouie** ; — *les fleurs* **sont fanées.** Avec ces verbes-là, il est certain qu'on se trouve en présence d'une forme active ; il y a incertitude avec d'autres : *il* **est enrichi** ; *la plaie* **est envenimée.** On peut entendre que quelque chose l'a envenimée ou qu'elle s'est envenimée.

PARFAIT DES OBJECTIFS. — Des verbes objectifs d'action limitée, dont les formes composées sont nécessairement formées avec *avoir*, présentent parfois, quand l'objet manque, un sens analogue, quoique beaucoup moins

(1) Stapfer ne comprend pas des phrases qu'il trouve dans Flaubert et ailleurs : *Quelques marguerites* **étaient** *repoussées*, il y voit des passifs, qu'il blâme (*Réc.*, 52).

(2) Cf. *Recevant de Rodolphe l'avis du danger, Clémence* **avait précipitamment monté** *au cinquième* (E. SUE, *Myst.*, II, 42) ; — **Avez-vous** *quelquefois, calme et silencieux,* **Monté** *sur la montagne* (V. H., *F. d'Aut.*, Ce qu'on ent. s. la mont.).

net. *La France* **a vaincu,** peut être entendu comme équivalent de : *elle* **est victorieuse.** Cf. **J'ai dit, j'ai trouvé.**

II. **Passif.**—Au passif, si l'action est limitée, on peut dire que le présent de l'indicatif l'exprime comme accomplie : *Les dépêches* **sont expédiées ;** — *les condamnés* **sont exécutés ;** — *les murs* **sont rebâtis,** *les toits* **réparés ;** — *la ville* **est délivrée ;** — *la partie* **est perdue ;** — *les invitations* **sont lancées ;** — *justice* **est faite ;** — *la cause* **est entendue ;** — *C'est tout* **réfléchi** (DONN., *La Patr.*, III, 5).

C'est ici le lieu de se souvenir de ce que nous avons dit au sujet des similitudes que présente une phrase passive par rapport à une phrase quelconque avec attribut. *La vitre* **est cassée,** peut avoir les deux sens.

Seuls les **présents des verbes d'action illimitée signifient le présent :** — *cette réforme* **est réclamée, attendue, désirée.** — *le prisonnier* **est gardé** *à vue.*

SUBSTITUTS DU PRÉSENT PASSIF. — Dans ces conditions, avec les verbes d'action limitée, il faut remplacer le présent passif. On le fait de diverses manières, pour signifier que l'action est dans son développement. Ou bien on tourne par l'actif : *On rebâtit nos villes du Nord*, ou bien on tourne par le pronominal : *nos villes du Nord* **se rebâtissent.** Cf. *Les blés* **se sèment** *en ce moment :* — *cette année les robes* **se portent** *très courtes.*

ON FAIT REPARAÎTRE L'IDÉE DU PRÉSENT. — Mais la théorie présentée aussi simplement serait fausse. D'abord, s'il y a répétition, c'est comme s'il y avait durée : Si je dis : *le dîner est servi*, je marque le résultat présent d'une action passée unique, mais non un fait qui a lieu au moment où je parle. Si au contraire je dis : *Dans ce cabaret, les dîners* **sont servis par des garçons déguisés en Académiciens,** je me trouve en présence d'un fait habituel, c'est le présent. Cf. *mes gerbes* **sont liées,** et *nos fils* **sont liés** *par une vieille amitié.*

Toutes sortes d'additions, en faisant reparaître l'idée d'action, font reparaître la valeur du présent : *une loi* **est abrogée,** *si les trois quarts des voix se prononcent contre elle ;* — *dans les conflits entre patrons et ouvriers, les solutions* **sont** *souvent* **obtenues** *par l'intervention gouvernementale.*

Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'on n'emploie pas les substituts du passif, quand il s'agit d'actions répétées : *la bécasse* **ne se mange pas** *fraîche.* C'est même là, il faut y insister, la forme ordinaire pour l'action habituelle.

PASSIF ACCOMPLI PÉRIPHRASTIQUE. — Vaugelas a condamné une façon de parler qui est encore en usage, où une périphrase formée des verbes *finir, achever* signifie l'accomplissement : *ma lessive* **est achevée de laver,** *mon blé* **est fini de battre.** On insiste là sur l'idée d'accomplissement qu'exprime déjà le simple passif : *mon blé* **est battu.**

L'aspect accompli aux autres modes. — On trouve, comme à l'indicatif, au subjonctif actif, le temps composé employé en qualité d'accompli : *on ne s'entend non plus parler les uns les autres que dans ces chambres où il faut attendre, pour faire le compliment d'entrée, que les petits chiens* **aient aboyé** (LA BRUY., *Car.*, De la mode).

Au subjonctif passif, le même aspect est exprimé par le présent : *il s'en faut bien que* **tout soit réglé** ; — *je suis désolé que la dépêche* **soit expédiée**.

L'aspect accompli est également marqué à l'éventuel : *D'après ce qu'on dit, le roi* **sera t mort,** *deux généraux* **seraient tués.**

L'action marquée par un infinitif se présente aussi comme accomplie sous la forme de l'infinitif passé, composée avec *être : Je voudrais* **être morte !** *je voudrais* **être arrivée.**

L'infinitif composé avec *avoir* était très fréquent à l'époque classique : *Avez-vous jamais vu ces chiens qui, recevant à gueule ouverte ce qu'on leur jette, n'ont pas loisir d'***avoir avalé** *le premier morceau, pour ouvrir la gorge à recevoir l'autre ?* (MALH., II, 561). Cette forme s'employait souvent avec le sens très net de l'accompli.

On trouve encore cet infinitif en français moderne : *A l'heure qu'il est, il doit* **avoir déjeuné.** On ne sait pourtant pas si cela veut dire qu'il a fait l'action antérieurement, ou qu'il est dans l'état qui suit. On peut avoir les deux figurations suivantes (A et B).

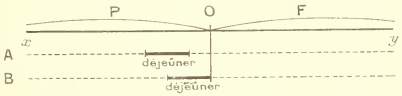

CHAPITRE IX

LE FUTUR

Moyens intrinsèques. Les formes temporelles. — La forme temporelle usuelle que prend le verbe pour exprimer l'avenir s'appelle «futur» : *Ce dernier moment qui* **effacera** *d'un seul trait toute votre vie, s'***ira** *perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand gouffre du néant. Il n'***y aura** *plus sur la terre aucun vestige de ce que nous sommes : la chair* **changera** *de nature ; le corps* **prendra** *un autre nom ; même celui de cadavre ne lui* **demeurera** *pas longtemps* (BOSS., *Serm. Mort*).

Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer comment s'est formé ce futur dans l'époque de transition entre latin et roman. Le groupe de mots qui avait été originairement analogue à notre verbe *avoir* suivi d'un complément de programme : *j'ai à travailler*, est, dès les premiers textes français, transformé en une forme verbale unifiée. *Salvarai*, *prindrai*, dans les *Serments de Strasbourg*, sont des futurs comme en français d'aujourd'hui. Les futurs se présentent alors sous deux formes :

1° FUTUR A FORME CONTRACTÉE :

je mourrai
je tendrai (f. mod. tiendrai)
je recevrai.

2° FUTUR FORMÉ SUR L'INFINITIF :

je salverai (fr. mod. sauverai)
j'obeirai (fr. mod. obéirai)

Les futurs de la 1re catégorie s'expliquent par la composition et l'accentuation latine de la décadence. Le français ne pouvait rien former de la sorte. La règle commune, qui a été pratiquée pendant tout le Moyen-Age et le XVIe s. pour les verbes qu'on créait, c'était de tirer le futur de l'infinitif (suivant le type 2) en y ajoutant les désinences *a*, *as*, *a* (av)*ons*, (av)*ez*, *ont*, empruntées au verbe *avoir*, mais devenues de véritables flexions temporelles et personnelles. Par apophonie, la voyelle de l'infinitif était modifiée, en devenant atone : *chanter* (*chantér*) > *chanter* (*chantœr*) — *ai*.

Toutefois l'analogie s'exerçait dans les deux sens. Un certain nombre de verbes refirent leur futur sur le type contracté, soit que l'*e* muet eût peine à se maintenir entre deux consonnes, soit que l'existence des futurs contractés exerçât une action analogique. *Donerai* > *donrai* > *dorrai*. Ces

formes sont encore toutes communes au XVIe s. On trouve aussi : *lairrai*, (laisserai), *merrai* (menerai) (1).

Inversement le type en *erai* (*chanterai*) exerça son action sur les futurs contractés.

A. Déjà pour certains verbes, au XIVe et au XVe s., entre *rai*, *ras*, et le radical atone s'intercalait un *e* : *prenderai-je*, *batteront*. Il ne semble pas que ce soit là un fait phonétique (*dr*, *tr* formant une articulation unique qui ne tend guère à se décomposer), mais un fait d'ordre analogique. Comme on disait : *garderait*, on a dit : *perdera*.

B. De même le type en *irai* agit sur les futurs contractés. On dit *bouilliray* au lieu de *boudray* : *Et le glou-glou de nos marmites en* **boüilliront** *plus de mille ans* (*Espad. Sat.*, 22) Cf. *boiray* au lieu de *beuray* et *buray* : *Nous* **boirons** *pinte* (LE PETIT, *Chron. Scand.*, Par. rid., 113).

3° FUTUR FORMÉ SUR LE PRÉSENT. — Les choses en étaient là, quand survint un événement capital dans l'histoire du futur. **Dans la première conjugaison, c'est-à-dire dans 990 verbes sur mille, le futur fut rapporté au présent et non plus à l'infinitif.** Ce changement est dû à une double cause. L'infinitif, au lieu d'avoir un *r* prononcé, perdait cette consonne : *jeter* était devenu *jeté* (toujours écrit *jeter*). D'autre part l'assourdissement de *e* dans *jet*(e)*rai* amena le changement du premier *e*(œ) en *é* : je *jét*(*e*)*rai*. Dès lors *je jet*(*e*)*rai* est très proche de *je jet*(*e*), et très loin de *jeter* (2). L'instinct rapproche alors futur et présent. Le futur paraît fait du présent, auquel on a ajouté *rai*. De même dans les verbes en *eler* (*appeler*), *ever* (*crever*), *emer* (*semer*), *ener* (*mener*), *eser* (*peser*). De même ensuite dans tous les verbes en *er* : *aimerai*. Ainsi se constitue la règle moderne, que l'orthographe a empêché de voir jusqu'ici.

Quelques verbes d'autres conjugaisons faillirent être entraînés. *Ouïr* qui avait déjà un futur contracté : *oirai* et un futur tiré de l'infinitif : *ouirai*, se rencontre sous la forme d'un futur tiré du présent (*j'oy*) > *j'oiray*. *Tien-*

(1) Il semble qu'au XVIe s. *donrai* et *lairrai* soient surtout employés en poésie, ; *donneray* et *laisseray* sont plutôt de la prose : *mon esprit te* **donra** *intelligence* (MARG. DE NAV., *Dern. po.*, IV, 347). Mais au XVIIe s., Oudin déclara que *donray* et *donrois* étaient hors d'usage, ainsi que *demourray* et *demourrois*. Vaugelas condamna aussi ces formes : « cette abreviation de *lairrois*, *lairrai*... ne vaut rien, quoy qu'une infinité de gens le disent et l'escrivent. Quelques poëtes ont creu que les vers leur permettaient d'en user, mais ceux qui aiment la pureté du langage, le souffrent aussi peu dans la poësie que dans la prose. Mais ils souffrent encore bien moins, *vous me pardonrez*, *donray*, ou *dorray*, qui sont des monstres dans la langue » (H. L., III, 333 ; cf. THUROT, *Pr. fr.*, 151-2).

(2) Oudin témoigne du changement : « En quelques verbes où l'*e* feminin se rencontre, principalement en ceux cy *crever*, *lever*, *mener* et *leurs composez*, il se prononce ouvert aux trois personnes du singulier du present de l'indicatif : en la troisiesme du pluriel : *par tout au futur et au temps qui en sont formez* : en l'imperatif : au futur de l'optatif, et au present du subjonctif **qui sont aucunement semblables au dit present de l'indicatif** : par exemple *je leve*, *tu leves*, *il leve*, *ils levent*. *Je leveray*, *tu leveras*, *il levera*.... Quand je *leveray*, etc... **qu'il faut tous prononcer par ai** : *laive*, *laiveray*, etc... le reste des temps et des personnes se prononcent par *e* bref ou féminin : *levons*, *lvons* : *levois*, *lvois* ; *levé*, *lvé*, et ainsi des autres » (*Gr.*, 5-6). De même Hindret atteste formellement que les verbes en *er* qui ont un *e* féminin sur la pénultiéme syllabe de l'infinitif changent cet *e* féminin en *e* ouvert aux antepénultiémes syllabes des futurs (THUROT, *o. c.*, I, p. 139-140). La forme ancienne : *il se lev*(*e*)*ra* s'entend encore dans diverses provinces.

drai, *viendrai* ont abandonné la vieille forme *tendrai*, pour se reformer sur l'indicatif *tien*. *Cueillir*, qui, par certains de ses temps, appartient à la 1re conjugaison, hésita longtemps. *Cueillerai*, tiré du présent, a fini par l'emporter sur *cueillirai*, qui se rencontre encore au XVIIIe s. (H. L., III, 333).

La règle moderne pour la formation du futur. — Cette règle est double :

A) pour les *verbes en r* (*ir*, *re*), formation *sur l'infinitif* :

finir	je *finirai*,
lire	je *lirai*,
boire	je *boirai*,
descendre	je *descendrai*.

B) pour les *verbes en é* (*er*), formation *sur le présent* :

j'aime	j'*aimerai*,
je joue	je *j uerai*,
je pèle	je *pèlerai*,
j'attelle	j'*attellerai*.

Conséquences de la règle moderne : 1) Avec *aimer* et *chanter*, la loi d'apophonie amène dans *aimerai*, *chanterai*, le même changement que dans *berger* > *bergerie*.

2) Mais pour les verbes comme *semer*, *atteler*, *jeter*, un changement important se produit dans le radical : l'*e*, qui à l'infinitif est un *e* féminin (*œ*), devient un *è* ouvert au présent et au futur. Il y a toutefois de légères différences phonétiques. *È* est plus ouvert au présent, où il porte l'accent, plus fermé au futur. Mais on n'a pas jugé à propos de tenir compte de ces différences dans l'orthographe : je *sème*, je *sèmerai*.

Dans les verbes où l'*e* de l'infinitif suit une voyelle, cet *e* féminin n'est pas prononcé au futur, bien qu'il continue à s'écrire : *je jouerai*, *je remuerai* (1).

Certains futurs comme *décolleterai* ont l'air d'être faits encore sur l'infinitif *décolleter*. Il n'en est rien. Il faut tenir compte en effet de ce fait que le présent lui-même est déformé sous l'influence des personnes à radical atone. On dit : *je me décol'te* (cf. *j'empaqu't*, *j'épous't*), d'où les futurs. Le verbe *acheter* hésite au futur ; on dit *achèterons*, ou *achtrons* (2).

Les futurs périphrastiques en formation. — La langue utilise souvent le verbe *devoir* suivi de l'infinitif. L'expression a encore un sens modal, mais ce sens modal est de moins en moins senti. La forme s'achemine ainsi vers une valeur purement temporelle : *Elle* **doit** *venir ; ça* **doit** *réussir*. On sent combien ici la valeur de *devoir* est différente de celle que montre

(1) L'*e* disparu de la prononciation a été souvent remplacé dans l'écriture par un accent circonflexe : *Je loûrai*. Jusqu'au XVIIIe s., il semble qu'on ait allongé la syllabe plus encore qu'aujourd'hui : *je loûrai* (Thurot, *o. c.*, II, 586).

(2) C'est sans doute une raison analogue qui, en dehors de l'instinct général de renforcement, a amené *erie*, *eron*, etc., à prendre la place des simples. Dans **bergerie**, une fois **r** assourdie, le rapport avec **berge(r)** n'a plus paru le même. D'où l'addition de **erie** dans *mair***erie**. Cf., *forg***eron**, *poé***fereau**.

l'exemple suivant : *Puisque Angélique aime réellement Valère, elle* **doit** *l'épouser malgré son défaut* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 11). Ce sens s'affaiblit surtout dans les propositions subordonnées : *je ne savais pas qu'elle* **dût venir.** Le futur est né comme cela.

Il y a un futur prochain formé avec *vouloir : il* **veut** *pleuvoir :* mais c'est là une forme usitée seulement dans le Sud et dans l'Est ; elle n'est pas parisienne. (Cf. *l'abcès voulait crever*).

Il arrive qu'au lieu du futur on est obligé d'employer un présent, derrière *si* par exemple : *Cet homme sera bien accueilli, s'il se* **présente.** C'est là surtout que la périphrase avec *doit* entre en jeu : **s'***il* **doit réussir,** *ce sera certainement cette fois-ci.*

On emploie même le présent en place du futur en dehors de ces nécessités et par figure. Le sujet parlant anticipe sur les réalisations. Desportes avait écrit : *Si je meurs en chemin, je seray hors de peine, Et par mon haut desir* **j'honore** *mon trespas* (*Am. Hipp.*, 9). Malherbe a trouvé le tour mauvais (BRUNOT, *Doctr.*, 438). Ce tour a subsisté néanmoins. Supposons un récit de voyage : *Je partirai demain à 9 heures ; après-demain, vers midi, je serai à Strasbourg ; lundi je* **fais** *mes affaires, et je le* **reviens** *mardi.*

L'INTENTION. — L'intention peut naturellement s'exprimer par le futur. Mais elle s'exprime aussi très fréquemment par le présent : **je donne** *à ma fille cent mille francs de dot :* — **je vends** *cela cent francs ;* — **je** *vous* **laisse** *mon cheval à deux mille francs.*

Le futur dans les autres modes. — IMPÉRATIF. — L'action commandée ou demandée à l'*impératif* est à venir. Donc l'impératif a en général la valeur d'un futur : **Venez,** *peuples,* **venez** *maintenant* (BOSS., *Condé*).

ÉVENTUEL. — L'éventuel au futur s'exprime par le conditionnel présent : **j'aurais** *du plaisir à le revoir encore, et* **je** *le* **reconnaîtrais,** *j'en suis sûr* (MÉRIMÉE, *Colomba*, 12) ; — **Il serait bon** *de nous mêler à tout ce peuple qui court les rues et d'éteindre quelques lampions sur de bonnes têtes de bourgeois* (MUSS., *Fantas.*, I, 2). Voici un exemple de futur dans divers modes : *le jour, vous resterez ici ; la nuit, vous pouvez vous promener par toute l'église. Mais ne sortez de l'église ni jour ni nuit. Vous* **seriez** *perdue. On vous* **tuerait** *et je* **mourrais** (V. H., *N.-D.*, II, 152).

Dans certaines subordonnées où l'éventuel est impossible, on peut se servir de la périphrase avec *devoir*, qui exprime alors nettement l'idée d'avenir : *je ne* **signerais** *pas le contrat, s'il* **devait contenir** *une pareille clause.* On sent qu'il n'y a ici aucune idée de *devoir*, puisqu'au contraire la thèse de l'orateur est que cette clause ne *doit* pas exister.

SUBJONCTIF. — Au subjonctif, le futur s'exprime par le subjonctif présent : *Il faut que* **vous** *y* **alliez ;** — *il est bon que* **vous constatiez** *par vous-*

même son état de faiblesse ; — *retire-toi, que la voiture* **puisse** *passer :* — *couchez-le jusqu'à ce que le médecin* **vienne** ; — *je veux que Durandal désormais t'***appartienne** (BORNIER, *Fille de Roland*, IV, 3).

La règle est d'employer l'imparfait du subjonctif avec le sens du futur derrière un conditionnel : *je voudrais qu'*il *le* **sût** *un jour ou l'autre.* Nous dirons, en parlant des modes, comment et pourquoi cette forme entre en décadence. Dans l'usage commun, elle est remplacée par le présent : *je voudrais qu'*il *le* **sache.**

INFINITIF. — La valeur temporelle de l'infinitif résultant le plus souvent du sens du verbe auquel il est joint, il arrive que derrière certains verbes comme *espérer*, il prend des airs de futur : *chacun* **espère s'en tirer.** Ce n'est là qu'une apparence, comme on peut le voir en substituant à l'infinitif un nom : *chacun espère une retraite paisible.* De même avec *souhaiter, attendre, promettre, conseiller* : *je vous* **promets** *de vous* **lire** *avec attention.* Il arrive qu'on se sert de l'infinitif qui exprime soit le présent, soit l'avenir, et qui est directement rattaché à un futur antérieur, équivalant d'un passé composé : *Dites, vous ne m'*aurez *pas* **appelée** *à la vie, à la joie, à la lumière pour me* **rejeter** *dans la solitude et dans la nuit ?* (M. TIN., *M. Péch.*, XI). Il n'y a ici aucun abandon de chronologie. L'un des deux faits est dans le passé : *vous ne m'aurez pas appelée* (= vous ne m'avez pas appelée), l'autre dans l'avenir : *pour me rejeter* (= vous ne me rejetterez pas).

Moyens extrinsèques. — La date dans le futur se marque au moyen : 1° des adverbes et adverbiaux : *demain, après-demain, bientôt, un jour, jamais, toujours, tôt ou tard ;* 2° des compléments : *j'irai* **le dimanche 30** ; — *il y aura une manifestation* **le 1er mai** ; — **une fois ou l'autre,** *il reconnaîtra son erreur ;* — *cela se retrouvera bien* **quelque jour** ; — *Soyez là* **à dix heures** ; — **sur les trois heures, vers le soir,** *on commencera à respirer ;* — *je serai là* **pour deux heures** ; — *ce sera* **pour demain** ; — *les hommes des siècles* **à venir** *seront mieux fournis pour la vie, ils ne seront peut-être pas plus heureux.*

CHAPITRE X

LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE L'ACTION FUTURE

Les aspects sont exprimés par des formes correspondantes à celles que nous avons vues au présent. Par exemple, la progression se marque par le futur de la périphrase faite de *aller : et les bois toujours verts* **S'iront rajeunissant** (V. H., *F. d'Aut.*, Sol. couchants).

Aspect d'accomplissement. — **Actif.** — Des périphrases dont nous avons parlé brièvement servaient au XVIIe s. à exprimer le futur accompli. C'étaient *faire, rendre* au futur, avec un participe passé : *sa réponse* **rendra** *nos débats* **terminés** (CORN., *Veuve*, 1841).

L'action qui sera accomplie à un certain moment de l'avenir se marque par une forme verbale spéciale, le *futur composé* avec *être : je prends ma bicyclette*, **je serai arrivé** *en même temps que lui : — j'ai mille choses à faire aujourd'hui, mais* **je serai revenu** *de bonne heure.... pour dîner avec toi* (A. FLAMENT, *Le Masque*, I). Les formes avec *avoir* ont parfois le même sens : **j'aurai** *toujours* **fait** *un beau voyage*, **j'aurai appris** *bien des choses : — donne-moi cet article, en cinq minutes* **je l'aurai parcouru** ; — *Alors, vous me renvoyez de cette maison ?* **Vous l'aurez quittée** *dans une heure* (F. FABRE, *Mme Fuster*, 149).

On peut parfois hésiter, et se demander si on n'a pas affaire à un antérieur : *et puis, comme ça,* **tu auras** *au moins* **trouvé** *quelque chose* (DON., *La Patr.*, IV, 1) (1).

Il existe aujourd'hui un tour spécial : *le temps* **aura vite fait** *de déceler cette tromperie.*

Passif. — Au passif l'expression manque de caractère, si on se sert simplement du futur. Ex. *Viens, sonne de ce cor, et ne prends d'autre soin ;* **Tout sera fait.** Ces derniers mots équivalent à peu près à : **je ferai** *tout.* C'est presque encore un futur ordinaire. Il n'est pas de même dans cette phrase : *le moment, l'unique moment favorable approche, on le sent venir : il y aura un instant où il sera passé, tout* **sera gagné** *ou* **perdu** (BOYL., *Iles Borr.*, 10) ; cf. *je vous réponds que ce rapport* **sera rédigé** *pour lundi.* Pour ôter l'amphibologie, on se sert souvent du futur dit antérieur : *au moins, tout le monde* **aura été consulté.**

---

(1) On trouve des exemples analogues depuis *Roland* : *jusqu'à un an* **avrum** *France* **saisie** (972 ; cf. en f. m. : *d'ici un an il aura changé d'avis*).

Dans les modes autres que l'indicatif. — Impératif. — L'ordre d'avoir fait une chose pour un temps fixé dans l'avenir se rend par l'impératif composé : **Sois arrivé** *à 7 heures.* On peut donc dire que l'impératif a quelquefois la valeur d'un futur accompli ; mais, en fait, on substitue à cette forme peu usitée d'autres tournures : **Arrange-toi pour avoir mangé** *à 8 heures* est plus commun que : **aie mangé.**

Subjonctif. — L'aspect d'accomplissement s'impose souvent à une action contenue dans un subjonctif. On se sert alors du passé : *J'attendrai jusqu'à ce qu'***on ait** *tout* **liquidé** ; — *il faut que l'***on ait tout vendu demain soir,** *le nouveau locataire arrive après-demain.* De même au passif : *il faut que* **demain soir** *tout* **ait été vendu** (1).

Éventuel. — L'accomplissement dans l'éventuel se traduit par le conditionnel composé : *En s'y prenant maintenant,* **elle l'aurait certainement brodé pour le jour du mariage** ; — *s'il s'échappait,* **je l'aurais bientôt rejoint** ; — *si l'on commençait à composer aujourd'hui,* **j'aurais** *assurément* **corrigé** *les épreuves* **pour dimanche** (2).

Infinitif. — Si l'action est dans un infinitif, on emploie la forme composée : *je voudrais bien* **être revenu à six heures.**

---

(1) On employait autrefois la forme périphrastique avec *s'en aller* : *La Royne ne se soucye point que la religion catholique* **s'en aille** *en tout* **perdue** (Montl., éd. de Ruble, *Let.*, 158).

(2) Voir à la *Concordance des temps* (liv. XIX, ch. V), pour *je voudrais que vous fussiez revenu à huit heures.*

CHAPITRE XI

L'AVENIR PROCHAIN

Moyens d'expression intrinsèques. — L'avenir prochain est marqué par plusieurs formes du verbe.

1° Le présent. — Par figure, on déplace l'action sur la ligne du temps et on l'annonce par un présent : *attendez-moi,* **je viens** ; — *peut-être av nt la nuit l'heureuse Bérénice* **Change** *le nom de reine au nom d'Impératrice* (rac., *Bér.*, 59) ; — *je veillerai sur tout, et puis, sans vous tracasser, en déjeunant, en dînant,* **nous parlons** *de vos affaires, je vous* **rends** *les comptes et* **nous cherchons** *de nouvelles économies* (a. karr, *Com. de la Réf.*, sc. ii).

2° Formes périphrastiques. —

α **Aller** suivi d'un infinitif : *Jeune, brave, riant, libre et sans flétrissures.* **Je vais m'asseoir** *parmi les Dieux, dans le soleil !* (lec. de lisle, *Po. b.*, Le cœur de Hialmar).

β **S'en aller** suivi d'un infinitif : **je m'en vais le dire** *à votre père.* Mais il faut remarquer que cette **forme** est aujourd'hui restreinte à la 1re personne de l'indicatif présent. Autrefois, on s'en servait à tous les temps et à toutes les personnes : *Avec la liberté, Rome* **s'en va renaître** (corn., *Cinn.*, 226) ; — *Et ce triomphe heureux* **qui s'en va devenir** *L'éternel entretien des siècles à venir* (rac., *Iph.*, 387).

γ **Être pour** suivi d'un infinitif. Cette forme est surtout usuelle, quand il s'agit du passé : *Elle en a eu des maux pour moi, maman ! Elle avait quarante-deux ans quand* **elle a été pour** *m'avoir* (gonc., *G. Lac.*, i). Au présent, elle emporte le plus souvent une nuance modale : *être de nature à, prédisposé à: Vostre beauté n'*est *point* **pour** *estre mesprisée* (racan, *Œuv.*, i, 53) : — *Ces hommages à nos appas ne* **sont** *jamais* **pour** *nous déplaire* (mol., *Sicil.*, sc. 6).

Cf. *Être sur le point de : la combinaison* **est sur le point d'aboutir** ; — *être à deux doigts de :* **Il est à deux doigts de** *périr.* La locution, qui paraît contenir une notion d'espace est, en réalité, ici une locution de temps ; un intervalle de temps très court sépare le moment présent et celui du danger que l'on prévoit.

Moyens extrinsèques. — Parmi les adverbes et locutions adverbiales qui servent à marquer un futur prochain, citons : *bientôt, immédiatement, à*

l'instant, à la minute, avant peu, sous peu, avant longtemps, prochainement, tout à l'heure.

Tout de suite tend à se réduire à *de suite.* C'était un barbarisme insupportable aux yeux des contemporains de Nodier. H. Monnier le met dans ses *Scènes populaires* (183). Aujourd'hui il est dans toutes les bouches. Il figura naguère dans une note accompagnant les invitations au bal de la Présidence.

L'aspect accompli. — L'aspect accompli se marque dans le futur prochain par les diverses périphrases suivies d'un infinitif composé : **je vais avoir déjeûné.** Par figure on dira aussi : *une minute et* **j'ai déjeuné** (1).

(1) Les maîtres devront se défier des exemples fournis par les verbes *finir, terminer,* où on ne sait jamais si c'est le sens de la forme ou celui du verbe qu'on observe.

CHAPITRE XII

FORMES DES PASSÉS

I. Les passés simples de l'a. f. — Ils se divisent en deux catégories :

A — **Passés à balancement d'accent, avec 3 formes fortes et 3 faibles.**

j'	*ars*	*je*	*vi*	*mis*	*je*	*dui*
tu	*arsis*	*tu*	*vedis*	*mesis*	*tu*	*deus*
il	*arst*	*il*	*vit*	*mist*	*il*	*dut*
nous	*arsimes*	*nous*	*vedimes*	*mesimes*	*nous*	*deumes*
vous	*arsistes*	*vous*	*vedistes*	*mesistes*	*vous*	*deustes*
il	*arstrent*	*il*	*vidrent*	*mistrent*	*il*	*durent*

B — **Passés faibles.**

je	*chantai*	*je*	*perdi*	*je*	*puni*	*je*	*valui*
tu	*chantas*	*tu*	*perdis*	*tu*	*punis*	*tu*	*valus*
il	*chanta*	*il*	*perdiet*	*il*	*punit*	*il*	*valut*
nous	*chantames*	*nous*	*perdimes*	*nous*	*punimes*	*nous*	*valumes*
vous	*chantastes*	*vous*	*perdistes*	*vous*	*punistes*	*vous*	*valustes*
il	*chanterent*	*il*	*perdierent*	*il*	*punirent*	*il*	*valurent*

Transformations et réductions analogiques. — 1° Dans les passés forts, le type *dui* était le moins consistant. Des verbes qui auraient dû lui appartenir étaient du type faible correspondant : *valui*. L'assimilation se continua. *Avoir*, *savoir*, *pouvoir* hésitèrent entre les formes en *ot* et les formes en *óut*, puis passèrent à *oüt*. *Eumes* existe dès le XVe s.

2° Le type *vi*, *veis* assimila le type *mis*, *mesis* qui passa à *meis*. *Vi* (passé fort) s'assimila à son tour à *puni* (faible).

3° Le type *ars* demeura, au moins partiellement, pendant tout le XIVe et le XVe s. Puis il passa à son tour au type faible *ardi*, *escrivi*. Et il n'y eut plus de passés forts.

Dans la classe des passés faibles, le passé en *iet* : *perdiet* disparut de bonne heure, assimilé à *punit*. Il resta trois types, qui existent encore : *je chantai*, *je puni(s)*, *je valu(s)*.

Dans toutes les conjugaisons, des analogies de détail modifièrent les types qui se conservaient. Les 1res personnes du pluriel *imes* et *ames* firent place à *ismes* et *asmes*, l'*s* s'y introduisant sous l'influence des deuxièmes personnes correspondantes.

Dans le type en *i* et en *ui* :

1) A la première personne, sous l'influence des passés étymologiquement terminés en *s*, *s* se généralisa : *je cheus*, *fus*, *sentis*, *vestis*, *seus*, *vins* (H. L., I, 436).

2° Le *t* de la 3e personne avait réapparu au XIIIe s. ; il se développa au XIVe : *cheït, servit, perdit, sofrit.* Cependant les anciennes formes : *cheï* demeurent encore les plus usuelles jusqu'au XVe s.

A la 1re conjugaison, on vit les formes en *it* s'introduire. *Arestit, trouvit,* encore rares au XIVe s., deviennent communs au XVe (H. L., II, 336).

En même temps, à la 3e personne du pluriel, *arent* restait en concurrence avec *erent* (l'*a* devant *r* était extrêmement ouvert). L'analogie de la voyelle thématique eût dû faire maintenir *a*. Malgré cela *aimarent* disparut peu à peu, et aussi *trouvit*. Du temps de Heuri IV, c'était des fautes « gasconnes », objet de la moquerie des Parisiens. On disait dès lors comme aujourd'hui *aima, aimerent.*

II. Un autre passé simple. — L'action passée s'exprimait en tout a. f. par un temps qui continuait le plus-que-parfait latin avec le sens d'un passé. On le trouve dans *Eulalie : Bel* **avret** *cors* (habuerat) = elle eut un beau corps. Cette forme se rencontre ailleurs encore. Mais elle disparut de bonne heure, et ne laissa aucune trace.

III. Formes composées. — Les formes du passé composé sont faites à l'aide des auxiliaires *être* et *avoir* au présent, accompagnés du participe passé : *il est venuz, j'ai cunquis.*

Cette forme composée se rencontre de très bonne heure, mais on ne peut pas dire qu'elle soit, dès les premiers textes, identique à ce qu'elle est devenue depuis. Il arrive encore α) que le sujet qui a fait l'action n'est pas le même que celui de l'auxiliaire, β) que le temps est dans l'auxiliaire seul (1). Toutefois la fusion se fit de bonne heure, et, à la fin du Moyen-Age, la composition est faite. Elle tend à s'affirmer extérieurement de deux façons : 1° les éléments composants se rapprochent l'un de l'autre ; 2° le participe, comme partie intégrante d'une forme verbale, s'accorde de moins en moins avec l'objet, de plus en plus avec le sujet de l'auxiliaire qui fait corps avec lui (cf. p. 324).

Les auxiliaires (2). — Une certaine hésitation se manifeste dans la formation des passés composés de divers subjectifs, tels que *tomber, partir.* La langue populaire a une tendance à les former à l'aide de l'auxiliaire *avoir*, en réservant la forme en *être* pour un présent accompli, nous l'avons vu plus haut : *la petite dame n'*a *pas* **descendu** *de fiacre* (E. SUE, *Myst.*, I, 171) : — **j'ai parti** *de chez elle* (J. LÉVY, *Correct.*, 67) (3). Avec *aller*, on éprouve de grandes difficultés à maintenir la règle : *j'ai été chez lui, je suis allé le voir.* L'analogie tend à introduire partout *j'ai été : J'ai été voir cette pièce-là* (1).

(1) Au fond, un vers comme celui-ci : *si* **out** *li enfes sa tendre charn* **mudede** (*Al.*, 116, l'enfant avait sa tendre chair changée) a encore son équivalent en fr. mod : *il* **avait** *une jambe* **coupée**, *il* **eut** *sa fortune* **faite**.

(2) Cf. p. 458 : *Le présent parfait.*

(3) Inversement : *De rage* **je suis sauté** *sur mon fusil de chasse* (SCRIB., *L'hérit.*, sc. 3).

(4) *Je suis été* est du français de caserne.

Les passés des pronominaux, réfléchis ou non, ont tendance à se former avec *avoir* dans la langue du peuple : *tout cela a été brisé, puisque je m'en* **ai fait** *des castagnettes* (SCRIBE, *V. garç.*, 9). Il faut bien, pour appliquer la règle courante de l'accord que nous avons critiquée plus haut, analyser : *la jambe que je me suis cassée* par : *que je m'ai cassée*. Mais cette invention, créée pour l'orthographe, ne doit pas rejaillir sur la langue (1).

RÉPÉTITION DE L'AUXILIAIRE. — Jusqu'au XVIe siècle, on considérait qu'un seul auxiliaire suffisait pour plusieurs formes composées, même si le second verbe ne se construisait pas avec le même auxiliaire que le premier.

La langue est devenue plus exigeante. On peut se contenter d'un seul auxiliaire, mais à condition que les divers verbes forment corps : *Il* **a examiné, fouillé, retourné, disséqué** *cette proposition*.

Ne pas tenir compte des phrases imitées de l'ancienne syntaxe : *des recherches souvent compliquées qui, suivies en grand,* **l'auraient tenu** *hors de sa maison, éloigné d'elle et* **rompu** *ce permanent accord d'esprit* (MICHEL., *Am.*, Intr.).

Emploi du temps simple et du composé en a. f. — Il ne peut être question d'examiner en détail l'emploi que l'a. f. faisait du temps simple et du temps composé. La distinction ne paraît pas avoir été très rigoureuse, ainsi que le prouve le mélange constant des formes : **Vinc** *en Jerusalem por l'amistet de Deu, La croiz et le sepulcre* **sui venuz** *acrer* (PEL., 154) ; — *Blancandins* **ad** *lut premerains* **parled** *E* **dist** *al rei : Salvez seiez de Deu* (*Rol.*, 122). Cependant, au fur et à mesure qu'on avançait, l'usage se délimitait un peu mieux, au moins en prose, et les grammairiens du XVIe s. purent chercher à donner des règles (2).

L'âge classique. — Après eux, Oudin et Maupas ont à peu près déterminé l'emploi des deux temps (H. L., III, 582). Leurs successeurs (Port-Royal et Chifflet) ne feront guère qu'ajouter quelques observations de détail à la théorie générale du début du XVIIe s. La doctrine était la suivante :

1° On emploie le passé simple ou le passé accompli, selon que l'action se place dans un temps du passé plus ou moins éloigné du présent. Le *passé simple* exprime un *passé lointain* ; le *passé composé* exprime un *passé plus proche du présent* (3).

2° On emploie *le passé composé*, si l'action se place dans un temps qui dure encore : *cette semaine, cette année, depuis l'ère chrétienne*. Au contraire

(1) Cf. p. 334.

(2) Ils n'étaient pas bien sûrs de les avoir trouvées. H. Estienne convenait « qu'il y avoit un secret caché sous cest aoriste, quant à son nayf usage », dont lui-même « n'estoit point jusqu'à present bien resolu » (*Conf.*, 108).

(3) Henri Estienne distinguait déjà : *j'ay parlé à luy et luy ay fait response* de : *je parlay à lui et luy fei response* : la première forme marquant que l'action a été faite le jour même dont on parle, et la seconde que l'action a été faite auparavant, sans qu'on puisse juger combien de temps est passé depuis (*Conf.*, 107 ; *Hyp.*, 190 et suiv.).

le passé simple » infere tousjours un temps piéça passé, et si bien *accompli* » qu'il n'en reste rien à passer. Aussi Maupas demande-t-il toujours une notation de temps pour que le passé simple soit possible : **L'an mil cinq cens quatre-vingts et dix** *le Roy* **obtint** *victoire de ses ennemis ;* — *Nous* **partimes** *hier de Paris* **à neuf heures du matin.** Le passé composé vient en usage, lorsque nous signifions bien une chose passée, mais non si éloignée que nous ne nommons point le temps quand elle est passée, ou bien, si nous le nommons, ce temps reste encore « en flux », il en reste quelque chose à passer; Ainsi : *Le Roy* **a obtenu** *victoire de ses ennemis, puis leur* **a pardonné** (293 et s.). En résumé, α) quand la période où se passe l'action n'est pas écoulée tout-à-fait, on emploie le passé composé. β) Lorsqu'elle est écoulée, si elle se trouve déterminée, on emploie le passé simple ; si elle n'est pas déterminée, on peut employer indifféremment l'un ou l'autre passé : on peut écrire : *au commencement que je m'appliquai* ou *que je me suis appliqué.* Ces règles sont à peu près celles des grammairiens classiques. (1).

L'usage des écrivains les confirme, au moins sur le point essentiel. Le passé simple s'emploie pour une chose tout à fait passée, sans lien avec le présent et avec indication de temps : *Je m'en retourne demain à St-Germain prendre congé, ce que* **je ne pus faire dernièrement** (MALH., *Let.*, 4 août 1611).

On se conforme aussi à la théorie d'après laquelle le passé indéfini s'emploie pour exprimer une action qui n'est pas dans un passé totalement écoulé : *j'y* **ai travaillé toute cette année.**

Sur un autre point, les dérogations sont très nombreuses. Le *passé simple* était réputé être le *temps du passé lointain.* Il l'est en effet dans certains cas : *N'est-ce pas cette même Agrippine Que mon père* **épousa** *jadis pour sa ruine ?* (RAC., *Brit.*, 307) ; — *Par les traits de Jéhu* **je vis** *percer le père ; Vous avez vu les fils massacrés par la mère* (Id., *Ath.*, 151). Mais les exemples contraires foisonnent : *Comme* **il sonna** *la charge, il sonne la victoire* (LA FONT., *Fab.*, II, IX). Il y a des passés simples dans le récit de *Théramène : Le flot qui* **l'apporta** *recule épouvanté* (RAC., *Phèd.*, 1524), comme il y en avait dans le récit de bataille de *Rodrigue : Le flux les* **apporta ;** *le reflux les* **remporte** (CORN., *Cid*, 1318). Or il s'agit là d'événements qui n'ont pas un jour de date.

En somme, même dans la langue classique, le passé composé tend déjà visiblement à empiéter sur le simple. Chifflet formule même qu'il « se peut dire de toute sorte de temps passé » (*Gr.*, p. 101). Au XVIIIe s., le passé composé continua à gagner du terrain, malgré les efforts des théoriciens qui n'hésitaient pas à en reprendre l' « abus » jusque chez Bossuet.

---

(1) ALC. DE St MAUR., *Rem.*, 98, 102 ; REGN. DESMAR., *Gram.*, 354 ; GRIMAREST, *Disc. sur la l. f.*, 255. Il est à remarquer que la terminologie des théoriciens au XVIe et au XVIIe s. n'est pas uniforme. Pour certains, le passé indéfini est notre passé simple, pour d'autres, notre passé composé. Pour H. Estienne, le passé simple est un passé indéfini et non limité. De même pour les grammairiens de Port-Royal : « L'action *indéterminément* faite, est exprimée par le passé simple, que pour cela on nomme indéfiny ou aoriste : comme *j'écrivis, j'allay, je disnay* (*Gr. gen.*, p. 103). Quant au prétérit défini, il marque la chose *précisément* faite comme *j'ay escrit, j'ay dit.*

En langue moderne. — En langue moderne, les progrès du passé composé au détriment du passé simple ont été très grands. Le passé composé s'est introduit dans beaucoup des emplois où le passé simple était usité autrefois. Le passé simple est en train de devenir un temps exclusivement littéraire ; on ne l'emploie plus guère dans la conversation, sauf dans le Midi de la France (1).

Il faut distinguer cependant entre l'action isolée et le récit.

A) Actions isolées. — Pour l'expression d'un fait isolé, quel que soit le point où il se place dans le passé, on emploie exclusivement le passé composé, surtout quand on parle. La phrase de Montaigne : **je vis hier** *une chose assez singulière* se traduit aujourd'hui par : **j'ai vu hier** *une chose assez singulière*. Cf. *le mal dont* **j'ai souffert** *s'est enfui comme un rêve* (Musset, *Nuit d'Oct.*) ; — *dimanche soir en me couchant,* **j'ai eu** *un frisson de fièvre ;* — *la commission exécutive du parti* **a désigné** *M. X comme candidat.* C'est pour obtenir des effets de cocasserie que les auteurs comiques emploient pour l'expression des faits isolés le passé simple, surtout à la 1re et à la 2e personne du pluriel : *Pas une fois* **vous** *ne* **franchîtes** *le seuil de mon modeste logement.*

Au contraire, le passé composé entre dans une phrase isolée. Il exprime:

1° une action -point : *le train* **est parti.**

2° une action limitée : *nous l'***avons attendu** *deux ans.*

3° une action illimitée : *Les hommes* **ont** *toujours* **vécu** *en société.*

B) Récits suivis. — Les grammaires disent que là il faut considérer si la période du temps dont on parle dure encore ou non, et que le passé simple n'est possible que si cette période est écoulée : **le lundi de la Pentecôte de l'année 1861,** *à quatre heures du matin, le compagnon Limouset* **sortit** *de chez lui* (L. Frapié, *Marc. Gay.*, Anth. des pros. f. du XIXe s., 485) (fig. 1) ; — *Quoi qu'il en soit, lecteur, voilà ce qu'il* **advint** *à mon ami Mardoche,* **en l'an mil huit cent vingt** (Muss., *Mardoche*) ; — *l'orateur regrette l'équivoque qui* **sépara pour un temps** *les diplomaties en négociations, jusqu'au jour où la question fut nettement posée sur le terrain des compensations* (*Action*, 12 déc. 1911) (fig. 2).

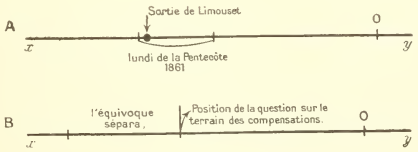

(1) La région du passé simple commence dans l'Allier, la Creuse, la Vienne. Il se retrouve en Normandie. On ne peut pas faire la géographie de cet élément en se fondant sur les patois, car tel individu emploie le passé simple dans son patois, qui ne s'en sert jamais en français.

En gros, cette règle est exacte ; le passé simple ne peut être employé que pour les actions-points ou les actions limitées qui se placent dans un passé sans relation avec le présent.

Le passé simple est une forme de langue savante. Elle rend la *succession* d'actions tombées dans le passé, une fois qu'elles sont accomplies : *La barrière de bois* **s'ouvrit** ; *un homme* **rentra,** *âgé de quarante ans peut-être, mais qui semblait vieux de soixante, ridé, tortu, marchant à grands pas lents, alourdis par le poids de lourds sabots pleins de paille. Ses bras trop longs pendaient des deux côtés du corps. Quand* **il approcha** *de la ferme, un roquet jaune, attaché au pied d'un énorme poirier, à côté d'un baril qui lui servait de niche,* **remua** *la queue, puis* **se mit** *à japper en signe de joie. L'homme* **cria** : *A bas ! Finot ! Le chien* **se tut.** *Une paysanne* **sortit** *de la maison. Son corps osseux, large et plat, se dessinait sous un caraco de laine qui serrait la taille. Une jupe grise, trop courte, tombait jusqu'à la moitié des jambes, cachées en des bas bleus, et elle portait aussi des sabots pleins de paille. Un bonnet blanc, devenu jaune, couvrait quelques cheveux collés au crâne, et sa figure brune, maigre, laide, édentée, montrait cette physionomie sauvage et brute qu'ont souvent les faces de paysans. L'homme* **demanda** : *Comment qu'y va ? La femme* **répondit** : *M'sieu le Curé dit que c'est la fin, qu'il n'passera pas la nuit.* **Ils entrèrent** *tous deux dans la maison* (MAU PASS., *Cont. Chois.*, 230, dans RUDLER et BERTHONNEAU, *Lect. et récit.*, 1re an., 168).

D'une façon plus générale, le passé simple traduit toute une série d'événements passés. Voilà pourquoi c'est le temps usité en histoire : *La Révolution* **gâta** *tout. Elle* **écarta** *durement le voile gracieux qui couvrait la ruine publique. Le voile arraché* **laissa** *voir le tonneau des Danaïdes. La monstrueuse affaire du Puy Paulin et de Fenestrange, ces millions jetés... par une femme insensée dans le giron d'une femme, cela* **dépassa** *de beaucoup tout ce qu'avait dit la satire* (MICHEL., *Rév.*, Introd., p. 112).

Mais il ne faut pas aller jusqu'à dire : en pareil cas l'action passée s'exprime **toujours** par le passé simple ; cela serait faux. Même dans un récit, même quand il s'agit d'actions passées dans un temps écoulé, le passé composé tend nettement à prendre la place du passé simple en langue usuelle, et il arrive fort bien qu'une série de passés composés soit substituée à la série des passés simples, pour peu qu'on imite la langue parlée. Voici un récit de paysans : *Dans le pays des hommes allaient, frappant de porte en porte ! Les uhlans ! les uhlans ! sauvez-vous ! Vite, vite, on* **s'est levé, on a attelé** *la charrette,* **habillé** *les enfants à moitié endormis et* **l'on s'est sauvé** *par la traverse avec quelques voisins. Comme ils achevaient de monter la côte, le clocher* **a sonné** *trois heures.* **Ils se sont retournés** *une dernière fois* (A. DAUD., *Cont.*, Les pays, à Paris.

Il ne faudrait pas toutefois commettre l'erreur de croire que seule la langue littéraire soignée use encore du passé simple. Il figure dans le plus banal des échos ou des faits-divers : *Une pierre de taille* **tomba.** *L'énorme masse* **vint** *s'abattre sur le sol ; on* **organisa** *immédiatement des secours ; on*

transporta *les blessés dans une pharmacie voisine, d'où on les* **conduisit** *à l'Hôpital Broussais.* Au reste le récit peut continuer au temps composé : *l'interne de service* **a donné** *les premiers soins, il* **a** *heureusement* **constaté** *peu de blessures graves.*

Pourquoi cette décadence ? Laideur phonétique ? nullement. Comparez *les âmes* à *lésames, prîtes* à *frites, assîmes* à *cimes*, etc. Le passé fait même joli effet dans certains vers : *l'église où nous* **entrâmes.** Est-ce qu'on ne sait plus conjuguer ce temps des verbes ? Assurément beaucoup de Français seraient fort embarrassés de mettre au passé simple, *luire, coudre* ou *extraire.* Mais les passés de la 1re conjugaison sont bien connus, et ce sont eux qui forment la masse. Il y a là un fait d'ordre général, qui est commun à plusieurs langues, et qui est dû au développement de l'esprit d'analyse (1).

(1) Cf. MEILLET, *Sur la disparition des formes simples du prétérit* (Extr. de *Germ. Roman. Monatschr.*).

CHAPITRE XIII

L'ACTION PASSÉE EST DANS D'AUTRES FORMES TEMPORELLES

1° **Imparfait en fonction de passé.** — Dans un récit, l'action passée est souvent, en fr. moderne, exprimée par l'imparfait. Il présente les faits comme presque simultanés : *La poitrine de la jeune femme parut se déchirer et elle se mit à pleurer convulsivement : le médecin* **revenait** *un peu plus tard et la* **trouvait** *dans cette crise* (FEUIL., *Morte*, 134) ; — *Brusquement l'amitié des deux jeunes gens était interrompue. Compromis dans une émeute de collégiens... François Donadieu, le boursier, qui n'était pourtant pas le plus coupable,* **était mis** *à la porte du Lycée. Il* **retournait** *à Paris ; et, dans l'esprit de Chrétien, le souvenir* **s'effacait** *peu à peu de ce camarade préféré* (COPPÉE, *Coup.*, 9). Cet emploi de l'imparfait n'est du reste nullement restreint aux cas où une action est simultanée d'une autre. Il suffit qu'elle soit en rapport avec cette autre : *Il se crut guéri, et, vingt ans après, une rechute lui* **rappelait** *que ce mal ne pardonne pas.*

2° **Infinitif de narration.** — L'action passée peut être exprimée dans un infinitif, qui emprunte sa valeur de passé au contexte : *Et les dentelières* **d'aller** *demander au curé leur sainte* (CHAMPFL., *Cont.*, 191). C'est là l'infinitif dit *de narration*. Le premier exemple en est signalé dans le *Roman des sept Sages*, mais le tour ne se trouve réellement développé qu'au XVe s. : *tantost qu'ele fust partie, et bon mary* **de monter** *à cheval* (*Cent nouv.*, II, 84 ; H. L., I, 476 et II, 460). Au XVIe s. les exemples en sont moins rares : *lors flaccons* **d'aller**, *iambons* **de troter**, *goubeletz* **de voler**, *breusses* **de tinter** (RAB., *Garg.*, M.-L., I, 21) ; — *Et puis votre Alix* **de crier** *et Guillaume* **de supplier** (JOD., *Eug.*, III, 2, A. th. fr., IV, 53). Il faut noter que le tour est encore considéré au XVIIe s. comme familier. Mme de Sévigné en use comme La Fontaine : *il la trouva jolie, et ne put même s'empêcher de lui dire, en sorte qu'en même temps je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-fille : « Plût à Dieu ! » dit le Cardinal. — « Plût à Dieu ! dit M. de Chaulnes. Mais, hélas ! Voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique ? — Non. — Ni moi non plus* » : **et de rire** (SÉV., *Let.*, 1118). A la veille de la Révolution, Féraud signale l'infinitif de narration « dans le style plaisant ». De nos jours il est élégant : *La pauvre Chantefleurie fut prise de curiosité. Elle voulut savoir... si la jolie petite Agnès ne serait pas un jour impératrice d'Arménie.. et les égyptiennes* **d'admirer** *l'enfant,* **de la caresser, de la baiser** (V. H., *N. D.*, I, 246).

3° **Le présent historique.** — Pour donner l'impression de la réalité,

on présente souvent les actions qui ont eu lieu dans le passé, comme si elles étaient en train de se dérouler dans le présent. C'est un moyen employé constamment dans la conversation, pour mieux retenir l'attention de l'auditeur. Il est ancien ; on le trouve dans *Roland : Il les ad prises, en sa hose les* **butet** (641) ; — *Carles li Reis, nostre emperere magnes, Set anz tuz pleins ad estet en Espagne : Tresqu'en la mer cunquist la terre altaigne ; N'i* **ad** *castel ki devant lui* **remaignet.** *Murs ne citet n'i est remes à fraindre* (1 et suiv.).

Malherbe et Oudin blâment le mélange trop brusque des temps. Vaugelas, tout en défendant le présent historique, recommanda aussi de passer à propos d'un temps à l'autre, autrement on ferait une faute, que plusieurs font, de commencer par un temps et de finir par un autre, qui est un très grand défaut (1).

A la fin du XVIIe s. on ne trouve plus, sauf chez La Fontaine, le présent aussi hardiment mélangé à des passés : *Deux siens voisins* **se laissèrent** *leurrer... Elle ne* **manque** *incontinent de dire A son mari l'amour des deux bourgeois. Lui* **raconta** *mot pour mot leurs fleurettes* (67, *Cont.*, v). De nos jours on l'emploie aussi avec circonspection : *Un soir, je filais mon rouet,* **on cogne** *à ma porte. Je demande qui.* **On jure. J'ouvre.** *Deux hommes* **entrent.** *Un noir avec un bel officier. On ne voyait que les yeux du noir, deux braises... Voilà qu'ils me* **disent** : *La chambre à Sainte-Marthe... Ils me* **donnent** *un écu.* **Je serre** *l'écu dans mon tiroir, et* **je dis** : *Ce sera pour acheter demain des tripes à l'écorcherie de ta Gloriette.* **Nous montons.** *Arrivés à la chambre d'en haut, pendant que je tournais le dos, l'homme noir disparaît. Cela* **m'ébahit** *un peu. L'officier* **redescend** *avec moi.* **Il sort** (v. H., *N. D.*, II, 81) : — *Regnard* **n'a** *que vingt-six ans.* **Il part** *de Paris le* 26 *avril* 1681, *avec deux jeunes amis... Il ne* **songe** *d'abord qu'à faire un Voyage de Hollande : mais, après quelques mois passés à Amsterdam... lui et ses compagnons se* **décident** *à pousser vers le Nord* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 5).

4° **Futurs dans le sens de passés.**— Par une figure analogue à la précédente, la pensée se transporte dans le passé, qui devient ainsi un présent, et alors les faits qui suivent ce présent, quoique réellement passés à l'heure où l'on parle, apparaissent comme des futurs, et sont exprimés sous des formes de futurs. Le futur simple n'est guère en pareil cas qu'un moyen de style. Le conteur placé dans le passé semble annoncer les faits qu'il rapporte (2) : *Hélas !* **il faudra** *plus de dix huit cents ans pour que le sang qu'***il va verser** *porte ses fruits. En son nom, durant des siècles,* **on infligera** *des tortures et la mort à des penseurs aussi nobles que lui* (REN., *Jés.*, ch. XXIV).

---

(1) Corneille a corrigé dans *Rodogune* des vers qu'il jugeait tachés par ce passage trop fréquent du passé au présent : *Sachez donc qu'en trois ans gagnant quatre batailles, Tryphon vous* **réduisit** *à ces seules murailles, Les* **assiège**, *les* **bat**, *et pour dernier effroi, Il s'y* **coule** *un faux bruit touchant la mort du roi.* L^e texte devint en 1660 : *Ayant su nous réduire à ces seules murailles, En* **forma** *tôt le siège, et pour comble d'effroi Un faux bruit s'y* **coula**... etc... (IV, 431).

(2) En a. f. : *Gualtiers desrenget les destreiz e les tertres. N'en* **descendrat** *pur malvaises nuveles* (*Rol.*, 808).

Quant au futur antérieur, il est très commun, même dans la langue parlée. On dit fort bien : **j'aurai fait** *tout cela pour qu'un gamin me manque aujourd'hui de respect !* Il est bien évident que le sujet parlant fait allusion à sa conduite antérieure au moment où il parle. Il faut sans doute expliquer cet emploi de la façon suivante. On considère un fait ou une série de faits passés dans le rapport qu'ils ont avec un temps à venir. On les récapitule pour ainsi dire tels qu'ils apparaîtront au moment où la série va s'achever. Roland, qui va mourir, embrassant d'un coup d'œil rétrospectif sa vie sur le point de finir, dit à son épée : *Mult larges teres de vus* **avrai** *cunquises* (*Rol.*, 2351). Nous disons tout à fait de même aujourd'hui : *Vous partez ! votre séjour parmi nous* **aura été** *bien court ; — la Chambre* **n'aura pas manqué** *d'éclaircissements à ce sujet.* Si on analyse les vers de Boileau : **J'aurai pu** *jusqu'ici brouiller tous les chapitres ;* **J'aurai fait** *soutenir un siège aux Augustins ! Et cette église seule, à mes ordres rebelle* **Nourrira** *dans son sein une paix éternelle.* l'emploi du futur s'y explique très bien. Le sujet parlant s'indigne contre un fait futur : cette église *nourrira*, situé en F (fig. A). Des faits ont eu lieu dans le passé : brouille des chapitres, siège des Augustins ; ils se placent sur la ligne du temps en AB antérieurs à O. Mais pour les opposer au fait F, l'auteur fait abstraction du présent et les indique simplement comme antérieurs à F.

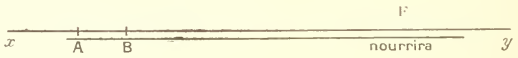

Un autre exemple montrera un autre emploi de ce futur composé : *A cette date... Frédéric avait déjà rebâti 4.500 maisons ; deux ans après...* **il n'en aura pas rebâti** *moins de* 14.500 (Ste BEUVE, *Lundis*, III, 156) (fig. B)

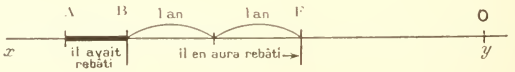

La première action, la restauration de 4.500 maisons, est située en AB, dans un passé antérieur au point B du passé. Pour opposer à cette action une action accomplie dans un passé subséquent, il ne suffit pas au sujet parlant de présenter la deuxième action dans un autre passé, c'est-à-dire dans un segment antérieur au point O, il se transporte en B, néglige le point O, et exprime la seconde action par rapport à F. Un futur accompli, exprimant le résultat, se substitue au passé.

Peu à peu ces emplois se sont étendus ; le sujet parlant exprime à ce futur antérieur des faits qui ne sont vraiment en relation avec aucun futur: *Ce n'est pas la première fois qu'on* **aura vu ça ;** — *Ce n'est pas la première*

fois que le Tribunal de Commerce **aura été appelé** *à condamner les actes arbitraires du pouvoir* (V. H., *Disc. sur l'interd. de Le Roi s'amuse*, 1832).

Infinitif de succession. — On se sert aussi, pour une suite rapide de faits, d'un *infinitif* précédé de *pour*, qui suit le passé simple: *la fièvre se calma, mais* **pour reparaître** *ensuite plus violente ;* — *M. Moronval s'éloigna* **pour revenir** *quelques instants après* (A. DAUD., *Jack*, 14) ; — *Elle leva les yeux, franchement, mais* **pour les rabaisser** *avec prestesse sur la fillette* (BOYL., *Iles Borr.*, 6). Souvent on ajoute un adverbe tel que *ensuite, après :* **pour les rabaisser ensuite.**

CHAPITRE XIV

L'ACTION PASSÉE EST DANS UN VERBE A D'AUTRES MODES QUE L'INDICATIF

Eventuel. — L'action éventuelle dans le passé se traduit par le conditionnel ou le subjonctif passé: *Macbeth, ayant tué Duncan, dit que l'Océan ne laverait pas ses mains:* **il n'aurait pas lavé** *mes cicatrices* (MUSS., *Cont.*, I, IV); — **Qui l'aurait cru,** *me disent-ils, que nous aurions le bonheur de mourir libres?* (MICHEL., *Rév.*, I, 347); — *Tant que j'ai fait du zèle...* **j'aurais rougi** *de vivre comme tout le monde, et j'affectais naïvement des allures de réformateur* (M. TIN., *M. Péché*, VII); — *Tel était celui-ci, qu'à sa mine inquiète,* **On eût pris** *pour un fou, sinon pour un poète* (MUSS., *Mardoche*, XLI); — *Nulle sagesse politique* **n'eût amené** *l'événement; il fallait une sottise* (MICHEL., *Rév.*, I, 379).

Subjonctif. — Si le mode est le subjonctif, le passé s'exprime: 1° par le passé composé: *on regrette en cet endroit que Regnard* **n'ait pas fait** *comme pour ses autres voyages,* **qu'il n'ait pas donné** *un récit... sans ombre d'art* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 4); — 2° par l'imparfait: *Il fallait qu'il* **eût** *bien peur pour consentir à ce sacrifice.*

Infinitif. — Il était d'usage, autrefois, de transférer dans l'infinitif l'idée du passé, qu'on exprimerait aujourd'hui dans le conditionnel de la principale: *Et pour ce peust* **avoir respondu** (*Chev. de la T. L.*, 87); — *fut mocqué à bonne raison, comme mal-avisé, car il devoit* **avoir marchandé** *premierement avec lui* (H. ESTIENNE, *Apol.*, Ristelh., II, 13). Encore au XVIIe s.: *La mathématique est superficielle: le fonds où elle bâtit n'est pas à elle; sans les principes qu'elle emprunte, elle ne saurait* **avoir fait** *un pas* (MALH., II, 694); — *Ceux qui croient que le monde est bien peu raisonnable de passer tout le jour à courir après un lièvre qu'ils ne voudraient pas* **avoir acheté,** *ne connaissent guère notre nature* (PASCAL, *Pensées*, IV, 2, Havet); — *je devais par la royauté* **Avoir commencé** *mon ouvrage* (LA FONT., *Fab.*, III, 2).

Le même fait se produit quelquefois après indicatif. On trouve du reste, par une sorte de redondance, le passé exprimé à la fois dans l'infinitif et dans le verbe principal: *Ils* **ont** *ainsi* **trouvé** *l'art* **d'avoir mis** *les premiers un double aigle dans les temples* (RAC., VI, 51, *Rem. s. Pind.*).

CHAPITRE XV

LES COMPLÉMENTS DE PASSÉ

Les compléments de temps qui localisent l'action dans le passé sont, soit des adverbes — ou locutions adverbiales, — soit des compléments de toute sorte construits sans préposition ou bien avec *à, en, de,* etc., : *hier ; — l'automne dernier ; — il y a deux jours ; — en l'an III.*

Les uns précisent rigoureusement : **hier à 3 heures exactement ; — il y a juste une heure.** Les autres donnent une approximation : **vers 3 heures ; — sur les 3 heures ; —** *je l'ai rencontré l'an dernier* **aux environs de Pâques.** Les autres renvoient à des périodes vagues : *jadis, naguère, récemment, il y a quelque temps, il y a belle lurette, dans le temps, autrefois, anciennement.*

Pieça, qui signifiait *il y a longtemps* (il y a une pièce de temps) a disparu : *il metra tot l'empire de Romanie à l'obedience de Rome dont ele ere departie* **pieça** (VILLEH., 93) ; — *si on ne trouve le langage de cete translation si coulant, comme on a fait de quelques autres mienes, qui* **de pieça** *sont entre les mains des hommes* (AMYOT, *Aux lecteurs*). Au XVIIe s., ce mot était déjà considéré comme archaïque. On ne le trouve guère que chez La Fontaine : *Ingrat ne suis : son nom seroit* **pieça** *Delà le ciel, si l'on m'en vouloit croire.* (IX, 64).

Naguère a failli avoir le même sort que *pieça*. Il a repris faveur.

CHAPITRE XVI

LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE L'ACTION PASSÉE

Les aspects dans le passé s'expriment par les moyens ordinaires.

Aspect de développement. — *Depuis les premières Méditations jusqu'aux Harmonies, Lamartine* **est allé se développant** *avec progrès* (Ste BEUVE, *Portr. Cont.*, I, 300).

Aspect d'accomplissement. — LE PASSÉ ACCOMPLI. — L'idée de l'accomplissement de l'action dans le passé est exprimée en français par une forme spéciale dite : *passé antérieur*, qui devrait s'appeler en ce cas *passé accompli* (1). L'exemple classique de ce sens est : *La cigogne au long bec n'en put attraper miette : Et le drôle* **eut lapé** *le tout en un moment* (LA FONT., *Fab.*, I, 18).

On pourrait en citer sans fin d'analogues : *Les Saxons* **n'eurent traversé** *le bois que cinq heures avant la cavalerie suédoise* (VOLT., *Ch. XII*, I. 1) ; — *Il était à peine connu d'elles ; aussi* **l'eurent-elles** *bientôt* **dévisagé** *des pieds à la tête* (MUSS., *Mimi Pinson*, 11). On remarquera que cette forme ne prend sa valeur qu'à condition d'être accompagnée de compléments, qui indiquent soit la date où l'action fut accomplie, soit le temps qu'elle a duré.

Au passif, le passé antérieur ne convient pas : *le drôle* **eut été vite mis** *hors d'état de nuire* n'est pas français. Pour les actions-points et les actions limitées, le passé ordinaire suffit : *la maison* **fut vendue** *dès la première enchère ;* — *son compte* **fut** *vite* **réglé ;** — *parbleu, le pot aux roses* **fut** (ou **a été**) *vite* **découvert.**

LE PASSÉ ACCOMPLI SURCOMPOSÉ. — La disparition du passé simple a entraîné la création de passés surcomposés. Il a fallu créer une forme qui jouât vis-à-vis du passé composé, devenu le plus usité, le rôle que le passé antérieur jouait autrefois en face du simple : **j'ai eu** *vite* **deviné** *ses intentions.* Cette forme est extrêmement usuelle, comme temps relatif : *lorsque* **j'ai eu livré** *mon poignet* (BALZ., *Sc. vie paris.*, 3e liv., 12) ; — *Et quand* **tu as eu dépensé** *ce qui te restait d'argent.... qu'as-tu fait, ma fille?* (E. SUE, *Myst.*, I, 25) ; — *quand le commandant...* **a eu tout vu** (Id., *Ib.*, I, 167) ; — *Lorsque M. Joé Jackson junior* **l'a eu découvert**, *je suis restée étonnée*

(1) Dès l'a. f., cette forme existe avec sa valeur actuelle : *E molt tot* **ot oblié** *les comandemanz de Ami* (*Am. et Am.*, 51 ; H. L., I, 213).

de n'y avoir pas pensé moi-même (*Mlle Josette*, I, 8). Mais il ne faudrait pas croire qu'elle soit étrangère à la langue écrite : *Pourquoi m'avez-vous trompé, en me disant que vous vouliez être seule, et en sortant dès que* **je vous ai eu quittée ?** (A. DUMAS, *L'ami des f.*, IV, 8) ; — *Quand* **j'ai eu perdu** *ma pauvre défunte, j'allais dans les champs pour être tout seul* (FLAUB., *Bov.*, 21).

Ce n'est pas là une nouveauté. Il y a des exemples de ces formes dès le XVe s. Des grammairiens du XVIIe s. la faisaient déjà entrer dans les paradigmes : *Auoir*, dit l'abbé Tallemant, se met quelquefois deux fois comme auxiliaire pour marquer davantage un temps passé : *après que* **j'ay eu disné,** *jusqu'à ce que nous* **eussions eu fait.** (*Décis. de l'Académie*, 148 ; cf. Dangeau, *Opusc. de div. Acad.*, 142-3).

Hors de l'indicatif. Eventuel. — Les formes surcomposées existent : *je t'***aurais eu** *bien vite* **oubliée** (SCRIB., *Part. et revanche*, sc. 2) ; — *Sans cette disposition de son esprit, Clotilde* **aurait eu** *déjà peut-être* **pris** *le voile* (HERV., *Flirt*, 9).

Infinitif. — A l'infinitif, on emploie la forme composée : *Il doit* **avoir compté** *son argent depuis le temps qu'il est enfermé ;* — *Voyons... l'abbé Gevrestin doit* **avoir terminé** *son déjeuner* (HUYSM., *Cath.*, 481).

CHAPITRE XVII

LE PASSÉ RÉCENT

Pour l'expression du passé récent, la langue dispose de plusieurs moyens. Elle emploie :

α) LE PRÉSENT : **J'arrive ; — il me quitte,** *il y a deux minutes*. Ce présent est très souvent accompagné, comme dans l'exemple, de compléments tels que : *à l'instant, il n'y a qu'un moment*, etc.

β) LE VERBE **venir** AU PRÉSENT SUIVI DE L'INFINITIF : *Il* **vient de me téléphoner ;** — *Parbleu ! s'il faut parler de gens extravagants,* **Je viens d'en essuyer** *un des plus fatigants* (MOL., *Mis.*, 575) ; — *Mme de Prangis* **vient d'en faire** *l'observation* (A. CAP., *Ange*, I, 1).

γ) D'AUTRES PÉRIPHRASES : *ne faire que* ou *que de :* **je ne fais que d'arriver ;** — *depuis samedi soir je n'ai rien mangé, et* **je ne fais que commencer** *à pouvoir parler.*

L'expression **je sors de** *le voir* a été très discutée. Elle est dans le *Dictionnaire de l'Académie :* « On dit au propre : *sortir d'un lieu, sortir de la messe, sortir de table.* Et figurément : *sortir d'entendre la messe, sortir de dîner.* » Malgré cette reconnaissance, l'expression garde un caractère populaire : *Non, merci,* **je sors d'avaler** *le mien* (ZOLA, *Germ.*, III).

δ) DES ADVERBES ET DES COMPLÉMENTS. — Les compléments qui marquent que l'action vient d'avoir lieu sont très nombreux : *il m'a quitté* **tout à l'heure, dernièrement, tout récemment, nouvellement, il n'y a qu'un instant,** etc.

LIVRE XII

LES FAITS PAR RAPPORT A NOS JUGEMENTS, A NOS SENTIMENTS, A NOS VOLONTÉS

SECTION I : QUESTIONS, RÉPONSES, ÉNONCIATIONS POSITIVES ET NÉGATIVES

CHAPITRE PREMIER

LES QUESTIONS

Nous avons déjà vu des questions de toutes sortes portant sur le sujet, l'objet, l'objet secondaire, les compléments. Nous considérerons ici celles qui portent sur l'action même : *Venez-vous ?* — *Êtes-vous prêt?* Mais beaucoup des observations qui suivent s'appliquent aux questions de toute espèce.

1° **Questions réelles.** — Les questions sont réelles, chaque fois que le sujet parlant demande vraiment quelque chose : **Qu'est-ce donc ? Qu'avez-vous ?** *Laissez-moi, je vous prie* (MOL., *Mis.*, I).

DEMANDES D'ASSENTIMENT. — Souvent, la question a pour but de demander l'assentiment à une énonciation quelconque. *N'est-ce pas* est très employé à cet effet, soit à part, soit en proposition principale : **N'est-ce pas qu'on souffre** *horriblement ?* (V. H., *Hern.*, V, 6) ; — **N'est-ce pas qu'on ne peut** *le condamner* (Id., *Mar. de L.*, II, 5) ; — *ces premières chaleurs,* **n'est-ce pas?** *vous amollissent étonnamment* (FLAUB., *Bov.*, 123). On se sert aussi de *dites : Alors,* **dites,** *tout s'arrangera ?* (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 4).

2° **Interrogations apparentes.** — L'interrogation peut n'être qu'une apparence. On l'emploie souvent dans des cas où l'on ne demande vraiment rien, où il y a au contraire affirmation : *Ce vieillard ! il vous aime, il va vous épouser ! Quoi donc ! vous* **prit-il pas** *l'autre jour un baiser ? N'y plus penser !*

(V. H., *Hern.*, I, 2) ; — **N'allez-vous pas vous mêler des draps, à présent?** *réplique Jacquotte. S'il couche ici, je sais bien ce qu'il faudra lui faire* (BALZ., *Méd. de Camp.*, 30) ; — **Est-ce qu'il ne se figurait pas voir** *là-bas, dans la poussière qui remplissait les vides, la veste blanche... du petit garçon de chez Sureau?* (A. DAUD., *Cont.*, Petits Pâtés) ; — *cet original d'abbé Papillon* **ne s'est-il pas,** *comme elle,* **mis en tête** *de me marier?* (DUR., *Uniss.*, 3).

Certaines phrases renfermant des interrogations apparentes, sont devenues d'usage : *Ce bébé qui sait lire!* **crois-tu?** Cf. *pensez-vous* et d'autres.

C'est ainsi que l'interrogation est l'un des procédés du style oratoire. Les prédicateurs, par exemple, s'en servent pour communiquer avec leur public, l'associer à leurs mouvements de pensée et de sentiment : *Toi donc, mon frère, qui te plains sans cesse de la ruine de ta fortune et de la pauvreté de ta maison, mets la main sur ta conscience :* **as-tu cherché** *le royaume de Dieu?* **as-tu fait** *ton affaire principale de sa vérité et de sa justice?* **N'as-tu pas** *au contraire* **employé** *tes biens ou pour opprimer l'innocent, ou pour contenter tes mauvais désirs par les voluptés défendues?* (BOSS., *Car. des Minim.*, Nécess. de la Vie, 1re p.) ; — *C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant...* **Peut-on bâtir** *sur ces ruines?* **Peut-on appuyer** *quelque grand dessein sur ce débris? Mais quoi, Messieurs,* **tout est-il donc désespéré** *pour nous! Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre,* **ne nous laisse-t-il** *aucune espérance? Lui...* **verra-t-il périr** *sans ressource ce qu'il a fait capable de le connaître et de l'aimer? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi* (Id., *Henr. d'Angl.*).

CHAPITRE II

LES MOYENS DE QUESTIONNER

1° **Le ton.** — L'interrogation est souvent dans le ton, qui, à lui seul, d'une phrase ordinaire quelconque fait une question : *Tu viens avec moi ?* La phrase française d'énonciation ordinaire se compose de deux parties, l'une ascendante, l'autre descendante. L'interrogation, de ce point de vue, est une phrase incomplète : la finale de l'interrogation est la syllabe qui dans une phrase affirmative serait articulée sur la note la plus haute avant la partie descendante.

*De quoi aurait-on l'*air ? — *On aurait l'*air *de gens peu sérieux.*

Graphique d'une question. — La figure ci-dessous montrera la différence : Dans : *Tu ne le savais pas*, la voix monte progressivement jusqu'à *vais*, puis elle redescend.

Quand la même phrase est interrogative, elle commence environ une quarte plus haut, se maintient à peu près sur la même note, puis, sur la dernière syllabe, fait une montée très rapide, et la phrase finit sur une quinte plus haut (1).

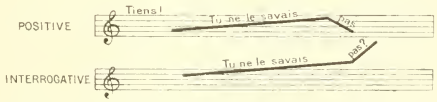

La phrase interrogative peut du reste faire suivre la note élevée de syllabes et de mots dits d'une voix grave et descendante : *Que faites-***vous** *cet été ?* Il peut aussi y avoir plusieurs montées : *Savez-***vous** *pourquoi nos amis Brochard nous ont quitté si* **brusquement ?** — *Et depuis* **quand** *est-il* **ici ?**

Le sens de l'interrogation change suivant que le ton change. Comparez : *Mais pourquoi a-t-il dit* **ça?** à : *Mais* **pourquoi** *a-t-il dit ça ?* Dans le premier cas, l'interrogation porte sur *ça*. Dans le 2e cas, elle porte sur *pourquoi*. La première phrase signifie : Pourquoi a-t-il dit ce qu'il a dit ? et la seconde : pour quelle raison a-t-il dit cela ?

Cette forme d'interrogation par le ton est celle que l'on emploie spécialement pour se faire confirmer une réponse déjà donnée ou une opinion préconçue : *Alors*, **c'est bien entendu, vous viendrez avec nous ?** — *Madame*,

(1) Voir Grammont, *Tr. prat. de pron.*, 177.

sans doute, **n'est pas d'ici ?** *Madame désire voir les curiosités de* **l'église ?** (FLAUB., *Bov.*, 267).

Elle marque aussi l'étonnement : *Ta femme, ton beau-père, te laissent* **ainsi** *ta bride* **sur le cou ?** (AUG., *Gend. de M. Poir.*, I, 2).

2° **Le procédé par inversion.** — C'est le procédé le plus ancien pour interroger. Dès l'ancienne langue, on plaçait le sujet après le verbe : *Sire cumpainz*, **faites** *le* **vus** *de gret ?* (*Rol.*, 2000).

Nous avons conservé ce procédé, mais seulement quand le sujet est un personnel de conjugaison, ou bien *on* : *Irai*-**je ?** *Viens*-**tu ?** *Le sait*-**on ?**

On dit : *Viendra-t-il ?* Un *t* s'est intercalé entre le verbe et le sujet. Il n'est pas très ancien. Mais il faut prendre garde que, pendant un siècle environ, jusque vers 1650, on le prononçait, quoiqu'on eût considéré comme absurde de l'écrire. Nous avons dit que *aime on* est ainsi devenu *aime-t-on*, qui peu à peu remplaça *aime l'on* (V. p. 275). Ce *t* est analogique des formes verbales terminées normalement en *t* : *fut-il ? vient-il ?*

A LA IIIe PERSONNE *T-il, ti.* — Quand le sujet n'est pas le nominal de 3e personne *il* ou bien *on*, généralement on laisse les termes de la phrase dans l'ordre où ils sont dans l'affirmation, mais on fait reparaître à la fin de la proposition le sujet de la 3e, sous la forme du représentant personnel : **Pierre** *viendra-t*-**il** ? C'est là en somme une combinaison de la forme interrogative précédente et de l'affirmation. Il en naît une sorte d'interrogatif, immobilisé sous la forme du masculin *il*, précédé du *t* dont il vient d'être question. Cet interrogatif *t-il*, ainsi formé, s'étend même à la formule *c'est*. On dit dans le peuple : **c'***est*-**il** *vrai ?* au lieu de *est-ce vrai ? ils ne l'ont pas moins achevé à bout portant ;* **c'est-il ça** *une destinée !* (Vid., *Mém.*, I, 100). Nous avons vu que *t-il* se joint à *voilà : voila*-**t il** *pas un malheur ?* (V. p. 8).

T'it tend même, dans la langue populaire, à devenir une particule interrogative généralisée. On conjugue : *J'irai*-**ti ?** *J'irai*-**ti** *pas ?* Rousseau dans l'*Émile* cite déjà un enfant qui dit devant lui : *Irai-je* **ty ?** (ch. I). Cette forme est rigoureusement exclue de la langue écrite. Une phrase comme : **je me suis-ti dérangé** *une minute de mon commerce ?* classe son homme.

INCONVÉNIENTS DU PROCÉDÉ DE L'INVERSION. — L'inversion présentait des inconvénients phonétiques sérieux. Dans *iras*-**tu**, *tu*, pouvait porter l'accent de la phrase ; dans *irai*-**je**, *je*, n'avait pas la même faculté.

La difficulté était bien plus grande encore, lorsque ce *je* sourd venait derrière un *e* sourd : *veill*-**e-je ?** Au XVIe s., le premier *e* se délabialisa : *veill*-*je*, et l'*é*, dans les siècles suivants, passa peu à peu à *è* : *veill*-**è**-*je ?* Sous cette forme, il est parfaitement classique : *Je crains presque, je crains qu'un songe ne m'abuse.* **Veillé-je ?** (RAC., *Phèd.*, 510) ; — *Où* **laissè-je** *égarer mes vœux et mon esprit ?* (Id., *Ib.*, 180).

La langue répugne absolument — et depuis longtemps — à des formes telles

que *cours-je, dors-je, pends-je*, qui sont de pures bouffonneries. Les barbarismes tels que : *sentè-je, perdè-je*, que certains grammairiens n'eussent pas répugné à substituer à *sens-je*, etc., n'ont pu s'introduire. Mais nous disons encore très bien : *où* **suis-je?** — **ai-je** *donc besoin de vous?* — *Franchement,* **suis-je** *bien coupable d'étudier dans ce pauvre petit corps... le secret qui va sauver des générations entières* (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 4).

D'autre part, aucune difficulté ne se présente avec les autres personnes du singulier ou du pluriel: **venez-vous? étais-tu là? Se souvient-il?** — *Pourquoi* **s'est-elle** *adressée à moi?* **Savait-elle** *donc que je l'aimais?...* **M'avait-elle** *vu à cette fenêtre ?* **S'était-elle** *jamais retournée le soir quand je l'observais dans le jardin ?* (MUSS., *Chandel.*, III, 2).

Ce n'est pas la difficulté de la première personne du singulier de quelques verbes qui a causé le grand mouvement de transformation de la forme interrogative. La vraie cause probablement, c'est que la langue a tendu instinctivement et à marquer fortement l'interrogation dès le début de la phrase, et à garder l'ordre ordinaire des mots : **Est-ce que** *Jean* **viendra** *bientôt ?* Il y a là à la fois un phénomène analogique de syntaxe, qui tend à étendre à tous les cas la forme ordinaire de la phrase (1), et un phénomène d'ordre psychologique, qui pousse à insister sur le caractère interrogatif. C'est un de ces renforcements d'interrogations, dont nous parlerons bientôt.

Les interrogatifs périphrastiques. — Quoi qu'il en soit, le succès de la forme *est-ce* a été tel qu'elle s'est introduite auprès des mots interrogatifs tels que : *qui, quoi, comment, où, pourquoi*, etc.

Dès le XIIe s., on rencontre la formule périphrastique **est-(ce) que ?**: *cument* **est** *dunc* **que** *Adonias regne ?* (*IV Liv. R.*, III, I ; H. L., I, 259).

Au XVe s., ces phrases deviennent très communes dans toutes sortes d'interrogations : **qui esse qui** *m'a frappé ?* (*Myst. V. Test.*, 4763) ; — **Quesse que** *vous avez ?* (*Ib.*, 1577) ;— *De quoy* **esse que** *couvriron De nos corps les secretz piteux ?* (*Ib.*, 1736).

C'est que se rencontre également : **pour qui c'est que vous** *me prenez ?* (*Pathelin*, dans *Farc.*, éd. Jacob, 109). *C'est* est particulièrement fréquent dans l'interrogation indirecte : *je vous demande* **Pourquoy c'est que vous l'avez bastie** (*Myst. V. Test.*, 5656).

Au XVIe s., les interrogatifs périphrastiques deviennent de plus en plus usuels (H. L., II, 319) : *Sire,* **qu'est-ce que** *i 'ay dit ?* (NIC. DE TROYES, *Par.*, 151) ;— *pourquoi* **est ce que** *je me desconforte ainsi ?* (TOURN., *Cont.*, IV, 5, *A. t. fr.*, VII, 198). *C'est* est aussi commun que *est-ce* (2): *dittes, si vous sauez* **Qui c'est qui** *a ce concile excité* (PELET., *Od.*, ŒUV., 22° V°) ;— *ie me suis enquis d'ou* **c'estoit que** *le bois reduit en pierre auroit esté apporté* (PALISS., 49).

---

(1) C'est à la même raison qu'est due l'introduction de *que* qui permet aux gens du peuple de dire : *pourquoi* **qu'** *t'y vas ?* — *Comment* **qu'** *tu dis ?* — *Où* **qu'** *t'as pris ça ?*

(2) A noter que *c'est* se développe aussi dans les phrases non interrogatives : *Ne plus ne moins, que font nos damoiselles,* **quand c'est qu'elles ont** *leur « cache-laid » que vous nommez tourel de nez* (RAB., V, XXVI).

Au XVIIe s., les grammairiens furent en général hostiles aux interrogatifs périphrastiques. Vaugelas, Bouhours leur préféraient l'interrogation simple, Furetière veut qu'on dise : *Que demandez-vous ?* et non : *qu'est-ce que vous demandez ?* Ceux des classiques qui n'ont pas craint de reproduire la langue courante en présentent souvent : *Qu'est-ce* **que c'est que** *cette logique ?* (MOL., *B. G.*, II, 4) ; — *Qu'est-ce que* **c'est donc qu'***il y a, mon petit fils ?* (Id., *Mal. Im.*, I, 6) ; — Cf. **Comment est-ce qu'***on le nomme ?* (LA FONT., *Ragot.*, 94).

L'opposition tenace faite à ce pléonasme dure encore. Elle n'a pu prévaloir contre l'usage : *faudra voir* **qui est-ce qui** *sera mangé ;* — *nous verrons* **qui est-ce qui** *rira pour finir.* On va jusqu'à dire : **Combien est-ce que c'est?** (H. MONN., *Sc. pop.*, 163).

Il serait peut-être bon de jeter du lest, et de faire une démarcation entre *est-ce* et *c'est.* **Qui est-ce qui** *frappe ?* est aujourd'hui accepté de tous ; **qui c'est qui frappe ?** est vulgaire (1).

D'autres démarcations sont possibles. La formule *est-ce* s'est phonétiquement réduite à *s* dans *d'ous'que? pourquoi s' que?* qu'on entend dans la bouche du peuple : **Ous qu'***il est, le monstre ? mais,* **ous qu'***il est ?* (VIDOCQ, *Mém.*, II, 128). Il n'y a aucune possibilité d'accueillir ces réductions en langue écrite.

Il existe des périphrases interrogatives faites avec d'autres verbes que *être.* Nous les trouverons ailleurs : **Pourquoi** *donc* **faire** *que vous voulez voir ces passeports ?* (H. MONN., *Sc. pop.*, 181).

Interrogations multiples. — Il arrive souvent que deux interrogations se présentent à la suite l'une de l'autre. On construit alors souvent la seconde en proposition hypothétique, en se servant ou non de la périphrase *c'est :* **Vois-je** *des vérités* **ou si** *mon œil s'abuse ?* — **Est-il vrai** *que je veille, ou* **si c'est que** *je dorme ?* (BOURS., *Mort Viv.*, III, 5) : — **Tâcheront-ils** *de me nier la chose ?...* **Ou s'ils** *entreprendront de l'excuser ?* (MOL., *Fourb.*, I, 4) ; — *Et pourquoi donc ?* **Êtes-vous** *souffrant,* **ou si c'est** *un méchant caprice ?* (MUSS., *Chandel.*, III, 3) ; — **lequel est écrit** *dans les yeux, Du stupide ou du lâche,* **ou si c'est** *tous les deux ?* (Id., éd. Lem., I, 84 ; — **distingue-t-on** *une verrue au bout ?...* **Ou si** *quelque mouche, à pas lents,* **s'y promène ?** (ROST., *Cyr.*, I, 4) ; — **Est-ce** *du sang, corbacque ! ou bien* **si c'est** *du son Qui court dans vos vaisseaux artériels !* (Id., *Roman.*, III, 2) (2).

---

(1) *C'est donc Fournais, alors ? — Oui, monsieur. — Sais-tu* **si c'est qu'***il a vendu son chien d'chasse ? — Faut croire que oui... j'ne le vois plus avec* (H. MONN., *Sc. pop.*, 117). A plus forte raison, doit-on laisser au peuple la forme où le *que* s'est introduit devant *c'est : Ah çà !* **qui que c'est,** *diable, qui peut bien couper les cheveux à monsieur des Petits-Champs ?* (LAVED., *Leur b. physique*, 7).

(2) Voir TOBLER, *Mél.*, 32.

CHAPITRE III

RÉPONSES ET ÉNONCIATIONS AFFIRMATIVES

Oui et si. — De toutes les réponses affirmatives, la plus simple est *oui*. Ce mot, qui avait donné son nom à notre langue (langue *d'oui*, par opposition à *langue d'oc* et à *langue de si*) est formé de la réunion du vieux démonstratif *o* à *il*. On disait suivant la personne : *o je... o il : Irez-vous ?* **O je** (= je erai cela) — *Ira-t-il ?* **O il ?** — *Avés vos relenqui Mahomet, fille bele?* **O je**, *che dist la dame.* — (*Aiol*, 9679) ; — *L'avcir Carlun est il appareilliet ? E cil respunt:* **Oil**, *Sire, assez bien* (*Rol.*, 643).

Si est d'usage après une interrogation négative; on ne répond pas alors par *oui*, mais par *si : Il n'y a pourtant pas de quoi se fâcher.* — *Ma foi*, **si.** (MUSSET, *Il faut qu'une p. soit ouv. ou ferm.*, 1).

2° On répond également par *si*, quand on conteste une assertion négative: *Cette femme idéale n'existe pas ?* **Si**, *elle existe.*

3° On emploie encore *si* pour marquer des contrastes : *Non ! répondit Onésime, non ! et je n'en ai pas envie.* — *Moi*, **si**.

En somme, *si* est d'usage quand il s'agit d'une opposition à l'idée précédente.

La proposition affirmative. — Toute proposition à laquelle rien ne donne le caractère d'une question, et où il n'y a aucune négation, est affirmative : *Il fait beau ; — cet homme a cinq enfants ; — croyez-moi !*

AFFIRMATION PAR DOUBLE NÉGATION. — L'affirmation peut résulter de la présence de deux négations : **Non** *que Maupassant, dans sa jeunesse surtout,* **n'ait** *connu ce féroce plaisir des mystifications funèbres*; — *Naoh* **n'**écoutait **pas sans** *trouble le bruit de ces bêtes colossales* (ROSNY, *G. du Feu*, 17) ; — *Ce fut dit unanimement, et* **non sans** *un dégoût mêlé d'horreur* (RICHEP., *Miarka*, 13).

CHAPITRE IV

RÉPONSES ET ÉNONCIATIONS NÉGATIVES

Réponses. — Lorsqu'on veut répondre négativement, c'est *non* qu'on emploie dans la langue soit ancienne, soit moderne : *Venez-vous ?* **Non.** On nie purement et simplement la chose énoncée. Cette forme essentielle de la négation se suffit à elle-même (1).

Phonétiquement, *non* latin inaccentué, placé devant d'autres mots, s'était, comme il arrive souvent aux mots proclitiques, conservé en même temps sous sa forme pleine et sous des formes réduites : *nen* et *ne*.

NEN a vécu jusqu'au XVe s. ; il disparut au XVIe. Il avait donné avec le pronom *il* une forme *nenni* (*nen-il*), pendant de *oïl* (H. L., II, 379). Cette forme existe encore. Mais, dès le XVIIe s., elle était considérée comme familière : *Est-ce assez ? dites-moi : n'y suis-je point encore ?* — **Nenni.** — *M'y voici donc ?* (LA FONT., *Fab.*, I, 3) ; — *Tu penses fuir ?* — **Nenni** (MOL., *Dép. Am.*, 277). Aujourd'hui c'est une forme paysanne.

NE n'a jamais constitué à lui seul une réponse négative (2).

Négations apparentes et négations réelles. — Comme pour les interrogations, il faut distinguer quand il y a négation véritable ou seulement négation apparente. Inutile de donner des exemples des premières, mais qu'on considère une phrase comme celle-ci : *Combien de progrès* **n'***a-t-on* **pas** *fait depuis lors !* Elle équivaut à : *Combien on a fait de progrès !*

Moyens d'expression de la négation dans les énonciations négatives. — NON. — Jusqu'au XVIe s., on trouve *non* devant un participe présent ou devant un infinitif : **non pouant** *en subiection contenir les Saxons* (RAB., l. III, ch. I) ; — *il me bailla en pénitence* **non le dire** *ne déceler a personne* (*Id.*, ch. 19 ; cf. H. L., II, 173).

---

(1) Si différents que soient *oui* et *non*, il arrive que l'on emploie l'un pour l'autre, suivant le cours de la pensée. Ainsi, qu'on considère ce passage de Corneille : *Vous n'avez seulement qu'à dire une parole.* — *Qu'une ?* — **Non**. *Cette nuit j'ai promis de la voir, Sûr que vous obtiendrez mon congé pour ce soir. Le concierge est à vous* (CORN., *Suit. du Ment.*, 1106). Le sens est *oui*, la forme négative amène *non*. Cf. *Ne parlez pas si haut : s'il est roi, je suis reine ; Et vers moi tout l'effort de son autorité N'agit que par prière et par civilité.* — **Non,** *mais agir ainsi souvent c'est beaucoup dire Aux reines comme vous qu'on voit dans son empire* (CORN., *Nicom.*, 118).

(2) Il existe d'autres formes de négation : les préfixes *in*, *a*, les prépositions ou locutions prépositives *sans*, *faute de*, etc. Il en sera question plus loin.

On trouve aussi *non* avec les verbes *être* ou *faire* aux formes personnelles : **non est** *certainement* (H. EST., *Apol.*, II, 95) ; **non feras** *certes* (Id., *Ib.*).

NE. — Mais à côté de *non*, la vieille langue avait les formes affaiblies par le jeu des lois phonétiques : *nen* et *ne*, citées plus haut : *Plus est isnels que* **nen** *est uns falcun* (*Rol.*, 1529) ; — *Or* **ne** *vus esmaier* (*Ib.*, 27 = ne vous effrayez pas). Elles suffisaient à donner le sens négatif à la proposition (H. L., I, 258).

Les complétifs de ne. — Toutefois à *ne*, on ajouta de bonne heure.

1° DES ADVERBES COMPLÉTIFS : *ja*, *plus*, *mais* (1) : **ne** *l'dire* **ja.**

2° DES NOMS EXPRIMANT UNE QUANTITÉ TRÈS PETITE : *mie*, *goutte*, *grain*, *maille*.

On comprend le rôle qu'ont joué ces mots. Il était originairement à peu près celui que nous donnons à diverses additions : *cela ne vaut pas* **un zeste,** *pas* **un fétu,** *pas* **un fiferlin.** C'étaient des renforçateurs de négation.

MIE était extrêmement commun en a. f. : *De sa parole* **ne** *fut* **mie** *hastifs* (*Rol.*, 140). *Mie* a duré jusqu'au XVIe s. : *Cesteey* (cognée) **n'***est* **mie** *la mienne. Je n'en veulx grain* (RAB., *Pantag.*, N. Prol. du l. IV). Au XVIIe s., il ne se trouve plus que dans le burlesque, par moquerie : *Et messieurs de l'Académie Ne me le pardonneroient* **mie** (SCARR., *Gigant.*, III, L.). C'est aujourd'hui un mot paysan.

GRAIN, GOUTTE. — Ils étaient beaucoup moins répandus. On connaît la plaisanterie de H. Estienne : *Comme celuy qui disoit : En nostre cave on n'y voit* **goutte,** *en nostre grenier on n'y voit* **grain** (*Apol.*, II, 260). Dès le XVIIe s., *goutte* n'était plus employé que dans la locution : *ne voir goutte : Pour moi,* **je ne vois goutte** *en ce raisonnement* (CORN., *Nicom.*, 985) (2).

Pas et point. — Parmi ces mots complétifs, *pas* et *point* prirent peu à peu une place prépondérante. De *je n'irai pas*, qui signifie proprement *je ne ferai pas un pas*, on arriva de très bonne heure à dire : *ne t'devez pas blasmer* (*Rol.*, 681), où *pas* a une valeur tout abstraite, et non plus le sens de *un pas*. Telle fut la première phase : *Ne* pouvait recevoir des compléments ; ils n'étaient pas indispensables.

EN MOYEN-FRANÇAIS. — Dans la deuxième phase, on peut dire que la

(1) *Ne... mais* est resté dans *n'en pouvoir mais*. Les Grammairiens du XVIIe s. ont discuté à ce sujet. Certains le déclarèrent bon seulement pour les genres les plus bas, « Satyre, Comédie, Épigramme », et le Burlesque (VAUG., I, 240) ; d'autres, tout en observant que l'expression n'appartient pas au beau style, l'acceptaient en prose (MÉN., *Obs.*, 1672, 109-110) ; *Battre celuy qui* **n'en peut mais** *Vrayment, c'est une belle affaire !* (SAINT-AM., *Œuv.*, I, 459) ; — *Enfin après cent tours, ayant de la manière Sur ce qui* **n'en peut mais** *déchargé sa colère* (MOL., *Éc. des F.*, 1164).

(2) *Les ressorts de notre machine sont des mystères, jusques ici, où les hommes* **ne voient goutte** (MOL., *Mal. Im.*, III 3). On a dit aussi **n'entendre goutte** : *je vous dirai, monseigneur, que je* **n'entends goutte** *à l'être simple de Wolf* (VOLT., *Let. Pr.*, 29, L.).

négation *ne* se complète déjà ordinairement par *pas* et *point*. Tandis que les autres mots complétifs se font rares, ceux-ci deviennent tout communs : *Quant je me dors,* **point** *ne m'esveille* (CH. D'ORL., II, 5 ; cf. H. L., I, 478-79 et II, 471). Ils ne sont toutefois pas encore obligatoires, même au XVIe s. : *Mais il* **ne** *se contenta de leur responce* (RAB., *Garg.*, liv. II, ch. 5) (1).

Ne pas, ne point en langue moderne. — A mesure que l'on approche de la fin du XVIe s., les exemples de négation composée abondent: *mais il* **n'***y prenoit* **point** *de plaisir* (DES PER., *Œuv.*, II, 51). Fait caractéristique : en 1595, le nouveau texte de Montaigne ajoute des *pas* là où ils manquaient dans l'édition de 1588.

Dès le début du XVIIe s., Maupas (355-6) donne les règles fondamentales de la langue moderne. C'est *ne pas, ne point*, qui sont devenus les négations. On n'emploie plus la négation *ne* seule qu'exceptionnellement:

1° Dans les propositions conditionnelles « *nisi* » : *Si je* **ne** *vous aymois, si je* **ne** *vous tenois de mes amis*, (cf. OUDIN, *Gr.*, 286 ; H. L., III, 622).

2° Quand la négative suit les relatifs, *qui, que, lequel, dont*, « exprimant les mots latins *quin* ou *qui non* » : *Il ne se passe presque audience, où il* **ne** *se publie quelque divorce* (MALH., II, 66).

3° Dans les phrases *interrogatives*, au sens de *pourquoi ne pas* : **Que ne** *faites vous vostre devoir ?* **Que n'***estudiez vous ?*

4° Quand la phrase renferme déjà un autre complément, terme de négation (*rien, jamais, nul, nullement, guères, aucun, quelconque*) : *je* **ne** *vous demande* **rien.**

5° Quand la phrase exprime un empêchement : *Sauvez-vous que l'on* **ne** *vous empoigne ;* — *Gardez que* **ne** *soyez decouvert.*

6° Avec certains verbes spéciaux : *savoir, pouvoir, bouger. Je* **ne scaurois** *veiller ;* — *Mais puisque je* **ne peux,** *que veux-tu que j'y fasse ?* (CORN., *Gal. Pal.*, I, var.) ; — **Ne bougez,** *s'il vous plaist* (SOREL, *Berg. extr.*, liv. I, t. I, 52) (2).

La différence de pas et point au XVIIe s. — Les grammairiens ont cherché à l'époque classique à établir une distinction entre *pas* et *point*. De leurs théories il se dégage que *point* nie plus fortement que *pas*. En réalité, avec les adverbes de comparaison, devant les noms de nombre marquant une mesure, on emploie d'instinct *pas* plutôt que *point* : *Pierre n'est* **pas si grand** *que Paul ;* — *Je n'en voudrais* **pas autant que** *vous m'en proposez :* —

---

(1) Dans les propositions dépendantes, l'omission de la négation complétive reste fréquente encore : *Je m'asseure que vous* **n'***oublierez de representer le festin superbe* (R. MARG., *Mém.*, 9 ; cf. Ead., 3, 12, 15, 24).

(2) Oudin ajoute quelques cas à ceux que Maupas a présentés. *Pas* et *point* sont supprimés, quand le verbe est suivi d'un **que** restrictif qui a le sens de *sinon* : Il *ne voit* **que** *d'un œil.*

De même devant *de* introduisant un complément de temps, **ne** suffit à indiquer la négation : *Il* **ne** *viendra de trois jours* (*Gr.*, 287).

Quand la phrase est impérative, l'ellipse de *pas* est fréquente : **Ne m'accusez** *d'ingratitude* (RACAN, *Épigr. et ch.*, I, 223).

Il ne va **pas beaucoup mieux** ; — *Il n'a* **pas dix ans**. Mais la distinction de sens que les théoriciens prétendent apercevoir est à peu près imaginaire. L'emploi de *pas* est beaucoup plus étendu que celui de *point*. (1).

Cette troisième phase, sous certains rapports, n'est pas close. Elle a été marquée par un événement essentiel. Devant un infinitif, *ne* et *pas* se sont rapprochés et soudés. Vaugelas (II, 128) a posé en règle qu'il ne fallait pas séparer *ne* et *pas*, et peu à peu cette règle s'est imposée : *J'accepte pour* **ne pas** *vous déplaire* (2).

Emplois de ne seul. — Il ne manque pas de cas où *ne* suffit encore à nier, sans l'addition de *pas* et de *point*. 1° Dans des archaïsmes : *A Dieu* **ne** *plaise !* — *Que* **ne** *l'as-tu dit ?* — **N'***était que j'ai pris un engagement*.

2° Avec certains verbes spéciaux tels que *oser, pouvoir, savoir : Je voudrais vous dire ce que je pense, mais je* **n'ose** ; — *je* **ne puis** *vous exprimer la joie que je ressens*.

3° Quand l'idée négative se trouve déjà marquée par *ni :* **Ni** *l'or* **ni** *la grandeur* **ne** *nous rendent heureux* (3).

4° Quand la proposition renferme d'autres mots négatifs, *pas* et *point* sont inutiles : *Je ne vois* **rien, personne, nulle, aucune** *trace de la demande*. L'usage a hésité — la servante de Molière de *pas* mis avec *rien* faisait encore la récidive — (4), puis il s'est réglé.

De même avec *que* restrictif : *Elle* **ne** *fait* **que** *copier les maîtres*.

Nouveau développement. Pas sans Ne. — L'usage ne pouvait en rester là. Dans le groupe phonétique *je ne sais pas* (*je n'sè pa*), le rôle de *ne* réduit à *n* et placé avant *sais*, est fort peu important. (De même dans *j'n'écout' pa*). Au contraire *pas*, qui termine le groupe, porte l'accent rythmique ; il prend le rôle essentiel. C'est la quatrième phase.

Pour bien comprendre le changement, il faut se souvenir que *pas* et *point* ont, comme d'autres mots en contact avec la négation, pris le sens négatif. D'où il résulte qu'ils sont négatifs à eux tout seuls : *Vous êtes donc facile à contenter ?* — **Pas** *tant Que vous pourriez penser* (MOL., *Dép. Am.*, 211) ; — *Vous lui parlez d'un ton tout à fait obligeant ?* — *Moi ?* **point**. *Allons, sortez* (Id., *Fem. Sav.*, 509).

---

(1) *Rien moins.* — Cette locution négative s'emploie quelquefois à tort pour *rien moindre. Rien moins que sage* veut dire : de tout ce qu'il est, ce qu'il est le moins, c'est sage ; d'où le sens de : *il n'est pas sage du tout*. On évite cette locution, d'un emploi difficile.

(2) En langue classique, les exemples contraires fourmillent encore : *elle avait appris par ses malheurs à* **ne** *changer* **pas** *dans un si grand changement de son état* (BOSS., *Henr. de Fr.*) ; — *il est assez naturel de n'aimer* **pas** *son maistre* (P. D'ABL., *Apophl.*, 30) ; — *on languit, on sèche de les voir danser et de* **ne** *danser* **point** (LA BR. *Espr. forts*, 26).

(3) Sur ce point l'usage du XVIIe s. était encore très différent du nôtre ; les grammairiens (VAUGELAS, II, 127) penchaient pour la règle moderne, mais les écrivains mettaient souvent *pas* et *point*. Bossuet présente les deux tours dans la même phrase : *Non, non,* **ni** *un nouvel homme* **ne** *se forme en un instant,* **ni** *ces affections vicieuses, si intimement attachées* **ne** *s'arrachent* **pas** *par un seul effort* (*Impénit. finale*, 1662, 1er p.).

(4) Cf. *je ne me suis* **point** *encore produit* **nulle** *part* (RAC., *Lett.*, XXIII) ; — *On ne veut* **pas rien** *faire ici qui vous déplaise* (Id., *Plaid.*, 472) ; — *Il ne daigne* **pas** *attendre* **personne** (LA BR., *Théoph.*, Brut.) ; — *vous ne me jugez* **pas** *digne d'***aucune** *réponse* (Id., *Espr. forts*, 22).

Vaugelas acceptait dans l'interrogation ces *pas, point* négatifs (II, 293). Ils sont communs dans les textes : *Dieux ! sentois-je* **point** *lors des douleurs trop légères* (CORN., *Hor.*, 1219, var.) (1).

Cet archaïsme est fréquent chez les modernes. Hugo en particulier l'a affecté : *Et la chute d'ailleurs,* **l'as-tu pas** *expiée ?* (*Mar. de L.*, V, 7) ; — **Dirait-on pas** *des yeux jaloux qui nous observent ?* (*Hern.*, II, 1) ; — *Je n'ai rien entendu de toute leur histoire Que ces trois mots : — Demain, venez à la nuit noire ! — Mais c'est l'essentiel.* **Est-ce pas** *excellent !* (*Ib.*, II, 1) ; — **Viens-tu pas** *demander asile ?* (*Ib.*, III, 2).

PAS MÊME. — Avec *même, pas* suffit ; *Resteras-tu ?* **Pas même** *un jour ;* autrefois on exprimait la négation par *non pas : Rien ne le peut,* **non pas même** *la force* (PASCAL, *Pens.*, VI, 37) (2).

Autres faits de contagion négative. — Les faits dont nous venons d'exposer les résultats ne sont nullement particuliers à *pas* et *point.* La négation a exercé sa force contagieuse sur d'autres mots comme *plus, jamais, aucun, personne, rien,* qui sont étudiés chacun à leur place dans cet ouvrage.

Ils doivent être rappelés ici, puisqu'à eux seuls, ils apportent une négation, jointe à diverses idées : *Avec ce programme qui réussira ?* **Personne.** *Qu'obtiendra-t-on ?* **Rien** ; — **Plus** *d'amour, partant* **plus** *de joie.*

Dernière étape. Pas niant ne — Il est peu surprenant, dans ces conditions, que la langue populaire soit allée jusqu'au bout, et qu'elle use exclusivement de *pas* comme négation : *Fait vraiment un froid d'attaque ; Quand j'pens' que j'suis* **pas** *couvert, Et qu'j'ai* **pas** *d'poils comme un braque ! C'est* **pas** *rigolo, l'hiver...* (RICHEP., *Ch. des Gueux*, 170).

Depuis plus de cinquante ans, le dernier pas a été fait dans la même voie : *ne que* dans *je n'ai que du pain* est nié par *pas : Il* **ne** *mange* **pas que** *du pain ; — Je* **ne** *regarde* **pas qu'***en moi-même* (AB. HERM., *Conf. Enf.*, I).

---

(1) *Peux-tu* **pas** *m'introduire à titre de valet ?* (QUIN., *Am.*, III, 1) ; *Esther, que craignez-vous ? Suis-je* **pas** *votre frère ?* (RAC., *Esth.*, 637) ; Bossuet présente les deux tours dans une même phrase : **Est-il pas** *juste que le pécheur souffre, et que le crime ne demeure pas impuni ? Et la justice,* **n'est-ce pas** *un grand bien ?*

Pas était aussi supprimé dans les propositions commençant par *si* : *regardons s'il y aura* **point** *plus d'apparence de dire* (MALH., II, 80).

(2) Au lieu de *non pas même,* on se contentait d'ailleurs de *non* ou *non pas* ; *ie ne feray bonne chere de deux,* **non** *de quatre iours* (RAB., *Pant.*, III, 25) ; — *Jamais tu n'as vu journée De si douce destinée ;* **Non** *celle où tu rencontras* (MALH., *Po.*, VII, 15).

CHAPITRE V

INTERROGATIONS, AFFIRMATIONS, NÉGATIONS RENFORCÉES

Interrogations renforcées. — Pour des raisons logiques, ou des raisons sentimentales, telles que l'impatience, l'angoisse, une volonté exaspérée, on insiste sur la question qu'on pose.

Divers mots mettent en valeur le caractère interrogatif : *donc, ça, par hasard : Est-ce que* **par hasard** *vous m'auriez oublié?* — **Pourquoi donc** *étiez-vous, comme eût été Dieu même, Si terrible et si grand* (V. H., *R.-Blas*, III, 3) ; — **Qui donc** *l'affligeait ? Était-ce,* **par hasard,** *qu'on l'aimait pas ?* (FLAUB., *Éduc.*, II, 28) ; — **Qui ça ?** *Antoine ? — Vous allez au bal,* **où ça ?**

Si la question porte sur une chose qu'on a oubliée, on ajoute *déjà : Comment* **s'appelle-t-il, déjà ?** — *Qu'est-ce que* **tu me demandes, déjà plus ?**

Remplacement de l'affirmatif oui. — On se sert, au lieu de *oui*, de toutes sortes d'adverbes ou locutions, pour reconnaître un fait, acquiescer à une proposition, etc. Citons : *sans aucun doute, évidemment, certes* (qui a failli périr au XVIIe s.), *certainement, assurément, parfaitement, vraiment, sans conteste, entendu, convenu, compris...* Le choix du mot dépend du sens. Il dépend aussi des habitudes de langage de chacun. Nous avons nos affirmatifs préférés, dont souvent nous abusons ; c'est un défaut à surveiller.

La langue populaire use d'un grand nombre de formules : *Un peu, j'te crois, tu parles*, etc.

Sans doute a exprimé longtemps l'affirmation : *Est-ce que vous acceptez?* **Sans doute.** Il possède encore cette valeur affirmative dans certains cas. C'est par le ton qu'elle se trouve alors marquée. Mais le plus souvent, *sans doute* n'exprime plus que la possibilité, surtout quand il fait partie d'une phrase, au lieu d'être prononcé seul : **Sans doute** *il est trop tard pour parler encore d'elle* (MUSS., *A la Malib.*).

Bien sûr est en train de subir une transformation analogue : *il est si bon, mon chien !* **Bien sûr** *qu'il appartient à quelqu'un de riche* (CHAMPFL., *Cont.*, 46).

Voire a disparu depuis l'époque classique. Il était encore dans Régnier.

Réponses affirmatives renforcées. — Pour insister sur le caractère affirmatif d'une réponse, on use de divers moyens.

1° LE TON. — Le *Oui* des mariées va de l'extrême hésitation, due à l'émotion, à l'affirmation la plus décidée.

2° Formules de renforcement. — On substitue aux affirmatifs ordinaires des formes renforcées. Au lieu de *si* on emploie *si fait*. Il n'y a pas longtemps que *si fait* est une formule cristallisée. On ne peut la considérer comme telle que depuis le XVIIe s. Auparavant le verbe se mettait à la personne requise : *Et quoy ! ne paraistray-je pas botté...* **Si feray dea** (*Gr. Prop. des Bot.*, v. h. l., vi, 34 ; h. l., iii, 368). Les grammairiens de l'âge classique considéraient *si fait* comme vulgaire. Il était burlesque : **Si fait,** *il l'estet* — **Non** *est, ma foy* (lor., 15 janv. 1651, 64) ; — *Je ne la voy pas, je pense que ce n'est pas elle* — *... Ce l'est en effet* — *Ce ne l'est pas* — **Si fait** — **Non fait** (Id., 24 juin 1651, 1618). L'expression est un peu vieillotte et familière (1).

Autrefois on se servait de *dea*, resté dans le *dà* de *oui-dà*, par lequel on répond à quelqu'un qui s'étonne.

On dit aujourd'hui par exemple : *Ah voilà du linge qui est blanc,* **par exemple !** — peut-être, placé après, renforce l'affirmation : *Je sais bien mon métier* **peut-être !**

Énonciations affirmatives renforcées. — 1° Formules.

Oui. — **On baisse les yeux, oui,** *en la regardant* (mérimée, *Vénus d'Ille*, 246) ; — **Oui,** *c'est la vie. Après le jour, la nuit livide* (v. h., *Or.*, Fantômes).

En vérité. — *Il me semble,* **en vérité,** *que... si je voyais une jolie femme, je me dirais* (muss., *Il faut qu'une p. s. ouv. ou ferm.*, 1).

Certes (en poésie *certe*). — *Il était* **certes** *bien inutile de vous déranger ;* — **Certe,** *il est bon qu'ainsi soient traités quelques-uns* (v. h., *L'année terr.*, Coup s. coup).

2° La réponse change de forme.

Elle affecte la forme extérieure d'une hypothétique. Ce sont là des débris de phrases complètes : *vous savez sans doute où demeure Monsieur de Peyrehorade ?* — **Si je le sais !** *s'écria-t-il, je connais sa maison comme la mienne* (mérimée, *Vénus d'Ille*, 211) ; — **Si tu crois que** *je n'ai pas remarqué que M. de Saint-Pol fait la cour à cette femme* (a. cap., *Ange*, i, 1). Cette forme est très courante : **Si ce n'est pas** *malheureux de voir ça !* Il faudrait se garder de la rattacher à un système hypothétique. C'est une proposition objet devenue principale.

On affirme aussi très fortement avec un débris de phrase temporelle : **Quand je te l'avais dit** *que le bourreau viendrait* (v. h., *Mar. de L.*, v, 7).

3° On insiste à l'aide d'une phrase principale.

On introduit des verbes qui insistent sur l'affirmation : **Je t'assure, nous vous certifions que : Tu penses bien** *que je ne l'ai pas oublié ;* — *C'est très malin ce que vous faites là.* — **Je vous assure** *que c'est à mon insu* (lab., *Poud. aux yeux*, i, 9). — La langue populaire a fait de **je te crois** une formule à cet usage : **Je te crois** *qu'il a gagné de l'argent.*

---

(1) *Est-ce que mon neveu n'est plus amoureux d'elle ?* — **Si fait,** *monsieur, comme d'habitude* (muss., *On ne s. pens. à. l.*, 1).

De nombreux adjectifs se construisent, à cet effet, avec le verbe *être*
Il est **évident, sûr, certain, avéré, manifeste, clair, acquis, établi, reconnu...**
qu'elle a toujours fait son devoir. D'où l'abréviation populaire : *sûr et certain.*

A noter aussi les expressions : *c'est que : le fait est que* (celle-ci a souvent le caractère d'un aveu) : *Ah !* **c'est que** *je vous connais !* (MIRB., *Le Foy.*, I, 2) ; — **Le fait est que,** *pour les caleçons et les gilets de peau, Honorat est simplement extraordinaire !* (LAV., *Leur b. phys.*, 59).

Par la suppression du verbe *il est*, on est arrivé à une construction très originale : **Bien sûr qu'***il ira.* Par la suppression de *il n'y a*, on aboutit d'autre part à *point de doute que :* **Point de doute qu'***il ne vienne.*

D'autre part les adverbes tels que *certainement* ont donné lieu à des constructions qui jouent un rôle important : De *il viendra certainement, certainement il viendra*, on est passé, par analogie des constructions dont il vient d'être question, à : **Certainement qu'***il vous écrira*, **sûrement que** *vous le verrez :* — *Mais* **certainement que** *Muscade viendra dîner samedi* (MAUPASS., *Yvette*, 26).

De sorte que les besoins de l'affirmation renforcée ont eu deux effets, en apparence contradictoires. Des phrases faites ont été déconstruites : **sûr qu'il est là !** et des phrases logiquement impossibles ont été établies : **sûrement qu'elle l'épousera !**

Remplacement des négatifs. — La négation pure et simple est loin de suffire toujours à nos besoins logiques et sentimentaux (1). Nous avons vu combien le désir de la renforcer a contribué à la naissance des formes modernes.

Pour la même raison, on substitue à la négation ordinaire toutes sortes d'expressions : **Allons donc !** *je vous dis que j'ai de bonnes raisons pour savoir que cela ne se peut pas* (MUSS., *Lorenz.*, IV, 10) *il me disait de me rendre. Moi, je lui dis :* « **Il n'y a pas de danger !** » (MÉRIMÉE., *Les Mécont.*, sc. XI); — *Ma faute, à moi,* **par exemple !** (DON., *La Patr.*, III, 3).

Autrefois, on s'écriait : *Ils sont bossus ! Elles sont sonnées ! Juste et carré comme une flûte ! Vous me la baillez belle ! Vous m'en contez ! Autant pour le brodeur !*

Beaucoup de ces expressions sont ironiques : ce sont des antiphrases : *Voire, voire ! Justement ! C'est tout à fait ça ! Tu parles ; — La duchesse une amie !.... Oui,* **joliment !** (A. DAUD., *Imm.*, 9) (2).

Négations renforcées. — On peut aussi renforcer les négations ordinaires *non* et *non pas.*

1° RÉPÉTITION : **Non, — non, et non!** *Mon Dieu ! croyez-vous que je ne sache pas ce que vous pourriez me dire ?* (MUSSET, *Il faut qu'une p. s. ouv. ou ferm.*, 1).

---

(1) Nous y reviendrons en parlant du refus.

(2) Malgré les pertes, il nous reste assez de formules et d'assez vives pour éviter celles qui sont trop populaires : *non ! mais des fois ! Et la sœur ! Va conter ça à Duche !*

2° Addition d'adverbes. — On se servait autrefois de *dea, da* (cf. *oui-dà*) : *Mascarille, est-ce toi ?* — **Nenni-da,** *c'est quelque autre* (mol., *Ét.*, 1227). Nous disons : *non certes, non vraiment, certainement, assurément non.*

Non pouvait être, au XVIIe s., renforcé par *jamais : Je juge de moi par vous, mon cher Monsieur ; souvent j'y suis attrapée avec d'autres, mais* **non jamais** *avec vous* (sév., *Lett.*, dccccxv) (1).

Nous avons vu le rôle primitif de *pas* et *point*. Maintenant qu'ils font partie intégrante de la négation, ils sont à leur tour renforcés : **pas le moins du monde; sûrement pas; absolument pas.**

Pas du tout est quelquefois raccourci en *du tout :* **Du tout, du tout,** *bégaya François ; pourquoi donc que j'y serais allé dans votre jardin ?* (souv., *Clair.*, 13) ; — *Pas d'argent, n'est-ce pas ?* **du tout, du tout, du tout** (a. daud., *Imm.*, 14).

Les autres termes négatifs tels que : *personne, jamais...* etc., sont renforcés, eux aussi, de différentes façons : *personne* **au monde,** *rien* **au monde :** *Rien* **au monde** *ne saurait m'être plus précieux que votre amitié ; — jamais de la vie ; — Quel mariage ? — Le vôtre ! — Moi ?* **Jamais de la vie !** (flaub., *Éduc.*, ii, 43).

Une forme très originale et très vive de dénégation s'est imposée récemment : **Avec cela qu'***il est facile de travailler en face de quelqu'un qui pleure tout le temps* (a. daud., *Jack*, 475) ; — *Pierre ne me l'aurait jamais pardonné !* **Avec ça qu'***il existe quelque chose qu'un homme comme lui ne pardonnerait pas à une femme comme toi, si elle savait s'y prendre* (a. flament, *Le Masque*, 2).

Renforcements par serments. — Qu'il s'agisse d'une question, d'une affirmation, d'une dénégation, on prend des témoins, on atteste, on conjure.

En doctrine chrétienne, le serment est « tabou » : « Mais moi, je vous dis : Ne jurez point du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu ; ni par la terre, car c'est le marchepied de ses pieds ; ni par Jérusalem, car c'est la ville du grand Roi. Ne jure pas non plus par ta tête ; car tu ne peux faire devenir un seul cheveu blanc ou noir. Mais que votre parole soit : Oui, oui, Non, non ; ce qu'on dit de plus vient du malin. » (*Év. St Math.*, v, 34).

Le serment n'en a pas été moins prescrit par les Autorités. Le premier texte que nous possédons en français est celui d'un Serment. On ne jure plus officiellement en France sur l'Évangile. Mais il y a des formules juridiques : **Sur mon honneur et ma conscience** *la réponse du jury est : non.* Quant aux formes usuelles du serment, elles sont multiples : *sur l'honneur, sur la tête*

(1) *Jà*, qui fortifie le sens de *ne* dans l'ancien-français, est tout à fait sorti d'usage : *Quand tel ribaud seroit pendu, ce ne seroit* **jà** *grand dommage* (voit., *Poés.*, dans Rich.) ; — **Jà** *ne les faut éplucher trop avant* (la font., *Cont.*, Troq., 51) ; — **Jà** *ne plaise à votre Seigneurie De me prendre en cet état-là* (Id., l. ix, 10).

de mes enfants, sur les cendres de ma mère, foi d'honnête homme, etc. : *Mon bon Monsieur*, **je vous jure le bon Dieu** *qu'il n'est entré personne ici* (V. H., *Mis.*, Fantine, V).

L'Église interdisait les serments dans la vie commune, et même les poursuivait. En plein XVIIe s., des condamnations sévères tentèrent de faire disparaître de vieilles habitudes. Elles ont persisté, et la langue est pleine de formes de jurements ou de jurons, où on prend à témoin d'un fait, d'une intention, le ciel et la terre (H. L., IV, 385). On y voue — sans trop s'en rendre compte — son âme et son corps au malheur pour garantir sa parole : *Dieu me damne si ; le diable m'emporte si ;* — **sois-je du ciel écrasé** *si je mens !* (MOL., *Mis.*, 271) ; — **Que je vous perde** *si la vérité ne m'est aussi chère que mon amour !* (MUSS., *Chand.*, II, 4) (1). — **Que le diable m'emporte** *si je sais au fond ce que je suis* (DIDER., *Nev. Ram.*, 86) ; — **Que je sois pendu** *si je porte jamais un jugement sur qui que ce soit !* (FLAUB., *Corr.*, 3e sér., 25).

Par respect, on évitait dans les jurons de nommer les personnes divines, et leur nom était déformé : *je renie Dieu* devenait ainsi *jarnibleu ; par la mort de Dieu, morbleu*, etc. Les formes les plus étranges ont eu cours : *jarny* (DU VERD., *Flatt.*, I, 2) ; — *mardi* (REGNARD, *Div.*, I, 5) ; — *Tuchou* (Id., *Homme à b. fort.*, II, 1).

Aujourd'hui encore *nondebleu, sacrebleu*, etc., remplacent les types véritables. Le temps est loin cependant où on se gênait de nommer le diable. On dira : *Où diantre sommes-nous ?* mais aussi : **Où diable** *voulez-vous nous conduire ?* — **Où diable** *sommes-nous ?* (BALZ., *L. Lambert*, 194) (2).

---

(1) Cf. *Monsieur le duc, j'en reponds* **sur ma tête**, *que je vous apporte à Versailles* (VIGNY, *Quitte p. la peur*, 8).

(2) **Du diable** *si je bouge !* (V. H., *Mar. de L.*, II, 1).

CHAPITRE VI

RÉSERVES ET ATTÉNUATIONS

Questions et politesse (1). — Dans l'ancienne étiquette, un inférieur n'interrogeait pas un supérieur, un enfant ne posait pas de questions à ses parents. Aujourd'hui même, quand on interroge, il y a des circonstances où une question trop directe pourrait paraître brutale : aussi se sert-on de formes particulières qui atténuent l'interrogation.

Le conseil que n'est-ce pas ? est le remplacé par : *Plaît-il ? Vous dites ? S'il vous plaît ? etc.*

On emploie en outre toutes sortes de formules de précaution : **Puis-je** *vous demander un moment d'entretien ?* — **Oserai-je** *vous demander ?* — **Serait-il permis** *de vous demander ou vous en tirer une, ce Monsieur ?* (MIRBEAU. *Foire*, t. 12).

Le futur ou le conditionnel (interrogatif) peut présenter la question de façon encore plus polie : au lieu de : *puis-je vous dire*, on se servira du : **Pourrai-je vous dire ? — pourrais-je vous dire ?**

Certaines questions prennent aux affirmations et en prennent la forme : *Ne serai-je Pharisien, si je dis à mon fils* : **Si ton démon céleste était un imposteur ?** (MESS., trad. Lem., t. 234).

Réponses. — Un « oui » ou un « non » sont peu polis. De là l'observation si souvent faite aux enfants qui ont lâché un oui tout sec : *Oui, mon chien.* (C'est déjà un article de la civilité au XVIIe s.). Il serait inutile de marquer ici ce que l'on dit tous les jours aux enfants, que quand on doit répondre, outre oui ou non, il faut toujours y ajouter, Monsieur, Madame, Monseigneur, etc. (*Tr. de la Cr.*, 24). Toutefois prononcer le nom du titre, dire non pas : *Monsieur*, mais *M. Bertrand*, en s'adressant aux gens, est une familiarité que l'on peut se permettre avec les inférieurs, tout au plus d'usage avec des

---

(1) On pourrait réunir sous ces rubriques il ensemble sous le titre commun de « Influence de l'esprit de politesse ».

(2) Les changements de nombre et de personne : sing. et le 2e personne.

(3) Ordre dans l'énumération des personnes : Vous et moi.

(4) Les changements de personnes par intérêt : Ne vous, nous nous plaît ne grondez ?

(5) Les substitutions de mots personnels.

(6) Les atténuations :

(a) dans l'interrogation,

(b) dans l'affirmation,

(c) dans les ordres, demandes, etc.

égaux : *Ah !* **monsieur Dimanche,** *approchez*, dit don Juan à son marchand. *Comment !* **Monsieur Jourdain,** *vous voilà le plus propre du monde*, dit Dorante au Bourgeois Gentilhomme. C'était se moquer de ces petites gens. Le *Traité de la Civilité* ne manque pas de réprouver pareil usage : « C'est aussi une incivilité de joindre après le *Monsieur*, ou le *Madame*, le surnom ou la qualité de la personne à qui on parle ; comme, *oui, Monsieur Cicerville*, en parlant à lui-même ; au lieu de dire simplement, *oui Monsieur* » (30), (1).

Affirmations et négations atténuées. — Il est prudent parfois, il est de bon ton toujours d'atténuer certaines affirmations positives ou négatives. En certains cas, on ne répond pas par un *si*, qui risque de choquer autant que de surprendre, ni par un *non* (2). On les atténue : *Vous n'avez pas à cette réunion ?* **Que si. Mais si !**

La politesse française est d'insinuer, de laisser deviner : De là l'emploi de formules : *Pardon, excusez-moi, etc. : Tiens, le voilà dans le jardin !* — **Pardon,** *Madame, ce n'est pas lui* (MUSS., *Bettine*, I, 5).

Ou bien on présente des réalités comme des possibilités, à l'aide de conditionnels : *Il* **serait** *sur le point de chier. — C'est cependant une opinion généralement acceptée que les mœurs des artistes sont plus relâchées que celles des autres classes sociales... Il* **semblerait** *assez vraisemblable, j'en conviens, que des hommes occupés essentiellement des choses de l'imagination se dérobassent peu à peu aux préjugés et même aux principes communs, et que l'organisation de ces hommes... eût besoin, dans les intervalles du travail, d'excitations surnaturelles... Ce* **serait** *même, suivant quelques-uns, une des conditions indispensables du génie. Véritables salamandres, les grands artistes ne* **pourraient** *vivre que dans le feu et* **mourraient** *en rentrant dans l'atmosphère commune. Par la nature de leurs travaux, les artistes* **subiraient** *plus facilement que les autres hommes l'influence de ces travaux excitants* (A. DUMAS, *Aff. Clém.*, XXI, 36).

Cette façon de présenter les faits d'une façon qui n'est pas tout à fait affirmative, s'explique, soit parce qu'on n'est pas assuré de la réalité de la chose, soit uniquement par la réserve et la politesse. Il semble qu'on ne veuille pas imposer son opinion à autrui, mais seulement la lui proposer.

AUTRES MOYENS. — On emploie 1° l'auxiliaire *devoir* : *Vous devez faire erreur.* (Nous en reparlerons aux *Probabilités*, sect. III, ch. IV).

---

(1) Monsieur de Sotenville ne manque pas de reprendre G. Dandin sur ce point : *Doucement, mon gendre. Apprenez qu'il n'est pas respectueux d'appeler les gens par leur nom, et qu'à ceux qui sont au-dessus de nous, il faut dire « Monsieur » tout court* (MOL., *G. Dand.*, I, 4).

(2) « On sçait aussi que lors que l'on doit répondre non, pour contredire quelque personne de qualité, il ne le faut jamais faire crûment, mais par circonlocution, en disant par exemple : *Vous me pardonnerez, Monsieur, etc. Je vous demande pardon, Madame, si j'ose dire que la coquetterie est un mauvais moyen pour plaire, etc.* » (*Tr. de la Civ.*, 24).

2° Des temps divers, l'imparfait : *Je* **venais voir** *si vous étiez prête ; — Vous faites fausse route, M. Lombard. Tavernier est un de mes bons camarades et* **je venais m'informer** *de son retour* (BECQ., *Polich.*, I, 3).

Le futur : *Je me* **permettrai** *d'abord* **de le dire...** *que si jamais j'avais douté de toi, je n'en douterais plus aujourd'hui* (FLAUB., *Corr.*, 3e sér., 15).

3° Des phrases négatives qui sont niées, et ce détour suffit pour présenter l'idée sous une forme moins brutale : **Vous n'avez pas été sans la rencontrer ; — vous n'êtes pas sans vous être aperçue** *qu'il m'avait fait la cour* (DON., *La Patr.*, II, 1).

SECTION II : LES MODALITÉS ET LE LANGAGE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

Une action énoncée, renfermée, soit dans une question, soit dans une énonciation positive ou négative, se présente à notre jugement, à notre sentiment, à notre volonté, avec des caractères extrêmement divers. Elle est considérée comme certaine ou comme possible, on la désire ou on la redoute, on l'ordonne ou on la déconseille, etc. Ce sont là les **modalités de l'idée.**

Hors des modalités. — Quand on énonce dans une proposition principale, isolée ou indépendante, ou même dans une subordonnée une idée objective, il peut arriver que notre jugement n'intervienne pour ainsi dire pas : *La terre tourne ; — L'eau est un composé d'hydrogène et d'oxygène ; — Paris est traversé par la Seine.* Ce sont des phrases placées, peut-on dire, hors de toute modalité. Il appartient aux philosophes de discuter le caractère du jugement qui y est contenu. Pour le langage, elles sont assimilées aux faits certains, positifs ou négatifs, considérés comme tels par notre jugement.

On peut faire entrer dans cette catégorie une foule de phrases où la chose énoncée est dans une subordonnée, telles que : *Il en résulte* **que les deux triangles sont égaux ;** — *Cela signifie* **qu'on s'est trompé ;** — *Voilà qui prouve* **que le fait était vrai.**

Finesse du sens modal. — Les modalités se marquent avec une extrême finesse et dans la langue littéraire et dans la langue populaire.

Il suffit de comparer les trois phrases suivantes :

a) *Je cherche un appartement* **qui a vue sur un jardin**, *et qui se trouve dans cette rue.*

b) *Je cherche un appartement* **qui ait vue** *sur un jardin* (le mode indique le but qu'on s'propose).

c) *Je cherche un appartement qui* **aurait vue** *sur un jardin* (le mode indique qu'on cherche actuellement, sans assurance de trouver, et pour le cas où cet appartement existerait) (1). Un autre exemple. On dit : *il est tout naturel* **qu'il le chérisse ;** *chérisse* est au subjonctif, comme chaque fois

(1) Cf. *je ne veux pas d'un régime* **qui fait, qui fasse, qui ferait** *revivre le despotisme.*

qu'on approuve, qu'on apprécie, qu'on exprime un sentiment sur un fait. L'indicatif apparaît dès que cette nuance s'efface : *il est bien exact* **qu'il la chérit.**

Derrière un même verbe, les nuances modales, qui varient suivant le sens qu'on donne au verbe, s'accusent sans peine : *Je suppose que* **vous vous trouviez** *seuls tous deux en concurrence* (= je pose l'hypothèse que) : — *Je suppose que* **vous l'avez reconnue** *tout de suite* (= je pense bien que, je présume). De même : *L'essentiel, c'est* **qu'il sache** *dessiner* (on demande cette qualité) : — *L'essentiel,* **c'est qu'il sait** *dessiner* (on constate le fait). Derrière *expliquer*, on mettra un complément d'action-objet : *expliquez-lui* **qu'il est ruiné,** *je lui ai expliqué* **comment la chose a pu se faire.** Le verbe de cet objet est à l'indicatif. Au contraire on dira : *expliquez-moi* **qu'il réussisse toujours,** *je m'explique* **qu'il ait tous les prix ;** — *Explique-moi que ce Cerfolier qui ne dit rien, qui ne sait rien...* **ait le génie de la spéculation** (BECQ., *Polich.*, I, 4).

Le mode peut être entraîné non seulement par le verbe principal, mais par une dépendance de ce verbe : *il y a une chose qui est fâcheuse dans votre cour,* **que tout le monde y prenne** *liberté de parler, et* **que** *le plus honnête homme y* **soit exposé** *aux railleries du premier méchant plaisant* (MOL., *Am. magn.*, I, 2). Supposons même qu'on remplace *que* par *c'est que*, le subjonctif reste possible, tant l'idée modale domine la phrase, comme dans : *il est fâcheux* **qu'il fasse mauvais.** Il en est tout à fait de même dans les phrases suivantes : *Voilà une Coutume bien impertinente,* **qu'***un mari* **ne puisse** *rien laisser à une femme dont il est aimé tendrement* (MOL., *Mal. imag.*, I, 7). — **Voilà qui m'étonne qu'***en ce pays-ci les formes de la justice* **ne soient point** *observées* (Id., *Pourc.*, III, 1). La conjonction *que* introduit la proposition présentée par *voilà :* c'est un fait qui s'exprimerait ailleurs par l'indicatif : *voilà qu'il pleut.* Mais ce qui accompagne *voilà*, c'est-à-dire le verbe *étonne* en introduisant une couleur sentimentale, amène le subjonctif dans la subordonnée, tout comme s'il y avait : *je m'étonne que...*

Nous verrons plus loin que la conception modale est si essentielle qu'elle domine les autres, si bien qu'au cas où la langue ne permet pas de les exprimer toutes, c'est elle qui est exprimée de préférence. Il semble qu'avant tout l'esprit s'attache à marquer comment le fait en question lui apparaît modalement, s'il est une certitude, ou bien une éventualité, ou bien un désir, ainsi de suite. C'est là un caractère primordial qu'on n'abandonne point.

Où observer les modalités ? — Il y a modalité dans toutes sortes d'éléments de phrase. *Ce vieillard,* **peut-être respectable,** *Le méritait* (V. H., *Le Roi s'am.*, I, 5), nous présente une appréciation considérée seulement comme possible. On retrouve aujourd'hui ce *peut-être* jusqu'entre une préposition et son complément : *avec* **peut-être** *des reprises.* Considérons une caractérisation telle que : *ces visites,* **trop rares à mon gré.** La présence de *à mon gré* introduit là une modalité sentimentale.

Modalités dans les propositions et les phrases. — Les propositions isolées ont leur modalité ! *Sortez* est dans la modalité de l'ordre, *prenez patience* dans celle du conseil. Les phrases ont les leurs. Nous n'étudierons ici, comme dans les livres précédents, que les propositions simples et les phrases composées d'une proposition simple et d'une proposition-objet.

Quand il y a phrase, tantôt c'est l'ensemble qui est dans une modalité donnée : *je suis certain que vous prendrez les précautions nécessaires.* Tout est dans le réel et la certitude.

Tantôt un des éléments se trouve dans une modalité, pendant que le reste est dans une modalité différente : **Je crois** *qu'il* **accepterait** *peut-être une situation comme celle-là.* La principale est dans le *réel*, l'objet dans l'*éventuel possible*. Cf. **J'admettrais** *alors qu'*il a eu *connaissance de cette dépêche.* La principale est dans l'éventuel, l'objet dans le réel certain.

Modalité dans l'objet des adjectifs et des noms. — Les propositions dépendant d'un nom, d'un adjectif, ont, comme les autres, leurs modalités. Dans *désireux qu'*il soit *récompensé*, l'objet a la même modalité que dans *je désire qu'*il soit *récompensé* (1).

Il faut prendre garde à ce propos à la syntaxe des propositions où le nom-sujet, suivant son sens, entraîne l'emploi de modes différents : *ma conviction est* **qu'il réussira,** *mon désir était* **qu'il se décidât**. L'influence du sujet s'exerce par dessus la copule sur la proposition suivante : **ma surprise** *n'est pas* **qu'il ait besoin d'une religion** (B. CONST., *Ad.*, 94) ; — **l'intention** *de mon père... était* **que je parcourusse** *les pays les plus remarquables de l'Europe* (Id., *Ibid.*, 1) ; — **Ma première** *pensée fut* **qu'elle s'était trouvée mal** *subitement et qu'elle était tombée là* (FEUILL., *Morte*, 61) (2).

Il suffit de ces exemples pour rappeler combien est factice la distinction entre une proposition-attribut et une proposition-complément. *Mon désir est* forme en réalité une locution équivalente à *je désire :* **mon désir est qu'il réussisse.**

Modalités dans les phrases décomposées. — Nous avons dit au chapitre de l'*Objet* (p. 342) qu'il y a plusieurs façons d'exprimer un fait dépendant d'un jugement, comme du reste d'un sentiment ou d'une volonté. On peut dire, ou bien : *je suis sûr qu'il est là*, ou bien : *il est là, j'en suis sûr : — on vous a trompé, je le sens*, ou bien : *je sens qu'on vous a trompé.* Quand il n'y a pas subordination, la modalité s'exprime essentiellement dans la proposition devenue principale : **Seriez-vous fou ?** *demanda la dame.*

Il faut bien faire attention pourtant que l'autre partie n'est pas indif-

---

(1) *Et* **jaloux** *qu'un tel deuil* **dure** *éternellement, Il lui fit en l'église ériger cet emblème* (HÉRED., *Troph.*, Épitaphe).

(2) Cf. **une de ses opinions** .. *était qu'avec la foi et la prière l'homme* **a** *tout pouvoir sur la nature* (REN., *Jés.*, XVI).

férente. La langue fournit des formules qui indiquent des réserves, qui marquent qu'il y a improbabilité, etc. : *Si on en croit... si on en croyait, si on l'écoutait.* Ces formules expriment diverses nuances. La dernière implique que l'on ne doit pas l'écouter, elle insinue que le fait est faux.

Les compléments par lesquels on remplace ces propositions ont de même leur valeur modale. *A l'entendre* implique une défiance : **A l'entendre parler,** *il sait les secrets du Cabinet mieux que ceux qui les font* (MOL., *Escarb.*, 1). *Selon vous, suivant vous, à vos yeux, à votre compte* introduisent des réserves. On ne donne pas, au moins provisoirement, son assentiment : **Selon vous,** *docteur, nous sommes tous malades?* (DONN., *La Patr.*, I, 1); — *Je suis donc bien coupable, Alceste,* **à votre compte ?** (MOL., *Mis.*, I, 1).

Les restrictions peuvent devenir très sensibles, quand on limite la créance à accorder par un *autant que je sache, dans la limite où on a pu s'en rendre compte.* Il y a des *dit-on*, qui, prononcés avec certaines intonations, sont de vraies dénégations.

CHAPITRE II

LES GRANDES CLASSES DE MODALITÉS
LE RÉEL ET L'ÉVENTUEL

1° On peut classer les idées exprimées comme correspondantes à une opération du jugement, du sentiment et de la volonté. Mais il y a lieu de faire d'expresses réserves sur ce qu'une pareille classification a de rigide et d'artificiel.

2° Dans les choses du jugement et du sentiment, il faut considérer deux grandes catégories, celle du réel et celle de l'éventuel.

Pour comprendre ce que c'est que le *réel* et *l'éventuel*, il suffit de quelques comparaisons : *un enfant embrasse sa mère*, c'est le réel. Une mère, s'écrie : *Oh ! comme j'embrasserais volontiers mon petit !* c'est l'éventuel.

Je donnerai ici quelques exemples d'éventuel : *Prouver que j'ai raison* **serait** *accorder que je puis avoir tort* (BEAUM., *Fig.*, I, 1) ; — *certainement, dit don Garcia :* **je l'affirmerais** *devant toutes les cours du royaume* (MÉRIMÉE, *Ames du Purg.*, 331) ; — **Je mourrais** *plutôt que de lui faire une observation* (BOURG., *Corn.*, 68) ; — **Il serait** *maintenant* **impossible** *à aucun de nous de se rien rappeler de lui* (FLAUB., *Bov.*, 8) ; — *Je sais bien que tu ne peux pas y passer des mois... mais* **tu viendrais** *pour quelques jours seulement ; je suis tellement seule ; cela me* **donnerait** *du courage : au moins, le souvenir de ta présence* **se mêlerait** *à ma solitude, pour l'adoucir* (DON., *La Patr.*, III, 1) ; — *l'idéal d'une société* **serait** *celle où tout individu* **fonctionnerait** *dans sa mesure* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 274).

Où se trouve l'éventuel. — 1° Dans la langue actuelle, une chose énoncée (1) éventuelle peut se trouver dans une phrase principale : *vous me* **seriez suspect** *pour cent raisons. Mais le roi don Carlos répugne aux trahisons* (V. H., *Hern.*, I, 3). Cette principale peut être une question : *Pourquoi donc l'éducation d'un enfant ne* **commenceroit**-*elle pas avant qu'il parle ?* (ROUSS., *Émile*, ch. I) ; — *Mademoiselle* **comprendrait**-*elle, par exemple, ces vers d'une de nos chansons corses ?* (MÉRIMÉE, *Col.*, 14) ; — *Mais Monsieur, reprit le soldat,* **ne serait-il pas** *convenable de nous arranger pour le prix ?* (BALZ., *Méd. de camp.*, 327) ; — *de sorte que vous* **pourriez** *me remettre le bras ?* (A. DUMAS, *Tul.*, 13) (2).

2° Elle peut se trouver dans une conjonctive : *une statue qui* **descendrait**

(1) Nous gardons ce vieux terme de grammaire logique pour signifier l'exécution de l'action.
(2) **Qui m'aurait aidé** *à remonter le courant ?... Ma mère ?* (BOURG., *Corn.*, 97) ; — *Une fois lancée dans la voie des réminiscences, pourquoi* **se serait-elle** *arrêtée ?* (Id., *Ib.*, 165).

de son piédestal pour marcher parmi les hommes sur la place publique **serait** *peut-être semblable à ce que j'ai été le jour où j'ai commencé à vivre avec cette idée* (MUSS., *Lorenz.*, III, 3) ; — *son œil ressemblait alors à une vitre d'où le soleil* **se serait** *retiré soudain après l'avoir illuminé* (BALZ., *L. Lambert*, 24) (1).

3° Elle peut être dans une proposition conjonctionnelle d'objet : *je ne suis pas éloigné de croire* **que vous l'adopteriez** ; — *je ne vois pas pourquoi* **vous prendriez** *la fuite comme un coupable* (FEUILL., *Morte*, 52) (2).

4° Elle peut être dans une proposition jouant un autre rôle syntaxique dans la phrase: *aujourd'hui* **qu'il pourrait** *vous voir librement, il ne vient pas* ;— *si ce n'est que vostre Fruict* **fust** *trop découvert, et qu'*il **eust** *besoin de quelque Fueille pour favoriser son accroissement* (*Jard. fr.*, 129) ; — *Ça a été moins long* **que je n'aurais cru** (MAUPASS., *Bel-Am.*, 214).

Les diverses modalités de chaque classe. — Qu'il s'agisse de réalités ou d'éventualités, des différences importantes séparent les diverses manières de considérer la chose énoncée. Elle apparaît comme vraie, comme douteuse, comme improbable, comme impossible, comme irréelle.

Mais réalités et éventualités ne se correspondent pas exactement, comme nous l'allons voir, et les moyens d'expression ne se reproduisent pas, identiques, d'une catégorie à l'autre.

---

(1) *Comme une enfant bien née* **qu'on transporterait** *soudain dans quelque monde inférieur et équivoque, elle eut envie de pleurer* (FEUILL., *Morte*, 97) ; — *J'en conçois pourtant un, moi, un style...* **qui serait** *beau...* **qui nous entrerait** *dans l'idée comme un coup de stylet* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 95) ; — *C'est comme si vous m'aviez fait boire un poison* **qui me rongerait** *en dedans* (MAUPASS., *Bel-Am.*, 389) ; — *ils résidaient tous dans des nuances* **dont je n'aurais pas su** *articuler l'expression juste* (BOURG., *Corn.*, 73) ; — *ce que je voudrais,* **ce serait** *d'épouser un prince... Un prince* **que je n'aurais** *jamais vu,* **qui viendrait** *un soir* (ZOLA, *Rêve*, 69).

(2) *Il eut, au premier moment, l'intention formelle de renvoyer à Madame de Marelle les deux cent quatre-vingts francs qu'il lui devait, mais il réfléchit presque aussitôt qu'*il **ne lui resterait** *plus entre les mains que cent vingt francs* (MAUPASS., *Bel-Am.*, 147).

CHAPITRE III

MOYENS D'EXPRESSION DE LA MODALITÉ

1° **Le ton.** — *Deux mots, mon ami,* peuvent exprimer la prière, ou le mépris, suivant le ton sur lequel on les prononce. Une simple phrase comme *vous y allez,* peut être une question, ou une affirmation, ou une exclamation de surprise, etc. *Qu'il entre* dit, ou l'impatience joyeuse de revoir quelqu'un ou au contraire la résignation de ne pouvoir échapper à un importun. *D'où sortez-vous ?* peut être une question sur le lieu d'où l'on vient, ou bien une expression d'étonnement, etc.

Qu'on considère quelques phrases, dont la forme ne présente absolument rien de particulier. Voici des questions. Dites sur un ton spécial, elles changent de caractère, et marquent toutes sortes d'impressions :

a) la surprise : *cette fortune... retournera à ta fille, quand ton gendre l'aura ruiné.* — **Quand mon gendre m'aura ruiné ?** (AUG., *G. de M. Poir.*, I, 4).

b) l'indignation : *Pradel,* **concevez-vous** *ce garçon qui plante là son rôle... et va se suicider comme une gourde ?* (A. FRANCE, *Hist. com.*, 190).

c) un léger dédain : **Croyez-vous que c'est spirituel** *de répondre par des imbécillités à une question sérieuse ?* (Id., *Ib.*, 18) (1).

2° **Les temps.** — Nous verrons la probabilité exprimée par un *futur composé : il* **aura manqué** *le train : — Pardieu ! c'est l'habit... de mon grand père... Théodore l'***aura trouvé** *dans quelque coin* (GAUT., *Jeun. F.*, 259).

3° **Les auxiliaires de modes.** — On dira : *il* **doit être** *bien ennuyé à cette heure-ci :— la solitude lui pesant, elle* **dut m'observer** *de son berceau de charmille.... car elle vint bientôt... me demander la permission de s'asseoir près de moi* (MICHEL., *Ma Jeun.*, 214).

4° **Les compléments modaux.** — Ces compléments sont des adverbes, des locutions adverbiales, des compléments prépositionnels, des propositions coordonnées ou subordonnées : *il arrivera* **peut-être ;** *il acceptera,* **vous pouvez en être sûr ;** — *il en est* **probablement** *à tout confondre.*

5° **L'ordre des mots.** — *Il a vécu* **heureusement,** signifie simplement

(1) Il y aurait à faire une étude scientifique complète des intonations, à l'aide de la phonétique expérimentale. En attendant, se reporter à GRAMMONT, *o. c.*, 184-5.

que sa vie s'est passée sans infortune. **Heureusement** *il a vécu !* exprime la joie que cause la prolongation d'une vie pour laquelle on craignait. (1).

6° **Les modes.** — On les considère généralement comme seuls en possession d'exprimer les modalités. Ce qui précède suffit déjà à montrer qu'il y a là une grave erreur. Mais les modes n'en jouent pas moins un rôle essentiel, que nous allons avoir à montrer.

Ce rôle est du reste, différent suivant chaque modalité. Ainsi, dans les réalités, il n'y a point de forme modale exprimant l'inexistence de la chose énoncée. Il faut avoir recours à une négation : *l'offensive n'a pas réussi.* La même chose se produit bien entendu avec les éventualités : *la jeune fille ne voudrait pas de lui.* Mais à la différence du réel, l'éventuel qui est sorti du système hypothétique a conservé la faculté de distinguer les éventualités en possibles et en irréelles, sans le secours d'aucune expression négative : *l'accord que* **j'aurais désiré** *eût été celui-ci...* implique que cet accord n'a pas été conclu. Cf. *ce tissu* **conviendrait bien** et : *ce tissu* **eût bien convenu** *pour une robe du soir.*

Voici quelques exemples de l'irréel : *Je voudrois seulement qu'*on *vous l'*eût fait connoître, *Et que la renommée* eût voulu *par pitié, De ses exploits au moins vous conter la moitié* (RAC., *Alex.*, 554) ; — *ainsi point de fête, point de bal... C'est dommage...* vous auriez vu *danser nos Catalanes* (MÉRIMÉE, *Vénus d'Ille*, 251) ; — j'aurais *bien* voulu *m'en aller* (A. DAUD., *Cont.*, Monol. à bord) ; — Il eût voulu *que la longue bergère de tapisserie où elle s'asseyait dans la journée* eût été faite *exprès pour elle... que toute sa vie, en un mot,* eût été *comme une mélodie* (FLAUB., *Éd. Sent.*, 166) ; — *Je vous le disais par antiphrase, par ironie, d'une façon que* vous eussiez dû *comprendre* (A. KARR, *La Com. de la réf.*, I) ; — *Si c'était vrai, pourtant, que* j'eusse pu *épouser Suzanne !* (MAUPASS., *Bel-Am.*, 280). Voici quelques exemples du possible : *j'ai le sentiment que* je pourrais *l'être davantage* (A. CAP., *Ange*, I, 11) ; — *elle dort, elle a tant souffert,* il serait *inhumain de la réveiller* (A. KARR, *A bas les Masques*, p. 20).

---

(1) **Heureusement que** *je ne m'en soucie guère, et que sa trahison ne me fait plus rien du tout. Je les tiens donc enfin !* (BEAUM., *Fig.*, V, 8).

CHAPITRE IV

LES MODES

Les modes à modalités. — Les modes qui expriment des modalités sont *l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, le conditionnel*, et, dans quelques cas, *l'infinitif*. Tous sont héréditaires, sauf le conditionnel, qui est une formation française.

Formation du conditionnel. — La forme du conditionnel a été constituée dans la période de transformation où la langue latine vulgaire est devenue le français. Elle est commune à ce mode et au futur dans le passé (1).

L'avenir, même considéré comme certain, est dans un rapport étroit avec l'éventuel, puisque la chose n'est pas arrivée, et c'est ainsi que s'expliquent dans les langues anciennes les rapports entre le futur et le subjonctif, mode de l'éventuel.

Le futur dans le passé, créé dès les origines, sitôt qu'on ajoutait l'idée accessoire d'une condition, d'une circonstance, qu'on présentait comme nécessaire pour l'accomplissement de l'action, devait prendre un caractère modal bien net. *Elle disait qu'elle accepterait l'enfant en pension*, où *accepterait* est un futur, devient modal, sitôt qu'on ajoute une conditionnelle : *elle disait qu'elle accepterait l'enfant, si on lui payait un franc par jour*. Cf. *il viendra*, et *il viendra si on lui donne un salaire suffisant*.

Aujourd'hui encore, il y a des phrases où la forme commune tient à la fois du sens du *futur* et du sens de *l'éventuel*: *La Lorraine en termes touchants, dit qu'***elle ne regretterait pas** *la domination de ses souverains...* **si elle avait** *le bonheur de se réunir à ses frères* (MICHEL., *Rév.*, I, 331) ; — *le président déploya toute sa majesté maritale... en déclarant à ses gens qu'***ils seraient chassés... si**, *désormais, son cousin Pons et tous ceux qui lui faisaient l'honneur de venir chez lui* **n'étaient pas traités** *comme lui-même* (BALZ., *Cous. Pons*, 31).

Il importe de remarquer que souvent, sans être exprimée positivement dans une proposition hypothétique ou dans un complément, l'idée de la circonstance où l'éventualité se réaliserait, se trouve dans le contexte : *Ne bois point ; — oh !* **tu souffrirais** *trop* ! (V. H., *Hern.*, V, 6) ; — *Mais ils vont me déchirer le tapis...* — *Le mal ne* **serait pas** *grand...* **vous** *en* **achèteriez**

(1) On trouvera au liv. XIX, ch. V, l'indication des moyens par lesquels on distingue le futur dans le passé de l'éventuel.

un autre (FLAUB., *Bov.*, 81) ; — *nous ne pouvons accepter cet héritage dans ces conditions.* **Ce serait** *d'un effet déplorable. Tout le monde* **croirait** *la chose, tout le monde en* **jaserait** *et* **rirait** *de moi* (MAUPASS., *Bel-Am.*, 359).

Puis peu à peu on en arrive à des phrases où vraiment aucune condition n'apparaît plus, comme dans : *D'un mensonge si noir justement irrité,* **Je devrois** *faire ici parler la vérité* (RAC., *Phèd.*, 1087) ; — *Pourra-t-il contenir l'horreur qu'il a pour moi !* **Il se tairait** *en vain. Je sais mes perfidies* (Id., *Ib.*, 848) ; — « *charmante* » *m'a paru faible :* « *adorable* » **conviendrait** *mieux.* (DUR., *Uniss.*, 26). Évidemment, en forçant, on peut ajouter : *si on employait ce mot.* Mais en réalité, cette hypothèse n'est nullement présente à l'esprit (1).

Décadence du subjonctif. — Anciennement l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif servaient de mode éventuel, et concouraient avec le conditionnel à exprimer l'éventualité: *Je m'en allasse volontiers* signifiait : *je m'en irais* ou : *je m'en serais allé.* Le plus-que-parfait du subjonctif joue encore ce rôle : *Cette femme lui avait paru belle...* **il n'eût pas fait** *un pas pour savoir son nom* (BOYSL., *Iles Borr.*, 7) ; — *il fallait un homme à la maison, c'était indiscutable, mais encore* **eût-elle désiré** *le choisir de pâte tendre, malléable...* **C'eût été** *sa chose* (DESCAV., *Calv.*, 11).

DÉFAILLANCE DU SUBJONCTIF ÉVENTUEL. — Nous avons vu plus haut qu'une irrémédiable décadence atteint l'imparfait du subjonctif et aussi le plus-que-parfait. Dès le XVIIe s., le subjonctif imparfait cessa peu à peu de servir de conditionnel à la proposition principale, comme il le faisait encore au XVIe s. Oudin ne veut plus qu'on se serve de phrases comme celles-ci : *si j'avois des enfans,* **je** *leur* **désirasse** (*Gr.*, 198). Une seule exception est à signaler, c'est celle du verbe *devoir.* On employa longtemps encore *il dût* au lieu de *il devrait* dans des conjonctives ou des principales : *Ceux qui* **dussent** *rougir d'entrer en triomphe en la ville* (MALH., II, 153) (2). Le conditionnel a remplacé le subjonctif en ce cas. Il n'y a plus qu'une forme au lieu de deux, voilà tout.

Dans les subordonnées, le subjonctif jouait fort souvent ce rôle d'éventuel, bien que les théoriciens aient parlé toujours de correspondance temporelle,

---

(1) Voici d'autres exemples : *Ma foi,* **je me sustenterais** *avec plaisir !* (FLAUB., *Bov.*, 370) ; — *Ordinairement le réfractaire est un homme de construction athlétique,* **qui broierait** *d'un coup de poing l'Hercule de marbre des Tuileries* (GAUT., *Jeun. Fr.*, 315) ; — *Tout le monde s'inclina vers le Patron qui souriait ; et Durey, gris de triomphe, but d'un trait.* **Il aurait vidé** *de même une barrique entière, lui semblait-il,* **il aurait mangé** *un bœuf* (MAUPASS., *Bel-Am.*, 34) ; — *votre soirée* **se serait bien passée** *de cet intermède* (DON., *La Patr.*, I, 1). Je ne donne ici que des exemples de f. m. pour qu'on puisse sentir plus facilement le sens du mode employé. Mais cette transformation n'est nullement moderne.

(2) Cf. *On ôte la vie à ceux pour qui on la* **dût** *perdre* (Id., *ib.*). Ce *dût* se construit souvent avec un infinitif passé et correspond alors à un plus-que-parfait, c'est-à-dire qu'il prend la valeur d'un irréel : *Après que nos exploits l'ont si bien méritée, Un mot seul, un souhait* **dût l'avoir emportée** (CORN., *La Tois. d'or*, 585) ; — *La chaloupe qui suit à la poupe attachée, Dès le dol reconnu,* **deust estre despeschée** (J. DE SCHEL., *Tyr et S.*, 192).

en méconnaissant les raisons de la présence de l'imparfait ou du plus-que-parfait. Sa fonction est évidente, quand le verbe principal est au présent : *je crains aussi qu'en considération de M. de Noirmoustier le fermier* **soit** *médiocrement* **chargé** *de tailles, et que cela* **ne vînt** *à augmenter, si la ferme étoit à un autre.* (RAC., *Lett.*, LXXXI) ; — *Pensez-vous qu'après tout ses mânes en rougissent : Qu'il* **méprisât,** *Madame, un roi victorieux ?* (Id., *Andr.*, 986) ; — *Penses-tu seulement que parmi ses malheurs... L'ingrate me* **permît** *de lui donner des larmes ?* (Id., *Bér.*, 802).

De même dans : *il faudrait qu'il* **vînt** ; *on souhaiterait que ces grands apôtres de la morale* **eussent** *une autre conduite*, c'est du futur et du présent qu'il s'agit. Le conditionnel de la principale se rapporte à un présent ou à un futur, comment entraînerait-il un passé dans la subordonnée ? **La correspondance est modale et non pas temporelle.** Le subjonctif imparfait a dans ces phrases une valeur d'éventuel, c'est le **subjonctif du conditionnel.** Il est de tradition dans la langue et remonte à ses origines. Jusqu'à l'âge classique il fut employé avec cette valeur : *Voudriez-vous, Madame... que* **j'allasse,** *en vous retenant, me mettre le Ciel sur les bras ?* (MOL., *D. J.*, I, 3)(1).

Toutefois Oudin, dès le commencement du XVIIe s., note en passant *que* les Champenois et les Lorrains usent d'ordinaire du présent du subjonctif après un conditionnel : *je commanderais qu'*on **face,** *je voudrais qu'on* **prenne** *garde*, « ce qui n'est, observe-t-il, aucunement bon ». En réalité, il n'y a pas d'exemples de cette syntaxe au XVIIe s., dans les textes (2). Mais depuis elle s'est répandue. L'usage de mettre le présent, peu à peu, atteignit Paris. Il est devenu général. Sous l'influence de la tradition et des règles, on écrit toujours l'imparfait, mais on s'en sert de moins en moins dans la langue parlée : *Supposons qu'en restaurant la Minerve de Phidias selon les textes,* **on produisît** *un ensemble sec, heurté, artificiel, que faudrait-il en conclure ?* (REN., *Jés.*, Intr.) ; — *comment supposer que l'homme imparfait et mortel se* **pût** *offrir lui-même pour regagner une fin parfaite et immortelle* (CHAT., *Gén.*, I, 28) ; — *puisque votre ami... est si plein de bonne volonté, il faudrait qu'***il composât** *à Londres un comité* (FLAUB., *Corr.*, 4e sér., 258) ; — *j'aurais voulu que ma chère filleule* **épousât** *un brave garçon de notre bord ; mais puisque tu ne m'as pas écouté* (AUG., *G. de M. Poir.*, I, 4).

Les auteurs ont commencé par ne mettre ce présent que dans des phrases prêtées à des gens du peuple. ROBERT (*o. c.*, 318) cite : *je serais bien aise que* **tu entres** *un peu dans ta maison* (G. SAND, *Mare au Diable*) ; — *on ne trouverait pas mauvais que* **je** *te* **fasse** *danser* (Id., *Pet. Fad.*, ch. XXVII).

---

(1) *Je l'étranglerois de mes propres mains, s'il falloit* **qu'elle forlignât** *de l'honnêteté de sa mère* (Id., *G. Dand.*, I, 4) ; — *vous voudriez* **que je vous disse** *que Monsieur le vicomte vient de donner de l'argent à Claudine* (Id., *Ib.*, II, 5) ; — *Ces bons philosophes-là le savent combien il serait difficile que Mars, qui est si loin du soleil,* **se passât** *à moins de deux lunes* (VOLT., *P. chois.*, 74).

(2) On cite : *je serois très-content* **que vous puissiez** *m'envoyer vostre colique et qu'***elle se vînt** *joindre à la fievre* (BALZ., I, 7 ; LEEST, *o. c.*, 36). Mais ne faut-il pas lire *pussiez*, puisqu'il y a *vînt ?*

— Cf. *si elle pouvait servir à ravoir la dot de cette pauvre enfant, je comprendrais que* **vous vouliez** *mourir* (A. DAUD., *Jack.* 434); — *Voudrais-tu que* **je pleure**, *parce que.... me voilà pris dans ma maison comme une souris dans la souricière ?* (FAB., *Fust.*, 168).

Puis le présent s'est introduit un peu partout : *ce pauvre prince ne pouvait pas traîner ce licou toute sa vie, d'autant qu'un jour ou l'autre le vieux duc va mourir, il faudrait qu'*il **épouse** (A. DAUD., *Imm.*, 9) ; — *Il faudrait que ce jeune homme* **aille** *passer l'hiver dans le Midi* (DE RÉGNIER, *Flamb.*, 32) ; — *il serait bon que nos décorateurs, réagissant contre le règne de la médiocrité qui semble tout envahir...* **apprennent** *leur métier avant que de produire* (*Art et Décoration*, déc. 1909, 190) (1).

C'est une perte incontestable. Il ne faudrait pourtant pas s'en exagérer la gravité. Si on compare: *il faudrait que* **je prenne** *cette potion* à : *il faudrait que* **je prisse** *cette potion*, on s'aperçoit que la modalité n'est plus exprimée dans l'objet. Mais l'est-elle dans : *il faudrait* **prendre** *cette potion ?*

Là où la perte est plus sérieuse, c'est dans les propositions qui doivent avoir leur modalité propre, et où un subjonctif du conditionnel était nécessaire pour la traduire. Si la syntaxe interdit le conditionnel, que devient la modalité ? Le vers de Racine : *Abner*, **quoiqu'on se pût assurer** *sur sa foi* est intraduisible en f. m., sauf en langue de Montmartre: *Abner*, **quoiqu'on se pourrait**..

SUBSTITUTION DU CONDITIONNEL AU SUBJONCTIF. — Il est intéressant de remarquer ce tour. Le peuple, fidèle au sens des modalités, rétablit l'idée modale dans la subordonnée : *Tiens, tu* **mériterais** *que je* **serais** *ta mère* (E. SUE, *Myst.*, ,251) (2). Dans certaines provinces, cet usage s'est introduit même dans la meilleure société. On dit : *il faudrait qu'on leur écrirait ; — je voudrais que tu les verrais.* Il n'est pas rare du tout de trouver des conditionnels dans les écrits d'hommes instruits : *Lorsque cette solidarité spontanée de la science avec l'art aura pu ainsi être convenablement organisée, on ne peut douter que, bien loin de tendre aucunement à restreindre les saines spéculations philosophiques, elle leur* **assignerait....** *un office final trop supérieur à leur portée effective, si d'avance* (A. COMTE, *Esp. pos.*, 45) ; — *il semblerait... que personne dans la famille... ne* **devrait** *se montrer plus impitoyable que vous* (FEUILL., *Morte*, 70) ; — *j'aimerais mieux que tu m'aies trompée avec*

---

(1) Cf. *Vous voudriez que* **je** *le* **laisse**... *se débattre tout seul, que* **je m'abstienne** *prudemment de m'associer aux difficultés de ses débuts* (HERV., *Cours. fl.*, I, 17) ; — *Ah ! si, par impossible, il débarquait, pour rien au monde je ne voudrais qu'*il *me* **revoie** (Id., *Ib.*, II, 7) ; — *Ce serait sage d'attendre qu'*il **soit entré** *dans la voie de la prospérité* (Id., *Ib.*, I, 17).

Flaubert, qui croit avoir affaire à un temps, n'en a pas moins l'instinct qu'on le trompe, que la règle est fausse sous la forme qu'on lui donne. « Oui, vieux pédagogue, dit-il à Maxime du Camp, l'accord du temps est une ineptie, j'ai le droit de dire : *Je voudrais que la grammaire soit à tous les diables*, et non pas *fût*, entends-tu ? (Max. du Camp, *Souv. litt.*, dans Weil, *Rev. Universit.*, 1902, p. 162. Cf. *Corr.* de Flaubert, IV, 193). Flaubert se soumet pourtant. Il ne l'avait pas fait toujours. Il y a des présents incorrects dans divers passages de ses premières œuvres, ainsi dans *l'Ed. Sent.*, 313.

(2) Cf. *Je voudrais que* **vous vous verriez** *dans une glace* (LAVED., *Nouv. Jeu*, 205).

les premières venues,.. Tu dis ? — Oui, à condition que **je ne** *le* **saurais pas** (LEMAÎTRE, *La massière*, II, 6) ;— *A supposer que tu aies raison, et que* **je** *te* **reprendrais** (LAVED., *Nouv. Jeu.*, 73).

Persistance du subjonctif plus-que-parfait.— Le subjonctif plus-que-parfait est encore assez usité : *Une créature si belle que Dieu l'***eût préférée** *à la Vierge et l'***eût choisie** *pour sa mère, et* **eût voulu** *naître d'elle, si* **elle eût existé** *quand il se fit homme* (V. H., *N. D.*, II, 105) ; — *Il le connaissait, pourtant bien, le vieux Réhu et son égoïsme farouche de quasi-centenaire, qui les* **eût** *tous* **regardés** *mourir plutôt que de se priver d'une prise de tabac* (A. DAUD., *Imm.*, 9) ; — **il eût** *volontiers* **goûté** *le monde, les plaisirs de la société, et il vivait à l'écart* (RÉGNIER, *Flamb.*, 13) ; — *C'était son article de foi artistique, et* **il se fût cru...** *déshonoré d'y renoncer* (Id., *Ib.*, 26). (Cf. plus haut, p. 514).

Ces réserves faites, les formes qui restent au subjonctif sont bien vivantes dans le français de Paris. L'emploi du subjonctif se restreint, il n'est pas impeccable, sans doute. On voit même des auteurs montrer un peu d'incertitude, et faire tort au subjonctif, tantôt en l'employant trop (1), tantôt en ne l'employant pas assez. Il y a incontestablement du flottement (2).

Mais rien, absolument rien, ne fait prévoir que la forme du subjonctif soit menacée de périr, comme elle a péri dans le N.-E. du domaine, où on dit : *il faut que je viens.*

---

(1) Hervieu était de ceux qui ont visiblement peur de manquer aux droits de ce mode. Il écrit dans une seule pièce : *Cette rencontre n'est-elle pas l'annonce que je* **puisse** *encore avoir du bonheur ?... et peut-être en donner ?* (*Cours. fl.*, IV, 2) ; — *j'ai admis, comme nos enfants, que vous* **eussiez reçu** *d'Amérique la réponse* (*Ib.*, III, 5) ; — *Vous, il me semble que vous* **soyez** *toujours sur le point de me déclarer* (*Ib.*, I, 5).

(2) *J'imagine que M. Alphonse Daudet* **prenne** *chaque jour des notes sur ce qu'il a vu dans la journée. Ces notes sont écrites ou non, peu importe. Il suffit qu'il ait dans sa mémoire ou dans ses tiroirs un magasin complet de documents. Tous les événements qu'il aura traversés, tous les hommes qu'il aura approchés, lui auront laissé ainsi des impressions très vives, qu'il peut évoquer à sa guise... Maintenant, j'imagine encore que M. Daudet* **veut** *écrire un roman, il commencera par être très frappé d'un de ses souvenirs, qui s'éveillera* (ZOLA, *Romanc.*, 308).

CHAPITRE V

DISCORDANCES ENTRE LE LANGAGE ET LA PENSÉE DANS L'EMPLOI DES MODES

Il s'en faut bien que tous les modes aient autant de valeur modale les uns que les autres. Certains d'entre eux, comme le conditionnel, qui est de création française, ont des sens nets, et, s'ils ne paraissent pas partout où ils pourraient se rencontrer, du moins, ils ne sont pas amenés par des nécessités purement formelles et extérieures à la pensée, comme c'est le cas du subjonctif, qui bien souvent n'exprime plus des modalités, mais *n'est qu'une forme de subordination*.

1. **Attractions.** — Il arrive souvent que la notion modale, au lieu d'être exprimée seulement dans la principale, se répercute sur des propositions qui en dépendent. Quelquefois le sens l'impose ou tout au moins s'en accommode : *s'il falloit qu'il en* **vînt** *quelque chose à ses oreilles, je dirois hautement que tu* **aurois menti** (MOL., *D. J.*, I, 1) ; — *je leur disois que, si quelqu'un leur venoit dire du mal de vous, elles se* **gardassent** *bien de le croire, et ne* **manquassent** *pas de lui dire qu'il en* **auroit menti** (Id., *Ib.*, II, 1). Dans les deux cas *auroit menti* se justifie parfaitement.

Mais voici des exemples fort différents : *Si vous aviez cette impression, vous ne vous étonneriez pas que la diversité de tant de lieux...* **ne vous auroit** *de rien servi. Ce n'est pas voyager ce que vous faites : c'est rôder* (MALH., II, 372) ; — *quand ma pièce ne m'auroit produit que cet avantage, je pourrois dire que son succès* **auroit passé** *mes espérances* (RAC., *Théb.*, Épître). Le succès est un succès réel, acquis. Le mode conditionnel n'est là que par attraction. (Cf. la célèbre phrase de Bossuet : *Si Babylone* **eût cru** *qu'elle* **eût été** *périssable*).

Le subjonctif se trouve souvent, au XVIIe s., dans une conjonctive dépendant d'une complétive au subjonctif : *soupçonna que ce* **fust** *quelqu'un que sa maistresse* **eust fait venir** (VIDEL, *Mél.*, II, 183).

Cette attraction, extrêmement commune dans la langue classique, se fait encore de nos jours : **quoiqu'il prétende** *qu'ils* **sachent** *un peu l'Anglais, ils n'en comprennent pas un mot* (FLAUB., *Corr.*, 3e sér., 8) ; — *Quel est le critique* **qui lise** *le livre dont* **il ait** *à rendre compte ?* (Id., *Ib.*, 4e sér., 131).

2. **Abandon de modes.** — Dans des phrases un peu complexes, la modalité n'est pas toujours observée jusqu'à la fin.

1° Le cas se présente quand plusieurs propositions se succèdent : *Je*

trouve le moyen de me venger d'Orante. Quoique son changement me **soit** *doux en effet. Et que* **c'est** *me venger d'un bien qu'elle me fait* (ROTR., *Diane*, II, 6) ; — *je crains que cette vérité ne* **soit** *pas encore entrée dans l'esprit de M. de Grignan... et que, comme il a toujours été,* **il ira** *toujours* (SÉV., *Lett.*, MCXXV) ; — *Croirait-on qu'on pût, entre une reine incestueuse et un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureuse, dédaignant de subjuguer un amant qui* **ait** *déjà eu d'autres maîtresses, et mettant sa gloire à triompher de l'austérité d'un homme qui* **n'a** *jamais rien aimé ?* (VOLT., *Dict. phil.*, Style, sect. 1).

Inversement, dans des œuvres non terminées ou des écrits peu soignés, on trouve des écrivains qui, après avoir employé un mode de non-subordination, appliquent à un second verbe le subjonctif : *Or Moyse et David et Isaye usoyent de mesmes termes. Qui dira donc qu'* **ils n'avoyent pas** *mesme sens, et que le sens de David qui est manifestement d'iniquités lorsqu'il parloit d'ennemys,* **ne fust pas** *le mesme que celuy de Moyse en parlant d'ennemys ?* (PASCAL, *Pens.*, éd. Molin., I, 265) ; — *Qu'y a t il de plus absurde que de dire que des corps animés* **ont** *des passions, des craintes, des horreurs, que des corps insensibles, sans vie et meme incapables de vie* **aient** *des passions* (Id., *Ib.*, II, 150). Bossuet écrit de même : *si déterminés, qu'on eût dit... qu'ils se* **nourrissaient** *d'incommodités, et que la famine et la peste leur* **donnassent** *de nouvelles forces* (*B. et rig. de Dieu*, 2e p.). Mais ces incoordinations ont peu à peu disparu, lorsque les règles sont devenues strictes. Ce sont là des imperfections ou des négligences (1). Autrement graves sont les faits sur lesquels il nous reste à appeler l'attention.

Emplois illogiques des modes. — INFLUENCE DE L'ORDRE DES MOTS. — Un déplacement fait changer le mode. Cf. *Je conviens que* **cela est** *vrai* et : *Que* **cela soit vrai, j'en** *conviens ;* — **Qu'un père vous ait aimé,** *je ne m'en étonne pas... ; mais qu'un père si éclairé vous* **ait témoigné** *cette confiance jusqu'au dernier soupir,.... c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter* (BOSS., *Condé*).

ANALOGIES. — Comme dans une foule de phrases impersonnelles la subordonnée est au subjonctif, ce mode tend à s'introduire dans des phrases où la pensée ne le justifie pas et où seule l'analogie de la forme l'amène. On entend dire : *il est exact qu'il l'***ait** *vu*, comme : *il est juste qu'il* **ait** *revendiqué ses droits.*

USAGES INJUSTIFIÉS DES MODES. — A) *Aucun mode n'est suffisant pour exprimer à lui seul, avec ses nuances, une modalité donnée.* Le conditionnel lui-même est dans ce cas. Le subjonctif et l'indicatif concourent avec lui : Comparez : **N'eût-il** *que d'un moment reculé sa défaite, Rome* **eût été** *du moins un peu plus tard sujette* (CORN., *Hor.*, 1023) et : **S'il avait** *d'un moment retardé sa défaite.*

(1) Cf. *il n'y eut pas un rayon de soleil* **qui** *les* **chauffât** *de la même chaleur, pas une pierre qu'***ils regardèrent** *d'un regard pareil* (FLAUB., *Ed. Sent.*, 324).

B) *Aucun mode n'est spécialisé.* Où est l'idée d'éventualité dans : **Je voudrais** *lui dire un mot ?* Il s'agit uniquement de l'expression atténuée d'une volonté, d'un désir. Comparez : **tu n'irais pas** *lui raconter ça !*

C) *Aucun mode n'est d'un usage tel, que son emploi ne soit parfois en désaccord avec sa valeur essentielle.* Qu'on compare : *J'espère* **qu'il viendra** à : *j'attends* **qu'il vienne.** Dans la première phrase, le fait dont il s'agit n'est nullement assuré, et cependant on a l'indicatif. Dans la seconde, le fait peut être tout à fait certain, on le rendra tel en ajoutant : *car sa venue ne fait aucun doute. Qu'il vienne* reste cependant au subjonctif.

Pour que l'emploi des modes fût logique, ou psychologique, il faudrait qu'il fût réglé sur les seuls besoins de la pensée. Or une première observation montre combien la forme linguistique est importante. On dira : **Il peut se faire** *que* **ce soit** *son frère, soit* est au subjonctif, et cela est bien. Mais si l'idée contenue dans *il peut se faire* est renfermée dans la locution figée (il) *peut-être*, c'est fini du subjonctif, et l'indicatif reparaît : *Peut-être* **est-ce...** *Peut-être* **que c'est son frère.** Le mode a changé, quoique la modalité soit restée invariable.

Même observation pour une modalité d'ordre sentimental: Comparez : *A mon grand regret,* **il n'est pas venu,** et : *j'ai un grand regret qu'*il **ne soit pas venu.** A vrai dire, cette dernière phrase dissocie l'énonciation du fait et celle du sentiment. L'un reste cependant en rapport avec l'autre. Le changement suffit pour entraîner un autre mode.

L'usage du subjonctif est devenu si mécanique qu'on le trouve après *ne pas nier*, et que Vaugelas, qui discute sur l'adjonction de *ne* au verbe subordonné, ne conteste pas sur le mode : **je ne** *lui* **nierai pas** *même que* **je n'aie** *bien cru* (LA ROCHEF., II, 467) ; — **Je ne nierai pas** *cependant* **qu'il ne fût** *homme de très grand mérite* (BOIL., *Réfl. s. Long.*, I).

Un seul exemple fera éclater aux yeux les illogismes de l'emploi des modes : *Je doute que cela* **soit** *vrai* exprime un doute ; *Je ne doute pas que cela* **ne soit vrai** n'en exprime pas. Et cependant le subjonctif se conserve dans la seconde phrase comme dans la première (1).

Influence d'une principale négative. — La règle générale des langues romanes est qu'on met le subjonctif après proposition négative. Type : **Je ne vois pas** *pour moi Que le cas* **soit** *pendable ;* c'était déjà la règle de l'a. f. : **N'i ad** *castel ki devant lui* **remaignet** (*Rol.*, 4) ; — **N'i ad** *celui ki mot* **sunt** *ne mot* **tint** (*Ib.*, 411).

Maupas donnait à ses élèves une règle très générale : En termes négatifs... l'optatif y est plus vif et de meilleure grace (315). Les observateurs qui ont suivi ont confirmé cette règle (2), l'usage classique également : *Il ne*

(1) Voir sur ces contradictions, FERD. BRUNOT, *L'ens. de la l. f.*, 48.

(2) Il faut dire : *Je ne savois pas que ce fust* et non que *c'estoit vostre mere ;* le contraire dans d'autres cas est affaire d'usage et d'oreille (MÉN., *Obs.*, I, 264). Andry est plus brutal : *Ne vous imaginez pas que tout va bien*, est regardé par lui comme une faute. Il falloit : *que tout aille bien*, parce que la proposition est negative (*Suit.*, 347). Cf. une remarque posthume de Vaugelas (II, 402).

faut pas dire que **vous** *m'***ayez vu** *sortir de là* (MOL., *G. Dand.*, I. 2) ; — *Ce ne sont point... des maximes que* **j'aie voulu** *écrire* (LA BR., *Car.*, I, 111).

La négation peut être implicite, c'est le cas des phrases principales, telles qu'*il ignore, évite ; il est malaisé, impossible, invraisemblable : Jusqu'à l'instant du bal le comte* **ignorera** *que* **vous soyez** *au château* (BEAUM., *Fig.*, II, 5).

En particulier derrière la locution impersonnelle *il n'y a*, ou une autre proposition impersonnelle, le subjonctif est d'usage : **Il n'y a que** *trois positions que mon nom me* **permette** *: soldat, évêque ou laboureur. Choisissez* (AUG., *G. de M. Poir.*, II, 1) ; — **Il n'y a guère** *de romans.... où l'***on n'ait rencontré** *autant d'épithètes au bout de trois pages* (MUSS., *Dup. et Cot.*, 1re lett.)(1).

Mais rien n'eût pu être plus destructif du sens syntaxique que l'application, en cette matière, d'une règle brutale, qui n'eût tenu aucun compte du sens. On comprend très bien l'influence d'une négation dans des cas donnés. Soit la phrase : *La mère ne se souvient pas du mal que ses enfants lui* **ont fait.** Comparez cette phrase de G. Sand : *Je ne me souviens d'aucun mal* **que tu m'aies fait !** (*Elle et l.*, IV, 76). L'idée cette fois est qu'il n'est nullement sûr qu'il y ait eu du mal fait. Il s'agit de jeter cette incertitude dans la pensée.

Avec certains verbes comme *considérer, réfléchir*, la présence d'une négation n'ôte rien du caractère positif contenu dans le fait subordonné : *Ne considérez point que* **je suis votre mère** (RAC., *Théb.*, 1079). Racine a employé le mode de la réalité positive, il ne pouvait faire autrement. Il écrivait de même ailleurs: *Je ne vous nierai point, Seigneur, que ses soupirs M'***ont daigné** *quelquefois expliquer ses desirs* (*Brit.*, 553).

Avec d'autres verbes, il faut laisser la liberté de donner ou d'ôter le caractère d'un fait à l'énonciation : *Ce pauvre garçon ne peut se résigner à l'idée que sa femme* **est morte,** ou bien : *Ce pauvre garçon ne peut se résigner à croire que sa femme* **soit morte.** Cf. *Je ne te raconte pas qu'il* **prend** *tout dans ce magasin* (c'est un fait dont on n'informe pas l'interlocuteur) et : *je ne dis pas qu'il* **prenne tout** *dans ce magasin*. Le fait n'est nullement affirmé (2).

En langue moderne, la pensée tend à se dégager des contraintes, ce qui est une façon de suivre la vraie et bonne tradition. A vrai dire, on rend ainsi au subjonctif de la valeur : *Malheur à l'homme qui, dans les premiers momens d'une liaison d'amour,* **ne croit pas** *que cette liaison* **doit** *être éternelle* (B. CONST., *Ad.*, 29). Allusion est faite à une croyance ferme. Un subjonctif jetterait un doute. Voici au contraire une phrase de Châteaubriand : *Quelle injustice et quelle absurdité de penser que* **nous soyons** *tous punis de la faute de notre premier père !* (*Gén.*, I. 27). Pourquoi le sub-

(1) *Il n'est point resté au fond du calice une goutte de lie qu'*il **n'ait fallu** *épuiser* (G. SAND, *Lélia*, I, 26) ; — *vous pouviez dire tout ce que vous voudriez, ce n'était encore que chez Voisin* **qu'on pût** *manger un salmis de bécasse* (COPPÉE, *Les vr. Riches*, 84).

(2) *Eh bien ! je ne dis pas que* **je prenne tout** (BALZ., *Birott.*, I, 160).

jonctif *soyons ?* Parce que pareille chose ne peut pas être. L'idée que la pensée est absurde l'écarte (1).

Peut-être le subjonctif a-t-il plus pâti que profité des règles rigides qu'on a prétendu imposer. En l'exigeant derrière une principale négative sans considération du sens, on en réduisait l'emploi à un fait de pure subordination grammaticale, on vidait le mode de sa valeur réelle, et on en préparait l'abandon.

---

(1) Il faut reconnaître du reste qu'il y a certaines hésitations : *Ne crois pas que l'esprit du poète* **descend** (v. ii., *Cont.*, i, Aur., v). On attendrait *descende. Il n'y avait que les étrangers qui* **pouvaient croire** *que ce vieil hôtel allait s'effondrer* (H. MALOT, *Sang bleu;* dans ROBERT, *o. c.*, 309, où on trouvera d'autres exemples) ; — *Comment se faisait-il que Frédéric ne* **demandât** *pas en retour un peu de tendresse ?* (FLAUB., *Éduc.*, ii, 27). — L'indicatif s'explique, il ne s'imposait pas. Et ici il ne s'agit pas d'éviter un imparfait comme dans la phrase suivante : *Il n'y a pas de désert, pas de précipice ni d'océan que* **je ne traverserais** *avec toi* (FLAUB., *Bov.*, 220).

CHAPITRE VI

LE NE *MODAL* (1)

Depuis les origines de la langue, *ne* accompagne le verbe dans diverses propositions, par exemple après le verbe *craindre*. C'est une syntaxe héréditaire. On trouve dès le *Roland* des exemples où elle est abandonnée ; pourtant elle s'est conservée jusqu'à nos jours : *Je crains qu'elle* **ne** *soit malade*. Cf. *prenez garde qu'il* **ne** *tombe ; — évitez qu'on* **ne** *le voie : — il s'en est fallu de peu qu'il* **ne** *vînt ; — il ne viendra pas à moins qu'on* **ne** *l'en ait prié*. L'analogie a introduit ce *ne* dans bon nombre de phrases classiques : *Il me tarde déjà que je* **n'***aie des habits raisonnables* (MOL., *Mar. forc.*, 2).

Valeur de ne. — Ce *ne* n'a plus de valeur négative. Quand réellement on veut exprimer là une négation, on se sert de *ne pas : Je crains qu'il* **ne** *réussisse* **pas.** *Ne* n'est qu'une sorte de particule modale adjointe au verbe, et dont le sens est si vague qu'elle peut manquer sans dommage dans bien des cas. Ce n'est plus qu'un embarras. Elle est souvent inutile et inattendue, ainsi dans la phrase qui suit **ne pas douter** et qui exprime par conséquent une certitude. Aussi Madame de Sévigné brave-t-elle la règle : *j'entendis crier... au feu, et ces cris si près de moi... que je* **ne** *doutai point que ce* **fût** *ici* (*Lett.*, CXXXVII).

Il en est ainsi, à vrai dire, depuis des siècles. Vaugelas a donné, en maintenant *ne* après *je ne nie pas*, un mauvais exemple, qui n'a été que trop suivi (2). Avec *il n'est pas impossible*, au XVIIe s., la proposition secondaire prenait toujours le *ne* modal : *il n'est pas impossible qu'il* **ne** *survienne des accidents* (MALH., *Épit.*, XIII) ; — *N'étant pas impossible que Jansénius* **n'***eût pris un sens pour l'autre* (RAC., *P.-R.*, 603). On a légiféré là-dessus, sans aboutir à contraindre l'usage : *quelle que fût mon opinion sur sa doctrine, je ne pouvais pas nier qu'elle fût orthodoxe* (ASSOL., *Champdeb.*, 114). On peut presque dire que *ne* est un mot gâché. Nous le retrouverons cependant dans divers chapitres.

---

(1) V. TOBLER, *Verm. Beitr.*, IV, 26.

(2) « Quand la negative *ne* est devant *nier*, il la faut encore repeter apres le mesme verbe, par ex. : *Je ne nie pas que je* **ne** *l'aye dit*... Sans la negation, c'est françois, mais peu élegant » (I, 104). L'Académie a sanctionné cette opinion. On écrit donc : *Je ne doute pas que vous* **ne** *le trouviez à votre goût*.

SECTION III : LES MODALITÉS DU JUGEMENT

CHAPITRE PREMIER

LES CERTITUDES

La certitude a été étudiée plus haut. Qu'elle se traduise par une énonciation positive ou négative, elle peut être simplement déclarée, ou bien on y insiste fortement, ou enfin on la présente avec réserve. Nous avons vu aussi à l'aide de quels moyens on procède à ces renforcements ou à ces atténuations.

Il faut observer ici que cette certitude qu'on déclare ne porte pas seulement sur des réalités. On peut se déclarer certain aussi d'éventualités.

Quand il y a certitude d'une réalité, les faits sont exprimés, ou bien dans une proposition principale accompagnée ou non d'une affirmation de certitude, ou bien dans l'objet d'une phrase dont la principale exprime la certitude : *Le train est arrivé, j'en* **suis sûr** ; — *Il est certain, assuré, établi, incontestable, hors de doute, démontré, je suis certain, sûr, j'ai l'assurance, la certitude qu'*il **reviendra.** Le mode est en général l'indicatif. Il ne l'est pas toujours. Ex. : *Je n'ai pas douté un instant que ce ne* **fût** *bien là le diamant qui avait été volé.* (Voir p. 522).

Quand il y a certitude de faits éventuels, les faits éventuels s'expriment au conditionnel dans la principale, au subjonctif et au conditionnel dans l'objet : *Il* **voudrait** *bien habiter ce château : — il est certain qu'il* **voudrait** *bien habiter ce château, mais qu'il en* **coûterait** *aujourd'hui cent mille francs par an : — il est établi maintenant qu'il* **eût réussi** *avec un peu plus de persévérance.*

A l'éventuel, pour marquer qu'un fait n'a pas eu lieu, il y a des formes irréelles, dont nous avons parlé déjà p. 514 : **J'aurais pu** *autrefois acheter ce château pour un morceau de pain.*

Quand on veut insister sur la certitude de cette éventualité qui n'a pas été réalisée, on se sert de l'imparfait de l'indicatif ; les classiques employaient aussi le passé simple : *Vous dont* **j'ai pu** *laisser vieillir l'ambition Dans les honneurs obscurs de quelque légion* (RAC., *Brit.*, 154).

La chose énoncée a failli avoir lieu. — La langue moderne exprime qu'une chose a été tout près de se réaliser par les verbes *faillir* ou *manquer* suivis d'un infinitif : *Le coup* **a failli l'atteindre** ; *nous avons* **manqué de verser.** La langue classique employait **penser** : *l'ambition et les jalousies qui*

se mirent parmi eux (*les Juifs*) **les penserent perdre** (BOSS., *Hist. Un.*, 247) ; — *mon tailleur m'a envoyé des bas de soie que* **j'ai pensé** *ne mettre jamais* (MOL., *B. G.*, I, 2) (1).

L'a. f. se servait aussi de propositions ordinaires précédées de *à peu que:* **A peu que** *le cœur ne me fend* (VILLON, *G. Test.*, XXVI). Aujourd'hui : *peu s'en faut que, peu s'en est fallu qu'il ne tombât.* Cf. **Un peu plus, il tombait** *et se cassait la jambe.* On use aussi de *presque : il est* **presque tombé** (ce qui ne veut pas dire *il est tombé à moitié*, mais *il a failli tomber*) (2).

(1) C'était la traduction de l'ancien français *cuider* : *toujours craignoit ceste marchandise qui* **avoit cuydé** *estre conclue contre luy à Bouvynes* (COMM., I, 303). — On notera que *cuider* précédait souvent un infinitif : *Messire Pierre de Broisé, qui estoit parti de la bataille d'avecques le roy pour* **cuyder rallier** *les gens de la dite avant-garde* (*Chron. du Mt St-Michel*, I, 74). Le sens est pour la rallier, mais il ne la rallia pas.

(2) En langue populaire : *j'ai vu le coup qu'il tombait.*

CHAPITRE II

LES PENSÉES ET LES CROYANCES

On sait. — Toute une série d'expressions traduisent l'idée de *savoir : je sais, j'ai appris, reconnu, découvert, j'ai vu, entendu, senti.* Les subordonnées qui suivent contiennent soit une certitude, soit une possibilité, une incertitude, un doute, une improbabilité : **je sais, j'ai appris** *que la maladie* **était grave,** *qu'elle* **serait sans doute** *devenue mortelle :* — **j'ai compris** *que* **j'aurais peut-être** *des chances de succès.*

Remarque. — On a tout à fait la même syntaxe si la proposition complétive, au lieu de dépendre d'un verbe, dépend d'un substantif ou d'un adjectif de même signification. *assurance, avis, conviction, persuasion, preuve ; — instruit, persuadé, sûr : la* **preuve qu'il est complice,** *c'est que...*

Bien entendu, aussitôt que de façon quelconque à l'idée de *savoir* se joint l'expression d'un sentiment, la syntaxe peut changer : *J'ay* **impatience** *de* **sçavoir** *qu'il* **soit** *arrivé à bon port* (BALZ., I, 962 ; cf. H. L., III, 565). L'idée d'impatience domine la phrase (1).

On ne sait pas. — Quand l'idée est qu'*on ne sait pas*, le verbe devrait se mettre au subjonctif ; on trouve en effet ce mode : *Acaste* **ne peut pas sçavoir** *que sa Mistresse* **Soit** *ailleurs qu'à Lyon* (D'OUV., *Coif. à la m.*, 23) ; — **je ne puis jamais comprendre** *comme vous estimant... je* **puisse...** *vous laisser sept ou huit mois sans vous dire un mot* (SÉV., *Lett.*, MI).

Il suffit d'une négation implicite : **Bien peu de personnes** *savaient qu'il* **existât** *encore un rejeton de cette race amoindrie* (GAUT., *Frac.*, I, 29. L'idée est qu'il n'y a pas beaucoup de monde au courant).

Toutefois Malherbe blâme l'emploi du subjonctif dans deux phrases de Desportes : **Ne sait** *qu'il* **doive** *faire* (*Comm. s. Desp.*, Imit. de l'Arioste, IV, 408) ; *Et* **ne sauroit penser** *Comme il* **puisse** *des yeux tant de larmes verser* (Id., *Ibid*).

C'était un latinisme que la langue moderne a abandonné (H. L., II, 445). Aujourd'hui on choisit suivant le sens. Nous distinguons : 1° *Je ne savais pas qu'il* **m'écoutait** (il semble qu'il s'agisse là d'un fait dont on n'avait

---

(1) De même dans les vers suivants : **Gardez-vous** *de* **prétendre** *Que de tant d'ennemis vous* **puissiez** *vous défendre* (RAC., *Mithr.*, 1679). C'est le commandement contenu dans *Gardez-vous* qui influe.

pas connaissance ; les deux parties de la phrase gardent une certaine indépendance ; 2° *Je ne savais pas* **qu'il m'écoutât.**

Après une interrogative. — Quand le verbe de la principale est interrogatif, le verbe de la dépendante peut être au subjonctif ou à l'indicatif: *Vous apercevez-vous que cela vous* **fait** *maigrir ?* ou *que cela vous* **fasse** *maigrir ?* Le sens ici non plus n'est pas le même : *Vous* **fait** *maigrir* indique un fait réel. On demande à la personne interrogée si elle s'aperçoit de ce fait. Avec *vous* **fasse** *maigrir*, on ne se prononce point en faveur de l'existence du fait, au contraire on questionne sur la constatation qui a pu être faite de son existence. L'intonation diffère du reste d'une phrase à l'autre.

On croit. — L'a. f. et le m. f. exprimaient très délicatement une différence dans les croyances. La croyance en un fait faux se marquait par le subjonctif: *Quidet li reis qu'ele se* **seit** *pasmee* (*Rol.*, 3724. L'idée est fausse, la jeune fille était non point évanouie, mais morte) ; — *Nos quidames que ce* **fust** *une fee* (*Auc.*, 6, 30. Ce n'était pas une fée, mais une dame) ; — *vous croirez que je* **sois** *couchée et endormie, et ie seray a escouter* (LAR., *Le Fid.*, II, 7, *A. th. fr.*, VI, 354-5 ; H. L., I, 250 ; II, 445).

Au XVIIe s., Oudin donne encore comme règle que les verbes *croire, penser*... etc... « lorsqu'ils tendent entierement à la certitude, ils doivent attirer apres soy les temps indicatifs, par exemple, si je croy une chose avec asseurance, je suis obligé de dire : *je croy que cela est ;* autrement si ma croyance est douteuse, il faut que je dise : *je croy que cela soit* » (*Gr.*, 195 ; cf. *ib.*, 1632, 192 ; H. L., III, 566).

Les exemples se rencontrent très communément en langue classique : **Vous croyez** *qu'un amant* **vienne** *vous insulter ?* (RAC., *Andr.*, 403) ; — **Vous pensez** *qu'approuvant vos desseins odieux, Je vous* **laisse** *immoler votre fille à mes yeux ? Que ma foi, mon amour, mon honneur y* **consente** *?* (Id., *Iph.*, 1343) (1).

Le f. m. a perdu cette facilité. Après *croire*, l'indicatif est constant, même s'il s'agit d'une croyance fausse : **Je croyais** *que vous* **étiez** *obligé à cela par votre contrat* (2).

---

(1) Il y a des cas où l'application de la règle d'Oudin devient difficile : *Quoique mon sentiment doive respect au vôtre, La plus belle des deux, je crois que ce* **soit** *l'autre* (CORN., *Ment.*, 205).

(2) Il n'est naturellement pas question des phrases négatives ou interrogatives : *Je ne* **croyais** *pas qu'il* **fût** *là ;* — **Croyez-vous** *qu'on* **puisse** *réussir ?*

CHAPITRE III

LES DIRES

Modalité des subordonnées dépendant d'une expression renfermant l'idée de dire. — Quand la chose énoncée, réelle ou éventuelle, est rapportée comme l'objet d'un dire, soit du sujet parlant, soit d'une personne quelconque, sauf dans les cas de réserve expresse dont il sera question plus loin, la chose énoncée garde sa modalité propre, quelle qu'elle soit : *Je dis, je prétends, soutiens, jure... on m'a représenté, affirmé... il a été rapporté, avoué, raconté, exposé, répété... on a convenu, que nos dépenses actuelles* **sont** *supérieures à nos ressources,* **seraient** *supérieures à nos ressources,* **seraient peut-être devenues** *alors supérieures à nos ressources.* Le fait qu'on la dit, rapporte, etc., n'y change rien : *On me dit* **qu'il est,** *qu'il* **est peut-être, qu'il serait disposé,** *qu'il* **aurait été disposé** *à accepter cette convention : — les journaux racontent* **qu'il y a eu, qu'il y aurait eu** *une grande bataille au Maroc.* On retrouve là les modalités qu'on trouverait dans une principale : **il y a eu, il y aurait eu** *une grande bataille au Maroc.*

Vouloir, dans le sens de *soutenir, prétendre,* a eu la même syntaxe. On le trouve suivi de l'indicatif, en langue classique : *Mais le don qu'on* **veut** *qu'hier j'en* **vins** *faire en personne Est ce qui fait ici mon cruel embarras* (MOL., *Amph.*, 1468). Cependant aujourd'hui nous employons le subjonctif ; l'analogie de la construction ordinaire où *vouloir* a d'autres sens l'a emporté. On dirait : *que j'en* **sois venu.**

Ce qui est à considérer ici, ce sont les modifications qu'apporte au propos la véracité de celui à qui il appartient. Les *dires* de certains constituent des certitudes, d'autres ne méritent aucune créance, provenant de personnes ou inconsidérées ou peu sincères. Les *on dit* sont des rumeurs souvent sans consistance. La syntaxe ici laisse tout à faire à l'esprit. L'erreur ou le mensonge ne se décèlent pas par leur forme grammaticale.

Il faut noter pourtant ces sortes d'avertissements qui donnent aux propos leur caractère, tels que : *sérieusement parlant. Mais,* **sérieusement parlant,** *je vois que vous écoutez trop votre premier mouvement* (BALZ., *Let. à l'Étr.*, I, 369). Cf. **A vous dire la vérité,** *il y a peu de choses qui me soient impossibles, quand je veux m'en mêler* (MOL., *Scap.*, I, 2) : — **A parler franc,** *nous croyions tout cela un peu sur parole* (MUSS., *Dup. et Cot.*, lett. I).

CHAPITRE IV

LES PRÉSOMPTIONS. LES POSSIBILITÉS

De l'affirmation au doute la pensée passe par divers degrés, où s'étagent les probabilités et les vraisemblances.

1° On se sert d'adverbes de possibilité. — En a. f.: *peut cel estre, possible*. Ce dernier se rencontre encore chez La Fontaine : *notre mort... ne tardera* **possible** *guère* (*Fab.*, III, 6).

En f. m. : *peut-être, probablement, sans doute,* etc... *Il est* **peut-être** *malade.*

2° On se sert d'auxiliaires de modes. — α) *pouvoir :* il **peut** *avoir soixante ans ;* — β) *devoir : avant de s'endormir elle* **dut rêver** *longtemps à ce phénix des cousins* (BALZ., *Eug. Grandet*, 46-47) ; — **je l'ai** *trouvé lisant « les Rayons et les Ombres » ; il* **ne devait pas** *y* **comprendre** *grand'chose* (FLAUB., *Corr.*, 3e sér., 22) ; — *de petites flaques noires, en de certains endroits,* **devaient être** *du sang* (FLAUB., *Éduc.*, II, 162) ;— γ) *il faut que : Je ne sais ce que font mes domestiques ; il* **faut qu'ils soient tous sortis,** *car j'avais défendu ce matin qu'on laissât entrer personne* (MUSS., *Deux Maîtr.*, V). *Il faut que* exprime un enchaînement logique, une probabilité résultant d'un raisonnement.

3° On met le verbe au futur de probabilité. — C'est une façon de tempérer l'affirmation, de ne point présenter le fait comme une certitude, mais comme une chose possible.

Ce futur de probabilité existe déjà dans l'ancienne langue : *Antoine Chrestien disoit craindre fort sa conscience, et que volontiers il luy rendroit son argent, pour estre vraysemblablement quelque enfant de riche marchand* **qui aura desrobé** *son pere* (N. DU FAIL, *Eutr.*, II, 80).

Il est très commun en langue moderne : *Ne semble-t-il pas que ce soit la maison du diable ? il* **aura** *peut-être* **hérité** *des moines* (BALZ., *L. Lambert*, 202) ; — *Il* **se sera mis** *à boire par là pendant que vous fumiez, tu aurais dû le surveiller* (DON., *La Patr.*, I, 1).

Le futur simple est beaucoup plus rare : A l'époque classique, on ne le trouve qu'exceptionnellement. *A, a, a, ah ! povero !* **ce sera** *le brevet de ce ma heureux enfant, qu'il m'avait remis, et que j'ai oublié de lui rendre. O, o, o, oh ! étourdi que je suis ! que fera-t-il sans son brevet ? Il faut courir*

(BEAUM., *Mar. Fig.*, II, 21) ; — **Ce sera sans doute** *votre père : non, Dieu merci, c'est Monsieur Ariste* (PALAPRAT, *Grond.*, I, 4) (1).

De même en f. m. : **Ce sera** *le bonhomme de frère pris de somnambulisme* (MUSSET, *Lorenz.*, I, 1).

4° ON MET LE VERBE A L'ÉVENTUEL (2). — Il semble qu'alors le doute soit plus accentué : *sa mère lui* **aurait laissé** *cinq millions qui, placés en achat de terrains, à Paris, en* **représenteraient** *plus de cinquante maintenant* (ZOLA, *Rêve*, 66) ; — *Je voulus profiter de cette arche gelée Pour descendre en deux bonds jusque dans la vallée, Et voir si le berger ne* **serait** *pas venu* (LAM., *Joc.*, 7 déc. 1794, Minuit) ; — *La police brestoise a demandé télégraphiquement à la Sûreté de Paris des renseignements détaillés sur Raynaud, qui* **ferait** *partie d'une bande et* **aurait** *des complices anarchistes. D'après sa maîtresse, il* **appartiendrait** *à une association de malfaiteurs et le dernier coup qu'il* **aurait fait** *lui aurait rapporté cinq mille francs. Raynaud porte à l'épaule gauche une blessure non encore cicatrisée* (*Presse*, 10 mai 1912).

5° ON SE SERT D'UNE PRINCIPALE EXPRIMANT LA PRÉSOMPTION : *il se peut que, il est possible que, il est probable, il n'est pas impossible qu'*il **vienne** *ce soir :* — **Il est possible** *que quelques personnes...* **aient senti** *à la lecture d'ouvrages de ce genre, s'éveiller en elles une tristesse et un effroi jusqu'alors inconnus* (G. SAND, *Lélia*, préf. 9) ; — **il est impossible** *qu'il lui* **échappe** *des expressions un peu vives* (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 1).

Suivant l'observation faite ailleurs, on peut rejeter l'idée de possibilité dans une coordonnée : *il viendra,* **c'est bien possible.**

Comme on le voit par les exemples précédents, dans la subordonnée qui dépend de : *il est possible, il n'est pas impossible, il se peut...* on trouve aujourd'hui le subjonctif. L'indicatif était autrefois commun avec *il se peut faire :* **Il se peut faire** *qu'*il **est** *déjà venu* (MALH., *Lett.*, XXX) ; — **Il se peut faire** *que celui qui m'a conté cette aventure, et qui y étoit présent* **n'a pas** *retenu exactement* (RAC., *Lett. à l'Aut. des Imag.*). Cf. avec l'éventuel : **Il se pourroit fort bien faire** *que je vous* **irois** *voir mercredi matin* (Id., *Lett.*, CL).

On trouve même l'indicatif avec *est-il possible :* **Est-il possible** *que* **j'aurai** *toujours du dessous avec elle ?* (MOL., *G. Dand.*, II, 8) ; — **Est-il possible** *que vous* **serez** *toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins, et que vous* **vouliez** *être malade en dépit des gens et de la nature* (Id., *Mal. Imag.*, III, 3) (3).

---

(1) *Je crois qu'elle est entrée dans ce Palais ; mais dans quel appartement* **sera-ce ?** *Je suis mort si je ne la trouve* (PALAPRAT, *Muet*, II, 4). L'auteur était de Toulouse, c'est chez lui un gasconisme.

(2) On le trouve en a. f. : *Monseigneur, vous* **poriés** *bien avoir tort* (FROISS., *Chron.*, IV, 56, L ; H. L., I, 472).

(3) L'interprétation ici est douteuse ; il se peut très bien que nous ayons affaire à une locution toute faite et que la subordination ne soit qu'apparente. On entend aujourd'hui des phrases comme : « **Est-il Dieu possible** *que* **c'est** *vous ?* » Cependant on remarquera le subjonctif de la seconde proposition dépendante.

Qui sait si suivi d'un verbe nie marque aussi un fait que l'on peut accepter, qu'on ne conteste pas absolument, qui est possible. Le mode est l'indicatif : **Qui sait si** *tout cela* **ne l'a pas fait** *descendre plus vite, plus cruellement, dans le tombeau ?* (Muss., *Conf.*, 4e part., ch. iv).

Supposer dans le sens de *penser* est suivi de l'indicatif : **Je suppose** *que vous* **avez fini** *vos préparatifs.* Quand on parle vraiment d'une hypothèse, le verbe se met au subjonctif : **Je suppose** *que ces deux angles* **soient égaux.** Quand la chose énoncée était éventuelle, le verbe se mettait au subjonctif du conditionnel en langue classique. On a imité cette syntaxe : *Supposez vous-même, vous qui vous reprochez comme un vol fait au bien-être d'une autre dix minutes de loisir, vous qui ne vivez que pour elle et par elle,* **supposez** *que vous* **vissiez** *rouler au bras de quelque infâme.* (Aug., *Lion. pauv.*, ii, 5). Il n'est plus d'usage.

Les adverbes de possibilité peuvent être suivis d'une proposition introduite par que : **peut-être** *qu'elle n'y pensait pas* (Flaub., *Bov.*, 218) ; — *Que diable avait-il fait ?* **Peut-être** *qu'il s'était promené aux environs !* (Id., *Un cœur simple*, 26).

CHAPITRE V

LES APPARENCES

Les réputations. — La langue a une forme pour contester un fait et le rapporter à la fois ; *Les instructions que Jésus* est censé *avoir données à ses disciples respirent la même exaltation* (REN., *Jés.*, XIX) ; — *Ça* sera censé *les petites économies* (A. DAUD., *Jack*, 357) (1).

On comparera : *Il a la réputation de, il passe pour.*

Les apparences.— Il y a lieu de remarquer d'abord que le verbe *apparaître*, bien que formé de *paraître*, n'a pas le sens de : *avoir l'apparence*, mais de : *se présenter à l'esprit comme vrai :* — Il m'apparaît *que vous* êtes *là* (MOL., *Mar. forcé*, 2) (2).

Les nuances peuvent être assez diverses. Ou bien l'apparence correspond vraiment à une réalité : Il me semble *que votre amie* a raison. Ou bien, ce n'est qu'une fausse apparence : *Je souffrq tellement qu'*il me semble *que* j'ai reçu *un coup de massue sur la tête.* Ces différences ne se traduisent pas toujours dans le choix des modes, comme on le voit par l'exemple.

IL SEMBLE. — Bouhours a déclaré que la locution *il semble* gouvernait le subjonctif (*Suit.*, 413) ; de même Andry de Boisregard veut qu'on dise : Il semble *que tout* soit fait *pour me nuire* (*Réfl.*, 651).

Mais le père Bouhours lui-même n'observe pas strictement cette règle ; et les écrivains classiques usent tantôt de l'indicatif, tantôt du subjonctif, selon que l'idée qu'ils veulent exprimer est plus ou moins douteuse (H. L., III, 569). Dans notre langue moderne, on trouve les deux modes, sans que les nuances de sens semblent toujours correspondre à ces différences : Il semble *qu'au prix de quelques inconvénients* on obtient *au moins cet avantage* (Ste BEUVE, *Port. cont.*, I, 143-144) ; — *Et, du fond de la chambre,* il semble, *en les entendant, qu'on* voit *passer les belles ondes sonores qui coulent dans l'air léger* (R. ROLLAND, *J. Christ.*, l'Aube) (3).

Voici au contraire le subjonctif : Il semble qu'il y ait *dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquisiteurs à la suite de Simon*

---

(1) Cf. à la *Caractérisation : son prétendu cousin, un soi-disant professeur.*

(2) Par suite, le verbe *apparaître* entraîne après lui l'indicatif. Il en était de même autrefois du verbe *apparoir*, qui a cessé d'être employé à la fin du XVIIe s., et dont le langage des tribunaux n'a gardé que l'infinitif et la forme *il appert : De ce qui précède,* il appert *que l'accusé* a commis *le crime.*

(3) Se défier des exemples où entre *c'est*, formule toute faite : *Elle* (votre pensée) *se mêle aux personnages ;* il semble *que* c'est *vous qui* palpitez *sous leurs costumes* (FLAUB., *Bov.*, 91).

de Montfort, et que depuis ce temps, elle secoue quelquefois son flambeau (VOLT., *Let. à Damilaville*, 1er mars 1765) ; — *D'abord,* **il semble** *que tout ce qu'on dit en présence l'un de l'autre* **soit** *comme des essais timides, comme de légères épreuves* (MUSS., *Conf.*, IIIe p., ch. VI) ; — **Il semble** *que ce bon Ralph* **ait deviné** *le présent qui pouvait m'être le plus précieux* (G. SAND, *Ind.*, 55).

IL ME SEMBLE. — Avec *il me semble, il nous semble,* l'indicatif a toujours été beaucoup plus usité qu'avec *il semble,* comme si celui qui parle prenant à son compte ce qu'il avance, en faisait une certitude. Les exemples de l'indicatif sont communs : **Il me semble** *que je ne me* **suis** *pas lavé depuis dix ans* (A. DAUD., *Cont.*, Monol. à bord) ; — *Mais, Monsieur...* **il me semble** *que ma conduite* **a toujours été...** (LAB., *P. aux yeux*, I, 3). Voici le subjonctif : *bien qu'il ne se soit pas confessé à nous,* **il nous semble** *que nous* **saisissions** *le rapport* (Ste BEUVE, *Port. cont.*, I, 47) (1).

IL SEMBLERAIT. — On affaiblit encore la vraisemblance, en mettant *il semble* au conditionnel, et cependant l'indicatif se conserve dans la subordonnée : *plusieurs mois après son installation au Petit-Bourbon,* **il sembleroit** *que bien des gens* **n'étoient guère plus frappés** *de son mérite* (DESPOIX, *Th. fr. s. Louis* XIV, 20).

ON DIRAIT QUE. — Le XVIIe s. employait surtout le subjonctif derrière *on diroit que :* **On diroit** *que le ciel, qui se fond tout en eau,* **Veuille** *inonder ces lieux d'un déluge nouveau* (BOIL., *Sat.*, VI, 73) ; — **On diroit,** *et pour moi j'en suis persuadé, Que ce démon brouillon dont il est possédé,* **Se plaise** *à me braver, et me l'***aille** *conduire Partout où sa présence est capable de nuire* (MOL., *Et.*, 1693).

La langue moderne emploie plutôt l'indicatif : *C'est un vrai héritage que vous avez fait.* **On dirait** *qu'***il n'y a** *qu'une bourse au monde* (MUSSET, *Capr.*, sc. 3) ; — *C'est d'une vérité..., d'une fraîcheur !...* **On dirait** *que* **c'est** *d'un peintre* (LAB., *P. aux yeux*, I, 5) ; — **On dirait,** *ma parole, que dans ce pays-ci le gouvernement* **est** *le passe-temps naturel des gens qui n'ont plus rien à faire* (AUG., *G. de M. Poir.*, I, 4).

Cf. cependant : **On dirait** *qu'en topographie, comme en histoire, un dessein profond* **ait** *voulu cacher les traces du grand fondateur* (REN., *Jés.*, ch. VIII).

Il arrive que sur l'adverbe *apparemment* on construit une phrase : **Apparemment qu'il trouve** *moyen d'être en même temps à Paris et à la campagne* (MUSS., *Sec. de Jav.*, IV).

---

(1) Au début du XVIIe s., ce subjonctif n'était pas rare : **Il me semble** *que je ne* **sois** *ney au monde que pour vous importuner* (*Secr. de la Cour*, 18).

CHAPITRE VI

LES DOUTES. LES INVRAISEMBLANCES

A partir du point où l'on quitte l'assurance, puis la probabilité, l'on en vient à douter, à considérer la chose énoncée comme *improbable* ou *invraisemblable*. Une foule d'expressions correspondent à cet état de la pensée : ce sont d'abord des phrases impersonnelles où entrent les divers adjectifs : *il est douteux, peu probable... qu'il fasse beau* (1).

Ce sont ensuite des verbes et des locutions verbales : *je doute, j'ai peine à croire, je suis en doute.*

Il faut assimiler aux précédents les cas où il y a contestation : *Il est contestable, je conteste que... ces cuirs tannés si vite valent les anciens.*

Le mode du verbe. — On a dit longtemps que le subjonctif est le mode du doute. Il y a beaucoup à rabattre de cette affirmation, pour les raisons générales que nous avons données. L'adaptation ici non plus n'a pas été parfaite. Mais il est certain qu'un doute planant sur une idée amène souvent la substitution du subjonctif à l'indicatif.

Le **ne** modal. — Quand le verbe exprimant le doute est employé sous une forme affirmative, on ne met plus aujourd'hui la négation *ne* devant le verbe de la subordonnée : **Je doute** *qu'*il **réussisse** *jamais à me convaincre ;* — **vous doutez** *qu'*il **en soit** *ainsi, et vous avez raison.*

Mais au contraire, il est encore de règle d'écrire comme les classiques : **je ne doute point** *que l'hymen* **ne vous plaise** (Mol., *E. des f.*, 616) ; — **elle ne doute point** *que la Reine* **ne** *les lui* **eût donnés** (La Rochef., II, 12).

Nous avons ici un des cas les plus remarquables de l'influence mécanique d'une négation, car *ne pas douter que* implique une certitude, et cependant le subjonctif se conserve et le *ne* est présent (2).

Le mode que la logique appellerait, savoir l'indicatif sans *ne*, se rencontre. *Vous* **ne pouvez** *donc* **douter** *que* **c'est Dieu** *qui vous y* **a mis** (Maint., *Lett.* II, 13). De même après *il n'est pas douteux que.* Il n'a pu s'imposer partout.

Doutes sur les éventualités.— Quand la chose énoncée était éventuelle, les classiques employaient le subjonctif du conditionnel : *On peut bien croire que je ne luy rabatis rien ; et* **je ne doute pas** *que te droste ne m'*eust **fait** *voir qu'il me connoissoit* (Bussy-Rab., *Mém.*, I, 250) ; — *Je ne doute*

(1) Cf. *il est* **rare, sans exemple**... *qu'une bête aussi fine que le renard* **se soit pris** *à ce piège.*

(2) On trouve aussi *ne* après une principale interrogative : **Doutez-vous**, *en effet, qu'Axiane* **ne l'aime** ? (Rac., *Alex.*, 82).

pas même, si je me fusse mis en colère, que **je ne lui eusse apprêté** *à rire à mes dépens* (LESAGE, *P. chois.*, 41).

En f. m., on trouve le conditionnel. *Ne doutant pas que le lendemain, sa servante* **accepterait** *une proposition qui était pour elle tout à fait inespérée* (MAUPASS., *Hist. d'une fille de ferme*, III).

Influence d'une question qui introduit le doute. — Poser une question sur la réalisation d'une chose énoncée, c'est la placer dans l'incertain. D'où l'usage du subjonctif dans l'objet des phrases interrogatives. **Crois-tu** *que dans son cœur* **il ait juré** *sa mort?* (RAC., *Andr.*, 1040) ; — **Comprends-tu bien** *qu'un homme* **soit** *mon mari, et* **ne vienne pas** *chez moi?* (VIGNY, *Quitte p. la peur*, sc. I). Il suffit qu'une phrase ait la valeur d'une question, sans en avoir la forme, pour qu'on voie apparaître le subjonctif : *Oui, j'ai tort de juger les frères par le mien. Mais* **vous êtes bien sûr** *que* **ce soit** *l'écriture?* (AUG., *Ev.*, III, 3) (1).

Mais la règle qui concerne les phrases interrogatives a toujours été, à vrai dire, moins impérative et générale que celle des phrases négatives. Les théoriciens de l'école classique avaient déjà pris le parti de tenir compte de la pensée : **Croyez-vous** *qu'il le* **fera...** *ou qu'il le* **fasse ?** Dans une telle interrogation, le futur marque qu'on est persuadé que la chose n'aura pas lieu, le subjonctif au contraire marque l'incertitude où l'on est à cet égard (AND. DE B. REG., *Réfl.*, 143). Racine écrivait : **Croirai-je** *qu'un mortel, avant sa dernière heure,* **Peut** *pénétrer de smorts la profonde demeure?* (*Phéd.*, 389) ; — et Boileau : **Crois-tu** *que, toujours ferme au bord du précipice,* **Elle pourra** *marcher sans que le pied lui glisse?* (*Sat.*, X, 153) (2).

Il est bien visible d'abord qu'il faut écarter les cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire qu'on emploie pour affirmer ou nier avec plus d'énergie, ou en tous cas qui laisse subsister entièrement la réalité de la chose énoncée : *Madame,* **oubliez-vous** *Que Thésée* **est** *mon père, et qu'il* **est** *votre époux?* — *Et sur quoi* **jugez-vous** *que j'en* **perds** *la mémoire?* (RAC., *Phèd.*, 463).

Ensuite, il est clair que, dans certains cas, l'on doit pouvoir choisir : **Êtes-vous bien sûr** *que deux caractères si dissemblables* **s'accorderont?** (DUR., *Uniss.*, 23). On pourrait dire : *soient de nature à s'accorder.* D'autre part, dans ces vers de Leconte de Lisle : **D'où vient** *qu'elle* **bondisse** (ta force) *et hurle avec les flots?* (*Po. ant.*, Vis. de Brahma), on pourrait changer *bondisse* en *bondit.*

Mais ailleurs le sens impose tantôt un mode, tantôt l'autre. L'indicatif ne pourrait pas être remplacé dans : **Comment se fait-il** *qu'avec ces sentiments* **je n'ai fait** *si longtemps que mon malheur et celui des autres?* (B. CONST., *Ad.*, 78) ; — *Parce que vous êtes frère de mon père,* **est-ce à dire** *que vous* **avez** *des droits sur moi?* (A. KARR, *Tilleuls*, 35) ;— **Croyez-vous** *que je* **suis heureuse** *de vivre seule en garçon?* (TINAYRE, *M. Péch.*, XVIII, 222).

---

(1) Si le fait est éventuel, on a le subjonctif éventuel: **Croyez-vous** *que vous* **fissiez** *mal d'aller vous-même une fois chez lui* (RAC., *Lett.*, CX).

(2) Cf. avec des conjonctives : **n'est-ce point** *un songe* **que je vois ?** (LA FONT., *Fabl.*, X, 9) ; — *Seigneur, qu'a donc ce bruit* **qui vous doit étonner** (RAC., *Iph.*, 180, éd. 1676).

Le mode dans l'interrogation indirecte. — Dans l'interrogation indirecte, dont nous avons parlé au chapître de *L'Objet*, il n'y a point de mode généralement obligatoire. L'indicatif était usuel avec *si* en a. f. ; il l'est resté : **Je demande si vous consentez.** Est-ce là un fait de forme dû à l'usage de *si* ? (cf. *Je doute s'il acceptera*).

On trouve avec *comme, comment*, le subjonctif en a. f. : *Si voeilliés... Regarder* **comment....** *Mon tres amoureus esperit...* **Soit** *aucunement consilliés* (froiss., *Méliador*, 9, 10). Toutefois l'influence du latin paraît être pour beaucoup dans cette syntaxe. Le f. m. dit avec l'indicatif : **Voyez** *ce que vous* **voulez** *faire ;* — *je* **demandai** *quelles intentions* **il avait, je veux m'informer** *comment* **il s'y prendra.** Si la chose énoncée est problématique, on atténue en remplaçant l'indicatif par le conditionnel : **Informe-toi** *si Laugier* **ne serait pas** *par hasard parent du Laugier médecin* (flaub., *Corr.*, 3e sér., 27).

Quand la chose énoncée est éventuelle, on se sert du conditionnel, non du subjonctif du conditionnel : *Pour moi... considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois,* **j'ai recherché** *si ce Dieu* **n'aurait point laissé** *quelque marque de soi* (pasc., *Pens.*, xi, 8).

Il y a certains exemples de subjonctif qui ne s'expliquent que par une règle mécanique, qu'on trouve du reste dans divers manuels : *Il n'est ni l'un, ni l'autre* (ni fort, ni faible), *mais* **qu'importe ce qu'il soit !** (a. dumas, *Tul.*, 11) ; — *Saviez-vous que Treilhard, mon juge d'instruction,* **fût devenu** *complètement gâteux ?* (flaub., *Corr.*, 1e sér., 269).

Influence d'une principale hypothétique. — Un doute peut naître de ce que la proposition principale dépend d'une hypothétique : on a alors une tendance à mettre le verbe au subjonctif. Cette tendance est ancienne : *Qui creroit, dist-elle, Abraham,* **se il disoit** *que Sarre* **allaistast** *un enfant qu'elle lui auroit enfanté en sa vieillesse* (*Mem. de P.*, i, 82).

Cependant Malherbe a repris ce vers de Desportes : **si c'est** *le ciel* **qui te fasse avancer** (*Œuv.*, iv, 258 ; il s'agit d'un fait).

Les grammairiens classiques n'ont pas imposé le subjonctif, et il faut consulter le sens. On dira : **Si vous décidez** *qu'*il faut *y aller, j'irai.* Au contraire, voici deux vers où le subjonctif s'impose, puisque le personnage est dans le doute : *O Nymphe !* **s'il est vrai** *qu'Éros, le jeune Archer* **Ait su** *d'un trait doré te suivre et te toucher* (lec. de lisle, *Po. ant.*, Gloaucé, iv).

Malgré cela, certains subjonctifs ne s'expliquent que par une influence purement formelle, ainsi dans cette phrase de Chateaubriand : **S'il est vrai** *que la religion* **soit** *nécessaire aux hommes, comme l'ont cru tous les philosophes, par quel culte veut-on remplacer celui de nos pères ?* (*Génie*, i, ch. iv). L'auteur est à cent lieues de contester la nécessité de la religion. Il n'y a aucun doute, mais une affirmation. *Soit* a néanmoins été entraîné par la forme *s'il est vrai.*

SECTION IV : LES SENTIMENTS

CHAPITRE PREMIER

LA PART A FAIRE AU SENTIMENT (1)

C'est une division nécessaire, mais très artificielle, que celle qui sépare les sentiments des jugements et des volontés. Le sentiment entre dans une foule de jugements, et inversement le sentiment n'exclut nullement le jugement. Ainsi nous trouvons une chose *naturelle*. Proprement cela signifie que nous la jugeons conforme à la nature. Il peut n'y avoir là qu'un jugement scientifique et objectif, d'où toute passion est absente, par exemple, quand des médecins, après autopsie, concluent à la mort *naturelle*.

Dans d'autres cas, au contraire, l'assentiment intellectuel que nous donnons à un acte peut être accompagné d'une sympathie plus ou moins vive pour cet acte. Nous le jugeons encore, mais nous le sentons aussi, témoin cette phrase : **Il est naturel** *que nos populations du Nord* **aient été exaspérées** *par les dévastations inutiles des Allemands*. Quand Châteaubriand dit : **Il est naturel** *que le schisme* **mène** *à l'incrédulité et que l'athéisme* **suive** *l'hérésie* (*Gén.*, I, ch. I), il n'est guère possible, étant donné l'auteur, de voir là une simple constatation de la raison. D'où le même mode qu'après les verbes de sentiment (2).

Qu'on écoute Phèdre : *O toi, qui vois la honte où je suis descendue. Implacable Vénus, suis-je assez confondue ? Tu ne saurois plus loin pousser ta cruauté ! Ton triomphe est parfait, tous tes traits ont porté !* Évidemment, elle rapporte des faits, mais avec une tristesse accablée.

La moindre phrase met en jeu notre sensibilité. Questions, réponses, ordres, demandes, énonciations de toutes sortes prennent tout à coup un caractère sentimental, depuis les vers lyriques ou les tirades de tragédie jusqu'à une modeste réflexion comme : *c'était un brave homme !*

Or le langage reflète cet état de choses. De sorte qu'il faudrait se garder de croire qu'une démarcation rigoureuse puisse s'établir entre les choses senties et les choses pensées. Les chiffres font réfléchir, dit-on. Ils font aussi battre les cœurs.

Le résultat, comme on peut le penser, ce sont des mélanges et des croisements de syntaxe. *Attendre*, par exemple, est sur une frontière. Un adjec-

---

(1) V. CH. BALLY, *Précis de stylistique*, 127. On peut dire que l'étude du style affectif français date de ce livre.

(2) Cf. **C'était si simple** *qu'*elle me parlât *de la sorte* (BOURG., *Corn.*, 43) : — **L'important** *c'est que cette erreur* **n'ait pas** *duré* (A. CAP., *Ange*, I, 6).

tif, un adverbe, un complément vont donner leur physionomie aux attentes. Elles deviennent *impatientes* et *anxieuses*, ou bien *tranquilles* et *sûres*, elles *espèrent* et *désirent* ou bien *redoutent*. Mais où classer *l'attente* pure et simple ? Calcul ou souhait ?

Le langage n'est pas plus le résultat d'analyses psychologiques que d'analyses logiques. D'où bien des surprises. Ainsi le verbe *sentir* ne se classe pas parmi les verbes de sentiment, mais parmi les verbes de pensée. On dit : *Je* **sens** *qu'il* **le faut,** *que cet enfant* **est perdu.** Les verbes sont à l'indicatif. *Comprendre, s'expliquer*, au contraire, entraînent le subjonctif des verbes de sentiment : **Je comprends** *qu'il* **tienne** *à ce souvenir ;* — **je m'explique qu'il soit** *le premier de sa classe*. Le mérite, au moins en certaines matières, se pèse, s'examine, se juge. Or le verbe *mériter* a la syntaxe d'un verbe de sentiment : *Il* **mérite** *qu'on* **prenne** *sa défense ;* — *cela* **vaut** *qu'on s'y* **rende.**

L'analogie a fait son œuvre de confusion. Ainsi les expressions impersonnelles ont presque toutes la syntaxe des verbes de sentiment, alors même que la pensée n'exprime qu'un jugement, tout de raison ; *il est* **avantageux, bon, convenable, difficile, juste,** etc... se font suivre du subjonctif : *Il est* **difficile** *que des artistes* **fassent** *une œuvre en commun ;* — *il est* **juste** *que le produit du travail* **appartienne** *pour la plus grande partie au travailleur.*

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION DU SENTIMENT (1)

Les modalités sentimentales ne s'expriment, à vrai dire, par aucun moyen linguistique qui leur soit propre, j'entends qu'elles n'ont point de formes verbales. Il n'y a pas de mode de l'amour ou de la haine. Il convient pourtant d'observer ici qu'on use plus particulièrement, pour les traduire, de procédés qui conviennent peu, et dont quelques-uns ne conviennent pas du tout à l'expression de la pensée objective et impassible.

1° **Le ton.** — L'émotion transforme l'intonation des moindres énonciations. Qu'on songe à ce que, dans certaines circonstances, devient un *c'est lui ! c'est un garçon ! Il chante !* — *Merci* peut être un cri de reconnaissance ou un refus dédaigneux. Une impression ressort même d'indications relatives aux circonstances, lorsqu'on y met de son cœur : *C'était, il m'en souvient, par une nuit d'automne.* La nature, humanisée — et cela est commun dans notre littérature moderne, — devient sensible et s'attendrit.

Le ton anime, donne sa valeur à l'expression ou la contrarie, en la rendant ironique. Donner à propos ce ton juste avec ses intensités, ses assourdissements, l'allongement, l'élévation des syllabes et des mots, mettre ce qu'on appelle l'accent, accent de rhétorique et de déclamation, s'arrêter, ralentir, accélérer, faire ressortir, ou dissimuler, savoir ici trompeter et imposer, ou au contraire insinuer et insuffler, bref, jouer des moyens sans nombre dont l'emploi raisonné constitue l'art de la diction expressive, — art dont l'idéal n'est après tout que d'imiter la nature en toute sincérité — c'est encore faire de la syntaxe.

2° **Le choix des mots.** — Le sentiment détermine très souvent le choix des mots, qui, à eux seuls, dégagent une impression d'admiration, ou au contraire de dédain, de désapprobation, etc... De là *un tableau* ou *une croûte ;* — une *observation, un avertissement* et *une scène, une algarade ;* — *un nectar* et *de la bibine.* Nous en parlons ailleurs (2).

3° **Les exclamations.** — Le sentiment substitue constamment des cris aux phrases. Certains, indifférents comme : *tiens* (3) *! oh ! Diable! allons! Ciel ! Mon Dieu !* sont colorés par le ton.

---

(1) V. CH. BALLY, *o. c.*, 159 et s.

(2) Voir au l. XIII, ch. 3.

(3) **Tenez**, *regardez-le, son mari* (A. CAP., *Ange*, I, 4), trahit une pitié dédaigneuse. Dans : *Tu demandais s'il avait l'air préoccupé ?... — Il a sujet de l'être, je l'assure....* **Tiens**, *ne perdons pas de temps* (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 1), *tiens* marque la résolution.

Il y aurait de très curieux enregistrements à prendre de *ah !* dit sur divers modes.

D'autres sont caractéristiques d'impressions données : *affront ! horreur ! toutes les bouches Criaient* (v. H., *Châl.*, Exp.). Nous en donnerons des spécimens dans chacun des chapitres qui suivent.

Il est à noter que ces cris sont souvent des phrases stéréotypées : *Voyez-vous ça ! — Parlez-moi de ça ! — J'en ai vu bien d'autres !*

4° **Phrases exclamatives.** — Les phrases tout entières deviennent des exclamations, soit sans changer de forme : *Il aimait son fils, ce vainqueur !* soit en prenant les constructions spéciales des exclamatives : *Comme vous êtes changé ! — Que ta France était belle, Au grand soleil de Messidor !* (BARB., *Iambes*). Cf. *Pauvre Philippe !* **une fille belle comme le jour !... Que de journées j'ai passées, moi, assis sous les arbres ! *Ah !* quelle tranquillité ! quel horizon** *à Cafaggiuolo !...* **Comme elle chassait les chèvres qui venaient marcher sur son linge étendu sur le gazon !** (MUSS., *Lorenz.*, IV, 9). — **O soldats de l'an deux ! O guerres ! Épopées !** (V. H., *Chât.*, A l'ob. pass.).

5° **Exclamations à forme interrogative.** — Les exclamations peuvent affecter la forme interrogative: *Il en a de la chance, ce gars-là !* devient : **En a-t-il** *de la chance, ce gars-là !* — **En ai-je tué,** *des lièvres, à cet endroit-là !* **Est-il beau** *mon Jacques !*

Parmi ces questions, certaines sont stéréotypées, elles sont devenues des formules : **A quoi bon ? Que voulez-vous ? Est-ce bête** *que je ne retrouve pas son nom !*

6° **Modifications à l'ordre des mots.** — L'ordre des mots change : **Malheureusement** *je ne l'ai pas aperçu !* Cf. *Il a parlé* **naturellement,** et **naturellement** *il a parlé* ! Ceci est rare du reste.

Un adverbe, ainsi mis en tête, peut devenir la base de la phrase : **Heureusement qu'***il m'est venu en aide !* — **Heureusement que** *mon salon est fait !* (LAB., *P. aux yeux*, I, 4).

Nous avons vu au *Sujet*, à *L'Objet*, etc., comment on met en lumière tel ou tel élément de phrase. Or c'est là un besoin du langage affectif plus encore que du langage logique. Dans le vers de la romance: **C'est là** *que je voudrais vivre*, l'idée du lieu domine la pensée, parce qu'elle entraîne le désir. Cf. **Mais lui !** *voilà trois jours qu'il n'est pas revenu* (V. H., *Ruy-Blas*, II, 2).

7° **Changements dans la structure des phrases.** — Le sentiment détruit l'ordonnance logique et régulière des phrases. Elles s'accourcissent, se tronquent, se réduisent en fragments où ne restent plus que les mots destinés à faire impression : *Encore une revue ! — Pas de chance ? — Puisque je vous le dis !* Cf. **Moi, un banni ! moi, dans un lit d'auberge** *à mon heure dernière !* (MUSS., *Loren.*, III, 3) ; — **Quand je pense** *que j'ai failli parler !* (Id., *Ib.*, IV, 5) ; — **Si elle a une fille !** *Une merveille, mon cher* (MAUPASS., *Yvette*, 7) ; — **Si tu savais !** *cent fois, Cent fois, depuis six mois que ton*

regard m'évite... — Mais non, je ne dois pas dire cela si vite (V. H., *R.-Blas*, III, 3).

On notera en particulier la substitution du nom verbal, l'infinitif, à une forme personnelle : **Être venu** *jusque-là et* **reculer !** — *Mais doucement* **détruire** *une femme ! et* **creuser** *sous ses pieds une trappe ! et contre elle* **abuser,** *Qui sait ? de son humeur peut-être hasardeuse !* **Prendre** *ce pauvre oiseau dans quelque glu hideuse !* (V. H., *R.-Blas*, I, 2) ; — **Assister** *à la messe encore une dernière fois, quoique morte ;* **entendre** *ces paroles consolantes, ces chants qui sauvent ;* **être** *là sous le drap mortuaire, au milieu de l'assemblée des fidèles, famille qu'elle avait tant aimée, tout* **entendre** *sans être vue...* **communier** *encore une fois... quelle joie ! Elle lui fut accordée* (REN., *Souv. Enf.*, 55-56). Il semble dans beaucoup de cas qu'on présente l'action sans la rattacher à l'idée de quelqu'un qui la fait, et comme pour la considérer en elle-même, sauf à marquer par le ton et par le contexte les sentiments qu'elle inspire : *Elle,* **pleurer !...** *elle,* **souffrir,** *mon Dieu !... elle, ma vie, mon âme... c'est affreux...* (A. DUMAS, *Antony*, III, 3).

Autres moyens. — Il faudrait ajouter plusieurs des « figures » qu'étudiait autrefois la rhétorique, telle que la répétition : *Le conspirateur, l'agent de l'étranger,* **c'est** *ce bègue éloquent...* **Le conspirateur, l'agent de l'étranger, c'est** *le père Duchesne...* **Les conspirateurs, les agents de l'étranger, ce sont** *tous ces sans-culottes en bonnet rouge...* **Le conspirateur, l'agent de l'étranger, c'est** *Anacharsis Cloots* (A. FRANCE, *Les Dieux ont soif*, 288-289).

Le sentiment pousse à chaque instant à prendre la forme ironique. D'où les exclamations, les conseils, etc., en apparence les plus inattendus : *Judith, raconte-moi un peu ce qui se passe... dans la lune !* — **Moque-toi de moi maintenant** (BECQ, *Corb.*, I, 1) ; — *voilà une jolie fête qui se prépare,* **je vous remercie bien de me retenir** (Id., *Ib.*, I, 6).

Les phrases deviennent entrecoupées, haletantes, désordonnées : « *Ah ! grand saint Père, ce qu'il y a ! Il y a que votre mule... Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ?... Il y a que votre mule est montée dans le clocheton...* » (A. DAUD., *Lett.*, Mule du pape).

Mais tout cela est affaire de style plus que de syntaxe.

CHAPITRE III

L'ATTENTE ET L'ESPOIR

L'attente. — Les verbes et les locutions verbales sont : *On s'attend, on est en suspens, dans l'attente, dans l'expectative, on guette, on compte que, on brûle, on grille, on se morfond, on languit, on s'impatiente, on patiente, il vous tarde que.*

Il s'en faut que tous ces verbes puissent entrer dans une principale suivie d'un objet. En langue classique, l'action-objet restait à l'indicatif : *le duc... lui manda que, les conditions qu'il avoit désirées étant accomplies,* **on attendoit qu'il effectueroit** *ce qu'il avoit promis* (LA ROCH., II, 303 ; *effectueroit* est au futur dans le passé).

Aujourd'hui le subjonctif est obligatoire : *J'attends que vous* **veniez ;** — *on s'attend à ce qu'il* **soit** *élu au premier tour.* Même si l'attente a été réalisée, on garde le subjonctif : *Elle attendait qu'on* **eût attelé.**

D'où la construction d'*en attendant : le but... et l'utilité de cette méthode... était de tenir les savants des divers pays au courant des écrits nouveaux...* **en attendant qu'***ils* **pussent** *se procurer l'ouvrage même* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 309). Avec *compter*, l'indicatif est resté d'usage : *Je vous avais fait préparer votre appartement,* **comptant** *que vous* **descendriez** *tout droit ici* (DUM., *L'Étr.*, III, 1).

Quand l'attente implique un sentiment d'impatience, on se servait en langue classique de : *je brûle, je meurs, il me tarde que,* qu'on faisait suivre du subjonctif : **J'ai bien de l'impatience** *d'apprendre que vous* **fassiez** *votre voyage heureusement* (MAINT., *Lett.*, I, 87) : — **Vous brûlez** *que je ne* **sois** *partie* (RAC., *Iph.*, 673) ; — **Il** *me* **tarde** *déjà que vous ne l'***occupiez** (Id., *Théb.*, 1407).

Il est usuel aujourd'hui d'employer là l'infinitif : **Je brûle de le voir ;** cependant on trouve encore une conjonctionnelle : **je meurs d'envie qu'il vienne.**

On comparera ce qui se passe avec *jusqu'à ce que.* S'agit-il d'un fait accompli, dont on peut constater la réalité, il est exprimé à l'indicatif : *le sang enivre le soldat* **jusqu'à ce que** *ce grand prince...* **calma** *les courages émus* (BOSS., *Condé*) ; — *Amphitryon m'ayant su disposer,* **Jusqu'à ce que tu vins** *j'avois poussé ma veille* (MOL., *Amphit.*, 1117). Aujourd'hui encore : *ils se sont battus,* **jusqu'à ce que** *deux agents les* **ont** *séparés.*

Au contraire, quand il s'agit d'une chose encore à venir, donc incertaine, on voit reparaître le subjonctif : *Je resterai,* **jusqu'à ce qu'il revienne ;** —

Emporte-le, garde-le **jusqu'à ce que tu apprennes** *que je suis mort* (LAM., *Raph.*, 20).

Il faut observer que le subjonctif se généralise de plus en plus, malgré la logique : *j'ai attendu* **jusqu'à ce que je fusse bien sûr** *de mon expérience.*

Quand on tient absolument à marquer la réalité du fait, on emploie *jusqu'au moment où* avec l'indicatif : **jusqu'au moment où j'ai été bien sûr.**

L'ESPOIR. — 1° Il s'exprime par divers verbes : *On espère, on compte, on se flatte, on se promet, on rêve, on nourrit l'espoir, on se berce de l'illusion que.*

L'indicatif est toujours possible dans la proposition-objet : *Le médecin* **espère** *qu'il le* **guérira ;** — **nous comptons** *bien qu'on en* **viendra** *à bout ;* — *il vit dans* **l'espoir** *qu'on* **arrivera** *à une entente.*

Cependant on trouve fréquemment le subjonctif en langue moderne. C'est d'abord pour une raison logique, quand il y a incertitude : *Puisqu'on cherche des preuves, il reste donc un* **espoir** *que ce* **soit** *une calomnie ?* (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 1). D'autre part, l'espoir voisine avec le désir. *On désire, on envie, on ambitionne, on a un caprice, une marotte, on est désireux, avide, on a soif, besoin que...* Le mode à l'objet est le subjonctif affectif : **Je désire** *que vos projets* **soient** *bientôt une réalité* (1). D'où la construction d'*espérer* avec subjonctif : *Et l'âme de l'Amante, Anxieuse,* **espérant qu'il vienne,** *vole encor Autour du sceptre noir* (HÉRÉD., *Troph.*, Régilla).

2° L'espoir s'exprime aussi dans des phrases décomposées : *Tu ne te fatigues pas trop,* **j'espère ?** (BECQUE, *Corb.*, I, 1) ; — *Au moins* joue le même rôle que les verbes : *Il ne t'a pas insultée,* **au moins !**

3° L'espoir s'exprime fort souvent par un fragment hypothétique au mode du possible : **Si cela pouvait arriver !** — *l'empire !...* **Si je l'avais !** (V. H., *Hern.*, IV, 2).

---

(1) Voir sect. V, ch. VII, *Les Souhaits.*

CHAPITRE IV

L'INQUIÉTUDE, LA CRAINTE [1]

On craint, on appréhende, on redoute, on a peur, on tremble. Derrière ces verbes, ou les noms exprimant la peur, le subjonctif s'est aujourd'hui généralisé : **Il est à craindre, j'ai bien peur** *qu'il ne* **soit** *trop tard :* — **je tremble** *qu'elle* **n'ait** *une rechute ;* — **la peur** *qu'on lui* **enlevât** *son enfant l'empêchait de rien dire.*

Il est fort ancien, héréditaire même : *molt* **criem** *que ne t'en* **perde** (*Al.*, XII, 60) ; — *Grant* **peor ai** *mal ne vos* **facent** (CHREST., *Er.*, 2848) ; — *pour ce que* **je me doute** *que vous et lui ne me* **veuilliez** *diminuer cette douleur* (MALH., *Lett. à Peirse.*, LXXV) ; — **j'ai eu peur** *que vous... ne m'en* **voulussiez** *mal* (RAC., *Let. à M. Vitart*, XXXVI).

Toutefois, après les verbes de crainte, on employait aussi, en a. f., à côté du subjonctif, l'indicatif. Le souhait qu'une chose ne soit pas disparaissait alors devant la pure idée qu'elle serait ou ne serait pas. Cet indicatif ancien se retrouve encore chez les premiers auteurs du XVIIe s., Malherbe, Balzac, Voiture, et même plus tard chez Fénelon (H. L., III, 570) : **j'ay grand peur** *que la bonté du dedans ne* **respondra** *pas à la beauté du dehors* (BALZ., *Lett. à Conrart*, 5 août 1652) ; — *Vous le traitez fort mal, et* **j'ai** *de justes* **craintes** *Que Lisipe au retour vous en* **fera** *des plaintes* (QUINAULT, *L'am. ind.*, III, 8 ; voir L., *Craindre* Rem. 2). On le retrouve dans les constructions telles que : **Je tremble à l'idée** *qu'il m'a* **entendu.**

NE. — En ce qui concerne la présence de *ne*, il y a eu du flottement. Les grammairiens de la fin du XVIIe s., Thomas Corneille, Andry, l'Académie l'ont exigé. On pourrait citer une foule d'exemples où *ne* manque : *Mais je crains* **qu'elle échappe...** (CORN., *Nic.*, 187) ; — *Seigneur, je crains pour vous* **qu'un Romain vous écoute** (Id., *Ib.*, 156) ; — *je craindrois* **que celui-là fût** *trop foible* (SÉV., *Lett.*, CMLIV). Aujourd'hui, il se rencontre presque régulièrement : *il cherche à se venger à coups d'épingle, et je crains bien que* **ce ne soit** *vous qui payiez les frais de la guerre* (AUG., *G. de M. Poir.*, III, 5).

Même syntaxe après *de peur que*. Corneille hésitait encore (2), mais les

(1) Les exclamations sont très nombreuses. Ce sont des appels : *Ciel ! Dieu ! ma mère !* des cris : *Oh ! Gare !*

(2) *De peur qu'*il **en reçût** *quelque importunité* (CORN., *Gal. du Pal.*, 395). — Avant 1660, Corneille avait écrit : *De peur qu'*il **n'en reçût**. Cf. : *Mais on tremble toujours de crainte qu'*on **les rende** (Id., *S. du Ment.*, 768). Avant 1663 : *Mais on tremble toujours de peur qu'*on **ne les rende.** Corneille a donc corrigé son texte pour y effacer *ne*. Cf. : *De peur que* **vous manquassiez** *à le suivre* (BOSS., *Prof. Épiphanie* 1660, 2e p.). Thomas Corneille lui-même se dispensait encore du *ne* : *Va fermer après lui de peur* **qu'on nous écoute** (*Am. à la mode*, III, 1).

grammairiens ont fini par imposer *ne* : *La Maheude... coupa tout droit...* **de peur que** *la Levaque* **ne l'appelât** (ZOLA, *Germ.*, 109) ; — *les délégués commencèrent à paraître, et il dut le recevoir, car il désirait veiller aux entrées,* **de peur que** *la Compagnie* **n'envoyât** *ses mouchards habituels* (Id., *Ib.*, 274).

On sait que, quand la proposition principale est négative, *ne* doit être supprimé : *Je ne crains pas qu'*il **pleuve.**

Quand elle est interrogative, on peut mettre *ne* ou s'en passer : *Craignez-vous qu'*il **ne pleuve ?** *Craignez-vous que* **je** *vous* **abandonne ?**

Les phrases décomposées ne donnent lieu à aucune remarque particulière : *Il en souffrira beaucoup.* **je le crains, j'en ai peur.**

CHAPITRE V

L'ÉTONNEMENT (1)

Le nombre des expressions est immense :

On s'étonne ;

On est saisi, surpris, confondu, ahuri, interloqué, estomaqué, stupéfait.

On déclare qu'*il est unique, curieux, inattendu, singulier, extraordinaire, miraculeux, extravagant, incroyable, trop fort.*

La principale est donc personnelle ou impersonnelle : **Je suis surpris** *qu'il ne soit pas là ;* — **il est étrange, surprenant, bizarre,** *qu'il ne nous ait pas prévenu ;* — **C'est bien drôle,** *qu'elle ne me le dise pas !...* (LAB., *Pet. Ois.*, II, 12).

1° Jusqu'à la fin du XVIIe s., *s'étonner*, suivi de *que*, et les verbes de même signification étaient fort bien construits avec un indicatif à l'objet : **C'est une chose estrange** *qu'*ils **ont voulu** *comprendre les principes des choses et de là arriver jusqu'à connoistre tout* (PASCAL, *Pens.*, éd. Molin., I, 29) ; — **il seroit** *fort* **surpris**... *que* **je** *ne lui* **ai** *parlé de rien* (RAC., *Lett.*, CXLIII) ; — **je fus étonné** *que, deux jours après,* **il me montra** *toute l'affaire exécutée* (MOL., *Éc. des f.*, Préf.) ; — **Je fus étonnée** *que Gourville* **l'envoya** *quérir hier* (SÉV., *Lett.*, CLVIII). Michelet a encore imité cette syntaxe. Mais c'est là un archaïsme : **je ne puis m'empêcher d'admirer** *que l'extrême misère ne* **brisa** *nullement ce peuple* (*Rév.*, I, 346). Le P. Bouhours reconnaît déjà ses fautes à ce sujet, et admet que le subjonctif est obligatoire (*Suit.*, 414).

Seule, la langue populaire moderne garde avec soin les nuances. A l'aide de son *de ce que*, elle peut introduire l'indicatif : *Je suis épaté* **de ce qu'***il* **est** *encore en vie ;* Cf. *je suis épaté* **qu'***il se* **soye** *tiré d'là.* On rencontre ce *de ce que* dès l'époque classique : *Je ne m'estonne pas* **de ce que** *vos grands Ouvriers* **font tomber** *des Perles liquides de ses doigts* (PETIT, *Dial. sat.*, 56). Pourquoi ne profiterait-on pas de cette ressource précieuse ?

2° Fort souvent, la phrase est décomposée. Des compléments remplacent le verbe de surprise : **Vous avez accepté** *ces conditions-là,* **j'en suis surpris ;** — **à mon grand étonnement, à ma profonde surprise, il est revenu,** *la main tendue.*

3° On relate le fait qui surprend, en faisant précéder la phrase d'un : *Mais*, qui, placé devant l'énonciation, indique la surprise : **Mais** *c'est très bien !* — **Mais** *il est mort !* — **Mais** *il y a de quoi devenir fou* (2).

---

(1) Exclamations : *Oh ! Bah ! Diable ! Peste ! Eh bien ? Eh bien quoi ? Hein ! Ouais ! Comment ? Miracle ! Par exemple ! Est-il Dieu possible ?*

(2) La soudaineté se traduit par *voilà-t-il pas, ne voilà-t-il pas que.* Elle implique souvent que cet événement inattendu a surpris.

4° La surprise amène la forme exclamative : **Quelle métamorphose !** — **En voilà** *des préparatifs!— Si tes étourdissements te reprenaient, il faudrait faire venir un médecin.* — **Un médecin !** *tu veux donc ma mort ?* (BECQ., *Corb.*, I, 1).

5° On prend la forme interrogative. D'où des formules : *Est-il possible ? A-t-on idée d'çà ?* — **Est-il possible** *que* **ce soit** ou *que* **c'est** *votre fils, ce grand garçon-là.*

6° On réduit l'expression à des fragments de phrase : **Quand je pense** *que j'ai dîné avec lui hier soir !* — **Dire que** *je lui ai parlé il y a un quart d'heure !* — **Et dire que** *depuis vingt ans qu'il est ici le juge de paix passait pour un si honnête homme !*

CHAPITRE VI

L'ACCEPTATION. L'APPROBATION (1)

L'acceptation peut porter sur des faits à venir, ou sur des faits présents. *On comprend, on s'explique, on conçoit, on accorde, on consent, on donne son assentiment.*

1° Le mode de l'action-objet est le subjonctif : **je conçois...** *qu'*il y ait *un retard ;*— **je consens** *qu'une femme* **ait** *des clartés de tout* (MOL., *F. Sav.*, 218).

L'acceptation n'est souvent que résignée. Cette résignation peut être un sentiment réel, mais elle peut aussi n'être qu'une attitude, une apparence, une forme de discussion. On accepte, sauf à reprendre. C'est la concession. Nous en reparlerons en étudiant les systèmes concessifs. Le verbe *admettre* marque bien les deux nuances : **J'admets** *qu'il* **est** *de bonne foi, puisque vous en êtes sûr ;* **j'admets** *qu'il* **soit** *de bonne foi ; et après ?*

2° Les phrases impersonnelles sont souvent abrégées. **Autant vaut** devient : **Autant que** *nous nous séparions : — non, laissez-moi ! reprenait l'apothicaire, laissez-moi ! fichtre !* **Autant s'établir épicier,** *ma parole d'honneur !* (FLAUB., *Bov.*, 274).

Pour exprimer l'approbation, *on approuve, on loue, on blâme, on donne son agrément* (2).

On déclare qu'*il est bon, juste, convenable, heureux, naturel, qu'il est bien, que...*

Longtemps, derrière les verbes de cette signification, on mit l'indicatif. Les exemples sont encore nombreux à l'époque classique : **Je loue Dieu** *que votre beau jugement* **a vu clair** *au travers de ces nuées* (MALH., *Lett.*, LXVI) ; — **Admirez** *Que ces prisonniers même avec lui conjurés Sous cette illusion* **couroient** *à leur vengeance* (CORN., *Héracl.*, 1837) ; — **N'admirez-vous pas** *que Dieu* **m'a ôté** *cet amusement ?* (SÉV., 413, L.).

---

(1) Exclamations : *Soit ! Eh bien, soit ! Eh bien, tant pis ! Marche! Tope ! Entendu ! Accorde ! Allons ! Ça va ! Admettons ! Passe ! Je veux bien. D'accord ! Va pour... !*

(2) Exclamations : *Bien ! Bon ! A la bonne heure ! Suffit ! Bravo ! Peste ! Fichtre ! Bigre ! Mâtin ! Mazette ! Mince ! C'est çà ! Continue ! Courage ! A la bonne heure ! Touchez-là. Bravo* est d'origine italienne. — La mode le faisait autrefois varier. On criait à une femme : *brava !* Les exclamations montent toute la gamme de l'éloge. Elles détachent les mots les plus divers. *Superbe ! Quel talent ! Inouï !*

CHAPITRE VII

LA SATISFACTION (1)

On se réjouit que, on est aise, joyeux, content, ravi, enchanté que la paix soit revenue.

1° Dans ces phrases, jusqu'au XVIe s., l'indicatif était extrêmement commun (H. L., II, 446 ; III, 570) : **je suis bien joyeux** *que monseigneur nous* **a fait** *ce plaisir* (*C. Nouv.*, IIIe n., I, 21).

La syntaxe actuelle exige toujours le subjonctif : **Je me réjouis** *que votre enfant* **soit** *rétabli :* — **je suis ravi, bien aise, c'est heureux** *que cette idée vous* **plaise.**

Mais la langue courante n'a garde de s'enfermer dans les limites de cette syntaxe. C'est un des cas où elle use largement de son *de ce que :* **Je me réjouis de ce que** *ce bon petit* **va** *mieux.*

Avec *j'aime*, le subjonctif est également de règle : **j'aime** *que les choses* **soient** *à leur place* (ZOLA, *Rêve*, 112). — Mais avec *j'aime à voir*, il semble que la présence de l'infinitif *voir* interrompe la construction : **j'aime à voir** *que vous* **allez** *mieux, que vous* **êtes** *plus calme.* Les classiques, suivant le sens, mettaient volontiers le subjonctif : **J'aime à voir** *que du moins vous vous* **rendiez** *justice. Et que voulant bien rompre un nœud si solennel, Vous vous* **abandonniez** *au crime en criminel* (RAC., *Andr.*, 1310).

2° On décompose les phrases : **vous me croyez, j'en suis fort aise.**

3° Les phrases exclamatives sont communes : **Quelle chance** *que nous ayons ce temps-là !* — **Heureusement** *que la Providence nous a donné vingt-deux bonnes mille livres de rente* (LAB., *P. aux yeux*, I, 2).

---

(1) Exclamations : *Ah ! Oh ! Quelle chance ! Bien ! Hurrah ! Tant mieux ! Veine ! Chic !* sont vulgaires.

CHAPITRE VIII

L'INDIFFÉRENCE, LE DÉDAIN, LE REFUS (1)

On dédaigne, on méprise, on est au-dessus de çà, on ne se soucie pas (2), *on se moque de.* Il est rare qu'on se serve derrière ces expressions de subordonnées introduites par *que*, on dit *dédaigner* **de faire.** Cf. cependant : *je me moque* **qu'il soit ou non content.**

La langue avait autrefois des impersonnels : *il ne me chaut pas.* Aujourd'hui, elle use surtout de *peu importe, n'importe.* On dit aussi : *il m'est indifférent, égal* : *Il m'est indifférent qu'elle vienne ou ne vienne pas se fixer ici ; — peu m'importe que son opinion soit favorable ou non.* Mais nous ne dirions plus avec Montesquieu : *Il ne lui* **importait** *quelles mœurs* **eussent** *ces peuples* (*Espr.*, x, 11, 1.). Les phrases décomposées jouent ici un très grand rôle, de *je m'en moque, je n'en ai cure*, ou à : *qu'est-ce que ça me fait ?*

Le refus plus ou moins indigné (3) se traduit par : *je refuse, je me refuse, je ne veux pas, je n'accepte pas*, etc. On fait suivre ces verbes du subjonctif : **Je me refuse à** *ce qu'on* **se serve** *de mon nom pour une telle campagne.* L'idée étant négative, l'emploi de ce mode est justifié déjà, même s'il s'agit d'une décision où n'entre aucun sentiment.

L'indignation qui se mêle à un refus a pour effet de rendre les phrases elliptiques tout particulièrement abondantes. Ce sont :

1° Des infinitifs avec noms ou nominaux sujets : *Moi !* **partir** *sans l'avoir vue ! — Mon père...* **augmenter** *ses locataires !* (LAB., *P. Ois.*, I, 1).

2° Des conjonctionnelles précédées d'un *que : Moi,* **que je me soumette** *à de pareilles conditions !*

3° Des éventuelles : **Et je me chargerois** *de le défendre ?* (RAC., *Phéd.*, 1213). Cf. Les formules : **Je voudrais** *bien voir çà !* — **Je voudrois bien le voir** *vraiment que vous* **fussiez** *amoureux de moi* (MOL., *G. Dand.*, I, 6) : — *Ah ! ah ! écouter monsieur !* **il ne manquerait plus que cela !** (AUG., *G. de M. Poir.*, I, 4).

---

(1) Exclamations : *Bon ! N'importe ! ça ne fait rien ! ça ne vaut pas la peine, le coup !* Le peuple dit : ou pire encore. *Je m'en fiche ; Je m'en bats l'œil. Cela m'indiffère* est un néologisme usuel, mais barbare.

(2) On remarquera le sens de : **Je ne me soucie** *pas de l'avoir à ma charge*, qui, dans la langue courante équivaut à : *je n'ai pas envie.* C'est un vrai contresens.

(3) Exclamations : *Jamais ! Plutôt mourir !* Il y a d'autres mots — certains sont très orduriers — dont on a fait à l'occasion un usage épique. Ils doivent être réservés aux héros ou aux gens mal élevés. *Zut !* paraissait aussi fort libre, il y a seulement trente ans.

5° Des fragments de systèmes hypothétiques : *Ah ! ben !* **s'il fallait embrasser** *tous ceux qui sont de Rambouillet !* (LAB., *Chap. de p. d'It.*, I, 1). Rapprocher le tour avec *comme si :* **Comme si cette promesse pouvait** *me faire oublier mon devoir !*

6° On donne une acceptation ironique: **C'est ça**. *je vais la faire habiller pour vous* (LAB., *Jeun hom. pressé*, I, 1).

CHAPITRE IX

LE DÉPIT, L'ENNUI, LE CHAGRIN, LE REGRET (1)

1° Pour traduire ces sentiments, qui vont de la contrariété au désespoir, suivant la cause qui les produit et suivant la sensibilité du sujet, la langue dispose d'un vocabulaire énorme : *Je souffre, je m'afflige, me désole, je suis ennuyé, chagriné, navré...*

Nous avons perdu quelques impersonnels: *il m'ennuie, il me fâche, il me pèse.* Mais ils ne sont morts qu'en apparence. On les retrouve avec d'autres sujets : *Cela m'ennuie ; ça me fâche...* D'autre part, les constructions impersonnelles d'adjectifs et de noms fournissent une extrême variété : *il m'est dur, douloureux, pénible, c'est un chagrin pour moi, que ce projet de mariage ait échoué.*

Nous avons dit comment l'addition d'un objet secondaire permet de rapporter le sentiment à la personne qui l'éprouve : *Ce* **m'***est un chagrin.*

Quand il y a regret, *on regrette, on déplore, on pleure, on se mord les doigts que ;* on déclare qu'*il est dommage, fâcheux.* Le mode est le subjonctif : **C'est dommage** *que son tableau* **n'ait pas été fini** *pour le Salon.*

Jusqu'à l'époque classique, on considérait volontiers l'objet du regret comme un fait, d'où l'indicatif : *l'ambassadeur d'Espagne... à tout propos* **regrettoit** *que tout cela ne* **se faisoit** *en la présence du prince d'Espagne* (MALH., *Lett.*, CLXXXI) ; — *C'est moi qui* **suis marri** *que pour cet hyménée* **Je ne puis** *révoquer la parole donnée* (CORN., *Suiv.*, 1505, var.).

Après la première moitié du XVIIIe s., l'indicatif devint plus rare : *La Flamma* **se plaint** *au XIVe s... que la frugale simplicité* **a** *fait place au luxe* (VOLT., *Ess. s. mœurs*, LXXXI). — Mais : *Le Brun* **jette les hauts cris** *que Palissot...* **ait** *fait des couplets contre lui* (DIDER., *Nev. de Ram.*, 98).

La langue populaire a ici encore la faculté d'user de son *de ce que.* Comparez : *Il se* **plaint qu'on l'ait** *offensé* et : *Il se* **plaint de ce qu'on l'a** *offensé* (2).

2° On emploie des exclamatives : **Quel dommage, quel malheur,** *etc., que tu ne te sois pas trouvé là !* (3) — **Et dire que** *pendant que nous sommes là*

---

(1) Exclamations : *Dommage ! Allons, bon ! Quel contretemps ! Las* a été remplacé par *hélas* depuis l'époque classique. La douleur physique a ses cris : *Aïe* (anc. impér. du verbe *aider*). — **Aïe** *de mon pied* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 314), *Ouïe ! Oh ! Brr !*

C'est là que les jurons jouent grand rôle : *Sapristi, Saperlotte*, etc...

Les écrivains romantiques ont usé et abusé des grands cris évocateurs : *Malheur ! Enfer et damnation !*

(2) On voit quelquefois apparaître un *ne* analogique : *Je... ne me puis imaginer qu'autre chose vous ait empêché de m'écrire que le regret de* **ne** *me donner quelque mauvaise nouvelle* (MALH., *Lett.*, CXXVII).

(3) V. TOBL., *Verm. Beitr.*, III, 132.

parqués comme un bétail... tous ces beaux fils de la Commune à écharpes d'or... tous ces lâches qui nous poussaient en avant, sont bien tranquilles dans des cafés, dans des théâtres... tout près de France (A. DAUD., *Cont.*, Monol. à Bord).

3° On emploie des interrogations exclamatives : *Est-ce dommage ? Pourquoi ne ?* **Est-ce dommage** *que nous ne nous* **soyons** *pas rencontrés plus tôt !* — **Pourquoi n'en a-t-il pas toujours été ainsi ?** (DUM., *l'Étr.*, III, 1) ; — *Ah ! maman !* **que n'y suis-je venue seule !** (A. FRANCE, *Les Dieux ont soif*, 256).

4° On emploie des phrases tronquées qui sont de même ordre que celles qui expriment l'espoir ; mais tandis que celles-là sont des fragments d'hypothétiques au possible, celles-ci appartiennent à l'irréel : **Si seulement je l'avais su !** Elles sont extrêmement communes. Souvent, on les introduit par *encore :* **Encore si** *j'avais tué un lièvre !* (BALZ., *L. Lambert*, 196).

CHAPITRE X

LA COLÈRE, LE DÉGOUT, LA HONTE (1)

Les moyens d'expression sont les mêmes que dans le regret. *On rage, on se fait de la bile, on est en colère, en fureur, irrité, révolté ; cela vous indispose, vous exaspère... que.*

Le mode de l'objet-action est le subjonctif : *Je* **suis furieux** *qu'*il ait *signé sans me consulter.*

Pour marquer le dégoût, la honte (2), on se sert de : *J'ai honte, il est honteux, c'est dégoûtant, ignoble, répugnant :* **C'est dégoûtant** *qu'une femme dans ces conditions* **ait** *une pension de veuve.* Nous verrons à la *Caractérisation* qu'on force souvent l'expression.

L'action-objet est au subjonctif ; on trouvait autrefois l'indicatif : — **ce m'est une honte sensible** *qu'à mes yeux....* **il a recherché** *une autre que moi* (MOL., *Princ. d'Él.*, v, 2).

En somme, comme partout, le subjonctif s'est imposé au verbe qui exprime l'objet-action après les verbes de sentiment. Et il ne faut pas voir là un fait de l'autorité ou une extension mécanique. Il semble que de plus en plus, par une sorte d'unification, quand la phrase se construit en subordination, l'objet qui exprime en fait la cause et l'origine du sentiment s'incorpore de façon plus intime à l'ensemble. La construction devient de plus en plus synthétique, pendant que, grâce aux phrases décomposées, on peut isoler d'une part le fait, de l'autre le sentiment qu'il produit et qu'on en éprouve.

---

(1) Les exclamations diverses abondent, classiques et modernes : *Coquin! Carogne! Canaille! Salaud!* Il faut se garder de donner aux mots qui les expriment un sens précis. De même pour les imprécations. Anciennement : *mar! à la malheure! la peste t'étouffe! mal te puisse advenir!* — **Le diable soit de toi** *de m'avoir éveillé trop tôt!* (MUSS., *Une nuit. de D. Juan*) ; — **La peste soit** *de l'endormie!* (Id., *Chand.*, I, 1).

Aujourd'hui : *Le diable l'emporte! C'est trop fort! Va le faire fiche!*

(2) Exclamations : *Fi! pouah! Oh!*

SECTION V : LES VOLONTÉS

CHAPITRE PREMIER

LA VOLONTÉ. MOYENS D'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ

Généralités. — Il n'y a peut-être pas de chapitre où apparaisse plus clairement la disproportion entre les moyens dont dispose la langue et la variété des actes de l'esprit. Les uns sont des commandements, les autres des demandes, les autres des souhaits. Et dans chacune de ces catégories la diversité est extrême. Une revendication est si loin d'une prière ! Or, comme on le verra par la suite, des moyens identiques d'expression linguistique servent dans les cas les plus différents.

C'est le ton qui leur donne leur valeur. Un gendarme qui vous *invite à le suivre*, et une dame qui vous *invite à dîner* n'ont pas les mêmes intonations. Nous n'en examinerons pas moins séparément, commandements, propositions, demandes et souhaits. Mais, pour abréger, nous nous bornerons à donner un exemple chaque fois que nous rencontrerons avec une valeur nouvelle, une forme déjà étudiée. Des renvois permettront de se reporter au passage où il en a été question.

Commandements de style indirect et de style direct. — Comme les jugements, comme les sentiments, les volontés se traduisent en phrases, où la modalité est dans une principale C'est elle qui renferme alors le verbe exprimant l'idée de *vouloir*. Ainsi : **j'exige** *que tu sortes* : — **j'entends** *que tu t'observes davantage* (BECQUE, *Corb.*, I, 3).

Mais, à la différence de ce qui se passe pour le sentiment, la volonté se traduit en ordres par une forme verbale spéciale : l'impératif : **Sors, allez-y.**

Il y a donc un commandement de style indirect et un commandement de style direct. Il ne faudrait pas croire du reste que ces moyens d'expression s'excluent l'un l'autre. La vieille langue combinait très bien le style direct et l'indirect : *Por Dieu* **te pri,** *qi en la crois fu mis, Que en l'estor hui seul ne me* **guerpis** (R. DE CAMB., 2652). *Guerpis* est un impératif, comme s'il n'y avait pas *je te prie*. En langue moderne cette combinaison a disparu.

CHAPITRE II

LES COMMANDEMENTS DE STYLE INDIRECT

Les verbes dans le commandement indirect. — A côté des propositions personnelles, dont le verbe exprime une volonté proprement dite : *je veux, on exige*, il faut ranger des impersonnelles exprimant *nécessité, urgence, convenance :* **Il est nécessaire, urgent, il est temps** *que tu prennes cette affaire en main.* En examinant les phrases construites avec *il faut*, on aperçoit la relation entre les deux catégories.

La série des verbes signifiant *permettre, empêcher*, est aussi assimilable aux verbes de volonté : **Autorisez** *que je fréquente souvent votre maison* (HERV., *Cours. fl.*, I, 5).

La forme de l'objet. — Derrière les verbes de volonté et leurs assimilés, on place soit une conjonctionnelle : *je veux, il faut* **que tu acceptes,** soit un infinitif, *il faut* **partir** (1).

Quand l'auteur de l'action-objet est le même que le sujet qui exprime sa volonté, on se sert toujours de l'infinitif : *je veux partir.* Il en est de même si l'action-objet doit être subie par le sujet du verbe principal : *je veux être payé.* De même encore quand l'auteur de l'action-objet est complément du premier verbe : *je* **vous** *prie de sortir, je* **vous** *défends d'y aller.*

En cas contraire, on se sert de la conjonctionnelle introduite par *que : Je veux* **qu'on soit sincère,** *et* **qu'***en homme d'honneur.* **On ne lâche** *aucun mot qui ne parte du cœur* (MOL., *Mis.*, 35) ; — *Approchez-vous Néron, et prenez votre place. On* **veut** *sur vos soupçons* **que je vous satisfasse** (RAC., *Brit.*, 1115).

L'ancienne langue usait plus volontiers de la conjonctionnelle : *Je lui ai dit* **qu'il y allât ;** — *Je vous dis* **que vous m'alliez quérir** *une soucoupe* (MOL., *Escarb.*, 2). L'infinitif gagne peu à peu du terrain. Cependant on emploie encore indifféremment : **Dites-lui de venir, dites-lui qu'il vienne.**

Le mode dans l'objet. — Le mode employé à l'objet est le subjonctif : *je ne* **veux** *pas qu'elle me* **croie** *sa dupe* (MAINT., *Lett.*, I, 93). Avec des verbes qui ont un double sens, comme *vouloir*, sitôt que la volonté apparaît, le subjonctif prend la place de l'indicatif. Comparez : *Je veux bien qu'il* **est** *déjà âgé* (où *je veux bien* signifie : *je reconnais*), et *je veux bien que cela* **soit** *essayé* (*j'y consens*) ; — *le principal est qu'il* **gardera** *le secret*

(1) L'a. f. disait : *lei convient besogne à porter.*

(c'est un fait, on a l'indicatif) : *le principal est qu'il* **garde** *le secret* (c'est l'objet de la volonté, on a le subjonctif) (1).

Mais c'est là un état de choses tout moderne. Les verbes *vouloir, exiger, commander*, etc., ont longtemps régi l'indicatif dans la subordonnée avec *que*, ce n'est que depuis le XVIe s. qu'ils sont régulièrement suivis du subjonctif (H. L., II, 446-7). Au XVIIe s., Maupas et Oudin déclarent qu'il faut les construire toujours avec ce mode (*Ib.*, III, 570-571). Malgré cela, les auteurs employaient encore souvent le futur ou le futur dans le passé : **Vous avez ordonné** *que les Maîtres de vôtre École* **suivroient** *votre Méthode* (IRSON, *Gram.*, Épître). L'indicatif se rencontre encore aujourd'hui après les verbes *mander, ordonner, stipuler*, mais dans les actes officiels; c'est un archaïsme administratif : **Ordonnons** *qu'il* **sera** *fait rapport à la Cour.*

Les verbes qui expriment une idée contraire : *empêcher, défendre, interdire*, se sont aussi construits longtemps avec l'indicatif ; cet usage n'avait pa disparu, même au XVIIe s. (H. L., II, 447 et III, 571) : **Cela a empêché** *que le siège de Meurs ne s'***est** *pas encore fait* (MALH., *Lett.*, VI) ; — *cette condition... le* **garde** *que jamais il ne* **peut** *choir que sur ses pieds* (ID., *Tr. des B. Sénèq.*) (2).

Il faut prêter attention aux cas de subordination apparente. *Le malheur veut, le Ciel permit* sont de vraies formules, après lesquelles la proposition qui vient a le sens d'une phrase indépendante. Aussi trouve-t-on souvent l'indicatif après ces locutions : **Le Ciel permit** *qu'un saule se trouva* (LA FONT., *Fabl.*, I, 19) ; — **la fortune... permit** *que Belcar...* **survient** *au point de l'execution, et la* **fait** *retarder par sa presence* (J. DE SCHEL., *Tyr et S.*, Argum.); — **Dieu a permis** *que Madame la Dauphine...* **s'est transportée** *d'une telle colère* (SÉV., *Lett.*, CMLXXXVIII). De même aujourd'hui: **Le malheur veut** *qu'il y* **est** *tous les jours :* **ça n'empêche pas** *qu'il y* **va** etc... La subordination n'est qu'apparente : *Le malheur veut* comme *le Ciel permit* ne sont plus des principales véritables (3).

Ne dans les commandements négatifs. — *Défendre, empêcher* sont aujourd'hui suivis d'infinitifs sans *ne* : *Défense* **d'entrer** ; — *je vous interdis* **d'y aller** ; — *empêche-la* **de sortir.** Toutefois, on pense bien que la négation *ne* avait une tendance à s'introduire là, puisque l'idée était que la chose défendue ne se produisît pas. Les grammairiens du XVIIe s. ne surent que prescrire, et l'usage resta indécis (H. L., III, 624-5) : *Je ne puis comprendre ce qui empêche que je* **n'aie** *des lettres comme j'ai accoutumé* (SÉV., *Lett.*, CLXXVI) ; — *la pluie presque continuelle empêche qu'on* **ne se pro-**

---

(1) Cf. *Minna* **au premier** mot *l'avait arrêtée, refusant avec une délicatesse affectueuse... Qu'elle* **conservât** *sa dot ! Hélas, elle en* **aurait** *besoin* (P. et V. MARG., *Fem. nouv.*, 26). D'abord une volonté, puis une pensée.

(2) Cependant, on trouve déjà le subjonctif avec les mêmes verbes dans le même auteur : *Mais qui m'***empêchera** *qu'en dépit des jaloux, Avecque le penser mon âme ne la* **voie** (*Poés.*, CXIII, 27).

(3) Voir p. 31.

mène (RAC., *Lett.*, CLVI) ; — *voilà l'adresse dont elle se sert pour unir les mères avec leurs enfants, et empêcher qu'elles* **s'en détachent** (BOSS., *Compass.*, 1658, 1re p.).

Avec *prendre garde*, qui est une des locutions les plus usitées, les nuances méritent attention. Théoriquement :

1° Avec *que* et le subjonctif, le verbe signifie *avoir soin que telle chose soit : Prenez garde, mon fils, que vous* **entendiez** *tout ce que vous faites.* Cet emploi est aujourd'hui archaïque.

2° Avec *que* et *ne*, l'expression signifie *avoir soin que la chose ne soit pas : On m'a chargé de* **prendre garde** *que personne* **ne me vît** (MOL., *G. Dand.*, I, 2) ; — **Prends garde** *que jamais l'astre qui nous éclaire* **Ne te voie** *en ces lieux mettre un pied téméraire* (RAC., *Phèd.*, 1061).

3° Avec un infinitif, sans *ne*, il signifie *s'efforcer d'éviter :* **Prends garde de tomber** (le peuple dit *de ne pas tomber*).

4° Avec *ne pas*, le sens est *avoir soin de ne pas :* **Prends garde** *de* **ne t'enfler pas** (BOSS., *Hist.*, II, 7, L.).

Il y a dans toutes ces règles qui concernent *ne* beaucoup d'arbitraire. Ainsi, alors qu'*empêcher* est nié, la volonté n'est plus négative; *ne* devrait disparaître. Néanmoins, on le trouve : *Vous* **n'empêcherez pas** *que ma gloire offensée* **N'en punisse** *aussitôt la coupable pensée* (RAC., *Mithr.*, 735) ; — *Il marche, dort, mange et boit tout comme les autres ; mais cela* **n'empêche pas** *qu'il* **ne soit** *fort malade* (MOL., *Mal. Im.*, II, 2).

Il est visible que là *ne* n'était point logique, mais analogique. On est du reste aujourd'hui libre de le retrancher.

Décomposition de ces phrases. — Naturellement, les phrases de volonté, comme toutes les analogues, peuvent être décomposées : **Tu le feras, je le veux** ; — **Fais-le, il le faut** ; — *Pour la dernière fois.* **qu'il s'éloigne, qu'il parte : Je le veux, je l'ordonne** ; *et que la fin du jour Ne le retrouve pas dans Rome ou dans ma cour !* (RAC., *Brit.*, 368) ; — *France !* **être** *sur la claie à l'heure où l'on te traîne Aux cheveux, O ma mère ! Et* **porter** *mon anneau de ta chaîne...* **Je le veux !** (V. H., *Chât.*, Au mom. de rentr. en F.).

CHAPITRE III

LES COMMANDEMENTS DE STYLE DIRECT

Notre volonté se traduit de façons bien diverses.

1° **Cris. Interjections. Exclamations.** — Elle se résume d'abord dans des cris: *Hop ! Halte !* Les uns ont un sens général : *Allons ! Voyons !* les autres un sens spécial. Ainsi ils servent à appeler: *hé ! pst ! holà !* à faire taire : *chut!* à hâter : *hop, hop !* ainsi de suite.

Parmi ces cris, il y a une foule de mots : *Ferme ! vite ! Paix ! Là ! Tout beau !*

Des mots ou des groupes de mots quelconques, jetés en cris, sur le ton du commandement, prennent la valeur d'un ordre. Ils sont sans nombre : *Silence ! En arrière ! Leste !* — **Doucement ! mais doucement !** *vous les rendrez poussifs* (FLAUB., *Éduc.*, I, 16) ; — **Hors du trône,** *tyrans !* **à la tombe,** *vampires !* (V. H., *Lég.*, Evir., XVI) ; — **Allons ! ouste ! dehors !** (P. et V. MARG., *Poum*, ch. 10) ; — **La porte !** *on vous dit ! animal !* (J. AICARD, *Maurin des Maures*, éd. Nels., 15) ; — *Grisolas !* **du café ! du café bien chaud !** (ID., *Ib.*, 17).

Pour se rendre compte de leur importance, il suffit d'en examiner une série, par exemple les commandements militaires : *Par file à droite, Arme sur l'épaule, Demi-tour à gauche, A droite alignement, A la baïonnette, Feu à volonté, En avant !* De même à l'école, à l'atelier, au magasin, partout, l'ordre se traduit sous cette forme brève.

Remarque. — Un nominal apparaît souvent auprès de ces mots ou groupes de mots, qui ne sont point des verbes, pour diriger l'ordre sur l'interpellé. Sur : *dis-donc*, **toi,** on construit : *Silence*, **vous autres!** et ainsi on personnalise.

2° **L'impératif.** — L'a. f., pour exprimer que la chose énoncée est l'objet d'un ordre ou d'une demande, se sert essentiellement de l'impératif, sans faire aucune distinction, suivant que la proposition est positive ou négative : **Ferez,** *Franceis : nuls de vus* **ne s'ublit !** (*Rol.*, 1258).

Cet emploi est intégralement conservé : **Laisse**-*moi passer, ou je te tue !* (MUSS., *And. del Sarto*, I, 1) ; **n'***y* **pense** *donc* **plus !**

Formes de l'impératif. — On peut dire que l'impératif ne se distingue

plus de l'indicatif que par l'absence de sujet exprimé : *Venez ! Sors !* (1). L'*s*, par laquelle on prétend distinguer *tu manges* de *mange*, n'a aucune signification. On prononce : *tu mange(s) avec avidité* comme : *mange avec précaution.* Les auxiliaires ont à l'impératif les formes du subjonctif : *aie, ayez, sois, soyons*, ce qui a son importance pour les impératifs composés : **soyez rendus** *à la caserne pour 8 heures.* Cf. *sache, veuille.*

La première personne du singulier manque. Elle manquait en latin (en grec aussi). Le commandement suppose en effet au moins deux personnes : une qui commande, une qui est commandée. Même alors qu'on se dit à soi-même : « **Meurs** *ou* **tue** », on s'adresse pour ainsi dire à autrui, car le moi est dédoublé. On l'interpelle, comme si on avait affaire à une autre personne.

Il importe toutefois de ne pas oublier que l'on commande souvent à un groupe de personnes où on entre soi-même. Alors, en vertu des règles générales, c'est la personne du sujet parlant, la première, qui prévaut : **Marchons !** *Qu'un sang impur abreuve nos sillons !*

Il est à peine besoin d'ajouter que la 3e personne est empruntée au subjonctif : *qu'il* **aille,** *qu'elle* **sorte,** *qu'elles* **sachent** *bien que je leur ai pardonné !* (2).

Les autres personnes du subjonctif peuvent aussi constituer des ordres : *Et toi aussi... je te chasse !* **Que je ne te voie plus !... Que je ne te revoie jamais !** (MIRBEAU, *Mauv. Berg.*, III, 6).

3° **Commandements ironiques.** — Quelquefois, on se sert d'une forme ironique, on ordonne le contraire de ce qu'on veut : **fiez-vous** *à lui* (= *ne vous fiez pas*) : — *C'est cela !* **Prends son parti** *devant Toinon* (AUG., *G. de M. Poir.*, I, 5) ; — *Allons, va !* **ne respecte** *rien !* **casse ! brise ! lâche** *les sangsues !* **brûle** *la guimauve !* **marine** *des cornichons dans les bocaux !* **lacère** *les bandages !* (FLAUB., *Bov.*, 271).

4° **Périphrase impérative.** — On se sert pour détourner l'interpellé d'un acte quelconque, non seulement de l'impératif, mais d'une périphrase formée de l'impératif du verbe *aller :* **N'allez pas** *vous imaginer !* Cette périphrase n'a pas du reste perdu toute valeur. Elle implique qu'on s'égarerait en faisant la chose (3).

5° **L'infinitif.** — L'a. f. exprimait souvent la défense par l'infinitif, surtout la défense négative : *Sire cumpainz, amis,* **ne l' dire** *ja* (*Rol.*, 1113). Cet infinitif avait quelquefois un sujet : *Ha ! vassaux, fet il, conquis m'as. Merci !* **Ne m'ocirre tu** *pas* (CHREST., *Er.*, 993). Nous employons encore

(1) Cf. p. 260.

(2) On connaît les petites chicanes orthographiques : l'*s* à ajouter à *va* ou à *mange*, et qui n'est pas celle de *tu vas : vas-y, manges-en.* En fait, ce n'est pas là qu'est la difficulté ; mais comment remplacer *mène moi-z-y ?* Nous en avons parlé p. 381.

(3) Comparez l'emploi de cette périphrase ailleurs : *Pourquoi* **aller dire** *à cette dame que Duprez est le professeur de ta fille ?* (LAB., *P. aux yeux*, I, 6) ; — *Et tu veux qu'un pareil personnage,* **aille s'allier** *avec le fils d'un ancien confiseur ?* (*Ib.*, II, 1).

l'infinitif pour marquer l'ordre et la défense, mais dans des formules générales. Elles sont tantôt *scolaires :* **Expliquer** *cette pensée de Pascal...* **Établir** *par le raisonnement la formule des intérêts simples ;* tantôt *culinaires :* **mettre** *dans une casserole un peu de beurre,* **laisser roussir.** — Elles forment des *prescriptions,* des *avertissements publics :* **Ralentir ;** — **Ne pas se pencher** *au dehors.* — Elles entrent *dans quelques proverbes :* **Bien faire** *et* **laisser dire.**

6° **Le futur.** — Dès l'a. f., on trouve aussi, pour exprimer un ordre, le futur de l'indicatif : *En dulce France, seignurs,* **vus en irez;** *De meie part ma muillier saluez* (*Rol.*, 360). Ceci se rencontre surtout au sens prohibitif avec *mar :* en ce cas, la formule peut se traduire par *vous auriez tort de : Ja* **mar creirez** *Marsilie* = vous auriez tort de croire, n'allez pas croire, (*Rol.*, 196). Cet emploi est des plus fréquents dans la langue moderne : on affirme qu'une action qui doit ou ne doit pas être accomplie par telle personne se réalisera (ou ne se réalisera pas), c'est implicitement dire que l'on veut que cette personne fasse ou ne fasse pas l'action. Le ton marque ici, comme souvent, la part de commandement ou d'attente renfermée dans le verbe. Souvent il serait difficile, sans lui, de distinguer la valeur temporelle et la valeur modale du futur : *Tes père et mère* **honoreras ;** — *Dès que ta maîtresse sera rentrée,* **tu monteras** *dans ta chambre, et* **tu** *y* **resteras** *sans rien écouter et sans rien dire.* — *J'obéirai, monseigneur* (V. H., *Angelo*, II, 1) ; — *va, je te prie, avec deux de tes compagnons dans tous les villages de cette île, et publie partout...* **Tu chanteras** *des cantiques et des psaumes, et* **tu diras...** (A. FRANCE, *Ping.*, 85) ; — **Vous prendrez** *la voiture et* **vous porterez** *ma valise à la gare pour le train de 5 heures* (A. CAP., *Hél. Ard.*, I, 1).

Le futur de commandement est naturellement, dans bien des cas, le futur prochain, qui renferme l'idée qu'on doit obéir sans retard : **Tu vas me faire** *le plaisir d'obéir, hein !* — **vous allez courir** *rue Rambuteau, chez le passementier* (LAB., *Chap. de paille d'Ital.*, II, 1) :— **Tu vas me donner** *ça, c'est ma part !* (ZOLA, *Déb.*, 459) ; — **Vous n'allez pas contrecarrer** *ce qui est promis ?* (HERV., *Cours fl.*, V, 6) : — *Oh ! monsieur,* **vous n'allez pas le battre !** (P. MARG., *Sur le Ret.*, 19).

7° **Forme interrogative.** — *Vouloir,* employé interrogativement, est souvent, comme on le verra plus loin, une formule de demande ; mais il exprime fréquemment aussi un ordre catégorique, pressant même; ce n'est que par une sorte d'ironie que l'on sollicite le consentement de la personne à qui on commande, ou pour lui poser un dilemme: **Veux-tu te taire,** *polisson !* (MUSS., *Lorenz.*, V, 5). *Qu'est-ce que cette coiffure ?* **Veux-tu aller arranger** *tes cheveux ?* (A. CAP., *Châtelaine*, I, 2).

CHAPITRE IV

RENFORCEMENTS ET ATTÉNUATIONS

Renforcements. — Pour insister sur un ordre, au style indirect ou au style direct :

1° On le répète : *Je veux que vous essayiez*, **je le veux ;** — *Taisez-vous, encore une fois*, **taisez-vous.**

2° On ajoute des adverbes, ou des mots quelconques, qui quelquefois sont des fragments de commandements indirects décomposés : *là, voyons ! hein ! à la fin ! donc ! je vous dis !* — *Sortez*, **n'est-ce pas ;** — *voulez-vous* **bien** *replacer ça ;* — *Asseyez-vous* **donc,** *et trinquez avec le cardinal* (MUSS., *Lorenz.*, IV, 10).

Les jurons jouent là un très grand rôle : *Laissez-nous donc*, **nom d'un chien !** — *Appelez-moi Gaston*, **que diable !** (AUG., *G. de M. Poir.*, II, 1); — *Longuemarre et Boudet !* **sac à papier ! voulez-vous bien finir!** (FLAUB., *Bov.*, 121).

Atténuations. — Par politesse, par devoir moral aussi, nous devons presque toujours adoucir le commandement. A cet effet :

1° On ajoute diverses formules, dont la plus commune est *s'il vous plaît : Brossez donc ma robe*, **s'il vous plaît.**

2° L'a. f. se sert de *vouloir*, comme auxiliaire de l'impératif, pour subordonner plus poliment la volonté de celui qui parle à celle d'autrui : *Amis*, **veilles** *toy conforter. Ja n'avras mal pour nous, mais* **veillez** *nous conter Le nom de ton seigneur, je le te veil rouver* (BRUN DE LA MONTAG., 180) ; — **veuillez** *vous retirer :* — **veuillez** *m'expédier...*

3° En outre, on a recours à quantité de formules : *ayez la bonté, l'obligeance, l'amabilité de..., prenez la peine de..., faites-moi le plaisir de..., soyez assez bon pour :* **Ayez la bonté,** *monsieur, de vous asseoir un moment dans cette salle* (MARIV., *Fauss. confid.*, I, 1).

4° On dit aussi au futur ou à l'éventuel : **Vous serez bien aimable ;** — **Vous seriez bien aimable** *de... parler un peu plus bas* (A. CAPUS, *Ange*, I, 1).

5° On donne à l'ordre la forme d'une question : *Ma petite Marie-Jeanne*, **veux-tu bien dire** *qu'on prépare le manteau de Béatrice?* (HERV., *Cours. fl.*, I, 7).

L'éventuel est souvent sous cette forme interrogative : **Voudriez-vous apporter** *une chaise ?*

Tous ces tours constituent une forme ancienne et essentielle de civilité :

« Il faut éviter d'user de mots de commandement, pour tout ce qu'on veut « dire à quelqu'un en s'adressant à lui ; mais s'accoûtumer à tourner la « phrase par circonlocution, ou par quelque mode indefini, comme au « lieu de dire : *allez, venez, faites ceci, dites cela*, etc... il faut dire par circon- « locution, *vous feriez bien d'aller ; ne trouveriez-vous pas à propos de venir, etc.* » (*Tr. de la Civ.*, 28). — *Je ne vous dis pas*, observe un personnage de Courteline « *Prenez la porte* », *je vous dis :* « *Vous pouvez la prendre* ». *Ce n'est pas du tout la même chose* (*Ronds de cuir*, IVe tab., 3). Mais ce ne sont pas, à vrai dire, ces formules qui atténuent, c'est le ton. Chrysale commande à sa servante à l'impératif : *Va, ne l'irrite point ; retire-toi, Martine.* Et cependant il y a si peu de rudesse dans ses paroles que sa femme proteste : *Comment ? vous avez peur d'offenser la coquine ? Vous lui parlez d'un ton tout à fait obligeant !* Alors le bonhomme change de ton : *Moi ! point.* **Allons, sortez.** Puis il reprend d'une voix adoucie : **Va-t'en,** *ma pauvre enfant* (MOL., *F. Sav.*, 507).

Au contraire, un **faites-moi le plaisir** *de sortir* ou **ayez l'obligeance** *de vous expliquer* peut être tout à fait sec et insolent. Il n'empêche que l'abondance de ces tours entre lesquels on choisit est une caractéristique de la politesse française.

CHAPITRE V

LES CONSEILS ET LES PROPOSITIONS

Dans cette catégorie, nous grouperons : 1° *les conseils, les avis* ; 2° *les propositions* et *les suggestions.*

A. Formes de style indirect. — *On conseille une chose ; on excite, on engage quelqu'un à une chose*, ou au contraire *on l'en détourne, on l'en dissuade : Je vous* **engage** *à vous méfier de cet homme-là.* — A ces phrases, il faut assimiler des phrases de jugement : **Mon avis est** *que vous acceptiez* (1), et aussi des phrases où le conseiller montre la nécessité, l'avantage : *Il* **faut, il est avantageux ; le mieux, c'est** *de :* — **Le mieux, c'est de devenir** *tout de suite des amies, n'est-ce pas ?*

Atténuations. — Souvent on veut présenter l'idée qu'on considère comme bonne sans avoir l'air de l'imposer, on recourt à des éventuels. On ne dit plus *il faut*, mais *il faudrait ; le mieux est*, mais *le mieux serait ; tu* **ferais mieux** *de l'habiller tout de suite ; — quant à ceux que tu fréquentes*, **il vaudrait peut-être mieux** *ne pas les voir* (FLAUB., *Corr.*, 3e sér., 16) ; — **Vous feriez bien** *de partir, monsieur. Voici la retraite* (ZOLA, *Déb.*, 4).

Pour montrer plus de réserve encore, on ajoute des *peut-être* : **Peut-être vaudrait-il mieux,** ou bien on prend la forme interrogative : **Ne vaudrait-il pas mieux ?**

B. Formes de style direct. — Plusieurs des formes mentionnées au chap. III, cris (1), impératifs (2), impératifs ironiques (3), sont employées pour les conseils et les propositions, comme pour les ordres.

1° Le seul chapitre des cris d'exhortation remplirait des pages. Il y a des cris de guerre, depuis *Montjoie* jusqu'à *En avant !* des cris de chasse, de marche, de sport, etc. La conversation la plus banale en fournit : *Attention ! Prenez garde ! Un peu de patience ! Allons, Courage !*

2° **Ne bougez pas, laissez**-*le venir :* — **attendez** *ses propositions :* — *Vous qui pleurez*, **venez** *à ce Dieu, car il pleure* (V. H., *Cont.*, Les Lutt. et les Rêv., IV) ; — *Vois-tu, Louise*, **ne pensons pas** *à ces splendeurs* (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 1).

---

(1) Sous le nom d'avis, on donne soit une opinion, soit un conseil : Le mode varie : *Mon avis est que l'affaire* **tournera** *mal* (c'est une opinion) ; *mon avis est que vous* **preniez garde** (c'est un conseil). Cf. avec *prévenir.*

3° *Oui, oui,* **riez,** *mes braves gens* (A. DAUD., *Cont.*, Fées de Fr.). On ajoute souvent l'adverbe *voir, voir un peu : Essayez-voir ; — Mais,* **placez voir** *un peu un éléphant à cinquante pieds sous terre* (TOUSSEN., *Esp. d. bêtes*, éd. Hetzel, 250).

Les formes énumérées au chapitre III, sous les numéros 4 (impératifs périphrastiques), 5 (infinitifs), 6 (futurs de l'indicatif) sont également aptes à introduire des conseils ou des propositions.

4° **N'allez pas** *vous proposer comme ça !*

5° **Prendre** *une cuillerée à jeun le matin.*

6° *Vous lui* **ferez** *valoir l'avantage qu'il a de toucher dès maintenant son bénéfice.*

Mais il y a des formes plus spécialement adaptées aux conseils, et aux suggestions :

A. Parfois, à l'aide d'un présent figuré, on réalise l'acte qu'on propose, comme si l'interpellé l'exécutait déjà : *Il faut être adroit, l'attirer sous un prétexte quelconque... Et puis, un beau jour, sans en avoir l'air, tu lui* **exposes** *ta situation* (A. CAP., *Piégois*, I, 13).

B. Un des tours les plus usuels consiste à présenter ce conseil dans une hypothétique, avec un ton de question : *Si on dînait ?* — **Si je barricadais** *l'entrée ?* (V. H., *Hern.*, I, 2) ; — *Il est tard,* **si nous partions ?** (FLAUB., *Éduc.*, I. 197) ; — **Si je faisais venir** *le médecin ?* (LAB., *P. aux yeux*, I, 2). — On trouve le présent dans ces phrases : *M. le directeur est en conférence.* **Si monsieur veut bien s'asseoir** *un peu?* (MAUPASS., *Bel. Am.*, 59) (1).

C. Celui qui parle se substitue à la personne à qui il s'adresse, lui expose quelle serait sa conduite : **A votre place, je lui ferais** *des propositions d'arrangement ; — Le voici, j'ai envie de lui tendre un piège. — Oui, Madame, il se déclarera peut-être, et tout de suite,* **je lui dirais :** *« Sortez »* (MARIV., *Fauss. Confid.*, II, 12) ;—**A ta place... J'irais** *à Paris* (A. CAP., *La pet. Fonction.*, II, 6).

---

(1) Le peuple introduit là ses périphrastiques : *Si (c'est) qu'on irait.*

CHAPITRE VI

LES DEMANDES

Quand il s'agit de demandes, l'expression de la volonté varie extrêmement. D'abord suivant le rapport entre les individus. Un supérieur parle généralement, même dans les temps d'égalité, d'un tout autre ton qu'un égal ou un inférieur. En revanche, de nos jours, un inférieur revendique ses droits sans tenir compte des politesses conventionnelles. Le milieu social, l'époque, changent le caractère des demandes. Encore n'y a-t-il là que des causes extérieures ; en réalité, c'est l'état d'âme de celui qui parle qui détermine sa façon de demander. Sa nature, son éducation, dans une même situation et pour un même objet, lui font choisir ou les formes qui respectent sa dignité ou celles qui trahissent sa platitude, celles qui montrent son adresse ou celles qui témoignent de sa résolution.

Le ton. — Une partie de ces nuances échappe à l'analyse linguistique. Le « *Notre Père* » fervent ou dit du bout des lèvres est toujours le « *Notre Père* », identique de formes. Seul pour celui qui l'écoute, l'accent varie. Jusqu'à ce que des analyses phonétiques aient été faites, on ne peut que signaler l'importance capitale de cet élément. Voici par exemple un crescendo : *Il me faut cette lettre, donnez-la moi, ou je la prends.* — *Vous ne l'aurez pas.* — (Lui serrant le bras) — **Cette lettre !** — *Vous portez la main sur une femme ?* — **Cette lettre !...** — *Eh bien, je ne vous aime pas, je ne vous ai jamais aimé !... Je vous trompais ; laissez-moi maintenant.* — **Cette lettre !** (A. DUM., *Le Dem. M.*, IV, 12).

Formes de style indirect. — A) Les verbes de demande sont : *je demande, requiers, réclame.* Ils vont de *je l'exige* à *je vous en supplie...* Ils donnent à la phrase son caractère particulier : **Je vous demande, par grâce,** *que je ne sois point séparée de l'aimable personne que vous voyez* (MOL., *Fourb.*, III, 10) ; — **Je leur demanderois volontiers** *qu'au milieu de leur course impétueuse, ils voulussent plusieurs fois reprendre haleine* (LA BR., *Car.*, De la Chaire, 5).

Les objets. — Si l'objet est une action, on emploie, soit une conjonctionnelle, soit un infinitif. La construction avec l'infinitif a gagné ici aussi du terrain. Les classiques employaient surtout *que* avec le subjonctif : *Il s'est dit grand chasseur, et nous a* **priés** *tous* **Qu'***il pût avoir le bien de courir avec nous* (MOL., *Fâch.*, 505). On ne saurait ici le remplacer.

Décomposition. — Bien entendu, il peut y avoir décomposition de la phrase : *Instruisez-moi*, **je vous en conjure** (mariv., *Jeu de l'Am.*, ii, 11) ;— *Oh ! ne me laissez pas, emportez-moi à l'ambulance*, **je vous en supplie** (zola, *Déb.*, 248).

Formes de style direct. — Les formes 1 (cris), 2 (impératifs), 4 (périphrases), 6 (futurs), 7 (interrogations) servent aux demandes.

1. Cris et exclamations. — Ce sont des appels à la pitié : *Merci ! Grâce ! Pitié ! Pardon ! Miséricorde !* des appels au secours : *Au secours, à l'aide ;* des cris d'alarme : *Au feu ! A moi ! Aux Armes !*

Les autres sont des exclamations, variées suivant les besoins : *Du pain ! De l'air ! Un petit sou, s. v. p. ! — A boire ! — Maman ! — Oh ! par pitié*, **demain !** (v. h., *Hern.*, v, 5) :—**Votre corde,** *vite* (a. daud., *Tart. Alp.*, 145).

2. Impératifs. — *Non ! non...* **Reste,** *petite Mère...* **joue,** *petite Mère !* (zola, *Déb.*, 532) ;—*Voyons, Monsieur Henri*, **dites-nous** *quelque chose !* (j. renard, *L'Ecornifleur*, chap. 7) : — **Soupons** *ensemble, et* **moquons-nous** *de cette Marianne-là !* (muss., *Capr. de Mar.*, ii, 1) :— *Ah ! ne* **soyez pas** *à moi, j'y consens, mais ne* **soyez pas** *à un autre : Tisbe !* **Que je n'apprenne** *jamais qu'un autre...* (v. h., *Angelo*, i, 1).

6. Futurs. — *Mes amis*, **vous enterrerez** *ma pauvre fille, n'est ce pas ?* (muss., *Lorenz.*, iii, 7).

7. Questions. — **Veux-tu** *me donner un louis ?* (a. cap., *Maris de Léont.*, i, 12).

Renforcements et Atténuations. — Valeur relative des formules. — En matière de demandes, plus que partout ailleurs, le ton fait à peu près tout. Il différencie aussi bien les formules nouvelles que les anciennes. Aux unes comme aux autres, il donne leur valeur : *Reste donc*, **je t'en prie....** (insistant) : **je t'en prie !** (a. capus, *Maris de Léont.*, i, 8). Un : *te dis-je* peut-être une exigence ou une supplication : *Pardonne-moi*, **te dis-je !** *C'est moi qui fus méchant* (v. h., *Mar. de L.*, v, 7).

Pour insister présenter une demande pressante, on se sert des divers moyens qui ont été indiqués (p. 566-7) : 1° (répétitions), 2° (additions de formules, d'invocations, de jurons).

1° *Oh, parle, parle !*

2° La formule *n'est-ce pas*, qui accompagne les demandes, sollicite le consentement. Tantôt cette formule reste indépendante : *Vous consentez*, **n'est-ce pas ? — N'est-ce pas ?** *docteur, vous m'aiderez, vous me donnerez bien les moyens de m'échapper ?* (zola, *Déb.*, 485). Tantôt elle sert de base à la phrase : **N'est-ce pas,** *mon ami*, **que vous viendrez ?**

Dans certains cas, elle presse et renforce la demande, dans d'autres elle l'atténue (1).

---

(1) *Nem* ou *nemie* est patois. *Hein* est peu poli.

La formule qui accompagne habituellement la demande, comme l'ordre, c'est : *s'il vous plaît*. Elle est exigée par la simple politesse ; on enseigne aux enfants qu'elle est indispensable, et pour cette raison, elle se trouve usée. On la remplace donc : *je t'en conjure ;* — *Oh !* **je t'en supplie !** *pas de scènes !* (CUREL, *Nouv. Id.*, III, 2).

A cet effet, on se sert non seulement de verbes, mais aussi de locutions adverbiales : *de grâce, par pitié : Laissez-moi le temps de souffler*, **de grâce** (COURT., *Ronds de cuir*, VI. 1).

Les invocations jouent grand rôle. On supplie *au nom des dieux :* **Au nom du ciel,** *partez !* — *Tais-toi* **pour l'amour de Dieu !** — **au nom du Ciel !** *ne dites pas un mot là-dessus* (MUSS., *Chand.*, III, 3) ; — *mon père*, **au nom de tous les saints et de la Vierge, au nom du Christ,** *qui est mort sur la croix*, **au nom de votre salut éternel,** *mon père*, **au nom de ma vie,** *ne touchez pas à cela* (BALZ., *Grandet*, 202).

Quand il ne s'agit que de demander poliment, on a le choix entre les formes cotées 2 (verbe *vouloir*), 3 (périphrases), 4 (éventuels), 5 (questions), 6 (éventuels interrogatifs).

2° **Veuillez considérer** *que j'ai été bien malheureux :* — **Veuillez me dire,** *madame la vicomtesse, ce qui me vaut l'honneur de votre visite* (A. FRANCE, *Ping.*, 206).

3° **Soyez assez bon** *pour lui écrire ;* — *Si vous le voyez, par hasard*, **soyez assez aimable** *pour lui dire que nous sommes aux petits-chevaux* (A. CAP., *Ange*, I, 1).

4° **Vous serez** ou **vous seriez** *bien gentil de me faire une petite note ;* — *La fille !* **je solliciterais** *une serviette pour mes mains* (H. MONN., *Sc. pop.*, 161) ; — *c'est l'architecte de Monsieur qui* **désirerait** *lui dire un mot* (BECQUE, *Corb.*, I, 1).

5° **Pourrai-je vous demander ?** — **Puis-je vous prier** *de me faire donner un verre d'eau ?*

6° **Aurais-tu** *l'obligeance de prendre cette affaire en main ?* — *Dis-donc,* **tu ne te chargerais pas** *de la communication ?* (LAB., *Pet. Ois.*, II, 2).

Mais on est obligé souvent à plus de ménagements encore. On se sert A) du futur : **je** *vous* **prierai** *de n'en rien dire ;* B) de l'imparfait, qui semble retirer la demande en même temps qu'on la présente : **Je venais voir** *s'il vous en restait ;* — **Je voulais demander** *par là si la princesse est la cause de ces signes de joie* (MUSS., *Fant.*, I, 2).

C) Du tour suppositif que nous avons déjà signalé pour présenter des suggestions : **Si vous vouliez bien** *prendre connaissance de cette lettre?*

CHAPITRE VII

LES SOUHAITS

Le souhait, le vœu sont proches du désir, dont nous avons parlé aux *Sentiments*. C'est cependant un acte de volonté. Il va du simple et banal *bonjour ! salut !* à la *malédiction*. Les mœurs, les croyances religieuses, les modes aussi changent la forme des souhaits qu'on s'envoie en passant.

Formes de style indirect. — Les verbes sont peu nombreux : *je souhaite, je fais des vœux pour que ;*

Derrière ces verbes, on emploie infinitifs et propositions conjonctionnelles : *Je souhaite* **réussir ;** *je voudrais bien* **t'y voir ;** — *je souhaite* **que vous arriviez** *à vos fins*. Le mode est le subjonctif.

On atténue par les formes ordinaires : *je souhaiterais*.

Formes de style direct. — Les formes 1 (cris, exclamations), 2 (impératifs), 5 (infinitifs) sont les plus usuelles.

1° *Adieu ! Bon appétit ! Bon voyage ! Meilleure santé ! Bonne nuit !* etc. — **Bon appétit,** *messieurs !* (V. H., *R. Blas*, III, 2) ; — **Malheur** *si vous portez la main sur mon époux !* (Id., *Hern.*, V, 6) ; — **Gloire** *à notre France éternelle*, **Gloire** *à ceux qui sont morts pour elle!* (Id., *Ch. du Crép.*, Hymne).

2° IMPÉRATIFS. — *Filz, la toe aneme* **seit** *el ciel assolude* (*Al.*, LXXXII, 410); — *Qui que tu sois, valet à langue de vipère, Qui fais risée ainsi de la douleur d'un père,* **Sois maudit !** (V. H., *R. s'am.*, I, 5) ; — **Amusez**-*vous bien !* **tâchez** *de prendre du poisson !*

5° *Oh !* **le gifler,** *celui-là ! murmura ardemment Maurice*, **le gifler, lui casser les dents** *d'un revers de main !* (ZOLA, *Déb.*, 467) ; — **S'asseoir** *tous deux au bord d'un flot qui passe*. **Le voir passer !...** (SULLY PRUD., *Vain. tend.*, Au bord de l'eau).

Formes spéciales (A) OPTATIFS. — Au XVIe s., les grammairiens distinguaient un optatif. L'imitation du grec était sans doute pour quelque chose dans cette doctrine. Mais elle renferme une part de vérité, en ce sens que, dans les souhaits, le subjonctif paraissait sans le *que*. Les emplois en subordination ont fini par le rendre presque inséparable de *que* (H. L., III, 332). Cependant la langue classique a encore la vieille forme : *plutôt* **ma langue demeure** *à jamais immobile, que de prononcer une parole si téméraire !* (BOSS., *Ros.*, 1651, exorde). Ces « optatifs » se rencontrent particulièrement

avec leur sujet derrière eux : *Chaste Époux des vierges sans tache,* **T'adorent** *à jamais les esprits bienheureux* (CORN., *Hym. Ste Thér.*, 9) ; — *Ainsi* **vienne** *bientôt cette heureuse journée!* (Id., *Mél.*, 347, var. 1) ; — **Deviennent** *tous pareils à ces vaines idoles Ceux qui leur donnent l'être !* (Id., *Vêpres des Dim.*, 61) ; — **Périsse** *le Trojen auteur de nos alarmes !* (RAC., *Iph.*, 569) ; — **Vous préserve** *le ciel d'une telle victoire !* (RAC., *Thèb.*, 71, var.).

On le trouve aussi dans des conjonctives : *Ou le diable d'enfer* **qui vous casse** *le cou* (SCARRON, *Jodelet*, 1).

Il nous en est resté un grand nombre de formules : **Vive** *la France ! La peste m'*étouffe ! *Dieu m'*en garde ! *A Dieu* **ne plaise** *que je vous déplaise, monsieur le baron* (MUSS., *On ne bad. pas avec l'am.*, I, 5) ; — **Dieu me garde** *d'aspirer à la pairie !* **Dieu garde** *surtout mon pays que j'y arrive !* (AUG., *G. de M. Poir.*, I, 4).

PUISSE, aux diverses personnes, peut être considéré comme un véritable auxiliaire de souhait : **Puissé-je** *vous suivre !* **Puisses-tu** *dire vrai !* **Puissent** *tous ses voisins ensemble conjurés Saper ses fondements encor mal assurés !...* **Puissé-je** *de mes yeux y voir tomber ce foudre !* (CORN., *Hor.*, 1305).

A l'époque postclassique, il entrait encore dans des conjonctives : *émissaires du diable, dont vous faites ici l'office, et qui* **puisse** *vous emporter tous* (BEAUM., *Barb.*, III, 11).

Aujourd'hui *Puisse* n'appartient plus guère qu'à la langue littéraire.

B) SUBJONCTIFS DE SOUHAIT. — Le subjonctif avec *que* est non moins classique que l'optatif : **Que vive** *et* **meure** *qui voudra !* (MALH., *Poés.*, CV, 46) ; — **Que béni soit** *le ciel qui te rend à mes vœux !* (RAC., *Esth.*, 2). — Il est resté dans la langue : **Qu'il coule** *en paix, votre Rhin allemand,* **Que** *vos cathédrales gothiques* **S'y reflètent** *modestement !* (MUSS., *Po.*, Le Rh., II) ; — **Que le sort,** *quel qu'il soit,* **vous trouve** *toujours grande !* **Que demain soit** *doux comme hier!* **Qu'***en vous, O ma beauté, jamais* **ne se répande** *de découragement amer* (V. H., *Cont.* L'âme en fleur, XXIV) ; — *Oh ! par grâce,* **que ce ne soit** *que vous au monde qui touchiez à cette plaie de mon cœur* (BALZ., *Let. à l'Étr.*, I, 367).

L'envahissement de *que* avait été tel qu'au début du XVIIe s. on le trouvait même avec *puisses* à la IIe personne : **Que puisses-tu,** *grand soleil de nos jours, Faire sans fin le même cours* (MALH., *Poés.*, LVII, 33) ; Cf. **Que puissiez-vous** *avoir toutes choses prospères !* (MOL., *Dép. am.*, 869).

C) PROPOSITIONS HYPOTHÉTIQUES. — On se sert de fragments de systèmes conditionnels, introduits par *pourvu que, si, si seulement.* **Pourvu qu'il n'ait** *pas imaginé quelque cuirasse nouvelle!* (MUSS., *Lorenz.*, IV, 9) ; — *Mon Dieu !* **pourvu que Maurice,** *qui a mauvaise tête,* **ne se mêle pas** *à toutes ces histoires !* (ZOLA, *Déb.*, 508) ; — **Pourvu qu'il ne tombe pas malade,** *lui aussi, mo Dieu !* (O. MIRBEAU, *Mauv. Berg.*, I, 2).

Combien fait-il de vœux, combien perd-il de pas, S'outrant pour acquérir

des biens ou de la gloire « **Si j'arrondissois** *mes États !* **Si je pouvois** *remplir mes coffres de ducats !* **Si j'apprenois l'hébreu,** *les sciences. l'histoire...* » *Mais rien à l'homme ne suffit* (LA FONT., *Fabl.*, VIII, 25) ; — *Ah !* **si le mien pouvait** *S'intéresser à ça !* (ROSTAND, *Aiglon*, I, 2) (1).

Modalités des souhaits (Voir **Regrets**, p. 554).— L'optatif irréel est le mode des vœux non réalisés. Il était encore classique : *Las ! que* **plust-il** *aux Dieux que nous tinssions icy Son ostage* (J. DE SCHEL., *Tyr et Sid.*, I, 1 v. 13) ; — **Plût** *aux Dieux que ce fût le dernier de ses crimes !* (RAC., *Brit.*, 1768).

Plût à Dieu était souvent suivi d'un infinitif : **plût à Dieu** *y* **être** *encore !* SÉV., *Lett.*, CCXXXIX).

On trouve d'autres verbes ainsi employés : *La peste de ta chute ! Empoisonneur, au diable! En* **eusses-tu fait** *une à te casser le nez!* (MOL., *Mis.*, 334) (2).

Dans le même sens, nous disons *si* ou bien *si seulement* avec l'irréel : *Hélas !* **Si j'avais** *su !*

---

(1) Le peuple parisien emploi *si que* et le conditionnel pour exprimer cet optatif : *si seulement qu'il reviendrait !* A éviter.

(2) Maupas disait : « De l'auxiliaire actif nous n'employons, (que je sçache) que le 1er Imparfait en tel sens et langage. **Qu'eusse-je** *aussi bien de quoy que vous.* Et le premier plus que parfait. **Qu'eusse-je eu** *tel advertissement de bonne heure.* » (*Gr.*, 303)).

PARTIE IV

LA CARACTÉRISATION DES ÊTRES ET DES ACTES

LIVRE XIII

CARACTÉRISATIONS ET CARACTÉRISTIQUES

CHAPITRE PREMIER

LA CARACTÉRISATION. SON ROLE DANS LE LANGAGE ET DANS LE STYLE

Caractériser, c'est noter les caractères, essentiels ou accessoires, naturels ou acquis, durables ou éphémères d'un être, d'une chose, d'un acte, d'une notion quelconque.

A dire vrai, la caractérisation ne peut pas être isolée d'autres opérations de l'esprit.

1° On caractérise êtres, personnes, actions, pour les nommer, ainsi que nous l'avons vu. La caractérisation, dans certains cas, devient le nom même : *les fidèles, un parvenu, les bleu-horizon.*

Prenons l'exemple de *l'eau-de-vie* et de ses noms. Le mot rappelle un ancien préjugé, l'idée d'un extrait de Jouvence qui entretient la force ; il a une valeur expressive. Néanmoins, aujourd'hui, pour le rajeunir, on marque la qualité : *de la fine*, la couleur : *de la blanche*, ou bien on dit de quoi est faite la liqueur en question : *eau-de-vie de grain, de marc* et plus simplement *marc;* on exprime d'où elle vient : *cognac, calvados*, son degré : *trois-six*, ses effets : *tord-boyaux, casse-gueule, vitriol.* On l'a même nommée par la quantité qu'on en prend ou qu'on devrait en prendre : *boire la goutte.*

2° La caractérisation contribue à nommer, nous l'avons vu également. Ex. : *Froidefontaine, petite main, plein pouvoir, blanc-seing, belle-mère, bonheur, moyen-âge, rond-point, vif argent, franc-maçon, pur sang*, où l'adjectif précède ; *Châteauvieux, garde champêtre, carte blanche, saindoux, amour-propre*, où il suit.

Des noms contribuent à nommer par la caractéristique qu'ils apportent, et jouent en cette qualité le même rôle que les adjectifs. Ainsi : *fleur* dans *chou-fleur.* (Cf. *chou-rave, café concert, roman feuilleton, oiseau de nuit, juge d'instruction*).

3° La caractérisation détermine : *la rive droite de la Seine, la Ville-Haute, la Cour Suprême, la Haute-Cour, les Conseils Municipaux.*

Son objet propre est de représenter à notre jugement et à notre sensibilité êtres, choses, idées, avec tous les caractères qui marquent leur nature intérieure et extérieure, tels que nous les apercevons, caractères qui nous permettent non seulement de les reconnaître, mais de les juger et de les apprécier, de les goûter ou de les haïr, de les vouloir ou de les rejeter.

Dans ces divers rôles, la caractérisation a une importance telle qu'il serait difficile de l'exagérer. Une acheteuse se présente dans un magasin. Elle désire une étoffe. Pour décider son choix, combien de caractéristiques vont intervenir ! Elle hésite sur la matière (laine ou coton), sur la disposition du tissu (rayures, carreaux), sur le prix, etc... On devra lui faire ressortir un à un tous les avantages de l'article en faveur duquel elle se décidera. Dans la vie intellectuelle et morale, les caractéristiques ne jouent pas un rôle moindre. Quiconque a fait quelques études ou possède quelque délicatesse naturelle, sait ce qu'il faut considérer pour apprécier une œuvre, ou une personne, juger une création de l'esprit. Combien de ressources sont nécessaires au langage afin de traduire tant et de si fines nuances ! Expressions directes ou figurées, rien n'est déjà de trop pour exprimer des jugements. Or on ne se contente pas de ce premier résultat. Qu'il s'agisse d'un écrivain ou d'un simple causeur, pour arriver à la puissance suprême du style, il lui faut trouver les expressions qui éveillent des sentiments analogues à ceux qu'il éprouve lui-même, il doit chercher ou rencontrer les termes qui feront naître ou renaître chez ceux à qui il s'adresse, sinon la même série d'idées et d'images que chez lui — cela est impossible sans assimiler l'auditeur — du moins une série analogue et correspondante. Un exemple : Le nom générique de *vin* a déjà en lui-même une valeur considérable. Non seulement il désigne un produit, mais, à lui seul, il éveille la convoitise de certaines gens. On se rend compte pourtant de ce qu'ajoutent à cette dénomination générale des caractéristiques qui se trouvent dans : *vin bouché, vin de Champagne, Pommard*, etc. Chacune, suivant le milieu, éveille toutes espèce d'idées accessoires, non seulement de provenance, mais de prix, de goût. En outre, elle évoque des souvenirs et des images de luxe, de fêtes, et ainsi de suite.

L'art de caractériser est un des éléments essentiels du style. Quelques hommes, qui atteignent à la perfection, arrivent par l'effort ou sans peine à user des mots qui font l'effet voulu. L'étude de ces trouvailles du talent ne nous appartient pas. Elle fait partie de l'histoire de la littérature. Nous n'avons, nous, qu'à recenser les moyens dont l'art tire ses effets.

CHAPITRE II

A QUOI APPLIQUE-T-ON DES CARACTÉRISTIQUES ?

Les noms et les verbes. — On caractérise soit les êtres et les choses, soit les actes. Ce sont donc les noms et les verbes qui sont le plus souvent caractérisés.

Voici un boxeur. La première condition, pour qu'il soit classé, est de connaître son poids. Est-il *mouche, coq, plume, léger, mi-moyen, moyen, mi-lourd, lourd?* Un acte est répréhensible. Il faut avant tout qu'il soit « qualifié » : *crime, délit* ou *simple contravention?* Le tribunal sera choisi d'après cela : *tribunal* **criminel, correctionnel,** ou **de simple police.**

Passons aux actes : *Un homme a été* **ruiné inopinément** *par un banquier malhonnête. Il a* **noblement supporté** *son malheur. Mais ses facultés* **se sont affaiblies graduellement,** *et aujourd'hui il est* **complètement réduit** *à une vie végétative,* **qui finira brusquement.**

Les locutions verbales comportent, elles aussi, caractérisation, comme les verbes : *Elle* **a pris solidement racine** *dans le pays ; — il* **a complètement fait abandon** *de ses prétentions.*

Autres mots. — Il y a des espèces de mots qui ne comportent pas de caractérisation : préposition, articles, en général tous les mots-outils. Pour les autres, on ne peut donner de règle générale ; ainsi en ce qui concerne la caractérisation des nominaux et des représentants personnels, il est certain que **on peureuse** n'a point de sens ; mais on peut dire : *quand* **on** *est* **peureuse.** Il serait faux cependant de croire que les nominaux ne peuvent être caractérisés que dans des phrases attributives. Des caractérisations peuvent être rapportées à la personne, qui est le sujet du verbe : *Tour à tour* **courtier d'assurances, sténographe, commis voyageur en librairie, secrétaire d'un député du centre,** *dont je faisais les discours, d'un duc écrivassier, dont je bâclais les ouvrages,* **préparateur au baccalauréat, rédacteur en chef de la Bamboche,** *journal hebdomadaire,* **vivant d'expédients, empruntant l'aumône, laissant une illusion** *et un préjugé à chaque pièce de cent sous,* **je** *suis arrivé à l'âge de quarante ans, le gousset vide et le corps usé jusqu'à l'âme* (AUG., *Effr.*, III, 3).

On rapporte aussi une caractérisation à un *me, le,* objet : *renvoyez-***le** *nous* **guéri ;** — *il* **le** *ramena* **très triste.** On ne dit plus guère : *Nous ne leur demanderons pas de grandes qualités morales ni intellectuelles ; il* **les suffira médiocres** *en toutes choses* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 58). Mais il est très usuel de dire : *Vous m'avez fait des manches courtes et je* **les** *voulais* **longues.**

Parmi les autres nominaux, il y a des distinctions à faire. *Autrui*, par exemple, ne comporte pas de caractérisation. Mais *rien*, *quelqu'un*, *personne*, d'autres encore, en prennent très bien une : *je vous propose* **quelqu'un de très bien ; — rien** *de* **sûr.**

Phrase entière caractérisée. — Notre temps fait un usage très hardi d'appositions qu'on rapporte à toute une phrase, où l'on reprend l'idée exprimée dans une sorte de tableau général : *le soleil ne quittait pas la pièce,* **une nappe d'or pâle,** *où des mouches... volaient lentement* (ZOLA, *Dr Pascal*, 154) ; — *Sous ces géants, au tronc monstrueux, il faisait à peine clair,* **un jour verdâtre,** *d'une fraîcheur exquise* (Id., *Ib.*, 33). On rapprochera l'usage qui consiste à rapporter à la phrase une conjonctive de caractérisation : *Il accepta la rencontre,* (**ce**) **qui était fort naturel.**

CHAPITRE III

CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES

1° **Le ton.** — Le caractère d'un objet, d'un être peut être impliqué dans le ton même de la phrase : *parle*, **mon ami !** Ces simples mots peuvent être dits sur un ton d'ironie et de dédain, ou de confiance, d'espoir, qui en font un qualificatif bien différent, suivant les circonstances.

2° **Les mots.** — A) Caractéristiques fournies par les éléments qui entrent dans la formation des mots. — La langue possède, nous l'avons vu, des catégories spéciales de mots qui, grâce aux suffixes qui entrent dans leur formation, emportent caractéristique : diminutifs, augmentatifs, péjoratifs. (Voir p. 74 et 219).

B) Caractéristiques fournies par les mots ordinaires. — Mais la caractéristique est avant tout dans le choix des noms et des verbes ordinaires par lesquels on désigne les êtres, les choses, les actes dont on parle. C'est une règle de l'art français qu'entre les expressions il n'y en a qu'une qui est la bonne, il faut entendre par là : qui convienne au sens en se conformant au sujet traité et aux circonstances. Ce choix entre les mots n'est pas une nécessité seulement pour l'écrivain, il s'impose au langage quotidien, si l'on ne veut ni fausser la pensée ni manquer aux convenances. Essayez de confondre *un restaurant* avec *une guinguette*, *un café* avec *un caboulot* ou *un zinc*. Ce sont tous des débits, mais qui ne débitent pas exactement les mêmes choses, ou surtout ne les débitent pas aux mêmes gens, ni dans le même cadre, ni pour les mêmes prix. Un acteur n'est pas flatté d'être appelé un *m'as-tu vu*, ou même *un cabotin*. La maison qui vend *des vêtements* ne se confond pas avec celle qui étale *des nippes* ou *des hardes*.

Certains mots, sans que rien dans leur forme même les marque pour ce rôle, éveillent des idées de luxe, de beauté, d'élégance, tandis que leurs « synonymes » expriment la misère et la laideur. Une maison (qui originairement est *une demeure*) peut être *un château*, *un palais*, *un hôtel*, *une villa*, *un cottage*, ou bien *une chaumière*, *une hutte*, *une baraque*, *une bicoque*, *une masure*, *un taudis* (1). Sans compter que le *palais* lui-même, s'il est riche et laid, au lieu d'être un *édifice* ou un *monument*, peut n'apparaître que comme *une bâtisse*. *Se vêtir* n'est pas *s'habiller*. Peu de femmes, disent les

(1) *Manoir* et *masure* ont la même étymologie que *maison*. A quelle distance sont-ils l'un l'autre !

maîtresses de cet art, savent *s'habiller* (Cf. *s'affubler, s'endimancher, s'accoutrer*).

L'exemple le plus varié est peut-être celui des noms donnés à la femme par les poètes qui l'ont chantée, d'une part, et par les hommes qui ont eu à se plaindre d'elle d'autre part. Toutes les passions, l'amour, la jalousie, l'adoration et la haine, l'expérience aussi, avec ses constatations et ses jugements, s'unissent pour donner au nom officiel d'*épouse*, d'innombrables variantes, depuis *l'ange* jusqu'à *la misérable*. L'art, la mythologie, le ciel des chrétiens, le genre animal, les végétaux du jardin, et les lianes de la libre nature, fournissent à la pensée abstraite et raisonnable, et surtout au sentiment les moyens de ne pas abuser de *trésor* ou de *monstre*, et d'admirer ou d'injurier sans danger de se répéter (1).

Usure et renouvellement. — Dans le langage commun, tout comme dans la littérature, les reliefs des mots s'affaiblissent à la longue. On les renouvelle, et c'est là une des causes principales des variations incessantes du lexique. Nous avons dit quel rôle joue l'image dans ce rajeunissement.

Il faut ajouter que des mots, originairement indifférents, prennent à la longue des caractères marqués, généralement simples. Tel *succès*. Bossuet dit encore : *la bonne cause d'abord suivie de* **bons succès** (*Henr. de Fr.*). *Succès* tout seul ne disait rien de plus qu'*issue*. Ce n'est que plus tard qu'il a pris définitivement le sens d'*issue favorable*. (Cf. aujourd'hui *résultat*, quand on dit : une affaire qui donne des *résultats*). *Errements*, par une ressemblance accidentelle, suit une marche analogue. Au lieu de *façon de faire*, il tend à signifier maintenant *erreurs*.

Nuances caractéristiques de certains nominaux. — Il est à noter que les nominaux, mots vides de caractères par nature, emportent cependant quelquefois leur caractéristique spéciale. Ainsi : *On* pour *nous* est du peuple et familier. Il n'est pas respectueux. On ne dit pas *elle* en parlant de sa mère. *Celui-là* est emphatique ou dédaigneux, etc. (V. p. 177).

(1) L'argot excelle à présenter les objets sous des aspects nouveaux : *se cavaler, se trotter, se tirer, prendre la poudre d'escampette, enfiler la venelle, se débiner*, etc., veulent dire *fuir*.

CHAPITRE IV

CARACTÉRISTIQUES EXTRINSÈQUES

Les caractéristiques extrinsèques sont naturellement très nombreuses. Tout ce qui marque une particularité dans un individu, une famille, une espèce est employé à des distinctions qui font reconnaître et apprécier l'immense variété des êtres et des choses qui constituent le monde réel et le monde des idées. Non seulement la science, mais la plus modeste expérience individuelle y recourt sans cesse.

Classement des caractéristiques. — On peut, et nous l'essaierons, réduire à des classes les principales caractérisations. Toutefois il ne faudrait pas se proposer de les classer avec une rigueur absolue, car souvent elles se mêlent et se confondent. Ainsi à l'idée de petitesse finit par s'attacher une idée d'affection. Une marque d'origine devient une marque de qualité et ainsi de suite. Ici, comme ailleurs, les catégories se pénètrent et se mêlent.

Nature grammaticale des caractéristiques. — Grammaticalement, toutes sortes d'éléments de propositions et de phrases peuvent à l'occasion servir à la caractérisation. Ainsi le complément d'objet caractérise, en certains cas ; de même l'objet secondaire, et aussi les circonstances de lieu, de temps, et encore le but, la destination, la cause, etc... Qu'on considère comment l'idée de *chasse*, soit dans un nom, soit dans un ou verbe, peut être caractérisée :

Je chasse le lièvre (objet),	c'est une	*chasse*	*au lièvre ;*
— *au bois* (lieu),		—	*au bois ;*
— *en hiver* (temps),		—	*d'hiver ;*
— *au chien courant* (moyen),		—	*au chien courant ;*
— *à courre* (id.),		—	*à courre ;*
— *avec passion* (manière),		—	*passionnée ;*
— *à grands frais* (prix),		—	*coûteuse,*

Nous étudierons quelques-unes de ces caractérisations. Les autres ont été vues ou le seront dans des chapitres spéciaux, quand il sera question de but, de cause, etc. Nous ne retiendrons ici que des éléments dont le rôle spécial est d'être des caractéristiques.

Les caractéristiques peuvent être :

A) des mots isolés, noms, adjectifs, participes, adverbes : *une* **longue** *attente, j'attends* **patiemment.**

B) des groupes de mots non rattachés au mot complété par un mot-outil : *j'attends*, **les bras ballants.**

C) des compléments indirects, rattachés par une préposition : *une attente* **sans fin,** *j'attends* **avec impatience.**

D) des propositions conjonctives : *une attente* **qui dure un peu trop.**

E) des participes ou des gérondifs : *j'attends* **en travaillant.**

F) des propositions conjonctionnelles : *j'attends* **sans qu'on le sache.**

Emploi d'éléments non spécifiquement caractéristiques. — Il faudrait ajouter que la caractérisation est parfois contenue dans des éléments linguistiques non spécifiquement qualificatifs. Le possessif et le démonstratif peuvent marquer le dédain, la désapprobation : **Son** *Monsieur Trissotin me chagrine, m'assomme* (MOL., *F. sav.*, 231) : — *Voici* **votre** *Mathan, je vous laisse avec lui* (RAC., *Ath.*, 450) : — **Votre** *Malebranche, lui dit un jour l'Ingénu, me paraît avoir écrit la moitié de son livre avec sa raison, et l'autre, avec son imagination et ses préjugés* (VOLT., *l'Ingénu*, 10).

En revanche, **mon** *colonel* est respectueux ; *ces* également : *Et le soir, tous les amis, le ménage Lormeau, Mme Lechaptois,* **ces** *demoiselles Rochefeuille... se présentèrent pour la consoler* (FLAUB., *Un cœur simple*, ch. I, 16).

L'article, près d'un nom propre, peut être signe de dédain : **La** *Vincent*, **La** *Thénardie*. Il donne en revanche de la pompe dans les menus **Les** *soles à la Marguery* : — **Les** *poulets à la financière*.

Il exprime la surprise, l'envie, l'admiration, dans des locutions comme : *Elle gagne* **des dix francs** *par jour et elle se plaint* (1) ! Au contraire : *elle s'absentait* **des cinq et six jours** *de suite* contient une désapprobation très nette. La personne en question prolongeait trop.

(1) Le tour était déjà très classique : *Comme ils vouloient y gagner, ils attendoient* **des** *quatre et cinq ans que la vente fût bonne* (SÉV., *Lett.*, 722).

LIVRE XIV

LES ELEMENTS DE LANGAGE QUI SERVENT DE CARACTÉRISTIQUES

CHAPITRE PREMIER

LES ADJECTIFS. ORIGINE ET FORMATION

Hérédités. Emprunts. — Les adjectifs sont, ou bien *héréditaires*, ou bien *empruntés*, ou bien *formés*.

Parmi les premiers, on peut citer *blanc, noir, vert, chaud, froid, grêle, rond, roide*.

Parmi les seconds : *burlesque, leste, pédantesque*, qui sont italiens ; *bizarre, fanfaron*, qui sont espagnols ; *smart*, qui est anglais, etc.

D'autres langues ont fourni également. Le latin et le grec sont naturellement au premier rang, comme le prouvent *astringent, captif, classique, diabolique, explicite, funèbre, indélébile, obtus, vertigineux, athée, hydraulique, pentagone*, une multitude d'autres.

L'argot aussi a apporté son contingent : *grivois, matois*.

Formation des adjectifs. — La formation des adjectifs ne donne lieu à aucune observation spéciale. Les procédés sont les procédés ordinaires : addition d'un suffixe, d'un préfixe, ou des deux à la fois (**anti***rhumatism***al**); composition : *aigre-doux, malhabile*.

Souvent, c'est le nom ou le verbe auquel le suffixe s'ajoute pour former un adjectif qui fournit l'idée essentielle. Le suffixe n'apparaît guère alors que comme l'élément linguistique grâce auquel un adjectif de caractérisation se constitue. Ainsi dans *une personne charit***able,** *able* exprime le rapport qui doit unir les deux idées de *personne* et de *charité*, le mot *charitable* signifiera une *personne qui fait la charité, qui la pratique*. Dans : *l'acte additionn***el** *à la Constitution de l'Empire*, l'idée exprimée par le radical est celle d'*addition :* l'acte *additionnel*, c'est l'acte *qui s'additionne...* etc.

La plupart des suffixes qui servent à former des adjectifs marquant la manière d'être ou d'agir, ont une signification large et variable. Ce qui

le montre, c'est qu'ils se remplacent l'un l'autre dans une même série où l'analogie semblerait devoir imposer un même suffixe : *automn*al, *hivern*al, *printan*ier, *saisonn*ier ; *fratern*el, *soror*al ; *républic*ain, *révolutionn*aire, *social*iste. Et la différence des primitifs n'explique pas toutes ces discordances, témoin : *Danton*iste, *St Simon*ien.

Si on considère par exemple la série des adjectifs en *eux*, on s'aperçoit que certains d'entre eux marquent propension à une humeur, à un sentiment : *hain*eux, *peur*eux, *joy*eux, *dédaign*eux.

Mais d'autres signifient qui a le caractère de : *merveill*eux, *miracul*eux, *soy*eux, *injuri*eux, *élogi*eux, *graci*eux, *séditi*eux, *houl*eux, *pâl*eux.

D'autres renferment l'idée de qui présente, possède : *neig*eux (où il y a de la *neige*), *cray*eux, *marécag*eux, *nombr*eux, *avantag*eux, *teign*eux, *poudr*eux, *gaz*eux, *vertu*eux, *goutt*eux, *tubercul*eux.

*Hont*eux veut dire qui cause de la honte, et *vertu*eux, qui procède de la vertu.

Il arrive du reste qu'un même adjectif ait des sens fort différents, qui tiennent à la variété des sens du primitif et du suffixe. Comparez une *mesure graci*euse et une *personne graci*euse, où se retrouvent d'une part la *grâce* qu'on accorde au condamné, de l'autre l'*aménité*, la *douceur* avec laquelle on agit.

Ceci dit, voici les principaux suffixes : (1)

1° Suffixes généraux :

ab'e : (qui s'ajoute à des noms ou a des verbes) *équit*able, *convert*able (2) ;
al : *gouvernement*al, *spectr*al ;
aire : *égalit*aire, *forfait*aire ;
aque : *mani*aque, *élégi*aque ;
el : *fratern*el, *traditionn*el, *insurrectionn*el, *superfici*el ;
eux : *avantag*eux, *cir*eux, *courag*eux, *gomm*eux, *peur*eux, *doulour*eux, *fièvr*eux, *hain*eux, *heur*eux, *joy*eux, *merveill*eux ;
ien : *faubour*ien, *olympi*en ;
ier : *boulevard*ier, *printan*ier, *hospital*ier, *rat*ier, *buissonn*ière, *façonn*ière ;
if : *pens*if, *fauf*if, *bât*if, *suggest*if, *tard*if ;
in : *crépuscul*in, *serpent*in, *zéphyr*in ; (*in* sert aussi à former des adjectifs d'espèce : *race bov*ine).
ard : *vein*ard, (le suffixe a perdu ici la valeur dépréciative qu'il a dans la plupart des cas. Il garde seulement un caractère familier et même vulgaire).
ique (qui signifie *relatif à, qui se rapporte à, de*) : *académ*ique, *électr*ique, *galvan*ique, *géograph*ique (3).

2° Suffixes particuliers. D'autres suffixes ou les précédents, autrement employés, indiquent un rapport plus précis.

A) Ils marquent une manière d'être analogue à celle que présente le nom auquel s'ajoute le suffixe.

---

(1) Cf. à la *Formation des noms*, pour beaucoup d'adjectifs qui ont des formes communes avec les noms.

(2) Pour la valeur active et passive de ces adjectifs, voir à l'*Action*, p. 364.

(3) Ce suffixe *ique* permet de créer des adjectifs relatifs à tous les mots savants en *cratie*, *logie*, etc. D'où des adjectifs en *cratique*, *génique*, *graphique*, *logique*, *morphique*, *nomique*, *pathique*, *pédique*, *phagique*, *plastique*, *plégique*, *podique*, *scopique*, *tomique*, tels que : *gérontocratique*, *photogénique*, *héliographique*, etc.

een : arachnéen ; marmoréen ;
eux : laiteux, mielleux ;
ien : lamartinien, rabelaisien ;
in : argentin (qui tient de l'argent) ;
esque (emprunté à l'italien au XVIe siècle) : *châteaubriandesque, dantesque ;*
âtre : bellâtre.

B) Ils indiquent la manière d'être, l'aspect, l'idée que présente un être ou un objet.

é : feuillé, capuchonné, cendré, vallonné, accidenté ;
u : (Il a le même sens que *é*, mais marque par surplus une prédominance de la qualité indiquée) : *moustachu* (qui a une forte moustache), *lippu, pansu, feuillu, membru ;*
eux : cailloutеux, (qui a beaucoup de cailloux), *pierreux ; iste* (il signifie qui se rapporte, ou qui s'attache à une opinion, une secte) : *études robespierristes, la doctrine positivistе, des peintres fantaisistes, les écrivains impressionnistes ; ien : l'école Saint-Simonienne.*

C) Avec *forme*, on fait des composés, tels que *piriforme.*

D) Pour les suffixes et préfixes à valeur diminutive ou péjorative : *et, ot, chon* (*grassouillet, gentillet, vieillot, maigriot, maigrichon*), voir à la *Formation des noms*, p. 73-4.

Adjectifs composés.— 1° Les composés ne présentent rien de spécial. Dans *des épis blonds-dorés*, l'adjectif double se rapporte au nom comme un adjectif simple. Il n'en est cependant pas toujours ainsi, et le rapport peut changer. Un mot composé tel qu'*élève caporal* (cf. *aspirant officier*) n'est pas du tout analogue à *sergent infirmier* ou à *caporal fourrier*. Les deux qualités n'appartiennent pas au sujet : celle de *caporal* lui appartiendra quand la première aura cessé de lui appartenir, que son instruction sera terminée.

Adjectifs complétés. — Certains adjectifs n'auraient aucun sens, s'ils n'étaient complétés : *enclin, exempt, dénué....*

2° D'autres précisent leur sens par toutes sortes d'additions : **prêt à la lutte, sévère pour les fautes morales, prodigue de son bien** *envers les malheureux*, **nécessaire à la vie d'une nation ;** — *ce rêve d'une âme* **à s'enflammer** *trop* **prompte** (LAM., *Joc.*, 6 Août 1795, soir) ; — *Thérèse... était* **paresseuse à se mettre en tenue de visite** (G. SAND, *Elle et l.*, ch. IV, 39).

3° Des adjectifs peuvent avoir un tout autre sens, suivant qu'ils sont ou non suivis de compléments. Ex. : *propre*, qui, seul, signifie le plus souvent *net d'impuretés, de souillures*, à qui un complément donne le sens de *apte à, capable de* : **propre à éveiller l'intérêt** (1).

Les constructions des compléments d'adjectifs varient : *adhérent* **à la plaie,** *contraire* **à la loi,** *odieux* **à tout le monde,** *sensible* **aux bons traite-**

(1) Les adjectifs reçoivent souvent des compléments que nous avons vus à leurs lieu et place et qui contiennent le sujet, l'objet, etc. **respectueux de la loi, inattaquable aux acides.**

ments, *sourd* **aux prières ;** *constance digne* **d'éloges,** *complice* **d'un crime,** *soigneux* **de ses vêtements,** *sûr* **de soi,** *plein* **d'esprit.**

Il arrive que des adjectifs prennent la construction des noms correspondants. De : *liberté* **d'***aller et* **de** *venir*, on tire : *libre* **d'***aller et* **de** *venir*.

Les adjectifs ont fort souvent un complément très développé, qui forme une vraie phrase : *Vous êtes* **libre de recevoir, quand il vous plaira, les personnes que vous voudrez, pourvu que...** Il arrive que c'est une proposition qui complète l'adjectif : *ce pied plat*, **digne qu'on le confonde** (MOL., *Mis.*, 129) ; — *Dans un danger si faible, combien d'hommes ont trouvé* **leur idée digne qu'ils prissent racine avec elle,** *et qu'ils partageassent ses chances avec elle* (QUINET, 1831, dans Gautier, *Un prophète*, p. 79-80).

CHAPITRE II

GENRES ET NOMBRES DE L'ADJECTIF

L'adjectif est un mot variable ; il prend en général des formes spéciales pour marquer le féminin ou pour marquer le pluriel (1).

Formation du féminin. — Les grammaires usuelles enseignent qu'on met l'adjectif au féminin, en ajoutant un *e* muet à la forme du masculin. C'est là une règle tout à fait insuffisante ; elle n'est exacte que si l'on considère seulement l'orthographe de l'adjectif. Mais la forme écrite n'est qu'une apparence ; ce qui importe dans une forme, c'est sa réalité phonétique, puisque le rapport marqué par elle doit être perceptible à l'oreille.

En a. f., l'*e* qui terminait la plupart des adjectifs au féminin était un *e* sourd (*œ*), qui, avec le temps, s'est amuï. Il est vraisemblable qu'il avait autrefois la valeur qu'il a aujourd'hui dans le Midi, où on l'entend encore : *une bel(l)e fête*. *Noir* était alors distinct de *noire*.

C'est vers le XVIe s. que cet *e* final a cessé d'être ainsi marqué par la prononciation. Le phénomène est sans doute venu du Nord-Est (Lorraine et Champagne). En effet, dans ces régions, *e* a si totalement disparu que les consonnes devenues finales n'étant plus soutenues par l'*e* sourd, se sont durcies. Un Vosgien dit, non pas : les *Vosg'*, mais les *Voch'* ; non : elle est *bavard'*, mais *bavart'*.

Dans les autres régions françaises, l'amuïssement n'a pas été aussi complet ; un reste de voyelle subsiste, que l'on retrouve à l'analyse instrumentale, et que l'oreille perçoit dans certains cas. Ce reste a maintenu la consonne, telle qu'elle existait au XVIe s. : il *cause* (*koz'*), *grande* (*grand'*), et non *kos'*, *grant'*.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui *tout adjectif au féminin se termine par la lettre e* **dans l'écriture.** Cette règle est absolue et simple. Mais **en langue parlée,** il y a toutes sortes de cas particuliers à considérer.

1° Adjectifs ayant la même forme au masculin et au féminin, dans la prononciation et l'écriture. — Un certain nombre d'adjectifs ont déjà au masculin un *e* muet. Ils ne subissent donc aucun changement, quand on les met au féminin : *agréable, utile, nuisible*.

2° Adjectifs ayant la même prononciation au féminin et au masculin, mais non la même écriture. — Dans certains adjectifs, sauf la

(1) Au chapitre du *Sujet*, nous avons traité des cas, et expliqué d'où viennent les variations des formes (voir p. 237 et 239).

présence de la lettre *e* dans l'écriture, le féminin est semblable au masculin : *égal*, *égal*e ; *sûr*, *sûr*e ; *amer*, *amèr*e (1) ; *meilleur*, *meilleur*e.

Le redoublement de la consonne dans certains adjectifs n'est qu'un abus orthographique ; l'on écrivait, dans l'ancienne langue, régulièrement *nule*, etc. (2).

3° Adjectifs terminés par une voyelle. — Lorsque l'adjectif est terminé par une voyelle, il se produit souvent au féminin, pour cette voyelle, ce qu'on pourrait appeler un allongement compensatoire : *joli* (jolĭ), *jolie* (jolī). L'*i* prend dans la prononciation une partie de la portion de temps qui appartenait à l'*e*. Cette différence était parfaitement sensible à l'époque classique. C'est par elle que s'expliquent certaines particularités de l'accord, soit des adjectifs, soit des participes, devant une pause : *tête nū*(e), au contraire *nū-tête ; les divinités que les anciens ont adorē*(es), *qu'ont adorē les anciens*. Nous avons déjà eu à parler de cette particularité (3).

4° Adjectifs terminés par une consonne muette au masculin. — Une foule d'adjectifs sont, dans l'écriture, terminés par une consonne qui ne s'entend plus au masculin : *vert*, *bavard*, *dernier*. Il n'est donc pas possible d'appliquer la règle des grammaires, d'après laquelle le féminin se forme en ajoutant *e* muet. La prononciation de *gris* est *gri*, *gri* + *e* donnerait *grie* et non *grize*.

En gardant le principe traditionnel, on voit surgir une foule d'autres formes inexplicables : *gros* (*gro*) > *grosse*, *bavard* (*bavar*) > *bavarde*. La vérité est qu'aujourd'hui la forme du féminin se termine par une consonne, tandis que cette consonne a disparu du masculin *gran*(*d*), *gran*d(*e*), *gro*(*s*), *gro*s(*se*). Il ne serait cependant pas exact de dire simplement que la consonne reparaît au féminin, car, au masculin, les consonnes sonores qui n'étaient pas appuyées sur des voyelles, ont, conformément aux lois phonétiques, passé aux sourdes correspondantes, et souvent ce sont ces sourdes qui figurent dans l'écriture ; ce n'est qu'exceptionnellement que l'orthographe a remis là une sonore comme dans *gran*(*d*), *bavar*(*d*).

Mais il suffira de rapprocher le féminin des mots dérivés. Comme les suffixes *eur*, *aille*, etc., commencent par voyelles, la consonne sonore est demeurée telle quelle devant la voyelle de ces suffixes, ainsi que devant la voyelle *e* du féminin. Donc, pour trouver la consonne du féminin, il n'est que de considérer les dérivés avec suffixe vocalique : *Gran*de, comme *gran*deur ; *gris*e comme *gris*aille, *gris*onner ; *gros*se comme *gros*seur ; *bavar*de comme *bavar*dage (4).

---

(1) Les adjectifs terminés en *er*, dans lesquels la consonne *r* se fait entendre au masculin s'écrivent au féminin par un *è* : *fier*, *fière*, *amer*, *amère*.

(2) Dans d'autres, au contraire, le redoublement de la consonne est utilisé pour marquer le son mouillé, aujourd'hui réduit à Paris à *y* : *gentille*, *pareille*.

De même, c'est pour pouvoir figurer la palatale sourde qu'on a dû changer le *c* en *q* dans *caduque*, *turque*, *publique*. Avec un *e*, on aurait lu *caduce* comme *puce*. L'adjectif *grec* conserve avec *que* le *c* du masculin *grecque*.

(3) Dans la vallée de la Loire, vers le Nivernais et le Bourbonnais, l'*é* du féminin est encore aujourd'hui plus long : m. *doré*, f. *doré*.

(4) Dans *vert*, l'ancien féminin était *verde* (cf. *verdeur*) ; il a été refait sur le masculin.

5° Adjectifs où la consonne sourde devient sonore. — Parmi les adjectifs terminés par une sourde, où la consonne sourde, en présence de l'*e* final, passe à la sonore, on peut citer particulièrement les adjectifs en *f* : *neu***f**, *neu***ve**; *passi***f**, *passi***ve**; *vi***f**, *vi***ve** (autrefois : *apprenti***f**, *apprenti***ve**).

Certains d'entre eux (*joli*, *apprenti*) ayant perdu la consonne qui les terminait, ont pris un féminin calqué sur leur nouvelle forme. Au lieu de *apprentive*, on dit aujourd'hui *apprentie*.

6° Adjectifs où en même temps le timbre de la voyelle antérieure se trouve changé. — Dans *dernier*, *dernière*, *é* fermé passe à *è* ouvert. Ce changement est récent. Il s'est terminé depuis le XVIIe s. Tant que l'*e* du féminin a eu quelque valeur véritable, *é* est resté fermé : *pé-rœ*(père). C'était la prononciation de Corneille. Quand l'*e* terminal s'est trouvé diminué au point d'être aboli, *r* ne s'articulant plus avec cet *e*, s'est articulé avec l'*é* précédent, et peu à peu cet *é* s'est ouvert. Il faut noter que le phénomène n'a pas atteint l'Est, où l'on dit encore mon *pé*(*re*), ni le Nord où l'on dit *Liéch* (Liège). Quant à l'accent grave, signe de la prononciation, il n'a pas été employé à cette notation avant le XVIIIe s. De la même façon s'explique le changement de prononciation de *eu* dans *malheur***eux** et *malheur***euse**.

Caprices d'orthographe. — Par là s'explique aussi, en dernière analyse, l'orthographe, en apparence irrégulière, de divers féminins :

a) Des adjectifs en *et*, *ot* doublent la consonne pour noter que la voyelle devient ouverte : *so-tte*, *coque-tte*.

b) D'autres adjectifs en *et* notent la voyelle ouverte par un accent grave : *complète*, *discrète*, *concrète*, *inquiète*, *secrète*, *replète*.

c) Les adjectifs en *eux*, ou l'*x* a par erreur remplacé l'*s* ont naturellement le féminin en *euse* : *heureuse*, *peureuse*, *curieuse* (1).

7° Adjectifs où la voyelle se dénasalise. — Dans le masculin *bon*, on n'entend pas de consonne après *o* nasal. Au féminin, la consonne se fait entendre, et, dans la langue moderne, la voyelle perd sa nasalisation : *bon bo-nn*(*e*) (2).

De même *an* passe à *a-n* : *paysan*, *paysa-nne* ; *un* (*œn*) à *u-n* : *brun*, *bru-ne*.

L'*e* nasal est écrit de différentes façons : il correspond à des féminins bien différents.

in	au féminin	*i-ne* : *fin*, *fi-ne* ;
en	—	*e-ne* : *ancien*, *ancie-nne* ;
ain	—	*ai-ne* (*ène*) : *vain*, *vai-ne* (3).

Dans les deux adjectifs *malin* et *bénin*, la dénasalisation de la voyelle s'accompagne d'un mouillement de la consonne nasale (écrite *gn*) : *bénin*,

(1) Pour les adjectifs en *eur*, voir aux *Noms*, p. 89.

(2) Ce phénomène se remarque au masculin devant voyelle : *un bon ami* (*bo-n ami*).

(3) On écrit la nasale par une lettre double après un *e* ou un *o* : *bonne*, *miloyenne* ; par une lettre simple partout ailleurs : *anglicane*, *vaine*, *sereine*, *divine*, *commune*. Toutefois, on écrit aussi *pays***a**nne, *tyr***a**nne.

*bénigne : malin, malig*ne. La langue populaire dit d'ailleurs *mali-ne*, comme *fine* (avec le sens d'*adroite*).

Exceptions apparentes. — 1° *Beau, nouveau, fou, vieux, mou, jumeau* ont leur féminin formé sur le masculin primitif : *Bel, bele, belle ; nouvel, nouvelle : fol, folle ; vieil, vieille : mol, molle ; jumeau, jumelle.*

Bel, devant consonne, en particulier devant *s* du cas sujet singulier ou du cas régime pluriel devenait *beals* (d'où, après vocalisation de *l*, *beau*, successivement réduit à *beaus*, *beōs*, puis aujourd'hui à *bō*). Cette forme a prévalu et la langue n'utilise plus la forme *bel* que devant voyelle : *un bel(h)omme*. La forme *beau* se trouve devant consonne : *un beau geste*, ou devant voyelle, quand il y a une pause après l'adjectif : *cela était beau à voir.*

2° *Frais, blanc, franc* font *fraîche, blanche, franche*. Le *k*, écrit *c*, devient phonétiquement *ch* devant l'*e* final. Or, *frais* avait autrefois la forme *fresc*, qui donnait *fres***che,** comme *blan***c,** *blan***che.** Tandis que le masculin passait à *frais*, le féminin est demeuré.

De même *grièche*, qui n'existe que dans l'expression *pie-grièche*, est le féminin d'un adjectif disparu au XVIe s., *griec*, qui a été remplacé par l'adjectif savant *grec*. On a formé sur celui-ci le féminin savant *grecque*, qui a remplacé *grièche*.

Caprices d'orthographe. — Des féminins présentent des particularités d'orthographe que l'on ne s'explique guère. Pourquoi *faux* s'écrit-il *fau***sse** et *doux*, *don***ce ?** *Favori* fait *favorite*. C'est l'influence de l'italien : *favorita* (Cf. *bénite*, à côté de *bénie*).

Quelques particularités. — Dans divers adjectifs, il s'est développé deux formes parallèles : *exclue* à côté de *incluse*. Chose plus curieuse, par analogie, le masculin *perclus*, sans aller jusqu'à *perclu*, a pris un féminin *perclue*. L'adjectif *hébreu* a pour féminin *hébraïque : les livres* **hébreux,** *la langue* **hébraïque ;** c'est un autre mot.

Pour les autres types de féminin, voir aux *Noms*, p. 88.

Adjectifs sans forme féminine en a. f. — Dans l'a. f., certains adjectifs avaient une forme commune pour le masculin et le féminin, ainsi que nous l'avons vu : *grand, fort*. De même les adjectifs en *ois : une livre* **tournois ;** en *el* et *al : une* **cruel** *dame, une maison* **royal.**

Mais le type *petit, petite* devait exercer une action analogique très forte sur cette catégorie des adjectifs à forme unique. Les adjectifs en *ois* ont pris la forme analogue *oise* à partir du XIIe s., les adjectifs en *el* et *al* à partir du XIIIe ; *fort* fait toujours *forte* au XVe s. (1).

(1) La vieille forme de : *fort*, se retrouve dans *Rochefort*. On disait aussi : *les* **lettr es royaux** *les* **fonts baptismaux** (*font* = *fontaine*, est féminin).

Grand n'a suivi que très tard la tendance générale. Il était au XVIe s. à peu près assimilé ; on le trouve à cette époque presque toujours avec un *e*, quand il est ailleurs que devant le nom (H. L., II, 283). Mais l'époque grammaticale commençait. On garda des expressions : *grand'route*, *grand'messe*, *grand'place*... qu'on se mit à cataloguer. C'est à tort que l'orthographe a placé une apostrophe après l'adjectif, comme s'il y avait élision de la voyelle du féminin. Cette voyelle n'a jamais existé.

Adjectifs sous forme féminine en langue moderne. — Certains adjectifs n'ont que le masculin : *Aquilin*, *bot*, *rosat*, *violat*, qui s'emploient toujours avec le même mot masculin ; d'autres n'ont que le féminin, pour un motif semblable : *fièvre scarlatine*, *femme enceinte*.

Toutefois beaucoup d'adjectifs, qui avaient la même forme aux deux genres, subissent peu à peu l'influence générale, et tendent à former un féminin. On trouve dans Soulary : *châtaine* ; on commence à dire *grognonne*, etc... Quelques-unes de ces nouveautés sont recherchées, il est vrai, pour des effets burlesques, *barbe sanglière* (V. H., dans STAPFER, *o. c.*, 28); — *proprarienne*, *bricabracoise* (BALZ., *Cous. Pons*, éd. Ollend., 61) ; — *rabageoise* (SCARRON, *Virg.*, I, 255); — *la raison butorde de l'épicier* (GAUT., *Jeun. Fr.*, 199) ; (cf. MOL., *Escarb.*, sc. 2) ; etc. (1).

(1) Pour le pluriel des adjectifs, voir au chap. des *Noms*, p. 100 et s.

CHAPITRE III

LES PARTICIPES, LES ADJECTIFS VERBAUX, LES GÉRONDIFS

1° **Participes passés.** — Tout de suite, à côté des adjectifs, il convient de noter les participes passés : *vis du monde* **éloignée** ; *Heureuse ? non : triomphante ? jamais* — **Résignée!** — (V. H., *Cont.*, Aur., I). Cf. *une foule* **armée,** des *souliers* **ferrés,** *une voix* **enrouée,** *un homme* **indigné,** *un ouvrier* **syndiqué.** Les formes de ces participes sont celles des adjectifs analogues. Leur sens est absolument identique à celui des adjectifs, dans une foule de cas.

2° **Adjectifs verbaux.** — C'est le 3 juin 1679 que l'Académie décida « qu'on ne déclinerait plus les participes actifs », et que seuls seraient déclinés les « adjectifs verbaux » (*Regist.*, IV, 95). Avant cette reconnaissance officielle, l'*adjectif verbal* existait assurément. Pour mieux dire, les participes, suivis ou non de compléments, tendaient à prendre la forme du féminin, d'après le type des adjectifs tels que *grand*. Toutefois, rien de régulier n'avait pu s'établir, ils ne formaient pas catégorie, d'où la décision académique. La règle qu'elle posait, facile à appliquer aux participes suivis de compléments d'objet directs, ne laisse pas d'être embarrassante, quand le complément est un circonstanciel. On a discuté à perte de vue sur : *J'ai vu des sauvages* **errants** ou **errant** *dans les bois*. S'il y a promenade accidentelle, point d'accord. Si les sauvages errent toujours, c'est une épithète de nature, donc accord, disent les théoriciens.

De grands écrivains ne se sont fait aucun scrupule à ce sujet : *Ni ses bras à mon cou, ni sa tête charmante Sur mes genoux pliés, comme autrefois* **dormante** (LAM., *Joc.*, fév. 1795) ; — *sa bouche idiote et crispée,* **grelottante** *de désespoir* (FLAUB., *Par les Champs*, 87) ; — *Ils se voyaient* **mourants** *par les fièvres, dans des régions farouches* (Id., *Éduc.*, II, 135).

Beaucoup d'adjectifs verbaux ne se distinguent plus d'adjectifs ordinaires, si on n'a pas présent à l'esprit le rapport qui les unit à leur verbe, témoin : *soirée* **charmante,** *mine* **souriante,** *dette* **flottante,** *chaleur* **étouffante** : *ils sont moins* **regardants** *quelquefois* (E. SUE, *Myst.*, II, 108).

Dans d'autres cas, au contraire, l'adjectif verbal surprend : *Plus on s'efforce d'enchaîner la raison nationale, plus cette raison* **protestante** *réagit et déborde* (PROUDHON, *Rév. Soc.*, 6).

3° **Participes présents.** — Le participe présent, une fois invariabilisé, n'en a pas pour cela perdu son rôle dans la caractérisation : *Vous*

êtes, ô vallon, la retraite suprême Où nous avons pleuré, nous **tenant** *par la main ! Toutes les passions s'éloignent avec l'âge, L'une* **emportant** *son masque et l'autre son couteau, Comme un essaim* **chantant** *d'histrions en voyage* (V. H., *Ray. et O.*, Trist. d'Ol.) ; — *Je m'éloignai* **pleurant** *et sans être entendu* (LAM., *Joc.*, 6 mai 1786).

Une place spéciale doit être faite aux participes formés sur des noms, et dont le verbe n'existe pas. On dit *raison* **raisonnante,** et sur ce type on a fait *breton* **bretonnant** (Cf. *abracadabrant*) (1).

4° **Gérondifs.** — La forme du gérondif s'est distinguée de celle du participe ; il continue à exprimer non seulement le moyen, mais la manière : *Elle répondit* **en minaudant** ; — *La Victoire,* **en chantant,** *nous ouvre la barrière : — ils... venaient vers les Anciens... se frottaient contre leurs cuisses* **en bombant le dos** *avec des bâillements sonores* (FLAUB., *P. ch.*, 184, Sal.); — *Et les drapeaux* **?** *demanda Hornus* **en pâlissant** (A. DAUD., *Cont.*, Porte-Drap.).

(1) Adjectif et participe diffèrent parfois d'orthographe, comme on sait : *le cœur se serrait à ces bruits* **différant** *de tous les bruits ordinaires* (FLAUB., *Edu.*, II, 161).

CHAPITRE IV

LES ADVERBES. ORIGINE ET FORMATION

1° **Adverbes héréditaires.** — On peut citer : *bien*, *mal*. Il faut y joindre d'anciens accusatifs d'adjectifs : *volontiers*.

2° **Formation des adverbes.** — Dès le latin de la décadence, un certain nombre d'adverbes se formaient par l'adjonction d'un nom latin *mente*, qui signifiait *esprit*. Il avait servi originairement à former des adverbes exprimant des façons d'être de l'âme : *clerement* (= avec un esprit clair). Mais l'analogie avait rapidement étendu ce type à des adjectifs auxquels le mot *esprit* ne s'appliquait plus.

Ment équivalait là à *façon*, et il était devenu rapidement une sorte de suffixe capable d'enrichir sans cesse la langue de toutes sortes d'adverbes (H. L., II, 369 et suiv.). Comme *ment* représentait un féminin, il s'ajoutait à la forme féminine de l'adjectif. Donc, dans l'a. f., on avait deux types d'adverbes, comme on avait deux grandes classes d'adjectifs : le type *bonement*, formé sur le féminin de *bon*, *bo-ne;* le type *fortment*, construit sur la forme de l'adjectif *fort*, qui demeurait la même au masculin et au féminin.

Mais, de bonne heure, l'action analogique entraîna vers la première catégorie d'adjectifs les adjectifs à forme unique, nous venons de le voir. Logiquement, les adverbes en *ment* devaient suivre le même mouvement. Ils l'ont suivi en effet pour la plupart : *for***te***ment*, *gran***de***ment*.

Cependant :

a) Certains ont hésité, et des formes concurrentes ont lutté pendant longtemps. On trouve dans la période du moyen-français : **égale***ment* et **égau***ment*, **loyale***ment* et **loyau***ment*.

b) Jusque dans notre langue contemporaine, à côté d'adverbes comme *roy***al***ement*, qui sont aujourd'hui formés selon la règle générale signalée plus haut, il en reste d'autres, non rapportés au nouveau féminin, tels : *gal***amm***ent*, *pati***emm***ent*, *prud***emm***ent*, etc... C'est que les adjectifs sur lesquels ils sont formés (gal*ant*, pati*ent*, prud*ent*...) présentent des analogies avec le participe présent. Or, jusqu'au XVIIe s., celui-ci n'avait qu'une tendance intermittente à prendre la forme du féminin. Ainsi s'explique que beaucoup d'adverbes formés sur des primitifs en *ant*, *ent*, aient été maintenus sous leur ancienne forme (1).

---

(1) Il faut noter que des adverbes ont aujourd'hui une forme plus éloignée qu'autrefois de l'adjectif. Dans l'adverbe, la nasalisation de l'*a* demeurait. On disait *patiāmā*, *élégāmā* qui étaient beaucoup plus près de *patient*, *élégant*.

Adverbes en ément. — Il n'y a aucune raison morphologique pour qu'*aveugle* donne *aveuglément*. On peut admettre que cela vient du grand nombre des adverbes en *ément*, tirés d'adjectifs en *é*, qui auraient exercé une action analogique dès avant le XVIe s. Il est bien difficile toutefois de rien affirmer. L'accent aigu n'était pas encore usité dans l'écriture. Dès lors, nous ne pouvons pas chercher des témoignages tirés des textes. D'après ceux des théoriciens, c'est au début du XVIIe s. que la question s'est définitivement résolue (H. L., III, 346).

Autres dérogations à la règle générale. — Pourquoi *hardiment* et non *hardiement ?* Puisque *hardi* fait *hardie*, l'adverbe devrait présenter l'*e*.

Il faut voir dans ce fait l'application d'une loi phonétique générale. Quand l'*e* du féminin a cessé d'être entendu, la voyelle s'est allongée, ainsi que nous l'avons expliqué. Donc au lieu de dire *hardi(e)*, on a dit *hardī*, *un homme hardī*, *une femme hardī*.

Mais, sitôt qu'on ajoute une syllabe, *ment* par exemple, l'accent se déplace, l'allongement qui marquait encore le féminin, disparaît : d'où *hardiment*. Dès lors, rien d'étonnant que, dans certains cas, l'orthographe ait suivi prononciation.

CHAPITRE V

LES ADJECTIFS, LES ADVERBES ET LA MODE

Les adjectifs au XVIe siècle. — Les divers siècles ont varié, en ce qui concerne le goût des qualifications. Les siècles descriptifs sont ceux qui en ont naturellement fait le plus grand usage. Le désir d'enrichir la langue, le besoin de rivaliser avec le grec avaient suggéré aux poètes de *La Pléiade* des recherches de toutes sortes (H. L., II, 409). *Attrayable, géantal, sourdastre, serpentier, gourmeux, crespelu, humble-doux, large-viste*, en sont des témoins, parmi beaucoup. C'était le temps où *les satyres* étaient *front-cornus, les flûtes doux-soufflantes*, et *les oiseaux nuit-volans*. Ces mots n'étaient pas viables.

La plus malencontreuse des idées de Ronsard et des siens fut d'adjectiver les noms composés, tels que *porte-manteau* et d'écrire : *Atlas* **porte-ciel,** *les vents* **rase-terre,** *le bœuf* **tirasse-coutre.** C'était violenter la langue.

Los novateurs n'étaient pas plus heureux quand, malgré le génie du français, ils essayaient de types tels que *cuisse-né* (né de la cuisse) qui, faute de cas, ne marquent pas de façon sensible le rapport de leurs éléments.

L'âge classique. — A la suite de Malherbe, on apprit à se contenter de la pauvreté, et même à la cultiver. Non seulement les « drôleries » du XVIe s. disparurent, mais on « donna congé » à de bons et beaux mots, et surtout on se défia de l'esprit de création. La littérature, tournée vers l'homme et non vers la nature, ne se soucia guère de l'aspect des choses. Les adjectifs d'analyse étaient précieux, les adjectifs pittoresques étaient peu appréciés. La langue s'habitua dès lors à des épithètes très ordinaires : **braves** *troupes*, **valeureux** *guerriers*, **aimable** *douceur*. *Tragique* avait régné cinquante ans, *fatal* lui succéda. Pis encore, on se contenta des adjectifs qui disaient, même vaguement, l'impression au lieu de peindre l'objet : *festons* **magnifiques,** *beauté* **à nulle autre seconde,** *vallées* **délicieuses.**

Théophile Gautier, au moment des combats romantiques, disait, pour s'amuser, qu'il faudrait donner comme sujet de prix de Rome aux peintres : « **Hippolyte étendu, sans forme et sans couleur** ». Le vers est authentique, c'est le 1579e de *Phèdre*, et voilà ce que Racine a jugé suffisant pour décrire « l'objet » qui se présentait aux yeux d'une amante. Les visions d'Andromaque ne sont pas plus concrètes. Il y a un moment où elle parle de Troie : « **Des murs que la cendre a couverts** », dit-elle, et c'est tout.

Le romantisme et l'âge moderne. — Le XVIIIe s. continua dans

cette voie, malgré certaines protestations, et ce n'est qu'avec Châteaubriand et les romantiques que revint l'amour du pittoresque, et que les beaux jours de l'adjectif recommencèrent. Les romantiques, qui en avaient fait un des moyens principaux du style, furent vivement attaqués. On se souvient des railleries de Musset.

S'il y a eu abus, en revanche d'innombrables exemples montreraient quelle puissance plastique cette réforme a donnée au style des poètes et même des prosateurs depuis lors. Même avec des adjectifs usés, ils ont fait des phrases jusque-là inconnues : *L'ombre était* **nuptiale, auguste** *et* **solennelle.** Ailleurs, ç'a été une résurrection d'adjectifs rares, endormis dans l'ombre : *Les temps antérieurs, l'ère* **immémoriale** (V. H., *Lég.*, L'an neuf de l'H.). Tout cela sans aucune des nouveautés qui, au temps de *La Pléiade*, forçaient la langue. Pour être moins empanachées, les qualifications, chez les réalistes et les naturalistes, ne sont pas moins abondantes. Dans les œuvres des Goncourt, elles sont le style même.

Certaines catégories d'adjectifs ont eu ainsi de nos jours une faveur particulière, ceux en *é* d'abord. *Style imagé* a été créé par Mercier, dans sa *Néologie*, 1801. Cf. *bouqueté : des pentes roses ou* **bouquetées** *de cépées de hêtres* (CHAT., *Mém.*, XI, 217); — *banderolé* : *Les mâts* **banderolés** (LEC. DE LISLE, *Po. tr.*, Rom. de D. Fad.) ; — *cosmétiqué : sa forte moustache blonde, très* **cosmétiquée** (A. DAUD., *Jack*, 44) (1).

Eux, euse (très répandu *genreux, soireux, seizemayeux*), est l'un des suffixes qui a servi le plus, tant aux impressionnistes qu'aux romantiques. A. Daudet s'en est escrimé : *la parole d'Argenton non plus terne et* **geigneuse** *comme à l'ordinaire* (*Jack*, 232). Des impressionnistes ont prétendu lui faire traduire de subtiles nuances de pensée. C'est ainsi que, à côté de *insinuant*, qui existait déjà, on a créé *insinueux : la vie* **insinueuse** (ID., *Rois*, 46). Cf. *une moquerie* **sourieuse** (GONCOURT, *Journ.*, 12 mars 1874). En outre, au lieu d'être réservé surtout aux adjectifs exprimant des qualités morales, *eux* s'est étendu rapidement dans la langue avec le sens de *pourvu de, composé de : algueux, coquillageux ; — Elle roulait au gré de tous les courants marins, huisante,* **algueuse, coquillageuse** (A. DAUD., *Port-Tarascon*, 247-248).

Parfois l'adjectif prend de la valeur du fait qu'il est rapporté par image à un mot auquel il ne convient pas directement. A propos d'enfants, on parlera de leur sommeil *tiède et rose*. Lamartine disait déjà : *La* **tiède attraction** *des rayons d'un ciel chaud* (*Joc.*, 16 mai 1801). C'est devenu un des procédés du style moderne : *elle reporta sur lui seul la haine* **nombreuse** *qui résultait de ses ennuis* (FLAUB., *Bov.*, 119).

Il ne faudrait pas croire que la langue littéraire soit seule à « affectionner » les adjectifs. La langue politique n'en est pas moins gorgée. Il y en a dont les plus hauts personnages de l'État ne nous font pas grâce. Actuellement

(1) Cf. ceux en *esque, ier, in, éen*, dont le développement avait été assez lent jusque-là : *faunesque, troubadouresque ; aprilin ; céruléen, hyménéen.*

la vogue est à *inlassable* (*infatigable* étant démodé) : *Votre* **inlassable** *activité*... Quand on parle de l'alliance ou de l'amitié avec les puissances étrangères, on ne saurait se passer d'*indéfectible*. Les épithètes ne sont pas moins flamboyantes chez les orateurs populaires. C'est un des pires abus du style actuel.

Les adjectifs verbaux en langue moderne. — Les écrivains du XIXe s. ont usé et abusé des adjectifs verbaux : *ces narines larges*, **reniflantes, aspirantes** (FLAUB., *Par les champs*, 74) ; — *un ruban rose dans ses cheveux* **bouclants** (ID., *Éduc.*, II, 208) ; — *Toute heureuse, toute gaie, toute* **espérante** (GONC., *G. Lacert.*, 64) ; — *es-tu* **bousculante**, *Germinie!* (ID., *Ib.*, 38) ; — *dans la poussière* **craquante** *des routes* (ZOLA, *Dr Pasc.*, 212).

Usage des adverbes. — Chaque époque a eu des adverbes à la mode (H. L., III, 67). On se souvient des échantillons du sonnet de Trissotin : *Votre prudence est endormie, De traiter* **magnifiquement** *Et de loger* **superbement** *Votre plus cruelle ennemie* (MOL., *Fem. Sav.*, 761). Il faut être Bélise pour se récrier là-dessus. Les adverbes en *ment*, si lourds, n'ont jamais passé pour des beautés littéraires.

Quelques grands écrivains du XIXe s. sont cependant arrivés à en tirer parti, par la place qu'ils leur ont donnée : *Et, tranquille au milieu de l'épouvantement, Vient, passe, et disparaît* **majestueusement** (LEC. DE L., *Po. tr.*, Albatros). Flaubert a souvent, lui aussi, de semblables trouvailles : *la tente de coutil formait un large dais sur sa tête, et les petits glands rouges de la bordure trembluient à la brise*, **perpétuellement** (*Éduc.*, I, 15).

CHAPITRE VI

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES ENTRE ADJECTIFS ET ADVERBES

Réalité et convention. — On traite d'habitude à part de la manière de qualifier le nom et de la manière de qualifier le verbe. A l'un l'adjectif et ses substituts, à l'autre l'adverbe et ses tenant-lieu.

Il est bien certain qu'il y a dans cette distinction quelque chose d'exact. Si on considère d'abord les moyens employés, ils ne conviennent pas tous indifféremment au nom et au verbe, tant s'en faut. La proposition relative, par exemple, d'un si grand usage avec le nom, n'a point de lieu auprès du verbe.

Inversement prenons le verbe *parler*. Toutes sortes d'expressions caractérisent l'idée qu'il renferme : *parler allemand, chrétien; parler à mots couverts, avec feu, à bâtons rompus, d'abondance, en maître.* Aucun de ces locutions ne convient au substantif *parole*

D'autre part si on considère le rôle joué par les caractéristiques données à un objet, à un être d'une part, à une action de l'autre, on s'aperçoit qu'il y a parfois une différence qui peut aller jusqu'à la contradiction.

Il arrive en effet que l'adjectif accolé au nom représente une manière d'être permanente de l'être ou de l'objet, tandis que l'adverbe accolé au verbe exprime une caractéristique d'une action passagère : *M. Wilson, homme essentiellement* **pacifique**, *est intervenu dans le conflit mondial,* **militairement** ; — *un homme* **vertueux,** *dans un moment de faiblesse, agit* **malhonnêtement** ; — *un ouvrier* **adroit** *fait une chose* **maladroitement,** et ainsi de suite.

Et ce n'est pas seulement un acte isolé et éphémère qui peut s'opposer à des dispositions durables. Comparez : **ils travaillaient seuls** *à cet ouvrage*, et **ils travaillaient seulement** *à cet ouvrage*. Le rôle de *seuls* est tout différent de celui de *seulement*.

Très souvent l'usage a créé des locutions dont le sens varie considérablement, suivant qu'on se sert d'un adjectif ou d'un adverbe auprès du verbe. A *parole, expression basse*, correspond *parler bassement* : à *voix basse* correspond *parler bas*. Mais *parler hautement*, c'est parler *en maître, avec hauteur*, tandis que *parler haut*, c'est parler *à voix haute*.

Il faut ajouter que le latin faisant usage de qualificatifs pour marquer la manière, il n'en fallut pas plus pour qu'à certaines époques, les écrivains français se missent à brouiller adjectifs et adverbes : *Pour,* **deuôt** *n'avoir satisfait A ses honneurs* (RONSARD, *Odes*, I, 1) ; — *Las ! ce qu'on void de*

mondain Jamais **ferme** *ne se fonde* (ID., *Ib.*, v, 3). Du Bellay recommande formellement ce procédé : Use des noms pour les adverbes, comme : *ilz* **combattent obstinez,** pour **obstinément,** *il* **vole leger,** *pour* **legerement** (*Def. et Ill.*, l. II, ch. 9).

A l'époque de Malherbe, les exemples sont encore fréquents : **reçoy favorable** *De ces tristes présens l'offerte pitoyable* (BERT., 145, dans BRUNOT, *Doctr.*, 361). Mais Malherbe fut très sévère pour ce latinisme. Il barra : *Si vous voulez* **immortelle durer,** et même : *Elle* **flotte incertaine** *en cette extrémité* (IV, 299 et 389) (1). La mode passa avec l'abus. L'usage resta.

Les exemples fourmillent dans les textes de toute époque. A certains endroits, on pourrait mettre des adverbes : *La Reine* **impatiente attend** *votre réponse* (RAC., *Ath.*, 983). Ailleurs, non : *La lourde berline allemande* **roulait lente et funèbre** (MICHEL., *Rév.*, III, 108) ; — *Quelle âme avait chanté sur des lèvres plus belles. Et* **brûlé plus limpide** *en des yeux inspirés ?* (LEC. DE LISLE, *Po. ant.*, Hypatie) ; — *la clarté* **Brillait sereine** *au front du ciel inaccessible* (V. H., *Lég.*, Le sac. de la F., I).

Il se présente une foule d'occasions où les caractéristiques de l'action et de l'être se mêlent ou se confondent. Dans : *Un membre du parti de l'ordre,* **véridique** *Et* **grave,** *me disait* (V. H., *Chât.*, Par. d'un cons.), le caractère général du personnage est visiblement donné pour que le lecteur l'étende à la circonstance particulière.

Si l'être a des caractéristiques permanentes, l'action peut être aussi sans durée limitée ; de même l'état. Voici une phrase : *la mansarde si pleine de fleurs, et de lumière, et* **si haute, si haute** *dans le ciel, que parfois on entend les anges causer sur le toit* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 30). Supposez qu'on ait dit : *s'élève si haut, si haut.* Où serait la différence ? (2) Si l'action est d'une durée limitée, la caractéristique du sujet peut l'être également. Il n'y a aucune différence entre : *Elle se montra* **généreuse** *en cette occasion,* et : *elle en usa* **généreusement** *en cette occasion.*

De sorte que théoriquement on arriverait déjà à cette conclusion que les caractéristiques du nom et du verbe doivent en certains cas coïncider : *Le malade dort* **tranquillement** ou **tranquille ;** — *mon idéal serait de* **vivre paisible** ou **paisiblement** *à la campagne.*

Or, en fait, il arrive bien souvent qu'on ne sait pas dans une phrase si on doit rapporter une caractéristique à l'être ou à l'action : *Un enfant d'une dizaine d'années, l'allure pleine de hardiesse et de vie...* **marchait délibérément** (LOTI, *Mat.*, 6). Sans doute l'enfant avait en ce moment-là cette allure dans sa marche, mais elle lui était peut-être habituelle, cela est même probable.

Est-ce qu'on va pouvoir distinguer ce qui appartient à l'action et ce qui appartient à son auteur, dans : *Vis,* **amassant** *Crime sur crime, en proie aux*

---

(1) H. L., II, 409 ; III, 466.

(2) Elle serait complète entre : *la fenêtre est haute,* c'est-à-dire *a une grande dimension dans le sens vertical,* et la *fenêtre est haut,* c.-à-d. *placée à une grande hauteur.*

soudaines alarmes Des nuits, **épouvanté, furieux, impuissant !** (LEC. DE LISLE, *Po. tr.*, Lév. de Magn.) ?

Il n'est pas plus facile de distinguer ailleurs ce qui appartient à l'action et ce qui appartient à l'objet : *elle noua ses bras* **convulsifs** *autour du cou de sa mère* (ZOLA, *Une page d'am.*, 190).

Adjectifs adverbialisés. — Depuis la plus ancienne langue, les adjectifs au neutre s'emploient concurremment avec les adverbes (H. L., II, 372). Cet usage est très classique : *penser bien* **creux** (HAUTER., *Crisp. Méd.*, III, 7) ; — *marche* **doux** (ID., *Bourg. de qual.*, II, 2) ; — *aller* **doux** (MONTFL., *Éc. des Jaloux*, I, 9) ; — *parler* **doux** (TH. CORN., *Am. à la mode*, III, 1).

Aujourd'hui nous disons tout semblablement : *rire* **jaune** ; — *sentir* **bon, mauvais** ; — *acheter, vendre, coûter, coter, payer, revenir, valoir* **cher** ; — *voir* **clair, net, juste** ; — *chanter* **faux, haut, bas** ; — *tenir* **bon, ferme** ; — *sonner* **creux, plein** ; — *marcher* **droit** ; — *mener* **ferme, roide** ; — *filer* **doux** ; — *raisonner* **juste, faux** (1).

Il est à remarquer que ce sont seulement certains adjectifs, brefs et anciens, qui se prêtent à cet emploi : *juste, bon, ferme, net, dur, raide, creux*.

A la Renaissance on avait formé des composés tels que : *doux-fleurant* (2).

Longtemps certains adverbialisés ont été en concurrence avec les adverbes correspondants : *vendre* **cher** ou **chèrement** *sa vie*. Le choix ne s'est guère déterminé que par des caprices de langue. Ce qui est remarquable, c'est que non seulement il existe des expressions faites, mais que le tour avec l'adjectif se prête à des extensions analogiques : *la multitude* **voit bête** (FLAUB., *Éduc.*, I, 82) ; — *Je suis... un pauvre être* **qui voit triste** (DUR., *Uniss.*, I) ; — *toute sa gentille personne* **sentait frais** *comme un bouquet* (FLAUB., *Éduc.*, I, 79). C'est le verbe *parler* qui se prête le mieux à cette construction. On dit non seulement *parler* **clair, ferme,** à côté de *parler clairement, fermement*, mais *parler* **allemand, anglais, hébreu,** *parler* **chrétien,** et même *parler* **Vaugelas.** Mais il faut aussi mentionner le verbe *faire*. On dit non seulement *cela fait* **bien, mal,** mais *cela fait* **joli, distingué, commun,** etc.

Il est souvent fort difficile de distinguer cet adjectif de manière d'un attribut. Point de doute pour : **jeter bas.** Mais : **semer** *le grain* **épais, moudre fin, habiller** *deux enfants* **pareil,** *vous* **cousez trop lâche,** *le blé* **a poussé dru** prêtent à contestation. Ils peuvent s'interpréter des deux façons, avec des nuances à peine sensibles. Il n'y a guère de différence non plus à dire *étends la nappe* **bien plat** ou **bien plate.**

Adverbes adjectivés. — De même que l'adjectif et les autres qualificatifs s'emploient pour caractériser des manières d'agir, de même des locutions de manière s'emploient pour caractériser des êtres et des choses.

---

(1) *deux ou trois vers* **cités juste** (A. DAUD., *Imm.*, 24) ; *la femme...* **parlait raide** (ID., *Ib.*, 76).

(2) On peut ajouter que nous avons quelques expressions adjectives composées : *petit à petit, seul à seul.*

C'est un échange perpétuel : On dit *du* **travail à l'heure, aux pièces,** comme *travailler* **à l'heure, aux pièces**.

Ce sont d'abord es noms d'act on qu'on trouve carac érisés à la manière de verbes : *son* **arrivée à cheval ;** les journaux parlent de *l'***envoi directement** *dans le port du Cuirassé Patrie.*

Ces constructions s'étendent aussi à des substantifs qui n'apparaissent pas comme des noms d'action, au moins au premier abord : *un* **repas à la carte.** Et si on soutient qu'ici *repas* éveille les mêmes idées que le verbe *manger*, l'explication ne vaut pas pour : *Une femme* **bien.** Cf. *Un jour je vis,* **debout** *au bord des flots mouvants. Passer... Un rapide navire* (V. H., *Cont.*, Prol.) ; — *Frédéric se rappela les jours* **déjà loin** *où il enviait le bonheur de se trouver dans une de ces voitures* (FLAUB., *Éduc.*, I, 366).

Si on a tant tenu à séparer adjectifs et adverbes, c'est certainement à cause de l'importance qu'on attribuait à la classification des mots en Mots variables et Mots invariables, en vue des questions d'orthographe qui se posaient. Rien n'est plus curieux à cet égard que les efforts de Vaugelas pour arriver à distinguer *même* adjectif et *même* adverbe, qui l'ont entraîné jusqu'à proposer de mettre à *même* adverbe une *s*, quand il était joint à un nom au singulier. Cette *s* devait servir à faire reconnaître qu'il n'était pas adjectif.

CHAPITRE VII

LE NOM EN FONCTION DE CARACTÉRISTIQUE

De même qu'une qualification s'individue en nom d'être, ainsi que nous l'avons vu (*le fidèles*), de même, et inversement, le nom, au lieu de désigner des individus, prend un caractère général de nom d'espèce, et devient une qualification, qui s'applique comme un adjectif. En partant de *un père*, si on généralise, on arrive à la catégorie : *des pères*, d'où *être père*.

Il faut bien prendre garde que, quel que puisse être le rôle de l'article et de ses équivalents dans la substantification, il ne suffit pas de les supprimer pour opérer la transformation. Quand La Fontaine dit : *Sera-t-il* **Dieu, table** *ou* **cuvette?** le sens est certainement : *sera-t-il un Dieu, une table, une cuvette ?* Il n'y a pas détermination, mais il y a encore individuation. Au contraire, par : *Elle sera* **mère** *d'ici quelques jours*, on veut dire qu'elle entrera dans la catégorie des mères, qu'elle prendra ce caractère.

La langue a employé de tout temps le nom comme adjectif. Voici des exemples classiques : *Qu'il a bien découvert son âme mercenaire ! Et que peu* **philosophe** *es-ce qu'il vient de faire !* (MOL., *Fem. sav.*, 1727) ; — *Que voilà qui est* **scélérat !** — *Que cela est* **Judas !** (ID., *B. G.*, III, 10) ; — *Il est vrai que le mot est bien* **collet monté** (ID., *Fem. sav.*, 554) ; — *Vous êtes* **roi,** *moi* **père,** *et l'âge vaut le trône* (V. H., *Le roi s'am.*, I, 5) ; — *Dieu ! que c'est* **bourgeois!** — *Comme c'est* **fête de famille!** (SCRIBE, *Une faute*, I, 3). Comparez dans la langue courante : *Il est* **commerçant** ; — *mon frère est* **peintre** ; — *pendant la guerre j'ai été* **interprète**, etc.

C'est particulièrement dans la désignation des couleurs que les noms sont utilisés. Les uns sont entrés si profondément dans ce rôle qu'ils sont devenus adjectifs, tels *violet, rose*. Les autres restent noms, et gardent leur forme unique : **lilas, prune, cerise** ; — *des cheveux* **acajou** ; — *un teint* **brique** ; — *une robe* **feu.**

Chez les techniciens, on désigne les couleurs par des numéros, elles sont classées par séries, où elles ont chacune leur cote. Ce sont les « références », comme on dit en matière de commerce. Mais on n'imagine pas un catalogue du « Bonheur des dames », lançant une étoffe sous le nom de Z 335. Semblable désignation ne dirait rien à l'acheteuse. La réclame s'ingénie donc à trouver pour le public des caractéristiques. Elles sont souvent sans rapport aucun avec les objets. En revanche, elles rappellent les événements de l'année : *velours Cyrano, tango*, etc... Pendant la guerre, la réclame d'un journal indiquait des vêtements « *Sirène* », pour les soirs de gothas. Aussi

le nombre des noms employés pour les couleurs est-il illimité : *des gants* **beurre frais,** *un ruban* **marron, bouton d'or, paille, maïs,** *des souliers* **champagne.**

Si les couleurs donnent particulièrement lieu à employer des noms, il ne faudrait pas croire que l'usage se limite là. Ainsi : *avoir des airs* **dandy** ; — *garder l'allure* **peuple** ; — *obtenir un succès* **bœuf** ; — *être victime d'une aventure* **farce** ; — *prendre des airs* **Régence** ; — *un éléphant* **nain, pygmée, avorton** (LA FONT., *Fabl.*, x, 13, v. 26) ; — *j'ai pourtant l'air un peu* **paquet** (MUSS., *Mimi Pinson*, VII) ; — *Jamais il n'y a rien eu de si pur, de si* **ange**; *de si* **agneau** *et de si* **colombe** *que cette chère nonnain* (ID., éd. Lem., III, 256) ; — *Les plus hardis auraient abaissé la paupière Devant cet œil* **Méduse** *à vous changer en pierre* (GAUTIER, *Alb.*, 61) ; — *une femme de chambre, au port si* **princesse...** (BARBEY D'AURÉV., *Une vieille maîtresse*, I, 69) ; — *il gardait son mépris* **fanfaron** *de l'ennemi* (ZOLA, *Déb.*, 232) ; — *Je lui sais gré de la façon aisée, discrète, vraiment* **gentilhomme,** *dont il mène sa cour près de moi* (PRÉVOST, *Mar. de Julienne*, VI, 30) ; — *Elle éclaire... cette lune, autant qu'un autre soleil, — un soleil un peu* **fantôme** (LOTI, *Désert*, 150) ; — *Une casserole* **monstre** *attirait aussi son attention* (P. et V. MARGUERITTE, *Brav. gens*, 237).

Les noms ainsi employés adjectivement sont souvent des composés : *pot-au-feu : fin-de-siècle : une allure* **fin-de-siècle** ; — *une étoffe* **bon marché** ; — *Et c'était* **bon enfant,** *gai et joli, toute la vieille guinguette française* (ZOLA, *Déb.*, 55).

CHAPITRE VIII

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES ENTRE NOM ET ADJECTIF

Il y a des cas tout à fait tranchés, où le sens indique nettement si on a affaire à un nom : *Mon frère est* **médecin** *à Chaville. Mon frère est* **le médecin** *de Chaville.* Dans le premier cas, c'est l'idée d'une *qualité* qui est appliquée à la personne ; le mot évoque les notions générales qui se trouvent attachées au terme de *médecin.* Dans le deuxième cas, la personne en question est indiquée comme celle qui exerce cette profession à Chaville, et qui est seule à remplir ce rôle. On distinguera de même : *son père est* **proviseur ;** et : *son père est* **le proviseur de Louis-le-Grand.**

Si à la première phrase on ajoute *à Louis-le-Grand,* on restera encore dans la qualification, tout en indiquant l'établissement dont le sujet est le chef. De même à la rigueur, si on dit : *Il a été d'abord* **directeur de la Banque de France à Alger,** *maintenant il est* **directeur général à Paris.**

Mais qui ne voit la fragilité de ces distinctions purement théoriques, puisqu'il n'y a qu'un directeur général à Paris ? En prenant cette fonction, le personnage n'est-il pas individualisé (1) ?

Quand l'article est l'indéfini, les différences sont analogues. Comparez : *Célimène est* **coquette,** et : *Célimène est* **une coquette ;** — *cet individu est* **une franche canaille,** et : *cet individu est* **franchement canaille.** De même : *vous* **êtes un théoricien, un savant, un historien, une paysanne, des révolutionnaires, des anarchistes.**

Toutefois il faut observer d'abord que l'on ne peut pas toujours ajouter l'article *un : Ce peintre m'ahurit. Il est* **un fou** n'a point de sens. Il faut dire : *c'est un fou.* En second lieu, le sens change parfois, suivant qu'on ajoute *un* ou non. *Je suis femme* veut dire, j'ai le tempérament, l'esprit, le cœur, tous les caractères d'une femme ; cette phrase s'oppose à : *je suis une femme* (je compte dans le sexe féminin). Dès lors on devra dire : *Quand on est une campagnarde* (une femme née à la campagne), *on vit à la campagne ;* — *Quand on est campagnarde* voudrait dire plutôt : *quand on a des goûts campagnards.* La nuance est faible.

Quand au nom on ajoute un adjectif, l'article reparaît : *Vous êtes* **un homme éminent, un citoyen utile.** Le changement ne se fait pas nécessairement dans les expressions toutes faites et composées. Comparez : *vous*

---

(1) Les raffinements peuvent être poussés très loin. Supposez qu'on modifie légèrement la phrase et qu'on dise : *il est devenu* **directeur général à Paris,** le sens reprend de la généralité, parce que les directeurs généraux se succèdent, et que dans la suite des années il y en a plusieurs.

êtes **bon enfant, brave homme, bon garçon,** à : *vous êtes* **un bon enfant, un brave homme.**

Rôle des articles. — Dans certains cas, la présence des articles indique que le sujet qu'on qualifie réalise le type de l'espèce : *Celui-là, c'est* **un officier** ; — *Pierre est espiègle, c'est* **le gamin** (le vrai gamin). Le ton joue ici un grand rôle.

Avec d'autres verbes que *être*, les observations à faire sont analogues. Cependant, en certains cas, l'addition d'article est impossible : *Elle était née* **coquette,** non : **une coquette.**

Les attributs de l'objet donnent lieu à des observations analogues. Cependant toute addition d'articles est impossible dans : *traiter* **en reine,** *nommer* **conseiller,** *élire* **député.** Cela n'exclut pas du reste complètement la possibilité d'individualiser plus ou moins. *Ils l'ont élu* **député** a un sens général (On lui a donné une qualité, une fonction). Mais, en changeant le verbe, ou le sujet, ou les deux, en disant par exemple : *Les électeurs de Mirecourt l'ont choisi comme* **député,** on restreint singulièrement (le sens est : *comme* **leur député**). De même, *nommer président* signifie attribuer la *qualité générale de président*. Ainsi dans la phrase : *Le ministre de la Justice vient de nommer M. X..* **président de Chambre.** Mais si on précise : *président de la 10e Chambre*, cela veut dire qu'il a donné à cet homme un poste déterminé, unique : il en a fait *le président de la 10e Chambre*. Lorsqu'on dit : *La Chambre* **a nommé M. X. président** *par* 184 *voix contre* 136, il faut entendre, malgré l'absence de détermination, *nommé* **son** *président*. Plus rien de général. Il s'agit bien d'une fonction qui n'appartient qu'à un homme. Nous ne sommes pas bien loin de l'individuation (1).

(1) Rapprochez : *Le conclave* **l'a fait pape** ; — *la Faculté* **l'a nommé doyen** ; — *le Ministère* **l'a fait généralissime.**

CHAPITRE IX

LES COMPLÉMENTS NON PRÉPOSITIONNELS

Les compléments au cas objet de l'a. f. — En a. f., le cas-objet suffisait à marquer la manière : *s'en va* **le pas** ; *Le roncí a cel escuier Me donés qui là vient* **le trot** (*Percev. l. Gal.*, 8344). Il en est resté une foule de locutions et de tours : *trotter* **l'amble**, *s'en aller* **grand train**. En outre on construit beaucoup de compléments de cette façon, particulièrement ceux qui marquent l'attitude : *Il était debout*, **la tête penchée en avant** ; — *il parlait* **le cigare aux lèvres** ; — *ils marchaient* **bras dessus, bras dessous** ; — **un poignard à la main, l'œil fixé sur ta trace**, *Je vais* (V. H., *Hern.*, I, 4) ; — *Ma sœur assise auprès*, **un de ses bras passé Au cou de notre mère** (LAM., *Joc.*, 6 mai 1786) ; — *J'entrerai là, Seigneur*, **la justice dans l'âme Et le fouet à la main** (V. H., *Chât.*, A l'ob. pass.) ;— *Tous s'abordèrent en s'embrassant*, **poitrine contre poitrine** (FLAUB., *P. Chois.*, 185, *Sal.*) ; — *même vue ainsi... elle était charmante*, **la taille svelte et souple, la nuque très jolie, la mise gentille, simple et presque distinguée** (LOTI, *Mat.*, XXXI, 63) ; — *Le fait est que le Tarasconnais était à peindre, trapu*, **le dos rond, la tête inclinée dans le passe-montagne** *en mentonnière de casque et* **son petit œil flamboyant** *qui visait le famulus épouvanté* (A. DAUD., *Tart. Alpes*, 102) ; — *Elle était immobile à côté d'Olivier*, **sa petite main tremblante placée** *tout près de la main du jeune homme et fortement* **crispée** *sur la rampe*, **la tête penchée vers la mer**, *avec les yeux demi-fermés, cette expression d'égarement que donne le vertige, et presque la pâleur d'un enfant qui va mourir* (FROM., *Dom.*, XI, 184).

Les modernes usent très hardiment de ces compléments : *Il était livide*, **l'insolence de son sourire un moment tombée, la lèvre tremblante un peu** (LEM., *Rois*, XV, 62) ; — *C'était le gérant qui l'interrogeait du bout des dents, un gérant très chic*, **jaquette rayée, favoris soyeux, une tête de couturier pour dames** (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 6).

Il faut observer aussi qu'on les applique non seulement aux attitudes de l'homme, mais à l'aspect des choses : *En face de la chapelle Saint-Sébalt à Nuremberg... s'élève une petite auberge étroite et haute*, **le pignon dentelé, les vitres poudreuses, le toit surmonté d'une Vierge en plâtre** (ERCK. CH., *L'ag. Mystér.*, Cont. fant.) ; — *A midi la* **Marie** *avait tout à fait pris son allure de mauvais temps ;* **ses écoutilles fermées** *et* **ses voiles réduites**, *elle bondissait souple et légère* (LOTI, *Pêch.*, 78).

CHAPITRE X

LES COMPLÉMENTS PRÉPOSITIONNELS

Rapports et différences entre adjectifs et compléments. — Il y a des cas où on peut indifféremment se servir d'un adjectif ou d'un complément : *travaux des champs* = *travaux champêtres*. Cf. *Une figure géométrique* et *une figure de géométrie* : — *le virus pesteux* et le *virus de la peste*. Mais souvent adjectif et complément ont des sens bien divers. Ainsi dans *un mot historique* et *une page d'histoire*. Le premier signifie un mot qui a le caractère de véracité qu'on reconnaît à l'histoire. *Une journée historique*, c'est une journée qui compte dans l'histoire.

Les grammairiens s'efforcent en vain de lutter contre la confusion qui tente ici de s'établir. Nous avons vu des compléments subjectifs contenus dans des adjectifs : *une victoire* **démocratique**, *la force* **ouvrière**. *Des* compléments objectifs aussi ont la même forme : *élection* **présidentielle**. Toutes ces façons de parler gagnent par analogie. On dit aujourd'hui couramment : *un critique musical*, *le fauteuil présidentiel* (1). *Convention postale*, *l'union monétaire*, sont des expressions officielles.

Il ne serait pas difficile de citer des textes d'écrivains : *Des groupes de bourgeois* **locaux...** *se désignèrent par leurs chapeaux de paille* (P. ADAM, *Myst. d. f.*, II, 10) ; — *la clameur* **ouvrière** *enjoignit le silence* (ID., *Ib.*, II, 23).

La construction : Le roi de gloire. — De l'hébreu et du grec, cette construction avait passé dans les textes bibliques latins, particulièrement dans les écrits des Pères. Elle apparaît en français dès le XIIe s. : *couronne* **de gloire**, *Dieu* **de majesté**. D'où en a. fr. les analogues : *veie* **de felunie**, *œuvres* **d'iniquité**, *esprit* **de sapience**, *paradis* **de delices**, *parole* **de vie**.

Au XVIe s., certains poètes, pleins de souvenirs bibliques, en particulier d'Aubigné, ont aimé ce tour : *De ces* **bouches d'erreur** *les orgueilleux blasphèmes* (*Trag.*, 136) : — Cf. *homme* **de sang**, *ministre* **d'injustice**, *bouche* **de louange**, *yeux* **de feu**, *banquet* **d'horreur**, etc. ; — *O céleste Beauté*, *Blanche fille du Ciel*, *flambeau* **d'éternité** (2).

Les classiques se bornèrent en général à celles de ces expressions qui

---

(1) Les Suisses disent *la question* **ferrugineuse**. Il y a *des employés* **ferroviaires**.

(2) Voir TRENEL, *L'anc. Test. et la l. fr. du M.-Age*. Paris, Cerf, 1902, p. 95, et *L'élément biblique dans l'Œuvre poétique d'Agrippa d'Aubigné*, Ib., 1904.

étaient usuelles. Cf. cependant : *Aucun chemin* **de fleurs** *ne conduit à la gloire* (LA FONT., *Fabl.*, x, 13).

Les romantiques se sont beaucoup servis du même procédé, que les écrivains depuis eux n'ont jamais abandonné. Ils disaient : *Électeurs* **de drap d'or,** *cardinaux* **d'écarlate ;** *des yeux* **de caresse.** Les prosateurs ont suivi. Ainsi Renan, tout plein d'hébreu : *Mes vieux prêtres... m'apparaissaient comme des images ayant les paroles* **de l'éternité** (REN., *Souv. d'Enf.*, III, 133). Cf. *des mains* **de travail** (GONC., *G. Lacerl.*, 115) ; — *tous les êtres* **de naïveté** *et* **de spontanéité** (A. DAUDET, *Imm.*, II, 18) ; — *son regard* **de prière** (LOTI, *Pitié*, 68) ; — *sa calme figure* **de docilité et de courage** (ZOLA, *Déb.*, 169) ; — *on n'apercevait, par intervalles, qu'une bête rampante ou quelque hulotte sur ses ailes* **de silence** (ROSNY, *G. du Feu*, III, 20).

CHAPITRE XI

LES PROPOSITIONS ADJECTIVES

La caractérisation est souvent dans une proposition conjonctive : *un vieillard*, **qui atteint quatre-vingts ans** ; — *une photographie* **qui est passée** ; — *un homme célèbre*, **dont toute la France sait le nom** ; — *on se trouvait dans une vaste cour quadrangulaire*, **que bordaient des arcades** (FLAUB., *P. chois.*, 183, *Sal.*).

La distinction de cette « proposition qualificative » fait un des objets essentiels de l'analyse scolaire. Théoriquement c'est elle qu'il faut signaler chaque fois que l'élément dont elle dépend est déjà déterminé ou ne doit pas l'être, car en d'autres cas, on a affaire à une déterminative.

Nous avons assez marqué en quoi consiste la détermination pour ne pas insister ici sur cette différence ; il suffira de rappeler combien il est hasardeux de poser des formules. Tout dépend du contexte. Qualification ici, détermination là.

Rapports et différences entre adjectifs, participes et propositions conjonctives. — En f. m., participe et phrase conjonctive jouent souvent un rôle identique : *On y devinait l'artiste* **scrutant, serrant** *la forme, la forme réelle* (*Art et Déc.*, 1909, 178).

On a fait grande affaire de la question de savoir si ces participes constituaient ou non une proposition, quand ils n'avaient point de sujet propre. Simple affaire de convention. Voici une phrase de G. Sand : *Les influences domestiques...* **chassant** *par la raillerie les fantômes célestes* **errant** *autour de son berceau, lui enseignèrent à chercher le sentiment de l'existence dans les satisfactions matérielles* (*Lélia*, I, 28). Il est bien clair qu'on pourrait traduire *chassant* par *qui chassaient*, *errant* par *qui erraient*. Qu'on le fasse ou non, cela ne change rien au sens.

Non seulement quand le participe a un complément d'objet, mais même quand le verbe est subjectif, on est souvent fort près d'une proposition conjonctive : *Novembre, dans la brume* **errant** *de roche en roche, Répond au hurlement de janvier qui s'approche* (V. H., *Lég.*, Evirad., III).

Et qui et les adjectifs. — Souvent, jusqu'au XVIIe s., on ajoutait à une qualification donnée une caractérisation nouvelle, sous forme d'une proposition conjonctive commençant par *et* : *Une pièce d'argent n'est pas mauvaise, pource qu'un étranger*, **et qui n'en connoît point le coin,** *la refuse*

(MALH., *Tr. Sénèque*, l. v, ch. XIX) ; — *De ce palais ils sont sortis ensemble.* — *Seuls ?* — *Seuls*, **et qui sembloient** *tout bas se quereller* (CORN., *Cid*, 502) ; — *en les nommant redoutables*, **et qui remplissent** *l'esprit de frayeur* (BOSS., *Expl. Messe*, 167). Cf. *Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux* (les poèmes) *de Racine*, **et qui tendent** *un peu plus à une même chose* (LA BR., *Car.*, Ouv. esp., 54. On se demande, il est vrai, s'il ne faut pas entendre ici : *et qu'ils*).

De même pour, *et dont, et où : il a l'humeur noire, chagrine*, **et dont toute la famille souffre** (LA BRUY., *Car.*, de la Mode, 2).

Ce tour n'est pas impossible à reprendre. Nous dirions fort bien avec Molière : *les habits merveilleux*, **et qui sont faits exprès** (*Sic.*, 19).

Ce qui n'est plus possible, c'est de se servir de *et qui* dans le sens d' : *et telle que : A ton peste de bras... Je souhaite la galle* **et qui mine ton corps** (BOURS., *Ment. qui ne mentent point*, II, 9).

CHAPITRE XII

LA CARACTÉRISATION NÉGATIVE

Il arrive qu'on caractérise par l'absence ou la privation d'un caractère donné. A *veuve* **avec enfants** s'oppose *veuve* **sans enfants.** Cette absence peut s'exprimer, quel que soit l'élément de langage qu'on fait servir à la caractérisation.

Non, pas. — Le français s'est d'abord servi de sa négation *non* usitée comme particule de composition, on l'accolait à une caractéristique. Elle reste en usage : *On en a référé au père* **non consentant.**

Non a naturellement cédé en général la place à *pas : des avantages sérieux et* **pas méprisables** ; — *C'est un bon camarade,* **pas désagréable à voir** (G. SAND, *Elle et L.*, I, 12).

On dit aussi, malgré la résistance des grammairiens, *et* **nullement** *méprisables.*

Adjectifs et adverbes de caractéristique négative. — Les préfixes qui servent aujourd'hui à donner des mots de caractéristique négative sont : *in, des, a* dont nous avons déjà parlé.

IN. — La faveur est à ces formations savantes à l'aide de *in*, qui se prononce par *ê* nasal dans : **in***dolore*, **in***curable* ; sous la forme latine *in* dans : **in***odore*, **in***articulé*, et sous les formes phonétiquement assimilées : *il, im, ir*, dans : **il***lisible*, **il***lettré*, **im***mobile*, **im***matériel*, **ir***résolu*. Les adverbes, comme *immatériellement, inlassablement*, sont tantôt tirés de l'adjectif négatif, tantôt formés directement.

A. — Au latin *in*, le français contemporain ajoute *a*, pris au grec : **a***thée* (XVIe s.). D'où **a***phone*, **a***morphe*, qui sont entrés récemment dans les langues techniques, **a***moral* (qu'on distingue de *immoral*), etc. (1). D'où : **a***moralement.*

DES signifie proprement : qui se sépare de, qui est contraire à : **dés***agréable*, **dés***obligeant.* (Comparez **dés***honnête* et **mal***honnête*). D'où : **dés***agréablement.*

MAL a longtemps été l'équivalent de la négation. On peut en trouver encore de nombreux exemples au début du XVIIe s. Il nous reste quelques mots, dont un des plus usuels est **malappris:** *on est* **mal content** *d'eux et*

(1) Cf. les noms comme *apepsie.*

on les loue (LA BR., *Car.*, Des Grands, 37). D'où : **mal***adroitement*, **mal***habilement*. Une nuance légère sépare **mal***habile* de **in***habile*.

Pour nier qu'une qualité ait jamais appartenu, puisse jamais appartenir à un être ou à un objet caractérisé, on se sert de *jamais : Elle les guettait,* **jamais lasse** (1).

PLUS signifie que la qualité désignée a été perdue : *Il lui faudrait une femme sérieuse, et* **plus toute jeune.**

EX signifie : qui a cessé d'être. Ex. : *Le prince de Vied,* **ex-roi** *d'Albanie* (2).

Compléments prépositionnels négatifs. — SANS. — *Sans*, comme nous l'avons vu, sert à former des noms : *un sans-culotte, un sans-patrie.* On joint aussi des expressions bâties de la sorte aux noms : *la mort* **sans phrase,** *une figure* **sans sincérité** ; — *En voici une.* **sans ombrelle,** *qui laisse flotter une nuée de filets* (MICHEL., *La Mer*, 388) ; — *on voyait deux couchettes d'enfants.* **sans matelas** (FLAUB., *Cœur simple*, I, 5-6) ; — *une mère veuve, encore en deuil mais déjà* **sans le long voile** (LOTI, *Mat.*, I, 5). — *Sans* pourrait très utilement servir dans des cas comme ceux que pose la traduction de *heimatlos : des gens* **sans pays,** pour lesquels un juriste proposait dernièrement des monstres tels que *apatriote*, etc. Cf. *des gens* **sans aveu.**

Le même complément sert près des verbes : *parler* **sans détour, sans fard, sans circonlocutions, sans s'émouvoir** ; — *Je donnai à Léon ces détails. Il m'écouta* **sans témoigner un grand intérêt, sans provoquer mes confidences** *par la moindre question* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 32) ; — *Elle ira son chemin, distraite, et* **sans entendre Ce murmure** *d'amour élevé sur ses pas* (ARVERS, *Heures perdues*, Sonn. im. de l'ital.).

Propositions conjonctionnelles de caractérisation négative. — SANS QUE exprime que l'action a lieu sans qu'une autre se produise. La proposition peut donc signifier séparation, absence : *La mort survient* **sans qu'on y pense** (cf. *inopinément*) : — *j'y arriverai bien,* **sans qu'il le remarque** ; — *Les puissances établies par le commerce... s'élèvent peu à peu,* **et sans que personne s'en aperçoive** (MONTESQ., *Rom.*, I, L.) ; — *Voilà la double perspective qu'on ouvrait à de pauvres gens, et il faut avouer que cette possibilité des personnes de bas étage d'arriver, grâce au hasard ou à leur intelligence naturelle, aux plus hautes positions,* **sans que leur passé, leur éducation ou leur condition première y puissent faire obstacle,** *réalise assez bien ce principe d'égalité...* (G. DE NERV., *Voy. en Or.*, I, 146-7). Nous aurons à revenir à ce *sans que*, qui a d'autres valeurs.

(1) Cf. *sans* **jamais** *de surmenage.*

(2) Des sociétés s'appellent les *Ex.* Cf. **ancien** *préfet.* La Révolution avait les **ci-devant.**

LIVRE XV

SYNTAXE DES CARACTÉRISTIQUES

SECTION I : ATTRIBUTS DE SUJETS

CHAPITRE PREMIER

LES PHRASES D'ÉTATS

Généralités sur les constructions. — 1° L'attribution d'une caractéristique peut être faite par un présentatif : **Vous voici veuf ;** — **me voilà père ;** — *Et puis*, **te voilà** *donc* **mon rival!** (V. H., *Hern.*, I, 4).

2° L'attribution de la caractéristique, soit au sujet, soit à l'objet, peut être faite par l'intermédiaire d'un verbe : *L'air* **est pur,** *la route* **est large ;** — **rendez-la heureuse ;** — *quoique Dieu* **l'ait faite douce et tendre** (ARVERS, *Heur. perd.*, Son, imité de l'italien).

Le verbe *être* peut être ellipsé : *Sa mort vous laisse un fils à qui vous vous devez*, **Esclave** *s'il vous perd, et* **roi** *si vous vivez* (RAC., *Phèd.*, 343).

3° L'attribution d'une qualité peut être faite par l'adjonction pure et simple d'une épithète à un terme de la phrase : *un* **riche** *fermier, des prés* **verdoyants**.

La proposition attributive. — Assurément, il faut achever de détruire l'idée, si longtemps ancrée dans les esprits par les théories d'analyse « logique », que tout verbe, même subjectif, doit être réduit à *; être* suivi **d'un attribut.** Assurément le cri : *Mon enfant vit !* peut être transposé sous la forme : *Mon enfant est vivant.* Mais c'est là un cas plutôt rare. *Mon enfant est dormant* est une invention de théoricien, sans réalité dans notre langage.

Ces réserves faites, ajoutons tout de suite qu'une foule d'états s'expriment à l'aide d'un terme marquant cet état, relié au sujet par la copule *être*. Quand le sentiment s'en mêle, le verbe *être* est assez souvent omis : **Heureux** *les pauvres en esprit !*

L'importance de cette construction attributive est énorme. Dans une foule de cas, comme nous l'avons vu, c'est elle qui est en jeu, au lieu de prétendus passifs : *Cet homme* **est fatigué.**

Se trouver prend, dans beaucoup de cas, un sens proche de *être par accident : Elle n'a pu continuer son voyage ; arrivée à Nancy,* **elle s'est trouvée lasse,** *on lui a conseillé de s'arrêter.*

CHAPITRE II

LES VERBES COPULES

Le mouvement dans l'état. — Pour marquer l'entrée dans l'état, on emploie des verbes subjectifs où est contenue l'idée de cet état : *un enfant pâlit* (devient pâle) ; — *un vieillard maigrit* ; — *un pays s'enrichit* ; — *la glace a durci* ; — *des ferrures se rouillent* ; — *des chairs se raffermissent*. Nous y avons déjà fait allusion.

Mais en outre on se sert de différents verbes (dont le principal est *devenir*) suivis d'attributs : *la vie* **devient difficile;** — *Votre flamme* **devient une flamme ordinaire** (RAC., *Phèd.*, 350) ; — *le ciel, débarrassé de son voile*, **devenait clair** (LOTI, *Pêch.*, 67).

On se sert aussi de *se faire* : *Il* **se fait** *vieux* ; — *La région commence à* **se faire** *tourmentée, presque montagneuse* ; — *la terre* **se fit fraîche et tendre,** *une odeur d'eau descendit des collines* (ROSNY, *G. du feu*, 14). Dans ces phrases, il ne reste dans *se faire* rien de la valeur réfléchie. Sur ce modèle, on a fait bien des phrases : *Après...* **s'être fait droit, elle se fait idée** (V. H., *Cont.*, Aur., VII) (1).

La persistance dans l'état. — La copule est tantôt un verbe simple : *rester, demeurer* ; tantôt un pronominal, *se conserver, se maintenir* : *notre petite ville de toile blanche va* **demeurer bâtie** *pour un ou deux jours* (LOTI, *Dés.*, 70) ; — *leur type provençal avait pu* **se maintenir très pur** (LOTI, *Matelot*, I, 6).

L'apparence. — Elle s'exprime : 1° par différents verbes simples : *paraître, sembler* : *ce raisonnement m'***a paru juste** ; — *cette proposition m'***a semblé équitable** ; 2° par le pronominal *se montrer* : *la médecine* **se montra impuissante.**

On se sert aussi des locutions verbales *avoir l'air, passer pour* (les contemporains disent : *s'avérer*) : *chez les Juifs, elle* (cette profession) **passait pour** *tout à fait* **criminelle** (REN., *Jés.*, IX).

Autres copules. — En dehors des copules qui signifient l'existence, le devenir, la persistance, l'apparence : *être jeune, sembler jeune, rester*

---

(1) Mais il paraît contestable que : *Jésus s'est fait chair* soit strictement l'équivalent de *Verbum caro factum est*. Le français ne marque-t-il pas une volonté exercée sur soi-même ? Question de théologie. (Cf. *Elle s'est faite servante des pauvres*).

jeune, il faut observer que d'autres verbes subjectifs peuvent servir à lier un attribut au sujet, par exemple : a) *il mourut colonel ;* b) *il a vécu vieux.*

Ces verbes appartiennent à deux catégories bien distinctes. Ceux du type *a* expriment une action qui n'a point pour effet de rendre l'attribut applicable au sujet ; la qualité lui appartient. Un homme a été gravement blessé ; il a perdu la jambe, il est mutilé : *il* **vivra** *désormais* **mutilé.** Cf. *son fils aîné est* **mort jeune** (*il était jeune*, quand il est mort) (1).

Au contraire ceux du type *b* expriment une action dont le résultat est que l'attribut appartienne au sujet. C'est le cas dans *vivre vieux*, qui signifie *prolonger sa vie, de façon à parvenir à la vieillesse.* De même *tomber mort.* Cf. *cet homme si dur pour les autres,* **retomba évanoui** *sur le seuil de la porte* (A. DUMAS, *Tul.*, ch. VII, 41).

On pourrait appeler ces derniers attributs des *attributs de résultat.* Ils marquent en effet un résultat de l'action subjective, qui est de mettre le sujet dans une situation donnée, et cette application trouverait son usage ailleurs pour des attributs de verbes objectifs.

Les verbes, qui servent à construire les attributs de résultat sont tantôt des simples : *il* **tomba** *évanoui*, tantôt des pronominaux : *Ils* **s'accroupissent,** *adossés les uns aux autres* (V. H., *Mis.*, Marius, VIII, V) (2). Dans beaucoup de phrases, il est fort difficile de savoir si on se trouve en présence d'attributs de résultat ou non, ainsi : *Soudain la vieille* **se redressa, formidable et superbe** (RICH., *Miarka*, ch. IV, II). L'effet ne vient-il pas, en partie au moins, de son mouvement ?

ABSENCE DE VERBE. — Elle est fréquente : **Toujours plus fort,** *ce grand souffle qui agitait toute chose* (LOTI, *Pêch.*, 77). D'où la locution courante : **telle** *une feuille abandonnée au vent.*

---

(1) *Il me donna le jour* **vieux,** *au retour d'un long voyage* (REN., *Souv. enf.*, l. II, ch. III, p. 85) ; — *les types primitifs... Surgissaient* **orageux, gigantesques, touffus** (V. H., *Lég.*, Le Sac. de la f., II).

(2) Bien entendu, ce sont aussi des passifs : *il* **a été nommé chevalier** *de la Légion d'Honneur.*

CHAPITRE III

NATURE DES ATTRIBUTS

Une variété extrême d'éléments linguistiques peuvent se construire derrière les verbes en qualité d'attributs du sujet. Ce sont :

1° Des adjectifs, des adverbes : *les pelouses sont* **jaunâtres** ; — *elle est* **fort bien.**

2° Des noms, des nominaux : *Il est maintenant* **son mari** ; — *elle est pour moi* **une ennemie** ; — *c'est* **quelqu'un** ; — *ce n'est* **rien,** *cela passera.*

3° Des représentants : *malade, il* **l'***est* ; — *folle* **que** *j'étais !* — *il est* **ce qu'***il a intérêt à paraître* ; — *comment peindre l'homme* **qu'***on est sans y ajouter, malgré soi, l'homme* **qu'***on pense être ? l'homme* **qu'***on regrette de n'avoir pas été ? l'homme* **qu'***on redoute d'être ?* (ab. herm., *Conf. d'un enfant*, lett. I).

4° Des groupes de mots qui font fonction d'adjectifs ou d'adverbes : *je suis bien* **en peine** ; — *le rôti est* **à point** ; — *ce malade est* **à bout de forces** ; — *elle resta longtemps* **sans connaissance** ; — *la flotte se trouva* **aux prises avec des forces supérieures** ; — *la France parut tout à coup* **à deux doigts de sa perte** ; — *José Maria prit aussitôt un tabouret de liége, l'approcha de la table, s'assit sans façon à côté de la mariée, entre elle et le notaire, qui paraissait à tout moment* **sur le point de s'évanouir** (mérimée, 3e *Let. d'Esp.*).

Il n'est pas facile de distinguer attributs et compléments, chose assez inutile, du reste. C'est au sens de l'expression qu'il s'en faut rapporter le plus souvent. Quand il devient figuré, il y a des chances pour que le sentiment de la valeur originelle soit perdu. Le complément s'est alors transformé en attribut : *Un colis est* **en souffrance** ; — *une âme est* **à l'épreuve** ; — *un homme est* **d'attaque** ; — *un lutteur passe pour être* **de taille à résister** ; — *l'enfant est malade, la mère est* **aux champs** ; — *ses projets sont* **à l'eau** ; — *les employés sont* **sur les dents.**

Même sans cette transformation, les compléments avec *en* deviennent attributs sans difficulté : *ce travail est* **en préparation** ; — *ses habits sont* **en loques** ; — *le bâtiment est* **en construction.**

Avec les autres prépositions, il n'est pas facile de marquer la démarcation. Il arrive, comme ailleurs, que dans des milieux où une expression est courante, elle a une valeur d'adjectif qu'on ne lui donne pas ailleurs : *une maison est* **hors d'eau** signifie pour un entrepreneur parisien qu'elle est couverte. Cf. *une machine est* **à l'essai.**

CHAPITRE IV

LES CONSTRUCTIONS DE L'ATTRIBUT

Attributs directs. Attributs indirects. — La construction de l'attribut est tantôt directe, tantôt indirecte. Directe : *cette femme* **reste belle** *malgré son âge ;* — *il* **s'est trouvé malade.** Indirecte : *elle* **passe pour riche ;** — *il a été* **traité de lâche,** *elle* **m'apparaît comme noble et généreuse.** Au cours de l'histoire de la langue, de fréquents échanges ont eu lieu. *Réputer*, par exemple, se construisait avec *à : il est réputé* **à sot ;** on trouve encore cette expression au commencement du XVIIe s. Les phrases passives en offrent d'analogues, nous le verrons.

Place de l'attribut. — L'attribut se place derrière le verbe : *la tempête a été* **terrible ;** — *le temps reste* **douteux.** Toutefois il arrivait souvent jadis qu'il se mettait en tête de la phrase. Au XVIe s., cette avant-position est encore assez fréquente. Elle est devenue rare depuis l'âge classique. On la retrouve dans quelques tours : **Telle** *est la situation exacte ;* — **nombreux** *sont ceux qui n'y croient pas ;* — **grande** *fut ma surprise*, etc. (H. L., III, 673).

CHAPITRE V

L'ACCORD DE L'ATTRIBUT

Attribut invariable de nature. — Parmi les attributs, il en est qui sont invariables de nature : elle *était encore* **en vie** ; — il *se trouvait* **sans ressources** ; — le ministère *a été* **en minorité** ; — elle *reste* **à son travail** ; — sa fiancée *est* **fort bien**, *je n'en disconviens pas.*

Attribut-nom, invariable par fonction. — La pensée impose parfois aussi de conserver au nom-attribut, pour variable qu'il soit, son nombre et son genre : **Ils** *sont* **légion.** C'est en particulier le cas, lorsque l'attribut exprime le nombre : **Ils** *étaient à peine* **une douzaine.** Mais l'observation s'étend bien au-delà. L'attribut-nom, dans toutes sortes de phrases, reste lui-même : *Laurence est* **une femme** ; — *ce village est devenu* **une grande ville** ; — *toute la région est restée depuis* **un désert** ; — *votre tranche-montagne est une* **poule mouillée** ; — *Sombre fidélité pour les choses tombées. Sois* **ma force** *et* **ma joie** *et* **mon pilier** *d'airain* (v. H., *Chât.*, Ut. verba).

Il ne s'agit ici que de montrer l'identité, l'équivalence, la correspondance des deux termes. Chacun garde sa forme.

Accord de l'attribut-nom. — Quand le sens le commande, le nom, qui a des formes variables en nombre et en genre, se met au même nombre et au même genre que le sujet : *Madame Tastu et madame Desbordes-Valmore ont été* **des poétesses** *de talent ;* — *Mlle Rachel fut* **une tragédienne** *incomparable.*

Attribut-nom accordé avec un collectif. — La langue classique rapportait volontiers un nom-attribut pluriel à un sujet singulier collectif. Malherbe disait : *Tout cela* **sont bienfaits** (II, 103 ; H. L., III, 533). Il semble en effet que *tout cela* soit une sorte de collectif neutre. De même : **tout cela sont des biens effectifs**, *qu'un homme sage doit estimer tels* (Boss., *de l'Honn.*, 1658) ; — **tout ce que vous écrivez,** *Monseigneur,* **sont des décisions** (Rancé à Boss., mars 1697, *Lett.*, MCDLXXVIII) ; — *les coureurs n'ont pu discerner si* **ce qu'***ils ont découvert à la campagne* **sont amis** *ou* **ennemis** (La Br., *Car. de Théoph.*, de la Peur). L'histoire de la langue présente bien d'autres cas analogues : *tout le peuple de l'isle* **estoient charpentiers** (Rab., l. IV, ch. XXV ; H. L., II, 139 ; III, 531) ; — *Le reste* **sont des épisodes d'invention** (Corn., *Examen de Rodogune*) (1).

(1) Dans la phrase : *Les Romanesques* **est une pièce** *charmante* (Faguet, *Débats*, 18 et 23 mai 1904), le verbe paraît s'accorder avec l'attribut ; l'accord se fait avec le sens, *les Romanesques* étant le titre d'un ouvrage.

Accord de l'adjectif. — A la différence du nom, l'adjectif s'accorde, en principe, toujours.

Cet accord de l'adjectif comme celui du verbe consiste à en modifier la forme, soit pour l'oreille, soit pour les yeux, afin de marquer extérieurement le rapport entre cet adjectif et le mot avec lequel il est en relation. L'accord de l'adjectif avec le nom est encore aujourd'hui une réalité. Des adjectifs comme *grand, vif, fin,* ont au féminin, nous l'avons vu, une forme bien distincte de celle du masculin : *grande, vive, fine.* D'autres comme *égal, moral,* ont une forme plurielle très particulière. Dans tous ces cas, l'accord est exigé par l'oreille.

Sans doute cette variation n'est pas absolument indispensable à la langue, puisque bien des adjectifs n'ont au singulier qu'une forme : *sage, utile, pauvre,* que d'autres : *noir, mûr,* gardent la même prononciation, quels que soient leur genre et leur nombre.

Mais, même sans parler de l'écriture, où l'accord est rigoureusement exigé, là où l'adjectif présente des formes différentes dans la prononciation (Ex. *vert, verte*), on ne peut se passer de cette accommodation extérieure destinée à marquer le rapport. C'est un élément linguistique essentiel, conséquence d'un reste de morphologie.

Principe général. — Le principe général qui, malgré les exceptions apparentes, reste rigoureusement appliqué, c'est que, l'adjectif épithète étant une caractérisation étroitement associée au nom, il doit emprunter à ce nom son genre et son nombre.

Ce principe n'a jamais varié ; même avant d'être formulé, il a été respecté de tout temps (au moins en ce qui concerne l'adjectif normalement employé comme épithète, et abstraction faite des adjectifs qui perdent leur valeur d'adjectifs en devenant adverbes ou préfixes). Dès qu'il y a eu des traités de langue, la règle a été posée et très nettement.

Les règles d'accord sont les mêmes que celles qui régissent le verbe. Nous ne les reprendrons pas en détail : *L'onde était* **transparente** *ainsi qu'aux plus beaux jours ; — les luttes étaient* **ardentes.**

1° **Il n'y a qu'un sujet.** — Quand il n'y a qu'un sujet, une seule dérogation est à signaler. L'accord se fait souvent avec le sens.

L'exemple le plus remarquable d'accord avec le sens est celui des phrases qui ont pour sujet le nominal *on.* Avec le sens général qu'il a pris, *on* s'applique à des êtres féminins, de sorte qu'on dira : *quelque* **spirituelle** *qu'***on** *puisse être* (MOL., *Préc.*, 9). Les exemples pullulent en langue classique (1) : *Je croyois qu'***on** *n'étoit* **coquette** *qu'au village* (MONTFL., *Crisp. gent.*, III, 12) ;

(1) Voir MOL., *Lex.*, Intr., CLXVI, cf. SÉV., *Lex.*, XXXVIII. « Quand le sujet est *on*, l'adjectif attribut ne prend pas la marque du féminin ou du pluriel, si la proposition est générale et s'entend indifféremment des hommes et des femmes. Mais quand cette proposition conçue en termes généraux s'applique au particulier, l'accord se fait nécessairement » (*Conv. sur la Crit. de la Princ. de Clèves*, 256).

— *car apparemment* on *ne se seroit pas* porté *à un homicide, si l'on eût été autrefois* traitée *de la sorte* (BAYLE, *Dict.*, art. Touchet, n. c.). Nous disons de même : On *n'est pas* méchante *comme vous !* Si *on* remplace *nous*, il peut, qu'il soit accompagné ou non d'un mot tel que *tous*, entraîner le pluriel : on *est* tous contents.

2° **Il y a plusieurs sujets de genres différents.** — Il est de règle de mettre l'attribut, comme le verbe, au masculin pluriel. C'est la construction chère aux théoriciens du XVIIe s. (H. L., III, 468). Néanmoins, il n'est pas rare qu'on trouve l'attribut rapporté, ainsi que le verbe lui-même, au dernier sujet seul : *Mais le fer, le bandeau,* la flamme est toute prête (RAC., *Iph.*, 905) ; — Quelle *était en ce cas ma honte et mes chagrins* (ID., *Esth.*, 82).

NON ACCORD PAR POSITION. — Il arrivait souvent en a. f., et il arrive encore quelquefois que l'attribut se place avant le sujet. En ce cas l'accord pouvait ne pas avoir lieu. On trouve ainsi des attributs invariables devant deux sujets de genre différent : *Que* maudit soit l'heure et le jour *où je m'avisai d'aller dire oui !* (MOL., *Méd. m. lui*, I, 1) (1).

Accord après les locutions verbales. — Les règles d'accor de l'attribut seraient donc somme toute assez simples, surtout rapprochées de celles du verbe, s'il ne fallait considérer quelques cas particuliers. C'est d'abord le cas où la copule est *avoir l'air*. Cette locution verbale était encore en voie de composition quand l'âge de l'analyse a commencé. D'où deux tendances, l'une toute instinctive, à considérer *avoir l'air* comme l'équivalent des verbes *sembler, paraître*, l'autre où l'on décompose, et où par suite on accorde avec *air*. Les uns disent : *Cette femme a l'air bonne*, les autres : *a l'air bon*. Dans cet exemple rien qui choque. Mais, qu'on considère des phrases où il ne peut plus être question d'un *air*, impossible de conserver le masculin. C'est un contre-sens que de dire : *cette doctoresse a réellement l'air savant*, ou : *cette poire a l'air bon*. De mauvais plaisants l'eussent dit du roi Louis-Philippe, on ne peut pas le dire d'une « duchesse » ou d'un « bon chrétien ».

Une difficulté s'est présentée jadis, causée non plus par la copule, mais par l'attribut lui-même. Une femme devait-elle dire : *je suis demeurée court* ou *courte ?* Tous les théoriciens du XVIIe s. ont disserté là-dessus, pour conclure finalement que *court* était là une sorte d'adverbe, immuable (2) : *Laissez faire, on verra si* nous demeurons court (MONTEL., *Crisp. gent.*, II, 4).

---

(1) Comme on peut s'y attendre d'après ce que nous avons dit du prétendu sujet logique, ce sujet, qui n'en est plus un, n'a aucune influence sur l'accord: *Il s'est produit* une fissure. Il faut signaler pourtant qu'on trouve des exemples nombreux où l'accord était fait jadis : *ils sont venues tant de plaintes* (FROISS., Kerv. de Lett., XIV, 64) ; — *Il fut* chantée et célébrée *dedans la dicte église* une grande messe (*J. B. P.*, 1515-1536, 110). On sent ici la transition d'un tour à l'autre.

(2) V. VAUG., I, 444.

Même décision avec *se faire fort de*. Il faut dire : *J'en suis certaine et* **je m'en fais fort.**

On n'a pas tranché par ces décisions toutes les difficultés de ce genre. A. Dumas écrit d'une tulipe : *Elle fleurira* **noire** (*Tul.*, 51). Il est incontestable que l'usage est plutôt pour: *elle fleurira* **noir.** On le sent bien, si à *noir* on substitue *blanc*. Cela tient-il à ce que les termes de couleur sont souvent des noms invariables : *Elles sont plutôt* **cerise ?**

Accord du verbe avec l'attribut. — La différence entre le sujet et l'attribut n'est pas si nette qu'ils ne soient parfois confondus. Ou du moins la syntaxe se règle comme si l'un était pris pour l'autre, en ce sens que l'accord se fait avec le terme qui peut être logiquement considéré comme l'attribut. Cet accident était fréquent autrefois : **L'épisode,** *selon Aristote, en cet endroit,* **sont nos trois actes** *du milieu* (CORN., *Disc. du po. dr.*) ; — **Le partage** *de l'homme* **sont les douleurs** *et les maux* (RAC., *Liv. ann.*, Plut., VI, 309). Malgré l'opposition des grammairiens, de pareilles phrases sont inévitables. Comment dirait-on ? Aussi en trouve-t-on jusque chez les écrivains les plus classiques.

Avec les impersonnels, dont le sujet est *il*, point de difficultés. *Ils sont dix heures*, encore usuel au XVIIe s., a disparu (1). Il ne reste d'hésitation qu'avec *c'est*. L'accord en personne ayant cessé, et *ce* étant devenu le sujet, il semblait que l'évolution dût aller jusqu'au bout, et qu'on dût dire *c'est eux* (H. L., II, 440 ; III, 533). Nous avons expliqué comment le mouvement avait été arrêté.

(1) A. D. B., *Réfl.*, 121.

SECTION II : ATTRIBUTS D'OBJETS

CHAPITRE PREMIER

ATTRIBUTION D'UNE CARACTÉRISTIQUE A L'OBJET DU VERBE

L'objet d'une action est fort souvent de donner à un être, à une chose, un rôle, une situation, une forme, un aspect, une qualité ou manière d'être quelconque. *Blanchir un mur*, c'est faire un travail après lequel le mur sera *blanc; nommer quelqu'un facteur*, c'est lui confier la fonction de distribuer les lettres.

Un nom peut avoir un objet de ce genre : *la nomination de Bernardin* **comme préfet** *est imminente*. La phrase équivaut à : *on va incessamment* **nommer Bernardin préfet ;** — *Tous comprirent combien affreuse seroit pour eux la première inspection de* **leur reddition prisonniers de guerre** (st. sim., xii, 179).

Mais le plus souvent cette attribution est faite au moyen d'un verbe. Nous avons vu à *la Formation des verbes* (p. 217), comment des verbes de plusieurs types signifient donner à l'objet la manière d'être exprimée par leur primitif. Ce sont des simples : *grossir, obscurcir, creuser, griser, égaliser, neutraliser, germaniser, gazéifier*, ou des composés : *aguerrir, attendrir, éclaircir, éclairer, enivrer, enrichir* (1).

Lorsqu'un verbe ne contient pas en lui-même l'idée attributive qui doit passer sur son objet, on emploie un mot spécial pour indiquer cet attribut : *On a élu M. X. député de la Seine*. Évidemment M. X. est l'objet du verbe : *on a élu ;* mais ce n'est pas là tout l'objet, qui est essentiellement d'attribuer la qualité de *député à M. X*. L'action de l'élire fait que cette qualité lui appartient après l'élection. L'expression *élire député* remplace un verbe simple, qui n'a plus exactement ce sens : *députer* (2).

L'attribut ainsi appliqué à l'objet peut être : 1° un nom : *nommer*

---

(1) Rappelons que, sous l'influence d'un préfixe, le verbe peut marquer non plus l'acquisition d'une qualité, mais sa perte : *Défraîchir*, enlever la qualité de *frais, ôter la fraîcheur ; déniaiser, faire cesser d'être niais.*

(2) La malice publique se sert de *crucifier quelqu'un* pour dire *donner la croix de la Légion d'Honneur à quelqu'un.*

général, *faire* **chevalier de la Légion d'Honneur,** *choisir comme* **arbitre ;**

2° un adjectif : *trouver* **nul,** *rendre* **hargneux ;**

3° un autre mot quelconque servant à la caractérisation : *remettre* **debout** *un malade, le remettre* **d'aplomb.**

Cependant nous n'avons plus la liberté d'autrefois. Jusqu'au XVIe s., on employait volontiers comme attributs des participes présents ou passés avec le verbe *rendre :* **Rendre** *le cuidet o* **mort** *o* **recreant** (*Rol.*, 2733 ; H. L., III. 339. V. aux *Temps*, p. 457).

CHAPITRE II

LES VERBES COPULES

Les verbes copules sont assez divers. Les deux plus généraux sont *faire* et *rendre : rendre sage, furieux ; faire maréchal ; — L'excès de mouvement et de bruit* **les avait rendus ivres** (LOTI, *Pêch.*, 84).

Parmi les verbes d'un sens plus restreint, on trouve : 1° ceux qui expriment des actes : *créer, nommer, élire, choisir, couronner, juger* ; 2° ceux qui expriment des paroles : *dire, proclamer, peindre, nommer, baptiser, appeler*, etc. : *On* **le couronna roi,** *on* **l'avait peint vicieux,** *et nous* **l'avons trouvé rangé, sérieux ; — Nommez-le fourbe, infâme et scélérat maudit** (MOL., *Mis.*, 135) ; — *on* **le créa patrice** (LA FONT., *Fables*, XI, 7) ; — *je* **la nommai** *cent fois* **perfide** *et* **déloyale** (MUSSET, *Nuit d'Oct.*) ; — *Un marchand français devait* **dire sa découverte anglaise,** *afin de lui donner de la vogue* (BALZ., *Birott.*, I, 90) ; — *Le roi... lié par le serment du sacre...* **jugeait nul tout autre serment** (MICHEL., *Rév.*, III, 31) ; — **Tiens prête une voiture** (AUG., *Ap.*, IV, 2) ; — **Ils trouvaient tout simple** *que leur maître eût des entrevues avec Moïse et Élie* (REN., *Jés.*, XVI).

Attributs de résultat et attributs communs. — Il faut bien distinguer le tour dont il vient d'être question d'un autre tour voisin. En effet, quand on dit : *On a* **couronné Napoléon Bonaparte Empereur des Français,** c'est l'action de *couronner* qui a conféré à son objet *Napoléon*, la qualité *d'empereur*. L'attribut est un attribut de résultat. (Cf. p. 619).

Mais dans : *On* **l'a vu arrêté** *devant la porte hier soir*, le fait de voir cette personne n'a nullement influé sur son attitude ni sur sa présence à cet endroit. L'action n'a pas eu pour effet de faire passer la caractérisation à l'objet. Cf. *Il* **trouva la porte fermée ;** — *le mécanicien* **vit la voie ouverte.** Voici un exemple frappant : *Comment la femme... reprend le cœur de l'homme,* **le relève fatigué,** *le rajeunit* (MICHEL., *Am.*, Introd.). Le sens est évidemment *le relève : quand il est fatigué*, et non *le relève de façon à le fatiguer*.

Il peut arriver du reste qu'un même verbe prête aux deux interprétations. Quand on dit : *j'ai laissé mon pays libre et je le retrouve esclave*, on marque quelle était la situation du pays quand on l'a quitté, sans qu'on eût contribué à le mettre dans cette situation. Mais si au contraire on dit : *je vous avais laissé libre de choisir*, on signifie qu'on avait donné la liberté. *Je l'ai vu ivre* peut être une affirmation d'un fait indiscuté. *Je l'ai vu ivre* peut être aussi la simple indication d'une croyance individuelle, trop

rapidement formée, et qui s'est trouvée fausse. Ici la nuance se marque par le ton.

Ce dernier tour est très répandu, et s'accommode de toutes sortes d'attributs et de compléments : *Je* **la savais** *à Paris*, **sans abri** ; — *Son inquiétude avait fait tant de progrès en peu d'heures que je* **la trouvai** *pleinement* **convaincue** *de ce qu'elle nommait une perfidie* (B. CONST., *Ad.*, IX, 84) ; — *nous* **le voyons mêlé** *à toutes les affaires du siècle* (VOGÜÉ, *Hist. et poés.*, 12) ; — *Je* **le devine peuple** (V. H., *Mar. de Lorm.*, II, 3) ; — *Je* **le craignais bien vieux,** *bien vieux, mon pauvre père* (AUG., *Av.*, I, 5) : — *Il* **sentait la Reine en péril** (MICHEL., *Rév.*, I, 406) ; — *cette pensée de* **la savoir à Chaville** *devint une oppression...* (A. DAUDET, *Sapho*, 299).

Souvent, aucune différence de phonétique syntaxique ne distingue les phrases, comme on le voit dans la phrase : *elle l'a reconnu pour son fils*, et *elle l'a reconnu pour un nommé Bergy* (1).

Il y a chez les modernes des attributs de résultat très hardiment construits : *Des quintes de toux l'arrêtaient*, **plié en deux,** *à moitié mort lui-même, si maigre, si chétif, qu'il ne paraissait pas devoir jouir longtemps de sa victoire* (ZOLA, *Bête hum.*, 308).

Le verbe est avoir. — Les phrases les plus intéressantes sont celles où entre le verbe *avoir*. On dit : *Elle a des cheveux noirs*, comme on dit : *elle a un bonnet blanc*. Rien de particulier.

Au contraire, *elle a les cheveux noirs* est une phrase faite, non pas pour dire ce qu'elle a, ce qu'elle possède, mais comment elle a ce que chacun possède : *des cheveux*. Comparez : *elle a les yeux bleus, le teint mat*, etc. Impossible de dire : *elle a le manteau flottant*, chaque femme n'ayant pas obligatoirement un manteau.

Cette construction est commune : *j'ai la tête lourde, la pitié facile ; — il a le verbe haut, le réveil désagréable, le vin triste, le cœur sec, l'esprit lucide.* — L'article remplace là le possessif, comme il est naturel quand on parle de portions de l'être humain : *avoir la tête lourde*, comme *lever la tête*. De là, par analogie, extension de l'article : *avoir* **la plaisanterie féroce**. Cf. *Les hommes que l'on entrevoyait* **avaient** *tous* **les prunelles ardentes, le teint pâle,** *des figures amaigries par la faim, exaltées par l'injustice* (FLAUB., *Éduc.*, II, 135).

Comme l'attribut peut être fort bien un participe passé, on dira : *là où d'autres* **ont leur vie engagée** (V. H., *Dern. j. d'un cond.*, Préf.) ; — *Elle avoit les coudes* **appuyés** *sur sa table, et* **la tête panchée** *sur sa main* (DIDER., *P. de F.*, I, 7) ; — *elle eut la joie* **d'avoir le cou** *un peu* **écorché** *par les soutaches de l'uniforme* (V. H., *Mis.*, Marius, III, VII).

D'où des phrases telles que : *il* **eut** *une jambe* **cassée** ; — *il* **a eu une jambe emportée** *par un obus ; — cette pauvre femme* **a un fils tué** *à la guerre*. Le sens

(1) Cf. *Deux négociants lyonnais avaient cru la reconnaître pour une certaine Mélanie Favrot* (A. DAUD., *Jack*, 15).

même indique qu'*avoir* perd ici son sens de *posséder*, et fait avec le participe une forme particulière, non point composée comme dans *elle a cassé*, ou *elle a tué*, mais dont les termes ne gardent pas cependant leur complète indépendance.

La construction dont nous venons de parler, n'est du reste pas particulière au verbe *avoir*. Ex. : *Il* **porte** *les cheveux* **ras** (1).

Attributs des verbes réfléchis. — Les verbes réfléchis ont, comme les objectifs ordinaires, des attributs d'objet : *se faire juge, s'ériger en maître, se croire en déficit.*

Ces attributs peuvent être des deux classes étudiées plus haut :

A) *Il ne faut pas croire que ces prêtres, victimes résignées, patientes,* **se tinssent heureux** *d'être ignorés* (MICHEL., *Rév.*, III, 15).

B) *Je* **me suis crue à l'abri** *de l'outrage de vos désirs* (G. SAND, *Elle et L.*, II, 26) ; — *le sentiment du chef démocratique, qui sent vivre en lui l'esprit de la foule, et* **se reconnaît pour son interprète naturel** (REN., *Jés.*, ch. XI) ; — *Il* **se disait heureux** *d'être échappé aux affaires* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5) ; — *il* **s'estima volé** (ID., *ib.*, 324).

Il n'est pas toujours facile de distinguer alors si on a affaire à un réfléchi ou à un pronominal subjectif, ainsi dans : *Elle* **s'est montrée généreuse** ; — Cf. **se faire vieux** ; — *Alors il* **se fit dur** *lui aussi* (LOTI, *Matel.*, 15). Le sens est cependant, suivant le cas, bien différent : **Se faire dur,** c'est *jouer la dureté*, ou bien *devenir dur.*

On remarquera qu'il n'est nullement nécessaire que l'attribut soit un adjectif, un participe ou un nom. Ainsi : *il* **se donna pour les connaître** (= comme les connaissant, FLAUB., *Éduc.*, II, 178).

---

(1) Dans la locution *il fait beau temps, beau* est l'attribut attribué à *temps*, par le verbe *faire*. D'où le tour : *il fait bon étudier à Paris.* Le sens de la syntaxe est perdu au point que dans : *il fait bon de vivre*, la plupart des grammairiens considèrent *de vivre* comme un sujet.

CHAPITRE III

LES CONSTRUCTIONS DE L'ATTRIBUT D'OBJET

La construction des attributs d'objet est tantôt directe, comme nous venons de la voir, tantôt indirecte. Des verbes qui construisaient directement l'attribut de l'objet prennent aujourd'hui une préposition ; Au XVIe s., on disait : *tenir heureux, avoir agreable* (H. L., II, 476). Au XVIIe s., *avoir agréable*, ou *pour agréable* étaient également usuels : *J'espère que vous n'*aurez *point* desagreable *le petit present* (COSTAR, *Lett.*, CCXI) ; — *les muses estoient des divinitez qu'il fattoit* avoir favorables (FURET., *Rom. Bourg.*, éd. elz., 288). De même, *je* tiens impossible *de connaître les parties sans connaître le tout* (PASC., *Pens.*, I, 1). Il y a lieu de se souvenir à ce propos de l'équivalence des constructions directes et indirectes dans d'autres tours (1).

Les ligatures usuelles. — A. — La construction avec *à* était encore commune au XVIe s. : *demander à femme, prendre à femme* (H. L., II, 475). Il en reste des exemples : *prendre* à partie, à témoin, *imputer* à vice.

POUR — COMME. — C'est *pour* et *comme* qui servent généralement aujourd'hui : *tenir* pour *certain, présenter* comme *acceptable, considérer* comme *une amie ;* — *l'opinion générale la tenait* pour *une tranquille personne ;* — *Trezène... Qui m'a, sans balancer, reconnu* pour *son roi* (RAC., *Phèd.*, 477) ; — *Jésus ne regarda jamais la terre...* comme *valant la peine qu'il s'en occupât* (REN., *Jés.*, XVII).

DE. — On dit aussi *traiter quelqu'un* de fourbe, d'imposteur (2).

Dans la phrase passive. — L'attribut de l'objet devient naturellement attribut de sujet, quand la phrase est tournée au passif : *On a mis l'Allemagne* hors d'état de nuire devient : *Elle a été mise* hors d'état de nuire. Cf. *Je l'ai prise* à partie. *Elle a été prise* à partie. Nous revenons alors au cas que nous avons étudié dans un chapitre précédent (p. 618).

---

(1) Cf. *Je vous tiens de ce jour sujet rebelle et traître* (V. H., *Hern.*, II, 3). La guerre semble avoir brouillé complètement le sens de certaines constructions. Les journaux impriment couramment : *considérer impossible.*

(2) Dans *traiter en frère, recevoir en amis*, et les semblables, on peut se demander si on a affaire à des attributs ou à des compléments de manière (Cf. *traiter d'ami*).

CHAPITRE IV

ACCORD DES PARTICIPES DES VERBES SUIVIS D'UN ATTRIBUT D'OBJET

Lorsque dans ces constructions, le verbe principal est à un temps composé, son participe doit-il s'accorder avec le complément d'objet suivi d'un attribut ? Ni Malherbe, ni Vaugelas ne l'admettaient. *Le commerce l'a rendu puissante* était comme il fallait dire. On se rappelle la célèbre phrase de Bossuet : *Combien de fois a-t-elle remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une de l'avoir* **fait chrétienne,** *l'autre de l'avoir* **fait reine malheureuse** (*Henr. d'Anglet.* ; H. L., III, 604). A l'Académie, en 1698, on n'avait pas encore tranché si *fait* devait s'accorder avec *la* représentant *la Reine*. Enfin, au XVIIIe s., on se décida pour l'accord du participe, sauf dans : *Il l'a* **échappé** *belle*.

On n'a cependant pas été jusqu'à imposer l'accord dans : *elle n'est pas aussi malheureuse que je l'avais* **cru.** On a décidé que *le* représente ici *cela* : *que j'avais cru cela* (?).

Influence de l'ordre des mots sur l'accord de l'attribut. — Depuis l'époque moderne, il y a une tendance toute naturelle à rapprocher l'attribut du verbe pour en faire une sorte de locution. Mais cette tendance n'a prévalu qu'exceptionnellement et l'usage est d'intercaler l'objet : *je trouve ces* **raisins bons.**

En vertu de la tendance signalée ci-dessus, on a accepté au XVIIe s., de considérer comme une locution faite : *trouver mauvais* (MÉN., *O.*, II, 372, et BOUHOURS, *Rem.*, 220). Puis, à cause de la difficulté des règles de l'accord, on a abouti à déconseiller l'expression, qui « avait quelque chose de dur ».

Il eût été en effet difficile, malgré Bouhours, de corriger la phrase de Balzac : *il ne doit point trouver* **mauvaise** *une si juste et si honneste curiosité que la leur*. Quant à l'exemple : *je trouve* **bon la charité** *que vous avez de me reprendre*, on s'explique qu'il n'ait pas été beaucoup imité.

SECTION III : ÉPITHÈTES

CHAPITRE PREMIER

CARACTÉRISATIONS PAR ÉPITHÈTES

Les caractérisations sont fort souvent appliquées à des noms à l'aide d'*épithètes*, c'est-à-dire de mots ou d'expressions rapportées sans l'intermédiaire d'aucun verbe copule : *Le cheval traversa le pont de granit* **brut**, *Dont saint Jacque a posé les* **premières** *assises ; Les* **bons** *clochers sortaient des brumes* **indécises** ; *Et l'orphelin revit son paradis* **natal** (v. h., *Lég.*, Pet. r. de Gal., x).

Nominaux caractérisés par épithètes. — Nous avons dit plus haut que, si tous les noms et verbes peuvent être caractérisés, il n'en est pas de même des nominaux.

Nominaux personnels. — Les caractérisations sont très communes après une pause : **Lui, tout penaud,** *reprit le chemin de la maison ;* — **moi, fille d'un colonel,** *faire un pareil métier ! — Osez-vous Parler de cette sainte autrement qu'à genoux. Vous* **courtisane,** *vous* **menteuse,** *vous* **infâme ?** (aug., *Avent.*, iv, 5).

Représentants possessifs. — On peut ajouter aux possessifs quelques adjectifs : *propre, même :* **le sien propre.** Mais l'usage ne s'est pas conservé d'écrire : *d'une âme semblable à* **la mienne parjure** (malh., *Poés.*, iii, 328). Ces tours étaient encore communs au XVIIe s. Aujourd'hui il est populaire de dire : *Tiens, tu as les habits de Dimanche ! Je vais mettre* **les miens beaux.** Il reste toutefois un tour très correct, l'apposition : *Prenez vos harnais. Les nôtres,* **trop anciens,** *sont usés.*

Représentant démonstratif. **Celui.** — *Celui, celle* peuvent être suivis de déterminatifs, personne ne le conteste : *ceux de Paris, celles qui meurent jeunes.* Mais peuvent-ils être caractérisés ? Dans la langue populaire, ce tour s'est développé depuis bien longtemps : *Vous mettrez les pelez,* **ceux sans peler,** *et les Cornichons, chacun à part, dans des pots de Grets* (*Jard. fr.*, 266).

Néanmoins, les grammairiens se sont toujours élevés contre cette construction. Au XVIIIe s., Féraud prétendait que *celui* ne pouvait être modifié

par des adjectifs : « On ne peut dire, observait-il : *Quoique les troubles d'Angleterre encourageassent la France à entrer dans quelques expéditions...* **ceux plus considérables** *qui l'agitaient elle-même...* » La chose apparaît plus choquante encore quand on unit *celui* à des superlatifs : *Elle débite à tout venant... les choses les plus futiles, et souvent* **celles les plus ridicules** (1). Les plus tolérants des grammairiens classiques du dernier siècle admettaient *celle* avec un participe : *celles* **faites à la main,** mais non avec un adjectif. Littré estime encore qu'on ne peut employer *celui* que devant *de*, ou bien suivi soit médiatement, soit immédiatement d'un conjonctif.

Dans les textes, *celui* avec des participes se rencontre constamment : *il faut distinguer dans les êtres dont nous parlons ici, comme dans* **ceux moins élevés** *encore dont nous avons parlé plus haut, deux ordres différents de solidarité* (LAMENNAIS, *Esq. d'une phil.*, IV, 329 n.) ; — *Jusqu'à meilleure explication... je m'en tiendrai à* **celle donnée** *par le vieux savant* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 48). Mais on trouve aussi le démonstratif suivi d'adjectifs :

1° Quand cet adjectif est précédé de *plus : Depuis le cercle le plus profondément enfoncé dans l'immensité des mondes de douleur jusqu'à* **celui plus paisible** *à la surface duquel nous étions* (BALZAC, *Ét. phil.*, 186, Proscr.) ; — *il m'a présenté les vieux serviteurs de sa mère et* **ceux plus jeunes** *qui lui sont attachés depuis plusieurs années* (G. SAND, *Jacq.*, I, 202) ; — *ces fleurs embaumées, mêlant leur arôme à* **celui plus fort** *des ifs* (A. DAUDET, *Imm.*, 55) ; — *Et comparant l'immense univers catholique, ses parties claires et* **celles plus mystérieuses**, *avec ce monde antique* (BARRÈS, *La grande pitié des égl. de France*, 312).

2° Quand l'adjectif est précédé d'un adverbe : *Celui,* **déjà grand, échappé** *de sa main* (Ste B., *Po.*, 1890, 385) ; — *mais* **ceux vraiment forts** *se relèvent après une halte douloureuse* (CHAMPFL., *Cont.*, 152).

3° On le trouve aussi sans qu'il y ait ni pause, ni mot interposé : *Quoique les nécessités purement mentales soient, sans doute, les moins énergiques de toutes* **celles inhérentes** *à notre nature* (COMTE, *Esp. pos.*, 30).

Naturellement, on ne dit pas : *Vous m'offrez deux roses, je prends* **celle jaune,** mais : *je prends* **la jaune,** puisque l'article est là pour faire son office, qui est de marquer une détermination ou d'espèce ou d'individu, en substantifiant l'adjectif : *Cet homme possédait toutes les vertus, les* **intellectuelles** *comme* **les morales** ; — *un marchand a raflé indistinctement toutes les antiquités du pays :* **les laides** *avec* **les belles.**

Mais ailleurs *celui* supporte très bien la caractérisation. Il ne faut pas surtout montrer d'étroitesse, quand *celui* doit être suivi d'un complément prépositionnel. *Celui à droite* ne peut pas être toujours remplacé par *celui de droite.* Hugo met des phrases de ce genre dans des bouches populaires : *Tiens, dit-elle,* **c'est celle** (la lettre) **pour ce vieux** *qui va à la messe. Au fait, c'est l'heure. Je vas lui porter* (*Mis.*, Marius, l. VIII, IV). On trouve des

(1) La question a été très discutée depuis lors (Voir DOMERGUE, *Solutions*, 296 ; BONIFACE, *Manuel*, 233 ; AUBERTIN, *Gram. mod.*, 238).

exemples analogues chez tous ceux qui ont reproduit la langue parlée : *Il resta étourdi comme d'un coup sur la tête, car* **avec celui en fort mauvais état,** *qu'il mettait tous les jours, c'était le seul pantalon qu'il possédât* (A. KARR, *Tilleuls*, 63) ; — *elle mêlait des railleries sur son visage à* **celles sur sa politique** (MAUPASS., *Bel-Am.*, 261). — Les catalogues disent : *Pour les motocyclettes, nous ne réparons que* **celles à notre marque.**

Comme le voit très bien Stapfer lui-même, ce serait alourdir bien inutilement la phrase que d'exiger *qui* et un verbe. Ce serait surtout empêcher un développement normal et utile de *celui*, qui devient une sorte de support de caractérisation comme de détermination.

ÉPITHÈTE AVEC **autre.** — Remarquer le tour : *l'autre* **bonasse** *attendait toujours devant la porte.* Cela ne signifie nullement que la première personne dont on a parlé antérieurement soit aussi considérée comme *bonasse.* Il ne s'agit que de la seconde. On pourrait traduire *l'autre,* **qui était bonasse.** Ce tour est particulièrement fréquent dans l'Est. Il n'est pas étranger au parler de Paris.

Nom au pluriel caractérisé par plusieurs adjectifs au singulier. — Il arrive qu'un nom au pluriel soit caractérisé par des adjectifs au singulier ; c'est qu'en réalité ce nom représente plusieurs objets successivement caractérisés : *Les codes* **civil et militaire,** *les marines* **militaire et marchande.** Vaugelas (II, 230) avait fait une vive opposition à cette façon de parler. Il condamnait : *les langues grecque et latine.* Après lui, on a continué à censurer les tours de ce genre, mais l'usage a été le plus fort : *le contrat qu'ils forment entre eux ne vous semble relever que des* **codes civil et de commerce** (PROUD., *Rév. soc.*, 8).

CHAPITRE II

LES CONSTRUCTIONS DE L'ÉPITHÈTE

Construction indirecte. — Après les noms de nombre, adjectifs et participes se construisent souvent avec *de*. Oudin remarque le fait : *il y en a vingt* **de payés** (*Gr.*, 61). Vaugelas, après avoir constaté les hésitations de l'usage, se prononce pour : *il y en eut cent* **de tués** (I, 286). C'était l'emploi le plus courant, quand *en* entrait dans la phrase. Autrement on disait : *il y eut* **trente blessés** (H. L., III, 475) (1).

Quand un adjectif suit *rien*, il est également d'usage de le relier à ce mot *rien* au moyen d'un *de* : *il n'y a* **rien de tel** *que d'aller lentement*. Autrefois *de* était inutile : *A qui venge son père* **il n'est rien impossible** (CORN., *Cid*, 417). *De* est également d'usage avec *tout*, *quelque chose*, *tant*.

Nous disons : *qu'y a-t-il* **d'étrange** *dans cette proposition ?* Et aussi *quoi* **de neuf ?** *quoi* **de plus facile** *que de prendre cette précaution ?* La phrase analogique de *rien de*, a eu beaucoup de mal à être reçue. Jusqu'à la fin du XVIIe s., elle a été réprouvée par les grammairiens (VAUG., I, 125 ; REGN. DESM., *Gr.*, 278). Cf. dans les négatives : *il n'y a pas de feu* **d'allumé** *chez moi* (FLAUB., *Éd. sent.*, 41).

L'analogie aujourd'hui est si forte que, même en l'absence d'un mot marquant la quantité, *de* s'introduit devant l'adjectif : *Le temps qu'ils* **ont de libre.** Et on trouve cette construction même sans verbe : *C'est pour* **de bon ;** — *non, mais* **de vrai ?** — *c'est pour* **de rire ;** — *Eh bien !* **de quoi ?** Ce sont là des extensions analogiques (2).

Ces remarques faites, ajoutons que la construction de l'épithète est le plus souvent directe.

Composition et apposition des noms. — Nous avons vu comment un nom entre en composition avec un autre. Ainsi : *sabre-baïonnette*, *bateau phare*. D'après ce type, une foule de rapprochements plus ou moins étroits ont créé des composés où le nom principal est caractérisé de façons très diverses : *l'art-roi*. Ce procédé de *l'apposition* est tout à fait courant chez V. Hugo, qui, grâce à lui, rapproche les aspects parfois antithétiques des choses : *Le* **bâton-paysan** *brisant le* **glaive-roi** (*Lég.*, Bar. Madr., II) ; — *le* **rocher-hydre** *et le* **torrent-reptile** (*Ib.*, Pet. R. de Gal., III) ; — *ces crépuscules ne plaisent qu'aux* **âmes chauves-souris** (*Mis.*, Marius, IV, 6) ; — *Dans ce* **sépulcre-enfer** *que faisaient-ils ?* (*Ib.*, 4e p., liv. VII, 2) ; — *L'argot n'est autre chose qu'un vestiaire où la langue ayant quelque mauvaise action*

---

(1) V. TOBLER, *Verm. Beitr.*, III, 20.

(2) Dans le 2e exemple, on pourrait croire à une formule raccourcie : *de quoi s'agit-il ?* Il n'en est rien, et dans l'esprit de celui qui parle ainsi, *de quoi* égale *quoi* tout simplement.

à faire, se déguise. Elle s'y revêt de **mots masques** *et de* **métaphores haillons** (*Ib.*, 4e p., l. VII, 1) ; — *Ils s'accroupissent, adossés les uns aux autres, dans une espèce de* **destin-taudis** (*Ib.*, Marius, VIII, 5); — *Nos Chambres décrépites procréent à cette heure une infinité de petites* **lois-culs-de-jatte** (*Philos.*, I, 198). Hugo n'est pas seul à user du procédé. Michelet emploie souvent aussi de ces noms doubles : *D'abord les* **hommes-femmes,** *gracieusement attifés, et traînant mollement des robes de douze aunes... Ici, des* **hommes-bêtes** *brodés de toute espèce d'animaux ; là des* **hommes-musiques,** *historiés de notes* (*Hist. de France*, Moyen-âge, Jeunesse de Charles VI, chap I, livre VII). Une foule d'autres exemples pourraient être produits.

Apposition et caractérisation. — C'est ici le lieu d'ajouter quelques mots sur les noms apposés : *Louis XIV,* **Roi de France.** Cette construction dont nous avons déjà parlé à propos de dénomination, sert constamment à caractériser : *Sur ce Géant,* **grandeur** *jusqu'alors épargnée, Le malheur,* **bûcheron sinistre,** *était monté* (V. H., *Chât.*, Exp.) ; — *Et que la mouche horrible,* **essaim au vol joyeux,** *Comme dans une ruche entre en ta bouche noire* (ID., *Ib.*, A un martyr, III) ;

Le XIXe s., a beaucoup usé de ce tour. Hugo, dès ses premiers écrits, l'a affectionné, le trouvant visiblement presque aussi précieux pour le style que la comparaison : *Tandis qu'on répare à grands frais et qu'on restaure le palais Bourbon,* **cette masure,** *on laisse effondrer par les coups de vent de l'équinoxe les vitraux magnifiques de la Sainte-Chapelle* (V. H., *N. D.*, note ajoutée à l'édition définitive) ; — *Les forêts sont le lieu lugubre : la terreur Noire y résiste même au matin,* **ce doreur** (V. H., *Lég.*, III, 18, XXII, II, Hug.).

A la fin du siècle, poètes et prosateurs l'ont mis à l'envi à profit : *Il lui restait à remplir les corbeilles d'herbes et de fleurs coupées,* **mosaïque volante, tapis émietté** *dont chaque servante, devant sa maison, va colorier la rue au moment du cortège* (RODENB., *Bruges*, 195). — Cf. : *Et sa main plongeait dans les corbeilles... rafraîchie à ce massacre de corolles,* **ouates fraîches, duvets d'ailes mortes** (ID., *Ib.*).

En dehors de toute recherche de style, il est commun : *La paix de Francfort,* **instrument forgé pour affaiblir la France,** *n'a pas empêché notre relèvement ; — la Cour de cassation,* **organe suprême de la justice,** *a prononcé.*

Articles avec les appositions. — Le rôle de l'article est important dans le cas de l'apposition : *Son oncle,* **avocat réputé,** *était intraitable,* signifie que l'oncle a deux qualités : il est homme de loi, il a de la réputation. Si on dit : *Son oncle,* **l'avocat réputé...** on cherche à individualiser, au lieu de caractériser, et, à cet effet, on fait appel aux données que possède l'interlocuteur sur la personne dont il s'agit.

Adverbes et autres caractérisations en épithètes. — Des adverbes peuvent être employés comme épithètes : *longue, mince, encore* **bien,** *malgré la fatigue des traits* (A. DAUD., *Imm.*, 6). De même les locutions : *sa femme, alors* **très en beauté ;** — *une bataille* **en règle** *s'ensuivit.*

CHAPITRE III

LA PLACE DE L'ÉPITHÈTE

Archaïsmes. — La langue ancienne faisait très souvent précéder le nom de son épithète. C'est ainsi que certains adjectifs ont pu se souder assez intimement au nom pour en devenir inséparables : *un* **gentilhomme,** *un* **bonhomme.**

Même si les deux éléments restent séparés, l'idée exprimée est souvent unique, et l'adjectif perd sa valeur propre : *les* **francs archers,** *un* **gros bonnet.** Ce n'est plus l'idée de *franchise*, de *grosseur*, qui est marquée, pas plus que celle d'*archer* ou de *bonnet*. C'est une idée d'ensemble, résultant de l'association des deux éléments. Il y a composition. Cf. *en* **droite ligne** ; — *il faisait* **noire nuit** ; — *le* **rond point** ; — *coller à* **plats joints** ; — *un* **blanc bec** ; — *des* **rouge-gorge** ; — *vendre à* **vil prix** (1).

Certains adjectifs n'ont à peu près pas d'autre place que l'ancienne, devant le nom ; ainsi *grand : à* **grands pas,** *une* **grande femme,** *un* **grand établissement,** *un* **grand projet,** *un* **grand port.**

En dehors de ces cas où la tradition s'est conservée, en langue moderne, il y a, quant à la place, deux catégories d'adjectifs : 1° les adjectifs à place fixe, 2° les adjectifs à place variable.

1° **Adjectifs à place fixe** (2). A — CE SONT DES ADJECTIFS DÉSIGNANT LA NATIONALITÉ, LE CULTE, LA POSITION SOCIALE, OU SERVANT A ÉTABLIR UNE CLASSIFICATION SOCIALE, ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, ARTISTIQUE. Ils se mettent après le nom : *Un citoyen* **français,** *le peuple* **juif,** *l'organisation* **communale,** *le budget* **départemental,** *une cession à titre* **onéreux,** *le peuple* **chrétien,** *le parti* **réactionnaire,** *l'alliance* **anglaise,** *la librairie* **française,** *le génie* **militaire,** *le Code* **Civil,** *la loi* **pénale,** *une solution* **juridique,** *un texte* **authentique,** *la chimie* **organique,** *l'acide* **sulfurique,** *la géométrie* **descriptive,** *le pôle* **négatif,** *l'artillerie* **lourde,** *une gamme* **chromatique,** *une ligne* **télégraphique,** *un résultat* **problématique.**

B — A cette catégorie, il faut joindre 1° les ADJECTIFS DE COULEUR, qui,

---

(1) Comparez *sage-femme* (*un sage conseil, un conseil sage*), *petit-fils, jeune fille, jeune homme, grand'mère, beau-frère, grand seigneur*, où l'adjectif est devant.

Dans *femme grosse, poule mouillée* il est derrière.

(2) Il a été parlé déjà des adjectifs qui déterminent ou indéterminent : *certains, quelques, deux, ces, mes.*

On a dit aussi la place des adjectifs qui renferment le sujet ou l'objet : *arrivée* **présidentielle,** *élection* **présidentielle.**

malgré le proverbe : *C'est bonnet blanc ou blanc bonnet*, se mettent toujours derrière en français moderne : *les prés* **verts**, *une robe* **mauve**, *un galon* **bleu** (1).

2° Les adjectifs de forme : *un clocher* **pointu**, *une ligne* **courbe**, *un plat* **ovale**, *une assiette* **creuse**, *un front* **plat**, *des joues* **caves**, *une tête* **ronde**.

C — Les participes ou adjectifs verbaux sont toujours derrière le nom, à moins qu'ils ne soient tout à fait passés au nombre des adjectifs proprement dits : *un pont* **chancelant**, *une robe* **montante**, **ouverte**, **décolletée**, *un fichu* **croisé**, *une heure* **perdue**, *un bataillon* **sacrifié**.

2° **Adjectifs à place variable.** — Ces adjectifs sont très nombreux et fort usuels.

A — Adjectifs dont la place est vraiment indifférente : *Ce sont d'***odieuses** *gens, ce sont des gens* **odieux** ! A peine pourrait-on noter ici la différence que crée la possibilité de mettre une accentuation spéciale dans le second cas. Cf. *Il avait pour vous une* **profonde** *affection*, ou *une affection* **profonde** ; — *c'est un* **vigoureux** *gaillard*, ou *un gaillard* **vigoureux** ; — *il a épousé une* **charmante** *femme*, ou *une femme* **charmante** ; — *vous avez lu ce* **stupide** *article ?* ou *cet article* **stupide** ? — *j'ai passé une* **bien agréable** *journée*, ou *une journée* **bien agréable** ; — *il faudra trouver d'***équitables** *solutions*, ou *des solutions* **équitables** ; — *tout le monde l'a félicité de ses* **éloquentes** *paroles*, ou *de ses paroles* **éloquentes** ; — *il était dans une* **extraordinaire** *anxiété*, ou *dans une anxiété* **extraordinaire** ; — *il a pour ce genre d'exercices une* **déplorable** *facilité*, ou *une facilité* **déplorable** ; — *cet homme se trouve dans un* **complet** *dénuement*, ou *dans un dénuement* **complet**.

B — Adjectifs dont diverses raisons déterminent la position devant ou derrière le nom. — Ce deuxième groupe est très important.

Les raisons qui font mettre les adjectifs tantôt à une place, tantôt à l'autre, sont multiples (2).

1. Le sens change complètement d'après la place. — Beaucoup d'adjectifs sont dans ce cas : *un personnage* **sacré**, *un* **sacré** *personnage*.

2. Le sens est seulement modifié. — On a posé en règle qu'au sens physique l'adjectif restait derrière, qu'au figuré il se plaçait devant. En effet on dira : *une* **pâle** *figure*, *de* **larges** *concessions*, en face de : *une figure* **pâle**, *une fenêtre* **large**.

Mais *large* peut aussi bien se mettre devant, au sens propre : *une* **large** *baie*. De même *étroit : une* **étroite** *ouverture*.

Le seul principe qui paraisse à peu près général, c'est que les adjectifs qui expriment une appréciation, une impression sommaire de l'esprit, qui, en cette qualité, entrent en union très intime avec le nom, et font pour

(1) On dit, il est vrai, *de* **noirs desseins**, *une verte vieillesse*, mais les épithètes de couleur n'ont pas là leur sens ordinaire.

(2) Il y a du reste des distinctions à faire. Certains adjectifs ne sont pas impossibles à une place donnée ; ils y paraissent seulement moins naturels : *Je tiendrai compte de votre* **amicale observation**, ou *de votre* **observation amicale**.

ainsi dire partie de la dénomination même de l'objet, se mettent devant le nom. Quand nous disons : *une* **petite maison,** l'idée est une ; un mot unique (*maisonnette*, par exemple) pourrait l'exprimer aussi bien (1). L'adjectif n'a presque d'autre valeur alors que celle d'un suffixe diminutif, péjoratif, augmentatif, etc... qui exprime la même idée que le terme primitif, légèrement modifiée (2). De même dans les expressions : *de* **gros** *arbres*, *un* **long** *chemin*, etc., l'adjectif n'ajoute pas une seconde idée à celle qui est exprimée par les mots : *arbre*, *chemin*. Il ne fait que modifier cette idée dans le sens quantitatif. On dira ainsi : *de* **riches** *prébendes*, *de* **lourds** *impôts*, *une* **basse** *vengeance*, *un* **fol** *orgueil*.

Dans cette catégorie seront donc d'abord les adjectifs simples de petitesse ou de grandeur. Il faut y ajouter les adjectifs marquant ancienneté ou nouveauté, les approbatifs qui présentent comme bon, véritable, et quelques autres, c'est-à-dire : *gros*, *petit*, *large*, *grand*, *court*, *bref*, *vieux*, *jeune*, *ancien*, *nouveau*, *beau*, *joli*, *bon*, *mauvais* : *Oh ! le* **cher** *enfant !* — *c'était un* **rude** *gaillard !* — *il me paraît un* **fier** *imbécile !* — *je me trouve en* **parfaite** *santé*.

C'est en vertu de ce principe, en même temps que par tradition, que tout adjectif, considéré comme une épithète de nature, précède d'ordinaire le nom et tend à s'agglutiner avec lui : *Le* **Saint-Père,** *la* **pâle mort,** *la* **blanche hermine,** *un* **plat valet,** *une* **faible femme.**

Quand le nom est accompagné d'un adjectif possessif, ce tour est à peu près seul employé : *saluez* **votre aimable amphitryon** ; — *continuons courageusement* **notre dur métier** ; — *écris-moi*, **mon cher enfant** ; — *j'ai abandonné* **leur douce compagnie** ; — *je revois encore* **sa délicieuse femme** ; — *dites-lui* **ma vive sympathie.**

Corollaire. — On comprend dès lors sans peine la différence entre :

un homme brave	et	*un brave homme*,	
un homme grand	»	*un grand homme*,	
un méchant poème	»	*un poème méchant*,	
un gros commerçant	»	*un commerçant gros*,	
une triste femme	»	*une femme triste*,	
une vraie épopée	»	*une épopée vraie*.	

Cette observation permet même de comprendre la nuance qu'il y a entre *une* **vilaine** *figure* et *une figure* **vilaine.** Le second seul peint ou décrit. Le premier apprécie. De même pour : *une* **sotte fille** et *une* **fille sotte** ; — *un* **riche mobilier** et *un* **mobilier riche** ; — *une* **folle fille** et *une* **fille folle.**

On comprend aussi pourquoi on peut dire : *un* **parfait** *sous-préfet* aussi bien qu'*un sous-préfet* **parfait.** Mais changez le nom, le déplacement devient ou impossible ou difficile : *un gâteau* **parfait,** non *un* **parfait** *gâteau ;*

(1) Cf. *une petite rue* (ruelle), *un petit loup* (louveteau), etc.

(2) Ainsi s'explique aussi que beaucoup de diminutifs n'aient que la valeur de simples, comme *charrette*, *pincettes*.

de même : *un buste* **parfait,** non *un* **parfait** *buste*. Les Sociétés cherchent un *secrétaire dévoué*. Le mot à cette place a une valeur, signifie quelque chose. *Le dévoué président* n'est qu'une formule, avec une sorte d'épithète de nature.

Réserves nécessaires. — Il faudrait se garder toutefois de pousser la théorie jusqu'au bout. Elle semble expliquer la syntaxe en apparence contradictoire de *vieux* et de *neuf*. En effet : *Un* **neuf** *manteau* est impossible, puisque *neuf* exprime une qualité proprement énoncée. Au contraire il est normal qu'on construise : *un* **vieux** *manteau*, avec le sens d'un manteau de peu de prix. Jusque là rien qui contredise la doctrine. Mais alors pourquoi ne peut-on pas dire *un manteau* **vieux ?** Pourquoi *vieux* ne serait-il pas là le correspondant de *neuf : Julie, donnez-moi mon manteau* **vieux** serait pourtant logique, comme : *donnez-moi mon manteau neuf*.

Aussi certains théoriciens ont-ils dû, pour faire cadrer les faits avec le principe, imaginer parfois des explications déconcertantes : Dans la locution : *à* **haute** *voix*, l'adjectif, dit-on, peut-être considéré comme essentiel. Le mot *voix*, par lui-même, implique une certaine élévation que l'adjectif *haute* ne fait qu'amplifier, comme le ferait un suffixe augmentatif. (! ?) Au contraire dans la locution *à voix* **basse,** la qualité *basse* n'est qu'accidentelle, exceptionnelle : D'où l'ordre adopté. Mais ne dit-on pas : *à voix* **haute ?** Certains exemples semblent plus troublants encore : On dit : *à marée* **haute,** *à marée* **basse,** mais par contre, *la* **haute** *mer*, la **basse** *mer*.

On peut conclure que, si le principe reste vrai en gros, et peut s'adapter assez commodément à un grand nombre de cas, il serait bien dangereux de vouloir le prendre au pied de la lettre, et de prétendre y ramener de force tous les adjectifs analogues.

Considérations d'harmonie et de rythme. — On a remarqué qu'il est difficile de mettre l'adjectif monosyllabique avant le nom, lorsque ce dernier est lui-même un monosyllabe, et que par exemple, il doit porter l'accent. Cela est juste. *Un* **laid** *homme*, *un* **riche** *homme*, ne se disent guère, tandis qu'on dirait fort bien : *un* **laid** *visage*, *un* **riche** *propriétaire*, *un* **riche** *mariage*.

Pour la même raison d'harmonie, l'adjectif pourra précéder le nom monosyllabique, si cet adjectif lui-même n'est pas monosyllabique : *un* **affreux** *temps*, *un* **horrible** *chat*, *de* **nouvelles** *lois*.

Pour des raisons d'euphonie analogues, on a voulu ériger en principe que les adjectifs en *able, ible, al, el, il, ique, if, esque*, ne peuvent être placés avant le nom. Il est vrai qu'on dit : *un homme* **susceptible,** *une entreprise* **considérable,** *les animaux* **domestiques,** *le genre* **burlesque.** En réalité, cette règle est très peu sûre, et les exemples de la construction contraire ne manquent pas : *C'est un* **grotesque** *individu*, *une* **burlesque** *composition*, *un* **tardif** *enthousiasme*, *une* **criminelle** *tentative*.

On a observé aussi, et cela est juste encore, qu'on évite certains hiatus.

Mais ni la langue populaire, ni la langue littéraire ne s'en font une loi : Une maman dit de son enfant : *C'est un* **vrai amour,** et le puriste le plus rigoureux écrira : *C'était une* **jolie idée ;** ou : *la* **vraie immoralité** *de ce drame est dans son dénouement.*

Autrement importante est la question de l'accentuation. L'adjectif placé derrière reçoit des intonations qu'il n'a pas devant : La moindre phrase offre des exemples : *C'est une entreprise* **difficile !** — Cf. *elle est d'une* **humeur impossible, détestable.**

Les inversions et les effets de style. — Il faut tempérer aussi tout ce qui est dit ci-dessus par diverses considérations. La première est que, sauf dans certains cas, il n'y a point de règle rigide. S'il est des cas où il est impossible de donner telle place à l'adjectif, il en est d'autres, beaucoup plus nombreux, où cela est simplement contraire à l'usage ordinaire. Or toutes sortes de raisons amènent les poètes, les prosateurs et aussi les gens qui parlent, à se séparer de l'usage ordinaire. D'abord les déplacements ont été longtemps une commodité de la versification, on disait « un privilège de la poésie ». Les romantiques s'en sont moqués, et l'ont utilisée à l'occasion : *cachez vos rouges tabliers.* Michelet la chérissait. Il allait jusqu'à écrire : *le désiré chapeau.* Certaines écoles poétiques récentes s'en sont fait un jeu. Les transpositions de mots leur apparaissent comme un des moyens essentiels du style. Et en réalité un déplacement fait de l'effet. Il peut donner à l'adjectif de la valeur et du relief.

Place de l'adjectif suivi de compléments. — L'adjectif complété doit, en syntaxe moderne, se trouver près de ses compléments, donc il ne peut, en principe, précéder le nom qu'il qualifie : *Un homme* **soucieux de son honneur ;** — *un règlement* **relatif à l'hygiène ;** — *il y avait sur le quai des barriques* **pleines de vin.** L'usage est parfaitement défini à cet égard. Et les exemples qui sembleraient le contredire ne sont des exceptions qu'en apparence : On dira : *un conseil* **bon pour des novices,** parce que *pour des novices* est le complément de l'adjectif *bon.* Si on trouve : **un bon** *conseil* **pour des novices,** c'est que *pour des novices* devient là le complément de *conseil,* ainsi que nous allons le voir.

L'ADJECTIF PRÉCÈDE LE SUBSTANTIF SUIVI DE SES COMPLÉMENTS. — Quand un nom est suivi de compléments, l'adjectif passe devant : *Il y avait sur le quai de* **pleines barriques de cidre.** Il est normal que l'épithète précède. Le groupe : *barrique de cidre* forme en effet une locution unique, une sorte de mot composé. L'épithète *pleines* insiste, non pas sur le fait qu'elles contenaient du cidre, mais sur le fait qu'elles étaient bien garnies.

En vertu même de cette règle, lorsque le complément du nom ne fait pas corps avec lui, l'adjectif s'intercalera très bien entre le nom et son complément : *Un* **pâle** *profil de mourant,* mais aussi : *une silhouette* **pâle** *de*

fantôme ; — *le* **sombre livre** *de Dante,* mais aussi : *le livre* **sombre** *de Dante ;* — *un* **vague** *aspect de château,* mais : *un aspect* **vague** *de château ;* — *il avait un* **triste** *rictus de désabusé,* mais : *il avait un sourire* **triste** *de malade.*

Des écrivains modernes, par recherche d'effet, ont séparé arbitrairement l'adjectif de ses compléments : **Digne** *maison d'abriter une telle infortune,* **digne** *par sa mélancolie* (MICHEL., *Rév.*, III, 105). Cela ne compte pas dans la langue.

Réunions d'adjectifs. — Quand plusieurs adjectifs sont réunis, ils peuvent parfois se préposer au nom : Ce sont alors des adjectifs très usuels et généraux : *une* **grande belle** *femme ;* — *au* **bon vieux** *temps ;* — *un* **beau grand** *garçon.*

Généralement ils se placent suivant le sens, c'est-à-dire que, selon qu'ils jouent le rôle d'épithète de nature, ou de préfixe augmentatif, ou bien au contraire d'une simple qualification circonstancielle, les adjectifs se placent devant ou derrière, sauf à se séparer : *ce* **grand** *jeune homme* **froid, spirituel** *et* **ennuyé** ; — *un* **brave** *petit homme,* **studieux** *et* **aimant.**

Les adjectifs placés devant le nom sont naturellement presque toujours ceux dont nous avons parlé : *vieux, bon,* etc : *un* **vieux** *canapé* **usé** ; — *une* **bonne** *soupe* **chaude** ; — *j'aime le rire, Non le rire ironique, aux sarcasmes moqueurs, Mais le* **doux** *rire* **honnête,** *ouvrant bouches et cœurs, Qui montre en même temps des âmes et des perles* (V. H., *Cont.*, Aurore, VI).

Les adjectifs et qualificatifs de même ordre, eux aussi, se rencontraient dans la vieille langue, sinon épars, du moins séparés : *j'accepte de* **bon** *cœur et* **reconnaissant** (H. L., II, 482 ; III, 677). Vaugelas a fait de cette séparation une faute contre la netteté du style.

UNE ÉLÉGANCE. — Lorsque deux noms consécutifs ont pour épithète un même adjectif répété, la langue littéraire, et même la langue parlée, assignent volontiers à ces adjectifs deux places différentes. Type : *La* **nouvelle** *nature et les mœurs* **nouvelles** *que j'ai peintes* (CHATEAUBRIAND). Il n'y a dans cette habitude qu'un désir de rompre la symétrie de la phrase pour en tirer un effet stylistique. Le procédé est toujours usité, il a été même très employé au XIXe s.

CHAPITRE IV

L'ACCORD DE L'ÉPITHÈTE

L'application de la règle générale est simple et incontestée, tant qu'on reste dans les cas ordinaires. Néanmoins il en est beaucoup où, pour des causes diverses, l'accord se trouve troublé.

A. L'ACCORD AVEC UN SEUL NOM. DÉROGATIONS

1° **La forme féminine fait défaut.** — *Grand.* Malgré l'entêtement de Mademoiselle de Gournay, qui semblait disposée à élargir l'emploi de *grand* invariable, l'ancien féminin *grand* ne se maintint que dans un petit nombre de locutions consacrées : **à grand'***peine*, **grand'***peur*, **grand'***merci*, **grand'***rue*, etc... Mais il y existe encore, nous l'avons dit (H. L., III, 276).

2° **Influence de l'ordre des mots.** — En ancien français il était d'usage assez fréquent de ne pas accorder l'adjectif ou le participe, quand les mots auxquels il se rapportait n'avaient pas été énoncés. Les épithètes comme les attributs demeuraient alors invariables. D'où les adjectifs devenus prépositions, tels que *sauf* (Cf. p. 409).

Mais on ne saurait donner ce caractère de préposition à : **supposé** *deux droites ;* — **passé** *huit heures ;* — **témoin** *leurs demandes extravagantes ;* — **non compris** ou **y compris** *les dépenses de camionnage.*

Il faut donc poser ce principe que la syntaxe ancienne n'a pas disparu (1).

Cependant, dès l'ancien français, ces adjectifs ou ces participes présents ou passés, ont tendu à être ramenés à la règle commune (2) (H. L., I, 151). On trouve : **exceptés** *les cas de crime* (BEAUM., *Coust.*, 27, 104) ; — **veue** *la déposicion d'aucuns tesmoins* (*Ord. de* 1298, dans EST. BOIL., *Liv. des Mest.*, 457). Aujourd'hui encore, il y a hésitation pour plusieurs d'entre eux : **Étant donnée** ou **donné** *son inconstance.*

Ci-joint, ci-inclus. — Les expressions *ci-joint* et *ci-inclus*, comme tous les participes passés, s'accordent avec le nom, quand elles le suivent : *La déclaration* **ci-jointe, ci-incluse,** *les documents* **ci-joints.** En cas contraire, pas d'accord. Il n'a pas semblé aux logiciens que les contradictions fussent suffisantes et ils y ont ajouté de nouvelles difficultés.

---

(1) A *quoi bon* semble n'être plus qu'une formule invariable : **A quoi bon** *ces démarches ?*

(2) Naturellement il y a accord, lorsque le nom précède : *Les dépenses* **non comprises** ; — *trois hommes* **exceptés** ; — *Veux-tu parier que je résume le tout en vingt mots,* **signature comprise ?**

D'après eux, lorsque *ci-joint*, *ci-inclus* sont employés dans le corps d'une phrase, il faut distinguer le cas ou l'objet qu'ils annoncent est déterminé du cas où il ne l'est pas. On fait varier ces expressions dans le premier cas, on les laisse invariables dans le second :

Vous trouverez **ci-incluse** *la copie du traité*	*Vous trouverez* **ci-inclus** *copie du traité*

Rôle de l'influence phonétique dans la formation de la règle.— Nu. — Au moyen-âge, l'adjectif *nu* s'accordait avec le nom, quelle que fût la place de cet adjectif. Le XVIe s. accordait encore généralement : *Où le Comte de Scherosbery,* **nuë teste,** *avecques ses compagnons, luy fit recit du commandement exprès qu'ils avoient reçeu* (PASQUIER, *Rech.*, VI, 15). Mais lorsque l'*e* fut devenu sourd, *nu* ne varia plus devant le nom, quand il ne portait pas l'accent tonique, ainsi que cela a été expliqué plus haut. Desportes écrit : *les pieds et les bras* **nus** (= *nū*) **nu**(*d*)-*tête* (*Ét.*, II, La Pyrom.). Son adversaire, Malherbe, recommandait d'écrire ainsi : *nu tête*. Il se rendait probablement compte qu'on ne sentait pas là d'allongement (II, L., III, 467). Vaugelas étendit l'observation au pluriel. Il veut qu'on supprime non seulement l'*e*, mais l'*s* (I, 111). Cette opinion fut confirmée par l'Académie.

Bien que Racine écrive : *ce petit homme qui va toujours* **nus** *pieds* (*Bauq. de Plat.*, S. l'am., IV, 454), et au contraire : *elle y alla* **nu-pieds**, *comme toutes les religieuses* (ID., *P.-R.*, IV, 509), on peut considérer que l'usage du XVIIe s. est déjà l'usage actuel. Le sentiment de la fonction adjective semble s'être à peu près perdu dans ces locutions. *Nu* cesse d'y être épithète, et devient un véritable préfixe, mais seulement devant les noms : *tête, pieds, jambes, bras* (1).

Demi. — L'accord de *demi* a été influencé comme celui de *nu* par des raisons phonétiques.

L'a. f. faisait varier *demi* ; Palsgrave le considère encore comme mot variable. Mais au XVIIe s., Vaugelas posa la règle moderne (II, 56) ; il fut approuvé par Th. Corneille et l'Académie.

Quand l'adjectif *demi* est placé après le nom, on considère qu'il se rapporte à un nom du singulier et du même genre que le nom précédent, il se met donc au singulier et au genre du nom exprimé : *deux heures et* **demie** ; *trois kilogs et* **demi.** Tous les grammairiens de second ordre ont suivi Vaugelas (2).

---

(1) On tolère dans les examens l'orthographe **nue** *tête*, **nus** *pieds* (Arrêté du 26 Février 1901). On remarquera que dans les expressions où on laisse *nu* invariable, cet adjectif n'est pas précédé de l'article qui devrait accompagner le nom qualifié. Dans les expressions où l'article reparaît, l'adjectif *nu* varie, bien que précédant le nom : *le vieillard garda* **la nue propriété** *de ses biens.*

(2) On dit : *une douzaine et* **demie,** *une heure et* **demie,** etc. mais : *une* **demi**-*heure, une* **demi**-*douzaine* (A. DE St MAURICE, *Rem.*, 38) ; *Demi* devant le nom est indéclinable : une **demi**-*heure* (A. DE B., *Réfl.*, 164). Dans les examens, on tolère aujourd'hui : un *demie heure* (Arrêté du 26 Février 1901).

Cf. *mi : Ançois la* **mie** *nuit laiens entrerent* (*Aiol*, 784) ; *la* **mie** *partie dou peage de Byamont* (*Ch. de compt de Dole*, G.). Mais : **Mi** *voie de l'ost le roy vindrent, Sus mi mares serrez se tindrent*

Cependant on trouve encore en langue classique un assez grand nombre d'infractions à la règle. Balzac écrit **demi**-*douzaine* (I, 118), **demi**-*journée* (I, 227), mais **demie**-*heure* (I, 45, cf. 55, 73, 296, 341). Cf. Molière : *je l'ai étudiée une bonne grosse* **demie** *heure* (*Pourc.*, I, 2) ; — Racine : *Il n'avoit plus qu'une* **demie** *heure de temps* (*Let.*, XXII).

Feu. — L'adjectif *feu* signifiant défunt, ne se place guère que devant le nom et ne s'emploie à peu près jamais au pluriel. Autrefois il s'était toujours accordé avec le nom. Encore au XVIe s. : **Feue** *sa femme* (PASQUIER, *Rech.*, VI, 11).

Sur son accord en genre, ni Malherbe, ni Vaugelas ne se sont prononcés. Mais le Père Bouhours entendit que cet adjectif restât invariable (*Rem.*, 553) (1). Ménage, au contraire, tirait *feu* de *felicem*, et pensait qu'il devait varier : *la* **feüe** *Reine Mère*. Il citait le Cardinal d'Ossat : **feuë** *Madame de Parme*, tout en remarquant que Gombaud avait dit : *Élegie sur la mort de* **feu** *Madame d'Orléans* (*O.*, I, 561) (2). D'après ses *Remarques posthumes*, Vaugelas opinait au contraire que *feu* est un mot indéclinable, qui n'a ni genre ni nombre (II, 394).

On connaît la règle moderne. Si l'adjectif *feu* est précédé d'un article, d'un adjectif possessif, il garde sa valeur d'épithète, et s'accorde avec le nom qui suit : *la* **feue** *reine*, *ma* **feue** *tante*. Dans le cas contraire, il n'est qu'une sorte de préfixe, et reste invariable : **feu** *la reine*. On peut juger par l'historique du crédit à accorder à ces inventions.

Influence de la fonction. — En théorie, les adjectifs adverbes ne s'accordent pas. Nous en parlerons plus loin.

Tout. — Tout est du nombre de ces adjectifs. Mais alors que cet adjectif exprime la totalité, il s'accorde comme les autres adjectifs : *Ils sont* **tous** *venus, elles sont* **toutes** *venues ;* — *rien n'a été cassé, les porcelaines sont* **toutes** *entières, et cependant la maison était* **toute** *en feu, et l'incendie avait gagné le premier étage. Les personnes qui ont vu cela ont* **toutes** *été surprises ;* — *les aventures de ce voyageur formeraient* **toute** *une histoire.*

Le nom en dépendance. — 1° IL DÉPEND D'UN NOM COLLECTIF. — L'accord doit se faire *logiquement*, c'est-à-dire selon que l'épithète est rapportée au collectif ou au complément de collectif : *il y avait là une collection de tableaux tout à fait* **complète** ; — *dans ce lieu, croissaient une multitude de plantes* **aquatiques.**

(G. GUIART, *Roy. lignage*, G.). Il est possible qu'il y ait eu une influence analogique de composés devenus invariables comme : *emmi*, *parmi*. *Semi* est un véritable préfixe, qui, comme tel, ne s'emploie que devant quelques noms : *une semi-consonne, une semi-preuve.*

(1) Chapelain et Patru tiennent aussi pour l'invariabilité. De même Renaud dans *Manière de parler*, 563.

(2) A. d. B. soutient de même qu'on dit *feu* au masculin et *feüe* au féminin (*Réfl.*, 230).

2° D'UNE EXPRESSION DE QUANTITÉ : *beaucoup de, la plupart de, assez de, peu de, bien des*, etc... L'accord ne peut se faire qu'avec le nom complément, ces locutions n'étant que des sortes de numéraux : *beaucoup d'* **animaux sauvages** ; — *pas mal de* **viande fraîche** ; — *peu de* **vrai bonheur.**

3° D'UN NOM QUELCONQUE : L'accord se fait d'instinct avec le nom que qualifie l'adjectif : *un chapeau de paille* **fine,** ou *un chapeau de paille* **fin,** suivant le sens.

Il n'y a pas en réalité à faire, à ce propos, une catégorie à part. La présence d'un complément déterminatif n'a rien qui puisse fausser ou modifier la notion de l'accord. On dira donc suivant le sens : **une pendule d'argent massif,** et **une pendule d'argent massive** ; — **une fourrure d'ours gris, une fourrure d'ours un peu lourde.**

Cas particuliers. — Nous avons parlé plus haut du cas où plusieurs adjectifs sont épithètes d'un même nom pluriel, comme lorsqu'on dit : *les pouvoirs législatif et judiciaire*. Il est évident que les adjectifs ainsi construits ne peuvent prendre le pluriel, car l'expression équivaut à : *le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire*. Donc, malgré la forme de l'expression, chaque adjectif garde l'accord avec le nom au singulier. Cf. *les pouvoirs* **spirituel et temporel** ; — *les éléments* **théocratique, monarchique et aristocratique** ; — *les histoires* **ancienne** *et* **moderne** (1).

Accord des noms en épithètes. — L'existence d'une forme spéciale pour le féminin ou le pluriel n'entraîne pas nécessairement la variation du nom employé en épithète. On dit bien : *des esclaves ou courtiers* **marrons,** mais on écrit : *des paletots* **marron.** Les grammaires justifient cette dérogation aux règles générales en disant que *marron* conserve ici son caractère de nom. Cf. *des manteaux* **prune,** *des rubans* **fraise.** Il semble bien qu'on viole ici le principe classique et général de l'accord suivant la fonction. C'est encore un des cas où il n'y a pas eu moyen de pousser jusqu'au bout dans l'arbitraire.

B. L'ACCORD AVEC PLUSIEURS NOMS

Lorsqu'un adjectif qualifie plusieurs noms, doit-on considérer comme une nécessité de l'accorder avec tous, ou peut-il suffire de l'accorder avec un seul ? Et si les noms qualifiés sont de genres différents, quelle forme prendra l'adjectif ? C'est une des croix de la grammaire française.

Accord avec plusieurs noms de même genre. — L'adjectif prend nécessairement le genre des substantifs. Mais quant au nombre, qui devait être le pluriel, il s'en faut que la règle soit constante. Le XVIe s. suit encore fréquemment l'usage traditionnel, qui accordait l'adjectif avec un seul des substantifs. Mademoiselle de Gournay écrit : *l'infortune et l'horreur sur le visage* **peinte** (*Omb.*, 965 ; H. L., III, 468).

(1) On tolère : *l'histoire* **ancienne et moderne** (Arrêté du 26 Février 1901).

Ce n'était pas d'ailleurs l'avis des théoriciens, et Malherbe condamne cet accord avec le dernier nom seul. Malgré lui, les exemples abondaient encore en langue classique. On cite : *C'est une puissance orgueilleuse qui est souvent contraire à l'humilité et à la simplicité* **chrétienne** (FLÉCHIER) ; — *J'ai une estime et une affection pour vous toute* **particulière** (MOLIÈRE) ; — *Mes actions étaient mêlées d'une joie et d'une activité* **extraordinaire** (BOSSUET). — *Ces lettres étaient mortifiantes pour la vanité et la jalousie* **persane** (MONTESQUIEU).

Aujourd'hui l'esprit logique a triomphé ; l'accord en nombre se fait d'ordinaire avec tous les noms, c'est-à-dire que l'adjectif s'emploie au pluriel : *la langue et la littérature* **françaises** ; — *cet amour enthousiaste de la vie, de la religion et de la beauté* **grecques** ; — *avec une patience et une assiduité* **félines** (Voir ROBERT, *o. c.*, 118).

Que les noms soient juxtaposés, au lieu d'être coordonnés par une conjonction, l'usage reste le même : *L'artilleur, le fantassin, le soldat, l'officier,* **sales** *et* **couverts** *de poussière.*

Accord avec plusieurs noms de genre différent. — Là encore, une grande indécision a régné jusqu'au XVIIe s. Les grammairiens eux-mêmes semblaient n'avoir que des préférences personnelles, dont ils étaient incapables de donner des raisons. Malherbe condamnait l'accord avec le dernier nom seul : *pour rendre mon désir et ma peine* **éternelle** (IV, 273 ; BRUNOT, *Doct*, 365 ; H. L., IV, 168). Vaugelas, au contraire, préférait l'accord avec le dernier nom. Depuis, on a distingué suivant le mode de liaison des noms entre eux.

α) LES NOMS SONT UNIS PAR **et**. — En principe, l'adjectif se met au masculin pluriel. Il y a, en effet, une véritable addition des idées, la notion de pluriel paraît s'imposer. Quant au choix du genre, c'est une pure convention qui fait préférer le masculin au féminin : *Avec une délicatesse et un tact* **parfaits** ; — *vous copierez les matières et les sujets* **inscrits** *au programme* ; — *La bouche et le cœur* **pleins** *de dégoût* (COPP., *Vr. Riches*, 91).

Mais on remarquera que, dans ces exemples, le substantif masculin se trouve le dernier. Pourrait-on dire, comme Racine : *Ces murs, ces voûtes...* **prêts** *à m'accuser ?* Jamais écrivain véritable ne dira ni n'écrira : *Avec un tact et une délicatesse* **parfaits.**

La présence d'un adjectif masculin à côté d'un substantif féminin a quelque chose de choquant. C'est une question d'oreille, et qui peut avoir assez d'importance pour dicter l'accord. Par exemple :

A) *Si la forme du féminin est identique à celle du masculin*, l'adjectif pourra sans difficulté être au masculin pluriel. C'est le cas des adjectifs en *ible, able, tre, que, esque*, etc... *Un dédain et une haine* **invincibles.** On est alors dans l'impossibilité d'affirmer avec lequel des deux noms l'accord en genre a été fait ; il n'y a pas même lieu de le rechercher.

B) *Si la forme du féminin est pour l'oreille identique à la forme du masculin*

lin, bien que différente *pour l'œil*, le masculin n'étonne point : *le texte et la signature* **examinés** *par le tribunal ; — un chapeau et une robe* **noirs.**

Les exemples qu'on en pourrait donner sont nombreux : *comme je n'ai pas une idée et un sentiment* **pareils** *à ceux des gens qui m'entourent* (GAUTIER, *Maupin*, dans ROBERT, 119) ; — *Une voix lui cria qu'elle n'était pas de taille pour cette œuvre de sacrifice et d'abnégation* **purs** (P. et V. MARG., *Fem. nouv.*, 55) ; — *Dans les soins et les sollicitudes* **maternels,** *elle trouvoit l'oubli de ses malheurs* (P. BOREL, *Pat.*, II, 43).

C) *Si le féminin est nettement différent du masculin*, on revient souvent d'instinct à l'usage du XVIIe s., et on fait l'accord avec le dernier mot : *cet animal, au museau et à la queue plus* **courte;** — *C'était l'impulsion des sentiments et des croyances* **religieuses** (GUIZOT, dans ROB., *o. c.*, 119) ; — *il... continua ses travaux au milieu d'une distraction et d'un tiraillement si* **cruel** (MICHEL., *Am.*, Intr., III, 31).

De même que l'on accorde certains adjectifs avec le dernier nom pour éviter les différences de forme que comporte *le genre*, on agit de même avec d'autres, pour éviter les différences de forme que comporte *le nombre*. Prenons un adjectif comme *local*, dont le pluriel est *locaux*. On ne dira guère : *L'octroi et la douane* **locaux,** ou bien : *les impôts et les douanes* **locaux.** On dit ou bien : a) *la douane et les impôts* **locaux ;** ou bien : b) *l'impôt et la douane* **locale.**

Assurément on pourrait produire de très nombreux exemples qui semblent en contradiction avec ces remarques, ainsi : *Les arbustes et les plantes, très* **particuliers** *en ce pays*. La règle est enseignée comme un dogme où la logique trouve son compte, puisque la caractérisation porte sur les deux termes ; il est naturel qu'elle ait été appliquée. Il doit être permis pourtant d'enseigner que, sauf le cas de nécessité absolue, il vaut mieux ne pas heurter l'instinct linguistique, et s'arranger autant que possible pour satisfaire à la fois l'esprit et l'oreille.

β) LES NOMS SONT UNIS PAR **ou.** — En principe, disent les grammairiens, si les deux noms s'excluent, l'adjectif s'accorde avec le dernier : *Le dimanche il porte un veston ou une jaquette* **claire.**

Si les deux noms ne s'excluent pas, l'adjectif s'accorde avec les deux : *je voudrais des abricots ou des pommes bien* **mûrs.** Le principe ici encore semble bien rigoureux. D'abord il n'est pas toujours facile de préciser bien nettement si les deux termes s'excluent ou ne s'excluent pas. De plus, les raisons d'euphonie que nous avons remarquées plus haut peuvent jouer, dans ce cas aussi, un rôle important, et l'on pourrait répéter à ce propos les remarques déjà faites. On dit : *il voulait donner à son fils un métier ou une situation* **lucrative.** Or, il est bien difficile de soutenir que la règle s'applique ici. Sans doute *métier* et *situation* s'excluent dans la pratique. Mais dans la pensée du père, les deux idées ne se réunissent-elles pas ? Ce qu'il veut, ce sont des avantages matériels dans un cas comme dans l'autre.

γ) Les noms sont unis par **avec** : *Laissant* **sa mère avec sa femme et ses enfants prisonniers.** Vaugelas jugeait le tour élégant, quoique peu correct. La Mothe Le Vayer approuvait aussi cette construction (H. L., III, 468). On a discuté après eux. En effet, ce mot *avec* exprime parfois une simple idée d'addition entre les êtres, et pourrait être remplacé par *et*. Dans ce cas, il est naturel que l'accord de l'adjectif se fasse avec les deux noms ainsi réunis : **Le pêcheur avec sa femme, attentifs et silencieux,** *réparaient les filets*. Mais souvent *avec*, tout en marquant que le deuxième être accompagne le premier, le subordonne au premier. C'est à celui-là seulement que se rapporte alors l'adjectif : **Œdipe, avec sa fille Antigone,** *partout* **repoussé,** *erra longtemps en maints pays ;* — **Le général, avec ses officiers, immobile et anxieux,** *attendait le passage de l'Empereur*.

δ) Les noms sont juxtaposés, sans conjonction. — L'absence d'une particule de coordination ne peut rien changer au rapport. De sorte qu'on peut accorder l'adjectif avec l'ensemble des noms, quand l'euphonie n'en souffre pas : *Les hommes avaient une gaieté, un entrain, une ardeur* **inconnus** *jusqu'alors*. On met l'adjectif au masculin pluriel, surtout quand le dernier nom est un nom masculin : *c'est une coutume, une tradition, un principe* **consacrés.** Ou bien, on accorde avec le nom le plus rapproché : *il a montré un brio, un esprit,* **une virtuosité extravagante.**

L'adjectif, placé après plusieurs noms, ne se rapporte qu'à un seul. — Il va de soi qu'un adjectif placé à la suite de plusieurs noms, même unis par une conjonction, ne se rapporte pas nécessairement à tous ces noms. Le sens de cet adjectif indique, au contraire, assez souvent qu'il ne doit s'accorder qu'avec le dernier nom : *on vit entrer un paysan et* **un garçon tout jeune ;** *de l'or et* **des pierres précieuses.**

L'adjectif précède les noms. — L'épithète ne suit pas toujours les noms. Dans le cas où elle les précède, une difficulté peut se produire. Quand je dis : *des hommes, des femmes, des enfants* **épouvantés,** je connais d'abord les trois sortes d'individus auxquels on fait allusion, et je sais que la qualification d'*épouvanté*, qui suit, leur est rapportée à tous. Mais je ne puis guère dire : **de vieux** *habits, ferrailles,* **chiffons,** parce qu'il m'est impossible d'exprimer une caractérisation générale avant de connaître tous les individus (ou choses) auxquels elle s'appliquera. Il y a donc ici une difficulté logique. A cette difficulté logique s'ajoute une difficulté grammaticale. Après avoir dit **de** *vieux habits*, je suis obligé de répéter l'article partitif devant chacun des autres termes. Je devrai donc répéter également l'adjectif et dire : **de vieux** *habits*, **de vieilles** *ferrailles*, **de vieux** *chiffons*.

LIVRE XVI

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES. LEUR USAGE

CHAPITRE PREMIER

LA QUALITÉ ET LA MANIÈRE

Interrogations sur la manière d'être. — Pour questionner sur la manière d'être, on se sert de l'adjectif *quel* : **Quel** *temps fait-il ?* **Quel** *âge a-t-il atteint ?* **Quel** *genre préférez-vous ?*

QUEL sert d'attribut au verbe : **Quel** *est-il ?* ou bien il se construit en épithète : **Quel** *chapeau voulez-vous ?* On ne l'emploie plus comme attribut de l'objet avec un verbe tel qu'*avoir*, *éprouver*, etc... ainsi qu'on faisait autrefois : *Si Tityre a une si grande obligation à celui qui l'a mis en un repos où tout ce qu'il a de commodité, c'est que ses bœufs ont de l'herbe...* **quelle** *devons-nous avoir à ceux qui nous en donnent un où...* (MALH., *Ép. Sén.*, LXXIII).

Qui et quel. — Aujourd'hui nous distinguons à peu près ces deux mots.

A. S'il s'agit de savoir l'identité d'une personne, on emploie *qui* : **Qui est ce voyageur** *que vous saluez ?* On peut du reste employer aussi *quel :* **Quel est l'écrivain** *que vous préférez ?* Nous remplaçons même souvent par *quel* le *qui* des classiques (1).

B. Mais s'il s'agit de demander de quelle façon se présente un homme, ce qu'il est, etc., *qui* est impossible.

Quel n'est guère plus employé ; jamais on ne dirait : *Je voudrais connaître*

(1) Quand la question se trouve dans une proposition objet du verbe principal, les hésitations ont été les mêmes, qu'il y eût ou non interrogation. Mais là, si nous dirions encore avec Molière : *Et quand je vous demande après* **quel est cet homme**, *A peine pouvez-vous dire comme il se nomme* (*Mis.*, 21), ailleurs, nous remplaçons *quel* par *qui : Mais avez-vous su* **quel il est ?** *Non, je ne sais point* **quel il est** ; *mais je sais qu'il est fait d'un air à se faire aimer* (*Av.*, III, 4) ; — *Il s'insinue dans un cercle de personnes respectables, et qui ne savent* **quel il est** (LA BRUY., *Car.*, Mér. pers., 38). Notre usage imposerait partout *qui*.

ton fiancé : Quel est-il ? Il faut, pour que *quel* soit possible, qu'il soit adjectif, et près d'un nom : **Quel** *homme est-ce ?*

Quand il s'agit de choses, jusqu'au XVIIe s., on employait à peu près indifféremment *qui* et *quel : Je suis bien aise, répliqua quelqu'un, de sçavoir* **qui sont les meilleures eaux** (BOUCH., *Ser.*, I, 72) ; — *Pour juger* **qui est le bien d'une chose,** *il faut regarder à quoi elle est née, et pourquoi on en fait cas* (MALH., II, 587). — L'excellent grammairien Maupas ne distinguait pas encore les cas où il était question de déterminer une personne ou une chose d'une interrogation sur la qualité. Il acceptait l'usage courant qui permettait de dire : **Qui** *est l'ennui*, ou **quel** *est l'ennui qui vous tourmente ?* Cf. **Qui** *sont-elles*, **ces trois opérations** *de l'esprit ?* (MOL., *B. G.*, II, 4).

C'est Thomas Corneille qui, à la fin du XVIIe s., a posé la règle moderne (VAUG., I, 209) : *Vous savez* **quel est ce livre ?** Il est encore d'usage de dire : **Quelle étoffe** *demandez-vous ?* — **Quelle** *est* **la garniture** *que vous préférez ?* — **Quelle dentelle** *pensez-vous mettre au corsage ?*

Encore *quel* a-t-il le plus souvent pour objet de demander une détermination : *En* **quel ton** *est ce morceau ?*

En langue contemporaine, on préfère composer avec *quel* des interrogatifs, tels que *de quelle façon, de quel genre*, etc... : **De quelle façon** *est la jupe ?*

Ces questions varient naturellement suivant le cas, et s'adaptent en se précisant : **de quelle couleur** *sont ses cheveux ?* — *vous voulez un bœuf* **de quel âge ?**

COMMENT. — *Comment* sert essentiellement à questionner sur la manière : *Un homme m'a demandé.* — **Comment** *était-il ?*

L'emploi de *comment* s'est beaucoup étendu ; on l'accole aujourd'hui à des substantifs : *c'était un homme sans doute, mais un homme* **comment ?**

Comme et *comment* ont été longtemps en concurrence. Corneille et Molière emploient encore couramment *comme* suivi de *est-ce :* **comme est-ce** *qu'on s'y porte ?* (*Tart.*, 230) ; — **Comme est-ce** *que chez moi s'est introduit cet homme ?* (*Éc. d. f.*, 400). *Comme* seul devient rare dans l'interrogation directe, à partir de 1650. Vaugelas lui avait préféré *comment.*

Dans l'interrogation indirecte, il vécut plus longtemps : *Et quand je vous demande après quel est cet homme, A peine pouvez-vous dire* **comme** *il se nomme* (MOL., *Mis.*, 21). Au XVIIIe s., le triomphe de *comment* s'est achevé.

Nombre immense des manières d'être et d'agir. — Il ne saurait être question d'énumérer les manières d'être diverses qu'aperçoit l'esprit humain, et de classer les aspects sous lesquels des êtres, des idées et des actes peuvent lui apparaître.

Indiquons seulement à titre de spécimens quelques catégories, pour montrer comment, dans chacune d'elles, la pensée et l'expression développent leur richesse infinie. Voici une fleur. *Forme, couleur, odeur* donnent déjà naissance à des caractérisations diversement nuancées. Qu'est-ce à dire, s'il s'agit d'un homme ou d'une femme ? Son portrait physique ou

moral exige de pouvoir choisir entre d'innombrables caractéristiques. Qu'on pense aux seules attitudes : *debout, dressé sur la pointe des pieds, penché, plié, courbé, à genoux, à croupetons, assis, à cheval, renversé, étendu*, etc. et là dedans ne sont pas considérées les positions des membres : bras, mains, jambes, pieds. De même pour les mouvements.

Un acte peut être conscient ou non : il arrive *par aventure, par malheur, accidentellement*, se produit *par hasard* ou *par calcul* (1) ; il peut être *hâtif* et *rapide*, ou au contraire *lent* et *long* (2), *facile* ou *pénible* (3), il se fait *secrètement* ou *publiquement, passionnément* ou *froidement, justement* ou *à tort*, etc... Ses caractères de toute nature varient suivant ce qu'il y a lieu de considérer en lui, et la langue fournit à l'observation et à l'analyse le moyen d'exprimer tout ce qu'elles peuvent noter de finesses dans la réalité ou les apparences.

Caractérisations intrinsèques. — Nous avons vu à la *Formation des noms* les procédés par lesquels la langue se fait des noms qui impliquent une caractéristique : *des nains, les justes, un dirigeable*. Sans recours à aucun suffixe ni préfixe, elle nomme les objets au moyen d'adjectifs : *la correctionnelle, le métropolitain*. Et ce ne sont pas seulement les adjectifs qui deviennent noms, mais les compléments : *entrer aux* **Mines** ; — *préparer les* **Arts et Métiers** ; — *porter un* **huit-reflets** ; — *monter un* **pur sang.** Nous avons vu aussi comment les noms propres deviennent des types : *un* **prud-homme.**

Les verbes, comme les noms, enferment souvent en eux-mêmes une idée de manière : *une eau* **serpente** (coule à la façon d'un serpent qui rampe) ; *un curieux* **fouine.** On trouve en particulier des verbes marquant les formes, les lignes, les couleurs : *masser* (grouper en masse) ; *biseauter* (tailler en biseau), etc.

Quelques-uns des suffixes qui signifient petitesse, donnent par signification dérivée, aux mots où ils entrent, un caractère fâcheux — ou aimable (Tout cela a été étudié plus haut. Voir p. 74 et 219).

Caractérisations extrinsèques. — Tous les moyens extrinsèques de caractériser entrent en jeu pour noter la manière d'être ou d'agir. Deux semblent dominer tous les autres : *l'adjectif* et *l'adverbe*. Ce sont en effet les plus employés. Mais d'autres moyens sont aussi d'une extrême importance.

Ce sont : 1° *les participes* : *présent* a), *passé* b), et *l'adjectif verbal* c).

a) *des fenêtres* **donnant** *sur un jardin* ; — b) *un gousset* **garni** ; — c) *des jeux* **distrayants.**

2° *les noms et locutions nominales* : *une robe* **feu** ; — *parler* **Balzac** ; —

(1) *agir* à bon escient, de propos délibéré, exprès, de plein gré, par mégarde, inconsciemment.
(2) — lestement, vivement, en hâte, en un clin d'œil, en un tourne main, longuement.
(3) — aisément, à l'aise, sans peine, difficilement, malaisément, à grand'peine, à force.

le style **Louis XVI** ; — *une femme* **pot-au-feu** ; — *une allure* **fin-de-siècle.**

3° *les compléments sans préposition : dormir* **les yeux ouverts** ; — *s'enfuir* **l'oreille basse.**

4° *les compléments prépositionnels : un homme* **de cœur, de parole** ; — *une réponse* **sans façon** ; — *parler* **avec hauteur** ; — *du riz* **à l'espagnole** ; — *un lièvre* **en civet.**

5° *des propositions participiales ou conjonctives : une proposition* **qui m'agrée.**

Tous ces moyens ne conviennent pas indistinctement au nom et au verbe, ils ne conviennent pas non plus à toutes fins. L'adjectif lui-même ne peut servir, en certains cas, à caractériser la manière d'être ; on y supplée : *un individu* **sans gêne,** une *femme* **dans le train.**

Les exemples donnés dans le livre XIV, relatif aux moyens de caractériser, nous dispensent de reprendre ici cette étude d'ensemble. Nous n'insisterons que sur les compléments prépositionnels.

Les prépositions les plus usitées sont :

A — Cette préposition ne se rencontre plus dans certaines constructions où elle figurait : *une table* **à fer à cheval** ; mais elle demeure extrêmement commune : *une robe* **à volants,** *un lit* **à colonnes,** *une poupée* **à ressort,** *des souliers* **à bouts pointus** ; — *un grand garçon charmant,* **à tournure d'homme** (LOTI. *Mat.*, III. 10) ; — *cette philosophie* **à tâtons** (V. H., *Mis.*, Cosette, I. VII, VI).

Parler **à tort et à travers** ; — *rire* **à bouche que veux-tu** ; — *boire* **à gogo** ; — *être* **à son aise** ; — *marcher* **au pas** ; — *réussir* **à grand'peine** ; — *on lui a ouvert les doigts* **à force** ; — *acheter* **à crédit** ; — *courir* **à bride abattue** ; — *causer* **à bâtons rompus** ; — *sauter* **à cloche-pied** ; — *dormir* **à poings fermés** ; — *payer* **à guichet ouvert** ; — *rouler* **à soixante à l'heure** (H. L., III, 635).

A LA est une expression courante : *un habit* **à la française** ; — *une sauce* **à la Béchamel** ; — *un pantalon* **à la hussarde** ; — *l'anguille* **à la tartare** ; — *des stores* **à l'italienne.** Faut-il sous entendre *mode, façon* (1) ? En tous cas, aujourd'hui, en cuisine, en mode, partout, l'expression, sous sa forme abrégée, est d'un usage journalier : *bifteck* **à la Châteaubriand.**

A la est également commun avec des verbes : *marcher* **à l'aveuglette** ; — *filer* **à l'anglaise** ; — *monter* **à la va-vite** ; — *préparer un travail* **à la six-quatre-deux** ; — *s'asseoir* **à la turque.**

DE — Type : *un homme* **de cœur,** *le salaire* **de base** ; — *être* **de mauvaise humeur** ; — *répondre* **d'un air ennuyé.** C'est une construction héréditaire, qui remonte à l'origine de la langue : *chevalier* **de bon aire** (*Rol.* 2252 ; cf. *Louis le Débonnaire*). *De* n'est pas d'un moins grand usage que *à* : *Ce gouverneur qui étoit un homme* **du bel air** (VOLT., *Jeann. et Colin*) ; — *La garde nationale, émue encore et* **de très mauvaise humeur** (MICHEL., *Rév.*,

(1) Cf. *A la manière de : J'ai répondu cela en trois mots appris par cœur, un peu* **à la manière perroquet,** *étonné que cela pût avoir un sens, étonné d'être compris* (LOTI. *Mme Chrys.*, 19).

III, 32) : — *tu es un homme* **de scrupule** *et* **de devoir** (V. H., *Mis.*, Marius, VII) : — *maintenant ce qu'on me présentait, c'était une religion* **d'indienne** *et* **de calicot,** *une piété musquée, enrubannée, une dévotion* **de petites bougies** *et* **de petits pots de fleurs** (REN., *Souv. d'enf.*, III, 133) : — *Jérusalem était alors à peu près ce qu'elle est aujourd'hui, une ville* **de pédantisme, d'acrimonie, de disputes, de haines... de petitesse d'esprit** (REN., *Jés.*, ch. XIII) (1) ; — *les bateaux restaient invisibles, promenant de la musique, et des gens* **de fête** (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 116).

Avec les verbes, *de* est aussi extrêmement courant : *voir* **d'un bon œil** ; — *s'éloigner* **d'un pas rapide** ; — *répondre* **d'un ton sec** ; — *Tous les rois de l'Europe travaillent* **de concert** *à l'accélérer* (ROUSS., Hachette, III, 331) ; — *et, si vous m'aviez tenu alors,* **de bonne foi ou non,** *le langage que vous m'avez tenu tout à l'heure* (A. DUMAS, *Étr.*, IV, 5).

De est extrêmement à la mode de nos jours : *une locomotive sifflait,* **d'une plainte continue** (ZOLA, *Dr Pascal*, 331, cf. 135) ; — *Tout d'un coup, une batterie française répondit, si voisine et* **d'un tel fracas,** *que les murs de la petite maison tremblèrent* (ID., *Déb.*, 205) ; — *La batterie voisine tirait sans relâche,* **d'un grondement continu** *dont la terre tremblait* (ID., *Ib.*, 242).

Nous avons noté au livre de *La Représentation* qu'en langue classique on se servait volontiers de *dont* pour représenter le nom qui doit former le complément de manière dans une phrase conjonctive : *Quand j'ai devant les yeux ce zèle inépuisable* **Dont** *tant de vrais dévots s'approchent de ta table* (CORN., *Im.*, l. IV, ch. XIV, 1763) ; — *Et je me vis contrainte à demeurer d'accord Que l'air* **dont** *vous viviez vous faisoit un peu tort* (MOL., *Mis.*, 899) ; — *Ni l'ardeur* **dont** *tu sais que je l'ai recherchée* (RAC., *Mithr.*, 975).

Que servait aussi : *de la façon* **qu'***il parle* ; — *de l'air* **qu'***il s'y prend* ; — *De la manière enfin* **que** *la pure nature Exprime de l'amour la première blessure* (MOL., *Éc. d. f.*, 944). Nous préférons aujourd'hui les expressions où entre *lequel*.

AVEC — Type : *avec joie.* — *Et lorsque* **avec transport** *je pense m'approcher* (RAC., *Phèd.*, 971) ; — *toujours de profil, la tiare en tête, étreignant un lion sous leur bras* **avec autant de facilité** *qu'un homme d'affaire y tient sa serviette de chagrin noir* (COPPÉE, *Les vrais riches*, 96) ; — **Avec des airs empressés** *et entendus... ils allaient vers une tartane échouée* (LOTI, *Mat.*, II, 6). Ces compléments ainsi construits sont extrêmement nombreux en langue moderne : *et s'affaissait* **avec des frou-frou** *de jupe tout à fait édifiants* (A. DAUD., *Jack*, 242) : — *tout le monde vivait* **avec la même oppression, le même regret** *enfoui dans le silence* (ID., *Ib.*, 245).

EN — Depuis la naissance de *dans* (au XVIe s.), *en* s'est spécialisé, et a fini par devenir un précieux instrument pour marquer divers rapports : *une jeune fille* **en blanc** ; — *un homme* **en colère** ; — *un jardin* **en terrasse** ; — *un enfant* **en nourrice** ; — *se présenter* **en corps** ; — *une âme* **en fleurs** ;

(1) Pour le tour *le roi de gloire*, voir p. 612.

— *une terre* **en jachère** ; — *un savant* **en herbe** ; — *On ne voulait partir qu'***en masse, en troupe, en corps d'armée** (MICHEL., *Rév.*, III, 26) ; — *plaide-t-on* **en latin** *quand on a un procès ?* (VOLT., *Jeann. et Colin*).

Au XVIIIe s., on a essayé de résister à ce développement. On voulait bien de *en*, quand il se rapportait au sujet. Sur ce vers : « *On les adore* **en dieux,** *ils souffrent* **en esclaves** », on observait que le deuxième hémistiche était bon, parce qu'*esclaves* se rapporte à la manière de souffrir du sujet qui fait l'action. Mais le premier était considéré comme incorrect ; c'était abuser de la locution que de l'employer de la sorte. Cette opinion n'a pas été suivie.

Le nombre des expressions où on trouve *en*, est pour ainsi dire indéfini : *parler* **en maître** ; — *juger* **en connaisseur** ; — *interpréter* **en critique** ; — *se comporter* **en homme mal élevé** ; — *Il chercha devant la porte contiguë à la sienne... ouvrit* **en homme au courant des habitudes** *de la maison* (A. DAUD., *Jack*, 560) (1).

DANS — Cette préposition, en raison même du développement de *en*, est assez rare : *Le canon ne cessait pas, semblait avancer de l'ouest à l'est,* **dans un roulement ininterrompu** *de foudre* (ZOLA, *Déb.*, 154) ; — *sans se meurtrir, elle en touchait le fond horrible,* **dans un éclaboussement d'eau** *qui ne la mouillait même pas* (LOTI, *Péch.*, 79).

PAR — *L'avance* **par vagues** ; — *une société* **par actions** ; — *une retraite* **par échelons** ; — *attaque* **par surprise** ; — *agir* **par à coups** ; — *elle leur montra l'intérieur de la bagnole, sous laquelle Pouggli... geignait* **par plaintes sourdes** (RICHEP., *Miarka*, IV, 111).

AUTRES PRÉPOSITIONS. — Il y a une foule d'autres prépositions ou locutions prépositives, qui servent à construire des compléments de manière : *elle allait et venait,* **en proie à** *un malaise douloureux* (G. SAND, *Elle et L.*, ch. IV, 38) ; — *parler* **sur** *un ton de regret :* — *apparaître* **sous la forme de, sous l'aspect de** *fantômes :* — *un cheval* **à bout de** *souffle ;* — *un officier* **hors** *cadre.*

(1) *En* a un rôle légèrement différent dans *porter son sac* **en bandoulière** ; *être assis* **en cercle.**

CHAPITRE II

LA MESURE

Questions sur la mesure. — Pour demander la mesure, on se sert d'interrogatifs précédés d'un *de : de combien, de quelle dimension, de quelle surface, épaisseur*, etc... suivant le cas.

Caractérisations intrinsèques. — La quantité, la mesure est une notion essentielle, intimement liée à nos conceptions, et qui, pour cette raison, entre très facilement dans la formation même des mots.

1° Diminutifs et augmentatifs. — Nous avons vu, en parlant de la formation des noms et des verbes, que la langue possède et forme des diminutifs et des augmentatifs : *louvat, garçonnet, fillette, maisonnette, roitelet, gantelet, ruelle, pétiole, banderole, angelot, louveteau, brindille, négrillon, ânon, moucheron, poétereau, lionceau, granule, théâtricule, versiculet, caniche, sacoche.*

Les verbes ont aussi leurs diminutifs en *eter, oter, iller, onner : grappiller, mordiller, sautiller, becqueter, tacheter, voleter, barboter, clapoter, tapoter, vivoter, chantonner.* On se sert en outre du préfixe *entre : entrevoir.*

A diverses reprises, les diminutifs ont été très en faveur, comme on peut s'en rendre compte par *Aucassin et Nicolette.* Au XVIe s., en particulier, ils entrent au nombre des mignardises que chérissent les poètes. Les *ours* eux-mêmes deviennent des *oursets*, et on apprend à *souspiroter* (H. L., II, 193). H. Estienne, dans son désir d'égaler le français à l'italien, énumérait et prônait nos suffixes. Mais Malherbe congédia durement ces « drôleries », et, malgré un joli plaidoyer de Melle de Gournay (*Omb.*, 975, H. L., III, 206), les diminutifs ne se relevèrent que longtemps après de cette condamnation.

Il y a lieu d'observer d'abord qu'un certain nombre d'entre eux ne sont nullement une mièvrerie : *maisonnette, voiturette*, sont du langage courant. Nous avons employé des *camionnettes*, qui étaient des outils de guerre. D'autres diminutifs sont devenus des mots ordinaires : *charrette, targette.*

D'autre part, le langage de l'affection chérit des formes qui expriment la tendresse. Comme elle dit à son enfant : *ma* **petite** *chérie*, la mère dit aussi : *donne ta* **menotte,** *tends-moi ton* **peton,** etc...

Il y a également des suffixes augmentatifs : *ail, as, on* : *port***ail,** *coutel***as,** *cais***son.** Ils ne jouent qu'un rôle inférieur.

2° Noms composés exprimant la mesure. — Un certain nombre de mots composés sont, par leur formation même, destinés à éveiller des idées de mesure. Tels: *demi-botte, outrecuidance, hyperchlorydrique, semi-consonne, hémiplégie.*

Dans les verbes, l'action complète, poussée jusqu'à l'achèvement (1) se marque par le préfixe *par* : par*achever son œuvre ;* par*faire un travail.* Ce préfixe est malheureusement en décadence. Si l'action dépasse la mesure ordinaire, on se sert du préfixe *sur* : sur*ajouter*, sur*alimenter*, sur*peupler*, sur*baisser*, sur*charger*, sur*faire*. Quand l'action était poussée jusqu'à l'excès, l'ancien français se servait du préfixe *outre :* outre*cuider*, outre*passer la loi.* Ce préfixe est aussi en complète décadence.

Caractérisations extrinsèques. — L'idée de grandeur et de petitesse dans les êtres et les objets est exprimée par des adjectifs : *grand, petit, immense, gigantesque, colossal, énorme, incommensurable. Je vis dans la nuée un clairon* **monstrueux...** *On sentait que le râle* **énorme** *de ce cuivre... Quand tombera du Ciel l'heure* **immense** *et nocturne* (v. h., *Lég.*, Tromp. du Jug.) ; — *Autour d'un homme... Que protège le cercle* **immense** *d'une épée... Lutte* **énorme !** (id., *ib.*, Pet. R. de Gal.) ; — *Un* **vaste** *cliquetis sort de ce sombre effort* (id., *ib.*).

L'idée de mesure appliquée aux actions s'énonce par des adverbes : *Au XVIe s., la pensée italienne a* **fortement** *agi sur la pensée française.* **Fortement** exprime la mesure de cette action. On aurait le même résultat si à *fortement* on substituait *beaucoup* ou d'autres expressions de quantité. Se rappeler le jeu de la marguerite : *elle m'aime* **un peu, beaucoup, passionnément...** (*Pour combien ce que*, voir p. 111).

Absence d'adjectifs et d'adverbes de mesure précise. — Il est à noter que les adjectifs de mesure précise manquent à peu près en français.

Une distance *kilométrique* signifie mesurée en kilomètres ; on ne peut pas dire *myriamétrique* dans le sens de : longue de 10 kilomètres.

Les compléments de mesure introduits par des prépositions les remplacent : *un phare* **de cent pieds ;** — *vous me ferez cette boîte* **de 30 cm sur 70 de longueur ;** — *descendons* **d'un degré !** — *avancez* **d'un pas !**

Les adverbes de mesure précise manquent comme les adjectifs.

Les compléments sont introduits par diverses prépositions : *il a été frappé* **avec une grande violence.** L'idée qu'ils expriment se traduit aussi, en langue populaire, par des images extrêmement variées : *Il dépense,* **c'est un rêve, un beurre, ça fait peur,** etc. Il en sera question plus loin.

---

(1) Il ne faut pas confondre la quantité d'action avec la quantité d'êtres qui font l'action. *Un seul mot* peut agir *fortement, un grand nombre faiblement* sur l'esprit de quelqu'un. La mesure de l'action est distincte de la quantité des sujets.

Rapports de l'idée de mesure et de l'idée de durée ou de répétition. — Il importe d'observer qu'à côté de l'idée d'intensité, il faut considérer dans une action l'idée de durée, qui elle-même comporte ou longueur ou fréquence, suivant que cette action est continue ou discontinue. *On presse du raisin fortement ;* mais il s'agit de savoir en outre si on le presse *longuement*, si on le presse *à plusieurs reprises*, etc. Nous renvoyons à ce que nous avons dit à ce sujet à propos de l'*Action dans le Temps*, p. 438.

De même l'action peut être présentée comme complète, puisqu'achevée. Il a été expliqué, au chapitre *des Temps*, comment ces caractères se marquent parfois dans les formes même du verbe.

CHAPITRE III

L'ORIGINE (1)

Questions. — On demande l'origine à l'aide de la préposition *de*, à laquelle on ajoute *où :* **D'où** *viens-tu ?* — Cf. **de quel pays** *est-il ?*

Caractérisations. — L'origine est quelquefois marquée par des adjectifs : *un tapis* **algérien** (Cf. *la langue* **persane** et *les* **Perses ;** *une* **persienne** et *le Golfe* **Persique**).

Les adjectifs indiquant la provenance, l'origine, sont formés à l'aide des suffixes *ain, ais, ois, ien, in, on : américain, napolitain, lorrain ; tarbais, ardennais ; danois, rémois ; autrichien, londonien, norvégien ; messin, poitevin, angevin, périgourdin, florentin ; beauceron, percheron.*

Quelques-uns de ces adjectifs sont tout récents. Ainsi *Sud-Américain.* Flaubert semble encore l'ignorer (*Éduc.*, I, 124).

D'autre part, la difficulté de formation des adjectifs d'origine est souvent grande. On en a fabriqué artificiellement, à l'aide des formes latines des noms de lieux : *Mussipontins* (de Pont à Mousson), *Déodatiens* (de St-Dié), *Auscitains* (d'Auch), *Bédariciens* (de Bédarieux). Les « originaires » sont à peu près seuls à connaître ces adjectifs. Qui à Paris devinerait des voisins dans *les Scéens ?* (2)

Les vrais compléments d'origine sont introduits par *de : un paysan* **des Ardennes ;** — *le guignolet* **d'Angers ;** — *être* **d'Arcachon** (3). Ce complément est essentiellement déterminatif des noms propres. Il fournit dans les actes administratifs ou judiciaires un des éléments essentiels : *né à...* Longtemps avant qu'il y eût un état-civil, il était en usage pour compléter les noms. C'est ainsi, nous l'avons vu, que se sont formés les noms à particules, qui sont loin d'être tous des noms nobles : *Robert* **de Sorbon ;** *Pierre* **d'Ailly ;** *Monsieur* **de l'Isle ;** *Madame* **Du Pont.** C'est toute une histoire sociale qu'il faudrait faire à ce propos.

Dans le commerce, un certain nombre d'articles valent par leur provenance. Cela est vrai des *soieries* **de Lyon,** l'a été des *draps* **d'Elbeuf,** etc... *Origine* impliquait *qualité et valeur* (4). Pour les produits du sol particu-

---

(1) Cf. au chapitre : Les *Mouvements*, p. 431 : Le point de départ.

(2) Voir L. MERLET, *Dictionnaire des noms vulgaires des habitants des diverses localités de la France*, (Chartres, 1883, 80).

(3) Cf. *natif de, originaire de...* Le peuple dit *né natif.*

(4) C'est de la sorte que par figure ou par calcul, les noms d'origine deviennent les noms mêmes de ces produits : *des Camemberts, des Marennes, du clos Vougeot, de l'Armagnac, du Calvados.*

lièrement, le complément d'origine est extrêmement répandu : *l'épinard* **de Viroflay,** *l'asperge* **d'Argenteuil,** *la pomme* **de Calville.** Pour les eaux-de-vie et les vins, les crus fournissent l'indication principale, et règlent le prix et la valeur. On a récemment fait des lois pour que les noms de provenance demeurent une vérité. Par suite *de* 1re *zone* a pris immédiatement le sens de « *supérieur* », pendant que 2e *zone* tournait à la qualification de : *de* 2e *qualité*.

CHAPITRE IV

LA MATIÈRE

Questions. — On interroge sur la matière à l'aide de *en quoi ? de quoi :* **En quoi** *est-elle, cette montre ?*

Caractérisations. — Les adjectifs. — Les adjectifs indiquant *la composition, la matière*, se forment à l'aide des suffixes *é, eux, in : vanillé ; chocolaté ; biscuité ; fuschiné ; gazeux ; ivoirin, argentin.*

Mais, en réalité, les adjectifs ainsi formés n'ont jamais exprimé vraiment : *qui est fait avec la matière.* Ils signifient : *où entre cette matière.* Personne ne mangerait un gâteau fait de vanille ; *vanillé* veut dire *parfumé à la vanille ;* de même *doré* veut dire *qui a l'aspect de l'or*, grâce à une couche superficielle ; *gazeuse* ne désigne pas de l'eau faite de gaz, mais de l'eau qui en contient en dissolution.

Les adjectifs en *in* existaient en a. f. *Hanste fraisnine* est dans *Roland.* Au XVIe s., on en a fait beaucoup : *ardois***in**, *ébén***in**, *laurié***rin**, *marbr***in**, *sandal***in** (H. L., II., 192). Au XIXe s., la mode a repris *ivoirin. Argentin* est ancien, il n'a pas le sens de *fait d'argent*, mais *qui sonne l'argent.* La langue éprouve à cet égard une répugnance invincible ; non seulement l'adjectif ne parvient pas à prendre la valeur de : *qui est composé de* (*ivoirin* signifie seulement *qui a des aspects de l'ivoire*) ; mais en outre il est impossible de naturaliser vraiment la plupart des adjectifs tels que *marbr***in.**

Les verbes. — Les verbes exprimant la matière donnent lieu à des observations analogues : *sabler, macadamiser, bitumer, caoutchouter*, ne signifient pas *exécuter en sable* ou *en caoutchouc*, mais *enduire de* (1).

Compléments de matière. — La matière s'exprime d'ordinaire dans un complément introduit par *de : une armoire* **de** *chêne ; — une maison* **de** *briques ; — du velours* **de** *laine : — elle vivait* **de** *légumes : — on a rempli le bateau* **de** *pierres ; — une cheminée haute dont les jambages étaient* **de** *bois grossièrement cannelé, laissait pendre à une crémaillère, une marmite pleine* **de** *pommes de terre* (LAM., *Raph.*, 14).

De est en concurrence avec *en : une armoire* **en chêne.** Avec les verbes, *en* est courant : *On fera le cadre* **en chêne,** *et les panneaux* **en sapin ;** — *construire* **en maçonnerie, en pisé.** Les puristes ont prétendu que *en* ne devait pas rattacher le complément de matière à un nom. Mais Littré n'a

(1) V. à la *Formation des verbes*, p. 217.

pas adopté leur avis. Sa connaissance de l'histoire de la langue l'en empêchait. Une page d'un auteur moderne suffit pour montrer l'usage d'aujourd'hui sur ce point : *Monsieur le Sous-Préfet a mis... sa culotte collante à bandes d'argent et son épée de gala à poignée* **en nacre...** ; *sur ses genoux sa serviette* **en chagrin gaufré...** *Tout ce petit monde là... se demande... quel est ce beau seigneur... en culotte* **d'argent...** *il ouvre sur ses genoux sa grande serviette* **en chagrin gaufré...** *Ce n'est pas un artiste, puisqu'il a une culotte* **en argent** (A. DAUD., *Cont.*, S.-préf. aux ch.). Les exemples de *en* sont si fréquents que la question ne mérite pas discussion : *C'était là que les Anciens déposaient leurs bâtons* **en corne** *de narval* (FLAUB., *P. chois.*, 184, Sal.) ; — *les murs* **en plâtre fendillé** (BALZ., *Env. de l'h. cont.*, 140) ; — *ces lignes naturelles, qui étaient pleines et douces comme celles des* **statues en marbre** (LOTI, *Pêch.*, v, 58). Il y a chose jugée.

Sans doute on peut noter des caprices d'usage. Il semble que *jupon* **de** *soie* soit plus fréquent que *jupon* **en** *soie ;* dans beaucoup de cas on hésite : *assiette* **en** *porcelaine, assiette* **de** *porcelaine.* On dit *des chevaux* **de** *bois*, sans doute, c'est même là une expression consacrée. En revanche, je dirai très bien d'un cavalier qui a un mauvais cheval : *il a un cheval* **en bois.**

En résumé, ce qui est hors de doute, c'est que, dans la langue courante, lorsque le complément de matière est attribut et non épithète, on préfère se servir de *en : sa montre* **est en or,** *son corsage* **est en soie,** plutôt que : *sa montre* **est d'or,** *son corsage est* **de soie,** phrases qui ont un air archaïque.

AVEC. — Il arrive souvent que l'idée de matière composante se rencontre avec celle de moyen et de manière : *faire du riz* **au lait.** On comprend dès lors qu'*avec*, qui introduit les compléments de moyen, finisse par introduire aussi en certains cas un complément de matière : *On fabrique le papier* **avec de la pâte de bois** ; — *il a été interdit pendant la guerre de faire de la pâtisserie* **avec les farines panifiables.**

Le peuple dit : *j'ai déjeuné* **avec un poulet** ; — *on dînait sept* **avec trois harengs** (CL. TILLIER, *Benj.*, I, 11) ; — *je déjeune* **avec une tasse de lait** (LAB., *Viv. Tic*, I, 5). Cet emploi est du reste blâmé par les grammairiens. La phrase suivante de Mme Roland (*Let. à Bosc*, 2 Oct. 1785) : *on déjeune avec du vin blanc*, montre qu'il n'est pas nouveau (1).

Quand une matière est simplement associée à la composition d'un produit, on peut se servir de compléments introduits par *à : Un gâteau* **au miel** (qui n'est pas *un gateau* **de** *miel*) ; — *de la pâte* **aux amandes.** Cf. *la cuisine* **au beurre, à l'huile,** *des dindons* **aux truffes.**

Il est à noter que des compléments sans préposition ont apparu : *confitures* **pur sucre,** *drap* **pure laine,** *toile* **coton,** *flanelle* **coton.** Ils sont même communs dans la langue commerciale, d'où ils pénètrent la langue générale.

---

(1) Il faut reconnaître toutefois que l'emploi de *avec* n'est pas identique à l'emploi incriminé. On peut considérer que le déjeuner est arrosé de, accompagné de vin blanc ; le vin n'en constitue pas la matière.

Pour marquer un mélange, on se sert soit du mot *mélangé*, soit de mots techniques, tels que *tramé : un tissu* **tramé coton.** Cf. *du lait* **coupé d'eau.** Ces mots servent à marquer la proportion des éléments.

Depuis une loi récente, le mot *fantaisie* est obligatoire pour signifier que l'indication de la matière est factice, et que le produit offert n'en est pas composé : *du sirop de grenadine, de framboises* **fantaisie,** *de l'huile de noix* **fantaisie,** sont des produits qui portent un nom usurpé, où peut n'entrer aucune parcelle de *grenade*, de *framboise* ou de *noix*. Il est bon de faire connaître partout cet euphémisme officiel, imaginé contre les fraudeurs et falsificateurs, et qui en réalité les couvre, parce qu'il n'est guère compris.

CHAPITRE V

LE PRIX

Questions. — On demande le prix à l'aide de : *Combien, à quel prix, pour combien*, etc. ?

Caractérisations extrinsèques. — Il n'y a pas d'adjectifs de prix précis. Le prix est le plus souvent marqué par un complément introduit à l'aide des prépositions *de* et *à : un canif* **de treize sous** ; — *je vous le solderai* **à cinq francs** ; — *je l'ai trouvé* **à 4 fr. 50** (1).

Pour entre aussi en jeu : *on vend tout* **pour rien.** Cf. *à raison de :* **à raison de** *vingt sous le mètre :* — **moyennant** *un cadeau*, **moyennant** *finance ;* — **au prix de, au poids de** *l'or*, **à poids d'***or*.

Après un verbe, on exprime très souvent le prix par un complément sans préposition : *Cela m'a coûté* **cent francs** ; — *je le paierais bien* **un louis** ;

De même après les noms : *un complet* **bon marché.** Dans les annonces, cette construction est courante : **un franc la livre** *les haricots verts*. Elle vient probablement de l'étiquetage.

Coûter figure dans le Dictionnaire de l'Académie en qualité de verbe « toujours neutre », même au figuré : *les efforts, la peine que ce travail* **m'a coûté.** Le participe reste invariable. « Cette décision, dit Lemaire, s'appuie sur l'exactitude grammaticale. Mais l'usage s'est établi de lui donner, au figuré, le sens actif de *causer, occasionner*, et l'exemple de nos meilleurs écrivains semble autoriser cet emploi : « *Vous n'avez pas oublié les soins* **que** *vous m'avez* **coûtés** *depuis votre enfance.* » (*Gram.*, 1862, 324).

Valu reste de même invariable avec un complément de prix : *Ce château ne vaut plus les trois cent mille francs* **qu'***il a* **valu.**

L'a. f. usait de *sur* et de *sous* pour désigner un *prix particulier, celui d'un délit ou d'un crime :* **Sous** *les ieux à crever*. **Sous** ou **sur** *peine de la vie* ont été longuement discutés au XVIIe s. Le premier a fini par triompher.

Après *punir*, on se sert de la préposition *de*, après *condamner* de *à : punir* **de mort,** *condamner* **à mort** ; — *une loi toujours observée* **punissait de mort** *celui qui entrait à la séance avec une arme quelconque* (FLAUB., *P. chois.*, 184, Sal.).

---

(1) Dans le peuple, on commence à dire *de : Je vous le laisserai* **de seize sous** : c'est un provincialisme.

CHAPITRE VI

LE MOYEN. L'INSTRUMENT

Questions. — On interroge sur le moyen, l'instrument, à l'aide de : *Comment, avec quoi, à l'aide de quel outil, par quel moyen ?* dans certains cas par : *en vertu de*. Ex. : **En vertu de quel texte** *a-t-on pu saisir le Parquet ?* (Cf. à *La Cause*, liv. XX).

Caractérisations intrinsèques. — Le moyen peut être indiqué dans le verbe lui-même. Ainsi, dans un verbe comme *balayer, scier*, l'action est présentée comme faite à l'aide du balai, de la scie. L'idée est celle de nettoyer, couper à l'aide de ces instruments (1). De même pour les noms. Le *camionnage*, c'est le transport des marchandises, de la gare en ville, *par camion*.

Caractéristiques extrinsèques. — Les compléments de moyen, d'instrument, se rattachent à des noms : *la* **preuve par témoignage** ; — *une* **plaie par arme à feu** ; — **l'alimentation par sondages** ; ou à des verbes, soit actifs, soit passifs : **réussir par la violence** ; — *la patronne avait été* **induite en erreur au moyen de faux certificats.**

1° Les compléments prépositionnels. — Pour introduire les compléments d'instrument, l'a. f. employait les prépositions héréditaires *o* et *à*. Il en avait formé *atot* (*a-tout*) : **Od ses cadables** *les turcs en abatiet* (*Rol.*, 98 ; avec ses machines de guerre). Ce mot était déjà archaïque au XVIe s. Cependant il est dans Ronsard (II, 302, M.-L.).

De sert à construire toutes sortes de compléments de moyen et d'instrument : *cligner* **des paupières** ; — *tenir l'outil* **de la main droite** ; — *vivre* **de ses rentes** ; — *s'aider* **des pieds** *et* **des mains** ; — *tandis que* **de ses mains osseuses** *elle égratigne son chapelet* (MUSS., *On ne bad. pas av. l'am.*, I, 1). C'est le même complément qu'il faut reconnaître dans : *il m'honorait* **de son amitié** ; — *il joue* **de la flûte**, et par suite dans : *elle jouait* **de son influence, de sa maladie.** D'où avec des noms : **joueur de flûte, un morceau de violon.**

De ne convient pas, tant s'en faut, à tous les verbes actifs ou passifs. Corneille a déjà été blâmé pour avoir écrit : *Instruisez-le* **d'exemple** (*Cid*, 183).

A. Il s'est grandement étendu. On est parti d'un type comme : *joer* **as**

(1) V. à la *Formation des verbes*, p. 217.

dames, as tables, où *à* signifie proprement *au moyen de :* **As tables** *juent, pur els esbaneier* (*Rol.*, 111). On est arrivé à employer *à* pour toutes sortes de jeux : *jouer* **au soldat, au cheval fondu, à chat perché, à qui perd gagne.**

A entre dans une foule de locutions : *combattre* **à la baïonnette ;** — *faire sauter* **à la dynamite ;** — *friser* **au petit fer ;** — *repousser* **au marteau ;** — *chauffer un fer* **au feu ;** — *crier* **à pleins poumons ;** — *marcher* **à l'électricité ;** — *piquer* **à la machine.**

Avec des participes : *cousu* **à la main ;** — *fait* **au tour ;** — *brodé* **à la machine.**

Avec des noms : *tir* **au pistolet ;** — *combat* **à l'arme blanche ;** — *attaque* **à la grenade ;** — *dentelle* **à la main, au métier, au fuseau ;** — *travail* **à l'aiguille ;** — *machine* **à vapeur ;** — *une lampe* **à pétrole ;** — *fourneau* **à essence ;** — *chauffage* **à l'électricité ;** — *lampes* **à incandescence ;** — *Ils reconnurent la maison* **à un vieux noyer** *qui l'ombrageait* (FLAUB., *Bov.*, 100) ; — *elle devinait,* **à l'inspection** *des traits et des manières, et reconstituait des existences d'humble labeur* (LEM., *Rois*, 39).

A ne pourrait plus cependant entrer dans toutes les phrases où on le trouvait au XVIe s., ainsi : *ceulx qui le seruoyent, le lierent* **à gros cables** (RAB., *Pant.*, I, IV).

PAR est commun : *une plaie* **par arme à feu ;** — *un congé* **par ministère d'huissier ;** — *prendre* **par la main ; par la douceur ;** — *répondre* **par une boutade ;** — **Par des vœux assidus** *je crus les détourner* (RAC., *Phèd.*, 279) : — **Par ce rare secret,** *efforcez-vous de plaire* (MOL., *Mis.*, 1026); — *Elles étaient disposées de façon à reproduire* **par leurs rangs circulaires,** *compris les uns dans les autres, la période saturnienne* (FLAUB., *P. chois.*, 184, Sal.) (1).

Parmi les prépositions qui servent à construire le complément de moyen, il faut citer encore :

AVEC — *C'est* **avec son couteau** *qu'il coupait le pain dur... c'est* **avec son couteau** *qu'il grattait les fruits pourris... c'est* **avec son couteau** *qu'il se taillait des bâtons de voyage... C'est* **avec son couteau** *qu'il exerçait tous les arts de la vie* (A. FRANCE, *Mann.*, 65-66). Il est des cas où le complément introduit par *avec* se rapproche singulièrement du complément de matière, ainsi dans des expressions populaires comme : *un panier fait* **avec du rafia.**

EN — *Il se ruine* **en folles dépenses ;** — *veuillez nous expliquer tout cela* **en quelques mots ;** — *écrire* **en prose ;** — *une pièce* **en vers.**

AU MOYEN DE — *Au moyen de, moyennant* sont relativement nouveaux. Ce dernier, repoussé encore par Bouhours, est resté un peu lourd : *il lui donna son consentement* **moyennant finances ;** — **moyennant une somme de...** *on prépare des jeunes gens au baccalauréat ;* — **Moyennant je ne sais combien de versions, de thèmes et de vers latins,** *mon ami s'est procuré tout le poème* (BOURG., *Corn.*, 65).

---

(1) *Par* pourrait être souvent considéré comme introduisant un complément d'agent.

A L'AIDE DE — GRACE A — *A l'aide de* est courant : *ouvrir* **à l'aide d'un passe-partout.** Le même rapport est souvent contenu dans **grâce à** : *J'ai obtenu cette place* **grâce au bon certificat** *que vous m'aviez donné.* Le mot marquait originairement une idée de gratitude, elle est bien effacée. (Voir au liv. XX, *Les Causes*).

2° COMPLÉMENTS SANS PRÉPOSITIONS. — Faut-il compter comme françaises certaines expressions que le commerce a vulgarisées, telles que *cousu main*, où le rapport n'est plus marqué ostensiblement ?

3° GÉRONDIFS. — Un tour spécial est celui que fournit le gérondif : **en forgeant** *on devient forgeron :* — **en s'associant,** *les plus petits constituent une force ;* — *Il fait fleurir tous ces arts* **en les encourageant** *par sa magnificence* (VOLT., *Jeann. et Colin*); — *il a empêché ses sujets de devenir jamais ce qu'ils pourraient être,* **en leur persuadant** *qu'ils étaient ce qu'ils ne sont pas* (ROUSSEAU, *Extr.*, Hachette, III, 330).

On ajoute souvent, pour indiquer que le moyen a suffi : *rien que :* **Rien qu'en me racontant** *votre histoire, vous me révéliez la réalité humaine* (LEM., *Rois*, 28).

Ce n'est qu'à partir du XVIIIe s., que le gérondif a pris régulièrement *en*. En a. f., il était invariable, et se distinguait par là du participe, variable en nombre. Au XVIIe s., quand le participe fut déclaré invariable, on ne se décida pas tout de suite à présenter *en* comme nécessaire. Vaugelas le recommandait seulement.

Du reste le participe présent peut jouer le même rôle. On le voit alterner avec le gérondif : *Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même,* **en prenant** *les matériaux de ci et de là,* **se faisant** *donner un coup de main par l'un et l'autre,* **grappillant** *au château les choses de rebut, ou* **les demandant** *et* **les obtenant** *toujours* (BALZ., *Les Pays.*, 252).

4° AUTRES TOURS. — Quand il s'agit de marquer que le moyen a été employé avec ténacité, suite, etc., on se sert de la locution *à force de : Hirsch,* **à force de remuer** *la bouche d'après la méthode Decostère, a fini par donner au poète la configuration de ces quelques mots* (A. DAUD., *Jack*, 177).

L'intermédiaire se marque au moyen de diverses locutions : *par l'intermédiaire, l'entremise,* ou simplement à l'aide de *par : Quer* **par cestui** *avrons nos bone aiude* (*Alex.*, CVII, 535). On dit en termes judiciaires : *par voie de, par ministère de :* **par voie d'huissier.**

Défaut de moyens. — On se sert du nom des moyens, précédé de *sans :* **sans une longue expérience,** *il est impossible d'être un vrai homme politique :* — **sans chemins de fer, sans ports, sans télégraphe, sans téléphone,** *une industrie ne peut vivre dans la société moderne :* — *les gens de*

qualité... savent tout **sans avoir rien appris** ; — *il a gagné une fortune* **sans rien faire.** On se sert aussi de *manque de, faute de : une affaire échoue* **faute de disponibilités** (la locution marque en réalité un rapport de cause) ; — **faute de pompes,** *on ne put combattre l'incendie ; — Et le combat cessa* **faute de combattants** (CORN., *Cid*, 1328).

Représentation du complément de moyen.— Le complément instrumental peut être dans un représentant : *Bien* **en** *purrat luer ses soldeiers* (*Rol.*, 34) ; — *Qu'il conserve la couverture, il* **en** *couvrira sa jument* (Il couvrira avec cela). En phrase conjonctive, le complément est dans un conjonctif : *Qu'il garde une couverture* **dont** *il couvrira la jument.*

On usait chez les classiques tantôt de *dont*, tantôt de *que : La trompe* **dont** *il pompait sa nourriture : — A cause de la mauvaise chère qu'ils faisoient, et de la rigueur* **dont** *on les traitoit* (D'ABL., *Apoph.*, 78). *Que* n'est resté qu'en langue populaire : *le moyen* **qu'il se sert** *pour tromper le monde.* Dans la langue soignée on préfère user de *lequel*, précédé des diverses prépositions instrumentales, *de, avec, par : le moyen* **duquel** *il se sert toujours.*

DE QUOI — *De quoi* forme une locution qui signifie *le moyen de : j'ai* **de quoi** *vivre,* **de quoi** *vous contenter : — Et qu'il reste à la Parque encor* **de quoi filer** (BOIL., *Sat.*, I, 32) ; — Cf. *Si vous venez pour trafiquer, J'ay des nippes* **dequoy troquer** (SCARR., *Virg. Trav.*, II, 288). L'argent étant considéré comme le moyen universel de tout faire, **avoir de quoi,** c'est *avoir de l'argent : A ceux qui se mêlent d'écrire. On dit que vous* **donnez de quoi** (POISSON, *Œuv.*, Au Roi, 1). On est même allé jusqu'à dire : *avoir du dequoi.*

CHAPITRE VII

CARACTÉRISTIQUES COMPLEXES ET DIVERSES

Peintures et descriptions. — Un trait suffit souvent pour peindre : *Un jour, sur ses* longs *pieds allait je ne sais où. Le héron au* long *bec, emmanché d'un* long *cou.* Ailleurs il faut des touches nombreuses et diverses : *Un homme s'est rencontré,* d'une profondeur d'esprit *incroyable,* hypocrite raffiné *autant qu'habile politique...* Le portrait continue.

On a séparé plus haut, pour les besoins de l'exposé, les divers procédés psychologiques et les divers moyens linguistiques de caractérisation. Mais ils se réunissent et s'entremêlent constamment : *Il faut vivre et marcher* sans ombre, toujours seul, Mort parmi les vivants, cet habit pour linceul (LAM., *Joc.*, 26 mars 1796) ; — Sans plainte *dans la bouche.* Calme, le deuil au cœur, dédaignant le troupeau, *Je vous embrasserai dans mon exil farouche, Patrie, ô mon autel, Liberté, mon drapeau* (V. H., *Châtiments*, Ult. verb.) ; — *Une fille parut,* roussotte, louchon, sans front, et dont la robuste laideur, *trempée de jeunesse et de force,* reluisait (A. FRANCE, *Mann.*, 43).

Même mélange dans la langue la plus banale. Voici un passage de catalogue (1920) : *La mode* enfantine *suit généralement de très près celle des mamans, des grandes sœurs. La ligne des robes de fillettes est, cette saison,* étroite et fine, la taille basse, les corsages longs, les jupes très souvent plissées. *Elles sont* ornées de broderies, *de galons* en opposition *avec la teinte du tissu. Par exemple : robe* de serge marine garnie de galons cirés disposés en grecques : cerise, outremer ou Véronèse. *Ou encore, robe* en serge beige à corsage entièrement recouvert *d'une broderie* genre soutache bleu corbeau, la jupe unie *ou* toute plissée. *Dans le même genre, on voit la robe* droite, à manches mi-courtes, *corsage* à taille très basse, s'ornant d'un ruban de faille *passant en de* larges *boutonnières* se nouant *à l'encolure et aux hanches,* la jupe courte. *Bien entendu le ruban sera* d'un ton tranchant. *Les teintes favorites pour les robes sont :* gris, fumée, castor, Gobelins, bordeaux, nègre, corbeau, acajou, mordoré. *Pour les manteaux, les teintes sont plus claires ou plus vives, surtout pour les très petits :* jade, vieux-rose, bleu roy, turquoise, vert empire, bleu canard, champagne, rouille. *En résumé, dans la mode enfantine, les tons* chauds *semblent avoir la vogue. Les vêtements sont* en velours de laine, en bure, mouflonne, en peau de loutre, amples et vagues, les devants plats, à cols montants *ou cache-nez,* garnis de piqûres, *de boutons, de galons* cirés, *ou de fourrure.* En draperie anglaise, à rayures écossaises, *de* ton mode, *ils font*

de **pratiques** *manteaux d'hiver*, **originalement ornés de plis formant cornets disposés** *en dehors de chaque côté des hanches.*

A LA FOIS, ENSEMBLE expriment des caractères coexistants : *âme jeune et mûre* **à la fois.**

Au contraire, quand on veut séparer les caractères, on se sert des moyens ordinaires : *d'une part, de l'autre, sous un rapport, sous d'autres rapports*, etc. Ici les limitations dont nous avons parlé jouent un rôle essentiel. On peut naturellement opposer les caractéristiques. Nous en reparlerons.

Caractérisations approximatives. — Malgré l'abondance presque sans limite des moyens, il arrive que le sujet parlant a des hésitations. Les caractérisations manquent de rigueur. L'approximation s'exprime alors par des adjectifs formés à l'aide des suffixes spéciaux dont nous avons parlé : *et, elet, ot : maigrelet, pâlot, maigrillot* (un peu pâle, un peu maigre, etc.). Ces adjectifs expriment en général une nuance d'attendrissement, de pitié.

Noter à part *âtre : noir***âtre,** *verd***âtre** (qui tire sur le noir, sur le vert), *viol***âtre ;** et *esque* : Ce suffixe n'est pas très ancien. Il ne s'est guère développé vraiment que dans la langue moderne. Il signifie *à la façon de* : *des voyages Châteaubrianesques, un style dantesque.*

Pour les verbes, on a le suffixe *oger : Quelque chose rouge***oyait** *dans l'herbe.* **Rosir** peut signifier *avoir une teinte rose*, en même temps que *devenir rose.*

Outre ces procédés, qui introduisent des réserves dans les mots eux-mêmes, on se sert des caractérisations ordinaires, en les faisant précéder de *comme : il resta* **comme étourdi ;** — **comme impatient** *de ma présence ;* — *C'est cela... fit le prisonnier*, **comme se parlant** *à lui-même* (DUMAS, *Tul.*, 9) ; — *Au premier moment, quand on se voit* **comme enveloppé** *dans cette monstrueuse caverne de feu... on ne peut se défendre d'un mouvement d'anxiété* (V. H., *Le Rhin*, Feuer ! Feuer !) ; — *on la mit* **comme nue** *à la porte* (MICHEL., *Rév.*, III, 16) ; — *Elle glissait* **comme à reculons** (LOTI, *Pêch.*, 79).

A *comme* ajoutez *pour ainsi dire, autant dire, comme qui dirait : elle est* **pour ainsi dire** *perdue* (1).

On emploie aussi les locutions adverbiales : *à la façon de, à la manière de, dans le genre de, à la : avec des allures* **à la d'Artagnan.** Il a paru des livres sous le titre de : *A la manière de.*

AVOIR L'AIR — Un mot a eu longtemps une faveur énorme, c'est *air. On était* **du bel air,** *on avait* **l'air de la cour.** Il en est resté l'expression **avoir l'air,** dont nous avons parlé à propos des verbes subjectifs. Mais on dit aussi : *avoir* **un air, des airs** *de reine* (des façons, des apparences).

---

(1) UNE ESPÈCE DE. — A la dénomination, nous avons parlé d'expressions de dénomination approximative : *une sorte de nain : l'homme, une espèce de Maure* (V. H., *Lég.*, Apr. la bat.) (V. p. 81). Il faut noter que *espèce de* n'a plus ce sens, quand il précède une caractérisation : **espèce d'insolent.** Il se rapproche alors beaucoup plus du sens de : *accomplit, fieffé*, et fait songer à la valeur de *type* dans : *c'était le type de l'homme insolent.*

Caractéristiques indécises. — L'incertitude entre deux caractéristiques se traduit par les formes ordinaires de l'alternative : *Où, soit.* Cf. : *Sa femme de vingt ans plus jeune pour le moins,* **ni grande ni petite, ni laide ni jolie,** *portait ses cheveux blonds tirebouchonnés à l'anglaise, une robe à corsage plat, et un large éventail de dentelle noire* (FLAUB., *Éduc.*, I. 155). Si on penche vers l'une, on se sert des formes de la préférence : *plutôt, plus : La chauve-souris est à la fois souris et oiseau. Elle est cependant* **plutôt souris ;** — *sa conduite était* **plutôt noble et généreuse** *que tendre* (B. CONST., *Ad.*, 1).

Caractérisations résumées. — On résume des caractérisations, on renvoie à celles qui précèdent, on en annonce qui suivent. C'est *tel* qui sert alors d'adjectif : *La douleur d'un* **tel** *homme est la plus belle oraison funèbre* (L'homme a été dépeint) ; — **Tel** *était l'état déplorable des catholiques anglais* (BOSS., *R. d'Anglet.*). L'orateur vient d'exposer cet état.

L'adverbe essentiel est *ainsi : Eh oui ! Les choses sont* **ainsi !** — **Ainsi** *on s'embrouille,* **ainsi** *on s'entête,* **ainsi** *les hommes prévenus vont devant eux, avec une aveugle détermination* (BOSS., *Var.*, 14. 1.) ; — **Ainsi** *mourut la fille d'Hamilcar, pour avoir touché au manteau de Tanit* (FLAUB., *Sal.*, fin). Cf. *de la sorte : Je ne conçois pas* **de la sorte** *les relations de famille* (HERV., *Cours. fl.*, I. 11).

COMME ÇA. — Cette expression, un peu populaire, est en plein développement : *Vous êtes prévenue, répéta Prosper en finissant, et vous saurez,* **comme ça,** *ce que vous aurez à faire quand il viendra ici* (ZOLA, *Déb.*, 517) (1).

(1) Il faut noter que, dans la langue vulgaire, cette locution a fini par perdre son sens : *Dis donc, petite, quand on pense qu'il y a des gens qui racontent,* **comme ça,** *que je ne suis pas patriote!* (ZOLA, *Déb.*, 513).

CHAPITRE VIII

REPRÉSENTATION DE LA CARACTÉRISATION

Représentation simple. — LE PROADJECTIF **le**. — Pour représenter une caractéristique, on se sert du représentant *le*, invariable. Maupas donnait déjà en exemple : *Trouvez-vous ceste femme belle ? Si elle ne* **l'***est, elle* **le** *pense estre* (H. L., III, 483). Vaugelas en fit une règle. Il condamnait *la* dans : *Êtes-vous malade, je* **la** *suis*, quoiqu'il reconnût cette phrase comme très usuelle. Sa remarque, d'abord contestée, fut acceptée par l'Académie « suivant le sentiment de presque tous les grammairiens ». Chez Corneille, les exemples de l'ancien usage sont encore fréquents : *Vous êtes satisfaite et je ne* **la** *suis pas* (*Pomp.*, 1576). Peu à peu on se mit à faire cette distinction, et le « proadjectif » fut invariable. Les écrivains du XIXe s., sous l'influence de l'enseignement, se conforment de leur mieux à la règle : *Si j'étais vraiment la chrétienne que je croyais être, à cette heure, mon fils serait l'époux de cette malheureuse enfant; je ne* **le** *suis pas* (A. DUMAS, *Id. de Mme Aub.*, IV, 1). *Le* est acceptable ici ; il ne s'imposait pas.

Le manque souvent dans les comparatives : *Vous n'êtes pas si sage que vous croyez être*. Vaugelas y avait déjà trouvé à redire, et on exigea après lui le « pronom ». Mais l'usage n'est jamais devenu ferme sur ce point, au moins dans la langue parlée (H. L., III, 483).

Représentation conjonctive. — LE PROADJECTIF **que**. — En phrase conjonctive, on se sert de *que : En bon Allemand* **qu'***il était :— La cruelle* **qu'***elle est se bouche les oreilles Et nous laisse crier ; — misérable* **que** *je suis ; — je ne suis plus le sceptique* **que** *j'étais*. Cette construction, discutée à l'époque classique (VAUG., I, 236), s'est maintenue : *Imbécile* **que** *j'étais, je ne pensais pas à cela !* (A. FRANCE, *Hist. com.*, 48). — *Reste* **l'homme exquis que tu es,** est une forme de parler courante ; — *reste* **l'homme exquis qu'on te connaît** (LAVED., *Leur beau phys.*, 60), est à peine français.

L'adjectif ainsi représenté par *que* est souvent l'adjectif *tel : Claire... revoyait sans cesse la figure de son mari,* **telle qu'***elle lui était apparue pendant une seconde, les traits contractés par une mortelle angoisse* (DUR., *Uniss.*, 265); — *Je reprends provisoirement ma parole jusqu'à ce que je puisse compter sur votre estime,* **telle que** *je croyais la posséder* (G. SAND, *Elle et L.*, IX, 95).

CELUI QUE.— Nous avons mentionné *celui qui* en parlant des déterminés ; en réalité le sens de *celui qui, celui que* est, dans bien des cas, le même que celui de *tel que* : *je me sentais... devenir...* **celui qu'***elle croyait* (BOURG., *Corn.*, 73).

CE QUE. — Le neutre *ce que* a un rôle analogue ; *reste* **ce que** *tu es*. Voici une phrase où *ce que* est développé par la suite : *Laurent s'était lié avec Palmer en faisant son portrait. Il l'avait trouvé* **ce qu'il était** : *droit, juste, généreux, intelligent et instruit* (G. SAND, *Elle et L.*, ch. II, 29).

CHAPITRE IX

MISE EN LUMIÈRE DE LA CARACTÉRISATION

1° **Ordre des mots.** — Les moyens de mettre en lumière une caractérisation sont :

A. La transposition de l'attribut. — On dira : **Bien coupables** *seraient ceux qui oublieraient le passé.* Certains écrivains comme Michelet cherchent là leurs effets : **Seule** *allait la triste voiture, sous l'excommunication du silence* (*Rév.*, III, 109). On reprend ensuite, s'il le faut : **Sévère,** *il* **l'***a été, il ne* **l'***est plus : — mais* **cruelle,** *vous* **l'***êtes, et plus que vous ne le pensez* (don., *La Patr.*, IV, 2).

B. La transposition de l'épithète. — Chez les auteurs du XIXe s., l'adjectif est souvent transposé par effet littéraire : *plein d'une curiosité* **vive** (zola, *Dr Pascal*, 131) ; — *irrité contre le Destin* **mauvais** (id., *Ib.*, 352) ; — *il avait joué et perdu contre le destin la partie* **dernière** (id., *Déb.*, 330) ; — *Oh ! le temps* **jeune** *que c'était !* (loti, *Pitié*, 227).

Les classiques avaient aussi leurs hardiesses : **Captive,** *toujours* **triste, importune** *à moi-même. Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime ?* (rac., *Andr.*, 301).

C. Isolement de l'épithète. — Dans les compliments ou les injures, il y a un détachement du mot, qui lui donne son maximum de valeur, puisqu'on le prononce seul. On le décoche : *Charmante ! Superbe ! Pitoyable !*

2° **Autres procédés.** — On se sert en outre de tous les isolants ordinaires : **Quant à ce... pour ce qui est d'être adroit,** *il l'est.*

Comparez : **La qualité de président des assises** *finales de l'humanité,* **tel est** *l'attribut essentiel que Jésus s'attribue* (ren., *Jés.*, XV).

3° **On fait de la caractérisation la matière de la proposition principale.** — L'idée de la caractérisation est souvent si essentielle qu'au lieu de la placer dans un complément, on en forme la phrase principale. Soit l'idée qu'on ne connaît pas facilement la mentalité d'un peuple. Il y a des cas où il faut la donner sous cette forme : *La mentalité d'un peuple* **n'est pas facile à connaître.** Ces cas se présentent fort souvent : **vous êtes sûrs** *de réussir* (Cf. *Vous réussirez sûrement*) ; — *il* **a été vraiment habile** *à vous dorer la pilule* (L'action où le sujet a montré son habileté disparaît presque. C'est l'habileté qui est mise en lumière).

On se sert en particulier de phrases faites avec *c'est :* **C'est drôle** *que*

tu ne veuilles pas comprendre (1) ; — **c'est avec sincérité** *que je t'ai entièrement rassurée sur mon compte* (A. KARR, *Tilleuls*, 138) ; — **ce n'était pas sans un ennui secret** *qu'il la voyait se cloîtrer* (FEUILL., *Morte*, 93) ; — **ce fut sans en avoir conscience** *qu'elle s'achemina vers l'église* (FLAUB., *Bov.*, 121).

4° **On fait passer la caractérisation dans un nom exprimant manière d'être : Ce fripon d'enfant.** — Il arrive — et c'est un effet du même besoin, — que le mot principal devient celui qui contient la caractérisation. *Un air* **drôle,** *un* **drôle** *d'air.* La langue a beaucoup de ces expressions : **un polisson** *de gamin*, **un amour** *de petit sac*, **quelle peste** *de femme!* **ce bonhomme** *de prêtre.* **Ma Parisienne** *de sœur*, **mon sybarite** *de frère*, etc. sont un peu recherchés ; mais il n'y a aucune recherche dans : **ces gredins** *de concierges*, **cet animal** *de garçon*, **cette coquine** *de phrase*, **de grands bêtes** *d'yeux : — Il en sort tous les jours de nouveaux, de* **ces chiens d'Allemands,** *de leur damnée forteresse* (MUSSET, *Lorenz.*, I, 2) ; — *Hein ! dis-je à Lapierre, en v'là* **une fiére de suée !** (VID., *Mém.*, II, 93) ; — *ce* **lambin d'Hiver** *qui n'arrive pas !* (FLAUB., *Bov.*, 81).

A remarquer les jurons : *cette* **nom d'un chien** *de machine ; — cette* **sapristi de roue.** Pareille expression n'a rien de descriptif, mais elle exprime fortement l'impression que cause l'objet. **Quelle diable de conversation** *est-ce là* (MOL., *Pourc.*, I, 8) ; — *Qu'on est aisément amadoué par ces* **diantres d'animaux-là !** (ID., B. G., III, 10).

L'école impressionniste a fait du tour étudié ici un procédé de peinture : **la rapidité de ses jambes** *découvrait ses petits pantalons brodés* (FLAUB., *Un cœur simple*, II, 10) ; — *elle demeura... tâtonnant autour d'elle les places où n'avait point encore posé* **la fièvre de ses mains** (GONC., *G. Lacert.*, XLVIII, 92).

Allant à l'extrême, c'est-à-dire à la possibilité de faire de la caractérisation l'essentiel de l'expression, les Goncourt la mettent ainsi très souvent dans un nom abstrait. Au lieu d'apercevoir des **Arabes immobiles,** ils voient des **immobilités d'Arabes.** De même chez Daudet : **La fraîcheur d'un mince filet d'eau** *s'égrenait* (*Cont. lund.*, 144) ; — *La pluie qui bondissait sur* **la netteté des perrons** (*Rois*, 98) (2). — Ces façons d'écrire sont aujourd'hui partout : *Déclare vite que tu ne saurais plus t'arracher de mes bras, ni faire régner entre nous cette* **immensité d'absence !** (HERV., *Cours. fl.*, IV, 6).

---

(1) Cf. les phrases de jugement ou de sentiment : **il est absurde** *de prétendre que.* Nous en avons parlé aux *Modalités.*

(2) Voir MISS BURNS, *La langue d'A. Daudet*, 263.

CHAPITRE X

ON PRÉSENTE UNE « QUALITÉ » POUR EXPLIQUER UNE ACTION

A la question : *En quelle qualité a-t-il demandé ces comptes ? A quel titre ?* on répond : *Il a agi* **comme tuteur** *des enfants.* Cf. **comme représentant** *de ma maison, il avait droit à plus d'égards :* — **comme chaperon,** *vous m'avouerez que c'est un peu mince* (1).

A *comme* comparez : A TITRE DE : **à titre de** *parrain :* — EN QUALITÉ DE : **en qualité de** *munitionnaire de la troupe, je tiens toujours en réserve quelque jambon de Bayonne* (GAUTIER, *Frac.*, I, 34). Cf. l'expression juridique *avoir qualité, être qualifié pour.*

EN : *se présenter* **en ami, en homme** *qui ne cherche que le bien de tous :* — *Je veux qu'on soit sincère, et qu'*en **homme d'honneur** *On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur* (MOL., *Mis.*, 35).

EN TANT QUE : *On peut dire que toute idée est distincte* **en tant que** *claire* (*Log. de P.-R.*, L.).

POUR : **Pour un représentant** *d'une grande maison, il a bien mauvaise façon.*

Souvent on ne fait précéder l'épithète d'aucun mot : **Docteur,** *je bafoue la science :* **gentilhomme,** *je déchire mon nom* (V. H., *N. D.*, l. XI, ch. I, II, 271) ; — **Empereur,** *suis-je bien un autre homme ?* (ID., *Hern.*, IV, 5) ; — **Républicain austère,** *il suspectait de corruption toutes les élégances* (FLAUB., *Éduc.*, I, 92) (2).

---

(1) *Comme* a à peu près le même sens dans : *Pourquoi punit-elle* **comme délit** *le vagabondage ?* (FLAUB., *Éduc.*, I, 311).

Les classiques avaient encore la vieille expression *comme celui qui* = *en homme qui, Il m'a parlé* **comme celui qui sait.**

(2) Voir liv. XX, ch. VIII : *Les Causes.*

LIVRE XVII

MODIFICATIONS AUX CARACTÉRISATIONS

A. MODIFICATIONS AU RAPPORT ENTRE LA CARACTÉRISTIQUE ET LE CARACTÉRISÉ

CHAPITRE UNIQUE

Limitations de compréhension. — Nous avons fait remarquer, en parlant de la quantité, qu'on limite souvent le nombre des personnes ou des choses auxquelles se rapporte l'énonciation. Il en est ainsi, lorsqu'il s'agit de caractériser, que la phrase renferme ou non un verbe : *Ses élèves*, **en général issus de familles pauvres,** *étaient cette année-là particulièrement studieux*. On peut restreindre à volonté ce nombre à l'aide des divers restrictifs : *pour la plupart, en majorité*, etc.

Limitation d'extension — Quand la caractérisation ne peut pas être appliquée dans toute son extension, qu'elle ne convient pas absolument et de tous points de vue, on indique dans quelle mesure, sous quel rapport elle convient : *Belle* est général, *belle* **de taille** indique que la qualité ne porte que sur une partie de la personne considérée. De même : *harmonieux* **de lignes,** *juste* **de couleur.** Cette construction est fort ancienne. Le *de* qui y figure est le *de* héréditaire, au sens de *quant à* : *Biax estoit...* **de ganbes et de piés** (*Auc.*, 2, 10).— Cf. : *une tapisserie passée* **de ton** ; — *une aiguière jolie* **de forme.**

On se sert aussi de *en* accompagné ou non de *surtout* : *particulièrement connaisseur* **surtout en faïences** ; — *Une armée de reîtres coutumiers de la victoire, artistes* **en pillages** *et* **en incendies** (*La Liberté*, 18 Nov. 1919).

Diverses locutions, restrictives à leur manière, servent à cet effet : **En principe** *républicain*, **pratiquement** *conservateur, il opposait son veto à tout ce qu'on essayait d'innover dans la commune.*

Nous avons dit ce qu'il fallait penser de : *sous le rapport de, au point de vue de :* **Au point de vue** *de la légalité, Bonaparte était donc bien coupable* (PROUDH., *Rév. soc.*, 76) (1).

Durée de la caractéristique. Les temps dans la caractérisation. — La limitation peut être une limitation temporelle. Quand on dit : *toujours malade*, on indique un état permanent ; au contraire, *malade* **de temps en temps,** *veuf* **depuis quelque temps** indiquent que la caractérisation n'est pas permanente, n'a pas toujours existé (Voir p. 438).

(1) Voir p. 224.

Modalités dans la caractérisation. — L'attribution de la qualité au sujet ou à l'objet comporte toutes les modalités de la phrase. La présence du verbe permet, dans les subordonnées qui servent à qualifier, de varier le rapport entre la qualification et la chose qualifiée : 1° *Je cherche le corsage qui est à ma taille.* La personne qui parle laisse entendre par là que ce corsage existe, qu'elle le connaît ; 2° *Je cherche un corsage* **qui soit** *à ma taille.* Nous voici dans la finalité. La qualification exprime ce que doit être le corsage pour répondre à la volonté du sujet. 3° *Je cherche un corsage* **qui serait** *à ma taille.* Ici nous nous trouvons dans l'éventuel.

Il en est dans les phrases principales comme dans les conjonctives : *Vous êtes bien raisonnable* exprime un fait. *Soyez bien raisonnable* une volonté.

Il a été ou il sera question de ces diverses modalités en leur lieu. Rien ne distingue à cet égard la phrase qui a pour but de caractériser d'une phrase d'action ordinaire.

Modalités dans des caractérisations attribuées sans l'intermédiaire d'un verbe. — Ici encore les modalités varient. Tantôt la caractéristique s'attache au nom sans réserve ; elle appartient à la chose : *je mettrai* **la robe noire** ; c'est le cas que nous avons seul considéré jusqu'ici. Tantôt elle ne s'attachera au nom que dans certaines éventualités : **un peu moins courte,** *cette robe vous conviendrait mieux.* En fait, il ne s'agit pas de la robe telle qu'on la considère, mais d'une autre forme sous laquelle elle serait plus seyante.

La caractérisation, soit dans le réel, soit dans l'éventuel peut être présentée ou comme assurée ou comme problématique : *un homme,* **peut-être distingué,** *mais dont la mine est celle d'un homme du peuple.*

Le sentiment d'un sujet sur une caractérisation, ses regrets, ses désirs, s'expriment de diverses façons, d'abord par des interjections : *un homme,* **hélas !** *dépourvu d'esprit de suite.* Ils s'expriment aussi par des adverbes : *un homme* **malheureusement** *sans esprit de suite.*

Caractéristiques qu'on refuse de reconnaître. — L'attribution de la qualité peut être contestée, niée. On se sert de *prétendu, prétendument, soi-disant : le* **prétendu** *docteur ; — une proposition* **prétendument** *démontrée.* Cet adverbe est rare. De là le développement de *soi-disant.* Non seulement on dit : *ils sont* **soi-disant** *cousins ;* mais aussi : *des malheurs* **soi-disant** *irréparables.* Ceux qui analysent trouvent cet emploi de *soi-disant* **abusif.** Ils n'ont pas tort. *Soi-disant* ne devrait se dire que des personnes : *Et tout cela augmente mon mépris pour les* **soi-disant** *malins* (Flaub., *Let. à G. Sand,* 14 Juillet 1871). Cf. *une méthode* **pseudo-***scientifique.*

On emploie aussi *censé, censément : ils sont* **censément** *le frère et la sœur,* **censés** *être le frère et la sœur* (1).

(1) Cf. *Il se servit du vieil amour. Il lui conta,* **comme** *inspiré par elle, tout ce que Mme Arnoux autrefois lui avait fait ressentir... Elle recevait cela, comme une personne accoutumée à ces choses* (Flaub., *Éduc.,* II, 218).

B. MODIFICATIONS A LA CARACTÉRISTIQUE

CHAPITRE PREMIER

CARACTÉRISATIONS MODIFIÉES EN QUALITÉ

On modifie la caractéristique en l'accompagnant d'additions ou de corrections de toute sorte. Soit l'idée fondamentale de *bleu*. Combien comporte-t-elle de nuances : *bleu* **foncé, marine, pâle, paon, nattier,** etc. ! On va du **bleu rose** (ZOLA, *Ab. Mour.*, 1921, 87) au **bleu verdi** *du couchant* (ID., *Ib.*, 90).

Mots composés. — Ce besoin de nuancer les caractéristiques, de les approprier plus exactement, s'est traduit par la formation de mots composés. Les uns réunissaient deux idées diverses, les autres deux idées opposées. Parmi les derniers de ces mots, quelques-uns sont encore de l'usage courant, comme *aigre-doux*. D'autres appartiennent à l'usage littéraire. Le XVIe s. en avait fait un emploi qui touchait à l'abus : *humble-fier, doux-grief*. Dieu est appelé par Du Bartas *triple un* (H. L., II, 195). La mode de ces antithèses a cessé dans le premier tiers du XVIIe s.

Quant aux composés non antithétiques, ils sont en nombre immense : *rouge clair, jaune rouge*.

Modifications par adverbes. — Sans former de composés, on modifie de toutes façons les caractéristiques. Aux adjectifs on joint les mots si improprement nommés adverbes : *les feuilles de l'arbre* **légèrement dorées ;** — *une dame* **étrangement blonde ;** — *j'y ai trouvé une satisfaction* **purement morale ;** — *il s'était senti* **ardemment curieux** *de savoir la cause de cette anomalie* (G. SAND, *Elle et L.*, ch. I, 16) ; — *A l'austère devoir* **pieusement fidèle** (ARVERS, *H. perd.*, son. im. de l'ital.).

Modifications par adjectifs. — On ajoute aussi des adjectifs ou des participes. En a. f., il était d'usage courant de modifier un adjectif par un autre adjectif. On trouve employés de la sorte : *beau, bon, cher, clair, coi, court, demi, dur, droit, fin, frais, grand, haut, long, mal, menu, nouveau, pur, tel, vieux, tout :* **toz** *est mudez* (*Al.*, 4) ; — *Set anz* **tuz** *pleins* (*Rol.*, 2) ; — *Conques ne moustier ne chapele Ne fu plus* **bele** *encourtinee* (G. COINCY, p. 222, 440) ; — *e fu hardis et* **drois alans** *Et delivres et remuans* (*Parton.*, 9635 ; Voir TOBLER, *Verm. Beitr.*, I, 63).

Nous avons perdu un certain nombre d'expressions de cette catégorie :

bele *née*, **bonne** *eurée* (bien heureuse), etc. Mais nous en avons gardé d'autres : **haut** *encorné*, **court** *vêtu*, **fraîche** *tuée*, **frais** *émoulu*, **grand** *ouvert*, **haut-**perché, *haché* **menu, nouveau-***né*, **vieux** *coupé*, **tout** *seul : — des pâturages verts ou* **frais** *moissonnés* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 123).

Syntaxe de ces adjectifs. — La syntaxe des adjectifs ainsi employés a beaucoup varié. En ancien français, le plus souvent ils s'accordaient, comme le montrent les exemples. On les trouve quelquefois, il est vrai, invariables : *Moult fui* **bon nee** (TRUBERT, G.) ; — *il lace l'eume* (le heaume), *qui si fu* **dur tenprez** (RONC., 36, L.). Au XVIe s. de même : *L'incrédulité est si* **haut enracinée...** *au cœur des hommes* (CALV., *Inst.*, 431, L.).

Cependant l'usage de faire l'accord persistait encore au XVIe s. : *ses naseaux* **hauts** *ouverts* (D'AUBIGNÉ, *Trag.*, l. III).

Un peu plus tard les grammairiens, déroutés par les contradictions de l'usage, firent une règle d'après la logique. Au lieu de considérer la nature du mot, ils considérèrent sa fonction. C'était celle d'un adverbe. On décréta l'invariabilité en règle générale : *une perdrix* **fin** *grasse*.

Les vieilles expressions ne pouvaient pourtant être refaites : *une porte* **grande** *ouverte*, *une caille* **fraîche** *tuée*. Elles restèrent : *par les fenêtres* **grandes** *ouvertes, l'or de ce soleil au déclin se diffusait partout* (LOTI, *Mat.*, 10). — D'où les contradictions du français moderne (H. L., III, 167, 169).

Demi avait déjà une raison de rester invariable. (J'ai expliqué, p. 645, cette raison phonétique.) Il s'en ajouta une autre, et on garda **demi-***heure*. Mais *nouveau* eut une double règle : des **nouveaux** *nés, des enfants* **nouveau-***nés, une fille* **nouveau-***née*.

Tout. — Ce mot était particulièrement embarrassant. On entendait le *s* dans **tous** *estonnez*, la syllabe *tes* dans **toutes** *estonnées*. Il était impossible d'aller contre le témoignage de l'oreille. Vaugelas admit des règles contradictoires, qui ne prévalurent pas tout de suite, mais furent consacrées par l'Académie en 1704. Il est bien évident que *toute* dans **toute** *droite* et dans **toute** *akurie* joue exactement le même rôle. On se dispense cependant de l'accorder dans le second exemple. C'est toujours le même compromis. La « logique » n'a pas triomphé entièrement, mais elle n'est point battue non plus.

L'âge suivant fit le reste, et nous donna les exceptions actuelles :

tout	*criminel qu'il est.*	**tout**	*inexcusable qu'il est,*
toute	*le qu'elle est,*	**tout**	*qu'elle est.*
tout	*s qu'ils sont,*	**tout**	*s qu'ils sont,*
toutes	*les qu'elles sont,*	**tout**	*s qu'elles sont* (1).

La langue n'a cependant pas tout perdu à ces ergoteries. Nous distinguons, là où l'ancien français confondait : *Li chevalier issirent des nes* **tuit** *armé*

(1) Les classiques ne suivaient pas la règle : *une impression* **toute** *opposée à la conclusion* (PASC, *Prov.*, II. Dans les éditions de *Phèdre* publiées du vivant de Racine, on lit : *C'est Vénus* **toute** *entière à sa proie attachée* (306).

pouvait signifier en effet *tous armés*, c.-à-d. sans exception, ou bien *tout à fait, complètement armés* (1).

Adjectifs composés désignant les couleurs. — Dans les composés dont nous avons parlé, en ce qui concerne l'accord, il semble qu'il y ait plusieurs catégories à faire :

1° *Un adjectif est suivi d'un nom.* Type : *gris* **perle.** Les deux termes demeurent invariables.

2° *Un nom est suivi d'un adjectif.* Type : *des gants* **beurre frais,** *un corsage* **fraise écrasée.** L'adjectif qui entre dans le composé prend simplement le genre et le nombre du nom qu'il accompagne.

3° *Deux adjectifs sont réunis,* ou bien *un adjectif et un participe.* Type : **brun jaune, bleu foncé.** Certains composés restent invariables : *une robe* **bleu foncé,** *des habits* **bleu foncé,** et cependant on enseigne qu'il faut écrire *des cheveux* **châtains foncés.** Comme on ne dira pas une chevelure **châtaine foncée,** on voit dans quelles contradictions cette prétendue règle doit jeter. Cf. *une toilette* **gris foncé,** *une cravate* **rose clair,** *une jument* **bai brun.**

L'usage a adopté non seulement *des étoffes rayées* **blanc et noir,** mais *des étoffes* **blanc et noir.** On est obligé de dire *des étoffes* **bleu ciel,** *des tuniques* **vert d'eau.** Ne serait-il pas plus simple de généraliser et d'avoir la même règle partout : « Les expressions composées désignant la couleur sont invariables » ?

(1) On prétend aujourd'hui faire une distinction entre les deux expressions suivantes placées dans la bouche d'une femme : *je suis* **tout** *à vous* (tout à fait), et **toute** *à vous* (tout entière).

CHAPITRE II

CARACTÉRISATIONS MODIFIÉES EN QUANTITÉ

Les degrés. — Les caractéristiques des êtres, des choses, des actions, pour s'appliquer comme il convient et être justes, doivent être mesurées en quantité. Il ne suffit pas toujours de dire : *Une nation est* **puissante.** Nous avons noté plus haut qu'on précise déjà en limitant sa puissance : *par son commerce, sur mer*, etc. En outre on apprécie cette puissance en en marquant le « degré » : *elle est* **assez,** *elle est* **très** *puissante.*

Les deux degrés classiques. Tradition et réalité. — Les grammairiens distinguent ordinairement trois degrés dans la qualité : le positif, le comparatif, le superlatif. Cette doctrine vient assurément de ce que le latin possédait trois formes spéciales pour exprimer le positif, le comparatif et le superlatif. Mais pareille classification, pour traditionnelle qu'elle soit, est à abandonner. Il y a une longue suite de degrés dans la qualité et la manière, comme dans la mesure ou le prix. De l'eau passe par une série de degrés quand de froide elle devient tiède, puis brûlante. Le thermomètre les marque. Le langage les exprime à sa façon et avec ses moyens.

Nous aurons, en parlant des relations, à considérer les degrés comparatifs, soit qu'ils se rapportent à un autre objet, soit qu'ils se rapportent à une mesure donnée, par exemple : *un arbre plus grand qu'un autre, un arbre assez grand pour être coupé.*

Pour nous en tenir ici aux degrés absolus, il semble qu'il faille au moins admettre trois catégories : *bas degrés, moyens degrés, hauts degrés*, étant bien entendu qu'on passe d'une classe à l'autre par une série d'intermédiaires insensibles. Tout professeur a ainsi une échelle de notes graduées, du *passable* au *très bien.*

Caractérisations sans degrés variables. — Toutes les idées ne sont pas indistinctement susceptibles de degrés divers. Il est bien certain qu'un triangle n'est pas *plus* ou *moins équilatéral*, qu'une somme n'est pas *plus* ou *moins* double d'une autre, comme une maison est *plus* ou *moins* vaste.

Il faut considérer d'autre part que certaines caractérisations ne sont pas susceptibles de degrés, parce qu'elles expriment par elles-mêmes un caractère porté au degré suprême, qu'on ne saurait l'élever par conséquent, qu'on ne peut d'autre part le diminuer non plus, sans que la caractéristique cesse d'être elle-même. Telles sont les caractéristiques exprimés par *divin, éternel, immortel, parfait, universel, immobile.*

Mais il faut prendre garde que même ces idées, qui apparaissent au premier abord comme absolues, peuvent en certains cas être susceptibles de degrés. On y joint couramment des expressions telles que *complètement, tout à fait.* Pourquoi, sinon pour marquer que les êtres ou les objets possèdent ces qualités sans restriction : *parfaitement, complètement immobile ; absolument parfait ?* La raison en est que le sens primitif s'affaiblit par la diffusion de l'expression, et qu'il a besoin d'être affirmé. *Divine* n'a pas ici son sens propre. La bonté d'une femme n'est **divine** que par assimilation. On pourra donc dire **vraiment** *divine*, **absolument** *divine*. Bossuet s'écrie : *Qu'y a-t-il de plus facile, et qu'y a-t-il, si je puis parler de la sorte, de* **plus infini...** *que cette divine bonté* (*Serm. s. la divin. de la relig.*).

Les caractéristiques des actions, exprimées par des adverbes, sont naturellement sujettes aux mêmes modifications : *la chapelle est située...* **tout** *au bord du lac* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 96).

Elles donnent lieu aux mêmes réserves : il n'y a aucune modification de degré possible dans l'adverbe : *Sur le noir Golgota saigne* **éternellement.**

CHAPITRE III

MOYENS DE VARIER LES DEGRÉS

Moyens intrinsèques. — Nous avons noté plus haut, en parlant de la mesure, que des actions sont exprimées par des mots qui indiquent que leur développement est ou n'est pas complet : *entr'ouvrir*. Nous n'y reviendrons pas (1).

Choix des mots. — On peut encore considérer comme intrinsèque l'expression du degré, quand elle se trouve réalisée par le choix même du mot qui caractérise : *une œuvre* **passable**, *une œuvre* **excellente**.

Caractéristiques absolues. — Un assez grand nombre d'adjectifs et d'expressions adjectives expriment par elles-mêmes un haut degré. La perfection est marquée par des mots tels que *parfait, accompli, consommé, fieffé, maître passé : Un employé est* **parfait** ; — *une femme est une maîtresse de maison* **accomplie**.

Citons encore *suprême, extrême : le pouvoir* **suprême** ; — *La garde, espoir* **suprême** *et* **suprême** *pensée !* (v. h., *Chât.*, Exp.) ; — *Des* **extrêmes** *périls l'ordinaire signal* (rac., *Bajazet*, 210) ; — *on y maintenait avec une* **extrême** *rigueur les mœurs de l'ancien régime* (a. franc., *Mann.*, 9).

Variations ailleurs que dans les adjectifs et les adverbes. — Naturellement, les diverses caractéristiques se prêtent inégalement à être modifiées en degré. Les adjectifs, les participes, les adverbes, tous les éléments de langage dont la fonction propre est d'être des caractéristiques, s'accommodent sans peine des variations quantitatives : *un enfant* **très sage, très remuant, très éveillé** ; *une étude* **très en surface**.

Les noms s'y prêtent moins bien, mais il serait faux de dire qu'ils ne s'y prêtent pas. On trouve de nombreux exemples d'expressions telles que : *elle est* **très artiste**, *cette statue est* **un peu pompier** ; — *On l'y sentait pourtant d'une coquetterie naturelle et fine,* **très femme** (zola, *Dr Pascal*, 28) ; — *il n'existe pas pour moi d'autres noms qui conviennent mieux, qui soient* **plus chat** *que ces adorables : Mimi et Moumoutte* (loti, *Pitié*, 53).

Les formes composées comme *bon enfant* sont elles-mêmes capables de degrés : **très bon enfant ; assez bon garçon, un peu collet-monté** (2).

Les locutions verbales sont, à cause de leur forme même, dans un cas

---

(1) On pourrait en rapprocher ce fait que, dans la langue savante, il existe des mots qui indiquent qu'un élément ne se trouve dans le corps qu'en proportion réduite : de *l'acide* **hypo***chloreux*. La nomenclature use aussi de certains suffixes. Ainsi *ite*, contrairement à *ate*, marque faible quantité d'oxygène dans *sulfite* (Cf. *l'hyposul* **fite** et le *sulf***ate**).

(2) On a dit : *être* **très homme de bien, très gentilhomme.**

particulier. Les adjectifs anciens et simples comme *grand* s'introduisent facilement près du nom qui y entre : *j'ai* **grand'***peur*, *j'ai* **grand'***soif*. Mais le plus souvent c'est un adverbe qui intervient, qualifiant l'ensemble de la locution : *On lui a rendu* **pleinement** *justice ; — il m'a donné* **absolument** *tort ; — Et comme vous aviez* **superbement** *raison !* (V. H., *Ruy-Blas*, III, 3).

Comme on dit : *j'ai* **bien** *soif*, *j'ai* **bien** *peur*, on est arrivé à dire aussi : *j'ai* **très** *peur*, *j'ai* **très** *soif*. *J'ai très soif* a été fort discuté (1).

(1) V. WEY, *o. c.*, I, 246 ; *Courr. Vaug.*, 1870, 92. On a discuté aussi *merci bien*.

CHAPITRE IV

LES BAS ET MOYENS DEGRÉS

Pour marquer qu'une qualité existe, mais à un faible degré, on ajoute à la caractéristique : *guère* (1), *peu, un peu, quelque peu, à peine, presque pas, très peu.* On dira : *à peine... très peu vêtue ;* — *Un loup* **quelque peu clerc** (LA FONT., *Fabl.*, VII, I, 56) ; — *Il me semble* **un peu maigre** (A. FRANCE, *Mann.*, 13).

Un petit était encore chez La Fontaine. Il s'est combiné avec *peu*, dans *un petit peu*, que les grammairiens n'ont jamais voulu admettre, sous prétexte qu'*un grand peu* ne se disait pas.

On se sert aussi d'adverbes de manière : **faiblement, pauvrement** *nourrie.*

Médiocrement a changé de sens. La quantité qu'indique ce mot a diminué : **médiocrement** *réussi* veut dire **peu** *réussi*, et non *dans une mesure raisonnable, moyennement : le vieillard fut* **médiocrement aimable** (FLAUB., *Éduc.*, I, 168).

Pas autrement équivaut à *pas beaucoup, peu : Cela n'est* **pas autrement bon** ; — *Notre fumeur ne fut* **pas autrement ému** *de cette apparition* (LESAGE, *Diab. Boit.*, ch., 7, L.).

Presque indique que le caractère n'est pas tout à fait acquis : *Une grosse pluie... passait...* **presque horizontale** (LOTI, *Pêch.*, 83).

Pour les degrés moyens on a : *assez* (2), *pas mal* (3), *à peu près : Une robe* **pas mal usée** ; — *des hommes rudes... dans des accoutrements* **assez sauvages** (LOTI, *Pêch.*, 69).

On se sert aussi d'adverbes de manière, tels que *suffisamment, moyennement.*

D'autres expressions sont en usage dans le peuple : *un brin, couci, couça, entre le zist et le zest : tu es bien* **un petit brin** *jaunette, mais j'aime le jaune* (BALZ., *Eug. Grand.*, 179).

---

(1) *Guère* a signifié *beaucoup*, puis a subi la contagion de la négation. On a d'abord dit : *il* **n'***est* **guère** *sage.* D'où : **guère** *plus sage que le premier.*

(2) Il faut prendre garde que dans les anciens textes *assez* signifie beaucoup. Il se mettait alors souvent derrière l'adjectif *haute assez.* C'est aujourd'hui dialectal.

(3) *Pas mal* a été critiqué jusqu'à la fin du XIXe s. (*Courr. Vaug.*, 1877, 53).

CHAPITRE V

LES HAUTS DEGRÉS

Pour marquer les hauts degrés, les procédés sont extrêmement nombreux, et se classent en deux grandes catégories.

A. **Moyens intrinsèques.** — 1° Le ton. — L'importance du ton est extrême : *Il était* **bon** peut être une simple constatation, mais aussi une extase, suivant le ton. Le ton suffit même pour remplacer un adjectif : *Vous ne trouvez pas qu'il fait* **une chaleur** *ici?* (don., *La Patr.*, i, 1); — Cf. *Il fait* **un soleil ! une poussière !** (1) — *un homme* **d'une érudition ! — ils se peignaient,** *fallait voir !* (a. daud., *Saph.*, 59).

Il arrive qu'on prenne le tour interrogatif : **Sont-ils naïfs !** Mais ce n'est là qu'une apparence, le ton n'est pas celui d'une question.

2° Le choix des mots. — Nous avons cité plus haut quelques adjectifs, tels que *suprême*, qui expriment par eux-mêmes un haut degré.

On peut ajouter *excellent*. Au début, cet adjectif marquait une idée de supériorité : *Sor toz les autres* **excellenz** (beneeit, *Ducs de Norman.*, 9150). Puis il est arrivé à exprimer simplement l'idée superlative : *Se consoler du grand et de* **l'excellent** *par le médiocre* (la br., *Car.*, Grands, 11).

Supérieur tend à suivre une voie analogue : *Chocolat* **supérieur.** *Civilisation* **supérieure** veut dire souvent : *très avancée.*

Certains adjectifs négatifs peuvent être rapprochés des précédents : *un bonheur* **incomparable** ; — *il aurait trouvé dans ce travail... la paix de l'esprit et l'*inestimable *tranquillité de l'âme* (a. france, *Mannequin*, 3).

Dernier a été plus employé qu'il ne l'est : *se livrer aux* **derniers** *excès.* Dans la langue classique, cette expression était très répandue : *Elle est à bien prier exacte au* **dernier** *point* (mol., *Mis.*, 939) ; — *des affaires de la* **dernière** *conséquence* (id., *D. Juan*, i, 3).

3° Formes spéciales. Le superlatif synthétique. — L'ancien français conservait quelques traces des superlatifs synthétiques latins, ex. : *pesme*, et quelques autres en *isme : grandisme.* Ils ont vécu péniblement, peu de temps. Il y a eu au XVIe s., un essai pour faire renaître ces suffixes latino-italiens en **issime.** L'essai paraît avoir été peu sérieux. Néanmoins il s'est introduit un certain nombre de formes italiennes. Oudin constate l'existence de *doc***tissime,** *excellen***tissime,** *grand***issime,** *révérend***issime,** *sanct***issime,** *séré***nissime.** Aujourd'hui plusieurs de ces superlatifs sont

(1) Avec *du soleil* la phrase peut être une simple énonciation : *il fait du soleil.*

entrés dans l'usage général : *rich*issime, *rar*issime, *grand*issime ; ils sont quelquefois employés par plaisanterie, mais pas toujours : *un livre* **rarissime** ; *en* **grandissime** *deuil mal* (A. DAUD., *Imm.*, 19). Il n'y a point d'adverbes correspondants.

4° PRÉFIXES. — Si le français n'a plus de suffixe superlatif, en revanche il use, et depuis longtemps, de préfixes. Autrefois, c'était *outre* et *sur*. Ils ont été remplacés par d'autres préfixes latins ou grecs, qui ont fini par entrer dans la langue courante. Ce sont : *extra*, **extra**-*fin*, **extra**-*fort*, *une somnambule* **extra***lucide ; — Bien qu'il eût des bottes* **extra-vernies** (FLAUB., *Éduc.*, I, 277). *Extra* a fini par devenir adjectif : *Cette crême est* **extra** (1).

ultra : **ultra** *royaliste* (2) ;

super : chocolat **super***fin* (3) ;

hyper : **hyper***chlorique* ;

archi : **archi***comble*, **archi***fou*, **archi***bête*. On vend *un chapeau* **archi-***plume ; — ils seraient* **archifous** (AUG., *Effr.*, III, 9).

Ces suffixes se combinent ; on trouve dans le commerce des articles annoncés comme **extrasuper***fins !*

B. **Moyens extrinsèques de porter une caractéristique à un haut degré.** — 1° FORMULES. — Il arrive qu'on souligne la caractérisation par des formules qui demandent l'assentiment ou qui le commandent : *Elle est belle*, **n'est-ce pas ?** *ma robe ! — Un rude gredin*, **va !**

Pour souligner ainsi, on se sert souvent de : *s'il vous plaît : Elle était en voiture et une chic voiture*, **s'il vous plaît** ; — *Là*, qui finit par ne signifier aucun lieu, insiste aussi sur le degré : *Une jolie fille*, **mais là**, *ce qui s'appelle une jolie fille !*

Souvent, ne sachant plus comment enchérir, on lâche une phrase marquant qu'on est au bout : *je ne vous dis qu'ça : Elle était mise !* **je ne vous dis qu'ça.**

2° RÉPÉTITION DE LA CARACTÉRISTIQUE. — Cette répétition fait un effet de superlatif : *suppose que moi qui suis un bon garçon, pas* **joli, joli,** *mais enfin acceptable, je me permette une peccadille ; — j'eus entre ce bonheur dedans tout mon malheur que la nuiet survint* **noire, noire,** *car sans cela la foule de la populace... m'eust accablé et assassiné de niches et de sifflemens* (CHAPEL., *Guzm. d'Alf.*, III, 66).

3° ON PLACE DEVANT L'ADJECTIF OU L'ADVERBE UN ADVERBE DE QUANTITÉ. — Il y a une première catégorie d'adverbes, dont c'est la fonction propre, ou du moins une des fonctions. Les deux principaux sont *très* et *fort* (4) : *une domestique* **très complaisante** ; — *je comprends* **fort bien** *vos*

(1) Les *extrissima* sont des ligues annoncées par la maison P. !!

(2) En politique, sous la Restauration, pour désigner le parti d'extrême-droite, on disait *les ultras*. Un *ultra*, dans les laboratoires, c'est un *ultramicroscope*.

(3) Un épicier affiche du café portant cette annonce : *Lesuper* (2 Mai 1918).

(4) H. L., II, 306 ; III, 285.

scrupules. Ils sont tous deux employés à peu près indifféremment, malgré les distinctions qu'on a pu faire à diverses époques. On a parfois combiné *très* avec l'adjectif : *trébon*. Se rappeler les verbes comme *tressuer*.

Ajoutons : *tout à fait : Cette robe est* **tout à fait** *jolie*.

Il faut remarquer le développement de *plutôt* en français contemporain. C'est un anglicisme (rather). Ex. *Ce discours est* **plutôt** *banal*. Cela veut dire *très banal*. Ce sens tend même à faire disparaître l'ancien sens tel qu'on l'a dans : *une couleur* **plutôt** *bleue*, (qui semble approcher plus du bleu que d'une autre teinte).

Beaucoup est enfantin ; *tout plein* est populaire : *Je vais me tenir là*, **tout plein** *sage* (ZOLA, *Une p. d'am.*, 150) (1).

4° On ajoute une mesure. — Au lieu de faire précéder la caractérisation d'un adverbe de quantité, on la fait suivre d'une mesure indiquant un *maximum : ignorant* **à vingt et trois carats** (vingt-trois est le premier titre). Cf. *au premier chef*, *au premier titre*.

5° On combine ou on répète l'adverbe de mesure. — On disait autrefois *si très bien* (H. L., II, 307). L'ancienne langue et le XVIe s. faisaient encore fréquemment usage de cette expression : *qui l'aimoit* **si très fort** (MARG. DE NAV., *Deru. po.*, 415) ; — *Si l'ay trouvé homme si sage*. **Si tres bon** *et tres honneste* (BELL., *la Reconnue*, I, 3, *A. th. fr.*, IV, 351).

Au lieu de réunir des adverbes de quantité, nous préférons les répéter parfois pour les renforcer encore : *elle est* **très, très** *malade ; elle est* **bien, bien** *usée*.

6° On emploie un adverbe de manière. — C'est le procédé essentiel. On s'étonne quelquefois de voir certains de ces adverbes avoir une valeur abstraite. C'est un phénomène de tous les temps. L'adverbe commence par se joindre à des adjectifs ou à des caractérisations dont le sens s'accorde avec le sien : **dégoûtamment malpropres ;** puis il étend son emploi et se vide de son sens propre, pour ne plus garder qu'une valeur quantitative. On arrive à dire : **bien** *sale* ou **rudement** *délicat*. Cf. *le malade est* **bien mal.**

Chaque époque de la langue a eu ses adverbes favoris. Au Moyen-Age, l'un des plus employés est *durement : E vit une dame ki se baignoit en un solier del altre part ; si fud* **durement** *belle* (*Rois*, 154, L.) ; — *preudom* **durement** (VILLEH., XXI).

Au XVIIe s., on employait souvent, malgré les railleries, le *furieusement* des Précieuses : *C'est que vous êtes* **furieusement** *difficile* (DANCOURT, *Bourg. à la Mode*, II, 9) (2). Aujourd'hui on réprouve de même *excessivement*. Au début, cet adverbe a en effet signifié *avec excès : On peult et trop aymer la vertu, et se porter* **excessivement** *en une action juste* (MONT., I, 223, L.). Cette nuance se perdit petit à petit : *Et puisqu'il en est question, je vous dirai tout net que cette liberté me déplaît* **excessivement** (BEAUM., *Barb. de Sév.*, II, 15).

---

(1) *A satiété*, *à gogo* ne se joignent pas aux adjectifs, pour le moment.

(2) Oudin le blâme, ainsi que *ravissamment*, *étrangement bon*.

Excessivement est à chaque page dans Balzac, avec le sens de *très : Quoiqu'elle soit* **excessivement** *curieuse* (*Vie Par.*, l. III, 50) ; — *Une femme en robe* **excessivement** *décolletée* (*Pays.*, 251). De même chez Flaubert, de même partout : *Tout raisonnable, tout flegmatique, froidement Américain que parût le blond général, il était* **excessivement** *embarrassant et difficile, au plus sage même des hommes, de voir tant de belles dames pleurer en vain à ses genoux* (MICHEL., *Rév.*, III, 121) ; — *il était...* **excessivement** *rusé* (A. FRANCE, *Mann.*, 10). On peut comparer *considérablement.*

Il faudrait citer toute une kyrielle d'autres adverbes : **extrêmement** *fort :* **excellemment** *choisi ;* **richement** *bête ;* **fameusement** *godiche ;* **joliment** *sage ;* **rudement** *salé* (1) ; **absolument** *nécessaire : — elle était* **outrageusement** *décolletée : — Phémie teinturière, qui avait été la reine de la fête, avait l'habitude de dire à ses amies : C'était* **fièrement** *beau, il y avait de la bougie, ma chère* (MURGER, *Vie de Boh.*, V, 42).

Ces adverbes sont fort souvent des adverbes de sentiment, qui traduisent au début une impression reçue : *un paysage* **horriblement** *triste ; — un passage* **terriblement** *dangereux ; — un texte* **affreusement** *corrompu.*

Puis *terriblement, horriblement* et tous leurs pareils dégénèrent et descendent à un emploi banal : *une question* **horriblement** *compliquée.*

Plusieurs de ces adverbes sont entrés dans les textes littéraires : *il faut une* **fièrement** *jolie femme pour un si beau bouquet* (V. H., *Mis.*, Marius, VII) ; — *quand il fut* **absolument** *à sec* (COPP., *Vrais rich.*, 7) ; — *Mon mari a des idées* **effroyablement** *rétrogrades* (M. PRÉVOST, *Lettres à Françoise mariée*, 37) ; — *MM. les courriers sont* **admirablement** *traités par les aubergistes* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 110) ; — *Ça l'allait* **richement** *bien* (ID., *Sapho*, 28).

D'autres sentent la langue populaire : **salement, épatamment.**

En réalité ces adverbes sont presque individuels. Chacun a le sien, qui constitue un tic personnel de langage à surveiller.

Au lieu d'adverbes, on ajoute diverses locutions. Au lieu de dire : *diablement* on dira *en diable : dissipé* **en diable.** Cf. *dans les grands prix.*

7° ADJECTIFS. — On use de *fin, beau, bon :* **fin** *gras* (2). Dès le XVIIe s., ce tour était considéré comme populaire. Il est commun chez les burlesques, surtout avec *premier : Phineüs le* **fin beau premier...** *Marchoit en teste de la troupe* (RICHER, *Ovide bouff.*, 509) ; — *Daphné fut la* **fine premiere** *Qui luy donna dans la visiere* (ID., *Ib.*, 51) ; — *J'ai crû* **fin fermement** *qu'il égorgeoit Monsieur* (POISSON, *Fem. Coq.*, III, 2). Nous disons encore fort bien : *Il est arrivé* **bon premier, bon dernier.**

Mais si ces façons de parler se conservent dans quelques expressions toutes faites, elles ne sont en réalité plus de mode (3).

---

(1) Dans *le garde champêtre, vieux soldat... moins* **rudement** *rustre que les autres* (RICHEP. *Miarka*, 13), *rudement* a peut-être encore son sens propre.

(2) Cf. le *fin fond* et le *fin faîte.*

(3) Pour la syntaxe de l'adjectif ainsi employé, voir p. 680.

8° Tours exclamatifs. — En exclamation, l'adverbe de quantité dont on se sert le plus est *si : Elle est* **si convenable !** — *Rosen l'avait aimée* **si dévotement, si uniquement** (A. DAUD., *Imm.*, 18). Dans les phrases négatives, on fait souvent précéder ce *si* de *déjà*, comme si on considérait le résultat acquis pour le moment : *Cette pièce n'est pas* **déjà si** *convenable !*

Mais il y a d'autres adverbes : *tellement : c'est* **tellement** *clair !* — **tellement** *je rougirais de donner ces friperies à la blanchisseuse* (A. DAUD., *Imm.*, 8).

Tant avec adjectif a été abandonné au XVIIe s. Il est encore dans Rousseau : *ce* **tant célèbre** *pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France* (*Lett. du* 10 *octob.* 1769). Quelques romantiques l'ont repris.

Que, comme, ce que, combien : **Qu'***il est beau ! — Oh !* **que** *vous étiez beaux au milieu des mêlées, Soldats* (V. H., *Chât.*, Obéiss. passive). Avec *que*, on fait souvent précéder la caractérisation de *donc :* **Que** *vous êtes* **donc** *naïf !* Les tout modernes joignent *que* à l'adjectif ou au nom : *Un Annibal,* **que** *pompier !*

Combien *tu es lourd!* est remplacé en langue populaire par : **ce que** *tu es lourd !* (ZOLA, *Déb.*, 356). *A quel degré, à quel point,* servent auprès des attributs : **A quel point** *il est ignoré !*

L'adjectif *quel* joue le même rôle qu'un adverbe : **Quelle** *bonne farce !* **Quelle** *bonne idée il a eue !* (A. DUMAS, *Aff. Clém.*, XXVIII).

Dans les exclamations, au lieu de mettre purement et simplement l'adjectif en rapport avec le caractérisé : *cette salade était* **vinaigrée !** on dira : *était* **d'un vinaigré !** *La tente-abri était* **d'un lourd !** (A. DAUD., *Tart. Tar.*, Chez les Teurs, VII) ; — *Cette fille est* **d'une impudence !** (ID., *Imm.*, 12) ; — *Regardez donc ce petit tableau que Louise a découvert, la robe est* **d'un réussi !** (ZOLA, *Madame Neigeon*, éd. Calm. L., 68).

Le nom entre dans des constructions analogues : *ça n'empêche pas qu'elle soit* **d'un rasoir, d'un Sheffield !** (LAV., *Nouv. Jeu*, 7).

Comparez : *il fait* **une de ces** *chaleurs ; — elle en a fait* **un de saut !** *notre chatte !*

9° L'hébraïsme. Le roi des rois. — Il n'est pas étendu à beaucoup d'expressions ; il faut cependant le mentionner ; il signifie celui qui est vraiment le roi parmi les rois, celui qui représente le mieux le type Roi. Cf. *le fin du fin, le malin des malins, la ville des villes ; — Mère des souvenirs,* **maîtresse des maîtresses** (BAUDELAIRE, *Le Balcon*).

10° Procédé par comparaison. — On use de locutions qui indiquent que le degré ne saurait être dépassé : *Il est* **on ne peut plus** *indiscipliné.* Par là le degré absolu voisine avec le degré relatif : *La chose fut* **on ne peut plus pathétique** *et pitoyable* (V. H., *Dern. j. d'un cond.*, préf.) ; — *c'était* **tout ce qu'il y a de plus drôle,** *ce richissime richard* (A. DAUD., *Imm.*, 21) ; — *Il trouvait Louis-Philippe poncif, garde-national,* **tout ce qu'il y avait de plus épicier** *et bonnet de coton* (FLAUB., *Éduc.*, II, 38) ; — *M. Roque déclara le trépas de l'Archevêque* « **tout ce qu'il y avait de plus sublime** » (ID., *Ib.*, II, 183).

Souvent, en langue populaire, on supprime le *plus* : *Prenez cette toile, c'est tout ce qu'*il y a de solide, de bon (et non *de plus solide, de meilleur*).

Syntaxe de ces expressions. — L'orthographe de l'adjectif est douteuse dans: *Cette question est des plus discutables ?* Compare-t-on la question à d'autres problèmes, ou veut-on exprimer que la qualité est portée à son plus haut degré ? Les deux interprétations sont possibles ; *discutable* peut donc ou non prendre une *s* : *Tu as été* des plus aimable *avec elle* (H. BERNSTEIN, *Le Marché*, III, 3). Dans certains cas on n'hésitera pas à dire : *c'est un homme des plus* loyal.

C'est encore à ce type de superlatifs par comparaison qu'il faut rapporter l'expression : *s'il le fut, si jamais il en fut : Ce chasseur perce donc un gros de courtisans, Plein de zèle, échauffé,* s'il le fut de sa vie (LA FONT., *Fab.*, XII, 12).

11° On rapporte a un type. — On dit, soit *un type de :* un type *de bohême*, soit en joignant le mot *type* au nom : *c'était* le bohême type. Comparez *le bohême par excellence.*

Mais cette expression paraîtrait souvent incomplète, si on n'y faisait des additions comme : *dans toute sa pureté, sa beauté, son originalité, sa laideur*, à choisir suivant le cas.

Encore est-ce là une façon de parler abstraite, à laquelle l'usage préfère d'ordinaire la comparaison avec une sorte d'étalon, dont on peut donner comme modèle l'expression : *belle comme un ange ;* cf. *boire comme un Templier.*

Parmi ces expressions, les unes expriment un développement de l'action: *Souffrir* comme un damné, *rire* comme un bossu, *boire* comme un trou, *pleurer* comme un veau, *crier* comme un putois, *s'ennuyer* comme un rat mort, *souffler* comme un phoque, *manger* comme un ogre, *dormir* comme une marmotte.

Les autres marquent le développement d'une manière d'être : *Noir* comme un corbeau, *muet* comme une carpe, *méchant* comme la gale, *beau* comme un astre, *paresseux* comme un loir, *triste* comme un bonnet de nuit, *réglé* comme une horloge, *léger* comme un oiseau, *fort* comme un Turc, *aimable* comme une porte de prison, *pauvre* comme Job, *bête* comme une oie, *entêté* comme une mule, *trempé* comme une soupe (1).

Au début, ces expressions ont été des comparaisons. Mais elles sont devenues assez vite un moyen expressif parce qu'imagé, de marquer que la qualité observée dans un objet ou un être y existe à un degré éminent. La preuve en est dans ce fait que beaucoup ont été déformées. *Parler français comme une vache espagnole* n'a à vrai dire aucun sens (c'est sans doute à l'origine *parler comme un basque espagnol*) ; *propre comme un sou* devrait être *propre comme un sou neuf* (2). *Plein comme une bourrique* est une autre

(1) Cf. avec des noms en dépendance : *une patience* d'ange ; *une vie* de chien ; *un toupet* de commissaire ; — *d'une paleur* de lys (ZOLA, *Dr Pascal*, 75) ; *d'une blancheur* de linge (ID., *Ib.*, 22) ; — de lait (ID., *Une p. d'am.*, 18) ; — de neige (ID., *Ib.*, 72).

(2) Cf. *sale comme un peigne.*

erreur ; il faudrait : *comme une barrique ;* — *amer comme chicotin* est une déformation de *amer comme socotrin* (*le socotrin* est l'aloès de Socotora).

Le type de ces expressions, dépourvues de sens et néanmoins de grande valeur expressive, est *comme tout*, déjà blâmé au XVIIe s. : *Il est maigre* **comme tout** *ce paroissien-là* (V. H., *Mis.*, IVe part., L'idylle r. Plum., l. VI, Le pet. Gavr., ch. II) : — *Et puis il était fier* **comme tout** (GONC., *Germ. Lac.*, 10) ; — *je me suis senti faignant* **comme tout** (A. DAUD., *Saph.*, 27).

Ce procédé, très populaire, et le procédé comparatif de l'écrivain ne diffèrent point. L'homme de génie ne fait que rajeunir ou remplacer les comparaisons ordinaires. Quand V. Hugo dit : **Comme fond une cire** *au souffle d'un brasier*, ce qui l'inspire, ce n'est pas autre chose que la vision de la chandelle qui fond. On peut citer des exemples plus modestes : *Il ne voulait arriver qu'avec* **des bottes comme des miroirs** (*Mis.*, IIIe p., Marius, l. V, Exc. du Malh., V). Un gendarme s'en servirait ; — *tout le corps* (du cheval) *fumait* **comme un solfatare** (COPPÉE, *Vrais rich.*, 18).

Encore faudrait-il ajouter que de là on en vient à la métaphore, qui n'est qu'une comparaison abrégée.

12° ON MARQUE LE DEGRÉ PAR LA CONSÉQUENCE. — Le point où en est parvenue la qualité est tel qu'elle comporte certaines conséquences : *fou à lier, bête à pleurer*. Ce sont ces conséquences qu'on emploie à marquer l'extrêmité. Il est possible de se passer tout à fait d'adjectif et de construire le complément de conséquence sur le nom lui-même. Cela est même très fréquent : *une* **scène à tout casser** ; — *nous étions allés en excursion, lorsque j'ai été prise d'une* **migraine... à tomber.** *Je serais tombée de mon mulet, je n'y voyais plus clair* (DON., *La Patr.*, I, 1).

On peut aussi construire la conséquentielle en proposition véritable : *Il est resté aveugle* **à tel point qu'il ne s'est jamais aperçu de rien.** (Cf. au *point que*, *à ce point que*. Nous en reparlerons aux *Conséquences*, liv. XXII, ch. VII).

13° DEGRÉS ET LIMITES. — Quand on dit : *cela est vrai jusqu'à une certaine limite*, on restreint la caractéristique *vrai*, en s'arrêtant à un point.

Mais il arrive souvent au contraire qu'on se sert du même procédé de langage pour marquer que le développement atteint et passe un degré où la caractéristique se change en une autre, qui est comme l'extrêmité de la première : *indulgent* **jusqu'à la faiblesse,** *pénétrant* **jusqu'à la divination ;** — *brave* **jusqu'à la témérité,** *intraitable* **jusqu'à la folie** (RENAN, *Jés.*, XX). Cf. *il se prononça pour le rétablissement du divorce, qui devait être* **facile jusqu'à pouvoir se quitter et se reprendre** *indéfiniment* (FLAUB., *Éduc.*, II, 187).

Si la limite est la possibilité, on dira : *intelligent au possible*, ou *aussi intelligent que possible*.

Ou bien l'adjectif *possible* s'accole à la caractéristique : *Choisissez-moi deux melons les plus mûrs* **possible.** La syntaxe est incertaine. On traite parfois *possible* en adverbe, et on ne fait pas l'accord. Cf. au contraire : *Je lui donnais toutes* **les distractions possibles** (A. DUMAS, *Aff. Clém.*, XXXVI).

14° ON REVIENT A L'ADJECTIF PUR ET SIMPLE. — Il est piquant de remar-

quer qu'il arrive un moment où la langue, ayant épuisé tous les moyens d'exprimer la qualité à son plus haut degré, retourne à l'adjectif pur et simple, qui prend une valeur de superlatif, ou même au nom sans aucun adjectif : *Voilà un mécanisme de* **haute** *précision* ; — *c'est une* **couturière.** De même : *ça c'est* **du vin.** Le mot, étant pris dans son sens plein, se suffit.

L'idéal des réclamiers, c'est qu'on ne puisse pas renchérir sur eux. L'aventure d'un grand magasin a été éducative : *The Sp. habille* **bien.** Le concurrent répondit : *Oui... Mais R. habille* **mieux.**

L'hyperbole. — Plusieurs estiment, non sans raison, qu'au milieu de ces paroxysmes nous avons perdu le sens de la mesure. Il est bien vrai que ce n'est pas nous qui avons commencé les outrances. Mais il faut bien dire que nous avons été plus loin que les temps antérieurs. On dit à propos du moindre événement que *les conséquences en seront immenses*, qu'*il a une portée incalculable*. Entre deux prix, *il y a une différence énorme* (elle est parfois de quelques centimes). Le moindre député a *des projets gigantesques*. *On éprouve une joie infinie* à revoir ses amis, etc. Notre littérature, nos journaux surtout ont poussé les mots à l'extrême. La « litote » n'est plus connue de personne, nous sommes sous le règne de l'« hyperbole ». Tout y contribue, la réclame commerciale d'abord, mais aussi les surenchères de la politique et de la presse. Il est des domaines où une appréciation simplement favorable serait une critique. *Géniale* est le moins qu'on puisse écrire d'une actrice dont on ne veut pas se faire une ennemie mortelle. Un écrivain comme Maupassant a surpris, quand, pour atteindre l'intensité d'expression, il s'est contenté du mot simple, après les recherches de ses prédécesseurs. Ce fut une révélation.

PARTIE V

LES RELATIONS

LIVRE XVIII

LES RELATIONS ET LES MOYENS DE LES EXPRIMER

CHAPITRE PREMIER

LES RELATIONS

I. — **Relations non logiques.** — Soit la phrase : *Le désastre est encore plus grand que je ne l'avais cru*, elle renferme un fait et d'autre part une croyance. On compare l'un à l'autre. Il y a un rapport, une relation. Peut-être est-il abusif d'appeler cette relation non logique, il suffit cependant de la rapprocher de celles qui suivent pour voir qu'elles ne sont pas de même espèce.

II. — **Relations logiques.** — Elles se divisent elles-mêmes en deux grandes classes :

1° Les choses énoncées procèdent l'une de l'autre. — Deux choses énoncées sont en rapport de telle façon que l'une résulte de l'autre, il existe entre les deux un lien de cause à effet. Ex. : *Un ballon* **s'élève** (A) ; *le baromètre du bord* **baisse** (B). Si on considère la première action A, la seconde B apparaît comme en étant la conséquence ; si on considère la seconde B, la première A apparaît comme la cause.

La proposition A est la causale ; la proposition B est la conséquentielle. L'ensemble forme un système (1).

2° Les choses énoncées sont en opposition. — A) *Quoiqu'on vous ait affirmé cela*, B) *vous ne devez pas y croire sans preuves*. B s'est produit malgré A.

Valeur relative de ces distinctions. — Il est bien entendu que ces distinctions n'ont rien de rigide. Un rapport de caractère non logique devient très facilement un rapport logique, ainsi que nous le montrerons.

On verra dans ce qui suit, et c'est une constatation qui a son importance

(1) Nous avons parlé antérieurement des propositions et des phrases formées d'une proposition et de son objet, chacun des termes pouvant être accompagné de déterminations, caractérisations, etc. On pourrait appeler *systèmes* les autres groupements, dont il va être question, où des propositions sont réunies par les rapports de temps, de cause, rapports logiques ou non logiques.

Il n'y a là bien entendu qu'une classification d'ordre, comme suffisent à le montrer un ou deux exemples. Ainsi *je serai ravi que vous me tuiez* (MOL., *Scap.*, II, 4) est-il une phrase comme : *il me sera agréable que vous me tuiez*, ou bien un système, où la proposition commençant par *que* marquerait la cause ?

pour l'histoire de l'esprit humain, que les relations modales, si nettement distinctes aujourd'hui des relations temporelles, leur empruntent souvent leur expression. Il suffit de rappeler le rôle de l'imparfait (*elle me résistait, je l'ai assassinée*) et aussi l'histoire du futur dans le passé, devenu conditionnel.

Si on considère les ligatures, même observation. Les unes, de temporelles sont devenues entièrement modales, comme : *cependant, puisque, encore que ;* d'autres ont conservé les deux valeurs : *dès lors, tandis que.*

Ailleurs, une simple variante distingue les deux catégories : *du moment où* reste temporel, si besoin ; *du moment que* est toujours modal. Les raisons de ces confusions seront examinées à propos de chacune des relations.

Dans chacune des catégories et des classes qui les composent, il y a des espèces diverses de rapports. Ainsi, des conséquentielles il faut distinguer une espèce à part, les finales. En effet, un résultat peut être voulu, cherché par l'auteur de l'action-cause. Ainsi : *Il marchait sur le bout des pieds,* **pour que la malade ne l'entendît pas.**

En outre, dans chaque classe, ces rapports se subdivisent encore en toutes sortes de variétés. Il est bien évident par exemple que l'esprit distingue *cause, motif, mobile, raison.* Le langage les distingue nécessairement aussi, mais la question est de savoir s'il applique aux uns et aux autres des syntaxes différentes. Or il n'en est rien. Voici deux exemples : a) *On allait vers le Nord ; le froid augmenta ;* — b) *Elle ne pouvait supporter l'isolement, elle se tua.* La baisse de température, conséquence d'une *cause* physique, et la mort volontaire, inspirée par des *motifs* tout moraux, sont exprimées dans des propositions de forme identique.

Combinaisons de relations. — Les relations se combinent et s'enchevêtrent souvent les unes dans les autres : Nous avons vu par exemple les « propos exceptifs », comme disait Maupas : *Je connais tous ces artistes,* **sauf deux.** La réserve faite dans ces sortes de propos peut porter sur une proposition qui exprime un but, une fin : *Je n'accepte aucune souscription,* **sauf pour mes pauvres.** D'où : *je n'accepte pas que vous souscriviez,* **sauf pour que votre nom figure dans la liste.** Voici une autre phrase, toute semblable : *Je ne fais pas de toilette,* **excepté quand il le faut.** Dans : *Ah ! mais, s'il a intérêt à la cacher, moi, j'aurais tort* **de ne pas la voir** (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 2), *de ne pas la voir* équivaut à : *si je ne la voyais pas.* Il y a donc dans *j'aurais tort de ne pas la voir,* un système hypothétique qui lui-même est en opposition avec : *s'il a intérêt à la cacher.*

Encore un exemple : *Si l'Allemagne eût pu croire servir le génie renaissant de la civilisation... il y a assez d'entraînement dans ce peuple pour qu'il eût été facile de le gagner* (QUINET, dans P. GAUTIER, *Un Prophète*, 108). A une phrase principale : *il y a assez d'entraînement,* est rattachée une conséquentielle : *pour que...* Mais, au lieu que cette conséquentielle exprime un fait positif, elle exprime une hypothèse, dont l'autre terme est : *Si l'Allemagne eût pu croire...*

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION DES RELATIONS

1° Elles ne sont marquées par aucun mot ou forme spéciale : **Froid** *ou* **faiblesse,** *elle s'évanouit* (cause) ; — *il descendit* **recevoir** *ses visiteurs* (but).

2° Elles sont marquées par des prépositions ou locutions prépositives : *céder* **par faiblesse** (cause) ; *travailler* **pour la gloire** (but).

3° Elles résultent de coordinations : *le jeune homme déplut à Mme Moreau.* **Il mangeait** *extraordinairement,* **il refusa** *d'assister le dimanche aux offices,* **il tenait** *des discours républicains* (flaub., *Éduc.*, i, 25) ; — *Ils sont insupportables avec les impertinentes égalités dont ils traitent les gens.* **Car enfin il faut** *qu'il y ait de la subordination dans les choses* (mol., *Escarb.*, 2).

4° Elles sont marquées par la subordination : A) Les subordonnées sont subordonnées directement, c.-à-d. sans outil spécial de liaison ; telles sont les participiales : *d'où prend le Sénat,* **Vous vivant, vous régnant,** *ce droit sur votre État ?* (corn., *Nic.*, 557) ; — **Huit ans déjà passés,** *une impie étrangère Du sceptre de David usurpe tous les droits* (rac., *Ath.*, 72).

B) Ou bien elles sont subordonnées indirectement, ainsi : **Puisque vous le voulez,** *j'accepte :* — **Comme le soir tombait,** *l'homme sombre arriva* (v. h., *Lég.*, Consc.).

α) Le lien est dans un représentant conjonctif : *Lui,* **qui connaissait le chemin,** *ne voulut pas s'y risquer la nuit* (cause) ; — *je cherche quelqu'un* **qui se charge** *d'administrer ce domaine* (but). Les propositions sont conjonctives.

β) Le lien est dans une conjonction : *j'y consens,* **puisque tu le veux** (cause) ; — *j'y consens* **pour que tu me laisses** *la paix* (but). Nous nous servirons, pour désigner ces propositions, du mot de *conjonctionnelles.*

Il arrive bien entendu que les divers moyens de rattachement se combinent : *Et je vous ai béni,* **ne sachant en effet** *Ce qu'un roi cache au fond d'une grâce qu'il fait* (v. h., *Le roi s'am.*, i, 5). *En effet* est ici surajouté. Le rapport serait déjà marqué par *sachant.* La locution pourrait être ajoutée à un *qui : moi,* **qui en effet** *ne savais pas,* ou à un *parce que :* **parce qu'en effet** *je ne savais pas.*

CHAPITRE III

CONJONCTIVES ET CONJONCTIONNELLES

La conjonctive, par la variété des rapports qu'elle marque, tient à la fois de la subordonnée et de la coordonnée. Quand on dit : *Il poussa la porte* **qui s'ouvrit,** le sens est à peu près : *et elle s'ouvrit :* — Cf. *Rapporte toujours les champignons, ma mère est là,* **qui les examinera** *un à un.* Il ne faudrait pas toutefois croire à une simple juxtaposition de deux idées ; la relation marquée par le conjonctif est très étroite (1).

Très souvent, on peut dire le plus souvent, la proposition à forme conjonctive, joue un rôle de subordonnée. Nous l'avons vu dans l'*Objet* (p. 352). *Je la vis* **qui croisait** *la rue ; — on les entendait* **qui discutaient.** Cette même proposition se rencontre bien ailleurs. Elle marque toutes sortes de rapports. Il est très fréquent par exemple qu'elle marque la coïncidence dans le temps : *Le chat est au jardin,* **qui guette** *les oiseaux.* Le sens est à peu près : *en train de guetter* (2).

Elle intervient également pour exprimer des fins, des causes, des hypothèses, nous le verrons dans chacun des chapitres où nous étudierons les rapports des idées entre elles : *Pierre,* **qui connaissait son père,** *ne perdit pas confiance ;* (la proposition conjonctive a la valeur d'une causale). Dans : *je veux une bague* **qui vous plaise,** le sens est : *qui soit de telle sorte qu'elle vous plaise ;* la proposition conjonctive a la valeur d'une finale, etc.

Distinctions entre conjonctions et conjonctifs. — Si les rapports de sens entre conjonctives et conjonctionnelles sont très étroits, les rapports de forme ne le sont pas moins (V. p. 179).

Qui et qu'il n'ont longtemps fait qu'un. Il faut arriver jusqu'au XVIIe s., pour qu'on les reconnaisse avec sûreté l'un de l'autre. D'où toute espèce de confusions.

Que. — En a. f., quand on rencontre une phrase telle que celle-ci : *un garson* **que** *l'on disoit* **qui** *estoit fils Bertain :* il est impossible d'affirmer que ce *qui* soit un conjonctif. Si bien que dans : **une** *pucelle* **qu'***on disoit* **qu'***elle*

---

(1) On a été fort embarrassé de classer les propositions conjonctives, c'est-à-dire celles où entrent des représentants conjonctifs. Si on ne considère que la forme, rien de plus simple.

Quant à la valeur logique, elle est extrêmement variée, et il est vraiment trop commode de les séparer en *explicatives* et *determinatives* (!?).

(2) Tobl., *Verm. Beitr.*, III, 65.

estoit fille Bertain, il est, malgré l'apparence, impossible encore d'affirmer qu'on est vraiment en présence d'une complétive introduite par *que* (H. L., I, 345 ; II, 424-28).

Il a été extrêmement difficile, même en langue moderne, de démêler le rôle de *que* dans les constructions doubles, telles que : *un enfant* **que** *tu dis* **que** *tu as vu*. Cf. *D'autres ont des détours* **qu'***on ne sait* **ce que** *c'est* (TH. CORN., *D. Juan*, IV, 1).

Nous avons parlé au Chapitre de la *Représentation* (p. 181) du *que* remplaçant tous les autres conjonctifs. Nous n'y reviendrons pas ici, sauf pour marquer qu'il n'y a qu'une différence arbitraire entre ce *que* conjonctif et la conjonction.

Combien d'exemples pourrait-on citer de confusions entre *alors que* et *à l'heure que*. Longtemps : **à l'heure que** *nous en avons besoin* ne se séparait guère de : **alors que** *nous en avons besoin*. Nous aurons à signaler des ressemblances analogues, par exemple entre *au moment que* et *du moment que*.

D'autre part où est la limite entre *que* conjonctif et *que* conséquentiel? Voici une phrase du *Ménagier de Paris : Car à peine trouverez-vous aucun* **que,** *s'il a aucun amy qui apparçoive son péchié, ja puis ne le verra de si bon cuer* (I, 178) ; — Comparez cette phrase de Malherbe : *il est des choses d'une certaine forme,* **que** *toute leur signification s'en va hors de nous* (II, 146).

LA OU. — Au XVIe s., *là où* jouait très nettement un rôle de conjonction. On le retrouve encore dans Malherbe avec la valeur de *tandis que : celui qui vit a plus besoin de la vie,* **là où** *celui qui n'est pas né se passe et de la vie et de toute autre chose* (MALH., II, 85).

DE QUOI et DONT. — Ils ont été longtemps synonymes de : *de ce que* (H. L., II, 383 ; III, 390). — *Il s'excuse* **de quoy** *il ne luy a pas envoyé des roses* (*Nouv. rec. de let.*, 1638) ; — *Les marchands de la Halle se plaignent de nous* **de quoy** *nous leur encherissons les œufs* (V. H. L., IX, 141) (1).

PARCE QUE et PAR CE QUE n'ont été séparés que par une règle de Vaugelas, qui sentait bien l'équivoque possible. Il n'aimait pas cette phrase : *Il m'a adouci cette mauvaise nouvelle,* **par ce qu'il** *me mande de la bonne volonté que le Roy a témoigné pour vous* (I, 172). La langue moderne écrite a seule résolu la difficulté par une distinction orthographique (2).

---

(1) Pour *quoique* et *quoi que* voir à l'*Opposition*, liv. XXIV, ch. VIII.

(2) On trouve encore chez Mme de Sévigné les divers éléments de la locution séparés par une incise : *nous opinions à prendre à gauche,* **parce,** *disons-nous,* **qu'***en tout cas celui-là nous conduira plutôt qu'un autre vers Notre-Dame des Anges* (*Lett.*, CCCCXXXIV).

CHAPITRE IV

CONJONCTIONNELLES ET CONJONCTIONS

Nous avons déjà parlé sommairement des conjonctions. Le langage réunit des mots, des groupes de mots, des propositions, par des outils de liaison qu'on appelle des conjonctions: *Je pense*, **donc** *je suis*. Les phrases se joignent les unes aux autres ; des *systèmes* se constituent. Une même conjonction peut servir à ces divers rôles. *Mais* unit deux mots, deux compléments ou deux phrases : *sévère* **mais** *juste* ; — *Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres*, **Mais** *tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon cœur* (V. H., *Lég.*, Aym.).

Conjonctions de coordination et de subordination. — On classe ordinairement les conjonctions en deux catégories, suivant le rôle syntaxique des éléments qu'elles rejoignent. Elles sont ou **coordinatives** (si elles servent à la coordination) ou **subordinatives** (si elles servent à la subordination). En gros, cette distinction est juste. *Mais* ne précède jamais une proposition subordonnée (1) ; *si* de supposition ne précède jamais une proposition coordonnée.

Seulement il ne faut pas la faire trop rigoureuse. Nous avons montré dans les *Généralités* (p. 27) qu'il y a des propositions qu'on peut à volonté considérer comme des coordonnées ou comme des subordonnées.

Conjonctions et adverbes. — Les partisans les plus acharnés des distinctions entre parties du discours ont dû se résigner à admettre qu'il n'y a souvent que des distinctions arbitraires entre adverbes et conjonctions. Si un certain nombre de mots font exclusivement office de conjonctions (par ex. : *et, ni, ou, parce que, afin que*), *cependant, au reste, en effet, aussi, toujours* jouent à la fois les deux rôles.

Origine des Conjonctions. — CONJONCTIONS HÉRÉDITAIRES. — Un petit nombre de conjonctions sont héréditaires : *si* (2), *quand* (3), *comme*.

Que CONJONCTION UNIVERSELLE. — La conjonction héréditaire essentielle est *que*, à laquelle, dès les origines de la langue, appartiennent les rôles les plus variés, comme à celle qui représentait à la fois des formes latines

(1) En a. f., il existait un *mais que* = *pourvu que*.

(2) *Si* a eu jusqu'au XVI' s. la forme *se*.

(3) *Quand* est aujourd'hui artificiellement séparé par l'orthographe de *quant* (*à*). C'est un artifice d'écriture, les deux se prononcent de même : *Quant il viendra*.

fort différentes, conjonctionnelles, adverbiales ou conjonctives (*quod, quid, quam, quia*) : *Plus curt à piet* **que** *ne fait uns chevals* (*Rol.*, 890) ; — *Quant Rollanz veit* **que** *bataille serat* (*Ib.*, 1110) ; — *Il est jugiet* **que** *nus les ocirum* (*Ib.*, 884) ; — *Et camp estez,* **que** (afin que) *ne seium vencut* (*Ib.*, 1046) ; — *Carles se dort,* **qu'***il* (de telle façon que) *ne s'esveillet mie* (*Ib.*, 724) ; — *cum fus si os* **Que** *me saisis ?* (au point que) (*Ib.*, 2292) ; — *Il fist que pruz* **qu'***il* (en ce qu'il) *nus laissat as porz* (*Ib.*, 1209) ; — *Et cors li met sun bon espiet trenchant,* **Que** *morl l'abat de sun cheval curant* (de telle façon que) (*Ib.*, 1301).

Au XVIIe s., on rencontre, dans des textes populaires, des emplois de *que* très hardis : *une cadrature... qui nous represante la paix, precieux gaige que le roy nous a donné,* **que** *nous ne pouvons plus dire que nostre bonne fortune soit chancellante* (*Feu roy.*, 1618, V. H. L., VI, 18). Et parmi ces textes il faut ranger les comédies de Molière : *Je ne sais qui me tient, maudite,* **que** *je ne vous fende la tête* (MOL., *B. G.*, IV, 2) ; — *allez vite,* **qu'***il ne nous voye ensemble* (ID., *Pourc.*, III, 1) ; — *Et la raison bien souvent les pardonne,* **Que** *l'honneur et l'amour ne les pardonnent pas* (ID., *Amph.*, 1825) ; — *Comment voudriez-vous qu'ils traînassent un carrosse,* **qu'***ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes ?* (ID., *Av.*, III, 1) ; — *Je vous prie... de ne vous point en aller,* **qu'***on ne m'ait apporté mon habit* (ID., *B. G.*, I, 2) ; — *où est-elle,* **que** *je ne la vois point ?* (ID., *Ib.*, III, 5).

Aujourd'hui encore, *que* remplace les autres conjonctions dans les sens les plus divers : *approchez* **que** *je vous parle* (afin que) ; — *je parlais* **qu'***il n'avait pas encore fini* (alors que) ; — *il y a trois jours* **que** *je n'ai pas vu votre ami* (depuis que) ; — *il était beau* **que** *cela faisait plaisir* (au point que) ; — *il ne touche pas à un objet,* **qu'***on ne reconnaisse immédiatement sa main* (sans que) ; — *on m'a prié de ne pas quitter cette affaire* **que** *je ne l'aie éclaircie* (tant que je) ; — *décréter des chutes de dynastie, transfigurer l'Europe au pas de charge,* **qu'***on sente, quand vous menacez, que vous mettez la main sur le pommeau de l'épée de Dieu* (V. H., *Mis.*, Marius, IV, V ; de façon que).

D'analogie en analogie, **que** finit par s'introduire même là où il n'y a pas un besoin rigoureux de ligature. Comparez : *il le dirait, je ne le croirais pas* à : *il le dirait* **que** *je ne le croirais pas* (1).

Dans la langue populaire, des incises précédées de *que* remplacent la forme à inversion : *Ils veulent nous manger,* **que** *je me suis dit* (BALZAC, *Ét. phil.*, 278, El Verduz.) ; — *Mais,* **que** *vous me dites, il ne faudra pas que vous soyez fait comme un gueux* (E. SUE, *Myst.*, I, 131) ; — *Oui, commandant,* **qu'***a dit l'autre* (ID., *Ibid.*, 167) (2).

Que s'intercale entre l'interrogatif et la proposition interrogative : *Mais pourquoi* **qu'***il n'a pas rendu l'argent ?* (E. SOUV., *Clair.*, 32) ; — *Et combien* **que** *vous avez vendu leur fonds ?* (E. SUE, *Myst.*, I, 15) ; — *Mais d'où donc* **que** *tu sors ?* (ID., *Ib.*, 40).

---

(1) *Et je vous promettrois mille fois le contraire,* **Que** *je ne serois pas en pouvoir de le faire* (MOL., *Mis.*, 453).

(2) Voir à l'*Objet* (p. 345). Le peuple dit indifféremment : *qu'a dit l'autre* ou *que l'autre a dit.*

Au dernier stade il sert d'introductif à des propositions qui n'en ont que faire : **que** *c'est comme un bouquet de fleurs.* C'est du style gendarme, sans doute ; mais le tour est très répandu dans la langue parlée : *D'où* **que** *je devenais... Je devenais du Roquet...* **que** *j'y avais couché...* **que** *j'y étais été pour avoir de l'ouvrage...* **qu'**on *m'a traité de faignant et* **qu'**on *m'a dit que j'priais l'bon Dieu d'n'en pas trouver...* **que** *j'avais fait neuf lieues...* **que** *je n'me sentais pas de froid...* **que** *j'n'avais mangé qu'un sou d'pain d'la journée..* **que** *v'là que j'frappe à la porte de la ferme...* **qu'**on *m'ouvre...* **que** *j'me couche..* **que** *j'm'endors...* **qu'**on *m'réveille...et* **qu'**on *m'mène en prison* (H. MONNIER, *Sc. popul.*, La Cour d'assises).

Formation de nouvelles Conjonctions. — 1° DES CONJONCTIONS S'AGGLUTINENT. — *Que* s'est ajouté à *si*, pour former *que si*, qui a été très usuel : **Que si**, *quand vous arrivez dans une compagnie l'on vous fait civilité, et qu'on se leve pour l'amour de vous, il faut bien se garder de prendre la place de personne* (*Civ.*, ch. V) ; — **Que si** *vous avez cette vérité, ne nous la cachez pas par la manière dont vous nous la proposez* (MONTESQ., *Esp. des lois*, Liv. XXV, ch. 13).

2° **Que** A ÉTÉ AJOUTÉ A UNE PRÉPOSITION OU A UN ADVERBE. — On a ajouté *que* directement, soit à des adverbes, soit à des adverbes-prépositions : *ainsi que, bien que, encore que, encore bien que, puis que, avant que, si bien que* (1).

3° A D'AUTRES MOTS. — Ce sont des participes ou des adjectifs, d'où : *vu que, attendu que, excepté que, considéré que, sauf que. Considérant que,* dont il est fait grand usage aujourd'hui, montre à merveille comment le rôle dû participe s'efface, et comment la syntaxe, qui rapportait d'abord l'action de considérer à un sujet, s'oblitère. L'expression devient synonyme d'*attendu que.*

4° **Que** AJOUTÉ A UNE PRÉPOSITION SUIVIE DE **ce**. — C'est le type le plus commun de formation. Une préposition est suivie de *ce*, puis d'un *que : par ce que.*

Il faut, pour comprendre cette formation, se reporter au développement des propositions à reprise dont nous avons parlé, et dont le type le plus simple est en a. f. : *ço* (ce) *li peiset que* (ceci lui pèse que). La proposition commençant par *que* développe ce qui est annoncé par *ce : ceci lui pèse qu'il* (à savoir qu'il) *n'eut pas d'enfant :* et ce tour entre en concurrence avec : *Qued enfant n'ourent peiset lor en fortment* (*Al.*, V, 22).

Or le *ce*, au lieu d'être sujet, peut être complément d'une préposition : *De* **ço** *se sont esmerveillié.* **Que** *il mori* (*Thèbes*, 1830 ; de ceci, ils se sont émerveillés à savoir qu'il mourut). D'où : *ils se sont émerveillés* **de ce qu'**il *mourut. De ce que* est encore en plein développement. Il empiète peu à peu sur le simple *que*. Madame de Sévigné écrivait encore : *Nous faisions la guerre au bonhomme d'Andilly* **qu'**il *avoit plus envie de sauver une âme qui étoit d'un beau corps qu'une autre* (*Lett.* ; DLXIX) ; — *je fus étonné* **que**, *deux*

(1) Autrefois : *ains que, devant que, paravant que, soudain que, subit que.*

jours après, il me montra toute l'affaire exécutée (MOL., *Éc. d. f.*, Préf.). Nous dirions, au moins dans la première phrase : *de ce que*.

A *ce que* se répand aussi. Il a déjà existé en a. f. une forme *à ce que*, qui avait le sens de *afin que*. Il s'en forme aujourd'hui une autre dont l'origine est claire. De : *il y aurait intérêt* **à cela,** on aboutit à: *il y aurait grand intérêt* **à ce qu'***on pût dresser le catalogue de sa bibliothèque*.

Nous nous servirions d'*à ce que*, là où le *que* suffisait au XVIIe s. : *Quel avantage a-t-on* **qu'***un homme vous caresse?* (MOL., *Mis.*, 49) ;— *j'aurois une douleur extrême* **qu'***une personne que j'ai chérie... devint un exemple funeste de la justice du Ciel* (ID., *D. Juan*, IV, 6). Le simple *que* est ainsi peu à peu supplanté. Par suite *de façon que, de manière que* tendent à céder à : *de manière* **à ce** *que* (1).

C'est au procédé de formation que nous venons d'examiner que sont dues de nombreuses locutions : *hors ce que, pour ce que, par ce que, sans ce que, en ce que, jusqu'à ce que, grâce à ce que...*

Nous en avons gardé un assez grand nombre. Mais, dès le Moyen-Age, elles furent en concurrence avec les formes où *que* suivait directement la préposition. *Pour que* est attesté en 1168, et aujourd'hui il est seul employé; *pour ce que* a disparu.

5° **Que** AJOUTÉ A UNE PRÉPOSITION SUIVIE D'UN NOM. — D'autres éléments linguistiques sont de tout temps entrés en combinaison avec *que* pour former des locutions analogues à celles que nous venons de voir ; ce sont : *chose, rien, tant*. On disait en a. f. *de tant que, pour tant que*. Nous avons encore ; *en tant que, pour autant que, d'autant que*.

A côté des mots à sens effacé tels que *tant*, il faut en citer d'autres tels que *fin, manière, sorte*, etc... De là sont sorties une foule de locutions conjonctives : *afin que, de manière que, de sorte que, du moment que, de peur que, en raison que, à mesure que, au fur et à mesure que*, etc...

Comme partout ailleurs, la composition se fait peu à peu, de sorte qu'à distance on ne sait pas toujours si on se trouve en présence d'un vrai composé. C'est le cas dans cette phrase : **Par la raison que** *nous rompons ensemble* (MOL., *Dép. am.*, 1393).

Remarques. — α) La préposition vient quelquefois à disparaître. *Crainte que* remplace *de crainte que :* **crainte qu'***on n'en cherche ailleurs* (SÉV., *Lett.*, DLXXXIII).

β) Dans *à* **celle** *fin que*, le nom est accompagné de l'adjectif démonstratif.

6° CONJONCTIONS ISSUES DE PROPOSITIONS FIGÉES. — Le type de cette formation est : *ja soit que* (quoique), qui, sous la forme *jaçoit que*, a vécu jusqu'à l'âge classique. *Comme ainsi soit que* était encore usuel, au moins chez les pédants, du temps de Molière (H. L., III, 389). *Quoi que*, nous le verrons, a une origine analogue ; *quoique je l'aie vu* est une transformation de *quoi que j'aie vu*.

(1) V. JOURJON, *Rev. de Philologie*, 1915, 205.

CHAPITRE V

USAGE DES CONJONCTIONS

Suppression de la conjonction. — *Que* pouvait manquer tout à fait en a. f. ; il est toujours nécessaire en français moderne.

Reprise de la conjonction. — Dès le XIIe s., on répétait souvent la conjonction devant chacune des propositions subordonnées unies par *et* ou *ni* : *Tant fu iluec à la fenestre, Qu'il an vit la dame raler, Et* **que** *l'an ot fet avaler* (*Yvain*, 1516) ; — *Ains qu'il entrast en Franche ne* **qu'***il veist Orliens* (*Aiol*, 4837).

Mais, au XVIe s. encore, cet usage n'était pas constant. Au XVIIe s., au contraire, la répétition parut nécessaire. Vaugelas a posé là-dessus des règles précises. Corneille a été blâmé d'écrire : *que je meure* **s'il** *s'achève et ne s'achève pas.* Cet *et*, dit l'Académie, conjoint ce qu'il doit séparer, il fallait : *et* **s'***il ne s'achève pas.*

On doit naturellement considérer d'une part le rapport des deux idées, de l'autre la nature de la ligature, ainsi que pour la répétition des prépositions. Même avec un *et*, il n'est possible de se contenter d'une seule conjonction, que si les deux idées sont étroitement unies par le sens, comme dans : *Mais encore que les riches marchent à leur aise,* **et semblent** *n'avoir rien qui leur pèse* (BOSS., *Émin. dig. des pauv.*, 2e p.).

Que représentant de conjonctions. — Le très a. f. ne connaît guère ce remplacement. On dit : *Quant li jorz passet et il fut anoitiet* (*Al.*, XI, 51). *Quant* n'est ni répété ni remplacé. Il est probable qu'on a pris d'abord l'habitude de répéter le *que* qui entrait dans les locutions telles que : *puis que, par ce que*, etc. Ceci se rencontre dès le XIIe s. En m. f., l'usage de remplacer les autres conjonctions par un *que* se généralisa. Aujourd'hui, au lieu de répéter *bien que, quoique*, quand on n'a pas intérêt à le faire pour des effets de style, on répète seulement le *que* contenu dans la locution conjonctive : *Je préfèrerais la tuile,* **parce qu'***elle a l'air plus propre et plus gai que le chaume,* **qu'***on ne couvre pas autrement les maisons dans mon pays, et* **que** *cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse* (ROUSS., *Émile*, l. IV) ; — *Et se tournant vers le second, le juge lui dit :* **Parce que** *tu n'as point été seulement juste, et* **que** *la charité pénétra ton cœur ;* **parce que** *ta main s'ouvrit pour répandre sur tes frères moins heureux les biens dont tu étais dépositaire, et* **qu'***elle essuya les larmes de ceux qui pleuraient...* (LAMENNAIS, *Liv. du peuple*, X).

D'autre part on remplace des conjonctions diverses par *que*. Ce remplacement plaisait à Vaugelas. Cette variété n'est point vicieuse, disait-il, mais naturelle et de notre langue. *Si nous sommes jamais heureux et* **que** *la fortune se lasse*, est meilleur que : *si nous sommes jamais heureux et* **si...** (VAUG., I, 137 ; H. L., III, 655). Cf. *quand Alexandre seroit ici, et* **que** *ce seroit votre amant, je ne pourrois m'empêcher* (MOL., *Sic.*, 11) ; — *De même, si étant duc et pair, vous ne vous contentiez pas que je me tinsse découvert devant vous, et* **que** *vous voulussiez encore que je vous estimasse, je vous prierais de me montrer les qualités qui méritent mon estime* (PASCAL, *Trois disc. s. les cond. des grands*, II, éd. Hav.) ; — *Ils affectent de les négliger dans leurs portraits, comme s'ils sentoient ou* **qu'***ils prévissent l'indécence et le ridicule où elles peuvent tomber* (LA BR., *Car.*, Mode, 15). Nous avons gardé cet usage : *Comme s'il avait fait partie de l'une, et* **qu'***ils eussent fréquenté l'autre* (FLAUB., *Éduc.*, II, 40).

CHAPITRE VI

LES MODALITÉS

Modalités du système entier. — Les modalités dans lesquelles peut se trouver un système sont variables. Soit l'exemple : *Effacez ce dessin, pour qu'on ne le retrouve pas dans vos papiers.* Le rapport entre les deux choses énoncées est un rapport de finalité. Le système entier est présenté comme un conseil ; il est dans la modalité du commandement, du conseil (dite impérative). Comparez : *Si j'avais été prévenu à temps, je serais allé à cet enterrement.* C'est là un système hypothétique, placé dans la modalité irréelle (je n'ai pas été prévenu, je n'y suis pas allé).

Les deux termes d'un rapport peuvent être dans la même modalité : *Il s'est adressé à vous, parce que vous êtes un de ses plus anciens amis* (réel) ; — *il s'adresserait à vous, s'il vous savait bien disposé* (potentiel) ; — *il se serait adressé à vous, s'il n'avait craint d'abuser de votre complaisance* (irréel).

Modalités des termes. — Un des termes du rapport seulement peut être dans une modalité, l'autre étant dans une autre. Comparez les systèmes suivants, qui contiennent tous deux un rapport causal :

a) *Je n'irai plus chercher ce médecin. Sa rudesse* **a effrayé** *ma malade.*

b) *Je n'irai plus chercher ce médecin. Sa rudesse* **effraierait** *ma malade.*

Dans le premier, nous sommes aux deux termes en présence de faits positifs. Dans le second, un des termes est dans le réel, l'autre dans l'éventuel hypothétique. Voici un exemple pris à un système consécutif : *Le mensonge m'a toujours été si odieux et si impossible que je ne* **voudrais** *pas même de la suprême félicité du ciel, s'il fallait tromper le ciel pour y entrer !* (LAM., *Raph.*, 83).

CHAPITRE VII

L'EXPRESSION DES MODALITÉS ET DES RELATIONS

L'expression des modalités est, dans les systèmes comme dans les phrases, réalisée par des moyens divers. La langue offre de nombreuses surprises à l'observateur. Parmi elles, citons l'impossibilité de construire *si* conditionnel avec un conditionnel : *si cela* **était** *vrai*, et non : *si cela* **serait** *vrai*. Il y a une servitude grammaticale qui fait obstacle.

Ailleurs le mécanisme grammatical trouble l'expression modale : *si vous acceptez l'invitation, et* **que vous puissiez** *vous trouver lundi à La Chesnaie, nous en serions bien heureux*. Le remplacement d'un *si* par *que* a amené un subjonctif, que le sens ne justifie en aucune manière.

Modalités et relations. — La relation est donc une chose, la modalité une autre. Les deux se trouvent souvent exprimées. Mais il arrive que la liberté dans la coloration modale se trouve contrariée par la nécessité d'exprimer la relation. Des traditions ou des règles font obstacle à l'emploi de la forme linguistique que la pensée exigerait. Nous avons parlé de la proposition-objet : *je ne doute pas qu'il vienne*, où le sens appellerait l'indicatif. Ce mécanisme grammatical obstrue aussi la pensée dans divers systèmes. Soit le groupe : *cette ampoule électrique est vieille, mais elle éclaire encore bien*. J'en fais un système subordonné à l'aide de *quoique*. Le subjonctif est nécessaire après *quoique*. Donc : **Quoiqu'***elle* **soit** *vieille, elle éclaire encore bien*. De même : *cette propriété,* **quoiqu'***elle* **soit** *modeste, me suffit*.

Mais admettons que je veuille dans un des termes exprimer l'éventuel : *Cette propriété* **serait** *un peu petite pour nous, j'en suis cependant amateur*. Réduisons-la à son tour en système subordinatif. Où prendre une forme de subjonctif qui exprime l'éventuel dans l'avenir ? A l'époque classique, on eût dit : **Quoiqu'elle fût** *un peu petite pour nous, j'en suis cependant amateur*. Ce subjonctif imparfait se meurt, et il n'est pas certain qu'il *fût* compris de l'agent chargé de la vente.

Or l'exemple n'est pas imaginé à plaisir. Voici deux vers de Racine qui en présentent un tout pareil, et qui longtemps ont été incompris des commentateurs : *Abner, quoiqu'on se* **pût** *assurer sur sa foi, Ne sait pas même encor si nous avons un roi* (*Ath.*, 201) (1). Le sens est clair : on pourrait

(1) On ne parvenait pas à comprendre une correspondance de temps, qui, en effet, n'existe pas. Cf. *Bien qu'il* **fût** *facile à chacun de nos François de traiter cette matiere, si ê-ce que le discours n'en doit point être méprisé* (GODARD, *L. fr.*, 129).

s'assurer sur la fidélité d'Abner, s'il était au courant, mais il ne sait rien encore. En langue moderne, si on remplace *pût* par *puisse*, on abandonne l'expression de la modalité (1), et on fait tort au sens. Si on introduit un conditionnel, on fait la « faute » que les puristes reprochent à la langue populaire : *comme il lui était interdit de rien prendre sur lui, quelque envie qu'il en* **aurait** *eue* (VID., *Mém.*, II, 112).

La loi générale est que **la modalité l'emporte sur la relation.** La raison est sans doute que la construction, est pour l'esprit populaire, affaire de second plan. Au contraire la modalité qui exprime le jugement, le sentiment, la « façon de voir les choses » est essentielle. Elle prévaut sur tout le reste.

---

(1) Remarquer que souvent les auteurs font encore très correctement emploi de l'imparfait du subjonctif après *quelque : Il ne saurait exister aucune astronomie chez une espèce aveugle, quelque intelligente qu'on la* **supposât** (COMTE, *Espr. pos.*, 21).

LIVRE XIX

RELATIONS NON LOGIQUES

SECTION I : RELATIONS DIVERSES

CHAPITRE PREMIER

EXCLUSIONS. SÉPARATIONS

Nous avons parlé déjà des faits isolés et indépendants, et de l'emploi de mots tels que *seul, seulement* (1). Pour exclure l'idée de rattacher une chose énoncée à une autre, on se sert surtout de *sans, sans que : Ce triste et fier honneur m'émeut* **sans m'ébranler** (CORN., *Hor.*, 478) ; — *deux ou trois mois s'étaient écoulés depuis la complète guérison de la petite Jeanne,* **sans que** *le comte de Vaudricourt eût manifesté... le désir d'aller se refaire à Paris* (FEUILL., *Morte*, 199) ; — *Au même instant, et* **sans qu'ils eussent besoin** *de la parole pour s'en faire part, le même sentiment s'empara d'eux* (DUR., *Uniss.*, 215) ; — **Sans entendre** *les dernières phrases de la baronne.... Phalippou s'était emparé du papier* (FAB., *Mme Fust.*, 166).

La phrase exprime souvent que l'on pouvait s'attendre à ce que le second fait se produisît : *elle gaspillait à mesure,* **sans que jamais Charles se permît** *la moindre observation* (FLAUB., *Bov.*, 208).

Les choix : Ou. — On choisit entre des mots : *sergent de ville* **ou** *agent de police.* On choisit entre des êtres, des choses : *je prendrai le pont des Arts* **ou** *le Pont-Royal.* Dans les deux cas, on se sert de *ou.* Le même *ou* sert quand il s'agit d'actions : *Toujours il ruse* **ou** *dissimule ; — je ne sais s'il faut que je parte* **ou** *que je reste ; — Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût,* **Ou** *qu'un beau désespoir alors le secourût* (CORN., *Hor.*, 1021).

Les alternatives. — Dans certains cas, l'alternative est nette. Il y a dilemme : *Vivre en travaillant* **ou** *mourir en combattant ; — se soumettre* **ou** *se démettre.* Quand on dit : *j'y arriverai par la persuasion* **ou** *par la force,* on oppose fortement les deux termes. Mais, en bien des cas, l'opposition n'existe

(1) V. TOBLER, *Verm., Beitr.*, III, 94.

pas ou ne se marque pas, il y a simplement alternative. En ce cas, s'il y a un verbe, au singulier, alors que les deux termes joints par *ou* sont ses sujets, c'est qu'un des termes exclut l'autre : *Un bon bataillon de chasseurs* **ou** *un bataillon d'infanterie de marine* **suffira ;** — *la mère* **ou** *le père doit signer le papier ;* — *une revue d'histoire* **ou** *un magazine vous prendra cet article.* La syntaxe, officiellement au moins, se règle sur le sens (1).

Ailleurs l'idée est que les deux termes ne s'excluent pas ; l'un et l'autre peuvent faire l'action. Il y a disjonction, mais non exclusion. On dira : *Un adverbe* **ou** *un adjectif* **peuvent** *également se joindre à certains verbes, ainsi :* **parler fermement, parler ferme.**

Propositions d'alternative. — Soit a eu autrefois des formes variables. Ce n'était qu'un subjonctif d'hypothèse. Aujourd'hui, c'est une locution figée : *vous pouvez venir l'une ou l'autre,* **soit** *vous,* **soit** *votre sœur ;* — **soit** *faiblesse,* **soit** *raison, il a accepté.* D'où *soit que :* **Soit qu'***il élève les trônes,* **soit qu'***il les abaisse.* Nous aurons à en reparler.

Autrefois *soit* et *ou* se succédaient souvent : **Soit** *caprice* **ou** *raison, j'ai toujours la croyance* (Mol., *D. Gar.*, 267) ; — **soit qu'***on dise vrai,* **ou que** *ses malheurs aient fait croire cela de lui* (Rac., *Brit.*, 2e préf.). Cette construction est excellente (2).

---

(1) Voir livre VII, ch. XIII.

(2) *Ou soit* se rencontre assez souvent en m. f. Il a été condamné comme pléonastique.

CHAPITRE II

ADDITIONS

L'accompagnement. — L'idée d'accompagnement, de réunion, peut être enclose dans les mots eux-mêmes : **co***habitation*. **co***habiter*, **con***frérie*, **co-***listier*.

Complément. — Cette idée peut être aussi exprimée par des compléments : *Il montrait* **avec une délicatesse** *native, un tact exquis, que lui avait donné l'éducation maternelle.*

Ligatures. — En a. f. on employait : *a, o, atout, avuec, ensemble : passa la mer* **à** *son seigneur ; — jol l'sivrai* **od mil** *de mes fedeilz* (*Rol.*, 84) ; — *le Roy... chevauchoit* **à tout** *les deux cens chevaulx grisons et gens telz comme ouy compter* (JEH. DE PAR., 35) ; — **Ensemble eulx,** *commença rire maistre Janotus* (RAB., *Garg.*, XX) (1).

Avec. — C'est *avec* qui est aujourd'hui la préposition la plus commune. *Il est* **avec des amis ;** — *Il veut* **avec leur sœur** *ensevelir leur nom* (RAC., *Phèd.*, 108).

A et *avec* ont été longtemps en concurrence derrière certains verbes ; ils le sont encore : *assembler à, joindre à, attacher à,* ou bien *avec ?*

Marier à et *marier avec, unir à* et *unir avec* se rencontrent également en langue moderne (H. L., III, 638).

Deux choses énoncées s'ajoutent. — La copule essentielle est celle de l'addition : *et*. Nous en avons parlé à l'*Addition* (2). Mais, depuis les origines de la langue, *et* partage son emploi de copule avec *ni*.

Dans les systèmes et les phrases comme dans les propositions, *ni* a été longtemps employé chaque fois que l'idée, pour une cause quelconque, paraissait être négative (Cf. p. 126). Il y a dans son développement quelque chose d'analogue au développement du *ne* modal. Par exemple Montaigne disait : *Ce seroit une grande simplesse a qui se laisseroit amuser* **ni** *aux visages* **ni** *aux paroles*. L'idée est qu'il ne faut pas avoir cette simplesse, d'où *ni*. De même après une question : *Dites moy où* **n'***en quel païs Est Flora, la belle Romaine*. Étant morte, Flora n'est nulle part.

---

(1) *Atout* et *ensemblement* ont duré comme adverbes jusqu'au XVIIe s.

(2) Voir p. 125 et s.

D'autre part *ni* liait une proposition négative à une positive. C'est impossible aujourd'hui.

Il ne sert plus guère de lien non plus entre propositions négatives : *Jamais il n'est venu* **ni** *n'a demandé à me voir.* Cependant cet usage était très classique : *Je me prête aux choses, mais je ne m'y attache pas,* **ni** *ne cherche point les occasions de perdre le temps* (MALH., II, 493) ; — *Jamais son visage ne s'est paré de plus vives couleurs,* **ni** *ses yeux ne se sont armés de traits plus vifs* (MOL., *Pr. d'Él.*, III, 2 ; H. L., III, 654). On dit de préférence aujourd'hui : *Il ne le sait pas* **et** *ne le saura jamais.*

AUTRES COPULES : ENCORE, EN PLUS, EN OUTRE, PAR SURCROIT. — Pour ajouter, on se sert d'autres expressions, d'adverbes tels que *encore : Je dois* **encore** *vous avouer ; — celle-ci s'était mariée sur le tard avec Pierron,* **un veuf encore,** *qui avait une gamine de huit ans* (ZOLA, *Germ.*, 110). Cf. **par surcroît, en plus,** *il était borgne ; —* **en outre** *il a réussi à passer son examen.*

Compléments d'addition. — OUTRE, EN PLUS DE, EN DEHORS DE. — Ces prépositions et locutions prépositives servent à construire les compléments : **Outre les provisions** *plus que suffisantes, et les cinq cents écus par jour qu'il recevait de la munificence Ottomane, il tirait encore de l'argent de la France* (VOLT., *Charl. XII*, I, 5).

Proposition d'addition. — OUTRE QUE. — Il est encore très en usage : **Outre qu'** *il a compromis son avenir, il m'a ôté toute confiance en lui ; —* **Outre que** *je n'aime pas à être ridicule, ne fût-ce que devant moi-même, je sens que je suis mal à l'aise dans les voies obliques* (FEUILL., *Morte*, 63).

JOINT QUE. — On s'en servait autrefois. Il est encore chez Bossuet : **Joint qu'** *estant une fois enfoncée, elle ne sçait plus se rallier* (*Hist. Univ.*, 509) ; — Nous disons aujourd'hui : *ajoutez que.*

AVEC CELA QUE. — Le peuple s'en sert beaucoup. V. Hugo l'a déjà observé : **Avec cela que** *monseigneur a l'habitude de toujours dire d'entrer* (*Mis.*, Fant., II) ; — *Ah ! mon Dieu ! dit une vieille dans l'auditoire,* **avec cela qu'** *il y a eu une considérable pestilence l'an passé, et qu'on dit que les Anglais vont débarquer en compagnie à Harfleur* (*N. D.*, I, 185).

SANS COMPTER, SANS COMPTER QUE sont très corrects : *Avec sa pâleur et ses grands yeux noirs, je ne puis dire combien cela frappait ;* **sans compter que** *de temps en temps... il était clair qu'elle avait souffert* (MUSS., *Conf.*, IIIe p., ch. V) ; — **sans compter que** *ma femme est malade* (LAB., *Pet. ois.*, I, 3).

Le peuple dit : SANS PARLER QUE.

Il arrive qu'on peut se servir d'expressions telles que *à la fois, en même*

temps : **En même temps que** *Jésus admettait pleinement les croyances apocalyptiques... il admettait... la résurrection des morts* (REN., *Jés.*, XVII). Le sens n'est pas : *à la même époque*, mais : *aussi bien que.*

NON SANS. — Il y a une façon détournée de marquer que deux choses énoncées s'accompagnent, c'est de nier qu'elles s'excluent. On se sert à cet effet de *non sans, ne pas... sans, jamais sans : Elle s'assit* **non sans** *avoir salué ; — On m'avait renvoyé tout de suite, mais* **non sans que** *j'eusse eu le temps de remarquer l'éclat des yeux de cet homme* (BOURG., *Corn.*, 9).

A *non* se substitue naturellement *ne* là où *ne* est d'usage : *Je* **ne** *suis pas entré dans un bureau de tabac* **sans** *l'y rencontrer ; — je* **ne** *puis* **pas** *parler* **sans qu'***il m'interrompe* ; — *Aucun évènement de l'histoire* **ne** *s'est passé* **sans** *donner lieu à un cycle de Fables* (REN., *Jés.*, XV).

Mise en relief du terme ajouté. — On met en lumière l'addition, en se servant de *non seulement... mais encore :* **Non seulement** *il gagnait sa vie,* **mais encore** *il mettait de l'argent de côté.*

Quand il s'agit d'introduire une addition inattendue, on se sert de *encore, même : il a fait des imprudences,* **et même** *on lui reproche des sottises.*

MÊME QUE. — Il passe pour populaire : *Il la soutenait et* **même qu'***il s'est compromis pour elle :* — **Même que** *j'ai gardé son soulier quinze ans* (V. H., *N. D.*, II, 289) (1).

(1) *Même que* prend aussi le sens de *à preuve que.*

CHAPITRE III

REMPLACEMENTS

Sinon. A défaut de. — Quand il s'agit d'exprimer qu'une chose en remplace une autre, on peut d'abord se servir de *sinon, à défaut de, du moins : il y cherchait* **sinon** *le bonheur,* **du moins** *des consolations ; — il aurait trouvé dans ce travail,* **à défaut de** *joie, la paix de l'esprit* (A. FRANCE, *Mann.*, 3) ; — *les passagers... regardaient,* **à défaut des splendeurs** *promises, tournoyer les petites mouchetures blanches* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 2). Les classiques disaient : *au défaut :* **Au défaut de** *ton bras, prête-moi ton épée* (RAC., *Phèd.*, 710).

Locutions spéciales. — Il y a aussi des locutions spéciales : *au lieu de, en place de, à la place de, en échange de : Condamné aux travaux forcés... pour avoir livré,* **au lieu de bœuf,** *la viande de chevaux morveux* (A. FRANCE, *Mann.*, 96).

L'idée d'échange ne comporte pas nécessairement l'idée de l'équivalence entre les choses échangées. Quand celle-ci apparaît, on se sert de : *en dédommagement, en compensation, en représentation de, en récompense de* (ce dernier ne conserve ce sens ancien qu'en langue juridique) : *se faire offrir la main de Césarine* **en dédommagement** *d'une passion rentrée* (BALZ., *Birott.*, I, 130). (V. p. 102).

Quand il s'agit d'actions qui se substituent l'une à l'autre, on emploie surtout *au lieu de* (autrefois *en lieu de*) : **Au lieu de la questionner...** *nous ferions mieux de lui servir une... tasse de café* (ZOLA, *Rêve*, I, 11).

Le remplacement peut n'être pas réel, une chose joue le rôle d'une autre, on emploie alors *pour, en guise de, en façon de, en manière de : Il entoura ce fort gastronomique de six bouteilles,* **pour ouvrages avancés,** *qu'il fallait emporter avant de prendre la place* (GAUTIER, *Frac.*, I, 35).

Propositions de remplacement. — *Au lieu que* se dit encore, mais moins qu'autrefois, et il signifie du reste opposition. Nous le retrouverons dans un chapitre ultérieur : **Au lieu qu'** *autrefois les ecclésiastiques, les médecins...* **leur payaient** *même pension la plupart, il faut qu'elles payent aujourd'hui tous ceux qui les servent* (RAC., *P.-R.*, IV, 624).

CHAPITRE IV

RETRANCHEMENTS ET EXCEPTIONS

Compléments d'exception. — On a vu à la *Soustraction* (p. 128) : *moins, sauf, à part, hormis, excepté.* Quand on retranche autre chose que des choses et des êtres d'une somme donnée, presque toutes ces expressions se retrouvent, changées, s'il y a lieu, en conjonctions : *Tout s'est bien passé,* **sauf que** *le petit a été un peu effrayé : — nous avons eu beau temps.* **excepté qu'***il a un peu plu vers midi : — le perroquet parle comme l'homme.* **sauf qu'***il n'attache pas de sens aux paroles ; — il ressemblait à M. de Beaufort,* **hormis qu'***il parlait mieux français* (SÉV., L.).

Quelques anciennes expressions sont mortes ; on ne dit plus : *à la réservation de,* mais *à l'exception de, sous réserve de.*

Propositions d'exception. — FORS QUE, SAUF QUE. — En subordination, on se servait autrefois de *fors que* (1). On use aujourd'hui de *sauf que, excepté que, si ce n'est que : Il a tout sacrifié,* **si ce n'est qu'***il a voulu garder ce souvenir de ses parents.*

La chose énoncée, objet de l'exception, peut être unie à l'autre chose énoncée par toutes sortes de rapports, logiques ou non. Ainsi elle peut exprimer le but : *Je n'accepterai jamais,* **sauf pour vous obliger, sauf pour que vous n'en entendiez plus parler.**

Modalités des exceptives. — La chose exceptée peut être placée dans diverses modalités ; c'est tantôt une réalité, tantôt une éventualité : *Il y fait agréable,* **sauf quand il pleut ;** — *j'y resterai,* **sauf au cas où il pleuvrait.** Elle est souvent hypothétique : *Je ne quitterai jamais cette maison,* **sauf si on m'en chasse ; — à moins qu'on ne m'en chasse.** Nous en reparlerons en traitant des différentes relations logiques.

---

(1) Encore au XVIe siècle : *rien je n'y gaigneroye,* **Fors qu'***en mes pleurs plaisir lui donneroye* (MAR., *Él.*, 20, G.).

SECTION II : RELATIONS DE QUANTITÉ ET DE QUALITÉ

CHAPITRE PREMIER

COMPARAISONS

Sur quoi portent les comparaisons. — 1° On compare des êtres et des entités, exprimés par des noms, des nominaux, des représentants : **Vous** *êtes* **comme moi,** *vous n'aimez pas beaucoup ce spectacle ;* — **cette robe** *fait* **autant d'effet** *que* **l'autre.**

2° On compare des quantités abstraites ; $3 \times 2 = 6$; — $\frac{1}{p} + \frac{1}{p'} = \frac{1}{f}$.

3° On compare des actions: *Elle agit comme elle parle*, **avec la même précipitation ;** — *faites* **comme je fais.**

4° On compare les êtres dans leurs états et leurs actions : *Les hommes meurent* **comme les feuilles tombent ;** — *votre fils est jeune, il* **a quatorze ans comme le mien ;** — *Et* **comme elle a l'éclat** *du verre,* **Elle en a la fragilité** (CORN., *Pol.*, 1113).

5° On compare enfin toutes espèces d'idées enfermées dans des compléments de lieu, de temps, etc... : *L'écharde est* **plus avant** *dans le doigt qu'on ne croyait ;* — *allez donc* **plus loin ;** — *revenez* **plus tard ;** — *dans le bonheur* **comme** *dans le malheur, soyez ferme envers vous-même ;* — *on doit sortir de la vie* **comme** *d'un banquet ;* — *à pied* **comme** *à cheval il a une tournure élégante ;* — *il y a deux cents femmes dans ton monastère, et la plupart ont au fond du cœur des blessures profondes ; elles te les ont fait toucher... tu t'es signée devant leurs cicatrices,* **comme devant les plaies de Jésus** (MUSS., *On ne bad. pas avec l'am.*, II, 5).

But des comparaisons. — Leurs diverses espèces. — Le but de la comparaison est de constater, soit des rapports de caractères a), soit des rapports de quantité b).

a) *Des Saints-Cyriens* **sont allés à la mort comme au spectacle,** *en gants blancs, le casoar au shako.*

b) *Je* **l'admire autant** *que* **je l'aime ;** — *l'humanité se compose de* **plus de morts que de vivants.**

Ces quantités, on peut les considérer dans des êtres, des actions, dont on suppute le nombre, ainsi que dans les exemples que nous venons de citer.

On peut aussi les considérer dans les caractéristiques attribuées aux êtres, aux objets, aux actions. Il s'agit encore de quantité, mais d'une quantité

appliquée à la qualité. Ainsi dans : *Un homme de quarante ans est en général* **plus résistant** *qu'un de vingt ; — deux frères ont eu la typhoïde. L'aîné l'a eue* **plus fortement** *que le cadet.*

Quand la comparaison porte ainsi sur des caractéristiques, les caractéristiques peuvent appartenir à des individus divers : *Ce papier est* **plus blanc que celui que vous m'aviez présenté.**

Ou bien elles appartiennent au même individu : *Il s'est montré* **plus raisonnable** *dans cette affaire-ci* **que dans les autres.**

Il peut arriver encore qu'on compare une des caractéristiques d'un même individu à une autre. Ainsi : *il est* **plus travailleur qu'intelligent.**

La comparaison a alors pour objet, ou des états existants, ou des états en train de se produire : *cette eau est* **plus pure** *que celle du puits : — donnez encore quelques coups de pompe, l'eau devient* **plus claire.**

Autrement dit, la comparaison porte, en certains cas, sur des mouvements, qui aboutissent à une augmentation ou à une diminution de tel ou tel caractère.

Rôle stylistique et sémantique de la comparaison. — Il est intéressant de considérer que, d'une part, la comparaison fournit à l'esprit humain une des formes essentielles du travail scientifique, l'équation, et qu'elle est en même temps un des éléments les plus importants du style. A prendre les choses d'un peu haut, $x^2 + px + q = 0$ est une comparaison d'égalité, tout comme : *Comme au creux du rocher vole l'humble colombe, Cherchant la goutte d'eau qui tombe avant le jour, Mon esprit altéré, dans l'ombre de la tombe, Va boire un peu de foi, d'espérance et d'amour* (V. H., *Ray. et O.*, Dans le cim. de D.).

Nous avons déjà fait allusion au rôle que joue la comparaison dans la langue populaire, où elle fournit des types auxquels on rapporte actions et manières d'être : *dormir comme une souche, sourd comme un pot.* C'est là un fonds qui se renouvelle constamment, où l'imagination de la foule apporte l'appoint journalier de ses aperçus.

Dans le style, le rôle de la comparaison est immense : *La naïveté qui leur est restée* (à beaucoup d'Allemands) *à un certain âge est prise,* **comme on prend l'eau d'un canal,** *à la source de leur jeunesse... Schmucke avait gardé toute sa naïveté d'enfant,* **comme Pons gardait sur lui les reliques de l'Empire,** *sans s'en douter... Il habitait Paris* **comme un rossignol habite sa forêt...** (BALZ., *Cous. Pons*, 11-12).

En poésie, c'est mieux encore. V. Hugo a semé des comparaisons plus imprévues, plus éclatantes que jamais écrivain ne l'avait fait. Il n'est besoin que d'un exemple : *L'Expiation.* Les comparaisons s'y succèdent et s'y pressent : *Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine ; — l'horizon, sombre comme la mer ; — Gouffre où les régiments, comme des pans de murs, Tombaient, où se couchaient, comme des épis mûrs... — Comme fond une cire au souffle d'un brasier ; — Comme si quelque souffle avait passé sur eux ; —*

Comme s'envole au vent une paille enflammée. On remarquera que presque toutes sont des comparaisons d'origine commune et populaire, élevées à la hauteur du style épique.

Le rôle que peuvent et doivent jouer ces éléments dans le style ne fait pas partie de notre sujet. Mais il importe d'expliquer brièvement d'où vient leur valeur expressive. Il est bien évident qu'elles n'ajoutent pas d'exactitude à l'expression directe, toujours plus précise qu'elles. Mais elles y ajoutent de la force. Dans le morceau cité plus haut, quand Hugo dit : *Napoléon les vit s'écouler comme un fleuve*, il serait ridicule de prétendre que la Grande Armée coula comme une eau. Le poète n'a pas songé à un rapprochement exact entre deux actions, dont l'une expliquerait l'autre. Il s'agissait d'évoquer l'image de choses fuyantes, en contraste avec l'idée de « *ces régiments de granit et d'acier* » (Comparez ailleurs : « *Toutes ces choses sont passées Comme l'onde et comme le vent* »). Il n'est même pas besoin, pour mettre en jeu l'imagination, que le rapport se fonde sur des visions réelles. Des entités arrivent à suffire. Il n'est que de penser à la fameuse strophe : *Contre l'Europe entière avec ses capitaines, Avec ses fantassins...* L'énumération est résumée dans la comparaison : *Tout entière debout comme une hydre vivante.* Or qui a jamais vu une hydre ? L'effet est produit pourtant, et cela est d'autant plus à noter que le mot *hydre* était usé par un long abus.

CHAPITRE II

INSTRUMENTS DE COMPARAISON

Même. Comme. — Il y a deux mots qui, sitôt que la comparaison doit constater une ressemblance, entrent en jeu, l'un c'est *même*, l'autre c'est *comme*.

Même a des emplois assez divers. Il marque l'identité de caractéristique en même temps que l'identité de personne : *c'est le* **même** *homme que j'ai rencontré à Saint-Germain ; — vous êtes toujours le* **même** ; — *la conversation se renoua de plus belle, et sur les* **mêmes** *sujets que la veille* (FLAUB., *Éd. Sent.*, 71) ; — En parlant de *même*, employé en un autre sens, nous avons déjà indiqué qu'il a pris des places fixes et distinctes, suivant sa fonction. Quand il marque l'identité, il est toujours devant le nom, et s'accorde comme n'importe quel adjectif.

Il est à remarquer que *même* ne se construit pas en attribut sans l'article : *Il est resté* **le même** *qu'autrefois*.

Dans l'ancienne langue, il formait un nominal neutre : *le même*, qui signifiait *la même chose*, et qui s'employait encore au XVIIe s. Peut-être est-ce lui que nous avons conservé dans : *Cela revient* **au même**.

L'adverbe ne correspond pas à l'adjectif. *Mesmement*, qu'on retrouve dans : *Vendredi chair ne mangeras, Ni le Samedi* **mêmement**, a pris quelque temps un sens spécial, celui de *surtout*. Il est hors d'usage à Paris.

Comme ne marque pas l'identité, mais la ressemblance : *mon fils est soldat* **comme vous** ; — *je fais* **comme mon père** ; — *il sera hardi* **comme un page** ; — *Et quand on a quelqu'un qu'on hait ou qui déplaît, Lui doit-on déclarer la chose* **comme elle est** ! (MOL., *Mis.*, 79) ; — *Au moindre tracas qui survient, on le suspend à un clou,* **comme un paquet de hardes** (ROUSS., *Émile*, I).

Noms, adjectifs, propositions s'unissent également par *comme* : *Il est* **comme un enfant**, *ma parole d'honneur* (BALZ., *Cous. Pons*, 53) ; — *une théologie... composite* **comme le frontispice** *polychrome d'un livre d'Heures de chez Lebel* (REN., *Souv. d'Enf.*, 133) ; — *il se délectait dans son égoïsme spirituel,* **comme un aigle dans les nuages** (FLAUB., *Éd. Sent.*, 177).

Rien ne fortifie l'amitié **comme lorsque**, *de deux amis,* **l'un se croit** *supé-*

rieur à l'autre (BALZ., *Cous. Pons*, 12) ; — *en voilà une tarasconnade, et* **comme jamais** *là-bas*, **il ne s'en est inventé** *de pareille* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 108).

Le mot *si*, dont nous avons parlé à l'affirmation, et que nous retrouverons plus loin, a longtemps joué son rôle auprès de *comme*. On disait *si comme* : **si cum** *li cerfs s'en vait devant les chiens* (*Rol.*, 1874) ; — **si comme** *une fleur se fane*. *Si comme* resta en usage jusqu'à la fin du XVIe siècle.

CHAPITRE III

ÉGALITÉS

L'égalité, qui joue un rôle si essentiel dans les sciences, est sans doute un élément primitif du langage. Il existait au temps de l'arithmétique simple, et il a précédé l'algèbre. Toutefois *égalité*, *équation* sont des mots récents. *Égal* lui-même est un mot emprunté — anciennement, il est vrai — *Votre talent est* **égal** *à celui de votre frère* (1). Il y a eu une greffe scientifique sur le parler commun.

Les adjectifs corrélatifs de quantité. — En a. f., on se servait de corrélatifs : *tant, quant.* Tantôt les deux s'employaient ensemble : *tant avoit quant voloit ;* tantôt on se servait de *quant* seul, en le mettant en relation avec d'autres termes : *Or a la bele Idoine* **quant que** *ses cuers devise* (AUDIFR. LE BAST., *Bel. Id.*, G.); — *Tot avenra* **quanque** *doit avenir* (*Les Loher.*, G.); — *Di* **quanques** *tu veulz dire et je t'escouterai* (*Le Dit de Menage*, 317, G.). On remarquera dans ces exemples la déformation de *quant* partout suivi de *que*. *Quant*, ayant ainsi perdu sa valeur vraie, a disparu au XVIe s.

NOMINAUX ET ADVERBES D'ÉGALITÉ. — Avec ses numéraux vagues, dont nous avons parlé, la langue s'est fait des adverbes d'égalité, comme de ressemblance : *altant > autant ; alsi > aussi ; altretant > autretant.* Le dernier, et aussi *par si, par tel si* sont morts. Il nous est resté les adverbes essentiels : *autant, aussi : J'ai* **autant** *de droits que lui : — votre Jacques est* **aussi** *étourdi que mon Pierre ; — Nous ne sommes pas* **aussi** *fortes que vous, nous autres femmes* (FLAUB., *Éd. Sent.*, 143).

On se sert en outre d'une foule de locutions, où les numéraux ont été remplacés par des noms ayant un sens précis : *en même quantité, en nombre égal, à parties égales, dans la même proportion, au même degré, même titre que, à l'égal de*, etc...

LE CHOIX ENTRE **autant, si, aussi.** — Le choix entre les adverbes s'est fait au XVIIe s., ainsi que la répartition des fonctions (H. L., III, 611). Les grammairiens d'alors exigeaient *aussi* avec un adjectif dans les phrases affirmatives. Mais ils considéraient que dans les phrases négatives, *si* était d'un meilleur effet : *Si je suis aussi riche, si je ne suis* **si poly** *que vous* (OUDIN, *Gr.*, 294-5) ; — *Mais de ces soupirants qui vous offroient leur foi Aucun ne vous eût mise alors* **si haut** *que moi* (CORN., *T. et Bér.*, 193).

---

(1) On remplace *égal* en tournant négativement : *n'est pas inférieur, supérieur à celui de votre frère.*

De même dans les phrases interrogatives : *Mais Rodrigue ira-t-il* **si loin** *que vous allez ?* (ID., *Cid*, 552) ; — *Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile* **si brillante** *que celle du Roi ?* (SÉV., *Lett.*, DCLXII).

Autant n'était pas exclu. On le trouvait en langue classique, là où nous mettons *aussi*, près d'un adjectif : *D'un jour* **autant heureux** *que je l'ai cru funeste* (RAC., *Brit.*, 1608).

Autant, qui est encore dans Rousseau, a été abandonné au XVIIIe s. La règle est que :

A) Dans les propositions positives, devant adjectif, participe passé, adverbe, on use de *aussi* (H. L., III, 612-613) : *vous êtes* **aussi coupable** *que lui ; — je lui ai répondu* **aussi tranquillement** *que la première fois.*

Dans les négatives et interrogatives, on use de *aussi* ou de *si* : *Elle n'est pas* **si laide** (aussi laide) *que tu avais dit ; — Est-ce que je serai jamais* **si heureux** *qu'ici avec vous ?* (LOTI, *Pêch.*, 103).

B) Avec verbe et substantif, dans les positives, on se sert de *autant : les officiers* **ont autant souffert** *que les hommes ; — on* **aime autant** *la grâce que la beauté ; —* **il s'y prit avec autant de** *délicatesse qu'il le put ; —* **elle se contint autant que** *possible.*

On peut se servir indifféremment d'*aussi* et d'*autant*, quand on compare deux qualités : *un jardin* **aussi** *fertile qu'agréable ; — Un jardin fertile* **autant** *qu'agréable.* Mais il faut prendre garde à la place de l'adverbe.

Dans les négatives, on se sert de *autant* ou de *tant : Jamais il n'avait montré* **autant** *ou* **tant** *de bonne volonté.*

CHAPITRE IV

CONFORMITÉS

Adjectifs de conformité. — **Pareil, semblable :** *L'empereur est* **pareil** *à l'aigle, sa compagne* (v. h., *Hern.*, iv, 4).

Au lieu de *pareil*, la langue populaire dit *comme ça : j'en mangeais de* **comme ça,** *au bord de la mer.*

En qualité d'adverbes, on se sert de *pareillement, semblablement, de même, de la même façon*, etc.

Il va sans dire qu'il y a des degrés dans la ressemblance. Elle est tantôt vague, tantôt parfaite. On marque qu'elle est grossière à l'aide de *un peu : Ils avaient tous quelque chose à demander,* **un peu comme** *les enfants* (loti, *Péch.*, 69). — On insiste au contraire sur le rapport à l'aide de *tout : Deux cols* **tout pareils ;** *c'est* **tout** *un.* Quand il y a ressemblance frappante, la langue familière se sert volontiers d'images : *c'est tout craché, c'est chou vert et vert chou ; ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau, comme deux jumeaux*, etc.

Adjectifs corrélatifs : **tel, quel.** — Tel est l'adjectif de caractérisation dont nous avons parlé. Suivi de *quel*, il signifie : dans l'état où il est, ex. : *je l'ai acheté* **tel quel.** *Tel quel* est souvent remplacé dans la langue courante par *tel que :* On lit dans les magasins : 3 *fr.* 75 **tel que.** C'est l'abréviation de la phrase complète : *tel qu'il est.*

Cette forme *tel que*, suivie d'un verbe, est très correcte : **tel que je l'ai connu ;** — **tel qu'il** *vous* **a été représenté ;** — *les couleurs* **telles que l'Angelico les reçut** *de ses ancêtres monastiques, les enlumineurs de missels, et* **telles qu'il les appliqua** *dans leur acception la plus usitée et la plus stricte* (huysm., *Cath.*, 188).

Il faut ajouter qu'il se fait aussi suivre d'un nom : *un voyant* **tel que** *Victor Hugo.*

Tel, en corrélation avec lui-même, signifie la ressemblance, quand il est répété : **Tel** *père*, **tel** *fils.*

Enfin on emploie *tel* tout seul, dans le sens de *comme : Partout même hâte de célébrer la délivrance, d'être le maître qui rentre chez lui,* **tel Ulysse,** *dont les flèches retentissantes poursuivent la fuite des prétendants.*

Compléments de ressemblance. — A lei de. — En a. f. on employait *a lei de* (à la loi de) : *Adubet sunt* **a lei de chevaliers** (*Rol.*, 1143). Nous nous servons surtout de *comme*. Il faut ajouter diverses autres

manières de parler : *à l'instar, à la façon de* : *un café* **à l'instar de Paris ;** — *Sa manière d'agir, impérieuse* **à la façon d'un général** *d'armée* (REN., *Souv. d'Enf.*, 134) ; — *un certain petit chapeau de feutre marron... qu'il portait très en arrière,* **à la façon d'un matelot** (LOTI, *Mat.*, 6).

SUIVANT — SELON — CONFORMÉMENT A. — Pour indiquer qu'une chose énoncée se règle, se modèle, est en rapport avec des décisions, des conventions, des ordres reçus, des modèles donnés, etc... on se sert des prépositions *suivant, selon, conformément à* : *Tous les enfants étaient utilisés par ma grand'mère* **selon leur âge** *et leurs forces* (CL. TILLIER, *Benjamin*, 11) ; *chacun de ces messieurs prend sa casquette... et la tire au vol...* **selon les conventions** (A. DAUD., *Tart. Tar.*, ch. II) ; — **Suivant la nature du commerce,** *les échantillons consistent en deux ou trois baquets pleins de sel et de morue, en quelques paquets de toile à voile* (BALZ., *Grandet*, 5).

Les propositions sont construites avec *selon que, suivant que* : *il a fait* **selon qu'il lui avait été ordonné** (1).

À LA. — L'OBJET AUQUEL ON RAPPORTE UN AUTRE OBJET EST CONSIDÉRÉ COMME UN TYPE, UN MODÈLE ; on utilise la forme *à la* : *Un tableau* **à la Goya** (à la manière de Goya) (2).

D'APRÈS. — C'est à l'ordre de rapports dont nous nous occupons qu'on peut rattacher les rapports de modèle à copie : *un dessin* **d'après Ingres ;** — *travailler* **d'après nature ;** — *ce qui me convient aussi, je le confesse,* **d'après la bonne renommée** *qu'elle a.* **d'après l'honnêteté** *de sa famille* (G. SAND, *Mare au Diable*, 32). On a longtemps dit *après* : *vous en jugerez* **après la voix publique** (CORN., *Ment.*, 397).

SUR. — *Sur* était aussi très classique : *Apprends* **sur mon exemple** *à vaincre ta colère* (CORN., *Cinn.*, 1713 ; H. L., III, 611) ; — *la jeunesse qui juge la vie* **sur un idéal** *qu'elle s'est fait* (A. DAUD., *Jack*, 324). D'où *se régler, se modeler sur* (cf. *se faire à*).

---

(1) D'où le sens de *selon que* voulant dire *si* : **selon que vous serez puissant ou misérable,** *Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* (LA FONT., *Fab.*, liv. VII, 1).

(2) Voir à *La Manière*, p. 654.

CHAPITRE V

DIFFÉRENCES, INÉGALITÉS, DISSEMBLANCES

L'idée générale de différence et de dissemblance ne s'exprime que par des mots modernes : *différer, différent, inégal*, etc. : *un milieu aussi* **différent de celui** *de mes vieux prêtres de Bretagne* (REN., *Souv. d'Enf.*, 133) ; — *Louis-Napoléon est, de même que son oncle, un dictateur révolutionnaire, mais* **avec cette différence** *que le premier Consul venait clore la première phase de la Révolution, tandis que le Président en ouvre la seconde* (PROUDHON, *Rév. soc.*, 88). Le vieux mot spécial est *autre*.

Ce que marque principalement la langue traditionnelle, c'est une des deux idées d'avantage ou de désavantage, de supériorité ou d'infériorité, le plus ou le moins en quantité ou en qualité.

Différence en quantité. — La différence en quantité s'exprime par *plus* et *moins*. Contrairement à d'autres langues romanes, le français a abandonné *magis* et se sert de *plus*. *J'ai tout supporté, froideur, dégoût... et* **plus** *encore* (FLAUB., *Éd. Sent.*, 142) ; — *Par le bateau, il ne fallait guère* **plus d'une heure** (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 86). *Magis* survit dans *mais*, dont le sens a bien changé. Une seule expression reste où *mais* a sa valeur originelle, c'est : *n'en pouvoir mais*.

DAVANTAGE. — Concurremment à *plus*, la langue moderne emploie *davantage : Il vous gâte moins qu'elle, cependant vous l'aimez* **davantage** ; — *ces échappées serraient le cœur* **davantage** (LOTI, *Pêch.*, 82). Les grammairiens enseignent que *davantage* ne pourrait être suivi de *que*. Cependant *davantage que* était employé dans la langue classique : *Ils peuvent avancer beaucoup* **davantage que** *ceux qui courent* (DESC., *Méth.*, L.) ; — *Quel astre brille* **davantage** *dans le firmament,* **que** *le prince de Condé n'a fait dans l'Europe ?* (BOSS., *Louis de Bourbon*) ; — *il n'y a rien que je déteste* **davantage que** *de blesser... la vérité* (PASCAL, *Prov.*, XI). La règle n'a donc point de fondement historique.

S'il s'agit de nombrer des objets, des êtres, etc. le nom suit *plus, moins*, accompagnés de *de : La tuberculose fait* **plus de** *victimes que la guerre*.

Davantage de se rencontre également : *on fabrique chez nous* **davantage de** *souliers vernis*. Ce tour est réputé incorrect, à tort.

Mouvement dans la quantité et la qualité. — Le mouvement de diminution ou d'augmentation des caractères peut être marqué de différentes manières.

A. *Intrinsèquement*. Un verbe le contient : *son regard* **s'adoucit** ; *Manilof,*

sensiblement **radouci,** *s'écartait obligeamment* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 133).

Les verbes pronominaux composés avec le suffixe *ad* (assimilé sous diverses formes suivant la consonne qui suit), ont facilement ce sens : *s'aggraver* veut dire *devenir grave* et aussi *plus grave*. Cf. *s'appauvrir*, *s'agrandir*, etc.

B. *Extrinsèquement*. Un verbe de devenir accompagne un comparatif : *sa voix* **devint... se fit plus douce.**

Voici une phrase où, comme souvent, les deux séries de moyens sont employés à l'expression du changement de quantité : *toute cette folie de mouvement* **s'accélérait** (= devenait plus rapide), *sous un ciel de* **plus en plus sombre,** *au milieu d'un bruit* **plus immense** (LOTI, *Pêch.*, 80).

On ajoute, s'il y a lieu, des expressions qui indiquent la lenteur ou la rapidité : *peu à peu*, *petit à petit*.

Cet accroissement est souvent en relation avec un autre : **plus** *il a de satisfactions de vanité*. **plus** *il en désire* : — **à mesure, au fur et à mesure qu'***une famille s'accroît, les dépenses deviennent* **plus considérables.**

Si l'accroissement proportionnel est inverse, on dira : **plus** *il réussit*, **moins** *il est content*.

Les comparatifs synthétiques. — Le latin, à l'aide de suffixes, formait des comparatifs synthétiques : *sapientem* (savant) ; *sapient***iorem** (plus savant).

Les traces de ces adjectifs en a. f. sont rares. Ne sont restés comparatifs en français que ceux de ces comparatifs qui n'étaient pas en latin du type général ; il s'agit donc uniquement de quelques formes exceptionnelles, qui se sont transmises, précisément parce qu'elles étaient hors série.

Les quelques comparatifs synthétiques de l'a. f. étaient régulièrement déclinés :

mieldre	: *meillor* (auj. *meilleur*)	de	*bon*.
pire	: *peior*	—	*mauvais*.
moindre	: *menor* (cf. *mineur*)	—	*petit*.
graindre	: *greignor*	—	*grand*.

(H. L., II, 305). Au XIVe s., la déclinaison disparut, ici comme ailleurs, et au XVIe s., les vieux comparatifs synthétiques, qui ne devaient pas subsister en langue moderne, achevèrent de mourir, ou de passer à l'état de noms sous lequel ils se conservent : *maire*, *seigneur*, *sire*, *majeur*.

SURVIVANCES. — Il ne reste en réalité que trois formes de comparatifs : *meilleur*, *pire* et *moindre*, auxquels il faut ajouter les anciens neutres *mieux*, *pis* et *moins* : *Deux ennemis ! le czar, le nord. Le nord est* **pire** (V. H., *Chât.*, Exp.). Encore faut-il observer qu'aujourd'hui le rôle de ces formes est bien réduit. *Pire* et *pis* se confondent : *il ne peut rien* **de pire** *que de faire le malheur de ta fille* (AUG., *Eff.*, V, 1). *Pire* est même en train de devenir un positif en langue populaire : *c'est bien* **plus pire.** *Pis* s'emploie surtout dans quelques façons de parler toutes faites : et **pis** *encore* ; *et qui* **pis** *est* ; *dire d'un homme* **pis que pendre.**

Quant à *moindre*, au sens matériel, on lui préfère *plus petit : cet enfant est* **plus petit** *que son frère*. Ce n'est qu'au sens moral que *moindre* est employé : *son audace est* **moindre** *que sa vantardise ; — son courage est* **moindre** *que je n'aurais supposé : — avec une valeur* **moindre** (1).

Meilleur seul est toujours sans concurrent ; *plus* ne se joint pas immédiatement à *bon*. On dit *plus* ou *moins bon*, non *plus bon*. Le neutre *mieux* est adverbe : *il se présente* **mieux** ; — *ça va* **mieux**. Il se dit seul, à l'exclusion de *plus bon* : *la lumière de la chambre d'Henry s'éteignait de bien* **meilleure** *heure que par le passé* (FLAUB., *Éd. sent.*, 138) ; — *soyez* **mieux** *élevé* (ID., *ib.*, 143).

Moins est également vivant : *Qui peut le plus fait* **le moins** ; — *Prenez le* **moins cher**.

NOUVEAUX COMPARATIFS SYNTHÉTIQUES. — Il faut ajouter que la langue moderne a emprunté des formes comparatives, telles que *ultérieur*. Ce sont :

a) *extérieur, intérieur, supérieur, inférieur, citérieur ;*

b) *antérieur, postérieur*.

Les premiers de ces adjectifs avaient originairement rapport au lieu, les seconds au temps. Mais le sens de plusieurs s'est étendu : *inférieur à sa tâche*, et ils ont, en certains cas, le sens d'un adjectif ordinaire, ou d'un adjectif porté à un haut degré : *l'enceinte* **extérieure** *de la place, la dette* **extérieure**, *du chocolat* **supérieur**. Ils n'ont pas fait souche. Le type de comparatifs synthétiques n'a pas été réassimilé.

Les adverbes correspondants ont la forme en *ment : antérieurement*. Rien du type latin.

Les comparatifs avec plus. — Pour plusieurs séries d'adjectifs, le latin classique lui-même se servait d'adverbes de quantité préposés à l'adjectif : *magis idoneus*. Le roman, puis le français ont étendu le système : *L'amour qu'il ressentait pour Mlle Aglaé,* **moins ardent** *et* **moins furieux** *que celui de Mendès, mais* **plus intime** *et* **plus profond**, *était tourné chez lui en une manie acharnée* (FLAUB., *Éd. sent.*, 149) (2).

CHOIX ENTRE **plus** ET **mieux** AUPRÈS DES ADJECTIFS. — Il y a une différence entre *plus* et *mieux*. Il est certains cas où elle demeure très marquée : *Un homme est* **mieux** *mis qu'un autre*, ou *plus mal*. On ne pourrait dire *plus mis, moins mis*. Mais ce qui fait sentir la fragilité de la distinction, c'est qu'il suffit de remplacer *mis* par *habillé*, pour que *plus* et *moins* deviennent possible : *Une dame est* **moins** *habillée, chez elle que dehors, pour laisser à ses invités la possibilité de l'emporter en élégance*. On dit indifféremment

(1) On dit aussi *des avantages* **moindres**. Encore, dans beaucoup de régions de la France, *moindre* a-t-il pris le sens de *chétif : Un enfant* **moindre**.

(2) La répétition de l'adverbe n'est pas toujours nécessaire : *Il était d'ailleurs* **plus** *sombre, malveillant et irascible que jamais* (ID., *Éduc.*, II, 31).

ou à peu près : *un devoir* **plus** *soigné*, ou **mieux** *soigné* : — *mon travail vaut* **plus** *que cela* ou **mieux** *que cela*. Au cours de l'histoire de la langue, de fréquentes confusions ont été faites. Ce n'est pas une raison pour qu'on les imite. La langue y perdrait de fines nuances. *Un livre peut être* **plus écrit** *sans être pour cela* **mieux écrit** ; le style a été plus travaillé, il n'y a pas gagné. Quantité et qualité sont deux choses distinctes.

Comparaison par opposition. — L'a. f. opposait un terme au terme comparé à l'aide de : *vers, envers, contre, en comparaison, au prix, auprès, près*. Nous avons encore le moyen d'indiquer ainsi ou la supériorité ou l'infériorité. Nous gardons dans la phrase la forme ordinaire, et nous ajoutons au complément soit : *en comparaison*, soit quelque terme analogue : *Je suis peu de chose* **en comparaison**. *A comparaison* a cédé la place à *en comparaison*, dans les temps modernes. De même : *auprès de* a remplacé *au prix de*, qui était très classique, et que Vaugelas soutenait (H. L., III, 645) : *les sœurs flandières Ne faisoient que brouiller* **au prix de celle-ci** (LA FONT., *Fab.*, liv. V, 6) ; — *Virgile*, **au prix de lui**, *n'a point d'invention* (BOIL., *A. P.*, III, 325) ; — Cf. *Les accessoires de la vie y sont insignifiants* **auprès du plaisir** *de vivre* (REN., *Jés.*, X).

On trouve aussi *près de* : *Et* **près de vous** *ce sont des sots que tous les hommes* (MOL., *Tart.*, 350) ; — *Pour vous régler sur eux que sont-ils* **près de vous ?** (RAC., *Esth.*, 596) ; — *Troie, Argos, Sicyone, Ne sont rien* **près d'Éphèse** (V. H., *Lég.*, Sept Merv.).

On nie la supériorité ou l'infériorité. — L'ancienne langue disait *non plus que* : *l'empire de la raison et de la justice n'est* **non plus** *tyrannique* **que** *celui de la délectation* (PASCAL, *Pens.*, VI, 10) ; — *Ne me déguisez rien*, **non plus que** *je déguise* (CORN., *Sert.*, 1577) ; — *un goût de leur amour-propre, dont on ne doit* **non plus** *disputer* **que** *du goût de la langue* (LA ROCHEF., I, 50).

Du jour où *pas* a été installé dans la langue, *non plus que* a été remplacé par *pas plus que*.

Pas plus lui que vous a fini par être un exclusif qui signifie *ni l'un ni l'autre*. Pour lui laisser son ancien rôle, il faut qu'un adjectif ou un adverbe soit intercalé : *pas plus élégamment que vous*.

Les préférences. — Les préférences sont des comparaisons d'inégalité. *On aime plus, mieux, ou préfère la campagne à la ville* ; — *le Dieu des Juifs préférait les hommages d'Abel à ceux de Caïn*. Toutes les constructions dont nous venons de parler s'appliquent aux phrases de préférences, sentimentales ou non : **j'aimerais mieux...** *que ma fille mourût entre mes bras* **que de l'en savoir frappée** (DIDER., *Richardson*, éd. Jann., 215) ; — **J'aime mieux** *le croire* **que d'admettre** *que l'insulte soit encore plus grande* (DUMAS, *L'Étr.*, 111).

CHAPITRE VI

LA PHRASE COMPARATIVE

Coordonnées. — Il arrive souvent qu'on compare en se servant de propositions coordonnées : **autant** *je l'estimais jadis*, **autant** *je le méprise maintenant.*

Compléments de comparaison. — Mais on se sert ordinairement de compléments ou de propositions subordonnées : *je vous respecte* **autant qu'elle** ; — *je le méprise* **autant que je l'estimais** *jadis.*

De ET **que** DANS LE COMPLÉMENT. — L'ancienne langue construisait le complément du comparatif avec *de :* **meillurs vassal** *n'out en la eurt* **de lui** (*Rol.*, 775) ; on retrouve cette construction jusqu'au XVe s. : **plus grandes d'elle** (COMM., I, 338, éd. Maud.) ; — *nul n'est* **moindre de toy** (*Intern. cons.*, 127) ; — *nul* **mieux de toy** (DU BELLAY, II, 419).

Elle est surtout fréquente avec *mesme : ils s'aident* **des mesmes raisons des athéistes** (VIGOR, *Serm. cathol.*, 249 = que celles des athéistes).

Aujourd'hui encore on dit avec les noms de nombre : **plus de** *cinq*. **moins de** *douze* (1).

Sauf cette exception, on construit le complément du comparatif, quel qu'il soit, nom, adjectif, proposition, avec *que : plus grand* **que moi**, *moins habile* **qu'heureux** ; — *Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme, Qui, plus grand* **que César**, *plus grand même* **que Rome**, *Absorbe dans son sort le sort du genre humain ?* (V. H., *Chants crép.*, Nap. II) ; — *Folle qui prétendais à de meilleurs destins* **Que de servir** *de proie aux riches libertins* (AUG., *Ap.*, II, 8).

Comme ET **que.** — L'existence de la ligature *comme* faisait que les mots exprimant similitude tendaient à se faire suivre de ce *comme*. On se souciait peu du pléonasme. D'où *aussi comme, ainsi comme*, qui ont été en usage jusqu'au XVIIe siècle.

En voici quelques exemples classiques : *Le crime qu'Alcidor a fait contre sa foy Vous offense...* **aussi bien comme moy** (RACAN, I, 74) ; — *Berger* **aussi** *parfait* **comme** *il est malheureux* (ID., I, 34). Les grammairiens d'alors condamnèrent en général *ainsi comme* (VAUG., I, 381 ; H. L., III, 610).

---

(1) Avec *à demi, à moitié*, la langue hésite : *plus d'à moitié fondue* ou *plus qu'à moitié : et mort* **plus qu'à moitié** (V. H., *Lég.*, Après la Bat.) ; — *La journée était plus* **d'à moitié** *écoulée* (KARR, *Tilleuls*, 18).

Jusqu'à la même date, on a dit aussi *autant comme : Qu'il fasse* **autant** *pour soi* **comme** *je fais pour lui* (CORN., *Pol.*, 912) : — *Ce beau feu vous aveugle* **autant comme** *il vous brûle* (ID., *Rodog.*, 979). Dans la deuxième moitié du siècle, Corneille remplaça en plusieurs endroits *autant comme* par *autant que*. *Et que Tulle vous plaint* **autant comme** *il vous aime* (*Hor.*, 1468 var.) devint en 1660 : *Et que je vous en plains* **autant que** *je vous aime*

Nous disons aujourd'hui *ainsi que*, *autant que*, etc. *Là, vous m'avez fait grâce*, **ainsi que** *dans un rêve* (V. H., *Le roi s'am.*, I, 5) ; — *Le seul fait de l'avoir approché devenait un avantage décisif*, **de la même manière qu'** *après la mort de Mahomet, les femmes et les filles du prophète... furent de grandes autorités* (REN., *Jés.*, ch. IX) ; — *Il me dit bien encor que son mal est extrême, Mais il ne le dit* **plus de même Qu'** *il me le disait autrefois* (DESHOUL., L.) (1).

Composition du complément. — Il faut rappeler ici que nous comparons terme à terme avec beaucoup plus de rigueur qu'autrefois. Avant que *celui* eût pris possession de son rôle moderne, on disait, comme en latin : *Ses raisons sont meilleures* **que ses adversaires,** ou bien : *sont meilleures que* **de ses adversaires.** Vaugelas et ses successeurs trouvèrent là trop peu de régularité, et demandèrent d'abord la répétition du nom, et ensuite, comme cela était lourd, le démonstratif *celui*. On commença donc à écrire : *meilleures que* **les raisons de** *ses adversaires*, puis finalement ; *que* **celles de** *ses adversaires*. C'est notre usage (H. L., III, 197).

Cependant, considérons encore une phrase comme la suivante : *on sent que la sève coule dans les arbres, et que les herbes poussent avec la même force et le même rythme* **que les pierres s'écaillent** *et* **que les murailles s'affaissent** (FLAUB., *Par les Champs*, ch. II). C'est encore la syntaxe ancienne. Sinon, il y aurait : que *celle avec laquelle les pierres*, etc.. On évite ainsi d'insupportables lourdeurs.

Ne dans les propositions compléments de comparaison. — Dans les phrases qui marquent une inégalité, on voit apparaître le *ne* dont nous avons parlé déjà, ancienne négation. Tandis qu'on écrit : *Pierre est aussi riche que Paul*, ou *que peut l'être Paul* ; on dit d'autre part : *Pierre est plus riche que* **n'** *est Paul*. Ce *ne* est très ancien, il vient très certainement d'une opération de l'esprit qui se comprend assez bien ; *que n'est Paul* signifie *que Paul n'a pas atteint le même degré que Pierre*. En somme, on affirme en faveur de l'un, on nie aux dépens de l'autre. On arrive ainsi à la conception suivante : *Pierre est plus grand* et *Paul n'est pas si grand*. Ce n'est pas là du tout un artifice des grammairiens, une « analyse » ; le *ne* n'a pas été inventé et imposé par une volonté extérieure, le tour est vieux comme la langue (2) (H. L., III, 624).

(1) Pour *si*, *tant*, marquant un haut degré, voir à la *Caractérisation*, p. 691.

(2) C'est la même conception qui fait que, lorsqu'il n'y a pas de verbe, *et* est remplacé par *ne* (ni) en a. f. : *Plus se fait fiers que leun* **ne** *leuparz* (*Rol.*, 1111).

Ne pas ET **non pas.** — Le sentiment que nous venons d'appliquer devint même si fort, à un moment donné, que *ne* affaibli fut remplacé par *ne pas* (H. L., II, 472 ; III, 623). On disait, comme on le fait encore en beaucoup d'endroits, particulièrement à Lyon : *J'ai plus d'argent* **qu'il n'en a pas.** Vaugelas, qui devait faire cette faute en arrivant à Paris, recommande de se garder de cet usage, dont on trouve trace chez tous les écrivains du XVIIe s.: *Un etranger que je ne pourrois aimer, quand il seroit encore plus riche* **qu'il n'est pas** (SCARR., *Rom. Com.*, ch. XIV) ; — *il faut avoir l'esprit plus libre* **que je ne l'ai pas** (RAC., *Lett.*, XXXIV ; H. L., III, 619).

Cette tendance s'était accentuée aussi dans les compléments sans verbe, si bien qu'on trouve *non pas* employé presque régulièrement au XVIe s., dans le complément d'un comparatif d'inégalité : *Luy rendoit plus de fruict que* **non pas** *une grande quantité de celles de ses voisins* (PALISS., 16) ; — *mes jours Devroient plustost finir, que* **non pas** *son discours* (REGN., *Sat.*, VIII). Au XVIIe s., Oudin dit à ce propos : En une comparaison, lorsque la derniere partie se termine par un infinitif, il y faut mettre *non pas : il aime mieux n'avoir rien, que* **non pas** *avoir du bien mal acquis...* Quand il n'y a pas de verbe, la négation est indifférente : *Les tromperies se connoissent mieux par les evenemens, que par les apparences, ou que non pas par les apparences ; et* le premier est tousjours meilleur (*Gr.*, 291). Les exemples sont communs : *J'aurois bien plus peur de me tromper et de trouver que la religion Chrestienne soit vraye que* **non pas** *de me tromper en la croyant vraye* (PASC., *Pens.*, II, 64, Molin.) ; — *l'espérance est bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir que* **non pas** *la reconnoissance* (RAC., *Not. hist.*, V, 89) ; — *Ils jugent plus sûr que Dieu approuve ceux qu'il remplit dans son Esprit, que* **non pas qu'il faille** *observer la Loi* (PASC., *Pens.*, XXIV, 14) ; — *Quand il a fallu qu'il* (Dieu) *ait paru* (dans l'incarnation) *il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité ; il était bien plus reconnaissable quand il était invisible,* **que non pas quand** *il s'est rendu visible* (PASC., *Lett. à Mlle de Roannez*, 2, L.).

Il n'est pas besoin de marquer à quoi servait ce *non pas*. Il jouait un double rôle ; d'abord il empêchait deux *que* de se rencontrer, ce qui eût entraîné l'élimination de l'un d'eux ; d'autre part il niait le deuxième terme, exactement comme le *ne* dont il a été question.

Toutefois certaines des phrases ainsi construites étaient bien gauches : *vous allez juger, s'il ne faut pas plûtot dire, qu'il a mal copié Cicéron, que* **non pas qu'il** *a un peu trop voulu le copier* (St RÉAL, *De la Crit.*, 98-9).

TENDANCE INVERSE. — SUPPRESSION DE **ne.** — Si nous disons encore à peu près régulièrement : *Il gagne plus d'argent qu'il* **n'***en gagnait autrefois*, il faut reconnaître qu'il y a eu beaucoup de flottement dans l'usage, et que *ne* manque souvent. Il y a des exemples depuis l'a. f. et il y en a en abondance à l'âge classique.

A) LA PROPOSITION PRINCIPALE EST NÉGATIVE :

Ils n'eurent non plus de nouvelles les uns des autres **qu'ils en avoient eu**

le jour précédent (MALH., I, 404) : — *Je ne trouvai... guère plus de reconnoissance de son côté...* **que j'en venois de trouver** *dans la Reine* (LA ROCHEF., II, 90) : — *les habits d'or et d'argent ne couvriroient pas mieux mon corps,* **que fait** *un habit de laine* (*Evremoniana*, 261) (1).

B) LA PRINCIPALE EST POSITIVE :

Mais tu mettras au jeu plus **que tu l'imagines** (CORN., *Poés. div.*, LXIX, 102) : — *je vous défie tous d'aimer mieux Mme de Grignan que moi, c'est-à-dire* **que je l'aime** (SÉV., *Lett.*, CCCXLVIII); — *Elle y trouvera moins de plaisir* **qu'elle pense** (MONTFL., *M. s. fem.*, III, 6) ; — *Je ne répondrais pas mieux* **qu'elle vient de faire** (REGNARD, *Démoc.*, III, 1).

Ces hésitations n'ont pas gêné les faiseurs de règles. 1° Après une principale positive, *ne* est nécessaire : *Je suis moins riche que je* **n'***étais.*

2° Après une principale négative :

Il faut considérer si, dans la subordonnée, le sens est réellement négatif. En ce cas *ne* est obligatoire : *Je ne le connais pas plus que vous* **ne** *le connaissez.*

Mais si la subordonnée a le sens positif, on supprime *ne* : *On ne saurait être plus reconnaissant que* **je le** *suis.*

D'où il résulte qu'en théorie on devrait dire : *Il n'est pas plus avancé dans son travail* **qu'il ne l'était** *il y a 5 jours*, et cela signifierait qu'*il ne l'était pas.* Mais : *Il n'est pas plus avancé dans son travail* **qu'il l'était,** et cela signifierait qu'il l'était réellement.

3° Après une principale interrogative. — Si l'interrogative a le sens d'une affirmation, avec la forme positive, on met *ne* : *N'ai-je pas fait plus que je* **ne** *devais ?*

Quand c'est une interrogation réelle, elle est assimilée à une proposition négative, on supprime *ne*, en certains cas :

La révolution sera-t-elle plus finie dans cent ans **qu'elle ne l'est** *aujourd'hui* (elle ne l'est pas) ;

Dans cent ans l'homme sera-t-il moins malheureux **qu'il l'est** *aujourd'hui* (il l'est).

Ce sont là des inventions logiques. Les deux tendances qui coexistent depuis si longtemps vivent toujours. D'où les contradictions. Ainsi : *Avant que* tend à prendre *ne*. Les grammairiens ont beau distinguer à leur ordinaire. Ils ont prétendu qu'il fallait *ne*, quand il peut y avoir doute sur l'action qui suivra ; dans le cas contraire, que *ne* est inutile (BONIF., *Man.*, 389). En réalité, ce comparatif de temps suit l'analogie des autres.

Que ce que — que de ce que. — Pour éviter la rencontre des *que*, le français possédait jadis un autre tour. Un *ce* s'intercalait : *Il n'estoit rien au monde dont le Roy eust plus grand paour* **que ce qu'***il luy eschappas[t] quelque mot* (COMM., I, 322, Mand.). On trouve *ce que* chez les

(1) Beauzée a déjà constaté que Bouhours ne dit jamais autrement (*Gramm. des gram.*, 850).

classiques : *Rien ne fortifie plus le pirronisme que* **ce qu'***il y en a qui ne sont point pirroniens* (PASC., *Pens.*, éd. Molin., I, 42) ; — *Rien ne mit si bien Furnius auprès d'Auguste, que* **ce qu'***après que... il eut pardonné à son père... il lui dit* (MALH., II, 38). D'Ablancourt, au dire d'A. de Boisregard, aimait cette manière de parler : *j'aime mieux encore, répondit-il, que tu me menaces,* **que ce que** *tu me traites* (*Apopht.* dans *Réfl.*, 106). Vaugelas cependant rapportait que quelques-uns la trouvaient vieille (chose contestée par Lamothe le Vayer, 55).

Ce que est hors d'usage, mais *de ce que*, qui se rencontrait aussi chez les classiques, l'a remplacé : *Ce n'est pas tant la peur de la mort qui me fait fuir* **que de ce qu'***il est fâcheux à un gentilhomme d'être pendu* (MOL., *Poure.*, III, 2). Le tour est très usuel en langue populaire.

SUPPRESSION D'UN **que.** — Enfin la langue disposait d'un troisième tour. Il se rencontre dès l'a. f. : *Encore aimme je mix que je muire ci, que tos li pules me regardast demain a merveilles* (*Auc.*, 16, 14, j'aime mieux mourir ici que de ce que tout le peuple me regarderait demain avec étonnement). Les classiques en usent encore : *est-il rien de plus convenable* **que nous recevions** *de vos mains le fruit de vos bénies entrailles* (BOSS., *Annonc.*, 1655, 1re p.) ; — *est-il rien de plus évident* **que nous sommes** *toujours hors de nous ?* (ID., *Martha*, 1655, 1re p.).

La langue moderne introduit le second terme de la comparaison au moyen de *si : il est plus avantageux pour lui d'y aller que de rester ici*, devient *il est plus avantageux pour lui qu'il y aille* **que s'***il restait ici*. On se sert aussi de la périphrase avec *voir : J'aime mieux qu'il soit exposé au danger* **que de le voir** *embusqué*.

La phrase de préférence. — Dans les phrases indiquant les préférences, les difficultés syntaxiques sont les mêmes que dans les comparatives, et se résolvent de même :

1° *il aime mieux avoir... des moines dont il prétend disposer... que* **non pas** *des chanoines séculiers* (RAC., *Lett.*, XXXIII).

2° *J'aimerais mieux qu'il meure* **que de ce qu'il** *soit mutilé comme j'en vois.*

3° *Délibérez ensemble. Préférez-vous l'emmener,* **ou si** *je le garde.*

PLUTÔT. — Toutefois, il faut tenir compte d'une forme qui s'est spécialisée. C'est *plutôt* (ancien *plus tost*) (1).

A elle seule elle marque préférence : *et je me résoudrai à quitter mon pays...* **plutôt qu'***à vous quitter* (MOL., *Scap.*, I, 3). D'où cette formule : *plutôt que de* suivi d'un infinitif : *Mais le galetas dans lequel nous étions*

(1) Cf. *de préférence : Je prendrai* **de préférence** *le corsage mauve.*

n'était pas inexpugnable ; je pouvais y être bloqué ; je préférai défendre les approches de la place, **plutôt que de** *m'exposer à y être pris comme un rat dans la souricière* (VID., *Mém.*, I, 337) : — *Mais* **plutôt que de** *commenter de suite les plans... je crois préférable et plus intéressant de dire d'abord...* (*Art et Déc.*, Déc. 1909, 211).

L'embarras naît quand *plutôt que* doit être suivi d'une phrase conjonctionnelle commençant par *que*. La langue populaire résout la difficulté par son moyen ordinaire : *J'aimerais mieux te voir rester garçon* **plutôt que de ce qu'***il épouse cette jeune fille*.

Dans la langue écrite, on intercale ici aussi le mot *voir* : *plutôt* **que de le voir** *épouser cette jeune fille*.

Plutôt (*que*) sert aux exclamations, si fréquentes dans l'expression des préférences : *Plutôt mourir ! Plutôt l'honneur que la vie !*

CHAPITRE VII

MODALITÉS DANS LES COMPARAISONS

A) 1° On compare une réalité à une réalité, assurée ou imaginaire. Il y a partout affirmation : *Mielz en* **valt** *l'ors que ne* **funt** *cinc cenz livres* (*Rol.*, 516) ; — *Comme un usurier* **met** *son or sur une table, Le Meurtre sur les morts* **jette** *les morts, et rit* (V. H., *Lég.*, P. Roi de Gal.). Le mode employé est l'indicatif (1).

2° On compare une réalité certaine à une possibilité. Le second membre est au subjonctif potentiel. C'est à ces propositions comparatives qu'il faut rapporter les anciennes formules : **tant come je tienge** (= autant que je puisse tenir ; *Alisc.*, 6, 290) ; — *Ains mes ne te vi,* **que je sache** (CHREST., *Er.*, 1005). Chez les classiques, le tour était encore fréquent après *aussi que, autant que : Clarice est belle et sage Autant que dans Paris* **il en soit** *de son âge* (CORN., *Ment.*, 577-578) ; — *il est aussi beau, aussi bien fait et aussi riche qu'on le* **puisse** *être* (BOURS., *Lett.*, I, 168-169). Cf. en f. m. : *autant que je sache* et *que je sache.*

3° La seconde idée est présentée comme douteuse : le verbe était autrefois au subjonctif : *on les sent plustost qu'*on ne *les* **voie** (PASC., *Pens.*, éd. Molin., II, 145). Ce tour est complètement abandonné.

B) 1° On compare une réalité à une éventualité. L'a. f. mettait l'imparfait du subjonctif au second terme : *Plus aimet il traïsun e murdrie, Qu'il ne* **fesist** *trestut l'or de Galice* (*Rol.*, 1636). Le sens est : *qu'il ne* **ferait** *tout l'or de Galice* ; — *Miauz est assez qu'ele li mante, Que ses sire* **fust depeciez** (CHREST., *Er.*, 3120).

Le français moderne emploie le conditionnel : *c'est une évaltonée, comme* **dirait** *ma tante ;* — *Il marchait comme un homme qui* **aurait** *bu ;* — *L'énorme charpente... tourna plusieurs fois sur elle-même comme une aile de moulin* **qui s'en irait** *toute seule à travers l'espace* (V. H., *N. D.*, II, 210) ; — *Schmucke... regardait toutes les petites bêtises de son ami, comme un poisson* **qui aurait reçu** *un billet d'invitation regarderait une exposition de fleurs au Luxembourg* (BALZ., *Cousin Pons*, 25) ; — (*La maison*) *se trouvait scellée au flanc même de la cathédrale, entre deux contreforts, comme une verrue* **qui aurait poussé** *entre les deux doigts de pied d'un colosse* (ZOLA, *Rêve*, I).

Le subjonctif en fonction de conditionnel n'est bien entendu pas exclu :

---

(1) En a. f., le subjonctif était fréquent : *Par quoi en sera mieus de moi Parler encor que* on ne face (FROISS., *Méliador*, 6099) ; — *Vous m'offrés plus que* je ne vaille (ID., *Ib.*, 287).

Pourquoi donc étiez-vous, comme **eût été** *Dieu même, si terrible et si grand ?* (V. H., *R.-Blas*, III, 3).

Après si. — *Si* ne comportant pas le conditionnel, la langue le fait suivre :

a) d'un subjonctif plus-que-parfait, si le temps et la modalité le demandent : *plus triste que* **si elle eût épousé** *n'importe quel autre* (BOURG., *Corn.*, 37); — *un homme en spencer, en* 1844, *c'est, voyez-vous,* **comme si** *Napoléon* **eût daigné** *ressusciter pour deux heures* (BALZ., *Cousin Pons*, 6) ; — *des ombres peu à peu s'évanouissaient* **comme si elles eussent passé** *à travers les murs* (FLAUB., *P. chois.*, 183, Sal.).

b) Autrement, on emploie l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif : *La pauvre femme pleurait* **comme si l'on emportait** *sa vie* (CHAMPFL., *Cont.*, 332) ; — *elle avait les yeux un peu rouges,* **comme si** *les nuits précédentes* **elle avait** *beaucoup* **veillé** (FROM., *Domin.*, 211) ; — *La vie d'Henri d'Aigrizelles était suivie jour pour jour avec autant d'exactitude que* **s'il avait consigné** *chaque soir ses fredaines... dans un memento* (CHAMPFL., *Cont.*, 126) ; — *il vous cause du ciel et de l'enfer, de l'avenir et de la Providence, ni plus ni moins que* **s'il était** *conseiller privé du Père Éternel* (MUSS., *Dup. et Cot.*, 2e let.).

C'est comme si est une locution toute faite : **C'était comme si** *le fantôme de l'assassiné* **fût sorti** *de son tombeau* (BOURG., *Corn.*, 126). Comme le tour sert souvent à comparer le travail qu'on fait à des efforts inutiles, il équivaut à dire qu'on aboutira à rien : *c'est comme si vous chantiez.*

CHAPITRE VIII

MESURES DES DIFFÉRENCES

Précisions et imprécisions. — Il va sans dire que les moyens essentiels pour apporter dans les comparaisons un peu de précision sont les moyens mathématiques : *Une cheminée dépasse une autre en hauteur, elle est plus haute* **de 3 m. 40** ; — *il est son aîné* **d'un an.** Mais comme on ne parle pas toujours par chiffres, les quantités approximatives jouent ici un grand rôle. Telle expression survit, qui n'a qu'un sens fort vague, comme *dépasser quelqu'un* **de cent coudées.**

Dans l'ancienne langue, *trop* pouvait être placé devant *plus, mieux*, avec la valeur de *bien : Car il rend mon nom éclairci* **Trop plus qu'***une belle victoire* (CAM., *Iphig.*, I, 399) ; — *Tant d'autres le sauront en sa place ravir, Avec* **trop plus** *d'attraits* **que** *cette écervelée* (CORN., *Mélite*, 959 ; le poète a changé son vers en 1660 ; H. L., III, 285).

Dans la langue actuelle, on se sert de *beaucoup, bien, un peu*, et de toutes les expressions de quantité : *Le bâtiment a coûté* **beaucoup plus** ; — *il est* **bien plus** *intelligent que ses frères ;* — *Comme elle était* **bien plus grande** *que moi* (V. H., *Cont.*, Aur., XI) ; — *un autre gris, un* **tout petit peu plus** *foncé que celui du ciel* (LOTI, *Péch.*, 66).

AUTREMENT a pris également un sens quantitatif ; on sent le passage dans des exemples comme celui-ci : *on ne peut nier que cette méthode de traiter la devotion n'agrée tout* **autrement** *au monde que celle dont on se servoit avant nous* (PASC., *Prov.*, IX). Il est très usité au sens de : *beaucoup*. Il faut remarquer qu'on peut le joindre à l'adjectif, sans ajouter *plus* ou *moins : Cette froide et ferme résolution,* **autrement rare** *chez nos jeunes Français que la bravoure armée ; — Notre maison, nos meubles, sont des compagnes* **autrement fidèles** *que nos habits* (PRÉVOST, *Lettres à Fr. mar.*, 167). Dans les deux cas, on eût pu ajouter *plus : autrement plus rare.*

Les adverbes d'exagération que nous avons vus employés quand il s'agit d'exprimer l'excellence, reparaissent pour signifier la supériorité : *Cette étoffe est* **rudement plus** *belle,* — **sensiblement, joliment, incomparablement, infiniment plus** *solide,* — **dix fois, cent fois plus** *avantageuse.*

CHAPITRE IX

QUANTITÉS RAPPORTÉES A UNE QUANTITÉ DONNÉE

Suffisance. — On doit souvent rapporter les quantités à une mesure donnée. Quand elles atteignent le point marqué, il y a suffisance : *Vous êtes* assez *riche maintenant :* — *Le ciel n'est-il pas* assez *vaste, cet amour n'est-il pas* assez *doux ?* (Flaub., *Éd. sent.*, 70).

A côté de *assez*, qui joue le rôle principal, on peut citer *suffisamment, en quantité suffisante, en suffisance*, etc...

Défaut. — Si les quantités restent en dessous, il y a manque, insuffisance. L'insuffisance s'exprime par : *pas assez, trop peu, insuffisamment : je n'en ai* pas assez.

Excès. — Si les quantités vont au delà de la mesure, il y a excès. Les expressions sont très nombreuses. La principale est *trop : Demander* trop *pour avoir assez :* — *Je suis* trop près, *dit-il avec un tremblement* (v. h., *Lég.*, Conse.); — *c'était... faire* trop d'honneur *à cette montagne artificielle* (a. daud., *Tart. Alp.*, 87). Mais on se sert aussi de : *à l'excès, excessivement, en excès, en excédent, en surplus, en surnombre, de reste : Il y en a* de reste ; — *il en use* à l'excès (1) ; — *j'étais monté* en surnombre ; — *il est vraiment* timide à l'excès, au delà de la mesure, plus qu'il n'est permis. A *trop*, on joint souvent *par : C'est* par trop.

Remarque. — L'idée d'excès peut-être relative. Sans dire qu'un homme a *trop* de fortune d'une façon absolue, on peut dire qu'il en a trop par rapport à *ceux qui n'ont rien*, à côté *de malheureux qui n'en ont pas*, en comparaison de *ceux qui n'en ont pas*.

De trop n'est pas synonyme de *trop de : c'est trop de dix domestiques* veut dire que le nombre de dix domestiques est exagéré, *dix de trop* voudrait dire qu'il y en a dix en surnombre (cf. *cent de plus, vingt de moins, rien de trop*) (2).

Toutes ces formes sont en usage quand il s'agit de mesurer les caractérisations : *Ma fille est encore* trop jeune ; — *il s'en est allé* assez fâché ; — *il est* par trop bête (3).

(1) Nous avons vu comment l'adverbe *excessivement* tend à perdre son sens.

(2) Voir Tobler, *Mél.*, I, 180.

Il arrive, quand une quantité, une qualité sont portées à une certaine mesure, la dépassent ou non, que cela comporte des conséquences ; on dira ainsi : *assez riche* pour *donner :* — *prodigue* au point de douter de son bon sens, *trop inégal* pour avoir *du succès*. Nous en reparlerons à propos des *Conséquences*.

(3) *Par* se trouve en ancien français devant les adjectifs, comme forme de superlatif. Cf. *à la parfin*.

CHAPITRE IX

COMPARAISONS GÉNÉRALISÉES

Le superlatif relatif. — Il arrive souvent qu'au lieu de comparer à un ou à plusieurs, on compare à la totalité des êtres ou des objets de l'espèce (1). Ce comparatif généralisé s'appelle ordinairement *superlatif relatif*.

En a. f. on disait, avec l'adjectif simple : **sur toz reis** *eurunez* (*Pel.*, 158). On pourrait comparer le tour moderne *entre tous : vous êtes bénie* **entre toutes les femmes;** — *Suivi d'un seul housard qu'il aimait* **entre tous** (v. H., *Lég.*, Après la Bat. ; cf. *par dessus tous*). Mais le sens n'est pas très net.

La forme la plus ordinaire est faite du comparatif, à l'aide de l'article : **le plus respecté** *des hommes ; — c'est l'homme* **le plus respecté** *qu'il y ait.*

Cette forme est une création française. En latin, *maximus* signifiait à la fois *très grand* et *le plus grand.*

L'article dans le superlatif relatif. — La langue a mis longtemps à la fixer. Anciennement ce n'est qu'un comparatif avec *plus*, comme les autres. Mais Malherbe a posé la règle. Il faut dire non pas : *le cœur* **plus dévot,** mais : *le cœur* **le plus dévot.** Sa règle fut sanctionnée par Vaugelas (H. L., III, 434-5). Elle entra peu à peu dans l'usage général. Corneille corrigea : *Ainsi détruit le temps* **les choses plus solides** (*Suit. du Ment.*, 970).

Le VARIABLE OU INVARIABLE. — Une fois ceci acquis, restait à séparer adverbes et adjectifs : *Une nymphe qui était* **la plus près d'elle,** ou **le plus près d'elle.** Des règles intervinrent au XVIIIe s.

L'article du superlatif relatif est invariable, si la locution a un caractère adverbial : *Les gens qui ont* **le plus souffert** *ne sont pas ceux qui se plaignent* **le plus ;** — *c'est là que la rivière coule* **le plus vite.**

Quand il s'agit d'adjectifs, deux cas se présentent : A) On compare un être ou une chose aux autres : *Le Rhône est* **le plus impétueux** *de nos fleuves ; — cette tête* **est la plus élevée** *de la chaîne des Vosges.* Il y a accord.

B) On compare dans une même personne, une même chose, le degré atteint à tous les degrés que la qualité a pu, peut ou pourra atteindre :

---

(1) On a pu voir dans le chapitre consacré aux hauts degrés des expressions qui sont relatives. Rappelons aussi une expression détournée : *Et c'est une folie* **à nulle autre seconde** *De vouloir se mêler de corriger le monde* (MOL., *Mis.*, 157).

C'est le 16 *que Jeanne a été* **le plus enflée** ; — *Il est difficile de savoir où les Allemands se sont montrés* **le plus barbares.** *Le* reste invariable (1).

Complément du superlatif. — Le complément du superlatif relatif est introduit par *de, entre : le système le plus perfectionné* **de tous** ; — *le meilleur* **d'entre vous.** Ce sont là, en somme, des compléments partitifs.

Modalités dans le complément des superlatifs relatifs. — Par tradition, l'a. f. employait le subjonctif derrière *le seul* suivi d'une proposition conjonctive. De même en langue classique et moderne : **le seul** *conseil* **que j'aie** *à vous donner, c'est de rentrer bien vite* (DID., *Nev. de Ram.*, 77) ; — *j'entrai chez un paysan dont la maison n'avait pas belle apparence, mais c'était* **la seule que je visse** *aux environs* (ROUSS., *Conf.*, liv. IV) ; — *Zaïre est* **la première** *pièce de théâtre dans laquelle* **j'aie osé** *m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur ; c'est* **la seule tragédie** *tendre* **que j'aie faite...** *Vous trouverez vingt comédiens qui plairont dans le rôle d'Andronic et d'Hippolyte, et à peine* **un seul qui réussisse** *dans ceux de Cinna et d'Horace* (VOLT., A M. de la Roque, 1732) ; — *je perds* **le seul** *être* **qui me restât** *sur la terre* (MUSS., *Conf.*, 4e p., ch. IV) ; — *Hé ! ma foi, oui ! j'aime mon métier. C'est* **le seul qui convienne** *à un gentilhomme ruiné* (AUG., *Gend. de M. Poir.*, I, 2).

Voici des phrases où on retrouve le sens exprimé par *seul : Mais apprenez, Que je garde aux ardeurs, aux soins qu'il me fait voir, Tout le ressentiment* **qu'une âme puisse avoir** (MOL., *Don Garc.*, 1027) ; — **il n'y a que moi qui n'aie point** *la joie de voir une fille si parfaitement aimée* (SÉV., *Lett.*, CCCXXXV) ; — **il n'y a, qu'** *à la représentation qu'* **on s'aperçoive** *d'un défaut* (MURGER, *Vie Boh.*, 57).

Les superlatifs relatifs ont suivi l'analogie. Maupas, dès 1607, considérait le subjonctif comme de règle. Le verbe, disait-il, doit être de mode optative ou conjonctive, pour le mieux : *Un tel est le plus sçavant homme que je cognoisse* (H. L., III, 571) ; — **Les plus parfaites beautez qui y soient** *ne se peuvent non plus comparer à la sienne que le bronze et l'ebene à l'or et à l'yvoire* (VOIT., *Lett.*, XXXIII) ; — *je la trouve...* **une des plus grandes folies qui soit** *parmi les hommes* (MOL., *Mal. Imag.*, III, 3) ; — *capable* **des plus hauts desseins où** *cette princesse* **puisse s'élever** (BOSS., *Henr. d'Angl.*).

Il en est de même avec des adjectifs dont la valeur peut être comparée à celle de superlatifs : *premier, dernier : C'est la* **première** *idée qui lui* **soit** *venue* (CUREL, *Nouv. Id.*, I, 1) ; — *Vous êtes le* **premier** *qui me* **tranquillisiez** *vraiment* (MIRB., *Fog.*, III, 2) ; — *La* **dernière** *parole qu'* **il ait pu** *me dire a été celle-ci* (V. CAP., *Ange*, I, 6).

Toutefois les exemples d'indicatifs sont constants à tous les âges de la langue (H. L., I, 472) : *Ung...* **des plus entenduz** *que je* **congneu** *jamais* (COMM.,

(1) Le principe est le même que quand il s'agit de représentation. Il y a individuation, on accorde ; il est question d'un degré d'adjectif, on n'accorde pas. Nous avons fait la critique de cette convention, p. 673.

I, 1078, M.); — **la plus belle compaignée** *que on* **sçauroit** *dire* (ID., II, 299); — *c'est une affaire sérieuse, et* **la plus pleine d'honneur** *pour vous qui se* **peut** *souhaiter* (MOL., *B. G.*, V, 5); — *Ce service, Monseigneur, n'est pas* **le seul** *qu'on* **attend** *de vous* (BOSS., *Henr. de Fr.*); — *C'est* **la moindre** *faveur qu'on* **peut...** *prétendre* (MOL., *D. Garc.*, 1828); — *C'est* **tout le rare exploit** *dont il se* **peut** *vanter* (CORN., *Androm.*, 1534).

En langue contemporaine, il semble bien que nous nous trouvions en présence de deux modalités assez différentes : *Nous vous offrons les plus belles fleurs que nous ayons trouvées*, signifie : *que nous ayons été capable de trouver*. La généralisation amène à considérer tout ce qui peut être. Cette nuance potentielle n'existe pas, si on dit : *que nous avons trouvées*. La question est de savoir si on peut parler ainsi. Incontestablement oui, dans certains cas : *C'est* **la seule** *concession sur laquelle* **je peux** *vraiment compter*.

Avec les mots : *dernier, premier*, sitôt qu'il s'agit d'une simple notation de rang, l'indicatif s'impose : *Vous le trouverez facilement, c'est le* **premier qui est arrivé** ; — *c'est* **le dernier que j'irai consulter** ; — *c'est* **le premier** *musée* **que nous avons visité** *en détail*.

Quelques exemples s'expliquent très nettement de la sorte; Mme de Staël écrit : *Benjamin s'est mis à faire un roman, et il est* **le plus original et le plus touchant** *que* **j'ai** *lu* (B. CONST., *Ad.*, XIII); — *je ne voudrais pas mourir sans avoir laissé dans une mémoire après moi cette prolongation de notre existence dans l'existence d'un autre...* **seule** *immortalité à laquelle* **je crois** (LAM., *Raph.*, 89); — *j'ai reçu une lettre d'un parent, le* **seul** *qui m'*avait **témoigné** *quelque intérêt* (A. KARR, *Tilleuls*, 67); — *Ce fut là une des grandes forces de Jésus et le moyen* **le plus habituel qu'il employa** *pour fonder son enseignement doctrinal* (REN., *Jés.*, ch. VIII).

Il paraît peu téméraire de retrouver le même sens dans des phrases de l'époque classique : *De beaucoup de frères qu'avait eus le Duc de Noailles, c'était* **le seul qui restait** (St SIM., 284, 105, L.) (1).

AUTRE CONSTRUCTION. — Très souvent un simple complément, formé d'un infinitif construit avec *à*, sert de complément à ces adjectifs : *Vous serez le premier, le dernier*, **le seul à admettre cela** ; — *Je n'étais pas* **le seul à souffrir** (REN., *Souv. Enf.*, 133).

(1) Une phrase de Madame de Sévigné gardera de raffiner trop : *l'on dit qu'il n'y a que celui qui commande en Provence qui n'en* a *point, et qui* ait *une belle et agréable place* (*Lett.*, MCXXIX).

LIVRE XX

RELATIONS NON LOGIQUES

(suite).

SECTION I : CHRONOLOGIE RELATIVE

CHAPITRE PREMIER

CONTEMPORANÉITÉ, POSTÉRIORITÉ, ANTÉRIORITÉ

Les actions sont entre elles en rapport de temps. Elles sont contemporaines, postérieures, antérieures les unes aux autres. Ainsi dans cette phrase : *La préciosité* **avait gagné** *la province, lorsque Molière l'***attaqua,** les deux évènements sont, non seulement passés par rapport à nous, qui en parlons, mais le premier est antérieur au second.

Considérons les phrases : *Je* **viendrai avant qu'il ne parte ;** *je* **viendrai alors qu'il partira ;** *je* **viendrai après qu'il sera parti.** Dans des figures analogues à celles dont nous avons usé déjà, l'arrivée sera marquée par un point, le départ par un autre. La figure de la première phrase sera donc :

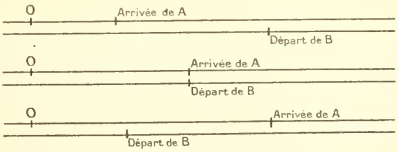

Prenons maintenant pour exemples trois phrases : 1° *Le soleil se couchait quand on a apporté la dépêche.* C'est un exemple d'une simultanéité dans le passé. 2° *Les affaires reprendront leur train, quand on rétablira des services de transport réguliers.* C'est un exemple de simultanéité dans le futur. 3° *Puisque je le tiens, je n'ai pas envie de le lâcher.* C'est un exemple de simultanéité dans le présent. Toutes ces actions sont contemporaines les unes aux autres.

Seulement ce n'est pas assez de dire en gros que des actions sont contemporaines ; il est bien visible que la coïncidence entre elles peut être totale

ou seulement partielle. Elle est fort variable. Voici par exemple deux actions-points : *Au moment même où elle se levait pour partir* (A), *sa mère entra* (B). Les deux points se superposent. La figure sera :

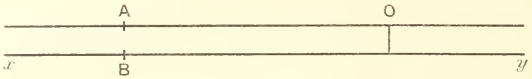

Voici maintenant une action-point qui survient au point de départ d'une action-ligne : *Au moment même où elle entrait en convalescence, cette malheureuse nouvelle lui parvint :*

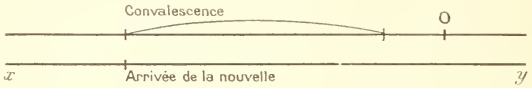

Au lieu d'être à son début, l'action-ligne peut être déjà en cours d'exécution quand l'action-point B survient. Ainsi : *Quand les États généraux se réunirent, la France attendait déjà une Révolution : — J'avais quatorze ans* (ceci a duré un an), *quand j'ai perdu ma mère.*

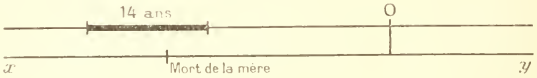

S'il s'agit de deux actions-lignes, limitées ou non, elles peuvent se recouvrir en totalité. Ainsi : *Je regarderai attentivement pendant tout le temps que durera l'opération.* La figure est :

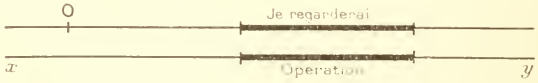

Au contraire elles peuvent ne coïncider que sur une partie de leur durée. Ainsi : *Le train manœuvrait ; l'auto a dû stationner un moment au passage à niveau.* La manœuvre du train avait commencé avant l'arrivée de l'auto. Donc les deux actions-lignes, si elles finissent en même temps, ne se touchent que sur une portion de l'une. La figure est :

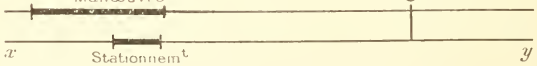

Les deux actions-lignes peuvent coïncider à leur point de départ, sans

avoir la même durée. *A huit heures nous avions fini de dîner ; il a lu un instant, moi j'ai brodé toute la soirée.*

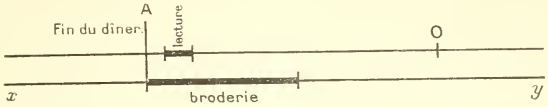

Et ainsi de suite. Les catégories que l'on forme : *antériorité, postériorité,* etc. sont donc loin de renfermer des rapports temporels toujours identiques. Les mots sont grossiers par rapport aux finesses de la pensée et de la langue.

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION

Moyens intrinsèques. — Il arrive que le rapport temporel se trouve implicitement contenu dans le mot lui-même. *Antidater une lettre*, c'est lui donner une date antérieure à la date réelle (Cf. antichambre). La *postdater* est faire le contraire. Mais ce sens est si obscur que le premier mot s'emploie pour le second.

Il faudrait, dans cet ordre d'idées, rappeler les mots formés avec *pré, avant, pro, après, puis, sur, syn.* tels que : *prévenir* (cf. *préavis, prémourant*) ; *prévoir, prémunir, prodrome, avant-coureur, avant-propos ; après-midi, après-souper ; postdater* (cf. *postface*), *post-scriptum, métagramme ; survie, survivre ; syndrome, synchronisme* (1).

Moyens extrinsèques. — Les rapports temporels relatifs s'expriment par les mêmes moyens que les rapports au temps où l'on parle. 1° On se sert d'adverbes : *auparavant, ensuite, puis, alors : Il l'aima* **d'abord** *par vanité,* **puis** *il l'aima par avarice ; — Je portais avec moi du camphre pour la peste ; je le partageai avec la malade ; on l'avoit nourrie de raisin, j'approuvai le régime.* **Enfin** *nous priâmes Christos et la Panagia et je promis prompte guérison* (CHAT., *Itinér.*, 110).

Ces adverbes sont très nombreux : *précédemment, antérieurement, plus haut, préalablement, prématurément, postérieurement, ultérieurement, prochainement, consécutivement, subséquemment...*

SUCCESSION IMMÉDIATE. — 1° Quand deux actions se suivent immédiatement, soit dans le passé, soit dans l'avenir, on l'indique à l'aide d'expressions adverbiales telles que *immédiatement, sur-le-champ, sans tarder, sans désemparer, aussitôt.* On disait jusqu'au XVIIe s. *incontinent : il s'en alla* **incontinent.** Cf. *Incontinent après que César fut parti d'Alexandrie* (CORN., *Ex. de Pompée*) (2).

On se sert aussi de *tout de suite.* Mais dans le langage populaire, *tout de suite* est remplacé par *de suite*, qui proprement signifie *l'un à la suite de l'autre.* Cette faute de langage a été combattue par tous les observateurs

(1) Pour les intervalles, on se sert de *entre* et de *inter : entracte, interrègne, interrompre.* L'indication du temps peut entrer dans le radical même des mots : **devancer** *les demandes ; la montre* **retarde.**

(2) Ce mot apparaît en m. f. : *Et repourvurent* **incontinent** *ce bel et grand vaisseau de purs archers* (FROISS., I, 1, 121, L.).

depuis près de cent ans ; leurs critiques n'ont pu l'empêcher de se répandre. On la trouve jusque chez des écrivains très purs, tels que Renan.

2° On se sert de compléments, prépositionnels ou non, *le lendemain, la veille, après deux jours écoulés, au même moment, à la minute :* **Avant de monter** *sur le char qui devait la ramener en arrière, la reine des Goths s'arrêta au bord de la route* (THIERRY, *Rée. Mér.*, I) ; — *Mais* **après s'être complu** *quelque temps dans le calcul de toutes ces richesses, il cessa d'y trouver du plaisir* (ID., *ib.*).

3° De propositions coordonnées : *je* **l'avais rencontré** *mercredi,* **je l'ai revu** *hier.*

4° En subordination, on se sert de conjonctives ou de conjonctionnelles : *Le malade,* **qui avait fait** *trois pas, s'arrêta brusquement : — le malade,* **après qu'il eut fait** *trois pas, s'arrêta brusquement.*

Les conjonctions sont : *dès que, aussitôt que, en même temps que, après que...* nous les verrons en détail.

Formes temporelles spéciales. — Pour marquer les dates relatives, soit dans les coordonnées, soit dans les subordonnées, directes ou indirectes, le verbe a des formes spéciales. A l'indicatif d'abord: *Cependant Frédéric* **n'était pas retourné** *chez les Dambreuse. Les capitaux lui* **manquaient.** *Ce* **seraient** *des explications à n'en plus finir : il* **balançait** *à se décider* (FLAUB., *Éduc.*, II, 41) ; — *Il* **avait disparu** *que Freydet* **regardait** *encore... Désormais, en regardant l'Institut, sa figure* **prendrait** *toujours cette expression-là* (A. DAUD., *Immo.*, 40).

Quelques temps relatifs existent aussi hors de l'indicatif. Ainsi il y a un passé de l'infinitif : *Après* **avoir** *bientôt* **épuisé** *ses modiques épargnes, il lui fallut vendre pièce à pièce ses meubles d'abord ;* un passé du participe : **Ayant perdu** *beaucoup d'argent, il se guérit de sa passion du jeu.* Mais ces formes ne sont pas spécialisées, et servent indifféremment dans le passé et dans le futur.

Les formes verbales de temps relatifs, n'existent, bien entendu, que pour le passé et pour le futur. Au présent, contemporanéité, postériorité, antériorité par rapport à une action sont contemporanéité, antériorité, postériorité par rapport au moment de la parole. Ce sont donc les temps absolus qui servent en ce cas.

Quand le présent n'est employé que par figure, la langue a hésité. Il arrivait souvent, en langue classique, qu'on employait le temps relatif qui eût convenu avec un passé : *Il* **marche...** *sans que personne le voie, à cause de ce nuage qui l'***environnoit** (RAC., *Rem. sur Od.*, VI, 121) ; — *Ulysse* **est reçu** *comme un roi, sans qu'on le* **connût** (ID., *Ib.*, 58). On emploie aujourd'hui de préférence les temps absolus, même si le présent est en réalité un passé : *Au moment où le prêtre* **laisse** *sa trame ténébreuse éclater au jour, Voltaire ne* **peut** *manquer de sortir aussi du caveau* (MICHEL., *Rév.*, III, 20).

Nous donnons ci-dessous un tableau des temps relatifs en usage à l'indicatif. Il nous a paru inutile d'y joindre un tableau pour les autres modes du verbe. On trouvera les indications nécessaires ci-après.

TABLEAU DES TEMPS RELATIFS DE L'INDICATIF A L'ACTIF

	A) DANS LE PASSÉ						B) DANS LE FUTUR		
	PASSÉ			PRÉSENT	FUTUR		PASSÉ	PRÉSENT	FUTUR
	ANTÉRIORITÉ QUELCONQUE (Plus-que-parfait)	ANTÉRIORITÉ IMMÉDIATE (Passé antérieur)	PASSÉ RÉCENT (Imparfait périphrastique).	(Imparfait)	PROCHAIN (Futurs d. l. passé périphrastique)	ORDINAIRE (Futur dans le passé)	(Futur antérieur)	(Futur simple)	(Futur simple)
	Il *avait neigé* jusqu'à midi, il a plu le soir ; Il *avait fait* son lit à sa place ordinaire, puis *s'était couché*, maintenant il dormait.	Quand il *eut chanté*, il sortit ; Lorsqu'il *a eu compris*, il s'est mis à écrire ; Sitôt qu'*il a eu acheté*, il s'en est repenti.	Il *venait de pleurer* ; Il *ne faisait que de partir* ; Il *sortait de me parler*.	J'entendis que l'on m'*appelait* ; Il *pleuvait* quand nous entrâmes.	On disait qu'il *allait venir* ; J'*allais sortir* J'*étais prêt monter* en voiture.	Je croyais qu'il *arriverait* hier ; Il me confia ses projets : il *quitterait* la ville il *achèterait* une maison de campagne.	Après que vous *aurez vu* les échantillons, vous me les renverrez ; Il *n'aura pas bu* un verre qu'il sera ivre.	Il *viendra* quand on fera la vendange ; Nous nous *lèverons* quand le maître entrera.	Je t'écrirai demain, *tu recevras* ma lettre par le dernier courrier ; Tu lui offriras ces fleurs quand elle *devra chanter* (temps en formation).
ASPECT DE PROGRESSION	Sa renommée *était allée grandissant* ; Son mal *était allé en empirant* toujours.			Progression : Durée : Je *sortais* tous les matins ; C'*était* un brave homme. Il buvait, sa santé *allait déclinant*.		Le médecin lui avait annoncé que le mal *irait s'aggravant*.			
ASPECT D'ACCOMPLISSEMENT	Il ne s'était pas reposé après qu'*il avait eu produit* ce chef-d'œuvre, mais s'était remis au travail.	Il *n'eut pas plutôt parlé* qu'un son adversaire se *leva* ; Il *n'a pas eu plutôt lâché* ce mot, qu'un tonnerre d'applaudissements a éclaté.		Désormais, la Révolution *avait vécu*. Peu lui importait, *il était arrivé*.	J'*allais l'avoir lu* quand je fus obligé de m'interrompre ; (On l'avertit que le poulet *s'en allait cuit*).	Je pensais tristement que le soir *il aurait vécu* sa dernière journée et que l'heure suprême *serait arrivée*.	Après qu'on *en aura eu pris connaissance* au conseil des ministres, on le communiquera au public.		

(Cette forme peut avoir la valeur d'un futur antérieur dans le passé : Elle partirait d'Yenville; Rodolphe *aurait retenu* les places).

TABLEAU DES TEMPS RELATIFS DE L'INDICATIF AU PASSIF

	A) DANS LE PASSÉ						B) DANS LE FUTUR		
	PASSÉ			PRÉSENT	FUTUR		PASSÉ	PRÉSENT	FUTUR
	ANTÉRIORITÉ QUELCONQUE (Plus-que-parfait)	ANTÉRIORITÉ IMMÉDIATE (Passé antérieur)	ANTÉRIORITÉ RÉCENTE (Imparfait périphrastique).	(Imparfait)	PROCHAIN (Futur d. le passé périphrastique)	ORDINAIRE (Futur dans le passé)	(Futur antérieur)	(Futur simple)	(Futur simple)
	Il *avait été remercié* la veille.	Dès qu'il *eut été confronté* avec les témoins, il cessa de protester ; (On peut aussi se passer de marquer l'antériorité : Dès qu'*il a été averti*, il s'est mis en route). On entend souvent le peuple se servir d'une forme composée : Dès qu'il *a eu été lavé*, mon jupon a déteint.	Il *venait d'être renommé* ; Il *sortait d'être emprisonné*.	En un clin d'œil, le coupable *était arrêté, ligoté* et *conduit* en prison	On croyait que l'accusé *allait être acquitté*.	On pensait que le condamné *serait exécuté* le lendemain ; A l'entendre, il *serait* bien *accueilli* en arrivant, ses ennemis *seraient confondus*.	Quand il *aura été mordu*, il ne laquinera plus les chiens ; Il se fanera, dès qu'il *aura été porté* quelques jours.	Dès que vous paraîtrez, vous *serez applaudi* ; Vous frapperez et la porte vous *sera ouverte*.	Il sera envoyé à la clinique, où il *sera examiné* sérieusement.
ASPECT DE DURÉE OU DE RÉPÉTITION				Il *était reçu* à la cour ; Le malade *était transporté* chaque jour au jardin ; Quand Washington sortait, *il était conduit* dans une voiture à quatre chevaux.		Il savait que les trains *seraient chauffés*.			
ASPECT D'ACCOMPLISSEMENT				Il arrivait trop tard, les cerises *étaient cueillies* ; Il eut beau dire, ma résolution *était prise* ; Ma robe *était achevée de coudre*.		Il espérait que la moisson *serait faite* à son retour ;		En un tour-de-main tout *sera réparé*.	

CHAPITRE III

POSTÉRIORITÉ

1° **Adverbes et locutions adverbiales.** — Pour indiquer qu'une action en suit une autre, on se servait autrefois des adverbes *en après, apruef*, qui ont disparu. *Après, ensuite, puis, pour* sont restés.

On exprime les actions successives dans des coordonnées ; les adverbes marquent que les actions se succèdent dans le passé, le présent ou l'avenir : *D'abord, il fut forcé de retrancher quatre-vingts francs par mois...* **Puis...** *le vieil artiste regretta les plats soignés...* (BALZ., *Cous. Pons*, 26).

On introduit aussi l'idée de succession par *là-dessus, sur ce, alors ;* **Là-dessus** *il se mit à table.*

Le même moyen sert à mettre en relation temporelle de succession des actions qui ne sont pas exprimées dans des principales : *Vous qui n'avez ici point d'autres intérêts que d'emplir votre poche et vous enfuir* **après** (V. H., *Ruy Blas*, III, 2).

Toutefois la postériorité peut n'être pas soulignée par un adverbe, dès qu'elle est suffisamment marquée par le sens : *Telle fut ma foi du moins, et cet acte de foi, quelle que fût ma faiblesse, agit. Ce mouvement immense s'ébranla sous mes yeux, les forces variées, et de nature et d'art, se cherchèrent, s'arrangèrent malaisément d'abord. Les membres du grand corps, peuples, races, contrées, s'agencèrent de la mer au Rhin, au Rhône, aux Alpes, et les siècles marchèrent de la Gaule à la France* (MICHEL., *H. de F.*, préface de 1869).

Il convient même d'enseigner à éviter l'abus de *puis, ensuite, alors, puis alors*, qui ponctuent le style des enfants et des illettrés.

2° **Compléments de postériorité.** — On se sert de compléments non prépositionnels ou prépositionnels : **Quelques heures plus tard,** *il rentra.*

Les compléments prépositionnels sont construits le plus souvent avec *après : Il est arrivé* **après votre départ ;** — *elle me représente comme... un pied-plat qui fait des turpitudes devant la critique,* **après avoir adulé César** (FLAUB., *Lett. à G. Sand.*, 305).

On employait autrefois *ensuite de : C'est* **ensuite de la mort du Christ** *que ce changement est marqué* (BOSS., *Hist.*, II, 4, L.) : **Ensuite de la promenade** *on alla souper* (LA FONT., *Lett.*, XI, A M. de M.). L'exemple des classiques n'a pas réussi à sauver ce tour.

Nous employons *à la suite de : Il est resté longtemps très faible* **à la suite de l'opération** *qu'il a dû subir.* Mais cette expression implique en général entre les deux actions, non seulement un rapport temporel, mais un rapport causal.

3° **Propositions de postériorité.** — En subordination, on employait jadis *depuis que*, dans le sens d'*une fois que : Ah !* **depuis qu'***une femme a le don de se taire Elle a des qualités au-dessus du vulgaire* (CORN., *Ment.*, 209, var. ; dans l'édition de 1660 : *quand une femme*) ; — *Il n'est rien qui ne cède à l'ardeur de régner ; Et* **depuis qu'***une fois elle nous inquiète, La nature est aveugle et la vertu muette* (ID., *Nicom.*, 410 ; Corneille s'est corrigé ici encore, en 1660).

On se sert aujourd'hui de *une fois que, après que :* **une fois que** *vous aurez essayé ce produit, vous n'en voudrez plus employer d'autre ;* — **Une fois que** *vous serez mariés, je n'aurai plus rien à faire près de vous* (1).

(1) On a vu au chapitre des *Limites de temps* (liv. XI, sect. C, chap. IV) le rôle de *jusqu'à ce que*. Il introduit l'action postérieure : *Le Directoire dura de coups d'état en coups d'état,* **jusqu'à ce que un général eut l'audace** *d'en risquer un qui le renversa.*

CHAPITRE IV

POSTÉRIORITÉ DANS L'AVENIR

Il n'y a point de forme verbale qui exprime un avenir postérieur à un premier avenir. C'est le futur qu'on emploie : *Nous allons jouer, tu joueras d'abord, et moi, je jouerai ensuite.* Il se crée bien avec *devoir* une forme périphrastique : *Elle me dit qu'on m'avertira du jour où elle* **devra venir.** Mais cette forme n'est pas faite encore.

Au subjonctif, c'est le présent qui tient lieu de futur relatif, comme de futur absolu : *secouez-le, qu'*il **s'éveille** ; — *vous ne tarderez pas, j'espère, à vous assurer une position suffisante pour que* je *vous* **confie** *le sort de mon enfant* (E. SOUV., *Clair.*, 7) ; — *Rendons-la à sa lecture et, si vous le voulez bien, marchons, avant que la cloche* **sonne** *pour le repas* (HERV., *Cours, fl.*, IV, 5).

Quand il faut marquer la succession, la langue a une autre ressource. Au lieu de présenter B comme postérieur à A, elle marque que A est antérieur à B : *quand ce brave Cracke* **aura fait** *entendre son ancien sifflet de contremaître, c'est qu'il* **sera** *hors des groupes, de l'autre côté du vivier... Alors nous* **partirons** *à notre tour* (A. DUMAS, *Tul.*, 11). De même si B est au subjonctif : *l'eau était alors à deux pieds de la route, et avant que nous* **soyons** *là-bas elle* **aura grandi** *du double* (E. SOUV., *Clair.*, 31).

De même encore, quand il s'agit d'une postériorité immédiate ; on renverse les termes du rapport, et on dit, en présentant le fait A comme immédiatement antérieur à B : *il n'*aura pas **plutôt essayé** *ce produit qu'il l'adoptera.*

CHAPITRE V

POSTÉRIORITÉ DANS LE PASSÉ

Le futur dans le passé. — Une action passée par rapport au moment où l'on parle doit souvent être énoncée comme future par rapport à une autre action passée. On emploie dans ce cas le *futur dans le passé* ou *imparfait du futur : Il avait été décidé que je* **viendrais** *hier. Je pensais alors que* **j'aurais** *le temps ; malheureusement je n'ai pas pu quitter mon bureau.* La figure est :

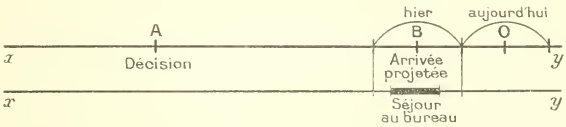

Cette forme simple que le français est seul à posséder, il l'a depuis ses origines. Des grammairiens du XVIIe s. l'avaient observée, et c'est au XIXe s. seulement que les manuels l'ont confondu avec le conditionnel. Les formes leur sont communes, mais, tandis que le futur dans le passé a un sens strictement temporel, le conditionnel a un sens modal. Il est un moyen mécanique de reconnaître dans des phrases objectives le futur dans le passé ; il consiste à mettre au présent le verbe de la principale qui est au passé. Si le 2e verbe est un futur dans le passé, il passera alors au futur absolu.

Il **espérait** *d'ailleurs que l'affaire ne* **s'ébruiterait** *pas, que son nom y* **serait** *à peine prononcé et en tout cas ne* **retentirait** *pas au delà du plaid de la Tournelle* (v. H., *N. D.*, II, 119) (1).	*Il* **espère** *d'ailleurs que son affaire ne* **s'ébruitera** *pas... que son nom y* **sera** *à peine prononcé, et en tout cas ne* **retentira** *pas...*

Mais ce moyen n'est pas infaillible, tant s'en faut ; et mieux vaut s'en rapporter au sens. Rien n'est plus facile, dans la plupart des cas, que de se rendre compte si on est, ou non, en présence d'une éventualité.

Le futur dans le passé se rencontre le plus souvent dans des subordonnées, cela est naturel ; ce temps se trouve dépendre d'un passé qui est exprimé

(1) Il y a un autre moyen du même genre, c'est de remplacer par la périphrase verbale *n'allait pas s'ébruiter.* Ce changement n'est pas possible avec un conditionnel.

dans la principale, il est en fonction de ce passé. En ce cas, le futur dans le passé peut dépendre d'un nom aussi bien que d'un verbe : *la pensée que* **je retrouverais** *une occasion de lui parler me soutenait encore ; — L'idée qu'*il **allait partir,** *que* **je ne** *le* **verrais plus,** *me faisait oublier les punitions, les coups de règle* (A. DAUD., *Cont.*, Dern. Classe).

Le futur dans le passé se trouve non seulement dans des propositions-objets, mais dans toutes sortes d'autres : *J'avais peur du regard que* **tu** *me* **jetterais** (LAM., *Joc.*, 8 déc. 1694 le soir) ; — *elle souriait,* **à l'idée** *des choses qui* **se réaliseraient** *sûrement* (ZOLA, *Rêve*, V) ; — *vous-même avez fixé la date à laquelle* **vous consulteriez** *votre mère. Cette date était celle où* **vous entreriez** *dans votre dix-huitième année* (HERV., *Cours. fl.*, I, 3) ; — *Elle s'efforça de l'acclimater... se réservant, avec de secrètes palpitations de plaisir, le tête-à-tête des longues soirées d'hiver quand la neige* **tomberait** *sur les bois* (FEUILL., *Morte*, 148) ; — *Quel bonheur de monter côte à côte... pendant que sa robe* **balayerait** *les feuilles jaunies* (FLAUB., *Éduc.*, I, 12).

Le futur dans le passé se trouve aussi dans des propositions qui ne sont ni conjonctives, ni conjonctionnelles, qu'on ne peut pas pourtant considérer comme indépendantes. Ce sont celles où on rapporte les dires, les pensées, les plans d'un personnage et dont nous avons déjà parlé liv. IX, ch. XIV. Ces phrases peuvent dépendre d'un verbe ou d'un nom : *Il lui conseilla de prendre dès à présent une forte somme, de la lui confier pour être jouée avec audace dans une partie quelconque... En cas de gain* **ils fonderaient** *à eux deux une maison de banque... Si la chance tournait contre eux, Roguin* **irait** *vivre à l'étranger* (BALZ., *Birott.*, I, 132) ; — *Le prisonnier promettait tout ;* **il rendrait** *les places fortes,* **il remettrait** *les clés de ses meilleures villes,* **il donnerait** *sa fille en mariage,* **il doterait** *des églises,* **il irait** *à pied au Saint-Sépulcre* (FLAUB., *Par les Champs*, 78) ; — *Écœurée, elle se jurait de rester indépendante. Avec ses ressources accrues par le travail,* **elle vivrait** *à sa guise,* **soulagerait** *des malheureux* (P. ET V. MARG., *Fem. nouv.*, 6).

On en arrive à employer le futur dans le passé, sans le faire dépendre d'aucun verbe : *Comme le cœur me battait en abordant les côtes d'Espagne !* **aurait-on gardé mon souvenir** *ainsi que j'avais traversé mes épreuves ?* (Ste BEUVE, *Port. cont.*, I, 40, note) ; — *Elle n'aimait pas à entendre blâmer le Gouvernement, par une sorte de prudence anticipée.* **Il aurait** *besoin de protection d'abord, puis, grâce à ses moyens,* **il deviendrait** *conseiller d'État, ambassadeur* (FLAUB., *Éduc.*, I, 17) ; — *Un soir... lorsque, après s'être promené tout le jour, il* **serait rentré** *dans la petite maison...* **il se préparerait** *à allumer, dans la pipe à opium, la noire boulette... son serviteur jaune...* **entrerait...** *lui annoncer qu'une dame le demande.* **Il se lèverait...** *il* **reconnaîtrait** *Madame de Nancelle.* **Il y aurait** *entre eux un long silence pendant lequel on* **entendrait** *le vent... et elle* **se jetterait** *sur sa poitrine* (DE RÉGNIER, *Flamb.*, 76).

Encore s'agit-il là des pensées d'un sujet. On trouve des phrases où le futur dans le passé est absolument indépendant : *Trente hommes et dix*

femmes gisaient sur la terre... des ventres montraient leurs entrailles. Quelques blessés **s'éteindraient** *avant la nuit ; d'autres pouvaient vivre plusieurs journées* (ROSNY, *G. du feu*, 100).

Le futur dans le passé remplacé par l'imparfait. — Le futur dans le passé se trouve quelquefois remplacé dans le discours indirect par l'imparfait. Par un mouvement naturel de la pensée, celui qui parle transporte les faits du moment de l'avenir où son plan se trouvera réalisé, au moment où il parle. Les faits certains apparaissent comme présents dans le passé. C'est une figure analogue à celle qui fait employer le présent pour le futur, quand on dit : *je viens*. Cette figure est commune : *Tourguéneff m'a écrit qu'à partir du mois d'Octobre* **il venait** *se fixer à Paris pour tout l'hiver* (FLAUB., *Corr.*, 4e sér., 72) ; — cf. *Il était deux heures du matin, le premier train pour Compiègne* **partait** *à six heures* (BOURG., *Corn.*, 99 ; ici *partait* peut-être mis pour *partirait, devait partir*, ou pour *partait d'ordinaire*).

Autres futurs dans le passé. — 1° Il arrive souvent qu'un historien, un conteur annonce un événement comme futur, avec cette nuance spéciale que l'événement était préparé, convenu : *le changement de climat n'ayant pas suffi à rétablir ses forces, un médecin de Genève... l'avait amenée aux eaux d'Aix :* **il devait venir** *la reprendre pour la reconduire à Paris* (LAM., *Raph.*, 48) ; — *il avait envoyé au milieu de la nuit le Général Creutz avec cinq mille cavaliers ou dragons, qui* **devaient prendre** *les ennemis en flanc, tandis qu'il les* **attaquerait** *de front* (VOLT., *Charl. XII*, liv. IV). Puis comme le sens spécial, attaché à *devoir*, s'efface, le sens s'approche de celui d'un futur dans le passé : *Regnard,* **qui ne devait** *pas* **assister** *à ce débordement et qui mourut avant Louis XIV* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 12) ; — *Jésus paraît être resté étranger à ces raffinements de théologie, qui* **devaient bientôt remplir** *le monde de disputes stériles* (REN., *Jés.*, XV) ; — *Jack, revenu à sa place, croyait sentir encore le charme communicatif de la petite main si légèrement tenue ; mais son bonheur* **ne devait pas finir** *là* (A. DAUD., *Jack*, 243). Il se forme là un futur dans le passé périphrastique.

2° *Être pour* à l'imparfait, suivi d'un infinitif, exprime le futur dans le passé, en ne conservant presque plus rien de la nuance modale qu'il a au présent : **j'étais pour partir** *quand il s'est mis à pleuvoir ;* — **j'étais pour accepter** *quand on m'a ouvert les yeux.*

Postériorité immédiate. — Le futur immédiat dans le passé, le futur accompli existent également : *Dans un instant,* **j'allais les emporter.** *Avant ce soir,* **ils seraient distribués** *par les soins de votre fils,* **ils auraient disparu...** *Et le jour où éclateraient les explications, alors, on s'expliquerait ; on me trouverait là pour répondre de ma conduite* (HERV., *Cours. fl.*, III, 5). Comme on le voit, le futur immédiat dans le passé s'exprime par la périphrase ordinaire formée d'*aller* à l'imparfait : *le jour où la quittance a été retrouvée,*

j'allais accepter *la direction d'un comptoir au Sénégal* (E. SOUV., *Clair.*, 65) ; — *Va vite à ta place, mon petit Frantz,* **nous allions commencer** *sans toi* (A. DAUD., *Cont.*, Dern. Classe) ; — *J'ai vu le moment où le traité* **allait être signé** *séance tenante* (FLAUB., *Corr.*, 4e sér., 9).

Mais, étant donné que le futur dans le passé ne s'emploie guère à la principale, sauf dans des cas spéciaux, dont nous avons parlé, la périphrase avec *allait* le remplace fort souvent. On dira parfaitement : *Cent ans après, la Révolution* **allait recommencer** *sous d'autres formes.* Il n'est pas question là d'une postériorité immédiate. De même : *le siècle de la philosophie* **allait** *décidément* **régénérer** *le monde* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 325).

Hors de l'indicatif. AU SUBJONCTIF. — En langue classique, le futur dans le passé s'exprimait par l'imparfait : *Il lisait, dévorait Rousseau, le bréviaire de la Révolution, en attendant qu'***elle vînt** (MICHEL., *P. chois.*, 485) ; — *et fut le premier à déclarer qu'on garderait Jack à la maison jusqu'à ce* **qu'il fût** *complètement* **rétabli** (A. DAUD., *Jack*, 181).

La décadence de l'imparfait du subjonctif entraîne souvent les écrivains à se servir du présent : *elle chargea Fersen de faire construire une vaste... berline, où* **l'on puisse...** *ajuster... malles, bâches* (MICHEL., *Rév.*, III, 39).

A L'ÉVENTUEL. — On se sert du conditionnel présent, dont la forme se confond avec celle du futur dans le passé : *Il a dit qu'***il paierait,** *si on lui en laissait le temps.*

A L'INFINITIF. — On se sert du présent : *J'avais pris un congé dans l'espoir de* **me reposer** *un peu ; — Émue, la pauvre princesse, contre son habitude, se mit à parler de suite, pour* **défendre** *son trésor* (MICHEL., *Rév.*, III, 103).

AU PARTICIPE. — On se sert du « participe futur » : *C'est par erreur qu'on a annoncé cette édition comme* **devant être augmentée** *de plusieurs chapitres nouveaux. Il fallait dire inédits* (V. H., *N. D.*, note ajoutée à l'éd. défin.). Ici *devant être augmentée* présente le futur par rapport au temps passé, *a annoncé.* Mais il faut bien observer qu'il marquerait ailleurs postériorité par rapport à un futur : *tu le* **présenteras** *comme* **devant être augmenté.**

Futur antérieur dans le passé. — Il est des cas où les rapports temporels sont plus compliqués. Soit une action B future par rapport au passé A. Elle peut être en même temps antérieure à une action C.

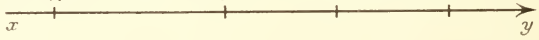

En ce cas, on a affaire à un futur antérieur dans le passé. La forme existe, c'est celle du conditionnel passé : *Elle partirait d'Yonville... Rodolphe*

aurait retenu *les places*, **pris** *des passeports*, *et même* **écrit** *à Paris... Elle* **aurait eu soin** *d'envoyer chez Lheureux son bagage, qui* **serait** *directement porté à l'Hirondelle* (FLAUB., *Bov.*, ch. XII, 218). Nous sommes dans le passé. Emma fait son plan de départ dans le futur. Avant ce départ, Rodolphe aura fait certains préparatifs. Ces préparatifs sont donc antérieurs au départ placé au futur dans le passé.

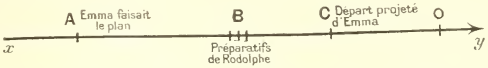

Les phrases de ce genre sont communes : *Cela constituait aujourd'hui un milieu recherché qui lui* **fournirait** *des clients lorsqu'il* **aurait été reçu** *avocat* (A. CAP., *Ann. d'avent.*, 52) ; — *possédant l'essence nécessaire, il décida de* **reprendre** *sa route vers le Sud, avec l'espoir que le général Laperrine, dans sa connaissance exacte de Tin Zaouates,* **aurait pu** *atterrir au voisinage de ce poste* (ILL., 1er Mai 1920, 266). Il est à remarquer que le futur dans le passé par rapport auquel *aurait pu atterrir* est antérieur, n'est pas exprimé autrement que dans l'infinitif *reprendre*.

CHAPITRE VI

L'ANTÉRIORITÉ. MOYENS D'EXPRESSION

Pour marquer l'antériorité d'une action par rapport à une autre, il y a deux systèmes possibles :

1° On énonce l'action A en indiquant qu'elle a précédé l'action B :
On a inventé la bicyclette avant d'inventer l'automobile.

2° On énonce l'action B en indiquant qu'elle a suivi l'action A.
On a inventé l'automobile après avoir inventé la bicyclette.

Compléments d'antériorité. — Pour indiquer qu'une action en précédait une autre, en a. f. on se servait de : *ains, ainçois, paravant*, qui ont disparu (1) : *M. anz* **ains** *sa* **venue ;** — *tu t'en iras* **ains coc chantant ;** — **ainçois midi passé.** On se servait aussi de *devant*. Il est encore chez Molière : *La poule ne doit point chanter* **devant le coq** (*F. Sav.*, 1641).

L'infinitif qui suivait se mettait immédiatement après la préposition : *avant boire ;* ou bien on intercalait *que : premier* **que** *manger, avant* **que** *manger ;* — **Avant qu'offrir** *des vœux, je reçois des refus* (CORN., *Pol.*, 1373) ; — *Si,* **devant que mourir** *la triste Bérénice Vous veut de son trépas laisser quelque vengeur* (RAC., *Bérén.*, 1188). Vaugelas se prononça pour *avant que de*, qui devint classique : **Avant donc que d'écrire** *apprenez à penser* (BOIL., *A. P.*, I, 150) ; — *Il lui demanda,* **devant que de l'acheter,** *à quoi il lui seroit propre* (LA FONT., *Vie d'Ésope*). L'usage, depuis le XVIIIe s., abandonna peu à peu *avant que de* pour *avant de :* **Avant de commencer** *ma leçon, je vous avertirai que...*

C'est ici le lieu de rappeler que les comparatifs, quand ils portent sur le temps, aboutissent à marquer antériorité : *il est arrivé* **plus tôt que vous ;** — **de meilleure heure que vous ne pensiez ;** — *j'obéis... à un peu de superstition, en me prononçant* **plus tôt que je ne devrais** (HERV., *Cours. fl.*, I, 3).

Propositions d'antériorité. — Les propositions étaient autrefois construites par *devant que, premier que :* **devant que** *les chandelles* **soient** *allumées* (MOL., *Préc.*, 9). Le mode employé est le subjonctif : *Va,* **devant qu'il soit peu,** *je t'irai retrouver* (CORN., *Cin.*, 792, var. 1) ; — *nous en saurons peut-être quelque chose de plus assuré* **devant que** *ce courrier* **parte** (LAROCHEF., III, 50).

Nous employons *avant que*, avec le même mode : *Tous les grands ouvrages*

(1) Les particules sont *pré, ante :* **pré***celtique*, **anté***diluvien*.

de Montesquieu avaient paru **avant que** *Grimm* **commençât** *sa Correspondance* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 317) ; — *Il essaye de la géométrie quand Maupertuis l'a mise... mais le monde change* **avant qu'Helvétius soit** *devenu géomètre* (ID., *Ib.*, 324). Comme on le voit, il s'agit d'un simple mécanisme grammatical, où la notion de modalité n'entre plus pour rien.

L'antériorité peut-être uniquement marquée par *que* après une négative : *Il ne veut point sur lui faire agir sa justice*, **Que** *du traître Néarque* **il n'ait** *vu le supplice* (CORN., *Pol.*, 805) ; — *ne te montre point* **que je ne t'appelle** (MUSS., *Carmos.*, I, 4).

Les formes temporelles d'antériorité. — La langue possède, comme nous l'allons voir, des formes temporelles, qui ont la propriété d'exprimer que l'action énoncée a eu lieu avant une autre, passée ou future : *elle* **avait acheté** *ce coupon mercredi, elle l'a reporté hier ; en effet à peine l'*eut-elle déplié, *elle s'aperçut qu'il y avait des taches.* La figure est :

Dans cet exemple les actions sont classées chronologiquement deux à deux, uniquement par les formes temporelles.

CHAPITRE VII

L'ANTÉRIORITÉ DANS LE FUTUR

Le futur antérieur. — La forme spéciale, qui marque antériorité dans le futur, est le futur antérieur, qui existe depuis l'a. f. : *Qui en* **avrez choisit,** *cil commençerat primes* (*Pel.*, 691) ; — *la clameur que nous avons élevée ne retombera pas dans le silence de l'éternelle nuit ;* **elle aura éveillé** *des échos ;* **elle aura soulevé** *des controverses ;* **elle aura suscité** *des esprits intolérants...* **elle aura... produit** *tout le mal et le bien qu'il était dans sa mission... de produire* (G. SAND, *Lélia*, préf., 7).

Le futur antérieur existe au passif : *Grisonne se tirera plus facilement de ce mauvais pas quand la carriole* **aura été allégée** (E. SOUV., *Clair.*, 33).

L'action future qui doit suivre l'action qu'on présente comme antérieure peut être exprimée dans un futur : *Vous* **serez** *bien avancé quand* **vous aurez fait vendre** *ces pauvres gens !* (A. DAUD., *Cont.*, Le bac).

Mais elle peut être dans un présent du subjonctif, un infinitif, un nom : *J'espère qu'il aura pris toutes ses sûretés* **avant de confier** *à cette banque la fortune de ses enfants ;* on pourrait dire : **avant une démarche quelconque** *en faveur de ce Mr ; — J'admets qu'il ne m'en veuille plus, qu'il se prête obligeamment à* **fournir** *une solution pour les embarras dont je* **l'aurai informé** (HERV., *Cours. fl.*, II, 7).

Il se peut, si l'action est éventuelle, que le futur soit remplacé par un éventuel : *Pouvez-vous, Madame, avoir la bonté de me prêter votre chaise de poste ? Celui qui* **m'aura conduit** *vous la* **ramènerait** (VOLT., *Let. à Mme de B.*, avr. 1726).

Le futur, par rapport auquel on marque l'antériorité, peut n'être pas exprimé, ou du moins ne pas l'être dans la phrase même. Le système est alors incomplet. Quelqu'un attend qu'une entrevue ait lieu le lendemain, il s'écriera : *je voudrais bien savoir dès maintenant ce qu'* **elle aura donné.**

Quand la forme du futur antérieur est construite avec *être*, qu'il s'agisse d'un actif ou d'un passif, il est très difficile de distinguer si on a affaire à un futur antérieur ou à un accompli : *quand ce Monsieur* **sera rentré** *chez lui, j'aurai un soupir de soulagement.*

Hors de l'indicatif. — L'antériorité dans le futur n'a pas de forme spéciale hors de l'indicatif.

AU SUBJONCTIF. — Elle peut à la rigueur se marquer par le présent : *avant de vous risquer dans cette entreprise, il faudra que vous en* **fassiez** *une étude sérieuse ;* mais, pour préciser mieux le rapport chronologique,

on se sert de préférence du passé composé : *que vous en* **ayez fait** *une étude sérieuse*. Cf. *Vous ne vous en irez pas que vous* **n'ayez payé.** Ici le passé est de toute nécessité.

A L'INFINITIF. — L'antériorité s'exprime par l'infinitif composé : *vous ne vous en irez pas avant* **d'avoir payé** ; — *Je veux, avant de m'en aller,* **avoir fermé** *chez nous le chapitre de ce que peuvent gaspiller les gendres* (HERV., *Cours. fl.*, II, 5).

AU PARTICIPE. — Il arrive qu'on se serve du participe passé : *je ne paraîtrai devant vous qu'***absous** ; ce participe est souvent accompagné de locutions spéciales telles qu'*une fois : je ne reparaîtrai devant vous qu'***une fois absous.** Mais c'est la forme composée du participe qui, naturellement, est appelée à jouer le rôle principal : *à ce moment-là,* **ayant réparé ses forces,** *l'Allemagne retrouvera son orgueil.*

CHAPITRE VIII

L'ANTÉRIORITÉ DANS LE PASSÉ

Passé antérieur et plus-que-parfait. — Pour l'antériorité dans le passé, le français a deux temps composés,le passé dit antérieur et le plus-que-parfait. En a. f. le premier était de beaucoup le plus fréquent : *Sovent le vidrent e li pedre e la medre E la pulcele qued* **il out esposede** (*Al.*, XLVIII, 236) ; — *Marsilies vient par mi une valée Od sa grant host que il* **out asemblée** (*Rol.*, 1449).

On trouve cependant l'autre dès les premiers textes : *A son seignor qu'il* **aveit** *tant* **servit** (*Al.*, LXVII, 334).

L'histoire de ces deux temps a suivi l'histoire des formes qui y entrent. Au fur et à mesure que le passé a cédé à l'imparfait, le passé antérieur, son composé, a cédé au plus-que-parfait (H. L., I, 346). En moyen-français, les deux temps s'acheminent déjà nettement vers l'emploi que chacun a en langue moderne : *Comme ledict duc* **eust sejourné** *là trois ou quatre jours, vint de par le Roy le cardinal Balue* (COMM., I, 126, Mand.) ; — *Il recorda... tout le voiage qu'il* **avoit fait** *et les passages où il* **avoit passés** (FROISS., *Chron.*, IV, 6, L.) ; — *il* **avoit faict publier** *ladite paix à Paris, troys moys après qu'il fut de retour en son royaulme* (COMM., I, 176, Mand. ; H. L., I, 467-468).

Depuis l'âge classique, les théoriciens ont essayé de marquer les différences d'emploi entre ces deux formes.

A) Le passé antérieur ne reste possible que dans des phrases de subordination : *mais, lorsque le long âge* **Eut glacé** *le pauvre animal, La même cuisine* **alla mal** (LA FONT., *Fabl.*, L. X, 3) ; — *Quelques jours après* **qu'il eut dîné** *chez elle, il fit... l'éloge d'une nouvelle que Raymond... venait de publier* (DUR., *Uniss.*, 258).

Les propositions principales ne l'admettent que dans quelques cas peu nombreux : *je l'***eus** *à peine* **entrevu,** *qu'il me sembla le connaître depuis longtemps ; — je ne l'***eus** *pas plus tôt* **entendu** *que je me sentis attiré vers lui.* Il est impossible de dire : *le Seigneur* **eut tout** *donné à Job, il lui reprit tout* (1).

B) On a dit que le passé antérieur marquait antériorité immédiate. Il est vrai qu'on le trouve souvent avec des locutions telles que : *à peine, dès que, aussitôt que, pas plus tôt que :* **dès qu'***ils* **eurent dépassé** *la banlieue, ils*

---

(1) Le passé antérieur se construisait autrefois avec *comme*. C'est un tour disparu. *Comme on luy* **eut raporté** *qu'un château... estoit imprenable, il demanda* (ABL., *Apophl.*, 30) ; — *comme la prison et le bannissement lui* **eurent fait raison** *de tous ceux qui s'étoient ouvertement bandés contre lui, il commença à me trouver assez criminel* (LA ROCHEF., II, 446).

regardèrent le paysage par la fenêtre ; — **A peine eut-il été instruit** *de ses espérances qu'il l'avertit d'offrir ailleurs ses services* (E. SOUV., *Clair.*, 8).

C'est encore le sens qu'on peut observer dans l'exemple suivant, où Hugo veut évidemment impliquer l'idée d'une chute soudaine : *Quand l'enfant de cet homme* **Eut reçu** *pour hochet la couronne de Rome ; Lorsqu'on* **l'eut revêtu** *d'un nom qui retentit ; Lorsqu'*on **eut bien montré** *son front royal qui tremble Au peuple émerveillé qu'on puisse tout ensemble Être si grand et si petit... Un cosaque* **survint** *qui prit l'enfant en croupe Et l'*emporta *tout effaré* (V. H., *Chants Crép.*, Nap. II).

Mais il n'y a là rien d'obligatoire. On peut dire : *longtemps, des années, après qu'*il *l'*eut quitté, *il lui écrivit que...* Et inversement, on se servira fort bien du plus-que-parfait pour marquer la succession immédiate : *à peine le jour* **avait-il paru,** *qu'il entra précipitamment.*

Chaque fois que les deux actions sont dans des phrases indépendantes, le seul temps possible étant le plus-que-parfait, on comprend très bien son développement dans les récits de faits qui se succèdent. Quel que soit l'ordre des phrases, à lui seul ce temps nous donne le sentiment de l'ordre chronologique des actions. Comme l'imparfait, ainsi que nous le verrons, prend une place de plus en plus grande, le plus-que-parfait lui sert d'antérieur : *Il se rappelait. C'était en hiver... Lui... il lui* **avait fait** *quitter ses haillons... La mère avait dû être contente dans sa tombe de voir sa fille porter son deuil... Il pensait à cette forêt de Montfermeil ; ils l'*avaient **traversée** *ensemble* (V. H., *Mis.*, J. Valj., VI, 3) ; — *L'ingénieur* **avait-il découvert** *quelque nouvelle combinaison de mécanique... qu'il en* **écrivait** *à son ami* (FAB., *M*me *Fust.*, 34).

On peut avoir une série de faits passés antérieurs les uns aux autres, on se sert alors de plus-que-parfaits en série : *la maison* **n'avait pas changé** *depuis le temps où le grand-père l'*avait construite ; — *Le roi, qui, depuis le moment où on l'*avait mis *à cheval jusqu'à son arrivée au bagage,* **n'avait pas dit** *un seul mot, demanda alors ce qu'était devenu le comte Piper* (VOLT., *Charl. XII*, liv. 4).

Certaines phrases semblent mettre en relation un passé antérieur et un imparfait. Ainsi : *Quand elle* **eut achevé** *de prier, elle* **voulait** *rester à veiller auprès de ce triste chevet. Je l'en empêchai* (BOURG., *Corn.*, 160). En fait, la phrase à l'imparfait ne fait qu'interrompre un instant la succession ; c'est *je l'en empêchai*, qui marque la suite de l'action, un moment suspendue.

Formes surcomposées. — Aujourd'hui une très forte concurrence est faite au passé antérieur par le passé surcomposé : *dès qu'il* **a eu acheté** *ce costume, il l'a regretté ; — dès que son chef de bureau lui* **a eu accordé** *une première permission, il lui en a demandé périodiquement.* On trouve même ce surcomposé au passif : *dès qu'il* **a eu été nommé,** *il n'a plus été le même homme.* Dans les provinces et les milieux où il n'y a plus de passé simple, c'en est fait du passé antérieur, qui en dérive.

L'action par rapport à laquelle on marque l'antériorité. — L'action qui a suivi dans le passé celle dont on parle peut être exprimée dans un participe ou un substantif : *On y joue des pantomines, on y danse, on y chante, on y représente des proverbes : les proverbes* **avaient déjà pris** *faveur dans les sociétés* **avant l'établissement** *des cafés* (Mme D'EPINAY, *Lett.*, fév. 1765). Elle peut aussi être dans une autre phrase : *Elle* **eut** *encore un obstacle à surmonter. Ses parents, instruits de son prochain départ* **avaient failli** *en perdre le sens* (MICHEL., *Hde F.*, liv. X, ch. III). Elle peut n'être pas exprimée du tout : *D'un coup d'œil,* **elle s'était assurée** *que rien ne manquait plus* (ZOLA, *Rêve*, II, 55) ; — *un ennemi* **avait entrepris** *de perdre le célèbre girondin* (MICHEL., *Rév.*, VI, 158).

Antériorité dans le passé, directement opposée au présent. — Il peut arriver qu'on oppose une action exprimée par le plus-que-parfait directement au présent, et non point à un autre passé : **j'avais toujours cru** *que je pourrais m'entendre avec lui,* **je vois** *que je me suis trompé.* Encore y a-t-il ici un futur dans le passé intermédiaire : *pourrais.* Cet intermédiaire peut ne pas exister : **j'avais toujours cru** *pouvoir...* **j'avais cru à une entente possible, je n'y crois plus** ; — *La logique spéculative* **avait** *jusqu'alors* **consisté** *à raisonner, d'après des principes confus, qui, ne comportant aucune preuve suffisante, suscitaient toujours des débats sans issue. Elle* **reconnaît** *désormais, comme règle fondamentale...* (A. COMTE, *Espr. pos.*, 19) ; — *Ah ! vous me* **contraignez** *à m'expliquer, à me démasquer, avant l'évènement que* **j'avais envisagé !** (HERV., *Cours. fl.*, I, 15) ; — **Je ne vois plus** *cette borne que* **vous aviez dressée** *contre mon impatience* (ID., *Ib.*, I, 3).

Hors de l'indicatif. — AU SUBJONCTIF. — L'antériorité se marque par le plus-que-parfait : *on ne m'avait pas dit qu'***il eût acheté** *cette terre, avant d'acheter le château ; — Je ne savais pas que Sabine vous* **eût écrit** *à ce sujet* (HERV., *Cours fl.*, IV, 1).

En langue moderne, on remplace souvent le plus-que-parfait du subjonctif, atteint, lui aussi, de décadence en raison de l'imparfait dont il est formé, par le passé composé : *on ne m'avait pas dit qu'il* **ait acheté** *cette terre, avant d'avoir vendu la sienne.*

On voit souvent paraître une forme surcomposée : *il n'a rien voulu dire jusqu'à ce qu'on lui* **ait eu juré** *de pas révéler son secret.*

A L'ÉVENTUEL. — On emploie le plus-que-parfait du subjonctif : *si* **on eût pu** *le joindre auparavant et lui parler, il aurait (eût) peut-être accepté.* En même temps, comme le conditionnel est impossible après *si*, on se sert du plus-que-parfait de l'indicatif: *si* **j'avais pu** *la joindre auparavant, je l'aurais sans doute décidée ; — Il aurait complété sur terre et sur mer cette défense des pays chrétiens... s'***il n'avait pas été** *constamment* **réduit** *à se tourner vers d'autres desseins par d'autres dangers* (MIGNET, *Ch. Quint.* Conclus.).

Mais la valeur temporelle est très peu nette. On peut fort bien, sans y rien changer, transporter semblable phrase dans le futur. On dira le dimanche : *Si* **vous aviez pu** *être là mardi prochain,* **j'***en* **aurais été** *bien heureuse.* Il suffit que l'hypothèse soit irréelle pour que ces formes conviennent.

A L'INFINITIF, l'action antérieure à une autre était souvent exprimée, jusqu'au XVIIe s., par l'infinitif passé seul : *Pantagruel,* **avoir** *entierement,* **conquesté** *le pays de Dipsodie, en icelluy transporta une colonie de Utopiens* (RAB., l. III, ch. 1 ; cf. H. L., II, 461).

On pouvait aussi le faire précéder de diverses prépositions de temps, telles que *depuis.* Aujourd'hui on dit encore avec *après : Les insurgés... abandonnaient une barricade...* **après avoir fait feu** (V. H., *Mis.*, Id. et Ep., liv. X, ch. 4) ; — **Après avoir affermi** *ses établissements en Italie,* **renouvelé** *ses victoires en France... il marcha en Allemagne* (MIGNET, *Ch. Quint,* Conclus.).

AU PARTICIPE.

Le participe a une forme composée spéciale pour marquer l'antériorité : *Alors,* **s'étant versé** *de l'eau dans un verre, Rodolphe y* **trempa** *son doigt* (FLAUB., *Bov.*, II, 225).

Mais on se sert aussi du participe passé simple :

Le participe peut être rapporté à un des termes de la phrase : *A peine* **lancé,** *le lièvre s'arrêta pour écouter ; — sitôt* **arrivé,** *il voulut repartir ; —* **entré** *dans l'intérieur, on est surpris* (FLAUB., *Par les Champs,* 76).

On ajoute souvent *une fois : le lièvre,* **une fois lancé,** *cherche d'abord à monter.*

Le participe peut être en construction « absolue ». *Ces observations* **faites,** *elle se retira ; Ce renseignement* **donné,** *Gavroche ajouta* (V. H., *Mis.*, J. Valj., I. VIII) ; — **La tranchée prise,** *la ligne de tirailleurs s'avança ; — Pierre entra pour... faire disparaître les restes du festin, si répugnants,* **la faim satisfaite** (GAUT., *Frac.*, I, 59) ; — *Je me précipitai,* **aussitôt mes cahiers déposés** *et* **mes mains lavées** (BOURG., *Corn.*, 40) ; — **Une fois ses marchandises repliées, son café une fois bu,** *il se leva.* Toutefois cette construction ne s'étend pas à tous les participes.

Autrefois on rapportait souvent le participe à un nom complément de préposition. Des écrivains modernes ont repris cette construction : **après la loi tuée** (V. H., *Chât.*, Déjà nommé, IV, VIII) ; — **après chaque lame passée** (LOTI, *Péch.*, 79-80).

En moyen français, le participe était souvent mis en tête, et suivi d'une conjonctive : **Arrivé** *que* **fut** *ledict conte* (COMM., I, 210, Mand. ; cf. *sot que je suis*).

Antériorité immédiate. — L'antériorité immédiate se marque par *sitôt, à peine ;* **sitôt dit, sitôt fait ;** — en subordination par *sitôt que :* **Sitôt**

qu'il l'a vu, *il s'est précipité vers lui ; — Mais,* **sitôt qu'on avait franchi** *la porte, on se trouvait dans une vaste cour* (FLAUB., *P. chois.*, 183, Sal.) ; — **A peine sortions-nous** *des portes de Trézène.*

Quand l'action antérieure doit être présentée comme très récente, on se sert aussi des périphrases dont nous avons parlé aux formes temporelles : *Il saisit le pistolet, et un faible cliquetis annonça qu'***il venait de l'armer** (V. H., *Mis.*, J. Valj., liv. I, XVIII) ; — *Clovis et ses guerriers s'enfonçaient dans le pays, battaient les rois et les armées... revenaient ensuite, emmenant des esclaves, des trésors... sans avoir en aucune façon incorporé à la monarchie franque le territoire qu'***ils venaient de parcourir** (GUIZOT, *Ess. sur l'Hist. de Fr.*, 2e ess.).

ASPECT D'ACCOMPLISSEMENT. — Il y a une forme surcomposée pour marquer l'accomplissement d'une action récente : *Dès qu'il* **avait eu mis** *la dernière main à son dessin, il s'était levé pour sortir.*

CHAPITRE IX

LA CONTEMPORANÉITÉ

1° **Adverbes.** — Lors. Le principal adverbe de contemporanéité était autrefois *lors : Combien nos déplaisirs parurent* **lors** *extrêmes !* (corn., *Hor.*, 179) ; — *Mon âme prendroit* **lors** *une pleine assurance* (mol., *Dép. Am.*, 38) ; — *je suis un peu plus éloigné de vous que je n'étais* **lors** (rac., *Lett.*, xviii, à Mlle Vit.). Mais Vaugelas le condamna. L'Académie française ratifia définitivement la sentence : « Il n'est pas mesme permis aux poëtes de s'en servir à présent, il faut dire *alors* » (vaug., i, 360). Ce composé *alors*, qui a remplacé le simple, est lui-même ancien. Il est inutile d'en citer des exemples.

Pour lors. — Il ne survécut guère à *lors : Un prince qui* **pour lors** *ne faisoit que de naître* (corn., *Œd.*, 1370). Voltaire a essayé de le sauver : *Je répondrai* **pour lors,** *et tu pourras connaître Qui de nous deux, perfide, est l'esclave ou le maître* (volt., *Mérope*, v, 2). Malgré cette tentative, il a vieilli.

Locutions diverses. — **A ce moment,** *en Allemagne, c'était Wolff qui remplissait cet office de maître à penser* (Ste beuve, *Lundis*, vii, 459) ; — **En ces temps-là,** *c'était une ville tombée Au pouvoir des Anglais, maîtres des vastes mers* (v. h., *Chât.*, Toulon, i). — On avait formé des locutions : *au même temps, du même temps.* Elles étaient encore classiques : **Au même temps,** *la garnison de la ville étant sortie* (rac., *Camp. de L. XIV*, v, 251) ; — *Et j'ai,* **du même temps,** *voulu t'en avertir* (quin., *L'am. ind.*, iv, 1) ; on dit aujourd'hui *en même temps.*

Sur ces entrefaites. — **Sur ces entrefaictes,** *les Aquiliens, qui en ouiren le vent, s'en recoururent incontinent à la maison* (amyot, *Publ.*, 7, L.) (1).

2° **Compléments.** — Ils sont introduits par *lors de, au moment de :* **Lors du** *coup d'État de* 1851 ; — **au moment de** *signer l'armistice.*

3° **Le corrélatif quant.** — L'ancienne langue disait *quant et moy, quant et luy : Il arriva* **quant et moi.** *Quant* était encore vivant au XVIe s. et, au XVIIe s., Malherbe parle d'une horloge faite **quant et les siècles** (iv, 200, *Lett.*, 29 Juill. 1614). D'où l'expression *quant et quant* = *en même temps.* Tout cela, conservé dans des français provinciaux, a disparu de la langue de Paris.

(1) On le trouve au singulier dans La Fontaine : *L'ennemi vient* **sur l'entrefaite** (*Fab.*, vi, 8).

4° **Propositions de contemporanéité.** — Quand les actions sont exprimées chacune dans une proposition, les propositions peuvent être indépendantes.

Si l'une des propositions est conjonctionnelle, on l'introduit à l'aide de *lorsque*, *quand*, *comme*. *Quand* a aujourd'hui une orthographe distincte qui le sépare de *quant* (quant à moi) : **Quand nous nous sommes mariés,** *je ne vous aimais pas* (A. DUMAS, *Étr.*, IV, 5). Il a pour équivalent *lors que* (prononcé aujourd'hui avec un *s*) : **Lorsqu'***avec ses enfants, vêtus de peaux de bêtes... Caïn* **se fut enfui** *de devant Jéhova* (V. H., *Lég.*, Conse.).

Comme se faisait suivre au XVIe s. du subjonctif : **comme** *quelques-uns... le* **priassent** *de se retirer... il leur répondit en riant qu'ils ne s'en missent point en peine* (MALH., IV, 208). Depuis le XVIIe siècle, ce latinisme n'apparaît plus qu'isolément (cf. VAUG., II, 428). C'est l'indicatif qui est en usage : *Mais* **comme il s'est vu** *seul contre trois adversaires, Près d'être enfermé d'eux, sa fuite l'a sauvé* (CORN., *Hor.*, 1004) ; — **Comme** *le doyen* **insistait** *avec un fanatisme indiscret... elle le repoussa d'un accent résolu* (MIGNET, *H. de M. Stuart*, ch. XI).

Une action intervient au cours d'une autre. — 1° CEPENDANT. — Quand il s'agit d'indiquer qu'au cours d'une action ou d'un état, il s'est produit une autre action, on se sert d'adverbes ou de compléments. L'adverbe essentiel était autrefois *cependant* (*pendant ce*). Il est encore très classique en ce sens : *Allez, et* **cependant** *au pied de nos autels J'irai rendre pour vous grâces aux Immortels* (CORN., *Hor.*, 345) ; — *cette coiffe est un peu trop déliée ; j'en vais quérir une un peu plus épaisse, pour vous mieux cacher le visage, en cas de quelque rencontre* — *Que deviendrai-je* **cependant ?** (MOL., *Pourc.*, III, 2) (1).

2° Des compléments sont introduits par les prépositions spéciales : *pendant*, *durant*, et par *à* suivi de noms qui marquent une portion de temps : *au temps de*, *à l'époque de*, *au siècle de* : **Au temps de** *Grimm, c'était encore l'habitude d'appeler Extraits les articles qu'on écrivait sur les livres* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 309).

Noter aussi *sous* dans *sous le règne de*, qu'on a une tendance à employer alors qu'il n'y a plus l'idée de sujétion : *Sous la Seconde République*.

3° QUE. — L'action-ligne est souvent dans une coordonnée. Cette coordonnée se change facilement en une subordonnée, reliée à l'autre proposition par *que* : *Les grands édifices, comme les grandes montagnes, sont l'ouvrage de siècles. Souvent l'art* **se transforme qu'ils pendent** *encore* (V. H., *N. D.*, I, 130) ; — **Il n'y avait pas** *de Président de la République*, **que** *déjà* **je prévoyais** *qu'il en serait de la souveraineté du peuple comme de la Jérusalem d'Ezéchiel* (PROUDHON, *Rév. Soc.*, 85).

---

(1) *Cependant* avait pour synonyme : *ce temps pendant*, qui a disparu au cours du XVIIe s. On disait aussi *tandis* : *les Espagnols... n'oserent m'enfoncer.* **Tandis** *ces six arquebuziers faisoient merveilles de tirer* (MONTL., G.).

4° Cependant que. — Les subordonnées étaient jadis introduites par *cependant que :* **Cependant que** *ces traictez se menoient... s'i traicta... que la duchié de Normandie se mectroit entre les mains du duc de Berry* (comm., I, 84). Corneille a encore beaucoup employé *cependant que : Elle me tient les mains,* **cependant qu'***il me vole* (*Pl. Roy.*, 638) ; — **Cependant que** *Félix donne ordre au sacrifice* (*Pol.*, 365). Mais Vaugelas veut qu'on dise : *pendant que...* De même Thomas Corneille, et aussi Ménage. L'Académie Française sanctionna la sentence (1). Elle reposait sur une erreur historique énorme, mais n'en était pas moins d'accord avec le sentiment général.

Autres locutions conjonctives. — On dit non seulement *pendant que,* mais *tant que, aussi longtemps que, tout le temps que, tandis que, durant que :* **Tant que** *les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, et bien payé* (la br., *Car.*, Usages, 65) ; — *Réparez promptement votre force abattue,* **Tandis que** *de vos jours... Le flambeau* **dure encore** (rac., *Phèd.*, 214).

Simultanéité dans la progression. — Pour l'exprimer, on se sert de : *au fur et à mesure que : Il enleva les marchandises* **au fur et à mesure qu'***elles étaient vendues.* Dans l'usage, *à mesure* gagne du terrain : *Vous l'aimerez plus,* **à mesure que** *vous le connaîtrez mieux.*

5° **Formes spéciales du verbe.** — Enfin, quand il s'agit d'une contemporanéité par rapport à une action passée, la langue a des formes spéciales du verbe, dont nous allons parler par la suite.

(1) Ceux qui ont escrit *cependant que* ont fait une faute, et quelques celebres qu'ils puissent estre, il ne faut pas les imiter dans la licence qu'ils se sont donnée pour avoir une syllabe de plus à remplir en vers : car on ne croit pas que personne depuis plus d'un siecle ait dit en prose *cependant que : cependant* est toujours adverbe et ne peut souffrir *que* après lui (vaug., I, 358).

CHAPITRE X

LA CONTEMPORANÉITÉ DANS LE PASSÉ (1)

Observations générales. L'imparfait. — Dans des propositions, unies ou non à l'aide des conjonctions de subordination ou des conjonctifs, on peut marquer la simultanéité en mettant les actions au même temps du passé :

1° *Tout le temps que le train* **manœuvra,** *l'auto* **stationna** *devant le passage à niveau.*

2° *Tout le temps que le train* **a manœuvré,** *l'auto* **a stationné.**

On peut obtenir le même résultat avec des propositions coordonnées, en ajoutant aux verbes des compléments : *Le train* **a manœuvré** *longtemps, l'auto a* **stationné pendant ce temps-là.** Mais sitôt que ces compléments disparaissent, la contemporanéité n'est plus marquée. Dans la phrase : *le train stationna, l'auto manœuvra,* les temps absolus marquent des actions qui se sont succédé, aussi bien que des actions contemporaines. En effet, si le maître de l'auto soupçonne son wattmann de s'être mis en retard, il lui dira : *Le train* **a manœuvré** *entre* 11 *h. et* 11 *h.* 1/4 : *Vous, vous* **avez stationné** *entre* 10 *h.* 1/2 *et* 11 *h. Pourquoi ?* Il n'y a ici aucunement coïncidence des deux actions dans le temps.

Il en est tout autrement quand on emploie l'imparfait : *Le train* **manœuvrait,** *l'auto* **a dû stationner, a stationné.** La coïncidence est marquée par la forme verbale (2).

Il y a des formes de phrases où cet imparfait ne saurait être remplacé : *Je me suis arrêté devant le train* **qui manœuvrait** ; — *il la trouva* **qui mettait** *des cataplasmes à une vieille dame* (A. FRANCE, *Hist. com.*, 119). On peut la figurer ainsi :

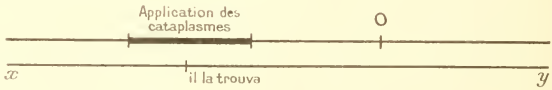

Qui mit serait impossible ici.

La contemporanéité dans le passé est donc marquée essentiellement par

---

(1) La contemporanéité dans le futur n'est pas marquée par une forme spéciale. On met les deux actions au futur : *Un jour* **viendra** *où* **vous sourirez** *d'avoir pleuré : Et moi qui t'*aimerai *comme une unique amie, Quand les dieux irrités m'*ôteront *ton génie, Si je tombe des cieux, que me* **répondras-tu ?** (MUSS., *N. d'Août*) ; — *tant que le Lion d'or* **vivra, ou y viendra** (FLAUB., *Bov.*, 81).

(2) Ceci ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas employer l'imparfait pour marquer des actions successives, ainsi que nous l'avons vu et le verrons. Ainsi on pourrait dire : *le train* **a manœuvré** *entre* 11 *h. et* 11 *h.* 1/4 ; *Vous, vous* **stationniez** *entre* 10 *h.* 1/2 *et* 11 *h.*

l'imparfait. Elle peut l'être, suivant les cas, de plusieurs façons. L'action A et l'action B sont toutes deux à l'imparfait : *La mère* **se mourait,** *les enfants* **jouaient** *dans la cour.*

L'action A peut être à l'imparfait, l'action B à un passé : *La mère* **se mourait,** *les enfants* **accoururent** *pour la voir encore.*

L'action A peut être au passé, l'action B à l'imparfait : *La mère* **mourut,** *les enfants* **jouaient** *toujours.*

Formes de l'imparfait. — Au commencement de la période française, l'imparfait présentait des formes très variables, suivant les dialectes. La première conjugaison avait, dans l'Est et le Nord-Est, une forme en *eve, eves : chanteve ;* dans l'Ouest une forme en *oe, oes : chantoe.* Peu à peu la forme en *eie, eies, eit, eient,* qui proprement appartenait aux autres conjugaisons, envahit la 1re, et on dit *ameie,* comme *rompeie* et *saveie.* A la 1re et 2e personnes du pluriel, les désinences étaient en *iiens, iiez* (H. L., I, 202-203).

Vers le XIIIe s., *eie* passa à *oie,* puis à *wée* que l'on écrivait *oie.* L'*e* sourd final se fit entendre jusqu'au XVe s. Mais dès lors les deux formes *oie* et *ois* sont en concurrence. Au XVIe s., la lutte continua. Les théoriciens étaient partagés. Palsgrave, du Wez, Robert Estienne, Meigret, Ramus sont pour *oye.* Pillot, Abel Mathieu, Henri Estienne veulent *ois.* Dans les impressions *s* est déjà fréquent : *ie m'***alloys** *euentant* (TAHUR., II, 27, son. 33) ; —**i'estoys** *un soir* (ID., 65, son. 57 ; H. L., II, 329-332). — La forme la plus rare est en *oi,* sans *e* ni *s.* La langue s'imprimait, on n'avait plus la même raison de tenir à l'*y,* cher aux maîtres d'écriture. Visiblement *oie* est aussi en décadence. Cependant Ronsard recommandait (pour la commodité des vers) de ne pas l'abandonner.

Au XVIIe s., il n'y a plus qu'une question d'orthographe en jeu ; tous les imparfaits s'écrivent par une *s,* ce qui évite l'hiatus : *je parloys.* On garde la faculté à la rime d'écrire *oi* (*oy*) ; on évite ainsi de rimer toujours avec des pluriels : *je serroy : Roy* (H. L., III, 320).

Le rôle de cette forme temporelle n'a cessé de grandir. Dans l'a. f., pour présenter un fait comme contemporain à une action passée, on employait surtout le passé simple : *Li reis Marsilies en* **fut** *mult esfreez : Un algier* **tint** *ki d'or fut enpenez* (*Rol.,* 138). De même dans les descriptions : *Un faldestoed* **i out** *fait tut d'or mier* (*Ib.,* 115). L'imparfait existait, mais dans la chanson de Roland par exemple, du vers 1 au vers 500, on en trouve seulement trois exemples. Dès le XIIe s., l'état des choses commence à changer : l'imparfait entrait peu à peu en possession de son rôle de présent dans le passé. Ses progrès se sont poursuivis depuis sans interruption : *En ce point que li roys* **estoit** *en Acre, se prirent li frere le roy à jouer aus deiz ; et* **jouoit** *li cuens de Poitiers si courtoisement, que quant il avoit gaaingné, il* **fesoit** *ouvrir la sale et* **fesoit** *appeler les gentishomes et les gentisfemmes, se nulz* **en y avoit,** *et* **donnoit** *à poingnies* (JOINV., 276 ; cf. H. L., I, 241). On a le sentiment dès lors que l'imparfait représente une action qui dure, tandis que

le passé simple exprime une action comme un point ou une ligne close dans le passé : *l'oste de la maison* **tira** *une bande de ces Liegois et* **vint** *assaillir sa maison, où ledict duc* **estoit** *dedans* (COMM., II, 161, Mand.) (1).

Malgré ces progrès, même au XVIe s., il arrive encore qu'on trouve le passé simple jouant dans les descriptions son rôle primitif : *Son fouet* **feut** *d'œillets, roses et lys Blancs, liez d'or en la France cueillis* (FORCAD., *Op.*, p. I, v. 3-4 ; H. L. III, 583).

Au seuil du XVIIe s., Maupas et Oudin établirent des distinctions très nettes entre les deux temps : Si deux actions intervenues en même temps sont d'égale durée, elles sont toutes deux à l'imparfait. Si l'une est de longue durée, l'autre de courte, la seconde se met au passé simple, la première à l'imparfait. Oudin donne l'exemple suivant : **J'estois** *hier chez Monsieur et comme* **ie l'entretenois, il me dit** *qu'il* **vouloit** *partir dans peu de jours, ce que je ne lui* **conseillay** *pas* (*Gr.*, 185). Depuis lors, de nouveaux progrès, qui s'expliqueront par l'exposé qui suit, ont fait de ce temps un élément essentiel de notre système temporel.

I. **Emplois propres de l'imparfait.** — A) La contemporanéité étant marquée par l'imparfait, il en résulte que c'est ce temps qui est employé pour noter et décrire les circonstances, la situation, le milieu où une action se produit : *Le soir* **tombait** ; *la lutte* **était** *ardente et noire. Il* **avait** *l'offensive... Il* **tenait** *Wellington acculé sur un bois... Soudain, joyeux, il dit : Grouchy ! — c'***était** *Blucher !* (V. H., *Chât.*, Expiat.) : — *La matinée* **était** *belle ; les glouettes* **commençaient** *à chanter ; quelques lourdes charrettes* **soulevaient** *çà et là la poussière ;* — **C'était** *Un de ces beaux matins un peu froids, comme il fait En octobre. Le ciel* **secouait** *de sa robe Les brouillards vaporeux sur le terrestre globe* (MUSSET, *Mard.*, XXIV) ; — **Il n'y avait** *encore personne sur la plage, la petite maison du passeur...* **était fermée,** *toute ruisselante de brouillard ;* **On entendait** *dedans des enfants qui* **toussaient** (A. DAUD., *Cont. chois.*, Le Bac).

B) Pour rapporter les dires, les idées d'un personnage qu'on fait parler au passé, l'imparfait entre en jeu, naturellement. Dans le style indirect, tantôt les imparfaits sont subordonnés, tantôt ils ne le sont pas. Ils peuvent dépendre d'un verbe ou d'un nom signifiant *dire, penser : Etonné, il courut chez son protecteur ; mais celui-ci, loin de prendre part à son échec, s'en réjouit tout haut : Francis* **n'était point fait** *pour dépenser sa verve dans ces vulgaires restaurants de l'esprit appelés journaux,* **il se devait** *tout entier au grand culte de l'art. Dieu l'avait marqué du sceau de la poésie, sa muse ne* **pouvait** *sans crime descendre au rôle de femme de ménage* (E. SOUV., *Clair.*, 57) : — *le magistrat l'interrompit brusquement : Comment !* **il avait**

(1) Cf. *D'yons deux issy Huon Capez, qui fu leur fis. Qui fu en se jonesse de fortune jus mis. Car il fu en enfanche desguisez et hastis, Et fist moult de merveilez dont il fu moult hais, Mais de biauté* **estoit** *parfaitement garnis,* **S'estoit** *de pleuseur dames et amez et cheris, Et Huez y prendroit volentier cez delis* (H. CAPET, 3-4 ; H. L., I, 468).

*des fonds compromis dans la déconfiture et il n'*agissait *pas ! Rien n'*était *plus simple, il n'*avait *qu'à déposer une plainte en escroquerie* (ZOLA, *Argent*, 378) ; — *les paroles bienveillantes du recteur, tombant sur cette âme enfantine, la firent se fondre tout à coup en plaintes... Oh ! oui, allez, elle* était *malheureuse. On ne* savait *pas tout ce qu'elle avait souffert déjà pour cet enfant... Eh bien, oui ! le pauvre cher petit être n'*avait *pas de nom, pas de père ; mais* était-ce *une raison pour lui faire un crime de son malheur ?* (A. DAUD., *Jack*, 10).

C) Il développe les idées contenues dans un verbe de signification générale : *Toute la salle* fut émue ; *les tribunes* pleuraient (MICHEL., *Rév.*, I, 196, R) (1). On pourrait dire *pleurèrent*. Ce serait un second fait qu'on rapporterait, non le développement explicatif du premier. Cf. : *Dans cette torture, une voix faible* sortit...Il priait *qu'on lui accordât* (Ste BEUVE, *Lundis*, III, 308 R.).

D) De même pour commenter, expliquer un fait quelconque, énoncé dans un nom, un adjectif, un verbe : *Elle entendit* du bruit *au-dessus de sa tête :* c'était *Félicité qui tambourinait contre les carreaux* (FLAUB., *Bov.*, 174) ; — *le jour vit cet* affreux spectacle ; *on* ramenait *le cadavre... Derrière* marchaient... (MICHEL., *Rév.*, VII, 510, R.) ; — *L'évêque trouva moyen* d'être généreux. *Il* sacrifiait *les droits de chasse* (Id., *Ib.*, I, 216, R.) ; — *Depuis quelque temps, Jeanlin* abusait. *Il* battait *Lydie... et il* profitait *de la crédulité de Bébert pour l'engager dans des aventures désagréables* (ZOLA, *Germ.*, 301).

Le verbe ou le nom annonçant les paroles, les pensées, peut manquer : *Cependant, lorsqu'il aperçut au guichet Étienne et Catherine, il eut un sursaut... puis il se contenta de triompher : ah ! ah ! le fort des forts* était *donc par terre ? la compagnie* avait *donc du bon, que le terrible tombeur de Montsou* revenait *lui demander du pain ?* (ZOLA, *Germ.*, 519) ; — *Non,* il n'était pas content. *Les critiques* s'entendaient *pour lui casser les reins. Et* la preuve *qu'*ils étaient *coalisés contre lui, c'est qu'*ils disaient *tous la même chose :* ils disaient *qu'*il avait *le masque ingrat* (A. FRANCE, *Hist. com.*, 40).

E) Enfin on se sert de l'imparfait pour introduire une réflexion, une observation de l'auteur sur un fait passé : Il se jeta *sur le bras qui tenait le coutelas en criant : — « Quasimodo ! »* Il oubliait, *en ce moment de détresse, que Quasimodo était sourd* (V. H., *N. D.*, II, 173).

II. **Contemporanéité latente. Emplois impropres de l'imparfait.** Ce qui achève de rendre l'imparfait d'un emploi fréquent, c'est que la nécessité d'exprimer les actions concomitantes avec celles qu'on met à l'imparfait n'est pas absolue, tant s'en faut. Le lien qui les relie existe, il est marqué par le temps employé, mais les actions ne sont pas toujours exprimées toutes deux. Soit la phrase : *Notre voisin doit rentrer ce soir. Son coupé* l'attendait *à la gare*. La présence de l'imparfait s'explique par un

(1) R. = Rabbinowicz. Je renvoie ici intentionnellement à des exemples donnés par cet auteur dans sa très bonne étude sur les Temps (*Grammaire de la langue fr.*, Paris, 1886).

rapport avec une idée implicitement contenue dans ces paroles, savoir : *quand j'y suis passé*, ou *tout à l'heure*. Mais il faudrait se garder de croire que ces mots soient vraiment sous-entendus ; il n'y a rien de sous-entendu. Il s'est produit simplement ce qui s'est produit aussi dans le développement du futur dans le passé. **Un temps relatif s'étend en dehors de sa fonction propre de relativité,** par analogie. D'où les phrases : *Il* **faisait** *bien beau dimanche* (cf. *il a fait bien beau)* : — **C'était** *le bon temps* (cf. *ce fut un bien beau jour*).

Et par là l'imparfait convient dans les récits placés dans le passé, où un fait est rapporté à ce temps, précis ou non. Il en arrive donc à s'employer comme dans cette phrase : **J'avais** *une si bonne mère* (assurément : *au temps où elle vivait*). Cf. *Mlle Mars* **disait** *un mot d'un grand sens ;* — *Napoléon* **avait** *pour règle que...*

La valeur figurative de l'imparfait. — Le passé simple ou composé semble nous faire regarder les choses d'autrefois du moment actuel. L'imparfait nous les fait voir en nous reportant à leur époque. Il devient ainsi apte à grouper les divers états, les divers actes, comme dans un tableau. Il est figuratif : « *En route* » *cria le surveillant. Les haleurs s'attelèrent à la corde, passant de larges sangles en travers de leur poitrine. Ils donnèrent un vigoureux coup de reins, et la barque se mit en mouvement, avec lenteur. Ils marchèrent. Leurs pieds, retombant en cadence,* **battaient** *lourdement les larges dalles du chemin. Leur groupe confus* **mettait** *une blancheur vague au fond du crépuscule. Les dos* **se courbaient;** *les nuques* **se penchaient;** *les échines* **s'arc-boutaient.** *Attachée au bout de la corde, la grappe humaine* **s'avançait** *d'un effort pesant et continu* (E. Moselly, *La Vie Lorraine*, 43-4) (1).

(1) Nous ne traitons pas ici des emplois modaux de l'imparfait, puisqu'ils n'ont pas rapport au temps ; on les trouvera à leur place. Pour la cause, voir à la *Causalité*. Pour l'opposition, voir à *l'Opposition*, etc.

CHAPITRE XI

LES ASPECTS

L'aspect de durée dans le passé. — Un des cas les plus communs de coïncidence dans le passé est naturellement celui où une action-ligne en embrasse une autre (point ou ligne), qui se place au cours du développement de la première : *L'ordre* **semblait** *régner. Tout à coup une révolution* **éclata.**

L'imparfait convient d'autant mieux à cet emploi, qu'il est dans sa nature d'exprimer l'aspect de durée. Il n'est pas besoin que des mots quelconques tels que *durant, pendant ce temps*, etc... lui soient adjoints : **Il neigeait. Il neigeait** *toujours... l'Empereur* **revenait** *lentement...*

Voici des exemples avec des actions-lignes illimitées : *Depuis qu'*elle **occupait** *la chambre, Angélique avait passé là bien des heures* (ZOLA, *Rêve*, 79) ; — *Pendant que le paysan* **songeait, ruminait** *la chose, les villes ne songèrent pas, elles agirent avec vigueur* (MICHEL., *Rév.*, II, 24, R.).

L'aspect de répétition. — A la durée se rattache, ainsi que nous l'avons vu, la répétition : *Chaque nuit, son imagination délirante lui* **représentait...** (V. H., *N. D.*, II, 169) ; — *On le* **visait** *sans cesse, on le* **manquait** *toujours... Il* **se couchait,** *puis* **se redressait, s'effaçait** *dans un coin de porte, puis* **bondissait, disparaissait, reparaissait, se sauvait, revenait, ripostait** *à la mitraille par des pieds de nez, et cependant* **pillait** *les cartouches,* **vidait** *les gibernes et* **remplissait** *son panier* (V. H., *Mis.*, J. Valj., XV).

L'habitude se marque comme la répétition : *Dès qu'on lui* **permettait** *de jouer, elle* **prenait** *l'in-quarto... elle le* **feuilletait** *lentement* (ZOLA, *Rêve*, 28) ; — *Tous les matins, au petit jour, nous* **étions** *sur pied... on* **sautait** *du lit... on* **descendait** *à tâtons le petit escalier, nous* **prenions** *un verre de kirsch* (A. DAUD., *Alsace, Als.*) ; — *Pour faciliter ses digestions, il avait pris l'habitude de dicter au lieu d'écrire, et comme Charlotte avait une belle écriture anglaise, c'est elle qui lui* **servait** *de secrétaire. Tous les soirs...* **il dictait** *pendant une heure en se promenant de long en large. Dans la vieille maison endormie,* **on entendait** *résonner ses pas... et une voix douce, aimable... qui* **semblait** *donner les répons à ce pontife officiant...* (A. DAUD., *Jack*, 472).

L'indication de fréquence, de régularité peut être absente : *Oui, si j'ai gardé la manie, chaque soir, de déplier cette feuille, c'est qu'*il *m'en* **faisait** *la lecture à pareille heure, quand nous étions deux* (HERV., *Cours. fl.*, I, 1).

Les mœurs, l'aspect, la nature physique et morale, sont comme les habitudes d'un être. S'il s'agit du passé, on les présente à l'imparfait : **Il était,** *quoique riche, à la justice enclin* (V. H., *Lég.*, Booz).

Et on rejoint par là l'imparfait de description : **Il était,** *dit le duc de Nivernais, de la taille la plus haute et la mieux proportionnée. Il semblait que la nature eût voulu assortir ses formes et ses traits à ses mœurs et à ses occupations. Sa figure* **avait** *un caractère antique* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 191).

Voici l'aspect matériel : *Assez beau garçon... ganté de clair, ses cheveux prétentieusement rejetés en arrière, comme pour agrandir un front interminable,* **il avait** *le regard distrait, dédaigneux ; et sa forte moustache blonde, très cosmétiquée, sa face large et pâle lui* **donnaient** *l'air d'un mousquetaire malade* (A. DAUDET, *Jack*, 44).

De même pour l'aspect moral, le caractère : *la bonté de cet homme* **avait** *quelque chose de divin. Elle* **se lisait** *dans son regard d'enfant... Il ne* **croyait** *pas au mal et* **appliquait** *la même illusion indulgente à tout ce qui vivait... C'est ainsi que pour ne pas fatiguer son cheval...dès qu'***il rencontrait** *une côte à monter...* **il descendait** *du cabriolet* (ID., *Ib.*, 249).

L'aspect de progression. — On le marque par l'imparfait de la périphrase spéciale : *L'impôt* **allait pesant** *sur une terre toujours plus pauvre* (MICHEL., *Rév.*, I, 283).

Mais on emploie souvent un simple imparfait accompagné des locutions : *de moins en moins, de plus en plus : A mesure que le pouvoir* **se sécularisait** *et* **passait** *en des mains incrédules, le peuple juif* **vivait de moins en moins** *pour la terre* (REN., *Jés.*, I) ;— *les habitants de Parva domus* **s'occupaient de moins en moins** *de leur enfant* (A. DAUD., *Jack*, 255).

L'aspect d'accomplissement. — Il s'exprime au plus-que-parfait, ou à l'imparfait passif : *Il* **avait vécu** : (il) *lui rendit des services, sans pouvoir l'arracher à une mort dont l'arrêt, à l'époque où nous sommes arrivés,* **était déjà comme écrit** (REN., *Jés.*, XIII).

Vue générale sur l'imparfait. — Comme on vient de le voir, l'imparfait, quoique temps de relation, s'emploie d'actions isolées; temps de durée, il s'emploie aussi d'actions instantanées ; temps d'habitude, il s'emploie d'actions isolées. De sorte qu'il est partout. On sera du reste moins surpris de l'abondance des imparfaits dans notre langue actuelle, si on se rappelle qu'il est un présent dans le passé, et que le présent n'a pas moins d'emplois lorsqu'il s'agit des actions qui se rapportent au moment de la parole. Lui aussi signifie à la fois des actions isolées et des actions en groupes, des choses qui durent et des choses brèves, des actions qui se répètent et d'autres qui n'ont lieu qu'une fois. Nos romanciers, se transportant à l'époque du

récit, tout devient contemporain à cette époque, tout y est présent.

Contemporanéité hors de l'indicatif. — Hors de l'indicatif, aucune forme spéciale n'exprime la contemporanéité dans le passé. La forme du gérondif n'exprime qu'une contemporanéité générale : *Plusieurs portaient au bas de leur vêtement une déchirure arrêtée par un galon de pourpre, pour bien montrer qu'*en pleurant *la mort de leurs proches ils n'avaient point ménagé leurs habits* (FLAUB., *P. ch.*, 185, Sal.). *En pleurant* pourrait être rapporté à un futur. Il en est de même, lorsqu'on accompagne le gérondif de *tout : Tonsard, juge souverain en ces matières, y donnait des consultations,* tout en trinquant *avec les buveurs* (BALZ., *Les Pays.*, 258).

Contemporanéité de deux actions placées toutes deux dans le futur par rapport au passé. — La figure fera comprendre de quoi il s'agit :

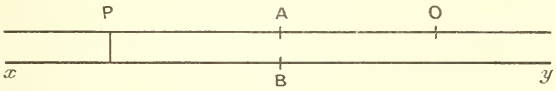

A et B sont contemporains. Ces deux faits sont futurs par rapport à P. Ex. : *Elle se proposait de les* présenter *à Augustin plus tard, quand le jeune homme* serait *mieux préparé à les comprendre* (TINAYRE, *Péch.*, XV). L'infinitif *présenter* pourrait très bien être remplacé par la forme ordinaire : *elle* disait *qu'elle le* présenterait, *quand le jeune homme* serait *en âge.* On voit que la forme employée est celle du futur dans le passé.

SECTION II : CONCORDANCE DES TEMPS ET CHRONOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

LES FAUSSES RÈGLES ET LA RÉALITÉ

En coordination, personne n'a jamais imaginé de régler l'emploi des temps sur d'autres principes que sur la chronologie des actions exprimées. Mais il en a été tout à fait autrement, lorsque les propositions renfermant les diverses actions sont subordonnées, qu'elles soient conjonctives ou conjonctionnelles.

En fait, si l'action contenue dans une subordonnée peut théoriquement se trouver dans n'importe quel rapport chronologique avec l'action principale, encore faut-il que le sens le permette. Ainsi, prenons pour exemple une phrase objective, dont le verbe principal est *je sais*, tous les temps sont possibles à l'objet, qu'il soit dans l'irréel ou dans l'éventuel :

Je sais que { vous avez acheté, / achetez, / achèterez, / allez acheter } de l'étoffe.

De même dans d'autres modalités :

Je sais que { vous achèteriez, / vous auriez acheté } de l'étoffe.

Mais d'autres verbes ne comportent pour leur objet qu'une action placée dans un temps donné : *Je veux que vous achetiez ce bijou.* La volonté porte nécessairement sur un acte futur, donc l'action-objet ne peut être que dans le futur. Ce sera ici le présent du subjonctif qui exprimera ce futur. Il serait impossible de concevoir un achat passé comme objet d'une volonté présente. C'est le sens même qui borne les possibilités, et non la grammaire, comme on le voit fort bien (1).

Il faut observer de même que le sens du verbe principal employé à certaines formes impose de choisir le futur dans le passé : *J'ai cru autrefois longtemps que X* **épousera** *sa cousine*, n'est pas possible, non plus que *j'avais cru que X* **épousera** *sa cousine*. On n'y croit plus ; le futur ne convient pas.

---

(1) En changeant le sens du verbe, en disant par exemple : *je veux bien*, dans le sens de *j'accorde*, l'action-objet n'est plus dans le futur : *je veux bien que vous ayez acheté cela bon marché, ce n'en est pas moins une dépense inutile*, est parfaitement français.

Peu importe que le verbe de la principale soit au plus-que-parfait ou au passé composé. Du moment que l'idée est que l'action-objet ne s'accomplira pas, qu'on est revenu de la croyance qu'on avait, cette action-objet ne peut pas être présentée comme future par rapport au moment actuel. Tout au contraire on dira parfaitement, avec les mêmes temps à la principale : *Diverses religions* **ont enseigné, avaient déjà enseigné** *que les méchants* **seront** *punis dans une autre vie* (1).

Mais dès le XVIIe s., les grammairiens, observant les rapports des temps, ont commencé à considérer que c'étaient les formes grammaticales qui concordaient, et que le verbe principal devait, lorsqu'il était à certains temps, se faire suivre de temps déterminés dans les subordonnées. Oudin, dans sa *Grammaire*, donna dans cette erreur (H. L., III, 587-588) ; ses successeurs s'y enfoncèrent si bien que peu à peu on a abouti à présenter la concordance des temps comme un mécanisme, dont on trouve partout le tableau (2). En voici un spécimen emprunté à Lévizac (II, 119).

I. Le présent de l'indicatif correspond :

à son propre temps		que vous partez aujourd'hui pour Paris.
au futur absolu		que vous partez demain
au futur passé	on m'assure	que vous serez parti si...
à l'imparfait		que vous partiez hier si...
au prétérit défini		que vous partîtes hier
au prétérit indéfini		que vous êtes parti ce matin
au plus-que-parfait		que vous étiez parti hier avant moi
au conditionnel présent		que vous partiriez aujourd'hui si...
au 1er conditionnel passé		que vous seriez parti hier si...
au 2e conditionnel passé		que vous fussiez parti plus tôt si...

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

à l'imparfait { on disait / on dit / on a dit / on avait dit } que vous aimiez l'étude.

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'Indicatif correspondent :

au plus-que-parfait { on disait / on dit / on a dit / on avait dit } que vous aviez aimé l'étude.

---

(1) Comparez : *Il était sûr que sa clientèle reviendrait et elle n'est pas revenue*, on ne peut pas dire *reviendra*. De même : *J'avais compté que j'aurais le plaisir de vous voir dimanche passé ; — Jésus-Christ annonçait qu'une génération ne se passerait pas sans que le monde vît l'avènement du royaume de Dieu.*

(2) La règle mécanique moderne est donnée de façon nette par MICHEL, *Corr. des Temps*, p. 44. La proposition antécédente a tant d'influence sur la forme du verbe de la subséquente, dit-il, que si elle semblait annoncer que la chose fût fausse ou douteuse il faudrait, quoiqu'elle fût vraie, employer l'imparfait, et que si elle semblait annoncer qu'elle fût vraie, il faudrait, quoiqu'elle fût fausse, employer la forme du présent.

Le présent du subjonctif correspond :

au présent au futur absolu au futur passé	de l'indicatif	je veux je voudrai quand j'aurai voulu	que tu viennes.

L'imparfait du subjonctif correspond :

à l'imparfait aux deux prétérits au plus-que-parfait et aux deux conditionnels	de l'indicatif	je voulais je voulus, j'ai voulu j'avais voulu je voudrais j'aurais voulu	que tu vinsses

Le parfait du subjonctif correspond :

au présent au prétérit indéfini au futur absolu au futur passé	de l'indicatif	je veux j'ai voulu je voudrai quand j'aurai voulu	que tu aies écrit.

Le plus-que-parfait du subjonctif correspond :

à l'imparfait aux prétérits au plus-que-parfait et aux deux conditionnels	de l'indicatif	je voulais je voulus, j'ai voulu quand j'eus voulu j'avais voulu je voudrais j'aurais voulu	que tu eusses écrit. que tu fusses venu.

Il suffit de jeter les yeux sur ces tableaux pour en voir les défauts.

A) Certaines concordances sont purement imaginaires, comme : *quand j'aurais voulu que tu aies écrit*, et *quand j'eus voulu que tu eusses écrit.*

B) Si les concordances signalées existent, il en existe toutes sortes d'autres, tout aussi régulières, dont on ne fait pas mention : *On dira que vous aimiez l'étude, on disait, on avait dit que vous aimez l'étude.* De même pour le subjonctif.

C) On a exclu des concordances qui sont strictement correctes : *J'ai voulu que vous soyez au courant de cette affaire.*

Au reste ce ne sont pas seulement des erreurs ou des omissions qui rendent ces théories défectueuses. Le principe même en est mauvais. **Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne: Il n'y en a pas.**

Aucune forme temporelle de la proposition principale n'entraîne nécessairement telle ou telle forme concordante dans le verbe de la subordonnée. On y use du temps qui convient pour exprimer la portion de la durée où se situe l'action, voilà tout.

A l'indicatif, point de difficulté. Seulement, quand le verbe de la subordonnée se trouve ou par le sens ou par un mécanisme grammatical mis à un autre mode que l'indicatif, **comme l'indicatif possède une série beaucoup**

plus complète de formes temporelles que les autres modes, chacune de celles qui existent au subjonctif ou à l'éventuel, per exemple, doit traduire divers temps, souvent fort différents, qui ont à l'indicatif leurs formes propres.

Ainsi le présent du subjonctif représente, on l'a vu dans les études qui précèdent, non seulement un présent, mais un futur. L'imparfait représente non seulement un imparfait, mais un futur dans le passé. Le passé représente le passé simple ou composé, le passé antérieur, le futur accompli, etc... Le problème est donc de chercher aux divers modes quelles sont les formes temporelles qui correspondent à celles qu'on emploierait si le verbe était à l'indicatif.

CHAPITRE II

DÉFAILLANCE DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF COMME TEMPS

Un événement linguistique important, survenu au XIXe s., a achevé de réduire les ressources du subjonctif en formes temporelles, c'est la disparition de l'imparfait. On peut dire sans exagération qu'il est à peu près inconnu à une grande partie de la France du Nord, au point que les personnes de culture médiocre ne comprennent pas ce qu'on veut dire quand on s'en sert, et que des gens qui ont « fait leurs classes » auraient peur de passer pour des pédants, s'ils l'employaient en parlant (1).

Il n'est pas besoin de fournir des exemples de l'imparfait. Il y en a partout dans les livres, les journaux. On en entend sans cesse dans la bouche des gens qui parlent bien.

Mais comme le présent a pris sa place dans la langue courante, on trouve fréquemment ce présent, dès le 1er tiers du XIXe s., chez les écrivains qui reproduisent la langue du peuple. Peu à peu, il s'est introduit un peu partout : *il n'a pas attendu* **que je lui dise :** « *je pars pour Florence* » (G. SAND, *Elle et L.*, ch. IX) ; — *Peut-être y avait-il sous ce don le secret espoir que le traître* **se blesse** *et qu'*il **en meure** (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 46) ; — *l'héritage royal le suivait dans les âges, sans qu'*ils **aient** *jamais à s'inquiéter si quelque mendiant ne le leur volait pas en route* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 67) (2).

Au temps d'A. Dumas fils, c'était encore un présent employé hors de propos

---

(1) J'ai entendu une dame dire à sa domestique : *je voudrais que vous fissiez le lit tout de suite.* Sur quoi la domestique riposta : *je ne comprends pas ce que Madame veut dire.*

Voici à ce sujet un document irréfutable. A Paris, en mai 1919, 41 aspirantes au Brevet élémentaire avaient à conjuguer l'imparfait du subjonctif du verbe *offrir.*

15 y ont commis des fautes assez lourdes pour montrer qu'elles ignorent les formes de ce temps.

5 donnent l'imparfait de l'indicatif : *j'offrais,*

8, tout en donnant correctement les 3 personnes du singulier, écrivent le pluriel de l'imparfait de l'indicatif : *nous offrions.*

2 autres vont même jusqu'à *nous offriions.*

5, avec les formes exactes du singulier, donnent au pluriel les formes du passé simple de l'indicatif, *nous offrîmes, vous offrîtes.*

4 écrivent *que j'offris, que tu offris.*

1 ne commet que la faute *qu'il offrisse.* — 1 écrit le présent du subjonctif : *que j'offre* ; 2, le passé : *que j'aie offert* (1 *ayions*) ; 1 le passé : *que j'eus offert.*

On pourrait donner cent autres documents semblables. Le 11 Octobre 1918, sur 352 aspirantes au brevet, il n'y en a que 219 qui connaissent *que tu puisses*, 44 ignorent l'existence de l'imparfait, 133 ignorent la 2e pers. *que tu* **pusses,** 65 écrivent *que tu puisses.* Il y a des *puisusses, pou vâmes, puississes,* etc. Voilà où en est l'usage chez des jeunes filles ayant fait des années de grammaire et que la loi autorise à enseigner le français.

(2) Cf. *ce matin même, il a fallu que* **j'aille** *dans le bas-Diauville pour une vache qui avait l'enflé* (FLAUB., *Bov.*, 124).

qu'on pouvait signaler aux spectateurs (1). Aujourd'hui, c'est le subjonctif qui produit çà et là un effet de cocasserie. *Que vous le sussiez, que je l'enveloppasse* semblent grotesques : *que tu visses, que vous vous assissiez* sont incompréhensibles. Il n'y a que les 3e personnes : *qu'il mourût, qu'il aimât,* qui passent encore. En somme l'imparfait, mis dans une bouche d'homme du peuple, fait contresens ; chez un homme instruit, mais qui parle à des gens du peuple, ou bien qui parle familièrement aux siens, il paraît prétentieux et sent le magister. Aussi est-il naturel qu'il devienne rare au théâtre. Ceux qui cultivent le genre de Courteline l'ignorent et doivent l'ignorer. Tristan Bernard était dans la stricte vérité de son genre quand il l'a solennellement abjuré.

Il se survivra plus ou moins longtemps dans les discours solennels et dans les livres. Nul n'est plus en droit de l'imposer, et nul ne l'aurait osé avant l'époque de purisme affecté, où, dans leur ignorance de la marche du langage, certains conservateurs prêchent la sainteté de toute tradition, quelle qu'elle soit. Des hommes de goût, si prudents, qu'ils pussent être, comme Stapfer (2), s'étaient résignés, comprenant que tout vaut mieux qu'une doctrine qui prétend assujettir le langage d'aujourd'hui à des formes d'autrefois, et qu'on risque de déconsidérer la notion même de la règle en se tenant à des préceptes qui ne seront jamais plus appliqués.

Conséquences de cette disparition. — (Cf. p. 516). Du reste cette disparition de l'imparfait du subjonctif est une perte sérieuse. Où le dommage commence vraiment, c'est quand le verbe qui devait être à l'imparfait du subjonctif a sa date propre. On mesurera l'importance de la perte en considérant quelques phrases : *La chose me paraissait très simple à moins que l'intéressé n'***eût** *des objections de principe ; — qu'***il y en eût** *deux ou trois, qu'est-ce que ça pouvait me faire ? — Bien que M. Combarrieu* **eût** *beaucoup de choses à répondre, il s'était gardé d'engager une discussion* (H. MALOT, *P. chois.*, 217) ; — *Quoiqu'***il écorchât** *impitoyablement ses clients, il n'était haï de personne* (ID., *Ib.*, 41) ; — *ce fut sans en avoir conscience qu'elle s'achemina vers l'église, disposée à n'importe quelle dévotion, pourvu qu'***elle** *y* **absorbât** *son âme et que l'existence entière y* **disparût** (FLAUB., *Bov.*, 121).

*J'ai fait tous mes préparatifs de façon à les terminer avant qu'***il** *ne* **rentrât,** évoquait une action faite dans le passé, et qui avait son but dans le passé, contrairement à : *j'ai fait tous mes préparatifs de façon à les terminer avant qu'il ne* **rentre,** où l'action a bien commencé dans le passé, mais en vue d'une fin placée dans l'avenir. Comparez : *Nous avons voulu voir le domaine avant qu'il* **soit** *restauré* (GÉR. DE NERVAL, *Boh. Gal.*, 84). Grâce à l'existence de l'imparfait, point de doute, la restauration dont il est question au présent est encore dans l'avenir.

---

(1) Catherine, s'essuyant les yeux. *Ah ! il était temps que vous* **arriviez !** — Remonin, à part. *il faudrait : « que vous* **arrivassiez** *, mais elle est si émue ! (Étr.*, II, 4).

(2) Voir *o. c.*, 48 ; cf. REMY DE GOURMONT, *Le probl. du style*, 253-254.

Voici quelques exemples, où, faute d'imparfait, le contexte marque seul dans quelle période de temps se place l'action : *Au moment de la grande grève... Balbine* **a trimé ferme** *pour que* **je mange** *de la viande à tous mes repas, pour que* **je sois** *toujours propre* (L. BÉNIÈRE, *Papillon, dit Lyonnais le Juste*, III, 11). Rien n'indique plus s'il s'agissait de nourrir Papillon au moment de la grève, ou bien au moment où il parle. Comparez : *ces 45 ballons* **sont partis** *en des endroits différents de l'Allemagne et à des heures différentes, de façon que leurs expériences* **puissent** *se compléter*. Les a-t-on complétées, les expériences, ou les complètera-t-on ?

Toutefois, il ne faut rien exagérer. Si on compare : **il avait ordonné** *que je* **prenne** *cette potion hier, mais je ne l'ai pas prise*, à : **il avait ordonné** *que je* **prisse** *cette potion*, on s'aperçoit que le temps n'est plus exprimé dans l'objet. Soit ! Mais est-il nécessaire que mode et temps soient exprimés toujours dans l'objet ? Lorsqu'on emploie un infinitif, qui, lui, n'a ni mode ni temps, ainsi : *il aurait fallu* **prendre**, *il m'avait ordonné de* **prendre** *cette potion*, l'idée manque-t-elle de clarté (1) ?

Le plus-que-parfait du subjonctif. — Le plus-que-parfait est peut-être un peu moins atteint, parce que les formes des auxiliaires, toujours les mêmes, *eusse* et *fusse*, sont plus faciles à apprendre que les formes variables de l'imparfait (2). Son existence est néanmoins bien compromise aussi.

Mais comme il reste un passé, la perte est beaucoup moins grande. On s'en rendra compte en considérant cette phrase de Loti : *un long chapitre que je n'ai consenti à livrer à aucune revue*, **de peur qu'il ne tombât** *sous les yeux de gens quelconques sans que* **j'aie pu** *les avertir* (*Pitié*, Avert.). Cf. *A ta place, j'aimerais mieux qu'*ils aient acheté du Rio (A. FLAMENT, *Le Masque*, sc. 1).

---

(1) Un seul exemple : *Je sais bien, parbleu ! ce qu'il faudrait que* **je fasse**, *ce qu'il vaudrait mieux que* **je** *vous* **dise** (HERVIEU, *Flirt*, 73). On pourrait dire *ce qu'il faudrait faire*.

(2) Cf. p. 519. Les aspirantes dont il a été question plus haut ont fait sur le plus-que-parfait des erreurs aussi grosses que sur l'imparfait :

5 écrivent : que *j'eus* offert,
2 — que *j'eu* offert,
3 — que *j'aurais* offert,
2 — que *j'aie* offert,
1 — que *j'avais* offert,
1 — que *je soie* offert... *soyions*,
1 — que *j'offre*.

Avec le singulier : que *j'eus* (ou *j'eu*) offert, on trouve souvent le pluriel régulier : *que nous eussions* offert.

2 candidates confondent complètement le plus-que-parfait avec le passé simple de l'indicatif, et écrivent : *que vous eûmes... eûtes, eurent* offert.

CHAPITRE III

L'ATTRACTION DES FORMES

Malgré le principe général qui a été posé plus haut, et d'après lequel l'emploi des temps ne se règle que sur le sens, il est incontestable qu'il se crée, dans certains cas, une conformité entre l'action principale et la subordonnée. Celle-ci tend à se placer dans la portion de la durée où est l'autre. Ainsi : *je savais bien que Nancy* **était** *une ville élégante.* Celui qui parle de la sorte n'a nullement la pensée que Nancy n'a plus ce caractère. Mais, par un phénomène de langage, dans lequel entre pour beaucoup le rapport purement phonétique des désinences, il emploie dans la subordonnée le même présent du passé qui se trouve dans la principale. C'est une **attraction de formes,** où la pensée n'est pour rien.

Cette attraction a eu, dès le XVIIe s., ses théoriciens. Andry de Boisregard blâme : *J'ay consulté... de fort habiles gens, et* **j'ay été surpris** *de voir que leurs sentimens ne* **s'accordent** *point;* il falloit : *accordoient.* Il blâme également : *L'Auteur* **a bien remarqué** *que desireux n'*est *pas du bel usage, mais il devoit ajoûter que : M. de Vaugelas l'*a **employé.** Il falloit *n'étoit* et *l'avoit.* C'est comme si on disait : *je vous ay dit qu'il est Feste aujourd'huy...* « Quand dans ces sortes de Phrases le premier verbe marque un tems passé, il faut mettre le second à l'imparfait et non au present » (*Suite*, 373-375) (1).

L'attraction a souvent pour effet de créer une identité extérieure purement formelle. Voici toute une série d'exemples classiques où, à l'imparfait du subjonctif qui exprimerait le futur de l'éventuel, on a substitué un plus-que-parfait de la principale qui n'a point de valeur temporelle : **Pleust** *à Dieu qu'on m'*eust **conseillé** *que* **j'eusse poursuivy** *mon affaire* (OUDIN, *Gr.*, 1632, 203) ; — *jamais M. de Saint-Nicolas n'*eût **permis** *qu'on l'*eût **enseveli** *dans son cimetière* (GAR., *Mém.*, 87). C'est *eût permis* qui entraîne *eût enseveli.* Cf. *si le Ciel n'*eût **voulu** *que Rome* **l'eût perdue,** *Par les mains de Pompée il l'auroit défendue* (CORN., *Cin.*, 565) ; — *Qui* **m'eust dit,** *il y a quelques années, que* **j'eusse deu vivre** *plus long-temps que* **Car, j'eusse creu** *qu'il* **m'eust promis** *une vie plus longue que celle des Patriarches* (VOIT., *Let. sur car*) ; — *Il* eût **été** *à désirer que chaque maxime* eût **eu** *un titre* (LA ROCH., I, 28).

Il en est de même ailleurs pour des infinitifs : **ils ont aussi trouvé** *l'art... d'***avoir mis** *les premiers un double aigle dans les temples* (RAC., *Rem. s. Pind.*, Ode XIII). Ces attractions ont pour effet :

1° de faire abandonner des temps absolus pour y substituer des temps relatifs.

2° de faire abandonner des temps relatifs pour y substituer des temps absolus.

---

(1) Cf., ALCIDE DE SAINT-MAURICE, *Rem.*, 94 et suiv.

CHAPITRE IV

SUBSTITUTION DE TEMPS RELATIFS AUX TEMPS ABSOLUS

Théoriquement, nous l'avons vu, les actions situées hors du temps s'expriment au présent. Peu importe qu'elles soient dans une subordonnée ou dans une principale : *On m'*a **appris** *que l'eau* **est composée** *d'hydrogène et d'oxygène ; — on lui* **demanda** *si les femmes ne* **doivent** *jamais se plaindre.*

Il en est de même lorsqu'il s'agit d'une action qui dure encore, ou qui est dans l'avenir : *Mon amour-propre... m'a donné un plaisir mille fois plus pur, quand* **j'ai vu** *qu'*il **y a** *dans le monde un prince qui pense en homme* (VOLT., *Let. au pr. de Pr.*, 26 Août 1736) ; — *On m'*a **dit** *qu'il* **impute** *son mal à la demeure du Palais* (MALH., *Lett. à Peiresc*, C) ; — *Des journalistes qui causaient tout à l'heure devant moi,* **disaient** *qu'on* **va** *affranchir la Pologne et l'Italie !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 88) ; — *Qu'est-ce que vous voulez, mon papa ? Ma belle-maman m'*a **dit** *que vous me* **demandez** (MOL., *Mal. Im.*, II, 8) ; — **Il** *lui* **apprit** *qu'*il **y a** *des animaux qui sont pour les abeilles ce que les abeilles sont pour l'homme* (VOLT., *P. chois.*, 81) ; — **Il avait appris...** *que l'amour-propre* **est** *un ballon gonflé de vent* (ID., *Ib.*, 65).

Les grammairiens du XVIIIe s., tout épris de raison, se sont opposés à la substitution de l'imparfait au présent. Ils entendaient séparer le temps « continu » et le temps « passager ». Duclos écrit : Il y a des occasions où le présent serait préférable à l'imparfait, qu'on emploie communément. Je vais me faire entendre par des exemples : *On m'a dit que le roi était parti pour Fontainebleau...* La phrase est exacte, attendu que **partir** est une action passagère. Mais je crois qu'en parlant d'une vérité constante, on ne s'exprimerait pas avec assez de justesse en disant : *J'ai fait voir que Dieu était bon, que les 3 angles étaient égaux à deux droits.* Il faudrait : *que Dieu est, que les 3 angles sont.*

On n'hésitait même pas à condamner les classiques : *je l'*ai *déjà* **dit** *que* **j'étais** *gentilhomme.* Puisque c'est là une qualité qui ne se perd pas, il faut : *que je suis.* — **Je n'ai pas oublié,** *prince, que ma victoire* **Devoit** *à vos exploits la moitié de ma gloire. Devoir* exprimant une reconnaissance constante, il faut, non le passé, mais le présent.

A l'indicatif. — Les phrases renfermant des présents sont extrêmement communes à cette époque. Maugard cite (I, 361) : *il* **concluait** *que la sagesse* **vaut** *mieux qu'éloquence* (VOLT., *le Taureau blanc*) ; — **N'avez-vous jamais** *bien* **fait réflexion** *que nous* **sommes** *de pures machines ?* (ID., IX,

246) ; — *On ne* **sentait** *pas de quelle utilité* **il est** *d'avoir des principes* (D'OLIVET, *Pens. de Cic.*, VII).

La même doctrine se conserva longtemps (1). Chez les observateurs, elle se tempéra pourtant peu à peu (2). En effet, on avait remarqué qu'en dépit de la logique l'imparfait était d'usage. Il se trouve en réalité à chaque page, chez les écrivains du XVIIe s. et même du XVIIIe : *La dame au nez pointu* **répondit** *que la terre* **Etoit** *au premier occupant* (LA FONT., *Fabl.*, VII, 16) (3).

Aujourd'hui il y a encore du flottement ; mais on use le plus souvent du temps relatif : *Nous* **avons montré** *comment, en vertu d'une loi nécessaire, l'unité et la variété...* **croissoient** *simultanément dans l'Univers* (LAMEN., *Esq. d'une phil.*, IV, 337) (4) ; — *L'homme* **a cru** *qu'***il était** *d'une essence spéciale et que les animaux...* **n'agissaient** *que poussés par une force, l'instinct* (BRONGNIART, *H. nat.*, 183) ; — Il y a plus. On fait si souvent l'attraction qu'on est surpris de ne pas la trouver à certains endroits : *Dans mon rêve,* **on** *m'***avait persuadé** *qu'***il pleut** (AUG., *Av.*, III, 4).

Les romantiques usaient encore très souvent du temps absolu dans les conjonctives : **Je voulois** *retenir l'âme* **qui s'évapore** (LAM., *Méd.*, II, 231) ; — Ce n'est pas parce que l'idée est permanente qu'on a ici le présent, et Thomas-Lefebvre a raison de demander l'imparfait. Cf. *Que* **j'aimais...** *A porter sur mon sein ce beau corps* **qui s'affaisse** (ID., *Joc.*, 12 déc. 94) ; — *Lorsqu'***on eut** *bien* **montré** *son front royal* **qui tremble** (V. H., *Chants Crép.*, Nap. II) ; — *Et sous les noirs taillis dont l'ombre* **l'enveloppe...** *La panthère à l'affût* **humait** *leur jeune sang* (LEC. DE LISLE, *Po. ant.*, Bhagavat). C'est un usage qui se perd. Il était la plupart du temps, injustifié.

DANS LE FUTUR. — Les observations ci-dessus s'appliquent, lorsque l'action subordonnée se place dans le futur. Ici encore, le temps absolu est

---

(1) « *En vain l'ai-je appelé à haute voix*, dirois-je en parlant d'un homme éloigné, *j'ai vu qu'il ne m'entendoit pas. En vain lui ai-je souvent adressé la parole*, dirois-je en parlant d'un sourd, *j'ai vu qu'il n'entend pas.* » Le temps n'est plus où l'homme éloigné *étoit* ne m'entendant pas ; voilà pourquoi dans la 1re phrase, il faut un temps passé. Le temps est encore, où le sourd *est* n'entendant pas, voilà pourquoi dans la seconde, il faut un temps présent (DOMERGUE, 101-102).

(2) A. Lemare a très justement observé : Cette décision absolue des Grammairiens nous paraît combattue par le nombre même des exemples condamnés, car il résulte de ce rapprochement que l'usage général est en contradiction avec la règle. C'est que les Grammairiens ici veulent faire violence à la pensée, et changer le sens des phrases. Si l'auteur veut seulement marquer un rapport entre deux idées, s'il exprime un sentiment, une réflexion relative, pourquoi voulez-vous le forcer à changer sa pensée en une maxime générale... « Dieu *vit* que son ouvrage *était* bon » indique l'approbation donnée au moment même : c'est une réflexion qui marque le rapport entre le jugement et la qualité énoncée. Si l'on substitue le présent *est*, on change entièrement le sens... quand Voltaire dit : « *J'ai trouvé* que la liberté *valait* encore mieux que la santé », il n'a nullement l'intention d'énoncer une vérité incontestable...

Ainsi donc la règle de Domergue est applicable toutes les fois qu'on *veut* ou qu'on *doit* énoncer une qualité permanente, immuable. Mais quand il ne s'agit que d'une réflexion ou d'un rapport, il est loisible de mettre le verbe à un temps passé (GIRAULT-DUVIVIER, *Gr. des Gr.*, note de A. LEMARE, 691-692).

(3) Les observations concernant le cas où le verbe principal est au passé s'appliquent aux phrases où ce passé est représenté par un conditionnel passé renfermant un doute : *Il* **aurait racconté** *que vous* **êtes**, *que vous* **étiez** *son ami ;* — *Les amis du député sortant* **auraient annoncé,** *au matin du scrutin, que son principal concurrent* **était** *inéligible, parce qu'il était né seulement le* 1er *juin* 1905.

(4) Voici un curieux exemple : **Vous m'avez** *suffisamment* **démontré** *que vous* **aimiez** *votre fille d'un tout autre cœur que vous ne m'*aimez (HERV., *Cours. fl.*, I, 15).

possible, logique, et on le trouve : *Vous le croirez aisément quand* **vous sçaurez** *que* **l'on m'a dit** *aujourd'huy que* **nous partirons** *dans cinq jours* (VOIT., *Lett.*, XLIV) (1). Il est d'usage dans le style administratif : *M. X.* **vient de décider** *que les agents employés dans les recettes simples des postes* **bénéficieront** *dès ce mois-ci de l'indemnité de guichet.* Cependant l'attraction exerce là aussi une influence irrésistible : **On a décidé** *que les cafés* **ne fermeraient plus** *qu'à une heure.*

Au subjonctif. — Les mêmes grammairiens qui demandaient le maintien du temps absolu à l'indicatif, ont, par une contradiction étrange, voulu, au subjonctif, imposer une concordance de temps exclusivement fondée sur la forme. Et on aboutit à des phrases comme celles-ci : *Ces dames* **iraient-elles** *visiter les fleurs demain, avant qu'elles* **ne fussent fanées ?** (P. ET V. MARGUER., *Fem. nouv.*, 27).

Après un temps passé, les classiques, eux, mettaient tout naturellement un présent du subjonctif, quand l'action subordonnée exprimait une vérité permanente : **Je n'ai** *jamais* **remarqué** *qu'***il y ait** *de la perfection intérieure, où le parfait amour du prochain n'*est *pas* (Sr CHANTAL, *Lett.*, CCCXLIII) ; — *je demande... quand* **il n'a pas été raisonnable** *que le crime* **soit puni** (LA BR., *Car.*, Epr. forts, 47) ; — *Dieu* **a entouré** *les yeux de tuniques fort minces, transparentes au devant, afin que* **l'on puisse** *voir au travers* (D OLIVET, *Pens. de Cic.*, ch. II, sur l'Homme).

Les bons grammairiens du commencement du XIXe s. avaient très bien observé. La *Grammaire des Grammaires* admet parfaitement le présent, lorsque le verbe « exprime une action qui peut se faire dans tous les temps », et elle cite l'exemple de d'Olivet.

Il en est tout à fait de même quand l'action subordonnée est dans le présent ou l'avenir : *Vous êtes grand... et relevé, comme* **j'ai toujours desiré** *que* **vous soyez** (MALH., *Ép.*, XLVI) ; — *Le Prince ayant connu le merite de vostre parent,* **a commandé** *qu'*on *le* **reçoive** *honorablement* (OUDIN, *Gr.*, 201) ; — *Mon père* **a consenti** *que* **je suive** *mon choix* (CORN., *Ment.*, 3) ; — *Si* **je** *leur dois des vœux de ce qu'***ils ont permis** *Que* **je rencontre** *ici mes plus grands ennemis* (ID., *Pomp.*, 1007) ; — *Mais qui n'est que l'effet d'une sage conduite, Dont César* **a voulu** *que* **vous soyez instruite** (RAC., *Brit.*, 131) ; — *n'***avez-vous** *pas* **Ordonné** *dès tantôt qu'***on observe** *ses pas ?* (ID., *Bér.*, 1201) ; — *De vos ordres, Seigneur,* **j'ai dit** *qu'***on l'avertisse** (ID., *Ib.*, 331) ; — **J'ai tâché** *de ne mettre dans ce petit Ouvrage, que les matieres les plus necessaires... afin qu'***on puisse** *facilement... remarquer la juste situation... des parties* (*Gram. méth.*, 1681, Préf.).

Il en est dans tous les systèmes de propositions comme dans la phrase objective. Ainsi, dans les finales, dont la fin est dans le présent et le futur, on gardait, suivant la tradition française, le présent ou le passé composé : **dirent** *qu'il* **seroit** *bon qu'on le* **montrast** *aux parens de la femme, affin qu'***ils cognois-**

(1) Malherbe écrit : **M'ayant écrit** *que* **vous partiez...** *pour venir ici, et ne vous y voyant point, je pensois* (*Lett.*, VI). Est-ce une faute ?

sent *son gouvernement* (*C. Nouv.*, II, 55) ; — *Pour ton retour* **j'invoquay** *les vertes Nymphes des eaux, afin que bientost elles* **ramènent** *ton vaisseau à nos ports* (*Fleurs de l'Eloq. fr.*, 19); — **J'ai cru** *devoir expliquer ici ces particularités, afin que ceux à qui l'histoire de l'Ancien Testament ne* **sera pas assez** *présente* **n'en soient point arrêtées** *en lisant cette tragédie* (RAC., *Ath.*, Préf.) ; — *Depuis trois ans entiers,* **qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait** *Qui* **ne promette** *à Rome un empereur parfait* (ID., *Brit.*, 25) ; — *ne manquez pas de m'apprendre que ses ris* **ont accompagné** *Clarisse jusque dans sa dernière demeure, afin que mon aversion pour elle* **soit** *parfaite* (DIDER., *Richardson*, 216).

De même dans les consécutives : *Deux années* **ont-elles** *si fort* **changé** *le fils du barbier Nunez que* **vous** *le* **méconnaissiez ?** (LESAGE, *P. Choisies*, 68).

Conclusion. — Donc, en bonne règle, contre le système d'attraction érigé en loi grammaticale, il faut maintenir qu'il n'est pas toujours vrai qu'un passé dans la principale entraîne l'imparfait du subjonctif dans la subordonnée : *Il est orphelin. Mais* **j'ai fait** *en sorte qu'il* **n'apprenne pas** *son malheur pendant sa convalescence* (la convalescence dure encore) ; — *la loi* **a ordonné** *qu'avant toute procédure les deux conjoints* **soient appelés** *en conciliation devant le juge.* L'imparfait du subjonctif perd autant à être employé hors de propos qu'à ne pas l'être du tout.

CHAPITRE V

SUBSTITUTION DES TEMPS ABSOLUS AUX TEMPS RELATIFS

Passé simple substitué à un second passé. — La langue classique se contentait souvent d'un passé simple au lieu du plus-que-parfait. Ce passé, marquant un temps lointain, suffisait pour reculer l'action. On peut citer en exemple le vers célèbre de Boileau : *ces lapins* **Sentoient** *encor le chou dont ils* **furent nourris** (1).

Passé composé substitué à un futur antérieur. — Il arrive aussi fort souvent qu'on renonce à marquer spécialement qu'une action antérieure à une action future est elle-même placée dans l'avenir.

Molière écrivait : *J'ai des raisons à faire approuver ma conduite, Et* **je connoîtrai** *bien* **si vous l'aurez** *instruite* (*F. Sav.*, 639). Comparez : **l'on dira** *que votre femme* **aura été** *cause de cet accident* (LA FONT., *Psyché*, l. II).

Cette syntaxe est impérativement réclamée par Andry de Boisregard (*Suite des Remarques*, 371-378). Il blâme la phrase : *Il est certain qu'au jour du Jugement, on ne nous demandera pas ce que* **nous avons lu,** *mais ce que* **nous avons fait.** Il faut : *aurons lu, aurons fait.*

On trouve fréquemment de nos jours des exemples où on a abandonné l'usage d'une chronologie relative. On dira fort bien encore : **j'ai marqué** *ce que vous* **avez dépensé** *hier, et* **je verrai** *demain ce que* **vous aurez dépensé** *aujourd'hui.* Toutefois, quand il n'y a pas d'opposition de ce genre, on ne se pique plus de la même exactitude, on dit simplement : *vous me ferez votre compte, et je verrai ce que* **vous avez dépensé** (2) : — *Demain...* **il paraîtrait** *à la table d'hôte, et* **il prendrait** *son repas sans s'apercevoir qu'il* **n'est** *pas seul à table* (BOISL., *Iles Borr.*, 10). Ici un présent est associé dans la phrase-objet à des futurs dans le passé.

---

(1) Cf. *On se rappelait que, du moins, les conspirateurs qui les* **ont précédés avaient su** *mourir* (*Journal de Perlet*, 12 Thermidor an II, AULARD, *o. c.*, I, 1).

(2) Exemples contraires : *Si le malheur veut que vous mouriez le premier, Monsieur, ce sera à vous d'***avoir pris** *les dispositions que vous* **aurez cru** *devoir prendre* (A. DUMAS, *Quest. d'arg.*, IV, 7) ; — *tu* **auras beau dire** *qu'***il n'y aura rien de changé** (LAVED., *Nouv. Jeu*, 102).

LES ACTIONS

DANS LEURS RELATIONS CHRONOLOGIQUES

Les exemples entre parenthèses sont empruntés à la langue classique.

ACTION PRINCIPALE DANS I				
ACTION SUBORDONNÉE DANS LE RÉEL C				
VERBE A L'INDICATIF				VEB
	FORME EMPLOYÉE	*A L'OBJET*	*HORS DE L'OBJET*	FORMI EMPLOY
I *Action principale das*				
La subordonnée = action présente.	Présent.	Je *crois* qu'il *est* chez lui ;	L'Eglise *blâme* ceux qui *lisent* ce livre ; il *saute* de telle façon qu'*il a l'air* de voler.	Présent
= action présente sous différents aspects.	Présent accompli et périphrase.	— qu'il *est déménagé* ; — que sa situation *va s'améliorant ;*		
= action hors du temps.	Présent de permanence.	— que la tuberculose *est* curable.		
La subordonnée. = action future.	Futur.	— qu'il *sera* chez lui ce soir ; — qu'il *va rentrer ;*	l'arrêt *condamne* ceux qui *liront* ce livre.	Présent.
= future, sous l'aspect accompli.	Futur accompli.	— qu'il *aura accepté* ce soir ;		Passé compé.
= future, mais antérieure à une autre action future.	Futur antérieur.	— que le scandale *aura éclaté* avant la séance de mardi.		
La subordonnée = action passée au passé absolu récent ou quelconque.	Passé simple composé périphrastique. Imparfait.	— qu'il *a acheté* la maison, qu'il *vient de l'acheter ;* — savoir qu'il se *présenta* une première fois à 2 h., qu'*il était disposé...* ;	Depuis qu'il *a vu* des bénéfices, il *fait* imprudence sur imprudence ; il *est habillé* de telle sorte que tout le monde l'*a remarqué ;*	Passé compé ou imparf.
= sous les différents aspects.	Formes périphrastiques ou composées.	— que les choses *étaient en train de s'arranger*, que les oppositions *allaient s'adoucissant*, que l'*affaire était convenue :*		
= action dans un passé relatif.	Plus-q.-parfait et passé antérieur.	— qu'elle *n'avait pas* alors *renoncé* à ses prétentions, elle ne les a abandonnées que depuis.	Je vois qu'il *devina* le jeu de l'adversaire, sitôt qu'il *eut vu* le graphique des trains.	

: VERBE A L'INDICATIF				
OSSIBLE		ACTION SUBORDONNÉE DANS L'ÉVENTUEL		
BJONCTIF		VERBE AU CONDITIONNEL OU AU SUBJONCTIF		
A L'OBJET	HORS DE L'OBJET	FORME EMPLOYÉE	A L'OBJET	HORS DE L'OBJET
t : verbe au présent.				
crois pas qu'il chez lui ; *dmets* pas que la rculose *soit* in- ible.	Cela *suffit* pour qu'on *soit* édifié maintenant; Il *faut* un poète qui *ait* avant tout le sens du rythme.	**Présent du conditionnel.**	Je *crois* qu'on *aurait* les ressources nécessaires si on avait pris les mesures à temps ; — qu'un peu de prudence *conviendrait* toujours en pareil cas. — qu'une armée coloniale *permettrait* la réduction prochaine du service ;	Je *cherche* un appartement qui *donnerait* sur la cour ; Ce qui *serait considéré* à Paris comme une aventure *est considéré* à Marseille comme une chose naturelle.
crois pas qu'il *re* dans deux s ;	A condition que sa situation *aille s'améliorant*, il *peut* tout payer ;	**Présent ou imparfait du subjonctif.**	(On *craint* qu'il *n'essuyât* les larmes de sa mère).	
guère possible *ait* tout *lu* ce ;	Je *calcule* pour que tout *tienne* dans la page.	**Conditionnel composé.**	— qu'il *aurait* tout *lu* ce soir, s'il voulait ;	
éclaté avant la ce de mardi.		Id.	— que si on le dispensait de service, il *aurait réuni* tous ses documents avant de revenir à Paris.	
l *l'ait revu* de- l'an dernier : n'*empêche* pas nous n'*eussi ns* ommerce de let- .	Cela *suffit* pour qu'elle *ait été compromise.*	**Conditionnel composé, ou Plus-q-parfait du subjonctif.**	Je *crois* qu'il *aurait* qu il *eût été* sage de se contenter d'avantages si importants.	Quoiqu'il *eût été* sage de se contenter de ces premiers avantages, ils en *réclament* d'autres.

	FORME EMPLOYÉE	A L'OBJET	HORS DE L'OBJET	FOR EMPL
				II. *Action principe*
Subordonnée dans le présent absolu.	**Présent.**	Nous *verrons* comment il se *tire* d'affaire ;	On *démêlera* ensuite ceux qui *conviennent*.	**Prés**
Subordonnée dans le futur.	Futur ou Présent.	— comment il s'en *tirera*, s'il *va* s'en *tirer* ; —si cela *réussit* ;	On *comptera* ce qui *restera*. S'il en *reste*, nous nous *arrangerons*.	**Fu o futur**
avec aspect accompli.	**Futur ou présent accompli.**	— si le 15 il *sera*, il *est déménagé*.	Nous *trouverons* un avocat qui *aura vite fait d'arranger* l'affaire.	**Passé c**
Subordonnée dans le passé.	**Tous les passés suivant le sens.**	Nous *saurons* (*allons savoir*) s'il *parla*, *parlait*, *a parlé*, *vient de parler*, *avait parlé*, s'il *eut tôt fait d'opérer*, s'il *a eu tot fait*.	Puisqu'il *a annoncé*, *annonçait*, *avait annoncé*.. son départ pour le 8, vous le *verrez* bientôt.	**Passé c et imp**
				III. *Action principale*
Subordonnée dans le présent réel ou dans le présent de permanence.	**Présent.**	J'*ai appris* (je viens d'apprendre) qu'il *est* chez vous; j'*ai* toujours *considéré* qu'il *vaut* mieux être dupe que gredin. Id. avec je *considérai*, je *considérais*, j'*avais considéré*, quand j'*eus considéré*...	J'*ai* toujours *été* inquiète de le savoir dehors quand il *fait* un temps pareil.	**Prés**
Subordonnée dans le futur absolu.	**Futur.**	Je n'*ai* jamais *cessé d'espérer* qu'on se *réconcilierait* un jour ;	Il n'*a* rien *pris* hier à la chasse, de sorte qu'il y *retournera* demain ;	**Prés**
— avec aspect accompli.	**Futur composé. Futur dans le passé.**	j'*ai* toujours *espéré* que la maison *sera bientôt vendue*.		
— dans le futur relatif.		qu'on se *réconcilierait* ; — que la maison *serait* bientôt *vendue*	il *a cherché* une jeune fille qui lui *remplacerait* sa mère ;	**Impa**
Subordonnée dans le passé absolu et relatif.	**Tous les passés suivant le sens. — Imparfait si la subordonnée est contemporaine de la principale.**	J'*ai appris* qu'il *régnait* une épidémie dans le village ; — que votre fille *s'est mariée*, *se mariait*, *s'était mariée*, *vient*, *venait de se marier*.	Nous nous sommes mis à l'abri, chaque fois qu'il *tombait*, qu'il *est tombé* une averse.	**Impa c Plus-q. suivant Passé c**

L'OBJET	HORS DE D'OBJET	FORME EMPLOYÉE	A L'OBJET	HORS DE L'OBJET
: *verbe au futur.*				
ginerai jamais es conditions- *nt* définitives.	Quoique l'étalon du mètre ne *soit* pas absolument invariable, on s'en *contentera*.	Présent.	J'*admettrai* volontiers qu'il s'en *accommoderait* maintenant.	Je le *ferai*, quand même cela *serait défendu*.
is que ces con- s *soient* un jour dans un traité ; *nt être* un jour tives ; ue dans un an *tout publié*.	Cela *suffira* pour que vous *soyez* content. Il *faudra* revoir encore une fois ce texte avant qu'on *ait* tout *mis* en page.	Id. ou Imparfait du subjonctif.	J'*admettrai* volontiers que le pays y *trouverait* un jour son compte ; Je n'*admettrai* pas volontiers que le pays y *trouvât* jamais son compte.	J'y *serai*, quand même il me *faudrait* me lever à 3 heures.
omprendrai ja- qu'ainsi fait il plaire ; *olût* à la bonne é.	Nous l'*essaierons* encore, quoique nous l'*ayons* déjà *essayé*.	Conditionnel composé. Plus-q.-parfait du subjonctif.	J'*admettrai* que tout le monde *aurait gagné*, *eût gagné* à cette solution.	Si on *eût* peut-être *voté* les crédits, il y a dix ans, on ne les *votera* pas maintenant.
verbe à un passé.				
lu, je *voulais* premier plan *s éclairé*.	*A-t-il* tellement *changé* que vous ne le *reconnaissiez* pas ?	Condit. présent. Imparfait du subj.	J'*ai constaté* que le pays en *profiterait* aujourd'hui ; je ne *disais* pas que le pays y *fût résigné* aujourd'hui.	Elle était comme une morte qui *tiendrait* en réserve une clef de son tombeau.
erti qu'il nous demain ; *averti* qu'il *attendît* hier ;	J'*ai proposé* cette concession pour qu'il vous *fasse* bon accueil quand vous irez ; je *veillais* pour qu'on ne *dissipât* point son patrimoine ;	Condit. présent, ou Imp. du subj. Condit. comp.	On a prouvé que si on faisait des budgets sincères, l'Etat *rétablirait* bientôt sa situation; (je n'*ai* jamais *contesté* que je *donnasse* à rire si je me mariais à mon âge) ; on a *prouvé* que, si on... l'Etat *aurait* vite *retrouvé* sa prospérité.	
ais pas qu'il *it*, qu'il *eût* ; lume *eût été* *eût disparu* ; *'a pas voulu* Reine *soit* à cheval).	J'y *allais* sans qu'il le *sût* ; j'y *étais allé* sans qu'il s'en *fût aperçu* ; il n'a pas été content qu'il n'*ait* (qu'il *n'eût*) *eu* une entrevue avec lui.	Condit. passé ou Imp. du subj.	Il a *été prouvé* qu'avec quelques précautions ce malheur ne *fût* pas *arrivé* ; — ne *serait* pas *arrivé*.	Que *pouvait*-il tenter qui n'*eût*, n'*aurait* pas *tourné* contre lui ?

ACTION PRINCIPALE DANS L'				
ACTION SUBORDONNÉE DANS LE RÉE				
VERBE A L'INDICATIF				
	FORME EMPLOYÉE	*A L'OBJET*	*HORS DE L'OBJET*	FORM EMPLO
		I. *Action principale dans le pr*		
Action subordonnée dans le présent actuel ou dans le présent de permanence.	**Présent.**	Je *croirais* volontiers qu'il *est* là aujourd'hui ; — que cette théorie *est* fausse.	Avec ces précautions, on *sauverait* bien des malades qui aujourd'hui *meurent*.	**Prése.**
Avec aspect accompli.	**Présent accompli.**	— que son hôtel *est vendu*.	L'Allemagne toute vaincue qu'elle *est*, *protesterait*.	
— dans le futur.	**Futur.**	— qu'il *viendra*, *va venir* ;	Si vous m'aviez écouté, vous seriez d'ores et déjà à l'abri des difficultés qui ne *manqueront* pas de se présenter.	**Imp. ou du su.**
sous l'aspect accompli.	**Fut. accompli.**	— *aura fini* pour midi.		
— dans le passé.	**Tous les passés.**	— qu'il y *allait*, qu'il y *alla*, qu'il y *est allé*, qu'il y *était allé* le 15.	Il *pourrait* encore servir, quand même il *a* déjà servi.	**Pas. du**
		II. *Action*		
Action subordonnée dans le présent.	**Présent.**	Si on me *donnait* le temps, j'*établirais* que ce document *est* faux.	Vous *pourriez* en avoir besoin un jour, si vous *n'en avez* pas besoin aujourd'hui.	**Prése.**
— dans le futur.	**Futur.**	Avec du temps, je *rechercherais* s'il *sera* en mesure de payer.	Vous *pourriez* descendre seulement quand il *sera pour venir*.	**Impar ou Prése.**
		III. *Action pri*		
Action subordonnée dans le présent réel ou de permanence.	**Présent.** **Imparfait.**	J'*aurais cru* que l'Yonne *est* un affluent de la Seine ; j'*aurais constaté* que vous *êtes* brouillé, que vous *étiez* brouillés.	J'*aurais fait* cela pour vous, quand même *j'ai* peu de sympathie pour lui.	**Impar**
— futur.	**Futur et futur accompli dans le passé.**	J'*aurais cru* qu'il *reviendrait*. — qu'il *serait revenu* pour le 6.		**Cond. et du sul**
— passé.	**Passés relatifs.**	J'*aurais pensé* qu'ils *revenaient*, qu'ils *étaient revenus*.		**Plus-que**

: VERBE AU CONDITIONNEL.				
)SSIBLE		ACTION SUBORDONNÉE DANS L'ÉVENTUEL		
JONCTIF		VERBE AU CONDITIONNEL OU AU SUBJONCTIF		
L'OBJET	*HORS DE L'OBJET*	FORME EMPLOYÉE	*A L'OBJET*	*HORS DE L'OBJET*
au conditionnel présent.				
gagerais pas y *soit*.	Je *croirais* volontiers à son succès, quoiqu'il *soit* incertain.	Condit. présent.	Je *parierais* qu'il *s'en accommoderait* parfaitement à l'heure qu'il est.	
	Quoique le vote *soit* acquis, il y *aurait* lieu de tenir compte de l'observation.	Imp. du subj.	(*Serait*-il bien vrai que vous m'*aimassiez* ?	
aiterais qu'on *ivit*, qu'on nous *erait* mauvais e te *fasse* dan-		Condit. présent.	Je *parierais* qu'on ne *voudrait* plus de mes marchandises si j'offrais un rabais trop fort.	
		Imp. du subj.	(mon avis *serait* que nous *allassions* à cette petite ferme).	
utiendrais pas, *eût tort, ait t;* (je *voudrais* M. Perrault *eût* té tous les vers n poème).		Condit. pass. Plus-q.-Parfait du subj.	Je ne *soutiendrais* pas qu'il *eût accepté*, une fois prévenu ; — qu'il *aurait accepté*.	
ns le futur.				
ouvais vérifier ces une à une, *soutiendrais* tre plus que ce ent *soit* juste.		Condit. présent.	Si vous m'*aviez prêté* votre appui, je *serais* au moins sûr que j'*aurais* aujourd'hui un garant.	
possible un ue vous *eussiez*, ous *ayez* besoin i.		Imp. du subj. ou Conditionnel.	Il *serait* possible un jour qu'un retour de fortune *se produisît* (*se produise*), si les circonstances s'y prêtaient.	Toute diminuée que *serait* cette puissance, elle *garderait* encore son rôle. (Quelque diminuée qu'elle *fût*, elle *garderait* encore son rôle).
passé.				
a je n'*aurais su* qu'il *fût*		Condit. et imparfait du subjonctif.	Je n'*aurais* pas *cru* que cette maison *se chargeât*, *se chargerait* d'une affaire de cette sorte.	
ais pas *cru* (je pas *cru*) qu'il *gnerait*, ou *se ait* si vite. ne si elle *eût* que son frère n *aperçût*.		Condit. présent. Imp. du subj.	Je n'*aurais* pas *supposé* qu'il l'*abandonnât* un jour.	
ais pas *sup-* u ils *se fussent se soient trom-* ce point.		Plus-q.-parfait. du subjonctif. Condit. pass.	Je n'*aurais* pas *cru*, (je n'*eusse* pas *cru*) qu'ils *s'en fussent* chargés, *s'en seraient* chargés.	

ACTION PRINCIPALE DAN				
ACTION SUBORDONNÉE DANS LE RÉE				
VERBE A L'INDICATIF				V
	FORME EMPLOYÉE	*A L'OBJET*	*HORS DE L'OBJET*	FORM EMPLOY
				I. *Action prin*
Action subordonnée dans le présent.	**Présent.**	*Sachez* qu'il le *faut.*	*Acceptez*-le, tout incomplet qu'il *est.*	**Présen**
— dans le futur.	**Futurs.**	Sachez qu'il le *faudra :* qu'il *va falloir...* — qu'il *sera saisi* à midi ;		**Présent.**
— dans le passé.	**Passés divers.**	N'*oubliez* pas qu'il *fallut,* qu'il *fallait,* qu'il a *fallu, avait fallu* acheter partout des matières premières.		**Passé**
				II. *Action prin*
Action subordonnée dans le présent.				**Imparf ou Plus-q-p du sul**
— dans le futur.				**Id.**
— dans le passé.				**Plus-q.-p**

ALITÉ DE L'ORDRE, DE LA DEMANDE. VERBE A L'IMPÉRATIF.				
OSSIBLE		ACTION SUBORDONNÉE DANS L'ÉVENTUEL		
BJONCTIF		VERBE AU CONDITIONNEL OU AU SUBJONCTIF		
L'OBJET	*HORS DE L'OBJET*	FORME EMPLOYÉE	*A L'OBJET*	*HORS DE L'OBJET*
futur.				
ez pas que je ous *sois* très naissant.	*Faites*-le, quoi qu'il vous en *coûte* aujourd'hui.	Condit. prés.	*Sachez* qu'il *serait* temps d'agir.	
que je m'en qu'il *soit* là ; ciel qu'il vous le.		Condit. prés. Imp. du subj.	— que je le *ferais* volontiers ; ne vous *imaginez* pas que je *m'y trompasse*, que je *m'y trompe* jamais.	*pardonnez*-lui, au cas où il *ferait* des excuses.
z pas que je *is trompé*.		Plus-q.-parfait du subjonctif ou Condit. passé.	Ne *croyez* pas que je m'y *serais trompé*, — *fusse trompé*, si on m'avait montré les pièces authentiques.	*examinez*-le encore une fois, au cas où on *se serait trompé*.
passé.				
Dieux qu'il *endît* compte ; non cœur *fût* nt comme elle.				
s'en rendît (en *rende*) compte r.				
Dieux qu'il *ût rendu* ; *eût toujours* aussi sage-				

LIVRE XXI

RELATIONS LOGIQUES. LES CAUSES

A. LES CAUSES

CHAPITRE PREMIER

RELATIONS DE CAUSALITÉ (1)

Causes, motifs, raisons. — La *cause* fait naître, le *motif* pousse à vouloir : *la cause de vos ennuis, le motif de votre démarche ;* les *raisons* sont des motifs éclairés. Si on examine ce qui *a donné lieu* à la guerre, on constate que les Allemands *ont pris occasion* de l'attentat contre l'héritier d'Autriche-Hongrie. La *cause* de ces évènements terribles est ailleurs. Nos ennemis avaient des *raisons* pour précipiter la catastrophe, et le *motif* qui les a déterminés, c'était le désir d'une domination universelle. Le langage ne confond pas tout cela, mais il n'y a pas de syntaxes qui diffèrent d'une catégorie à l'autre. Causes, raisons, motifs vont ensemble, de sorte que nous pouvons et devons mener de front l'étude de tout ce qui est *causalité.*

La relation de causalité et les rapports de finalité et de conséquence. — Ces diverses relations sont naturellement très étroitement apparentées. Un système dans lequel entre une cause renferme aussi la conséquence. Soit la phrase : *Quand nous reçûmes cette nouvelle, nous ne pûmes fermer l'œil de la nuit. Deux ans de pénible conviction venaient de s'évanouir comme un songe. Toutes nos idées étaient bouleversées* (MUSS., *Dup. et Coton.*, 1re lett.). Le fait est : *nous ne pûmes fermer l'œil.* La cause : *deux ans... venaient de s'évanouir*, etc. Il suffit de retourner l'ordre des phrases : *Toutes nos idées étaient bouleversées. Nous ne pûmes fermer l'œil de la nuit ;* la dernière proposition devient une conséquence.

De même, *cause* et *finalité* sont souvent deux notions très proches : *Il*

(1) *Le lieu, l'occasion, le sujet* donnent ce qu'il faut pour que la chose énoncée ait lieu, rendent sa production possible. *La cause, le motif* et *la raison* la produisent effectivement, ou poussent à la produire, changent la possibilité en réalité... Ce qui donne *lieu, occasion* ou *sujet* à une guerre en fournit les conditions, mais la *cause, le motif* et *la raison* d'une guerre sont ce qui en détermine l'événement (Voir LAFAYE, *Synonymes*, Supp., 161).

vient pour que je le console. Le but qu'il se propose, c'est de chercher une consolation. Mais c'est aussi *le motif* qui lui inspire l'action de *venir.* C'est donc en somme une cause — une cause finale —. Il en résulte que souvent on pourrait considérer un complément exprimant la cause comme un complément exprimant la fin, ou inversement. Ainsi : *je me suis bien vite aperçue que les raisons que vous me donniez* **pour n'être pas venu,** *ou les prétextes que vous mettiez en avant* **pour ne pas venir,** *cachaient quelque mystère* (A. DUMAS, *Demi-monde*, I, 4).

Eléments de langage entre lesquels s'établit une relation de causalité. — Tout fait, tout état peut être étudié dans ses causes, quels qu'en soient la date ou le degré de développement, qu'il soit éventuel ou réel, autrement dit, quel qu'en soit le temps ou le mode. Voici quelques exemples : **Ils seraient** *tous morts pour elle :* **elle** *leur* **avait donné** *l'espérance* (A. FRANCE, *Ping.*, 182) ; le fait-cause est réel, l'effet éventuel. Très communément on donne le motif qui justifie un ordre, une demande : **fais-le, puisque** *tes chefs te le* **commandent** ; — *O Dieu,* **puisque** *voilà ce qu'a fait cette armée...* **Puisqu'***on n'a plus de cœur devant les grandes tâches.* **Puisque** *les vieux faubourgs, tremblants comme des lâches, Font semblant de dormir ; O Dieu vivant, mon Dieu !* **prêtez-moi** *votre force* (V. H., *Chât.*, A l'Ob. pas.).

Quelquefois le système causal tout entier est dans une modalité qui n'est pas l'affirmation : *ce serait, à ce qu'on suppose,* **par excès de fatigue** *qu'***il** *en* **serait** *venu là.* L'idée toute entière est présentée comme une supposition, un racontar, elle a un caractère problématique. Voici un cas où effet et cause sont dans l'éventuel : *un tel tableau de la Russie* **serait** *bien plus intéressant,* **parce qu'il serait** *plus nouveau* (VOLT., *Lett. à Schouv.*, 24 juin 1757). Rien n'est plus commun que des exemples analogues.

On peut aussi bien chercher la cause d'un état, d'une manière d'être que d'une action : *rouge de colère.* Il en résulte que les compléments de cause ne se rattachent pas seulement à des verbes, mais à des éléments de langage exprimant caractérisation (ou même à des dénominations) : *égaux* **par définition** ; — *impartial* **par devoir** ; — *Dans sa large poitrine battait toute l'espérance humaine,* **plus belle de ce que,** *sans l'ignorer, il ne songeait pas à la mort* (ROSNY, *G. du Feu*, 74).

CHAPITRE II

QUESTIONS SUR LA CAUSE

Les « pronoms » interrogatifs ont été combinés pour cela avec diverses prépositions : *à, de, par, pour.* Jusqu'au XVIIe s., *de quoi* est resté usuel : **de quoi** *donc avez-vous si grand'peur de mourir ?* (MALH., II, 599). Mais le rôle principal est joué par les expressions faites de *par* et de *pour : par quoi, pourquoi. Parquoi* est encore admis par Maupas (378), mais il est rejeté par Oudin comme antique (*Gr.*, 304).

Pourquoi est aujourd'hui seul en usage : *Mais* **pourquoi** *tarder tant à m'ouvrir cette porte ?* (V. H., *Hern.*, I, 3) ; — *si le mari l'avait jamais soupçonnée,* **pourquoi** *aurait-il attendu, avant de s'en venger, que cette relation fût brisée ?* (BOURG., *Corn.*, 26).

Il n'est pas rare qu'on le renforce par la formule *est-ce que : pourquoi est-ce que.* Le peuple dit *pourquoi que : Mais* **pourquoi qu'***il n'a pas rendu l'argent ?* (E. SOUV., *Clair.*, 21). On dit aussi *pourquoi faire que.*

Que demande aussi la cause : **Que** *parlez-vous ici d'Albe et de sa victoire ?* (CORN., *Hor.*, 1095) ; — **que** *ne l'émondait-on, sans prendre la cognée ?* (LA FONT., *Fab.*, liv. X, 1). La tendance moderne est, ici comme ailleurs, de renforcer *que : qu'y a-t-il que, qu'est-ce qu'il y a que, qu'est-ce qu'il y a donc que ?* — **qu'est-ce qu'il y a donc que** *vous revenez déjà ?*

En raison de la parenté entre l'idée de cause et l'idée d'origine, on interroge à l'aide d'interrogatifs tels que *d'où, d'où vient que :* **D'où vient que** *votre voix Parlait comme devrait parler celle des rois ?* (V. H., *Ruy-Blas*, III, 3).

Comment peut interroger sur la cause : **Comment** *ne lui avait-il pas écrit depuis trois mois qu'il était sans nouvelles ?* (A. DAUD., *Jack*, 628).

Ajoutons que, suivant les cas, toutes sortes de formules demandent l'explication : *comment se fait-il que, pour quelle raison ? quelle raison y a-t-il pour que ?* Si on cherche la responsabilité, on dira : *A qui la faute si ?* etc.

CHAPITRE III

MOYENS D'EXPRESSION DE LA RELATION DE CAUSALITÉ

A) La cause est dans un complément ;

1° Le lien causal n'est pas marqué : **Prudence ou timidité,** *il n'a rien dit.*

2° Le lien causal est marqué par une préposition ou locution prépositive : *poursuivi* **pour** *fraude ;* — *suspect* **en raison de** *ses antécédents.*

B) La cause est dans une coordonnée ;

1° Le lien causal n'est pas marqué : *J'ai acheté une bicyclette neuve,* **la mienne était usée.**

2° Il est marqué par une conjonction ou un adverbe : *j'ai acheté une bicyclette neuve,* **car la mienne était usée.**

C) La cause est dans une subordonnée ;

1° La subordination est directe : *J'ai acheté une bicyclette neuve,* **la mienne étant usée ;**

2° La subordination est indirecte ;

α) La causale est conjonctive : *J'ai acheté une bicyclette neuve, ma vieille,* **qui était usée,** *n'aurait pas fait le voyage.*

β) La causale est conjonctionnelle : *J'ai acheté une bicyclette neuve,* **parce que la mienne est usée.**

Subordonnées sans verbe. — Toutes ces constructions sont analogues à celles que nous avons signalées déjà. Mais il y a à noter en langue moderne une construction elliptique calquée sur celle de *quoique :* **Parce que filles du peuple,** *vous n'avez pas le droit d'être jeunes* (*Act. féminine*, 15 Mai 1899, 5, col. 2) ; — *La zomothérapie, dont le nom quelque peu rébarbatif étonne au premier abord,* **parce que nouveau et peu habituel...** (ch. martin, *Caus. scient., Ouvrier*, 1900, 469). Il y a ici subordination d'une simple caractérisation.

CHAPITRE IV

LES LIGATURES CAUSALES HÉRÉDITAIRES. LEUR DÉVELOPPEMENT

Par, pour. — La langue avait hérité de prépositions déjà adaptées : *par* et *pour* : **par** *la Deu grace vochiet emperedor* (*At.*, LXXIII, 362) ; — **Pur** *sa beltet dames li sunt amies* (*Rol.*, 957).

Le développement de ces deux mots a été longtemps parallèle. D'une part : *par tant, par là, parce que ;* de l'autre : *pourtant, pour cela, pour ce que.*

En langue moderne, il y a eu des divergences. Nous disons encore *agir* **par avarice,** *pêcher* **par négligence** ; — *Nous te lui donnions souvent* **par badinage** (LAM., *Raph.*, I) ; — *Il la trouva si pauvrement logée, qu'il comprit...* **par quel motif** *elle avait... refusé de se laisser ramener* (MUSS., *Fréd. et Bern.*, VI) ; — *Sa mine pâle, un peu bouffie et à nez retroussé, semblait plus insolente encore* **par l'ébouriffure** *de sa perruque où tenait un chapeau d'homme* (FLAUB., *Éduc.*, I, 203) ; — *Si Frédéric travailla dans les hautes classes, ce fut* **par les exhortations** *de son ami* (ID., *Ib.*, I, 25). Il y a là quelque chose d'un peu archaïque.

Pour s'emploie aussi devant un nom : *Il le reconnaît du premier ordre* **pour la marche lumineuse** *de l'ensemble,* **pour la puissance** *de l'action* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 312).

Mais on ne peut plus employer *par* avec une valeur causale devant un infinitif, construction qui était encore en usage, au XVIIe s. : *J'en fus bien punie* **par être noyée** (SÉV., *Lett.*, MCCXLII).

On ne rencontre plus non plus *par* suivi d'un nom accompagné d'un participe : *Elle passa une nuit dans les champs* **par un carrosse rompu** (EAD., 23 Juin 1677).

Au contraire on fait très bien suivre *pour* d'un infinitif, comme en langue classique : **pour être** *trop sincère, Vous voilà sur les bras une fâcheuse affaire* (MOL., *Mis.*, 439) ; — *Il attribua cette vision à la fatigue de sa tête* **pour avoir trop peu dormi.** « *Si j'en parle, on se moquera de moi* », *se dit-il* (FLAUB., *Lég. de St Jul. l'Hosp.*, I). Cependant *pour*, ainsi placé devant un infinitif a, en général, un sens d'opposition.

Par là est vieilli : *Le Loup est l'ennemi commun : Chiens, chasseurs, villageois s'assemblent pour sa perte ; Jupiter est là haut étourdi de leurs cris : C'est* **par là** *que de loups l'Angleterre est déserte* (LA FONT., *Fab.*, X, 5).

Pour cela vit encore : *je ne m'émeus pas* **pour cela** (1).

---

(1) *Pourtant que* était fréquent en m. f. : *le duc d'Anjou jeta son avis à aller mettre le siège devant Bergerac,* **pourtant qu'** *elle est la clef de la Gascogne* (FROISSART, II, II, 1, L.).

Pour ce que et *parce que* ont longtemps coexisté : **Porce que** *cil pardons fut issi granz, si s'en esmurent mult li cuer des genz* (VILLEH., I) ; — *Et fut ceste guerre despuys appelée le Bien Publicque,* **pource qu'***elle s'entreprenoit soubz couleur de dire que c'estoit pour le bien publicque du royaulme* (COMM., I, 11, Mand.).

Pour ce que était encore très usuel chez Malherbe (*Lex.*, 486). Vaugelas trouvait les deux locutions bonnes ; il disait que Coeffeteau employait toujours *parce que* et Malherbe *pour ce que*. Chapelain approuvait aussi Malherbe. Mais la mode se décida tôt après. Thomas Corneille et l'Académie constatèrent que l'usage avait prononcé en faveur de *parce que : Polyeucte est chrétien,* **parce qu'***il l'a voulu* (CORN., *Pol.*, 943) ; — *Et* **parce qu'***elle meurt, faut-il que vous mouriez ?* (RAC., *Androm.*, 1603).

DE. — *De* est également traditionnel : *Mult se fait fiers* **de** *ses armes porter* (*Rol.*, 897). Il s'emploie toujours : *Fier* **de** *sa force, rougir* **de** *honte, mourir* **de** *mort violente ; — Une grande marque que vous vous portez bien... c'est... que vous n'êtes point crevé* **de** *toutes les médecines qu'on vous a fait prendre* (MOL., *Mal. Imag.*, III, 3).

C'est la préposition qu'on emploie, quand la cause est dans un infinitif : *Ils avaient faim,* **d'être allés** *si loin à pied* (ZOLA, *Germ.*, 108) ; — *il distinguait nettement les trois silhouettes, plus irritantes* **d'être si proches** (ROSNY, *G. du feu*, 32).

Les grammairiens de 1830 protestaient encore contre : *elle s'impatiente* **de ne pas voir arriver** *mon ami*. Les modernes affectent le tour : *chagrin* **du temps perdu** ; — *Félicie boudait,* **furieuse des sous mangés** (ZOLA, *Jacq. Dam.*, 104).

Il a été démontré que c'est de ce tour que vient la phrase : *il est honteux* **de** *mentir ; — c'est chose honteuse que* **de** *convoiter l'argent d'autrui.*

EN. — Au complément introduit par *de* peut être substitué un représentant ; *en* prend ainsi le sens d'*à cause de cela : je n'***en** *dors plus ; — Que dis-je ? Sur ce trône assis auprès de vous, Des astres ennemis j'***en** *crains moins le courroux* (RAC., *Esth.*, 675).

DE a donné naissance à diverses locutions de cause : *de là, d'où :* **De là** *sa colère ; —* **d'où** *un abattement bien explicable.*

DE CE QUE est très usuel : *Ellénore... éprouva quelque joie* **de ce que** *je paraissais plus tranquille* (B. CONST., *Ad.*, IX, 81) ; — *N'êtes vous pas fâché...* **de ce que** *je vous aie quitté si brusquement ?* (CHAMPFL., *Cont.*, 236).

COMME. — Il a pris très anciennement la valeur causale : *Et moi,* **comme** *à son lit je me vis destinée, Je donnai par devoir à son affection Tout ce que l'autre avoit par inclination* (CORN., *Pol.*, 214) ; — **Comme** *nous sommes grands amis, il me fit aussitôt confidence de son amour* (MOL., *Scap.*, I, 2) ; — **Comme** *elle gardait la même attitude, il fit plusieurs tours de droite et de gauche pour dissimuler sa manœuvre* (FLAUB., *Éduc.*, I, 7).

QUE. — On peut ajouter à ces ligatures *que*, qui marque aussi la cause :

elle s'impatiente **qu'***on ne lui obéisse pas* (BOURG., *Corn.*, 103). — Ce tour est tout à fait classique : *Hippolyte* **est heureux, qu'***aux dépens de vos jours Vous même en expirant appuyez ses discours* (RAC., *Phèd.*, 875).

Si on considère une phrase comme la suivante : *me prenez-vous pour un païen,* **que** *vous me croyez capable d'oublier ce que vous avez fait en ma faveur ?* (E. SOUV., *Clair.*, 76). Elle apparaît comme d'une interprétation difficile. A première vue, on ne sait pas où est la cause, ni où est la conséquence. Il en est de même si on dit : *Elle était donc vraiment malade dimanche qu'elle est morte.* Assurément c'est la maladie de la personne qui a causé sa mort, ou du moins on admet qu'il en est ainsi. La maladie est donc cause, la mort, effet. Mais d'autre part, il y a un fait qu'on veut établir, c'est qu'elle était malade, et on le déduit du fait qu'elle est morte. Cette proposition renferme donc le motif qu'on a de conclure : *Elle était malade.*

La langue populaire, pour plus de netteté, substitue souvent *puisque* à *que : Elle était donc malade,* **puisqu'***elle est morte. Que* est néanmoins d'un très grand usage : *Vous êtes donc brouillée* **que** *vous ne vous saluez plus ? — est-ce que ces drôles sont dans un bénitier,* **qu'***ils font ce bruit d'enfer ?* (V. H., *N. D.*, liv. I, chap. IV) ; — *Peut-être le colonel de Vineuil avait-il reçu quelque télégramme,* **qu'***il courait si fort* (ZOLA, *Déb.*, 5).

CHAPITRE V

CRÉATION DE LIGATURES CAUSALES SPÉCIALES

La langue avait perdu les ligatures spéciales du latin. Elle en a fait :

A CAUSE DE. — *Mon oncle l'aimait* **à cause de** *sa difformité rare* (V. H., *Bug-Jarg.*, II) ; — *En commençant, chacun mangeait silencieusement...* **à cause d'***une certaine intimidation causée par le service de ces messieurs en habit noir* (A. DAUD., *Jack*, 602) (1).

A CAUSE QUE. — Cette locution, qui n'est plus guère usitée aujourd'hui, l'était beaucoup dans l'ancienne langue, et le fut jusqu'au XVIIe s. : *Vous ne lui voulez mal et ne le rebutez Qu'*à cause qu'*il vous dit à tous vos vérités* (MOL., *Tart.*, 75) ; — *Il appelle l'eau le plus excellent de tous les éléments...* **à cause que** *d'elle se forment les autres* (RAC., *Rem. sur Pind.*, Ode I). On a eu tort de la déclarer vieillie (2), et Littré l'a soutenue. De bons écrivains du XIXe s. l'ont reprise : *Il advint qu'Edward... se trouvant fort embarrassé* **à cause qu'***il n'avait pas d'argent* (A. KARR, *Tilleuls*, 17). Mais en général on considère *à cause que* comme populaire.

Les exposants de motifs. — Dans ces formations, une place spéciale est à faire aux expressions telles que : *vu, attendu, considéré*, etc. Nous avons parlé de leur origine. Elles remontent à peu près toutes au m. f. C'est l'époque où se constitue la langue administrative et judiciaire. On a éprouvé le besoin de donner des « exposés de motifs » dans les jugements.

Aujourd'hui que la vie publique a pris une grande intensité, elles se vulgarisent de plus en plus : *Moi, je ne puis aller à Nohant, parce que mon temps,* **vu l'étroitesse de ma bourse,** *est calculé* (FLAUB., *Lett. à G. Sand*, CCXVI, 304).

ATTENDU QUE. — Vaugelas ne l'acceptait qu'avec répugnance (Andry préférait *vu que* ; H. L., III, 397). Il est tout à fait entré dans la langue parlée : *Les femmes aiment les mauvais sujets et elles ont extrêmement raison,* **attendu que** *les mauvais sujets sont beaucoup plus aimables que les bons* (FEUILL., *Morte*, 56) ; — *il vit que l'ordinaire ne pourrait se composer que de deux repas de pommes de terre...* **attendu que** *la viande était trop chère* (A. KARR, *Tilleuls* 40) (3).

EN RAISON DE, PAR, POUR RAISON DE. — On est tenté de mettre au rang

---

(1) Cf. *Fermé* **pour cause de** *décès.*
(2) *Dict. du L. vic.*, 6.
(3) *Considéré que* n'a pas réussi. Il était regardé au XVIIe s. comme du Palais.

des ligatures toutes faites ces groupes de mots dont la composition est plus ou moins avancée : **En raison des circonstances,** *il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part;* — **Par la raison que** *les contraires s'attirent, je prévois une lutte secrète entre le gouverneur et le curé* (MUSS., *On ne bad. p. av. l'am.*, I, 3) ; — *Elle n'aima pas son mari,* **par la seule raison** *peut-être* **qu'***on lui faisait un devoir de l'aimer* (G. SAND, *Ind.*, 24).

C'est encore à cet ordre de rapports qu'on pourrait ramener les phrases construites avec *au nom de :* On dira *revendiquer* **au nom des** *intérêts de la nation,* puis : **au nom des dommages** *subis.* Cf. *en vertu de : C'est* **en vertu de cet arrangement** *qu'il est devenu propriétaire.*

Motifs sentimentaux. — EN FAVEUR DE, GRACE A. — Un certain nombre de locutions ont exprimé originairement un motif d'ordre sentimental. Puis, peu à peu, le sens des ligatures est devenu général et abstrait. Tel est le cas de *en faveur de, grâce à : Je vous pardonne* **en faveur de** *votre repentir;* — *Grâce à,* qui était originairement réservé à exprimer une cause à laquelle on devait un évènement heureux, s'est généralisé, et se dit aujourd'hui de n'importe quelle cause : *Il reste bien peu de chose aujourd'hui,* **grâce à cette catastrophe, grâce surtout aux diverses restaurations successives...** *il reste bien peu de chose de cette première demeure des rois de France* (V. H., *N. D.*, I, 13. *Grâce à* est peut-être une ironie).

EU ÉGARD, POUR L'AMOUR DE. — Il y a d'autres locutions analogues : *Le conseil n'y voit pas d'inconvénient,* **eu égard** *surtout* **à** *la personnalité si considérable de notre éminent collègue* (MIRBEAU, *L'Épidémie*, 10). La plus intéressante est *pour l'amour de.* Elle était très usuelle au XVIIe s., dans un sens à peu près équivalent à celui de *pour.* D'où la célèbre phrase de Molière : *Je te veux donner un Louis d'or, et je te le donne* **pour l'amour de l'humanité** (*D. Juan*, III, 2 = par humanité).

On en trouve de nos jours quelques exemples incertains : *le vieux bouvier qui le servait sans gages,* **pour l'amour du** *nom de la maison* (LAM., *Raph.*, 17) (1).

(1) Cf. *en haine de : la bonne dame était devenue elle-même vaguement révolutionnaire,* **en haine de** *sa pauvreté* (LEM., *Rois*, 41).

CHAPITRE VI

ADAPTATION DE LOCUTIONS ORIGINAIREMENT EMPLOYÉES A D'AUTRES USAGES. LES RELATIONS DE TEMPS ET LES CAUSES

I. — **La cause est dans un fait antérieur.** — Le rapport de cause est, dans le langage, intimement lié au rapport de suite dans le temps. Un fait qui s'est développé après un autre apparaît comme le résultat de cet autre. C'est le vieux sophisme : « Après cela, donc à cause de cela ». Qu'on considère une phrase comme celle-ci : *Je viens donc vous demander, citoyens, si vous pouvez,* **après la constatation de cet incident,** *penser que vous êtes des hommes libres* (P. ADAM, *Myst. des foules*, II, 7-8). Il est bien évident que, dans l'idée de l'orateur, la constatation de l'incident ne permet plus de penser certaines choses. C'est la cause qui l'empêche. Cf. **Après le romantisme,** *un retour au classicisme de* 1820 *était impossible.* On ne veut pas dire seulement qu'il ne pouvait avoir lieu à cette date, mais parce que le romantisme y faisait obstacle.

PUISQUE. — Le changement de sens de locutions telles que *puis que* est très significatif à cet égard. *Puisque* fait aujourd'hui entendre *s.* Mais on y reconnaît facilement *puis* et *que : après* (ceci) *que.* La locution s'est, jusqu'au XVIIe s., écrite en deux mots : **Puis** *donc* **que** *vous trouvez la mienne inconcevable* (CORN., *Méd.*, 653) ; — **Puis** *donc,* **qu'***on nous, permet, de prendre, Haleine, et que l'on nous, défend, de nous, étendre* (RAC., *Plaid.*, 791).

Elle n'a plus aujourd'hui le sens temporel : La voici avec son sens causal : *cette femme qui t'a trompée, il faut que tu l'aies bien aimée !...* **puisque,** *avec tout mon pauvre amour je ne puis effacer son image* (MUSS., *Conf.*, 4e p., ch. III). Cf. *après que : je ne puis pas retourner chez lui,* **après** *qu'il m'a battue.*

On constate une évolution analogue dans le sens de *par suite de : Elle avait mené... une vie irréprochable, mais moins* **par suite de ses principes** *que par instinct et par goût maternel* (FEUILL., *Morte*, 103) ; — *quand les véritables socialistes auront quitté la commission,* **par suite de nos votes de méfiance** (P. ADAM, *Myst. des foules*, I, 33-34).

En coordination. — UNE CHOSE ÉNONCÉE COMME ANTÉRIEURE EST CONSIDÉRÉE COMME CAUSE. — La forme temporelle du verbe suffit à marquer la relation causale : *Sa femme* **avait élevé** *la jeune fille. Il* **continua** *à s'y intéresser ; — il* **continuait** *à s'intéresser à cette jeune fille ;* **il l'avait**

élevée ; — *Les étrangers présents à la séance* **étaient** *muets d'étonnement ; pour la première fois,* **ils avaient vu** *la France, toute sa richesse de cœur* (MICHEL., *Rév.*, I. 330).

Les coordonnées peuvent être naturellement reliées par des conjonctions: *ses souliers* **étaient** *blancs de poussière,* **car il avait fait** *la route de Villenaux à pied* (FLAUB., *Éduc.*, I, 27); — **On avait sans doute festoyé** *la nuit dernière. De la cendre de cigare* **était restée** *sur les consoles* (ID., *Ib.*, II, 24).

En subordination. — Le fait-cause peut se trouver dans un participe composé : *Sous les Séleucides, les aristocrates* **ayant presque tous apostasié** *et passé à l'hellénisme, ces associations d'idées ne firent que se fortifier* (REN., *Jés.*, XI) ; — *Mon oncle, qui,* **ayant** *longtemps* **résidé au Brésil,** *y avait contracté les habitudes du faste portugais* (V. H., *Bug-Jarg.*, II) ; — *Les comédiennes,* **ayant bu deux doigts de vin,** *pépiaient comme des perruches sur leurs bâtons* (GAUT., *Frac.*, I, 48) ; — *Elle ne sortait que le dimanche... Hubertine* **ayant obtenu** *de ne pas l'envoyer à l'école* (ZOLA, *Rêve*, II, 22).

Il peut se trouver dans une conjonctive ou une conjonctionnelle : *L'homme,* **qui avait peiné** *toute la nuit, fermait les yeux ;* — **comme il avait peiné...** *il fermait...*

QUAND ne s'emploie plus guère dans les conjonctionnelles. Il est vieilli : *Comment me paiera-t-il,* **quand** *il n'a point d'argent?* (Cf. H. L., III, 395) (1).

II. — **La cause est dans un fait contemporain.** — Le lien de causalité peut exister entre deux faits qui coïncident dans le temps : *La brèche* **était** *ouverte, la place* **s'est rendue** ; — *Ma femme* **désirait** *habiter la campagne,* **j'ai acheté** *la propriété.* Ce que nous avons dit de la coïncidence d'actions-points et d'actions-lignes explique suffisamment ces faits.

Il y a lieu même de remarquer que certaines actions embrassant une durée prolongée, un présent peut parfaitement exprimer la cause d'un passé : *Aujourd'hui* **j'ai demandé** *un congé...* **Il faut absolument que je voie Perrichon** *avant son départ* (LAB., *Voy. de M. Perrichon*, I, 1). Dans le présent *il faut,* est marquée la cause qui a fait faire l'action passée de *demander.*

Mais les observations doivent aller beaucoup plus loin. On trouve, et souvent, des exemples comme celui-ci : *Nous avons vu naître le petit Perdican, et il n'*était **pas besoin,** *du moment qu'il* **arrive,** *de nous en dire si long* (MUSS., *On ne bad. p. av. l'am.*, I, 1). Le fait causal est au futur, *du moment qu'il arrive ;* c'est sur lui qu'on se fonde pour justifier le passé : *il n'était pas besoin.*

Les faits contemporains peuvent naturellement se placer dans toutes les portions de la durée : *N'y* **allez** *pas, il* **sera** *absent demain* (futur) ; — *je n'y* **suis** *pas* **allé,** *il* **était** *absent* (passé).

---

(1) Pour *puis que, après que,* v. p. 812. *Depuis que* est vieilli : **Depuis qu'***un bienfait est au-dessus de la récompense, la haine et l'ingratitude prennent la place de la reconnaissance et de l'amitié* (P. D'ABL., *Trad. de Tacite, Annales*, liv. IV, ch. XVIII).

La cause peut être générale et hors du temps : **Déflez-vous** *des rois; Leur faveur* **est** *glissante* (LA FONT., *Fab.*, liv. X, 9).

En coordination. — L'IMPARFAIT CAUSAL. — Il y a lieu de considérer ici tout spécialement le rôle de l'imparfait. Il sert à marquer la cause de faits passés : *Cinq ans plus tard seulement, M. Bovary connut la vérité ; elle* **était** *vieille,* **il l'accepta** (FLAUB., *Bov.*, 10) ; — *Nous* **avons cru** *qu'il était mort,* **il ne paraissait** *plus* (CHAMPFL., *Cont.*, 24) ; — *Les femmes* **ne se résignaient pas, elles avaient** *des enfants* (MICHEL., *Rév.*, I, 283) ; — *il* **faisait** *trop beau depuis quelques jours, cela* **devait** *finir* (LOTI, *Pêch.*, 75). Les coordonnées peuvent être reliées par un adverbe ou une conjonction.

En subordination. — SUBORDINATION DIRECTE. — La cause est dans une participiale. Une place importante est à faire ici au gérondif : **En la voyant** *si changée, il perdit courage.*

Le participe présent n'est pas moins employé : *J'ai souvenance Qu'en un pré de moines passant, La faim, l'occasion, l'herbe tendre... Quelque diable aussi me* **poussant, je tondis** *de ce pré la largeur de ma langue* (LA FONT., liv. VII, 1). La construction est parfois très libre : *Le Président, qu'il avait admiré pendant trois mois, commençait à déchoir dans son estime,* **ne lui trouvant** *pas « l'énergie nécessaire »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 215).

SUBORDINATION INDIRECTE. — A) La cause est dans une conjonctive : *Le Pédant, que cette fringale juvénile* **amusait, empilait** *sur l'assiette du sieur de Sigognac des ailes de perdrix et des tranches de jambon* (GAUT., *Frac.*, I, 47).

B) La cause est dans une conjonctionnelle. La locution de contemporanéité *du moment que* est devenue une locution causale : *L'idée de résister plus ou moins longtemps* **du moment qu'***elle ne pouvait résister toujours, ne lui vint pas à l'esprit...* (MUSS., *Emmeline*, VI) ; — **du moment que** *Laurent trouvait du calme et du bien-être auprès d'elle, elle en trouvait elle-même à lui en donner* (G. SAND, *Elle et L.*, II, 29) ; — **Du moment que** *la toilette féminine est devenue le signe extérieur de la richesse... la vaniteuse richesse ira jusqu'au bout de son effort* (PRÉV., *Lett. à Franç. mariée*, 59). On comprend comment s'est fait le passage : une chose se justifie à partir d'un autre événement. Puis : **Du moment que** *son père* **quitte** *l'armée, il n'a plus droit à l'allocation ;* — **du moment où** *je vous ai vu, je vous* **ai aimé** (KARR, *Tilleuls*, 110) (1).

Avec *dès que*, le développement est analogue. Le sens temporel est encore très sensible en certains cas : **dès qu'***on constate de la fièvre, c'est qu'il y a infection* (2). Le passage de l'idée temporelle à l'idée causale est assez sensible dans l'exemple suivant : **Dès que** *l'homme* **est** *l'ouvrage de Dieu,*

(1) La langue moderne n'a plus voulu considérer *que* comme pouvant exprimer le temps (cf. *du temps* **que** *les bêtes parlaient*) et l'a remplacé par *où*.

(2) Au XVIIe s., on disait *dès là que*.

l'homme ne peut plus vivre que conformément à la volonté de son auteur ; **et dès que Dieu a fait** *de l'homme son ouvrage...* **il n'a pu** *le laisser vivre au hasard sur la terre* (MASS., *Car.*, Évid. de la loi, L.). Il ne reste plus rien de temporel dans une phrase comme celle-ci : **dès que vous prenez** *la défense d'un pareil criminel, je n'ai plus rien à dire.*

Dans divers cas, on peut se demander si on ne doit pas considérer comme purement causale la valeur de : *maintenant que, aujourd'hui que, à présent que :* **Maintenant que** *Paris, ses pavés et ses marbres... sont bien loin de mes yeux* (V. H., *Cont.*, Pauca meæ, XV) ; — *Mais* **à présent que** *ses sentiments devaient se traduire par des déterminations qui, elles-mêmes, devaient toutes avoir des conséquences publiques, il s'était fait une volonté* (LEM., *Rois*, 58).

Puisque, ayant perdu son sens temporel, se dit des choses contemporaines. Le voici marquant un présent cause d'un futur : **Puisque** *tu le connois, je ne t'en dirai rien* (CORN., *Pol.*, 183).

CHAPITRE VII

RENCONTRES, SITUATIONS ET CAUSES

On comprend, d'après ce qui vient d'être dit de la façon dont un fait contemporain ou antérieur apparaît comme étant la cause d'un autre, avec quelle facilité un fait est conçu comme lié à un autre. Il n'est plus question de considérer ni l'origine, ni la suite ; la coïncidence, la rencontre suffit. Ainsi s'explique l'emploi de *à*, et non plus de *de* : *J'aime à vous voir frémir* **à ce funeste nom** (RAC., *Phèd.*, 208) ; — *Semblable à ces malades stupides et sans courage qui frémissent* **à l'aspect du médecin** (ROUSS., Hachette, III, 330).

D'où avec un infinitif : **à voir** *quelle douleur minait à la longue un homme toujours séparé de la terre maternelle, je me sentis une grande hâte de connaître et d'adorer la mienne* (A. DE VIGNY, *Serv. et Grandeur militaire*, 219-220) ; — *il éprouvait une continuelle émotion* **à la trouver** *si blanche* (ZOLA, *Germ.*, 181).

Nous construisons aussi avec *dans* des compléments de situation, considérés comme des causes : **Dans sa généreuse résolution** *de ne pas laisser une tache sur le souvenir de son fiancé, elle laissa croire que la rupture venait d'elle seule* (G. SAND, *Elle et L.*, 111) ; — **Dans mon ignorance des choses,** *je ne demandais qu'à l'oublier* (DUMAS, *Étr.*, IV, 5) ; — *quelques révoltés comme Herscher, qui,* **dans sa haine du convenu,** *tombe à l'excessif et à l'ignoble* (A. DAUD., *Imm.*, 33).

Cette sorte de complément s'est même beaucoup développée en langue moderne, et la construction est devenue très libre : *Les routes n'étaient pas sûres pour les officiers : des hommes en blouse... voulaient les massacrer, ainsi que des lâches et des vendus,* **dans cette légende** *de la trahison, qui, vingt ans plus tard, devait encore vouer à l'exécration de ces campagnes tous les chefs ayant porté l'épaulette* (ZOLA, *Déb.*, 470) ; — *Et Maurice, songeait au prix inestimable de chaque heure,* **dans ce projet fou** *de donner la main à Bazaine* (ID., *Ib.*, 109) ; — *son père avait dû accepter un emploi de percepteur,* **dans cette faillite de la gloire** *qui avait frappé les fils des héros, après la chute de l'empire* (ID., *Ib.*, 58) ; — **Dans la joie de la nappe très blanche,** *ravi du vin blanc qui étincelait dans son verre, Maurice mangea deux œufs à la coque, avec une gourmandise qu'il ne se connaissait pas* (ID., *Ib.*, 57).

AVEC joue un rôle analogue : **Avec la buée chaude** *qui régnait là dedans, le petit jardin en quinconces sous les fenêtres, on se serait cru dans quelque vaste établissement de bains* (A. DAUD., *Jack*, 601) ; — **Avec l'existence qui m'est faite...** *les soucis... les reproches... la jalousie... l'espionnage... j'en ai assez* (MIRBEAU, *Foyer*, II, 9).

Des situations on peut rapprocher les positions. Il arrive souvent que des compléments de lieu deviennent compléments de cause.

DEVANT, EN PRÉSENCE DE. — *Alors un désespoir l'avait pris* **devant cette grâce** *qu'il lui faudrait peut-être attendre deux années encore* (ZOLA, *Jacques Damour*, 108) ; — **en présence de ce refus,** *il ne sut où se tourner.*

SOUS. — **Sous les caresses** *de son fils, son émoi se dissipait peu à peu* (A. DAUD., *Jack*, 583) (1).

(1) On pourrait rapprocher encore des phrases où entre *sur :* **Sur quel frivole espoir** *penses-tu qu'il me plaigne ?* (RAC., *Phèd.*, 401) ; — *Elle avait accepté ma conduite* **sur le nom** *que je portais* (MUSS., *Conf.*, 3e part., ch. IV). Cf. *condamner* **sur** *un témoignage* et **d'après** *un témoignage.*

CHAPITRE VIII

LES ÉTATS, LES MANIÈRES D'ÊTRE ET LES CAUSES

Tous les caractères que nous avons étudiés peuvent devenir cause d'un effet, qu'il s'agisse d'origine, de matière, de qualités quelconques.

La Caractérisation est : 1° dans un adjectif. — *Pourquoi,* **trop jeune** *encor, ne pûtes-vous alors Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords ?* (RAC., *Phèd.*, 617).

2° **dans un participe passé.** — **Doué** *de bon sens et d'une certaine philosophie naturelle, il n'avait point de ces passions personnelles d'envie ou d'ambition qui transportent les âmes hors d'elles-mêmes* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 198) ; — **Habitués** *à se reposer sur la tante de toutes les choses du ménage, ils n'entendaient rien au gouvernement d'une maison* (A. THEUR., *La mais. des d. Barb.*, Anthol. pros. du XIXe s., 152).

La langue moderne emploie ces participes passés hardiment : *Ces coteaux qu'il aimait, cette suite de mamelons qu'il avait toujours crus là pour le plaisir de la vue, fermant au loin la vallée d'une verdure si gaie, Weiss ne les regardait plus qu'avec une angoisse terrifiée,* **devenus** *tout d'un coup l'effrayante et gigantesque forteresse, en train d'écraser les inutiles fortifications de Sedan* (ZOLA, *Déb.*, 213).

3° **dans un participe présent.** — **Etant encore très faible,** *il ne peut prendre part à l'excursion ; — ne* **pouvant** *faire les dépenses qu'elle voulait... elle renonça au trousseau dans un accès d'amertume* (FLAUB., *Bov.*, 96).

On trouve encore, par archaïsme, le participe absolu : *Dame Léonard, avec laquelle il n'avait cessé d'entretenir des intelligences secrètes,* **étant toujours bon** *de maintenir un espion dans la place* (GAUT., *Frac.*, II, 123). Brunetière affectait cette construction.

4° **dans un complément de caractérisation quelconque.** — *Il n'osait lever les yeux,* **en proie à** *un singulier combat* (P. V. MARG., *Fem. Nouv.*, 76) ; — *étranger et* **sans crédit,** *il dut longtemps renfermer son mécontentement en lui-même* (REN., *Jés.*, XIII).

Mise en relief de l'état-cause (1). RÔLE DE **comme** ET DE **que.** —

(1) Voir à *La Caractérisation*, liv. XVI, ch. X.

Le terme renfermant la cause est très souvent mis en relief par *comme : Mais* **comme notre père,** *il excuse nos crimes* (MALH., I, 246) ;— *Je vous offre donc cette tragédie,* **comme à mon compatriote** *dans la littérature* (VOLT., *Ép. déd. de Zaïre, à M. Falkener*, 1733) ; — *depuis ce temps-là, le Gouvernement l'exaspérait,* **comme l'incarnation même de l'Injustice** (FLAUB., *Éduc.*, I, 408). On dit aussi : **Comme un brave qu'il est ;** — *Le Seigneur,* **comme juste qu'il est,** *a haché la tête des pêcheurs* (CORN., *Off. Ste Vierge*) ; — *Elle ne nomme point son mari...* **comme étant amoureuse** *de Paris* (RAC., Liv. ann., *Hym.*, III) ;— **Comme des cousins qu'ils étaient,** *ils avaient continué de se tutoyer* (LOTI, *Pêch.* 41).

D'où l'expression fort ancienne, mais aujourd'hui morte : *comme celui qui.* Elle équivalait à *en homme qui : Cume cil hum ki bien faire le set* (*Rol.*, 427) ; — *Si luy dit Jehan de Paris,* **comme celuy qui** *faignoit ne l'avoir point entendu* (JEHAN DE PARIS, 54); — *Un Gascon... chargé d'argent comme un crapaud de plumes, arriva en une hôtellerie de village assez affamé,* **comme celuy qui** *n'avoit fait depuis longtems un bon repas* (D'OUV., *Coni.*, I, 97) ; — *ce seroit la plus belle occasion du monde d'y recevoir des caresses,* **comme celuy à qui** *l'on donneroit peut-estre toute la gloire de cette prise* (BUSSY-RAB., *Mém.*, I, 424).

La langue moderne se sert surtout de *en : Le pharmacien,* **en homme discret,** *lui adressa seulement quelques félicitations provisoires* (FLAUB., *Bov.*, 97). Cependant *comme* apparaît : *Le buste... qu'on n'avait pas emporté à Paris,* **comme trop encombrant** (A. DAUD., *Jack*, 497).

On fait suivre aussi l'adjectif ou le participe de *comme* et de *que*, puis du verbe *être : Bâti* **comme il l'était,** *une maladie de ce genre ne devait pas l'abattre ; — Ignorante* **qu'elle était,** *elle espérait trouver là les vertus exilées de notre hémisphère* (G. SAND, *Ind.*, 113) ; — *Mais, pour la seconde fois, ils n'osèrent pas ! retenus* **qu'ils étaient** *par le préjugé général* (PROUDHON, *Rév. Soc.*, 36) ; — *Elles* (les femmes) *sont plus braves que les hommes, habituées,* **qu'elles sont** *à être respectées* (MICHEL., *Rév.*, III, 5).

La construction est souvent très libre : **telle que je connais Mme Lecouturier,** *c'est là un point capital* (DUR., *Uniss.*, 23).

CHAPITRE IX

DEGRÉS DE DÉVELOPPEMENT ET CAUSES

La cause est dans le développement atteint par une action, une situation, un caractère. Elle est la conséquence du haut degré auquel on est parvenu dans l'accroissement ou la diminution.

Les compléments. — Ils se construisent particulièrement à l'aide de la locution *à force de : un homme*, **à force de penser,** *arrive à avoir des hallucinations* (FLAUB., *Corr.*, 2e Sér., 164) ; — *Il eut des rapports continus avec des ministres, des concierges, des généraux... les jugeant avec le même œil*, **à force de les voir** *tous les jours* (MAUPASS., *Bel-Am.*, 83) ; — **A force de décrier** *les mœurs du temps, on fraye son chemin à la révolution* (MIRB., *Foyer*, I, 6).

En coordination. — On se sert de propositions introduites par *tant, tellement... : Je me suis levé, j'ai fait un pas ; il m'a semblé que je n'en pourrais faire un second*, **tant ma tête était lourde** *et mes jambes faibles. Cependant je me suis remis et j'ai continué d'une allure assez ferme* (V. H., *Dern. j. d'un cond.*, XXII); — *Il passait des heures entières, triste et silencieux, auprès de ce vieillard désolé, sans oser lui adresser un mot...* **tant il craignait** *de lui offrir des consolations déplacées* (G. SAND, *Ind.*, 56) ; — *Je ne savais presque plus si j'aimais Madeleine...* **tant cette idée** *d'antagonisme...* **se substituait** *à toute autre émotion* (FROMENT., *Domin.*, 210) ; — **tellement la rue** *de Vouziers, en face de lui, jusqu'à l'Hôtel de Ville*, **bourdonnait** *d'un flot compact de foule* (ZOLA, *Déb.*, 113-114).

C'est de là que nous est venue la locution : *d'autant que :* **D'autant qu'il m'a semblé inutile** *de chercher bien loin des raisons, je me suis résolu de me servir* (BOSS., *Bonté et rig. de D.*, I.; cf. *pour autant que*).

C'est aussi à ce groupe qu'il faut rapporter une phrase comme celle-ci : **Pour ce qu'il nous aide,** *la bonne et moi, il fera aussi bien de causer avec vous* (COPPÉE, *Les vr. Riches*, 38). L'idée est : *il nous aide si peu*. C'est la négative de *il nous aide tant*.

On se sert enfin, pour donner des motifs, de toutes les phrases où entre une expression superlative : *Allez-y donc !* **c'est si intéressant ;** — *on lui a acheté une poupée*, **elle en avait tellement envie !**

CHAPITRE X

LE MOUVEMENT ET LES CAUSES

Il arrive que l'effet se présente comme dû non pas à un résultat acquis, mais à une progression, à un mouvement.

En coordination. — On met en parallèle deux propositions, renfermant des mots qui marquent accroissement : **Plus je mets** *de cet onguent,* **plus je boîte ;— plus tôt vous irez, plus vous aurez de** *chances de trouver de la place ;* — **Mieux je connaissais** *son caractère,* **plus je craignais** *de lui dire toute la vérité;* — **Moins long est** *le désir,* **moins douce** *la satisfaction ;* — **Plus l'obstacle est** *puissant,* **plus on reçoit** *de gloire* (MOL., *Ét.*, 1864) (1).

On peut exprimer le même rapport à l'aide de mots qui renferment en eux-mêmes l'idée d'un développement : *Et le désir* **s'accroît,** *quand l'effet* **se recule.**

Cet accroissement proportionnel peut être inverse. **Plus** *j'y réfléchis,* **moins** *je comprends sa conduite :*—**plus** *je l'écoute, et* **moins** *je puis l'entendre* (MOL., *Sgan.*, 574).

En subordination. — Pour exprimer le même rapport sans construire deux propositions parallèles, on se sert de *d'autant plus : Il fut d'***autant plus respectueux, qu'il semblait** *plus fort* (MICHEL., *Rév.*, I, 411). Cf. **d'autant plus que les facultés** *spirituelles sont au-dessus des corporelles,* **d'autant plus** *je vous dois* (MOL., *Mal. Im.*, II, 5).

On trouve aussi *d'autant mieux : La chaleur se conserve* **d'autant mieux que** *vous fermez plus vite la marmite ; — le vénérable auditeur remplissait* **d'autant mieux** *cette condition...* **que son attention ne pouvait** *être distraite par aucun bruit* (V. H., *N. D.*, I, 225). De là est sortie la locution toute faite *d'autant plus que : J'aurais presque envie d'abandonner le métier,* **d'autant plus que** *ces gredins de cadavres* **n'apportent pas** *avec eux de quoi payer leur bienvenue* (CHAMPFL., *Cont.*, 52) ; — *La chaleur était suffocante,* **d'autant plus qu'on ne sentait pas** *comme à Indret l'espace et le vent de mer* (A. DAUD., *Jack*, 566).

Conclusion. — On arriverait, rien qu'en étudiant la diversité des moyens par lesquels on exprime le rapport de causalité, à trouver, si on ne le savait par ailleurs, comment l'esprit établit entre les faits les plus divers

(1) Le peuple dit *tant plus* (que) : **Tant plus** *y en aura,* **tant plus qu'***on en demandera.*

un rapport de causalité, en partant d'autres rapports. Par une série d'extensions et de figures, des ligatures de toute espèce sont devenues causales, et les formes grammaticales se sont adaptées, quelquefois spécialisées. Le fait peut-être le plus significatif est le développement récent de *rapport à*. Le peuple dit : *il n'a pas pu venir*, **rapport à la maladie** *de sa fille ; — Le père n'est pas content*, **rapport aux affaires de la politique** (A. DAUD., *Cont.*, Les trois Sommations) ; — *tu sais les difficultés que j'ai eues avec la famille*, **rapport à ma carrière** (A. HERMANT, *La fam. com.*, 4). Or l'expression *rapport à* n'a aucune valeur spéciale. Elle marque simplement, et de la façon la plus générale, qu'il y a un lien entre deux faits. Cela suffit pour que l'esprit y voie un lien causal.

CHAPITRE XI

ON INSISTE SUR LA RELATION DE CAUSALITÉ

La cause est présentée comme suffisante. — A cet effet on introduit *rien que* devant le complément : *Sancho, Falstaff, Panurge, et tous les moines goinfres de Rabelais auraient eu la joie au cœur, et se fussent léchés les babines,* **rien que de manger** *leur pain à la fumée de cette cuisine* (GAUT., *Jeun. Fr.*, 225) (1) ; — *Je l'aurais trouvée hostile à notre mariage que je la lui vouerais encore, cette reconnaissance,* **rien que pour avoir rencontré** *en vous ce que j'y ai rencontré* (BOURG., *La T. Prom.*, Anthol. des pros. fr., 351) ; — *Et tous les visages rayonnaient,* **rien que pour cette note vivace** *jetée à la fatigue environnante* (A. DAUD., *Jack*, 555).

Nous disons aussi *par, pour cela seul : Il est constant que Robespierre a été dominateur. Je demande* **par cela seul** *le décret d'arrestation* (dans AULARD, *Rév.*, 498); — *on voyait à table, à côté de lui, des personnes que l'on disait de mauvaise vie, peut-être* **pour cela seul,** *il est vrai,* **qu'elles ne partageaient pas** *les ridicules des faux dévots* (REN., *Jés.*, XI).

Mise en relief de la cause. — Il est peu de rapports qu'on ait plus souvent besoin de mettre en relief. Plus le rapport de causalité entre deux faits est douteux, plus on peut avoir besoin d'y insister.

1° Le moyen le plus simple est fourni par l'ordre des mots. On met le complément de cause en tête de la phrase : **De te voir** *tous les jours, toi, ton pas gracieux, Ton front pur, le beau feu de ta fière prunelle, Je ris* (V. H., *Hern.*, III, 1) ; — *et,* **de voir le jeune homme là,** *au lieu de Pascal qu'elle espérait y trouver, elle eut une sensation d'écroulement, d'irréparable malheur* (ZOLA, *Dr Pascal*, 346) ; — **D'avoir surpris,** *à certaine noble minute, le visage bouleversé d'un homme que je croyais insensible et sec, quel élan me porte vers lui !* (L. DE ROBERT, *Rom. du Mal.*, 39).

2° On souligne le fait-cause :

A) A l'aide d'un présentatif : **voici, voilà pour quelles raisons** *je me suis absenté;— et* **voilà justement ce qui fait que** *votre fille est muette* (MOL., *Méd. m. lui*, II, 4).

B) On a recours à *c'est*, qu'on introduit devant le complément ou la subordonnée en tête de la phrase : **C'est pour ce motif** *que je ne vous ai pas écrit ;* — **C'est parce qu'elle est bien arrêtée** *que je retardais encore le moment des adieux* (G. SAND, *Elle et L.*, VII, 80).

---

(1) Cf. **Rien qu'** *à rencontrer ses yeux... je compris que j'avais été fou* (BOURG., *Corn.*, 153).

Pour cela que... forme une vraie locution (Cf. *pour ça*). *C'était même* **pour cela que** *feu Bouquet... l'avait épousée* (COPPÉE, *Les vr. Riches*, 69). Le peuple dit plus brièvement *c'est ça que :* **C'est donc ça que** *nous n'avons pas été les plus forts* (ZOLA, *Déb.*, 495).

La proposition contenant l'effet est alors souvent construite avec un *si*, qui n'a rien de suppositif : **Si je suis incapable d'écrire, c'est que j'ai été** *tout troublé ;* — **Si quelque circonstance** *encore* **restait dans l'ombre... c'est que** *Madeleine* **en jugeait** *l'explication inutile ou peu prudente* (FROM., *Domin.*, 207).

C'est que donne ainsi l'explication, la justification d'un fait sur lequel on interroge: *Oh! que diable! vous demeurez interdit!* — **C'est que je m'imagine** *que c'est mon père que j'entends* (MOL., *Scap.*, I, 3) ; — *Pourquoi donc sont-ils au vivier ? — Ah !* **c'est que l'on suppose...** *que les gens de la Haye voudront vous voir partir* (A. DUMAS, *Tul.*, 9) ; — *Vous soupçonnez bien facilement, père Loriot, dit-il...* — **C'est que j'ai** *les cheveux gris* (E. SOUV., *Les Clair.*, 68) ; — *si je ne vous regarde plus...* **c'est parce que,** *prêt à sortir de la vie,* **j'aime mieux** *n'avoir rien à y regretter* (DUM., *Tul.*, 50).

3° On consacre la phrase principale à l'expression du rapport de cause : **La cause première** *de tous ses malheurs* **est** *son imprévoyance ;* — **telle est la vraie raison** *de son échec ;* — **il n'y a pas de raison** *pour qu'il s'obstine encore ;* — **c'est bien sa faute** *s'il est malade ; il n'avait qu'à boire moins.*

CHAPITRE XII

ON CHOISIT ENTRE DES CAUSES

Quand on hésite entre des causes, on les présente à l'aide de *soit... soit... soit... ou...* suivi d'un nom, avec ou sans préposition : *soit raison, soit faiblesse ; soit par raison, soit par faiblesse ;* — **soit l'altitude ou les variations** *de la température, l'aiguille semblait affolée* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 62) ; — **soit qu'elle fût étrangère... soit par une originalité infaillible,** *elle était un ragoût extrêmement savoureux* (BARR., *L'enn. des lois*, 84).

Les compléments s'opposent fort bien à des propositions, comme les propositions entre elles : *Mais,* **soit discrétion, soit,** *comme un mot du docteur me l'avait fait présumer,* **qu'il eût peu de goût** *pour la chasse à trois, celui que le docteur appelait M. Dominique ne se rapprocha... que vers le soir* (FROM., *Dom.*, 6).

SOIT QUE, OU QUE. — *Mais,* **soit qu'il n'eût pas remarqué** *cette manœuvre* **ou qu'***il n'eût osé s'y soumettre, la prière était finie que le nouveau tenait encore sa casquette sur ses deux genoux* (FLAUB., *Bov.*, 2).

On compare les causes. — On se sert des formes de comparaison, *plutôt par, moins par, moins pour... que : On plaignait donc le capitaine d'Auverney,* **moins pour** *les pertes qu'il avait souffertes* **que pour** *sa manière de les souffrir* (V. H., *Bug-Jarg.*, 16) ; — *il a mérité au contraire de la perdre,* **non point tant** *encore* **pour** *avoir mis le portrait de sa maîtresse en gage* **que parce que...** *il a refusé de le dégager* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 11).

C'est en ce cas qu'on use volontiers de compléments sans préposition : **Fatigue** *ou* **indifférence,** *il a fini par donner son consentement.*

CHAPITRE XIII

MODALITÉS DANS LES CAUSES

Servitudes grammaticales. — Ainsi que dans beaucoup d'autres cas, la tradition grammaticale s'est parfois trouvée en contradiction avec les besoins d'expression de la pensée. Ainsi *comme* s'employait très souvent dans l'a. f. avec le subjonctif, sans raison de sens : *comme il y* **ayt** *maintes choses en la philosophie* (MEIGRET, *Off. de Cic.*, 4) (1). Cet usage a changé à l'époque classique ; de même qu'au sens temporel, au sens modal, *comme*, a pris l'indicatif. Il ne semble pas que ce changement ait correspondu à une nouvelle conception du rapport.

Après *que*, le mode ordinaire est le subjonctif : *Il est furieux* **qu'***on* **l'ait** *trompé*. Peu importe que le fait-cause soit positif.

COMMENT LA LANGUE S'ÉMANCIPE DE CES SERVITUDES. — La langue ne pouvant se passer d'exprimer un fait comme tel, se sert de son *de ce que : Il est furieux* **de ce qu'***on l'***a** *berné avec des promesses*. En voici un exemple très frappant. La modalité est la même d'une proposition à l'autre ; or, dans l'une, le *que* est suivi du subjonctif, dans l'autre le *de ce que* de l'indicatif : *Malheureux* **qu'elle me refusât** *une certaine sorte d'affection, je ne la condamnais pas* **de ce qu'elle prodiguait** *cette affection à un autre* (BOURG., *Corn.*, 145).

Modalité des termes. — Ces réserves faites, la modalité varie suivant le sens, et s'exprime par les moyens ordinaires.

I. LE RÉEL. A) CERTITUDES. — La cause est un fait réel, certain : *Cet enfant maigrit.* **parce qu'il a** *une alimentation insuffisante*. L'indicatif marque la certitude. Le fait-cause peut être négatif : *On le mit à la porte* **pour n'avoir pas payé** *ses loyers*. En ce cas, les moyens ordinaires de marquer la cause sont tous employés, avec une négation : *on l'a mis à la porte*, **il n'avait pas payé** *son loyer*. Il faut cependant signaler l'expression *faute de*, dont nous avons parlé à propos de moyens : *perdu dans une polka de sa composition qu'il recommençait toujours au même motif*, **faute de retrouver** *le coda* (A. DAUD., *Tart. Alp.*, 23) ; — **Faute de vous tenir en paix,** *seigneur Visconti, vous reculez à plaisir la date de votre guérison* (MAINDRON, *Dariolette*, 100).

B) POSSIBILITÉS. PROBABILITÉS. — Le fait-cause peut n'être que probable,

---

(1) D'où la locution *comme ainsi soit que :* **Comme ainsi soit qu'***on ne puisse guérir une maladie qu'on ne la connoisse parfaitement* (MOL., *Pourc.*, I, 8).

ou possible ; toutes les nuances se peuvent marquer : *Il n'est pas venu,* **il serait peut-être** *malade ?* **serait-ce qu'il est malade ?**

L'ancienne langue mettait volontiers la cause incertaine au subjonctif (H. L., II, 448) : *quand la Brebis fuyt le Loup, le fait elle par ce que sa couleur luy* **desplaise,** *ou qu'elle* **ayt** *en hayne sa figure ?* (GELLO, *Circé*, 284). Le doute est amené par la question.

II. L'ÉVENTUEL. — Le fait-cause peut n'être pas une réalité, mais une éventualité : *Du moment que vous* **auriez** *de l'émotion, il vaut mieux que vous laissiez l'infirmière toute seule.* L'éventualité, comme la réalité, est susceptible de diverses nuances : *vous auriez* **sûrement, peut-être,** *de l'émotion ;* — **il y aurait peut-être** *des inconvénients sérieux, prenons donc nos précautions.*

La langue antérieure admettait qu'une cause éventuelle de ce genre fût exprimée dans une proposition commençant par *si* avec le conditionnel. C'est là l'explication des vers si discutés de *Phèdre* : *Ou* **si** *d'un sang trop vil ta main* **seroit trempée,** *Au défaut de ton bras, donne-moi ton épée. Donne !* (RAC., *Phèd.*, 709). Cf. *Que* **si tu ne saurois** *sans trop de répugnance Endurer tant d'oppression... Rends-toi maître du moins de tous ces mouvements* (CORN., *Im.*, 6181). Nous n'employons plus que l'indicatif.

Modalité du rapport. — Le rapport de cause peut être lui-même dans toutes sortes de modalités ; on peut le présenter comme *certain, possible, irréel.* Pour assurer, on dira : *c'est sûrement, certainement..., parce que.* Pour présenter avec réserve au contraire, on se servira des moyens ordinaires : *peut-être, sans doute : s'il est si timide,* **c'est peut-être** *manque d'habitude.*

Le cas le plus intéressant à considérer, c'est celui où on écarte une cause. Ce peut être pour deux raisons bien différentes.

A) On nie le fait. La cause n'existe pas : **Il n'y a pas eu de pluie,** *donc ce n'est pas cela qui a pu faire baisser la température.*

B) On reconnaît le fait, mais on ne l'admet pas comme cause. Le fait existe, le rapport n'existe pas : **Il y a eu un peu de pluie,** *mais ce n'est pas cela qui a pu faire baisser la température.*

A) Pour exprimer que le fait n'a pas existé, on se servait autrefois de *non* suivi d'une causale quelconque : *De tous les anciens poëtes françoys, Quasi un seul, Guillaume de Lauris et Jan de Meun, sont dignes d'estre leuz,* **non tant pour ce qu'il y ait** *en eux beaucoup de choses qui se doyvent immiter des modernes comme pour y voir quasi comme une premiere imaige de la langue* (DU BELL., *Def.*, II, 2). L'auteur veut dire qu'il n'y a pas à imiter en eux, la cause n'est donc pas celle-là. Cf. *Et véritablement on sait bien que le Législateur ne l'a pas fait par ménage, ni* **parce qu'il n'eust pas** *dequoy les nourir ; mais pour leur éveiller l'esprit* (P. D'ABL., *Apoph.*, 210).

Nous avons gardé ce tour : *Brigitte me dit d'un ton sévère ce qui s'était passé dans le bois ; elle me pria de lui épargner de pareils affronts à l'avenir. «* **Non pas,** *dit-elle,* **que j'en fasse cas** (MUSS., *Conf.*, 4e p., ch. II ; Brigitte n'en

fait pas cas) ; Cf. *Valentin l'avait vue travailler constamment à un ouvrage de ce genre dont il avait admiré le dessin*, **non que ce dessin eût rien** *de remarquable* (ID., *les D. Maitr.*, ch. VIII).

On se sert aussi de *ce n'est pas que :* **Ce n'est pas que** *cette beauté lui* **donnât** *de l'ombrage* (*Pr. de Clèves*, 16) ; — **Ce n'est pas que** *la France* **ait manqué** *à la fille de Henri le Grand* (BOSS., *Henr. de Fr.*) ; — **Ce n'est pas que** *Poinsot* **eût** *une vocation particulière pour cet état* (MICHEL., *Ma Jeun.*, 83) (1).

Enfin, comme il est naturel, on voit intervenir *sans que :* **Sans qu'elle m'eût arrêté, contenu,** *peut-être même avant qu'elle eût levé les yeux sur moi, je devins timide* (DIDER., *P. de F.*, I, 7).

Ainsi qu'on le voit par les exemples, dans la proposition contenant une négation, et destinée à écarter une cause comme inexistante, le subjonctif était nécessaire : *Montaigne a tort : la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle* **est** *coutume, et* **non parce qu'elle soit** *raisonnable ou juste* (PASCAL, *Pens.*, VI, 40).

Quand la cause qu'on niait était une éventualité, *non que* était suivi d'un subjonctif du conditionnel : **Non que,** *si jusque-là j'avois pu vous complaire,* **Je n'eusse** *pris plaisir, Madame, à vous céder* (RAC., *Brit.*, 1236).

B) On reconnaît le fait comme réel, mais on ne l'admet pas comme cause. L'indicatif est de rigueur. Nous disons : *Ce n'est pas* **parce qu'il était recommandé** *qu'il a réussi, mais* **parce qu'il avait fait** *des compositions excellentes.*

Dans cet ordre d'idées, ce qui est le plus intéressant à signaler, ce sont les expressions dont se sert la langue pour démêler les faux motifs, les prétextes, les prétendues raisons : *Sous couleur* était très usité autrefois : *sous couleur de religion.* Nous nous servons surtout de *sous prétexte.* On tire de là des locutions conjonctives, *sous couleur que, sous prétexte que : Il n'est pas venu au rendez-vous,* **sous prétexte que** *son pneu arrière* **a crevé** *à Chartres ; — La marmitonnerie ne bougea non plus que le Zagarriga susnommé,* **sous le prétexte** *plus spécieux que valable* **qu'elle n'existait pas** *et n'avait jamais existé* (GAUT., *Frac.*, I, 91).

Ces expressions servent du reste aussi à exprimer les finalités prétendues, les faux buts, aussi bien que les fausses causes alléguées : *Raymond accepta le défi... et,* **sous le prétexte de répondre** *à la tante, il dit à la nièce tout ce que celle-ci eût refusé d'entendre* (G. SAND, *Ind.*, 24) ; — *Je ne veux plus... Qu'on vienne* **sous couleur d'y quérir** *un caïeu D'ail, piller mes fruitiers* (HÉRÉD., *Troph.*, Hortor., III).

(1) Chez les classiques, *ce n'est pas que* suivi de l'indicatif, est une locution toute faite qui signifie *en vérité, tout de même : Si le titre ne vous plaît, changez-le :* **Ce n'est pas qu'il m'a paru** *le plus convenable* (RAC., *Lettr.*, XXVI ; cf. *Rem. Odys.*, liv. I).

LIVRE XXII

RELATIONS LOGIQUES

(suite)

LES CONSÉQUENCES

CHAPITRE PREMIER

LA RELATION DE CONSÉQUENCE

Actions conséquentielles. — Un rapport de cause peut exister entre des faits quelconques A et B, nous l'avons vu en parlant de la cause. En considérant les choses en sens inverse, on apercevra entre les mêmes faits un rapport de conséquence. A est cause de B ; B est conséquence de A. Dans certains cas, on dit *résultat, corollaire*, etc. Comme le mot de *consécutives* pourrait faire équivoque, puisqu'il s'applique aussi à des choses qui se suivent dans le temps, nous appellerons *conséquentielles* les actions qui résultent l'une de l'autre, dont l'une est la *conséquence de l'autre*.

Le lien conséquentiel s'établit entre une action et une autre action, par suite entre un verbe et un autre verbe, ou bien entre un nom d'action et un verbe : **Il pleut,** *de sorte que* **nous ne pourrons pas sortir. Par suite de la pluie, nous ne pourrons pas sortir.** (1).

Des noms ordinaires ont aussi des compléments conséquentiels : *sentir* **l'importance fondamentale** *de cette grande destination pratique* **pour stimuler...** *les plus éminentes spéculations* (A. COMTE, *Espr. pos.*, 45).

De même des adjectifs : *Jamais nous n'avions les livres* **nécessaires pour apprendre** *les leçons que l'on nous donnait* (A. KARR, *Tilleuls*, 134).

L'adjectif *nécessaire* peut manquer : *Je le garderai*, **le temps qu'il se mette au courant.**

(1) A noter parmi les verbes à conséquence : *il faut, on a besoin, il est nécessaire :* **Il a fallu plusieurs révolutions** *en France* **pour établir** *la liberté ; — L'humanité*, **pour porter son fardeau, a besoin de croire** *qu'elle n'est pas complètement payée par son salaire* (REN., *Jés.*, ch. XI).

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION DE LA RELATION DE CONSÉQUENCE

1° La relation de conséquence peut être exprimée par la principale : *Il en résulta que ; le résultat, la conséquence fut que...*

2° Le lien conséquentiel entre divers éléments de langage se marque par les moyens ordinaires.

La conséquence se trouve :

A) DANS UN COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL : *Elle est malade* **au point de ne pouvoir se lever.**

B) DANS UNE COORDONNÉE, unie ou non à une autre par une conjonction : *Elle est malade,* (**aussi**) **elle n'ira pas** *au rendez-vous.*

C) DANS UNE SUBORDONNÉE CONJONCTIVE : *Il faudra un travail acharné,* **qui lui fasse rattraper le temps perdu.**

D) DANS UNE SUBORDONNÉE CONJONCTIONNELLE : *Elle est si malade* **qu'elle ne peut pas se lever ;** — *Les deux cavaliers* **ralentirent** *l'allure de leurs chevaux,* **de manière qu'***en joignant le capitaine* **ils purent les arrêter** *sans effort* (MÉRIMÉE, *Chron. du r. Ch. IX*, 252) ; — *elle n'avait pas su rendre et reprendre à propos,* **si bien que son mari s'était cabré** (FEUILL., *Morte*, 108).

On peut considérer soit comme subordonnées, soit comme coordonnées les propositions qu'introduisent ces dernières locutions.

Conséquences négatives. — La conséquence négative est exprimée par les formes ordinaires où on introduit la négation : *Je le raccommoderai* **que personne n'y verra rien.**

Il faut noter ici le rôle de la locution conjonctive SANS QUE. C'est une locution de manière. Mais elle sert à introduire des propositions de conséquence. Considérons la phrase suivante : *Je ferai ce qui me passera par la tête,* **sans que personne en souffre ou s'en inquiète** (G. SAND, *Elle et l.*, ch. VII). Cette phrase signifie de telle manière que personne n'en *souffre,* mais aussi de manière que personne n'en *souffrira.* Comparez : *je défie le maître de la maison... de remuer sa chaise,* **sans que je le reconnaisse** *entre tous* (A. KARR., *Tilleuls*, 33) ; — *dépense de temps et de dialectique faite en pure perte, et* **sans que la bonne discipline** *de l'esprit* **en profite** (REN., *Jés.*, XIII).

CHAPITRE III

LES LIGATURES CONSÉQUENTIELLES HÉRÉDITAIRES. LEUR DÉVELOPPEMENT

Questions sur les conséquences. — QUE. — Les instruments qui ont servi d'abord à l'expression du rapport de conséquence sont fort simples. Pour interroger, on usait autrefois fréquemment de *que*. On le retrouve dans *que sert ?* — *Mais* **que sert** *que la main leur dessille les yeux ?* (BOIL., *Ép.*, III, 4).

Il est plus usuel aujourd'hui d'employer *quoi* avec diverses prépositions : **A quoi** *ont servi tous ces préparatifs ?* — **De quoi** *m'ont profité mes inutiles soins ?* (RAC., *Phèd.*, 687).

Compléments de conséquence. — En a. f., les compléments étaient introduits par *pour : Produme i out* **pur** *sun seigneur aidier* (*Rol.*, 26). Nous nous en servons toujours : *Ne fallait-il que ce peu de mélange* **pour faire changer** *de nom aux choses ?* (BOSS., *Serm. Honn. du M.*) ; — *Quand les littérateurs y ont introduit la philanthropie, la poésie, et autres blagues,* **pour la plus grande joie des catholiques** (FLAUB., *Éduc.*, I, 310).

Pour a donné naissance à la locution *être pour : un ami chaud, et de ma qualité,* **N'est pas** *assurément* **pour être rejeté** (MOL., *Mis.*, 259 : entendez n'est pas tel qu'on le rejette). Cf. *être fait pour : La vie que j'ai menée cet hiver* **était faite pour tuer trois rhinocéros** (FLAUB., *Lett. à G. Sand*, CCXVI).

En coordination. — On marque le lien à l'aide de DONC, SI, AUSSI. — Ces ligatures sont anciennes, surtout *donc* (approprié dès la période romane) et *si* : *Quant ço veit Guenes qu'ore s'en rit Rollanz,* **Dunc** *a tel duel, par poi d'ire ne fent* (*Rol.*, 324) ; — *Il est mis filz e* **si** *tendrat mes marches* (*Ib.*, 3716).

Nous nous servons encore de *donc* et d' *aussi : Je pense,* **donc** *je suis ;* — *J'ai souffert les mêmes maux, j'ai traversé les mêmes écueils et j'en suis sorti,* **donc** *tu peux guérir et vaincre :* — *Il suivait les laboureurs et chassait... les corbeaux qui s'envolaient...* **Aussi** *poussa-t-il comme un chêne* (FLAUB., *Bov.*, 7).

PARTANT, POURTANT. — De *par* et *pour* pris en ce sens, sont nés *partant* et *pourtant. Partant* a failli mourir au XVIIe s. ; il paraissait vieux. Il est probable que c'est La Fontaine qui l'a sauvé, avec son délicieux vers : *Plus d'amour,* **partant** *plus de joie* (*Fab.*, IX, 2) ; — *Le but du philosophe du dix-huitième siècle semble plus personnel,* **partant** *moins sérieux et moins utile* (G. SAND, *Hist. de ma vie*, I, 23).

Pourtant n'a jamais été abandonné, mais il ne peut plus introduire une conséquence. Il marque opposition, comme nous le verrons par la suite : *il n'avoit la veue tant bonne comme de coustume...* **Pourtant** *ne congnoissoit il tant distinctement les poinctz des dez* (RAB., II, 186, M.-L.).

En subordination.— QUE. — Il suffisait en a. f. Il y en a des exemples dès les origines de la langue : *Devant la dame el lit descent,* **Que** *tuit li drap furent sanglent* (MARIE DE FR., *Yonec*, 319) (1).

On le trouve dans quelques passages au XVIIe s. : *Ce jeune homme quitta le service et s'attacha à elle* **qu'***il ne la quitta plus depuis* (S^t SIM., *Mém.*, VIII, 87). Mais il n'est pas d'usage général. De même, de nos jours, il appartient surtout à la langue populaire : *Je viens de voir une femme qui pleure dans la rue* **que** *c'est un déchirement* (V. H., *Mis.*, Fantine, IV, I) ; — *avec une vue* **qu'***un Anglais vous en donnerait cinq mille francs pour l'emporter* (GONC., *G. Lac.*, 102) ; — *un tas de farces* **que** *j'en pleurais de rire* (FLAUB., *Bov.*, 82).

On remplace souvent la proposition conséquentielle introduite par *que* par un complément construit avec *à : Qu'est-ce qu'elle avait donc...* **à rester** *toujours à cette fenêtre ?* (A. DAUD., *Jack*, 271).

SUPPRESSION DE **que.** — En a. f. le *que* lui-même pouvait manquer : *Ils l'aiment tant, ne li* **faldrunt** *nient* (*Rol.*, 397). Cf. en f. m. : *Ils l'aiment tant,* **ils ne l'abandonneront pas.**

POUR QUE. — Une autre ligature très commune est *pour que*, issu de *pour : Je ne puis pas laisser la mère toucher à mes pierres...* **pour qu'***elle me perde encore un diamant* (E. SUE, *Myst.*, II, 98-99) ; — *Que lui ai-je fait...* **pour qu'***il me propose, en guise de remerciement, le désespoir, la fièvre et la mort?* (G. SAND, *Elle et l.*, ch. IV, 38).

(1) Cf. RITCHIE, *La conj.* **que**, 35.

CHAPITRE IV

NAISSANCE DES LIGATURES SPÉCIALES

Avec le développement de la littérature de traduction, des écrits dogmatiques, des textes juridiques ou administratifs, s'est développée toute une série de locutions spéciales, nécessaires au raisonnement. Ce mouvement n'a pas cessé depuis le XIVe siècle.

PAR CONSÉQUENT. — *Pour ceux qui sont nés compatissants, il y aura toujours à aimer sur la terre,* **par conséquent** *à plaindre, à servir, à souffrir. Il ne faut donc point chercher l'absence de douleur* (G. SAND, *Hist. de ma vie*, I, 15).

EN CONSÉQUENCE. — *Si le livre que j'écris... arrive à bien, j'aurai établi par le fait seul de son exécution ces deux vérités, qui sont pour moi des axiomes, à savoir : d'abord que la poésie est purement subjective...* **en conséquence** *l'on peut écrire n'importe quoi aussi bien que quoi que ce soit* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 252).

C'EST POURQUOI : *Une puissance conquérante ne dispose que de la terreur ;* **c'est pourquoi** *elle ne peut fonder un empire durable.*

CONSÉQUEMMENT était encore très usuel au XVIIIe siècle : *Si l'Inde est la contrée la plus anciennement policée, elle doit* **conséquemment** *avoir eu la plus ancienne forme de religion* (VOLT., *Mœurs*, 4, L.). Ce mot tend à vieillir.

CHAPITRE V

LE LIEU, LE TEMPS ET LES CONSÉQUENCES

Adaptations. — Malgré tout, ce qui précède n'est pas l'essentiel. La relation de conséquence s'exprime par toutes sortes de locutions dont le sens primitif, bien différent, a été peu à peu effacé. En les classant, on aperçoit comment l'esprit conçoit le rapport de conséquence.

Le lieu et les conséquences. — Le rapport de conséquence se trouve souvent marqué par des expressions dont le sens propre est un sens local. Il est visible qu'on a conçu d'abord le premier fait comme un point de départ, le second comme un point d'arrivée, d'aboutissement (Cf. les verbes : *aboutir à, arriver à, conduire à*).

De la, d'où. — Ainsi s'explique le développement de sens de ces mots ; ils marquent le point de départ, puis l'origine dans le temps, et finalement l'origine logique : *Quelle n'était pas la sombre défiance des représentants du peuple... quand, venant aux armées, ils les voyaient adorant ces héros...* **De là,** *trop souvent,* **l'incertitude** *de la direction politique* (Michel., *P. chois.*, 474-475) ; — *Pas un être humain sur cent ne connaît ses vrais projets, ses réels désirs :* **d'où tant de vaines poursuites** *vers des objets décevants* (M. Prévost, *Lett. à Franç. mariée*, 238).

Le temps et les conséquences. — On constaterait l'assimilation du rapport de *conséquence* au rapport de *suite*, rien que dans des expressions comme *les suites d'une maladie* ou la locution *par suite* (1). C'est aussi le cas, alors que le rapport est marqué dans la principale à l'aide du verbe *il s'ensuit que : Se proposant l'honneur pour leur but,* **il s'ensuit qu'***ils le préfèrent à la vertu même* (Boss., *Serm. Honn. du M.*) ; — *de ce que je possède cet heureux équilibre...* **il ne s'ensuit pas que** *je sois incapable d'éprouver... une véritable affection* (Dur., *Uniss.*, 65).

En coordination. — Dès lors. — Nous usons souvent de cette locution temporelle avec une valeur logique : *ils s'installent et se meublent pour les autres : et* **dès lors** *ils se rangent au goût moyen, à l'opinion courante* (M. Prévost, *Lett. à Franç. mariée*, 168) (2).

---

(1) *Donc* a voulu dire *ensuite*, mais aucun souvenir n'en reste en français.

(2) Cf. *là dessus, sur quoi : C'est un mouchard, dirent les fédérés, il faut l'envoyer à Rigault.* **Sur quoi,** *quatre hommes de bonne volonté... poussèrent devant eux à coups de crosse le pauvre homme exaspéré* (A. Daud., *Cont.*, Petits pâtés).

Rôle des formes verbales temporelles. — Toute expression adverbiale marquant succession peut faire défaut. Il suffit que le temps du verbe rapporte à une date ultérieure l'action-conséquence, le rapport est marqué : *Aide-toi, le ciel t'*aidera.

On appuie souvent sur le rapport, en liant les deux faits par *et : Dis-moi un mot de pitié,* et je serai *plus calme.*

Comme, par figure, le présent peut remplacer le futur, on dira : *Vous mettez votre sucre à l'humidité,* il fond !

CHAPITRE VI

LES ÉTATS, LES MANIÈRES D'ÊTRE ET LES CONSÉQUENCES

En coordination comme en subordination, il arrive constamment qu'on se sert de locutions de manière dans des systèmes conséquentiels. Parmi ces locutions, les plus communes sont : *si, ainsi, de la sorte, de cette façon, de manière que* (1). Leur sens s'est si bien effacé, elles sont devenues d'un usage si purement logique qu'on n'y sent presque plus rien de l'acception primitive : *Elle était un peu juste pour moi,* **de sorte qu'***ils furent obligés de me donner de grands coups sur les genoux pour pouvoir enfoncer le couvercle* (GAUTIER, *Jeun. Fr.*, 15) : — *Elle était mise très-simplement et voilée,* **en sorte que** *je ne pouvais voir son visage* (MUSSET, *Conf.*, 3e part., III).

Un verbe, un nom, un adjectif peuvent, nous l'avons dit, enfermer en eux l'idée de manière, de sorte que dans bien des cas une conséquence y est attachée : *Thérèse, tu es donc devenue un* **monstre, que** *tu ne connais plus la pitié ?* (G. SAND, *Elle et l.*, XIV) ; — *Et quel* **affreux** *projet avez-vous enfanté* **Dont** *votre cœur encor* **doive** *être épouvanté ?* (RAC., *Phèd.*, 223).

(1) Le XVIIe s. usait de la locution *de mode que*. C'était un hispanisme, qui n'a pas duré.

CHAPITRE VII

DEGRÉS DE DÉVELOPPEMENT ET CONSÉQUENCES

La conséquence peut résulter de ce que le développement d'un état ou d'une action a atteint un certain degré. Nous l'avons montré en parlant des causes.

Il n'est pas toujours facile de savoir si la conséquence dépend de la manière ou du degré. Soit la phrase : *Les Allemands ont attaqué* **avec de si gros effectifs qu'ils ont remporté** *des avantages partiels ; si gros* marque la quantité ; *avec de si gros effectifs* marque la manière. La conséquence s'explique-t-elle par la manière dont ils ont attaqué, ou par la quantité d'effectifs que les assaillants y ont affectés ? Il serait bien téméraire de le trancher. Les deux ordres d'expressions sont du reste souvent associés : *Il fit* **tant et si bien que,** *six mois après, quinze prêtres frappaient à la porte du noviciat du Jugement dernier* (FAB., *Mme Fust.*, 160).

A) **Le développement est indiqué comme ayant été poussé très loin, le caractère a atteint un haut degré.** — On accompagne le verbe, l'adjectif, etc. de TANT, TELLEMENT : *Et leur plus haut éclat fait* **tant** *de mécontents,* **Que** *peu de vos Césars en ont joui longtemps* (CORN., *Pol.*, 1189) ; — *Frédéric avait* **tant** *de confiance en Deslauriers* **qu'***il se sentit ébranlé* (FLAUB., *Éduc.*, I, 30) ; — *J'ai* **tellement** *de choses à faire* **que** *je ne sais par où commencer ; — L'étrangeté de notre situation nous embarrassait* **tellement** *l'un et l'autre* **que** *nous restâmes longtemps sans trouver rien à nous dire* (LAM., *Raph.*, 75) (1).

On se sert aussi des locutions : A TEL POINT QUE, A TELLES ENSEIGNES QUE, AU POINT QUE : *Stephen entendit les cris,* **à tel point qu'***il allait descendre* (A. KARR, *Tilleuls*, 45).

SI. — Quand il s'agit du degré d'une qualité ou d'une manière, et que l'expression de quantité doit accompagner un adjectif, un adverbe, une caractérisation quelconque, c'est *si* qui joue le rôle essentiel : *Lui seul rétablit l'ordre et gagne la victoire, Mais* **si** *belle, et* **si** *pleine, et par tant de beaux faits,* **Qu'***on nous offre tribut, et nous faisons la paix* (CORN., *Pol.*, 310) ; — *afin que les choses n'allassent pas* **si loin qu'***elle n'ouvrît les yeux* (BALZ., *Pays.*, 299) ; — *Le coup passa* **si près que** *le chapeau tomba, Et que le cheval fit un écart en arrière* (V. H., *Lég.*, Après la bat.).

---

(1) Le peuple dit : *si tellement que : Je vous prenais pour un camarade,* **si tellement que** *je vous ai appelé agneau* (NORIAC, *Le 101e Rég.*, éd. ill., 120).

L'a. f. employait non seulement *si*, mais *aussi*, *tant*, que les adverbes fussent seuls ou bien accompagnassent des mots marquant manière d'être, etc... Ce n'est qu'au XVIIe s. que les règles actuelles ont été posées et que la distinction a été faite : **Tant** *chevalchierent Guenes e Blancandrins* **Que** *l'uns a l'altre le sue feid plevit* (*Rol.*, 402).

L'expression SI BIEN QUE est sortie de cet emploi de **si** près d'un adverbe de manière : *il est enveloppé de deux escadrons, et* **si bien** *enveloppé,* **qu'***on ne sait ce que tout cela est devenu* (SÉV., *Lett.*, CCCXXXI) ; — *mon escapade s'était* **si bien** *perdue dans la désolation générale* **que** *personne n'y pensait plus* (A. DAUD., *Cont.*, Le Pape est mort) ; — *Pourquoi, quand je suis à Paris est-ce que je passe tout mon temps chez toi...* **si bien que** *j'ai cessé à cause de cela de voir bien du monde* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 397) (1).

ADJECTIFS REMPLACÉS PAR **tel.** — Un mot joue dans les phrases conséquentielles de cette espèce un rôle tout à fait spécial, c'est le mot *tel*, qui marque à la fois quantité et façon d'être, et par suite remplace l'adjectif et l'adverbe de degré : **telle** *est la contagion,* **qu'***il n'est plus de retraite assez obscure* (G. SAND, *Ind.*, 64); — *...et il menait les chevaux* **d'un tel train, que** *le vieux cocher répétait...* (FLAUB., *Éduc.*, I, 16) ; — **Telle** *est la faiblesse de l'esprit humain* **que** *les meilleures causes ne sont gagnées d'ordinaire que par de mauvaises raisons* (REN., *Jés.*, XVI).

CONSTRUCTIONS DU COMPLÉMENT OU DE LA PROPOSITION CONSÉQUENTIELLE. — Nous avons vu, en parlant de la caractérisation, qu'il existe une masse d'expressions reçues et qu'il s'en crée constamment, où, pour indiquer le développement d'une qualité, on marque qu'il doit entraîner, qu'il est capable d'entraîner une conséquence, *fou à lier, laid à faire peur : Toute mon œuvre funambulesque est* **logique à désespérer Aristote** (CHAMPFL., *Cont.*, 296) ; — *son œil bleu avait des éclairs* **froids à déconcerter l'aplomb** *des hardiesses* (GAUT., *Frac.*, I, 165) ; — *Oh ! bonnes lignes... qui ne m'attirerez point de lettres* **vengeresses à inquiéter** *mon sommeil, ou* **louangeuses à surexciter** *ma vanité* (FAG., *Théât. Cont.*, 1888, 45).

Les noms, par analogie, donnent naissance à des expressions du même genre : *une* **noce à tout casser** ; — *une* **nuance à faire le désespoir d'un peintre** ; — *il est* **homme à nous faire un esclandre** (AUG., *Ap.*, III, 2).

De même après les verbes : *il* **baillait à se décrocher** *la mâchoire ;* — *La femme...* **soubresauta... à faire basculer** *la maison roulante...* (RICHEPIN, *Miarka*, 13) (2).

Quant aux propositions, nous avons noté plus haut qu'un *que* suffit à les introduire. C'est ainsi qu'il faut expliquer les nombreuses phrases populaires, où une proposition de conséquence est rattachée à un mot dont la valeur se fait sentir dans le ton : *Il maigrissait,* **que** *c'était une pitié ;* —

(1) Les classiques disaient : *si... de : Car je ne pense pas que vous sogez* **si** *lâche* **De** *vouloir l'épouser* (MOL., *Éc. des Mar.*, 991).

(2) Comparez les phrases où entre *jusqu'à : Comment leur prêter de l'importance* **jusqu'à désirer les contraindre au respect ?** (P. ADAM, *Myst. des f.*, I, 19) ; — *Jusqu'à* marque une limite, par conséquent une mesure.

Elle avait entre autres une paire de petits souliers, **que** *le roi Louis XI n'en a certainement pas eu de pareils* (V. H., *N. D.*, liv. VI, ch. III); — *les commandes pleuvaient à l'abbaye,* **que** *c'était une bénédiction* (A. DAUD., *Lett.*, L'élixir).

B) **Le développement est rapporté à une mesure donnée.** — 1° IL Y A SUFFISANCE. Le degré voulu pour entraîner la conséquence est atteint : **Assez âgé pour marcher seul** ; — *il y avait dans l'air* **assez** *de clarté flottante* **pour qu'on pût lire** ; — *Je ne lui offrais pas* **assez** *de garanties* **pour qu'il fît** *de moi son débiteur ; je lui en offrais* **assez pour qu'il fît** *de moi son gendre* (AUG., *Gend. de M. P.*, I, 2).

2° LE DEGRÉ EST DÉPASSÉ. — Il y a excès : *Elle a* **trop** *de vertu* **pour n'être pas chrétienne** ; — *Il (Jésus) avait un sentiment* **trop profond** *de son œuvre véritable* **pour l'établir** *uniquement sur des principes aussi fragiles* (REN., *Jés.*, ch. XVII) ; — *La découverte est encore* **trop récente pour se prononcer** (CH. MARTIN, *Caus. scient.*, *Ouvrier*, 1900-1901, 36).

3° LE DEGRÉ EST LE PLUS ÉLEVÉ QU'ON PUISSE ATTEINDRE. — La conséquence résulte de ce qu'un degré a été atteint, qui ne l'est nulle part ailleurs. C'est à cette catégorie qu'il faut rapporter les phrases qui dépendent des expressions superlatives, ou des analogues, dont nous avons parlé, *dernier, premier, seul : Le Chocolat Menier,* **le seul** *qui* **blanchisse** *en vieillissant.*

CHAPITRE VIII

MODIFICATIONS A LA RELATION

Mise en relief de la relation de conséquence. — *C'est que, c'est donc que,* qui servent à mettre en relief la cause, le motif, mettent aussi en relief l'effet, la conséquence, la conclusion. Ce sont des formes ordinaires de raisonnement : *Puisqu'il y a des dissentiments, puisqu'on sent le besoin d'un arbitre,* **c'est que** *la partie n'est pas définitivement perdue pour nous* (FEUILL., *Morte,* 65). On peut traduire : *la cause en est que,* mais aussi : *on peut en conclure que.*

Les conséquences nécessaires et les conséquences possibles. — Le rapport de conséquence ne se présente pas toujours comme invariable. Il est plus ou moins étroit et rigoureux. La conséquence peut être inévitable ou seulement possible. Qu'il s'agisse de réalités ou d'éventualités, on peut la présenter comme certaine, ou comme problématique, à l'aide des moyens ordinaires.

Nous marquons que l'enchaînement des faits est certain, inévitable, à l'aide des locutions adverbiales, qui renferment cette idée de certitude, *sûrement, nécessairement, inévitablement, infailliblement, inmanquablement : Vous semez le vent, vous récolterez* **nécessairement** *la tempête.* Il arrive aussi qu'on use d'une périphrase : *ne pouvoir pas manquer de : il travaille,* **il ne peut pas manquer d'arriver.** Ou bien on se sert d'un détour, on nie que le premier fait puisse se produire sans entraîner le second : *On ne peut rien dire* **que vous ne le preniez** *au tragique ; — je ne puis avoir un instant de douleur* **que vous ne le ressentiez** (G. SAND, *Elle et l.*, IX) ; — *C'est une des misères de l'homme de ne pouvoir quitter un lieu pour un autre,* **sans que** *l'importune* **idée** *de sa fragilité* **l'assaille** *aussitôt* (DUR., *Uniss.*, 216).

Quand la conséquence n'est qu'une possibilité, on le fait sentir à l'aide de *peut-être, probablement, il est possible que,* etc. Nous avons parlé de tous ces moyens : *La question est si mûre qu'elle sera* **peut-être** *bientôt résolue ; — il est si connu dans le quartier que* **vous devez** *le connaître.*

Il peut arriver que le système entier soit dans l'éventuel. Ainsi : *malgré une si grosse dépense,* **vous obtiendriez un rendement si faible que les dividendes seraient compromis ; — il faudrait qu'on apportât** *une extrême prudence pour qu'une opération aussi inusitée réussît.* Nous en parlerons en étudiant les *Hypothèses.*

CHAPITRE IX

LES MODALITÉS DANS LES PROPOSITIONS CONSÉQUENTIELLES

Les modes dans la proposition conséquentielle. — On enseigne généralement que le verbe de la proposition conséquentielle se met à l'indicatif. Il serait plus exact de dire que le rapport de conséquence n'est pas en général marqué par l'emploi d'un mode spécial dans la proposition de conséquence. C'était déjà la tendance de l'a. f. : *Entre ses denz le dist, q'hon ne l pot escuter* (*Pél.*, 408). Au XVIIe s., Malherbe présenta la règle d'une façon nette. Il corrigea Desportes qui avait écrit : *Vous qui faites que je* **vive...** Si *faites* était impératif, dit Malherbe, c'eût été bien dit. Le réformateur a nettement le sentiment que les faits placés dans la finalité demandent le subjonctif, tandis que l'indicatif est réservé aux conséquences (H. L., III, 575) (1).

Servitudes grammaticales. — En gros, cette règle de Malherbe est encore debout. Toutefois il faut tenir compte des mécanismes grammaticaux.

1° Quand la principale est négative, et que la conséquence est introduite par *que* ou *sans que*, on a le subjonctif de subordination : *Je ne suis jamais revenu au logis,* **que je ne me sois** *tenu prêt à la colère de mes maîtres* (MOL., *Scap.*, II, 5) ; — *il ne voit pas un brin d'herbe à terre,* **qu'il ne vous dise** *comment cela s'appelle en latin* (MUSSET, *On ne bad. pas a. l'am.*, I) ; — **je ne le voyais pas cinq minutes qu'il ne me fît** *quelque observation intéressante sur l'art dramatique* (CHAMPFL., *Cont.*, 236).

2° On trouve aussi le subjonctif, quelle que soit la principale, quand la conséquentielle est introduite par **pour que** : *Il faut avoir du charbon* **pour qu'on puisse** *fabriquer ;* — *Mais* **qu'est-ce que tu lui avais dit pour qu'elle se soit portée** *à une pareille extrêmité dans un escalier ?* (LAB., *Petits oiseaux*, II, 11).

3° On trouve encore le subjonctif après *sans que : J'entrerai* **sans qu'on s'en aperçoive.**

4° On le trouve enfin dans les conjonctives qui suivent des superlatifs relatifs : *C'est* **le seul** *vaccin* **qui produise son effet** *après une seule injection ;* — *c'est le* **meilleur** *remède* **que je puisse** *vous proposer.*

Partout c'est le mécanisme grammatical qui joue.

Dans les systèmes conséquentiels éventuels, il y a quelquefois, comme

---

(1) Après *il s'ensuit que*, la langue classique employait encore le subjonctif en certains cas : *S'il est vrai que la raison soit divine, et qu'il n'y ait rien de bon s'il n'y a de la raison,* **il s'ensuit que** *tout ce qui est bon* **soit** *divin* (MALH., II, 513). Nous mettrions aujourd'hui l'indicatif.

ailleurs, conflit entre la syntaxe obligatoire et le sens. C'est le cas, lorsque la construction amène le subjonctif après *pour que*. Le subjonctif du conditionnel permettait autrefois d'exprimer l'éventualité : *Si elle* (Mme d'Aubigné) *est assez sage, et votre maison assez réglée* **pour que l'on pût faire** *la prière tous les soirs en public, comptez que l'on doit cet exemple à ses domestiques* (Mme DE MAINT., *Lett.*, I, 94) ; — *il doit savoir que l'autorité de quelques femmes... n'y est pas si bien reconnue,* **qu'on osât y employer** *cette épithete* (St RÉAL, *De la crit.*, 109-110).

La langue moderne est dépourvue de moyens pour exprimer là l'éventualité. Il faudrait décomposer la phrase.

Modalité des termes. — Les réserves faites sur les servitudes grammaticales, la modalité des termes peut, en général, s'exprimer librement. 1° Si les deux termes sont dans le réel, on use de l'indicatif : *Vous savez* **si bien** *cela* **qu'il est** *inutile de vous le répéter encore.*

On voit cependant apparaître le subjonctif à la conséquentielle. Ainsi Hernani dit à Doña Sol, en parlant du duc : *il peut, ô jeune fille, Vous apporter* **tant** *d'or, de bijoux, de joyaux* **Que** *votre front* **reluise** *entre des fronts royaux* (V. H., *Hern.*, I, 2). L'idée de possibilité est dans le verbe principal lui-même : *il peut.* Si on affirmait ensuite : *il vous apportera,* l'avenir ainsi présenté aurait quelque chose de sûr. Hernani espère bien au contraire que le Duc apportera, mais que Doña Sol refusera, et que son front ne reluira pas ainsi. Il laisse donc tout cela dans un possible qui, il y compte bien, ne se réalisera pas. D'où le subjonctif *reluise.*

2° Si la conséquence est éventuelle, elle est mise : à l'éventuel.

A) A l'éventuel possible : *Mon trouble est* **tel que j'essayerais** *en vain de le cacher* (A. FRANCE, *Ping.*, 56).

B) A l'éventuel irréel : *Vous étiez si grande, si sublime, que* **j'aurais voulu** *m'agenouiller devant vous* (G. SAND, *Lélia*, I, 2).

Nous n'y insisterons pas ici, parce que des exemples de systèmes conséquentiels placés dans toutes les modalités de l'éventuel apparaîtront en foule, quand nous étudierons les hypothèses.

LIVRE XXIII

RELATIONS LOGIQUES

(suite)

LES FINS

CHAPITRE PREMIER

LA RELATION DE FINALITÉ (1)

Finalité et conséquence. — Nous avons parlé de la direction : *aller vers Paris, partir pour Paris.* Le but, au lieu d'être un endroit, peut-être tout moral et immatériel : *être porté* **au mensonge ;** *viser* **au succès.**

Il convient de rappeler ici l'analogie entre les faits dont nous allons parler et ceux dont nous avons parlé déjà, en considérant l'objet des verbes de volonté : *vouloir, demander, chercher,* etc... Elle se traduit par des emplois pareils des modes : *je veux* **que tu me comprennes ;** *je fais en sorte* **que tu me comprennes.**

L'intention qui fait agir peut être favorable ou défavorable, elle est dans ou contre l'intérêt de quelqu'un. D'où : *travailler* **dans** *l'intérêt des masses,* **en faveur de** *la rénovation sociale,* ou au contraire : **contre** *l'intérêt public.*

Le rapport de conséquence et le rapport de finalité sont très voisins. Cependant ils sont impossibles à confondre. Comparez : *Sa mère l'a élevée de* **telle sorte qu'elle puisse** *vivre avec peu,* et : *sa mère l'a bien élevée,* **de sorte qu'elle peut** *vivre avec peu.* Dans le premier cas, la phrase exprime la fin, le but que se proposait la mère pour l'avenir de sa fille. Dans le second, au contraire, il s'agit d'un fait qui résulte d'un autre plus général, qui n'était pas destiné spécialement à produire le second. C'est une conséquence que la mère n'a peut-être pas voulue expressément, qui se produit néanmoins (2).

Or ici la consécutive et la finale sont encore très voisines l'une de l'autre, mais ailleurs elles peuvent être tout à fait opposées, si, comme cela se produit, le résultat d'une action est différent, contraire même au but qu'on se

---

(1) Le vocabulaire n'est pas très riche en noms : *but, fin, objet, objectif, intention.*

(2) Autres exemples : *Un gamin a tendu une ficelle en travers de la rue* **pour s'amuser.** *Une femme* **tombe** *et* **se casse la jambe** : conséquence.
Un maître va au tableau **pour écrire** : finalité ; *il* **se blanchit les doigts** : conséquence.

proposait. Ex. : *Il avait combiné son départ* **de façon à être là à midi** (finalité), *mais son train a eu du retard*, **de telle sorte qu'il n'a pu déjeuner avec nous** (conséquence).

Il n'en est pas moins vrai que la notion de finalité et celle de conséquence ont été lentes à séparer, dans notre langue, leurs moyens d'expression. Voici un exemple contemporain, où l'auteur emploie une expression ordinairement réservée à la finalité pour marquer un rapport de conséquence : *l'envoyer... dans une colonie agricole...* **afin qu'***il achève de s'y corrompre* (COPPÉE, *Coup.*, 56). Ce n'est pas l'intention des juges, mais le résultat de leur sentence.

Avec *pour*, qui exprime si souvent la finalité, le même fait est commun. On dira : *l'ennemi n'a pas poussé à ce point ses préparatifs* **pour** *renoncer à son attaque*. Il serait absurde que l'ennemi ait fait des préparatifs *dans l'intention* de renoncer à son attaque, et ce n'est pas là ce qu'on conteste. On veut dire que les préparatifs ont été si grands qu'il est impossible qu'il renonce ; c'est une conséquence que l'on tire de l'étendue de son travail.

Causes et fins. — Il y a des rapports étroits entre la relation de cause et la relation de finalité, le but qu'on se propose devenant à chaque instant motif d'action. Quand l'homme du peuple déclare qu'*il est entré chez le marchand de vins*, **histoire de** *s'amuser*, il avoue son intention, il déclare aussi la raison qui l'a arrêté là. Nous avons donné à la *Causalité* (p. 803) d'autres exemples, tels que : *Une masse énorme de « traditions » avait étouffé la Loi*, **sous prétexte de la protéger et de l'interpréter** (REN., *Jés.*, XX) ; — *ils avaient invité Fanny à dîner chez eux...* **histoire de la distraire un peu** *de ses vilaines idées* (A. DAUD., *Saph.*, 69).

Entre quels éléments de langage se marque le rapport de finalité. — Les verbes prennent tout naturellement des compléments de finalité : *travailler* **pour la gloire** ; — *Il ne vivait plus que* **pour la joie de cet avenir** (ZOLA, *Déb.*, 235). Mais les noms sont aussi très souvent accompagnés, tout comme les verbes, d'indications de finalité : *une demande* **en vue d'obtenir l'assistance obligatoire.**

Ces noms sont, bien entendu, des noms d'action d'abord : *et puis les* **recherches pour le bon Saint-Antoine** *seront finies* (FLAUB., *Lett. à G. Sand*, CCXVI) ; — *ces* **ingéniosités pour que le Tiers-Ordre chemine** *sans se briser aux obstacles de la route, ces* **finesses pour attirer des adeptes...***tout cet ensemble... a jailli de votre cerveau ?* (FAB., *Mme Fust.*, 166) ; — *Dieu sait* **quelles instances furent les miennes pour qu'on vous écrivît** *à Bordeaux* (ID., *Ib.*, 16).

Mais de simples noms d'ustensiles comportent aussi des compléments de but, ces ustensiles étant créés, fabriqués pour une fin. Les noms capables de se construire avec ces compléments sont extrêmement nombreux : *boîte à lettres, toile à peindre, machine à coudre, tube à expériences.*

On a vu à l'*Objet* ce qu'il faut penser de l'infinitif actif employé là. Tantôt

il a pour sujet un nom exprimé dans la phrase, tantôt il a un sujet indéterminé : *De la pierre* **à bâtir,** *c'est de la pierre faite pour qu'on bâtisse avec.* Des compléments avec infinitif, il faut rapprocher les constructions telles que : *une sacoche* **où placer le porte-monnaie,** *le mouchoir* (BOURG., *Corn.*, 154) ; — *M. Bergeret avait trouvé à peine... une étroite surface plane* **où ranger ses livres** (A. FRANCE, *Mann.*, 2).

L'adjectif, l'adverbe et les autres expressions de caractérisation ont naturellement aussi leurs compléments de but et de destination : *Des verres* **fumés pour ne pas fatiguer les yeux** ; — *des parois* **rembourrées pour amortir les chocs.**

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION

On interroge sur la finalité à l'aide de diverses questions : *Pour quoi ? pourquoi faire ? A quelle intention ? Dans quel but ? A quoi bon ?*

Pour répondre à ces questions, on se sert de divers moyens.

Moyens intrinsèques. — La finalité est quelquefois marquée dans la formation même des mots. Nous avons vu aux *Noms*, des composés savants ou vulgaires qui traduisent par eux-mêmes la destination de l'objet : *porte-bonheur, bouche trou, couvre nuque, fer à repasser, calorifère.* Il y a aussi des adjectifs de ce genre : *ignifuge ; potion soporifique.*

Formes grammaticales. — Le latin vulgaire avait perdu la forme spéciale qui indiquait, en latin classique, la *direction*, le *but*, de sorte que le français n'avait plus que son infinitif. Il s'en sert pour marquer le point où se dirige une action matérielle, un mouvement, nous l'avons vu (p. 431) : *Va-t-en pendard, va-t-en me* **chercher** *mon fripon* (mol., *Scap.*, I, 4) ; — *Viendrez-vous cet été à Croisset* **entendre** *Saint-Antoine ?* (flaub., *Lett. à G. Sand*, ccxvi). De même pour toute espèce d'intentions : *Il s'habilla au plus vite et il descendit* **recevoir** *ses visiteurs inattendus* (champfl., *Cont.*, 189).

Moyens extrinsèques. — A) Parfois l'idée de but est dans la phrase principale : **Tout cet effort ne tend** *qu'à asseoir le régime ;* — **ceci ne vise** *qu'à le décharger de sa responsabilité ;* — **la fin de l'homme est** *la vertu.*

B) Ailleurs on se sert :

1° d'un complément prépositionnel : *Il descendit* **pour l'attendre.**

2° d'une proposition

A) conjonctive : *Il choisit un costume* **qu'il pût porter l'hiver.**

B) conjonctionnelle : *Il se cacha,* **afin que personne ne se doutât de sa présence.**

CHAPITRE III

LES LIGATURES

Les prépositions et conjonctions héréditaires. — A. — Dans les compléments de but et de destination, une des prépositions les plus anciennement employées, est *à* : *assiette* **à dessert,** *poêle* **à frire,** *tabac* **à fumer.**

Pour. — On trouve fréquemment aussi *pour* : *pain* **pour chiens** ; — *remède* **pour l'usage externe** ; — *robe* **pour le soir** ; — *un livre* **pour lire en voyage** ; — *tailleur* **pour dames** ; — *Je trouve deux raisons principales, pour lesquelles Dieu étend son bras à des opérations miraculeuses : la première, c'est* **pour montrer** *sa grandeur, et* **convaincre** *les hommes de sa puissance ; la seconde,* **pour faire voir** *sa bonté et combien il est indulgent à ses serviteurs* (Boss., 2e *Panég. Fr. de Paule*, 3e p.) ; — *J'aurais porté des paquets sur le dos dans Paris* **pour pouvoir** *me reposer le soir dans mon lit blanc* (Champfl., *Cont.*, 343).

Beaucoup de verbes, tel *destiner*, ont hésité entre les deux prépositions : *destiner à* a prévalu (H. L., III, 637). En revanche, on n'écrirait plus, comme l'Académie a reproché à Corneille de l'avoir fait : *Venoient m'offrir leur vie* **à venger** *ma querelle* (*Cid*, 1082, var.).

A ce que, pour ce que. — De *à* s'était formée la locution *à ce que* (V. p. 705). Elle a vécu jusqu'au XVIe s. De *pour* sortit *pour ce que*. On le trouve dans le *Psautier* et les *IV livres des Rois*, mais la locution ne s'établit définitivement que chez Chrestien de Troyes.

Pour que. — Une forme nouvelle naquit ensuite : *pour que*. Quelques grammairiens du XVIIe s. la considéraient encore avec dédain, Oudin (*Gr.*, 304), Vaugelas même. Ce dernier dut cependant reconnaître qu'elle était courante : « Ce terme est fort usité, particulierement le long de la... Loire et mesme à la Cour, où une personne de tres-eminente condition (Richelieu ?) a bien aydé à le mettre en vogue » (I, 72). La locution fit dès lors son chemin, tout en fournissant encore matière à discussion. Au XVIIIe s., elle était définitivement établie.

De. — Certains compléments avec *de* indiquent aussi la finalité, la destination : *compartiment* **de dames seules** ; — *cours* **d'adultes** ; — *toilette* **de soirée.** Mais on remarquera que ce complément peut-être analysé d'autre façon plus vague. *Un compartiment de dames seules* peut se traduire : *où montent les dames seules.*

Que. — En a. f., la conjonction est assez souvent *que* : *El camp estez,* **que**

ne seium vencut (*Rol.*, 1046) ; — *venuz est Hélyes* **que il me ocied** (*I Ve Liv. R.*, III, 315) (1).

Ce *que* a survécu en langue moderne : *levez-vous*, **que je mette** *ceci sous vous* (MOL., *Mal. Im.*, I, 6) : — *tends-moi la main*, **que je me relève** (GAUT., *Jeun. Fr.*, 3).

Que exprimant la finalité dépend presque toujours, comme on le voit par ces exemples, d'un verbe à l'impératif. Mais ce premier verbe peut n'être pas exprimé, quoiqu'il soit dans la pensée de celui qui parle : **Que je te présente** *à ces dames !* — *Où est-il ce magot-là* **que je lui parle ?** (GONC., *G. Lac.*, 22).

Formation de locutions spéciales. — AFIN — Il a été longtemps une réunion de mots juxtaposés. (*a fin*). Puis les éléments se sont groupés en un seul mot, *afin*, qui, suivi de la préposition *de*, se construit avec des infinitifs : *je veux me faire un gendre et des alliés médecins*, **afin de** *m'appuyer de bons secours contre ma maladie* (MOL., *Mal. Im.*, I, 5) (2) : — *Il faut donc que vous me promettiez de tenter sur vous-même un effort salutaire...*, **afin de** *conduire sagement les choses* (MUSS., *On ne saur. pens. à t.*, 12).

AFIN QUE. — *Afin*, suivi de *que*, est devenu une locution conjonctive : « *...il y a... des bornes à l'étendue qu'il peut avoir*, **afin qu'** *il ne soit ni trop grand... ni trop petit* (3).

Il existe d'autres locutions analogues :

A L'EFFET DE. — Il est encore blâmé comme terme de pratique par Wey (*Rem.*, I, 200-201), qui déclare qu'il serait avantageusement remplacé par : *dans le but de*.

EN VUE DE. — *N'arrangez point votre maison* **en vue d'** *étonner et de rendre envieux les passants* (M. PRÉVOST, *Let. à Fr. mariée*, 72).

DANS LE BUT. — Cette expression, analogique de : *dans la pensée*, ne choque plus personne (STAPFER, *o. c.*, 212). Elle était encore condamnée par Littré. On la trouve dans les meilleurs écrivains, depuis Chateaubriand : *Mais aujourd'hui pour qui ?* **Dans quel but?** (MUSS., *Prem. poés.*, Vœux stériles) ; — **dans quel but,** *tout cela ?* (LOTI, *Péch.*, 77) ; — *ce roman* **dans quel but** *l'a-t-il fait?... A ce qu'il paraît* **dans le but** *de concourir à l'abolition de la peine de mort* (V. H., *Dern. Jour*, Comédie) ; — *et* **dans le but** *plus noble de se rendre utiles* (ZOLA, *Romanc.*, 203) ; — **Dans quel but** *arriverait-il à cette nomination ?* (FLAUB., *Lég. de St Julien l'Hosp.*, 52) (4).

---

(1) Le sens de *que* est très étendu. Il faut l'interpréter par : *demandant que, craignant que*, etc... *A Loois le convient enveier*, **Que il nos viegne** *et secovre et aidier* (*Cor. L.*, 363) ; — *Dunc jurerent li compaignun David que mais ne vendreit od els en bataille*, **que par mesavanture** *ne fust esteinte la lumiere de Israël* (IV liv. R., II, 203) ; (= *de peur que*).

(2) Cf. *envoyer un dossier* **aux fins d'** *examen*.

(3) Peut-on commencer par *afin de* et continuer par *que ? le m. rchand fait des montres pour donner de sa marchandise ce qu'il y a de pire ; il a le cati et les faux jours*, **afin d'en cacher** *les défauts*, **et qu'elle** *paroisse bonne* (LA BR., *Car.*, Biens de fort., 13). Littré trouve que cette construction a parfois de l'élégance, parce qu'elle apporte quelque variété.

(4) On a blâmé aussi *remplir un but*. Et en effet l'image serait absurde, s'il y en avait une. *Poursuivre un but* n'est guère plus heureux.

On a fait d'autres locutions conjonctives : *dans l'intention que ; avec l'idée que* (Cf. *avec l'espoir que, comptant bien que*).

Dans la pensée que a souvent un sens proche de *dans l'intention : Je n'ai point gracié Audotia,* **dans la pensée qu'***elle m'en serait reconnaissante* (LEM., *Rois*, 56).

Fins négatives. — Quand le but qu'on se propose est négatif, on introduit une négation dans la finale : *j'y veillerai,* **afin qu'il... n'y ait pas** *d'erreur.*

POUR PAS QUE. — Aujourd'hui, surtout dans la langue populaire, il y a une tendance à réunir *pour* à *pas*. Une locution négative de finalité est en train de se forger : *pour pas que : Il m'écrit* **pour pas que** *je vienne ; — mon époux s'est vu forcé d'aller porter plainte,* **pour pas que** *tout le quartier s'paye sa poire* (J. LÉVY, *Gaiet.-Correct.*, 260 ; cf. STAPFER, *o. c.*, 152). Cette locution traduit excellemment l'intention négative, elle serait logique et commode.

DE PEUR DE, DE PEUR QUE. — Ces locutions expriment originairement la crainte. Puis la nuance sentimentale s'efface, et il ne reste qu'un rapport logique : *Il faut pourtant paroître ferme au premier choc,* **de peur que,** *sur votre foiblesse, il ne prenne le pied de vous mener comme un enfant* (MOL., *Scap.*, I, 3) ; — *Ne parlez pas si haut.* **de peur d'***ébranler le cerveau de Monsieur* (ID., *Mal. Im.*, II, 2).

Adaptation à la finalité de locutions marquant d'autres rapports. — Le but à atteindre est considéré comme devant être atteint, si l'action ou l'état prend un certain caractère. Les locutions marquant la manière interviennent donc dans l'expression des intentions : *il... arrangera son rideau* **de façon à** *pouvoir guetter* (MUSS., *Fréd. et Bern.*, I) ; — *Elles étaient disposées* **de façon à** *reproduire... la période saturnienne* (FLAUB., *P. chois.*, 184, Sal.).

DE MANIÈRE A CE QUE. — La conjonctionnelle se construit avec des locutions de manière, suivies de *que : de manière que*. Les personnes qui parlent bien ne disent pas : *de manière à ce que*, remarquaient les puristes autour de 1830. « Cette vieille expression n'est même plus consignée dans les dictionnaires modernes » (*Omnibus du lang.*, 12). En réalité cette forme de langage est née tout naturellement, par analogie. On disait : *de manière à faire ;* on a dit : *de manière à ce qu'on fasse*. Au reste, *à ce que* était trop d'accord avec les tendances générales pour ne pas réussir à s'imposer ici. Aujourd'hui, *de manière à ce que* est dans la bouche de tout le monde. Zola, comme tous ceux qui suivent l'usage populaire, l'écrit souvent. Cf. *outrer légèrement l'expression,* **de manière à ce que** *le lecteur ne se méprenne point* (PAGUET, *Th. Contemp.*, 88-9).

On dit aussi *de façon à ce que* : *Il l'ouvrait brusquement...* **de façon à ce qu'***elle allât battre en dehors* (A. DAUD., *Tart. Tar.*, V) : — *Il faut savoir*

trier les éléments... et les accommoder ensuite, **de façon à ce qu'***ils ne hurlent pas de se trouver ensemble* (ZOLA, *Romanc.*, 309.

En sorte que. — On dit aussi quelquefois *en sorte que : Les ouvriers annoncèrent... une grande manifestation dont le but était de réclamer le suffrage universel*, **en sorte que** *les élections... se fissent... sur cette question* (LEM., *Rois*, 55).

Les locutions composées dont nous venons de parler ont permis aux écrivains plus de liberté, pour ce qui est de l'ordre des mots et des idées. En effet, il est possible, grâce à elles, de commencer la phrase par une proposition finale annoncée par une conjonction composée, tandis que les propositions finales de l'a. f. ne précèdent jamais la principale, quand elles sont amenées par la conjonction simple *que*. Or, il est souvent nécessaire de donner la raison avant de présenter le fait : **Pour qu'ils obtiennent la reconnaissance de leurs droits,** *je ferai n'importe quelle démarche*. Il y a là une considération qui a son prix (1).

(1) Cf., RITCHIE, *Recherches sur la syntaxe de la conjonction* **que** *dans l'a. f.*, 60.

CHAPITRE IV

MODIFICATIONS A LA RELATION

On insiste sur l'intention. — Il y a bien des nuances de l'action faite *sans le vouloir* à l'action faite *de propos délibéré*, avec *préméditation*. La langue de la morale et celle du droit distinguent avec soin parmi les *desseins* et les *intentions*.

Un des mots généraux qui jouent un grand rôle dans la détermination de la finalité, c'est le mot *exprès*. Il marque, lui, le dessein: *le faire* **exprès**; *expressément* sert à préciser quel dessein spécial on s'est proposé : *le faire* **expressément** *avec l'intention de lui extorquer son consentement.*

Il faut aussi faire mention de l'expression *à seule fin*. C'est originairement : *à celle fin*. Le mot *fin* y est précédé d'un démonstratif qui insistait sur l'idée. Mais comme *celle* se prononçait : *sœlœ*, une confusion s'est faite entre : *celle* et *seule* — et l'orthographe *à seule fin* l'a consacrée,— si bien que peu à peu la locution tend à prendre le sens de *uniquement pour*. On remarquera que c'est une autre façon de marquer une destination spéciale. *Il compulsait furieusement les six cent trente sept mille lagettes...* **à la seule fin** *d'y découvrir des anecdotes* (A. FRANCE, *Mann.*, 95).

Mise en lumière de la fin. — A part l'expression *à seule fin*, rien de particulier n'est à signaler. On se sert des moyens ordinaires de mise en relief, particulièrement de *c'est :* **Ce fut uniquement pour satisfaire** *l'inquiétude du public qu'il* (La Fayette) *doubla les postes* (MICHEL., *Rév.*, III, 42).

CHAPITRE V

LE MODE DANS LES PROPOSITIONS FINALES

Le mode du rapport de finalité. — L'a. f. employait déjà, dans les propositions finales, le subjonctif pour marquer le rapport : *Sunez voz graisles,* **que** *mi* **paien le sachent** (*Rol.*, 3136) ; — *Pur ço le fist,* **ne fust** *aparissant* (*Ib.*, 1779). (On remarquera ici l'absence de toute conjonction). De même dans les siècles qui ont suivi : *Et Amour, fais que plus fort,* **ie le sente** (st-GEL., II, 125). J'ai rappelé plus haut la règle posée par Malherbe, qui est d'une extrême netteté. Une proposition finale a son verbe au subjonctif. C'est un des rares cas où le subjonctif garde une valeur véritable pour l'expression d'un rapport. Il marque la finalité — comme dans la phrase objet de *vouloir* il marque volonté. — L'analogie est évidente et s'explique sans peine.

Peut-être est-ce là ce qui explique le développement médiocre des outils de liaison. Le mode est toujours demeuré l'instrument essentiel. On dira avec finalité : *Le filtre fut disposé* **de manière que** *l'eau* **tombât** *goutte à goutte ;* tandis que, sans finalité, *de manière que* est suivi de l'indicatif : *Le filtre était poreux,* **de manière que** *l'eau* **tombait** *goutte à goutte* (1).

Il y a des cas où on est sûr de réaliser son dessein, où on compte si bien atteindre son but, qu'il peut apparaître comme un fait certain. Malgré la nécessité d'exprimer la finalité à l'aide d'un subjonctif, la langue classique marquait encore cette nuance modale au moyen de l'indicatif : *j'ai fait* **en sorte que** *ma femme* **ira** *dîner chez ma sœur* (MOL., *B. G.*, III, 6).

Ce n'est point, à vrai dire, une violation de la règle. Il y a en réalité d'une part un rapport de finalité, de l'autre un résultat assuré. On est en présence d'un de ces conflits, qui sont communs et que nous avons étudiés. La loi générale voulait que le rapport cédât à la modalité.

DANS LES CONJONCTIVES. — Comme dans les conjonctionnelles, dans les conjonctives, le subjonctif est marque de finalité : *elle ne craignait point de donner à sa fille un mari* **qu'elle ne pût aimer** (*Princ. de Clèves*, 27) ; — *Choisis un fiancé...* **Qui n'aille pas rêvant** (SULL. PRUDH., *Vain. tendr.*,

(1) On ne doit pas, peut-être, considérer qu'il y a une exception dans cette phrase de La Bruyère : *Il choisit un endroit pour se recueillir, et* **où** *tout le monde* **voit** *qu'il s'humilie* (*Car.*, De la mode). Il est possible que nous ayons affaire à une simple caractérisation. Cf. cependant une autre phrase du même chapitre : *Il fait* **en sorte que** *l'on* **croit**, *sans qu'il le dise, qu'il porte une haire.* L'auteur a-t-il voulu marquer l'intention ou le résultat ?

Conseil) ; — *Le compagnon qu'il me faut...* **c'est un mari qui ait de la volonté** (DUR., *Uniss.*, 74).

Le subjonctif permet ainsi de distinguer très nettement les cas où il ne s'agit pas de simples caractérisations positives. S'il y a l'indicatif : *je cherche une dame qui* **a** *longtemps habité le quartier*, la phrase signifie qu'on s'enquiert d'une personne caractérisée d'une certaine manière (1). Si on dit : *Je cherche pour gérer mon affaire, une dame qui* **ait** *longtemps habité le quartier*, le verbe *chercher* prend le sens de *vouloir ;* le subjonctif qui suit exprime les conditions que l'on veut, qu'on a l'intention de réunir.

Ce n'est pas à dire que cette distinction soit toujours faite avec rigueur. Racine a écrit : *Et ne peuvent-ils point... Chercher des criminels à qui le crime* **est** *doux ?* (*Théb.*, 613). Il s'agit sans doute d'une catégorie de criminels qui existe, et l'indicatif se justifie. Mais le subjonctif ne changerait guère le sens (2).

Modalités du système. — Un système final peut être placé soit dans le réel, soit dans l'éventuel. Ainsi dans la phrase : **Pour être certain** *que la morte... s'était laissé fléchir...* **il aurait voulu** *un enfant* (ZOLA, *Rêve*, 27). Nous sommes en présence d'une éventualité irréalisée.

---

(1) *Naoh cherchait une courbe de la rivière* **où** *il* **voulait** *établir le campement* (ROSNY, *G. du feu*, 114).

(2) Il faut prendre garde toutefois que le subjonctif n'est pas nécessairement caractéristique de finalité. Soit la phrase : *Il m'a montré le chemin* **qui conduit à la forêt** ; on dira encore avec l'indicatif : *Montrez-moi le chemin* **qui conduit à la forêt.** Le subjonctif est de rigueur dans : *Montrez-moi un chemin* **qui conduise à la forêt.** Or ce qui amène ici le changement de mode, c'est que le chemin qu'on demande n'est plus un chemin déterminé, le changement d'article en avertit. On demande un chemin dont la direction *soit* vers la forêt. Nous sommes dans le potentiel. La finalité joue son rôle. Elle n'est pas la seule cause du changement de mode. Cf. *reprocher à l'humanité... de ne nous avoir pas bâti une arche* **où nous puissions nous réfugier dans la tempête ?** (G. SAND *Lélia*, préf. 6).

CHAPITRE VI

MODALITÉ DES TERMES

Servitudes grammaticales. — On devine combien elles sont graves, puisque le subjonciif est de rigueur. Nous avonsdit qu'on peut, en dehors de toute finalité, marquer une caractéristique éventuelle : *Vous avez une maison qui me* **conviendrait ;** — *il vous faut une maison qui* **aurait** *un petit jardin.* Si la phrase prend un caractère final, il se produit nécessairement un conflit. Aujourd'hui, le sens de la modalité l'emporte, comme d'ordinaire, sur le sens du rapport, et, avec les conjonctifs on garde le conditionnel, qui marque l'éventualité : *Je veux (cherche) une maison qui* **plairait** *à ma femme, où mes enfants* **pourraient** *jouer à l'aise.*

Mais avec une conjonctionnelle, le conditionnel est impossible : *afin qu'il me plairait* n'est pas français. On trouve des phrases comme : *On arrange la villa* **de façon qu'elle plairait à n'importe qui.** Seulement *de façon que* n'exprime ici qu'une conséquence, point de finalité. Avec finalité, la langue classique eût eu la ressource de son subjonctif conditionnel : *de façon qu'elle plût.*

Fins apparentes. — Avec les compléments, il est très facile d'exprimer des fins de ce genre, on se sert de *comme : Elle... étendit les deux bras* **comme pour prendre son vol,** *et tomba toute raide* (FEUILL., *Morte*, 132); — *ses mains... se crispèrent... autour de son cou...* **comme pour le retenir** (G. SAND, *Ind.*, 7); — *la Reine*, **comme pour avertir** *du départ, fait commander un trousseau* (MICHEL., *Rév.*, III, 38).

Il y a là une véritable forme d'irréelles. Dans les phrases conjonctionnelles, on est obligé de se servir de périphrases : **comme s'il eût voulu, comme si son intention avait, eût été de sortir.**

LIVRE XXIV

RELATIONS LOGIQUES

(suite)

LES OPPOSITIONS

CHAPITRE PREMIER

LA RELATION D'OPPOSITION

Au lieu que deux idées se présentent comme associées ou enchaînées par un lien de conséquence, elles s'opposent. Il s'agira par exemple d'une double caractérisation : *une toilette* **tapageuse,** *mais* **laide ;** *un jeune homme* **qui se distrait, mais qui travaille** *aussi.*

Les oppositions peuvent résulter de la nature des choses : *blanc* et *noir ; énergie* et *faiblesse ; se souvenir* et *oublier.* Le plus souvent, c'est l'esprit qui, suivant les circonstances, de simples distinctions fait des contrastes. Il n'y a pas d'opposition entre *une robe de laine* et *une de coton.* Mais si on les compare dans leur usage, leur prix etc., les oppositions naissent.

Oppositions et concessions. — Dans une foule de cas, on n'admet une idée que temporairement, par déférence, ou par procédé de discussion, sauf à y revenir ensuite pour opposer des faits et des arguments. Par exemple : *Admettons qu'il ait eu tort dans la forme, ses intentions étaient excellentes.* On se résigne à la reconnaissance du premier fait, pour lui en opposer ensuite d'autres, qui modifient l'impression, les conclusions, etc.

Il est souvent assez délicat de distinguer les oppositions de ces concessions. Considérons la phrase : *Sans être artiste, André goûtait les belles choses* (DE RÉGNIER, *Flamb.*, 21). Ce peut être une simple opposition. Mais mettez cette phrase dans une discussion. Supposez que ce soit la mère d'André qui la prononce, pour défendre son fils. Le *sans être artiste* manquera de conviction. C'est chose qu'elle veut bien reconnaître, mais elle ne l'affirme pas vraiment, on est en présence d'une concession. Le ton seul suffit à marquer la différence.

De même la phrase : *Tout timide qu'il est, il sait faire ses affaires,* peut

être dite de deux façons : Il peut s'agir d'une simple constatation, mais si la voix s'élève sur *qu'il est*, c'est une concession.

Opposition entre une cause et une conséquence. — L'opposition entre deux faits est souvent l'opposition entre un fait-cause, qui devait avoir une conséquence, et une conséquence différente ou contraire. Je dis : *Comme elle habite en pleine campagne, elle n'est naturellement pas au courant des incidents de la vie parisienne.* Voilà une cause et sa conséquence. Mais si je dis : *pour habiter en pleine campagne, elle n'en est pas moins au courant des incidents de la vie parisienne*, il y a opposition entre la cause et le fait que je constate. La cause n'a pas produit son effet : Comparez : *Recevez tous les compliments d'une femme qui*, **pour habiter le nord, n'est pas tout à fait une barbare** (A. DUMAS, *Aff. Clém.*, XXVI, 57).

Aussi retrouve-t-on ici la préposition de cause *pour*, transformée en préposition d'opposition : *Ne perdez point courage* **pour toutes ces manières désagréables** (SÉV., *Lett.*, MII).

En particulier *pour*, suivi d'un infinitif, se rencontre dès le plus a. f. : *ja* **pur murir** *le camp ne guerpirunt* (*Rol.*, 1909). L'évolution de sens est d'autant plus à noter qu'en prenant le sens dérivé, *pour* a conservé l'ancien : *elle est malade* **pour avoir supporté** *trop de misères ;* — **pour avoir supporté** *tant de misères, elle est encore bien vaillante.* On connaît le vers : *Ah !* **pour être dévot,** *on n'en est pas moins homme.* Les exemples analogues sont très nombreux : *des reproches qui,* **pour être lancés comme des généralités...** *n'en avaient pas moins d'aigreur et d'amertume* (G. SAND, *Ind.*, 60) ; — **Pour ne s'attacher** *à aucune des formes qui captivent l'adoration des hommes, on ne renonce pas à goûter ce qu'elles contiennent de bon et de beau* (REN., *Jés.*, Intr.).

Pourtant a de même signifié d'abord : *pour autant, pour cela*, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Il a suivi la voie du simple ; par l'opposition des deux phrases, il est devenu adversatif : *Vous n'irez pas ?* **Pourtant** *c'est votre devoir.*

Les autres compléments de cause deviennent de même des compléments d'opposition : **Pourtant, en dépit de tout, avec ses nombreux talents, ses doubles muscles et l'estime** *du brave commandant Bravida, Tartarin n'était pas heureux* (A. DAUD., *Tart. Tar.*, Marp. et Fl., 23). Comparez la locution : *avec tout cela : C'est très joli, mais* **avec tout cela** *nos affaires n'avancent pas.*

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION

Oppositions intrinsèques. — L'opposition peut n'être marquée par aucun signe apparent et exister pourtant. On s'en aperçoit en considérant des phrases liées par les copules les plus banales de coordination ou de subordination, *et, que : Ils intriguaient, s'agitaient* **et** *lui immuable* (MICHEL., *Rév.*, II, 325) ; — *Un homme collectionnera les timbres-poste, et il saura que sa manie est sotte,* **qu'***il n'en collectionnera pas moins.*

Voici l'Aman de Racine qui se plaint de l'attitude de Mardochée ; il dit : *Lorsque, d'un saint respect, tous les Persans touchés N'osent lever leurs fronts à la terre attachés,* **Lui,** *fièrement assis, et la tête immobile, Traite tous ces honneurs d'impiété servile. Et ne daigneroit pas au moins baisser les yeux* (*Esth.*, 427). Il s'agirait, sans plus, de peindre deux attitudes, la forme serait la même. C'est pendant que les Persans se courbent que Mardochée se redresse, d'où l'emploi de *lors que*. Pourtant l'idée essentielle n'est pas celle-là. Il ne s'agit point d'exposer deux choses contemporaines, mais de marquer le contraste entre elles.

Ailleurs le contraste résulte de ce que l'une des deux énonciations est négative, l'autre positive. *Non* a toujours servi en ce cas à la négation. Encore aujourd'hui *non* est d'usage, soit au premier, soit au second terme : *C'est à moi que ceci s'adresse,* **non** *à vous.* On se sert aux deux termes de *non pas, non point.* Mais le grand usage moderne est pour *pas : il l'a fait pour sa sœur,* **pas** *pour son beau-frère.*

En coordination. — L'opposition se marque par des oppositions de temps, ainsi qu'on le verra plus loin : *la révolution* **grondait,** *il ne* **céda** *pas.*

Si des compléments de situation, comme ceux dont nous avons parlé plus haut, présentent un contraste avec les résultats, il y a opposition intrinsèque : *Sa voix,* **dans ces intonations précieuses,** *conservait une telle dureté de timbre...* (A. DAUD., *Jack*, 268). Le sens est : *malgré ces intonations.* — Cf. **Avec des formes grossières,** *des paroles rudes et violentes,* **elles ont** *souvent un cœur royal, infini de bonté* (MICHEL., *Rév.*, I, 290).

L'opposition s'accentue, quand le second terme est négatif. Comparez les deux phrases : *Avec cette familiarité, il plaisait à tout le village,* et : *Avec cette familiarité,* **il ne plaisait pas** *à tout le village,* ou bien : *il* **ne parvenait pas à plaire** *aux gens du village.* L'antithèse s'accuse, tandis qu'ailleurs elle ne fait souvent que s'indiquer.

Oppositions extrinsèques. — Les moyens de marquer l'opposition sont les moyens ordinaires.

1° **Compléments : malgré ses efforts, en dépit de sa bonne volonté,** *il n'a pu réussir.*

2° **En coordination.** — On marque l'opposition à l'aide d'adversatifs : *mais, au contraire, en revanche,* qui commencent le second terme. Il est à remarquer qu'un même adversatif peut être tour à tour adverbe ou conjonction : *il n'est pas convoqué, il ira* **néanmoins ; néanmoins** *il ira.*

Opposition annoncée. — L'opposition peut, pour ainsi dire, s'annoncer, dès la première partie de la phrase. Si on dit sur un certain ton : *Elle n'est pas partie pour Paris,* c'est que la proposition sera suivie d'une contre-partie telle que : *mais elle est absente tout de même.*

Un complément qui doit être suivi d'une énonciation opposée, sera souligné par *même :* **Même** *avec de belles manières, il n'en a pas moins l'air d'un paysan.* S'il s'agit d'une proposition, on accompagne le verbe de *bien :* **Il fait bien** *ce qu'il peut, il ne réussit pas.* Ce tour est particulièrement appliqué au verbe *pouvoir : Les paquebots de l'Union maritime* **pouvaient bien sillonner les mers...** (de Régnier, *Flamb.*, 101). *Pouvoir bien* est ainsi devenu une locution spéciale. De même *avoir beau :* **J'ai beau vous citer,** *vous, l'autorité la plus compétente en pareille matière, ça n'y fait rien* (Flaub., *Corr.*, 4e série, 88) ; — **Tu as beau** *te bassiner les yeux avec de l'eau fraîche, je vois bien que tu as pleuré* (Aug., *Effr.*, iv, 2).

3° **En subordination.** — A) Directe. — On use de gérondifs et de participes : *Tout* **en riant,** *notre chien mord les gens* (Proverbe).

B) Indirecte. — On use de conjonctives ou de conjonctionnelles : **Bien que la place fût médiocre,** *Sénécal, sans elle, serait mort de faim* (Flaub., *Éduc.*, ii, 32).

CHAPITRE III

LES LIGATURES HÉRÉDITAIRES

Les adversatifs par excellence, qu'on peut considérer comme héréditaires, sont *mais* et *si*.

Mais. — Il a proprement le sens de *plus*, ainsi que nous l'avons vu. Mais, de bonne heure il a pris son sens actuel : *li reis Marsilies... De sun aveir me voelt duner grant masse...* **Mais** *il me mandet que en France m'en alge* (*Rol.*, 181) (1).

Mais enfin. — *Mais* est souvent renforcé par *enfin : Il y avait bien là quelque galimatias,* **mais enfin,** *c'était quelque chose* (muss., *Let. de Dup. et Cat.*, 1re let.).

Si. — C'est le même qui se retrouve dans *ainsi*, et dont nous avons parlé à l'affirmation. C'est un mot de manière, dont le sens est : *de cette façon*, et qui est devenu oppositif, quand le sens opposait les deux phrases : *je ne tenoie pas mil livrees de tere...* **et si** *i alai, moi, dixiesmes de chevaliers* (joinv., 76 f).

Si était encore accepté par Maupas, au début du XVIIe s. Mais, à Paris, on le trouvait vieux. Vaugelas conserva *mais si*, en revanche il abandonna *et si*, qui « devoit avoir eu autrefois beaucoup de grace ». Les classiques n'en font plus usage. Corneille l'a corrigé dans son édition de 1660 (ii, 107 ; i, 243).

La locution renforcée *si est ce que* était en revanche considérée comme fort élégante. Bossuet s'en est servi jusqu'en 1665 : *vous ne le comprenez pas, dites-vous,* **si est-ce** *néanmoins* **qu'***il faut bien le croire* (*Char. frat.*, 1660, éd. Leb., iii, 181, n.). Après, on ne la trouve guère que chez La Fontaine. Les grammairiens de la fin du siècle l'ont envoyée rejoindre le simple.

---

(1) *Ains, ainçois* avaient servi pendant toute la vieille langue : *il ne rioit aucunement,* **ainsi** *faisoit bonne pipee* (noël du fail, i, 42). Ils ont été condamnés par Malherbe. De rares exemples se retrouvent dans la première moitié du XVIIe s. (ii. l., iii, 351).

CHAPITRE IV

CRÉATION DE LOCUTIONS SPÉCIALES

NONOBSTANT, NONOBSTANT QUE étaient courants en m. f. On les trouve encore dans les classiques : *Tout ce qu'il y a de grand sur la terre s'unit, les savants, les sages, les rois... Et* **nonobstant** *toutes ces oppositions, ces gens simples et sans force résistent à toutes ces puissances... et ôtent l'idolâtrie de toute la terre* (PASC., *Pens.*, XVIII, 12, éd. Hav.). Aujourd'hui, *nonobstant* est confiné dans la langue de la procédure : *nonobstant appel.*

On ne se sert plus non plus de *nonobstant que : on voit que les têtes, un peu après être coupées, se remuent encore et mordent la terre,* **nonobstant qu'***elles ne soient plus animées* (DESC., *Disc. de la Méth.*, V, 9, L.).

MALGRÉ, EN DÉPIT DE, MALGRÉ QUE. — Dans cette catégorie, il faut signaler à part les locutions qui ont originairement exprimé la résistance d'un être à une action, résistance physique et aussi morale. Nous ne reviendrons pas sur les compléments d'opposition, comme il y en a dans *se marier contre mon gré ; un crime contre nature* (Voir aux *Compléments*). Mais il faut s'arrêter à *malgré* et à *en dépit de.*

MALGRÉ signifie ordinairement *mauvais gré.* Il s'est d'abord construit avec le verbe *avoir :* **Maugré** *qu'il en ait, l'ont ileuc desarmé* (DOON DE MAÏENCE, 5332). Puis *malgré* est devenu peu à peu une préposition : *et* **malgré des soupirs si doux,** *si favorables, Mon père et mon devoir étoient inexorables* (CORN., *Pol.*, 201) ; — **Malgré la chaîne** *et les boucles d'oreilles, sa toilette était presque simple* (MUSS., *Les deux Maitr.*, IV).

Le développement de *malgré que* comme conjonction, que l'analogie entraîne si naturellement, rencontre des adversaires irréductibles. Beaucoup d'écrivains s'en sont servis, depuis Vigny, Daudet en particulier (1) : *L'air brûlait,* **malgré qu'***on fût au déclin de la saison* (*Tart. Alp.*, 356) ; — **malgré qu'***ils y joignissent des batraciens, leurs grands corps et leur jeunesse souffraient de pénurie* (ROSNY, *G. du feu*, 92) ; — *Car* **malgré** *Scipion, les augures menteurs, La Trebbia débordée, et* **qu'***il vante et* **qu'***il pleuve* (de HÉRÉD., *Troph.*, Trebbia).

EN DÉPIT DE. — Par son sens premier, il rappelle *malgré.* Mais ce sens est oublié : *il avait remarqué sa tristesse,* **en dépit de** *tout le soin qu'il mettait à la lui cacher ; — Audotia,* **en dépit de** *son cosmopolitisme, ne put apprendre sans émotion que Frisa était sa compatriote* (LEM., *Rois*, 38).

(1) C'est la bête noire de Stapfer, *o. c.*, 19 ; cf. sur l'histoire : TOBLER, *Verm. Beitr.*, III, 1 et suiv.

CHAPITRE V

ADAPTATION AUX RAPPORTS D'OPPOSITION DES LOCUTIONS SERVANT A D'AUTRES RAPPORTS

A) **Les comparaisons et l'opposition.** — L'opposition résulte souvent d'une comparaison. On est vraisemblablement parti de phrases telles que : *il a peu de chance, il n'en a pas moins de mérite ;* puis le tour s'est étendu à des cas où il ne s'agit pas d'opposer des quantités : *l'évènement était prévu, il n'en est* **pas moins** *étrange ;* **Qu'***elle fut détachée de lui par le cœur, elle n'en tenait* **pas moins** *à lui par un lien social* (DE RÉGNIER, *Flamb.*, 90).

NÉANMOINS, formé de *néant* et de *moins*, est tout analogue. Quoiqu'il sente un peu la procédure, il est d'une excellente langue, et mérite d'être conservé : *Les Macchabées étaient vaillants, et* **néanmoins** *il est écrit qu'ils combattaient par leurs prières plus que par leurs armes* (BOSS., *Mar.-Thér.*) (1).

DU MOINS est à rappeler ici. Il est aujourd'hui bien distinct de *au moins*.

TOUT DE MÊME signifie proprement *de la même façon*. Si la deuxième idée est opposée à la première, *tout de même* devient adversatif. *Il me le commande, j'irai, il ne me le commande pas, j'irai* **tout de même** ; — *Donne-lui* **tout de même** *à boire, dit mon père* (V. H., *Lég.*, Après la Bataille).

B) **Le lieu et les oppositions.** — L'opposition peut naître de ce qu'en un endroit donné on trouve une chose en place d'une autre. D'où en moyen f. l'emploi de *là où*. En marquant la substitution d'une idée à une autre, il avait fini par prendre le sens d'opposition, si bien qu'il est tout à fait courant au XVIe s., au sens de *au lieu que* (= au lieu où). On se servait aussi du simple *où : Celui qui vit a plus besoin de la vie,* **là où** *celui qui n'est pas né se passe et de la vie et de tout autre chose* (MALH., II, 85) ; — *Maintenant tout me nuit,* **où** *tout m'estoit propice* (MAIRET, *Sylvie*, 1113). Vaugelas condamna *là où* (H. L., III, 609).

EN LIEU QUE. — Il a la même origine, et a été longtemps en concurrence avec *au lieu que*. D'après Malherbe, le premier présupposait quelque contrariété, tandis que le second ne renfermait qu'une idée d'échange. *En lieu que* a péri au XVIIe s.

AU LIEU DE, AU LIEU QUE. — Ils sont en pleine vie : *j'irai,* **au lieu de** *lui écrire ;* — **au lieu que** *le plan d'Ériphyle m'avait beaucoup coûté, celui de Zaïre fut fait en un seul jour* (VOLT., *Let.*, 1732) ; — *elle n'exécutait plus*

---

(1) *Ce néanmoins* a été rejeté par Vaugelas, en même temps que *ce nonobstant*. Racine l'affecte dans *Les Plaideurs*.

aujourd'hui que des morceaux indiqués par Termonde... **au lieu que** *mon père... en était resté au culte des musiciens italiens* (BOURG., *Corn.*, 137) ; — *l'incohérence provenait d'un état révolutionnaire,* **au lieu qu'***elle provient maintenant d'un état social établi* (AB. HERM., *Conf. enf.*, lett. 1).

LOIN DE, LOIN QUE. — Avec *loin que*, l'idée est primitivement une idée de distance, qui se retrouve ailleurs (*loin des yeux, loin du cœur*). Elle a cédé peu à peu à une idée abstraite d'opposition : *L'homme dont vous parlez,* **loin qu'***il puisse me plaire, Est un homme fâcheux dont j'ai su me défaire* (MOL., *Fâch.*, 239). On sent bien encore que cet homme est à une grande distance de ce qu'il faudrait pour plaire, mais l'idée essentielle est qu'il n'a pas plu, qu'au contraire, il s'est fait rabrouer et renvoyer. Cf. **Loin d'***en être abattu, son cœur en est plus haut* (CORN., *Pol.*, 999) ; — **Loin de** *me précéder, vous pourrez bien me suivre, Monseigneur* (V. H., *Hern.*, III, 1) ; — **Loin qu'***il cherchât à adoucir les murmures que soulevait son dédain... il semblait prendre plaisir à les exciter* (REN., *Jés.*, XI) ; — **Bien loin que** *l'assistance théologique soit à jamais indispensable aux préceptes moraux, l'expérience démontre... qu'elle leur est devenue... de plus en plus nuisible* (A. COMTE, *Espr. pos.*, 102-3).

Le temps et l'opposition. — LES FORMES TEMPORELLES DU VERBE. — L'opposition est marquée par les formes temporelles du verbe : *Le 13 juillet, Paris ne* **songeait** *qu'à se défendre. Le 14,* **il attaqua** (MICHEL., *Rév.*, I, 229) : — *Le soir* **était** *plein de trouble... Le matin* **fut** *lumineux* (ID., *Ib.*, 229) ; — *Pas un n'y* **songeait** *en 89. Tous* **durent** *y répondre en 93* (ID., *Ib.*, VI, 290).

L'imparfait est dans l'un des termes, le passé simple dans l'autre. On se rappelle ce que nous avons dit de la valeur de l'imparfait. Il présente les faits comme contemporains. En s'appliquant à des faits en réalité antérieurs, comme il les rapproche des autres, il les rend présents par rapport à eux, les met en face l'un de l'autre dans un même tableau, et par suite les oppose.

Quand, au lieu d'un imparfait, on emploie un gérondif, dont la valeur temporelle est plus vague, on le relève à l'aide de *tout :* **tout en cherchant** *quelque monnaie dans sa poche,* **elle considérait** *le paysan d'un œil hagard* (FLAUB., *Bov.*, XIII, 226). Cf. *l'un d'eux...* **prenait, tout en marchant,** *quelques notes sur un album* (ID., *Ib.*, VIII, 151). Alors que les deux faits ne s'accordent point, la phrase marque opposition : **tout en n'ayant** *guère d'esprit, elle avait beaucoup de cœur* (MUSS., *Les deux Maîtr.*, ch. IV). On comparera le rôle que joue là *tout* avec celui qu'il a dans : *tout jeune qu'il est.*

ENCORE QUE, ALORS QUE, etc. — En outre, tout un groupe de locutions adversatives ne sont autres que des locutions temporelles : *encore que, alors que, tandis que, pendant que, lorsque, quand même.* Rapprochements dans le temps, contrastes dans la nature.

Encore, jà, or, courants en a. f. pour marquer la contemporanéité, ont

donné lieu aux conjonctions *encore que, or que, ja soit que*. Toutes ces formes ont vieilli, sauf la première (1).

Encore que avait apparu vers le XVe s. Il était très usité dans la langue classique : *Va-t-en, ne montre plus à ma douleur extrême. Ce qu'il faut que je perde,* **encore que** *je l'aime* (CORN., *Cid*, 973) ; — *les femmes croient souvent aimer,* **encore qu'***elles n'aiment pas* (LA ROCHEF., I, 146) ; — *ne dittes-vous pas... que le ciel et les oyseaux prouvent Dieu ?... Car* **encore que** *cela est vray en un sens... néantmoins cela est faux à l'égard de la pluspart* (PASC., *Pens.*, éd. Mol., I, 314). De nos jours la locution a un air archaïque.

Et encore a quelquefois la valeur adversative : *on ne pouvait lui reprocher que de boire de loin en loin,* **et encore** *avait-il l'ivresse bonne enfant* (ZOLA, *Jacques Damour*, 108).

La locution la plus usuelle aujourd'hui est *cependant*, qui marque une durée où se place l'action opposée. Nous l'avons vu dans son sens temporel. La phrase suivante fera comprendre comment a pu se faire le passage. Deux faits sont concomitants ; s'ils s'opposent, la locution qui indique la contemporanéité va prendre son sens spécial : *Un moment après, la portière de tapisserie se souleva... Bérangère battit des mains.* **Cependant** *la danseuse restait immobile* (V. H., *N. D.*, liv. VII, ch. I).

D'où l'emploi analogue des conjonctions : *Il (Lycurgue) est repris... d'avoir peu pourvu à la modestie des femmes.* **pendant que,** *pour faire des soldats, il obligeait les hommes à une vie si laborieuse et si tempérante* (BOSS., *Hist.*, I, 6, L.).

Comparez *tandis* et *tandis que : En abolissant la peine de mort... vous faisiez une œuvre sociale.* **Tandis que** *vous n'avez même pas fait une œuvre politique* (V. H., *Der., j. cond.*, préf.) ; — *Dans son royaume de Dieu, il (Jésus) fait asseoir au festin... des hommes venus des quatre vents du ciel,* **tandis que** *les héritiers... du royaume sont repoussés* (REN., *Jés.*, XIV).

En a. f., on usait fréquemment de *quant : plainement aprist la sainte escriture* **quant** *il ne savoit lettres del tot alsi com ge dis* (*Dial. Greg.*, Paris, 1876, 212, 9). On y ajoutait *neïs*, qui a été remplacé par *même*, d'où *quand même :* **Quand même** *grandirait l'abjection publique A ce point d'adorer l'exécrable trompeur ;* **Quand même** *l'Angleterre et même l'Amérique Diraient à l'exilé : — Va-t-en, nous avons peur... Je ne fléchirai pas* (V. H., *Chât.*, Ult. Verba).

L'expression *quand même* a fini par se construire à elle seule, sans verbe : *bien qu'il restât au fond le jouisseur sceptique, l'adorateur* **du succès quand même** (ZOLA, *Œuv.*, 230). C'est le mot de l'opposition irréductible. Il a maintes fois servi de mot d'ordre. Le sculpteur Mercier l'a symbolisé.

---

(1) *Aiols est vos drois Sire...* **Encore** *l'ait cis traitres si malement mené* (*Aiol*, 9246) ; — **Ja** *n'i fieres tu home ni autres ti, s'ils te voient entr'ax, si desfenderont il mix lor avoir* (*Auc.*, 8, 17). (Même si tu ne frappes personne, s'ils te voient parmi eux, ils se défendent mieux) ; — **ores que** *le sage ne doibve donner aux passions humaines de se fourvoyer de la droicte carrière, il peut bien sans intérêt* (sans dommage) *de son devoir leur quitter aussi cela*, (I, 339, L.) ; — *Et ja soit ce k'il soit dolens De ce, ne il ne reste pas lens* (*Ch. a. d. Esp.*, 10327). *Jaçoit que* est déjà condamné par Oudin, comme un des archaïsmes qui déparent un écrit (H. L., III, 390). Il n'a survécu un temps que dans le style de la chancellerie.

De *quand même*, on a tiré *quand bien même* : — **Quand bien même** *il eût été possible que Smith fût dans la confidence de quelque mystère que j'ignorais, de quelle nature pouvait être ce mystère ?* (MUSS., *Conf.*, ve part., ch. III).

LORSQUE, LORS MÊME QUE se rencontrent dans des sens analogues : *la vraie vertu se fait quelquefois respecter*, **lors même qu'***elle déplaît*. Mais le développement modal n'est pas allé plus loin.

De même pour ALORS QUE : *On n'a que des mots*, **alors qu'***il faudrait des actes ;* encore le sens temporel demeure-t-il sensible.

Systèmes à forme hypothétique. — Après ce que nous avons dit des concessions et de leurs rapports avec les oppositions, on comprendra facilement pourquoi et comment des systèmes suppositifs deviennent des systèmes oppositifs : **Si je suis povre** (en admettant que), *Diex me donra plenté* (*Alesch.*, 6389) ; — **si son habit était fané,** *sa figure était fraîche* (GAUT., *Frac.*, I, 39).

Cette opposition peut d'ailleurs être soulignée dans la seconde partie par des expressions, qui relèvent le contraste, *du moins, tout de même :* **si on put le tromper** *sur les vertus nécessaires à l'homme, on ne put* **du moins** *changer la nature de ses instincts* (G. SAND, *Lélia*, I, 27). — Cf. *Si son compagnon n'en mangeait qu'une ou deux, il lui en fallait bien,* **quant à lui,** *trois ou quatre charretées* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 48).

On trouve là des *si* suivis d'un futur : *M. X.*, dit un journal, *n'est plus de notre temps ; il retarde — et combien ! Faut-il lui rappeler que* **si** *les petits et les moyens contribuables, auxquels on annonce avec raison un dégrèvement,* **seront allégés** *d'une partie de leurs lourdes charges d'impôts, c'est parce que le fisc demandera davantage — pour établir la compensation indispensable — aux gros capitalistes, qui acquittent encore de dérisoires contributions ?*

Dans ces phrases, l'opposition est relevée par divers moyens : **si** *vous n'avez pas de conviction,* **moi**, *j'en ai ;* — **si** *elle n'est pas usée,* **en tous cas** *elle est bien fatiguée.*

Oppositions à terme variable devenues des oppositions à terme fixe. — Nous verrons, dans un autre chapitre, des oppositions à terme variable, c'est-à-dire où on oppose à un fait des faits, des états, quels qu'ils puissent être ou devenir : **quoi qu'il puisse me dire** *maintenant, je ne le croirai plus.* Certaines de ces formes se sont cristallisées. De *quoi... que vous fassiez*, on est passé à : **quoiqu'***il ait vingt ans*, où *quoique* précède un verbe marquant un fait fixe, et non plus variable. C'est aujourd'hui une conjonction composée en un mot unique : *Et* **quoique** *le dehors soit sans émotion, Le dedans n'est que trouble et que sédition* (CORN., *Pol.*, 503) ; — **Quoique** *certaines critiques de Lélia aient revêtu un ton de déclamation... je les ai toutes acceptées...* (G. SAND, *Lélia*, Préf.).

Son développement est devenu tel, qu'il est d'usage de le construire sans verbe ni proposition : *Il était,* **quoique riche,** *à la justice enclin* (V. H., *Lég.*,

Booz) ; — *les Bretons,* **quoique liés** *par leurs mandats... n'en manifestèrent pas moins le désir de se réunir* (MICHEL., *Rév.*, I, 331).

Le peuple dit *quoiqu'ça,* dans le sens de : *et pourtant.*

On comprend la marche de la pensée, si on considère l'évolution de sens d'expressions telles que : *en tous cas, toutefois,* qui de générales sont devenues particulières.

TOUTEFOIS. — L'a. f. *toutes voies* (en toutes directions) n'existe plus (H. L., II, 378). Mais *toutefois* (anciennement *toutes fois*) l'a remplacé : *De nouveau l'on combat, et nous sommes surpris. Ce malheur* **toutefois** *sert à croître sa gloire* (CORN., *Pol.*, 308).

En outre nous disons *de toutes façons, en tous cas, toujours : j'ai pu me tromper, on ne me reprochera pas* **en tous cas** *d'avoir négligé cette affaire ; — on ne me blâmera* **toujours** *pas de l'avoir gâté.* Cf. **toujours est-il que** *je n'en ai pas eu connaissance.*

BIEN QUE. — Il est relativement moderne. Jusqu'au XVIe s., inclusivement, on disait plutôt *combien que :* **Combien que** *les dictant, n'y pensasse en plus que vous* (RABEL., I, 6, M.-L.) ; — **Bien qu'***un peu choquée de son ton dégagé, miss Lydia ne put s'empêcher de rire* (MÉRIMÉE, *Col.*, 8) (1).

Il a fini par se construire sans verbe, par analogie : **Bien que philosophe,** *M. Homais respectait les morts* (FLAUB., *Bov.*, 364) ; — *Ses mouvements,* **bien que raides,** *étaient empreints d'une grâce charmante* (FAB., *Mme Fust.*, 23) ; — *Ses moustaches blondes étaient assez courtes,* **bien que jamais coupées** (LOTI, *Pêch.*, 7).

Quoique et *bien que* tendent à se conformer l'un à l'autre. Pendant que le premier s'est particularisé, on rencontre le second généralisé. Flaubert a écrit : *ce balancement de la région lombaire qui,* **bien que tu prétendes,** *doit te nuire considérablement* (*Bov.*, 193).

Conclusion. — Là ne s'arrête pas la série des locutions usitées dans les oppositions. Ainsi la langue populaire se sert de *par exemple : Il ne pouvait pas supporter les choux :* **par exemple,** *il aimait bien la choucroute.*

Les formes et moyens d'expression de l'opposition font sentir par leur diversité combien de cas divers d'opposition se présentent. Rien n'est plus disparate que le matériel linguistique, parce que rien n'est plus divers que la matière. On ne peut pas dire que le rapport d'opposition soit aussi commun que le rapport de causalité. Il en approche.

(1) *Comme... que* est du même ordre. Cette locution se rencontre jusqu'au XVIe s. : *il... se c'ol la porte de paradis et jà n'y entrera,* **com** *fort* **qu'***il y busche* (*Evang. des Quen.*, 60).

CHAPITRE VI

LES MODALITÉS ET LES OPPOSITIONS

Servitudes grammaticales. — Il n'y a pas de mode obligatoire, toujours le même, chaque fois qu'il y a opposition. Toutefois, avec plusieurs locutions, il existe aujourd'hui des servitudes grammaticales qui sont fort étroites.

1° Avec **au lieu que.** — Jusqu'au XVIIe s., on employait fort bien l'indicatif, quand il s'agissait d'un fait positif : *Cette nouvelle lui fit croire qu'elles devoient investir l'hôtel de Condé,* **au lieu qu'***elles* **étoient** *seulement* **commandées** *pour faire payer les entrées aux portes de la ville* (LA ROCHEF., II, 265) ; — **au lieu que** *les tasseaux d'une bibliothèque* **sont accommodés** *à la proportion des livres qu'on y destine, ceux-là le sont aux cercueils* (St SIMON, *Extr.*, II, 299). C'est un usage qui n'est pas perdu.

Avec **bien que, quoique.** — Jusqu'au XVIIe s., l'usage avait aussi été assez libre. Ces locutions se faisaient suivre, suivant la modalité, du subjonctif ou de l'indicatif. Malherbe autorisait encore les deux modes : *bien que vous ussiez*, dit-il, s'entend d'une chose douteuse, *bien que vous fûtes* d'une chose certai e (IV, 319).

Dans les textes du temps, on trouve de nombreux indicatifs : *Si la fortune t'a fait capable de donner des villes,* **encore que tu pouvois** *acquérir plus de gloire à ne l pre dre po nt* (MALH., II, 29) ; — *La mienne,* **quoique** *aux yeux* **elle n'est pas** *si forte...* (MOL., *Éc. d. fem.*, 1345) ; — *Je vous écris... afin que vous connoissiez combien de maux et quelles misères nous avons ici endurées,* **quoique ceùx** *qui y ont eu plus de part que moi* **peuvent** *aussi les connoître plus parfaitement* (RAC., V, 596, Trad.) ; — *Dieu leur a promis qu'***encore qu'il** *les* **disperseroit** *aux bou's du monde... il les rassembleroit* (PASC., *Pens.*, éd. Molin., II, 12) ; *disperseroit* est au futur dans le passé.

Mais dans la deuxième partie du siècle, la règle mécanique triompha, Ménage écrit : Nos Anciens ont fait souvent régir l'indicatif à ces particules : et cela à l'imitation des Latins... Aujourd'huy elles ne régissent que le subjonctif (*Obs.*, I, 138). Thomas Corneille blâme ceux qui écrivent : **quoiqu'il trouva,** au lieu de *trouvast* (VAUG., II, 94). L'Académie posa en principe que *bien que, quoi que* gouvernent le subjonctif (ID., *Ib.*, 248).

Les exemples du subjonctif se font dès lors de plus en plus communs : *la mort n'a pu le surprendre,* **encore qu'elle soit** *venue sous l'apparence du sommeil* (BOSS., *Henr. de Fr.*) ; — *mais* **quoique j'insistasse** *qu'il lui nommât les per-*

sonnes, et que je lui répondois du secret, je n'en pus tirer parole (St SIMON, *Extr.*, II, 280) ; — *mais* **quoique** *les raisons lui en* **fussent** *cachées, les difficultés n'en furent guère moindres* (*Pr. de Clèves*, 8).

Une difficulté résulta de cette contrainte.

A) quand il s'agit d'exprimer un fait positif.

B) quand il s'agit d'exprimer une éventualité.

Comment la langue s'affranchit de cette contrainte. — A) La langue populaire s'ingénie à refaire une syntaxe souple. Elle garde *quoique* avec l'indicatif pour les faits positifs : *je le regrette,* **quoiqu'il était** *vraiment difficile de caractère.* La subordination n'est qu'apparente, le sens est : *malgré tout, cependant.* Flaubert a écrit : *Ni moi ! reprit vivement M. Homais,* **quoiqu'il lui faudra** *pourtant suivre les autres* (*Bov.*, 133). *L'Aurore* du 3 janv. 1913 discute cette phrase : *et* **quoique la décision était** *nette et ferme de ne tolérer aucun nouveau retard, il est tout de même possible que les alliés n'auraient pas rompu.*

B) Quand il s'agissait de marquer une éventualité, et que la règle exigeait le subjonctif, la langue classique avait son subjonctif du conditionnel : **bien que** *ma lettre soit la première et que...* **je dusse** *être préférée aux autres* (entendez : *je devrais*). C'est le cas dans le vers célèbre : *Abner,* **quoiqu'on** *se* **pût** *assurer sur sa foi, ne sait pas même encor si nous avons un roi* (RAC., *Ath.*, 201). Entendez : On pourrait *éventuellement* s'assurer sur la fidélité d'Abner. Néanmoins il ne sait rien. Ainsi le rapport était marqué, la modalité éventuelle également.

Quelques auteurs modernes imitent encore cette syntaxe : *Nous supposerons, si vous le voulez bien, que vous appartenez à la communion protestante ou au culte israélite :* **qnoiqu'***un tel fait* **éloignât** *à jamais toute pensée d'alliance entre nos deux familles, il ne mettrait aucun obstacle aux relations que nous serons toujours heureux d'entretenir avec un aimable voisin* (FEUIL., *Morte*, 53). Mais d'ordinaire, en langue prétendue correcte, on met le présent du subjonctif, par respect de la syntaxe apparente, et en sacrifiant le sens.

Malgré cela, la même loi de langage joue toujours. Le sens de la modalité l'emporte. Le peuple dit : *on ne l'a pas fait,* **quoiqu'il aurait** *bien fallu le faire.* Flaubert a même écrit : **bien que** *ses péchés* **auraient** *pu, sans déshonneur pour elle ni inconvénient pour le monde, se répandre* (*Un cœur simple*, 26). On ne saurait trop le féliciter de cette « faute ».

MODALITÉS DES TERMES DANS D'AUTRES CONSTRUCTIONS. — Il faut ajouter que, si la règle enferme les phrases construites avec certaines locutions dans une syntaxe trop étroite, nous gardons, en raison même de la multiplicité des moyens dont nous disposons pour marquer les oppositions, des ressources nécessaires.

D'abord le conditionnel est correct après *quand* et *quand même : Elle a été brisée, et pourtant elle est venue m'arracher à la mort,* **quand elle aurait dû**

me maudire et m'abandonner (G. SAND, *Elle et L.*, VII) ; — *Il faudra que tu donnes un dîner une fois la semaine, c'est indispensable,* **quand même** *la moitié de ton revenu* **y passerait** *! On voudra y venir, ce sera un centre pour les autres, un levier pour toi* (FLAUB., *Éduc.*, I, 313). Et ainsi se trouve déjà assurée la faculté d'opposer une éventualité à une autre ou à une réalité. Il est aussi parfaitement français de se servir de *si :* **si** *on y* **voudrait** *plus de clarté, il faut reconnaître cependant que cette politique est habile.*

Enfin il reste la possibilité de construire en coordination : *il* **ferait** *des excuses, je ne lui* **rouvrirais** *certainement pas ma maison ;* — *il* **ferait** *des excuses* **que** *je ne lui* **rouvrirais probablement pas** *ma maison.*

Nous verrons aux *Hypothèses* toutes sortes d'autres combinaisons syntaxiques.

LIVRE XXV

LES HYPOTHÈSES

CHAPITRE PREMIER

ÉVENTUELLES ET CONDITIONNELLES

Hypothèses et conditions (1). — Il est hors de doute, que, dans un assez grand nombre de cas, il est possible, logiquement, de déterminer si la donnée est à proprement parler une condition, ou bien s'il s'agit d'une simple éventualité. *Si vous partez, vous compromettez l'avenir de l'affaire* est une phrase conditionnelle. La condition une fois remplie, le départ accompli, l'événement indiqué ensuite en résultera. C'est par ce départ que l'affaire sera compromise. Il y a entre la condition et l'évènement un rapport de cause à effet, de fait à conséquence. Mais voici une autre phrase : *si vous partez, je ne vous accompagnerai pas, je ne puis pas quitter Paris.* Elle indique purement et simplement ce qui se produira, dans un cas donné, dans une éventualité. Si le départ du sujet A a lieu, ce départ ne sera en rien la cause de la conduite du sujet B, ce n'est pas pour cela que celui-ci restera à Paris. Il n'y a pas de rapport de cause à effet.

Je donnerai ici, pour aider à préciser des distinctions délicates, quelques exemples. Voici des éventuelles : *Si l'occasion vous vient de rendre quelque service à un gentilhomme de votre pays, qui s'appelle Valcroissant, je vous conjure de le faire* (SÉV., *Let.*, CIX) ; — *si quelque chose est capable de détacher du monde les gens qui y sont le plus attachés, ce sont les réflexions que fait faire cette mort* (EAD., *Ib.*, CXI) ; — *si vous criez, si vous êtes hors de vous-mêmes, si vous dites que nous en avons menti... si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison* (EAD., *Ib.*, CXXI) ; — *si je la haïssois, je ne la fuirois pas* (RAC., *Phèd.*, 56) ; — *si j'avais apporté dans cette maison autant de fortune que vous, je ne vous parlerais pas ainsi* (MUSSET,

(1) Les philosophes eux-mêmes confondent parfois les noms d'*hypothétiques* et de *conditionnelles*, et réunissent sous ces noms toutes propositions où, soit une affirmation, soit une négation est subordonnée à quelque condition ou hypothèse (GOBLOT, *Vocab. phil.*). Ils appellent *antécédent* ou *hypothèse* la partie à laquelle est subordonnée la conséquence. Chez les anciens les hypothèses s'opposaient toujours aux conséquences, par exemple dans un syllogisme les prémisses à la conclusion, dans un raisonnement démonstratif, les définitions, les données, etc.

Emmel., ch. VII) ; — *si je dois m'éloigner, vous fixerez le moment de mon départ* (FEUIL., *Morte*, 50).

Voici des conditionnelles : *si vous lui donnez sa liberté, il recommencera à gaspiller* : — *qu'il arrive ici une visite, vous allez peut-être avoir de l'esprit* (MUSS., *Il faut qu'une porte...*, I);— *je ne demande pas mieux que d'aller en justice, pourvu que nous y allions de compagnie* (E. SOUV., *Clair.*, 22-23).

On verra plus loin que les conjonctions de l'éventuel et les conjonctions de condition sont souvent fort nettement distinguées. Mais souvent aussi, conditionnelles et hypothétiques sont exprimées de telle sorte que les mêmes formes de langage leur conviennent. Qu'on prenne par exemple les célèbres *Stances à Ninon* d'A. de Musset : *Si je vous le disais, que six mois de silence Cachent de longs tourments et des vœux insensés... Vous me répondriez peut-être : je le sais... Si je vous le disais, que j'emporte dans l'âme Jusques aux moindres mots de vos propos du soir... Vous me défendriez peut-être de vous voir...* Évidemment on peut interpréter : *au cas où je vous le dirais.* Mais il faut aussi considérer que l'attitude de Ninon serait la conséquence de l'aveu, devenu plus pressant. Celui-ci serait donc la cause des attitudes et des actes de la jeune fille.

Voici Champfleury qui disserte sur l'homme qui, entre trente et quarante ans, se montre dans sa laideur ou dans sa splendeur : *il est beau, dit-il, si ses aspirations à l'intelligence et au bien l'emportent sur les aspirations au vice ; il est ignoblement laid, si la balance penche du côté des instincts matériels et mauvais* (*Cont.*, 126). *Si* peut se traduire par *au cas où.* Mais n'est-ce pas *parce que* l'intelligence l'emporte que l'homme est beau ?

Systèmes hypothétiques et systèmes conséquentiels. — Hypothèses et réalités. — D'après ce qui vient d'être dit des hypothétiques conditionnelles, leur rapport avec les conséquentielles apparaît avec évidence : *j'ai mis trois gouttes d'eau de Javel dans un litre d'eau, cette eau est devenue aseptique.* Ce sont deux faits dont l'un a été la conséquence de l'autre. *Vous mettez une goutte d'eau de Javel dans un litre d'eau, elle devient aseptique.* Ce sont deux faits généralisés ; ils sont dans le même rapport que tout à l'heure. Si je donne une forme « hypothétique » à la phrase : *mettez-vous trois gouttes d'eau de Javel... si vous mettez trois gouttes d'eau de Javel*, je ne change toujours rien au rapport. Il y a toujours d'un côté la condition, de l'autre le fait ; j'ai seulement transporté les faits dans l'éventuel.

Ainsi s'explique que les faits positifs et établis soient souvent présentés sous forme de raisonnements hypothétiques. On énonce ainsi, soit des faits quelconques : **si** *Napoléon* **a vaincu** *l'Europe*, **c'est qu'il avait** *en main les admirables armées de la Révolution*, soit des faits généralisés, passés à l'état de lois : **si** *la pression de l'air* **augmente, la colonne** *de mercure* **monte** *dans le tube du baromètre.*

Inversement on dira : **vous y mettrez** *tout votre argent*, **vous ne sauverez**

pas *cette maison de la faillite*. Là, sous des formes qui peuvent convenir à l'affirmation, on examine une hypothèse (1).

Systèmes hypothétiques et systèmes oppositifs. — A chaque instant, comme nous l'avons remarqué en parlant des oppositions, on oppose à un fait réel un fait éventuel, ou inversement. Ou bien on oppose l'une à l'autre des éventualités. Si on considère une phrase comme celle-ci : **On a beau être** *un lapin comme le Président, allez donc vous méfier du lit d'auberge où l'on couche, de la chaise où l'on s'assied* (A. DAUD., *Tart. s. Alp.*, 127-128), on observera que le premier terme est à proprement parler une hypothèse = *même si l'on est un lapin*. Voici un exemple plus net encore : *A supposer que la grâce* **eût été** *accordée, Raymond n'avait à attendre aucune faveur pour un acte de justice* (CHAMPF., *Cont.*, 129). Comparez le mot célèbre de l'avocat : **Quand** *mon client* **avouerait,** *moi je n'avoue pas*.

Nous étudierons donc ensemble toutes les hypothèses, qu'elles aient un caractère conséquentiel ou oppositif.

---

(1) La ressemblance est telle qu'on s'y est trompé. Des gens ont accusé La Fontaine d'épicurisme, sous prétexte qu'il aurait donné un conseil dans : *Soyez bien buvants, bien mangeants vous devez à la mort des trois l'un en dix ans*, alors qu'il n'a pas voulu dire : *buvez bien*, mais *si vous buvez bien, même si vous buvez bien*.

CHAPITRE II

LES DONNÉES

Diversité des données. — Tout fait peut être cause et avoir une conséquence. Donc tout fait peut devenir donnée d'hypothèse. Il suffit qu'on se place au cas de sa réalisation éventuelle.

Le cas le plus commun est celui où la donnée est dans l'existence d'un être, d'une chose, d'un fait, qui, en se produisant, entraînerait la conséquence énoncée : **S'il avait fait un pas,** *il était perdu ;* — **Un cri sorti du cœur,** *un geste, un mouvement, Et nos cœurs confondus n'avaient qu'un battement* (LAM., *Joc.*, 26 Sept. 1800).

Mais il y a bien d'autres données. Prenons par exemple une circonstance de temps : **Deux jours plus tôt,** *l'opération l'eût sauvée.* On change par hypothèse un fait de date, et on donne le résultat éventuel de cette transposition. La date est une donnée.

Voici un exemple pris à la manière : **De cette façon,** *on n'aurait rien à supposer, absolument rien* (MAUPASS., *Bel-Am.*, 361). On suppose une manière d'agir et on donne le résultat éventuel. La manière est donc la donnée. Cf. **Avec moins de bienveillance,** *j'eusse reproché à leurs paupières d'abuser des ressources de la teinture* (G. DE NERVAL, *Voy. en Or.*, I, 163).

Ailleurs la donnée est dans la quantité, le degré d'une qualité : **Moins âgée,** *elle aurait naturellement plus de résistance ;* — *Me reconnaître dans des livres émouvants, ce n'était pas la peine au moment même où je me fuyais. Je ne pouvais m'y retrouver que meilleur ou pire ;* **meilleur,** *c'était une leçon superflue, et* **pire,** *c'était un exemple à ne point chercher* (FROM., *Domin.*, 273).

Ailleurs, on suppose une substitution de la personne sujet : *Moi,* **à ta place,** *je lèverais le masque* (FLAUB., *Corresp.*, 2e série, 207) ; — **A votre place,** *Monsieur Jean, je sortirais par la poterne* (A. DUMAS, *Tul.*, 16).

Tous les autres éléments de pensée jouent un rôle analogue, et peuvent, à l'occasion, devenir données d'hypothèse.

Un des types les plus intéressants est celui où la donnée est dans l'adverbe *autrement,* qui suppose d'une façon résumée un changement quelconque par rapport à ce qui existe : **autrement** *je m'en irais ;* — *Il n'y a pas que ça dans la vie,* **autrement elle ne vaudrait pas** *la peine d'être vécue* (DON., *La Patr.*, II, 2) ; — *Est-ce que* **je serais** *là* **autrement ?** (BECQ., *Les Polich.*, I, 4).

CHAPITRE III

MOYENS D'EXPRESSION DE LA RELATION

1° **La donnée est dans un mot ou groupe de mots sans lien apparent avec le reste.** — **Un pas !** *Tout est fini* (V. H., *Hern.*, II, 2); — **Un mot, un baiser,** *je serai payée au centuple* (G. SAND, *Ind.*, 125) ; — *Et puis, chaque femme comme chaque homme a son idéal* ; *on meurt quelquefois en le cherchant ;* **un an de vie de plus,** *on l'aurait trouvé* (GAUT., *Jeun. Fr.*, 10).

UN et RATTACHE SOUVENT LES DEUX TERMES : — **Un verre de cette noire drogue,** *de ce laudanum que j'ai dans un flacon....* **et cette lente torture** *de mes remords* **cesserait** *du coup* (BOURG., *Corn.*, 3).

2° **La donnée est dans des mots variables,** ADJECTIFS et PARTICIPES **rattachés au second terme par un lien syntaxique.** — *Et cette femme* **favorisée** *du sort,* **placée** *autrement, eût sans doute agi différemment* (GAUT., *Jeun. Fr.*, 10) ; — *Le bonheur* **dérobé,** *pour moi ce ne serait pas le bonheur, ce serait le remords* (LAMART., *Raph.*, 83) ; — *de tels motifs n'eussent pas été du goût du maître et auraient pu,* **découverts,** *nous valoir un bon coup d'appui-main sur la tête* (GAUT., *Romant.*, 5).

3° **La donnée est dans un complément prépositionnel.** — **Oh ! avec deux enfants,** *vous seriez pauvre !* (BALZ., *Cous. Pons*, 20).

Un des compléments les plus communs est celui que nous avons vu en parlant de la cause. La donnée est dans un infinitif construit avec *de : Je serais bien bête* **de me gêner... de me ronger** *l'âme comme je le fais depuis quelque temps* (MAUPAS., *Bel-Am.*, 275) ; — *Vous ne croyez pas que pour réfléchir vous seriez mieux* **d'être** *un peu plus seule, chez vous ?* (GAVAULT, *Ma tante d'Honfl.*, I, sc 12).

4° **La donnée est dans une coordonnée.** — A) CETTE COORDONNÉE PEUT ÊTRE A L'INDICATIF. — *Raisonnons dans l'hypothèse la plus défavorable. Monsieur Lefort qui vous parle en ce moment,* **est écarté de l'affaire. On règle son mémoire, loyalement,** *sans le chicaner sur chaque article... Que deviennent les immeubles ?* (BECQ., *Les Corb.*, II, 9).

Dans les systèmes d'opposition, le verbe de la donnée est souvent à l'indicatif futur : **vous ferez** *tous les efforts que vous voudrez, vous n'arriverez pas à votre but.*

B) ON DONNE A LA COORDONNÉE LA FORME INTERROGATIVE : **Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même,** *Je suis Gros-Jean comme devant*

(LA FONT., *Fab.*, VII, 10); — **Admire-t-on la dame,** *il se rengorge* (MUSS., *Chand.*, I, 1).

De même dans les oppositions : **Nos pas sont lourds ? Nos yeux arides ? Nos fronts ridés ?** *Au cœur on n'a jamais de rides* (V. H., *Hern.*, III, 1).

C) LE VERBE DE LA DONNÉE EST A L'IMPÉRATIF. — **Fouillez la vie intime** *de ceux qui méritent véritablement le nom d'artistes, vous les trouverez tous hommes de bien, tous religieux* (A. DUMAS, *Aff. Clém.*, XXI, 36) ; — **Demandez-lui pourquoi il s'est fait ombre,** *il n'en sait rien* (MUSS., *Chand.*, I, 1) ; — **Otez ces mots de grandeur, ôtez ces noms de Platon et d'Aristote** *qui sont de trop, il reste vrai que l'abbé Barthélemy avait la plus belle tête...* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 192).

De même dans les oppositions. Nous avons cité plus haut les vers de la Fontaine : **Soyons bien buvants, bien mangeants :** *Nous devons à la mort des trois l'un en dix ans* (LA FONT., *Fabl.*, VI, 19).

D) LE VERBE EST AU SUBJONCTIF. — **Qu'un homme fasse profession de tromper,** *il ne trompera personne* (BOSS., *Serm. Hom. du m.*, 2e p.).

ADDITION D'UNE LIGATURE. — On lie souvent la donnée à l'autre proposition par *et. Dis-moi qui tu hantes,* **et** *je te dirai qui tu es ; — Qu'il se fasse attendre encore un quart d'heure,* **et** *je m'en vais* (MUSS., *Lorenz.*, I, 1) ; — *Que Dieu vous conserve longtemps, Madame...* **et** *peut-être taisserons-nous une institution qui fera bénir sa sainte religion* (BALZ., *Env. de l'h. cont.*, 137) : — *Que je trouve un sujet dans ma soif,* **et** *j'irai loin* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 268).

5° **La donnée est dans un subjonctif conditionnel** (A) **ou un conditionnel** (B). — A) *Monsieur le Vicomte* **dût-il** *s'en offenser, j'aimerois un homme qui m'écriroit comme cela* (MOL., *Escarb.*, 4) ; — *Vous* **eût-il** *rendu tous les services du monde, on ne peut l'aimer* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 266) ; — *J'accepte l'âpre exil,* **n'eût-il** *ni fin, ni terme* (V. H., *Chât.*, Ult. verba).

B) **Je vous verrais** *tous manquer de pain, aller aux portes, je n'y toucherais pas, entendez-vous !* (A. DAUD., *Im.*, 14).

ADDITION D'UNE LIGATURE. — Le plus souvent, en pareil cas, un *que* de ligature vient rattacher les deux propositions : *Cette visite n'aurait pas eu lieu* **que** *je ne serais pas venue davantage* (DUMAS, *Id. de Mme Aub.*, II, 6) ; — *Jésus se fût obstinément refusé à faire des prodiges* **que** *la foule en eût créé pour lui* (REN., *Jés.*, XVI) (1).

Très fréquemment conditionnel et subjonctif se mélangent ou se combinent : *Madame Céleste* **ne** *m'***eût pas** *soumis ses justes appréciations,* **que je serais revenu** *tout seul à la vérité* (CHAMPFL., *Cont.*, 298); — *Durtal* **aurait**

(1) *Je les pèserais dans la balance céleste* **que** *je n'y trouverais pas un mot qui sente la fausse monnaie* (MUSS., *On ne bad. pas*, II, 4) ; — *L'empire serait proclamé demain,* **que** *je demanderais encore, comment et en vertu de quoi l'empire existe* (PROUDHON, *Rev. soc.*, 119).

reçu *un coup de maillet sur la tête* **qu'il n'eût pas** *été mieux assommé* (HUYSM., *En route*, 261).

La proposition contenant la donnée peut être sous forme interrogative : *Quant à Charles, il ne chercha point à se demander pourquoi il venait aux Bertaux avec plaisir.* **Y eût-il** *songé* **qu'il aurait** *sans doute* **attribué** *son zèle à la gravité du cas* (FLAUB., *Bov.*, 17).

En subordination. — A) DIRECTE. — 1° LA DONNÉE EST DANS UN PARTICIPE PRÉSENT. — *J'observe comme vous cent choses tous les jours Qui pourroient mieux aller,* **prenant** *un autre cours* (MOL., *Mis.*, 159) ; — **Épargnant** *son rival, je serois sa victime* (CORN., *Pol.*, 1464).

2° UN GÉRONDIF. — *Mes crimes,* **en vivant,** *me le pourroient ôter* (CORN., *Pol.*, 664) ; — *Un lama bouddhiste... serait moins surpris...* **en tombant...** *dans un milieu...* (REN., *Souv. d'Enf.*, 133).

B) INDIRECTE. — 1° LA DONNÉE EST DANS UNE PROPOSITION CONJONCTIVE. — *Un homme* **qui aurait fait** *un malheur y vivrait dix ans en paix, sans que gendarmes ou voltigeurs vinssent l'y chercher...* (MÉRIMÉE, *Col.*, 84) ; — *Une statue* **qui descendrait** *de son piédestal pour marcher parmi les hommes sur la place publique serait peut-être semblable à ce que j'ai été le jour où j'ai commencé à vivre avec cette idée* (MUSS., *Lorenz.*, III, 3).

2° DANS UNE PROPOSITION CONJONCTIONNELLE. — *Il suffit de tes yeux pour t'en persuader,* **Si** *tes yeux un moment* **pouvaient** *me regarder* (RAC., *Phèd.*, 691).

CHAPITRE IV

LIGATURES HYPOTHÉTIQUES

Si, Quand. — Ce sont les deux conjonctions essentielles (1) : **Si** *l'on n'est plus que mille, et bien, j'en suis !* **Si même** *Ils ne sont plus que cent, je brave encore Sylla ;* **S'il** *en demeure dix, je serai le dixième ; Et* **s'il** *n'en reste qu'un, je serai celui-là* (v. h., *Chât.*, Ult. verba) (2). Mais nous verrons quelles servitudes syntaxiques restreignent considérablement l'emploi de *si* (3).

Autres conjonctions. Que. — Le simple *que* suffit à introduire la donnée : **Qu'il s'agît** *de commander le menu d'un dîner... ils se regardaient tous deux avec des yeux ahuris...* (theur., *Anth. des pros.*, 152).

En cas que. — Il est vieilli ; il se rencontrait encore au XVIIe et au XVIIIe s. : *J'ai demandé à Monsieur de Louvois le régiment de Sanzei...* **en cas que** *le pauvre Sanzei fût mort* (sév., *Lett.*, cccxxxv) ; — *je pourrais aisément compter sur la connivence du premier président,* **en cas que** *la chose lui fût bien recommandée* (volt., *Lett. à M. de Cideville*, 30 Janv. 1731).

Au cas que. — Il est également presque tombé en désuétude : *Elles attendaient le Roi.* **au cas qu'** *il se décidât à la fuite* (michel., *Rév.*, i, 412). On dit plutôt maintenant : *au cas où.* **Au cas où** *il se présenterait, vous le recevriez, n'est-ce pas ?*

Locutions spéciales. — A supposer que, en admettant que, si tant est que : **A supposer qu'** *il parte maintenant, peut-être arriverait-il encore à temps, vos bonnes grâces à tous me sont très précieuses,* **si tant est que** *je les aie* (sév., *Let.*, 1266).

Une supposition que est populaire : **Une supposition que** *nous donnions tout notre avoir liquide pour établir notre fille...* (balz., *Birott.*, i, 27).

Quelquefois que, des fois que, un coup que sont vulgaires. Le premier seul commence à pénétrer : *il faut attendre encore un peu,* **quelquefois qu'** *il irait.*

Pour peu que. — Cette locution a un sens spécial. Elle introduit une donnée à caractère limité : **Et pour peu qu'** *on le pousse, il est prêt d'éclater* (corn., *Pomp.*, 1160).

---

(1) En a. f., la forme de *si* était *se*, qui n'a été éliminé qu'au XVIe s.
(2) Les classiques faisaient fréquemment précéder *si* d'un *que* (Voir aux *Conjonctions*).
(3) *Quand* est encore très usuel : **Et quand j'irais,** *où serait le mal ?*

CHAPITRE V

LIGATURES CONDITIONNELLES

Que. — Un simple *que* suffisait autrefois, ici comme partout, pour servir de ligature. Il sert encore quand l'acte conditionné est négatif : *D'autres répondent qu'ils ne s'en iront pas.* **que les gardes du corps ne soient partis** *les premiers* (MICHEL., *Rév.*, I, 404) (1).

Locutions conjonctives. — Néanmoins, pour marquer spécialement la condition, l'a. f. déjà avait créé des locutions spéciales.

Mais que. — *Saveir i ad.* **mais qu'** *il seit entenduz* (*Rol.*, 234); — Pourtant que : **Pourtant que** *li estans ne soit plus tons que de V pies* (EST. BOIL., *Reg. des Mestiers*, 1re p., I, 55, G.); — Par tel si que : *Mon amy, par ma foy que j'accorde A faire (tout ce) que (me) commanderez.* **Par tel sy que** *me donnerez Une robe grise ou blanche* (*A. th. fr.*, II, 145). Cette expression a encore été reprise par La Fontaine : *Je te la rends dans peu, dit Satan, favorable;* **Mais par tel si qu'** *au lieu qu'on obéit au diable Quand il a fait ce plaisir-là, A tes commandements le diable obéira* (*Cont.*, XIV).

La langue moderne se sert surtout de locutions où entre le mot *condition* ou un mot synonyme : A condition de ou que, sous cette condition, a savoir que : *les plus rares vertus et les plus gracieux procédés n'ont de prix* **qu'à condition de** *se produire à un moment distinct et choisi* (MUSS., *On ne saur. penser à t.*, I) ; — *C'est parce que mon père lui avait laissé de l'argent,* **à la condition que** *je passerais pour leur fils à tous deux* (G. SAND, *Elle et l.*, XIV) (2).

A charge que. — *Je ne vous les apprendray qu'* **à la charge que** *vous ne ferez plus d'histoires* (PASC., *Prov.*, 6).

Pourvu que. — C'est encore un ancien participe (Cf. *vu que*) : *Il donnera son consentement à rompre le mariage* **pourvu que** *vous lui donniez de l'argent* (MOL., *Scap.*, II, 5) : — **Pourvu que** *vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas* (SÉV., *Lett.*, CXVII) ; — *quand on demande au bon Dieu quelque chose, il le donne toujours, n'est-ce pas ? Bien sûr...* **pourvu que** *ce soit quelque chose de raisonnable et qu'on le demande de tout son cœur* (A. LICHTENBERGER, *Trott.* 110) (3).

Moyennant que. — Le mot a été très usité, il l'est moins. *On aura ses services,* **moyennant qu'** *on le paiera,* est une hrase archaïque. En m. f. on trouve souvent ce *moyennant que :* **Moyennant qu'il eust** *la grâce de son père* (COMM., I, 1, L.).

---

(1) On dit aussi *moindrement que.* A ces locutions toutes faites, il faut comparer *si peu que.*
(2) En m. f., on employait la locution *par condition que.* Elle se construisait avec le subjonctif et avec l'indicatif.
(3) Cf. SCHULZE, *Zur neufr. Gram.*, 389-391.

CHAPITRE VI

DONNÉES SPÉCIALES (1)

1° **Formes défectives d'hypothèses. La donnée manque.** — Il peut se faire qu'au lieu de se présenter dans un système cohérent, l'idée conditionnée se présente de façon incomplète. Le terme renfermant la donnée peut manquer. Du moment qu'elle est impliquée dans ce qui précède, l'esprit rétablit l'ensemble. Soit cette phrase : *je voudrois bien que l'on m'eût donné autrefois nos vieillards à duper ; je les aurois joués tous deux par dessous la jambe* (MOL., *Scap.*, I, 2) ; il manque en réalité un terme : *si je les avais eus à duper*. Cf. *j'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants. Mais je me garderois de les montrer aux gens* (MOL., *Mis.*, 129) ; entendez : *si j'en faisais par malheur d'aussi méchants.*

Ces sortes de phrases sont fort communes : *N'en dis rien,* **tout retomberait** *sur ton maître* (FLAUB., *Bov.*, 348) ; — *ne parlons plus de ça, je te prie,* **tu me blesserais** (MAUPASS., *Bel-Am.*, 123) ; — *nous ne pouvons accepter cet héritage dans ces conditions.* **Ce serait** *d'un effet déplorable.* **Tout le monde croirait** *la chose,* **tout le monde en jaserait** *et rirait de moi* (ID., *Ib.*, 359). Il va de soi que cela veut dire : *si nous l'acceptions.*

C'est par ces formes défectives que s'explique le développement de l'éventuel dont nous avons parlé. Il a commencé par s'employer dans des phrases qui appartenaient à un système suppositif. Peu à peu elles s'en sont détachées et se sont employées seules.

2° **Données négatives.** — La donnée peut être négative : **si vous ne m'apportiez** *pas votre aide, je n'en viendrais pas à bout.* C'est une hypothèse ordinaire, qui se traduit en formes communes, avec addition de négations.

SANS. — On retrouve ici un des mots essentiels à l'expression de la négation : *sans.* Quand la donnée négative est contenue dans un complément, ce complément est le plus souvent construit avec *sans : le cierge,* **sans M. Bournisien,** *serait tombé à terre* (FLAUB., *Bov.*, 360) ; — *jamais... cette Église primitive n'eût formé une société durable,* **sans la grande variété** *des germes déposés par Jésus dans son enseignement* (REN., *Jés.*, XIX).

FAUTE DE. — Dans des cas particuliers on peut se servir de *faute de :* **Faute de paiement** *dans le délai stipulé, la marchandise serait reprise.*

---

(1) **Mise en lumière de la donnée.** — On se sert des moyens ordinaires, en particulier de *c'est : c'est* **si** *vous n'en aviez pas eu besoin, que je vous aurais demandé de me les prêter,*

SANS QUE. — La langue classique construisait volontiers des propositions conjonctionnelles renfermant une donnée négative à l'aide de *sans que* : *je sautai les degrés à moitié endormie et me serois cassé le cou* **sans qu'***il me soutenoit* (Mlle DE MONTP., *Mém.*, 359) ; — *vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde ; j'y aurois fait... réponse*, **sans que** *j'ai su que vous couriez par votre Provence* (SÉV., *Let.*, CIX).

SI CE N'EST, SI CE N'EUT ÉTÉ, SI CE N'ÉTAIT QUE. — Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, quand il y avait doute sur la réalité des faits, on employait *si ce n'est que* avec le subjonctif : *je ne comprens pas ce qui a pû donner lieu a de si estranges imaginations*, **si ce n'est** *peut estre qu'***on ait pris** *pour un bandeau de certains petits cristaux que je leur mets au devant des yeux...* (PERRAULT, *Rec. de div. Ouv.*, 45).

N'EUT ÉTÉ QUE, N'ÉTAIT QUE. — Dans la langue classique, ils remplacent souvent les locutions précédentes : **N'estoit que** *je suis seure que vous l'aymez et que vous supporterez facilement cette petite imperfection... je me fusse bien gardée de vous en entamer le propos* (*A. th. fr.*, VII, 152) (1).

3° **Données en groupe.** — A) Une suite de données peut être présentée par la même forme répétée : *oh !* **s'il** *te reste un cœur, que, ou du moins une âme,* **Si** *tu n'es pas un spectre échappé de ta flamme...* **Si** *Dieu n'a point encor mis sur ton front, Jamais !* **Si** *tu sais ce que c'est que ce bonheur suprême D'aimer...* **Si** *jamais femme aimée a tremblé dans tes bras, Attends jusqu'à demain* (V. H., *Hern.*, V, 5).

B) On pouvait aussi en a. f., ne pas répéter la conjonction, on gardait alors le subjonctif au second terme, si on l'avait au premier : *s'adont seust Guillelmes son talent, Et il volsist prendre l'acordement, Ja trovast pais assez legierement* (*Cor. Looys*, 876).

Il arrivait aussi qu'en s'abstenant de répéter *si*, on mettait les deux verbes à l'indicatif : *et* **se c'est** *fille qui fust marie du pere ou de la mere ou des II ensemble et ele* **muert** *sans oir de son cors* (PH. DE BEAUM., *Cout.*, 503).

On trouve la conjonction remplacée par *que*, comme aujourd'hui, et suivie du subjonctif. Mais les exemples de ce mode ne se multiplient vraiment qu'en m. f. Malherbe blâma le tour sans *que*. Il ne voulait pas que l'on écrivît : *Si du porteur d'Europe aux Jumeaux il arrive, et sortant du printemps* **il croisse** *les chaleurs* (IV, 307).

Ce fut lentement aussi que derrière ce *que* le subjonctif devint obligatoire. Il arrive encore au XVIIe s. qu'on trouve le verbe à l'indicatif : *si nos sens ne s'opposoyent pas à la pénitence, et* **que** *nostre corruption ne* **s'opposoyt** *pas à la pureté de Dieu, il n'y auroit en cela rien de pénible pour nous* (PASC., *Pens.*, éd. Molin., II, 49-50).

(1) Voir TOBLER, *Verm. Beitr.*, IV, 75.

4° **Alternative dans l'hypothèse.** — Le choix entre deux hypothèses se propose à l'aide de *ou*, comme le choix entre deux affirmations. *Ou* pouvait être répété en a. f. : *ou il me* **plaise** *ou il me* **griet.** Aujourd'hui *ou* lie deux ou plusieurs données : **que** *j'aille entendre Guillaume Tell* **ou que** *je reste à pleurer au coin de mon feu, tout est bien immuable dans ce centre où si peu de personnes pénètrent.*

Soit. — Un verbe au subjonctif pouvait être répété. Parmi tous les verbes, le verbe *être* jouait là un rôle essentiel, soit au présent, soit à d'autres temps. Nous n'employons plus deux *fût ce*, mais *soit que* est devenu une forme invariable qui introduit des données diverses : **soit qu'***il élève les trônes,* **soit qu'***il les abaisse* (Boss., *Or. fun. H. Fr.*).

Ce *soit que* peut alterner avec *ou que : mais,* **soit qu'***il n'eût pas remarqué cette manœuvre* **ou qu'***il n'eût osé s'y soumettre, la prière était finie que le nouveau tenait encore sa casquette sur ses deux genoux* (Flaub., *Bov.*, 2).

CHAPITRE VII

EXCEPTIONS HYPOTHÉTIQUES

Une exception, nous l'avons dit, peut porter sur une éventualité : *je ne croirai jamais cela, sauf si on m'apporte des preuves matérielles.* Nous avons, pour ces hypothèses, des formes spéciales de langage.

A MOINS DE. — On a hésité sur la forme (*à moins que de* était très classique) : *On lui dit que la fille... est de famille honnête ; et qu'* **à moins que de** *l'épouser, on ne peut souffrir ses poursuites* (MOL., *Scap.*, I, 2) ; — **à moins d'***avoir quelques traits originaux à ajouter aux siens... on n'a qu'à renvoyer pour l'essentiel de sa personne à ses délicieux et indispensables mémoires* (Ste BEUVE, *Portr. de fem.*, 142).

A MOINS QUE. — En subordination, on se sert d'*à moins que : Un jour viendra, et peut-être les mémoires, derniers confidents d'un misérable, y auront-ils contribué...* **à moins qu'***après ma mort* **le vent ne joue** *dans le préau avec ces morceaux de papier souillés de boue,* **ou qu'***ils n'aillent pourrir à la pluie, collés en étoile à la vitre cassée d'un guichetier* (V. H., *Dern. j. d'un cond.*, VI) ; — *Allons ! allons ! ne restez pas ici à l'attendre,* **à moins que vous n'ayez** *juré de la faire mourir* (G. SAND, *Elle et L.*, XI) ; — *Pourquoi ?...* **A moins que vous** *n'affichiez un luxe au-dessus de votre position ?* (LAB., *Poud. aux yeux*, II, 12).

Dans la langue moderne, *à moins que* exige souvent à sa suite le *ne* modal. On l'omettait au XVIIe s. : **à moins que** *son profond jugement, qui veut que tout soit parfait,* **lui fasse perdre** *cette occasion* (SÉV., *Lett.*, DCLVI) ; — *du plaisir ne me chaut* **A moins qu'il soit** *mêlé d'un peu de peine* (LA FONT., IV, 298).

EXCEPTÉ QUE. — Il s'est construit jusqu'au XVIIe s., comme *à moins que : je compte... que vous viendrez dans l'appartement de ma maison que je vous ai destiné,* **excepté que** *vous ayez pour vous seule une autre maison toute trouvée* (SÉV., *Lett.*, DCXLIX). Il est à peu près hors d'usage.

HORS QUE. — (anc. = *fors que*). Il est également archaïque : **Hors qu'***un commandement exprès du Roi me vienne De trouver bons les vers dont on se rit et en peine, Je soutiendrai toujours, morbleu ! qu'ils sont mauvais* (MOL., *Mis.*, 769) ; — Hugo l'a repris : **Hors que** *de mon château démoli pierre à pierre On ne fasse ma tombe, on n'aura rien* (*Hern.*, III, 4). Cf. *des spectres*

de guerriers dont les âmes sont mortes, **Sauf qu'un** *éclair rapide illumine leurs yeux* (L. DE LISLE, *Po. trag.*, Apoth.). On dit plus couramment *excepté si.*

SINON. — Nous nous servons en outre d'une forme abrégée qui a fini par former un seul mot : *sinon. Se non* était autrefois séparable : **se** *de vos deniers* **non.** Il est devenu un mot composé signifiant au cas où ce dont il est question ne se produirait pas : **Sinon,** *j'en jure encore et ne t'écoute plus, Son trépas dès demain punira ses refus* (CORN., *Héracl.*, 307).

Ce mot, après un court discrédit, dont on ne s'explique pas bien les raisons, resta dans la langue. Depuis le XIXe s., on dit volontiers *ou sinon : écoute moi*, **ou sinon** *je t'abandonne*. Littré accepte ce pléonasme (1).

SAUF SI **et** SAUF A. — Il faut bien prendre garde à la différence entre la valeur de ces deux expressions. La première introduit une exception hypothétique, mais la seconde équivaut, quand elle a une valeur hypothétique, à *même si : Puisque Angélique aime réellement Valère, elle doit l'épouser malgré son défaut, et lui, il continuera de jouer.* **sauf à** *la rendre malheureuse* (Ste BEUV., *Lundis*, VII, 11 ; = même si la conséquence doit être qu'il la rendra malheureuse).

La modalité. — La langue classique, à l'aide de l'imparfait du subjonctif, exprimait l'éventualité dans les exceptions hypothétiques : *Si ce n'est que vostre fruict* **fust** *trop découvert, et qu'il* **eust** *besoin de quelque feuille pour favoriser son accroissement* (*Jard. fr.*, 129).

(1) *Autrement je vous l'aurais dit* peut être rapproché de : *sinon je vous l'aurais dit.* La phrase signifiant *si les choses s'étaient passées différemment*, elle revient à : *si elles ne s'étaient pas passées ainsi.*

CHAPITRE VIII

HYPOTHÈSES ET OPPOSITIONS GÉNÉRALISÉES

La variable. — Parmi les hypothèses et les oppositions, il y a lieu de distinguer celles où on rapporte à un fait, non pas un fait précis et positif, arrivé à un point de développement déterminé et connu, mais un fait variable dont on affirme qu'il peut se produire, atteindre un développement quelconque, ou s'étendre, se généraliser, sans que l'autre fait soit modifié : **A quelque heure que tu aies besoin de moi,** *je serai à ta disposition ;* — **Si savant qu'il soit,** *il est resté court ;* — **Quelque effort qu'il fasse, quoi qu'il entreprenne, où qu'il se tourne,** *un homme ainsi mutilé ne gagnera jamais un salaire complet.*

La *variable* peut être le sujet, l'attribut, l'objet : **Qui que vous soycz,** *vous êtes le bienvenu ;* — *Seigneur,* **quel que soit le lieu, l'heure,** *S'il te passe à l'esprit qu'il est temps que je meure, Viens !* (V. H., *Hern.*, III, 7) ; — **quelque objet qu'il se proposât,** *il doit être satisfait.*

La variable peut être une circonstance : **de quelque côté qu'on se tourne,** *ce n'est que ruines ;* — **où qu'on aille,** *tout est détruit ;* — *Et,* **par quelques motifs que je vienne d'écrire,** *Il est de mon honneur de ne m'en pas dédire* (CORN., *S. du Ment.*, 419) ; — **Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie,** *soyez sûr, monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous* (VOLT., *Au roi de Prusse*, 26 Août 1736).

Construction de la variable. — Pour exprimer une hypothèse généralisée à sujet indéfini, la vieille langue utilisait volontiers les conjonctifs : *qui l'eût vu, eût pensé...* Ce tour a vécu jusqu'au XVIIIe s. ; il a été repris au XIXe : **Qui eût pu** *voir en ce moment la figure du malheureux collé aux barreaux vermoulus,* **eût cru voir** *une face de tigre* (V. H., *N. D.*, II, 72) ; — *Bonne Thérèse,* **qui ne vous bénirait** *serait un ingrat* (G. SAND, *Elle et l.*, ch. II) ; — *Ah !* **qui pourrait ouvrir** *mon cœur,* **n'y trouverait** *Qu'un tendre attachement à s'épancher tout prêt* (AUG., *Av.*, III, 5).

Mais cette forme de phrase était autrefois loin d'être toujours aussi régulière, la proposition contenant la donnée se détachait du reste : *Si demeura sur l'heure empestré de ce coup, ne plus ne moins que* **qui luy eust mis des fers aux pieds** (AMYOT, *Philopœmen*) ; — **Qui croira ton babil,** *la ruse est merveilleuse* (CORN., *Veuve*, 543, var.) ; — *Bonne chasse, dit-il,* **qui l'auroit à son croc** (LA FONT., *Fab.*, V, 8). Il nous en reste l'expression *comme* **qui dirait.**

En f. m., *qui* a été remplacé par *celui qui* : **Ceux qui liraient** *ce livre avec un œil sérieux, ceux-là* **courraient** *grand risque de n'avoir pas compris la pensée de l'auteur* (CHAMPFL., *Cont.*, 75). Mais la phrase n'a plus la même souplesse.

Rôle des conjonctifs dans les variables. — Ce n'est pas seulement quand la variable est dans le sujet, que les conjonctifs ont joué leur rôle. On dit fort bien : *j'irai le chercher* **où qu'il soit,** comme : *j'irai le chercher où il est.*

A l'aide de *que*, on forme ces conjonctifs en indéfinis : *qui qui, qui que, de qui que, quoi que, quoi qui*, etc... Les mots essentiels de nos variables modernes sont sortis de là. Mais on sait la confusion qui régnait entre *qui* et *qu'il*, et même entre *qui* et *qu'elle*, d'autre part le désordre qui brouillait les formes casuelles *qui* et *que*, enfin la confusion des genres.

D'autre part, auprès de *qui* venaient se ranger *quel* et *lequel*. Il fallut des siècles à la langue pour s'y débrouiller. *Lequel* disparut en ce sens. Mais *quel* resta. *Que que* disparut aussi, on garda *quoi que*. Restait à faire le départ entre les formes survivantes. C'est aux grammairiens du XVIIe s. que revient le mérite d'avoir à peu près fixé le rôle de chaque forme, dans la mesure où ils l'ont pu, à l'aide de distinctions syntaxiques et d'artifices d'orthographe (H. L., III, 521). En général *qui* marque individuation, *quel* marque qualification : *Oh !* **qui que vous soyez,** *jeune ou vieux, riche ou sage* (V. H., *Feuill. d'Aut.*, XXIII) ; — *Un garçon de cet âge,* **quel que vous le supposiez,** *ne peut pas...* Mais la séparation est loin d'être toujours aussi nette qu'on l'eût voulu. Comme ailleurs, *quel* empiète sur *qui*.

QUOI QUE et QUOIQUE. — *Quoi que* est la forme neutre de *qui que*. On trouvait aussi dans la vieille langue *que que* : **Que que** *nus die De vos consel n'istrai je mie* (*Tristan*, I, 2872, G.). — Originairement *quoi que* s'applique aux choses, non aux personnes : *A mout grant painne se detient Mes sire Yvains,* **a quoi que** *tort Que les mains tenir ne li cort* (CHR. TR., *Yv.*, 1302) ; — *Si Polyeucte enfin n'abandonne sa secte,* **Quoi que** *son protecteur ait pour lui dans l'esprit, Je suivrai hautement l'ordre qui m'est prescrit* (CORN., *Pol.*, 1476) ; — **Quoi que dise notre d'Hacqueville,** *on n'oseroit entreprendre ce voyage contre l'avis des mêmes médecins qui m'y avoient si bien envoyée* (SÉV., *Lett.*, DLXVII) ; — **Quoi qu'il t'advienne par la suite,** *souviens-toi... que tu as là-bas... une main amie...* (FLAUB., *Corresp.*, 2e série, p. 50). A partir du XIVe s., on rencontre *quoi que* avec des verbes où son rôle syntaxique ne saurait se justifier, si on ne le considérait pas comme une véritable conjonction qui introduit non plus une variable, mais un fait positif et précis : **Quoi qu'il fust là armé** *et en grand arroy, si ne veoit il goute et estoit aveugle* (FROISS., I, 1, 288, L.) ; — *Qui que ce soit* et *quoi que ce soit* sont sortis de là. Nous en avons parlé aux *Indéterminés*, p. 138.

QUELQUE... QUE. — Il est sorti peu à peu de *quel... que*. Le *que* s'étant agglutiné à *quel*, dans la période du moyen français, on en a ajouté un second : **Quelque** *bonheur* **que** *j'eusse éprouvé à être hors d'ici... je ne peux pas consentir à me séparer de lui* (Ste BEUVE, *Lundis*, IV, 262) ; — **Quelque charme** *croissant* **que je trouvasse** *à la cultiver... je m'aperçus vite que mon vœu définitif ne s'y laissait pas enchaîner* (ID., *Vol.*, 24) ; — **quelques** *retouches* **que** *l'on donne à cette œuvre... elle sera toujours défectueuse* (FLAUB., *Corr.*, 2e série, 69).

L'ORTHOGRAPHE DE **quelque.** — Elle a donné lieu à bien des discussions, avant que les règles actuelles fussent fixées. Bouhours reproche encore aux Jansénistes de s'obstiner à écrire : **quelques** *riches qu'ils soient*. La règle de Vaugelas (II, 56) prévalut à la fin du XVIIe s. : *Quelque* en fonction d'adverbe d'intensité, devait rester invariable. On doit écrire : **quelle** *que puisse être sa situation*, **quels que** *soient les avantages que cette combinaison présente*, mais au contraire : **quelque grands** *que soient les avantages*.

TEL QUE. — Bien avant le XVIIe s., on disait *tel que* en même temps que *quel que*. Vaugelas a condamné cette façon de parler (II, 136). Il a sans doute cru à une confusion avec *quelque*. *Tel que* est dans Racine et bien ailleurs : *Ne négliger ses fautes et ne les croire petites*, **telles qu'***elles soient* (RAC., VI, 308) ; — **tel qu'il soit,** *une femme a toujours le talent De rendre son époux aussi souple qu'un gant* (BARON, *Le Jal.*, IV, 1). Théophile Gautier affectionnait cette façon de parler : **Tel soin que** *je prenne de faire de petites phrases et de les couper par de fréquents alinéas* (*Jeun. Fr.*, 179). Elle n'a rien de blâmable.

Adjectifs précédés d'un adverbe de quantité dans la variable. — TANT. — Pour varier la quantité, on se servait autrefois de *tant*. Il est encore dans Malherbe : *Et même ses courroux*, **tant** *soient-ils* **légitimes,** *Sont des marques de son amour* (MALH., I, 246). Ce tour est conservé dans l'expression : *tant soit peu*.

SI, QUELQUE. — On dit : **si, quelque patient** *que vous soyez* ; — *Cependant, il faut respecter la masse*, **si inepte qu'***elle soit* (FLAUB., *Corr.*, 1e sér., 79) ; — **Si doux que** *fût ce tête à tête, une diversion lui permettait de penser tout à elle* (P. MARG., *Sur le Retour*, 151).

Confusions entre formes de variables et formes d'opposition fixe. — Ce qui s'est passé avec *quoique* s'est passé en d'autres cas. Le sens de la variation s'est perdu. Il n'y a plus d'hypothèse.

Voici un exemple où la chose apparaît avec évidence : *On le mit dans sa tente, où* **tout percé** *de coups*, **Tout mort** *qu'il paraissoit, il fit mille jaloux*

(CORN., *Pol.*, 291). — Cf. *M. de La Marck*, **tout étranger qu'il était,** *put être nommé membre des États-Généraux* (ste BEUVE, *Lundis*, IV, 80) (1).

POUR. — Avec ce mot la transition est très sensible. La phrase : **Pour grands que soient** *les rois, ils sont ce que nous sommes* (CORN., *Cid*, 157), signifie à la fois : *quoique les rois soient grands* et : *quelque grands que soien les rois.*

POUR SI. — Pour réintroduire nettement la notion de variabilité, à *pour* on ajoute un *si* (= tant) : *Aussi ne pensai-je pas qu'aucune chose*, **pour si utile** *et* **si excellente** *qu'elle fût, ne pût jamais plaire* (MALH., II, 279). *Pour si que* est aujourd'hui à peu près hors d'usage. Mais nous disons encore *pour si peu que : un homme moins jeune et... infiniment moins séduisant que moi,* **pour si peu que** *je le sois moi-même* (M. PRÉVOST, *Let. à Franç. mariée*, 157).

Les modernes ont repris la locution *pour... que : Nul ne se soucie,* **pour brave qu'il soit,** *d'affronter le lion en son antre même* (GAUTIER, *Frac.*, I, 114) ; — **Pour respectueuses que fussent les paroles,** *elles juraient terriblement avec l'impertinence du ton détaché* (P. ADAM, *Myst. des foules*, I, 18).

(1) On retranchait souvent après *tout* le *que* et le verbe : *Nos pères*, **tous grossiers,** *l'avoient beaucoup meilleur* (MOL., *Mis.*, 390); — *Oui*, **toute mon amie,** *elle est et je la nomme Indigne d'asservir le cœur d'un galant homme* (ID., *Ib.*, 113).

CHAPITRE IX

MODALITÉS. L'HYPOTHÈSE PURE ET SIMPLE

Observations générales. — La modalité ne peut pas être marquée très exactement avec toutes les formes qui expriment la donnée. On va voir que souvent le mécanisme linguistique ne permet pas, même après *si*, de faire usage du mode qui conviendrait. Ce chapitre est cependant un de ceux où on a remarqué le mieux le rôle de la modalité.

Il suffit du reste, pour en être frappé, de comparer ces trois formes :

a) *si le passage n'est pas bien défendu, ils passeront ;*

b) *si le passage n'était pas bien défendu, ils passeraient ;*

c) *si le passage n'avait pas été bien défendu, ils passaient, ils auraient passé.*

a) Dans la première phrase, c'est l'*hypothèse pure et simple*. Au cas où la donnée se réalisera, la conséquence se produira.

b) Dans la seconde, l'hypothèse est présentée seulement comme possible. Nous sommes dans le *potentiel*.

c) Dans la troisième, les faits sont au passé; si la donnée s'était réalisée, la conséquence se produisait. Mais elle ne s'est pas réalisée. Nous sommes dans l'*irréel*.

Ce sont là les trois grandes catégories de la modalité hypothétique.

L'hypothèse pure et simple et si. — En a. f., on rencontrait le subjonctif après *si : En France irai pur Carlun guerreier : S'en ma merciť ne se* **culzt** *a mes piez, Et ne* **guerpisset** *la lei de chrestïens, Jo li toldrai la curune del chief* (*Rol.*, 2681).

En f. m., on se sert toujours de l'indicatif : **Si vous** *allez dans les Vosges, vous y trouverez la fraîcheur.* Vaugelas disait encore : **si c'est qu'** *on se* **veuille** *moquer de la personne à qui on le dit, alors il est bon.*

Le temps. — 1) L'hypothèse pure et simple peut ne se rapporter à aucun temps précis, être générale : *si celui* **que vous avez** *à me montrer ce soir* **ressemble** *à ces trois-là, ce n'était pas la peine de me faire venir* (dur., *Uniss.*, 39-40).

2) Elle peut se rapporter au présent : **Si** *votre intention* **est aujourd'hui** *de faire un accord, j'y* **consens** *de mon côté : — je suis Jean d'Aragon, roi, bourreaux et valets ! Et* **si** *vos échafauds* **sont** *petits,* **changez-les !** (v. h., *Hern.*, iv, 4).

3) L'hypothèse pure et simple peut aussi se rapporter au passé : *La*

justice... eut-elle ce soupçon ? **S'il en fut ainsi,** *l'imagination de ses représentants* **se heurta** *au point indiscutable* (BOURG., *Corn.*, 27).

4) Elle peut se rapporter au futur :

A — D'abord avec une donnée dont le verbe est au présent et dont l'action est en réalité hors du temps, ou bien avec une donnée dans le présent : **s'il est fort** *de tempérament, il résistera ;* **s'il est faible,** *il mourra ;* — **si le train est maintenant à Fontainebleau,** *il arrivera dans une heure.*

B — Ensuite avec une donnée dans le futur : **si vous arrivez** *à deux heures, vous* **le trouverez** *en train de jouer au tennis.*

C — Avec une donnée dans le passé : **s'il** *l'*a **fait,** *il s'en* **repentira.**

Une servitude grammaticale. — Exclusion du futur avec **si.** — Quand la donnée était dans le futur, l'a. f. usait du futur derrière *si : Ja n'iert sanes la plaie,* **se** *par lui ne* **sera** (*Deesse Venus*, 154 d). Au XVIe s., on trouve encore le futur dans la donnée hypothétique : **Si** *ce mien labeur* **sera** *si heureux que de vous contenter, à Dieu en soit la louange* (AMYOT, *Préf.*, XXVII. 55) ; — **si vous serez** *sage et prudent, vous appaiserez votre fureur* (J. LOUVEAU, *N. de Strapar.*, I, 78).

La langue moderne a abandonné le futur avec la proposition construite par *si.* Il y a des exceptions apparentes. D'abord les formules classiques comme : *Dieu soit maudit si, le diable m'emporte si.* En réalité il n'y a point là d'hypothèse. Nous sommes en présence de formules toutes faites destinées simplement à renforcer une affirmation (1).

Mais il est incontestable qu'il est parfois besoin de marquer expressément le futur dans une donnée, et que des auteurs contemporains se sont laissés aller à l'employer : *tant pis, ma foi, si d'autres* **vivront !** En voici un exemple : *Nous disons : « A quoi bon l'âtre sans étincelles ? A quoi bon la maison où ne sont plus leurs pas ? A quoi bon la ramée où ne sont plus les ailes ?* **Qui donc attendons-nous, s'ils ne reviendront pas ?** » (V. H., *Cont.*, Au b. de l'Inf., VIII). Il ne s'agit nullement d'affirmer que les disparus ne reviennent pas, comme le ferait : *puisqu'ils ne reviendront pas.* V. Hugo, qui croit alors au spiritisme, ajoute en effet : *Mais ils sont revenus, et c'est là le mystère.* Donc, sans qu'on soit absolument en droit de considérer la phrase comme hypothétique il semble bien qu'elle signifie : *s'ils ne doivent pas revenir.*

Utilisation de périphrases. — Dans les cas ordinaires, on échappe à la difficulté en se servant d'auxiliaires. L'usage de ces auxiliaires est ancien : *Par voz saveirs se* **m'puez** *acorder, Je vus* **durrai** *or argent asez* (*Rol.*, 74) ; — *Si le feu bondissant luit de cimes en cimes, Si mes yeux* **vont revoir** *le Maître qui m'est cher, D'où vient cette terreur ?* (LEC. DE LISLE, *Po. trag.*, Éryin., IV).

La langue, forcée à analyser, décompose l'idée du futur, en cherchant

(1) Cf. autrefois : *Et la forte fievre m'espouse Si seray deux foys maryé !* (A. *th. fr.*, I, 56).

de quelle sorte de fait il s'agit, s'il est dû au hasard, à la volonté, et elle emploie des périphrases appropriées : *s'il* **parvient** *à être riche dans un an, il se retirera ; — s'il* **peut** *arriver pour demain, tout sera bien ; — celui qui a toujours pêché, s'il* **en vient** *à se repentir à sa dernière heure, sera-t-il sauvé ?*

La plus commune est faite du verbe *devoir, s'il doit : s'il* **doit revenir** *seulement à cinq heures, ce n'est pas la peine que nous l'attendions.*

Encore faut-il ajouter que les adverbes et locutions temporelles de toute sorte jouent ici leur rôle : *elle même, les larmes aux yeux, m'a chargé de venir promptement vous dire que* **si, dans deux heures, vous ne songez** *à leur porter l'argent qu'ils vous ont demandé pour elle, vous l'allez perdre pour jamais* (MOL., *Scap.*, II, 4). Le futur est dans le complément.

Il n'en est pas moins vrai que la langue présente là une véritable lacune, et que le présent de l'indicatif, usuel depuis le plus ancien français (1), remplace insuffisamment un futur. Il reste du moins la possibilité de l'employer avec *quand :* **Quand je** *le* **ferai** *néanmoins, quelle punition y a-t-il par delà la mort ?* (LA FONT., *Psych.*, liv. II) ; — *Et* **quand je** *le* **croirai,** *dois-je m'en réjouir ?* (RAC., *Bér.*, 778) ; **quand tu** *le* **fâcheras,** *ça n'avance à rien, reprit judicieusement Rasseneur* (ZOLA, *Germ.*, 268).

AUTRES SERVITUDES. 1° SUBJONCTIF DANS LES CONDITIONNELLES. — Après POURVU QUE, A CONDITION QUE, et les autres conditionnelles, nous mettons le subjonctif : *je ne demande pas mieux que d'aller en justice,* **pourvu que nous y allions** *de compagnie* (E. SOUV., *Clair.*, 22) ; — *je vous promets d'oublier tout,* **moyennant qu'elle vienne** (LA FONT., *Cont.*, Fais. d'or., 156). Il faut du reste prendre garde à l'ancienne forme du subjonctif (en *ons*), quand on interprète certains exemples anciens.

2° APRÈS **à supposer que,** etc. — Il y a d'autres mécanismes qui imposent le subjonctif, même quand il n'est aucunement exigé par la modalité. D'abord après *à supposer que* et les analogues, après *pour peu que*, après *sans que*. Les classiques usaient encore de l'indicatif : **sans que** *mon bon génie au devant* **m'a poussé,** *Déjà tout mon bonheur eût été renversé* (MOL., *Ét.*, 133) ; — *c'étoit fait de leur nombreuse armée,* **sans que** *le comte de Souches* **plaça** *des troupes* (RAC., *Camp. de L. XIV*). C'est au cours du XVIIe s., que l'usage a commencé à changer. On trouve déjà l'annonce de la règle moderne dans Alcide de St Maurice, *o. c.*, 122.

(1) *Il nem faldrat, s'il* **veit** *que jo lui serve* (*Al.*, XCIX, 195) ; — *Pois co li dites, n'en irat, s'il me* **creit** (*Rol.*, 2753).

CHAPITRE X

L'HYPOTHÈSE POSSIBLE

La donnée est considérée comme pouvant se produire. On se sert de toutes sortes de constructions, en particulier de propositions conjonctives : *une maison de commerce* **qui pratiquerait** *comme l'État,* **ferait** *bientôt faillite.*

Dans les coordonnées comme dans les conjonctives, les conditionnels jouent librement leur rôle ; ils apparaissent accouplés ou mélangés, ainsi que nous l'avons vu : **Nous serions réduites** *à la dernière misère, ni moi ni ta fille* **ne te ferions** *un seul reproche* (BALZ., *Birott.*, I, 42).

De même, quand il y a opposition entre deux éventualités potentielles : **Serait-il** *tout ce que vous dites,* **je n'en voudrais pas** *pour mari.*

Un subjonctif conditionnel remplace le conditionnel : **dussé-je en mourir, je ne me plaindrais pas ;** — *Antony, le monde a ses lois, la société ses exigences, et* **eussé-je** *le désir de m'y soustraire (qu')* **il faudrait** *encore que je les acceptasse.*

En subordination. — AVEC **si.** — On trouvait en a. f. le subjonctif et aussi le conditionnel. Ils ne sont pas rares encore au XVIe s. : **s'il se pourroit** *faire... De soixante ans tourner à vingt, Ce seroit ung souverain bien* (*A. th. fr.*, I, 77). Le conditionnel se rencontre même à l'époque classique : **Si vous sçauriez** *de quelle sorte tout le monde est déchaisné dans Paris à discourir de vous, je suis asseuré que vous en auriez honte* (VOIT., I, 312, 19, List) ; — *Que* **si tu ne sçaurois** *sans trop de répugnance Endurer tant d'oppression... Rends-toi maître du moins de tous ces mouvements* (CORN., *Imit.*, 6181).

Et il ne faudrait pas croire que les exemples se limitent au verbe *saurait :* **si vous auriez** *de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurois pas moins... à vous voir mon beau-fils* (MOL., *Av.*, III, 7) ; — *Si ta haine m'envie un supplice trop doux, Ou* **si** *d'un sang trop vil ta main* **seroit trempée,** *Au défaut de ton bras prête-moi ton épée* (RAC., *Phèd.*, 708).

UNE SERVITUDE GRAMMATICALE. EXCLUSION DU CONDITIONNEL APRÈS **si.** — Dans la langue moderne, le conditionnel comme le subjonctif, est exclu. Peut-être la disparition du futur dans le cas de l'hypothèse pure et simple est-elle là pour quelque chose. Le conditionnel ne se rencontre qu'en langue populaire : *Il le poursuit jusque dans son sommeil, oui, monsieur,* **comme si** *Alfred* **serait** *un malfaiteur* (EUG. SUE, *Myst.*, II, 188). *Si que* est plus faubourien encore : **si qu'on réclamerait** (MIRB., *Foy.*, act. supp., 1) (1).

---

(1) Dans : *comme si elle n'aurait pas pu me faire ce plaisir,* on a affaire à une locution qui n'a plus rien d'hypothétique.

Le conditionnel, exclu avec *si*, réapparaît avec *quand :* **quand j'*en* devrais** *mourir, Vous avez des plaisirs que je ne puis souffrir* (MOL., *Mis.*, 691) ; — **quand vous voudriez** *être transfuge, l'autre camp ne vous croirait pas* (LEM., *Rois*, 67) ; — *je jure devant toi que j'aime que...* **quand j'*en* aimerais** *une autre, je t'aimerai toujours* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 85).

Généralement, le *si* de la donnée est suivi de l'imparfait. Cette construction ne remonte pas au début de la langue. Elle n'est pas dans *Roland*, elle est une fois dans le fragment de *Gormund et Isembart* et le *Pelerinage de Jerusalem.* Mais elle gagne du terrain à partir du XIIe s. : **Se tu voleies** *Mahomet aorer... Je te* **dorreie** *aveir et richeté* (*Cor. L.*, 807) ; — **s'il vos pleisoit,** *o vos iroie* (CHREST., *Er.*, 108).

Dans la langue moderne, c'est la forme normale : *Mais, oh ! qu'avec douceur j'exhalerais ma vie,* **Si tu daignais** *vouloir qu'avant de fuir aux cieux, Mon âme aillât revoir la sienne dans ses yeux* (V. H., *Hern.*, III, 7) ; — *Votre cœur, ce trésor que j'implorerais encore à genoux,* **si j'étais** *roi de la terre* (G. SAND, *Lélia*, I, 6) ; — *j'ai une envie démesurée d'inviter les sauvages à déjeuner à Croisset.* **Si tu étais** *là, ce serait une très belle charge à faire* (FLAUB., *Corr.*, 3e sér., 8).

Pour augmenter l'idée d'incertitude, on peut se servir d'adverbes : *jamais, par hasard,* et aussi de périphrases telles que *venir à : si on* **venait à** *le savoir ! si cette fortune* **venait à** *lui échapper.* En ajoutant *jamais*, on marque qu'on ne croit guère à l'éventualité (1).

La langue classique se servait en pareil cas de *s'il fallait que :* **S'il falloit qu'***il en vînt quelque chose à ses oreilles, je dirois hardiment que tu en aurois menti* (MOL., *D. J.*, I, 1).

UTILISATION DE PÉRIPHRASES. — Pour traduire l'idée du futur, on se sert de l'auxiliaire *devoir : Va,* **si tu devais** *être heureux par cet hymen, Ton fils tout le premier y donnerait la main* (AUG., *Av.*, II, 7) ; — **Quand vous ne devriez pas** *me croire, je vous avoue que je ferais tout au monde pour vous laisser de moi un souvenir moins désavantageux* (MUSS., *Chand.*, III, 3).

---

(1) A *si on venait*, comparez l'impersonnel : **s'il arrivait que, si par malheur, par bonheur il arrivait que.**

CHAPITRE XI

MODALITÉS DIFFÉRENTES AUX DEUX TERMES

Il n'y a pas nécessairement identité de modalité entre la donnée et la résultante.

A) La donnée peut être considérée comme un fait réel, la conséquence demeurant potentielle : **si la chose vous plaît, je** *vous la* **laisserais** *à vingt sous ;* — **ce serait** *à coup sûr, pour le plus grand bien des enfants,* **qui ne seraient pas** *toujours les seuls à y gagner, si les parrains* **ont à** *cœur de tenir leurs promesses et leurs engagements.*

B) La donnée peut être simplement possible, la conséquence étant dans le réel (1). Ce cas est plus fréquent qu'on ne pense. Il arrive couramment que, pour toutes sortes de raisons, l'idée principale doit être présentée au réel, qu'elles que soient les éventualités qui se produisent, ainsi : *Marie-Jeanne,* **tu m'aimeras** *toujours ainsi, n'est-ce pas ?... même* **si** *l'avenir* **t'enlevait** *des illusions sur ma valeur ou mes capacités* (HERV., *Cours. fl.*, II, 2).

On oppose fort bien un fait et une éventualité potentielle : **Je me surprends** *parfois* **prêt à idolâtrer** *une courtisane,* **tandis qu'***auprès d'un ange* **je serais** *peut être plus froid qu'un marbre* (G. SAND, *Elle et L.*, II) ; — *L'histoire* **pourrait** *être longue et terrible, je* **la ferai** *courte et simple* (CHAMPFL., *Cont.*, 180). De même dans un système hypothétique ou oppositif : **vous eût-il rendu** *tous les services du monde, on ne* **peut** *l'aimer* (FLAUB., *Corr.*, 2e sér., 266).

En langue classique, on trouvait l'indicatif associé avec un subjonctif du conditionnel : *En vérité, je ne me* **mêlerai** *point de vous en envoyer,* **à moins que ce ne fût** *une perle* (SÉV., *Lett.*, CCCCXXXII) ; — *mais le sang innocent* **dût-il être versé,** *que ne* **demande** *point votre honneur menacé ?* (RAC., *Phèd.*, 903) ; — **dussiez-vous** *devenir la proie des plus funestes égarements,* **je ne cesserai pas** *de vous aimer et de vous estimer* (G. SAND, *Elle et L.*, VII).

Il faut noter ici l'emploi si répandu de ces formes du verbe *devoir* à la donnée ; *dût, dussè-je* ont fini par entrer dans toutes sortes de phrases, et à s'accoupler à des temps et modes divers.

Avec *quand,* le conditionnel réapparaît : **Quand je devrais** *vous perdre à jamais,* **quand** *ces murs* **devraient** *crouler sur ma tête, je ne* **sortirai** *pas d'ici que je ne sache quel est ce mystère qui me torture depuis un mois* (MUSS., *Conf.*, V, V).

---

(1) Il ne faut pas tenir compte de phrases comme celle-ci : *cependant,* **si on consultait** *le Dieu appelé suffrage universel,* **qui sait ?** (FLAUB., *Lett. à G. Sand*, 306). *Qui sait* exprime en effet une incertitude, une sorte d'éventualité. De même si à cette interrogative on substituait un *il se peut que,* qui exprime lui aussi une possibilité.

CHAPITRE XII

LES IRRÉELLES

Dans les systèmes hypothétiques, le sens est souvent très nettement que, faute de la réalisation de la donnée, le fait n'a pas eu lieu ou n'a pas lieu, de sorte qu'on pourrait traduire : mais cela n'est pas arrivé. Quelquefois l'auteur insiste sur cette irréalité, et fait une addition explicite : *Quel beau chant d'amour* **je** *lui* **chanterais,** *si elle voulait !* **Mais elle ne veut pas** (DUR., *Uniss.*, 64). Il n'est nullement nécessaire de marquer aussi expressément la non-réalisation.

Irréalités dans le passé. — C'est là que presque toutes les irréalités sont situées, ainsi que cela est naturel, puisque, pour juger si une chose est réelle ou non, il faut attendre l'événement.

1° DONNÉE DANS LE PASSÉ, CONSÉQUENCE DANS LE PASSÉ. — L'a. f. usait soit de deux imparfaits, soit de deux plus-que-parfaits du subjonctif : **Se ousse, donasse**(= si j'avais eu, j'aurais donné) ; — **S'***i* **fust** *li Reis, n'i* **oüssum** *damage* (*Rol.*, 1717).

Un des deux termes pouvait avoir l'imparfait, l'autre le plus-que-parfait : **Se** *mei* **leust,** *si t'***ousse guardet** (= s'il m'avait été permis, je t'eusse gardé ; *Al.*, XCVIII, 190). On trouve encore des exemples chez Froissart.

A ces constructions s'en ajoutait très anciennement une autre, avec le subjonctif plus-que-parfait aux deux termes : *Je ne l'***eusse pas creu, si je ne** *t'***eusse veu** (DES PER., II, 147) ; — **si** *ces auteurs* **eussent jugé** *que...* **elles n'eussent sceu produyre...** (DU BEL., *Deff.*, I, 3).

Les deux dernières constructions ont survécu en langue classique : **Ils se fussent** *bien aimés,* **s'ils se fussent vus et fréquentés** (Sr CHANTAL, *Lett.*, LXX) ; — **s'il n'eût** *rien* **eu** *de plus beau, Ton nom qui vole par le monde,* **Fût-il** *pas clos dans le tombeau ?* (MALH., I, 119).

Le double plus-que-parfait n'est pas abandonné dans la langue moderne, mais il a un air archaïque : **si vous m'eussiez** *aimée toujours,* **j'eusse** *tout* **supporté** *sans regret* (G. SAND., *Ind.*, 32) ; — *Et quand il cherchait à se faire une idée du bonheur qu'***il eût pu trouver** *sur la terre,* **si elle n'eût pas** *été bohémienne et* **s'il n'eût pas** *été prêtre... son cœur se fondait en tendresse et en désespoir* (V. H., *N. D.*, II, 139).

Il était également d'usage de combiner subjonctif et conditionnel. L'ancienne langue plaçait souvent un conditionnel passé à la donnée, le subjonctif imparfait à l'autre proposition. Cette construction se trouve

encore chez Pascal : **s'ils auroyent aymé** *ces promesses spirituelles... leur témoignage* **n'eust pas eu** *de force* (*Pens.*, éd. Molin, I, 252). Elle a disparu. Pas plus que dans les potentielles, le conditionnel n'est possible après *si*.

La construction inverse est restée. Il est encore d'usage de mettre un subjonctif du conditionnel à la donnée, un conditionnel passé à l'autre proposition. C'est le type de la célèbre phrase de Pascal : **Si** *le nez de Cléopâtre* **eût été** *plus court, toute la face de la terre* **aurait été** *changée* ; — **Si** *le ciel en mon choix* **eût mis** *mon hyménée, A vos seules vertus* **je me serois donnée** (CORN., *Pol.*, 465) ; — *Ah !* **si vous eussiez été** *une de ces femmes au cœur frivole comme on en voit, certes,* **j'aurais pu,** *par égoïsme, tenter une expérience alors sans danger pour vous* (FLAUB., *Bov.*, 221).

La construction usuelle. — La construction la plus usuelle de nos jours n'est pourtant pas celle-là. On emploie l'indicatif plus-que-parfait à la donnée, le conditionnel passé à la conséquence : **s'il avait eu** *à s'expliquer sur la méthode historique qui y avait présidé,* **il aurait élevé** *quelques objections...* (Ste BEUVE, *Lundis*, VII, 317) ; — *d'où* **ils ne se seraient** *jamais* **exhalés;** *même devant vous,* **si vous n'aviez eu** *l'audace de m'offrir de nouveau ce que vous avez appelé votre amour* (A. DUMAS, *Étr.*, IV, 5).

Il n'est pas rare de trouver cette construction mêlée, dans une même phrase, à la précédente : *ah !* **si j'avais eu** *un but dans la vie,* **si j'eusse rencontré** *une affection,* **si j'avais trouvé** *quelqu'un... oh ! comme* **j'aurais dépensé** *toute l'énergie dont je suis capable,* **j'aurais surmonté,** *brisé tout !* (FLAUB., *Bov.*, 153).

Autre construction. — Nous avons en outre une autre construction : plus-que-parfait de l'indicatif à la donnée, plus que parfait du subjonctif à la principale : *Ils* **eussent** *sans nul doute* **escaladé** *les nues. Si ces audacieux...* **avaient vu** *derrière eux la grande République Montrant du doigt les cieux* (V. H., *Chât.*, Sold. de l'an II). Cette construction appartient au style élevé.

Conditionnel avec **quand.** — **Quand,** *à ce grand pouvoir que la valeur vous donne, Vous auriez ajouté l'éclat d'une couronne,* **Quand** *je vous aurois vu,* **quand** *je l'aurois haï,* **J'en aurois soupiré,** *mais* **j'aurois obéi** (CORN., *Pol.*, 473). Ce conditionnel est toujours possible.

En coordination. — Les formes du subjonctif et du conditionnel dont nous venons de parler conservent leur valeur modale, quand la forme de phrase change et qu'il n'y a plus subordination. Ainsi : *Un globe* **n'eût-il** *été créé que pour nous seuls, nous seuls* **aurions suffi** *à le peupler* (LAM., *Raph.*, 127).

De même dans les oppositions : **Vous eût-il rendu** *le service que vous dites, cela* **n'aurait rien prouvé** *au sujet de son dévouement, il fallait autre chose.*

On les retrouve en particulier avec la même valeur, quand la donnée n'est pas exprimée dans une proposition : *ceci soulève une question plus grave, et*

sans laquelle je n'aurais pas *pris le soin puéril d'écrire une préface* (G. SAND, *Lélia*, Préf.) ; — *il inventait un alibi, auquel Lélia feignit de croire, le contemplant avec des prunelles étranges... un sourire crispé* **qui l'eût inquiété, vu au grand jour** (P. MARG., *Sur le ret.*, 206).

2° DONNÉE DANS LE PASSÉ. CONSÉQUENCE DANS LE PRÉSENT OU L'AVENIR. — Nous avons deux constructions :

A) PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF A LA DONNÉE : *Si le ciel pitoyable* **eût écouté** *ma voix, Albe* **seroit** *réduite à faire un autre choix* (CORN., *Hor.*, 973) ; — **Fussè-je née** *à l'autre extrémité,* **il y aurait** *encore peu de différence entre toi et moi* (G. SAND, *Lélia*, I, 3) ; — **Si vous eussiez aimé** *votre mari, si vous l'aimiez encore, votre voix* **serait** *plus douce* (F. FAB., *Mme Fust.*, 122) (1).

B) PLUS-QUE-PARFAIT DE L'INDICATIF A LA DONNÉE. — *Je crois que ta frayeur* **égaleroit** *la mienne,* **Si** *de telles horreurs t'***avoient frappé** *l'esprit,* **Si je** *t'en* **avois fait** *seulement le récit* (CORN., *Pol.*, 158) ; — *C'est que* **si** *monsieur* **était quelquefois entré** *dans un salon,* **il saurait** *qu'on ne mouche pas les bougies* (A. KARR, *Tilleuls*, 34).

Irréalités dans le présent. — Il y a des irréelles dans le présent. Pour exprimer l'irréalité dans le présent, l'a. f. employait souvent le subjonctif imparfait aux deux termes : *qui me* **payast,** *je m'en* **allasse.** La langue moderne n'a jamais connu cette ancienne phrase. Elle a également abandonné le système où la donnée était à l'imparfait du subjonctif, la principale au conditionnel : *qui me* **payast, je** *m'en* **irais.** Au commencement du XVIIe s., on disait encore : *qui me* **paierait, je** *m'en* **allasse.** Les grammairiens à la nouvelle mode s'en moquaient dès avant 1650. En fait, depuis le XIIe s., une construction, usuelle aujourd'hui, gagnait du terrain, imparfait à la donnée, conditionnel à la conséquence. C'est la seule qui soit aujourd'hui en usage : *Monsieur,* **si vous étiez** *assis,* **vous** *en* **seriez** *mieux pour parler* (MOL., *D. Juan*, IV, 4) ; — **Si tu** *la* **connaissais, tu comprendrais** *à quel point elle a dû souffrir pendant ce long exil* (FROMENTIN, *Corresp. et fragm. inédits*, 32) ; — *L'argent, ah !* **vous verriez** *ce que j'en ferais...* **si j'en avais** *beaucoup* (ZOLA, *Rêve*, 70).

On remarquera, et la chose est loin d'être sans inconvénient, que cette phrase irréelle ne se distingue pas d'une potentielle par la forme.

Il est à observer qu'on trouve parfois, pour parler du présent, le conditionnel passé. Ainsi dans cette phrase de Labiche : *mais* **dans le cas où** *ça vous* **aurait gêné... vous auriez pu** *les ôter* (*Poud. aux yeux*, II, 2). C'est une façon d'engager encore une fois le personnage à se débarrasser de ses boucles d'oreilles. Il ne s'agit nullement du passé.

---

(1) Sont abandonnées les anciennes constructions où les deux termes étaient au subjonctif : *si vous* **eussiez puny** *par le glaive trenchant le huguenot mutin, l'heretique meschant, Le peuple* **fust** *en paix* (RONSARD, *Po. ch.*, X, 372).

Irréalités en dehors du temps. — La donnée et aussi la conséquence peuvent exprimer des faits permanents, non rapportés à une portion spéciale de la durée : **Si** *l'emphase ridicule* **rendait** *la parole suspecte*, **on croirait** *volontiers que cette adresse, froide et violente... sortit d'une plume hypocrite* (MICHEL., *Conv.*, 145). Et l'existence de phrases de ce genre a une conséquence intéressante. S'il est impossible, en effet, qu'une donnée en apparence au présent comporte une conséquence dans le passé, toutefois on peut citer des cas où une donnée générale, qui subsiste dans le présent ou même qui subsistera dans l'avenir, a déjà entraîné des conséquences dans le passé : *Si nous* **n'étions pas** *parents*, **je n'aurais pas reçu** *cet individu* — **si** *mon dessein* **était** *d'écrire toute cette histoire*, **je n'aurais pas publié** *l'article dont vous parlez*.

Le resserrement du rapport entre la donnée et la résultante. — Le rapport peut être en certains cas resserré. Un fait-conséquence, mis à l'imparfait de l'indicatif, apparaît comme certain, ou même inévitable : **Si le Directoire eût fait** *justice, Bonaparte* **était traduit** *devant un conseil de guerre et fusillé* (PROUDHON, *Rév. Soc.*, 164-165) ; — **S'il n'avait pas plu** *dans la nuit du* 17 *au* 18 *juin* 1815, *l'avenir de l'Europe* **était changé** (V. H., *Mis.*, Cosette, III). Cette construction est ancienne : *tant fist en pou d'heure* **qu'***il* **avoit la place emportée s'il n'eust esté content** *de parlamenter* (*C. Nouvelles*, I, 93).

CHAPITRE XIII

MODES ET MODALITÉS DANS LES HYPOTHÈSES ET LES OPPOSITIONS GÉNÉRALISÉES

Servitudes grammaticales. — Il n'est pas de chapitre de syntaxe qui dût être plus libre, et il n'en est point où des règles rigides aient davantage embrouillé tout.

Il eût fallu laisser la langue faire la différence entre les cas où l'opposition est fixe et ceux où il y a une variable. Là, en effet, il importe de marquer par la modalité comment on envisage les cas éventuels sur lesquels la seconde action se règlera. Autrefois ces précieuses aisances existaient. Ainsi avec *quelque*, on trouvait, en langue classique, l'indicatif et, s'il y avait lieu, le conditionnel : *Et* **quelque permission** *que* **j'***en* **aurois euë** *de vous, je n'aurois pas encore esté assez hardy pour m'en servir, si je n'avois une autre avanture ...à vous conter* (VOIT., I, 6, 9, List, 15).

Le subjonctif, à dire vrai, dominait déjà : **Quelque chrétien** *qu'*il soit, *je n'en ai point d'horreur* (CORN., *Pol.*, 799) ; — *Adieu !* **quelques encens** *que* **tu veuilles** *m'offrir, Je ne me saurois plus résoudre à les souffrir* (ID., *Gal. du Pal.*, 639). Imposé par Bouhours, il est devenu obligatoire : **Quelque expérience,** *Sire*, **quelque confiance** *que nous* **ayons** (FLÉCHIER, *Œuvr. mêl.*, 56). A cette époque, le mal était moindre, l'éventuel pouvant s'exprimer par le subjonctif du conditionnel : **Quoi qu'ils fissent pour moi,** *leur funeste bonté Ne me sauroit payer de ce qu'ils m'ont ôté* (RAC. *Phèd.*, 1615).

Il n'est pas rare de trouver encore cette syntaxe chez des modernes qui savent leur langue : **Quelque bonheur** *que* **j'eusse éprouvé** *à être hors d'ici... je ne peux pas consentir à me séparer de lui* (Ste BEUV., *Lundis*, IV, 262). Mais nous avons dit quelle existence précaire traîne cette forme.

Avec *si* (= tant), le subjonctif est aussi de règle : **Si** *débonnaire et* **si** *distrait que* **semblât** *ce brave homme,* **si** *peu jaloux et* **si** *peu soupçonneux* **qu'il parût,** *il n'en constituait pas moins un des éléments de l'existence de Germaine* (DE RÉGNIER, *Flamb.*, 90).

Au contraire, avec *tout que*, Bouhours a accepté l'indicatif. Il cite toute une série d'exemples de Bossuet, Perrault, Fléchier, qui sont favorables à sa thèse, et seulement quelques exemples contraires, dont un de Vaugelas. Il lui semble qu'avec *tout* on présente un fait qu'on reçoit comme vrai, d'où l'indicatif : *Vous dites vray, mon Enfant, mais* **tout vostre Pere que je**

suis, *je ne laisse pas de voir vos défauts* (PETIT, *Dial. sat.*, 5) ; — *leur Bergères*, **toutes cruelles et ingrattes qu'elles sont** (PERRAULT, *Rec. de div. ouvr.*, 31). La règle fut acceptée: **toute femme que je suis** (MOL., *G. Dand.*, II, 8) ; — *On se douta que le maréchal*, **tout audacieux qu'il étoit...** *sentiroit toute la différence* (St SIM., *Extraits*, II, 338). Elle existe encore : *Boileau*, **tout artiste sobre qu'il était** *et dans un autre procédé que Molière, lui rendait justice là-dessus* (Ste BEUVE, *Portr. littér.*, II, 24).

Pour échapper aux servitudes. — L'emploi du subjonctif derrière *quel que*, *quoi que* donnant lieu à de sérieux embarras, on s'émancipe de la règle. Il n'est pas fréquent qu'on retrouve des indicatifs imposés par le sens. Il y en a cependant : *Jésus surgit de partout...* **de quelque côté qu'il se tourna,** *l'homme le vit* (HUYSMANS, *La Cath.*, 476).

Mais la langue populaire, elle, hasarde des conditionnels : *Comme il lui était interdit de rien prendre sur lui*, **quelque envie qu'il en aurait eue,** *il tira une bonne fois le verrou sur Hotot* (VID., *Mém.*, II, 112).

Il y a plus. Avec *tout* on trouve des subjonctifs. Les uns sont analogiques sans doute; on donne à *tout* la syntaxe de *quelque : Je crois très utile aujourd'hui d'imprimer une fois de plus cette belle prose, qui se plaît*, **tout aristocratique qu'elle soit,** *à descendre dans les lieux les plus malsains* (CHAMPFL., *Contes*, 61).

Mais ailleurs le subjonctif a une valeur de potentiel : *un philosophe de vingt ans*, **tout sérieux qu'il fût** (= qu'il pût être), *ne la déconcertait pas* (ZOLA, *Cont. à Nin.*, 34): — **Tout charmant qu'il soit,** *je n'achèterais pas ce plaisir par la moindre peine* (GAUT., *Jeun. Fr.*, 124). L'analogie de *le plus charmant qui soit* s'exerce sans doute, mais on veut dire surtout : *Si charmant qu'il puisse être.*

C'est toujours la même loi qui agit sur le langage. Les contraintes imposées pour marquer les relations logiques cèdent à un instinct supérieur, qui pousse à exprimer la modalité sous laquelle le fait apparaît à l'esprit. C'est là l'essentiel pour la pensée. Le sens domine les mécanismes syntaxiques.

INDEX

A

a, préfixe privatif, 614.

à, préposition. Construction de *a* devant l'attribut, 621, 631 ; — devant l'objet : — devant l'objet secondaire, 383 et suiv. ; *à lui* et *lui*, 323 : *obtenir quelque chose à quelqu'un*, 393 : — introduisant un objet secondaire devant infinitif, 389 : — avec un complément d'agent, 371 ; — devant divers compléments, 406.

sens de *à* = addition, 713 ; — = appartenance, 149 ; — = conséquence, 838 ; — précédé d'un nom ou d'un verbe et suivi d'un infinitif = conséquence, ib. ; — = direction vers, 433 ; *parle à moi*, 385 ; — = fin, 844, 847 ; — = lieu, 423 ; — = manière, 654 ; — = moyen, 667 ; — = opposition, 404 ; — = point de départ, 431 ; — = position sur, 427 ; — = prix, 665 ; — = programme, 400 ; — = relation, *causer à quelqu'un*, 385 ; — = résultat, 401.

able, suffixe d'adjectif, 586.

à cause de, 810.

à cause que, ib.

Acceptation, modes après les expressions d' —, 550.

à ce que, 340, 847 (V. *de manière à ce que*).

à celle fin, *à seule fin*, 851.

Accompagnement (V. Relations).

Accord de l'adjectif ; — attribut (Voir à Accord de l'attribut).

— épithète, 636 ; — avec un seul nom, 644 ; — dérogations à la règle, ib.

— précédant le nom, 641 ; — de *ci-joint*, *ci-inclus*, *excepté*, 644 ; — *demi*, 645 ; — *feu*, 646 ; — *nu*, 645 ; — *tout*, 646.

Un ou plusieurs adjectifs au singulier avec nom au pluriel, 635-647.

Accord de l'adjectif épithète avec plusieurs noms, 647 ; — noms juxtaposés sans conjonction, 650 ; — unis par *avec*, 650 ; — par *et*, 648 ; — par *ou*, 649.

Accord de l'article dans les superlatifs, 741.

Accord de l'attribut, 622 ; — adjectif, 623 ; — accord avec un seul sujet, ib. — avec les noms en dépendance, 646 ; — avec plusieurs sujets, 624 ; — après locutions verbales, 624.

Dérogations à la règle d'accord, ib.

— nom. Accord avec le sujet, 622 — avec un nom collectif, 622.

Attribut invariable, 622.

— des verbes construits avec *être*, 261 ; — des mêmes verbes suivis d'un infinitif, 262, note 3.

— des verbes construits avec *avoir*, 324. Histoire de la règle, ib. ; — des verbes *coûter*, *peser*, *valoir*, 326, 665.

— des verbes passifs, 370 ; — des verbes pronominaux, 331 ; — pronominaux à sens passif, 370 ; — réfléchis suivis d'infinitif, 351.

— suivi d'un attribut d'objet, 632 ; influence de l'ordre des mots, ib. ; — suivi d'un infinitif, 350.

Accord du participe passé avec un complément non exprimé, 388.

Accord du verbe avec le sujet, 261 et suiv.

Influence du sens, 261.

— de l'ordre des mots ; dérogations à l'accord sous l'influence de l'inversion, 268.

— avec un seul sujet, 261 ; — avec un sujet nominal de quantité, 262 : — avec un sujet suivi d'un nom en dépendance, 262 : — *beaucoup*, *peu*, *la plupart*, 262 ; — *peu de*, *le peu de*, 263 ; — *plus d'un*, 262 ; — *un des*, 263.

— avec plusieurs sujets, 264 et suiv. ; — avec deux sujets conjoints ou disjoints par *ni*, 267 ; par *ou*, ib. ; — deux sujets non unis par des conjonctions, 266 ; — unis par *ainsi que*, *comme*, 266 ; — par *avec*, 265 ; — par *et*, 264 ; — *l'un et l'autre*, 265 ; — par *mais encore*, 266.

— non grammatical, 267.

— en personne avec des sujets de personnes différentes, 269 ; — en personne dans les conjonctives, 269.

Accord du verbe avec l'attribut, 625.

Accroissement proportionnel, 728 ; — inverse, ib.
à charge que, 877.
à condition que, 877.
à côté de, 740.
Actif et passif, 227, 361 ; — dans l'infinitif, 389 ; actif pour passif, 367.
Action. Actions et états, 203 : action énoncée, 210 ; — nommée, 203 ; — présentée, 210 : noms contenant indication d'une action, 73, 296 ; rôle des noms d'action, 203 (V. Noms d'action). Adjectifs d'action, 209 ; — subjective, 296 ; suffixes d'adjectifs d'action, 209.
— dans un verbe, 308.
Action-objet ayant son sujet propre, 339 ; — dans une conjonctive, 352 ; — dans un participe, ib.
Action subie, 361.
Actions dans le temps (V. Temps).
Action objective et subjective (V. Objectif, Subjectif).
à dater de, 144.
Additions, 126, 713.
à défaut de, 716.
Adjectifs. Origine des —, 585 ; formation des —, ib. ; suffixes d' —, 586 ; adjectifs composés, 587, 681 ; — empruntés, 585.
— complétés, 587 ; — et compléments, 610 ; — et compléments de détermination, 160 ; — de caractérisation, 610 ; — de caractérisation négative, 611 ; — renfermant l'objet d'un nom, 304 ; — renfermant le sujet d'un nom, 229.
Usage des adjectifs de caractéristique en langue classique, 598 ; — à l'époque romantique et en langue contemporaine, 599.
— attribut (V. Attribut).
— épithète (V. Épithète).
Formes de l' — (V. Genres, nombres).
Accord (V. Accord de l'attribut, Accord de l'adjectif).
Sens des adjectifs ; adjectif = cause, 818 ; — = conformité, 725 ; — et *à* = conséquence, 838 ; — = fin, 846 ; — de lieu, 421 ; — de matière, 662 ; — en *in*, 662 ; — de mesure, 658 ; — d'origine, 660.
— et adverbes, rapports et différences, 601 ; adjectifs adverbialisés, 603 ; — modifiant un autre adjectif, 679 ; leur accord, 680.
— d'action (V. Action).
— modifiant une caractérisation, 679, 690 ; — devenant noms abstraits, 53 ; — noms concrets, 54 ; — verbaux, 594 ; — en langue moderne, 600.
Adjectifs cardinaux (V. Noms de nombre) ; — numéraux en *uple*, 129.
— ordinaux (V. Ordinaux).
Adverbes. Origine des —, 596 ; formation des —, ib. ; — en *ément*, 597 ; formes particulières, ib.
— et prépositions, 411 ; — prépositions, 412 ; — adjectivés, 603 ; — de caractéristique, leur usage, 600, 614 (V. Adjectifs) ; — en attributs, 620 ; — en épithètes, 637.
— de lieu, 423 (V. Lieu) ; — de manière ; — de degré, 689 ; — de négation, 194 (V. Négations) ; — de possibilité, 531 ; — de quantité, 114 ; — d'égalité, 723 ; — d'inégalité, 727 ; — de conformité, 731 ; — modifiant une caractérisation, 679, 688.
— de temps, 448 (V. Temps) ; — à valeur générale, ib. ; — de présent, 456 ; — de futur, 466, 469 ; — de passé, 483 ; — de temps relatif, 718 ; — d'antériorité, 760 ; — de contemporanéité, 769 ; — de postériorité, 752.
— suivis de *que*, 533.
Affirmation, 493 (V. *oui*, *si*) ; proposition affirmative, ib. ; — par double négation, ib. ; — renforcée, 499 ; remplacement de *oui* (V. Atténuations, Renforcement).
afin de... et *que*, 848 ; *afin que*, 844, 848.
à force de — moyen, 668 ; — — cause, 820.
Agent de l'action, 371 (V. Sujet, Compléments, *de*, *par*).
aie, 3.
ains, *ainçois*, 859.
ainsi, 672.
air (*avoir l'* —), 671.
aire, suffixe d'adjectif, 586.
al, suffixe d'adjectif, ib.
à la, 654 ; — — approximation, 671, 726.
à la façon de, 726.
à la fois, 671.
à l'aide de, 668.
à la tête de, 123.
à l'effet de, 848.
à lei de, 726.
à l'encontre, 429.
à l'endroit de, 399, 434.
alentour, 126.
aller (en) augmentant, 451.
— — et infinitif, 469, 757.
allons donc ! 501.
à l'opposé, 429.
alors que, *à l'heure que*, 701, 862.
Alternatives, 711 ; — hypothétiques, 880.

âme, 118.
à même, 431.
à moins de, 881.
— *que*, 881;—exprimant l'éventuel, 892.
amont, 434.
Analogie, 6 ; son rôle dans la formation des dérivés, 61 ; — dans la conjugaison, 249 ; — dans l'emploi des modes, 521.
Analyse et synthèse, 4, 24 : fausses analyses, 10 ; aberrations : la méthode des sous-entendus, 19.
Annonce de ce qui suit, 20.
Antécédents, 196 (V. Représentation).
Antériorité, 745, 760 ; temps d' —, 761 ; — dans le futur, à l'indicatif, 762 ; — hors de l'indicatif, ib. ; — dans le passé, 764 ; — à l'éventuel, 766 ; — dans le passé, au subjonctif, ib. forme surcomposée marquant — dans le passé, 768.
— immédiate, 768.
à partir de, 444.
à peine, 767.
à peu près, 128, 686.
à peu que, 527.
Apocope des mots, 58.
Apophonie, 62.
Apparence, 534, 618.
Appartenance, 147 (V. *à*, Possessifs).
Apposition, 636 (V. Caractérisation, Article).
Approbation, mode après les expressions d' —, 550.
Approximation dans les dénominations, 81 ; — dans la quantité, 115 ; — dans l'expression de l'action, 223 ; — dans la caractérisation, 67.
après, 752 ; *d'après*, 726.
après que = cause, 812.
à présent que, 815.
à propos de, 399.
ique, suffixe d'adjectif, 586.
à quoi, 830.
archi, 688.
ard, suffixe d'adjectif, 586.
arrière, 428.
Arrière-position du sujet, 247 (V. Inversion).
Article (V. Détermination, Indétermination, Partitif, *de*, *du*, *le*, *un*).
— défini, son nom, 161 ; ses formes, ib. ; développement de l' —, 162 ; son extension dans la langue classique et dans la langue actuelle, 163.
Valeur de l'article, 167 ; son extension hors de son rôle propre, 168.
— avec les noms abstraits, 162 ; — avec *tout*, 163 ; — dans les compléments prépositionnels, 164 ; — dans l'attribut, 607, 608 ; — dans les énumérations, 165 ; — dans les locutions verbales, 164 ; — dans les proverbes, ib. ; — dans le superlatif relatif, 741.
Article et noms propres, 169 ; — et démonstratif, 145 ; — emphatique ; — et nom de nombre, 130 ; — et possessifs, 153 ; — servant à donner au nom le sens de type de l'espèce, 608.
Article défini et indéfini, 167, 168.
— indéfini, 63, 108 ; ses formes, 120 ; *des* pluriel de *un*, 112 ; son développement, 108 ; sa valeur, 109 ; emploi et non emploi de l' —, ib.
Un indéterminant, 139 ; — supprimé par indétermination, 140.
Article indéfini dans l'attribut, 607, 608.
Rôle de l'article dans la substantification, 52, 608 ; il accompagne tout nom qui doit être représenté, 173, 174.
Répétition de l' —, 165.
— partitif, 110 et suiv. ; origine, formes, 112 ; choix entre *du* et *de*, 112.
as, *es*, 8.
à savoir, 83.
Aspects de l'action, 400, 450 ; — dans le passé, 484 ; — dans le présent, 458 ; — dans le futur, 467.
Aspect d'accomplissement, 452 ; — dans le futur, 467 ; — dans le passé, 484, 768, 778 ; — au passif des divers modes, 461.
Aspect de début (V. Entrée dans l'action).
Aspect de développement dans le passé, 484, 778.
Aspect de durée, 450 ; — dans le passé, 777.
Aspect de progression, 451, 778.
Aspect de répétition dans le passé, 451, 777 ; — d'habitude, ib.
Mise en relief de l'aspect, 453.
Assentiment, demande d' —, 487.
assez, 686 ; *assez... pour*, 839.
à supposer que, 876, 889.
à telles enseignes que, 837.
à tel point que, ib.
ation, *aison*, suffixes de noms, 62.
atout, 713.
à travers, 432 ; *au* — *de*, ib.
âtre, suffixe d'adjectif, 587, 671.
attendre, mode après — ; expressions = —, 544.
attendu, — *que*, 810.
Atténuations, dans l'affirmation (V. *devoir*) ; — dans la négation, 505 ; — dans l'interrogation, ib. ; conditionnels d' —, 505 ; futurs d' —, 506.
— des conseils, 566 ; — des demandes

570 ; interrogations atténuant les demandes, 570 ; — des ordres, 564 ; conditionnels = atténuation d'ordres, 564.
Attraction ; — des formes, 787 ; — des modes, 520.
Attributs (V. Adjectif, Accord de l'attribut).
— et compléments, ib. ; nature des —, 620 ; noms attributs, 620 ; adjectifs, adverbes attributs, ib. ; groupes de mots formant attribut, ib.
— de résultats et — communs, 628.
— de sujet, 617 ; inversion de l' —, 674 ; place de l' —, 621.
— d'objet, 626 ; construction de l' —, 631 ; — après *avoir*, 629 ; — des verbes réfléchis, 630 ; — au passif, 631.
— directs, 621, 631 ; — indirects, 621.
au bout de, 428.
au cas où, 876 ; — *que*, ib.
au contraire, 858.
aucun, 117 ; — positif et négatif, ib., 118.
au-dessous, 428.
au diable au vert, 427.
au fur et à mesure que, 771.
Augmentatifs, 657.
au lieu de, 716 ; — *que*, ib., 861, 866.
au monde, 502.
au moyen de, 667.
au nom de, 811.
au pied de, 428.
au point de vue de, 223, 677.
au point que, 837.
au premier chef, 689.
auprès de, 427 ; *auprès de*, *au prix de*, 730.
auquel, 386.
aussi, 723 ; — et *non plus*, 127 ; — conséquentiel, 832.
autant, 723.
au temps de, 770.
autre, épithète à —, 635.
autrement, 739, 882 ; — donnée d'hypothèse, 872.
autres, 116 ; *d'autres*, ib. ; *nous autres*, 83.
autrui, 116 ; *à autrui*, 387.
aux fins de, 848.
Auxiliaires ; formes des —, 257, 258, 472 ; leur emploi dans les verbes réfléchis, 331 ; — subjectifs, 298 ; — pronominaux, 299.
— *avoir*, 472.
— *être*, valeur des temps composés avec *être*, 458.
— de modes, 513, 531 (V. *devoir*, Mode).
Répétition de l' —, 473.
aval, 434
avant, 428.
avec = addition, 713 ; — = cause, 816 ; — = manière, 655 ; — = matière, 663 ; — = moyen, 667 ; — = opposition, 857.
avec cela que, 502, 714.
avec tout cela, 856.
avoir beau dans les oppositions, 858.
avoir l'air, 621.
avoir la jambe cassée, 629.
à votre place, 567.

B

belle, 592.
bi, 129.
bien, 685.
bien loin que, 862.
bien que, 858, 865-7.
bien sûr que, 500.
But, noms contenant indication de —, 73 (V. Fins).

C

ça, 432 ; — devant les impersonnels, 288
ça bas, 432.
Calculs, les — dans le langage, 125.
Caractérisation (V. Adjectif, Adverbe, Attribut, Épithète).
Qu'est-ce que la caractérisation ? 577 ; son rôle, ib., (V. Manière, Mesure, Origine, Matière, Prix, Moyen, Instrument).
Caractérisations intrinsèques, 581, 653, 657, 666 ; mots contenant caractérisation, 74, 581 ; verbes de —, 219.
— dans les locutions verbales, 221.
Caractérisations extrinsèques, 583, 653, 658, 662, 665, 666 ; éléments de langage qu'on caractérise, 579 ; personnels, 633 ; possessifs, 633 ; *celui*, 633.
Caractérisation d'une phrase, 580.
— devenant matière de la proposition principale, 674.
— passant dans le nom, 675.
— négative, 614 ; — écartée, 678.
— approximative, 671 ; — indécise, 672.
— complexe, 670 ; — résumée, 672.
usure et renouvellement des —, 582.
modifications à la caractérisation, 677 et suiv. ; — en qualité, 679 et suiv. ; — en quantité, 682.
Caractérisations variables et invariables en degrés, ib.
Caractérisation = cause (V. à Cause) ; — = conséquence (V. Conséquence).

Caractéristiques, 583-4 ; nature grammaticale des —, ib. ; — dans les mots eux-mêmes (V. caractérisation).
Les principales caractéristiques, 651 et suiv.
Caractéristiques devenant noms, 75.
Cardinaux (V. Noms de nombre).
Cas (V. Sujet, Objet).
Déclinaisons des noms en a. f., 237 et 238 ; leur disparition, 238 : restes de la — dans les noms, 242 ; déclinaison des mots qui accompagnent le nom, 239.
— à trois cas, 241
Cas-objet. Nom en fonction de —, 318 ; personnels —322 : — en fonction d'objet secondaire, 383 : — au sens possessif, 149 : — dans les compléments, 21 ; — dans les compléments de caractéristique, 609.
Causalité, 803 ; — finalité et conséquence, ib. ; causes et motifs, 803 ; — et fins, 803, 844 ; choix entre des causes, 825 ; causes qu'on nie, 827 : — négatives, 826 ; suffisantes, 823 : — opposées à une conséquence, 856 ; modalités dans les causes, 826.
causer à, 403.
causer chiffons, 399.
ce (V. Démonstratifs).
— pour *celui, celle*, 194.
— et *il* devant les impersonnels, 286.
céans, 423.
ceci, cela, *ça* (V. Démonstratifs).
cel, 241
celui, celle, 192 ; *celui, cesiuy*, 189 ; *celui* adjectif, ib.
usage actuel de *celui*, 192 ; *celui* dans les comparaisons, 732.
Celui caractérisé, 633.
celui-ci, celui-là (V. Démonstratifs).
Celui-ci et *celui-ici*, 144.
celui que, 673.
celui qui, 884.
ce néanmoins, 861, note.
censé, 678.
ce n'est pas que, 828.
cent, orthographe de —, 121.
cependant = pendant ce temps, 770 ; — = opposition, 863.
cependant que, 770.
ce que, représentant de caractérisation, 673
— périphrase nominale, 64 ; — = combien, 114, 691 ; — dans les phrases comparatives, 734, 735.
ce qui, 25, 64 ; — représentant une proposition, 226.
certes, 500.
Certitudes, 526.
Cessatifs, 615.
c'est, formation de la locution, 287 ; *c'est, ce sont*, ib. ; propositions où entre —, 13, 14 ; leur rôle, 15, 16.
— instrument de mise en relief (V. Mise en lumière).
c'est-à-dire, 83.
c'est donc ça que, 824.
c'est parce que, 823
c'est pourquoi, 833.
c'est que, 501 ; — = conséquence 840.
ce temps pendant, 770, note.
chacun, chaque, 127, 128, 130 (V. Distributifs).
Chagrin, 554, mode après les expressions = —, ib.
chez, 425.
Choix, 711 (V. Alternatives, *ou, soit*).
Chose énoncée, 511.
Chronologie (V. Temps, Aspects).
— relative, 794-801 (V. Temps relatifs).
chose, nom approximatif, 81.
ci-joint, ci-inclus, 644.
cir, suffixe verbal, 213.
circon, 426.
Circonstances, 409 (V. Lieu, Temps).
Classifications, leur valeur, 6.
co, préfixe, 60.
Colère, mode après les expressions = —, 556.
Collectifs (V. Noms).
combien, 108, 114 ; — = mesure, 658 ; — = degré, 691.
— *que*, 865.
Commandements, 757 (V. Ordres).
comme et *comment*, 652, 721.
Comme, comparatif, 721 : — et *que* dans les compléments de comparaison, 731 ; *souffrir comme un damné*, forme de superlatif, 692.
Comme dans les approximations, 81 ; — dans les exclamations, 691.
— ligature d'attribut, 631.
— = en qualité de, 676.
— marquant la cause, 808.
— temporel, 770 (Pour le mode V. Modes).
Comme ça, 672, 725.
— *celui qui*, 819.
— *il est*, suivant un adjectif, 819.
— *pour*, 854.
— *que*, 865.
— *qui dirait* = approximation, 671.
— *si*, 555, 738.
— *tout*, 693.
Comment = pourquoi, 805.
Comparaison. Espèces de —, 718 ; but de la —, ib. ; rôle stylistique et sémantique de la —, 719 ; instrument de la —, 721 ;

signifiant un haut degré, 692, 693 ; — par opposition, 730, 861 ; comparaison généralisée, 741 (V. Égalités, Inégalités, Ressemblances, Différences, Préférences).
Comparatifs synthétiques, 728; — d'emprunt, 729 : analytiques, ib.
Compléments, 21. Importance des —, 22. Tableau général, 397.
composition (V. Noms, Verbes).
composition des compléments, 419.
construction des compléments directs, 21, 300, 609 ; — indirects, 22, 300, 610;— prépositionnels décomposés, 412.
compléments et attributs, 620.
valeur syntaxique des compléments.
— objectifs (V. Objet).
— subjectifs (V. Sujet) ; — dans un adjectif, 229.
— d'agent, 371 ; — des pronominaux, ib.
rôle des compléments.
— d'accompagnement, 713.
— d'addition, 714.
— d'appartenance, 147 ; — et objet secondaire, 393.
— de but, 846.
— de caractéristique, 584, 609, 610, 654, 659, 660, 662, 665, 666 ; — de caractéristique négative, 614 ; — et adjectifs, 610.
— caractérisation = cause, 818 ; — de cause, 806.
— de comparaison, 731 ; — de comparaison dans les superlatifs relatifs, 741.
— de conséquence, 830, 831.
— de degré, 742.
— de détermination, 159.
— d'échange, 402.
— de fin, 845-846.
— d'hypothèse, 873.
— d'intérêt, 393.
— d'intérêt atténué, 394.
— de lieu, 421.
— de manière, 653, 654 et suiv.
— de matière, 662, 663
— de mesure, 658 et suiv.
— de mode, 513.
— de moyen, 666, 668.
— d'opposition, 404, 857
— d'origine, 660.
— de prix, 663, 665.
— de propos, 397.
— de relation, 403.
— de remplacement, 716.
— de ressemblance, 725.
— de retranchement, 717.
— de temps, 43, 449 ; — de futur, 466, 469, 470 ; — de présent, 456 ; — de passé, 483 ; — de passé récent, 486 ; — de durée, 451 ; — de temps relatif, 749 ; — d'antériorité, 760 ; — de contemporanéité, 769 ; — de postériorité, 752.
Compléments non spécifiés, 405.
Complétifs de négation (V. *ne, pas, mie*).
Composition. Signes extérieurs de —, 55-6. L'ellipse, ib. Les juxtaposés, ib. Types de composés, 57 ; — latins, ib. ; — grecs, ib. ; — hybrides, 57-58 ; — divers, 59.
Pluriel des — (V. Nombres).
Composés de caractérisation, 679 ; — = couleur. Leur syntaxe, 681.
concernant, 399.
Concessions, 855.
Concordance des temps, 780 (V. Temps).
Conditionnel, origines, 515 ; formes, 257.
Conditionnel et subjonctif, 518 (V. Imparf. du subj.).
— de probabilité, 532.
— d'atténuation 505 ; — de politesse, 504.
— dans les conseils, 566, 567.
— dans les demandes, 570.
— de refus, 552.
— après *quand*, 867, 894 ; — après *si*, 827, 868, 890 ; — après *quelque*, 897, 898 ; — après *tout que*, ib.
(V. Éventuel).
Conditions, 868 (V. Hypothèses).
Conditionnelles (V. Hypothèses).
Conformément à, 726 ; conformité, 725.
Confusions dans la représentation, 34.
Conjonctifs (V. Relatifs).
Formes, 241 (V. *qui, que, dont, où, lequel, duquel*).
Conjonctifs et conjonctions, 700.
— adjectif, 182.
— retranchés, 33.
— en fonction d'objet secondaire, 386.
(V. Représentation, Représentants)
Conjonctifs généralisés repris par *il*, 280 ; — dans les variables, 884.
Conjonctive (V. Proposition).
Conjonctions, 702 ; espèces de —, ib. — coordinatives, ib. ; — subordinatives ib. ; origine des — 702 ; — formation des — et locutions conjonctives, 704 ; — issues de propositions figées, 705.
Usage des —, 706.
— et adverbes, 702.
— retranchées, 33, 706.
Reprise des —, 706.
Conjugaisons, 249 ; nombre des —, ib. ; vue d'ensemble sur le système des —, 253 ; flexions du verbe, 251 ;

leur état actuel, 258 (V. Personnes, Temps, Modes, Auxiliaires).
— passive, 365.
Conseils, 566.
Conséquemment, 833.
Conséquences, 829. Compléments de —. Propositions de — (V. Compléments, Propositions).
Conséquences nécessaires, 840 ; — possibles, ib. ; — éventuelles, ib. ; marquant degré, 693 ; — négatives, 830.
conséquentiel, 829.
considéré, 810.
Construction (V. Attribut, Objet, Compléments, Épithètes, etc.).
Constructions du verbe appliquées au nom, 415 : — du nom appliquées au verbe, ib. ; — de l'adjectif appliquées au nom, 416.
Contagion négative, 498.
Contemporanéité, 745, 769 (V. Adverbes). — dans le passé, 772. Formes de contemporanéité dans le passé, ib. (V. Imparfait) : — de deux actions futures par rapport au passé, 779 ; — hors de l'indicatif, ib. ; latente, 775.
contre, 427, 429 ; — = échange, 402 ; — = opposition, 404.
Coordonnées (V. Proposition).
corps, 64.
Corrections, 83.
Corrélatifs de qualité, 725 : — de quantité, 723 (V. *tant, quant*) ; — de contemporanéité, 769.
Couei-couça, 686.
coup, beaucoup, encore un coup, 129.
Coûté, accord du participe, 665.
craindre. Mode après verbes = craindre, 546.
Crases, 322.
Cris, — et mots, 3.
Cris = sentiments, 546 et suiv. (notes) ; — de commandement, 561 ; — de demande, 569 ; — de souhait, 571 ; — d'exhortation, 566 (V. Exclamation).
croire. Mode après —, 529.
Croisements de sens entre prépositions, 415.
Croyances, 528.
Cui et *qui*, 386.

D

Dame, 3.
dans, Origines, 424. Son usage en l. mod., 425, 449.
dans, = manière, 656.
— = moyen, 667.
— = cause, 816.
— = opposition, 857.
dans la pensée que, 849.
dans le but, 848.
dans l'intention que, 849.
d'après, 726.
Dates (V. Temps).
d'autant mieux, 821.
d'autant plus, 821.
d'autant que, 820.
davantage, 727 : — *de*, ib. ; — *que*, ib.
de préposition, 414.
— dans le complément d'objet, 319 345.
— d'agent, 371.
= appartenance, 149.
= caractéristique, 650.
= cause, 808.
= fin, 847.
= lieu, 423 ; — point de départ, 131, 448.
— = manière, 654.
= matière, 662.
= mesure, 658.
= moyen, 666.
= prix, 665.
= propos, 397.
= temps, 443, 449.
— introduisant un complément comparatif, 731.
de ce que, 341, 554, 808, 826.
Déclinaisons (Voir Cas).
Décomposition de la phrase conjonctionnelle, 342 ; — de la phrase de volonté, 560 ; — de demande, 569.
dédain, 550 ; mode après les expressions — —, 554.
dedans et *dans*, 424.
de façon à, 849.
défaut, 740 ; défaut de moyens, 668.
Déformation des mots, 46.
Degrés, 682-684 ; nombre des —, 682 : — dans les noms, 684 ; — dans les locutions verbales, 685
— et choix des mots, 684, 689 ; hauts —, 687 et suiv. (V. Superlatifs) ; bas et moyens —, 684.
— relatifs (V. Comparaison, Comparatif, Superlatif relatif).
— et causes, 820 ; — et conséquences, 693, 837 et suiv.
dehors, 426.
déjà, 445.
delà = conséquence, 834.
de la sorte, 672.
Demandes, 568 (V. Atténuation, Renforcement) ; formules de —, 570 ; *de manière à ce que*, 849.

de manière que, 830, 849.
demeurer court, 624.
demi, 680. Accord de —, 645.
DÉMONSTRATIFS, 143, 241. Formes des —, 143.
ceci, *cela*, 190 ; *ça*, 191 ; *cel*, 241 ; — adjectifs, nominaux, représentants, 144. Genres des —, 91 ; *ce* pour *celui*, *celle*, *ceux*, 194.
Valeur déterminative des —, 144 ; — joints à une autre détermination, 145 ; démonstratifs et personnels, 190 ; — usé, 192 V. celui).
ce dans les phrases à reprises, 20.
ce et *il* devant impersonnels, 286.
cela représentant une proposition, 226.
Dénasalisation. Son influence sur le genre des noms, 93.
— au féminin, 591.
DÉNOMINATIONS (V. NOMS).
de peur de, *de peur que*, 849.
DÉPRÉCIATION et dépréciatifs (V. PÉJORATIFS).
depuis = point de départ, 431, 441, 443 ; — *que*, 754 ; — — cause, 813, note.
de quoi, 668, 805 ; = dont, 705 ; — moyen, 669.
— interrogatif, 831.
DÉRIVATION, 60 (V. NOMS, VERBES, SUFFIXES).
— et composition simultanées, 214.
dernier, 687.
derrière, 428.
dès, 441 ; — et *depuis*, ib.
des fois que, 876.
dès lors, *dès l'heure*, 443, 834.
de sorte que, 836.
des plus, 692.
dès que = cause, 814.
destiner à, *pour*, 817.
de suite et *tout de suite*, 748.
de telle sorte que = fin, 843.
DÉTERMINATION, 21 ; — dans les indications, 7 ; — des noms propres, 141 ; — implicite, 143 ; — explicite, 144 et suiv.
DÉTERMINATIFS, 135. Rapports des — et des déterminés, 160 (V. DÉMONSTRATIFS, POSSESSIFS, ORDINAUX, etc. COMPLÉMENTS, PROPOSITION DE DÉTERMINATION).
deux, déclinaison de —, 120.
Deux prépositions, 419.
devant, 415, 428 ; — = cause, 817.
Devant suivi d'infinitif, 758.
DÉVELOPPEMENT d'états, d'actions et cause, 820.
— et conséquence, 837 (V. MOUVEMENT, ASPECT DE PROGRESSION).
devenir, 618.
devoir, auxiliaire d'atténuation, 506 ; — — de mode, 531 ; — et le futur dans le passé, 757.
diable, 503.
d'ici à, 449.
DIFFÉRENCES, 727, 739 ; noms marquant —, 71.
DIMINUTIFS ; noms, adjectifs —, 587, 657 ; verbes — marquant l'approximation, 671.
Direction, 432 et suiv., 846.
Dire, 530 ; mode après —, 530.
— *que*, 549.
DISSEMBLANCES, 727.
DISTRIBUTIFS, 130 (V. PARTAGE et DIVISION).
— représentant une proposition, 226.
Dizaine, 121 (V. NOMS DE NOMBRE).
donc, 564.
DONNÉES D'HYPOTHÈSE, 872 ; — spéciale, 877 ; multiplicité et diversité des données, 872.
— en groupes, 879 ; — négatives, 878 ; — non exprimées, ib. ; — dans le passé, conséquence passée, 893.
Donnée réelle, conséquence potentielle, 892 ; — potentielle opposée à une réalité, ib.
dont, 180 ; — confondu avec *d'où*, ib. ; *dont* et *d'où*, 432.
— et *duquel*, 184 ; — joint à *en*, 197.
— — manière, 655 ; — — moyen, 669.
— *vous voulez qu'elle soit fausse*, 346.
— = *de ce que*, 701.
dorénavant, 443.
d'où = cause, 808 ; — = conséquence, 834.
double, 129.
douce, 592.
DOUTE, 536 ; mode après les expressions de —, ib.
d'où vient que, 805.
du moment que, 814.
d'un = degré ; — *lourd*, 691.
Duratifs : *est passant*, 450.
DURÉE (V. ASPECTS) ; noms de —, 71 ; — illimitée, 451.
durement, 689.
dussé-je, 892.
du tout, 502.

E

e du féminin, 588 (V. GENRES).
é suffixe d'adjectif, 587.
Échange, complément d' —, 402.
en, suffixe d'adjectif, 587.

ÉGALITÉS, 723 ; nominaux et adverbes d' —, ib.
eil, suffixe, 61.
el, suffixe d'adjectif, 586.
elet, elette, 62.
elle, suffixe, 63.
elle (V. PERSONNELS).
ELLIPSE, 18, prétendues —, ib. : formules elliptiques, 19.
— du verbe, 619 ; — d'*être*, 617.
emmi, 429.
EMPRUNT, 47 ; inconvénients et avantages de l' —, ib. ; grandes époques de l' —, 48.
— à l'allemand, 49 ; — à l'anglais, 47-49 ; — à l'espagnol, 49 ; — à l'italien, 48 ; — aux dialectes et patois, 49 ; — au latin et au grec, 49-50 ; — à des langues diverses, 49.
en, représentant personnel, 175 ; origine de —, ib.
— objet, 323.
en avoir, 199.
en représentant une action, 225 ; — une proposition, ib.
en, possessif, 149, 150.
— = point de départ, 432 ; s'*en* aller 431, 432 ; — = cause 808.
en, préposition, 424 ; — et *dans*, ib. ; — et *au*, 425.
— = *sur*, 427
— = échange, 402 ; = manière, 655 ; = matière, 662 ; = moyen, 667-669 ; — marquant résultat, 401 ; — = sous quel rapport, 677 ; — devant divers compléments, 406.
— = en qualité de, 676.
en après, apruef, 752.
en attendant que, 444.
en cas que, 876.
en ce qui concerne, 399.
en comparaison de, 740.
en conséquence, 833.
encore, 714 ; — *que*, 862 ; — *si*, 555.
en dehors de, 714.
en dépit de, 860.
en diable, 690.
ene, suffixe, 61.
en face de, 429.
en fait de, en matière de, 399.
en faveur de, 811.
en lieu que, 861.
en même temps que, 715.
ENONCIATIONS, 10, 18 ; — d'actions, 210.
en outre, 126, 714.
en plus, 714 ; — *de*, ib.
en présence de = cause, 817.
en queue de, 428.
en raison de, 811
en revanche, 858.
ensemble, 671, 715.
en sorte que, 752.
ensuite de, 753.
en supposant que, 876.
ent, flexion de la 3e personne, 252.
en tant que, 676.
en tête de, 428.
entier, intégral, 127, 128.
entour, 436.
en tous cas, 864, 865.
entre, 428, 429, 444 ; — *tous*, 741.
ENTRÉE DANS L'ACTION, 450 ; — dans l'état, 218.
ÉNUMÉRATIONS, article dans les — (V. ARTICLES).
envers, 433
en vérité, 500.
en vertu de, 666, 811.
en vue de, 844, 848.
ÉPITHÈTES, 633 (V. ADJECTIF, CARACTÉRISATION, ACCORD) ; construction indirecte de l'épithète, 636 ; groupes de mots en —, 637 ; place de l' —, 638 ; archaïsmes, ib. ; épithètes à place fixe, ib. ; — à place variable, 639 ; — suivies de compléments, 642 ; — réunies, 643 ; — répétées, ib. ; isolement, inversion de l' —, 674.
Épithète à *autre*, 635.
er, suffixe verbal, 211.
erie, suffixe, 62.
eron, —, ib.
es, 161, 162, 424.
espèce ; *une* — *de*, 81, 671.
esque = approximation, 587, 671.
est-il possible ? 532, 549.
et, 126.
— entre le nom des dizaines et celui des unités, 120.
— dans les hypothèses, 873, 874.
ÉTATS ET MANIÈRES D'ÊTRE ; propositions d' —, 294 ; mise dans un état, 217.
— et causes, 818 ; — et conséquences, 836.
Étonnement, mode après les expressions = —, 548.
et qui, 612.
être, 293 (V. AUXILIAIRES).
— *à deux doigts de*, 469.
— *après*, 451.
— *en train de*, ib.
— *fini de*, 460.
— *pour*, 469, 757.
— *sur le point de*, 469.
et si, 859.
ette, ète, au féminin, 591.
Études, doctrines (V. NOMS).
Étymologie populaire, 58.
eu égard à, 223, 811.

euil, suffixe, 61.
Euphémismes, 81.
eux, 53 (V. Personnels réfléchis).
eux, suffixe, 586.
Éventualités (V. Éventuel).
Éventuel (V. Conditionnel), 511.
Éventuelles et conditionnelles, 869.
Éventuel de réalisation certaine, 526.
Éventuel irréel, 526.
Éventuel dans les causes, 827, 828 ; — dans les comparaisons, 757 ; — dans les conséquences, 840, 842 ; — dans les hypothèses, 874, 890 ; — dans les oppositions, 867, 868 ; — dans les hypothèses et oppositions généralisées, 897.
ex, 431, 615.
excepté que, 881.
Exceptions, 717 ; compléments d' —, ib. ; propositions d' —, ib. ; modalité des —, ib. (V. *sauf*, *si ce n'est* etc.).
— hypothétiques, 881.
excès, 740.
excessivement, 689.
Exclamations, 541 ; — = sentiments, 546 et suiv. (notes) ; — de demande, 569 ; — de souhait, 571 ; — = degré, 691.
Exclamatives phrases —, 542.
exclue, *incluse*, 592.
Exclusions, 711.
Explications, 83.
Exposants de motifs, 810.
exprès, 851 ; *expressément*, ib.
Expressions du sentiment, 17.
extra, 688.
ez, de la seconde personne du pluriel, 253.

F

Factitive, valeur — des verbes, 311.
faillir, 526.
faire faire à, 390.
Fait devenant donnée d'hypothèse, 872.
fantaisie, 664.
faute de, 669, 826, 878.
favorite, 592.
Féminin des noms et des adjectifs (V. Genres).
Féminisme et formes féminines des noms, 90.
féodalité, noms de lieux féodaux, 41.
feu, accord de —, 646.
Figuration des temps, 439.
Finalité, 843 ; finalité et conséquence, 843.
Fins éventuelles, 854 ; — irréelles, ib. ; — négatives, 849.
Flexions des verbes (V. Conjugaison).
fois, 129.
folle, 592.
fonts baptismaux, 592.
Formes variables (V. Articles, Noms, Adjectifs, Représentants, Temps, Modes).
— lourdes et — légères, 322, 385.
— surcomposées des verbes, 765.
Formules et propositions, 19 ; — de correction, d'explication, 83 ; — de politesse (V. Politesse) ; — de renforcement, 500 ; — de degrés, 688.
fors, 128, 425 ; — *que*, 717.
fort, 688.
Fractions, 132.
fraîche, 592.
furieusement, 689.
Futur. Formes, 462-4 ; — personnelles, 257.
— périphrastique, 464.
— prochain, 469.
— dans les modes autres que l'indicatif, 465.
Futur au sens de passé, 79.
— après *quand*, 888 ; — après *si*, 864, 888.
Futur de probabilité, 531.
— d'intention, 465.
— d'atténuation, 506 ; — de politesse, 504.
— dans un conseil, 567.
— de commandement, 563.
— de demande, 569.
— d'hypothèse, 873.
— potentiel, 891.
Futur antérieur, 754, 762 ; — antérieur modal, 536 ; — antérieur dans le passé 758.
— dans le passé, 257, 755 (V. Conditionnel) ; où il se trouve, ib. ; comment le reconnaître, 755.
— dans le passé dans le style indirect, 313 ; — dans le passé à l'éventuel, 758 ; — périphrastique, 757.

G

Gaulois. Noms de lieux —, 40 ; noms —, 47.
Genres, 86 (V. Sexes). Attribution des genres aux noms, 87 ; — des noms de villes, ib ; — des noms de pays, ib. ; — des prénoms, 41 ; — des personnifications, 87.
Changements de genres, naturels et artificiels, 92 ; influence de la finale, ib. ; — du sens, 93 ; — de l'initiale, 92 ; — de l'étymologie, ib.
Formes marquant le genre, 88.

Féminins des noms, 88; — en *e*, ib.; — en *esse*, 89 ; — en *euse*, ib. ; — en *eresse*, ib. ; — en *trice*, 90.
Genres dans les adjectifs, 589 (V. Noms); adjectifs sans féminin en a. *l.*, ib. ; formes anciennes et modernes du féminin, 589 et suiv.
Orthographe des adjectifs au féminin, 591, 592.
Germaniques, noms de lieux —, 41 ; noms —, 47.
Gérondif, formes, 668 ; *en* et le gérondif, ib.
— = moyen, 668 ; — comme caractéristique, 595 ; — = opposition, 858 ; — = donnée d'hypothèse, 875.
grâce à, 668, 311.
grain, goutte, 495.
graindre, 728.
grand, 644, 685.
grièche, 592.
Groupes de mots substitués à des propositions, 17.
Guillemets, 342.

H

habitude, 452.
hardiment, 597.
hébraïque, 592.
Hébraïsmes : *le roi de gloire*, 610 ; *le roi des rois*, 691.
Hellénismes, 50 (V. Emprunts).
heureux, heureuse, 591.
heureusement que, 542, 551.
histoire de, 844.
hormis, 128.
hors, 128, 425 ; — *que*, 881.
Hyperbole et réclame, 694.
hypo, 428.
Hypothèses, 869 ; — et conditions, ib. ; — et réalités, 870 ; — et oppositions, 864, 871.
Hypothèse pure et simple, 887 ; — possible, 890 ; — irréelle, 892 (V. Irréelles).
— généralisée, 883.
Hypothétiques de regret, 555 ; — de souhait, 571 (V. Modalités).

I

icelui, 190.
ici, 423 ; — et *ci*, ib.
Identifications, développements, corrections, 21.
Identité, propositions d' —, 294.
ie, suffixe de nom, 62.
ien, suffixe d'adjectif, 586.
ier, — — ib.
ier, suffixe verbal, 212.
if, suffixe d'adjectif, 586.
il, ils, suffixes, 63.
il, elle, 243 (V. Personnels, Cas).
— représentant une personne non nommée, 177.
il, ils neutres, 177 ; — représentant *cela*, ib.
— des impersonnels, 285.
ils indéterminé, 275.
il est, il y a, 13, 233.
il y a cinq ans que, 144.
il faut que, valeur modale, 531.
il pleut, 13.
il s'ensuit que, 834.
Images, leur rôle dans les dénominations, 77 ; — dans l'expression de l'action, 222.
Imparfait de l'indicatif ; formes, 255, 773.
Emplois propres de l' —, 774 ; — impropres, 775 ; sa valeur figurative, 776.
Vue générale sur les emplois de l'imparfait en langue moderne, 778.
Imparfait marquant contemporanéité, 772 (V. Contemporanéité) ; — de durée, de répétition, 777 ; — de progression, 778.
Imparfait dans le style indirect, 343 (V. Style indirect).
— en fonction de passé, 178.
— au sens de futur dans le passé, 457.
— d'atténuation, 506 ; — de cause, 813, 814 ; — de demande, 570 ; — d'hypothèse, 891 ; — irréel, 895 ; — = nécessité d'une conséquence dans les irréelles, 856 ; — d'opposition, 862.
Imparfait du subjonctif ; formes, 257.
— comme temps ; sa défaillance, 784.
— au rôle de futur dans le passé, 757.
— et présent du subjonctif dans le futur, 780. Règles abusives, 781 (V. Présent du subjonctif).
— comme mode, 516 ; sa défaillance, 516 (V. Conditionnel).
— et irréalité, 893.
— après *quoique*, 867.
Impératif ; formes, 255, 561 ; emplois dans les commandements de style direct, 561 ; — de style indirect, 557.
Impératif de conseil, 566 ; — de demande, 569 ; — de souhait, 571 ; — donnée d'hypothèse, 876 ; — dans les oppositions, 871, note ; 874.
Impersonnels, 13 ; — et unipersonnels, 283.
l'action impersonnelle, ib.
Impersonnels devenant personnels, 291 ;

personnels devenant impersonnels, 283.
in négatif, dans les caractéristiques, 614.
in suffixe d'adjectif, 61, 586, 587.
Inchoatif (V. Entrée dans l'action).
Inchoative, conjugaison — 249.
Incises, 247, 248, 342 (V. Proposition).
Indétermination, 135.
Indéterminants, 139 ; proposition d'indétermination, ib. (V. Proposition).
Indéterminés par nature, 138 (V. *on*).
— pour déterminés, 279 ; déterminés pour —, 177 ; article des indéterminés (V. Article, Sujet, 275).
Indicatif ; formes, 249 (V. Personnes, Temps, Conjugaisons).
— emplois (V. Affirmation, Négation, Question, etc., Subjonctif).
— après une principal. négative, 522 (V. Modes).
— dans l'hypothèse, 887 ; — après *sans que*, 889 ; — après *si* au lieu du conditionnel, 738 ; — après *quelque*, 898 ; — après *quoique*, 867 ; — après *tout que*, 897.
Indications, 7.
Inégalités, différences, 727.
Infinitif, forme nominale du verbe, 204.
— avec et sans sujet, 229 et suiv. ; — sujet, 234.
— objet, ayant le même sujet que le verbe principal, 337 ; — ayant son sujet propre, 339 ; place du sujet, 347. construction de l'infinitif-objet, 337.
— derrière *faire*, 347.
infinitif dans un complément prépositionnel, 419.
valeur de l'infinitif. Infinitif = cause, 823 ; — = but, 846 ; — de commandement, 562 ; — de conseil, 567 ; — de narration, 11, 478 ; — de refus, 552 ; — de souhait, 571 ; — de succession, 481.
infinitif substantivé, 204.
— après *seul*, 745.
temps de l' —, 466, 478.
infinitif passé, 482, 485.
— composé sans préposition = antériorité dans le passé, 767 ; — composé = antériorité dans le futur, 763.
Infinitive (V. Proposition).
infra, 428.
Initiale, réduction des noms à l' —, 59.
Insistance sur un nom, 82 ; — sur l'addition, 126 ; — sur l'interrogation, 499 ; — sur l'affirmation, ib. ; — sur une négation, 500.
Instantanées (V. Temps).
Instrument (V. Moyen).
Intensité, 694.
Intention, 465.
Intérêt. Complément d' —, 393 ; — — atténué, 394.
Interjections, 3 (V. Exclamations, Sentiments., ordres).
Interpellatifs ; *vous, venez ici*, 11, 561.
Interprétation des noms propres, 40.
Interrogatifs (V. *qui, pourquoi, comment*, etc.).
— simples et périphrastiques, 491 (V. *qui*).
Interrogations, 17, 487 ; — réelles, 487 ; — apparentes, ib. ; — oratoires, 488.
— et politesse, 504.
Moyens de questionner, 489 ; inversion interrogative, 490.
Renforcement des —, 499.
Interrogation directe, 538.
— indirecte, 353 ; — après un nom, 354 (V. Subjonctif).
Mode dans l' —, 538.
Interrogations sur le sujet du verbe, 235 ; sur l'objet, 318 ; — sur l'objet secondaire, 383 ; demande d'une détermination, 136 ; — sur la cause, 805 ; — sur la conséquence, 831 ; — sur la fin, 816 ; — sur la manière d'être, 651 ; — sur la matière, 662 ; — sur la mesure, 657 ; — sur le moyen, 666 ; — sur l'origine 660 ; — sur le prix, 665 ; — sur la quantité, 108 ; — sur le temps, 446.
Interrogations multiples, 492.
Interrogatives de commandement, 563 ; — atténuant un commandement, 564. de demande, de prière, 569, 570.
— = donnée d'hypothèse, 873.
— donnée d'opposition, 874.
— = regret, 555.
Interruption dans les conjonctives, 198 ; — dans les modes (V. à Modes).
Inversions, 247 (V. Sujet, Attribut, Interrogation, Caractérisation).
Invocations dans les demandes, 570.
ique, suffixe d'adjectif, 586.
ir, suffixe verbal, 212.
Ironie dans les commandements, 562 ; — dans les conseils, 567 ; — — refus, 553.
Irréelles, 893 ; — hors du temps, 896 ; — dans le passé, 895 ; — dans le présent, 895 ; — à conséquence dans le présent, ib.
— dans les conséquentielles, 842 ; — dans les finales, 854.
Irréférence des représentants, 176.
Isolement de l'adjectif, 674 ; — du sujet, 282 (V. Mise en lumière).
ison, suffixe de nom, 61.

iste, suffixe de nom, 66 ; — d'adjectif, 587.

J

jà, 495.
j'aime ; — à voir ; mode après —, 551.
jamais de la vie, 592.
j'avons, 253.
je, 242 (V. Personnels, Cas) ; — et *moi-même*, 282 : — sujet personnel remplacé par *moi-même*, ib.
jet, nel, 322.
je ne sais quoi, 63.
je ne vous dis que ca, 688.
je suis celui qui suis, 270.
je te crois, 500.
joignant, 426.
joint que, 714.
jouxte, 426.
Jurements, 502 (V. Serments, Renforcement).
Jurons dans les caractéristiques, 675 ; — dans le commandement, 564.
jus, 428.
jusqu'à, 693.
jusqu'à ce que, 444 ; mode après —, 544.
jusque, 429, 444.
Juxtaposés, 55.

L

là, 423 ; *mais* —, 688.
là-dessus, 834, n. 2.
laisser faire à, 390.
là où, 701 : — = opposition, 864.
l'apparence que, 19.
Latin parlé, 47.
Latinisme : influence sur le genre des noms, 92.
Latinismes, 49, 56.
le, la, les, article (V. Article).
le, la, les, représentants (V. Représentants).
Le et *lui* : *je l'ai laissé faire* et : *je lui ai laissé faire ses fantaisies*, 388.
le, me, etc., caractérisés, 579.
le, neutre, 177 ; — représentant des personnes, ib. ; — — une proposition, 225 ; — — une idée, 20 ; — — une action, 225.
le, la, sans antécédent, 199.
le supprimé devant *lui*, 388.
l'échapper belle, 199.
le pro-adjectif, 673.
leans, 423.
le diable m'emporte si, 888.
le fait de, 207.
le long de, 429.
le même, 721.
le moyen de, le moyen que, 19.
lequel, 178 (V. Conjonctifs et Représentations).
— mutilé, 183.
lequel, conjonctif adjectif, 182.
lequel est-ce qui ? 137.
le roi des rois, 691.
le sien, 199.
lettres royaux, 592.
leur, 63, 245 ; *leu, leus*, ib., note.
— objet secondaire, 334.
leur, 199 (V. Possessifs).
lez, 426.
Liaisons, 102.
Lieu, 420 ; lieux réels et — figurés, ib. : indications de —, 420 ; leur importance, 421 ; localisations intrinsèques, 421.
Noms contenant indication de —, 72.
Verbes locatifs, 218.
Localisations extrinsèques, 421.
Les diverses positions dans le —, 423 et suiv.
Lieu et conséquences, 834.
— et oppositions, 861.
Ligures. Noms de lieux —, 40.
Ligatures (V. Prépositions, Conjonctions, Attribut, Objet, 340, 384, 398, 402, 403, 404, 713).
— causales, 807, 810.
— conséquentielles, 833.
— hypothétiques, 873 et s., 876.
— d'opposition, 860.
Limitations, 21 ; — d'extension, 677 ; — de compréhension, ib.
Limites et degrés, 692.
Limites de temps, 441 (V. Temps).
— dans le temps, 444.
actions limitées et illimitées dans le temps, 438.
livre-tournois, 592.
Locutions nominales, 163.
— prépositives, 410, 699 ; — adverbiales, 3, 451 ; — conjonctives, 341, 704, 771.
— verbales, 3, 163, 220.
— — subjectives, 298.
— — objectives, 309.
loin de, 427, 862.
loin que, 862.
lors, 769.
lors même que, 864.
lui, 63.
— , *eux*, 244.
— , *la main* **lui** *démange*, 393.
l'un l'autre, 333.
— représentant une proposition, 226.

M

maint, 113.
maintenant que, 815.
mais = plus, 727.
mais = étonnement, 548.
— d'opposition, 859.
— *encore*, 715.
— *enfin*, 859.
— *que*, 877.
mal, privatif, 614.
Malades, maladies (V. Noms, 74).
malgré, 858, 860.
— *que*, 860.
Manière, noms de — (V. Noms).
— et qualité, 651 et suiv. (V. Caractérisation).
Prépositions signifiant la —, 654 et suiv.
— et cause, 818 ; — et conséquence, 836.
Masculin (V. Genres).
Masculins formés sur des féminins, 90.
Mathématiques ; les — et le langage, 125, 132.
Matière, 662 et suiv. (V. Adjectifs, Compléments).
me et *à moi*, 385.
me et *moi*, 243, 385.
—, *ce m'est un honneur*, 385.
Mécanismes grammaticaux (V. Servitudes), 522.
médiocrement, 685.
meilleur, 728.
mélange, 661.
même, 82, 721.
— dans les oppositions, 858.
— *que*, 715.
— accord de — adjectif, 604.
mêmement, 721.
Mesure, noms de —, 71, 123, 657 et suiv.
noms contenant indication de —, 73.
verbes qui marquent la —, 219.
— dans l'action, 659.
— marquant haut degré, 689.
— des différences dans les comparaisons, 739.
Métaphore : son rôle dans la dénomination, 77 ; coup d'œil sur son histoire, 78 ; usage et abus de la —, ib.
mie, 495.
mien (V. Possessifs).
mien, le —, du mien, 199.
mien, type analogique, 187.
mieux, 729 ; *mieux, mieux* 821.
mille, orthographe de —, 121.
millier de, 122.
milliard, milliasse, million, ib.
Mise en lumière de la caractérisation, 674.
— du sujet, 281.
— de l'action, 224.
Mise en lumière de l'aspect, 153.
— de la date, ib.
— de la conséquence, 840.
— de l'intention, 851.
— de l'objet, 359.
— de l'objet secondaire, 396.
— d'une cause, 818, 823.
— d'un élément de phrase, 29.
— du terme ajouté, 715.
Modalités, 507, 512 ; classement des —, 511, 512 (V. Réel, Éventuel, Possible, Irréelles); moyens d'expression des —, 513 ; actions hors des —, 507 ; — dans les propositions, 509 ; — dans les phrases décomposées, ib. ; — dans l'objet des adjectifs et des noms, 508 ; — dans des verbes de volonté, 558 ; — dans les souhaits, 573 ; — dans la caractérisation, 678 ; — dans les compléments de superlatifs, 742 ; — dans les systèmes, 708 ; — diverses dans les différents termes d'un système, ib., 892 ; — dans les relations, 709 ; — dans les comparaisons, 737 ; — dans les causales, 826 ; — dans les conséquentielles, 841 ; — dans les finales, 852 ; — dans les hypothèses, 874, 887, 890 ; — dans les hypothèses généralisées, 897 ; — dans les exceptions hypothétiques, 882 ; — dans les oppositions, 866.
Modes, formes modales du verbe, 514 (V. Éventuel, Indicatif, Subjonctif, Temps) ; le domaine des divers modes, 522 ; correspondance avec les modalités, ib. (V. Servitudes).
— après une principale négative, 522-3 ; — après une principale interrogative, 537 ; — après une principale hypothétique, 538 ; — dans les compléments de superlatifs relatifs, 742 ; — dans l'interrogation indirecte, 538.
— après *au lieu que, bien que*, 866 ; — après *comme*, 770 ; — après *quelque*, 897 ; — après *quoique*, 866 ; — après *sans que*, 889 ; — après *tout... que*, 898 ; — après *que* représentant de conjonction, 879.
— après *admirer*, 550 ; — *attendre*, 544 ; — *approuver*, 550 ; — *être fâché, que*, 556 ; — *craindre*, 546 ; — *croire*, 529 ; — *dédaigner*, 552 ; — *demander*, 568 ; — *dire*, 530, 558 ; — *douter*, 536 ; — *empêcher*, 559 ; — *s'ensuivre*,

841 ; — *espérer*, 545 ; — *est-il possible*, 549 ; — *être d'avis que*, 566 ; — *être étonné que*, 548 ; — *être satisfait*, 551 ; — *garder*, 559 ; — *le malheur veut*, ib. ; — *ordonner*, ib. ; — *permettre*, ib. ; — *regretter*, 554 ; — *se plaindre*, ib. ; — *savoir*, 528 ; — *sembler*, 534, 535, 536 ; — *supposer*, 535 ; — verbes de sentiment, 556 ; — verbes de volonté, 558.
— et ordre des mots, 521.
— abandonné, 520.
moi, range- — *les cahiers*, 394.
— et *je*, 63, 243.
moindre, 728.
mon (V. Possessifs).
mon pour *ma*, 148.
Mots, 3.
Mots-outils, 5.
— substitués à des propositions, 17.
Motifs, 803 ; — sentimentaux, 811.
Mouvement, 430 ; idée de — non exprimée, ib.
— dans l'état, 618.
— dans la qualité et la quantité, 727.
— et causes, 821.
— et conséquences, 857.
Moyen, instrument, 666 et suiv.
moyennant, 667 ; = prix, 665.
— *que*, 877, 889.
multi, 129.
multiplicatifs, ib.
multiplication, ib.

N

n'allez pas, 562.
Nasalisation, son influence sur le genre des noms, 92.
ne, 495 ; — dans les commandements négatifs, 559.
— dans les comparatives, 732 et s.
— modal, 525, 536.
— après *craindre*, 546.
— *douter*, 536.
Complétifs de *ne*, 495 (V. Négation, *pas*, *point*).
ne pas, *ne point*, 496 et suiv. ; — dans les comparaisons, 733.
ne pas que, 125.
ne que, ib.
néanmoins, 858, 861.
néant, 119.
ne faire que, 486.
Négatifs par contagion, 498.
— remplacés, 501.
Négations, 494 (V. *non*, *ne*, *pas*). Négations apparentes et réelles, ib. ; noms contenant une —, 72 ; verbes négatifs, 218.
nen, 494.
nenni, ib.
nenni da, 502.
n'est-ce pas ? 489, 688.
n'était que, 879 ; *n'eût été que*, ib.
ni, 126, 715.
n'importe, 140.
Nombrables, êtres et choses —, 112 ; non —, 95.
Nombres, 95.
noms contenant indication de nombre, 73.
Singulier, 95 ; singulier d'espèce, 98, 99 ; noms qui n'ont que le singulier, 98.
—, Pluriel, 95.
— des noms propres, 95, 105.
— des noms de matière, 96.
— des noms abstraits, ib.
pluriel augmentatif, 97.
formes anciennes du —, 100.
— des noms en *al*, *ail*, *eil*, *euil*, *eul*, 101.
la marque du pluriel (V. x et z).
s du pluriel, 100 ; — autrefois, 100 ; — aujourd'hui, 101.
s écrite, 102 ; adjonction de *s* au pluriel, 105 et suiv.
— noms en dépendance, leur forme écrite au pluriel, 106, 107.
— composés, leur forme écrite au pluriel, 106.
— d'emprunt, leur forme écrite au pluriel, 107.
— propres, leur forme écrite au pluriel, 105.
singuliers refaits sur le pluriel, 101.
troubles dans l'emploi des nombres et des personnes, 291.
Nominalisés, 64.
Nominaux (V. *le*, *l'*, *lui*).
— personnels, 63 ; — non personnels ib.
— démonstratifs, 146.
— de quantité, 115 ; — signifiant zéro, 118 ; — d'égalité, 723.
—, leur genre, 91 ; neutre dans les —, 91.
— devenant noms, 65.
Nominaux en fonction de sujets, 234, 240.
— d'attribut de sujet, 620.
— d'objet, 322.
— d'objet secondaire, 383.
— de caractérisation, 582.
— caractérisés, 579, 633.
Noms (V. Genres, Nombres, Cas).
Noms propres, 39 ; — de personnes 42 ; — de baptême, 41 ; — de famille, 42 ; signification des —, ib. ; noms

propres de familles juives, 44 ; — de l'antiquité, 45.
Noms propres d'origine, 42 ; — de professions, ib.
— étrangers, 44.
— d'emprunt, 47.
— devenus des types, 75 ; — devenant noms communs, 52.
Noms propres de personnes après *Monsieur*, 504.
— de lieux, 40, 41.
Genre des noms propres de lieux, 87.
Noms communs, 47 : — héréditaires, ib. ; — nouveaux, 47 ; — d'origine savante, 49, 61.
Noms formés par substantification d'autres mots, 52, 71, 74.
Noms composés, 55, 57 ; — par apposition, 57, 636 ; — formés d'un nom et d'un adjectif, ib. ; — formés d'un nom et d'un autre nom en dépendance 57 ; — — d'un élément verbal et d'un nom objet, ib.
Noms abstraits tirés d'adjectifs, 53, 54.
Noms comme signes, 76.
— adéquats à l'idée, 76.
— qui exposent l'idée, 76.
— sans rapport nécessaire avec l'idée ; leur valeur sémantique, 76.
— marquant une fin, 846.
— contenant indication de caractère, 74 ; — de mesure, 73, etc.
Noms classés suivant le sens, 66 et suiv.
— d'animaux, 70.
— d'arts, de sciences, d'études, 67.
— de collectivités, 70.
— de couleur, 605 ; — de durée, 71.
— de gens d'opposition, 67.
— de malades, de maladies, 70.
— de manières d'être, 71.
— de matière, 96 ; — de mesures, 71.
— de métaux, 69.
— d'objets, d'appareils, 67 ; d'outils, 68 ; d'ateliers, d'entrepôts, de milieux, ib.
— d'œuvres, 68.
— de partis, de systèmes, 67.
— de personnes exerçant des professions, 66 ; — les ayant exercées, ib. ; — ayant subi une action, 67 ; — qui doivent la subir, ib.
— de personnes occupées à des états, 67 ; — attachées à des doctrines, ib.
— de plantes, 69.
— de produits, 68 : — chimiques et pharmaceutiques, 69.
— de professions féminines, 90.
Noms en fonction de sujet, 237 (V. Déclinaison, Sujet).
— d'attribut de sujet, 620, 622.
Nom en fonction d'attribut d'objet, 631.
— d'objet, 304.
— d'objet secondaire, 383.
— de caractéristique, 605, 607, 650, 653. Le nom et l'adjectif, 607, 675. Composés en fonction de caractéristique, 606.
Leur accord, 647 et suiv.
Noms remplaçant des nominaux, 64.
Noms d'action, 203 (V. Infinitif).
— adaptés, 204.
— tirés du thème verbal, 205.
— formés par addition de suffixes, 206, 207.
— subjective, 296.
— devenus noms d'objet, 69.
— leur genre, 87.
— leur rôle, 208.
Nom — *à* + infinitif marquant conséquence, 838.
Noms de nombre, 117 (V. Cardinaux, Ordinaux).
— précis employés pour des quantités imprécises, 114.
Noms de quantités, 115.
non, 494.
non et *pas*, dans les caractéristiques, 614.
nonante, 121.
nonobstant, 860.
non par ce que, 827.
non pas, dans les comparatives, 733.
— *tant que*, 825.
non plus, 127.
— *que*, 730.
non que, 827.
non sans, 715.
non seulement... mais encore, 715.
nostres > *noz*, *nos*, 147.
notre (V. Possessifs), et *mon*, 148.
— (*le*), *du nôtre*, 199.
nous, *je*, 273.
nous indéterminé, 273.
nous deux ton père, 126.
nous, *on*, 277.
nu, accord de —, 645.
nul, 117, 118.
Numération, 120 et suiv. ; — par *vingt*, 121.
numéro, 157.

O

o = moyen, 666.
o, *od*, 713.
Objectifs. Action objective, 300 ; possessifs objectifs, 304.
verbes — ou transitifs, 308, 309.
locutions verbales objectives, 309.
verbes objectifs sans complément, 315.

— employés subjectivement, 299 (V. Subjectifs).
Objet. Notion d' —, 300 ; compléments d' —, ib.
Valeur de l' —, 301 ; limites de la notion d' —, 302.
Nature de l'objet, 318, 322, 336, 345, 352, 355.
Objet des noms, 304 ; — des adjectifs, 307 ; — des verbes, 308 ; — des locutions verbales, 309, 339.
Objets directs, 319 ; — indirects, ib.
Objet non exprimé, 315.
Place de l' —, 319.
Objet-action, 336, 352 (V. Infinitif, Proposition objet).
Objets d'ordre différent, 34 ; — de construction différente, ib.
— de diverses formes réunies, 358.
Diversité des objets, 355.
Double objet, 357.
Objet, répétition de l' —, 359.
Reprise de l' —, ib. Mise en lumière, ib.
Proposition-objet des passifs, 374.
Objet secondaire, 375 ; sens de l' —, 391 ; — et objet, 377.
Objet secondaire et compléments divers, 377.
Éléments de langage qui peuvent être —, 383.
— des adjectifs, 377, 381 ; — des noms, ib. ; — des verbes, 377, 381, 382 ; verbes qui comportent un —, 391 ; — des verbes objectifs, 377 ; — des verbes subjectifs, 382 ; — d'un verbe avec nom attribut, 385 ; — avec adjectif attribut, 390 ; — des locutions verbales, 377, 381 ; — des adverbes, 381.
Objet et — en présence, 388.
— et appartenance, 393.
— et complément d'agent, 389.
Place du personnel —, 388 ; place respective des personnels objet et —, 389. (V. *lui, leur, y, où, qui, autrui*).
Reprise de l' —, 396 ; — mise en lumière —, ib.
oir, suffixe, 61.
ois, suffixe, ib.
on, 275, *l'on, t-on*, ib.
— pour *je, nous*, 277.
— de modestie, 276.
— de vanité, 277.
— pour *il, elle*, 278.
on dirait que. Mode après —, 535.
on ne peut plus, 691.
Onomastique, 39.
Onomatopées, 55.
ons, de la 1re p. du pluriel, 252.
Oppositions, 697, 855 ; noms marquant —, 71. compléments d' —, 404.
— entre causes et conséquences, 856.
— entre négative et positive, 857.
— à terme fixe, 864.
— généralisées, 863.
— intrinsèques, ib.
— de sujets, 281.
— à terme variable >.
Optatifs de souhait, 571 (V. Souhaits. Modalités).
— irréels, 573.
or ça, 432.
Ordinaux, 156 (V. Noms de nombre) ; leurs formes, ib. ; leur syntaxe, 158 ; leur valeur déterminative, ib.
— et cardinaux, 157.
Ordre hiérarchique des personnes, 277.
Ordres, 17 (V. Impératif, Renforcement, Atténuation).
— directs et indirects, 507.
— ironiques, 562.
Ordre et rang (V. Ordinaux).
Ordre des mots et rapports, 5.
— et sentiment, 542.
— dans la phrase interrogative, 490.
— et modalités, 514, 521.
— et accord du participe devant attribut, 632 (V. Adjectifs, Épithètes, Sujet, Objet, Objet secondaire).
Origine, 660 et suiv. ; compléments d' —, ib.
Noms contenant indication d' —, 74.
ou = en le, 161, 424.
ou, 711 (V. Alternatives, Choix).
où, conjonctif représentant des personnes, 185.
— et *lequel*, 180.
— objet secondaire, 386.
oui, 493.
où que, 884.
ou si, 492.
outre, 429 ; *en* —, 126, 714.
outre que, 714.
oyer, suffixe d'approximation, 671.

P

par = seul, 125.
— préposition, 432, 449.
— avec un complément d'agent, 371.
— devant divers compléments, 466.
— = cause, 807 ; — = manière, 656 ; — = moyen, 667.
— suivi d'un infinitif, 807.
— suivi d'un nom et d'un participe passé, ib.

parce que, et *par ce que*, 701, 808
parce que, suivi d'un nom ou adjectif, 806.
par conséquent, 833.
par devant, 428.
pareil, 725.
Parenthèses, 35.
par exemple, 501, 865.
par là, 807.
parlant, sérieusement —, 539.
par l'entremise de, 668.
par l'intermédiaire de, ib.
parmi, 29.
par où, 180.
par suite de, 812.
par surcroît, 714.
Partageables, choses —, 110.
Partage et division, 129 (V. Partitifs, Distributifs) ; partition des choses partageables, 110 ; partitifs, ib.
partant, 831.
par tel si que, 877.
Participe (V. Voix, Passif, Accord, Temps).
— employé comme adjectif, 594, 653.
Participe passé, 364 ; — suivi de *que* en m. f., 767.
— = antériorité dans le passé, ib.
— = antériorité dans le futur, 763.
— = cause, 818.
— = résultat, 407.
— = hypothèses, 873.
— devenant nom, 51.
— devenant nom d'action, 204.
— joint à un nom pour remplacer un nom d'action, 208.
— renfermant l'objet-action, 352.
Participe présent distingué du gérondif, 668 ; — des adjectifs verbaux, 668 ; — = cause, 814 ; — = donnée d'hypothèse, 875.
— comme caractéristique, 594, 612, 653.
Participe futur, 758.
Particules nobiliaires, 42.
Partitif, complément de —, 129 (V. Article).
Partis, opinions (V. Noms).
par voie de, 668.
pas, point, 495 (V. Négation).
pas sans *ne*, 498.
— niant *ne*, 498.
autrement, 686.
mal, ib.
même, 498.
— *moins*, 860.
— *un*, 118.
Passé, 471.
Passé simple de l'indicatif formes anciennes, 256, 471 ; — modernes, ib.
— venu du plus-que-parfait latin, 472.
Passé composé, 472. Ses progrès. Emploi actuel, 473 et s.
Passé = contemporanéité en a. f., 773, 774.
Passé simple et passé composé de l'indicatif, 473, et suiv.
— simple substitué à un second passé, 792.
— composé substitué à un passé antérieur, ib. ; — à un futur antérieur, ib.
Passé récent, 486.
— accompli surcomposé, 484.
passer pour, 618.
Action passée à d'autres modes que l'indicatif, 482.
Passé du conditionnel, ib.
— du subjonctif, ib.
— de l'infinitif, ib.
Passé antérieur, 764.
— antérieur surcomposé, 765.
Passif, 361 et 366.
— dans les adjectifs, 364 ; — dans les noms, ib.
— dans les verbes, ib.
— des verbes factitifs, 363.
— des verbes marquant achèvement, ib.
— accompli périphrastique, 460.
Substituts du —, 367, 368.
Péjoratifs (V. Dépréciation, Noms, Adjectifs, Verbes).
Nom contenant une indication péjorative, 74.
Adjectifs péjoratifs, 587.
Pensées et croyances, 528.
penser, 526.
Période, 32.
Périphrases nominales, 45, 64, 207 ; — possessives, 151 ; — interrogatives, 19 ; — temporelles, 450 (V. aux divers Temps et Aspects).
— de commandement, 186, 562.
— substituées au futur après *si*, 888.
Persistance dans l'état, 618 (V. Durée).
personne, nominal, 118.
Personne, la notion de —, 227.
Formes numérales et personnelles du verbe, 249 ; décadence de ces formes, 251.
Hiérarchie et ordre des personnes, 274.
3e personne pour 2e, 273.
Vous et *tu*, 271.
Changement de — par ménagement, 271.

PERSONNES dans les propositions conjonctives, 269.
PERSONNELS, déclinaison actuelle, 242 (V. NOMINAUX et *je, tu, il, en, y*. Cf. REPRÉSENTANTS).
formes élidées des —, 242.
formes lourdes et légères ; leur emploi, 322.
Formes conjointes et disjointes, 243.
— de conjugaison, 259.
extension des — à l'impératif, 260.
— en fonction d'objet secondaire, 355.
Formes lourdes et légères en fonction d'objet secondaire, 384.
Personnels renforcés et réfléchis, 330 (V. RÉFLÉCHIS).
Personnifications. Leur genre, 87.
peut-être, 531.
peut-être que, 535.
Phonétique. Son influence sur le genre des noms, 92 (V. TON).
PHRASE, 32. Formation, progrès de la —, 33. Rapports entre la proposition et la —, 23.
pire, pis, 728.
PLURIEL (Voir NOMBRES).
plus, 126, 615.
plus et *mieux* dans les comparatifs, 729.
plus... moins, 821.
plus... plus, ib.
plusieurs, 113.
PLUS-QUE-PARFAIT DE L'INDICATIF, 764 ; — = antériorité dans le passé, 764 ; — dans le style indirect, 343 (V. ANTÉRIORITÉ, PASSÉ ANTÉRIEUR).
— causal, 812 ; — dans les irréelles, 894, 895.
— DU SUBJONCTIF, 519, 786 ; — marquant antériorité dans le passé, 766.
— et irréalité, 893, 895.
plût à Dieu, 573.
plutôt, 672, 689, 735 ; *plutôt que*, 735.
Point de départ, 431.
POLITESSE. Influence générale, 504, n. 1 ; influence sur l'emploi des nombres et des personnes, 271.
— dans les questions, 504 ; — dans les demandes, 570.
La politesse et les représentants, 177.
poly, 129.
PORTÉE DE L'ACTION, 293 (V. OBJECTIF).
POSSESSIFS. Leur nom, 151 ; leurs formes, 147 (V. *mon, ton, notre, leur*, etc.).
Représentants —, ib. ; leurs formes, ib. ; représentants et adjectifs, 188.
Possessifs de la pluralité et de l'unité, 148, 187.
Avec *chaque, chacun*, 131.
Sens subjectif des —, 152, 229.
— objectif, 304.
Possessifs renfermant l'objet secondaire 384.
Possessifs comme signes, 153.
Valeur déterminative des —, 153, 187.
— = habitude, 154.
Sens dérivés des —, 152.
Possessifs à valeur de caractéristique, 584.
— et articles, 153.
POSSIBILITÉS, 531, 737, 826. Mode après expression = —, ib.
Causes possibles, 826 ; conséquences, 840, 842 ; hypothèses —, 890 (V. HYPOTHÈSES).
possible, au possible, 531, 695.
post, 428.
POSTÉRIORITÉ, 745, 752 (V. FUTUR).
— dans l'avenir, 754.
— immédiate, 757.
— dans le passé, 755 ; — hors de l'indicatif, 758.
POTENTIEL (V. HYPOTHÈSES).
subjonctifs potentiels dans les comparaisons, 737.
pour, 399, 414, 432.
— devant attribut, 631.
— = en qualité de, 676.
— = direction, 433.
— = en faveur de, 393.
— = durée, 450.
pour jamais, 444.
— = échange, 402 ; — = prix, 665.
— = cause, 807 ; — suivi d'un infinitif, ib.
— = conséquence, 831.
— = fin, 844, 847.
— = opposition, 856.
— en hypothèse généralisée, 886.
pour ainsi dire ; — autant dire, 671.
— *ce que*, 808, 820, 847.
— *ce qui est de*, 674.
— *l'amour de*, 811.
— *lors*, 769.
— *pas que*, 849.
— *peu que*, 876.
— *que*, 832, 841, 847, 850, 886.
pourquoi, 805 ; — *que*, ib.
pour raison de, 810.
pour si, 886.
pourtant = conséquence, 831 ; — = opposition, 856.
— *que*, 877.
pourvu que, 877, 889 ; — dans les propositions optatives, 572.
pouvoir bien, dans les oppositions, 858.
PRÉFÉRENCES, 730 ; la phrase de —, 735.

Préfixes, 60 (V. Noms, Adjectifs, Verbes).
— de degrés, 688 ; — de temps, 748 ; — de mesure, 658.
prendre garde, 560.
Prénoms, 41.
Prépositions, 409 ; formation des —, id. ; changements de forme des —, 410.
— et adverbes, 411.
sens des —, 413 (V. Compléments).
deux —, 419.
place des —, 417 (V. Répétition).
près et *près de*, 426, 730.
près de et *proche de*, 426.
près de et *prêt à*, ib.
Présent de l'indicatif. Ses formes, 251, 252.
Présent, 456 et suiv. : — absolu dans les conjonctives, 789 ; — pour le passé, 786 ; — historique, 478 ; — pour le futur, 469.
Présent parfait, 456, 459.
— passif. Sa valeur temporelle, 458, 460. Ses substituts, 460.
— accompli, 459.
Présent du subjonctif. Formes, 255. Emploi, 456, 465, 713, 783 et s. (V. Impaf. du subj., 709, 791 et s.).
— pour le futur, 469.
— antériorité dans le futur, 762.
Présentations, 8, 9 (V. *voici*, *voilà*).
— d'actions, 210 ; — de caractéristiques, 617 ; — d'une cause, 823.
Présomptions, 531.
presque, 81, 128, 686.
Presque réalisation, 526.
— totalité, 128.
prétendu, 678.
prier que, 568.
Privatifs, 614 (V. *a*, *in*, *non*).
Privation, absence ; noms contenant indication de —, 72.
Prix, 615.
pro, 428.
Proadjectif *le*, 673 ; *que*, ib. ; *celui que*, *ce que*, ib.
Probabilités, 532 ; causes probables, 826.
Programme, complément de —, 400.
Progression, 151, 771, 778 (V. Aspect de développement).
— et cause, 820 ; — et conséquence, 837 ; — dans la quantité et la qualité, 727.
Pronoms (V. Représentations, Personnels, Réfléchis, etc.).
Pronominaux et réfléchis, 297 (V. Auxiliaires, Accord, **se, soi**).
— pour passifs, 368.
Propos et objet, 397 ; — et cause, 398.
Proposition. Formes de la proposition : formes ordinaires, 10.
— à forme réduite, 17 ; — à reprises, 20 ; — à termes complétés, 21 ; — à base verbale, 13 ; — et phrase, 28.
Propositions isolées et indépendantes, 25 ; — combinées, ib. ; — coordonnées, 26 ; — subordonnées, ib. ; indécisions dans le caractère de certaines subordonnées, 27 ; classement des —, 28 ; — conjonctionnelles, 22, 700, 702 ; — conjonctionnelles et conjonctives, 346 ; — conjonctives, 22, 27, 700 ; — conjonctives cessant de l'être, 33 ; — renfermant l'objet-action, 352 ; — infinitives, 23, 347 ; — directes, indirectes, 347 ; — incises, 342 ; — sans verbes, 619, 806, 865.
Propositions réduites à l'état d'éléments lexicologiques, 31.
rôle syntaxique de la proposition : proposition sujet, 235 ; — complément de nom et d'adjectif, 22 ; — complément d'adjectif, 588.
— objet d'un adjectif, 309 ; — objet d'un nom, 306 ; — objet sans sujet propre, 338 ; — objet conjonctionnelle, 339 ; — objet conjonctive, 341 ; — objet infinitive, 347.
proposition entrant dans un complément prépositionnel, 119 ;
— terme d'une autre proposition, 23.
valeur des propositions : proposition affirmative, 493.
— attributive et proposition passive, 617 ; — avec *être à* sens passif, 366.
— d'addition, 714.
— d'alternative, 712, 880.
— d'antériorité, 760.
— d'appartenance, 151.
— de caractéristique, 584, 612, 615, 811, 654.
— de cause, 806.
— de comparaison, 731 et s.
— de conséquence, 830, 831, 839.
— de contemporanéité, 770.
— de détermination, 159.
— de durée, 451.
— d'état, de manière d'être, 617.
— d'explication et de correction, 83.
— de finalité, 846, 862.
— d'hypothèse, 873, 875, 890, 894.
— d'indétermination, 139.
— de lieu, 122.
— de postériorité, 753.
— de remplacement, 716.
— de retranchement et d'exception, 717.
— de temps, 749 (V. Antériorité, Contemporanéité, Postériorité).

— de temps devenant causale, 814.
Propositions et suggestions, 566.
Provenance et qualité, 660.
Proverbes, 164.
Pseudonymes, 46.
puis, 752.
puisque = cause, 812 ; — = cause présente, 815.
puisse, 572.

Q

Qualification, qualités (V. Caractérisation).
Qualité relative (V. Comparaison).
quand = cause, 813 ; — = hypothèse, 876 ; — = hypothèse possible, 890.
— et conditionnel opposé à un futur, 892, 894.
— et futur dans les hypothèses, 888.
quand bien même, 864 ; *quand même*, 863.
quand et *quant*, 770.
quand je pense ; 549.
— *j'avais dit*, 500.
quant, 108, 113, 769, 723 ; — *à*, 674.
Quantité, 108 (V. Nombres) ; questions sur la —, ib. ; quantités imprécises, 110 ; — précises, 117 (V. Numération) ; petites —, 113 ; grandes —, 114.
— dans l'action, 658, note 1.
Expressions de —, 113, 114 ; nominaux de —, ib. ; — approximative, 115.
— rapportée à une quantité donnée, 740.
— relative, 718 (V. Comparaison).
que interrogatif, 318, 805 ; — *sert*, 831.
que conjonctif, 181 ; son rôle dans la langue populaire, 181.
— féminin, 179 : — neutre, ib.
le — conjonctif et la conjonction *que*, 700 : *que vous voulez qui sorte*, 346.
le — et le *que* adverbial, 34, et 181.
Que = lieu, 422 ; — = manière, 655 ; — = moyen, 669 ; — = temps 770.
— représentant une caractérisation, 673.
— représentant une conjonction, 706, 879.
que = degré, 691.
— dans les optatives, 572.
que, conjonction universelle, 702. ; — dans les optatives, 572 ; — en phrase objective, 340 ; — son rôle dans la formation des conjonctions, 704 ; — = cause, 808 ; — = conséquence, 830, 832, 836, 838 ; — = fin, 847 ; — = hypothèses, 876.
que supprimé, 735, 832.
Que dans les comparaisons, 731.
— en phrase objective, 340.
que et *ce que*, 193.
— *à ce que*, 340.
que ce que, 734 ; *que de ce que*, ib.
quel et *lequel*, 136 ; *quel* et *qui*, 651.
— exclamatif, 691.
quelconque, 139.
quelque et *quel que*, 139.
— 111, 113 ; — avec le conditionnel, 898.
quelque chose, 63, 116, 138.
quelquefois que, 885.
quelque... que, 885.
quelqu'un, 188 ; *quelques-uns*, 116.
qu'est-ce qu'il y a que, 805.
questions, 17, 487 (V. Interrogation).
qui, 25, 178 : déclinaison de —, 179, 241 (V. Conjonctifs).
— confondu avec *qu'il*, 179, 700
— et *à qui*, 182, 386.
— représentant une proposition, 226.
— et *quoi*, représentants de choses, 185.
— indéterminé, 138 ; — dans les hypothèses généralisées, 883, 884.
qui... que, 884.
qui, il, 197.
qui, interrogatif, 236 (V. *que*).
— et *qu'est-ce qui, qui est-ce qui*, ib.
— et *quel*, 651.
quiconque, 25, 138 ; — *il*, 197.
qui que ce soit, quoi que ce soit, 138.
qu'il est, suivant un adjectif, 819.
qui sait si, 533.
quoi, représentant des indéterminés, 185
— *que*, 884.
quoique, 864 ; son origine, 884.
— adjectif, 865.
— *ça*, ib.

R

Radical du verbe, 250 ; variations du —, ib.
Raisons, 803 (V. Causalité).
rapport à, 822.
Rapports ; moyens d'expression des —, 5, 6, 219 ; noms d'êtres, d'actes en rapport avec d'autres êtres, 71.
— implicites, 5.
Clarté des —, 34, 160, 196.
— enchevêtrés, 34.
— non exprimés, 33 (V. Relations).
Rapprochement, nom = —, 71.
Rareté, fréquence, 452.
Réalités, 737, 826-828.
Réciprocité, 332.
Réclame, 61, 694.
Réel, 511 (V. Modalités).
Réfléchis, 328 (V. **se, soi**).

Réflexion de l'action, à la 1re et 2e personnes, 327 ; — à la 3e personne, ib. (V. *se, soi*).
— dans l'infinitif, 348.
Regret, 554.
Relatifs (V. Conjonctifs et Personnels).
Relations, dénominations marquant les — des êtres et des choses avec d'autres êtres et d'autres idées, 71.
Compléments de —, 403, 697 et suiv. ;
— non logiques, 697, 711 ; — chronologiques, 745 ; — logiques, 697, 803 (V. Addition, Comparaison, Exclusion, Temps, Causalité, Conséquences, Opposition, Rapports).
Moyens d'expression des —, 699.
— combinées, 698.
relativement à, 399.
Remplacements, 716.
Renforcement (V. Insistance).
— d'affirmations, 499 ; — de commandements, 564 ; — de demandes, 569 (V. Jurons, Serments).
— de l'idée de *rien*, 119.
— de *l'on* par *soi*, 276.
Renouvellement des mots, noms, verbes, etc., 222, 582 (V. Images).
Répétition d'une action, 452 ; — périodique, ib.
— oratoire, 35.
— superlative, 688.
— d'insistance, 501 ; — dans les demandes, 570.
— du verbe, 224 ; — de l'auxiliaire, 473 ; — de l'article, 165.
— de la négation, 501 ; — des prépositions, 417 ; — des conjonctions, 707 (V. Reprise).
Représentation, 170 ; — simple, 171, 175 ; — conjonctive, 172, 178 ; — possessive, 172, 187 ; — démonstrative, 172, 189 ; — déterminative et qualificative, 172, 192 ; — numérale et distributive, 172, 195.
Représentation du nom, 173 ; conditions pour qu'elle ait lieu, ib.
— des personnes et des choses, 182, 518.
— de l'action, 225.
— de l'action passive, 373.
— de la caractérisation, 669, 673.
— d'une proposition, 225, 226.
— d'une conjonction, 706.
— double, 197; superflue, ib.;—défectueuse, 198.
Rapports des représentants et des représentés, 196.
Représentants, 173 (V. Personnels, Réfléchis, Possessifs, Conjonctifs, Distributifs).
Formes des —, 176, 178, 187, 189, 192.
— personnels devant conjonctifs, 198.
— sujets, 240 ; — attributs de sujet, 620 ; — attributs d'objet, 673 ; — objets, 322 et suiv. ; — objets secondaires, 383.
formes légères et formes lourdes, 384 ; — Formes légères et formes prépositionnelles, 385.
— devenant noms, 199.
— caractérisés, 633.
Reprise, formes de proposition à —, 20.
— de toutes sortes dans les phrases, ib.
— du sujet, 280 ; — du nom sujet par *il*, ib. ; — du sujet devant conjonctif, 281.
— de l'objet secondaire, 396.
Ressemblances, imitations, 725.
Restrictions et restrictifs, 223 (V. Limitations).
Résultat, complément de —, 401 (V. Conséquences).
Retranchements, 128, 717 (V. Exclusion, Exceptions).
retro, 428.
revoici, 8.
rien, 63, 118.
— *de beau*, 638.
— *que de*, 823 ; — *qu'en*, 668.
rudement, 689.
Rythme, influence du — sur la place de l'adjectif, 641.

S

s, marque du pluriel (V. Nombres).
s de la 2e personne du singulier, 252 ; — de la 1re personne, 251.
sans, 125, 615, 668, 718, 878.
— *cesse*, 451.
— *compter*, 714 ; — *compter que*, ib.
— *parler que*, ib.
— *que*, 615, 718, 828, 830, 841, 879.
— et indicatif, 889.
satisfaction, 551.
sauf, 128.
— *à*, 882.
— *que*, 717.
— *si*, 882.
savoir, mode après —, 528.
se et soi, 328 et suiv.
se supprimé dans les pronominaux-objets, 349.
se faire, 618.
selon, 429 ; — *que*, 720.
semblable, 725.
sembler, mode après —, 535.
se montrer, 618.
Sens des modalités, finesse du —, 507.

SENTIMENTS, 539 et suiv. ; — et choix des mots, 541 ; — et ordre des mots, 542.
— et proposition, 17.
Mode après les expressions de —, 539.
SÉPARATION des mots, 3, 4 ; — des épithètes, 643 ; — des sujets, 248 ; — des représentants et des représentés, 197.
septante, 121.
SERMENTS, 502 (V. à JUREMENTS).
SERVITUDES GRAMMATICALES, d'où elles naissent, 709, 826, 841, 854, 866, 888, 889, 897.
seul, seulement, 125.
Sexes, 85 ; limites de cette notion, 85 (V. GENRES).
si, affirmatif, 493 ; — adversatif, 859, 861 ; *si est-ce que*, 859.
— comparatif, 722, 723.
— de degré, 691 ; — *très*, 689 ; — *que*, dans les hypothèses, 885.
— interrogatif, 341.
— hypothétique, 871, 876.
— avec le futur, 864, 888 ; — avec le conditionnel, 890 ; — avec le conditionnel passé, 894 ; — avec l'imparfait de l'indicatif dans les hypothèses possibles, 891 ; — avec le plus-que-parfait de l'indicatif dans les irréelles, 894 ; — avec le subjonctif, 893.
— dans les compléments de comparatifs, 736.
— et l'imparfait exprimant l'espoir, 545 ; — et l'imparfait = conseil, 567 ; — et l'imparfait = optatif, 573.
si, si seulement = regret, 555.
si et une hypothétique marquant opposition, 864.
si bien que, 830, 838.
si ce n'est, 128 ; *si ce n'est que, si ce n'eût été que*, 879.
si comme, 722.
sien (V. POSSESSIFS).
— *(le), du sien*, 199.
si je le sais, 500.
s'il arrivait que, 891.
s'il doit revenir, 889 ; *s'il devait* —, 891.
s'il fallait que = refus, 553, 891.
s'il le fut jamais, 692.
si on venait à, 891.
s'il vous plaît, 564, 688.
SIMULTANÉITÉ dans la progression, 771.
SINGULIER (V. NOMBRES).
sinon, 128, 716, 882.
si que, 723, 837.
sitôt que, 767.
si vous vouliez = demande, 570.
Sobriquets, 43, 44.
soi (V. **se**).
soi-disant, 678.
soi-même, 330.
soit, 712.
soit que, dans les propositions de cause, 825, 880.
somme, 127.
son (V. POSSESSIFS).
— et *sa*, devant voyelle, 148.
Souhaits, 571 (V. OPTATIFS).
Sourdes et sonores au féminin, 589.
sous, 428, 449, 770, 817.
sous ce rapport, 223.
sous couleur de, 828.
Sous-multiples, 132.
sous peine de la vie, 665.
sous prétexte de, 828, 844 ; — *que*, 828.
Soustractions (V. RETRANCHEMENTS).
Structure des phrases, 542.
STYLE INDIRECT, 342, et s. (V. IMPARFAIT).
SUBJECTIFS. Action subjective, 295 ; phrase —, 293 ; moyens d'expression de l'action subjective, 296.
verbes —, 296 ; — simples, ib. ; — pronominaux, ib., locutions verbales —, 298.
— qui deviennent objectifs, 311, — ; qui ne deviennent pas —, 314.
— et passifs, 369.
SUBJONCTIF, formes, 255, 257 (V. PRÉSENT, IMPARFAIT, AUXILIAIRES, CONDITIONNEL).
— sa décadence, 516 et suiv.
— de commandement, 562.
— de refus, 552.
— de souhait, 572 ; — dans une conjonctive, ib. ; — dans les subordonnées (V. MODE).
— éventuel dans les conséquentielles, 841 ; — hypothétiques, 874, 890.
SUBORDINATION, moyens de rattachement en —, 26.
— apparente, 532, 559.
SUBORDONNÉES (V. PROPOSITION).
SUBSTANTIFICATION, 52 (V. NOMS, ADJECTIFS, PARTICIPE, ARTICLE).
Succession immédiate, 748.
Suffisance, 740.
SUFFIXES, 60 (V. ADJECTIFS, AUGMENTATIFS, PÉJORATIFS, NOMS, VERBES, etc.). changement de sens et de formes des —, 62 ; mort des —, ib.
suivant, selon, 726.
SUJET, 227. Le sujet et la proposition, 11.
— des noms d'action, 229 ; — des adjectifs et des participes, 232 ; — des verbes à un mode personnel, 234 ; — à un mode impersonnel, 225, 231, 233 ; — des impersonnels, 285.

nature des sujets, 234.
cas sujet en a. fr. et en fr. mod. (V. Cas).
place du sujet, 246 ; séparation des sujets, 248.
sujet logique prétendu des impersonnels, 289.
un — pour plusieurs verbes, 279 (V. Reprise).
Sujet indéterminé, 273.
— caractérisé, 581.
supérieur, 687.
Superlatifs (V. Degrés) ; — synthétiques, 687 ; formules superlatives, 688.
— relatifs, 741.
— relatifs et conséquences, 837.
— relatifs et causes, 820.
mode dans les compléments de superlatifs relatifs, 742.
supposer, mode après —, 533.
Suppositions (V. Hypothèses).
sur, 413, 144, 427.
— = direction, 433.
= propos, 398.
— = temps, 413.
— = conformité, 726.
— et *sous*, 427.
et *sus*, ib.
sur ce, 752.
sur ces entrefaites, 769.
Surcomposées (formes), 765.
sur peine de la vie, 115.
sur quoi, 834, n. 2.
sur tous, 741.
Surnoms et sobriquets, 43.
Synonymes, 79. Classement des —, ib.
Système métrique, 123.

T

t, flexion de la 3e pers., 252.
t, intercalé, 62.
tabou, 12.
tandis, 770, note, 863.
tandis que, 771 ; — — opposition, 863.
tant, 129, 691.
tant = cause, 820.
tant dans les hypothèses, 885.
tant, quant, 723.
tant que, 771, 837.
te, t, 242 ; — et **toi,** 69, 213 (V. Noms personnels).
te, complément d'intérêt atténué, *je te le giffle*, 394.
tel, 138, 672.
tel... que, 838, 885.
— cause, 819, 838.
— *qu'il, tel... tel*, 725.
tellement, 691, 837.
— *que*, 693, 897.
Temps.
noms contenant indicat. de temps, 72;
verbes — —, 218.
action dans le —, 437 ; caractérisation dans le —, 437, 677 ; action hors du —, 435.
actions instantanées, 438 ; — limitées dans le temps, ib. ; — partiellement limitées, ib. ; — illimitées, ib.
limites de temps, 441.
dates dans un temps absolu, 440 ; — — relatif, ib.
Les dates et la science, 448.
moyens d'expression des dates absolues, 446; — — des dates relatives, 748.
temps dans le verbe, 447.
formes tempor. simples, composées et surcomposées, tableau général, 445.
formes non temporelles, 446.
temps dans les formes composées, 447, 450.
Temps relatifs, 749 ; formes des —, 745 ; tableau général, 750-51.
Temps dans l'éventuel, 758.
— dans l'infinitif, 446, 758.
— dans le participe, ib.
— dans le subjonctif, 482, 758.
(V. Présent, Futur, etc. Antériorité, Postériorité, etc.).
Temps avec valeur modale, 513.
— et cause, 812 ; — et conséquence, 829, 831, 835 ; — et opposition, 862.
— dans les hypothèses, 887, 893.
Termes de la proposition, 11 ; — multiples, 11, 12.
— d'une comparaison abrégée, 732.
tien (V. Possessifs).
— (*le*), *du tien*, 199.
t' il, ti, 8, 490.
Timbre des voyelles, modifié au pluriel, 101.
ton (V. Possessifs).
— et *ta* devant voyelle, 148.
Ton et modalités, 513 ; — renforçant ou atténuant les affirmations, 499 ; — dans les ordres, 565 ; — dans les demandes, 568, 569 ; — interrogatif, 489 ; — marquant le sentiment, 541 ; — = caractériastion, 581 ; — — degré, 687.
Toponomastique, 39.
Totalité, 127.
touchant, 399.
toujours, 444, 865.
toujours est-il que, 865.
tout, 63, 127, 680 ; — indéterminant, 139 ; — employé adverbialement ; accord de —, 680.

tout avec un gérondif, 858, 862.
tout ce que = *tous ceux que*, 191.
tout ce qu'il y a de bon, 692.
tout ce qu'il y a de plus, 691.
tout de même, 861.
tout en, 858, 862.
tout plein, 689.
tout ... que, 885, 897 ; — avec le subjonctif, 898.
toutefois, 865.
toutes voies, ib.
tout un chacun, 131.
trait d'union, 56.
Transitifs. Verbes —, 368 ; — transitifs directs, ib. ; — indirects, ib. (V. Objectifs).
trans, tré = passage, 432.
très, 684, 688.
très que, 429.
tri, 129.
trois. Déclinaison de — en a. f., 120.
trop, 739 ; *de trop*, 740.
trop pour, 839.
tu (V. Personnels, Politesse).
Tutoiement, 271.
type ; le bohême-type, 692.

U

u, suffixe d'adjectif, 587.
uitante, 121.
un (V. Article indéfini).
un chacun, 131.
un coup que, 876.
un drôle d'air, 675.
une de ces choleurs, 691.
une fois, 763.
une fois que, 753.
une manière de, 81.
une supposition que, 876.
Unité composée, 98.
— de la phrase, 35.
un tel, 138.
Usure des dénominations, 77.
— des caractérisations, 582 (V. Renouvellement).

V

Variables dans les oppositions et les hypothèses, 883.
venir de, 486.
Verbes, 210 (V. Action, Conjugaisons, Actif, Passif, Personnes, Modes, Temps, etc.).
Verbes hérités, 211 ; — empruntés ib.
— créés, ib. ; — qui meurent, ib.
formation des —, ib.
les — et leurs primitifs, 215 ; suffixes verbaux, 211, 212 ; — composés, 213 ; — parasynthétiques, 214.
sens des —, 215. Catégories de —, ib.
Verbes de production, 216.
— instrumentaux, 217.
— de matière, ib.
— de manière, ib.
— marquant entrée dans un état, 218.
— marquant mise dans un état, 217.
— de renouvellement, 218.
— négatifs indiquant cessation, ib.
— locatifs, ib.
— temporels, ib.
— de caractérisation, ib.
— marquant une mesure, ib.
— marquant rapport entre l'acte qu'ils énoncent et d'autres actes, ib.
Verbes copules, 618 ; — qui comportent des attributs d'objet, 628.
— attributifs sans attributs, 295, n. (V. Attributs).
— objectifs (V. Objectifs) ; — transitifs (V. Transitifs) ; — subjectifs (V. Subjectifs) ; — réciproques (V. Réciproques) ; — réfléchis (V. Réfléchis) ; — pronominaux (V. Pronominaux).
— substitut faire, 225.
vers, 432 ; — = direction, 433.
— *où*, 180.
veuillez, impératif atténué, 564.
via, 432.
vieille, 592.
villa, village, 40.
vingt, orthographe de —, 121.
vis-à-vis de, 434.
vivre sa vie, 312.
v'là, 8.
Vocatifs, 260.
voici, voilà, 8, 9 ; origine et rôle, ib., 210.
voilà pourquoi, 823.
voilà-t il, 8.
Voix, 227 (V. Actif, Passif).
Volonté, 557 (V. à Impératif) ; mode après les verbes de —, 557.
votre (V. Possessifs).
vôtre (le), 199.
vôtres (les), les nôtres, ib.
voulez-vous ; — bien, 563.
vous (V. Personnels, Politesse).
vu, 810.

X

x, marque du pluriel, 101 (V. NOMBRES).

Y

y représentant personnel, 175, 176.
— et *lui*, 387.
— représentant des personnes, 383.
y représentant une action, 225 : — représentant une proposition, 226.
yl, suffixe, 61.

Z

z, du pluriel (V. NOMBRES).
zero, 117.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION VII
TABLE DES ABRÉVIATIONS XXV

LIVRE I

GÉNÉRALITÉS (1)

CHAPITRE I. LES CRIS. — LES MOTS. — LES RAPPORTS ENTRE LES MOTS, 3. — Cris et mots, 3. — La division en mots. Réalités et apparences, ib. — Les rapports entre les mots, 5. — 1° Ordre des mots, ib. — 2° Formes variables des mots, ib. — 3° Mots-outils, ib. — 4° Rapports implicites, ib. — Changements dans l'expression des rapports, 6. — Conclusions relatives à la méthode, ib.

CHAPITRE II. LES INDICATIONS, 7.

CHAPITRE III. LES PRÉSENTATIONS D'ÊTRES, DE CHOSES, D'IDÉES, D'ACTIONS, 8. — *Voici, voilà.* Naissance et développement de ces présentatifs, 8. — Êtres, actions, caractérisations présentées, ib.

CHAPITRE IV. LES ÉNONCIATIONS, IDÉES ET PROPOSITIONS, 10. — La proposition, 10. — Formes ordinaires de la proposition, ib. — A) Sujet, verbe, attribut. B) Sujet, verbe subjectif. C) Sujet, verbe, objet, ib. — Observations, 11. — Les éléments de la proposition, ib. — Termes multiples, ib.

CHAPITRE V. AUTRES FORMES DE LA PROPOSITION, 13. — La base de la proposition est un événement, non un être ou une chose, 13. — *C'est.* Les phrases construites sur cette formule, 14. — Rôles multiples de ces phrases, 15.

CHAPITRE VI. PROPOSITIONS A FORME RÉDUITE, 17. — Mots ou groupes de mots substitués à des propositions. Les questions, 17. — Les expressions du sentiment, ib. — Les ordres, ib. — Les énonciations ordinaires, 18. — Prétendues ellipses, ib. — Naissance de formules, 19.

CHAPITRE VII. FORMES A REPRISES, 20. — Reprises de toutes sortes dans toutes les phrases, 20.

CHAPITRE VIII. PROPOSITIONS A TERMES COMPLÉTÉS, 21. — Additions de compléments, leurs rôles, 21. — Composition grammaticale de ces additions, ib. — Importance de ces compléments, 22.

CHAPITRE IX. DE LA PROPOSITION A LA PHRASE, 23. — Une proposition comme terme d'une autre proposition, 23. — A l'objet, ib. — Hors de l'objet, ib. — Un terme complété par une proposition comme terme de la proposition, ib.

(1) Par suite d'une erreur typographique, les *Généralités* n'ayant pas été comptées comme LIVRE I, les LIVRES II, III, IV et V, portent dans le corps de l'ouvrage, les numéros I, II, III et IV.

CHAPITRE X. Groupements de propositions, 25. — Isolées et indépendantes, 25. — Combinées, ib. — Remarque, ib. — Coordonnées et subordonnées, 26. — Coordonnées, ib. — Subordonnées, ib. — Moyens de rattachement en subordination, ib. — Indécision dans le caractère de diverses phrases, 27. — Coordonnées, subordonnées et conjonctives, ib. — Classement des subordonnées, ib. — Conclusion, 28.

CHAPITRE XI. Le sens et la forme de la phrase, 29. — Idée principale et proposition principale, 29. — Moyens de mettre un élément en relief, ib. — Usage de *c'est*, 30. — Le sujet, ib. — L'attribut, ib. — L'objet, ib. — L'objet secondaire, ib. — La manière, ib. — Le but, 31. — La cause, ib. — Une comparaison, ib. — Une conséquence, ib. — Un résultat, ib. — Discordance entre la forme de la phrase et le sens, ib.

CHAPITRE XII. Formation de la phrase française, 32. — Ce que c'est qu'une phrase, 32. — La période, ib. — Les phrases tronquées, ib. — Coup d'œil sur l'histoire. Tâtonnements et progrès, 33.

PARTIE I

LIVRE II

LES ÊTRES. LES CHOSES. LES IDÉES ET LEURS NOMS

CHAPITRE I. Les noms propres, 39. — Observations générales, 39. — Les gens et les pays. Onomastique et toponomastique. L'étude des noms propres. Précautions à prendre, ib. — Les noms de localités et l'histoire, 40. — Multiplicité des noms de lieux dits, 41. — Les noms de personnes. Noms de baptême et prénoms, ib. — Noms de famille, 42. — Signification des noms. 1° Noms d'origine, ib. — 2° Noms de professions, ib. — 3° Noms diversement caractéristiques, 43. — Le rôle des surnoms et des sobriquets, ib. — Nécessités et fantaisies, 44. — Les noms étrangers, ib. — Les noms de l'antiquité hébraïque, grecque et latine, 45. — Périphrases nominales, ib. — Les pseudonymes, 46.

CHAPITRE II. Les noms communs. L'emprunt 47. — Les noms communs. Les noms héréditaires, 47. — Les noms nouveaux, ib. — Les noms d'emprunt, ib. — Inconvénients et avantages de l'emprunt, ib. — Les grandes époques de l'emprunt, 48. — Le fonds latin et grec, 49.

CHAPITRE III. Adaptation de vocables existants, 52. — Substantification de vocables existants, 52. — Les noms propres, ib. — Les adjectifs, 53. — Êtres et objets nommés par des adjectifs substantivés, 54. — Participes passant au rôle de noms, ib.

CHAPITRE IV. Formation de noms nouveaux. La composition, 55. — Onomatopées, 55. — Composés, ib. — Les signes extérieurs et internes de la composition, 56. — Principaux types de composés, 57. — Composés latins et grecs, ib. — Réactions populaires, 58. — Autres types de composés, 59.

CHAPITRE V. La dérivation, 60. — Les suffixes, 60. — Les préfixes, ib. — La vie des suffixes, 61. — Changements matériels, 62.

CHAPITRE VI. Les nominaux, 63. — Un mot sur le terme de « nominaux », 63. — Nominaux personnels, ib. — Nominaux non personnels, ib. — Les nominalisés, 64. — Les périphrases nominales, ib. — Noms remplaçant des nominaux, ib. — Nominaux devenant noms, 65.

CHAPITRE VII. Tableau sommaire des diverses catégories de noms que l'on forme, classés d'après leur sens, 66. — Professions, métiers, états, situations, 66. — Gens attachés à ces occupations, ib. — Gens qui ont été attachés à des professions, qui remplacent des titulaires, 66. — Gens et choses qui ont subi une action, 67 ; — qui doivent la subir, ib. — Arts, sciences, études, ib. — Gens occupés à des arts, sciences, etc. Appareils et articles qui y servent, ib. — Partis, systèmes, doctrines, opinions, usages, modes, ib. — Gens qui sont attachés à des doctrines, ib. — Doctrine opposée à une autre, ib. — Gens attachés à cette opposition, ib. — Usines, ateliers, lieux où l'on s'occupe d'un produit, où a lieu une action, où on place un objet ; milieux, 68. — Instruments et outils, ib. — Œuvres, ib. — Actes, effets produits, objets, ib. — Objets relatifs à un être ou une chose, ib. — Noms d'actes devenus des noms d'objets, 69. — Métaux, produits chimiques et pharmaceutiques, ib. — Plantes, individus et espèces, ib. — Animaux, individus et espèces, 70. — Maladies, ib. — Malades, ib. — Collectivités d'êtres et d'objets, ib. — Mesures, contenu de, 71. — Durée, ib. — Êtres, idées, en relation avec d'autres êtres et d'autres idées ; 71. — Noms marquant rapprochement, réunion, ib. — Différence, séparation, ib. — Opposition, ib. — Noms de manières d'être, ib. — Expressions qualificatives, ib. — Êtres, objets, idées nommés avec indication d'un ou de plusieurs caractères, 72. — Indication de lieu, ib. ; — de temps, ib. ; — de privation et d'absence, ib. : — de but, d'usage, 73. — d'activité, ib ; — de mesure et de nombre, ib. ; — de petitesse, ib. ; — dépréciative, 74 ; — approbative, ib. — Êtres, objets nommés par un ou plusieurs de leurs caractères, 74. — Notation d'origine, ib. — Autres déterminations et qualifications, ib.

CHAPITRE VIII. Le nom comme signe, 76. — Noms adéquats à l'idée, 76. — Noms qui exposent l'idée et noms ordinaires, ib. — Les dénominations par images. Rôle de la métaphore, 77. — Coup d'œil sur l'histoire de la métaphore, 78. — Usage et abus, ib. — Divers noms d'une même chose. Les synonymes, 79. — Méthodes de classement, ib.

CHAPITRE IX. Modifications aux dénominations, 81. — Les à peu près, 81. — La chose est incomplète ; on retranche sur le nom, ib. — Les noms qu'on évite. Euphémismes. Les euphémismes et la langue littéraire, ib. — Les noms qu'on souligne. *Même.* Un de ses rôles, 82. — Les noms qu'on explique. Un nom est précisé, corrigé, 83. — Formules pour introduire ces correctifs, ib.

LIVRE III

see page 85 - isn't that ridiculous

LES SEXES ET LES GENRES

CHAPITRE I. L'idée de sexe et le genre des noms, 85. — Les sexes, 85. — Les genres, 86. — L'attribution du genre, 87. — Les personnifications, ib. — Les noms de pays, ib. — Les noms d'action, ib.

CHAPITRE II. Les formes des genres, 88. — Noms où aucune différence de forme ne marque les genres, 88. — Formes du masculin et du féminin, ib. — Les formes usuelles. Type en *e*, ib. — Type en *esse*, 89. — Type en *euse*, ib. — Type en *eresse*, ib. — Type en *trice*, 90. — Le développement du féminisme et les formes grammaticales, ib.

CHAPITRE III. Genre des nominaux. Le neutre, 91. — Les nominaux neutres, 91.

CHAPITRE IV. Les changements de genres, 92. — A) Changements de genre artificiels, 92. — B) Changements de genre naturels : 1° Influence de la finale, ib. — 2° Influence de l'initiale, ib. — 3° Influence du sens, 93.

LIVRE IV

LES NOMBRES

CHAPITRE I. La notion de nombre, 95. — Êtres et choses nombrables, — non nombrables, 95. — La notion de pluriel. Les noms propres et le pluriel, ib. — Les choses non nombrables et le pluriel, 96. — Le pluriel augmentatif, 97. — La notion de singulier, 98. — L'unité composée, ib. — Le singulier d'espèce, ib.

CHAPITRE II. Les formes du pluriel, 100. — Leurs origines, 100. — L'âge ancien du pluriel, ib. — La chute de *s*, ib. — Survivances, 101. — L'âge nouveau, 101. — Réaction du pluriel sur le singulier, ib. — L'*s* écrite. Les liaisons, 102. — Conclusion, 103.

CHAPITRE III. Le pluriel orthographique, 104. — Z. N. S., 104. — Origine de *x*, ib. — L'emploi de *s*, 105. — L'orthographe des noms propres, ib. — L'orthographe des noms composés, ib. — Observations et réserves, 106. — Noms d'origine étrangère, 107.

CHAPITRE IV. La quantité, 108. — Questions sur la quantité des êtres, des objets, etc., 108. — L'unité et l'article *un*, ib. — L'article *un* en langue moderne, 109.

CHAPITRE V. Les quantités imprécises, 110. — Une portion imprécise d'une chose partageable, 110. — Naissance de l'article partitif, ib. — *Du* et *de la*, 111. — *Quelque*, ib.

CHAPITRE VI. Les choses nombrables, 112. — Naissance de l'article *des*, 112. — Les deux formes *des* et *de*, ib. — Expressions de quantité qui accompagnent les noms, 113. — *Maint*, ib. — *Quant*, ib. — Petites quantités, ib. — Grandes quantités. 1° Adverbes de quantité, 114. — 2° Nombres précis, ib. — 3° Expressions nominales, ib. — La quantité approximative, 115. — Nominaux numéraux, ib.

CHAPITRE VII. Quantités précises, 117. — Caractère grammatical des noms de nombre, 117. — *Zéro*, ib. — Adjectifs = *zéro*, ib. — Nominaux = *zéro*, 118. — Renforcement des mots qui signifient *zéro*, 119.

CHAPITRE VIII. Numération de *un* a *un milliard*, 120. — Origine des numéraux, 120. — Les noms de dizaines, 121. — Orthographe de *vingt* et de *cent*, ib. — *Mille*, ib. — Les gros nombres, 122.

CHAPITRE IX. Les mesures, 123. — Tradition et système métrique, 123. — Nouvelles unités légales de mesure, ib. — Mesures de longueur, de surface, de volume, 124.

CHAPITRE X. Les calculs et le langage, 125. — Exclusions et additions, 125. — *Et, plus, en outre*, 126. — On souligne l'addition, ib. — *Ni*, ib. — *Aussi* et *non plus*, 127. — La somme. Totalité, ib. — La presque totalité, 128. — Retranchements, ib. — *Sans, si ce n'est, sinon*, ib. — Multiplications, multiplicatifs et multiplicandes, 129. — Partage et division, ib. — Les distributifs, 130. — *Chacun* et *chaque*, ib. — *Chacun* et les possessifs, 131. — Les fractions, 131. — Les sous-multiples, ib. — Conclusion, ib.

LIVRE V

INDÉTERMINATION ET DÉTERMINATION

CHAPITRE I. La notion de détermination, 135. — Qu'est-ce qui est déterminatif? 135. — Comment on demande une détermination, 136.

CHAPITRE II. Les indéterminés. 138. — Indéterminés par nature, ib. — *Quelqu'un, quelque chose, qui que ce soit, quoi que ce soit, un tel, tel, quiconque*, ib. — Moyens d'indéterminer les noms, 139.

CHAPITRE III. Les noms de personnes, de pays, de villes et la détermination, 141.

CHAPITRE IV. Êtres et choses implicitement déterminés, 142.

CHAPITRE V. Déterminations explicites. A) La démonstration, 143. — Les démonstratifs, 143. — Les formes et leur évolution, ib. — Les démonstratifs comme signe. Leur valeur déterminative, 144. — Articles et démonstratifs, 145. — Les nominaux démonstratifs, 146.

CHAPITRE VI. B) L'appartenance. Les possessifs, 147. — Moyen d'exprimer le rapport d'appartenance, 147. — Adjectifs possessifs : leurs formes, ib. — Emploi des possessifs de pluralité, 148. — Substitution de *mon* à *ma*, etc., devant voyelle, ib. — Autres expressions de l'appartenance, 149. — *En*, 149. — Concurrence de *en* et des possessifs, 150. — Périphrases, 151. — Les possessifs comme signes. Adjectifs possessifs ou adjectifs personnels, 152. — Extension du sens des possessifs, ib. — Valeur déterminative des possessifs, 153. — Les possessifs et l'article, ib.

CHAPITRE VII. C) L'ordre et le rang. Les ordinaux, 156. — Questions sur le rang, l'ordre, 156. — Les ordinaux, leurs formes, ib. — Ordinaux et cardinaux, 157. — Syntaxe des ordinaux, 158. — Valeur déterminative des ordinaux, ib.

CHAPITRE VIII. D) Autres déterminations, 159. — Compléments et propositions de détermination, 159. — Rapports entre déterminatifs et déterminés, 160.

CHAPITRE IX. Le signe de la détermination. L'article des déterminés, 161. — *Le, la, les*, 161. — Les formes de l'article, ib. — Disparition de *ès* et de *ou*, 162. — Développement de l'article, ib. — L'âge classique, 163. — L'article et les locutions verbales ou nominales, ib. — L'article et la grammaire logique, ib. — Limites actuelles de l'extension de l'article, 164. — Les locutions verbales composées, ib. — Les proverbes, ib. — Répétition des articles, 165.

CHAPITRE X. La valeur de l'article, 167. — Ses rôles essentiels, 167. — Extension de l'article hors de son rôle propre, ib. — Confusions entre *le* et *un*, 168. — L'article et les noms propres, 169.

LIVRE VI

LA REPRÉSENTATION

CHAPITRE I. La représentation des noms et des nominaux, 171. — A) Représentants simples et conjonctifs, 171. — B) Représentation avec détermination, ib. — A) I. Représentation simple, ib. — II. Représentation conjonctive, 172. — B) III. Représentation possessive, ib. — IV. Représentation démonstrative, ib. — V. Représentation déterminative ou qualificative, ib. — VI. Représentation numérale et distributive, ib.

CHAPITRE II. Éléments du langage qui peuvent être représentés, 173. — Représentation du nom. Considérations générales, 173. — Condition nécessaire pour qu'un nom puisse être représenté, ib.

CHAPITRE III. Représentation simple, 175. — Ire et IIe personnes, 175. — IIIe personne, ib. — *Le*, *la* et *elle*, ib. — *En* et *y*. Origine de *en*, ib. — Sens primitif de *y*, 176. — Genres, nombres et cas dans les représentations simples, ib. — Emploi irrévérencieux des représentants de la IIIe personne, 177.

CHAPITRE IV. Représentation conjonctive, 178. — Formes des conjonctifs, 178. — Relatifs et conjonctifs se correspondent, 179. — Désordre dans les formes de *qui*, ib. — L'ancien neutre *que*, ib. — Longue confusion de *qui* et de *qu'il*, ib. — Confusion de *dont* et de *d'où*, 180. — Les disparates du matériel conjonctif, ib. — *Que*, ib. — Recul dans la langue écrite, développement dans la langue populaire, 181. — Longue hésitation sur l'emploi des cas, ib. — *Où* et *lequel* 182. — Conjonctif adjectif, ib. — Essais de spécialisation des conjonctifs, ib. — Échec du 1er système. *Lequel* mutilé, 183. — 1° Au « génitif » ib. — 2° Au « datif » masc., ib. — 3° Au cas prépositionnel, ib. — 4° A « l'ablatif », ib. — 5° Au « nominatif », ib. — 6° Au cas-objet, ib. — Essais de spécialisation des conjonctifs aux cas obliques. *Dont* et *duquel*, ib. — *Qui*, *quoi* représentant des choses, 185. — *Où*, ib. — Nouvelle spécialisation. *Quoi* conjonctif de l'indéterminé, ib. — Coup d'œil général sur les résultats, 186.

CHAPITRE V. Représentation avec rapport d'appartenance, 187. — Formes possessives, 187. — Possessif à un possesseur, ib. — Possessif à plusieurs possesseurs, ib. — Représentants et adjectifs, 188.

CHAPITRE VI. Représentation avec démonstration, 189. — Formes des démonstratifs, 189. — Valeur de *celui-ci*, *celui-là*, ib. — Concurrence des personnels et des démonstratifs, 190. — Usage de *ceci*, *cela*, ib. — Usage de *ce*, *ça*, 191.

CHAPITRE VII. Représentation par représentants suivis de déterminations, 192. — Démonstratif usé. *Celui*, *celle*, 192. — Usage de *celui*, ib. — *Ce* neutre : 1° devant conjonctif, 193. — 2° *Ce* neutre pour *celui*, *celle*, 194.

CHAPITRE VIII. Représentation par distributifs, 195. — 1° Les distributifs spéciaux, 195. — 2° Les numéraux, ib. — 3° Les ordinaux, ib. — 4° Les éléments de langage qui font partition, ib.

CHAPITRE IX. Rapports entre représentants et représentés, 196. — Rapports avec les antécédents, 196. — Rapprochement du représentant et du représenté, ib. — Représentation superflue, 197. — Double représentation, ib. — Représentation défectueuse, 198.

CHAPITRE X. Représentants substitués a des noms, 199. — *Le*, *la*, 199. — *Elle*, ib. — *En*, ib. — *Le sien*, ib. — *Celle-ci*, ib. — *Celle-là*, ib.

PARTIE II

LIVRE VII

LES FAITS

CHAPITRE I. L'action nommée, 203. — Actions et états, 203. — Les noms d'action, ib. — 1° Noms héréditaires, 204. — 2° Noms empruntés, ib. — 3° Adaptation de vocables servant à d'autres usages, ib. — I. Participes passés, ib. — II. Infinitifs,

ib. — L'infinitif substantivé, ib. — Causes de la décadence du procédé, 205. — 4° Formation des noms d'action. I. Noms formés du thème verbal, ib. — II. Formation par addition de suffixes, 206. — Noms qui renferment des idées particulières, 207. — Remplacement des noms d'action : A) La périphrase nominale : *le fait de*, ib. — B) Un participe joint à un nom, 208. — Rôle des noms d'action, ib. — Les adjectifs d'action, 209. — Actions spéciales, ib.

CHAPITRE II. L'ACTION PRÉSENTÉE. L'ACTION ÉNONCÉE ET LE VERBE, 210. — Action présentée, 210. — Action énoncée, ib.

CHAPITRE III. FORMATION DES VERBES, 211. — Les verbes hérités, 211. — Les verbes empruntés, ib. — Verbes qui meurent et verbes créés, ib. — Voies et moyens de formation, ib. — Verbes en *er*, ib. — Suffixes composés, 212. — Verbes en *ir*, ib. — Suffixe composé, 213. — Verbes formés par composition, ib. — Dérivation et composition simultanées, 214.

CHAPITRE IV. LE SENS DES VERBES, 215. — Un seul suffixe pour plusieurs sens, 215. — Catégories de verbes, ib. — 1° Verbes de production, 216. — 2° Verbes instrumentaux, 217. — 3° Verbes de matière, ib. — 4° Verbes de manière, ib. — 5° Verbes marquant la mise dans un état, une manière d'être, ib. — 6° Verbes marquant l'entrée dans un état, 218. — 7° Verbes de renouvellement, ib. — 8° Verbes négatifs qui indiquent cessation, ib. — 9° Verbes locatifs, ib. — 10° Verbes temporels, ib. — 11° Verbes de caractérisation, 219. — 12° Verbes qui marquent une mesure, ib. — 13° Verbes qui marquent des rapports entre l'acte qu'ils énoncent et d'autres actes, ib.

CHAPITRE V. LOCUTIONS VERBALES, 220. — Leur fréquence, 220. — Signes auxquels on reconnaît une locution verbale, ib. — Renouvellement des verbes et des locutions verbales, 222.

CHAPITRE VI. — MODIFICATIONS A L'EXPRESSION DE L'ACTION, 223. — A) Approximations, 223. — B) Restrictions, ib. — C) Mise en relief de l'action, 224. — D) Répétition du verbe, ib.

CHAPITRE VII. REPRÉSENTATION DE L'ACTION, 225. — Le verbe substitut *faire*, 225. — Les représentants *le*, *en*, *y*, ib. — Représentants de toute la proposition, ib. — Représentants conjonctifs *qui*, *ce qui*, 226. — Représentants démonstratifs, ib. — Représentants distributifs, ib.

LIVRE VIII

LE SUJET. LA PERSONNE

SECTION I : LA PHRASE PERSONNELLE

CHAPITRE I. LA NOTION DE SUJET, 227. — Les voix, 227. — Nombre et personne dans le sujet, ib. — La notion de personne, ib.

CHAPITRE II. L'ACTION EST DANS UN NOM. A) SUJET DES NOMS, 229. — Complément subjectif, 225. — Le complément subjectif est dans un adjectif, ib. — B) SUJET DES INFINITIFS, ib. — 1° L'infinitif n'a point de sujet propre, ib. — 2° L'infinitif a un sujet propre. — α) Le sujet n'est pas exprimé, 230. — β) Le sujet est exprimé, ib. — L'infinitif est présenté par un présentatif, 231.

CHAPITRE III. L'ACTION EST DANS UN ADJECTIF OU UN PARTICIPE. SUJET DES ADJECTIFS ET DES PARTICIPES, 232. — Participes passés, 232. — Participes présents, ib. — Gérondifs, 233.

CHAPITRE IV. L'action est dans un verbe a un mode personnel. Sujets des verbes a un mode personnel, 234. — Quels peuvent être les sujets ? 234. — 1° Les noms, ib. — 2° Les noms complétés, ib. — 3° Les éléments quelconques de langage substantifiés, ib. — 4° Les nominaux, ib. — 5° Les infinitifs non substantifiés, ib. — 6° Les propositions, 235. — 7° Les représentants, ib. — Questions sur le sujet du verbe, ib. — *Que* et *qui*, 236.

CHAPITRE V. Noms en fonction de sujets. A quoi on reconnaissait le nom sujet en a. f., 237. — Déclinaison des noms en a. f., 237. — Les féminins, ib. — Féminins indéclinables, ib. — Féminins déclinables, ib. — Les masculins, ib. — Disparition de la déclinaison des noms, 238.

CHAPITRE VI. Tableau synoptique de la déclinaison des mots qui accompagnent le nom et s'accordent avec lui, 239. — Sujet, ib. — Objet, ib.

CHAPITRE VII. Nominaux et représentants en fonction de sujets. Déclinaison a deux formes, 240. — I. Personnels des Ire et IIe personnes, 240. — Déclinaison à trois formes, ib. — IIIe personne, ib. — Démonstratifs, 241. — Conjonctifs, ib.

CHAPITRE VIII. Restes de la déclinaison, 242. — Dans les noms, 242. — Personnels et représentants personnels. Première et deuxième personnes. Sujets, ib. — Formes élidées du sujet, ib. — Formes conjointes, ib. — Formes disjointes, 243. — Compléments, ib. — Troisième personne, ib. — Les formes des personnels et leurs emplois, 244.

CHAPITRE IX. A quoi on reconnaît le sujet en français moderne. Le sujet et l'ordre des mots, 246. — La construction normale, 246. — Restes des anciens usages, 247. — Séparation des sujets, 248.

CHAPITRE X. Rapports du verbe et du sujet. Les formes verbales, 249. — Les formes numérales et personnelles du verbe, 249. — Les diverses conjugaisons, ib. — Changements analogiques, ib. — Les variations de radical, 250. — Décadence des formes personnelles du verbe, 251. — Restes des flexions. Présent de l'indicatif. Singulier. Ire personne, ib. — La flexion *e*, ib. — La flexion *s*, ib. — 2e personne. La flexion *s*, 252. — 3e personne, ib. — Pluriel. La flexion *ent*, ib. — Ire personne, ib. — Une confusion évitée, 253 — 2e personne, ib. — Vue d'ensemble sur le système de conjugaison, ib.

CHAPITRE XI. La flexion de nombre et de personne aux autres temps et modes, 255. — Présent du subjonctif, 255. — Première conjugaison, ib. — Impératif, ib. — Imparfait de l'indicatif, ib. — Passé simple de l'indicatif, 256. — Imparfait du subjonctif, 257. — Futur de l'indicatif, ib. — Conditionnel et imparfait du futur, ib. — Les flexions des auxiliaires, ib. — Présent de l'indicatif, ib. — Imparfait de l'indicatif, ib. — Passé simple de l'indicatif, 258. — Futur de l'indicatif et conditionnel, ib. — Présent du subjonctif, ib. — Imparfait du subjonctif, ib. — Vue d'ensemble sur les flexions, ib.

CHAPITRE XII. Le rôle des personnels de conjugaison, 259. — Origines, 259 — Extension des personnels. L'impératif et l'analogie, 260. — Les vocatifs, ib.

CHAPITRE XIII. Accord du verbe avec le sujet, 261. — Réalité de l'accord L'usage général, 261. — A) Accord avec un seul sujet, ib. — 1° Accord avec le sens, ib. — 2° Le sujet est accompagné d'un nom en dépendance, 262. — Le sujet est un nom ou un nominal de quantité, ib. — L'accord avec *un des*, 263. — B) Accord avec plusieurs sujets, 264. — La règle générale, ib. — Particularités dans l'accord en nombre. A) Sujets unis par *et*, ib. — *L'un* et *l'autre*, 265. — B) Sujets unis par *avec*, ib. — C) Sujets unis par *mais encore*, 266. — D) Sujets non unis par une conjonction, ib. — E) Sujets conjoints ou disjoints par *ni*, 267. — F) Sujets conjoints ou disjoints par *ou*, ib. — Accord non grammatical, ib. — Dérogations à l'accord sous l'influence de l'inversion, 268. — Accord en personne, 269. — La personne dans les propositions conjonctives, ib.

CHAPITRE XIV. Troubles dans l'emploi des nombres et des personnes. Influence de l'esprit de politesse, 271. — Emploi de la 2e personne du pluriel. *Vous*, *Tu*, 271. — Pronom de la 1re personne. *Nous*, *Je*, 273. — La 3e personne, ib. — Changement de personne par ménagement, 274. — La hiérarchie et l'ordre des personnes, ib.

CHAPITRE XV. Sujets inconnus. Sujets indéterminés, 275. — *On*, 275. — *Ils* indéterminé, ib. — *Nous* indéterminé, 276. — *Vous* indéterminé, ib. — Indéterminés pour déterminés. *On* de modestie, ib. — *On* de vanité, 277. — *On* pour *je*, *nous*, ib. — *On* = *vous*, ib. — *On* = *il*, *elle*, 278.

CHAPITRE XVI. Répétition, reprise, mise en relief du sujet, 279. — Un verbe, un sujet, 279. — La reprise du sujet, 280. — *a*) Par un déterminatif quelconque, ib. — *b*) Par un conjonctif, ib. — *c*) Par une proposition conjonctionnelle, ib. — Mise en lumière des sujets, 281. — Remarque, ib. — Personnel accompagné de *même*, 282. — *C'est*, ib. — Isolement du sujet, ib.

SECTION II : LA PHRASE IMPERSONNELLE

CHAPITRE I. Les formes impersonnelles de l'action, 283. — La forme impersonnelle, 283. — Verbes personnels construits impersonnellement, ib.

CHAPITRE II. Extension du sujet aux verbes impersonnels, 285. — Dans l'ancienne langue, 285. — Extension de *il*, ib. — Survivances, ib. — Autres sujets des verbes impersonnels. *Ce* et *il*, 286. — *C'est*, 287. — *Cela*, *ça*, 288.

CHAPITRE III. Le prétendu sujet logique des impersonnels, 289. — Verbes impersonnels devenant personnels, 291.

LIVRE IX

PORTÉE DE L'ACTION

SECTION I : L'ACTION SUBJECTIVE

CHAPITRE I. Les phrases subjectives, 293. — 1° L'existence, 293. — Remarque, 294. — 2° Identités, ib. — 3° États et manières d'être, ib. — 4° Actions subjectives, 295.

CHAPITRE II. Moyens d'expression de l'action subjective, 296. — 1° Les noms, 296. — 2° Les adjectifs, ib. — 3° Les verbes subjectifs, ib. — Formes du verbe subjectif, ib. — 1° Un verbe simple, ib. — 2° Un pronominal, ib. — 3° Locutions verbales, 298. — Emploi des auxiliaires dans les verbes subjectifs, ib. — Auxiliaires dans les pronominaux, 299. — Objectifs employés subjectivement, ib.

SECTION II : L'ACTION OBJECTIVE

CHAPITRE I. Les objectifs et l'objet, 300. — Une question de nomenclature, 300. — La notion d'objet, 301. — Rôles de l'objet, 301. — Limites de la notion d'objet, 302.

CHAPITRE II. L'objet des noms, 304. — L'objet est un nom, 304. — Construction de l'objet du nom, ib. — Objet du nom dans un adjectif, ib. — Objet du nom dans un adjectif possessif, ib. — L'objet du nom est une proposition, 306.

CHAPITRE III. L'OBJET DES ADJECTIFS, 307. — L'objet est un nom, 307. — Le complément d'objet de l'adjectif est une proposition, ib.

CHAPITRE IV. L'OBJET DES VERBES, 308. — Quelques mots sur une question de nomenclature, objectifs ou transitifs ? 308. — Moyens d'exprimer l'action objective dans un verbe. 1° Verbes simples, 309. — 2° Verbes pronominaux, ib. — 3° Locutions verbales, ib.

CHAPITRE V. PASSAGE DU SUBJECTIF A L'OBJECTIF, 311. — Facilité des échanges, 311. — Façons de passer d'un emploi à l'autre, ib. — Remarque, 313. — Rareté des verbes qui répugnent à devenir objectifs, ib. — Subjectifs irréductibles, 314.

CHAPITRE VI. VERBES OBJECTIFS SANS COMPLÉMENT, 315.

CHAPITRE VII. L'OBJET EST UN ÈTRE, UNE CHOSE, UNE IDÉE. L'OBJET EST DANS UN NOM, 318. — Questions sur l'objet, 318. — Signes auxquels on reconnaît le nom en fonction d'objet, ib. — Place de l'objet, 319. — Construction du nom objet. Objets directs et indirects, ib. — Variations historiques, ib. — Nuances de sens, 320.

CHAPITRE VIII. L'OBJET EST DANS UN NOMINAL OU UN REPRÉSENTANT, 322. — Remarque sur les formes, 322. — Cases, ib. — Formes lourdes et formes légères, ib.

CHAPITRE IX. UNE SURVIVANCE : L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ DU VERBE AVEC LE NOM. LE NOMINAL ET LE REPRÉSENTANT OBJET, 324. — Histoire sommaire de l'accord, 324. — Naissance de la règle moderne, ib. — Réserves, 325. — Extension de l'accord, 326. — Les participes de *peser*, *valoir*, *coûter*, 326. — Observation générale, ib.

CHAPITRE X. L'ACTION SE RÉFLÉCHIT, 327. — La réflexion à la Ire et à la IIe personnes, 327. — La réflexion à la IIIe personne et aux formes non personnelles. Le personnel réfléchi, ib. — La concurrence de *se* et *soi*. Coup d'œil historique, 328. — *Se* fait corps avec le verbe, ib. — Concurrence des réfléchis et des personnels, ib. — *Soi* réfléchi de l'indéterminé, 329. — Conclusion, 330. — Substituts des réfléchis. Les personnels renforcés, ib. — *Soi-même*, ib. — Les auxiliaires des verbes réfléchis, 331.

CHAPITRE XI. L'IDÉE DE RÉCIPROCITÉ. LES VERBES RÉCIPROQUES, 332. — Moyens d'expression, 332.

CHAPITRE XII. ACCORD DU PARTICIPE DANS LES FORMES PRONOMINALES, 334.

CHAPITRE XIII. L'OBJET EST UNE ACTION, 336. — Moyens d'expression de l'action-objet, 336.

CHAPITRE XIV. L'AUTEUR DE L'ACTION-OBJET EST LE MÊME QUE CELUI DE L'ACTION PRINCIPALE, 337. — Construction des infinitifs, 337. — Substitution à l'infinitif d'une proposition-objet, 338.

CHAPITRE XV. L'AUTEUR DE L'ACTION-OBJET N'EST PAS LE MÊME QUE CELUI DE L'ACTION PRINCIPALE. LA PROPOSITION CONJONCTIONNELLE, 339. — Les constructions, 339. — Objet des locutions verbales, ib. — Les ligatures, 340. — *Que*, ib. — *A ce que*, ib. — Autres locutions conjonctives, 341. — *Si*, ib.

CHAPITRE XVI. DÉCOMPOSITION DE LA PHRASE CONJONCTIONNELLE, 342. — Les incises, 342. — Le style indirect, ib. — Passage du style direct à l'indirect et inversement, 344.

CHAPITRE XVII. LA PROPOSITION INFINITIVE. CONCURRENCE AVEC LA PROPOSITION CONJONCTIONNELLE, 345. — Origines, 345. — Progrès de l'infinitive, ib. — Choix entre l'infinitif et une proposition introduite par un conjonctif, 346.

CHAPITRE XVIII. Syntaxe de la proposition infinitive, 347. — Constructions directe et indirecte de la phrase infinitive, 347. — Place de l'infinitif et de son sujet, ib. — Derrière le verbe *faire*, ib. — Réflexion dans le verbe à l'infinitif, 348.

CHAPITRE XIX. Suppression du *se* des infinitifs pronominaux, 349. — Accord du participe passé d'un verbe suivi d'un infinitif, 350. — Accord du participe passé d'un verbe pronominal suivi de l'infinitif, 351.

CHAPITRE XX. Autres expressions de l'objet-action, 352. — Action-objet dans un participe, 352. — Action-objet dans une conjonctive, ib.

CHAPITRE XXI. Le tour dit « interrogation indirecte », 353. — Sur l'existence de ce tour, 353. — Construction de ces objets derrière des noms, 354.

CHAPITRE XXII. Autres objets, 355. — Leur diversité, 355.

CHAPITRE XXIII. Observations diverses sur l'objet, 357. — Double objet, 357. — Objets de diverses formes réunis, 358.

CHAPITRE XXIV. Reprise, répétition et mise en relief de l'objet, 359. — Répétition de l'objet, 359. — Mise en relief, ib.

SECTION III : L'ACTION SUBIE. LA VOIX PASSIVE

CHAPITRE I. Considérations générales, 361. — La voix passive, 361. — Passage de l'actif au passif, 362. — Passage au passif des verbes factitifs, 363. — Passage des verbes marquant l'achèvement, ib.

CHAPITRE II. Formes du passif, 364. — Le passif dans les noms et les adjectifs, 364. — Le passif dans les verbes. Le participe passé, ib. — Conjugaison passive, 365.

CHAPITRE III. Moyens d'expression du passif, 366. — La proposition avec *être*, 366. — Comment on fait réapparaître l'idée d'une action subie, ib. — Substituts du passif. 1° L'actif pour le passif, 367. — 2° Le pronominal pour le passif, 368. — Subjectifs avec valeur de passifs, 369.

CHAPITRE IV. Syntaxe de la phrase passive, 370. — Règle générale de l'accord, 370. — Accord des verbes pronominaux faisant fonction de passifs, ib.

CHAPITRE V. L'auteur de l'action. Le complément d'agent, 371. — Syntaxe de ce complément, 371. — Les prépositions *de* et *par*, ib. — La préposition *à*, ib. — Compléments d'agent des pronominaux, ib.

CHAPITRE VI. Représentation d'une action passive, 373.

CHAPITRE VII. Conclusion. Extension de l'objet-action aux passifs, 374. — Objet des passifs, 374.

LIVRE X

L'OBJET SECONDAIRE. LES AUTRES COMPLÉMENTS

CHAPITRE I. La notion d'objet secondaire, 375. — Le nom et la chose, 375.

CHAPITRE II. Rapports de l'objet secondaire avec l'objet et les divers compléments, 377. — Objet et objet secondaire, ib. — A) Avec les pronominaux

à sens réfléchi ou non, ib. — B) Avec les noms, ib. — C) Avec les adjectifs, ib. — D) Avec les locutions verbales, ib. — Conclusion, 378. — Objet secondaire et compléments divers, ib.

CHAPITRE III. Éléments de langage auxquels se rattache l'objet secondaire, 381. — 1° Noms, 381. — 2° Adjectifs, ib. — 3° Adverbes, ib. — 4° Verbes objectifs et locutions verbales objectives, ib. — 5° Verbes subjectifs, 382

CHAPITRE IV. Nature et formes de l'objet secondaire, 383. — On interroge sur l'objet secondaire, 383. — Que peut être l'objet secondaire ? ib. — 1° Un nom ou un nominal, ib. — 2° Un représentant personnel ou conjonctif, ib. — 3° Un représentant démonstratif, possessif, ib. — Un indéterminé, ib. — Les noms et nominaux sans déclinaison, ib. — Les nominaux et représentants déclinés, ib. — Spécialisation des représentants : *y* et *lui*, ib. — *Leur* et *y*, 384. — Objet secondaire dans un possessif, ib. — Concurrence des formes légères et des formes lourdes des personnels. I. Après le verbe, ib. — II. Avant le verbe, 385. — Formes légères et formes prépositionnelles, ib. — Le verbe est *être* : 1° Avec un nom comme attribut, ib. — 2° Avec un adjectif comme attribut, 386. — L'objet secondaire et les formes des conjonctifs. *Qui*, ib. — *Où*. Sa vogue et sa décadence, ib. — L'objet secondaire et l'indéterminé *autrui*, 387.

CHAPITRE V. L'objet et l'objet secondaire en présence et en concurrence 388. — Leur place respective, 388. — Objet non exprimé devant l'objet secondaire, ib. — Choix entre objet et objet secondaire devant un infinitif d'objet-action, ib.

CHAPITRE VI. Sens et valeur de l'objet secondaire, 391. — 1° *Donner* et les verbes de signification analogue, 391. — Verbes contraires, 392. — 2° Verbes qui signifient *dire*, *montrer* ib. — Verbes contraires, ib. — 3° Verbes qui signifient *commander*, ib. — Verbes contraires, ib. — Objet secondaire et complément d'appartenance, 393. — Objet secondaire et complément d'intérêt, ib. — *A*, ib. — *Pour*, ib. — Complément d'intérêt atténué, 394.

CHAPITRE VII. Observations diverses sur l'objet secondaire, 396. — Reprise de l'objet secondaire, 396. — Mise en lumière de l'objet secondaire, ib.

CHAPITRE VIII. Compléments de propos, 397. — Nature de ces compléments, 397. — Propos et objet, ib. — Propos et cause, 398. — Structure de ces compléments, ib. — Les ligatures. *De*, ib. — *Sur*, ib. — *A l'endroit de*, 399. — *Touchant*, *concernant*, *à propos de*, *quant a*, *relativement à*, ib. — *Pour*, ib. — *En fait de*, *en matière de*, *en*, ib. — *En ce qui concerne*, ib. — Absence de ligature, ib. — Autres moyens d'expression, ib.

CHAPITRE IX. Compléments de programme, 400. — Nature de ces compléments 400. — Programme et objet, ib. — Structure des compléments de programme, ib.

CHAPITRE X. Compléments de résultat, 401. — Nature de ces compléments, 401. — Résultat et manière, ib. — Ligatures, ib. — Autres tours, ib.

CHAPITRE XI. Compléments d'échange, 402. — Nature de ces compléments, 402. — Ligatures, ib. — *Pour*, ib. — *Contre*, ib.

CHAPITRE XII. Compléments de relation, 403. — Nature de ces compléments, 403. — Ligatures, ib. — *A* et *avec*, ib.

CHAPITRE XIII. Compléments d'opposition, 404. — Nature de ces compléments, 404. — Ligatures, ib. — *Contre*, ib. — *A l'encontre* ib.

CHAPITRE XIV. Compléments non spécifiés, 405.

PARTIE III

CIRCONSTANCES, MODALITÉS

LIVRE XI

CIRCONSTANCES

SECTION A : GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE I. Les prépositions et les rapports, 409. — Les besoins en prépositions, 409. — Formation de prépositions, ib. — Locutions prépositives, 410. — Changements de forme, ib.

CHAPITRE II. Adverbes et prépositions, 411. — Les prépositions-adverbes, 411. — Décomposition du complément prépositionnel, 412. — Les adverbes-prépositions, ib.

CHAPITRE III. Sens et valeur des prépositions, 413. — Hérédités, 413. — Développement de sens, ib. — Caprices de langue, ib. — Croisements de constructions, 415. — Extensions analogiques des constructions du verbe au nom et inversement, ib.

CHAPITRE IV. Observations diverses sur la syntaxe des prépositions, 417. — Rapprochement de la préposition et du nom, 417. — Répétition des prépositions, ib.

CHAPITRE V. Composition des compléments prépositionnels, 419. — Infinitifs après prépositions, 419. — Propositions, ib. — Compléments formés d'un groupe de mots où entre déjà une préposition, ib.

SECTION B : LES LIEUX ET LES MOUVEMENTS

CHAPITRE I. Généralités, 420. — Lieux réels, lieux figurés, situations, 420. — Les indications de lieu, ib. — Importance des indications de lieu, 421. — Moyens d'expression, ib. — Localisations intrinsèques, ib. — Localisations extrinsèques : 1° dans un adjectif ou un adverbe, ib. — 2° Dans des compléments directs, ib. — 3° Dans des compléments indirects, 422. — 4° Dans des propositions conjonctives ou conjonctionnelles, ib. — Mise en lumière et représentation de l'indication de lieu, ib.

CHAPITRE II. Les diverses positions, 423. — Question concernant la position, 423. — I. A un endroit. 1° Adverbes, ib. — 2° Compléments, ib. — *A*, ib. — *De*, ib. — II. Dans un lieu. 1° Adverbes, ib. — 2° Compléments. *En*, 424. — *Dans*, 425. — *En* et les noms propres, ib. — *En* et les noms communs, ib. — *Chez*, ib. — III. Hors d'un lieu, ib. — IV. Autour d'un lieu, 426. — V. Dans le voisinage d'un lieu. *Lez*, ib. — *Contre*, ib. — VI. A distance d'un lieu, 427. — VII. Au dessus d'un lieu, ib. — *Sur*, ib. — *En*, ib. — *A*, ib. — VIII. Au dessous d'un lieu, 428. — *Sous*, ib. — *Au dessous*, ib. — *Jus*, ib. — IX. Devant un lieu, ib. — *Devant*, ib. — *En tête de*, ib. — X. Derrière un lieu, ib. — XI. Entre deux lieux, 429. — XII. A l'opposé d'un lieu, ib. — *Contre*, ib. — XIII. Le long de. — A côté d'un lieu, ib. — XIV. Jusqu'à un lieu, ib. — XV. En deça, au delà d'un lieu, ib.

CHAPITRE III. Les mouvements, 430. — Espace et mouvement, 430. — L'idée de mouvement n'est pas exprimée, ib. — I. Le point de départ. Moyens d'expression intrinsèques, 431. — Moyens extrinsèques, ib. — *De*, ib. — *A*, ib. — *Depuis*, ib. — *A même*, ib. — Le point de départ est représenté, 432. — II. Le lieu de passage, ib. — *Par*, ib. — *A travers*, ib. — *Vers*, ib. — III. La direction, ib. — Moyens d'expression intrinsèques, ib. — Moyens d'expression extrinsèques, ib. — *A*, 433. — *Pour*, ib. — *Sur*, ib. — *Vers, envers*, ib. — Directions particulières, 434.

SECTION C : LES TEMPS

CHAPITRE I. Hors du temps, 435.

CHAPITRE II. Les êtres, les choses et les actions dans le temps, 437. — A quoi est attachée l'idée de temps, 437. — A) Elle est attachée à un être, à une chose, ib. — B) Elle est attachée à une caractérisation, ib. — C) A l'action énoncée dans le verbe, ib. — Les actions considérées par rapport au temps, ib. — A) Actions instantanées, 438. — B) Actions limitées, ib. — C) Actions illimitées, ib. — D) Actions partiellement limitées, ib. — 1° Les actions qui ont un commencement, ib. — 2° Les actions qui ont une fin, ib. — Figuration, 439.

CHAPITRE III. Dates et aspects, 440. — Dates absolues, dates relatives, 440.

CHAPITRE IV. Les limites de temps, 441. — Moyens de marquer les limites de début. 1° Compléments prépositionnels. *Dès* et *depuis*, 441. — *Dès* et *depuis* dans l'ancienne langue, 442. — Emploi actuel, ib. — Expressions tirées de *dès* et *depuis*, ib. — *Dès lors, dès l'heure*, 443. — *De*, ib. — *A partir de. A dater de*, 444. — Propositions, ib. — Moyens de marquer le terme final, ib. — *Jusque, jusqu'à*, ib. — *Jusqu'à ce que*, ib. — *Pour*, ib. — *En attendant que*, ib. — La limite est atteinte, ib. — *Entre, dans l'intervalle*, ib. — La limite est dépassée, ib.

CHAPITRE V. Moyens d'expression des dates, 446. — Questions concernant les dates de l'action, 446. — Moyens intrinsèques. Formes des verbes, ib. — Infinitif, ib. — Participe présent et gérondif, ib. — Participe passé, 447. — Formes temporelles simples et composées du verbe, ib. — Moyens extrinsèques, 448. — Adverbes à valeur générale, ib. — *Alors*, ib. — *Bientôt*, ib. — *Toujours*, ib. — *Jamais*, ib. — Compléments. 1° Compléments sans préposition, 449. — 2° Compléments prépositionnels, ib. — *A*, ib. — *De*, ib. — *Sur, vers*, ib. — *Dans*, ib. — *Par*, ib. — *En, durant, pendant*, ib. — *Sous*, ib.

CHAPITRE VI. Expression des aspects, 450. — Entrée dans l'action, 450. — Durée de l'action, ib. — Moyens intrinsèques de marquer cet aspect, ib. — Périphrases duratives, ib. — Moyens extrinsèques, 451. — 1° Des adverbes et locutions adverbiales, ib. — 2° Des compléments, ib. — Aspect de progression, ib. — Répétition, ib. — Répétition périodique, 452. — Habitude, ib. — Rareté, fréquence, ib. — Accomplissement, ib. — Mise en relief de la date ou de l'aspect, 453. — Durée illimitée, ib.
Tableau synoptique des formes temporelles du verbe actuellement employées, 454-455.

CHAPITRE VII. Le présent, 456. — Les compléments de présent, 456.

CHAPITRE VIII. Les différents aspects de l'action présente, 458. — Aspect de durée, de progression, d'accomplissement, 458. — I. Actif. Le présent parfait, ib. — Parfait des pronominaux, 459. — Parfait des objectifs, ib. — II. Passif, 460. — Substituts du présent passif, ib. — On fait reparaître l'idée du présent, ib. — Passif accompli périphrastique, ib. — L'aspect accompli aux autres modes, 461.

CHAPITRE IX. Le futur, 462. — Moyens intrinsèques. Les formes temporelles, 462. — 1° Futur à forme contractée, ib. — 2° Futur formé sur l'infinitif, ib. — 3° Futur formé sur le présent, 463. — La règle moderne pour la formation du futur, 464. — Conséquences de la règle moderne, ib. — Les futurs périphrastiques en formation, ib. — L'intention, 465. — Le futur dans les autres modes. Impératif, ib. — Éventuel, ib. — Subjonctif, ib. — Infinitif, 469. — Moyens extrinsèques, ib.

CHAPITRE X. Les différents aspects de l'action future, 467. — Aspect d'accomplissement. Actif, 467. — Passif, ib. — Dans les autres modes que l'indicatif. Impératif, 468. — Subjonctif, ib. — Éventuel, ib. — Infinitif, ib.

CHAPITRE XI. L'avenir prochain, 469. — Moyens d'expression intrinsèques, 469. — 1° Le présent, ib. — 2° Formes périphrastiques, ib. — *Aller* suivi d'un infinitif, ib. — α) *S'en aller* suivi d'un infinitif, ib. — β) *Être pour* suivi d'un infinitif, ib. — Moyens extrinsèques, ib. — L'aspect accompli, 470.

CHAPITRE XII. Formes des passés, 471. — I. Les passés simples de l'a. f., 471. — A) Passés à balancement d'accent, avec 3 formes fortes et 3 faibles, ib. — B) Passés faibles, ib. — Transformations et réductions analogiques, ib. — II. Un autre passé simple, 472. — III. Formes composées, ib. — Les auxiliaires, ib. — Répétition de l'auxiliaire, 473. — Emploi du temps simple et du temps composé en a. f., ib. — L'âge classique, ib. — En langue moderne, 475. — A) Actions isolées, ib. — B) Récits suivis, ib.

CHAPITRE XIII. L'action passée est dans d'autres formes temporelles, 478. — 1° Imparfait en fonction de passé, 478. — 2° Infinitif de narration, ib. — 3° Le présent historique, ib. — 4° Futurs dans le sens de passés, 479. — Infinitif de succession, 481.

CHAPITRE XIV. L'action passée est dans un verbe a d'autres modes que l'indicatif, 482. — Éventuel, 482. — Subjonctif, ib. — Infinitif, ib.

CHAPITRE XV. Les compléments de passé, 483.

CHAPITRE XVI. Les différents aspects de l'action passée, 484. — Aspect de développement, 484. — Aspect d'accomplissement, ib. — Le passé accompli, surcomposé, ib. — Hors de l'indicatif. Éventuel, 485. — Infinitif, ib.

CHAPITRE XVII. Le passé récent, 486. — α) Le présent, 486. — β) Le verbe *venir* au présent suivi de l'infinitif, ib. — γ) Autres périphrases, ib. — Adverbes et compléments, ib.

LIVRE XII

LES FAITS PAR RAPPORT A NOS JUGEMENTS, A NOS SENTIMENTS, A NOS VOLONTÉS

SECTION I : QUESTIONS, RÉPONSES, ÉNONCIATIONS POSITIVES ET NÉGATIVES

CHAPITRE I. Les questions, 487. — 1° Questions réelles, 487. — Demandes d'assentiment, ib. — 2° Interrogations apparentes, ib.

CHAPITRE II. Les moyens de questionner, 489. — 1° Le ton, 489. — Graphique d'une question, ib. — 2° Le procédé par inversion, 490. — A la 3e personne *t-il, ti*, ib. — Inconvénients du procédé de l'inversion, ib. — Les interrogatifs périphrastiques, 491. — Interrogations multiples, 492.

CHAPITRE III. Réponses et énonciations affirmatives, 493. — *Oui* et *si*, 493. — La proposition affirmative, ib. — Affirmation par double négation, ib.

CHAPITRE IV. Réponses et énonciations négatives, 494. — Réponses, 494. *Nen*, ib. — *Ne*, ib. — Négations apparentes et négations réelles, ib. — Moyens d'expression de la négation dans les énonciations négatives. *Non*, ib. — *Ne*, 495. — Les complétifs de *ne*, ib. — 1° Adverbes complétifs, ib. — 2° Noms exprimant une quantité très petite, ib. — *Mie*, ib. — *Grain, goutte*, ib. — *Pas* et *point*, ib. — En moyen-français, ib. — *Ne pas, ne point* en langue moderne, 496. — La différence de *pas* et *point* au XVIIe s., ib. — *Ne* employé seul, 497 — Nouveau développement. *Pas* sans *ne*, ib. — *Pas même*, 498. — Autres faits de contagion négative, ib. — Dernière étape. *Pas* niant *ne*, ib.

CHAPITRE V. Interrogations, affirmations, négations renforcées, 499. — Interrogations renforcées, 499. — Remplacement de l'affirmatif *oui*, ib. — Réponses affirmatives renforcées, ib. — 1° Le ton, ib. — 2° Formules de renforcement, 500. — Énonciations affirmatives renforcées : 1° Formules, ib. — *Oui*, ib. — *En vérité*, ib. — *Certes*, ib. — 2° La réponse change de forme, ib. — 3° On insiste à l'aide d'une phrase principale, ib. — Remplacement des négatifs, 501. — Négations renforcées, ib. — 1° Répétition, ib. — 2° Addition d'adverbes, 502. — Renforcements par serments, ib.

CHAPITRE VI. Réserves et atténuations, 504. — Questions et politesse, 504. — Réponses, ib. — Affirmations et négations atténuées, 507. — Autres moyens, ib.

SECTION II : LES MODALITÉS ET LE LANGAGE

CHAPITRE I. Généralités, 507. — Hors des modalités, 507. — Finesse du sens modal, ib. — Où observer les modalités ? 508. — Modalités dans les propositions et les phrases, 509. — Modalité dans l'objet des adjectifs et des noms, ib. — Modalités dans les phrases décomposées, ib.

CHAPITRE II. Les grandes classes de modalités. Le réel et l'éventuel, 511. — Où se trouve l'éventuel, 511. — Les diverses modalités de chaque classe, 512.

CHAPITRE III. Moyens d'expression de la modalité, 513. — 1° Le ton, 513. 2° Les temps, ib. — 3° Les auxiliaires de modes, ib. — 1° Les compléments modaux, ib. — 5° L'ordre des mots, ib. — 6° Les modes, 514.

CHAPITRE IV. Les modes, 515. — Les modes ? modalités, 515. — Formation du conditionnel, ib. — Décadence du subjonctif, 516. — Défaillance du subjonctif éventuel, ib. — Substitution du conditionnel au subjonctif, 518. — Persistance du subjonctif plus-que-parfait, 519.

CHAPITRE V. Discordances entre le langage et la pensée dans l'emploi des modes, 520. — 1° Attractions, 520. — 2° Abandon de modes, ib. — Emplois illogiques des modes. Influence de l'ordre des mots, 521 — Analogies, ib. — Usages injustifiés des modes, ib. — Influence d'une principale négative, 522.

CHAPITRE VI. Le *NE* modal, 525. — Valeur de *ne*, 525.

SECTION III : LES MODALITÉS DU JUGEMENT

CHAPITRE I. Les certitudes, 526. — La chose énoncée a failli avoir lieu, 526.

CHAPITRE II. Les pensées et les croyances, 528. — *On sait*, 528. — Remarque, ib. — *On ne sait pas*, ib. — Après une interrogative, 529. — *On croit*, ib.

CHAPITRE III. Les dires, 530. — Modalités des subordonnées dépendant d'une expression renfermant l'idée de dire, 530.

CHAPITRE IV. Les présomptions. Les possibilités, 531. — 1° On se sert d'adverbes de possibilité, 531. — 2° On se sert d'auxiliaires de modes, ib. — 3° On met le verbe au futur de probabilité, ib. — 4° On met le verbe à l'éventuel, 532. — 5° On se sert d'une principale exprimant la présomption, ib. — *Qui sait si*, 533. — *Supposer*, ib. — Les adverbes de possibilité peuvent être suivis d'une proposition introduite par *que*, ib.

CHAPITRE V. Les apparences, 534. — Les réputations, 534. — Les apparences, ib. — *Il semble*, ib. — *Il me semble*, 535. — *Il semblerait*, ib. — *On dirait que*, ib.

CHAPITRE VI. Les doutes. Les invraisemblances, 536. — Le mode du verbe, 536. — Le *ne* modal, ib. — Doute sur les éventualités, ib. — Influence d'une question qui introduit le doute, 537. — Le mode dans l'interrogation indirecte, 538. — Influence d'une principale hypothétique, ib.

SECTION IV : LES SENTIMENTS

CHAPITRE I. La part à faire au sentiment, 539.

CHAPITRE II. Moyens d'expression du sentiment, 541. — 1° Le ton, 541. — 2° Le choix des mots, ib. — 3° Les exclamations, ib. — 4° Phrases exclamatives, 542. — 5° Exclamations à forme interrogative, ib. — 6° Modifications à l'ordre des mots, ib. — 7° Changements dans la structure des phrases, ib. — Autres moyens, 543.

CHAPITRE III. L'attente et l'espoir, 544. — L'attente, 544. — L'espoir, 545.

CHAPITRE IV. L'inquiétude, la crainte, 546. — *Ne*, 546.

CHAPITRE V. L'étonnement, 548.

CHAPITRE VI. L'acceptation. L'approbation, 550.

CHAPITRE VII. La satisfaction, 551.

CHAPITRE VIII. L'indifférence, le dédain, le refus, 552.

CHAPITRE IX. Le dépit, l'ennui, le chagrin, le regret, 554.

CHAPITRE X. La colère, le dégout, la honte, 556.

SECTION V

CHAPITRE I. La volonté. Moyens d'expression de la volonté, 557. — Généralités, 557. — Commandements de style indirect et de style direct, ib.

CHAPITRE II. Les commandements de style indirect, 558. — Les verbes dans le commandement indirect, 558. — La forme de l'objet, ib. — Le mode dans l'objet, ib. — *Ne* dans les commandements négatifs, 559. — Décomposition de ces phrases, 560.

CHAPITRE III. Les commandements de style direct, 561. — 1° Cris. Interjections. Exclamations, 561. — Remarque, ib. — 2° L'impératif, ib. — Formes de l'impératif, ib. — 3° Commandements ironiques, 562. — 4° Périphrase impérative, ib. — 5° L'infinitif, ib. — 6° Le futur, 563. — 7° Forme interrogative, ib.

CHAPITRE IV. Renforcements et atténuations, 564. — Renforcements, 564. — Atténuations, ib.

CHAPITRE V. Les conseils et les propositions, 566. — A) Formes de style indirect, 566. — Atténuations, ib. — B) Formes de style direct, ib.

CHAPITRE VI. Les demandes, 568. — Le ton, 568. — Formes de style indirect, ib. — Les objets, ib. — Décomposition, 569. — Formes de style direct, ib. — 1° Cris et exclamations, ib. — 2° Impératifs, ib. — 6° Futurs, ib. — 7° Questions, ib. — Renforcements et atténuations. Valeur relative des formules, ib.

CHAPITRE VII. Les souhaits, 571. — Formes de style indirect, 571. — Formes de style direct, ib. — 1° Cris, ib. — 2° Impératifs, ib. — 5° Infinitifs, ib. — Formes spéciales. A) Optatifs, ib. — B) Subjonctifs de souhait, ib. — C) Propositions hypothétiques, ib. — Modalités des souhaits, 573.

PARTIE IV

LA CARACTÉRISATION DES ÊTRES ET DES CHOSES

LIVRE XIII

CARACTÉRISATION ET CARACTÉRISTIQUES

CHAPITRE I. La caractérisation. Son rôle dans le langage et dans le style, 577.

CHAPITRE II. A qu'oi applique-t-on des caractéristiques ? 579. — Les noms et les verbes, 579. — Autres mots, ib. — Phrase entière caractérisée, 580.

CHAPITRE III. Caractéristiques intrinsèques, 581. — 1° Le ton, 581. — 2° Les mots. A) Caractéristiques fournies par les éléments qui entrent dans la formation des mots, ib. — B) Caractéristiques fournies par les mots ordinaires, ib. — Usure et renouvellement, 582. — Nuances caractéristiques de certains nominaux, ib.

CHAPITRE IV. Caractéristiques extrinsèques, 583. — Classement des caractéristiques, ib. — Nature grammaticale des caractéristiques, ib. — Emploi d'éléments non spécifiquement caractéristiques, 584.

LIVRE XIV

LES ÉLÉMENTS DE LANGAGE QUI SERVENT DE CARACTÉRISTIQUES

CHAPITRE I. Les adjectifs. Origine et formation, 585. — Hérédités. Emprunts, 585. — Formation des adjectifs, ib. — 1° Suffixes généraux, 586. — 2° Suffixes particuliers, ib. — Adjectifs composés, 587. — Adjectifs complétés, ib.

CHAPITRE II. Genres et nombres de l'adjectif, 589. — Formation du féminin, 589. — 1° Adjectifs ayant la même forme au masculin et au féminin dans la prononciation et l'écriture, ib. — 2° Adjectifs ayant la même prononciation au féminin et au masculin, mais non la même écriture, ib. — 3° Adjectifs terminés par une voyelle, 590. — 4° Adjectifs terminés par une consonne muette au masculin, ib. — 5° Adjectifs où la consonne sourde devient sonore, 591. — 6° Adjectifs où en même temps le timbre de la voyelle antérieure se trouve changé, ib. — Caprices d'orthographe, ib. — 7° Adjectifs où la voyelle se dénasalise, ib. — Exceptions apparentes, 592. — Caprices d'orthographe, ib. — Quelques particularités, ib. — Adjectifs sans forme féminine en a. f., ib. — Adjectifs sans forme féminine en langue moderne, 593.

CHAPITRE III. Les participes. Les adjectifs verbaux. Les gérondifs, 594. — 1° Participes passés, 594. — 2° Adjectifs verbaux, ib. — 3° Participes présents, ib. — 4° Gérondifs, 595.

CHAPITRE IV. Les adverbes. Origine et formation, 596. — 1° Adverbes héréditaires, 596. — 2° Formation des adverbes, ib. — Adverbes en *ément*, 597. — Autres dérogations à la règle générale, ib.

CHAPITRE V. Les adjectifs, les adverbes et la mode, 598. — Les adjectifs au XVIe siècle, 598. — L'âge classique, ib. — Le romantisme et l'âge moderne, ib. — Les adjectifs verbaux en langue moderne, 600. — Usage des adverbes, ib.

CHAPITRE VI. Rapports et différences entre adjectifs et adverbes, 601. — Réalité et convention, 601. — Adjectifs adverbialisés, 603. — Adverbes adjectivés, ib.

CHAPITRE VII. Le nom en fonction de caractéristique, 605.

CHAPITRE VIII. Rapports et différences entre nom et adjectif, 607. — Rôle des articles, 608.

CHAPITRE IX. Les compléments non prépositionnels, 609. — Les compléments au cas-objet de l'a. f., 609.

CHAPITRE X. Les compléments prépositionnels, 610. — Rapports et différences entre adjectifs et compléments, 610. — La construction : *Le roi de gloire*, 610.

CHAPITRE XI. Les propositions adjectives, 612. — Rapports et différences entre adjectifs, participes et propositions conjonctives, 612. — *Et qui* et les adjectifs, ib.

CHAPITRE XII. La caractérisation négative, 614. — *Non, pas*, 614. — Adjectifs et adverbes de caractéristique négative, ib. — Compléments prépositionnels négatifs. *Sans*, 615. — Propositions conjonctionnelles de caractérisation négative, ib.

LIVRE XV

SYNTAXE DES CARACTÉRISTIQUES

SECTION I : ATTRIBUTS DE SUJET

CHAPITRE I. Les phrases d'états, 617. — Généralités sur les constructions, 617. — La proposition attributive, ib.

CHAPITRE II. Les verbes copules, 618. — Le mouvement dans l'état, 618. — La persistance dans l'état, ib. — L'apparence, ib. — Autres copules, ib. — Absence de verbe, 619.

CHAPITRE III. Nature des attributs, 620. — 1° Adjectifs, adverbes, 620. — 2° Noms, nominaux, ib. — 3° Représentants, ib. — 4° Groupes de mots qui font fonctions d'adjectifs ou d'adverbes, ib.

CHAPITRE IV. Les constructions de l'attribut, 621. — Attributs directs, attributs indirects, 621. — Place de l'attribut, ib.

CHAPITRE V. L'accord de l'attribut, 622. — Attribut invariable de nature, 622. — Attribut-nom, invariable par fonction, ib. — Accord de l'attribut-nom, ib. — Accord de l'adjectif, 623. — Principe général, ib. — 1° Il n'y a qu'un sujet, ib. — 2° Il y a plusieurs sujets de genres différents, 624. — Non accord par position, ib. — Accord après les locutions verbales, ib. — Accord du verbe avec l'attribut, 625.

SECTION II : ATTRIBUTS D'OBJETS

CHAPITRE I. Attribution d'une caractéristique à l'objet du verbe, 626.

CHAPITRE II. Les verbes copules, 628. — Attributs de résultat et attributs communs, 628. — Le verbe est *avoir*, 629. — Attributs des verbes réfléchis, 630.

CHAPITRE III. Les constructions de l'attribut d'objet, 631. — Les ligatures usuelles, 631. — *Pour*, *comme*, ib. — *De*, ib. — Dans la phrase passive, ib.

CHAPITRE IV. Accord des participes des verbes suivis d'un attribut d'objet, 632. — Influence de l'ordre des mots sur l'accord de l'attribut, ib.

SECTION III : ÉPITHÈTES

CHAPITRE I. Caractérisations par épithètes, 633. — Nominaux caractérisés par épithètes, 633. — Nominaux personnels, ib. — Représentants possessifs, ib. — Représentant démonstratif. *Celui*, ib. — Épithète avec *autre*, 635. — Nom au pluriel caractérisé par plusieurs adjectifs au singulier, ib.

CHAPITRE II. Les constructions de l'épithète, 636. — Construction indirecte, 636. — Composition et apposition des noms, ib. — Apposition et caractérisation, 637. — Articles avec les appositions, ib. — Adverbes et autres caractérisations en épithètes, ib.

CHAPITRE III. La place de l'épithète, 638. — Archaïsmes, 638. — 1° Adjectifs à place fixe. A) Adjectifs désignant la nationalité, le culte, la position sociale, ou servant à établir une classification sociale, administrative, technique, scientifique, historique, géographique, artistique, ib. — B) 1° Adjectifs de couleur, ib. — 2° Adjectifs de forme, 639. — C) Participes ou adjectifs verbaux, ib. — II. Adjectifs à place variable, ib. — A) Adjectifs dont la place est vraiment indifférente, ib. — B) Adjectifs dont diverses raisons déterminentla position devant ou derrière le nom, ib. — 1° Le sens change complètement d'après la place, ib. — 2° Le sens est seulement modifié, ib. — Corollaire, 640. — Réserves nécessaires, 641. — Considérations d'harmonie et de rythme, ib. — Les inversions et les effets de style, 642. — Place de l'adjectif suivi de compléments, ib. — L'adjectif précède le substantif suivi de ses compléments, ib. — Réunions d'adjectifs, 645. — Une élégance, ib.

CHAPITRE IV. L'accord de l'épithète, 611. — A) L'accord avec un seul nom. Dérogations, 644. — 1° La forme féminine fait défaut, ib. — 2° Influence de l'ordre des mots, ib. — *Ci-joint*, *ci-inclus*, ib. — Rôle de l'influence phonétique dans la formation de la règle. *Nu*, 645. — *Demi*, ib. — *Feu*, 646. — Influence de la fonction, ib. — *Tout*, ib. — Le nom en dépendance. 1° Il dépend d'un nom collectif, ib. — 2° D'une expression de quantité, 647. — 3° D'un nom quelconque, ib. — Cas particuliers, ib. — Accord des noms en épithètes, ib. — B) Accord avec plusieurs noms, ib. — Accord avec plusieurs noms de même genre, ib. — Accord avec plusieurs noms de genre différent, 648. — α) Les noms sont unis par *et*, ib. — β) Les noms sont unis par *ou*, 649. — γ) Les noms sont unis par *avec*, 650. — δ) Les noms sont juxtaposés, sans conjonction, ib. — L'adjectif, placé après plusieurs noms, ne se rapporte qu'à un seul, ib. — L'adjectif précède les noms, ib.

LIVRE XVI

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES. LEUR USAGE

CHAPITRE I. La qualité et la manière, 651. — Interrogations sur la manière d'être, 651. — *Qui* et *quel*, ib. — *Comment*, 652. — Nombre immense des manières d'être et d'agir, ib. — Caractérisations intrinsèques, 653. — Caractérisations extrinsèques, ib. — 1° Les participes : présent a), passé b), et l'adjectif verbal c), ib. — 2° Les noms et locutions nominales, ib. — 3° Les compléments sans préposition, 654. — 4° Les compléments prépositionnels, ib. — 5° Les propositions participiales ou relatives, ib. — *A*, ib. — *A la*, ib. — *De*, ib. — *Avec*, 655. — *En*, ib. — *Dans*, 656. — *Par*, ib. — Autres prépositions, ib.

CHAPITRE II. La mesure, 657. — Questions sur la mesure, 657. — Caractérisations intrinsèques, ib. — 1° Diminutifs et augmentatifs, ib. — 2° Noms composés exprimant la mesure, 658. — Caractérisations extrinsèques, ib. — Absence d'adjectifs et d'adverbes de mesure précise, ib. — Rapports de l'idée de mesure et de l'idée de durée ou de répétition, 659.

CHAPITRE III. L'origine, 660. — Questions, 660. — Caractérisations, ib.

CHAPITRE IV. La matière, 662. — Questions, 662. — Caractérisations. Les adjectifs, ib. — Les verbes, ib. — Compléments de matière, ib. — *De* est en concurrence avec *en*, ib. — *Avec*, 663

CHAPITRE V. Le prix, 665. — Questions, 665. — Caractérisations extrinsèques, ib. — *De*, *à*, *pour*, ib. — *Coûter*, *valoir*, leurs participes, ib. — *Sous* ou *sur peine de la vie*, ib. — *Punir de*, *condamner à*, ib.

CHAPITRE VI. Le moyen. L'instrument, 666. — Questions, 666. — Caractérisations intrinsèques, ib. — Caractéristiques extrinsèques, ib. — 1° Les compléments prépositionnels, ib. — *De*, ib. — *A*, ib. — *Par*, 667. — *Avec*, ib. — *En*, ib. — *Dans* ib.. — *Au moyen de*, ib. — *A l'aide de*, *grâce à*, 668. — 2° Compléments sans prépositions, ib. — 3° Gérondifs, ib. — 4° Autres tours, ib. — Défaut de moyens, ib. — Représentation du complément de moyen, 669. — *De quoi*, ib.

CHAPITRE VII. Caractéristiques complexes et diverses, 670. — Peintures et descriptions, 670. — *A la fois*, *ensemble*, 671. — Caractérisations approximatives, 671. — *Avoir l'air*, ib. — Caractéristiques indécises, 672. — Caractérisations résumées, ib. — *Comme çà*, ib.

CHAPITRE VIII. Représentation de la caractérisation, 673. — Représentation simple. Le proadjectif *le*, 673. — Représentation conjonctive. Le proadjectif *que*, ib. — *Celui que*, ib. — *Ce que*, ib.

CHAPITRE IX. Mise en lumière de la caractérisation, 674. — 1° Ordre des mots, 674. — A) La transposition de l'attribut, ib. — B) La transposition de l'épithète, ib. — C) Isolement de l'épithète, ib. — 2° Autres procédés, ib. — 3° On fait de la caractérisation la matière de la proposition principale, ib. — 4° On fait passer la caractérisation dans un nom exprimant la manière d'être : le tour : *ce fripon d'enfant*, 675. — *Cette sapristi de roue*, ib.

CHAPITRE X. On présente une « qualité » pour expliquer une action, 676. — *Comme*, *à titre de*, *en qualité*, 676. — *En*, ib. — *En tant que*, ib. — *Pour*, ib.

LIVRE XVII

MODIFICATIONS AUX CARACTÉRISATIONS

A. MODIFICATIONS AU RAPPORT ENTRE LA CARACTÉRISTIQUE ET LE CARACTÉRISÉ

CHAPITRE I. Limitations de compréhension, 677. — Limitation d'extension, ib. — Durée de la caractéristique. Les temps dans la caractérisation, ib. — Modalités dans la caractérisation, 678. — Modalités dans des caractérisations attribuées sans l'intermédiaire d'un verbe, ib. — Caractéristiques qu'on refuse de reconnaître, ib.

B. MODIFICATIONS A LA CARACTÉRISTIQUE

CHAPITRE I. I. CARACTÉRISATIONS MODIFIÉES EN QUALITÉ, 679. — Mots composés, 679. — Modifications par adverbes, ib. — Modifications par adjectifs, ib. — Syntaxe de ces adjectifs, 680. — *Demi*, ib. — *Tout*, ib. — Adjectifs composés désignant les couleurs, 681. — 1° Un adjectif est suivi d'un nom, ib. — 2° Un nom est suivi d'un adjectif, ib. — 3° Deux adjectifs sont réunis, ib.

CHAPITRE II. II. CARACTÉRISATIONS MODIFIÉES EN QUALITÉ, 682. — Les degrés, 682. — Les deux degrés classiques. Tradition et réalité, ib. — Caractérisations sans degrés variables, ib.

CHAPITRE III. MOYENS DE VARIER LES DEGRÉS, 684. — Moyens intrinsèques, 684. — Choix des mots, ib. — Caractéristiques absolues, ib. — Variations ailleurs que dans les adjectifs et les adverbes, ib.

CHAPITRE IV. LES BAS ET MOYENS DEGRÉS, 685.

CHAPITRE V. LES HAUTS DEGRÉS, 687. — A) Moyens intrinsèques de porter une caractéristique à un haut degré. 1° Le ton, 687. — 2° Le choix des mots, ib. — 3° Formes spéciales. Le superlatif synthétique, ib. — 4° Préfixes, 688. — B) Moyens extrinsèques. 1° Formules, ib. — 2° Répétition de la caractéristique, ib. — 3° On place devant l'adjectif ou l'adverbe un adverbe de quantité, ib. — 4° On ajoute une mesure, 689. — 5° On combine ou on répète l'adverbe de mesure, ib. — 6° On emploie un adverbe de manière, ib. — 7° Un adjectif, 690. — 8° Tours exclamatifs, 691. — *Que, comme, ce que, combien*, ib. — 9° L'hébraïsme. *Le roi des rois* ib. — 10° Procédé par comparaison, ib. — Syntaxe de ces expressions, 692. — 11° On rapporte à un type, ib. — 12° On marque le degré par la conséquence, 693. — 13° Degrés et limites ib. — 14° On revient à l'adjectif pur et simple, ib. — L'hyperbole, 694.

PARTIE V

LES RELATIONS

LIVRE XVIII

LES RELATIONS ET LES MOYENS DE LES EXPRIMER

CHAPITRE I. LES RELATIONS, 697. — I. Relations non logiques, 697. — II Relations logiques, ib. — 1° Les choses énoncées procèdent l'une de l'autre, ib. — 2° Les choses énoncées sont en opposition, ib. — Valeur relative de ces distinctions, ib. — Combinaisons de relations, 698.

CHAPITRE II. Moyens d'expression des relations, 699. — 1° Elles ne sont marquées par aucun mot ou forme spéciale, 699. — 2° Elles sont marquées par des prépositions ou locutions prépositives, ib. — 3° Elles résultent de coordinations, ib. — 4° Elles sont marquées par la subordination, ib. — A) Les subordonnées sont subordonnées *directement*. B) Elles sont subordonnées *indirectement*, ib. — α) Le lien est dans un représentant conjonctif, ib. — β) Le lien est dans une conjonction, ib.

CHAPITRE III. Conjonctives et conjonctionnelles, 700. — Distinctions entre conjonctions et conjonctifs, 700. — *Qui* et *qu'il*, ib. — *Que*, ib. — *Là où*, 701. — *De quoi* et *dont*, ib. — *Parce que* et *par ce que*, ib.

CHAPITRE IV. Conjonctionnelles et conjonctions, 702. — Conjonctions de coordination et de subordination, 702. — Conjonctions et adverbes, ib. — Origine des conjonctions. Conjonctions héréditaires, ib. — *Que*, conjonction universelle, ib. — Formation de nouvelles conjonctions. 1° Des conjonctions s'agglutinent, ib. — 2° *Que* a été ajouté à une préposition ou à un adverbe, ib. — 3° A d'autres mots, ib. — 4° *Que* ajouté à une préposition suivie de *ce*, ib. — 5° *Que* ajouté à une préposition suivie d'un nom, 705. — Remarques, ib. — 6° Conjonctions issues de propositions figées, ib.

CHAPITRE V. Usage des conjonctions, 706. — Suppression de la conjonction, 706. — Reprise de la conjonction, ib. — *Que* représentant de conjonctions, ib.

CHAPITRE VI. Les modalités, 708. — Modalités du système entier, 708. — Modalités des termes, ib.

CHAPITRE VII. L'expression des modalités et des relations, 709. — Modalités et relations, 709.

LIVRE XIX

RELATIONS NON LOGIQUES

SECTION I : RELATIONS DIVERSES

CHAPITRE I. Exclusions, séparations, 711. — Les choix : *Ou*, 711. — Les alternatives, ib. — Propositions d'alternative, 712. — *Soit*, ib.

CHAPITRE II. Additions, 713. — L'accompagnement, 713. — Complément, ib. — Ligatures, ib. — *Avec*, ib. — *A* et *avec*, ib. — Deux choses énoncées s'ajoutent, ib. — Autres copules : *encore, en plus, en outre, par surcroît*, 714. — Compléments d'addition : *outre, en plus de, en dehors de*, ib. — Proposition d'addition. *Outre que*, ib. — *Joint que*, ib. — *Avec cela que*, ib. — *Sans compter, sans compter que*, ib. — *Non sans*, 715. — Mise en relief du terme ajouté, ib. — *Même que*, ib.

CHAPITRE III. Remplacements, 716. — *Sinon. A défaut de*, 716. — Locutions spéciales, ib. — Propositions de remplacement, ib.

CHAPITRE IV. Retranchements et exceptions, 717. — Compléments d'exception, 717. — Propositions d'exception. *Fors que, sauf que*, ib. — Modalités des exceptives, ib.

SECTION II : RELATIONS DE QUANTITÉ ET DE QUALITÉ

CHAPITRE I. Comparaisons, 718. — Sur quoi portent les comparaisons, 718. — 1° On compare des êtres et des entités, ib. — 2° On compare des quantités abstraites, ib. — 3° On compare des actions, ib. — 4° On compare les êtres dans leurs états et leurs actions, ib. — 5° On compare toutes espèces d'idées enfermées dans des compléments de lieu, de temps, etc., ib. — But des comparaisons. Leurs diverses espèces, ib. — Rôle stylistique et sémantique de la comparaison, 719.

CHAPITRE II. Instruments de comparaison, 721. — *Même. Comme*, 721. — *Si. Si comme*, 722.

CHAPITRE III. Égalités, 723. — Les adjectifs corrélatifs de quantité, 723. — Nominaux et adverbes d'égalité, ib. — Le choix entre *autant, si, aussi*, ib.

CHAPITRE IV. Conformités, 725. — Adjectifs de conformité. *Pareil, semblable*, 725. — Adjectifs corrélatifs : *Tel, quel*, ib. — Compléments de ressemblance. *A la, de*, ib. — *Suivant, selon, conformément à*, 726. — *A la*, ib. — *D'après*, ib. — *Sur*, ib.

CHAPITRE V. Différences, inégalités, dissemblances, 727. — Différence en quantité, 727. — *Davantage*, ib. — Mouvement dans la quantité et la qualité, ib. — A) Intrinséquement, 728. — B) Extrinséquement, ib. — Les comparatifs synthétiques, ib. — Survivances, ib. — Nouveaux comparatifs synthétiques, 729. — Les comparatifs avec *plus*, ib. — Choix entre *plus* et *mieux* auprès des adjectifs, ib. — Comparaison par opposition, 730. — On nie la supériorité ou l'infériorité, ib. — Les préférences, ib.

CHAPITRE VI. La phrase comparative, 731. — Coordonnées, 731. — Compléments de comparaison, ib. — *De* et *que* dans le complément, ib. — *Comme* et *que*, ib. — Composition du complément, 732. — *Ne* dans les propositions compléments de comparaison, ib. — *Ne pas* et *non pas*, 733. — Tendance inverse. Suppression de *ne*, ib. — A) La proposition principale est négative, ib. — B) La proposition est positive, 734. — 1° Après une principale positive, ib. — 2° Après une principale négative, ib. — 3° Après une principale interrogative, ib. — *Que ce que, que de ce que*, ib. — *Ce que*, 735. — Suppression d'un *que*, ib. — La phrase de préférence, ib. — *Plutôt*, ib.

CHAPITRE VII. Modalités dans les comparaisons, 737. — A) 1° On compare une réalité à une réalité, assurée ou imaginaire, 737. — 2° On compare une réalité certaine à une possibilité, ib. — 3° La seconde idée est présentée comme douteuse, ib. — B) 1° On compare une réalité à des éventualités, ib. — Après *si* l'indicatif remplace le conditionnel, 738.

CHAPITRE VIII. Mesures des différences, 739. — Précisions et imprécisions, 739. — *Trop*, 739. — *Autrement*, ib.

CHAPITRE IX. Quantités rapportées à une quantité donnée, 740. — Suffisance, 740. — Défaut, ib. — Excès, ib. — Remarque, ib.

CHAPITRE X. Comparaisons généralisées, 741. — Le superlatif relatif, 741. — L'article dans le superlatif relatif, ib. — *Le* variable ou invariable, ib. — Complément de superlatif, 742. — Modalités dans le complément des superlatifs relatifs, ib. — Autre construction, 743.

LIVRE XX

RELATIONS NON LOGIQUES (*suite*)

SECTION I : CHRONOLOGIE RELATIVE

CHAPITRE I. Contemporanéité. Postériorité. Antériorité, 745.

CHAPITRE II. Moyens d'expression, 748. — Moyens intrinsèques, 748. — Moyens extrinsèques, ib. — Succession immédiate, ib. — Formes temporelles spéciales, 749. — Tableau des temps relatifs de l'indicatif à l'actif, 750. — Tableau des temps relatifs de l'indicatif au passif, 751.

CHAPITRE III. Postériorité, 752. — 1° Adverbes et locutions adverbiales, 752. — 2° Compléments de postériorité, ib.

CHAPITRE IV. Postériorité dans l'avenir, 754.

CHAPITRE V. Postériorité dans le passé, 755. — Le futur dans le passé, 755. — Le futur dans le passé remplacé par l'imparfait, 757. — Autres futurs dans le passé, ib. — Postériorité immédiate, ib. — Hors de l'indicatif. Au subjonctif, 758. — A l'éventuel, ib. — A l'infinitif, ib. — Au participe, ib.
Futur antérieur dans le passé, ib.

CHAPITRE VI. L'antériorité. Moyens d'expression, 760. — Compléments d'antériorité, 760. — Propositions d'antériorité, ib. — Les formes temporelles d'antériorité, 761.

CHAPITRE VII. L'antériorité dans le futur, 762. — Le futur antérieur, 762. — Hors de l'indicatif, ib. — Au subjonctif, ib. — A l'infinitif, 763. — Au participe, ib.

CHAPITRE VIII. L'antériorité dans le passé, 764. — Passé antérieur et plus-que-parfait, 764. — Formes surcomposées, 765. — L'action par laquelle on marque l'antériorité, 766. — Antériorité dans le passé, directement opposée au présent, ib. — Hors de l'indicatif. Au subjonctif, ib. — A l'éventuel, ib. — A l'infinitif, 767. — Au participe, ib.
Antériorité immédiate, ib. — Aspect d'accomplissement, 768.

CHAPITRE IX. La contemporanéité, 769. — 1° Adverbes. *Lors*, 769. — *Pour lors*, ib. — Locutions diverses, ib. — 2° Compléments, ib. — 3° Le corrélatif *quant*, ib. — 4° Propositions de contemporanéité, 770. — Une action intervient au cours d'une autre, ib. — 1° *Cependant*, ib. — 2° Des compléments sont introduits par les prépositions spéciales : *pendant, durant*, ib. — 3° *Que*, ib. — 4° *Cependant que*, ib. — Autres locutions conjonctives, 771. — Simultanéité dans la progression, ib. — 5° Formes spéciales du verbe, ib.

CHAPITRE X. La contemporanéité dans le passé, 772. — Observations générales. L'imparfait, 772. — Formes de l'imparfait, 773. — I. Emplois propres de l'imparfait, 774. — II. Contemporanéité latente. Emplois impropres de l'imparfait, 775. — La valeur figurative de l'imparfait, 776.

CHAPITRE XI. Les aspects, 777. — L'aspect de la durée dans le passé, 777. — L'aspect de répétition, ib. — L'aspect de progression, 778. — L'aspect d'accomplissement, ib. — Vue générale sur l'imparfait, ib.
Contemporanéité hors de l'indicatif, 779. — Contemporanéité de deux actions placées toutes deux dans le futur par rapport au passé, ib.

SECTION II : CONCORDANCE DES TEMPS ET CHRONOLOGIE

CHAPITRE I. Les fausses règles et la réalité, 780.

CHAPITRE II. Défaillance de l'imparfait du subjonctif comme temps, 784. — Conséquences de cette disparition, 785. — Le plus-que-parfait du subjonctif, 786.

CHAPITRE III. L'attraction des formes, 787.

CHAPITRE IV. Substitution de temps relatifs aux temps absolus, 788. — Dans le futur, 789. — Au subjonctif, 790. — Conclusion, 791.

CHAPITRE V. Substitution des temps absolus aux temps relatifs, 792. — Passé simple substitué à un second passé, 792. — Passé composé substitué à un futur antérieur, ib.
Les actions dans leurs relations chronologiques. Tableaux synoptiques, 794-801.

LIVRE XXI

RELATIONS LOGIQUES. — LES CAUSES

CHAPITRE I. Relations de causalité, 803. — Causes, motifs, raisons, 803. — La relation de causalité et les rapports de finalité et de conséquence, ib. — Éléments de langage entre lesquels s'établit une relation de causalité, 804.

CHAPITRE II. Questions sur la cause, 805.

CHAPITRE III. Moyens d'expression de la relation de causalité, 806. — Subordonnées sans verbe, 806.

CHAPITRE IV. Les ligatures causales héréditaires. Leur développement, 807. — *Par, pour*, 807. — *De*, 808. — *En*, ib. — *De ce que*, ib. — *Comme*, ib — *Que*, ib.

CHAPITRE V. Création de ligatures causales spéciales, 810. — *A cause de*, 810. — *A cause que*, ib. — Les exposants de motifs, ib. — *Attendu que*, ib. — *En raison de, par, pour raison de*, ib. — Motifs sentimentaux. *En faveur de, grâce à*, 811. — *Eu égard à, pour l'amour de*, ib.

CHAPITRE VI. Adaptation de locutions originairement employées a d'autres usages. Les relations de temps et les causes, 812. — I. La cause est dans un fait antérieur, 812. — *Puisque*, ib. — En coordination, une chose énoncée comme antérieure est considérée comme cause, ib. — En subordination, 813. — II. La cause est dans un fait contemporain, ib. — En coordination. L'imparfait causal, 811. — En subordination. Subordination directe, ib. — Subordination indirecte, ib.

CHAPITRE VII. Rencontres, situations et causes, 816. — *Dans*, 816. — *Avec*, ib. — *Devant, en présence de*, 817.

CHAPITRE VIII. Les états, les manières d'être et les causes, 818. — La caractérisation est : 1° dans un adjectif, 818. — 2° Dans un participe passé, ib. — 3° Dans un participe présent, ib. — 4° Dans un complément de caractérisation quelconque, ib. — Mise en relief de l'état-cause. Rôle de *comme* et de *que*, ib.

CHAPITRE IX. Degrés de développement et causes, 820. — Les compléments, 820. — En coordination ib.

CHAPITRE X. Le mouvement et les causes, 821. — En coordination, 821. — En subordination ib. — Conclusion, ib.

CHAPITRE XI. On insiste sur la relation de causalité, 823. — La cause est présentée comme suffisante, 823. — Mise en relief de la cause, ib.

CHAPITRE XII. On choisit entre des causes, 825. — On compare les causes, 825.

CHAPITRE XIII. Modalités dans les causes, 826. — Servitudes grammaticales, 826. — Comment la langue s'émancipe de ces servitudes, ib. — Modalité des termes, ib. — A) I. Le réel. Certitudes, ib. — B) Possibilités. Probabilités, ib. — II. L'éventuel, 827. — Modalité du rapport, ib.

LIVRE XXII

SUITE DES RELATIONS LOGIQUES

LES CONSÉQUENCES

CHAPITRE I. Le rapport de conséquence, 829. — Actions conséquentielles, 829.

CHAPITRE II. Moyens d'expression de la relation de conséquence, 830. — Conséquences négatives, ib.

CHAPITRE III. Ligatures conséquentielles héréditaires, leur développement, 831. — Questions sur les conséquences. *Que*, 831. — Compléments de conséquence, ib. — En coordination, ib. — *Partant, pourtant*, ib. — En subordination. *Que*, 832. — Suppression de *que*, ib. — *Pour que*, ib.

CHAPITRE IV. Naissance des ligatures spéciales, 833. — *Par conséquent*, 833. — *En conséquence*, ib. — *C'est pourquoi, conséquemment*, ib.

CHAPITRE V. Le lieu, les temps et les conséquences, 834. — Adaptations, 834. — Le lieu et les conséquences, ib. — *De là, d'où*, ib. — Le temps et les conséquences, ib. — En coordination. *Dès lors*, ib. — Rôle des formes verbales, 835.

CHAPITRE VI. Les états, les manières d'être et les conséquences, 836.

CHAPITRE VII. Degrés de développement et conséquences, 837. — A. Le développement est indiqué comme ayant été poussé très loin, le caractère a atteint un haut degré. *Tant, tellement*, 837. — *Si*, ib. — Adjectifs remplacés par *tel*, 838. — Constructions du complément ou de la proposition conséquentielle, ib. — B. Le développement est rapporté à une mesure donnée. 1° Il y a suffisance, 839. — 2° Le degré est dépassé, ib. — 3° Le degré est le plus élevé qu'on puisse atteindre, ib.

CHAPITRE VIII. Modifications a la relation, 840. — Mise en relief de la relation de conséquence, 840. — Les conséquences nécessaires et les conséquences possibles, ib.

CHAPITRE IX. Les modalités dans les propositions conséquentielles, 841. — Les modes dans la proposition conséquentielle, 841. — Servitudes grammaticales, ib. — Modalité des termes, 842. — A. A l'éventuel possible, ib. — B. A l'éventuel irréel, ib.

LIVRE XXIII

SUITE DES RELATIONS LOGIQUES

LES FINS

CHAPITRE I. La relation de finalité, 843. — Finalité et conséquence 843. — Causes et fins, 844. — Entre quels éléments de langage se marque le rapport de finalité, ib.

CHAPITRE II. Moyens d'expression, 846. — Moyens intrinsèques, 846. — Moyens extrinsèques, ib.

CHAPITRE III. Les ligatures, 847. — Les prépositions et les conjonctions héréditaires. *A*, 847. — *Pour*, ib. — *A ce que, pour ce que*, ib. — *Pour que*, ib. — *De*, ib. — *Que*, ib. — Formation de locutions spéciales. *Afin*, 848. — *Afin que*, ib. — *A l'effet de*, ib. — *En vue de*, ib. — *Dans le but de*, ib. — Fins négatives, 849. — *Pour pas que*, ib. — *De peur de, de peur que*, ib. — Adaptation à la finalité de locutions marquant d'autres rapports, ib. — *De manière à ce que*, ib. — *En sorte que*, 850.

CHAPITRE IV. Modifications a la relation, 851. — On insiste sur l'intention, 851. — Mise en lumière de la fin, ib.

CHAPITRE V. Le mode dans les propositions finales, 852. — Le mode de la relation de finalité, 852. — Dans les conjonctives, ib. — Modalités du système, 853.

CHAPITRE VI. Modalités des termes, 854. — Servitudes grammaticales, 854. — Fins irréelles, ib.

LIVRE XXIV

SUITE DES RELATIONS LOGIQUES

LES OPPOSITIONS

CHAPITRE I. La relation d'opposition, 855. — Oppositions et concessions, 855. — Oppositions entre une cause et une conséquence, ib.

CHAPITRE II. Moyens d'expression, 857. — Oppositions intrinsèques, 857. — En coordination, ib. — Oppositions extrinsèques, 858. — 1° On se sert de compléments, ib. — 2° En coordination, ib. — Opposition annoncée, ib. — 3° En subordination. A) directe, ib. — B) Indirecte, ib.

CHAPITRE III. Les ligatures héréditaires, 859. — *Mais*, 859. — *Mais enfin*, ib. — *Si*, ib.

CHAPITRE IV. Création de locutions spéciales, 860. — *Nonobstant, nonobstant que*, 860. — *Malgré, malgré que*, ib. — *En dépit de*, ib.

CHAPITRE V. Adaptation aux rapports d'opposition des locutions servant a d'autres rapports, 861. — A) Les comparaisons et l'opposition, 861. — *Néanmoins*, ib. — *Du moins*, ib. — *Tout de même*, ib. — B) Le lieu et les oppositions, ib. — *En lieu que*, ib. — *Au lieu de, au lieu que*, ib. — *Loin de, loin que*, 862. — Le temps et l'opposition. — Les formes temporelles du verbe, ib. — *Encore que, alors que*, ib. — *Cependant, pendant que, tandis que*, 863. — *Quand même*, ib. — *Lorsque, lors même que*, 864. — Systèmes à forme hypothétique, ib. — Oppositions a terme variable devenues des oppositions à terme fixe, ib. — *Toutefois*, 865. — *Bien que*, ib. — Conclusion, ib.

CHAPITRE VI. Les modalités et les oppositions, 866. — Servitudes grammaticales, 866. — Avec *au lieu que*, ib. — Avec *bien que, quoique*, ib. — Comment la langue s'affranchit de cette contrainte, 867. — Modalités des termes dans d'autres constructions, ib.

LIVRE XXV

LES HYPOTHÈSES

CHAPITRE I. Éventuelles et conditionnelles, 869. — Hypothèses et conditions, 869. — Systèmes hypothétiques et systèmes conséquentiels. — Hypothèses et réalités, 870. — Systèmes hypothétiques et systèmes oppositifs, 871.

CHAPITRE II. Les données, 872. — Diversité des données, 872.

CHAPITRE III. Moyens d'expression de la relation, 873. — 1° La donnée est dans un mot ou groupe de mots sans lien apparent avec le reste, 873. — Un *et* rattache souvent les deux termes, ib. — 2° La donnée est dans des mots variables, adjectifs et participes, rattachés au second terme par un lien syntaxique, ib. — 3° La donnée est dans un complément prépositionnel, ib. — 4° La donnée est dans une coordonnée. — A) Cette coordonnée peut être à l'indicatif, ib. — B) On donne à la coordonnée la forme interrogative, ib. — C) Le verbe de la donnée est à l'impératif, 874. — D) Le verbe est au subjonctif, ib. — Addition d'une ligature, ib. — 5° La donnée est dans un subjonctif conditionnel A) ou un conditionnel B), ib. — Addition d'une ligature, ib. — En subordination. A) directe : 1° La donnée est dans un participe présent, 875. — 2° Un gérondif, ib. — B) indirecte : 1° La donnée est dans une proposition conjonctive, ib. — 2° Dans une proposition conjonctionnelle, ib.

CHAPITRE IV. Ligatures hypothétiques, 876. — *Si, quand*, 876. — Autres conjonctions. *Que*, ib. — *En cas que*, ib. — *Au cas que*, ib. — Locutions spéciales. *A supposer que, en admettant que, si tant est que*, ib. — *Une supposition que*, ib. — *Quelquefois que, des fois que, un coup que*, ib. — *Pour peu que*, ib.

CHAPITRE V. Ligatures conditionnelles, 877. — *Que*, 877. — *Mais que, pourvu que, par tel si que*, ib. — *A condition de* ou *que, sous cette condition, à savoir que*, ib. — *A charge que*, ib. — *Pourvu que*, ib. — *Moyennant que*, ib.

CHAPITRE VI. Données spéciales, 878. — 1° Formes défectives d'hypothèses. La donnée manque, 878. — 2° Données négatives, ib. — *Sans*, ib. — *Faute de*, ib. — *Sans que*, 879. — *Si ce n'est, si ce n'eût été, si ce n'était que*, ib. — *N'eût été que, n'était que*, ib. — 3° Données en groupe, ib. — 4° Alternative dans l'hypothèse, 880. — *Soit*, ib.

CHAPITRE VII. Exceptions hypothétiques, 881. — *A moins de*, 881. — *A moins que*, ib. — *Excepté que*, ib. — *Hors que*, ib. — *Sinon*, 882. — *Sauf si* et *sauf a*, ib. — La modalité, ib.

CHAPITRE VIII. Hypothèses et oppositions généralisées, 883. — La variable 883. — Construction de la variable, ib. — Rôle des conjonctifs dans les variables, 884. — *Quoi que* et *quoique*, ib. — *Quelque... que*, 885. — L'orthographe de *quelque*, ib. — *Tel que*, ib. — Adjectifs précédés d'un adverbe de quantité dans la variable, ib. — *Tant*, ib. — *Si, quelque*, ib. — Confusions entre formes de variables et formes d'opposition fixe, ib. — *Pour*, 886. — *Pour si*, ib.

CHAPITRE IX. Modalités. — L'hypothèse pure et simple, 887. — Observations générales, 887. — L'hypothèse pure et simple, et *si*, ib. — Le temps. 1° L'hypothèse pure et simple hors du temps. 2° Elle peut se rapporter au présent. 3° Elle peut se rapporter au passé, ib. — 4° Elle peut se rapporter au futur. 888. — Une servitude grammaticale : exclusion du futur avec *si*, ib. — Utilisation de périphrases, ib. — Autres servitudes. 1° Subjonctif dans les conditionnelles, après *pourvu que, à condition que*, 889. — 2° Après *à supposer que*, ib.

CHAPITRE X. L'HYPOTHÈSE POSSIBLE, 890. — En subordination. Avec *si*, 890. — Une servitude grammaticale. Exclusion du conditionnel après *si*, ib. — Utilisation de périphrases, 891.

CHAPITRE XI. MODALITÉS DIFFÉRENTES AUX DEUX TERMES, 892. — A) La donnée peut être considérée comme un fait réel, la conséquence demeurant potentielle, 892. — B) La donnée peut être simplement possible, la conséquence étant dans le réel, ib.

CHAPITRE XII. LES IRRÉELLES, 893. — Irréalités dans le passé, 893. — 1° Donnée dans le passé. Conséquence dans le passé, ib. — La construction usuelle, 894. — Autre construction, ib. — Conditionnelle avec *quand*, ib. — En coordination, ib. — 2° Donnée dans le passé. Conséquence dans le présent ou l'avenir, 895. — A) Plus-que-Parfait du subjonctif à la donnée, ib. — B) Plus-que-parfait de l'indicatif à la donnée, ib. — Irréalités dans le présent, ib. — Irréel en dehors du temps, 896. — Le resserrement du rapport entre la donnée et la résultante, ib.

CHAPITRE XIII. MODES ET MODALITÉS DANS LES HYPOTHÈSES ET LES OPPOSITIONS GÉNÉRALISÉES, 897. — Servitudes grammaticales, 897. — Subjonctif avec *quelque*, ib. — Avec *si* (= *tant*), ib. — Avec *tout que*, ib. — Pour échapper aux servitudes, 898.

INDEX, 899-924.

ERRATA (1)

Page XXI, ligne 4, lire : *tous*.
— 52, — 26, — *Chorier*.
— 77, note 3. La fin de la note 3, telle qu'elle est rédigée, pourrait induire en erreur. Ce n'est pas directement de la chandelle d'éclairage qu'est venue l'expression *faire une chandelle*, mais par l'intermédiaire de la *chandelle romaine*, pièce d'artifice dont les boules de feu montent dans le ciel.
— 89, ligne 3, lire : *l'on*, non *l'un*.
— 4, — VII, non IV.
— 109, — 16, — l'article *un*.
— 111, — 24, — *ganse*.
— 119, — 3. L'exemple devrait être cité au bas de la page précédente, après : *qu'attendez-vous ? Rien*.
— 138, — 15, lire : *pâtres*, non *prêtres*.
— 162, — 17, — *co* au lieu de *ça*.
— 211, — 10, — *Verbes qui meurent et verbes créés*.
— 215, — 13, transposer *parler patois* à la ligne précédente, après : *mêler de patois*.
— 329, 3e l. av. la fin, lire : *achevée*.
— 426, ligne 13, — *mirent*.
— 463, — av. dern. — *orrai*.
— 512, — 4, — *illuminée*.
— 552, note 1, l. 2. Les mots *ou pire encore* doivent être reportés après : *je m'en fiche*.
— 569, ligne 30, supprimer *insister*.
— 624, — 1, lire : *portée*.
— 752, — 3, supprimer *pour*.
— 755, — 9, lire : *confondue*.
— 773, — 34, — *faldestoel*.
— 809, — 16, — *brouillés*.
— 813, — 6, transporter l'exemple : *On avait sans doute* à la ligne 3.

(1) Il n'a pas été tenu compte de quelques menues fautes d'impression que le lecteur corrigera de lui-même.

Paris-Lille. — Imp. A. Taffin-Lefort. — 170-9-21

BINDING SECT. SEP 22 1969

PC
2105
B7

Brunot, Ferdinand
La pensée et la langue

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY